This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES

HOMMES ILLUSTRES

DE L'ORLÉANAIS.

1400

ORLÉANS, IMPRIMERIE D'ALEX. JACOB, RUE SAINT-SAUVEUR, 34.

LES

HOMMES ILLUSTRES

DE L'ORLÉANAIS,

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES TROIS DÉPARTEMENTS

DU LOIRET, D'EURE-ET-LOIR & DE LOIR-ET-CHER,

PUBLIÉE PAR

MM. C. BRAINNE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS;
J. DEBARBOUILLER, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE D'ORLÉANS;
CH.-F. LAPIERRE, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION;

Avec le Concours d'une Société d'Ecclésiastiques, de Magistrats, de Professeurs et d'Hommes de Lettres.

TOME PREMIER.

ORLÉANS,
A LA LIBRAIRIE D'ALPHONSE GATINEAU, ÉDITEUR,
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DES TROIS DÉPARTEMENTS.

1852.

DC
611
.L83
L02
v.1 - 2

PRÉFACE.

Non potuit magni caput esse Aurelia regni;
Ergo, quod reliquum est, corpus animusque fuit.
J. C. Scaliger.

L'Orléanais a manqué, jusqu'à ce jour, d'une biographie spéciale. Un grand nombre d'ouvrages ont mis en relief tout ce que cette province offre d'intéressant sous le rapport historique, pittoresque et monumental. De jolis albums, des livres illustrés, de curieuses monographies, ont été publiés avec succès; mais personne n'a encore entrepris de réunir toutes les illustrations de l'Orléanais dans un ouvrage qui soit, en quelque sorte, le livre d'or de cette belle province.

Et cependant quel livre peut exciter davantage l'intérêt des trois départements auxquels il s'adresse? Quoi qu'on en dise, la province n'est pas morte. En dépit des agitations politiques, peut-être même à cause de ces agitations, l'esprit provincial s'est réveillé en France. Rassurés sur le présent et délivrés des sombres préoccupations de l'avenir, les esprits sérieux vont revenir aux calmes études, et renouer peut-être, dans les arts et dans les lettres, la chaîne interrompue des vieilles traditions.

Or, de toutes les provinces françaises, il n'en est pas une peut-être qui ait eu de plus glorieuses destinées que la nôtre. Si elle n'a pas, comme la Bretagne, l'Alsace et quelques régions excentriques, cette individualité originale et puissante qui se révèle par l'accent ou par le costume; si elle ne tranche pas sur le fonds commun de la nation; si, au contraire, elle semble se confondre dans une même physionomie avec la capitale, c'est qu'elle est française depuis le berceau de la monarchie. Elle fait son devoir sans bruit, comme chose coutumière. Aussi un historien de l'Orléanais a-t-il pu dire de cette province qu'elle est restée le cœur de la France, n'ayant pu en être la tête.

Certes, il nous serait facile d'évoquer de glorieux souvenirs dans cette province si effacée aujourd'hui. Que de naïves légendes éparpillées dans les vieilles chroniques du moyen-âge! Que de faits éclatants l'Histoire, plus sévère, a enregistrés dans son livre immortel! Si l'on déchirait dans nos annales les pages où figure le vieil Orléanais, l'histoire de France deviendrait inintel-

ligible. Les grandes époques de notre histoire pourraient presque se personnifier dans nos trois cités noblement rivales : la ville des Carnutes fut le sanctuaire des druides et le foyer de la race gauloise ; Orléans, cette barrière infranchissable de la nationalité française, couronne dignement l'épopée chevaleresque du moyen-âge par la miraculeuse histoire de Jeanne d'Arc ; et Blois, la ville des rois et des reines, se pare coquettement des chefs-d'œuvre de la renaissance, semés à profusion sur les bords enchanteurs de la Loire. Aussi, voyez comme elle coule lentement, la paresseuse rivière ! Elle ne dort pas tout-à-fait, mais elle sommeille. Il semble que ses eaux aient regret de quitter ces rives charmantes où elles ont reflété tour à tour les grands clochers d'Orléans, les élégantes campanilles de Chambord, la masse imposante du château de Blois et les tourelles gothiques de Chaumont.

C'est dans ce cadre si brillant et si animé que nous allons esquisser nos portraits biographiques, et n'osant pas entreprendre l'histoire de la province, nous essaierons de faire celle de ses hommes illustres.

Cette biographie est entreprise sur un plan nouveau : les noms n'y sont point classés dans l'ordre alphabétique ; nous avons voulu faire autre chose qu'un vocabulaire sec et aride. Notre ouvrage est divisé en séries correspondant aux diverses branches des connaissances humaines. L'Église et l'État, la Magistrature, l'Armée, les Lettres, les Arts et les Sciences y sont représentés en raison des illustrations qu'ils ont fournies. Les femmes célèbres de l'Orléanais occupent dans cette galerie la place glorieuse qu'elles ont su conquérir. Les personnages de chaque série sont classés par ordre chronologique, ce qui permet aux lecteurs de suivre les progrès ou la décadence des institutions, des mœurs, des arts et des sciences dans leur province. De ce simple rapprochement de noms il résultera quelque suite dans les idées et un utile enseignement. Autour des principaux personnages, nous avons groupé les hommes de second ordre dont la vie, pour être moins illustre, n'en est pas moins intéressante, car il y a autant de joie au temple de Mémoire pour un nom modeste tiré de l'obscurité que pour dix hommes célèbres qui y sont entrés par droit de génie.

Voici l'ordre et les titres de chacune de nos séries :

PREMIER VOLUME.		DEUXIÈME VOLUME.	
1re SÉRIE.	Les Beaux-Arts ;	6e SÉRIE.	Ordres religieux ;
2e —	Les Poètes de l'Orléanais ;	7e —	Magistrats et Jurisconsultes ;
3e —	Savants et Littérateurs ;	8e —	Personnages politiques ;
4e —	Sciences exactes et naturelles ;	9e —	Femmes célèbres de l'Orléanais ;
5e —	Personnages ecclésiastiques ;	10e —	Familles illustres.

Pour remplir ce cadre que nous nous étions tracé d'avance, nous avons fait appel à tous les hommes d'étude et de bonne volonté. Nous avons mis à contribution les manuscrits et les livres, les dépôts publics et les collections particulières ; nous avons *dévalisé* nos devanciers et nos contemporains, les morts et les vivants.

Depuis long-temps déjà le dessein d'écrire une biographie de l'Orléanais germait dans les esprits studieux de cette province. Pendant le siècle dernier, un savant Bénédictin d'Orléans, Dom Gérou, encouragé par le supérieur général

de la Congrégation de Saint-Maur, entreprit ce travail. Il se mit en rapport avec plusieurs savants orléanais qui lui communiquèrent leurs notes, et, muni de ces secours, il se retira au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire, afin d'y mettre en ordre et d'y rédiger ses notices biographiques. Le Père prieur entra volontiers dans ses vues et lui accorda, comme c'était l'usage, l'exemption des exercices les plus pénibles. On le dispensa de plusieurs offices du chœur et on lui donna une chambre à feu. Dom Gérou travailla avec tant d'assiduité qu'en moins de quatre ans il eut achevé sa *Bibliothèque des auteurs et écrivains des ville, duché et diocèse d'Orléans*. Ce précieux manuscrit forme deux volumes in-4° et ne renferme pas moins de 1,500 pages d'écritures différentes. Outre les notices de Dom Gérou, on y trouve des mémoires de MM. Perdoulx de la Perrière, Jousse, D. Fabre, Beauvais de Préau, &c., qui ont successivement travaillé à ce recueil, dont l'original est conservé dans la Bibliothèque publique d'Orléans. Dom Gérou avait fait approuver son manuscrit par le censeur royal, et l'imprimeur orléanais Couret de Villeneuve s'était engagé à le publier. L'auteur avait même préparé un avertissement préliminaire destiné à être placé en tête de l'ouvrage et dont l'extrait suivant trouve naturellement sa place dans cet avant-propos :

« Ce n'est pas sans raison que l'on a toujours regardé la vie des hommes « vertueux comme la partie la plus utile et la plus instructive de l'histoire. « Le récit de leurs belles actions et l'image de leurs vertus inspire à des âmes « bien nées je ne sais quoi de noble et d'élevé et fait naître dans leurs cœurs « le généreux désir de les imiter.

« Le même bien que produit en morale l'histoire des hommes vertueux « ne produit-il pas à proportion le même avantage pour les études littéraires? « En conservant à la postérité le souvenir des hommes célèbres qui se sont « distingués dans leur siècle par leur savoir et leurs lumières, c'est lui offrir « des exemples et des modèles à suivre. Par là on s'acquitte d'un double « devoir : l'un est la récompense des talents, l'autre en est la source. C'est « dans cette vue que nous nous sommes déterminé à recueillir ces mémoires « pour servir à l'histoire des hommes illustres d'Orléans, notre patrie. »

Couret de Villeneuve, craignant que l'ouvrage n'eût pas le débit nécessaire pour le dédommager de ses frais, n'exécuta pas son traité avec Dom Gérou. Plus tard cependant il reprit ce projet, si nous en jugeons par un *Discours préliminaire*, destiné à être mis en tête d'un ouvrage intitulé : les *Grands hommes de l'Orléanais*, et dont le ton déclamatoire contraste avec le langage modeste du savant Bénédictin.

Toujours est-il que le recueil de Dom Gérou est demeuré manuscrit. Une société savante de l'Orléanais a eu, dit-on, la pensée de le publier, mais ce projet n'a point eu d'exécution. C'est donc rendre un service à l'histoire de notre province que de publier des documents inédits pour la plupart, et, loin de nous faire un scrupule d'exploiter ce filon précieux, nous en avons usé largement pour la biographie des hommes illustres du diocèse d'Orléans.

Un autre Bénédictin, Dom Liron, nous a rendu le même service pour le Blésois et le pays Chartrain. Il avait rédigé la *Bibliothèque des auteurs des diocèses de Chartres et de Blois*, pour servir à l'histoire littéraire de cette partie de la France. Une première édition de ce travail fut imprimée sans la participation de l'auteur et en son absence : il s'en plaint lui-même dans la préface d'une nouvelle édition qu'il se proposait de donner au public. Ce

manuscrit est beaucoup plus complet que le livre, et nous en avons tiré de précieux renseignements. L'auteur, dans un *Avertissement* sagement écrit, répond au reproche d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes qu'il est si facile de faire aux premières éditions de ces sortes d'ouvrages :

« Les sciences, surtout celles qui regardent les faits, comme la critique et « l'histoire, ont tant de liaison ensemble, qu'on est obligé de les joindre et « que l'on se voit par là jeté malgré soi dans un océan de lectures que l'on « ne saurait épuiser. De plus, quoique l'on puisse faire, il sera toujours vrai « qu'il n'y a rien de parfait sous le soleil, et si l'on est du nombre de ceux « qui tendent à la perfection, on est aussi de ceux qui croient qu'on n'y arri- « vera jamais. Un Chartrain très-habile et très-judicieux (Nicole) a dit, il y « a long-temps, qu'il serait à désirer qu'on ne considérât les premières édi- « tions des livres que comme des essais que ceux qui en sont les auteurs « proposent aux personnes de lettres pour en apprendre leurs sentiments, « et qu'ensuite, sur les différentes vues que leur donneraient ces différentes « pensées, ils y travaillassent tout de nouveau, pour mettre leurs ouvrages « dans la perfection où ils sont capables de les porter.

« C'est en ce sens que M. Loisel, célèbre avocat au parlement de Paris, « avait accoutumé de dire des premières éditions qu'elles ne servaient qu'à « mettre au net les ouvrages des auteurs.. Ce que cet homme judicieux, « ajoute Ménage, disait avec beaucoup d'apparence de toutes sortes de livres, « se peut dire avec plus de vérité des dictionnaires et des traités histo- « riques. »

Nous sommes heureux, pour excuser nos fautes et nous concilier l'indulgence des lecteurs, de pouvoir nous couvrir de l'égide protectrice de ce modeste et savant Bénédictin.

S'il nous fallait remercier ici toutes les personnes qui nous ont aidés ou encouragés dans notre entreprise, la Préface empiéterait sur le livre. On comprendra d'ailleurs le motif qui nous oblige à ne pas publier notre reconnaissance. Presque tous ceux qui ont répondu à notre appel ne se sont pas contentés de nous fournir de précieux renseignements ; ils ont mis la main à l'œuvre et sont devenus nos collaborateurs. Leurs articles sont signés de leurs noms ou de leurs initiales ; c'est au public et non pas à nous de faire leur éloge.

Notre gratitude est plus à l'aise envers les personnes qui ont pris à notre œuvre une part moins directe, mais tout aussi méritoire. Le gouvernement a accueilli avec faveur ce premier essai de décentralisation littéraire, et a donné à notre publication des marques non équivoques de sa bienveillante sympathie ; la compagnie des chemins de fer d'Orléans et de Bordeaux, pour faciliter les recherches des auteurs, nous a accordé un permis de circulation ; enfin, les bibliothèques et les collections particulières, les manuscrits, les notes inédites, ont été mis à notre disposition avec une rare obligeance, et nous avons dû à cet empressement de pouvoir terminer en quelques mois un travail dont les matériaux étaient tout prêts et n'avaient plus besoin que d'être mis en œuvre. Il nous est arrivé souvent, trouvant les fleurs toutes fraîches cueillies, de fournir seulement le fil pour en faire des bouquets.

C. B.

LES

HOMMES ILLUSTRES

DE L'ORLÉANAIS.

PREMIÈRE SÉRIE. — BEAUX-ARTS.

ARCHITECTES.

VIART (CHARLES).

L'ancien Orléanais est couvert d'églises romanes et de cathédrales gothiques; mais l'histoire, souvent oublieuse, n'a pas conservé les noms des architectes qui ont élevé ces monuments. A peine savons-nous qu'un nommé Bertin construisit l'église de Saint-Benoît-sur-Loire. Le nom d'*Umbertus* est gravé sur un chapiteau du Xe siècle, qui se trouve au porche de cette église. Ces artistes, pieux et modestes, travaillaient moins pour la renommée que pour Dieu.

Le premier des architectes orléanais dont on puisse esquisser la biographie est Charles Viart. Il marque la transition entre le gothique fleuri et la renaissance.

M. Pellieux, auteur estimé d'une *Histoire de Beaugency*, lui attribue à juste titre, d'après les archives locales, la construction du joli

portail de la Mairie de cette petite ville, ce qui est confirmé par Félibien, dans un de ses manuscrits, conservé au château de Chiverny.

Le cardinal de Longueville possédait alors le château de Beaugency; il avait fait disposer, dans la grosse tour de ce château, l'oratoire qui existe encore, et d'où il correspondait avec le roi pendant son séjour à Chambord.

Ce fut sur sa demande que François Ier autorisa les travaux de l'Hôtel-de-Ville.

Viart était déjà connu à Orléans par des ouvrages importants, entrepris sous Louis XII, dont il était architecte. Les échevins l'avaient chargé de la construction de la *Maison-de-Ville* (Musée actuel). La façade de cet édifice est bien conçue et exécutée avec une rare élégance. Il inaugura dans cette construction un nouveau style, qui se refléta bientôt sur les maisons particulières.

Suivant des notes extraites par M. Vandebergue de Villiers, et par nous-même, des *Archives de l'ancien Hôtel-Dieu*, la salle Saint-Lazare, dont la belle façade sud a été démolie récemment, fut construite par l'architecte du roi Louis XII à Orléans, qui n'était autre que Viart. Les colonnes qui l'ornaient ont été transportées dans la cour du Musée. Enfin, la riche porte principale de l'entrée du Grand-Cimetière, heureusement conservée au coin de la rue de la Bibliothèque, et qui devrait être démasquée, a été bâtie par Viart. Dans le relevé des inscriptions du Grand-Cimetière, fait par M. Blondel et déposé chez un notaire d'Orléans, on trouve l'épitaphe de cet artiste, qui y fut inhumé vers l'an 1547.

Il ne serait pas impossible que Viart eût été chargé d'une partie des travaux du château de Chambord. Nous avons été le premier à démontrer que le Primatice n'a pu faire le plan de Chambord, comme on l'a souvent avancé; car cet édifice était déjà élevé au-dessus du premier étage lorsque le Primatice vint en France. Il est probable que le *Rosso*, alors architecte général du roi, a confié quelques parties accessoires de ce grand travail à des architectes de la province. Viart y fut sans doute employé, car il dit lui-même quelque part qu'il fut autorisé à se servir des *rognures* de Chambord pour bâtir l'Hôtel-de-Ville de Beaugency.

VERGNAUD-ROMAGNÉSI.

TEXIER (JEAN), *dit* DE BEAUCE.

Il naquit à Chartres, à la fin du XVe siècle. Ce fut lui qui reconstruisit le clocher neuf de la cathédrale à la place de celui qui fut détruit par la foudre, le 28 juillet 1506. On voit encore dans le clocher, sur le mur de la chambre des sonneurs, une pierre blanche avec cette inscription, dans laquelle le clocher dit entre autres choses :

Après *(l'incendie)*, Messieurs, en plein chapitre assis,
Ont ordonné de pierre me refaire,
A grande voulte, et pilliers bien massifs,
Par Jehan de Beausse, ouvrier qui le sceut faire.....

La place de l'embarcadère du chemin de fer à Chartres, et l'une des rues qui y aboutissent, portent le nom de Jean de Beauce.

D. DE B.

ANDROUET DUCERCEAU (JACQUES).

Ce nom, trop long-temps relégué dans l'oubli, a été récemment gravé sur le péristyle de l'Hôtel-de-Ville d'Orléans. Ce n'est pas là une galanterie d'architecte, mais bien une tardive justice rendue enfin à l'un des plus beaux génies de la renaissance. Jusqu'alors les artistes français n'avaient fait que copier l'Italie : avec Ducerceau la renaissance devint française ; il fit pour l'architecture ce que Malherbe fit à la même époque pour la langue : le poète purgea la littérature des *concetti* italiens ; l'architecte, tout en conservant dans les édifices un grand luxe d'ornementation, leur donna le grandiose et la régularité, type caractéristique du siècle de Louis XIV.

Ducerceau naquit à Orléans au XVIe siècle, dans une famille en qui le talent semblait héréditaire. Son père était architecte et travailla, avec frère Joconde, à la construction du château de Gaillon, en Normandie. L'éducation du jeune Ducerceau fut plus

soignée que celle de beaucoup d'artistes ses contemporains, plus habiles à manier le ciseau que la plume. Son père fut son premier maître en architecture; il étudia la gravure sous maître Étienne de Laulne, célèbre orfèvre et graveur orléanais. La plupart des biographes, même spéciaux, sont insuffisants ou inexacts en ce qui concerne Ducerceau; on est réduit à glaner çà et là les détails de sa vie dans les mémoires du temps, encore faut-il se défier souvent de leurs appréciations, parce que Ducerceau était huguenot.

On ne sait rien de particulier sur lui, jusqu'à l'époque où la faveur du cardinal d'Armagnac lui permit d'aller se perfectionner dans son art en Italie. C'était alors le beau temps de la renaissance. Ducerceau s'éprit d'une belle passion pour l'antiquité et enrichit ses cartons des monuments gravés de Rome et de l'Italie. L'arc-de-triomphe, dont on voit encore des restes à Pola, en Istrie, attira surtout son admiration, et depuis il reproduisit souvent dans ses compositions les colonnes accouplées qui sont de chaque côté de l'ouverture du monument. Au retour de ce pélerinage artistique, il publia à Orléans, en 1549, *Les Arcs-de-triomphe romains*, en un album in-folio. Il vécut pendant quelque temps dans sa ville natale, et y construisit plusieurs édifices, entre autres, la maison dite la *Maison des Oves*, rue Sainte-Anne, une autre rue des Hôtelleries, et une troisième place du Marché-à-la-Volaille. Une porte en bois de chêne, avec son chambranle, très-remarquable par la beauté de son ajustement, provient de cette maison; on peut la voir au Musée d'Orléans.

M. de Buzonnière, dans son *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, a consacré plusieurs curieuses monographies aux édifices attribués à Ducerceau. La science n'est pas toujours d'accord avec la tradition dans ces inventaires du passé; les savants eux-mêmes ne s'entendent pas toujours entre eux sur les noms et sur les époques.

Le cardinal de Bourbon, nouveau possesseur du château de Gaillon, appela l'architecte orléanais pour le consulter sur des agrandissements et des réparations qu'il voulait entreprendre; il fut si satisfait de ses devis, qu'il prit l'artiste en amitié et le présenta au roi Henri II, pendant son séjour à la maison royale de Montargis. Mais Henri II ne voyait alors que par les yeux de la belle Diane de Poitiers, qui avait son architecte à elle, Jean Delorme. Ducerceau fut donc écon-

duit : ce fut peut-être à cette époque qu'il présida à la reconstruction de l'église de Montargis. Il végéta quelques années encore en province, contraint de travailler pour les divers corps d'état, et gravant des dessins d'ornementation pour les orfèvres et les fabricants de meubles. Il dut sacrifier au goût dominant, et avec sa facilité prodigieuse, il eut bientôt produit plusieurs volumes d'arabesques et de grotesques publiés à Orléans, vers 1550. On sait que le mot de *grotesque* n'avait pas alors le même sens qu'aujourd'hui. Il s'appliqua dans l'origine aux dessins d'ornementation que les premiers artistes de la renaissance imitèrent d'après les fragments d'ornements romains conservés dans les grottes.

Mais le génie de Ducerceau ne pouvait s'éparpiller ainsi en détail; il lui fallait, pour se déployer, des constructions plus importantes que de simples *logements domestiques*.

Il se rappela donc au souvenir du roi en lui dédiant un nouveau volume ayant pour titre : *Cinquante bastiments, tous différents, pour servir aux princes, seigneurs, gens de moyens et petits états qui voudront bastir aux champs* (1559). Mais Henri II mourut le 10 juillet de la même année, frappé mortellement dans un tournoi par un gentilhomme orléanais, le comte de Montgomery.

Ducerceau ne perdit pas courage, et dès l'année suivante (1560), il publiait le second volume de ses *Antiquités romaines*. Il avait préparé une dédicace pompeuse en l'honneur du nouveau souverain, François II; l'ouvrage était sous presse, mais le pauvre architecte jouait de malheur : le petit roi mourut la même année à Orléans, laissant bien du monde dans l'embarras. Ducerceau en fut quitte pour faire imprimer un carton qu'il mit en tête de son livre, à la place de la malencontreuse dédicace. Les écrivains, les artistes surtout, avaient besoin de hauts et puissants patronages, pour la publication de leurs œuvres, à une époque où le nombre des lecteurs n'était pas à beaucoup près suffisant pour les défrayer des dépenses considérables de gravure et d'impression. Ducerceau trouva enfin un appui sérieux dans la reine-mère Catherine de Médicis, qui tenait de sa famille un goût décidé pour les arts; elle sut apprécier le mérite de l'architecte orléanais, et le chargea successivement de la construction des bains du Louvre et des réparations du château de Montargis. Elle lui fournit

même les fonds nécessaires pour la publication d'un grand ouvrage qu'il préparait sur *les plus excellents Bastiments de France.*

Grâce à la protection de la régente, Ducerceau devint bientôt l'architecte à la mode, et les grands seigneurs lui confièrent la construction de leurs fastueuses demeures. Il bâtit successivement les hôtels de Sully, rue Saint-Antoine; de Bretonvilliers, à la pointe de l'île Saint-Louis, et de Mayenne, au coin de la rue Saint-Antoine et de celle du Petit-Musc. Son chef-d'œuvre en ce genre est l'hôtel Carnavalet, élégante construction, dont Jean Goujon, le Phidias français, ne dédaigna pas de sculpter la façade.

La Cour habitait autrefois le Marais, pour être plus à portée du palais des Tournelles. Après que la résidence royale eut été transférée aux Tuileries, le beau monde fut long-temps encore à délaisser le quartier de la place Royale pour le faubourg Saint-Germain.

Mais bientôt le ciel s'assombrit, et les orages grondèrent à l'horizon. La reine-mère, après avoir caressé ou proscrit le parti protestant, suivant les exigences ou les caprices de sa politique, résolut d'en finir avec les huguenots. Peut-être Ducerceau, comme familier du palais, eût-il vent du complot qui se tramait dans l'ombre. Soit confidence, soit pressentiment, toujours est-il qu'il s'éloigna de France quelque temps avant le massacre de la Saint-Barthélemi et se retira à Turin, à la cour du duc de Savoie, protecteur éclairé des arts. Il y passa deux années.

Après la mort de Charles IX, quand Henri III se sauva de son royaume de Pologne pour venir prendre possession de la couronne de France, il prit le chemin des écoliers, et après avoir assisté au carnaval de Venise, passa par Turin, avant de rentrer en France. Plus tolérant que son frère, il rendit à Ducerceau sa charge d'architecte du roi. Celui-ci revint tout joyeux à Paris, dans la jolie maison qu'il s'était bâtie lui-même au petit Pré-aux-Clercs, près de la porte de Nesle, maison, dit l'Estoile, *construite avec grand artifice.* Il rentra en grâce auprès de la reine-mère et reçut de nouvelles commandes. On le chargea de continuer le tombeau des Valois à Saint-Denis, que la mort de Philibert Delorme avait laissé inachevé. Quoique déjà fort âgé, le laborieux architecte publia, en 1579, le second volume de ses *plus excellents bastiments de France* : il va sans

dire qu'il le dédia à sa noble protectrice. Cet ouvrage, devenu très-rare, est d'autant plus curieux que l'auteur y a fait graver des dessins d'une multitude de châteaux qui n'existent plus, avec leurs plan, coupe et élévation. Parmi les soixante-sept planches, relatives aux maisons royales et particulières, nous avons remarqué les suivantes, qui ont trait plus particulièrement aux édifices de l'Orléanais :

Château de Chambord	3	planches.
Maison royale de Montargis	4	*id.*
Château de Blois.	5	*id.*

S'il faut en croire quelques biographes, le 30 mai 1578, Androuet, d'après les ordres de Henri III, dont il était architecte, commença les travaux du Pont-Neuf; mais les guerres civiles ne lui permirent pas d'achever cette construction. Ce ne fut qu'en 1604, sous le règne de Henri IV, que Guillaume Marchand y mit la dernière main. Il aurait aussi été chargé, dans le même temps de continuer la galerie du Louvre; mais il est plus vraisemblable que ces ouvrages ont été conduits par son fils, J.-B. Ducerceau, architecte comme lui, et qu'on a souvent confondu avec son père. Ce qui vient à l'appui de cette assertion, c'est la nouvelle disgrâce de Jacques Ducerceau.

Il essaya en vain de la conjurer par une dernière dédicace au roi Henri III; ce prince avait déjà la main forcée par le parti de la Ligue, et *les catholiques lui faisaient un crime de conserver un huguenot pour architecte;* il fit pressentir à Ducerceau *que, pour qu'il lui continuât ses faveurs, il fallait qu'il changeât de religion.* Pierre de l'Estoile, dont nous tirons ces détails, raconte dans ses Mémoires que le vieil artiste, blessé dans ses sentiments religieux, refusa de se soumettre à de telles exigences. Il prit donc congé de Henri III, à qui il déclara *qu'il aimait mieux quitter l'amitié du roi et renoncer à ses promesses que d'aller à la messe, le suppliant seulement de ne trouver mauvais qu'il fût aussi fidèle à Dieu qu'il avait été et le serait toujours à Sa Majesté.*

Il reprit donc une seconde fois la route de l'exil, laissant sa jolie maison du Pré-aux-Clercs à son fils Jean-Baptiste, qui fut sans doute moins scrupuleux, et trouva que la place d'architecte du roi valait bien une messe. De retour à Turin, Ducerceau consacra ses der-

nières années à compléter son œuvre, et mourut en 1592, à l'âge d'environ 76 ans.

La bibliothèque publique d'Orléans ne possède pas une seule planche de l'œuvre de Ducerceau; on n'y trouve pas même un seul volume des ouvrages qu'il a publiés, et dont quelques-uns ont eu pour éditeur Mamert Patisson, célèbre imprimeur orléanais, qui épousa la veuve de Robert Étienne. Ducerceau était aussi un habile graveur. Il a gravé lui-même à l'eau-forte les planches de ses *Leçons de perspective* (1576, in-folio). Ses dessins originaux sont éparpillés dans diverses collections; on les rencontre surtout, à Paris, dans les bibliothèques Royale et de Sainte-Geneviève, et en Allemagne, chez les amateurs de Nuremberg.

M. Callet père, architecte à Paris, a publié, en 1842, une notice historique sur les architectes français du XVIe siècle, dans laquelle il consacre un article spécial à notre illustre compatriote. Il possédait dix-sept volumes de ses ouvrages; mais la plus belle collection peut-être qu'il y ait de ses dessins est celle de M. Vivenel, qui, s'inspirant des artistes de la renaissance, a si habilement dirigé les travaux de restauration de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Il possède dans son cabinet l'œuvre presque tout entière d'Androuet Ducerceau. Quelle variété incroyable, et comme elle dénote un génie fécond et facile! Les planches de ses livres d'architecture sont pour les artistes une mine inépuisable. On y retrouve tous ces détails d'ornementation dont la renaissance est si prodigue : c'est tout un palais démonté pièce par pièce. Les cheminées, les portes, les lucarnes sont du meilleur goût. A voir ces clochetons découpés à jour, ces riches campanilles, ces élégantes gouttières, on se rappelle involontairement ces descriptions de châteaux dont se moque tant Boileau :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Ailleurs on admire des modèles de vignettes entourées de cartouches gracieux, des attributs relatifs aux arts et aux sciences, destinés aux frontispices allégoriques des livres. Une de ces vignettes représente le Chien de Montargis.

Ducerceau était vraiment un homme universel. Il a dessiné des vases et des aiguières pour Henri VIII, roi d'Angleterre; des meubles, tels que lits, guéridons, armoires, bibliothèques pour les sculpteurs

sur bois; des serrures, des targettes, des verroux et des poignées de tiroirs pour les ouvriers en métaux; des candélabres, des reliquaires et des ostensoirs à l'usage des églises; des coupes, des trépieds et des bijoux pour les orfèvres. Quelques-uns de ces dessins rappellent la manière de Benvenuto Cellini. Il excellait surtout dans les petits sujets arabesques, que les Italiens appellent grotesques, et a fourni dans ce genre d'élégants modèles aux damasquineurs. Enfin, il a gravé, pour les châteaux et les maisons de plaisance, des supports, des cariatides, des panoplies et des trophées militaires; il a même dessiné des jardins.

Son fils, Jean-Baptiste Ducerceau, fut aussi un architecte distingué, et obtint la confiance de Henri IV qui le nomma surintendant de ses bâtiments avec un traitement de 6,000 livres. Quelques écrivains ont affirmé que ce fut lui qui, bien que jeune encore, commença les travaux du Pont-Neuf. Il y en a même qui doutent qu'il y ait eu plusieurs Ducerceau, et qui attribuent tous les ouvrages qui portent ce nom au même architecte. L'existence et les œuvres de Jean-Baptiste nous paraissent cependant établies d'une manière incontestable par les mémoires du temps. Il continua, avec Dupérac et Metezeau, la galerie qui, d'après les idées de Henri IV, devait unir le Louvre au palais des Tuileries. Pierre Guéroult, dans son *Histoire de Saint-Germain-en-Laye,* affirme que J.-B. Ducerceau fut chargé de terminer le château de Saint-Germain, l'un des bâtiments les plus considérables qui aient été entrepris à cette époque. On peut, d'après les gravures, se faire une idée de l'effet prodigieux qu'aurait produit cet ensemble de constructions, disposées en amphithéâtre sur le bord de la Seine, s'il eût pu être terminé.

Il a aussi bâti le château de Monceaux pour Gabrielle d'Estrées et terminé le château de Verneuil. Mais il n'entre pas dans notre plan de raconter la vie et d'énumérer les travaux de cet architecte qui déjà n'appartient plus à l'Orléanais. La famille de Ducerceau s'était fixée à Paris, où son nom s'est perdu depuis dans la foule des noms illustres (1).

C. BRAINNE.

(1) En 1730, il mourut à Paris un littérateur obscur, nommé Jean-Antoine Ducerceau.

METEZEAU (Clément).

Il naquit à Dreux, vers la fin du XVIe siècle. Son père, architect de Henri IV, avait élevé le grand portail de l'église de Dreux. Clé ment Metezeau devint par la suite ingénieur en titre du roi Louis XII Il s'est rendu célèbre par la fameuse digue de La Rochelle, dont donna les plans et surveilla la construction.

Richelieu était venu lui-même faire le siége de cette ville qui éta le boulevart de la religion réformée. Les protestants attendaient de secours du roi d'Angleterre. C'est alors que Richelieu conçut le proj de fermer le port de La Rochelle à la flotte anglaise par une digu formidable. Un ingénieur italien, Pompée Targon, concourut av l'architecte de Dreux pour ce gigantesque ouvrage. Le plan de Meteze l'emporta; il l'avait conçu et tracé dans une seule nuit. Le maréch de Bassompierre rapporte dans ses Mémoires que Metezeau arriva toute hâte de Paris à La Rochelle avec un maître maçon; il fut bi accueilli par le cardinal.

La digue fut commencée le 2 décembre 1627 et terminée l'ann suivante : elle avait 747 toises de longueur. La Rochelle, priv de toute communication avec la flotte anglaise, fut obligée de ca tuler. Mais en fermant aux ennemis l'entrée du port, le cardinal f mait aux Rochelois le chemin de la mer, ainsi que le fait observ très-judicieusement l'historien Raynal. Richelieu le fit sans doute av intention. Des vaisseaux auraient mieux valu qu'une digue; mais marine n'entra pour rien dans son projet de subjuguer la France po dominer dans l'Europe. Toujours est-il que l'importance de Rochelle diminua, et que son port fut long-temps obstrué par ce digue dont on voit encore les fondations à la marée basse.

Le graveur Callot fut appelé en France, en 1628, pour la dessi sous ses différents aspects.

Metezeau, comme architecte des bâtiments du roi, continua galerie du Louvre, depuis le vieux palais jusqu'au troisième guich Il a donné le premier plan de l'église des PP. de l'Oratoire. Or encore de lui les plans de l'hôtel de Longueville, du château de

Meilleraye, en Poitou, de celui de Chilly, sur le chemin d'Orléans, et de la porte Saint-Antoine, à Paris, qui fut démolie par la suite. On retrouverait, au besoin, tous ces dessins dans le *Recueil* de Jean Marot, et dans les ouvrages de Sauval et de Félibien.

Le portrait de Metezeau a été gravé par Michel Lasne. Au-dessous, une vignette représente la digue de La Rochelle, avec le quatrain suivant, composé par son gendre, N. Foucault, avocat au Conseil :

Hæretico palmam retulit Metezæus ab hoste,
Cùm Rupellanas aggere cinxit aquas.
Dicitur Archimedes terram potuisse movere;
Æquora qui potuit sistere non minor est.

« Metezeau terrassa l'orgueil des Huguenots,
« Opposant à la mer une digue profonde.
« Archimède, dit-on, eût soulevé le monde;
« Est-il moins grand celui qui sut dompter les flots?

C. B.

ALEAUME (Jean).

Savant mathématicien; il devint premier ingénieur du roi Louis XIII, et s'appliqua particulièrement aux fortifications. L'abbé de Marolles a fait sur lui un assez mauvais quatrain :

Si l'on doit faire état d'un grand homme au royaume,
Qui fut grand en mérite et en savoir profond,
Par la mathématique, où tout se voit à fond,
Qu'Orléans fasse honneur à son docte Aleaume.

Il est l'inventeur du compas de proportion, et d'un traité sur la perspective.

D. G.

JOUSSE (Mathurin).

Naquit dans l'Orléanais ou dans l'Anjou. Il vivait au XVIIe siècle. Il avait fait une étude particulière de Vitruve et des grands maîtres en architecture; les ouvrages qu'il a publiés traitent principalement des arts et métiers. En voici les titres :

1° *Le Secret de l'Architecture;*
2° *L'Art de la Charpenterie,* orné de 125 gravures sur bois;
3° *La fidèle Ouverture de l'Art de Serrurerie.*

On ne connaît pas de détails sur sa vie.

D. G.

FÉLIBIEN (ANDRÉ).

Écuyer, sieur des Avaux et de Javerey; il naquit à Chartres, e 1619, d'une famille qui a fourni plusieurs personnages de marqu dont nous retrouverons ailleurs les noms. Il fit ses premières étud dans sa ville natale et vint, à quatorze ans, à Paris, pour y cultiv les lettres. En 1647, il fut nommé secrétaire d'ambassade du marqu de Fontenay-Mareuil, à Rome. Il raconte lui-même, dans une ses préfaces, que la vue des monuments de l'antiquité et le con merce des artistes développèrent son goût pour les arts. Il se l d'amitié avec le Poussin; mais, désespérant de jamais suivre l traces d'un si grand maître, il se contenta d'être le biographe d grands artistes, ne pouvant l'être lui-même.

De retour en France, il s'établit à Chartres et s'y maria. Ses an le présentèrent au surintendant Fouquet; et, après la disgrâce de ministre, Colbert le fit venir à la cour. Il fut nommé par lui hist riographe du roi, de ses bâtiments, des arts et manufacture Dans l'épître dédicatoire qu'il adressa au ministre à cette occasio il le félicite d'avoir opéré d'utiles réformes dans l'administration d travaux publics :

« Voyait-on avant vous des surintendans des bastimens se don
« la peine d'examiner jusques aux moindres dessins de tous les o
« vrages qu'on fait pour le roy? Prenaient-ils comme vous une enti
« connoissance des plus petites choses? Vous ne dédaignez pas
« vous trouver mesme souvent parmy les ouvriers. Aussi, quand
« pense à toutes les belles choses qui ont été faictes depuis q
« vous en avez la conduite, on croirait presque que tout cela se f
« par enchantement, etc. »

Félibien continua d'être bien en cour, et, lors de la création l'Académie d'architecture, en 1671, il en fut nommé secrétaire.

avait été l'un des huit qui formèrent l'Académie des Inscriptions, et composa toutes celles qui furent gravées dans la cour de l'Hôtel-de-Ville de Paris, depuis 1660 jusqu'en 1686. Il fut le premier, dit Voltaire, qui, dans ces inscriptions, ait donné à Louis XIV le titre de *Grand* : aussi fut-il nommé par la suite contrôleur-général des ponts-et-chaussées, et administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts. Il continua, dans ces différentes charges, à se livrer à ses études favorites, et composa un grand nombre d'ouvrages dont le Père Nicéron a donné le catalogue dans le tome II de ses Mémoires. Nous citerons seulement ici ceux qui ont trait aux beaux-arts :

1° *Description du château et de la chapelle de Versailles;*

2° *Principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des autres arts qui en dépendent, avec un dictionnaire des termes propres;*

3° *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes, avec la vie des architectes.* C'est le plus connu et le plus estimé des ouvrages de Félibien; il a été traduit en anglais.

Le songe de Philomathe est un dialogue allégorique entre la peinture et la poésie qui se disputent la gloire de célébrer les actions de Louis XIV.

Félibien a composé, en outre, des Traductions. La collection des *Archives de l'art* a publié récemment de ses lettres inédites. Quelques-uns de ses manuscrits subsistent encore au château de Chiverny.

Il mourut le 11 juin 1695. Son épitaphe a été composée en latin par Santeuil.

Il était naturellement grave et sérieux, mais d'une rare obligeance. Sa devise était : *Benefacere, et dicere vera.*

L'une des nouvelles rues de Chartres, près l'embarcadère du chemin de fer, porte le nom de Félibien.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

LEFÈVRE.

Né à Orléans à la fin du XVIIe siècle, y a bâti l'église des Petits-Carmes sur le modèle de celle du noviciat des Jésuites, à

Paris. C'est lui aussi qui, dans cette grande ville, a bâti la faça de l'hôtel de Sennecterre. Il a trouvé le secret de fabriquer d ancres avec plusieurs verges de fer battues ensemble. Une anc ainsi construite ne se casse jamais.

D. G.

BEAUVAIS DE PRÉAU (CLAUDE-HENRI).

Né à Orléans le 18 octobre 1732, d'une famille d'honorabl négociants, entra, presque au sortir du collége, à l'école des Pont et-Chaussées, qu'il quitta pour se livrer à l'architecture. L'anci hôtel général des postes, rue Plâtrière, à Paris, a été bâti sur s dessins et sous sa conduite.

Sa mauvaise santé l'obligea de quitter la capitale et de rever dans sa province respirer l'air natal. Il charma ses moments loisir par la gravure; il a gravé la coupe de plusieurs machin pour le dépôt de la guerre. Ces travaux le firent remarqu par M. Desmarets, inspecteur général des fonderies de France d'Espagne qui se l'attacha et lui fit obtenir une pension 1,500 livres. Sa santé acheva de s'épuiser dans les courses q ce nouvel emploi l'obligeait de faire dans les diverses provinces royaume. Il mourut chez son bienfaiteur, dans son château près Lyon, le 30 mars 1766, regretté de tous ceux qui le connaissaier

Il avait les mœurs douces et faciles, l'esprit orné et la conversati très-amusante. Gai par caractère, les infirmités, au lieu de rendre maussade, l'avaient fait tomber dans une mélancolie qu savait rendre intéressante par la sensibilité qu'il mettait dans commerce de la société. Il était parent de Polluche, savant Orléana qui lui a consacré dans ses manuscrits un article dont nous avo tiré cette biographie.

F. BAAR.

SCULPTEURS.

MARCHAND (François).

Lorsque le cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII, fit construire le château de Gaillon, en Normandie, il manda, pour travailler à cette belle construction, plusieurs artistes Orléanais. Parmi eux se trouvait le sculpteur François Marchand, né à Orléans en 1500. Il composa, pour la façade du château, neuf bas-reliefs qui décoraient la frise, et dont les sujets étaient pris dans les Actes des Apôtres. Ce gracieux monument de la renaissance a été transporté pièce par pièce dans la cour de l'École des Beaux-Arts, à Paris.

Marchand a sculpté, en outre, deux colonnes triomphales dans une des salles du Louvre. On lui attribue aussi un bas-relief colorié et doré, représentant l'Adoration des Mages, dans la cathédrale de Chartres, et les figures d'albâtre qui ornaient le grand autel de l'église de Saint-Père. Ces pièces furent exécutées en relief vers 1543, et représentaient la Passion; tous les ornements du maître-autel et le jubé de cette église sont du même maître. Les devis étaient alors plus modérés qu'aujourd'hui, car on voit dans les comptes de dépenses que Marchand ne toucha pour tous ces travaux que 1,225 livres.

On remarque au Musée d'Orléans, dans une des salles du rez-de-chaussée, une cheminée en pierre admirablement sculptée, provenant d'une maison de la rue Pierre-Percée. Bien que cette cheminée paraisse comme enterrée, à cause du peu d'élévation du plafond qui n'a pas permis de conserver la première assise, elle est encore d'un fort bel effet, et l'on aurait grand tort de lui faire subir un déplacement qui, en appauvrissant le Musée, exposerait ce gracieux chef-d'œuvre à des dégradations inévitables. On y remarque trois bas-reliefs enluminés représentant l'*Histoire de saint Jean-*

Baptiste. Sur le manteau et les supports sont ciselées de merveilleu arabesques. Sur cette cheminée on lit l'inscription suivante :

Servire deo regnare est
Timentibus eum nihil deest.

Par-dessus ce passage des Écritures-Saintes, que l'on a recouv d'une couche de peinture, il existe des armoiries également peint

« Contemporain de Jean Goujon, Marchand chercha comme l « à ramener à des lignes plus simples et plus pures l'ornemen « tion souvent exubérante de son époque, et tout en faisant ent « la sculpture comme partie intégrante dans la décoration d « édifices, il fut sobre de reliefs, et ne masqua jamais la beau « de l'ensemble par la profusion des détails (1). »

C. B.

ADAM (MICHEL).

Cet architecte sculpteur est né à Jargeau, vers 1513, sur la fin règne de Louis XII, selon les manuscrits de M. Pierre Recullé, Jargeau, possédés par nous. Suivant une autre note des manuscr de M. Vandebergue de Villiers, qu'il a extraite des archives de ville, Adam ne serait né que sous François Ier, sans doute alors da les premières années de son règne. Nous ne croyons pas, com l'admettent quelques biographes, qu'il ait été l'élève de Mich Ange, en Italie ; il est plus probable qu'il eut pour maître un arch tecte distingué de notre ville qui, pendant la jeunesse d'Adam, joui sait d'une réputation bien méritée, de Ch. Viart (*V.* ce nom).

Adam fit construire à Orléans plusieurs maisons, une entre autr rue Neuve, si remarquable par son élégante façade qui donne sur petit emplacement de la rue des Albanais ; Diane de Poitiers l'a habité Lors de la chute qu'elle fit en se promenant à cheval, non loin de Sai Pierre-Empont, elle fut portée dans cet hôtel qu'on appela depuis *Maison de Diane de Poitiers*. On lui attribue aussi une maison r

(1) M. DE BUZONNIÈRE, *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*.

Pomme-de-Pin, ornée à l'intérieur d'arcades et de têtes romaines en demi-relief; une autre, rue de la Vieille-Poterie, enrichie de cartouches et de sculptures; une autre près des Prisons, rue des Grands-Ciseaux, et une dernière enfin, dont la façade est bizarre et que nous ne croyons pas de la même époque, rue de l'Impossible. Les anciennes sculptures de la vieille porte Regnard et au coin de Saint-Jacques, près de l'ancien pont, étaient de lui, ainsi qu'un bas-relief au bas d'une fenêtre du deuxième étage, représentant le *Sacrifice d'Abraham*.

Dans une maison, rue des Trois-Maries, il avait sculpté sur le manteau de la cheminée un sujet tiré de l'histoire d'Ulysse. Peut-être est-ce ce morceau que nous avons vu naguère exposé devant la boutique d'un marchand de curiosités de la rue d'Escures.

Voici comment M. de Buzonnière a jugé la manière d'Adam :

« Tout imbu des idées qu'il avait puisées en Italie, il rompit com-
« plètement avec les traditions des siècles précédents. Sous son
« inspiration le plein-cintre s'allia sans efforts aux lignes obliques ou
« horizontales; les frontons, les pilastres corinthiens, les médaillons
« saillirent du plan jusqu'alors presque nu des façades : la révolu-
« tion fut complète. »

V.-R.

GODARD (Claude).

L'époque précise de sa naissance et celle de sa mort sont ignorées; on sait seulement qu'il était né vers 1580, dans les environs d'Orléans, et qu'il avait d'abord cultivé les arts en amateur. Il était devenu ensuite architecte, entrepreneur et sculpteur. Il construisit le portail occidental du Grand-Cimetière, transporté depuis quelques années au cimetière de la porte Saint-Jean, par les soins de M. de Bizemont, et qui lui sert actuellement de porte d'entrée. Ce portail était orné sur son fronton de deux squelettes couchés, sculptés en pierre par Godard. On vantait l'exactitude et la délicatesse du travail, ce qui était souvent confirmé par M. de Bizemont, bon juge à cet égard et qui les avait admirés souvent avant leur

disparition en 1792. Godard avait fait graver à l'intérieur du portail cette simple inscription :

Ibimus, ibitis, ibunt.

Plus tard, on a repeint par-dessus ces trois mots le quatrain suivant, qui en est une mauvaise paraphrase :

Par où tu passes j'ai passé,
Et par où j'ai passé tu passeras :
Et comme toy au monde j'ai esté,
Et comme moy mort tu seras.
F. P. J. L. G. 1769.

Ces deux squelettes ont été attribués à Michel Bourdin et à Hubert : alors Godard n'aurait fait que les transporter sur cette porte. Il est de fait que les autres travaux connus de cet artiste peuvent donner lieu de penser que si les squelettes étaient des chefs-d'œuvre, il n'en fut point l'auteur.

Ce qui est plus certain, c'est que Godard fit construire et décorer le maître-autel et le portail, qui existent encore, de l'église et du couvent des Minimes (Bourse actuelle, rue d'Iliers). Ces travaux ayant été exécutés de 1615 à 1691, donnent seuls la date assurée de son existence.

Il s'était aussi appliqué à l'architecture militaire et devint ingénieur du roi. Il mourut à Paris, vers 1672, au service de M. de Noailles qui se l'était attaché.

C. B.

BOURDIN (Michel).

Le XVIIe siècle fut l'âge d'or de la statuaire dans l'Orléanais. Non pas que les artistes du crû aient tous produit des chefs-d'œuvre, mais il y eut à cette époque un véritable élan artistique dans cette province. Michel Bourdin est un de ceux qui y ont le plus contribué.

Il naquit à Orléans, à une époque qui ne saurait être bien déterminée, car les registres de l'état-civil, où nous pourrions puiser tant de renseignements précieux, ont été brûlés pendant les guerres de religion. Michel Bourdin, artiste nomade, alla chercher fortune ailleurs que dans sa ville natale : *Nul n'est prophète dans son pays.* Il

fut appelé à Chartres, où il termina les sculptures qui ornent le chœur de la cathédrale : ce travail avait été commencé en 1514, d'après les dessins de l'architecte Jean de Beauce. Les groupes de figures, qui en forment la principale décoration, furent exécutés presque tous par Michel Bourdin, vers 1611. Elles ont été complétées, à la fin du XVIIe siècle, par Dieu et Legros, sculpteurs de Chartres, et, plus tard, par des artistes moins célèbres.

Sablon, dans son *Histoire de l'auguste et vénérable église de Chartres*, déclare que les statues de Bourdin remportent le prix sur les autres.

Louis XIII le chargea, en 1622, d'exécuter les travaux de sculpture pour le monument élevé à Cléry, où devait être déposé le corps de Louis XI. Bourdin, tenté du démon, déroba une lampe d'argent dans la chapelle où il travaillait ; il fut condamné, pour ce vol, à être pendu ; mais on le laissa, dit-on, terminer, avant l'exécution du jugement, la statue en marbre blanc qui devait compléter le tombeau. Ce monument fut son chef-d'œuvre.

Nous empruntons la description de ce tombeau au bon Lafontaine qui l'a visité lors de son voyage sur les bords de la Loire :

« Louis XI est enterré à Cléry. On le voit à genoux sur son tom-
« beau, quatre enfants au coin : ce sont quatre anges, et ce pourrait
« être quatre amours si on ne leur avait point arraché les ailes. Le
« bon apôtre de roi fait là le saint homme et est bien mieux pris
« que quand le Bourguignon le mena à Liége.

« Je lui trouvai la mine d'un matois ;
« Aussi l'était ce prince dont la vie
« Doit rarement servir d'exemple aux rois,
« Et pourrait être en quelques points suivie.

« A ses genoux sont ses heures et son chapelet, et autres menus
« ustenciles, sa main de justice, son sceptre, son chapeau, sa Notre-
« Dame : Je ne sçais comment le statuaire n'y avait point mis le prévôt
« Tristan. Le tout est en marbre blanc, et m'a paru d'assez bonne
« main. »

En 1792, ce mausolée fut mutilé et déplacé ; M. Le Noir le fit placer au Musée des Petits-Augustins. En 1816, il fut rendu à l'église de Cléry et restauré par les frères Romagnési.

Michel Bourdin a aussi sculpté une statue de Notre-Dame-de-Pitié en marbre blanc, que l'on voit encore dans la chapelle de la Vierg de Sainte-Croix d'Orléans. La pose de cette statue, ses larges drape ries et l'expression du visage, en font un véritable chef-d'œuvre M. de Buzonnière lui reproche d'avoir représenté la mère du Chri accablée de douleur (*Mater dolorosa*), là où la reine des cieux eû dû paraître triomphante. Mais cette chapelle n'est-elle pas aussi dans beaucoup d'églises, la chapelle des Morts?

Michel Bourdin mourut de sa belle mort, à Orléans, suivan M. Vergnaud-Romagnési, qui dément l'anecdote citée plus hau d'après la plupart des biographes. Il s'appuie sur ce que son épitaph se trouvait au Grand-Cimetière, à côté de celle de J. Chartier, méde cin et barbier de Louis XI. Assurément à cette époque on n'enterrai pas plus qu'aujourd'hui les voleurs et les suppliciés avec les honnête gens.

C. B.

HUBERT (Nicolas).

La tradition, souvent plus fidèle que l'histoire, a conservé l souvenir d'un sculpteur orléanais qui, au XVIIe siècle, a orné d statues, dont quelques-unes subsistent encore, la plupart des égliser et des couvents de sa ville natale. Nicolas Hubert, né à Orléans, er la paroisse de Saint-Liphard, ne voulut jamais quitter son pays malgré les offres qui lui furent faites par Colbert de venir travaille au château de Versailles. Aussi n'était-il guère de paroisse ou d simple chapelle à Orléans qui ne possédât, avant la révolution, quelque morceau de cet artiste.

Les Filles de la Visitation de Sainte-Marie lui avaient command les figures en pierre des douze apôtres; Hubert, dont l'exécution était très-rapide, eut bientôt modelé ses ébauches.

On admira les attitudes variées des personnages et le beau caractère des têtes. Mais on prétend qu'il ne les termina pas, parce que les religieuses ne voulurent pas lui en donner le prix qu'il demandait. Il sculpta pour les Chartreux un Saint-Bruno, et pour les Minimes un Saint-François-de-Paule, dont les statues furent placées

dans des niches au-dessus de la porte d'entrée de ces couvents. La croix nommée *Mort-tua-le-Vif*, au Portereau-Tudelle, est due aussi à son ciseau. Avant la démolition de l'ancien pont d'Orléans, on voyait, dans une niche au-dessus du petit fort appelé les Tourelles, une statue de la Vierge portant l'enfant Jésus, attribuée aussi à Hubert.

M. de Buzonnière, dans son *Histoire architecturale d'Orléans*, cite et décrit en temps et lieu les diverses œuvres de ce fécond artiste, dont le mérite est, à son avis, au-dessous de la réputation qu'on lui a faite. « Chez Hubert, dit-il, la pensée artistique est vulgaire : son « style est commun et son ciseau manque d'originalité. Ses statues « pouvaient servir à deux fins : on voyait jadis dans les appartements « de l'évêché deux statues païennes qui furent converties au chris- « tianisme par l'addition de certains emblêmes. La *Vérité*, qui sans « doute n'était pas dans son costume allégorique, était devenue sainte « Hélène ; un philosophe grec avait été transformé en saint Pierre à « l'aide d'un trousseau de vraies clefs attaché à son bras.'

« En revanche, lorsqu'on fit de l'église Saint-Michel une salle de « spectacle, l'architecte, pour tirer parti des vrais saints jadis sculptés « par Hubert, en fit des cariatides à l'aide de masques et d'attri- « buts du paganisme. Triste retour des choses d'ici-bas ! »

Hubert mourut à Orléans, en 1670.

C. BRAINNE.

THIBAULT (JEAN).

Religieux bénédictin, né à Orléans vers 1637, a sculpté le bas-relief et les deux captifs qui décoraient le tombeau de J. Casimir, roi de Pologne, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Il est mort en 1708.

D. G.

RIOLLET.

Maître menuisier et sculpteur de La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir); il travailla à l'embellissement du vieux château gothique de La Ferté que le marquis de Laborde avait acheté en 1766.

Il se fit surtout remarquer dans la confection des orgues de l'abbay de St-Père de Chartres. L'orgue donné par J. Edeline, grand-prieur d l'abbaye de Saint-Père, fut posé et reçu au mois d'août 1771. Il coût plus de 10,000 livres.

« C'est, dit le P. Aubert (chap. 140), un seize-pieds bouché « composé par Jean Thierry, maître faiseur d'orgues de Paris, su « le modèle et dessin que le Père dom André Montagne, religieu « bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, très-expert et habil « faiseur d'orgues, lui en avait fourni. Les buffets, menuiseries « sculptures, tant du positif que du grand corps, ont été exécuté « par maître Riollet, menuisier et sculpteur de La Ferté-Vidame.

E. LEFÈVRE.

ROMAGNÉSI.

Cette famille est originaire de Florence. Deux de ses membre vinrent en France en 1693, et obtinrent de Louis XIV des lettres d naturalisation.

Les Romagnési ont dignement soutenu la réputation artistique d leur patrie; ils ont fourni à la France un auteur dramatique, de peintres, un musicien et des sculpteurs.

Michel-François Romagnési fut appelé à Châteauneuf par le duc d Penthièvre, et se fixa dès lors dans l'Orléanais. Il a travaillé au sculptures du portail de Sainte-Croix et à la décoration de plusieu maisons d'Orléans.

Son fils, Alexandre Romagnési, né à Orléans, fut, pour ainsi dir l'inventeur du carton-pierre. Il a fait, entre autres bustes remar quables, ceux de Pothier, de Fénelon et du roi Louis XVIII, qu daigna poser pour que l'artiste obtint une parfaite ressemblance.

Son fils, d'un second lit, Pierre-Narcisse Romagnési, chevalier d la Légion-d'Honneur, a été chargé de travaux importants dans notr province. On lui doit les sculptures du palais de justice d'Orléans, l chaire de Sainte-Croix et la restauration des tombeaux de Louis XI à Cléry, et de Philippe Ier, à Saint-Benoît-sur-Loire.

V.-R.

ROGUET (Louis).

Cette notice est une de celles qui s'écrivent sous une impression douloureuse et où le cœur fait tous les frais du style.

Quoique né à Saint-Junien (Haute-Vienne), en 1824, Louis Roguet appartient à l'Orléanais : il fut l'enfant d'adoption de la ville d'Orléans ; c'est d'Orléans qu'il est parti pour aller étudier, sous les grands maîtres, les éléments d'un art pour lequel sa vocation était irrésistible; c'est à Orléans qu'il est revenu, pour la dernière fois, reposer au milieu de ceux qui estimaient autant son caractère qu'ils admiraient son génie naissant.

Son père, employé supérieur des contributions indirectes à Orléans, le destinait à la carrière des finances; mais déjà le goût des arts s'était manifesté chez le jeune Louis Roguet. Ainsi, avec de la cire molle, il façonnait une foule d'objets; il dessinait au crayon les scènes de famille qui frappaient son attention. Sa mère, pour laquelle il professait une sorte de culte, vit un jour d'hiver, avec surprise, son image fort ressemblante traduite en une statue de neige aux pieds de laquelle Roguet, par ce sentiment qui lui fit toujours associer l'amour filial à sa passion pour son art, avait déposé une couronne d'immortelles.

Peut-être, hélas! lisait-il déjà dans l'avenir; peut-être se voyait-il sous les voûtes du palais de l'Institut de France, en présence de nos illustrations artistiques, déposant aux pieds de sa mère une couronne et une médaille d'or, prix de son triomphe! Peut-être, sous le beau ciel d'Italie, voyait-il à son lit de mort lui échapper cette longue suite de chefs-d'œuvre et de triomphes que lui promettait le génie !

La cire et la neige ne suffisaient plus à son ambition; Louis Roguet dut chercher une matière plus malléable et plus disposée à subir les caprices de son imagination : avec de l'argile, il fit les statuettes de plusieurs habitants de notre cité, et, dans ces œuvres légères, se révélèrent bientôt, aux yeux de tous, les germes d'un vrai talent et d'une imagination féconde; enfin, il composa un groupe dont le sujet, tiré d'un poëme sur la peste de Marseille, représentait *un Fils recevant les derniers soupirs de sa Mère.*

Frappé du grandiose de cette composition et de l'expression déchirante qu'il avait su donner à la figure et à la pose du principal personnage, l'auteur de cette notice proposa à M. Roguet père de conduire son fils à Paris et de le présenter à M. Boursy, conseiller d'État, directeur général des contributions indirectes, protecteur-né de tous les jeunes talents, et particulièrement lié avec nos premiers sculpteurs.

Cette proposition fut accueillie, et bientôt nos sommités artistiques, les *Pradier*, *Abel Pujol*, *Droling* et *Duret* se disputèrent le soin de diriger les premiers pas de Louis Roguet.

Pendant toute l'année 1842, celui-ci, de plus en plus passionné pour son art, travaillait avec une ardeur juvénile; il ne quittait le palais des Beaux-Arts que pour les salles de l'Ecole de Médecine, où il allait étudier l'anatomie; aussi, sur les honorables attestations de ses maîtres, les portes du concours lui furent-elles ouvertes en 1843, et dès l'année 1844, l'Académie lui décernait, comme mention honorable, une médaille d'argent du grand module.

En 1845, une seconde médaille lui est encore offerte; enfin, en 1847, sa composition lui en mérita une troisième.

Cependant l'époque du grand concours approchait, et les professeurs de Louis Roguet offraient en perspective à sa brûlante imagination un triomphe pour lequel il avait à lutter contre les nombreux condisciples qui l'avaient précédé dans la carrière....

Il entre donc en loge avec la confiance que devaient lui inspirer, et les encouragements de ses maîtres, et les trois mentions honorables dont il avait été successivement l'objet.

En effet, ses efforts ne furent pas vains, et, après un travail de près de cent jours et de plusieurs nuits, sa composition mérita, aux yeux du jury, le *second grand prix*, qui lui fut solennellement décerné dans la séance académique du 14 octobre 1848.

C'est en parlant de cette composition, que le directeur d'un journal consacré aux beaux-arts disait que *ce jeune sculpteur savait pétrir la chair, faire vivre l'argile et lui donner la grâce et l'expression.*

Un début si brillant ne satisfaisait pas son ambition; il avait obtenu le second rang, c'est au premier qu'il aspire..... Sa piété filiale, d'ailleurs, souffre de ne pouvoir conduire sa mère à Rome; sa mère,

l'objet constant de sa vive tendresse, sa seule passion jusqu'à ce jour..... celle à laquelle il avait dit quelque temps avant le concours : *Pauvre mère, ta santé a besoin du climat du midi..... sois tranquille, nous irons ensemble... c'est moi qui veux t'y conduire, ma couronne à la main !*

Puisant des forces surnaturelles dans son exaltation filiale, il veut, de nouveau, en 1849, se lancer dans l'arène, et bien qu'une fièvre lente, accompagnée d'une toux sèche et continue (dont lui seul ignorait les cruels pronostics) effrayât justement sa famille ; malgré les sages conseils de ses maîtres, devenus ses amis ; malgré les pleurs de sa mère, il voulut entrer de nouveau en loge et chercher à conquérir le *premier* grand prix si noblement envié.

D'après les réglements, ce concours doit durer soixante jours, et chaque élève admis en loge y entre à six heures du matin pour n'en sortir qu'à huit heures du soir ; toute communication extérieure est sévèrement interdite ; les aliments mêmes envoyés aux élèves sont visités pour s'assurer s'ils ne récèlent pas quelques dessins, ou des conseils écrits. — Vainement la mère de notre jeune artiste demande, à cause de l'état maladif de son fils, à être renfermée avec lui ; cette faveur lui est refusée ; mais on consent à lui accorder un matelas sur lequel il pourra étendre ses membres brisés lorsque l'accès de fièvre, qu'il attend à heure fixe, viendra faire tomber de sa main défaillante l'instrument de ses travaux.

Telle fut, durant trois semaines, la position de Louis Roguet, dont le courage était soutenu par la pensée que là, dans un couloir, tout près de lui, sa mère était assise, lui adressant, d'heure en heure, ce peu de mots : *Comment te trouves-tu, mon pauvre Louis ?*

Enfin, arrivé au vingt-deuxième jour, ses forces sont épuisées... il tombe au pied du marbre auquel il a su donner la vie, et est rapporté mourant dans les bras de sa mère.

A quelques semaines de là, il était encore sur son lit de douleur déplorant la fatalité qui ne lui avait pas permis de retoucher diverses parties du bas-relief donné en composition, lorsqu'un envoyé du ministre de l'intérieur demande à remettre au pauvre malade lui-même une lettre cachetée..... Louis l'ouvre en tremblant, une sueur fiévreuse inonde son front, et ses yeux éteints peuvent à peine lire ces

mots... : *Le jury des Beaux-Arts, à la majorité de 23 voix sur 25 a jugé la composition de Louis Roguet digne du premier grand prix et a décidé qu'après avoir reçu, en séance solennelle, la médaille d'or il serait envoyé à Rome aux frais du gouvernement.*

L'auteur de cette notice ne retracera pas ici l'effet que produisit su cette nature d'élite une pareille nouvelle ; il dira seulement que Lou Roguet, en l'apprenant, fondit en larmes, et, se jetant aux pieds d sa mère, s'écria... : *Je te l'avais bien dit, bonne mère, que je conduirais à Rome!*

En effet, peu de temps après, il partit pour Hyères; de là, il fut Nice, et enfin à Rome, où l'attendait une réception touchante.

Son corps, ruiné par la maladie, offrait encore des traces de beauté passée; sa tête, modelée sur celle du Jupiter olympien, et riche chevelure, tombant en boucles dorées sur ses épaules, sem blaient avoir servi de type aux belles statues de l'antiquité. Hélas! c enfant de la France, ce fils modèle, cet artiste déjà en renom, devait plus revoir sa patrie..... et lorsqu'une affreuse réalité lui comprendre que sa fin approchait, le seul vœu qu'il forma fut d'ét transporté et inhumé à Orléans, sa ville de prédilection, où, pour première fois, il reçut du ciel cet instinctif amour de son art. 24 septembre 1850, à la villa Médicis, Louis Roguet, entouré de mère, de ses amis et du célèbre Vacouchie, chef du service médi de l'armée d'occupation, qui lui avait prodigué les soins les plus to chants, rendit le dernier soupir.

En attendant qu'il fût possible d'accomplir son pieux désir, le co du jeune lauréat fut déposé dans un des caveaux de l'église Sai Laurent, à Rome, où cette triste cérémonie avait attiré un grand co cours de spectateurs.

M. de Rayneval, ambassadeur de France, M. le général Gem et son état-major, et un grand nombre de Français en résidence en passage dans cette ville, accompagnèrent le cercueil que précéd un détachement de l'armée, qui, elle aussi, avait voulu donner à no jeune compatriote un témoignage public de ses regrets.

Hâtons-nous d'ajouter que le conseil municipal d'Orléans a c cédé gratuitement à la famille de Louis Roguet le terrain nécess à sa sépulture, que couvrira bientôt, nous l'espérons, un mode

mausolée, à l'ornementation duquel veulent concourir nos plus célèbres sculpteurs.

Grâce soit donc rendue à la cité qui, en adoptant comme son enfant cet intéressant artiste, lui offre déjà l'honneur de pouvoir figurer dans cette galerie historique, où viendront successivement se placer toutes les illustrations orléanaises.

Nous terminerons cette notice imparfaite par la mention des morceaux de sculpture dus au ciseau de Louis Roguet, dont la vie trop courte a été si bien remplie.

Parmi le nombre considérable de bustes qu'il a sculptés, nous distinguerons ceux de MM. *Boursy*, conseiller d'État, directeur général des contributions indirectes; — *Baroche*, ministre; — *de Larochejaquelein*; — *Jules Saladin* et *Behic*, inspecteurs des finances; — *Paillet* et *Choppin*, avocats; — *Buchon*, membre de l'Institut; — *David*, chef du personnel des contributions indirectes.

Une statue colossale et symbolique de la République ayant été mise au concours, le modèle de Louis Roguet l'a emporté sur ceux de ses nombreux concurrents; cette statue, coulée en bronze, est destinée à Orléans, ainsi que la composition qui valut le second grand prix au jeune sculpteur. Enfin, son morceau capital est celui qui l'a conduit à Rome, et dont le sujet, tiré de l'*Illiade*, représente Teucer blessé par Hector et défendu par Ajax.

ALEXIS BALLARD.

ÉMAILLEURS.

D'après une tradition locale, il y aurait eu des émailleurs à Limoges, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Il est certain que la trace de la peinture sur émail dans cette ville se perd aux VIIIe et IXe siècles. Malgré la vogue dont jouissaient les émailleurs limousins au moyen-âge et qui leur constituait une sorte de monopole, le secret de leur art ne tarda pas à se communiquer aux autres provinces, où se formèrent des artistes distingués.

La confrérie du Saint-Sacrement, établie à Limoges, entre les orfèvres-émailleurs, dans la paroisse de Saint-Pierre-Queroix, formait école. En 1377, une manufacture d'émail s'établit à Montpellier, et quelques années plus tard, une autre fut fondée à Avignon.

De ces établissements partirent des artistes nomades qui se répandirent sur plusieurs points de la France, où ils firent des élèves.

Un artiste de Limoges, Léonard LIMOUSIN, paraît avoir parcouru, au XVe siècle, l'Orléanais, où il fit quelques travaux. Il a peint les dix Apôtres de Chartres, véritables tableaux, remarquables par la pureté du dessin et par l'harmonie des couleurs.

C'est probablement de cette époque que date aussi, dans le Blésois, l'art de la peinture sur émail. Le premier nom qui commence la série des émailleurs est Pierre CHARTIER, de Blois, peintre de fleurs sur émail, mort en 1574; quelques auteurs attribuent à Jean ou Jacques TOUTIN, orfèvre de Châteaudun, que l'on fait naître en 1632 ou 1634, l'application des émaux opaques sur l'or. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il inventa les carreaux opaques, qui, selon l'abbé Bordas, reproduisirent, en les fondant à un feu de reverbères, les couleurs brillantes et les couleurs mates, de manière à pouvoir exécuter avec cette singulière palette tout ce qu'on fait avec les couleurs empâtées à l'huile.

Cette espèce de peinture, dont tous les matériaux sont métalliques, jette le plus vif éclat, et par la pénétration réciproque des parties résultant de l'action du feu, se recouvre d'un vernis ineffaçable.

Il y eut, du reste, toute une famille d'artistes de ce nom; car vers la fin du XVIIe siècle, un Henri TOUTIN a copié sur émail *la Famille de Darius*, d'après Lebrun.

Jean TOUTIN forma plusieurs élèves habiles. Outre GRIBELIN, sur lequel on ne connaît rien, MORLIÈRES, né à Orléans, acquit une sorte de célébrité par l'émaillure des bijoux, tels que bagues et boîtes de montres. Il s'était fixé de bonne heure à Blois, où il eut pour élève Robert VAUQUER, qui imita sa manière sans avoir le même succès. Le voisinage de la Cour, qui résidait souvent alors à Blois ou à Chambord, devait favoriser l'industrie des émaux et des bijoux

CH.-F. L.

PEINTRES-VERRIERS.

Au XIIIe siècle, tous les efforts de l'art de peindre se portèrent sur les vitraux ; les sujets religieux, les histoires bibliques, les allégories chrétiennes, les légendes des saints furent particulièrement traités par les artistes. Cependant, on voit aussi sur les vitraux des scènes militaires, des portraits, des tableaux représentant les différents ouvriers du moyen-âge et leurs ateliers de travail. On remarque, à Chartres, un tisserand, des corroyeurs, des laboureurs, des changeurs, un boucher, des pelletiers, un charron, un orfèvre, etc. A cette époque on se contentait d'un simple trait pour indiquer les figures : puis on forma des hachures qui leur donnèrent du relief : la cathédrale de Chartres, avec celles de Bourges et de Sens, possède les plus curieux monuments de ce genre. Sur un des vitraux du chœur est peint le nom de BALLARDUS : Cicognara parle d'un abbé qui fit réparer son église en 1249, par un nommé Baillardus ; on lit de plus dans une inscription : *Doctâ que manu Baillardi*. Il y a tout lieu de croire que ces mentions se rapportent au même artiste, qui appartenait sans doute au pays Chartrain.

Nous trouvons ensuite le nom de CLÉMENT, né à Chartres, qui travailla, vers le règne de Philippe-le-Hardi, aux vitraux du pourtour du chœur de la cathédrale de Rouen ; on lit dans une de ces verrières : *Clemens Vitrarius cornutensis*.

Au XVIe siècle, la peinture sur verre, à Orléans, comme dans les autres provinces, s'éleva à un haut degré de perfection, et fut en grande faveur. Les peintres-verriers étaient exempts de tailles, d'aides, du guet, de garde-poste, etc.

Il est probable qu'à une époque où des verriers français allaient peindre à Rome les vitraux du Vatican, l'Orléanais eut une riche part dans ce mouvement artistique ; mais il est difficile de réunir des renseignements précis sur l'histoire des verriers de cette province. Nous trouvons cependant dans les manuscrits le nom de Robert PINAIGRIER, de Chartres, qui, en 1527 et 1530, peignit les

vitraux de l'église de Saint-Hilaire, de cette ville, dont une partie fut copiée pour le charnier de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris.

CHENESSON (Antoine), peintre-verrier, né à Orléans vers 1440, fut employé principalement, par le cardinal Georges d'Amboise, à la décoration du château de Gaillon, aux vitraux duquel il travailla avec Jean Barbe, de Rouen.

Il fit aussi des vitres pour Sainte-Croix et Saint-Aignan, et il est probable qu'il fut employé aux châteaux d'Amboise, Chenonceaux et Chaumont. M. Vergnaud-Romagnési possède de lui un vitrail de Saint-Jacques, représentant un Calvaire avec le Christ en croix, les deux saintes femmes et une vue en perspective de Jérusalem, ainsi que six médaillons oblongs, bien dessinés, de couleurs vives et bien conservées, provenant de Chenonceaux. Ces vitraux présentent une analogie frappante avec ceux que l'on connait de Gaillon.

Jean de CONNET, né d'une famille ancienne à Orléans, et dont le vrai nom était Jean de Renty, vivait vers 1570, du temps de Robert de Palissy, dans les écrits duquel on remarque ce passage :

« J'en ai connu un (peintre-verrier), nommé Jean de Connet « parce qu'il avait l'*haleine punaise*, toute la peinture qu'il faisait sur « le verre ne pouvait tenir aucunement, combien qu'il fût savant en « cet art. »

On lui attribua plusieurs ouvrages, entre autres un Saint-Nicola provenant des vitraux des Jacobins d'Orléans. Dans les vitraux placé à Sainte-Croix, il a fait des fleurs, des arabesques au-dessous des quels est cette inscription :

Qui te cuide immortel estre
Par mort seras depesché
Et combien que tu soye grant prêtre
Ung autre aura ton evesché.

Nous avons remarqué, du même artiste, deux figures de femme au bas de la première est cette sentence :

Ny la navire avec un ancre,
Ny la vie avec une espérance
Ne se doibvent arrester.

au bas de l'autre on lit :

Nous devons espérer toute chose
Et de nulle se désespérer.

Ces vitraux, bien dessinés, mais de mauvaises couleurs, confirment l'opinion de Bernard de Palissy.

COUTIN (François), né à Orléans, peignit plus tard, dans l'église des Grands-Carmes, un vitrail qui était placé au-dessus du maître-autel; il représentait un crucifix de la hauteur d'un homme debout; de chaque côté un ange sortant d'un nuage d'azur; les portraits du roi Henri IV et de Marie de Médicis au naturel, en habits royaux, parsemés de fleurs de lis, tels qu'ils sont peints sur une vitre des Cordeliers de Paris : et au bas un prie-dieu couvert d'un tapis. Le reste du tableau était rempli de carreaux en mosaïque.

Nous avons trouvé cette mention qu'il avait reçu, du receveur de la commune, pour ce travail, la somme de 150 livres.

Une verrerie royale fut établie, au XVIIe siècle, à Orléans. L'intendant de cette verrerie, Bernard PERROT, sieur de Beauvais, était d'Orléans.

Voici les notes qui nous ont été communiquées sur cet artiste :

Il obtint, en 1668, du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, un brevet exclusif pour établir dans cette ville, *rue des Bouteilles*, un atelier de verrier-émailleur.

Il eut pour concurrent un étranger, Paul de Massalai, qui obtint du roi une semblable autorisation. Par suite de cette rivalité, Perrot renonça à faire des objets d'art et se borna à fabriquer des vases de verre d'un usage ordinaire. On lui attribue quelques vitraux de Sainte-Croix et de Recouvrance qui pourraient bien être de Chenesson.

Nous avons vu de lui un Louis XIV en grisaille et couleur d'or, assez bien dessiné, mais médiocrement exécuté. Ce roi est représenté en amour guerrier, portant cuirasse à la romaine, avec carquois au dos et des flèches à la main; sa tête est couverte d'une énorme chevelure bouclée.

Un amateur d'Orléans, mort depuis peu, M. Destas, a légué à un de ses amis, les *quatre Évangélistes* et les *douze Apôtres*, en émail et camaïeu bleuâtre, assez bien fondus, signés des initiales de Perrot, b. P. avec un t au sommet et un soleil radié au bas.

C'est le premier, dit-on, qui appliqua l'émail sur le cuivre laminé, façonné en carreaux et en colonnes.

Blois fournit toute une famille de peintres-verriers, les MONNOI qui s'acquirent une grande réputation à une époque où cet art, a cesser d'être religieux, ajouta un nouveau genre d'élégance aux lais des rois et des grands seigneurs.

CH.-F. L.

IMAGIERS.

Il y aurait tout un curieux travail à faire sur les imagiers, moyen-âge, dans l'Orléanais; malheureusement les recherches plus minutieuses n'ont pu nous donner à ce sujet que des noti imparfaites.

Le goût des miniatures se propagea, à Paris et à Orléans, de le XIIIe siècle jusqu'à la découverte de l'imprimerie, et se perfectio successivement. Les manuscrits qu'on a pu sauver de l'oubli ont seuls faire parvenir jusqu'à nous les noms des artistes qui les ont *lustrés*. Ils prenaient généralement la qualité de peintres et enlu neurs, souvent même celle d'écrivains.

On cite, au commencement du XIVe siècle, un manuscrit d chasse aux oiseaux, de Frédéric II, enluminé par l'habile mini riste SIMON, d'Orléans, ainsi qu'un beau psautier de Saint-Louis, artiste de la même ville, dont le nom est resté inconnu.

Un peu plus tard, on trouve, dans les actes du temps, le nom enlumineur des environs de Blois, PERRENIET, qui, en 1396, vailla pour la chapelle des Célestins de Paris.

Au XVe siècle, il y avait, dit un manuscrit, jusqu'à 10,000 graphes pour les seules villes de Paris et d'Orléans.

Les livres de la Procure, à la bibliothèque d'Orléans, si un pa amateur pouvait les mettre en ordre, fourniraient de précieux seignements sur l'imagerie, à une époque où les écoles de cette donnaient de nombreux travaux aux écrivains et imagiers qui plissaient la rue de l'*Ecrivinerie*.

Jean de FONTENAY, maistre en écriture, célèbre de son temps, fit paraître, vers 1500, un livre de chiffres d'une belle forme, et des caractères pour écrire les lettres secrètes.

Les imagiers étaient aussi peintres en tableaux, décors ou miniature.

Nous avons trouvé ainsi la mention d'un traité conclu entre Hubert MARCHANT, imagier et enlumineur, demeurant en la paroisse Saint-Donatien d'Orléans, et Jacques de Gourde, procureur, Martin Stech, receveur de la nation d'Allemagne, en l'Université d'Orléans, et Jacques de Borche, licencié en droit, en présence de Jehan-Abraham Bedel, de la même nation, et Jehan Albin, peintre imagier à Orléans.

Par ce traité, qui porte la date du 12 février 1500, *Hubert Marchant s'engage à faire une contretable à l'autel sainte Barbe, en l'église St-Germain d'Orléans, en laquelle contretable sera l'histoire des trois rois, avec l'image de Nostre-Dame assise, tenant son enfant, et au cousté d'elle Joseph, et devant elle aura un des trois roys à genoil, les deux autres debout, tenant chacun leur présent.*

Le marché règle la dimension de chaque figure, la forme des écussons placés de chaque côté, et le texte de la description mise au-dessous de ce travail. Hubert recevait du procureur : « *Vingt-quatre escus à la couronne, vallant trente-cinq sols tournois, dont six escus à la mi-carême, et le surplus quand ladicte besoigne sera faicte et assise, comme dicte est ; y seront les dictes ymaiges rondes et couleurées.* »

Le reste du manuscrit fait supposer que, malgré ces précautions, l'ouvrage ne fut pas soigné, et que, pour cause de retard et de paresse, on lui refusa le reste de la somme fixée par le bail.

Dans cette même rue de l'Ecrivinerie, aujourd'hui rue Pothier, vivait un Nicolas BOIVIN, écrivain imagier.

En 1606, il termina, avant Pâques, le livre nommé le *Miroir historial*. C'était une histoire des papes jusqu'à Jean XXII. Ce manuscrit était moins précieux par le style que par la beauté supérieure des caractères, très-bien peints et en grosse écriture. Il faisait partie de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés qui depuis fut détruite par l'incendie de 1794.

Un des ancêtres de l'imprimeur de cet ouvrage, JACOB, était écrivain-imagier à Orléans.

HAMON, Pierre, de Blois, avait une réputation européenne comme écrivain-imagier. Maître d'écriture du roi Charles IX, il devint ensuite secrétaire de la Chambre. Il publia plusieurs alphabets qui furent gravés en taille-douce et imprimés à Paris, chez Lucas Breyer, en 1567. Il dédia ensuite au cardinal Charles de Lorraine la description des Gaules en douze cartes, écrite sur papier vélin. Son dernier travail fut un recueil où toutes les écritures anciennes et modernes étaient imitées, d'après les modèles tirés de la bibliothèque royale de Fontainebleau et des archives des abbayes de Saint-Denis et Saint-Germain-des-Prés. Cet ouvrage, qui n'a pas été terminé, serait inconnu, si le P. Mabillon n'avait fait graver quelques alphabets dans ses *Diplomatiques*.

Malheureusement Hamon abusa de son talent d'imitation pour fabriquer de fausses pièces. Il fut pris, condamné comme faussaire et pendu en place de Grève en 1569.

La découverte de l'imprimerie ne détruisit pas tout d'un coup l'art des enluminures. Les imprimeurs du XVe siècle laissaient dans les livres des espaces vides pour les lettres capitales que l'on enjolivait ensuite de peintures. Peu à peu les écrivains enlumineurs deviennent rares, les livres se dépouillent de leurs anciens ornements, et les gravures sur bois prennent la place des *ymaiges*.

CH.-F. LAPIERRE.

GRAVEURS.

CHARTIER (JEAN).

Cet artiste marque la transition entre les écrivains et les imprimeurs, entre les imagiers et les graveurs. Il naquit à Orléans, vers 1500, et mourut, en 1580, comme nous l'apprend son neveu Daniel Chartier, dans son ouvrage intitulé : *Le Curial d'Alain Chartier*. Il avait entrepris un livre bien coûteux, dont la première livraison a seule paru sans nom de lieu ni d'imprimeur ; il est vrai de dire que le mo-

ment n'était guère favorable; la renaissance des lettres était entravée par les guerres civiles. M. de Rosni, chancelier de Navarre, à qui Chartier dédia son livre, n'était pas très-bien en cour, en l'an de grâce 1574. Aussi, le premier livre des *Blasons vertueux* ne contient guère qu'une épître dédicatoire et dix images de *Vertus*, avec un quatrain, en vers français, aux deux premières, et un distique seulement aux huit autres. Le *Guide des Sciences et des Arts*, dont nous tirons cette mention, ne nous apprend pas que l'ouvrage ait été continué.

Un autre artiste orléanais s'est distingué au siècle suivant comme graveur de blasons : il s'appelait Ch. SEGOING. Boileau, dans sa cinquième satire, a fait, au *Mercure armorial* de ce graveur, l'honneur d'une citation :

> Aussitôt maint esprit fécond en rêveries
> Inventa le blason avec les armoiries,
> De ses termes obscurs fit un langage à part,
> Composa tous ces mots de Cimier et d'Écart,
> De Pal, de Contrepal, de Lambel et de Fasce,
> Et tout ce que Segoing dans son Mercure entasse.

C. B.

DELAULNE (ÉTIENNE).

Maître Etienne, ou Stephanus, comme on disait alors, était, au XVIe siècle, un des meilleurs orfèvres d'Orléans. L'acier et le cuivre étaient aussi souples, sous la main de l'artiste, que l'or et l'argent; il fit de la gravure, et reproduisit les œuvres des maîtres italiens, en estampes assez remarquables pour le temps où elles furent gravées. Michel-Ange et Marc-Antoine sont les originaux que maître Etienne s'attacha de préférence à reproduire. Tantôt païen, tantôt chrétien, suivant les modèles qu'il traduisait, Delaulne exécuta tour-à-tour, dans ces divers genres : *Les douze mois*, vignettes allégoriques; *les Trois Grâces; la Léda*, d'après Michel-Ange, et des sujets de l'Ancien Testament, entre autres : *Le Serpent d'airain*, d'après Jean Cousin, et des croquis en petit du *Goliath* et du *Massacre des Innocents*, d'après Marc-Antoine.

Son œuvre renferme six cents pièces, représentant surtout des ornements d'orfèvrerie ou de bijouterie; ces dessins se détachent en blanc sur des fonds noirs, ce qui les a fait souvent prendre pour des nielles; il a dessiné aussi beaucoup de grotesques et d'excellentes compositions en arabesques, à l'usage des damasquineurs et des metteurs en œuvre. La plupart de ses pièces sont datées de Strasbourg, où sans doute il s'était établi. Mais bien que très-anciennes, ses gravures ne sont pas d'un très-grand prix; l'*Enlèvement d'Hippodamie*, ne s'est vendu, à la vente Bazan, que 60 fr. Ses ouvrages sont marqués d'une S simple ou de cet autre signe : S. F.

L'abbé de Marolles lui a consacré le quatrain suivant dans son livre des *Peintres et Graveurs* :

D'un burin délicat maître Étienne de Losne
A dépeint en petit, d'un air ingénieux,
De Raphaël d'Urbin des dessins curieux;
La Genèse, le monde et la gloire du trosne.

Il mourut vers 1595.

C. B.

DENISOT (NICOLAS).

Fut à la fois peintre, graveur, poète latin et français. Né en 1515, à Nogent-le-Rotrou, Denisot parut à l'époque mémorable de la renaissance des lettres; le succès avec lequel il les cultiva lui mérita l'honneur d'être appelé auprès de François Ier, en qualité d'officier de sa maison. Il s'y distingua par son esprit et la facilité de sa versification, et fut, comme le dit Étienne Pasquier, de ceux qui font la guerre à l'ignorance. Après avoir passé trois ans en Angleterre à enseigner les langues grecque, latine et française à trois sœurs, Anne, Marguerite et Jeanne de Seymour, il revint en France, où Henri II, qui régnait alors, l'accueillit avec distinction.

Denisot, qui était aussi habile dessinateur et bon mathématicien qu'excellent poète, fut chargé par ce monarque de lever le plan de la ville de Calais, qui était au pouvoir des Anglais, d'en étudier les endroits faibles et de lui fournir les moyens de s'emparer de

cette place. Denisot s'acquitta avec honneur et sagacité de cette dangereuse mission, qui faillit lui coûter la vie. La mort de Henri II le priva de la récompense qu'il avait méritée, et lui-même mourut quelque temps après à Paris, en 1559, par suite des fatigues qu'il avait éprouvées dans son entreprise.

MET-GAUBERT.

PÉRELLE.

Toute une génération du nom de Pérelle a travaillé à Orléans dans la peinture et la gravure pendant la première moitié du XVIIe siècle.

L'ancêtre, Gabriel Pérelle, vint s'établir dans cette ville, où il a peint les fresques du plafond des Grands-Carmes et un tableau pour l'église des Jacobins. Il y mourut en 1600.

Il avait établi un atelier de gravure d'où sortirent un grand nombre de planches, et particulièrement de paysages, reproduits d'après les peintres alors en réputation. Louis Asselin, Beaulieu, ingénieur du roi, Colignon, Pinaigrier, Poussin lui-même, confiaient volontiers leurs œuvres aux Pérelle. On cite, parmi leurs meilleures estampes, une *Adoration des Rois*, signée de Gabriel, dont le burin était plus habile que celui de ses enfants. Adam Pérelle, second du nom, et son fils, Nicolas, naquirent à Orléans, où la famille s'était définitivement fixée. Tous trois ont travaillé ensemble, et tout porte à croire qu'ils avaient fini par faire une bonne maison. Les commandes leur arrivaient de Paris, nombreuses et bien payées. Ils ont ainsi reproduit les plus beaux monuments de la capitale, les plus beaux sites de Versailles, et quelques vues de Rome. Leurs paysages étaient fort pittoresques, et leurs figures très-fines. On estime aussi les eaux-fortes qu'ils ont gravées d'après les peintres flamands.

Leurs œuvres se rencontrent surtout dans le recueil connu sous le nom de *Délices de Paris et des environs*. L'abbé de Marolles avait réuni dans un portefeuille plus de 700 pièces des Pérelle. Elles ne sont pas rares, même aujourd'hui, puisqu'à la vente Mariette, une œuvre de 268 pièces en 2 volumes ne s'est payée que 130 francs.

Adam Pérelle n'avait pas renoncé tout-à-fait à la peinture. Élève distingué de Vouet, il a orné de son pinceau l'église des Grands-Carmes et le maître-autel de Sainte-Catherine. On a de lui un paysage au Musée d'Orléans.

C. B.

CHAPERON (Nicolas).

Cet artiste, né à Châteaudun, en 1576, étudia d'abord la peinture dans l'atelier de Simon Vouet; mais la gravure à l'eau-forte fit surtout sa fortune et sa gloire; il fit ensuite, en Italie, le voyage traditionnel et s'arrêta à Rome, où il grava les peintures du Vatican connues sous le nom de *Bible de Raphaël*. Cette œuvre, composée de 52 planches, parut en 1638: ce sont de bonnes copies, régulièrement bien dessinées; mais on y chercherait en vain cette pureté de style qui est le caractère de l'école romaine; aussi les *Loges du Vatican* ne se sont vendues, à la vente Mariette, que 60 fr. Le graveur avait placé, par modestie, son portrait dans un petit cartouche, au pied du buste du divin Raphaël.

A son retour de Rome, Chaperon s'établit à Paris, où il grava plusieurs estampes remarquables par une pointe très-spirituelle. Il composait avec beaucoup d'imagination. Plusieurs pièces originales, représentant des Bacchanales, fourmillent de jolis détails.

Il fit aussi de la gravure officielle, et l'on a de lui deux portraits de Henri IV. Dans le premier, ce prince est représenté à l'âge de quarante-deux ans, dans un cadre de sculpture antique; on voit au bas du portrait, dans une vignette en forme de bas-relief, le roi blessé par Châtel. Cette épreuve est très-rare. Il existe un autre portrait de Henri IV, gravé par Chaperon, en 1595; dans celui-ci, on voit, au-dessus du cadre, un sujet de bataille. Les amateurs recherchent moins cette gravure que la première.

Les monogrammes les plus ordinaires de Chaperon sont les initiales NCF. — NCHF.

Il mourut à Paris, en 1647.

C. B.

CHASTEAU (GUILLAUME).

Né à Orléans, le 18 avril 1635, il étudia, à Paris, les principes de dessin, et fit ensuite *son tour d'Italie*. Il parcourut successivement Gênes, Parme, Venise et Florence. A Rome, il se lia d'amitié avec Frédéric Greuter, qui le détermina à renoncer à la palette pour le burin. Les portraits de prélats et de pontifes, et les estampes qu'il a gravées en Italie sont signés de son nom italianisé, *Castelli*. Il séjourna quelque temps à Lyon, avant son retour à Paris, où il fut protégé par Colbert, qui le pensionna et le fit entrer à l'Académie de peinture. Il a gravé surtout d'après le Poussin et les maîtres Italiens.

On a tiré des cartons de la bibliothèque de Blois, pour les encadrer, deux de ses meilleures gravures : *Le Ravissement de saint Paul*, d'après Poussin, et *l'Assomption de la Vierge*, d'après Annibal Carrache; on connaît encore de lui : *La Manne au désert*, *la Guérison des aveugles*, *la Mort de Germanicus* et *la Vierge qui lave les linges*, d'après les mêmes maîtres; il a enfin gravé quelques tableaux de Lebrun. Ses estampes à l'eau-forte sont préférables à celles burinées; sa manière est plus libre, plus pittoresque, et il est à regretter qu'il ne se soit pas exclusivement livré à ce genre. Il mourut, à Paris, d'un accès de colique violente, le 15 septembre 1683, et fut inhumé dans l'église de Saint-Benoît. Malgré son habileté dans la gravure, il a été surpassé par Simonneau l'aîné, son élève.

C. B.

SIMONNEAU (CHARLES).

Toute une famille de ce nom, originaire d'Orléans, s'est vouée à l'art de la gravure pendant les deux derniers siècles. Le plus illustre fut Charles Simonneau, né à Orléans en 1639. Ses parents le destinaient à la profession des armes; mais s'étant cassé une jambe à la chasse, il fut obligé de choisir un autre état.

Il étudia le dessin sous Noël Coypel et la gravure sous Guillaume Château, son compatriote. Il était extrêmement laborieux, et le

nombre des pièces qu'on a de lui s'élèvent à plus de cent trente; sa manière est pleine d'agrément et d'esprit. Il faisait beaucoup travailler la pointe sur les demi-teintes et réservait le burin pour les parties les plus rigoureuses. On remarque dans ses ouvrages un bon goût de dessin et une touche large et moelleuse; il sait conserver avec intelligence le caractère et l'expression des auteurs qu'il traduit. Il excellait surtout dans le portrait, le genre historique et la vignette.

On cite comme ses meilleurs morceaux : *Jésus-Christ et la Samaritaine*, d'après le Carrache, pièce admirable toute exécutée au burin pur; la *Conquête de la Franche-Comté*, d'après Lebrun, et la *Mort d'Hippolyte*, dédiée à M. Colbert.

Dans les riches cartons de la collection de M. Leber, on trouve de lui la *Vierge au linge*, d'après Raphaël, et *l'Histoire écrivant les événements du règne de Louis XIV*, d'après Coypel.

Simonneau fut reçu membre de l'Académie de peinture : il grava pour son morceau de réception le portrait de Mansard. Il obtint par la suite le titre de graveur du roi et une pension.

Il a gravé la majeure partie des médailles qui composent l'histoire métallique du règne de Louis XIV. Le czar Pierre-le-Grand, lui commanda divers sujets de bataille. Il mourut à Paris en 1728; son humeur était enjouée et sociable, sa conversation spirituelle et intéressante.

Son frère aîné, Louis SIMONNEAU, s'était aussi adonné à la gravure et devint membre de l'Académie. Son dessin est correct et varié; il a traité avec un égal succès le sacré et le profane. On cite parmi les meilleurs ouvrages dans les deux genres : l'*Assomption de la Vierge*, d'après Lebrun, et *Loth et ses filles*, peints à la fresque sur un des plafonds de Sceaux : *Jésus instruisant Marthe et Marie*, d'après Coypel, et *Suzanne au bain*, d'après modèle.

Son fils, Philippe SIMONNEAU n'imita de son père que la manière profane. Il a fait quelques gravures érotiques, d'après Jules Romain et l'Albane.

M. Jarry, d'Orléans, possède un joli portrait de Charles Simonneau, gravé par Dupin, d'après H. Rigaud.

C. B.

MASSON (ANTOINE).

Beaucoup de graveurs ont commencé par être ouvriers avant d'être artistes. Antoine Masson, né à Loury, près d'Orléans, en 1636, travailla fort jeune à Paris, chez un armurier damasquineur. Obligé de graver sur l'acier, il acquit ainsi une grande pratique du burin; mais, jaloux de posséder toutes les parties de son art, il étudia avec zèle le dessin et la peinture.

Il devint bientôt un des premiers graveurs de son temps : il eût peut-être même été sans rival, si la prétention d'étonner le vulgaire par des travaux bizarres n'avait nui quelquefois à ses plus beaux ouvrages. Les critiques n'ont pas manqué à Antoine Masson; on lui a reproché la recherche de l'originalité, et une sorte de débauche du burin; mais les excentricités de sa manière sont plus que compensées par la variété et l'harmonie des détails. Il excellait surtout dans le portrait : celui de *Brisacier* jouit d'une estime méritée; la gravure y reproduit toutes les nuances de la peinture : on reconnaît quel était le teint de l'original; sa belle chevelure grise est d'une légèreté admirable, et son collet est véritablement de la dentelle.

On reproche un peu d'affectation dans les cheveux au portrait d'*Olivier d'Ormesson*; dans celui de *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, on est choqué de voir une *taille* en forme de poire faire le nez de ce prince, et une *taille* en spirale le menton. Malgré quelques bizarreries, les portraits du médecin *Guy Patin*, et de son fils, *Charles Patin*, sont d'un fort bel effet. Les cheveux sont pour Antoine Masson le trait d'achoppement : tantôt ils sont raides comme les piquants d'un hérisson, tantôt, au contraire, ils sont détachés et en quelque sorte volants.

Ces hardiesses de burin se rencontrent surtout dans l'estampe des *Pèlerins d'Emmaüs*, d'après le Titien, connue sous le nom de *la Nappe de Masson*, à cause de la parfaite imitation du linge; le chien que l'on voit sur le devant du tableau semble être un chien de paille, tant ses poils sont hérissés. Cette gravure, qui passe pour le chef-d'œuvre de Masson, est assez recherchée : elle se trouve dans une

des salles du Musée naissant de Blois; une épreuve avant la lettre a été payée 200 francs à la vente Mariette.

On peut voir la liste des différents ouvrages de Masson dans le *Manuel des Amateurs;* il a fait aussi des portraits au pastel.

Nous trouvons, dans les notes de dom Gérou, un détail assez curieux sur la manière de ce graveur : il paraît qu'au lieu de faire agir le burin sur la planche de la main droite, il faisait agir la planche de la main gauche, selon les exigences du dessin.

Il mourut à Paris, en 1700, membre de l'Académie royale de peinture et graveur du roi.

Sa fille, Madeleine Masson, a gravé quelques portraits d'après la manière de son père.

Nous avons vu, dans la collection Jarry, deux portraits d'Antoine Masson, l'un gravé par lui-même, l'autre par van Brugge. Une autre gravure, d'Habert, fort bien exécutée, représente Masson offrant une de ses œuvres à une divinité allégorique qui pourrait être la Gloire; à côté, le Temps montre son portrait à deux petits Génies; autour sont placés des emblêmes, des palettes, des pinceaux.

C. B.

BAUDET (ÉTIENNE).

Parmi les gravures qui ornent une des salles du château de Blois, on remarque un sujet tiré de l'Évangile, avec cette légende: *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.* C'est l'œuvre d'Étienne Baudet, graveur habile, né à Blois en 1643.

Il a gravé différentes estampes d'après les Carrache, l'Albane, le Dominicain et autres maîtres italiens. Sa manière est dure et ses hachures, toujours carrées, ne présentent aucune variété. Il mêlait l'eau-forte au burin, ce qui ne peut réussir avec le grain de Bloëmart. Il a gravé, d'après le Poussin, l'*Adoration du Veau d'or* et le *Frappement du rocher;* cette dernière estampe s'est vendue 63 francs à la vente Valois.

C. B.

MOYREAU (JEAN).

On remarque au Musée d'Orléans un portrait assez médiocre, peint par Nonotte, mais qui a pour nous le mérite de représenter un artiste orléanais : c'est celui de Jean Moyreau. Dans la riche collection de M. Jarry se trouve une estampe que l'auteur a gravée lui-même, d'après son portrait original.

Jean Moyreau naquit à Orléans, le 16 janvier 1690, d'un marchand de toiles. Son goût pour le dessin se montra de bonne heure avec tous les symptômes qui dénotent un artiste; son père voulait en faire son successeur et contraria long-temps sa vocation, lui reprochant de griffonner inutilement du papier; mais comme toujours, la vocation l'emporta sur les remontrances paternelles.

La protection de S. E. Mgr de Tournon le mit à l'abri des épreuves domestiques; le cardinal était alors exilé à Orléans. Un dessin à la plume attira sur le jeune Moyreau l'attention du prélat qui se déclara son protecteur.

Le cardinal avait dans son cabinet une magnifique gravure du Christ, Moyreau en fit une copie qu'il eut la hardiesse de substituer à l'original. Bien que connaisseur, le Mécène y fut trompé et ce ne fut qu'après une attention sérieuse qu'il put distinguer la différence entre la plume et le burin. Ravi d'admiration, il embrassa le jeune artiste, le combla d'éloges et lui proposa de l'accompagner à Rome; mais un accident imprévu vint mettre obstacle à ce projet. Le cardinal, toujours en disgrâce, fut exilé dans les Pays-Bas; il confia son jeune protégé à Mgr Fleuriau d'Armenonville, évêque d'Orléans, qui faisait alors peindre la grande galerie de son palais épiscopal par Boullongne, peintre de réputation. Ce fut le premier maître de Moyreau.

Après quelques essais, il sentit qu'il ne serait pas excellent peintre, et il s'adonna entièrement à la gravure. Il vint à Paris, où il ne tarda pas à devenir le graveur à la mode : les étrangers affluaient chez lui. Son œuvre est considérable : on cite de lui, dans la collection de M. Leber, l'*Empire de Flore*, d'après le Poussin. Il fut reçu en 1738

à l'Académie royale de peinture; il n'eut qu'une seule fève noire, et par une distinction peu commune, on le dispensa de graver le portrai exigé par les réglements. Son brevet d'académicien est conservé a Musée d'Orléans.

Moyreau s'était marié fort tard, vers l'âge de cinquante ans, auss mourut-il subitement en 1763.

C. B.

CHÉREAU (FRANÇOIS).

Né à Blois, en 1686, il étudia, à Paris, la gravure, sous Gérar Audran, et s'appliqua particulièrement au portrait; il excellait dan ce genre. Son burin est brillant et moelleux: ses têtes sont d'u beau travail. Il a gravé le portrait du cardinal Fleury, et ceux d Bossuet et du cardinal de Polignac, d'après Rigault, mais aucun de ses œuvres, même son *Saint-Jean*, d'après Raphaël, ne l'emport sur le portrait de Pecourt, qu'il a reproduit d'après Cournières.

Cette pièce est en même temps d'une belle exécution et d'un couleur très-vigoureuse. Les points sont épargnés dans les chairs il a suivi en cela la méthode de Masson, qui ne les employait guèr que pour lier les plus faibles demi-teintes aux lumières.

L'Académie de peinture reçut Chéreau au nombre de ses asso ciés; le roi le nomma graveur de son cabinet, mais il ne jouit p long-temps de ces honneurs; il mourut à Paris, en 1729.

Jacques Chéreau, frère du précédent, est aussi né à Blois (1674 il a gravé une *Sainte-Famille*, d'après Raphaël, et le tableau *David et Goliath*, d'après le Féti. On lui doit aussi de très-beau portraits, entre autres celui de l'évêque de Senez. Son goût po le commerce, auquel il finit par se livrer entièrement, l'empêcha multiplier ses produits; ce fut une perte pour les arts.

Un de ses compatriotes, Pierre Picault, comme lui graveur burin, eut une certaine réputation; il mourut à Paris en 1711. S estampes n'ont pas beaucoup de valeur.

C. B.

HUQUIER (Jacques-Gabriel).

Ce graveur, né à Orléans en 1695, abandonna de bonne heure sa ville natale et vint s'établir à Paris comme marchand d'estampes. Il y dessina d'abord des ornements dans le goût chinois, puis des gravures à l'eau-forte d'après Boucher, Watteau, Gillot et autres maîtres français.

Il avait en outre réuni une nombreuse collection de dessins et d'estampes; mais, à la différence de la plupart des amateurs, qui sont avares de leurs trésors, il ouvrait certains jours de la semaine ses portefeuilles aux artistes.

Il lui arriva une aventure qui pouvait avoir des suites fâcheuses; on lui attribua une estampe satirique contre les jésuites qui courait alors tout Paris. La Société, toute-puissante, intéressa les magistrats dans cette affaire; on fit une descente chez Huquier, mais on n'y trouva rien de ce qu'on croyait y trouver. Il n'en fut pas moins obligé de s'absenter du royaume pour quelque temps et passa en Angleterre, où il continua d'enrichir sa précieuse collection.

Il y mourut en 1772. On reconnaît ses gravures à ce monogramme G. H. F. Son fils, Gabriel Huquier, fut aussi graveur et mourut comme lui en Angleterre.

C. BRAINNE.

SERGENT (Antoine-François).

Bien qu'il ait joué un rôle politique sous la Révolution, comme secrétaire du club des Jacobins, nous aimons mieux, dans l'intérêt même de sa renommée, ranger Sergent dans la *série* des artistes. Il naquit à Chartres, le 9 septembre 1751, et fut successivement peintre, graveur et littérateur; il acquit une certaine réputation dans la gravure en couleur, alors très-recherchée. On cite de lui, comme très-ressemblants, les portraits de Marceau et de Necker.

Ami des arts, quoique représentant de la Commune de Paris, il participa à la création du Musée de peinture et de sculpture. Sergent est mort à l'âge de quatre-vingt-seize ans, en juillet 1847, à Nice, où il s'était retiré. Il était bibliothécaire-adjoint de la ville

de Turin et membre de plusieurs sociétés scientifiques. Le r Louis-Philippe lui avait accordé, sur sa cassette, une pension 1,200 francs. C'est à Sergent que le Musée de Chartres est red vable du sabre que Marceau portait à la bataille d'Altin-Kirche

M. G.

BIZEMONT (LE COMTE DE).

André-Gaspard-Parfait de Bizemont-Prunelé était un des descen dants de l'illustre famille des Prunelé, une des plus anciennes de l'O léanais. Né en 1752, au château de Tignonville, possédé par sa fa mille, il reçut le prénom de *Parfait* donné aux aînés de cette maison depuis que Philippe-Auguste avait qualifié, à la croisade, l'un de s ancêtres des épithètes d'*Invictus*, *pius et perfectus*.

Après de bonnes études, il devint écuyer du roi et cultiva les ar du dessin et de la gravure avec les conseils de Cochin. La tourmen révolutionnaire de 1792 le força à s'expatrier. Exilé et manquant nécessaire, il vécut alors de son talent de graveur. Plus tard, il partie d'une ambassade en Turquie; le sultan Abdul-Hamed le di tingua et lui donna un grade dans son armée.

Sa famille sollicita sa rentrée en France après la bataille de M rengo; elle fut accordée dans les termes les plus honorables. — retour à Orléans, il remplaça M. Desfriches dans la surveillance l'école de dessin qu'il avait fondée. Il sauva de la destruction grand nombre de bons tableaux, préserva divers monuments anci de la ruine dont ils étaient menacés et créa le Musée d'Orléans, mourut le 22 décembre 1837, regretté de tous ses concitoyens.

On connaît de lui, outre des dessins, une gravure de Jeanne d'A d'après Lemire; une *Scène de confessionnal* à l'eau-forte; des figu d'après Raphaël, au burin; un Coq et sa Poule; un Cheval abat des paysages et huit vues d'intérieur de la ville d'Orléans, très-timées.

M. Adrien de Bizemont, son fils, chevalier de la Légion-d'Honne ancien colonel de la garde nationale d'Orléans, mort tout réc ment, a laissé au Musée d'Orléans plusieurs dessins gravés par père.

V.-R.

PEINTRES.

ment parler, la peinture n'existe pas au moyen-âge avant la renaissance italienne. Les manuscrits donnent bien dications sur cet art aux Xe et XIe siècles, mais les es- core grossiers; on ne sait point imiter le relief des objets ition des ombres et de la lumière; les figures sont courtes, s disproportionnés, les têtes grosses, les profils droits. héophile, dans son curieux ouvrage, *Diversarum artium* parle des procédés employés par les peintres de l'Orléanais nes autres provinces pour les couleurs. Le mélange qui s à former l'*or espagnol* est des plus bizarres : il y entrait main, des cendres de poulets couvés par des crapauds, du ge, du vinaigre. On comprend qu'avec des procédés si progrès de la peinture aient été presque nuls.

u on cessa, dans un grand nombre d'églises, d'orner les e fresques, et on les remplaça par de riches tentures. La rotégée par les membres éminents du clergé, semblait aux me chose trop mondaine, un luxe coupable.

le d'Arras, tenu en 1025, disait que les peintures des ient le *livre des illettrés*. Sous l'influence des encourage- nés par les évêques, des artistes distingués enrichirent les de peintures et de vitraux. C'est à cette période que se les fresques de l'église de Saint-Gilles à Montoire (Loir-

de peinture, protégée par les rois, depuis Charles VII, églises dans les châteaux et les palais. Jusqu'au mi- IVe siècle, on connaît très-peu de noms de peintres, ne l'on retrouve dans des statuts de corporations sont s noms de simples ouvriers peu dignes de la renommée. ons nous borner à une simple énumération des artistes or- ont eu le privilége d'attacher leurs noms à leurs œuvres, nt pour des articles spéciaux les peintres qui méritent tention.

Dès 1356, GIRART, d'Orléans, exécuta de grands travaux *de fa couleurs à l'huile,* au château de Vaudreuil, pour le duc de Norma die, depuis Jean-le-Bon.

Dans un inventaire des vêtements, calices, reliques, etc., appa tenant à l'église du Saint-Sépulcre, fondée à Paris en la grande r Saint-Denis, fait en 1379, et cité par E. Monteil, on lit, au folio 3: *Item, en la dessus dite chapelle, une fondation faite par maître Girart, d'Orléans, peintre du roi, chargée de quatre messes sepmaine.*

Les artistes portaient alors le nom de la province où ils avai pris naissance. FRANÇOIS d'Orléans fit partie d'une académie de pei ture dite de *Saint-Luc*, instituée par Charles V et réorganisée so Charles VI. Il décora, en 1365, les murailles du palais de la reine, l'hôtel Saint-Pol. Deux ans plus tard, JEAN de Blois était appelé l'Hôtel-de-Ville de Paris pour y faire des tableaux.

Il faut arriver au XVIIe siècle pour trouver quelques noms conn

L'école de Simon Vouët a fourni beaucoup d'artistes orléan qui acquirent une certaine célébrité dans un temps où des expositio publiques, une certaine liberté pour les artistes, de grands trava commandés par Louis XIV et les seigneurs de sa cour, multiplièr le nombre des peintres et éveillèrent entre eux une rivalité de gloi

Jacques GERVAISE, d'Orléans, 1620-1670, auteur de quelq tableaux aux Tuileries, membre de l'Académie royale de peintu et PONCET, de la même ville et de la même école, professeur à même académie, et maître de Noël Coypel, sont de cette époq Ils appartiennent, quoique sur le dernier plan, à cette brill phalange des peintres de l'école française, dont les travaux ne c tribuèrent pas moins que les victoires du roi, les réglements Colbert, et les chefs-d'œuvre de Molière, à illustrer le siècle Louis XIV.

Le mouvement imprimé alors à toute la France se fit sen comme on le voit, dans l'Orléanais. Les peintres du XVIIe siè dans cette province, bien qu'ils n'occupent pas la première p dans les fastes de la peinture, y tiennent cependant un rang h rable.

QUILLERIER (Noël) et Pierre LÉVEILLÉ, d'Orléans, furent

artistes habiles. Le premier a fait des peintures remarquables dans le cabinet des Tuileries : LÉVEILLÉ parcourut l'Italie et en remporta des dessins fort estimés et des gravures d'après les frises antiques de Rome.

Claude VIGNON, de Châtillon-sur-Loing, figure parmi les artistes du XVIIe siècle qui marquèrent le progrès de la peinture dans l'Orléanais, et à chacun desquels il serait difficile de consacrer une biographie spéciale. On voyait de lui, dans cette petite ville du Gâtinais, un fort beau tableau représentant la *Transfiguration de Notre-Seigneur*. Il a fait d'autres tableaux fort estimés, entre autres quelques-uns à la maison des Jésuites d'Orléans. On a de lui, aux Chartreux, une toile remarquable représentant *le Christ au jardin des Oliviers*. Ce tableau, qui est à l'église Sainte-Croix aujourd'hui, n'est pas signé ; on l'attribue aussi à Jouvenet.

Au XVIIIe siècle, trois artistes orléanais eurent une certaine vogue locale, chacun dans son genre. TIBERGEAU, de Blois, a peint quelques portraits à la détrempe assez estimés. MUSSON, né à Orléans, d'un père horloger, a laissé quelques miniatures légèrement touchées, mais il est généralement plus connu comme mystificateur. Enfin, CRÉPIN, de l'école française, paysagiste, dont on a au Musée un assez joli paysage, a fait beaucoup de dessus de portes, genre Watteau : il termine la série des peintres d'un ordre inférieur, que nous n'avons guère cités que pour mémoire, réservant toute notre attention sur les artistes vraiment remarquables de l'Orléanais.

CH.-F. L.

BUNEL (JACOB).

Il y a cela de remarquable dans l'histoire des artistes du Blésois, que presque toujours ils eurent pour premiers maîtres leurs pères, qui, eux-mêmes, jouissaient déjà d'une certaine réputation. Ce fut dans sa famille que Bunel reçut les premières leçons d'un art dans lequel il ne tarda pas à faire de rapides progrès.

Les biographes donnent peu de détails sur sa jeunesse. Il quitta de bonne heure sa ville natale, et voyagea quelque temps en Espagne et en Italie, pour étudier les chefs-d'œuvre des grands maîtres. Le

Titien réalisa pour lui le sublime du genre, et il s'arrêta long-temps à l'Escurial pour étudier sa manière, sous les auspices du vieux Pomorange et de Federico Zuccharo, qui encouragèrent ses brillantes dispositions.

A son retour en France, il fut fort bien accueilli à la cour, et Henri IV, qui voulait l'associer avec Dubreuil, le peintre en réputation, pour l'exécution de travaux importants, dit un jour qu'il voulait *les marier ensemble;* mais cette position ne pouvait convenir au caractère indépendant de Bunel, qui n'eût été que le subordonné de Dubreuil; il refusa poliment les offres du roi, et travailla seul jusqu'à la mort de Dubreuil, dont il obtint la place. Ce fut alors qu'il peignit la voûte de la petite galerie du Louvre que détruisit un incendie en 1660.

Bunel était protestant, et ses opinions religieuses nuisirent beaucoup à sa fortune, à une époque d'intolérance et de fanatisme.

Il fit plusieurs tableaux à Paris, entre autres, pour l'église des Grands-Augustins, une *Descente du Saint-Esprit*, que le Poussin estimait beaucoup, pour les Feuillants de la rue Saint-Honoré, celui de l'*Assomption de la Vierge*, et pour l'église Saint-Séverin, *les Apôtres, les Prophètes et les Sibylles;* il peignit encore, à Fontainebleau, quatorze tableaux de fresques. On a de lui, à Blois, le tableau du chœur des Capucins.

On remarque dans ses œuvres une grande pureté de dessin. Il accusait nettement les contours. Cette qualité provenait surtout de ce que, comme Michel-Ange, il avait débuté par l'étude de la chirurgie.

Bunel mourut à l'âge de cinquante-six ans, l'an 1614, sans laisser de postérité.

REVER.

MOSNIER (JEAN).

Un peintre-verrier, nommé Mosnier, vint de Nantes s'établir à Blois, au XVIe siècle; il était l'aïeul de Jean Mosnier, qui naquit en cette ville, en 1600. Son père, qui peignait aussi sur verre, fut son premier maître, et il travailla dans son atelier jusqu'à

l'âge de dix-sept ans. Marie de Médicis était alors en exil au château de Blois; ayant su qu'il y avait dans le couvent des Cordeliers un tableau d'André Solarion, appelé *la Vierge à l'oreiller vert*, la reine-mère l'obtint moyennant quelques libéralités, et donna aux Pères une copie du tableau faite par le jeune Mosnier.

Bien que cette toile ne fût point un chef-d'œuvre, Marie de Médicis en fut si satisfaite, qu'elle fit une pension au jeune artiste, ce qui lui permit d'aller continuer ses études en Italie. Elle le recommanda à l'archevêque de Pise, son compatriote, qui retournait à Florence. Mosnier l'accompagna pendant quelque temps, et pendant son séjour dans cette ville, il suivit les leçons du Brongin et du Passignon. Il fit présent à sa bienfaitrice d'une Vierge, d'après Raphaël, que la reine donna plus tard aux Minimes de Blois. Il alla ensuite à Rome, où il étudia cinq ans en compagnie du Poussin; il revint en France en 1625 et fut présenté à la reine-mère; mais il eut le malheur de déplaire à l'abbé de Saint-Ambroise, son confesseur, qui empêcha qu'on lui confiât des travaux. Contraint de quitter Paris à la suite de cette disgrâce, il fut appelé près de Léonor d'Étampes, évêque de Chartres et depuis archevêque de Reims, qui le fit travailler dans son palais épiscopal. Mosnier y peignit dans la bibliothèque les *Quatre Conciles œcuméniques*, l'*Histoire de Théagène et de Chariclée* dans un vestibule, et les différents tableaux de la *Vie de la Vierge* dans la chapelle du château.

De cette époque date pour cet artiste toute une série d'embarras et de chagrins domestiques; sur les instances de ses parents, et contre ses désirs, il contracta un mariage qui le rendit malheureux. Il se réfugia dans un travail opiniâtre et produisit beaucoup. Il s'était fixé à Blois, sa patrie, mais il voyagea dans différentes villes et travailla surtout à Nogent-le-Rotrou, à Menars et à Chiverny, où il peignit, dans les lambris d'une salle, l'*Histoire de don Quichotte*.

Dans une chambre de Bourgeuil, il peignit l'histoire d'Apollon et de Daphné *d'une manière galante*, dit Bernier, dans son *Histoire de Blois*. Mosnier travaillait beaucoup, soit qu'il cherchât à s'étourdir, soit qu'il fût dominé par un profond amour pour son

art : il excellait surtout par la correction du dessin et la pureté des lignes; ses figures étaient harmonieusement disposées, et les couleurs admirablement nuancées. Félibien en fait un grand éloge.

On a de lui, à Blois, une *Descente de Croix de saint Solenne*, et la *Nativité*, faite pour l'église de Saint-Honoré; mais son chef-d'œuvre est *le Christ descendu de la Croix*, donné aux Capucins, et qui fut exposé long-temps dans leur église; l'expression de la tête est sublime, et les personnages sont disposés avec un talent admirable.

Un des principaux titres de Mosnier à l'admiration de la postérité est d'avoir sauvé de l'obscurité un tableau admirable de Raphaël, *la Sainte-Famille*, relégué dans un galetas du château de Blois.

Les chagrins et le travail avaient altéré sa santé; sur la fin de sa vie, il était devenu sombre et mélancolique, recherchant la solitude, fuyant ses amis, et répétant souvent cette phrase : « Je ne suis pas assez riche pour acheter de la réputation. » Il mourut d'un accès de goutte, en 1656. Marié deux fois, il n'eut d'enfants que de sa deuxième femme. L'un d'eux, Pierre Mosnier, devint peintre et professeur adjoint à l'Académie de peinture.

C. B.

CORNEILLE (Michel).

Né à Orléans, en 1601, il était un des élèves les plus remarquables de Simon Vouet, et, comme beaucoup d'artistes de son temps, fut à la fois peintre et graveur; il resta peu de temps dans sa ville natale, et alla étudier la peinture dans les ateliers des grands maîtres.

Il partagea ses travaux entre Orléans et Paris. Notre ville possédait, avant la Révolution, plusieurs de ses toiles, entre autres : l'*Enfant Jésus dans les bras de saint Joseph*, exposé aux Grands-Carmes, et un autre tableau religieux pour la chapelle des fonts baptismaux de l'église Sainte-Catherine, détruite en 1791.

Il a fait aussi, pour Notre-Dame, *Saint Paul à Cystre, déchirant ses habits parce qu'on veut lui sacrifier comme à un Dieu* : on lui at-

tribue enfin un tableau, exposé au Musée d'Orléans : *Ésaü cédant, pour un plat de lentilles, son droit d'aînesse à Jacob;* mais cette toile, recouverte par un autre artiste, lui est contestée.

Une société, formée dans l'intérêt de l'art et des artistes, prit, en 1648, le titre d'Académie; elle fut autorisée par lettres-patentes de Louis XIV, en 1655, et devint l'Académie royale de peinture. Michel Corneille fut reçu dans cette illustre compagnie, dont il devint plus tard le recteur.

Ce fut sans doute à cette époque qu'il peignit, dans la galerie de Chantilly, ce curieux tableau qui représente Clio déchirant les pages de la vie du grand Condé, où sont inscrites les victoires contre les Français.

Corneille avait aussi du talent comme graveur; il a laissé des eaux-fortes, d'après Raphaël et Carrache. Sa manière était moelleuse; il savait assez manier le burin pour donner l'accord et la couleur aux travaux qu'il avait établis à la pointe. Mais ses fils, Michel et Jean-Baptiste, excellèrent surtout dans cet art, et s'y acquirent une grande réputation.

C. B.

ROBERT (Nicolas).

La *Biographie universelle* le fait naître à Langres, et Séguier à Blois; Orléans revendique aussi la gloire de lui avoir donné le jour. Cet artiste se distingua par son talent pour dessiner les plantes, les animaux et les insectes. Gaston d'Orléans l'employa à peindre en miniature les plantes et les animaux de ses ménageries du Luxembourg et de Blois. A la mort de Gaston, ce recueil de dessins fut mis sous les yeux de Colbert, et ce ministre en fut si enchanté que le roi, sur sa proposition, nomma Robert peintre de son cabinet. Il fut employé à dessiner les planches de l'*Histoire générale des Animaux*, et travailla vingt ans à cette œuvre qui est regardée par les connaisseurs comme ce qu'il y a de plus parfait en ce genre. Ces miniatures sont gravées sur des feuilles de vélin in-folio; la feuille était payée 100 francs à Robert. Le recueil fut continué par Joubert, peintre du roi; et par Aubriet. Il s'arrête à l'année 1728

et se compose de 2,403 feuillets, représentant des fleurs, des oiseaux, des papillons, etc. Cette collection unique se trouve à Paris, au cabinet des estampes.

Robert fut un de ceux qui peignirent en miniature les fleurs de la fameuse guirlande de Julie, que fit faire M. de Montansier, lors de son mariage avec Julie d'Angennes, fille de la célèbre marquise de Rambouillet. Il mourut à Paris, en 1680.

G. B.

DESFRICHES (Thomas-Aignan).

Paysagiste distingué, il naquit à Orléans, en 1715, d'une famille estimée dans le commerce. Un de ses ancêtres, seigneur de Saint-Lié, avait été, en 1600, le quatrième maire d'Orléans et fut élu deux fois. Desfriches manifesta de bonne heure un goût prononcé pour les arts. En 1733, il commença à étudier la peinture dans l'atelier de Natoire. Les progrès du jeune artiste furent rapides; il annonçait déjà un talent remarquable, lorsque son père, dont la santé s'altérait, le rappela près de lui pour diriger son commerce. Thomas Desfriches continua néanmoins ses études artistiques; il s'adonna particulièrement au dessin à la mine de plomb, genre dans lequel il excella bientôt; ses ouvrages furent souvent reproduits par le burin.

Desfriches sut s'acquérir des titres à la reconnaissance de ses concitoyens pour les institutions qu'il fonda et contribua à préparer; il avait donné à Mme de Rohan-Chabot l'heureuse idée de fonder dans son hôtel, à Paris, une école de dessin pour les jeunes gens sans fortune; il en fut le directeur.

Orléans lui doit la création d'une école gratuite de dessin, dont il sollicita avec persévérance l'établissement; ce fut lui aussi qui tira de l'oubli les fragments de l'ancien monument de Jeanne d'Arc et en dirigea la restauration.

Ce monument, relégué depuis trente ans dans un magasin souterrain de l'Hôtel-de-Ville, rue Sainte-Catherine, fut placé, sous sa direction, dans l'embranchement de la rue Royale et de la rue de la Vieille-Poterie.

Desfriches fut le premier qui, dans Orléans, forma une collection

des tableaux des peintres célèbres, collection qui contribua à faire naître dans cette ville le goût des beaux-arts. Cette collection, à la mort de Mme de Limay, sa fille, fut vendue 40,000 fr.

Comme peintre, il a joui d'une excellente réputation; il a composé, dessiné de jolis paysages et vues des environs d'Orléans, et particulièrement des bords du Loiret.

Ses dessins, touchés avec goût, et presque tous faits sur papier apprêté par lui, se trouvent dans quelques collections d'amateurs orléanais.

Desfriches était lié avec tous les artistes célèbres de son temps : Latour, Vincent, Boucher, Chardin, Pigal venaient passer l'été à sa maison de campagne, sur les bords de la Loire, et il comptait parmi ses amis les Larochefoucault, de Choiseul, Mably, Condillac, etc.

Il avait inventé une manière de dessiner, sur des tablettes plâtrées, avec de la mine de plomb et un grattoir.

Ses paysages sont fort estimés; il y en a quelques-uns au Musée d'Orléans. Un de ses dessins fut acheté 1,000 fr. par le grand-duc de Toscane, qui l'offrit à Pie VI.

On cite de lui, surtout, une *Vue d'Orléans*, gravée par Chiffard, et, parmi les tableaux exposés au Musée de cette ville, sous les nos 281 et 231 *bis*, son portrait fait par lui-même, et le portrait de M. Charles Lenormand; Ducoudrais, bibliophile célèbre, son compatriote, peint à l'âge de vingt-cinq ans, et quelques paysages.

Desfriches mourut en 1800, à l'âge de 86 ans. Son buste, en terre cuite, par Pigalle, se trouve au même Musée.

V. a.

LANTARA (Simon-Mathurin).

Alors que Watteau et Boucher peignaient les bergers trumeaux et toute l'Arcadie d'opéra-comique, les concerts, les fêtes galantes, les amours pastorales et les scènes de la comédie italienne, un peintre eût été mal venu de ne prendre pour modèle que la simple nature. Lantara n'eut cependant pas d'autre maître.

Poussé par une vocation irrésistible, il se fit paysagiste. Né à Châlettes, près Montargis, d'un peintre d'enseignes et d'une mar-

chande à la toilette, il fut, dès son enfance, abandonné à lui-même. Il passait des journées entières dans la campagne, et traçait avec un bout de branche, dans le sable, le plan de ses tableaux agrestes, qu'il nuançait avec des couleurs naturelles, des feuilles vertes, des brins d'herbe et des petits cailloux.

Un beau jour, Lantara, pauvre d'argent, mais riche d'espérances, quitta Montargis et s'en fut à Paris. Il se logea près du Louvre, dans une pauvre mansarde d'où il pouvait à peine entrevoir un coin du ciel. Il travaillait peu et rêvait beaucoup. Dans sa maison était une fruitière nommée Jacqueline, fille d'une dame de la Halle, qui chantait beaucoup, mais vendait peu. La mansarde et le rez-de-chaussée firent bientôt connaissance; tous deux insouciants, tous deux pauvres, ils associèrent leur misère.

Avec son talent et son heureuse facilité, Lantara eût pu acquérir de la fortune, mais, artiste par le génie, il l'était aussi par la paresse, et le besoin seul le forçait à prendre le pinceau.

Au lieu de se perfectionner par l'étude des grands maîtres, il passait sa vie dans les cabarets, en assez mauvaise compagnie. Au milieu des buveurs, dans le tumulte d'une taverne, mêlé aux soldats et aux ouvriers, Lantara, en bras de chemise, sans cravate, dessinait à son aise. Il puisait ses inspirations au fond de son verre et ne faisait jamais de plus jolis paysages que lorsqu'il était ivre : il payait ensuite au comptoir avec un tableau que l'aubergiste revendait avec avantage.

Jacqueline mourut; Lantara fut triste huit jours, peut-être moins, puis il but, puis il oublia.

M. Alexandre Lenoir, qui l'a connu, le montre pauvre et heureux dans sa misère; des crayons, sa palette, ses pinceaux et une huppe qu'il chérissait formaient tout son mobilier : avec de grands talents, il avait l'insouciance et la naïveté craintive d'un enfant. Ce Lantara, ajoute M. Lenoir, avait les bonnes et les mauvaises qualités d'Arlequin; il était comme le Bergamasque, naïf, spirituellement bête et habilement maladroit. Il le peint plutôt gourmand qu'ivrogne; l'artiste bohémien, selon lui, aimait mieux une bavaroise au chocolat ou au lait qu'une bouteille de vin. On profita souvent de sa bonhomie pour avoir des tableaux à vil prix; il faisait volontiers un paysage pour

un gâteau d'amandes, une tourte ou toute autre pâtisserie. Le limonadier Talbot, placé près du Louvre, a obtenu une belle suite de dessins de Lantara avec les bavaroises et le café à la crême qu'il lui donnait à ses déjeuners.

Quand il avait bien bu, bien mangé, il allait rêver dans les champs, sans souci de la gloire, ni de la fortune, ni des honneurs ; il aimait la splendeur des astres, les mystères du crépuscule et le silence de la nuit. « Souvent, dit M. Charles Blanc, on le voyait le soir, immobile « sur le Pont-Neuf, à regarder dans une sainte extase le soleil dessi- « nant les arches des autres ponts et se mouvant en rayons brisés « sur l'eau du fleuve : il pleurait d'admiration. Une fois rentré dans « son galetas ou remisé au fond de son café, Lantara peignait de « mémoire les effets qui l'avaient frappé, qui l'avaient ému ; ou bien « il dessinait à la lueur d'un quinquet, sur papier bleu, avec des « rehauts de crayon blanc, tantôt des clairs de lune tranquilles et « mystérieux, tantôt des levers de soleil dont il savait par cœur les « teintes, les oppositions et les accidents. »

Lantara vécut presque ignoré et fut peu connu des gens de lettres. On prétend qu'il allait chez Sophie Arnoult ; mais on a peine à se figurer le sauvage amant des champs et de la nature, l'artiste insouciant, fantasque, fainéant et gueux, devisant et sophistiquant avec la spirituelle actrice et les beaux esprits du temps, dans ce fameux hôtel, n° 14, de la vieille rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, qui vient de succomber sous les coups de l'édilité parisienne.

Le théâtre s'est emparé de Lantara ; il y avait là tout un type de paresse, de talent, d'insouciance et d'ivrognerie à produire sur la scène. En 1807, les vaudevillistes Barré, Picard, Radet, Desfontaines, ont fait paraître au Vaudeville une pièce intitulée : *Lantara, ou le Peintre au cabaret.* Les auteurs se sont montrés dignes de leur héros : ils se sont mis quatre pour faire un acte.

Le caractère de l'artiste y est fort bien traité. Le sujet de la pièce est le mariage de la fille de Lantara avec Victor, fils d'un riche et avare marchand de tableaux. Après une série de scènes originales, où la naïveté indolente du paysagiste est aux prises avec la cupidité de Jacob, le brocanteur, le mariage est conclu, et Lantara constitue à sa fille une dot de 20,000 francs de rente.... en *clairs de lune* à peindre.

Ce dénouement n'arrive qu'après un certain nombre de bouteilles vidées par Lantara en compagnie de Belle-Tête, son ami et son *modèle;* la scène du déjeuner est traitée de main de maître. Le peintre, dans un couplet chanté sur un air qui a gardé son nom dans tous les vaudevilles, commence par boire à la santé du genre humain.

A jeun, je suis trop philosophe,
Le monde me fait peine à voir;
Je ne rêve que catastrophe,
A mes yeux tout se peint en noir.
Mais quand j'ai bu, tout change de figure,
La riante couleur du vin,
Prête son charme à toute la nature
Et j'aime encor le genre humain.

Vers la fin de sa vie, Lantara eut un commencement de réputation; il fut question, parmi les amateurs, de sa vie mystérieuse, de son caractère, de ses mœurs. Quelques hommes éclairés tâchèrent à diverses reprises de l'attirer chez eux. Mais il semblait que la dépendance éteignit son génie; au milieu des séductions du luxe et des plaisirs, son pinceau ne savait rien produire, et l'inconstant artiste retournait bien vite au cabaret de la rue du Chantre. Un financier voulut être son protecteur : Lantara mangea et but quelque temps chez lui, puis il s'ennuya et revint à l'auberge en disant : « J'ai secoué mon « *manteau d'or.* »

Un de ses *clairs de lune* lui fut payé par le comte de Caylus cent écus. Lantara, surpris de se voir autant d'argent, emporta chez lui son trésor. Mais, comme le savetier de la fable, il eut peur des voleurs; il consulta ses amis, et, après mûre délibération, il fut décidé qu'on boirait les cent écus pour éviter qu'ils ne fussent volés.

Il avait une profonde aversion pour les figures et n'en mettait jamais dans ses tableaux. Un marquis lui avait commandé un paysage avec une église et une échappée de vue; le peintre n'y mit pas un seul personnage. Le marquis lui dit : « Vous avez oublié les figures? — Elles sont à la messe, répondit Lantara en montrant l'église. — Eh bien! je prendrai votre tableau quand elles en sortiront. »

Avec beaucoup de gaîté, pas mal de paresse et une certaine

dose de philosophie épicurienne, on a beaucoup de chances pour aller droit à l'hôpital. Lantara, accablé de misère, alla chercher un refuge à la Charité contre un mal qui le consumait. Le supérieur le soigna, et parvint presque à le faire travailler en flattant son penchant : il lui promettait pour chaque dessin une visite à la cave. Lantara appelait cela *la carte à payer*.

Il sortit de l'hospice, mais il ne tarda pas à y revenir pour la dernière fois. Il y rentra le 22 décembre 1778, à midi, et à six heures du soir il avait cessé de vivre; il avait à peine trente-trois ans. A sa dernière heure, l'aumônier lui fit un discours sur les joies du paradis des élus : « Vous êtes bien heureux, mon fils, lui disait-il, vous allez voir Dieu face à face pendant l'éternité. — Quoi! mon père, répartit Lantara, toujours de face, jamais de profil! »

Tel fut son dernier mot.

Malgré le décousu de cette vie de Bohême, Lantara est un de nos premiers paysagistes; sa manière rappelle celle de Claude Lorrain. Il excellait surtout dans la perspective aérienne; il rendait d'une manière merveilleuse les différentes heures du jour; les ciels de ses tableaux sont d'un ton vaporeux et fin, et d'une exquise légèreté de touche : ses points du jour ont toute la fraîcheur de l'aurore; ses couchers de soleil n'ont pas moins de vérité; ses clairs de lune sont d'un ton argentin rempli de finesse.

Personne, dit le continuateur de Bachaumont, n'a donné aux matinées une plus ravissante fraîcheur.

Lantara a laissé peu de tableaux; les riches collections d'amateurs, telles que celles de MM. Delessert, Duclos, Roux et A. Giroux père, possèdent de lui de charmants paysages. Il a fait aussi un grand nombre de dessins au crayon noir, rehaussés de blanc.

Duret a gravé d'après lui: *la Rencontre fâcheuse, le Pêcheur amoureux, l'heureux Baigneur, le Berger amoureux,* quatre estampes en long. — Piquenot a reproduit la *Nappe d'eau* et les *Chasse-Marées,* deux estampes en long, et Lebas le premier livre des *Vues des environs de Paris,* douze petites feuilles en long.

Le cabinet de Mme de Bizemont, à Orléans, renferme quelques dessins originaux de Lantara, entre autres un fort joli paysage repré-

sentant un *Orage;* dans la collection de M. Jarry se trouve une belle gravure faite d'après le portrait de Lantara, peint par lui-même. Les œuvres de Lantara, signées de lui, sont admises dans les collections les plus précieuses, et aujourd'hui un beau tableau de ce maître peut se payer de 800 à 1,200 francs.

CH.-F. LAPIERRE.

PRÉVOST (ISAAC-BÉNÉDICT).

Naquit à Montigny, près Châteaudun, en 1764, d'une famille de cultivateurs. Ses parents, quoique jouissant d'une certaine aisance, n'étaient cependant pas assez fortunés pour lui donner une éducation appropriée au goût qu'il manifesta dès sa plus tendre enfance pour les arts. Mais son père, qui voyait la vocation de son fils s'accroître en raison des obstacles, se détermina enfin à faire un sacrifice et à l'envoyer à Paris. Il avait alors vingt ans.

Son premier maître fut Valenciennes, qui le prit en affection et lui donna de sages conseils. Prévost s'appliqua surtout à l'étude de la nature et se proposa pour modèle Claude Lorrain. Malheureusement ses ressources étaient bornées, et il lui fallait non-seulement réparer le temps perdu, mais encore pourvoir à sa subsistance. Isolé sans protecteurs, il fut soumis aux plus dures épreuves, pouvant peine fournir à ses besoins; timide et délicat à l'excès, on sent combien sa malheureuse position, qu'il dérobait même à ses amis, dut retarder le développement de ses facultés. Un travail opiniâtre perfectionna son talent, et les ouvrages qu'il exposa au salon du Louvre lui méritèrent les suffrages des connaisseurs et des artistes; il excellait surtout dans le paysage, et sa manière large et naturelle rappelait celle du Poussin. Malgré un talent incontestable et le succès d'estime qu'il obtint, Prévost ne put triompher de sa mauvaise fortune. Le paysage était alors un genre épuisé; l'infatigable artiste, sans se décourager par des essais infructueux, songea sérieusement à se produire dans un genre nouveau, dont l'idée germa depuis quelques années dans sa tête : il inventa le panorama. Ce n'est point ici le lieu de discuter si cette découverte a été importée en France par l'américain Fulton, ou si elle est due sérieusement

Prévost. La gloire que Fulton s'est acquise par l'invention de la vapeur rend son nom assez illustre pour qu'il n'ait pas besoin de ce nouveau titre à l'admiration de la postérité. Suivant d'autres autorités, l'inventeur des panoramas serait M. Robert Barker, d'Edimbourg; Prévost n'aurait fait qu'exécuter un plan donné par James, propriétaire du brevet, de concert avec deux autres artistes, Denis Fontaine et Constant Bourgeois. Mais dans les beaux-arts, les véritables créateurs ne sont-ils pas ceux qui les portent à leur dernière perfection? Le premier panorama de Prévost représentait Paris; il fut bientôt suivi de ceux de Rome, Naples, Londres, Jérusalem et Athènes, qui obtinrent une grande vogue; il les intitulait: *Panoramas*, ou *Vues circulaires d'une ville ou d'un vaste site*. On y admirait surtout une fidèle imitation de la nature. Toujours laborieux, Prévost allait lui-même sur les lieux copier ses tableaux; c'est ainsi qu'il fit plusieurs voyages, entre autres celui de la Grèce et de l'Orient, en 1817, avec M. de Forbin; il en revint avec le panorama de Constantinople, un de ses chefs-d'œuvre.

Au milieu de tous les travaux, de toutes les démarches que provoquait cette entreprise, Prévost était loin d'être heureux, et les panoramas, en faisant, comme toujours, la fortune des exploiteurs, faillirent ruiner l'inventeur.

Il fit cependant honneur à ses affaires; mais on peut juger des difficultés qu'il rencontrait dans une profession où il était en même temps artiste et industriel, par ce passage tiré de l'*Almanach royal des théâtres*:

« CABINET D'OPTIQUE

« *Du sieur Prévost, boulevard du Temple, près le café des Délassements-Comiques.*

« Prix des places : Premières, assis, 6 sous; — secondes, debout, 2 sous.

« Le sieur Prévost est désigné acteur des associés; il explique lui-même les tableaux, et dans les entr'actes de ses panoramas, fait paraître divers portraits en couleur pour ne pas faire languir le public. »

Ces détails ne nous semblent pas inutiles; ils nous donnent une

idée du triste rôle auquel Prévost avait dû se résigner en se faisant, en quelque sorte, le commis de ses exploiteurs.

Il eut aussi de douces consolations : dès ses premiers travaux, il reçut un encouragement bien flatteur de la part du premier peintre de l'époque. Après avoir passé une demi-journée à examiner une de ses grandes et belles compositions, David dit à ses élèves, qui étaient près de lui : « Messieurs, c'est ici qu'il faut venir faire des études d'après nature. »

En effet, peu de peintres ont pu rendre avec autant de talent que Prévost les différents aspects de la campagne, et reproduire la nature sur la toile avec une vérité aussi frappante; sa manière varie suivant les objets ou les sites qu'il représente : ainsi, le ciel de Tilsit n'est pas celui de Jérusalem ou d'Athènes; l'aspect nébuleux de Londres forme un contraste avec celui de Naples; il n'est pas jusqu'à la plaine de Wagram, où la fumée de l'artillerie, celle de l'incendie de plusieurs villages qui brûlent, se distinguent parfaitement des nuages qui parcourent le ciel, et des vapeurs qui indiquent à l'horizon ce cours lointain du Danube. Un de ses talents était de s'adjoindre des artistes dont le mérite était en harmonie avec le sien; eut pour élèves MM. Bouton et Daguerre, qui, depuis, ont perfectionné sa manière et se sont fait eux-mêmes inventeurs.

Prévost était infatigable; il tenait à éteindre les dettes considérables que l'exploitation de ses panoramas lui avait fait contracter; il était donc parti une seconde fois pour l'Orient dans le but d'exécuter le panorama d'Athènes. Pendant la traversée, il eut le malheur de perdre le jeune Cochereau, son neveu et son enfant d'adoption; la douleur qu'il ressentit de cette perte le conduisit au tombeau; il succomba à une maladie de langueur le 9 janvier 1823.

C. BRAINNE.

COCHEREAU (MATHIEU).

Connu sous le nom de Léon, est né à Montigny-le-Gannelon, arrondissement de Châteaudun. Il fut appelé à Paris en 1807 par son oncle Prévost, l'auteur des *Panoramas*, et admis dans l'atelier du célèbre David. Assez long-temps son génie sembla sommeiller

les grandes compositions l'épouvantaient; le hasard lui donna l'essor. Une pluie battante retenait Cochereau chez son maître; l'idée lui vint de peindre *l'Intérieur de l'Atelier;* dans la soirée, l'esquisse est terminée. Encouragé par son oncle, le jeune élève met la dernière main à son tableau, admis bientôt après à l'exposition. Cochereau était à Londres; la renommée vint lui apprendre qu'il avait fait un chef-d'œuvre.

On se rappelle l'immense succès de *l'Intérieur d'un Atelier*. Le temps, ce grand maître, a confirmé le jugement public, et le Musée du Louvre s'est enrichi de ce tableau.

Quelques autres intérieurs, également remarquables par la manière simple et vraie du même artiste, sont passés en Angleterre. Ce fut lui qui peignit l'église de Westminster dans le panorama de Londres; l'effet magique de cette portion d'un admirable tableau a frappé les spectateurs, et surtout les Anglais, d'un sentiment inexprimable.

Cochereau possédait, à un haut degré, le secret de la couleur; il eût pu faire, au dire des connaisseurs, une révolution dans cette partie capitale de la peinture.

Une mort prématurée vint interrompre le cours de ses succès. Il s'était embarqué à Toulon, avec son oncle, pour aller lever le plan des panoramas de Jérusalem et d'Athènes; une indisposition, dont il avait à l'avance ressenti les atteintes, fut cruellement aggravée par le mal de mer. Il succomba à la hauteur de Cérigo, à l'âge de vingt-trois ans.

La mort de Cochereau rappelle involontairement celle de l'infortuné Darling, auteur du tableau si connu de *l'Intérieur d'une Cuisine*. Tous deux enfants du même atelier, unis par une étroite amitié, virent couronner leur essai à la même exposition. Tous deux furent presque en même temps enlevés aux arts dont ils auraient fait les délices et la gloire.

MARESCAL.

GIRODET-TRIOSON (Anne-Louis).

L'intérêt qu'inspire un homme de génie le suit même au-delà du tombeau. Pour rapprocher l'homme moral de ses ouvrages, on scrute

avec curiosité jusqu'aux moindres détails de la vie privée; on essa de pénétrer dans son for intérieur; on cherche enfin à découvrir quelle réunion de qualités et de défauts se composait son individuali

Anne-Louis Girodet de Roussy naquit à Montargis le 5 janvier 176 Son père était directeur des domaines du duc d'Orléans. Il montra bonne heure un goût très-vif pour le dessin. Après avoir termi ses études à Paris, il revint à Montargis. Ses parents, qui avaient d'abord l'intention d'en faire un architecte, abandonnant ce proje se proposaient de lui faire suivre la carrière militaire; mais sa mè ayant montré quelques-uns de ses dessins à David. Ce grand peinta frappé des dispositions qu'ils annonçaient, lui dit : « Vous aurez bea « faire, Madame, votre fils sera peintre. » L'opinion de David éta bien de nature à ébranler la résolution des parents de Girodet, et i se déterminèrent à le placer dans son école.

A l'âge de vingt ans, il fut admis à concourir pour le grand pri mais il fut mis hors de concours, pour avoir, contre le réglemen introduit dans sa loge des dessins qu'il avait placés sous son hab Cette fraude était, du reste, usitée par tous les élèves. L'année s vante, il obtint le second prix; enfin, au troisième concours, en 178 il fut couronné. Le sujet indiqué était *Joseph vendu par ses frèr* Cette fois encore, il usa de supercherie, mais il s'y prit plus adroi ment. Depuis son exclusion du premier concours, il affectait de por une grosse canne; cette canne était creuse, et ce fut par ce moy qu'il parvint à introduire ses études dans sa loge. Après le jugeme Gérard, son concurrent et son ami, prenant cette canne des mains Girodet, lui dit en riant : « C'est le cheval de Troie? — Oui, répo « celui-ci, mais il fallait s'en emparer, pendant que les Grec « étaient encore. »

Girodet, après avoir été couronné, partit pour Rome, plein d' thousiasme : un nouvel avenir s'ouvrait devant ses yeux. L'espoir voir bientôt les plus belles productions des arts, réunies à une nat grande et pittoresque, enflammait son imagination et le disposa recevoir ces fortes impressions qui devaient influer si puissamm sur son génie.

Arrivé à Rome, pour remplir l'obligation qui lui était imposée con pensionnaire, de faire une figure d'étude, il crée un chef-d'œuv *Le sommeil d'Endymion*. Ce tableau, remarquable par le charm

la pensée, l'élévation du style, l'élégance et la pureté du dessin, eut à Rome un succès prodigieux. Les professeurs de l'ancienne Académie demeurèrent stupéfaits en voyant dans le premier ouvrage d'un jeune homme ce que pouvaient produire un sentiment vif de la belle antiquité et la poésie des arts.

Déjà Girodet sentait le besoin d'être lui-même et visait à ce caractère d'individualité très-marqué qu'il a imprimé à toutes ses productions. Dans une de ses lettres datées d'Italie, il écrivait à M. Trioson, médecin des armées du roi, son père adoptif : « Je tâche de m'éloigner « du genre de David le plus qu'il m'est possible, et je n'épargne ni peines, ni études, ni modèles, ni plâtres.

Le tableau d'*Hippocrate repoussant les présents des envoyés du roi de Perse*, est daté de Rome 1792. Donné d'abord à M. Trioson, il fut ensuite légué à l'École de Médecine. On lui reproche un peu de sécheresse dans l'exécution, mais la composition est d'un maître consommé. Girodet s'était peint lui-même dans le groupe derrière Hippocrate. Quelle noblesse dans cette figure du médecin grec! quelle variété dans l'expression des personnages qui composent cette admirable scène! qu'elle est touchante et vraie la douleur de ce jeune homme qui verse des larmes, en perdant l'espoir d'amener près de son père celui qui seul pouvait le guérir!

Ce tableau était à peine terminé, que les événements qui commençaient à agiter le reste de l'Europe obligèrent Girodet à quitter Rome, où il faillit être assassiné. Il visita la plupart des villes d'Italie et s'arrêta quelque temps à Naples. On voit par les souvenirs qu'il a consignés dans son poëme, combien son imagination avait été frappée de la beauté du climat de cette ville. Devenu poète, il en parle en peintre et en poète :

Beaux vallons, frais coteaux, grottes inspiratrices,
Antres volupteux, attrayants précipices,
Désolés par Vulcain, par Bacchus consolés,
Champs du Vésuve, ô vous que mes pas ont foulés,
Avant qu'à mes yeux luise une dernière aurore,
Puissé-je, en mes vieux ans, vous contempler encore.

Après quelques courses dans les montagnes qui séparent les états de Venise de la Carinthie, Girodet revint en France en passant par Gênes, où il tomba malade. Gros, son ancien camarade, alors offi-

cier d'état-major, depuis son émule et son panégyriste, lui prodigua les soins les plus empressés.

De retour à Paris, Girodet s'installa dans un logement au Louvre ; il y fit sa première *Danaë*, chef-d'œuvre dont le possesseur actuel demande 25,000 francs. Après quatre tableaux des *Saisons*, exécutés pour le roi d'Espagne, il fit une *nouvelle Danaë*, pour se venger d'une insulte faite à son talent.

Il avait fait le portrait d'une actrice, Mlle Lange, qui s'avisa de ne pas le trouver ressemblant. Girodet, irrité, peignit la comédienne en Danaë, mais au lieu d'une pluie d'or, ce sont des pièces d'argent et même de cuivre qui parsèment le boudoir ; un dindon était représenté faisant la roue dans un coin du tableau. La malignité publique trouva le portrait ressemblant ; les journaux s'emparèrent de l'anecdote, et un poète, M. de Guerle, le mit en vers dans un conte allégorique, intitulé : *Stratonice et son peintre, conte qui n'en est pas un.*

Vers cette époque, M. Fontaine, architecte du premier consul, restaurait et ornait la Malmaison ; Girard et Girodet furent chargés d'exécuter chacun un tableau pour ce château. Le sujet, choisi par Bonaparte, devait être tiré des poésies d'Ossian.

Girodet fit cette composition étincelante de verve et de beautés de toute nature, *où Fingal et ses descendants recoivent, dans leur palais aérien, les mânes des héros français.* C'était une manière heureuse de célébrer la gloire de nos guerriers.

Après avoir terminé cet ouvrage, Girodet s'enferma pendant quatre ans dans son atelier ; au bout de ce temps il exposa sa *scène du Déluge*, l'une des plus belles productions, non seulement de l'école moderne, mais encore de l'école française, et dont il avait conçu le sujet pendant son séjour à Gênes.

Une famille poursuivie par les éléments en furie s'efforce de leur échapper ; les malheureux gravissent des rochers : ils vont être hors de danger. L'âme de cette action, celui qui est à la fois fils, époux et père des êtres qui s'accrochent à lui, se rattache désespérément à la branche d'un arbre. La branche rompt, et les infortunés sont suspendus au-dessus du gouffre qui va les engloutir : Quel drame

En voyant cet ouvrage, qui obtint le grand prix d'histoire, Davi

dit hautement à plusieurs personnes, entre autres à M. Firmin Didot : « C'est la fierté de Michel-Ange, unie à la grâce de Raphaël : Que « l'on dise maintenant que les peintres ne sont pas poètes. »

Deux ans après, un tableau d'un autre genre vint mettre le comble à sa réputation ; ce furent les *funérailles d'Atala*. Cet épisode touchant d'un poëme qui avait mis son auteur au premier rang de la littérature, était bien digne d'occuper l'imagination rêveuse, tendre et mélancolique de Girodet. Il a choisi le moment où Chactas, brisé de douleur, porte dans la grotte, aidé du père Aubry, le cadavre d'Atala. Girodet fut sublime, parce qu'il fut simple et touchant, savant sans recherche, noble sans affectation.

Deux ans après, il exposa *la révolte du Caire*, tableau qui, comme celui de *la reddition de Vienne*, fut exécuté et conçu avec une chaleur, une verve, un élan extraordinaires. On admire surtout la belle figure de ce fils du désert qui soutient et défend à la fois un jeune pacha que le sort a trahi. C'est un épisode digne d'Homère ou de Michel-Ange. Quelques têtes de dragons sont d'une expression et d'une couleur remarquables. En considérant cette masse de fuyards qui se précipitent dans la mosquée, ou qui s'échappent dans toutes les directions pour se dérober au fer de nos guerriers, on croit lire une description du chantre d'Achille. Ce tableau, où l'on trouve tant de beautés du premier ordre, offre cependant une faute assez grave qui le dépare ; c'est ce grand hussard qui s'élance, le sabre à la main, et qui tient trop de place dans la toile. *La révolte du Caire* est néanmoins une des productions qui assurent le mieux la réputation de Girodet ; il est facile d'y reconnaître une grande liberté d'exécution. Il est certain qu'il ne fit pas même d'esquisse.

On ne revit plus de grands tableaux de cet artiste que peu de jours avant la clôture de l'exposition de 1819, où parut le tableau représentant *Pygmalion et Galatée ;* c'était un hommage à la sculpture, dont il voulait montrer la puissance. Ce tableau eut quelques détracteurs ; mais le public, si bon juge en masse, donna les plus grands éloges à cette belle figure de femme, où les contours les plus fins et les formes les plus pures sont rendus avec une admirable délicatesse de pinceau.

Girodet, exténué par les fatigues et la maladie, semblait avoir

renoncé à la peinture, lorsque, sur la demande du ministère de la maison du roi, il se ranime tout-à-coup, exécute et envoie au salon deux portraits en pied de *Cathelineau* et *Bonchamp*, où l'on reconnaît les traces de son génie, quoique sa main fût déjà affaiblie par le mal qui le traînait au tombeau.

Une singulière habitude avait contribué à altérer sa santé; Girodet aimait surtout peindre la nuit. Son tableau de la *Scène du Déluge* fut en partie exécuté *aux chandelles*. Le travail du jour, absorbé par les visites et par les obsessions, ne suffisait plus à son infatigable activité. Dans la suite, M. Pannetier, parvint à lui composer un appareil d'éclairage mobile dont la lumière pouvait véritablement remplacer celle du soleil.

En sentant sa fin approcher, à un âge qui semblait lui permettre de compter encore sur l'avenir, de réaliser des projets, d'exécuter des travaux médités depuis long-temps, qui peut dire tout ce qu'il y eût de douleur et de regrets dans cette âme si vive et si passionnée? Surmontant le mal qui l'accablait, il sort de son lit, soutenu par sa domestique, et monte défaillant à son lit. Là, il promène ses regards mourants sur des travaux entrepris qu'il laissait inachevés, sur tout ce qu'il s'était plu à y rassembler; il considère dans un morne silence et pour la dernière fois les lieux témoins de tant de veilles, de tant d'études, de tant de méditations qui embellissaient sa vie; ne pouvant soutenir plus longtemps une situation si violente, il se retire lentement et se retournant sur le seuil de sa porte: « Adieu, dit-il d'une voix éteinte, adieu! je ne vous reverrai plus! »

Peu de jours après toute espérance s'évanouit. Une opération fut cependant tentée; elle fut faite par M. Larrey. Girodet succomba neuf jours après, à l'âge de cinquante-huit ans, le 9 novembre 1824.

La mort de ce grand peintre produisit une vive sensation dans le monde, et surtout parmi les artistes. L'affluence était immense à ses funérailles; elle se composait des élèves de toutes les écoles de la capitale, de tous les rivaux de gloire du défunt et de plusieurs personnages illustres dans les rangs les plus éminents. Ce fut M. de Châteaubriand qui, à la demande du président de l'Académie des Beaux Arts, attacha sur le cercueil les insignes d'officier de la Légion d'Honneur, que le roi avait accordés à la mémoire du défunt.

Le plus remarquable des discours prononcés sur sa tombe fut celui improvisé par M. Gros, l'un des rivaux de la gloire de Girodet.

Le cadre de notre biographie ne comporte pas une longue appréciation des œuvres de Girodet. La liste seule de ses principaux ouvrages, tableaux, portraits, études peintes, esquisses, dessins, occupe trente-deux pages in-8° dans le curieux travail de M. Coupin.

Girodet était aussi poète : il a laissé deux volumes qui renferment ses travaux littéraires et didactiques. Il s'essaya, en 1807, par un fragment de *poésie sur l'Ecole française*, inséré au *Mercure* de cette année.

Le *Poëme du peintre*, est ce qu'il a laissé de plus important ; ce livre décèle une âme vive, une inspiration ardente, une imagination riche, féconde. Ses expressions sont, non-seulement pittoresques, mais encore passionnées. Sous sa plume, on rencontre des tournures hardies, souvent heureuses, et une foule de beaux vers qui peignent bien ce qu'il veut dire. Mais s'il veut disserter, sa muse l'abandonne ; son talent ne prend sa source que dans ses émotions.

Il a laissé, en outre, comme littérateur, des *Veillées*, fragments de poésies où il passe en revue les différents genres de peinture, et où les artistes retrouvent des jugements dictés par un goût sûr et souvent exprimés avec bonheur.

On a de lui un autre poëme : *Héro et Léandre*, des imitations en vers d'Anacréon et des divers poètes grecs et latins, des considérations sur la peinture, et un recueil volumineux de correspondances.

Girodet était d'une taille au-dessus de la moyenne ; ses yeux, très-enfoncés, étincelaient de vivacité et d'esprit ; il avait la bouche grande, les lèvres épaisses, le front très-développé, les os des joues saillants. Dans sa jeunesse, de beaux cheveux blonds pendaient sur ses épaules ; il les perdit de bonne heure. Sa constitution était éminemment bilieuse et irritable ; ses mouvements étaient prompts.

Tous les sentiments qu'éprouve un cœur aimant et sensible, Girodet les a connus ; il portait à la mémoire de sa mère une sorte de culte ; il gardait soigneusement plusieurs de ses vêtements. Dans son poëme sur la peinture, il témoigne un vif regret de n'avoir pu conserver l'image de sa mère.

Il est un sentiment qui domine et entraîne souvent les êtres donés d'une sensibilité ardente et d'une grande vivacité d'imagination, et auquel Girodet ne resta pas étranger. Il ressentit, en effet, plusieurs affections passionnées et les entretint avec une extrême discrétion. Malgré toute sa circonspection, ses élèves s'apercevaient des visites fréquentes qu'il recevait, après de longues journées de travail à l'atelier. Si c'est là une faiblesse, elle sera excusée par ceux qui pensent que les passions sont un des éléments, une des conditions du génie.

Membre de la classe des Beaux-Arts de l'Institut, il avait été nommé, en 1816, membre du conseil établi près le ministère de la maison du roi, et composé d'artistes et d'amateurs.

On a trouvé dans ses portefeuilles un nombre incroyable de compositions; leur vente, le prix des ouvrages et des collections ont changé son modeste patrimoine en une fortune de 800,000 fr., dont a hérité sa nièce, Mme Becquerel-Despréaux, parente de M. Becquerel, de l'Institut.

Un caractère noble et passionné, indépendant, vif jusqu'à la violence; un esprit rapide, abondant en idées, un cœur élevé, une sensibilité entraînante, tout en Girodet portait l'empreinte de la supériorité. L'indépendance était aussi son premier besoin; cependant, lorsqu'il avait à remplir des devoirs d'affection, il s'y livrait avec une complaisance, une résignation presque inconcevables dans un homme d'une aussi grande irritabilité. Laborieux et désintéressé, ses qualités se résumaient dans la belle maxime inscrite sur la porte de son château à Montargis : *Paix et peu.*

LOUIS STEINS.

LAIR (JEAN-LOUIS-CÉSAR).

Peintre distingué; il naquit à Janville le 25 août 1781. Il fut un digne élève des David et des Regnault, et exposa, en 1808, une *Jeanne d'Arc*, regardée comme un excellent modèle d'exécution. On doit aussi à son pinceau des tableaux de mérite qui décorent les cathédrales de Paris, Metz, Autun, etc.

Lair venait d'achever la *Résurrection de Lazare*, pour le Mont-

Valérien, lorsqu'il tomba gravement malade, et mourut le 20 mai 1828, âgé de 47 ans.

On voit, à la mairie de Janville, sa *Jeanne d'Arc*, qui lui valut, à ses débuts, une médaille d'or.

F. BAAR.

MUSICIENS.

Sous Théodulphe, évêque d'Orléans au temps de Charlemagne, la musique fleurit dans les écoles épiscopales et dans les monastères de cette province, grâce à la protection de cet illustre prélat, qui était à la fois poète et musicien. Les maîtrises de Saint-Benoît-sur-Loire et de Sainte-Croix d'Orléans fournissaient aux chœurs des églises des sujets distingués. Le chantre n'était pas, comme de nos jours, un laïque portant chape et soutane et s'égosillant devant un lutrin; le *cantor* était un des premiers dignitaires du chapitre. Le chant grégorien, souvenir mélodieux de l'ancienne mélopée des Grecs, n'avait pas les intonations lourdes et monotones du plain-chant moderne.

Les chantres venus des écoles d'Orléans étaient très-estimés; au Xe siècle, quand l'évêque de Liége, Étienne, voulut altérer le plain-chant, ce fut un moine de Mici (Saint-Mesmin) qui prit la défense de l'office gallican.

La musique, pendant tout le moyen-âge, marcha d'accord avec la pensée religieuse. L'emploi de l'orgue contribua puissamment au perfectionnement de la musique sacrée. La danse était aussi liée à la musique : David dansait devant l'Arche en s'accompagnant de la harpe; on disait les *chanteurs de Sens*, et les *danseurs d'Orléans*, au moyen-âge.

Le monastère de Saint-Benoît-sur-Loire était surtout renommé pour son chant d'église. Les moines y composaient des sortes de tragédies écrites en rimes latines et notées en plain-chant, espèce d'opéra mystique. C'étaient, le plus souvent, de longs dialogues

entre Dieu et les hommes, entre les anges et les saints. L'abbé, assis sur un trône éclatant, représentait le Père-Éternel ; les moines formaient le cortége des apôtres, les novices répondaient par le cantique des anges.

Théodulphe, dans une épître à saint Benoît d'Aniane, dit, en parlant du monastère de Saint-Mesmin, dont le nom, *Mici*, tirait son origine du mot *Mitis*, doux :

Quam benè Mitiacum, vocitavit prisca vetustas !
Quæ fuit auspicium, Mitibus, antè choris.

Que toujours parmi nous, *Mici* soit révéré,
Mici, ce lieu si cher, dont le vieux nom rappelle
Qu'aux saints accords Mici fut dès long-temps fidèle.

C. B.

FÉVIN (ANTOINE).

La musique et la danse étaient toujours en grand honneur à Orléans. Tous les *Guêpins* de l'Université étaient en proie à une sorte de rage lyrique ; au grand désespoir des recteurs, tout était sacrifié à la musique. Martial d'Auvergne en fait un reproche aux écoliers de notre province :

Savent-ils rien ? ils viennent d'Orléans ;
Qu'ont-ils appris ? à bien jouer de la flûte.

Celui qui restaura, en rivalité avec les écoles flamandes, la musique religieuse en France, fut Antoine Févin, né en 1481, à Orléans. Le *Conteur Orléanais* lui a consacré, il y a quelques années, un article intéressant, dont nous avons extrait les détails de cette biographie. On sait peu de choses sur sa vie ; on présume que ce fut à Orléans qu'il fut initié aux secrets de la science musicale. Il composa d'abord certains airs grivois qui parurent dans le *Recueil de Chansons françaises* publiées par l'éditeur Attaignan. Il ne tarda pas à faire la connaissance du fameux musicien flamand Jean Okenheim, maître de chapelle de la cour de Louis XI, dont il fut l'élève. Glarean, écrivain et musicien allemand, dans un parallèle entre les anciens poètes de Rome et les musiciens du XVIe siècle, compare Févin à Claudien. Il le loue aussi pour sa modestie.

Dans un recueil de musique sacrée, édité en Italie, par A. de Montona, le premier qui à Rome établit une imprimerie musicale, se trouvent de Févin :

1° *Missa de Ave Maria ;*

2° *Missa de mente totâ*, à quatre parties ;

3° *Missa de feriâ*, à cinq voix.

Dans une autre collection, il y a trois messes de Févin, celle entre autres *Sanctæ Trinitatis*, fort appréciée par les connaisseurs.

Nous plaçons ici quelques remarques sur l'origine et les progrès de la musique instrumentale dans notre province.

L'orgue, introduit en France en 765, sous le règne de Pépin-le-Bref, n'est guère cité, dans les chroniques de l'Orléanais, que vers 1461, à l'occasion de l'entrée de Louis XI à Orléans. On voit figurer dans les comptes de la ville : « XVI sous aux enfants de *cueur* « qui apportèrent un buffet d'orgue et en jouèrent sur l'échauffault à « l'arrivée du roi. »

Thibault d'Aussigny, évêque d'Orléans, est le premier qui fit placer un grand buffet d'orgues à Sainte-Croix, et fit des réglements pour la musique du chœur, en 1470.

La musique instrumentale n'était pas encore bien perfectionnée à Orléans au XVIe siècle, à en juger par l'orchestre qui joua à la réception de Henri II, à Orléans, en 1551. On trouve encore dans les comptes de la ville : « XII sous aux joueurs de *hautbois* du roy, « aux *tabours* (tambours) de la ville, et aux *trombeurs* (joueurs de « trompette). »

Émeri BERNARD, d'Orléans, est le premier nom que nous trouvons parmi les musiciens de cette époque qui jouirent d'une certaine réputation. On sait peu de détails sur sa vie : il a laissé une *Méthode pour apprendre à chanter la musique.* — Genève, 1570.

Dans le siècle suivant, la harpe fut en honneur dans l'Orléanais. Gilbert GIBOIN, de Montargis, était d'une habileté proverbiale ; il forma une sorte d'école vers 1618, et pendant la fin du XVIIe siècle, les harpistes de l'Orléanais eurent une certaine renommée.

Dom Liron, dans sa bibliothèque chartraine, fait mention d'un bon musicien du XVIIe siècle, appelé GUESDON (Nicolas), de Châteaudun.

Quant aux musiciens-compositeurs, l'Orléanais n'a guère produit, jusqu'à Tasset et Philidor, que des artistes de troisième ordre. Cependant, deux d'entre eux méritent des notices particulières.

C. B.

MORIN (JEAN-BAPTISTE).

Né à Orléans, en 1677, d'un père tisserand, fut d'abord enfant de chœur à Saint-Aignan. Le goût de la musique était assez répandu à Orléans; en 1670, on avait établi une académie de musique dans un local construit sur l'emplacement d'un ancien cimetière de protestants, rue des Huguenots. Au-dessus de la porte était une lyre avec des cailloux sculptés, accompagnés de cette devise latine:

Et saxa moventur.

Morin, au sortir de la maîtrise, devint frère servant de l'ordre de Saint-Lazare. Madame l'abbesse de Chelles, fille du régent Philippe d'Orléans, l'attacha à sa maison en qualité de maître de chapelle. Elle lui donna une pension de 500 livres sur sa cassette, plus une autre pension de 1,500 livres sur l'archevêché de Rouen; elle lui remit aussi son médaillon frappé par le célèbre Leblanc, ainsi que son portrait en grand.

J.-B. Morin a travaillé pour le public. Il publia, en 1709, un livre de *cantates* françaises à une et deux voix, mêlées de symphonies de violons et de basse. Les *cantates* avaient alors une certaine vogue, et le poète J.-B. Rousseau en écrivit plusieurs en style pindarique pour les compositeurs du temps. Si nous en croyons le *Dictionnaire de musique* de Choron, Morin fut le premier qui écrivit des *cantates* à Paris, mais il ne tarda pas à avoir des successeurs, tels que Bernier, Philidor, etc. Il mourut à Paris en 1745, et fut enterré au cimetière des Saints-Innocents.

C. B.

THÉVENARD (VINCENT-GABRIEL).

Naquit à Orléans, le 10 août 1669, d'un père qui exerçait la profession de traiteur. Il servit d'abord en qualité de gâte-sauce

dans la cuisine paternelle; mais des connaisseurs, frappés de la beauté de sa voix, lui conseillèrent d'apprendre la musique. Il devint en peu de temps une basse-taille admirable, et débuta avec succès sur la scène de l'Opéra. Sa belle prestance et son air noble le firent au premier abord juger favorablement; sa voix, sonore et moelleuse, acheva de lui gagner les suffrages. Il joua pendant quelque temps avec Mlle Rochois, ce qui contribua beaucoup à le perfectionner. A force d'étude, il trouva moyen de faire presque un agrément du défaut de grasseyer, si ridicule pourtant dans la déclamation lyrique. Du reste, ce n'était pas là son moindre défaut : Thévenard avait encore moins de succès sur la scène qu'à table, où il faisait de longues séances. Il buvait sec et dur, et la chronique scandaleuse du temps rapporte qu'on le ramena plus d'une fois chez lui ivre-mort. Sa voix n'en souffrait pas, et malgré ses excès, il la conserva pure et sonore jusqu'à plus de quarante ans.

En 1730, il se retira de l'Opéra avec une pension de retraite de 1,500 livres. A soixante ans, il devint éperdument amoureux d'une inconnue dont il avait vu la pantoufle dans la boutique d'un cordonnier. Il parvint à découvrir la demoiselle dont l'oncle était ivrogne; Thévenard sympathisa bien vite avec lui, et au bout de trois heures passées à table, il obtint la main de celle qu'il aimait. Cette circonstance hâta peut-être sa mort, qui arriva en 1741.

Son portrait se trouve à la collection Jarry, avec ce titre : *Pensionnaire du roi pour la musique*. Il est gravé par Schmidt, d'après Geuslain.

Un autre portrait de Thévenard est au Musée d'Orléans. M. Leber a la gravure par Moyreau.

CH.-F. L.

DANICAN (FRANÇOIS-ANDRÉ), *dit* PHILIDOR.

Est né à Dreux le 27 septembre 1726, d'une famille de musiciens; son aïeul, Michel Danican, était musicien de la chambre de Louis XIII. Le roi, enchanté de son talent sur la flûte, l'avait

surnommé *Philidor*, nom d'un hautbois célèbre de ce temps. Un de ses enfants, excellent joueur de basson, fit graver quelques œuvres qu'il dédia à Louis XIV. Presque tous les membres de cette famille ont appartenu à la chapelle du roi. André Philidor vint à Paris fort jeune, et entra comme page dans la musique du roi. Il y fit de rapides progrès dans l'étude de la composition, sous la direction de Campra, alors maître de chapelle. A quinze ans il fit jouer à Versailles un motet à grands chœurs de sa composition; le roi daigna lui en faire compliment. Étant sorti des pages, il se fixa à Paris et s'y soutint en donnant des leçons et en copiant de la musique, métier assez lucratif, alors que la gravure musicale était encore grossière. Tous les ans il allait à Versailles faire exécuter un nouveau motet. Sa passion pour le jeu d'échecs, où il était de première force, lui acquit une telle réputation qu'il résolut de s'en faire un moyen de fortune autant que de la musique. A dix-huit ans, il jouait à la fois deux parties d'échecs sans voir le damier, et gagnait deux joueurs d'une force ordinaire. Il voyagea en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. Se trouvant à Londres, au club des échecs, il fit jusqu'à trois parties sans y voir; mais la tête faillit lui tourner. Son goût se forma pendant ses voyages, où il eut souvent occasion d'entendre les ouvrages des meilleurs maîtres d'Italie et d'Allemagne. Il essaya de mettre en musique quelques odes de Dryden, entre autres la Fête d'Alexandre et l'ode à sainte Cécile. Mais il eut pour rival le célèbre Hœndel, qui avait mis aussi en musique cette ode sublime, et son succès fut médiocre. Hœndel disait en parlant de ses airs : « Ils sont bien fabriqués, mais il y manque quelque chose. » Laissant alors de côté la composition, il publia son *Analyse des Échecs* (Londres, 1749). Revenu en France, il fit exécuter à la chapelle de Versailles, en 1754, un *Lauda Jerusalem*, qu'on trouva trop italien. Philidor se tourna alors du côté du théâtre, et, après bien des déboires, il finit par obtenir un *libretto* du directeur de l'Opéra-Comique. On lui donna le poëme de *Blaise le savetier*, qui fut joué avec un grand succès en 1759, à la foire Saint-Laurent. Encouragé par ce début, il se crut assez sûr de lui-même pour aborder le théâtre Italien, où il fit jouer *le Sorcier*. Il s'était emparé

d'un air de *l'Orphée*, de Gluck, et l'on ne s'aperçut du plagiat que lorsque cet opéra fut représenté. Son *Maréchal-ferrant* eut cent représentations en 1761 : *Tom-Jones*, qu'on commença par siffler, eut ensuite le succès qu'il méritait.

Philidor était un harmoniste très-profond, mais son chant manque quelquefois d'intérêt et de mélodie; sa manière n'a pas assez de couleur et d'originalité. Il traitait la musique comme les échecs. Gluck disait d'un de ses meilleurs ouvrages, l'opéra *d'Ernelinde* : « C'est une montre enrichie de quelques diamants, mais dont le mouvement intérieur ne vaut rien. » Ce jugement est peut-être un peu sévère. Les connaisseurs admirent dans cette pièce le beau chœur : *Jurons sur ces glaives sanglants*, que l'on retrouve avec tant de plaisir dans l'*Oratorio* de Saül. On applaudit aussi beaucoup son opéra de *Persée*, poëme de Quinault, réduit en trois actes par Marmontel, et surtout le morceau de Méduse : *J'ai perdu la beauté qui me rendait si vaine*. Cette phrase est regardée par les *dilettanti* comme un chef-d'œuvre d'harmonie. L'ouvrage le plus parfait qu'il ait produit est le *Carmen sæculare* d'Horace, qu'il mit en musique à Londres, en 1779. Philidor ne passait pas, du reste, pour un homme fort spirituel. On cite de lui certains mots naïfs qui lui firent essuyer mainte épigramme. On riait souvent à ses dépens au café Procope, et Laborde, un de ses plus grands admirateurs, l'entendant un jour dans un repas dire beaucoup de trivialités, le tira spirituellement d'embarras en s'écriant : « Voyez « cet homme-là, il n'a pas le sens commun, c'est tout génie ! » Il conserva cependant jusqu'au dernier moment son organisation merveilleuse, et, quoique aveugle, il fit, un mois avant de mourir, deux parties d'échecs à la fois contre des joueurs très-habiles et les gagna. Il mourut le 31 août 1795, à Londres, où il s'était réfugié pendant la Terreur. Outre les opéras que nous avons cités on remarque encore dans son répertoire :

Le Soldat magicien, opéra-comique, 1760; *Sancho-Pança*, comédie-italiennne, 1762; *le Bûcheron, id.*, 1763; *les Femmes vengées*, *id.*, 1775; *Bélisaire*, grand-opéra; *Thémistocle*, *id.*; et une multitude d'opéras-bouffes, entre autres: *La nouvelle École des femmes*, *l'Huître et les Plaideurs*, *le Jardinier et son Seigneur*, etc..

A Dreux, lorsqu'on sort de la ville pour aller visiter les tombeaux de la famille d'Orléans, on voit à droite, au commencement de la montagne, une table de marbre noir placée au-dessus de la porte d'une petite maison, et sur laquelle on lit cette inscription :

Ici naquit Philidor,
le 27 septembre 1726.

C. B.

TASSET (Joseph).

Naquit à Chartres, en 1732. A six ans il donnait des leçons de flûte à un riche seigneur anglais ; à onze ans il débuta au concert spirituel, et tous les journaux et mémoires du temps retentirent de ses éloges. Malgré le témoignage des biographes, on pourrait douter encore de ce prodige si les élèves du Conservatoire de musique n'offraient pas de nos jours des exemples de cette étonnante précocité. Tasset passa bientôt en Angleterre, où il dut se rencontrer avec Philidor. Hœndel, déjà vieux et aveugle, voulut l'entendre et l'applaudir avec enthousiasme. La flûte allemande était alors à la mode : on ne se souvenait plus du dédain d'Alcibiade pour cet instrument qui fait grimacer le visage, et parmi ses élèves, Tasset comptait en première ligne Milady, duchesse d'Hamilton, et la belle Miss Gardner. Les artistes Français étaient alors fort considérés à Londres ; il ne tarda pas à s'y faire des amis puissants : on peut citer parmi ses plus intimes : Sterne, l'auteur du *Voyage sentimental*, le savant Ferguson et son collaborateur William Guthrie. En 1786, Tasset se retira à Nantes. La révolution le frappa dans sa fortune et ses affections, mais il supporta ces malheurs avec la constance du sage et la résignation de l'artiste. Il mourut le 5 septembre 1801 ; un architecte de Nantes, Fournier, a composé son épitaphe en style lapidaire.

Tasset avait singulièrement multiplié le nombre des clefs à la flûte, défaut que l'on reproche à nos luthiers modernes et qui nuit à la justesse des intervalles. Il jouait avec une flûte à dix-huit clefs, dont il était l'inventeur, et qu'il ne réservait que pour son usage. Cet instrument, qui fit l'admiration des connaisseurs en

Angleterre et en France, a passé depuis dans le cabinet de M. de Villenave. Il avait aussi composé une autre flûte à plusieurs clefs, beaucoup plus longue et plus grosse que les flûtes ordinaires; il s'en servait pour faire dans les trios la partie de basse. A l'aide de ces instruments perfectionnés, il pouvait jouer dans tous les tons possibles et produire des sons absolument nouveaux avec une justesse étonnante. On a de lui plusieurs morceaux qui obtinrent les suffrages des gens de goût; mais l'extrême difficulté de ses *sonates* est tellement reconnue que peut-être est-il le seul qui soit jamais parvenu à les exécuter parfaitement.

M. G.

DAUVILLIERS (JACQUES-MARIN).

Chartres avait déjà produit un musicien habile, Jean JOUET, qui, en 1652, fut nommé maître de musique à la cathédrale. Un siècle après, Dauvilliers, né à Chartres, le 21 septembre 1754, fit ses études de musique sous M. de Lalande, maître de chapelle de cette ville, parent du célèbre Lalande. Au sortir de ses mains, il fut maître de chapelle de Saint-Aignan d'Orléans, et nommé ensuite à la cathédrale de Tours. A l'époque de la révolution, il vint à Paris, puis voyagea quelque temps à l'étranger, cherchant à augmenter ses connaissances. Dauvilliers a composé des romances et un solfége dédié à Grétry, qui a été approuvé par Lesueur.

Un de ses contemporains, GIROUST, né à Orléans, fut maître de musique de la cathédrale de cette ville, où il se fit connaître par le *Super flumina Babylonis*. Il a fait aussi :

1° *Amphion,* ballet en un acte;

2° *La Guerre,* divertissement;

3° Motet du chapitre de Saintes;

4° Le *Dies iræ*. Il fut le premier qui osa mettre en musique la prose de cette hymne; il obtint, en l'an III de la Convention, une gratification de 3,000 l..... en assignats.

D. DE B.

WOLDEMAR (MICHEL).

Connu dans le monde artistique sous ce nom allemand, il était d'une riche famille de commerçants d'Orléans : son vrai nom était Michel.

Né en 1750, il avait reçu une brillante éducation et se livra particulièrement à l'étude de la musique : il eut pour maître de violon Lolli.

Quelques folies de jeunesse lui valurent une correction peut-être trop sévère de la part de ses parents; de cette époque datèrent tous ses malheurs. Il avait placé sa fortune dans la maison de commerce de son frère; des pertes successives amenèrent la liquidation de cette maison, et par suite la ruine complète de Woldemar.

Il songea alors à utiliser le talent d'amateur qu'il avait acquis sur le violon; bon musicien, artiste habile, il s'attira quelque réputation, et parvint à se créer de modestes ressources. Il a composé et exécuté des *concertos* pour le violon, et fait paraître une méthode de hautbois et diverses œuvres musicales. Ses *Commandements* du violon, conception bizarre, eurent alors quelque succès ; en voici un échantillon :

Le son jamais ne hausseras
Ni baisseras aucunement;
Mesure tu n'altéreras
Mais conduiras loyalement ;
Symphonie tu sabreras
Attaquant vigoureusement ;
En quatuor ne forceras
Que pour la chambre seulement;
Doucement accompagneras
La femme principalement;
La romance tu chanteras
Tendrement, amoureusement;
Le rondeau tu caresseras
Vivement et légèrement.

Woldemar termine son œuvre poético-musicale par ce dernier *commandement* :

En public tu ne trembleras
Ni devant les rois mesmement.

La jalousie de ses confrères le força de quitter la ville : il fut, dit-on, acteur, puis finit par accepter, à Clermont-Ferrand, où il mourut en 1816, une place à la maîtrise de la cathédrale.

CH.-F. L.

ACTEURS.

MONDORI.

Né à Orléans, dans le XVIIe siècle, il était à la fois le directeur et le plus célèbre comédien de la troupe du Marais; c'était lui qui faisait les annonces et les petits discours dont on les accompagnait. Le véritable goût de la déclamation était encore ignoré; on brillait au théâtre par un jeu forcé, des éclats de voix ridicules et des efforts violents du poumon. Il paraît que Mondori, qui tenait le premier rang parmi les acteurs tragiques, avait outré ces défauts. Il mourut d'une attaque d'apoplexie en exprimant d'une manière exagérée, sans doute, les fureurs d'Hérode, dans la tragédie de *Marianne*, par Tristan.

Mondori était de moyenne taille, mais bien prise; il avait la mine haute, le visage agréable et portait de petits cheveux coupés, avec lesquels il jouait les rôles de héros sans avoir jamais voulu mettre de perruque. Scarron, dans son *Roman comique,* fait dire à la Rancune que *Bellérose* était trop affecté, *Mondori* trop rude et *Floridor* trop froid. Le prince de Guéménée disait de lui: *Homo non periit, sed periit artifex.*

Il faisait aussi des vers, et a composé d'assez jolies épigrammes sur la tragi-comédie du *Trompeur puni*, de Scudéry. Il fut beaucoup regretté, et l'abbé de Marolles dit *qu'il s'abstint d'aller voir les acteurs, depuis que Mondori a fini ses actions qui charmèrent tout le monde.*

M. Jarry, d'Orléans, possède, dans sa riche collection, une lithographie d'Hippolyte L..., représentant cet acteur dans le costume de Tristan.

CH.-F. L.

DU CROISY.

Un gentilhomme du pays de Beauce, nommé Philibert Gassaud de Croisy, jouait avec succès la comédie à la tête d'une troupe de province. Il s'enrôla sous les drapeaux de Molière, le 25 avril 1659, après la rentrée de Pâques, et le suivit à Paris. Il remplit d'abord des rôles secondaires, et ne commença à se faire remarquer que dans le philosophe, du *Bourgeois gentilhomme*. C'est à lui que Molière confia le rôle de *Tartufe;* il s'en acquitta supérieurement et satisfit à la fois l'auteur et le public.

Quelques années après que le théâtre eut perdu le père de la comédie, et la France un de ses plus beaux génies, Du Croisy, devenu goutteux, se retira à Conflans-Sainte-Honorine, aux environs de Paris. Il y vécut en honnête homme et fut estimé de tout le monde. Le curé de la paroisse, édifié de sa bonne conduite, devint son ami. Du Croisy mourut dans ce village en 1695, emportant avec lui les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Le curé, entre autres, fut si touché de sa mort, qu'il n'eut pas le courage de célébrer lui-même la cérémonie funèbre, et pria un ecclésiastique de remplir pour lui ce triste ministère. Sa femme, Marie Claveau du Croisy, joua aussi la Comédie, mais sans succès. Une de ses sœurs avait épousé *Bellerose*, de l'hôtel de Bourgogne.

CH.-F. L.

BRIZARD (JEAN-BAPTISTE).

Les bords du Loiret semblent avoir un attrait particulier pour les comédiens de la capitale, et plusieurs d'entre eux sont venus, après une brillante carrière dramatique, prendre leur retraite aux environs d'Orléans. Fleury et Brizard habitèrent sur la fin de leur vie une maison de campagne à la Chapelle-Saint-Mesmin, non loin du château que Mlle Raucourt acheta depuis.

Brizard était né à Orléans, le 7 avril 1721. Il fut baptisé à Saint-Paul, sous le nom de Britard. Il fut dès sa jeunesse amené à Paris, dans la famille de sa mère, pour y continuer ses études. Il mani-

testait un goût très-vif pour la peinture et entra même dans l'atelier de Vanloo, premier peintre du roi. Ses progrès furent si rapides, qu'à dix-huit ans il était, de l'aveu de son maître, en état de concourir pour le grand prix. Mais la lecture des meilleurs ouvrages dramatiques, quelques essais heureux tentés dans l'atelier et les encouragements de ses camarades ne tardèrent pas à l'éclairer sur sa véritable vocation, et il renonça à la palette pour chausser le cothurne. Voici à quelle occcasion : des fêtes brillantes furent données lors de la formation du camp de Valence ; Brizard s'y rendit et fit la connaissance de Mlle Destouches, directrice du théâtre. Sur ses instances réitérées, il se décida à remplir quelques rôles dans des tragédies dont l'infant d'Espagne désirait la représentation, et que le défaut d'acteurs le mettait dans l'impossibilité de faire jouer sur son théâtre.

Les succès qu'il obtint dès son début ne lui firent pas regretter cette résolution. Il joua jusqu'à trente-six ans les premiers rôles de tragédie dans plusieurs villes de province, où sa modestie l'eût peut-être toujours retenu, si Mlles Clairon et Dumesnil ne l'eussent attiré à Paris. Il remplaça bientôt le fameux Sarrazin dans l'emploi des pères nobles. Au nombre de ses avantages extérieurs on remarquait de beaux cheveux blancs ; il les devait à une circonstance qui faillit lui coûter la vie. En voyageant sur le Rhône, la petite barque dans laquelle il était ayant chaviré sous le pont Saint-Esprit, il se saisit d'un anneau de fer et resta suspendu jusqu'au moment où on vint le secourir. Sa frayeur fut telle que ses cheveux blanchirent en peu de temps. Il excellait surtout dans les rôles qui exigent la noblesse et la dignité. C'était sur la scène le vieil Horace, don Diègue, Burrhus et Narbas vivants. On disait dans Paris : *Allons voir le père Brizard!* La Harpe était un de ses plus zélés admirateurs et fait de lui le plus bel éloge. Il prononçait d'une manière admirable ce fameux vers du Wenceslas de Rotrou :

Soyez roi, Ladislas, et moi je serai père !

Lorsqu'il disait dans le roi Lear : *Je fus père*, puis cette autre phrase : *Les ingrats!* on fondait en larmes ; quand il s'écriait : *Mes enfants!* dans *Montaigu*, ou bien encore : *Cythéron !* dans *OEdipe*, il déchi-

rait l'âme; *Œdipe chez Admète* fut aussi une de ses belles créations. Il était si scrupuleux sur la vérité des costumes, que le jour de la première représentation il refusa un habit de satin bleu céleste que la cour avait fourni, et en choisit un de laine destiné aux confidents. On composa à cette occasion les vers suivants pour être mis au-dessous du portrait qui le représentait dans le rôle d'*Œdipe* :

Aux yeux d'un prince qu'il enchante;
Brizard, sous ses traits imposants,
Rend le malheur auguste et la vertu touchante;
Il puisa dans nos cœurs ces tragiques accents.
Une heureuse nature a dans son caractère
Mis son talent et son bonheur;
Pour en faire un sublime acteur,
Elle l'a fait tendre époux et bon père.

C'était l'acteur consciencieux par excellence. Le roi de Danemarck lui dit un jour : « Monsieur Brizard, on voit bien que vous n'étudiez pas vos rôles devant une glace. » Il était tout à son jeu; un jour, le feu prit aux plumes de son casque, le public s'en aperçut avant lui et l'en avertit: il ôta avec noblesse son casque enflammé, le donna tranquillement à son confident et continua la scène sans se troubler. Une autre fois, il fut blessé à la main dans le rôle de Danaüs; son sang coulait et il ne s'en apercevait point.

Ce fut lui qui couronna Voltaire le jour de son apothéose anticipée au Théâtre-Français, et ce fécond écrivain en fut si ravi qu'il lui dit avec émotion : « Monsieur, vous me faites regretter « la vie; vous m'avez fait voir dans votre rôle (Brutus) des beautés « qu'en le faisant je n'avais pas aperçues. »

Ce fut lui qui prononça le discours anniversaire de la mort de Voltaire, avant la représentation d'Agathocle, le 31 mai 1779. Ce discours est de sa composition.

Brizard se retira du Théâtre-Français le 1er avril 1786, par les rôles du vieil Horace et de Henri IV dans *la Partie de Chasse*. Il vint ensuite habiter sa maison de campagne, près d'Orléans, et y vécut en famille, entouré de l'estime de ses concitoyens. Il devint un des électeurs de cette ville, capitaine des grenadiers de la garde nationale et marguillier de sa paroisse. Il mourut le 30 janvier 1791. Ducis, dont il avait si bien fait sentir le génie,

composa son épitaphe à la prière de sa veuve, et lui écrivit cette lettre en la lui envoyant :

« Madame,

« Je vous envoie l'épitaphe de votre bon et tendre mari, du père « de vos chers enfants. Ce sont vos larmes qui me l'ont demandée, « comment aurais-je pu ne pas leur obéir? Il m'a semblé, en la « laissant sortir de mon cœur que je payais un tribut de recon- « naissance à sa mémoire. Combien ne dois-je pas à ses talents! « Nos deux âmes s'étaient unies sur la scène... Je ne puis songer « sans attendrissement à notre *OEdipe*, à notre *Roi Lear*, où il fut « inimitable. Ces tristes lignes, destinées pour son tombeau, vont « renouveler vos douleurs, je le sais, Madame, mais considérez « qu'elles rendent justice à ses talents et surtout à ses vertus, et « souvenez-vous, en pleurant sa mort, que vous avez rendu sa vie « heureuse. »

Dans une note insérée dans la *Gazette de France*, le 11 octobre 1814, Ducis ajoutait cette dernière phrase à l'éloge de son vieil ami :

« Brizard, acteur célèbre, homme simple et touchant de bonté; « bon mari, bon père, bon citoyen. »

C. BRAINNE.

FLEURY (JOSEPH-ABRAHAM).

Né à Chartres, en 1750, d'un comédien nommé Bénard, il avait été confié à une sage-femme qui le déposa à l'établissement des Enfants-Trouvés. Vers l'âge de dix ans, il fut adopté par un pauvre artisan, cardeur de matelas, et vécut dans sa famille jusqu'à ce qu'il fût repris par ses parents, alors directeurs du théâtre de Nancy. Il ne reçut que le degré d'instruction strictement nécessaire à un comédien de province. L'intelligence précoce qu'il montra dans quelques rôles assortis à son âge, attira sur lui l'attention du roi Stanislas Leczinski, et lui valut l'amitié du chevalier de Boufflers, aux jeux duquel il fut associé.

Doué d'un certain amour-propre, il ne tarda pas à s'apercevoir de la distance que la naissance et la fortune avaient établie entre ses

jeunes amis et lui, et il résolut d'aller ailleurs chercher fortune; il avait alors seize ans. Il s'attacha successivement aux théâtres de Genève, de Troyes, de Lyon et de Versailles, où son talent fut encouragé.

A vingt-quatre ans, il débuta, à la Comédie française, dans la tragédie de *Mérope* (rôle d'Égyste); son succès fut médiocre, et il comprit la nécessité de se livrer à des études sérieuses. Il contracta un nouvel engagement avec le théâtre de Lyon, où se trouvaient alors des artistes remarquables, et il s'y fit une réputation qui lui valut son rappel à Paris, en 1778.

A la suite de ce second début, plus heureux que le premier, il obtint le titre de comédien du roi, en qualité de sociétaire.

Pendant quelques années, Fleury resta inaperçu et subit le sort commun des acteurs que les réglements condamnent à doubler, dans les mauvais rôles, les premiers sujets du théâtre. La retraite précipitée de Monvel lui donna quelques occasions de se distinguer.

Les rudes épreuves auxquelles l'avaient soumis ses chefs d'emploi lui étaient devenues extrêmement utiles; à force de soins, il avait corrigé la rudesse de son organe et les vices de sa prononciation.

L'exemple que lui donnaient chaque jour les plus beaux talents de la scène française, et la fréquentation des gens de lettres, lui apprirent les plus mystérieux secrets de son art, et le *Marquis*, de l'*Ecole des Bourgeois*, lui attira les premières faveurs d'un public dont il n'avait pas encore excité l'attention. On fut charmé de l'aisance avec laquelle il rendait les airs de fatuité, la politesse moqueuse et impertinente des grands seigneurs; on prétendit même que le maréchal de Richelieu avait pris la peine d'enseigner à Fleury les manières des roués de la régence.

Avec moins de noblesse que ses prédécesseurs, Bellecour et Molé, il avait un talent plus flexible, que faisaient ressortir l'intelligence des détails et la piquante finesse des intentions. *Turcaret*, les *Femmes savantes*, le *Chevalier à la mode*, l'*Homme à bonnes fortunes*, la *Feinte par amour*, et la *Coquette corrigée*, lui fournirent l'occasion de brillants succès, ainsi que toutes les pièces où il eut à jouer des seigneurs de la cour ou des chevaliers d'industrie.

Mais ce qui ajouta le plus à sa réputation, ce fut l'habileté avec la-

quelle il représenta le roi de Prusse, Frédéric II, dans la comédie des *Deux Pages* (27 mars 1789).

« Il s'y est, dit La Harpe, si bien modelé sur le portrait en cire « que nous en avons à Paris, il a si bien saisi le costume et la phy- « sionomie de Frédéric, que l'imitation ne saurait être plus par- « faite. »

Le prince Henri de Prusse, frère du monarque, enchanté de l'illusion que cet acteur lui avait fait éprouver, lui donna une riche tabatière, ornée de son portrait.

Fleury a donné au musée d'Orléans un portrait du grand Frédéric.

Molé vieillissait, et à mesure qu'il abandonnait les rôles de sa jeunesse, Fleury en augmentait son répertoire, et les jouait de manière à satisfaire les plus habiles connaisseurs. Son talent, dans lequel il entrait plus d'esprit que de force comique, sa chaleur d'âme, qui brillait plus dans les détails que dans les scènes à grands développements, sa diction, inégale quelquefois, ne lui permettaient pas d'atteindre à la supériorité de Molé, et les rôles du *Misanthrope* et du *Métromane* le fatiguaient beaucoup. Son triomphe fut surtout dans le théâtre de Marivaux et dans plusieurs autres comédies du théâtre moderne.

A l'époque de la Révolution, dans ces temps de scandales publics, où l'on traduisait sur la scène des cardinaux, des moines, des religieuses, Fleury fut choisi par Monvel pour le rôle de Dorval, des *Victimes cloîtrées*. Malgré le fâcheux état de sa santé, il céda aux instances de l'auteur, son camarade, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que la fièvre dont il souffrait, sa maigreur, l'altération de sa voix, qui se brisait douloureusement dans les scènes violentes, loin de nuire à l'effet théâtral, en accrurent prodigieusement l'illusion. Jamais acteur n'avait rendu d'une manière plus déchirante l'état d'épuisement moral et physique d'une victime à l'agonie.

Lors de la représentation des deux pièces, l'*Ami des lois* et *Paméla*, signalées comme infectées d'aristocratie et de modérantisme, Fleury et tous les sociétaires du Théâtre français (alors Théâtre de la Nation) furent jetés en prison. Sa détention ne se termina que quinze jours avant la révolution du 9 thermidor.

Après avoir joué au théâtre du faubourg Saint-Germain, puis à la salle Feydeau, il fut compris, en 1799, dans la réorganisation com-

plète du Théâtre français. Là, malgré de violents accès de goutte, il créa un grand nombre de rôles.

En 1817, après le second retour du roi, le parterre voulut lui faire expier la part fort innocente qu'il avait prise aux démonstrations révolutionnaires, et, à une représentation de *Tartufe*, l'enveloppa dans la disgrâce qu'il fit éprouver à Mlle Mars.

Fleury, s'adressant au public, dit, au milieu du tumulte : « Messieurs, quand on a eu le courage de jouer l'*Ami des lois*, sous le règne des terroristes; lorsqu'on a subi un an de prison, on ne saurait être suspect; le cri de *vive le roi!* que vous me demandez, n'est jamais sorti de là (et il montrait son cœur). » Il continua de jouer, aux grands applaudissements du public.

Fleury était dépourvu d'instruction, au point d'ignorer les premières règles de l'orthographe. Le sévère critique Grimod de la Reynière, auquel il écrivait : « *Vous en n'avez menti*, » lui reprochait de dire : « *risque* pour *rixe*, *faigniant* pour *fainéant*. » Il savait néanmoins dissimuler son ignorance et la couvrir d'un vernis séduisant : c'était l'homme de *bon ton* par excellence; il évitait toujours de se compromettre dans les conversations sérieuses; mais s'agissait-il de donner un tour ingénieux aux choses les plus frivoles, d'aiguiser avec goût le trait d'une épigramme, nul n'y réussissait mieux que lui. M. de Lauraguais l'appelait un *aimable diseur de riens*. Homme d'honneur, dans toute l'acception du mot, Fleury était aimé et estimé de ses camarades. Les *Mémoires* publiés par M. Laffitte, homme de lettres, ne sont guère qu'un recueil d'anecdotes galantes et dramatiques que l'on fait raconter par Fleury, et dont le texte est dû à l'imagination de l'auteur.

Fleury était d'une taille médiocre, d'une complexion maigre, et d'une figure plus spirituelle que régulière; ses yeux, vifs et brillants, prêtaient beaucoup d'expression à sa physionomie.

Il mourut, en 1824, dans une maison de campagne qu'il possédait près d'Orléans.

J. DEBARBOUILLER.

DEUXIÈME SÉRIE.

LES POÈTES DE L'ANCIEN ORLÉANAIS.

LAMBERT LI-CORS *ou* LE COURT.

Lambert Li-Cors est un des plus anciens poètes français. Il naquit à Châteaudun, comme il nous l'apprend dans son poëme d'Alexandre-le-Grand :

> Un clers de Châteaudun, Lambert Li-Cors l'escrit,
> Qui de latin le trest (tira) et en roman le mit.

Les vers de ce poëme sont de douze syllabes, mesure alors très-peu en usage et dont on attribue l'invention à Alexandre de Paris, qui continua l'*Estoire dou roi Alexandre*. De là le nom de vers alexandrins donnés à ce rhythme, qui se retrouve dans presque tous les poëmes du cycle d'Alexandre-le-Grand.

L'usage des vers alexandrins fut abandonné peu de temps après, et ne fut repris que dans le XVIe siècle.

Le poëme de Lambert Li-Cors est divisé en chapitres dont voici quelques titres :

I. *Comment li XII per de Grèce furent esleu.*

III. *Comment Alexandre alla encontre Daire.*

VI. *Comment Alexandre trouva les siraines en l'iaue toutes nues.*

VII. *De la forêt où les fames conversoient.*

Ces titres suffisent pour prouver que c'est un roman rempli de fables, et non une traduction de l'histoire déjà si peu véridique de Quinte-Curce. L'auteur va même jusqu'à substituer quelquefois ou à ajouter aux exploits d'Alexandre les faits des règnes de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste.

Il donne au roi de Macédoine douze pairs et un connétable, et, par un anachronisme qui dépasse les licences de la poésie, il fait broder sa tente par Isabelle de Hainaut, reine de France. Le style de Lambert Li-Cors a tant vieilli, qu'il serait malaisé au lecteur d'en déchiffrer une citation. On trouve cependant quelques vers du roman d'Alexandre qui joignent à la justesse des pensées un tour d'expression plus heureux et nne harmonie plus régulière.

N'est pas roi qui se fausse et sa rezon dément ?
. . . . . .
Pire est riche mauvais que pauvres honourez.

Voilà des maximes qui sont de tous les temps, et qu'on aime à entendre sortir de la bouche d'un poète dans un siècle d'oppression et de barbarie.

C. B.

ROBERT DE BLOIS.

Si le surnom de Robert nous indique sa patrie, on peut dire que, dès le XIIIe siècle, Blois était le séjour du beau langage, du bon goût et de la politesse.

Ce gracieux trouvère était le protégé du célèbre Thibaut, comte de Champagne, et composa, à son exemple, plusieurs chansons qui sont restées manuscrites.

Mais l'ouvrage qui lui a valu une mention spéciale dans l'histoire littéraire des Bénédictins est le *Castoiement des dames*.

Ce poëme n'est autre chose qu'un manuel de civilité à l'usage du beau sexe.

Il enseigne courtoisement aux châtelaines quelle est la contenance et le maintien qu'elles doivent toujours avoir. Si elles parlent trop, rient et folâtrent, elles donneront d'elles une idée peu avantageuse ; si, au contraire, elles gardent le silence et ont l'air froid et fier, les hommes les appelleront orgueilleuses et dédaigneuses. La conséquence est qu'il faut qu'une dame ne soit ni trop rieuse, ni trop prude, et ce précepte n'est pas nouveau. En voici un qui l'est peut-être plus :

Gardez qu'à nul homme sa main
Ne laissiez metre en votre sain,
Fors celui qui le droit i a :
Sachiez qui primes controuva
Afiche (épingle), que por ce le fist,
Que nul hom sa main n'i meist
En sain de fame où il n'a droit,
Qui espousée ne li soit.

Cette idée du poète, au sujet de l'invention des épingles, est assez originale, et comment croire à la simplicité des mœurs du bon vieux temps quand le moraliste ajoute :

Aucune lesse deffermée
Sa poitrine, por ce qu'on voie
Com fetement sa chair blanchoie !

Il faut croire que le costume du temps facilitait cette coquetterie.

Le code moral que Robert de Blois voulait imposer aux femmes conseille, entre autres maximes :

1° De ne pas regarder trop souvent le même homme ; il se croirait aimé ;

2° De ne pas accepter de joyaux, si ce n'est d'un parent ;

3° De ne pas jurer, ni trop manger, ni trop boire :

Fi de la dame qui s'enyvre !
Elle n'est pas digne de vivre.

4° De chanter lorsqu'on les en prie ; mais de ne pas trop chanter.

Biaus chanters anuie souvent.

Il faut supposer que du temps de Robert de Blois les femmes pé-

chaient par une excessive curiosité, car il leur défend de s'arrêter, lorsqu'elles passent devant une maison, pour regarder dans l'intérieur; et, lorsqu'elles y entrent, elles doivent toujours s'annoncer en toussant.

Robert arrive enfin à la partie la plus importante de son code à l'usage du beau sexe. Il s'agit de prescrire des règles de conduite en amour. « La dame ne doit ni rebuter un amant par une trop dure réponse, ni lui donner trop d'espérances. » Il ne sait trop s'il doit blâmer ou approuver les dames d'aimer. Il leur conseille seulement de cacher leurs amours le plus long-temps qu'elles pourront; mais personne ne connaît mieux que lui la force irrésistible de cette passion :

Amors ne craint ne pere ne mere,
Amors ne prise seur ne frere,
Amors ne craint foible ne fort,
Amors ne craint peril de mort.

C. B.

GUILLAUME DE LORRIS *et* JEAN DE MEUNG.

ROMAN DE LA ROSE.

La poésie des trouvères a produit plusieurs grands ouvrages, dont le plus remarquable peut-être, et, à coup sûr, le plus célèbre, est le *Roman de la Rose*. La haute valeur de ce poëme est prouvée par l'estime des contemporains et par celle de leurs descendants, par les amères censures de ses critiques, comme par les éloges enthousiastes de ses admirateurs. Homère était représenté par l'antiquité comme un large fleuve, aux eaux intarissables, où les poètes venaient puiser tour-à-tour l'inspiration; Jean de Meung, l'auteur principal de cette singulière épopée, est comme l'Homère d'un siècle encore grossier. Son livre fut une source abondante, quoique un peu troublée, où vinrent se désaltérer, pendant deux siècles, tous les esprits qui avaient soif de poésie. Nos pères le lisaient avec ardeur, et, encore aujourd'hui, la curiosité des savants l'étudie comme un des monuments les plus importants de notre littérature naissante.

Les auteurs du *Roman de la Rose* appartiennent tous deux à l'Orléanais.

Guillaume, né à Lorris en Gâtinais, dans la première moitié du XIIIe siècle, mourut à la fleur de la jeunesse, vers 1260, ou, plus vraisemblablement, vers 1240. « Il était frère d'Eudes de Lorris, chanoine et chevecier de l'église d'Orléans, qui fut conseiller au parlement, en 1258. » On ne sait presque rien de la vie de Guillaume; on pense seulement qu'il s'était livré à l'étude de la jurisprudence. C'est à l'âge de vingt ans qu'il aurait formé le projet de son ouvrage, et il l'aurait nommé *Roman de la Rose*, à cause d'une dame de qualité à laquelle il donne ce surnom :

C'est celle qui a tant de prix
Et tant est digne d'estre aimée,
Qu'ellé doit *Rose* estre clamée.

On a cru long-temps qu'il n'avait fait que les 4,150 premiers vers, et que sa mort prématurée l'avait empêché d'achever son œuvre; mais la découverte récente d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, contenant la seule partie attribuée à Guillaume de Lorris et offrant un dénouement, permet de supposer que Jean de Meung retrancha les quatre-vingts derniers vers du roman pour le continuer lui-même dans de bien plus vastes proportions. Il est, en effet, l'auteur des 18,000 vers qui terminent cette immense épopée.

Jean de Meung est plus connu que son devancier. Il naquit vers le milieu du XIIIe siècle, non pas à Mehun-sur-Yèvre, dans le Berri, mais bien à Meung-sur-Loire, à quelque distance d'Orléans :

De Jean de Meung s'enfle le cours de Loire,

s'écrie Clément Marot, un de ses plus fervents admirateurs.

Notre poète dit de lui-même (vers 11,139) :

Et puis viendra Jean Clopinel,
Au cueur gentil, au cueur ysnel (joyeux),
Qui naistra sur Loire à Meung.

Le surnom de Clopinel lui venait sans doute de quelque infirmité à la jambe.

L'illustration de la naissance ne manque pas plus à Jean de Meung que l'illustration du talent :

« Il descendait des anciens seigneurs de la petite ville dont il

« portait le nom... Son père était baron du Chévé, seigneur de « Pierrefitte et autres lieux... Il donna la baronnie de Chévé à notre « écrivain. Le baron du Chévé était un des quatre premiers vassaux « de l'évêché d'Orléans qui devaient porter le nouvel évêque à son « entrée solennelle, et lui présenter tous les ans, le 2 mai, pendant « l'office de vêpres, une certaine quantité de cire, qu'on appelle vul- « gairement *gouttières* (1). »

Pour lui, il vécut dans la familiarité des grands :

> Dieu a donné aux miens honneur et chevissance,
> Dieu m'a donné servir les plus grants gens de France...

dit-il, dans son *Testament*, écrit en vers alexandrins.

« D'après les titres de l'église cathédrale d'Orléans, Jean aurait « été chanoine et archidiacre en 1270 et 1297, et c'est sans doute « en raison de son état qu'il est représenté avec une simarre, ou « robe fourrée, dans un livre du commencement du XVe siècle (2). »

On pense qu'il fut docteur en droit et en théologie; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve dans ses ouvrages, dans le *Roman de la Rose* surtout, une variété de connaissances vraiment extraordinaire pour l'époque où il vivait.

Jean de Meung fut estimé des plus hauts personnages de son temps : les agréments de son esprit, la vivacité de ses saillies, sa gaîté heureuse le firent rechercher à la cour de Philippe-le-Bel et de ses successeurs. Il traduisit de latin en français l'*Art militaire de Vigèce*, pour Jean de Brienne, comte d'Eu; à la demande de Philippe IV, il translata en prose et en vers le livre de la *Consolation*, de Boèce. Il eut, dit-on, une étroite liaison avec le Dante, l'illustre auteur de *la divine Comédie*.

Jean de Meung mourut à Paris entre 1310 et 1322, et fut inhumé dans le cloître des Dominicains de la rue Saint-Jacques.

Après le *Roman de la Rose*, son œuvre capitale, et les deux traductions dont nous venons de parler, nous ne mentionnerons, parmi les ouvrages peu connus de Jean de Meung, que le *Codicile*, pièce morale et satirique, puis le *Testament*, poëme dans le goût et dans

(1) Dom Gérou.
(2) *Idem*.

le rhythme du *Codicile*, mais d'où la satire est bannie : ces deux pièces sont d'une poésie faible et languissante ; il s'y montre tout confit en dévotion et en piété : j'appellerais volontiers ces deux poëmes le *meâ culpâ* du *Roman de la Rose*.

Nous donnerons maintenant une analyse rapide de l'œuvre accomplie par les deux poètes orléanais :

L'auteur, qui a le culte de l'allégorie, s'empresse de prendre possession du monde de fantaisie que son imagination a rêvé ; et, dès le début, il échappe à la vie réelle en supposant, pour se donner carrière, qu'il est sous l'empire d'un songe. Nous sommes à cette époque de l'année où le printemps répand la vie dans la nature. L'Amour appelle la campagne, les eaux, les prairies : aussi est-ce un magnifique jardin qui doit être le théâtre des exploits de l'Amour. OISIVETÉ ouvre la porte de ce lieu enchanté que DÉDUIT *(plaisir)* a pris pour résidence : le poète est à peine entré que l'AMOUR le poursuit, cinq flèches à la main. Le promeneur de fuir ; mais il conserve pourtant assez d'haleine pour décrire à son aise la fontaine de Narcisse, dans le cristal de laquelle se reflète le jardin tout entier. La vue d'un beau rosier chargé de fleurs embaumées, le désir d'en cueillir un bouton tout frais épanoui, lui font oublier le danger ; mais au moment où sa main va se poser sur la rose, une flèche, puis une autre, puis une autre encore, lui transpercent le cœur. Avec six flèches dans le corps, que voulez-vous qu'on fasse, sinon de se rendre ? C'est ce qu'il fait de la meilleure grâce du monde en jurant foi et hommage à l'Amour ; mais comme le vaincu ne peut donner d'autre gage que son cœur, le vainqueur, *qui sait les précautions à prendre*, a bien soin de le fermer avec une clef d'or. Puis viennent les *commandements* de l'Amour : il ne veut ni médisance amère, ni orgueil, ni inconstance. A une bonté que rien ne lasse, à une libéralité que rien n'épuise, si vous joignez des habits de la bonne faiseuse, et quelques connaissances dans l'art libéral de la danse, ayez bon espoir.

Muni de ces instructions, l'Amant est laissé à BEL-ACCUEIL, qui permet de faire son plaisir de la rose, mais par l'odorat seulement. Alors dame RAISON vient, un peu tard, apporter ses conseils ; l'Amant n'écoute pas sa harangue : il n'a qu'une pensée, fléchir la colère de DANGER, que le malin poète présente comme le plus sûr

gardien de la vertu des dames. Mais Danger, l'inflexible Danger lui-même ferme les yeux, et laisse agir Bel-Accueil. Mal prend à ce dernier d'avoir laissé l'Amant auprès de la rose : car JALOUSIE, avertie par MALE-BOUCHE, enferme dans une forteresse élevée au milieu du jardin le trop complaisant introducteur. Au lieu de demander conseil à l'Audace, l'amant se désespère, gémit et veut mourir ; mais dame Raison ne le laissera pas mourir sans un beau discours. Après avoir énuméré toutes les peines de l'amour, elle rattache, comme elle peut, une déclamation contre l'Avarice à la description de l'Amitié, disserte sur la Fortune et ses caprices, sur Néron et son précepteur, parle de Virginie et d'Appius, d'Hécube et de Crésus, le tout pour l'engager à secouer le joug de l'Amour.

L'auditeur, qui trouve sans doute le discours trop sensé et trop long pour s'y rendre, se dit homme-lige de l'Amour, et cherche une mauvaise querelle à la conseillère pour se débarrasser de son exhortation et aller prendre conseil d'un sien ami : le confident pense, comme Philippe de Macédoine, qu'il n'est rien dont l'or ne vienne à bout, et comme sa bourse est fort légère, le poète a une occasion toute naturelle de regretter et de décrire l'âge d'or. Cependant l'Amour convoque tous ses barons pour donner l'assaut à la prison où gémit Bel-Accueil. COURTOISIE, PATIENCE, HARDIESSE et autres grands personnages répondent à l'appel : FAUX-SEMBLANT lui-même se met aux ordres de l'Amour qui consent, malgré sa juste défiance, à utiliser la souplesse et l'habileté de l'hypocrite. Dans l'interrogatoire qu'il subit, ce précurseur de Tartufe démasque lui-même la conduite cauteleuse de ses pareils : puis, pour montrer ce qu'il sait faire, il détermine la gardienne de la tour, Male-Bouche, à se confesser, et égorgille tout doucettement sa pénitente humblement agenouillée. Après ce bel exploit, la garnison est massacrée, l'Amour court au malheureux prisonnier, et Bel-Accueil, toujours faible en présence du désir, permet déjà à notre amoureux de donner un baiser à la rose, quand Danger, secondé par HONTE et par PEUR, remet aux fers le tendre et facile Bel-Accueil.

La forteresse tient contre les efforts de l'Amour avec tant de succès, que Vénus est obligée de venir au secours de son fils.

La scène change : dame Nature se confesse au révérend Génius,

et après une longue dissertation sur la création, les planètes, la prédestination, l'arc-en-ciel et les lunettes à longue vue, elle ordonne à son grand-prêtre de se rendre à l'armée de l'Amour. Avec ce nouvel auxiliaire, l'armée fait des prodiges, et Vénus, à l'aide de brandons enflammés, fait déloger les gardes. Bel-Accueil, libre et reconnaissant, n'a rien à refuser à l'amant qui cueille la rose :

Ainsi eux la rose vermeille,
A tant fut jour et je m'esveille.

Voilà une brève analyse de cet immense ouvrage : 23,000 vers en trois fois vingt-trois lignes ! c'est dire que nous avons omis une foule de détails souvent intéressants, de nombreux épisodes, des digressions agréables, quelquefois aussi des choses où l'honnêteté française peut se plaindre de n'être pas assez respectée ; car ce travail n'est pas tout rose pour le lecteur. La fleur gigantesque née de l'imagination riante de Guillaume de Lorris, mais éclose sous le souffle puissant de Jean de Meung, n'a pas toujours un parfum d'exquise chasteté. Elle s'entoure aussi de plus d'une épine, et le lecteur ne parvient pas à la cueillir sans s'être piqué plus d'une fois, ici à un mot graveleux, là à une pensée grossière, ailleurs à une image trop crue et à une peinture trop peu voilée.

Il faut bien le reconnaître, le *Roman de la Rose* n'est pas plus un livre de morale, comme on l'a prétendu, qu'il n'est un traité de philosophie hermétique, pour quelques détails d'alchimie qui s'y trouvent ; la Rose n'est pas plus la sainte Vierge que ce n'est Héloïse, la triste amante d'Abeilard ; le but de l'ouvrage n'est pas, comme le veut Clément Marot, la recherche de l'état de grâce, de la sapience, de la vie éternelle. Pourquoi prétendre à sanctifier ce qui est essentiellement profane, et à moraliser ce qui ne saurait être moral, comme le fit avec beaucoup de labeur, et fort peu de succès, vers 1480, un écrivain nommé Jean Molinet, chanoine de Valenciennes :

C'est le *Roman de la Rose*,
Moralisé cler et net,
Translaté de vers en prose
Par votre humble Molinet.

Ne vaudrait-il pas mieux laisser au vice sa nudité que d'en dissi-

muler le danger sous le vêtement respectable de la morale? et ne s'expose-t-on pas au crime de lèse-religion, en même temps qu'on est coupable de lèse-poésie ?

Les deux poètes orléanais n'ont fait autre chose qu'un roman d'amour où la saine morale n'est pas toujours oubliée, où la satire l'est encore moins, et qui présente aussi quelques incidents de chevalerie, tels que la muse des trouvères les emprunta souvent à celle des troubadours. Sous le voile d'une fiction allégorique, c'est l'imitation fort libre et considérablement développée d'un célèbre traité d'Ovide,

Où tout l'art d'amour est enclose :

c'est un ouvrage où se trouve réduit en principes et mis en action l'art de réussir en amour.

Au reste, le reproche d'immoralité retombe moins sur Guillaume que sur son continuateur. Une âme chaste et candide, une délicatesse épurée de sentiments, une aimable naïveté avec un esprit agréable et facile, une imagination brillante et féconde, de riches descriptions, des peintures de mœurs, des maximes de morale, un style naturel, quoique uniforme parfois, une verve discrète et contenue, une versification aisée et coulante, telles sont les qualités qu'on s'accorde à reconnaître dans le poète de Lorris.

Jean de Meung pratique bien autrement que lui la liberté de tout dire : mais il a aussi plus d'abondance, plus de vigueur dans la pensée et dans l'expression. L'immoralité semée dans son livre fut blâmée par tous les honnêtes gens et souvent flétrie du haut de la chaire. Plus d'un siècle après la mort de l'auteur, le chancelier de l'Université de Paris, Jean Gerson, l'attaquait dans un traité particulier et dans un sermon prêché le quatrième dimanche de l'Avent. Cet illustre et saint homme allait même plus loin : « Si j'avais, disait-il, la dernière « copie de cet ouvrage, et qu'on voulût m'en donner *mille francs*, j'ai- « merais mieux la jeter au feu que de la vendre. Si je savais, ajoutait- « il, que l'auteur n'eût pas fait pénitence du péché qu'il a commis en « le composant, je ne voudrais pas plus prier Dieu pour lui que pour « Judas.... »

Cependant les plus violents accusateurs de notre poète trouvent dans le roman des conseils ou des tableaux qui peuvent préserver

du danger des passions. De sages règles de conduite, des considérations poétiquement exprimées sur les soucis et les douleurs, sur la satiété et les dégoûts de l'amour; des vérités philosophiques appuyées de nombreux exemples; des caractères bien tracés, entre autres, celui de *Faux-Semblant*, l'original de la *Macette* de Mathurin Régnier, et du *Tartufe* de Molière; des contes plaisants et ingénieux enveloppant d'utiles leçons; en un mot, une foule de beautés morales, littéraires et philosophiques, demandent grâce pour des écarts qui ne choquaient pas l'esprit encore grossier de nos pères autant qu'ils blessent la politesse chatouilleuse de notre siècle.

La même excuse s'applique à un autre reproche qu'on adresse à Jean de Meung. Il fait assez finement la satire des mœurs de son temps, mais il n'épargne ni état ni sexe; il se permet même des attaques fort vives contre le clergé, soit séculier, soit régulier; les traits nombreux qu'il lance contre les moines dans son livre rendent même assez probable l'anecdote suivante, dont on a contesté pourtant l'authenticité. Laissons parler un ancien biographe, André Thévet :

« Ce bon Clopinel étant près de sa fin, avisa de testamenter, et « par sa disposition dernière, laissa aux Jacobins de Paris un coffre « qu'il avait, avec tout ce qui était dedans, commandant ne l'ouvrir « qu'il ne fût mis en terre, à charge que les frères Prêcheurs le « feraient enterrer dans leur église. Les pauvres Jacobins enseve- « lirent Clopinel avec toutes les solennités au mieux qu'ils purent, « et parachevèrent son service mortuaire. A peine eurent-ils fini « l'office, qu'incontinent ils viennent pour enlever ce coffre, beau, « diapré, fermé à plusieurs serrures et fort pesant. Ils faisaient état « d'avoir des écus à milliers : mais quand ils furent venus à l'ou- « verture, ils se trouvèrent par la revue bien déçus, car, au lieu d'or « et d'argent, n'y trouvèrent que des pierres d'ardoise sur lesquelles « il avait tiré des figures tant d'arithmétique que de géométrie. Telle- « ment en furent irrités ces bons moines, qu'après avoir long-temps « délibéré, enfin s'hasardèrent de le déterrer, alléguant qu'il était « indigne d'être enterré en leur maison, puisque, vif et mourant, il se « moquait d'eux. Mais la cour du parlement, par son arrêt, le fit « remettre en sépulture honorable dans le cloistre du couvent. »

On le voit, Jean Clopinel tient à cette famille de hardis pen-

seurs qui ne respectaient pas toujours ce qui mérite le respect; il rappelle Villon narguant la potence, et le rieur Rabelais raillant, en présence de la mort, cette *farce* qu'on appelle la vie. Mais on sait quelle place importante tenait la raillerie satirique dans la littérature du moyen-âge; on la retrouve jusque dans les poëmes moraux et les légendes. Elle s'y montre avec une énergie de pensée et une vivacité naturelle d'expression qui ne se rencontrent pas au même degré dans les autres genres littéraires.

Jean de Meung eut aussi le tort de maltraiter les femmes dans son poëme. Il va jusqu'à déclarer que toutes sont pécheresses, le seront, ou le furent (vers 9,476).

Il paraît qu'il fut bien près de recevoir le châtiment qu'il avait mérité. Il se tira d'affaire par une ruse, laquelle, dit Thévet, estant gaillarde et gentille, je suis bien content de la proposer ici :

« Il était dit et arresté qu'il serait fouetté des dames qui là « assystoient, tenant chacune une poignée de verges. Clopinel voyant « que son âge ne pouvait esmouvoir les dames à miséricorde, « humblement les requit lui vouloir octroyer un don, jurant qu'il « ne demandait rémission du châtiment qu'elles entendoyent prendre « de lui. Alors, dit-il, je vous prie, mesdames, que la plus pesche- « resse de votre compagnie commence la première et me donne « le premier coup; ma requeste est juste, d'autant que je n'ai parlé « que des méchantes folles et mal avisées, et non de vous qui êtes « ici, toutes sages, et belles, et vertueuses. Les dames se re- « gardayent l'une l'autre, et il n'y en eut pas une, quoyqu'elles « eussent toutes bonne envie de l'estriller, qui se hazardast de le « toucher. »

C'est ainsi que notre Orphée boiteux échappa à la vengeance des dames.

Quelques-uns nient la vérité de cette aventure : Lamonnoye l'attribue à Guillaume de Bergdam, gentilhomme et poète provençal, antérieur à Jean de Meung. Quoi qu'il en soit, les dames trouvèrent depuis un défenseur dans Martin Franc, prévôt et chanoine de l'église de Lausanne, en Suisse, et secrétaire de Félix V. Ce grave personnage écrivit en vers *le Champion des Dames, contre Male-Bouche et consorts, et Victoire d'icelles*... Son livre est dédié à Philippe-le-

Bon, duc de Bourgogne. Un autre poète du commencement du XVe siècle prit aussi leur défense dans un poëme intitulé *le Chevalier aux Dames*; en 1459, parut encore un écrit intitulé : *L'Amant entrant dans la forest de Tristesse*; enfin, cent ans après, Christine de Pisan, à qui il convenait mieux qu'à personne de défendre son sexe, le fit avec chaleur dans ses *Épîtres sur le Roman de la Rose*. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que notre poète ait eu beaucoup à se plaindre des femmes pendant sa vie.

Autre objection : *Genius*, prêtre de la *nature*, prêche dans le roman une sorte de naturalisme, et même de matérialisme grossier : donc Jean de Meung... Mais à quelles singulières conséquences n'arriverait-t-on pas s'il fallait attribuer au poète les sentiments qu'il met dans la bouche de ses personnages ? Accusons seulement Jean de Meung d'avoir voulu, dans cet endroit et dans d'autres, étaler une érudition universelle; d'avoir mis de tout dans cette vaste encyclopédie, théologie ou plutôt alchimie, arithmétique, astronomie, histoire sacrée, histoire profane, dissertations philosophiques et développements de morale; reprochons-lui cet amas de connaissances confuses et indigestes sous lequel il semble plier; reprochons-lui la témérité avec laquelle il aborde les questions de la métaphysique la plus ardue, ou tente de pénétrer les mystères impénétrables de l'essence divine, de la Trinité; reprochons-lui même de fades allégories, un langage quelquefois affecté, des digressions mal amenées, et qui nuisent à l'unité du sujet comme à la marche de l'action; mais reconnaissons que son excuse se trouve encore ici dans les habitudes de son temps. Alors, la poésie s'affuble volontiers du bonnet doctoral, comme la science aime à se parer de la robe étincelante et variée de la poésie. L'érudition était, comme on l'a dit, l'*originalité de son époque*, et c'est l'érudition qui fit la fortune du *Roman de la Rose*.

Le style de cet ouvrage est déjà assez élevé pour l'époque; on y trouve de la verve, de la chaleur, et Pasquier en loue les *moelleuses sentences et les belles locutions*. Non qu'il faille en juger d'une façon décisive : on sait quelles libertés les copistes et les éditeurs se sont données avec le texte de nos auteurs. Comme ce roman était le livre des courtisans, comme il était d'un usage ordinaire, et, pour ainsi dire, journalier, on s'appliquait toujours, dans les copies

qui s'en faisaient, à le rendre conforme au langage de la Cour, et quelquefois même au style des provinces où on les copiait : « Voire « y trouverez-vous je ne sais quoy du ramage de ceux qui en furent « copistes, je veux dire de leur Picard, Normand, Champenois, &c. » Marot, qui en donna une réimpression en 1527, lui fit subir de graves altérations, sous prétexte d'en rajeunir les mots vieillis et inintelligibles. Par une bizarrerie du langage vieux et nouveau, Clément voulut, dit Pasquier, habiller à la moderne française le *Roman de la Rose*. Enfin, un savant de nos jours, M. Méon, en a rétabli le véritable texte ; il a joint à son édition tout ce qu'il y avait d'utile dans les précédentes : la *Préface* de Clément Marot ; celle de Lenglet-Dufresnoy ; la *Vie de Jean de Meung*, par André Thévet ; la *Dissertation sur le Roman de la Rose*, avec l'analyse de cet ouvrage et les remarques de Lantin de Damerey, &c., &c. Cette nouvelle édition permet de juger si le roman est réellement un *ouvrage profond*, comme le veut Jean Montreuil, secrétaire de Charles VI, et l'un de ses ardents défenseurs, et si les deux auteurs du roman méritent, l'un le titre *d'Ennius français* que lui donne Clément Marot, et l'autre celui de *père et inventeur de l'éloquence*, que lui attribue le père Bouhours.

On trouve dans le *Roman de la Rose* bon nombre de descriptions gracieuses que nous aimerions à citer ici pour le plaisir de nos lecteurs, si nous ne craignions de dépasser les limites de cet article.

Telle est celle du *Printemps* :

Lors la terre fait robe neufve,
Les oyseaulx qui tant se sont tuz (tus)
Pour l'iver qu'ils ont tous sentuz,
Sont en may et par le printems
Si joyeux, qu'ils montent en chants.

Voyez aussi celle de la *Beauté* :

Elle fut jeunette et blonde,
Simple fut comme une espousée,
Et blanche comme flor de lys.

Puis cette autre de la *Fortune* :

Quand avec les hommes habite,

Elle trouble leur cognaissance
Et les nourrit en ignorance;
. . . . . .
Et les tombe autour de sa roue
Du sommet envers dans la boue.

Et le *Temps* :

Le Tems s'en va nuit et jor,
Sans repos prendre et sans séjor...
Le Temps, vers qui ne dure
Ne fer, ne chose tant soit dure;
Le Tems qui toute chose mue (change),
Qui tout fait croistre et tout norist (nourrit),
Et qui tout use et tout porist (pourrit).

Le *Roman de la Rose* a été imité par l'anglais Geoffroy-Chaucer; Piron en a tiré son opéra-comique de *la Rose*.

J. DEBARBOUILLER.

GUIART (GUILLAUME).

Cet écrivain naquit à Orléans vers la fin du XIIIe siècle. Il a écrit une histoire de France, en vers, sous le titre *de la Branche des royaux lignages;* son récit commence à la naissance de Philippe-Auguste, c'est-à-dire, vers l'an 1165 et va jusqu'en 1306.

Dans le prologue, il déclare son nom et sa patrie :

Par quoy, je, Guillaume Guiart,
D'Orliens né, de la Guillerie....

Il ajoute qu'il a composé son histoire sur le modèle d'une *Chronique* latine qu'il avait lue dans l'abbaye de Saint-Denis. C'est celle de Guillaume le Breton, en vers et en prose, publiée par Pithou et Duchesne.

Guiart fit cet ouvrage en l'honneur de Philippe-le-Bel, ainsi que le porte la dédicace, et la commença en 1304, à Arras, où il se faisait traiter d'une blessure reçue dans la guerre de Flandre, à laquelle il avait pris part avec les Orléanais, dont il parle avantageusement. Son but était tout patriotique : il voulait opposer son travail à une histoire écrite en vers par quelque partisan des Flamands, et qui portait atteinte à l'honneur des Français.

Guiart était sergent d'armes à la bataille de Mons-en-Puelle, et ce fut à l'attaque de la maison Haiguerie ou Hainguerie qu'il fut blessé

Du fer d'un quarrel el pié destre (droit)
Et d'une espée el bras senestre (gauche).

L'ouvrage de Guiart fut interrompu quelque temps, repris en 1306 et fini cette année-là; il contient vingt mille six cent quarante vers.

Guiart a un style assez noble pour l'époque, mais il a peu d'invention. Il rapporte des faits qui ne se trouvent point ailleurs, et dont quelques-uns ont pour nous un intérêt tout particulier. Ainsi, par exemple, ce qu'il dit de l'équipement des soldats orléanais (t. II, vers 8,575-96); de leur vigilance en face de l'ennemi (8,919-37); de la bravoure d'un *serjant* d'Orléans (v. 10,900), etc., etc.

On trouve dans le poëme de Guiart l'histoire du règne de Louis IX; Du Cange en a pris un extrait pour l'insérer dans la vie de ce saint roi, publiée à Paris en 1668.

J. D.

RONSARD.

Sur les confins de la Hongrie et de la Bulgarie se trouvait jadis une seigneurie appelée le *Marquisat de Ronsard*. Un cadet de cette famille, nommé Beaudoin, vint en France offrir ses services à Philippe de Valois, alors occupé contre les Anglais. Comblé de biens et d'honneurs par la reconnaissance du roi, il s'établit dans le Vendômois. Ensuite, cette maison contracta de nobles alliances avec les Dubouchage, les de la Trémouille.... On trouve ces détails dans Ronsard lui-même, qui se plaisait à vanter la noblesse de sa maison, comme la grandeur de son génie :

Or, quant à mon ancêtre, il a tiré sa race
D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace.
Plus bas que la Hongrie, en une froide part,
Est un seigneur nommé le marquis de Ronsard (1).

Son père était chevalier de l'ordre du Roi et maître-d'hôtel de François Ier. Il accompagna en Espagne et ramena les fils de ce prince, donnés en ôtage pour leur père.

(1) Epître à Remi Belleau.

Pierre de Ronsard naquit au château de la Poissonnière, dans le bas-Vendômois, le 11 septembre 1524, le jour où François Ier fut pris à Pavie. Les biographes de Ronsard, et de Thou lui-même, ce grave historien, disaient que cette heureuse naissance avait été pour la patrie une compensation suffisante à ce grand désastre.

Les présages ne manquèrent pas à l'enfance de notre poète. Le jour de son baptême, dans le trajet du château à l'église du lieu, celle qui le portait le laissa tomber par mégarde, en traversant un pré; mais ce fut un lit d'herbe et de fleurs qui le reçut doucement dans sa chute; et une autre personne, s'élançant au secours de l'enfant, répandit sur sa tête un vase d'eau de senteur, signe assuré, dirent les poètes, des suaves parfums que devaient exhaler les fleurs de sa poésie.

Élevé jusqu'à l'âge de neuf ans dans la maison paternelle, il fut conduit à Paris, au collége de Navarre, où il trouva Charles de Lorraine, qui devait être un jour cardinal et l'un de ses plus puissants protecteurs. La rudesse d'un régent nommé de Vailly le dégoûta de l'étude qu'il avait embrassée avec ardeur. Son père le fit revenir, et il fut page de François, fils aîné du roi; puis de Charles, duc d'Orléans, frère de François; et ensuite de Jacques Stuart, qui était venu épouser, en France, Marie de Lorraine. Parti avec ce prince, Ronsard demeura deux ans en Angleterre et six mois en Ecosse. Mais, malgré la faveur dont il jouissait auprès du roi, l'amour du pays natal le ramena en France; il rentra au service du duc d'Orléans qui, frappé de son intelligence précoce, le chargea de plusieurs missions pour la Flandre et la Zélande. Au retour, il devait se rendre en Écosse; mais son vaisseau fut brisé sur les côtes d'Angleterre, et il faillit périr; il avait alors seize ans. Il accompagna à la diète de Spire l'ambassadeur français, Lazare de Baïf, l'un des hommes les plus doctes de ce temps-là. Bientôt après, il suivit en Piémont le grand capitaine de Langey. Dans tous ces voyages, Ronsard observait curieusement les mœurs et les coutumes des pays qu'il visitait; il apprenait les langues anglaise, allemande, italienne: il formait son esprit et enrichissait son imagination.

Mais les fatigues de la guerre et des voyages lui donnèrent aussi des infirmités précoces; il devint sourd. Au lieu de perdre son temps

et sa peine sur le chemin des courtisans, il reprit alors ses études délaissées, et ses amis ont proclamé cette surdité *bienheureuse*, parce qu'elle avait valu un grand poète à la France. La surdité devint même, dans la suite, une affaire de mode et d'école : Dubellay, Daurat et d'autres, atteints à leur tour de la même infirmité, se glorifièrent de cette ressemblance avec leur illustre ami.

Un gentilhomme écossais, ou piémontais, qui avait été page avec Ronsard, et qui avait lu avec ardeur les poètes latins, réveilla en lui le goût de cette étude; dès lors Ronsard eut toujours à la main un Virgile, et il ne quittait l'*Énéide* que pour le roman de *la Rose*, ou pour les œuvres de Clément Marot. C'est en 1543 qu'il se remit à l'étude des lettres, avec l'agrément de son père qui, pourtant, lui interdit la poésie, comme autrefois le père d'Ovide à son fils, mais avec aussi peu de succès. Ronsard, accompagné d'un jeune gentilhomme nommé Carnavalet, attaché comme lui à l'écurie du roi, se rendait auprès du savant Daurat, chez Lazare de Baïf, dont le fils Antoine étudiait la langue grecque sous ce savant maître.

Jean Daurat fut alors chargé de diriger le collége de Coqueret, et Ronsard, âgé de vingt ans, y accompagna son ami Baïf, qui n'en avait que seize. Les deux jeunes gens étaient animés d'une noble émulation : Ronsard restait à étudier jusqu'à deux ou trois heures après minuit; alors il se couchait, réveillait Baïf qui se levait, prenait la chandelle et ne laissait pas refroidir la place. Il resta cinq ans sous la discipline de Daurat, et reçut aussi des leçons d'Adrien Turnèbe, lecteur du roi et l'honneur des lettres. Grâce à son infatigable application, grâce aux soins éclairés de ses maîtres, Ronsard fut bientôt versé dans les langues grecque et latine.

Dès lors, il fait quelques petits poëmes où se montre déjà quelque chose de l'élévation de Virgile, son premier modèle, et Daurat lui prédit qu'il sera un jour l'*Homère de la France*. Il traduit le *Plutus* d'Aristophane et le fait représenter au théâtre de Coqueret. Ce fut la première comédie française jouée en France. Son exemple lance dans cette voie nouvelle Baïf, Antoine de Muret, Remi Belleau, toute une phalange de jeunes et beaux esprits, alors ses condisciples, plus tard ses commentateurs enthousiastes.

Bientôt Ronsard ose davantage : il trouve notre langue trop pauvre

et forme le projet de l'enrichir; elle avait la grâce, la naïveté, la douceur; il veut lui donner la force, l'élévation et l'éclat. Créer des mots nouveaux et renouveler les anciens, adopter les étrangers et surtout les grecs et les latins, lui paraît le plus sûr moyen de parvenir à son but. D'ailleurs, pour former la langue poétique, il met à contribution tous les dialectes qui se partageaient alors la France. « Il ne faut pas se soucier, dit-il, si les vocables sont gascons, poitevins, manceaux, normands, lyonnais ou d'autres pays. » Il ne dédaigne pas même d'aller se mêler aux artisans pour étudier leur langage, à la fois naturel et coloré. En même temps il s'efforce de lutter, avec les anciens et avec les plus illustres d'entre les modernes, par des imitations libres et originales : Pindare et Horace pour l'ode, Anacréon pour la chanson, Tibulle pour l'élégie, Virgile pour l'épopée, Pétrarque pour le sonnet, sont les modèles qu'il se propose.

C'est à cette époque, en 1549, qu'au retour d'un voyage de Poitiers, il rencontre dans une hôtellerie Joachim Dubellay, qui revenait d'étudier le droit dans cette ville. La ressemblance de l'âge et la confraternité littéraire les a bientôt réunis; ils achèvent ensemble le voyage, se communiquent leurs idées, leurs projets, et forment dès lors, avec Baïf, ce triumvirat qui s'efforce de réveiller la poésie française. Ils ont pour auxiliaires toute cette troupe de vaillants poètes « qui se sont élancés de l'école de Jean Daurat comme du cheval Troyen. » Ronsard est le chef de l'armée, Dubellay en est le porte-étendard; c'est lui qui pousse le cri de guerre et annonce l'ère nouvelle que veulent ouvrir les réformateurs. Dans son *Illustration de la Langue française,* il attaque les poètes courtisans qui étaient alors en possession de la faveur publique. Sauf quelques exceptions, il ne voit en eux que des imitateurs ignorants et timides des anciens, ou des représentants de la vieille et pauvre poésie française. Il veut qu'on étudie les œuvres de l'antiquité, non pas seulement pour les traduire, mais pour se les incorporer. Alors il anime les siens à la conquête de la Grèce et de l'Italie : *Là doncques, Français, marchez courageusement...*

Dès lors, les œuvres de notre poète se succèdent avec rapidité. Il avait déjà chanté les *Amours de Cassandre* : c'était, à ce qu'il paraît, une jeune fille dont il s'était épris dans un voyage qu'il fit à Blois, où

était la cour. Il fit ensuite quatre livres d'*Odes*, puis il publia les *Amours de Marie;* ce nom était celui d'une jeune fille de l'Anjou qui avait remplacé dans le cœur du poète le premier objet de son affection et de ses vers. Il s'efforça de les écrire d'un style plus facile, pour répondre à ses critiques qui lui reprochaient la prétention, l'obscurité, le néologisme, et qui l'accusaient de vouloir *pindariser*. Avec la gloire, en effet, était venue l'envie : Mellin de Saint-Gelais s'était fait le chef des détracteurs, et ses attaques satiriques furent assez vives pour que Ronsard souhaitât « de n'être plus pincé par la tenaille de Mellin. » Depuis, la jalousie se changea en amitié, et les critiques en témoignages d'admiration.

Après les *Amours*, il publia les *Hymnes* en l'honneur de Marguerite de France, sœur du roi Henri II, qui fut pour lui une protectrice aussi dévouée que Marguerite de Navarre l'avait été pour Clément Marot.

Sous François II, les querelles de religion lui donnèrent occasion de faire paraître ses *Remontrances au peuple de France*, qui lui valurent d'amères satires de la part des réformés, et des remerciments du roi, de la reine et du pape Pie V.

C'est du temps de Henri II qu'il avait entrepris la *Franciade*, en vers de dix pieds, à l'imitation d'Homère, de Virgile et d'Apollonius de Rhodes; mais ce prince avait plus d'inclination pour les armes que pour les arts de la paix, et Ronsard ne reprit son œuvre abandonnée que sous le règne de Charles IX. Il présenta à ce prince les quatre premiers chants de son poëme, qui devait en avoir vingt-quatre. Il lui dédia aussi ses *Églogues*.

Après les *Amours de Callirhée* et les *Amours d'Astrée*, pseudonymes qui déguisaient sous un voile transparent deux dames de haute qualité, il couronna ses œuvres par les sonnets d'*Hélène*, qui eut son dernier amour et ses derniers vers. Il consacra à cette même dame la fontaine de Bellerie, dans le Vendômois, à l'imitation de celle à laquelle se rattachent, dans Vaucluse, les noms poétiques de Laure et de Pétrarque.

Outre les œuvres dont nous avons déjà parlé, on a encore de lui : le *Bocage royal*, dédié à Henri III, recueil composé de pièces consacrées à l'éloge de la maison royale; des *Mascarades*, des *Combats et*

Cartels faits à Paris et au Carnaval de Fontainebleau; les *Gaîtés;* un *Discours sur les Misères du temps,* à Catherine de Médicis; des épitaphes, chansons, madrigaux, &c., &c.

Toute la vie de Ronsard fut un triomphe perpétuel; la libéralité du parlement et du peuple de Toulouse lui décerna publiquement, avec le titre de *Poète français* par excellence, une Minerve d'argent massif, au lieu de la simple églantine d'or qui était le premier prix des jeux floraux, établis dans cette grande ville, par Clémence Isaure, au XVe siècle. Ronsard, couronné sans avoir concouru, envoya comme remercîment l'hymne de l'*Hercule chrétien*, qu'il adressa à Odet de Châtillon, alors évêque de Toulouse. Ce prélat était son Mécène, et il avait le premier fait connaître à la cour les poésies de Ronsard.

Les grands et les rois le comblaient à l'envi de faveurs et d'estime. La beauté de son génie et celle de sa personne le faisaient également rechercher de tous. Avec une haute stature et des membres bien proportionnés, il avait une figure noble et gracieuse, le front ouvert et les yeux pleins d'une douce gravité; sa conversation surtout était facile et attrayante.

Charles de Lorraine lui continua une amitié commencée au collége de Coqueret. Michel de l'Hôpital, chancelier de Marguerite, et plus tard chancelier de France, fit une savante élégie pour répondre à toutes les calomnies dirigées contre Ronsard; Marguerite elle-même le soutint contre ses détracteurs. Il jouit d'une haute estime sous François Ier et sous ses quatre successeurs immédiats; surtout Charles IX prit Ronsard en grande amitié; il lui adressait des vers élégamment écrits et noblement pensés, qui font regretter que l'auteur de la Saint-Barthélemi n'aît pas préféré le lot du poète à celui du roi.

Ronsard écrivait au prince avec la noble fierté d'un grand caractère, et cette liberté ne nuisait pas à la faveur dont il jouissait. Charles ne pouvait se passer de Ronsard; au Louvre et dans ses voyages, il lui fallait toujours son cher poète : il le faisait venir souvent de Tours à Amboise pour deviser avec lui :

> Il faut suivre ton roi, qui t'ayme par sus tous,
> Pour les vers qui de toi coulent braves et doux.

Il le traita toujours avec une grande libéralité, quoiqu'il eût cou-

tume de dire qu'il ne fallait pas trop bien nourrir les poètes, si on ne voulait pas les rendre lourds et paresseux. Il lui donna l'abbaye de Bellozane et quelques prieurés : c'était la monnaie dont les princes payaient alors les poètes.

Ronsard ne fut pas moins honoré par les étrangers que par les Français : l'illustre protectrice de Shakespeare et de Bacon, la reine d'Angleterre, Élisabeth, admirait ses écrits; elle en comparait l'étincelante beauté à celle d'un diamant magnifique, dont elle lui fit présent.

Marie Stuart voua à Ronsard une véritable et pure amitié; touchante alliance de la beauté et de la poésie, que pouvait seule briser la main sanglante de la mort. Il lui dédiait ses ouvrages; elle le récompensait par de riches présents et par une admiration plus précieuse encore à ce cœur de poète. On sait la touchante histoire de cette reine si belle, dont les infortunes ont effacé les fautes. Veuve de François II après un an de mariage, elle exhale sa douleur dans une romance touchante dont elle fait les vers et la musique. Ronsard pleure avec elle cette mort qui est le prélude de tant de souffrances; Marie quitte pour la sauvage Écosse sa France tant aimée :

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie,
La plus chérie,
Qui as nourri ma tendre enfance;
Adieu, France, adieu, mes beaux jours....

Elle disait vrai; Ronsard, avec cet accent prophétique que les anciens attribuaient aux poètes, déplore, lui aussi, ce triste départ : ses vers sont comme un funeste pressentiment. L'infortunée marche dès lors de faute en faute, de malheur en malheur, jusqu'à cette fatale prison, au sortir de laquelle l'attendait le bourreau. Même dans son exil, même dans sa captivité, son poète admiré est présent à sa pensée et console ses ennuis; elle lui envoie un magnifique buffet d'argent massif, représentant le rocher du Parnasse avec Pégase au-dessus; l'inscription portait :

A RONSARD, L'APOLLON DE LA SOURCE DES MUSES.

De son côté, Ronsard, dans des vers pleins d'une chaleureuse ardeur, supplie la reine Élisabeth de jeter un regard de clémence sur

sa sœur, sur sa royale prisonnière, et il adresse des reproches à ces descendants des preux de Charlemagne, qui ne savent pas, comme leurs ancêtres, défendre la beauté :

> . . . . . Et vous n'avez, François,
> Encore osé toucher ni vêtir le harnois,
> Pour oster de servage une royne si belle !

C'était en 1583, Ronsard touchait à la tombe, Marie à l'échafaud : mais la reine demeurait fidèle à la vieillesse du poète, et le poète à l'infortune de la reine.

Ronsard fit un dernier voyage à Paris au mois de février 1585 ; il y resta jusqu'en juin, tourmenté par la goutte. Sentant sa fin approcher, il se fit rapporter dans son pays natal ; là, il oubliait ou soulageait ses souffrances en composant des vers.

Il s'était fait transporter de Croix-Val à son prieuré de Saint-Côme ; il y mourut avec calme et piété, le 25 décembre 1585, à l'âge de soixante et un an, un mois, seize jours. Il fut déposé, comme il l'avait désiré, dans le chœur de l'église de Saint-Côme.

Deux mois après, le 24 février 1586, un service solennel fut célébré pour lui dans la chapelle du collége de Boncourt. Le roi y envoya sa musique ; des princes du sang, une partie de la cour, une députation du parlement y assistèrent. Des éloges, des vers furent composés en son honneur ; des statues lui furent décernées. Son oraison funèbre fut prononcée en présence d'une foule immense par l'évêque d'Évreux, Duperron, depuis cardinal, qui l'appelait, avec le jurisconsulte Cujas et le médecin Fernel, une des trois merveilles du siècle.

Ronsard avait joui d'une véritable royauté littéraire. « Nul alors, « dit Pasquier, ne mettait la main à la plume qu'il ne le célébrât par « ses vers. Sitôt que les jeunes gens s'étaient frottés à sa robe, ils se « faisaient accroire d'être devenus poètes. » Autour de lui se pressaient, comme pour lui faire cortége, J. Antoine Baïf, Joachim Dubellay, Ponthus de Thiard, Estienne Jodelle, Remi Belleau, qu'il appelait le *peintre de la nature*, et Jean Daurat, le *poète royal*, son ancien maître et son admirateur le plus fervent. C'étaient les satellites de cet astre radieux. Cette petite troupe dont il était le chef, il

l'avait nommée *la pléiade*, à l'imitation de la pléiade des sept poètes qui florissaient à Alexandrie, sous les Ptolémées.

Estienne Pasquier, Amadis Jamyn, son disciple chéri, Philippe Desportes et Bertaut, Florent Chrétien (d'Orléans), et Jean Passerat, deux des auteurs de la satire *Ménippée*, se glorifiaient d'être les amis du grand homme. Même après sa mort, l'admiration pour son génie éclatait par les plus brillants éloges. Scévole de Sainte-Marthe l'appelle le prodige de la nature et le miracle de l'art; Montaigne déclare la poésie française arrivée à sa perfection et proclame Ronsard égal aux anciens; Claude Binet, son disciple, à qui nous empruntons ces détails, va jusqu'à dire que, depuis le siècle d'Auguste, il ne s'est pas trouvé un naturel plus divin, plus hardi, plus poétique et plus accompli que le sien.

Les étrangers rivalisaient d'éloges avec les Français : le savant Jules-César Scaliger lui dédia ses *Poésies anacréontiques*, comme au premier de tous les poètes ; Pierre Victor et Pierre Barga disaient que, par sa divine poésie, la langue française s'égalait à celle des Grecs et des Latins; Sperone-Speroni fit un poëme en langue toscane à la louange de Ronsard; venu à Paris en 1571, Le Tasse s'estimait heureux de lui être présenté et d'obtenir son suffrage pour quelques chants de *Godefroy;* enfin, on lisait publiquement ses ouvrages dans les écoles de Flandre, d'Angleterre, de Pologne, et le savant Ramus y puisait des exemples pour sa rhétorique.

Et cependant, quinze ans après, Malherbe rencontrant un exemplaire des poésies de Ronsard, biffait tous ses vers comme mauvais, et lorsque, lisant ses propres œuvres à ses amis, il rencontrait quelque mot dur ou impropre, il s'interrompait en disant : Ici je *ronsardisais*. Ronsard, en effet, tomba bientôt dans un grand discrédit, et cette réputation si brillante s'éclipsa presque entièrement. Après la gloire vint le ridicule, après l'apothéose les gémonies. Il ne devait être placé ni si haut ni si bas ; il n'avait mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité; et l'on comprend la tentative qui fut faite, il y a quelque vingt-cinq ans, pour réhabiliter cette mémoire si honnie, et relever ce poète *trébuché de si haut*.

Ronsard a la force, le brillant de l'imagination, la fécondité de l'esprit et toutes les hautes parties du grand poète : il n'avait pas

assez cette qualité précieuse qui forme le caractère distinctif des autres écrivains de l'Orléanais, je veux dire le bon sens. Avec ce guide sûr, il aurait mené à bonne fin cette entreprise de réformation, qui ne venait certainement que d'un esprit élevé, hardi, et épris de la gloire de son pays. Au lieu de déployer, mal à propos, un fatras d'érudition pédantesque, au lieu de parler grec et latin en français, il aurait fait une langue accessible au vulgaire et aurait acquis, peut-être, la gloire pure et durable de Malherbe et de Boileau.

Toutefois, cette tentative hardie n'a pas été sans résultats. Les qualités qu'il possédait, la pompe, l'élévation du style, la beauté des images, l'ampleur des périodes, sont passées dans notre langue et s'y sont conservées. Ronsard donna à l'alexandrin plus de sens et d'expression, bien qu'il se soit servi du vers de dix pieds dans sa *Franciade*; il enseigna l'art d'alterner les rimes masculines et féminines, proscrivit les enjambements défectueux, et, tout en violant le génie de notre langue, il la porta d'ailleurs à une telle perfection qu'on disait : « Donner un soufflet à Ronsard, » pour indiquer une faute contre la pureté du langage. Le premier des poètes français, il tenta l'épopée, le premier il composa des odes, et même ce fut lui qui en introduisit le nom dans la langue française.

Mais, quand Ronsard n'aurait pas rendu tous ces services à notre littérature, quand il ne se distinguerait pas par la hauteur de la pensée et par l'inspiration lyrique, il mériterait encore une place distinguée parmi les poètes gracieux. Il excelle dans la chanson anacréontique. Où trouver des images plus charmantes, de plus fraîches couleurs, une mélodie plus suave et un goût plus exquis que dans cette petite pièce par laquelle nous terminerons cet article biographique :

A CASSANDRE.

ODE ANACRÉONTIQUE.

Mignonne, allons voir si la rose,
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vesprée
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vostre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las, las, ses beautez laissé cheoir!
O vrayment, marastre nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir.

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse:
Comme à ceste fleur, la vieillesse,
Fera ternir vostre beauté....

J. DEBARBOUILLES.

BERTRAND (FRANÇOIS).

L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque française*, se demande quel motif a pu décider ce poète orléanais à publier ses *Premières Idées d'amour*. S'il ne laissa voir le jour à ce livre que parce que ses amis l'en priaient, c'était avoir pour eux trop de complaisance. On a raison de se défier de ces excuses, trop souvent feintes. L'abbé Gouget ajoute sévèrement que Bertrand aurait gagné à demeurer ignoré, puisqu'il n'avait rien de mieux à offrir que les sonnets, les élégies, les stances, les chansons et les églogues qui composent les quatre livres des *Amours d'Europe*.

On voit, par ses premières poésies, que François Bertrand, né à Orléans, dans le XVIe siècle, avait reçu une exellente éducation, et qu'il eut pour professeur un Flamand nommé Pierre Tripsé, qui lui enseigna particulièrement la philosophie, comme il le dit lui-même au livre IV, 8e élégie :

Tripsé, l'honneur de la troupe aonide,
Qui as goûté de l'onde Aganippide,
Docte poète, escoute librement
Ce que tu m'as enseigné doctement,
Quand tu monstrais, libre de toute envie,
Les beaux secrets de la philosophie.

De l'étude de la philosophie, Bertrand passa à celle de la jurisprudence et se fit avocat. Sa passion pour la poésie et son goût déter-

miné pour les belles-lettres, l'empêchèrent de réussir dans cette carrière. Lorsqu'il était las de la poésie, il s'appliquait à l'étude des lois :

Vray est que rien ne peut davantage me plaire
Que d'avoir bien souvent dans les mains un Homère,
Un Virgile, un Pindare, un Orate, un Caton,
Parfois un Aristote, et soul de sa science,
Donner tout mon esprit à la jurisprudence.

Il en arriva que Bertrand, sans devenir un bon poète, fut assez mauvais avocat.

L'héroïne de ses poésies était une demoiselle d'Orléans ; plusieurs fois il répète qu'il soupira huit ans pour elle. Il se plaint amèrement de ses rigueurs, qui se comprennent, si Bertrand n'avait pour la séduire que le charme de ses vers. Un de ses amis fit son anagramme et y trouva *Ronsard bien franc*, en changeant un T en N. — C'était y mettre de l'indulgence.

Les *Mélanges* ou poésies diverses qui suivent les *Amours d'Europe*, sont adressés à Madame Brulard. C'est encore de l'amour, exprimé en vers médiocres.

François Bertrand a fait aussi une tragédie de *Priame, roi de Troye*, dédiée à Madame de La Louë, et imprimée en 1600.

Les auteurs de l'*Histoire du Théâtre français* disent quelques mots de cette tragédie, fort médiocre selon eux. Elle renferme toute l'histoire de Troie, altérée et maltraitée, en 5 actes et en vers, avec des chœurs.

Le Maire, dans ses *Antiquités d'Orléans*, lui attribue un ouvrage latin, *Juvenilia*, dont nous n'avons aucune connaissance.

CH.-F. LAPIERRE.

DE LA TAILLE (JEAN ET JACQUES).

Frères par le sang et par l'affection, frères par la poésie, Jean et Jacques de La Taille seront aussi réunis dans cet article biographique.

Ils naquirent tous deux à Bondaroy, près de Pithiviers, l'un vers 1533 ou 1540, l'autre en 1542, d'une famille médiocre en biens.

mais de grande noblesse, dont le chef, à l'époque de Philippe-le-Bel, avait reçu de ce prince le droit de haute et basse justice, et même celui de faire battre monnaie.

Leur père était Louis de La Taille, seigneur de Bondaroy ; leur mère, Jacqueline de l'Estendart, venait d'une famille noble originaire du Vexin, et alliée des ducs de Chartres, de Vendôme et des comtes de Montfort. Louis de La Taille eut quatre fils et une fille qui mourut à l'âge de quatorze ans.

La noblesse de ce temps-là regardait généralement la science et les arts comme indignes d'un gentilhomme; Louis de La Taille s'éleva au-dessus de ce préjugé et procura à ses enfants une bonne éducation.

Jean eut parmi ses maîtres le célèbre Marc-Antoine Muret. Jacques avait commencé ses études à Orléans; il les compléta, comme son frère, à Paris; il se perfectionna dans la langue grecque sous Jean Daurat, et l'élève, s'il faut en croire son frère, faisait beaucoup d'honneur à ce docte maître. Il s'adonna à l'étude avec tant d'ardeur que sa vue s'affaiblit considérablement, et qu'il fut même en danger de la perdre. On craignit pour lui le sort d'Homère.

Jean étudia la jurisprudence à Orléans, et il se rattache ainsi à l'Orléanais par le double lien de la naissance et de l'éducation. L'Université de cette ville comptait alors parmi ses plus savants professeurs Anne Dubourg, qui joignait à beaucoup d'esprit une érudition profonde, mais qui, plus tard, ayant adopté les nouvelles opinions religieuses, fut pendu en Grève, comme hérétique, le 20 décembre 1559, à l'âge de trente-huit ans.

Jean de La Taille avait suivi les leçons d'Anne Dubourg : il se destinait à la magistrature ; mais la lecture de Ronsard et de Dubellay le dégoûta de l'étude des lois, qu'il abandonna bientôt pour les lettres.

Il suivit quelque temps la carrière des armes et s'attacha à Henri de Bourbon, prince de Condé.

Il paraît, par une de ses pièces, qu'il fut blessé d'un coup de lance au siége de Poitiers, en 1558, et qu'après avoir perdu chevaux et bagages, il se vit en proie à des brigands, et qu'il fut assez heureux pour s'échapper de leurs mains. En 1563, il était au

camp, devant Blois; mais au milieu du tumulte des armes, il cultivait avec passion la poésie. C'est alors qu'il composa ses *Remontrances, pour le roi Charles IX, à tous ses sujets qui ont pris les armes contre Sa Majesté.* Cet ouvrage, en vers, avait pour objet de ramener au devoir tous ceux qui s'en étaient écartés.

Un autre passage montre qu'il se trouvait, en 1568, au camp devant Loudun. Il était à la journée d'Arnay-le-Duc, en 1570; au retour du combat, Henri de Bourbon, depuis roi de France, l'embrassa, quoiqu'il fût tout couvert de sang et de poussière, et le recommanda à ses chirurgiens.

Jean de La Taille avait pour devise : *In utrumque paratus;* on voit qu'il savait la justifier et se servir également de la plume et de l'épée. Il y aurait peu de chose à ajouter à sa biographie, s'il ne s'y rattachait un épisode douloureux, dont le souvenir tient une large place dans ses écrits. De retour à Paris, pour la troisième fois, après le siége de Poitiers, ses conseils avaient poussé vers la poésie son second frère, qu'il aimait tendrement, « et en qui il trouvait un entendement et « un savoir au-dessus du commun. » En effet, Jacques de La Taille, à l'âge de seize ans, avait déja fait plusieurs pièces de vers; avant vingt ans, il avait eu le temps de composer cinq tragédies et de concevoir un système de versification métrique.

Mais cet illustre enfant ne devait pas réaliser les brillantes espérances qu'il faisait concevoir : il mourut de la peste, à Paris, en avril 1562, avec un de ses cousins et un de ses frères nommé Paschal, qui, à treize ans, montrait déjà de rares dispositions.

Jean eut la douleur de voir se fermer à jamais ses yeux, que le travail avait déjà affaiblis. Le mourant lui avait confié le soin de corriger ses œuvres avant de les publier. Il remplit ce pieux devoir avec une sollicitude toute fraternelle. Il écrivit un *Éloge* de Jacques, et lui composa une épitaphe qui, à travers une certaine affectation de style, laisse percer un sentiment vrai et touchant.

Voici quelles sont les œuvres du jeune poète, ainsi publiées :

Daire, ou *Darius*, tragédie avec chœurs, à l'exemple des Grecs et des Romains, qu'il s'était proposés pour modèles; c'est dans cette pièce qu'on remarque une licence singulière dont on ne trouve pas un autre exemple :

..... Polystrate raconte la mort de Darius : J'étais là, dit-il, immobile et muet,

> Quand lui, soufflant sa vie et sanglottant sa mort,
> Et, par force, arrestant son âme sur le bord
> De ses lèvres, rendit cette mourante voix :
> O Alexandre ! adieu ! quelque part que tu sois,
> Ma mère et mes enfants aye en recommanda.... (tion).
> Il ne pust achever, car la mort l'en garda.

Cette tragédie est en cinq actes et en vers, tantôt alexandrins, tantôt de dix syllabes.

L'*Alexandre* est aussi en cinq actes, mais toute en vers alexandrins, et, comme *Daire*, sans l'alternative exacte des rimes masculines et féminines. Les chœurs sont en vers de quatre pieds. La tragédie d'*Alexandre* fut représentée en 1563, et dédiée à Henri de Bourbon, roi de Navarre. On lui attribue aussi *Athamon, Niobé, Procné* : ces trois pièces n'ont probablement pas été imprimées.

On a encore de lui un *Recueil* d'inscriptions, anagrammes, sonnets et autres œuvres poétiques. Enfin il composa une *Dissertation sur la manière de faire les Vers comme les Grecs et les Latins.*

Notre prosodie compte le nombre des syllabes; celle des anciens en mesurait la *quantité*, c'est-à-dire la durée du temps nécessaire pour les prononcer; ils appelaient *pieds* la réunion d'un certain nombre de syllabes brèves ou longues, et le vers contenait un certain nombre de pieds. Tel est le système qu'il s'agissait de faire passer dans notre poésie; c'est ce que tenta Jacques de La Taille, et, avec lui, plusieurs poètes du XVIe siècle, Pasquier, Nicolas Rapin, Passerat et beaucoup d'autres.

Antoine de Baïf s'y consacra tout entier; il espérait que ces vers feraient fortune, et il les baptisa du nom de *Baïfins;* il fonda même une académie de beaux esprits et de musiciens, dont l'objet principal était de mesurer les sons élémentaires de la langue française; Charles IX, en 1570, lui donna des lettres-patentes, et Henri III la protégea. Mais les troubles civils et la mort de Baïf, en 1591, la dispersèrent; néanmoins, cette idée ne fut jamais complètement abandonnée. Marmontel pense que la *quantité* est praticable dans notre langue ; le ministre Turgot s'exerça à composer des vers fran-

çais métriques (quoiqu'il eût mieux à faire); dans un temps peu éloigné de nous, M. Sainte-Beuve ne se prononçait pas nettement contre cette tentative, imaginée au XVIe siècle par une manie pédantesque d'imitation grecque et latine; mais M. Mablin, dans un savant mémoire, a montré les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des anciens dans la poésie française.

Jean de La Taille paraît avoir été sujet fidèle autant que frère dévoué. Il avait un éloignement marqué pour les factions qui divisèrent le royaume pendant la seconde moitié de sa vie. Il détestait les ligueurs et leur funeste cabale; c'est ce sentiment qui lui inspira l'ouvrage en prose intitulé : *Histoire abrégée des singeries de la Ligue*. Il embrasse les événements qui se sont passés à Paris depuis l'an 1590 jusqu'à 1595. Cette satire est ordinairement imprimée avant la satire *Ménippée*, ce trait mortel dirigé contre la Ligue par une société de gens de bien et de savants littérateurs.

Homme de guerre et vaillant soldat autant que poète distingué, Jean de La Taille a composé un livre qu'on lit encore avec intérêt : c'est son *Discours sur les duels, leur origine en France, et le malheur qui en arrive tous les jours*. Il cherchait les moyens de déraciner cette coutume barbare, aussi contraire à la raison qu'à l'humanité.

Ses tragédies sont :

1° *Saül le furieux* (1562) : cette pièce est prise de la Bible et faite selon l'art et la mode des anciens auteurs tragiques; elle est précédée d'un *Discours sur la Tragédie* et suivie de l'*Éloge* de Jacques de La Taille. Elle n'est pas sans quelque mérite de pensée et de style.

2° *La Famine*, ou les *Gabaonites*, publiée en 1573. Cette tragédie, comme la précédente, est tirée de la Bible; elle a cinq actes et des chœurs, et les vers en sont de diverses mesures; on y trouve des imitations des pièces grecques, *Hécube*, les *Troyennes*, &c. Elle est supérieure à *Saül*; elle offre de beaux détails et des caractères bien tracés.

Ses comédies sont :

1° Les *Corrivaux* (1562); cette pièce est la première comédie en cinq actes qui ait été écrite en prose. Elle est précédée d'un prologue où l'auteur annonce une comédie faite au patron, à la mode et au portrait des anciens Grecs et Latins.

« Une comédie, ajoute-t-il, qui vous agréera plus que toutes les « farces et moralités qui furent onc jouées en France. Aussi avons- « nous grand désir de bannir de ce royaume telles badineries et « sottises, qui comme amères espiceries, ne font que corrompre le « goût de notre langue. »

2° Le *Négromant*, en cinq actes et en prose, avec prologue. C'est cette comédie seulement, et non pas la précédente, dont il a emprunté le sujet au poète italien l'Arioste.

Jean de La Taille a composé quatre poëmes :

1° Le *Prince nécessaire*, en trois chants; il en parle dans l'épître préliminaire de *Saül ;* 2° la *Mort d'Alexandre-Pâris et d'OEnone ;* 3° le *Combat de Fortune et de Pauvreté;* 4° le *Courtisan retiré*. Ce dernier est une excellente critique de la cour ; on y trouve de bonnes vérités, des traits piquants, un style qui plaît encore, quoiqu'il ait vieilli.

Jean de La Taille a fait aussi un recueil d'élégies, chansons, sonnets d'amour, sonnets satiriques, hymnes, anagrammes et autres pièces fugitives.

Enfin, à l'imitation de Catan de Gènes, il a écrit une *Géomance* pour savoir les choses passées, présentes et à venir, ensemble le blason des pierres précieuses, contenant leurs vertus et propriétés. Cet ouvrage a été imprimé chez Lucas Bregel, l'an 1574.

Les œuvres de Jean de La Taille sont dédiées à Marguerite de France, duchesse de Valois, reine de Navarre.

Ce poète mourut après 1607, puisque c'est l'année où il publia son *Discours sur les Duels*, dans lequel il se dit un des plus vieux serviteurs du prince. Il avait alors soixante-quatorze ans, si l'on suit l'opinion qui le fait naître en 1533, et soixante-sept seulement si la date de sa naissance est 1540. L'abbé Goujet pense qu'il mourut âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

J. DEBARBOUILLER.

REMI BELLEAU.

Parmi les sept astres que Ronsard avait réunis autour de lui pour former cette pléiade poétique dont il était le soleil, celui qui a le moins perdu de son éclat est Remi Belleau.

Né en 1528, à Nogent-le-Rotrou, Belleau, jeune encore, avait suivi en Italie Réné de Lorraine, marquis d'Elbeuf et général des galères françaises, qui, plus tard, l'avait chargé de l'éducation de son fils Charles, depuis duc d'Elbeuf et grand-écuyer de France.

Belleau s'associa à la tentative de réforme faite par Ronsard, et, tandis que le maître semblait se réserver les hautes qualités poétiques qui frappent et éblouissent, le disciple gardait celles qui charment et qui séduisent. Ronsard lui-même le loue de ce qu'il chante :

> Non pas d'un vers enflé, plein d'arrogance haute,
> Obscur, masqué, brouillé d'un tas d'inventions
> Qui font peur aux lisants, mais par descriptions
> Douces, et doucement coulantes d'un doux style (1).

Ronsard l'appelle aussi le *Peintre de la nature*. Dans ses vers, en effet, les descriptions abondent. C'était là un des mérites, et quelquefois le défaut des poètes de cette école : elle voulait tout peindre et tout décrire.

Il était de mode aussi d'imiter les Italiens; Belleau suivit le torrent : on s'en aperçoit de reste à la recherche et à l'affectation de bel esprit qui déparent ses ouvrages.

Belleau a traduit en vers l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des Cantiques*, les *Phénomènes* du poète grec Aratus, qu'il appelle *Apparences célestes;* les *Odes d'Anacréon*, retrouvées et publiées en 1554 par Henri Estienne. Ce dernier travail est exécuté avec exactitude, mais avec quelque sécheresse, bien que Remi Belleau ait eu la prétention « de faire passer en français la naïveté et la mignardise des Grecs. » Quant aux *Phénomènes*, il donna seulement un essai de sa traduction en 1572, dans la deuxième journée de ses *Bergeries*. « La traduction complète ne parut qu'après sa mort. Ses amis eurent soin de prévenir qu'il n'avait pas eu le temps d'y mettre la dernière main; en effet, la versification en est plus négligée que celle de ses autres poésies (2). »

Ses *Bergeries* sont en deux journées; elles présentent des scènes champêtres vivement retracées, mais avec profusion d'images et de

(1) *Élégie à* Jul. Gassot.
(2) Goujet.

couleurs. Comme dans les pastorales de ce temps-là, ses bergers se nomment, non pas *Corydon* ou *Mélibée*, mais *Janot* ou *Pierrot*.

Acteur dans les pièces de son ami Jodelle, Belleau composa aussi une comédie intitulée la *Reconnue*. L'héroïne est une religieuse qui, après avoir porté le voile pendant sept ans, est sortie du couvent pour embrasser le calvinisme. Lors de la prise de Poitiers par le maréchal de Saint-André, en 1562, la religieuse est échue en partage à un capitaine qui la conduit à Paris. Obligé de repartir, il la confie à un sien cousin, vieux, avocat et marié, qui en devient amoureux, fait passer le capitaine pour mort et veut marier la jeune fille à son clerc. Au milieu du festin de noces, le capitaine arrive et trouble la fête; mais en même temps un gentilhomme du Poitou vient pour un procès et reconnaît sa fille; il l'accorde à un jeune avocat qui en était épris, donne sa nièce au capitaine, un office au clerc, au vieil avocat les dépens du procès, à Madame l'*avocate* cent écus pour ses épingles, et tout le monde est content.

On trouve encore parmi les œuvres de Belleau un poëme macaronique sur la guerre contre les Huguenots : *Dictamen metrificum de bello huguenotico*. Ces singulières compositions en français latinisé étaient en grande vogue à cette époque.

Belleau a doctement commenté la seconde partie des *Amours* de Ronsard, et ces commentaires ont été imprimés plusieurs fois avec ceux de Muret.

Mais on remarque surtout son recueil intitulé : *Les Amours et nouveaux eschanges des pierres précieuses, vertus et propriétés d'icelles*. Ce livre, publié en 1576, un an avant la mort du poète, lui fit beaucoup d'honneur. Ronsard composa pour lui cette épitaphe :

Ne taillez, mains industrieuses,
Des pierres pour couvrir Belleau;
Lui-même a basti son tombeau
Dedans ses *Pierres précieuses*.

Scévole de Sainte-Marthe, un autre poète de ce temps, fit à sa louange un sonnet, où il dit :

Voyez Belleau, l'honneur des bandes Aonides,
Qui ses thrésors déploie en cent mille façons,
Vous bienheurant ici de tous ces riches dons
Que l'Orient découvre à ses rives humides.....

L'auteur lui-même, dans son épître dédicatoire à Henri III, se félicite de « cette sienne et nouvelle invention d'*écrire des pierres*, tantôt les déguisant sous une feinte métamorphose, tantôt les faisant parler, et quelquefois les animant de passions amoureuses et autres affections secrètes, sans toutefois oublier leur force ni leur propriété particulière. »

Remi Belleau a évité quelques-uns des défauts de ses amis de la pléiade : l'enflure et le faste des grands mots.

Belleau, dit un critique moderne, est la plus gracieuse figure de ce groupe poétique; rien ne le rattache au pédantisme qui enveloppe le voisinage; il n'a pas visé si haut et s'est contenté d'exprimer avec grâce et de peindre avec délicatesse ce qu'il a senti.

On l'appelait le *gentil Belleau*. Sa gentillesse s'est un peu ridée avec le temps, sa mignardise a légèrement grimacé; mais parmi les fleurs de sa guirlande, il en est une qui a conservé sa fraîcheur : c'est son AVRIL, dont le rhythme sautillant a surtout fait la fortune.

J. D.

DESPORTES.

De l'école de Ronsard sortirent deux sortes de disciples bien différents : les uns exagérèrent jusqu'à la fureur l'imitation du maître : tel fut Salluste, seigneur de Dubartas, qui, plus que lui, parla *grec et latin en français* ; les autres atténuèrent les défauts de Ronsard, mais sans avoir sa vigueur et son élévation : tel fut le poète dont nous avons à parler, et qu'on a surnommé le *Tibulle français*.

Philippe Desportes (ou plutôt des Portes), naquit à Chartres en 1546, de Philippe des Portes, bourgeois de cette ville, et de Marie-Edeline. Il eut pour frère Thibaut des Portes, sieur de Bevilliers, grand-audiencier de France. Il était oncle du célèbre satirique Régnier, qui lui ressemblait, dit-on, non-seulement d'esprit, mais encore de visage.

Si l'on en croit Tallemant des Réaux, Desportes aurait été d'abord clerc de procureur, et aurait eu quelques aventures de jeunesse.

Il alla à Avignon, et fut attaché comme secrétaire à un évêque qui l'emmena à Rome; il voyagea en Italie, apprit la langue italienne, et rapporta cette moisson de souvenirs qu'une imagination jeune et ardente ne manque pas de recueillir sur cette terre des arts et de la poésie.

De retour en France, en 1570 (il avait vingt-cinq ans environ), il fut bien vite accueilli à la cour de France. Charles IX, qui régnait alors, était un ardent protecteur des lettres : poète lui-même, il témoignait une tendresse peu commune pour ses confrères en poésie. Desportes surtout eut à se louer du monarque.

Ses premières œuvres parurent en 1572 (l'année de la Saint-Barthélemi), dans un recueil intitulé : *Imitation de quelques chants de l'Arioste, par divers poètes français* (1). Il dédiait à Charles IX le *Roland furieux* et le *Rodomont;* ce dernier poëme, de sept cents vers à peine, lui fut payé huit cents *écus à la couronne*. Il dédia le poëme d'*Angélique* au duc d'Anjou.

Desportes se mit alors à célébrer ses amours et ses martyres; comme Ronsard, il chanta successivement trois dames : Diane, Hippolyte et Cléonice, sans compter les *beautés diverses*. Mlle Scudéry disait qu'*il aspirait à être le plus amoureux des poètes français*.

On en est réduit aux conjectures sur les noms véritables cachés sous ces noms de fantaisie. Un des mérites de Desportes, et une des principales causes de ses succès de toutes sortes, ce fut la discrétion; et même, à lire ses vers, tout palpitants des angoisses et des tourments de l'amour, il semblerait qu'il n'eut jamais beaucoup à se vanter de ses bonnes fortunes; mais c'était de sa part modestie ou prudence.

« Desportes ne célébrait pas moins les amours de ses patrons que les siens, et on peut deviner que cela l'avançait encore mieux. On a des stances de lui pour le roi Charles IX à Callirée. Était-ce la belle Marie Touchet, d'Orléans, la seule maîtresse connue de Charles IX? Il y a dans la pièce un assez beau portrait de ce jeune et sauvage chasseur qui eut le malheur de tourner au féroce :

(1) Ce recueil contenait aussi des poésies de Louis d'Orléans, qui fut avocat-général de la Ligue, et mourut en 1627, âgé de quatre-vingt-sept ans.

J'ai, mille jours entiers, au chaud, à la gelée,
Erré, la trompe au col, par mont et par vallée.
Ardent, impatient... (1) »

Il composa aussi, en 1572, 1573, 1574, des stances pour le duc d'Anjou, dont il était le poète en titre d'office, si l'on en croit une pièce de vers latins sur le départ de Henri, roi de Pologne, par Jean Daurat, le célèbre maître de Ronsard.

En effet, Desportes suivit ce prince en Pologne et en revint avec lui, après neuf mois de séjour et de mortel ennui dans un pays qu'il trouvait bien sauvage, en comparaison de cette belle France que ses enfants regrettent même sous le ciel splendide de l'Italie. En quittant la Pologne, il lui adressa un *Adieu* plein de colère.

Revenu dans sa patrie, il jouit auprès du duc d'Anjou, devenu Henri III, d'un crédit sans bornes. Ce prince l'admit dans sa plus intime familiarité, le combla de bienfaits, lui donna les abbayes de Tiron, de Bomport, de Josaphat, d'Aurillac, remplacée plus tard par celle de Vaux-de-Cernai, et plusieurs autres bénéfices qui lui composaient un revenu de dix mille écus. L'une de ces abbayes fut, dit-on, le prix d'un sonnet. Dans un temps où les poètes n'étaient pas maltraités, Desportes était certainement le mieux renté de tous les beaux esprits. On disait proverbialement : *Les dix mille écus de rente de l'abbé de Tiron*. Balzac prétendait, peut-être avec un peu de jalousie, « que ce loisir de dix mille écus que l'abbé de Tiron s'était « acquis par ses vers, était un écueil contre lequel dix mille poètes « étaient venus se briser. » On peut dire à la louange de Desportes, qu'il sut faire un noble usage de sa fortune : il répandit autour de lui le plus de bienfaits qu'il put ; sa bourse était ouverte à tous ceux qui en avaient besoin et il mettait à la disposition des gens de lettres et des curieux sa magnifique bibliothèque.

Desportes s'était attaché aussi au duc de Joyeuse, le plus cher des favoris de Henri III ; il était pour le duc ce que le duc lui-même était pour le roi, son conseiller intime et le plus influent. Lorsque Joyeuse périt à Coutras, le poète, plein de douleur, se retira à l'abbaye de Saint-Victor pendant quelques mois, et se consola par la poésie.

(1) Sainte-Beuve.

Après la mort de Henri III, Desportes fut pour la Ligue, et s'attacha à l'amiral de Villars, cousin de son protecteur, le duc de Joyeuse. La satire *Ménippée* l'appelle *le poète ingrat de l'Amirauté*, et maltraite fort ce premier ministre du *roi d'Yvetot* (c'est ainsi qu'elle nomme de Villars). Les bénéfices de Desportes furent saisis; mais comme il contribua à ramener la Normandie à l'obéissance de Henri IV, ses abbayes lui furent rendues, et il obtint même l'amitié de ce prince.

On raconte qu'il parut un jour en habit négligé devant Henri IV, et le roi lui dit : « Monsieur Desportes, j'augmente votre pension de « *telle somme*, pour que vous vous présentiez devant moi avec un « habit plus propre. » M. Sainte-Beuve attribue le mot à Henri III, et ajoute finement : « S'il parut un jour en tel négligé, après « quelque élégie, ce ne fut de la part du galant rimeur qu'une ma- « nière adroite et muette de postuler un bénéfice de plus. »

Cependant Desportes refusa l'archevêché de Bordeaux, et on cite même de lui, à ce propos, un mot assez piquant et un peu leste : « Non, dit-il, je ne veux pas avoir charge d'âmes. — Mais vos « moines? lui répondit-on. — Oh! bien, eux, il n'en ont pas. »

Desportes, devenu vieux, traduisit les *Psaumes*, c'était un acte de contrition; le galant poète s'apercevait enfin qu'il avait près de soixante ans, et qu'il était sept ou huit fois abbé.

Il faut reconnaître cependant qu'il avait déjà composé quelques-uns de ses *Sonnets spirituels*, pendant une grave maladie dont il fut atteint à l'âge de vingt-cinq ans; quelques autres pièces du même genre datent sans doute de la retraite qu'il fit au monastère de Saint-Victor, après la mort du duc de Joyeuse.

Ses *Psaumes* parurent en 1603; c'est la date que porte le *privilége* accordé à *Messire Desportes Philippe, abbé des abbayes de Tiron et de Bomport, et conseiller de Sa Majesté en ses conseils d'Etat et privé.* Cette traduction, quoique supérieure à celle de Marot, est médiocre et n'eut pas un très-grand succès.

On sait la manière assez brutale dont Malherbe lui en dit sa pensée : à notre avis, il avait tort. Il pouvait faire honneur à la table de Desportes, qui en effet était renommée, sans pour cela critiquer ses vers; au contraire, le potage de l'amphitryon aurait dû le rendre

indulgent pour les *Psaumes* du poète. Malherbe, qui avait un si grand génie, n'avait pas sans doute un estomac reconnaissant (1). Quoi qu'il en soit, Desportes et son neveu Régnier ne pardonnèrent pas cette boutade au sévère réformateur du Parnasse français, et, comme l'appelait Balzac, au *tyran des mots et des syllabes*.

Desportes mourut en octobre 1606, âgé d'environ soixante et un ans, à l'abbaye de Bomport, où il avait passé la plus grande partie de ses dernières années.

Outre les ouvrages que nous avons mentionnés : *Amours*, *Sonnets*, *Psaumes*, on trouve encore d'autres œuvres dans Desportes : élégies, bergeries, cartels et mascarades, épitaphes, chansons, odes, épigrammes, stances, dialogues, discours, complaintes, etc. Dans une partie de ces pièces, il imite l'antiquité avec plus d'intelligence et de discrétion que ses contemporains ; les autres reproduisent la vivacité brillante et la douceur harmonieuse des poètes de l'Italie. Avant sa mort parut un livre intitulé : *Rencontres des Muses italiennes et françaises*, où les sonnets qu'il avait imités ou traduits étaient placés vis-à-vis des siens. Il ne paraît pas néanmoins que cette comparaison ait beaucoup nui à sa renommée.

Boileau a dit de Ronsard :

> Ce poète orgueilleux, trébuché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Cet excellent juge a-t-il raison en attribuant leur prudence à la chute de Ronsard? Les premières œuvres de notre poète paraissent en 1572, et Ronsard meurt en 1585, sans que sa gloire ait encore souffert la moindre éclipse. Il nous semblerait plus vrai d'attribuer la retenue de Desportes à la nature même de son esprit. La grâce naïve, la délicatesse ingénieuse des sentiments, la tendresse d'une âme doucement passionnée ne lui permettaient pas, comme à Ronsard, ces élans vigoureux d'une audace souvent téméraire.

Ils diffèrent par leurs défauts, ainsi que par leurs qualités; l'un a l'enflure, l'exagération et l'emphase; l'autre la subtilité, la mollesse languissante, la recherche et l'afféterie; mais, qualités et défauts, Desportes tient presque tout de sa propre nature.

(1) Voyez l'article *Régnier*.

Aussi voit-on qu'il s'abstient de traiter les sujets où son génie ne le porte pas; il se borne à des genres moins élevés. Il donne à l'élégie plus de grâce, de douceur plaintive; au sonnet, une délicatesse et un charme inaccoutumés.

Sa langue est moins énergique et moins pompeuse que celle de Ronsard, mais elle est plus pure et plus correcte. Elle se débarrasse du faste des grands mots et de l'entassement des figures étranges. La justesse des termes, l'élégance et l'harmonie de l'expression, la vivacité et la variété des images, la fraîcheur du coloris s'y rencontrent bien plus souvent que l'affectation ou la langueur.

Ronsard lui-même, éclairé peut-être sur ses excès par la modération de Desportes, le proclama le *premier des poètes français*. Les contemporains affirment que la langue créée par l'un, polie et épurée par l'autre, est parvenue à sa perfection. Ces deux opinions sont exagérées, sans doute, mais il faut avouer, néanmoins, que notre poète a préparé la route à Malherbe et rendu plus facile sa tâche de réformateur. La Harpe, qui traitait sévèrement Desportes, reconnaît cependant qu'il écrivit plus purement que Ronsard et ses imitateurs, et qu'il a effacé la rouille imprimée à notre versification; il a donné beaucoup de soin à la rime et à l'harmonie des vers; il excelle par la variété et l'heureuse combinaison des rhythmes. La gloire de Desportes a moins perdu de son éclat que celle de Ronsard, et encore aujourd'hui on lit avec plaisir ses jolies chansons, pleines de gentillesse et de gaîté, que toute la France répétait alors.

On peut consulter avec fruit les *Récréations historiques* et les *Anecdotes sur Desportes et ses poésies*, par Dreux-Duradier.

M. Sainte-Beuve a consacré au poète chartrain un assez grand nombre de pages excellentes; son travail sur Desportes est un riche écrin auquel nous avons emprunté quelques perles précieuses; si l'auteur s'en plaint, nous tenons pour assuré que nos lecteurs ne s'en plaindront pas.

J. DERARBOUILLER.

BARBEROUSSE (PIERRE).

Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, appela à son conseil, en 1648, un avocat au bailliage d'Orléans, appelé Pierre Barberousse.

C'était un homme d'esprit qui s'était déjà fait un nom par plusieurs ouvrages satiriques, et surtout par les *Métamorphoses du Perroquet,* livre curieux où la fantaisie perce à travers le latin dans lequel il a été écrit.

Sachant par expérience combien il est malaisé de corriger les hommes, et surtout les femmes, de leurs ridicules et de leurs défauts, sans les aigrir, l'auteur a recours à l'allégorie suivante :

Un perroquet, animal naturellement babillard, est le héros du poëme et devient le précepteur du genre humain. A l'aide de la métempsychose, le perroquet est supposé passer par différents corps, et comme il a beaucoup de pénétration, il a examiné, dans les différents états, les mœurs et le caractère des deux moitiés du genre humain. Lui-même, tantôt homme, tantôt femme, quelquefois même animal, mais toujours observateur, fait le récit de ce qui lui est arrivé; et Dieu sait si l'oiseau a bon bec, quand il raconte les petits ridicules de la société où il a vécu! C'est l'ancêtre de *Vert-Vert,* le perroquet des *Visitandines.*

Chez Pierre Barberousse, la forme seule tient du badinage; le fond est très-sérieux et très-moral. Lemaire cite de lui une autre satire intitulée : *Aretophilus, l'ami de la vertu.*

Au commencement de l'*Histoire d'Orléans*, par Symphorien Guyon, se trouve une ode de Barberousse, où l'on remarque une imagination vive et quelques semences de génie.

En voici quelques strophes dont le rhythme, bien qu'un peu vieilli, rappelle en certains endroits la facture de l'école romantique :

L'or est fort éclatant; son nom ravit le monde,
Mais souvent attaché
Dans le ventre fécond de sa veine profonde,
S'y tient long-temps caché.

Rome, ce beau soleil, n'aurait point de lumière,
Si les doctes esprits
Avaient voulu souffrir qu'une ingrate poussière
Eût mangé leurs écrits.

Tant de belles cités ne fussent en mémoire
Péries de leur part,
Si leur honneur n'était emmuré de l'histoire,
Plus forte qu'un rampart.

Bien peu, mon Orléans, te servirait l'empire
De ton nom fastueux,
Si, comme on fit jadis, l'on négligeait d'écrire
Ton los majestueux.

La fille d'Israël, Saincte-Croix florissante,
Exempte de péché,
Grand miracle des ans, que la peste glissante
D'erreur n'a point touché ;

Tant de tombeaux noircis ne pourraient nous apprendre
Les feux ensevelis
De plusieurs saincts, couverts d'une oublieuse cendre,
Enfants du cœur de lys.

Si ce brave écrivain, pour miroir de leur gloire,
N'enseignait aux nepveux
Qu'ils sont bourgeois du ciel, et qu'en faisant mémoire,
Ils écoutent nos vœux.

Mille fleurons choisis de belles antiquailles
Vont s'épanouissans,
Comme la perle sort du ventre des écailles
Sur les flots blanchissans.

Sans les hardis plongeurs la riche marguerite,
Dessous le sel amer
N'aurait lustre ni prix, car l'ingrate Amphitrite
La couvrirait de mer.

Orléans, tu serais muette sur la terre;
Mais ce docte Guyon,
Qui fait parler le bois et résonner la pierre,
Sera ton Amphion !

Barberousse a composé, en outre, plusieurs pièces de vers à la louange de Gaston. Il fut échevin d'Orléans en 1660, et mourut dans cette ville en 1663.

C. B.

RÉGNIER (MATHURIN).

Avant Régnier la satire est dans les fabliaux, les *farces* et les *sotties* du moyen-âge; plus tard, dans des épigrammes piquantes, et dans les *Coqs-à-l'Ane* de Clément Marot. Le *Courtisan retiré*, de Jean de La Taille, est une excellente satire, sans en avoir le nom.

Ronsard, si l'on cherchait bien, en offrirait plus d'une. Mais la satire avec son nom, sa forme et son but avoué, ne se retrouve guère, avant Régnier, que dans Vauquelin de la Fresnaye (1), qui fit, à l'imitation d'Horace, un *Art Poétique*, des *Epîtres* et des *Satires*. Encore ses satires ne furent-elles imprimées qu'en 1612, un an avant sa mort et trente-huit ans après la naissance de Régnier.

Celui-ci naquit à Chartres le 21 décembre 1573 et fut baptisé dans l'église paroissiale de cette ville.

Il était fils aîné de Jacques Régnier, qui, dans son contrat de mariage, est qualifié d'*honorable* : ce titre ne se donnait qu'aux plus notables bourgeois. Jacques fit bâtir sur la place des Halles, en 1573, un jeu de paume qui porta depuis le nom de *Tripot-Régnier*; c'est ce qui a donné lieu, sans doute, de dire que notre satirique était fils d'un *tripotier*.

Régnier était neveu, par sa mère, de l'abbé de Tiron, Philippe Desportes. La poésie était donc pour lui comme un patrimoine de famille : il ne manqua pas à cet héritage. Dès sa jeunesse, il manifesta un goût décidé pour la poésie, et en particulier pour la satire. Les remontrances, et même les corrections paternelles, rien n'y fit. Comment arracher un vrai poète à la Muse? Comme Ovide, que son père voulut en vain corriger d'une inclination semblable, Régnier retombait toujours dans son péché favori.

Il fut tonsuré, à l'âge de onze ans, par Nicolas de Thou, évêque de Chartres; ses parents voulaient le mettre en état de succéder à quelques-uns des bénéfices que son oncle avait dus à son talent; mais Mathurin répondit mal à ces vues ambitieuses.

Il ne convoitait de l'héritage de son oncle que cette part qui ne se transmet point. D'ailleurs, il avait peu de vocation pour la théologie, et il en avait une très-prononcée pour la philosophie d'Epicure. Son père, qui le sermonnait si bien, ne prêchait pas d'exemple; il aimait le plaisir et la bonne chère; le fils ne profita que trop à si bonne école. Il contracta bien vite le goût de la débauche et de la raillerie, et une licence de mœurs dont se ressentirent ses écrits.

Régnier suivit à Rome le cardinal de Joyeuse en 1593; il avait vingt ans :

(1) Né en 1536.

J'allai, vif de courage, et tout chaud d'espérance,
En la cour d'un prélat, qu'avec mille dangers
J'ai suivi, courtisan, aux pays étrangers.
J'ai changé mon humeur, altéré ma nature;
J'ai bu chaud, mangé froid, j'ai couché sur la dure.
Je l'ai, sans le quitter, à toute heure suivi,
Donnant ma liberté, je me suis asservi.....
Mais instruit par le temps, à la fin j'ai connu
Que la fidélité n'est pas grand revenu;
Et qu'à mon temps perdu, sans nulle autre espérance,
L'honneur d'être sujet tient lieu de récompense....

Il fit pendant dix ans, auprès du cardinal, ce métier de courtisan, sans obtenir le moindre profit de ses peines et de sa dépendance, de ses frais d'esprit et de sa fidélité :

N'ayant d'autre intérêt de dix ans jà passés,
Sinon que sans regret je les ai dépensés.

Sans doute il n'avait pas le savoir-faire et la souplesse qui sont nécessaires pour s'avancer auprès des grands :

Je ne sais point flatter, je ne sais pas comment
Il faut se faire accort, ou parler faussement.

Cependant, en 1601, il accompagna encore à Rome l'ambassadeur français près du Saint-Siége, le duc de Béthune, frère du ministre Sully. Il fut mieux traité cette fois : en 1604, il obtint un canonicat de la cathédrale de Chartres, et, en 1606, une pension de 2,000 livres sur l'abbaye de Vaux-de-Cernai, qui avait appartenu à son oncle Desportes. Il n'était pas riche encore, et, avec sa joviale insouciance, pouvait-il jamais l'être? mais, du moins, il n'était plus sans bien et exposé à *mourir dessus un coffre, en une hôtellerie.*

Ce n'était pas le besoin qui devait abréger la vie de Régnier; mais sa santé, comme ses écrits, se ressentait des *lieux que fréquentait l'auteur* : des infirmités sérieuses furent la suite et le juste châtiment de sa vie trop peu régulière. Dès l'âge de trente ans, il fut livré à de cruelles souffrances, que la poésie seule et la religion purent adoucir. Régnier mourut à Rouen, dans l'hôtellerie de l'*Ecu d'Orléans* : il n'avait pas atteint sa quarantième année. Ses entrailles furent déposées dans l'église de Sainte-Marie de Rouen, et son corps,

enfermé dans un cercueil de plomb, fut transporté, suivant son désir, dans l'abbaye de Royaumont, à Paris.

Il avait composé lui-même son épitaphe :

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle ;
Et si m'estonne fort pourquoi
La mort osa songer à moy
Qui ne songeay jamais en elle.

Cette épitaphe rappelle celle que s'était faite Lafontaine.

Au reste, si l'on observe le caractère de Lafontaine et de Régnier, il est curieux de voir combien ces deux poètes ont entre eux de points de ressemblance. L'un et l'autre avaient cette insouciance qui s'étendait jusqu'au soin de leur propre personne. « C'est un homme négligemment habillé et assez malpropre, » disait de Régnier Mlle Scudéry ; il en était à peu près de même de Lafontaine. Ils avaient tous deux aussi cette douceur de caractère qui attire nécessairement l'affection. Régnier possédait peut-être plus de jovialité, Lafontaine plus de cette adorable bêtise qui faisait dire à sa garde-malade : « Il est « plus bête que méchant; le bon Dieu n'aura jamais le courage de le « damner. »

Le satirique n'avait pas plus de fiel que le fabuliste, qui, si nous l'en croyons lui-même :

Fit, sans être méchant, ses plus grandes malices.

L'ami de Fouquet n'était pas courtisan, si ce n'est du malheur, et Régnier a dit :

Je ne suis point entrant, ma façon est rustique.

On sait que le trait le plus saillant du caractère de Lafontaine était la bonhommie ; les amis de Régnier l'appelaient le *bon Mathurin* :

Et le surnom de *Bon*, me va-t-on reprochant,
D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant.

Nous laisserons là ce parallèle, que l'on pourrait pousser beaucoup plus loin.

L'esprit de Régnier était fécond en réparties vives et plaisantes. Il

l'avait cultivé par l'étude approfondie des poètes anciens, ces modèles toujours jeunes de toute perfection. Il savait les admirer.

. . . . . Et, disciple nouveau,
Glaner ce que les Grecs ont de riche et de beau.

Il leur a emprunté le sujet de la plupart de ses satires, qui contiennent des imitations fréquentes d'Horace, de Juvénal et de Perse; mais il a su, en imitant, rester original. Boileau comprenait bien tout le mérite de son devancier, et il s'est honoré lui-même en lui rendant justice :

De ces maîtres savants, disciple ingénieux,
Régnier, seul parmi nous, formé sur leurs modèles,
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.

Il accorde ailleurs que « c'est l'homme qui a le mieux connu, avant « Molière, les mœurs et les caractères des hommes. »

Régnier, n'a pas moins étudié les Italiens que les Latins. Il imite Le Berni, Le Mauro, l'Arétin, comme Desportes avait imité Pétrarque, ou Annibal Caro.

Régnier a un enjouement, une vivacité, un naturel que l'on ne saurait trop admirer. On trouve chez lui une verve de satire et une vigueur de traits qui expliquent l'opinion de ceux qui le placent au-dessus de Boileau.

La lecture de Régnier, dit M. Tissot, peut seule faire comprendre ce qui manquait à Boileau, c'est-à-dire, la soudaineté, l'abandon, et cet élan de poète qui s'élève tout-à-coup comme un aigle que nous voyons, quittant la terre, monter d'un seul essor vers les hauteurs du ciel par la vigueur de sa nature et l'impulsion de son audace.

Quoique Régnier ait vieilli, cependant il conserve encore beaucoup de lecteurs qui regrettent, avec Fénelon, de précieuses qualités, particulièrement la naïveté de la langue de Régnier, comme de celle de Montaigne, que nous avons quelquefois appauvrie en voulant l'épurer et la polir. Toutefois, il ne faut pas pousser trop loin ce reproche : au contraire, on doit rester pénétré de reconnaissance en voyant, d'un autre côté, le degré de perfection auquel Boileau a porté cette même langue. La comparaison des deux poètes est extrêmement utile à faire

tous ce rapport et sous beauconp d'autres. Dans cette comparaison curieuse, on verra souvent Régnier l'emporter sur Boileau ; mais on sentira, plus souvent encore, que le poète qui enseignait à Racine l'*art de faire difficilement des vers faciles*, aurait pu dire quelquefois avec Virgile, et sans être taxé d'injustice et d'orgueil : « J'ai tiré de « l'or du fumier d'Ennius. »

On cite parmi les satires de Régnier celle qui est adressée à l'abbé de Beaulieu : elle est remarquable par le naturel du style, par la facilité du tour ; les vers y sont jetés avec une certaine négligence qui cache le travail. On peut lui appliquer ici, comme ailleurs, ce qu'il dit lui-même du vrai poète : « Ses nonchalances sont ses plus grands artifices. » On remarque aussi celle qui est dédiée au marquis de Cœuvres, depuis maréchal d'Estrées, et frère de la belle Gabrielle ; c'est là qu'on rencontre la fable *du Cheval, du Mulet et de la Lionne.* Pour la grâce et la poésie, elle peut soutenir le parallèle avec celle que Lafontaine a faite sur le même sujet.

La neuvième est adressée à Rapin, excellent homme, savant très-distingué et poète latin remarquable par la pureté et la grâce de son style. Il maltraite fort ces rêveurs dont la muse insolente se vante arrogamment de réformer les vers, traite Ronsard d'apprenti, et trouve Dubellay trop facile :

> Cependant leur savoir ne s'étend seulement
> Qu'à regratter un mot douteux au jugement;
> Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphthongue,
> Épier si des vers la rime est brève et longue.
> Ils rampent bassement, faibles d'inventions,
> Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions;
> Froids à l'imaginer, car s'ils font quelque chose,
> C'est proser de la rime et rimer de la prose...

Contre qui est donc dirigée cette vigoureuse sortie? Tout simplement contre le réformateur du Parnasse avant Boileau, contre Malherbe lui-même.

Régnier avait été d'abord ami de ce poète ; voici ce qui amena le divorce entre eux. Malherbe, invité à dîner chez Desportes, oncle de Régnier, arriva en retard et quand le potage était déjà servi. L'amphitryon, se levant de table, reçut son hôte avec la plus grande civilité, et offrit de lui donner un exemplaire de sa traduction des

Psaumes, récemment publiée. Il allait la chercher dans son cabine Malherbe l'arrêta en lui disant que cela ne méritait pas qu'il prît cet peine, et que *son potage valait mieux que ses Psaumes*. *Indè ira* Dès ce jour-là, Desportes et Malherbe ne se revirent plus, et Régni composa contre celui-ci sa neuvième satire.

Le style de Régnier se recommande par une heureuse facilité, p une allure franche et hardie, par une soudaineté d'expression a mirable, et quelquefois par des traits d'une familiarité énergique. Il des descriptions d'une grande vérité, et les portraits qu'il trace so frappants de ressemblance ; on cite ceux du *Poète*, du *Hobere gascon*, du *Médecin*... et tout le monde connaît celui de *Macette*, type du *Tartufe*.

Outre ses satires, qui sont au nombre de seize, Régnier a fait d épigrammes, des odes, des stances, trois épîtres et enfin deux élégie où règnent, dit M. Sainte-Beuve, une décence exquise et la molles voluptueuse de Tibulle. C'est qu'en effet, si Régnier a quelquefo l'énergie effrontée de Juvénal, ce n'est pas qu'il brave l'honnêtet il l'ignore. N'oublions pas de mentionner ses poésies, dont quelqu unes, composées un peu avant sa mort, présentent des marques éc fiantes de son repentir.

La première édition des œuvres de Régnier est de 1608. Comm toutes celles qui se firent de son temps, elle est remplie de faut typographiques; il ne s'inquiétait pas plus d'en surveiller l'impressi que de répondre à ses critiques. La plus nouvelle édition est cel qu'a donnée M. Viollet-Leduc (Paris, 1822 et 1823) ; elle est pr cédée d'une *Histoire de la Satire en France*.

J. DESARBOUILLER.

ROUZEAU (SIMON).

Il naquit à Orléans, vers le milieu du XVIe siècle, de Pier Rouzeau, chirurgien, et alla fort jeune étudier la médecine Lyon. Il s'y appliqua avec tant d'ardeur, qu'il fut choisi pour ét prieur des étudiants en chirurgie aux écoles de cette ville. D retour à Orléans, il continua d'exercer son art et s'y fit recevo maître en 1587. En ce temps-là, les médecins eux-mêmes étaie

poètes, et Rouzeau se fit connaître par quelques poésies dont l'amour et le vin étaient le thême favori. La reine de Navarre, qui n'était pas prude, en fit son chirurgien ordinaire.

Il fit paraître, en 1598, son *Histoire de Doride*, ouvrage fort licencieux, où la pudeur est blessée à chaque page. C'est une description presque anatomique de tous les charmes réels ou imaginaires que l'auteur désirait trouver dans sa maîtresse; il entre dans des détails minutieux et ne craint pas d'appeler les choses par leur nom. Rouzeau fit hardiment la dédicace de son poëme à Madame de La Châtre, veuve du gouverneur d'Orléans, qui poussa un peu loin la complaisance en laissant imprimer son nom en tête de cette pièce.

Simon Rouzeau composa dans le même temps un poëme d'environ huit cents vers, sous ce titre curieux : l'*Hercule Guespin*. C'est un éloge du vin d'Orléans. Le sujet était si ingrat qu'il ne faut pas s'étonner si la poésie de l'auteur se ressent un peu du crû.

Au lieu d'invoquer à son début, selon l'usage antique et solennel, les Muses gardiennes de la source Hippocrène, les nymphes des fontaines et les Tritons *escaillés*,

> Je veux chercher Bacchus au fond d'une taverne,

dit-il; et quittant la lyre pour la flûte et le tambour, couronné de lierre et de pampre, le tyrse en main, il invite sa Muse vineuse à faire gaillardement danser les Thyades et les Bacchantes. Les saints qu'il invoque, c'est Noé, le père des vendanges, c'est Bacchus, dont il énumère les innombrables épithètes, Bacchus, le dieu le plus universel, qu'on retrouve partout sous divers noms, et qui a poussé plus loin ses conquêtes que Sésostris et Alexandre.

Après avoir bu le coup de l'étrier, le poète fait, comme Hercule, le tour du monde, la tasse à la main, et goûte des divers crûs :

> Afin que mon hautbois ait plus de mélodie,
> Je veux mouiller mon anche au pressoir de Candie.

En bon Orléanais, Rouzeau déteste les Anglais, et il les plaisante de ce que le pampre ne tapisse pas leurs froids coteaux. Mais en revanche, il célèbre les excellents vins de France, et par-dessus tous le vin d'Orléans :

Ainsi que le lion est roy des animaux,
Et l'aigle, aux yeux d'acier, l'empereur des oiseaux,
Ainsi notre bon vin sur tous les vins doit être
Vaillant, premier, soleil, roy, empereur et maître.

Tous les crûs de la province ont une mention honorable : le blanc et le clairet; ceux de *Rebrechien*, de bachique mémoire *(area Bacchi)*, et ceux du bocageux Loury, l'auvernat fumeux, le lignage et tant d'autres que l'auteur n'ose pas énumérer, sans quoi, dit-il,

Mon poëme enflerait plus gros qu'une Iliade.

Les maisons de campagnes qui ornaient déjà les riants coteaux des bords du Loiret, ont fourni à l'auteur le sujet de jolies descriptions que le cadre étroit de cette notice ne nous permet pas de citer. En somme, ce poëme, très-médiocre comme conception, fourmille de jolis détails, et, à la verve de maint épisode, il est aisé de voir que l'auteur était plein de son sujet.

Rouzeau a enfin composé des *Loisirs poétiques*, recueil de pièces de vers manuscrites conservées dans quelques cabinets d'amateurs. On y remarque quelques épigrammes contre les professeurs de l'Université d'Orléans. On place la mort de Simon Rouzeau en 1623. Son épitaphe, recueillie parmi celles du Grand-Cimetière, lui donne toutes les vertus possibles; mais, pour nous, elle peint moins fidèlement que ses œuvres la figure épanouie et rabelaisienne de l'Épicurien orléanais.

CH.-F. LAPIERRE.

GARNIER (SÉBASTIEN).

Garnier naquit à Blois, au XVIe siècle, d'une famille de magistrats illustres et d'ancienne noblesse. Il fut conseiller, puis avocat, et, en 1584, procureur du roi au comté et bailliage de Blois. Il remplit ses fonctions avec énergie, dans des temps difficiles.

Il soutint la cause de Henri IV contre la Ligue par son poëme épique de la *Henriade*. Le roi en accepta la dédicace; mais il ne paraît pas que l'auteur ait eu beaucoup à se louer de la générosité du Béarnais, bien qu'il l'ait sollicitée plus d'une fois.

La *Henriade* de Garnier embrasse les événements qui se passèrent

depuis le commencement du siége de Paris jusqu'à l'entière destruction de la Ligue. Elle est divisée en seize livres publiés à Blois *chez la veuve Gomet, rue du Puits-du-Cartier*. Les huit premiers livres furent imprimés en 1593, les huit derniers en 1594; de ceux-ci on n'en retrouve que deux; on pense que les six autres sont perdus.

Le poëme de Garnier tomba bientôt dans l'oubli, et il y serait resté, si Fréron et les ennemis de Voltaire n'en avaient publié une nouvelle édition, en 1750, pour l'opposer à la *Henriade* de ce poète.

Au milieu d'incorrections nombreuses, d'expressions vieillies, d'inversions forcées, on rencontre dans l'œuvre de Garnier quelques morceaux écrits avec une certaine verve poétique et inspirés par un profond amour pour sa patrie : les sentiments y sont souvent nobles, vrais, et exprimés avec énergie; mais elle n'est pas comparable à celle de Voltaire.

Garnier publia, en 1593, sa *Loyssée*, poëme sur la croisade de saint Louis en Egypte. On n'en a que les trois premiers chants; l'auteur déclare qu'il a été obligé d'imprimer ce commencement pour satisfaire la princesse Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, qui le lui avait demandé. L'auteur promet la suite, mais on ne l'a pas.

Quoiqu'il prétende lui-même, dans un sonnet, que cet ouvrage l'emporte sur l'*Odyssée* d'Homère, il est inférieur à sa *Henriade*, et ne peut pas même être mis en parallèle avec le *Saint Louis* du Père Lemoine. Dans une élégie adressée à Henri IV, Garnier se compare à Virgile et promet d'effacer par ses ouvrages tous les écrivains de l'antiquité. D'autres pièces prouvent dans ce poète un amour-propre beaucoup plus grand que son talent. En tête de sa *Henriade*, on voit un sonnet d'un nommé Allaire, qui y fait l'éloge des illustres Blésois de son temps; il préfère Garnier aux autres. L'œuvre de ce poète n'en est pas moins retombée dans l'oubli ; les savants seuls en connaissent l'existence. Blois possède un exemplaire intact de la première édition.

Ce livre a été remis en lumière par M. Dupré, bibliothécaire-adjoint de cette ville.

J. D.

DU LORENS (JACQUES).

Étant jeune avocat, après être docteur,
Et voyant qu'au barreau je n'étais qu'auditeur,
Que d'autres moins savants plaidaient pour les parties,
Moi de jeter le froc, par dépit, aux orties,
Détester le bonnet, n'aller plus au palais,
Où l'on m'eût souvent pris sans cause et de relais.

C'est ainsi que Du Lorens raconte lui-même qu'il abandonna le droit pour la poésie satirique. Mais il n'est pas vrai *que de dépit il ait jeté le froc aux orties,* puisqu'en quittant Paris il vint à Chartres et exerça la profession d'avocat au présidial de cette ville.

Jacques Du Lorens, sieur d'Oiré, était né en 1583, à Châteauneuf-en-Thymerais. La terre d'Oiré lui fut apportée en dot par sa femme, Geneviève Langlois, avec des biens considérables. Du Lorens ne s'en plaignit pas :

J'ai du bien, grâce à Dieu, ce qu'il m'en faut pour vivre.

En 1613, Du Lorens quitta Chartres avec sa famille et fut revêtu de la charge de baillif, vicomte de Châteauneuf, et devint plus tard lieutenant-général du bailliage, avec la charge de président de nouvelle érection.

Certains mémoires du temps mentionnent *condamnation de grosses amendes et de grands dépens,* au profit de Me Lorens, avocat du roi, pour *excès, injures et libelles diffamatoires.* Si l'on en croyait ces assertions quelque peu défavorables, ce serait moins dans un ouvrage assez estimé sur les *annotations des coutumes de Châteauneuf, Chartres et Dreux*, que dans son goût pour la poésie satirique, qu'il faudrait prendre les traits qui conviennent le mieux à la physionomie de M. le grand bailli de Châteauneuf.

Boileau s'est emparé avec la supériorité du génie de presque tous les sujets ébauchés avec verve par Du Lorens dans ses vingt-six satires : *le Mariage, la Noblesse, les Embarras de Paris, les Dangers de la vie satirique,* &c. Il faut lire avec soin notre poète pour voir s'épanouir dans son œuvre sa curieuse et bizarre figure; en suivant le lourd galop de ses vers, on croit toujours que l'auteur va avoir de l'esprit, et l'on arrive essoufflé à la fin du volume. Comme il ne

cesse de parler de lui, son style est tout l'homme; il aimait le vin et la querelle, était sujet au gros rire et aux coups de boutoir; grivois sans vergogne, toujours prêt à injurier ses voisins, ses confrères et à battre sa femme; il est vrai que ce dernier droit était acquis en ce temps-là à la bonne bourgeoisie, mais ce droit entraînait des devoirs. Du Lorens a l'indiscrétion de s'en plaindre au public et de conter à tout le monde que sa femme avait des tracasseries de jour et des inquiétudes de nuit qui l'empêchaient de vivre en paix. Aussi sa théorie du mariage dégénère en une physiologie d'un fort mauvais goût; il n'y a même plus de laquais pour en rire. Mme Du Lorens avait enrichi notre avocat, de là un peu d'aigeur et d'exigence, peut-être :

Tout ainsi qu'un prêcheur, s'il entend le métier,
Sur trois mots de saint Luc fait un sermon entier,
Elle, sur un ruban, sur un linge, une écuelle,
Un mouchoir égaré, bâtit une querelle
Qui commence au matin et n'achève qu'au soir....

Et pas toujours encore; mais ce n'était pas une raison pour se consoler de la mort de la bonne dame par une épitaphe qu'on lui prête et qu'il a dû faire, l'ingrat!

Ci-gît ma femme, ah! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien.

Du Lorens avait la rage d'écrire des vers, c'est ce qu'il appelle le mal du bout des doigts : il s'adressait de préférence aux faux dévots, aux *marmiteux*, aux pédants dont il décrit ainsi la tournure :

On voit à leur marcher quatre choses ensemble,
Le trot et l'entrepas et le galop et l'amble.

Aimant le clairet et le blanc, c'était de son siècle; il se gardait de faire :

Comme fait aujourd'hui ce gentilhomme à lièvre,
Qui croit en avalant son cidre que ce soit
De ce que Ganymède à son maître versoit.

Quoi qu'il en dise sur les préjugés de la naissance, Dulorens paraît peu content de la sienne, et sa muse, qui prêche l'égalité des hommes, se contenterait fort bien de quelque titre nobiliaire :

Si le bon père Adam n'eût pas mordu la pomme,
Tout le monde aussi bien eût été gentilhomme.

Il aimait peu la noblesse de cour et encore moins celle de campagne; pourtant c'est au roi qu'il adresse quelques vers calins, humble flatterie dictée par la peur :

Dessous le règne heureux de Votre Majesté
Nous faisons imprimer en toute liberté.

Il ajoute plus loin :

Que c'est bien fait à vous d'aimer le cardinal,
Qu'on peut de la vertu nommer l'original !

Quand le trait piquant faisait défaut, Du Lorens ramassait quelque grosse bouffonnerie; il brave, même en rimant, l'honnêteté, à ce point qu'une dame de nos jours pourrait croire en certains vers qu'il parle latin. Nous avons sous les yeux un curieux volume de ses œuvres; l'ongle magistral d'un érudit de son temps a marqué d'un profond sillon les endroits scabreux, les feuillets en sont labourés. Ce poète-avocat aimait, comme tous les critiques, les livres rares, les tapisseries et les meubles de prix; son cabinet de peinture fut seul évalué à dix mille écus :

Mon petit cabinet des beautés me découvre
Que je ne verrais pas dans les chambres du Louvre.

C'est ce que Madame Du Lorens ne voulut jamais comprendre; elle trouvait, la digne femme, que l'art coûtait gros, et voilà pourquoi, chez M. l'avocat de Chartres, il y eut des querelles de ménage.

ERNEST PILLON.

DE ROTROU (JEAN).

Il naquit à Dreux en 1609; sa famille était originaire de Normandie; un de ses ancêtres avait été lieutenant-général au bailliage de Dreux en 1561.

Rotrou commença ses humanités dans sa ville natale et les finit avec succès à Paris. Il étudia les classiques grecs, et la lecture de Sophocle lui révéla sa vocation poétique.

Néanmoins, il débuta, en 1628, par deux pièces très-faibles, dans lesquelles l'inspiration des anciens modèles ne se montre guère. L'une d'elles, la *Bague de l'oubli*, n'est qu'une mauvaise imitation d'un imbroglio de Lope de Véga. Il avait alors dix-neuf ans, et son âge demandait grâce pour ses fautes.

Le mariage de Louis XIII avec la fille de Philippe III avait mis la littérature espagnole en grande faveur; Rotrou se laissa entraîner au goût du temps, et chercha à piquer la curiosité par l'imprévu des événements plutôt qu'à émouvoir le cœur par la peinture des passions. Corneille devait suivre quelque temps la même voie, mais sans s'égarer aussi loin que Rotrou.

Après la représentation des *Occasions perdues*, pièce imitée de l'espagnol, Richelieu lui témoigna son approbation et lui donna une pension de 600 livres. Le poète remercia par une ode qui fut fort goûtée du protecteur. Richelieu l'associa aux écrivains qui travaillaient sous sa direction à des pièces de théâtre dont ce grand ministre leur fournissait le canevas. Ces écrivains étaient : P. Corneille, Boisrobert, Colletet et l'Etoile.

Cette collaboration rapprocha Rotrou de Corneille et forma entre eux les premiers liens d'une intime amitié, à laquelle Rotrou se montra noblement fidèle, lorsque, seul des auteurs dramatiques, il prit la défense du *Cid*, attaqué par Richelieu.

Cette union ne fut pas non plus sans influence sur le talent et le succès de ces deux grands hommes. Corneille admirait dans Rotrou une rectitude de jugement, une finesse d'esprit, une haute raison qui en faisaient un guide sûr pour un poète; il suivait ses conseils, profitait de ses observations judicieuses, et, quoiqu'il fût plus âgé de trois ans, comme la réputation de Rotrou était déjà établie par deux succès avant l'apparition du *Cid*, Corneille l'appelait *son père*.

De son côté, Rotrou, à l'exemple de son ami, résolut d'étudier plus à fond qu'il ne l'avait fait jusque-là les chefs-d'œuvre des Grecs. C'était se rapprocher du vrai, c'était apprendre à chercher dans la nature même le développement des passions et la véritable grandeur des sentiments. Les fruits de ce double commerce avec Corneille et avec les anciens se montrent dans les pièces qu'on regarde comme les meilleures de notre poète, dans *Cosroès* et dans

Venceslas. A l'époque où elles parurent (1647 et 1649), le public avait applaudi déjà le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Héraclius* et *Rodogune*. Cette heureuse émulation produisit, à la suite du *Polyeucte* de Corneille, le *Saint-Genest* de Rotrou (1646), « œuvre presque unique par l'originalité de la conception, un mélange de naïf et de profond, de comique et de sublime. » Voltaire compare quelques endroits du *Polyeucte* et du *Saint-Genest*, et il ne craint pas de donner quelquefois l'avantage à Rotrou.

Celui-ci, néanmoins, rendait modestement hommage à la supériorité de Corneille, et dans cette même pièce, il place une tirade toute épisodique dans laquelle il dit, par la bouche de l'acteur Genest :

> Ces poëmes sans prix, où son illustre main,
> D'un pinceau sans pareil ont peint l'esprit romain,
> Rendront de leurs beautés votre oreille idolâtre,
> Et sont aujourd'hui l'âme et l'amour du théâtre.

Ce hors-d'œuvre était peut-être contre les règles de l'art; mais combien y a-t-il d'écrivains qui soient capables d'une pareille faute?

De 1628, époque de son début dans la carrière dramatique, jusqu'en 1650, époque de sa mort, Rotrou composa près de quarante pièces de théâtre: sept tragédies, dix-sept tragi-comédies et treize comédies; toutes sont en cinq actes et en vers, mais toutes ne sont pas des chefs-d'œuvre.

Cette fécondité malheureuse s'explique dans Rotrou par une grande richesse d'imagination, mais aussi par un amour excessif du jeu qui le poussait souvent à mettre son talent au service de sa passion. Elle était si forte, que, pour en prévenir les funestes conséquences, il répandait dans un bûcher, au milieu des fagots, l'argent que lui rapportaient ses ouvrages: la difficulté de le retrouver mettait le joueur à l'abri du risque de tout perdre à la fois.

Parmi les comédies de Rotrou, trois sont imitées de Plaute: les *Ménechmes*, les *Captifs*, les *Deux Sosies* (1). Cette dernière eut un grand succès; elle a passé pour un des chefs-d'œuvre de l'auteur, jusqu'à ce que l'*Amphitryon* de Molière l'eût fait tomber dans l'oubli.

(1) Un poète italien, Ludovico Dolce, a aussi imité l'*Amphitryon* de Plaute, dans une comédie intitulée : *Il merito ;* Dryden a traité ce sujet, en profitant de l'*Amphitryon* de Molière. Une pièce a été jouée sous le même titre à Vienne.

Au reste, Molière, qui, par droit de génie, *reprenait son bien partout où il le trouvait*, en a imité plusieurs scènes et emprunté quelques traits, mais il n'a pas toujours surpassé son devancier.

La première scène de la *Sœur généreuse*, de Rotrou, a fourni encore à Molière la première des *Fourberies de Scapin*, cette même pièce où il a inséré deux scènes du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac.

Parmi les tragi-comédies, on distingue *Iphigénie en Aulide*, empruntée, ainsi que l'*Antigone*, au théâtre d'Euripide. Cette pièce, bien qu'elle n'approche pas du modèle, présente « des scènes que « Racine seul pouvait faire oublier (1). »

Au nombre des tragédies, nous avons signalé surtout *Cosroès* et *Venceslas*. *Cosroès* pèche par le plan et par ce pressant intérêt qui est l'âme des ouvrages dramatiques; mais on y trouve une exposition claire, vive et passionnée, des sentiments nobles et touchants, des vers d'une grande beauté et des traits sublimes, tels que Corneille savait les trouver.

Le sujet de *Venceslas* est emprunté à un drame espagnol de Francesco de Roxas. Sans doute, la pièce française n'est pas parfaite, mais le fond en est vraiment tragique et les caractères bien soutenus. On admire ce vieux roi, d'abord indulgent pour son fils jusqu'à la faiblesse, mais, à la fin, juste jusqu'à l'héroïsme; on admire ce ministre qui pardonne les outrages qu'il a reçus du jeune prince et veut sauver la vie à son plus grand ennemi. Surtout le caractère de Ladislas est traité de main de maître; on l'accuse, mais on le plaint. La violence de sa passion, son désespoir, quand il connaît son crime, sa résignation et sa fermeté, lorsqu'il est condamné à mort, sont des circonstances qui mettent de son côté le spectateur. « Ce « caractère, dit La Harpe, est l'original de celui de Vendôme, et, « quoique celui-ci soit supérieur, c'est beaucoup pour la gloire de « Rotrou que Voltaire ait trouvé chez lui ce qu'il a surpassé. »

Le style de Venceslas manque quelquefois de correction et d'élégance; on y trouve de la recherche et de la déclamation, mais il a presque toujours de la vérité, de la chaleur et une simplicité noble et

(1) MARMONTEL.

touchante. Cette tragédie fut retouchée par Marmontel et par Colardeau, en 1759. Ce *Venceslas retouché* est la première nouveauté qui fut jouée à la Comédie-Française, après qu'on eut supprimé les bancs des spectateurs sur le théâtre.

Rotrou ne fit pas partie de l'Académie française, parce qu'il fallait, pour cela, résider à Paris, et qu'il demeurait toujours à Dreux.

Telle fut la vie, telles sont les principales œuvres de Rotrou ; mais on ne le connaîtrait pas tout entier, si l'on ne savait la touchante histoire de sa mort : elle a prouvé que, chez lui, le cœur de l'homme était plus grand encore que le génie du poète. En 1810, l'Académie française donna la *Mort de Rotrou* pour sujet de son concours littéraire : le prix fut décerné à Millevoye; nous citerons dans notre récit quelques-uns des vers du jeune lauréat.

Rotrou occupait la place de lieutenant civil et criminel du bailliage de Dreux, en 1650, et il avait su mériter l'estime et la confiance de ses concitoyens. Une maladie épidémique se répand tout-à-coup dans la ville; une sorte de fièvre pourprée, rebelle à tous les secours de l'art, fait des ravages effrayants et menace de détruire la population entière. Le poète se trouvait alors à Paris pour la *mise en scène* d'une de ses pièces. Il apprend ce funeste désastre au milieu de ses triomphes tragiques :

Rotrou frémit ; il sait qu'un hameau protecteur
Retient loin des dangers les enfants qu'il adore ;
Mais ses concitoyens sont sa famille encore.
Ni les transports flatteurs de ce peuple exalté,
Ni les gémissements de son frère attristé,
Ni les touchants regrets, ni l'amitié sincère
Du grand homme chéri qui le nommait *son père*,
Rien ne l'arrête ; il part, seul, à travers la nuit,
Et cherche les périls comme un autre les fuit.

Il arrive à Dreux et n'y trouve que la mort et un affreux silence :

Ce peuple entier cédant au malheur qui l'accable,
De vivre et de mourir à la fois incapable,
N'ose pour son salut tenter un noble effort;
L'effroi produit l'effroi, la mort produit la mort !

Rotrou seul conserve du courage et tâche d'en inspirer à ses concitoyens; il est partout, il se multiplie :

Il agit, il ordonne, il menace, il supplie...
Le poids de la fatigue en vain l'accable, en vain
La fièvre de la mort fermente dans son sein.

Rien ne peut l'arrêter; son frère, qui avait voulu l'empêcher de quitter Paris, veut l'y rappeler :

Immuable, il répond, au frère qui l'implore :
« Pour la vingtième fois j'entends, depuis l'aurore,
« Sonner l'airain fatal... je l'entends sans effroi :
« Ce soir, si Dieu l'ordonne, il sonnera pour moi. »

En effet, trois jours après, le 28 janvier 1650, la tombe de Rotrou s'ouvrait après celle de tant d'autres victimes; mais l'intrépide magistrat avait mérité une couronne plus belle encore et plus durable que tous ses lauriers poétiques.

G. BRAINNE.

CHEVILLARD (François).

Né à Orléans d'une famille obscure, François Chevillard était fils d'un pauvre tisserand. Il fut d'abord placé comme enfant de chœur à l'église cathédrale de cette ville, où son intelligence ne tarda pas à lui attirer les bonnes grâces du Chapitre. Bientôt après il s'engagea dans les ordres, et le 19 juin 1639, il obtint l'une des deux prébendes desservies à l'autel de Saint-Mamers. Ce fut en reconnaissance de ce bienfait qu'il composa ses *Portraits parlants*, petits médaillons poétiques où se trouvent gracieusement encadrés les figures radieuses et l'esprit enjoué des bons chanoines.

Être né poète et se nommer François Chevillard, c'est vraiment jouer de malheur. Aussi ses amis ont-ils essayé de modifier son nom par d'ingénieux anagrammes. Dans ce nom malencontreux ils ont fini par trouver : *l'art François achevé; Chéri du franc soleil;* éloges déjà flatteurs, mais qui sont dépassés encore par cet autre : *celui-là fait Ronsard.*

Bien que le chanoine orléanais ait été gâté par l'imitation des défauts de son modèle; on rencontre çà et là dans ses œuvres quelques strophes d'une bonne facture, que Malherbe lui-même n'aurait pas désavouées : celle-ci, par exemple, tirée d'une ode en l'honneur du Saint-Sacrement de l'autel :

Tombeau de la philosophie,
Escueil des superbes esprits,
Abysme où se trouvent surpris
Ceux que la raison fortifie;
Flambeau qui n'a de la clarté
Que pour luire à l'humilité;
Miroir où la divine essence,
Se montrant à ses confidents,
Leur fait trouver par sa présence
Un refuge au milieu des divers accidents.

Par malheur ces élans sont rares, et l'affectation, le mauvais goût ne tardent pas à se montrer. Nous n'en citerons qu'un exemple, emprunté à la pièce de vers sur l'habitation du savant M. Dufos, chanoine de Saint-Aignan. Après avoir décrit minutieusement la cuisine et l'office, puis le jardin et la bibliothèque, l'auteur nous conduit à la salle d'honneur :

Là, le dos d'une cheminée,
Bien plus forte que les géants,
Porte la ville d'Orléans
Sans en être encore échinée.
On pourrait craindre avec raison
Quelque surprise en trahison
Du feu qui l'assiége au derrière,
N'était qu'on a fait prudemment
Y mestre aussi la rivière
Pour éteindre l'embrasement.

Nous citons d'ailleurs ces vers dans un intérêt artistique : la vue d'Orléans, que possède aujourd'hui notre Musée, ne pourrait-elle pas provenir de l'héritage de M. Dufos?

Mais l'œuvre principale de Chevillard, du moins la plus longue, est la *Mort de Théandre, ou sanglante tragédie dédiée aux âmes fidèles*. Cette pièce n'est déjà plus un mystère, mais elle est loin, bien loin encore d'être une tragédie.

Montaigne dit quelque part : « Le temps attache des rides à l'es-« prit comme au visage. » La muse de Chevillard, en vieillissant, devint aussi bilieuse et *songeardé*. On en peut juger par les plaintes d'un mélancolique, son œuvre dernière, soupirs que l'on croirait échappés de la poitrine de Gilbert :

Je me plais aux lieux mortuaires;
Les gibets et les cimetières
Me sont d'agréables séjours;
Car ces lieux jonchés de cadavres
Sont autant de ports et de hâvres
Où l'on prend terre pour toujours.

On a enfin de cet écrivain plusieurs dissertations religieuses sur les mystères; puis son livre du *Grand-Tout*, espèce d'encyclopédie où sont réunies toutes les sciences sacrées et profanes, ce qui n'empêcha pas que le *Grand-Tout* n'ait été appelé plus tard le *Grand-Rien*; enfin une épitaphe à la mémoire du révérend Père Lefèvre, épitaphe fort honorable pour les qualités du défunt, si elle n'accuse pas la prolixité de l'auteur, car elle n'a pas moins de deux cents vers.

François Chevillard mourut en 1678, à Bourg-la-Reine, dans un voyage d'Orléans à Paris.

A. JACOB.

DE CAILLY (JACQUES).

La famille de Cailly est une des plus anciennes de l'Orléanais; un Guy de Cailly fut l'hôte de Jeanne d'Arc en son château du Reuilly, près de Chécy. Entraîné par l'ascendant de l'héroïne, il la suivit dans les combats du siége, et quand elle fut blessée à l'assaut des Tourelles, ce fut lui qui la soutint et l'assista. Plus tard, une de ses petites-filles épousa un arrière-neveu de la Pucelle.

Il y eut plusieurs poètes dans cette famille : on lit d'eux diverses pièces dans le recueil que Charles du Lys a consacré à la louange de Jeanne d'Arc; on y remarque surtout ceux que sa femme, Catherine de Cailly, a faits pour clore ce recueil. De Cailly, en versifiant, suivit donc des traditions de famille.

Il était né à Orléans en 1604. On ne connaît rien de sa vie, et sans le petit volume qu'il publia, il serait complètement ignoré; tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il fut chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gentilhomme de la chambre du roi, qu'il suivait la cour, et que quoiqu'il y fût bien venu et vécût dans une sorte d'in-

timité avec Colbert, il ne demanda et n'obtint jamais aucune fave
Il mourut en 1673.

La bonne société accueillait de Cailly et recherchait ses productio
Le père Bouhours l'appelle le plus naïf de nos poètes; Titon du Til
lui a donné une place honorable sur son *Parnasse*, et, de nos jou
Nodier, qui l'affectionnait de prédilection, l'a mis au rang des pe
classiques français.

Son bagage n'est pas lourd pourtant, mais, comme il le dit l
même de son livre :

Nous ne sommes pas grand, mais le monde nous lit.

Ses quatrains, ses épigrammes coururent long-temps de bouche
bouche et faisaient les délices des ruelles; ce ne fut qu'en 1667, al
qu'il avait plus de soixante ans, que ses amis le décidèrent à
livrer au public : il ne le fit toutefois qu'en déguisant son nom s
le pseudonyme anagrammatique de d'ACEILLY.

Ce volume est devenu d'une telle rareté que Nodier, en réimp
mant de Cailly, déclare ne l'avoir jamais vu. On attribue ce fait à u
bizarrerie que contient le titre de l'ouvrage; tout au bas, on li
ces mots : *Et se donne au Palais*. Quelques personnes se méprir
à cette annonce et voulurent avoir le livre gratis: de Cailly, dit-o
s'en blessa et lacéra le frontispice : l'édition, ainsi déshonorée, tom
au vieux papier. Ce titre offre encore une autre singularité; il port
Tome premier, bien qu'il n'en ait jamais paru qu'un seul. On su
pose que de Cailly avait en portefeuille un second volume prépa
si cela est vrai, nous devons en déplorer la perte : et il ne sei
pas étonnant qu'il en fût ainsi. De Cailly attachait, en effet, peu
prix à ces productions légères. « Ce sont, dit-il, dans sa préfa
« des choses qui m'ont si peu coûté, que la perte n'en doit pas é
« considérable; c'est un petit bien que j'ai trouvé dans mon esp
« par hasard, sans y fouiller, et même sans songer qu'il y fût. L
« pensées m'en sont venues non-seulement sans contrainte, m
« encore bien souvent à la foule, et il m'a semblé presque toujo
« que les vers se faisaient d'eux-mêmes, et que les rimes venai
« de leur plein gré se placer justement à l'endroit où elles devai
« être..... je les ai faits en me divertissant et sans auc
« attache. »

C'est là, sans doute, le secret de ce naturel, de cette aisance qui caractérisent les poésies de de Cailly : toujours simple, même quand il est fin et spirituel, ses petites pièces sont pleines de clarté; elles ne dépassent guère le dixain, et le plus souvent ne s'élèvent pas au-delà de quatre vers, mais qui sont d'une exquise netteté; et, dans ce genre de pièce, c'est là un mérite éminent. Tout poëme en effet, fût-ce un quatrain, a besoin d'une exposition, d'un nœud, d'un dénoûment : il faut que la pensée s'y développe, et l'habileté est de le faire sans gêne, avec grâce, en aussi peu d'espace. De Cailly est merveilleux à cet égard. Ses petites poésies n'ont pas besoin d'un titre qui en annonce le sujet au lecteur; elles sont complètes en elles-mêmes; qu'elles comprennent une louange délicate et détournée, comme celles qu'il adresse à Louis XIV ou à Colbert, quelque plaisanterie, quelque bon mot, que ce soit un trait satirique ou une simple pensée rimée, ses quatre ou ses six vers suffisent pour tout faire comprendre : et souvent une chute piquante, parfois inattendue, vient encore ajouter au plaisir de l'esprit. Il sait louer finement et badine avec grâce; ses madrigaux sont sans fadeur, ses plaisanteries sans prétention, ses malices sans fiel; son allure a de temps à autre un certain libertinage qui semble inhérent au genre dont Martial et Catulle sont les modèles; mais en lui on ne saurait s'en effaroucher; il manie habilement la raillerie et sait y mêler cette pointe de moquerie incisive qu'il semble devoir à son origine *guépine*.

S'il rend une pensée délicate, un bon mot, une moralité, ni la rime, ni la mesure ne le gênent; son vers, toujours aisé, exprime l'idée aussi nette, aussi facile que pourrait le faire la prose.

Il a cela de particulier encore qu'il n'imite personne; ses pensées sont à lui; il tient même, et il y revient souvent, à ce qu'on sache que l'étude et l'antiquité ne lui fournissent pas de secours; il craindrait qu'elles n'altérassent son naturel et son originalité.

Quelquefois la liberté de paroles de l'époque où il vivait rend certaines de ses expressions mal sonnantes à des oreilles devenues sinon plus chastes, au moins plus susceptibles. Parmi ses pièces, aussi, il s'en trouve dont les plaisanteries peuvent aujourd'hui paraître usées, quelques-unes même sont communes; mais c'est le

très-petit nombre; beaucoup d'entre elles sont restées dans la mémoire des gens de goût, et l'on peut dire avec La Monnoye, qui a réimprimé de Cailly, que « si ceux qui ont loué ses épigrammes « en avaient voulu citer toutes les bonnes, il leur aurait fallu copier « les trois quarts du livre. »

F. D.

DESMAHIS DE CORSEMBLEU (JOSEPH-FRANÇOIS).

Desmahis occupe une place honorable au milieu de ces poètes de second ordre, gracieux, élégants et ingénieux qui ont brillé au XVIIIe siècle.

Né à Sully-Sur-Loire, le 3 février 1722, année de la mort du régent :

. . . . . .
Philippe n'était plus et je commençais d'être;
Je sortis du néant, il entrait au tombeau (1) :
. . . . . .

il fit ses humanités à Orléans. Sa famille jouissait d'une très-grande considération et son père remplissait de hautes fonctions dans la magistrature : il était lieutenant-général de la ville de Sully.

S'il est vrai que l'avenir d'un homme dépende souvent de ses premières impressions, on peut dire que Desmahis était prédestiné à la carrière qu'il a embrassée.

Chapelle, Chaulieu, Fontenelle et Courtin avaient habité Sully et y avaient composé quelques-uns de leurs ouvrages.

Élevé dans un pays peuplé de souvenirs qui parlaient bien haut à sa jeune imagination, affectueux et impressionnable, doué d'une âme ardente, le jeune Desmahis ne pouvait échapper à la poésie. Aussi, dès sa première jeunesse, il fit des vers qui contenaient le germe d'un talent précoce et déjà distingué.

M. de Corsembleu s'alarma bientôt de ces dispositions. Entouré de l'estime générale, revêtu de grandes fonctions, possesseur d'une belle fortune, il rêvait pour son fils les dignités de la magistrature et

(1) Epître à Madame de Marville.

pouvait facilement lui en ouvrir l'accès; en vain la sollicitude paternelle fit entendre ses conseils, quelquefois dicta ses ordres, rien ne put détourner Desmahis, rien ne put l'arracher à cette *influence secrète* dont parle Boileau : Desmahis était poète!

Bientôt une circonstance se présenta qui accrut encore son penchant, et fit cesser en lui toute irrésolution.

Voltaire vint habiter Sully et passa quelque temps chez M. de Corsembleu. Il est facile de se représenter la joie, l'enivrement de Desmahis. Voltaire, le grand poète! l'écrivain illustre! il allait le voir, lui parler, recevoir ses conseils! avec quel enthousiasme, quelles craintes il l'aborda!

Voltaire eut bientôt deviné tout ce qu'il y avait d'avenir dans ce jeune homme. Leurs entretiens furent longs, affectueux; il l'encouragea, et plus tard même, lui adressa une épître en vers.

. . . . . .
Vos jeunes mains cueillent les fleurs
Dont je n'ai plus que les épines.
. . . . . .
Tout s'éteint, tout s'use, tout passe;
Je m'affaiblis et vous croissez.
Mais je descendrai du Parnasse
Content si vous m'y remplacez.

A partir de ce moment, sa famille toute entière fut forcée de renoncer à une lutte désormais inutile. Desmahis vint à Paris; il avait dix-huit ans. Voltaire le prit, pour ainsi dire, par la main et le présenta partout comme son élève; aussi chacun se disputa son amitié; les beaux esprits de la capitale le recherchèrent, et notre poète fut partout accueilli avec empressement.

Il travailla à l'*Encyclopédie* : les articles *Fat et Femme* sont de lui; il composa un grand nombre de pièces fugitives dont la versification harmonieuse et élégante assura un rang honorable à leur auteur. Plus tard il tenta la fortune du théâtre et débuta en 1750 par l'*Impertinent*. Cette comédie, la plus remarquable de celles qu'il composa, fut suivie du *Triomphe du Sentiment;* puis vinrent la *Veuve coquette* et l'*Honnête Homme*.

L'*Impertinent* eut un grand succès. Cette comédie, pleine d'esprit, de mots heureux, de réparties vives, renferme un grand nombre de

vers bien faits. L'intrigue est faible, mais ce défaut se trouve en quelque sorte racheté par une foule de beautés de détail. On y rencontre des maximes ingénieuses et quelques épigrammes très-piquantes.

On peut reprocher à Desmahis de manquer souvent de naturel et de prodiguer les ornements. Il a composé un grand nombre d'épitres, madrigaux, etc.; quelques-uns de ces morceaux sont vraiment gracieux: ainsi, reportant sa pensée vers son pays natal, il évoque le souvenir de ces jardins de Sully dont les ombrages avaient abrité ses premières rêveries :

. . . . . .
Assis près de cette onde pure, . .
C'est au bruit, au tendre murmure
De ces légers ruisseaux, bordés de myrtes verts,
Que, saisi d'une douce ivresse,
Chapelle cadençait des vers.
C'est dans l'enfoncement de ce bocage sombre,
Que du plus grand des rois Voltaire évoquait l'ombre,
Qu'Apollon écoutait ses chants harmonieux.
C'est sur ces gazons, ces fougères
Que Fontenelle apprit la langue des bergères;
Que sur cette terrasse il mesurait les cieux.
. . . . . .

Il y a certainement de la grâce, du charme dans ces vers, et nous pourrions multiplier les citations de ce genre.

Quelques autres morceaux ont, au contraire, un ton précieux et affecté qui en rend la lecture fastidieuse. Les madrigaux, surtout, sont fades et empreints de cette afféterie qu'on retrouve si fréquemment dans les vers de Dorat.

Cette absence de naturel, cette ornementation qui parfois tourne au clinquant, sont en général les défauts dominants de Desmahis. Son style laisse quelque fois à désirer sous le rapport de la pureté, son goût sous le rapport de la délicatesse; mais on découvre chez lui de fréquentes beautés; souvent il déploie des qualités brillantes, et en somme, ce qu'il a laissé donne la mesure de ce qu'il aurait pu faire si sa carrière n'eût pas été si tôt brisée. En effet, il mourut à trente-neuf ans.

Après avoir parlé du poète, il nous reste à dire quelques mots de l'homme.

Desmahis apprit la vertu de bonne heure par l'exemple de toute sa famille. Doué d'un cœur accessible à toutes les nobles inspirations, il vécut dans le monde sans se corrompre. Une sensibilité profonde fut pour lui une source féconde de chagrins; mais rien ne put l'empêcher d'aimer les hommes, tant il y avait en lui de tendresse et de sérénité. Ami dévoué, il recherchait avec empressement l'occasion de rendre service, et, chose plus rare! il se montra toujours reconnaissant de ceux qu'on lui rendait; en un mot, Desmahis était plus qu'un homme de talent, c'était un homme de bien!

Et, à ce sujet, qu'on nous permette de transcrire ici la lettre qu'il écrivait à sa sœur, après la mort de leur mère. L'original de cette lettre, entièrement inédite, se trouve dans la précieuse collection d'autographes de M. Jarry, à l'obligeance duquel nous en devons la communication :

« Ma chère sœur,

« Je ne vous dirai rien sur la cruelle perte que nous avons faite, « la plus grande que nous pussions faire. Cet événement a pris si « fort sur ma frêle santé que je ne sçais pas comment je n'y ai pas « succombé. Depuis deux jours cela va un peu mieux, mais il s'en « faut encore beaucoup que je sois bien, car pour vivre il faut « manger et dormir. Au reste, on a très-grand soin de moi. Ayez- « en beaucoup de vous et de votre mari et de mon pauvre père qui « sans doute ignore son malheur. J'exige au nom de la plus tendre « amitié que mon frère ou vous m'écriviez toutes les semaines. Dites- « lui que j'approuve très-fort le parti qu'il prend de faire continuer « la communauté à mon père, et que j'approuverai toujours tout ce « qu'il fera.

« Si je lui ai envoyé une procuration ç'a été pour le mieux, crai- « gnant qu'il n'en eût besoin et ne voulant pas qu'il fût arrêté sur « rien par un défaut de consentement de ma part dans la forme. Il « l'a tout entier dans mon cœur. Il est vrai qu'il pourra y avoir des « choses où il faudra nous concerter, mais c'est uniquement parce « que l'un peut voir ce que l'autre n'a pas vu.

« Vous voilà, ma chère sœur, notre ménagère à tous. Regardez-
« vous de ce moment comme une véritable mère de famille, et
« joignez les qualités solides, que les occasions seules peuvent déve-
« lopper, à toutes les qualités aimables dont vous êtes douée.
. . . . . .
« Je vous embrasse et mon frère de toute mon âme. Je vous
« recommande mon père.

« Paris, 29 novembre. »

Doué d'une piété sincère, dont les entraînements de la jeunesse et du succès n'avaient pu le détourner qu'un instant, il montra une grande résignation dans ses derniers moments, et dans le cours de sa maladie, il manifesta à plusieurs reprises l'intention de consacrer, si Dieu le laissait vivre, son talent au triomphe de la religion. Le regret qu'il éprouvait d'avoir surtout chanté l'amour et les plaisirs lui fit désirer la destruction de quelques-uns de ses manuscrits. Il donna des ordres en conséquence; mais son confesseur, homme éclairé, obtint de lui la révocation de cette dernière volonté.

ALEXIS DE ROCHEFONTAINE.

PANARD (CHARLES-FRANÇOIS).

Panard est né à Nogent-le-Roi, près de Chartres, en 1694.

Poète aimable et facile, chansonnier par nature, et, pour ainsi d
par instinct, il a porté dans sa vie toute la bonhommie, tout l'al
don qui respirent dans ses vers et qui l'ont fait nommer par
montel le *Lafontaine du vaudeville*. Sa vie s'est passée gai
dans l'insouciance, au sein de cette société aux mœurs légère
rendit si riante une partie du XVIIIe siècle, au milieu des f
lettres et des gens de plaisir qui le recherchaient également
désiré dans les soupers élégants, mais il leur préférait la g
franche du Caveau et plus souvent encore la liberté du cab
inquiétude de l'avenir et même du lendemain, laissant à se
soins de sa vie et s'en remettant à eux de l'embarras de
de se loger, jetant au hasard et abandonnant à qui le
couplets qui tombaient de sa veine et semblaient découler
il chantait le plaisir, le vin qu'il aimait avec tendresse,

naissance, comme la source où s'inspirait son talent, ou bien il rimait sans effort quelque moralité, quelque critique des mœurs du temps, mais toujours avec convenance. Ainsi vécut Panard jusqu'au moment où il fut frappé d'apoplexie, à Paris, le 13 juin 1765.

Aucun fait important ne se rattache à lui; il ne fut que chansonnier et ne fit rien que des vers, sans même avoir la moindre prétention d'être auteur. Aucune étude classique n'avait en lui préparé la Muse, et il ne dut qu'à lui seul ses inspirations. Il végétait dans une place obscure de bureau, quand l'auteur comique Legrand le découvrit et le révéla, pour ainsi dire, à lui-même.

Gros et pesant, distrait, sans saillies dans la conversation, rien n'annonçait en lui la finesse de son esprit. Souvent assoupi au milieu de ses amis, ils le réveillaient pour solliciter de lui un couplet, une épigramme qu'il improvisait avec une rapidité, avec un bonheur qui les émerveillait toujours; puis, avec la même facilité, il se rendormait. Marmontel raconte que quand il allait, et cela arrivait fréquemment, lui demander quelque pièce pour le *Mercure* : *Fouillez*, lui disait Panard, *dans la boîte à perruque;* c'était-là qu'il jetait pêle-mêle les papiers remplis de ses vers et le plus souvent tachés de vin; *prenez*, *prenez*, disait-il alors, *c'est là le cachet du génie.*

Panard a beaucoup travaillé pour la scène, surtout pour les Italiens et le théâtre de la foire, quelquefois seul, plus habituellement en société avec Piron, Lesage, Fuselier, Favart, Fagan, etc. Ses pièces sont oubliées et méritent de l'être : on y remarque toutefois des couplets d'une facture élégante, et on en a retenu les vaudevilles. Là, il se trouvait sur son terrain, celui de la chanson. La chanson était son domaine et il a su l'agrandir. Avant lui, à moins qu'elle ne fût satirique, elle se bornait presque exclusivement à chanter l'amour et la table; dans ce genre aussi, Panard a excellé, et personne mieux que lui n'a su célébrer le plaisir; mais le premier il a porté dans la chanson la peinture des mœurs, des défauts, des ridicules de chaque âge et de chaque état; il y a introduit la critique et l'épigramme, mais toujours sans aigreur, et jamais sa malice ne se change en malignité. C'est un trait caractéristique de son talent que le respect des convenances dont il sait ne pas s'écarter sans que sa gaîté en soit altérée, et que l'absence de toute personnalité dans la peinture des travers de la société.

Il se rend avec raison cette justice dans le portrait qu'il trace de lui-même :

. . . . . .
Mon corps, dont la stature a cinq pieds de hauteur,
Porte sous l'estomac une masse rotonde
Qui de mes pas tardifs excuse la lenteur.
Peu vif dans l'entretien, craintif, distrait, rêveur,
Aimant sans m'asservir, jamais brune ni blonde,
Peut-être pour mon bien, n'ont captivé mon cœur.
Chansonnier sans chanter, passable coupletteur,
Jamais dans mes chansons on n'a vu rien d'immonde.
Soigneux de ménager, quand il faut que je fronde,
— Car c'est en censurant qu'on plaît au spectateur, —
Sur l'homme en général tout mon fiel se déborde.
Jamais contre quelqu'un ma Muse n'a vomi
Rien dont la décence ait gémi :
. . . . . .
D'une indolence sans seconde,
Paresseux, s'il en fût, et souvent endormi,
Du revenu qu'il faut je n'ai pas le demi ;
Plus content toutefois que ceux où l'or abonde,
Dans une paix douce et profonde,
Par la providence affermi,
De la peur des besoins je n'ai jamais frémi.
D'une humeur assez douce et d'une âme assez ronde,
Je crois n'avoir point d'ennemi,
Et je puis assurer qu'ami de tout le monde,
J'ai dans l'occasion trouvé plus d'un ami.

On a imprimé les œuvres de Panard en quatre volumes (Paris 1763), et en cela on lui a rendu un fâcheux service. Beaucoup des pièces recueillies, des fables, des cantates, des réflexions, etc., eussent été laissées par un ami éclairé dans la boîte où fouillait Marmontel. En général, quand Panard ne chante pas, il est froid, négligé dans son style, quelquefois commun. Exceptons-en pourtant quelques moralités qui peignent en même temps son caractère bienveillant et la douceur de ses mœurs.

Plusieurs de ses pièces détachées sont charmantes, mais ce qui le fera vivre, et ce qui vraiment lui donne rang parmi nos poètes, ce sont ses chansons. Franc et naturel dans son allure, Panard s'y distingue par l'aisance de la versification : rien ne le gêne dans sa marche, l'expression arrive toujours juste et à propos; il sait ployer l'idée à la forme du vers sans que le sens y perde rien. Ce qu'exige

de coupes diverses le rhythme du couplet ne l'embarrasse jamais : il y puise même une grâce toute particulière; les petits vers, dans ses chansons, se placent et s'intercalent heureusement pour le nombre, et souvent font image; les monosyllabes lancés avec bonheur ajoutent dans leur chute originale un mouvement et une expression piquante à sa poésie. Ses refrains, et jusqu'aux *flons-flons* de la vieille chanson, sont ramenés avec aisance, avec charme, parfois avec force comique. La rime lui obéit toujours ; il la redouble sans effort et la répète avec agrément.

Ces qualités ont placé Panard à la tête de ses rivaux ; si Favart a plus d'élégance et de délicatesse, Collé plus de verve, plus de vivacité railleuse ; si Gallet le surpasse peut-être par sa rondeur et son entrain bachique, et si Laujon l'emporte par la grâce, nul ne possède autant que lui de naturel, de bonhommie, d'aisance, de bon sens assaisonné d'esprit; nul ne l'égale en abandon, en gaîté franche et toujours décente, et il serait le premier de nos chansonniers si Desaugiers n'existait pas.

F. D.

COLARDEAU (CHARLES-PIERRE).

La figure de Colardeau est assurément l'une des plus sentimentales, des plus délicates, des plus mélancoliquement aimables qu'une plume puisse esquisser. Tout est plein d'attrait dans cette nature sensible et tendre, dans cet esprit fin et rêveur, dans cette vie discrète qui voulait n'être bercée que par des émotions douces, à laquelle il fallait le calme des champs et les consolations de l'amitié, et qu'une maladie de langueur est venue faucher avant le temps. — Dorat l'a peint tout entier dans ces deux vers de l'épître aux mânes de son ami :

> Ton génie et tes mœurs, leur abandon charmant,
> Tout, jusqu'à ta faiblesse, était un sentiment.

Colardeau est né à Janville le 12 octobre 1732, de Charles Colardeau, receveur du grenier-à-sel de cette ville, et de Jeanne Regnard. — Les premières années de sa jeunesse se sont écoulées à Pithiviers. Orphelin à dix ans, il fut placé, avec un frère et deux sœurs plus jeunes que lui, sous la tutelle de son oncle maternel, M. Regnard, curé de Saint-Salomon.

Après avoir terminé au collége de Meung les études qu'il avait commencées chez les Jésuites d'Orléans, et fait sa philosophie au collége de Beauvais, à Paris, il revint à Pithiviers, tourmenté déjà par son inclination pour la poésie et essayant ses forces dans des pièces qu'il n'avait garde de montrer à son oncle.

Colardeau dut aller s'ensevelir à Paris dans une étude de procureur au Parlement. Par bonheur, la clientèle était peu nombreuse et lui laissait le temps de rêver et d'écrire. Mais cette existence prosaïque, au milieu des dossiers et des parchemins, ne tarda pas à lui peser. — Dans plusieurs pièces composées à cette époque, et dont nous avons le manuscrit inédit sous les yeux, il raconte ses chagrins et ses ennuis avec une gaîté naturelle à son âge, mais sous laquelle on devine une arrière-pensée de tristesse.

L'oncle Regnard, qui n'était pas sans avoir connaissance des essais poétiques de son neveu, lui écrivait des lettres sévères. Il le soupçonnait, bien à tort, de se livrer aux dissipations et aux plaisirs, et, pour le rendre docile à ses ordres, il lui envoyait peu d'argent. — Mais le poète suivait sa destinée en dépit de tous les obstacles. Dans une lettre du mois de juillet 1752, il se plaint amèrement de l'abandon où on le laisse, et il ajoute :

« S'il fallait justifier mes dépenses, je vous prouverais au net que « mes plaisirs n'y sont pour rien; je n'en goûte aucuns; peut-être « est-ce avec regret, je vous le laisse à penser; mais j'ay pris mon « parti là-dessus; mon plan de vie est fait; vous ne le changeriez « pas. Croyez toujours qu'il est fondé sur de bons principes que je « ne dois qu'à moy-même; je ne les démentirai pas de quelque ma- « nière que l'on se comporte vis-à-vis de moi. Je n'ai reçu d'autre « éducation que celle que je me suis donnée et que je me donne « tous les jours; vous n'y réformerez rien et vous n'en rougirez pas. »

La correspondance continua dans ce style un mois encore, mais Colardeau n'était point haineux; son cœur souffrait de cet état de choses, et bientôt la douceur de son caractère et la sensibilité de son âme l'emportèrent. Il écrivit à son oncle :

« Je n'ai peut-être pas assez senti l'inconséquence des lettres que « je vous ay écrites; s'il arrive que vous m'en punissiez, j'espère « toutefois que sur la simple rétractation que je puis en faire pour « réparer tout, vous reviendrez de vos sentiments pour moy. Je vous

« jure que je n'ai jamais eu d'autre dessein que celui de me mettre « bien avec vous. »

Cependant Colardeau s'ennuya si fort dans son étude qu'il tomba malade. Il revint à Pithiviers pour y rétablir sa santé, et sut adroitement profiter de son séjour pour accoutumer son oncle à lui pardonner d'être poète. — Afin de gagner plus sûrement les bonnes grâces du curé de Pithiviers, il traduisit plusieurs morceaux tirés de l'Ecriture-Sainte et ébaucha même une tragédie, *Nicéphore*, dont il avait puisé le sujet dans l'histoire ecclésiastique du IIIe siècle. — La flatterie était ingénieuse, mais l'oncle ne s'y laissa prendre qu'à moitié, et tout en se montrant moins sévère, il força son neveu, dès que sa santé fut rétablie, à retourner chez son procureur.

Le pauvre poète reprit donc le chemin de Paris, emportant précieusement, dans son petit bagage, le manuscrit des premiers actes d'*Astarbé*, composés à la dérobée durant ses heures de retraite. Rentré dans son étude, il résolut d'en finir avec un genre d'existence qui contrariait toutes les inclinations de sa nature; il s'occupa beaucoup moins de feuilleter les dossiers que de terminer et de polir sa tragédie. — Il se hasarda à la présenter, au mois de juillet 1756, à la Comédie-Française, où elle fut reçue avec de grands éloges.

Engagé désormais dans une carrière qui s'ouvrait pour son jeune talent sous d'aussi favorables augures, Colardeau dit joyeusement adieu à ses affreux grimoires et se livra tout entier au penchant qui l'entraînait vers la poésie.

La représentation d'*Astarbé* éprouva des retards causés par un événement récent (l'attentat de Damiens), auquel on pouvait faire allusion; elle n'eut lieu que deux ans après.

Cette œuvre, plus remarquable par une versification facile que par le mérite de l'intrigue et des caractères, souleva autant de critiques qu'elle obtint d'éloges. Toutefois, il n'y eut qu'une voix pour saluer, dans ce début dramatique d'un jeune homme de vingt-six ans, l'avènement d'un poète qui pouvait plus tard cueillir au théâtre de glorieux lauriers.

Colardeau s'abandonna à ce souriant avenir. Le *Journal des Savants* encourageait ses efforts, chacun autour de lui exaltait ses qualités brillantes : il écrivit de nouveau pour la scène, et composa *Caliste*, dont l'idée est empruntée au théâtre anglais. — Cette tra-

gédie, riche en beaux vers, mais inférieure à *Astarbé* sous plus d'un rapport, n'obtint qu'un succès contesté, malgré le jeu de la célèbre Mlle Clairon.

Colardeau, qui portait déjà le germe de la maladie de langueur à laquelle il devait succomber, résolut d'abandonner le théâtre. Il adopta un genre plus approprié à la nature de son talent. En 1758, sa fameuse *lettre d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope, avait obtenu un prodigieux succès. Encouragé par ce véritable triomphe, il composa son héroïde d'*Armide à Renaud*, imitation de la *Jérusalem délivrée*, bien digne du modèle par le charme du style et l'éclat des images. Peu après parut le poëme du *Patriotisme*, qui valut à l'auteur une lettre de félicitations du duc de Choiseul, en même temps qu'une satire très-mordante. Il y répondit finement par l'*Epître à Minette*, adressée à La Harpe, dont la plume jalouse, alors toute dévouée au culte de Voltaire, déchira la plupart des gloires littéraires de son époque.

Dans l'intervalle de ses publications, il avait donné l'*Ode à la Poésie*, tracé le plan d'une *Antigone* qui ne fut jamais achevée, écrit un poëme, l'*Amour et la Volupté*, où sans doute il avait jeté toute la tendresse de son âme, et qui n'a pas été retrouvé dans ses papiers, enfin semé autour de lui des poésies légères arrachées par l'amitié à sa maladive indolence.

Le soin de sa santé le ramena de nouveau à Pithiviers en 1766, et ce fut là, au milieu de sa famille, qu'il composa les *Perfidies à la mode*, ou la *Jolie Femme*, comédie en cinq actes, que le cœur, dit-on, inspira autant que l'esprit.

De retour à Paris, et témoin de l'enthousiasme qui accueillit les *Nuits d'Young* à leur apparition, il traduisit en vers, où se retrouve toute la tristesse sombre du modèle, les deux premières *Nuits* du poète anglais; puis, après quelques mois de silence, il fit paraître :

Le *Temple de Gnide*, écrit depuis plus de dix années, et dans lequel il a ajouté toutes les grâces de son style au coloris si pur et si brillant de la prose de Montesquieu, dans un tableau digne de l'Albane;

Les *Hommes de Prométhée*, et enfin la belle *Epître à Duhamel de Denainvilliers*, qui mit le comble à sa réputation et lui ouvrit les portes de l'Académie française.

Cette épître est à nos yeux le plus beau titre littéraire de Colar-

deau. Toutes ses qualités poétiques y brillent du plus vif éclat. Les eaux lentes de l'Essonne, les roseaux de ses rives, la fontaine de Segray, les sillons dorés de la Beauce, les vallées solitaires, les plaines fertiles, les grands arbres du parc, tous les charmes de la retraite, toutes les séductions de la campagne, toutes les beautés de la nature y sont exprimés dans des vers d'une harmonie enchanteresse, avec cette mélancolie douce et cette profondeur de sentiment qui naissent du repos et du calme de l'âme. Il s'est peint lui-même dans les vers suivants :

Au bord de ce ruisseau, qui paisible en son cours
Suit de ces prés fleuris la pente et les détours,
J'appris l'art peu connu d'abandonner mon style
Et de laisser couler un vers doux et facile.

Colardeau, précisément à cause de sa santé fragile et chancelante, n'avait que des inclinations douces et sociables. La délicatesse de son organisation donnait à sa personne un cachet de finesse exquise, d'aménité, de rêveuse tristesse qui séduisaient; sa faiblesse aimable, sa causticité souriante, la simplicité de ses goûts et de ses mœurs lui conciliaient toutes les sympathies. Son âme tendre était faite pour l'amitié, et quoiqu'un voile discret soit resté étendu sur sa vie intime, l'expansive sensibilité de son cœur et quelques mystérieux passages de ses lettres inédites permettent de croire qu'une affection a dû consoler sa langueur et entremêler d'un peu de joie sa mélancolie.

Il se plaisait dans le silence et la solitude, pourvu qu'il y trouvât, pour calmer sa souffrance et son ennui, les deux objets qui suffisaient à son cœur. — Avec quelle philosophie légèrement épicurienne il nous dit lui-même :

Dans la foule brillante on est trop loin de soi;
J'aime à philosopher, à penser avec moi.
L'amitié, de l'amour cette aimable rivale,
Moins vive, et cependant quelquefois son égale,
L'amour et l'amitié (je les aime tous deux)
Suffisent au bonheur de qui sait être heureux.
Une amante, un ami, que le penchant nous donne,
Une amante qui plaît, un ami qui raisonne,
Différemment aimés, mais également chers,
Nous tiennent lieu de tout et sont notre univers.

Le chant des oiseaux était pour lui une harmonie délicieuse ; il passait des nuits à l'entendre. « Écoute, disait-il à un ami qui veillait « un soir auprès de lui, écoute : que la voix du rossignol est pure ! « que les accents en sont mélodieux ! Ainsi devraient être mes « vers ! »

Sa modestie égalait sa délicatesse. Ayant entrepris de traduire l'*Énéide*, il abandonna ce projet dès qu'il sut que Delille s'occupait d'un semblable travail. Il avait également commencé une traduction de la *Jérusalem délivrée*, et six chants étaient déjà terminés, quand on lui apprit que Watelet se livrait à la même occupation. Il n'hésita pas à sacrifier son ouvrage, et quelques jours avant sa mort il eut le courage de se traîner hors de son lit et de jeter lui-même son manuscrit dans les flammes (1).

Inoffensif et bon, Colardeau redoutait par-dessus tout la critique, dont les moindres traits lui étaient profondément sensibles. Si quelque chose avait pu le faire renoncer à la carrière littéraire, c'eût été à coup sûr la passion jalouse et le dénigrement amer dont La Harpe ne cessa de le poursuivre. Dans tous les avertissements qui précèdent ses ouvrages, on retrouve cette crainte des zoïles du *Mercure de France*, qui l'obséda jusqu'à son dernier jour.

Mais, en dépit de la critique, Colardeau fut désigné par l'opinion pour occuper, à l'Académie française, le fauteuil laissé vacant par la mort du vieux duc de Saint-Aignan. Il fut élu en 1776, malgré toutes les cabales et les intrigues de l'ambitieux La Harpe, son concurrent ; mais hélas ! il ne put jouir du privilége d'être immortel de son vivant, et la joie d'avoir triomphé porta un coup mortel à sa pauvre constitution, minée depuis quinze ans par un mal sans remède :

Et son char de triomphe enferma son cercueil,

a dit Dorat.

Ce fut La Harpe qui lui succéda et qui, après l'avoir tant critiqué pendant sa vie, fut obligé de faire son éloge après sa mort. Il s'en acquitta, du reste, avec convenance ; mais Marmontel, qui lui répondait, frappé de la singularité du fait, ne voulut point laisser

(1) Deux fragments de trois à quatre cents vers ont seuls survécu et ont été retrouvés dans les papiers de la sœur de Colardeau, par M. Dufresne, parent du poète, à la bienveillance duquel nous devons communication de différents documents inédits.

échapper cette occasion de donner une leçon au critique haineux qui prenait ce jour-là possession du fauteuil. Après avoir rappelé cette parole de Colardeau : « La critique me fait tant de mal, que « je n'aurai jamais la cruauté de l'exercer contre personne, » il ajouta, avec une spirituelle méchanceté, en s'adressant au récipiendaire : « Voilà, Monsieur, dans un homme de lettres, un caractère « intéressant ! » Ce fut dans toute la docte assemblée une tempête d'applaudissements : le poète était vengé.

Malgré ses souffrances, Colardeau conserva jusqu'à la fin son égalité d'humeur et son amabilité. On raconte que Barthe, son ami, qui avait composé une comédie en cinq actes, l'*Égoïste*, voulant avoir, avant la représentation, le sentiment de Colardeau, vint la lui lire à son chevet. Le poète écouta jusqu'au bout et se contenta de dire ensuite avec douceur : « Votre pièce est parfaite, vous n'avez oublié « qu'un trait ; c'est celui d'un auteur qui vient lire une comédie en « cinq actes à son ami mourant. »

La dernière pièce de vers qu'il composa est adressée à un ami ; en l'écrivant, Colardeau se voyait évidemment mourir, et au moment de tout quitter, il n'a pu s'empêcher d'exhaler une plainte et de jeter autour de lui un coup d'œil de regret :

... J'ai vu de mes jeunes années
L'astre pâlir au midi de son cours ;
Depuis long-temps la main des destinées
Tourne à regret le fuseau de mes jours !
Gloire, plaisir, cet éclat de la vie,
Bientôt pour moi tout est évanoui ;
Ce songe heureux, dont l'erreur m'est ravie,
Fut trop rapide, et j'en ai peu joui !

Le jour de sa réception à l'Académie était fixé, lorsque son état empira par suites des fatigues que lui occasionnèrent les visites d'usage qu'il venait de rendre à ses confrères : *Les visites m'ont tué !* disait-il douloureusement dans la dernière lettre qu'il écrivait à son oncle. Il rendit le dernier soupir, le jour de Pâques 1776, à Paris, rue Cassette ; dans l'hôtel du comte de La Vieuville, qui fut son Mécène, et chez lequel il trouva la plus douce et la plus généreuse hospitalité.

Ses ouvrages sont peu nombreux, mais ils portent tous l'empreinte d'un goût pur, d'un soin infini, d'un travail consciencieux.

On voit, en les lisant, qu'il a toujours pris pour modèles les chefs-d'œuvre du grand siècle et que la poésie a été pour lui un art sérieux dans lequel il a constamment cherché les formes les plus attiques et les plus belles. Il y a dans ses vers quelque chose de Tibulle et d'Anacréon, un mélange de douceur, d'élégance et de tristesse qui charme l'esprit et l'oreille; et si le mérite de pensées neuves et fortes eût égalé chez lui la grâce et l'harmonie du style, il occuperait un rang éminent parmi les poètes qui font la gloire de notre littérature.

Janville est légitimement fier de Colardeau. On voit, dans la salle de la mairie, un buste du poète très-ressemblant, donné par un membre de sa famille, et la rue dans laquelle il est né porte son nom.

Dorat, son plus intime ami, son frère, comme il le dit lui-même dans une lettre adressée à la famille de Colardeau, a immortalisé sa douleur dans cette épithaphe :

Ci-gît le tendre écho des regrets d'Héloïse :
Nous admirions sa muse auprès de Pope assise ;
Au midi de ses jours, faut-il que l'Univers
Donne à sa mort des pleurs qu'il gardait pour ses vers.

C'est dans le fauteuil de Colardeau, à l'Académie française, que M. de Montalembert vient de s'asseoir avec tant d'éclat et de retentissement.

LÉON LAVEDAN.

COLLIN-HARLEVILLE (JEAN-FRANÇOIS).

C'est dans la jolie petite ville de Maintenon que naquit Collin-Harleville, en 1755. Son père, M. Martin Collin, ancien avocat au bailliage de Chartres, après avoir quelque temps habité Maintenon, se fixa à Mévoisins, petit village des environs. A cinq ou six ans, le jeune Collin vint à Chartres, où il fut élevé par sa grand'mère, c'est-à-dire gâté. Après avoir appris à lire chez les Frères, il obtint une bourse au collége de Lisieux, où il fit de brillantes études; c'était, dit un de ses amis, *un remporteur de prix*. Ses études achevées, il entra en qualité de clerc chez un procureur au parlement, car l'ambition de M. Martin Collin se bornait à faire de son fils un avocat.

Voici donc encore un poète destiné au barreau, et rebelle, comme beaucoup de ses confrères, à la direction qu'on voulait lui donner. Andrieux, Colardeau, Picard, Desmahis et bien d'autres, le grand Corneille lui-même, auraient endossé la robe noire, si le démon des vers ne leur eût soufflé la désobéissance aux ordres de leurs familles.

De tout temps on a vu les Muses et le Palais se faire une concurrence acharnée, et si la chicane a pour auxiliaire la froide raison des parents, la poésie trouve un allié puissant dans la jeunesse et l'ardeur des enfants. Collin fit comme les autres, il interjeta appel d'une décision qui contrariait tous ses goûts, et après bien des délais, il finit par gagner son procès.

Il était donc chez un procureur où il étudiait avec ardeur..... la littérature.

Il y avait à cette époque, dans un coin perdu du quartier latin, un petit hôtel garni tenu par une respectable femme nommée Mme Raclot. Bonne et serviable, la digne hôtesse s'occupait affectueusement de ses pensionnaires, qu'elle regardait comme ses enfants. Elle donnait à dîner pour 14 sous, à souper pour 10 sous; on pouvait même économiser 3 sous par jour en ne buvant pas de vin. Comme on le voit, Mme Raclot avait résolu le problème de la vie à bon marché, et encore elle faisait crédit. C'est là que Collin-Harleville vint loger :

Oui, je regrette, amis, mon obscure retraite,
L'humble hôtel dont trois ans j'occupai le plus haut.
. . . . . .
Je regrette surtout ma respectable hôtesse.
. . . . . .
Je la payais fort mal. . . . . .
. . . . . .
C'est là que j'ai trouvé quelques amis bien chers,
Possédés comme moi de ce démon des vers;
Bons fils, mais sourds de même à la voix de leurs pères.
Réunis par nos goûts, nous nous aimions en frères.
Vous souvient-il, amis, de nos petits repas,
Bien petits en effet, si l'on comptait les plats?
. . . . . .
Nous n'avions pas le sou, mais nous étions contents;
Nous étions malheureux, c'était là le bon temps.

Au reste, la vie qu'on menait à l'hôtel de Mme Raclot était curieuse. Tous les soirs, après souper, et quand on n'avait plus à redouter de

visites importunes, on se réunissait dans la salle à manger, où chacun arrivait avec un manuscrit sous le bras : l'un récitait des vers ; l'autre, assis devant l'épinette de Mme Raclot, faisait entendre d'harmonieuses et quelquefois de savantes inspirations. La conversation était toujours douce et calme, souvent sérieuse, car tous les commensaux de Collin sont devenus des hommes distingués, quelques-uns ont été célèbres, soit dans la littérature, soit dans les sciences, et bien certainement le séjour qu'il fit à l'hôtel *Notre-Dame* a exercé une grande influence sur son talent.

C'est là qu'il composa son premier ouvrage, l'*Inconstant*. Cette pièce n'avait d'abord qu'un acte et était destinée à l'Ambigu-Comique ; mais, sur les conseils de l'acteur Préville, il en fit une comédie en cinq actes qui, en 1780, fut reçue, après des démarches sans nombre, à la Comédie-Française.

Le plus difficile alors, comme aujourd'hui, n'était pas de se faire recevoir, il fallait se faire jouer. Collin s'épuisait en efforts, en sollicitations, et n'obtenait rien, si bien que ses ressources s'épuisaient et que sa dette envers son hôtesse grossissait tous les jours. Il écrivit à son père, il parlementa, et bientôt il lui fallut capituler. Les dettes furent payées ; mais le pauvre Collin, triste, désespéré, revint à Chartres s'établir chez sa bonne grand'mère, comme quand il était enfant. Là il retrouva Monique, une vieille servante qui l'avait porté dans ses bras. Cette bonne fille fit aussi tous ses efforts pour le faire renoncer au théâtre. « Mon pauvre enfant, lui disait-elle, tu perds « ton âme, donne-moi ta pièce que je la brûle, et tu nous rendras « tous heureux. » Comme on le voit, tout le monde s'en mêlait ; Collin se résigna, et, selon l'expression d'Andrieux, il se mit à *avocasser*. Pendant ce temps-là ses amis se remuaient, *intriguaient* pour lui ; et enfin, en 1784, après quatre ans d'efforts, de courses inutiles, après avoir été vingt fois éconduits comme des solliciteurs importuns, ils obtinrent ce que Collin n'avait plus le courage de demander : l'*Inconstant* fut joué à Versailles.

Un peu encouragé, ne pouvant d'ailleurs vivre plus long-temps au sein de la procédure, Collin revint à Paris, mais il n'avait aucune ressource. Comment faire? Un ami, Maurice Lévêque, lui offrit l'hospitalité, partagea avec lui un bien modeste revenu, et grâce à cette générosité que personne ne soupçonnait, Collin put attendre. Il se ré-

signa à faire des copies pour les auteurs, et quand il avait de l'ouvrage, il gagnait 30 ou 40 sous par jour!

Enfin, en 1786, six ans après la réception de sa pièce, les portes du théâtre s'ouvrirent pour Collin-Harleville. Il était temps! épuisé d'efforts, accablé de lassitude, sa santé se délabrait peu à peu, et enfin il tomba sérieusement malade. Forcé de garder le lit, toute espèce de travail lui fut interdit, mais il trouva le moyen de tromper la surveillance affectueuse dont il était l'objet. Un jour, il appelle ses amis, leur montre une poignée de feuilles de papier qu'il avait jusque-là cachées sous sa couverture. Assis sur son séant, l'œil en feu, il leur en fait lecture: c'était le *Vieux Célibataire*, son chef-d'œuvre! Il l'avait composé en douze jours, ou plutôt en douze nuits!

Collin fut bien grondé, mais on lui pardonna. Bientôt il entra en convalescence et partit pour la campagne.

Après la mort de ses parents, il était devenu propriétaire de leur petit domaine en achetant la part de ses frères et sœurs. Il s'y installa; mais, généreux à l'excès, aimant à recevoir, et recevant bien, sa modeste fortune s'obéra, et il fut forcé de vendre cette maison de campagne, berceau de ses premières années, à laquelle il était si attaché. Il était dans la destinée de Collin de trouver près de lui des amis dévoués dans les moments difficiles. Une de ses parentes, Mme Caillé, fit preuve envers lui d'un désintéressement plein de délicatesse. Elle lui déclara qu'elle achetait Mévoisins le prix que lui-même l'avait payé. La vente une fois faite, elle voulut qu'il restât dans la maison comme auparavant: « Je l'achète pour « vous la conserver, lui dit-elle, soyez-y toujours le maître. »

Collin ne devait pas jouir long-temps de ce bienfait. Depuis sa maladie, jamais il ne s'était complètement rétabli. Par suite d'une inquiétude naturelle aux malades, il alla plusieurs fois encore de Mévoisins à Paris, fit un dernier voyage à Chartres, et mourut le 24 février 1806; il avait été appelé à l'Institut en 1795.

Dans le cadre étroit qui nous est tracé, nous ne pouvons présenter qu'une appréciation bien succincte et certainement bien insuffisante du talent de Collin-Harleville.

Dans les dernières années du XVIIIe siècle, la comédie était devenue précieuse et maniérée; on n'y trouvait plus un caractère vrai,

tout y était alambiqué, subtil, et, sous prétexte de bon ton, il n'était plus permis de mettre sur la scène d'autres personnages que des marquis; on en était venu à exagérer Dorat et Marivaux. En revanche, on jouait Molière et Regnard devant cinquante spectateurs.

Le principal mérite de Collin-Harleville fut de donner le signal et l'exemple d'un retour vers la manière des maîtres; il sut éviter aussi, comme le fait remarquer La Harpe, les écarts de la grossièreté révolutionnaire. C'était, comme on le voit, chose difficile et méritoire d'avoir su se garder de deux écueils également dangereux, et d'avoir résolument participé à une réforme appelée par les hommes de goût.

On trouve chez Collin-Harleville une gaîté douce et des sentiments exprimés avec charme et vérité. Il a beaucoup de naturel dans le dialogue et d'élégance dans le style.

Dans le *Vieux Célibataire*, surtout, les caractères sont bien tracés, habilement développés; l'intrigue, clairement exposée, marche avec netteté. La pièce est bien faite et amusante; le personnage de Dubriage intéresse vivement: c'est bien là le langage, ce sont bien là les sentiments d'un bon vieillard qui, emporté toute sa vie dans le tourbillon des affaires et du négoce, s'aperçoit à soixante-cinq ans qu'il est né affectueux et que son existence est vide, qui cherche autour de lui sans voir autre chose que des étrangers, et jette un regard désolé dans son cœur où il ne trouve même pas un souvenir.

Nous voudrions pouvoir présenter quelques citations, soit du théâtre, soit des poésies fugitives de Collin-Harleville, mais le manque d'espace nous en empêche. Nous ne croyons pas utile non plus de donner la liste de ses ouvrages, ils sont tous connus, et nous avons dû nous borner à indiquer en peu de mots les traits particuliers qui distinguent son talent.

Nous aurions pu parler aussi du caractère de Collin-Harleville, mais il y a tant de bien à en dire que nous aurions été forcés d'emprunter le style de ces épitaphes menteuses qui font regretter aux vivants de ne pas vivre avec les morts. Nous nous contenterons de dire, et cela renferme tout, que tous ceux qui l'ont connu, depuis les paysans de Mévoisins jusqu'aux hommes importants auprès desquels il a vécu, ne l'ont jamais appelé autrement que le *bon Collin*.

ALEXIS DE ROCHEFONTAINE.

GUILLARD (NICOLAS-FRANÇOIS).

Fils d'un notaire apostolique, secrétaire de l'évêché de Chartres, Guillard, le premier de nos poètes tragico-lyriques après Quinault, naquit dans cette ville le 15 janvier 1752. Il y fit de bonnes études et montra dès son enfance un goût particulier pour les poètes grecs. A quatorze ans, il gagna un prix de poésie sur un sujet proposé : *La Mort de Charles Ier, roi d'Angleterre*. Appelé à Paris à dix-neuf ans, il fut placé à l'Intendance et s'y lia avec Favart le fils, qui le présenta dans la maison de sa mère. L'abbé Voisenon le fit alors travailler à un petit livre intitulé *la Journée de l'Amour*. Ce fut à cette époque (1771) qu'il publia une *Epître sur l'exil du duc de Choiseul*. Cette petite pièce, remarquable par des pensées nobles et généreuses, valut au jeune auteur l'avantage d'être présenté par l'abbé Barthélemi au duc de Choiseul, et l'honneur d'être admis dans une société littéraire, fondée, sous le titre de *la Table ronde*, par la marquise de Turpin, nièce de Voisenon.

Guillard, qui avait tous les moyens de se distinguer, même en cultivant la poésie légère, restait cependant confondu dans la foule des versificateurs agréables. Une représentation d'*Iphigénie en Aulide* décida sa vocation pour la tragédie lyrique. Il conçut, en rentrant chez lui, le plan d'une *Iphigénie en Tauride;* et en ayant composé les deux premiers actes, il les porta à l'auteur de l'opéra qui lui avait rappelé les formes et les beautés de la scène grecque, au bailli Durollet, et lui laissa le manuscrit pour le soumettre à son jugement. Quelques jours après, il retourna chez son juge dont il redoutait l'arrêt. Le vieillard le fait monter dans sa voiture et le conduit chez Glück, qui, sans mot dire, se met à son clavecin et fait entendre l'admirable musique qu'il a composée pour le premier acte du jeune poète.

Encouragé par un éloge si éloquent, Guillard acheva son opéra qui eut le plus grand succès, quoiqu'il n'y eût ni amour, ni ballets, ni personnages métaphysiques. Il dut à cet ouvrage la bienveillance de la reine, qui voulut que Sacchini travaillât sur les poëmes de Guillard.

Malgré la sévérité de La Harpe, on ne peut disconvenir du mérite des opéras de Guillard. Son dialogue a de la noblesse et de la chaleur sans enflure, et son style élégant et correct sait se plier aux diverses inflexions du chant; mais, en général, il manquait d'invention et ce fut sans doute ce qui lui interdit l'entrée de l'Académie.

Guillard était simple et modeste; naturellement paresseux, il fallait même l'enfermer et lui imposer sa tâche pour le forcer à travailler. En janvier 1799, il fut député du département d'Eure-et-Loir au conseil des Cinq-Cents, dont il sortit au mois de novembre, après la révolution du 18 brumaire.

A cette époque, les démarches officieuses de Collin-Harleville, son compatriote et son ami, furent sur le point de le faire recevoir à l'Institut; Guillard fut rejeté comme soupçonné d'être ennemi de la république, et depuis il ne se mit plus sur les rangs. Il dut encore aux soins de son ami des pensions du gouvernement et de l'Académie de musique, qui lui permirent de vivre honorablement. Il fut membre du comité de lecture à l'Opéra, et ne cessa d'exercer cette fonction qu'un an avant sa mort, qui arriva le 26 décembre 1814.

Guillard a beaucoup donné à l'opéra : on cite parmi ses pièces principales : *Iphigénie en Tauride* (1779); *Émilie* (1781); *Electre* (1782); *Chimène*, ou *le Cid*, en trois actes, musique de Sacchini. L'*OEdipe à Colonne*, musique de Sacchini, fut à la fois le chef-d'œuvre de l'auteur, du compositeur et de la scène lyrique. Il a été couronné par l'Académie française, joué sur tous les théâtres, traduit dans toutes les langues. Il est au répertoire depuis soixante ans, et Geoffroy n'en a jamais dit de mal. Guillard a fait, avec Collin-Harleville, le *Casque et les Colombes*, en un acte, musique de Grétry. Son poëme de la *Mort d'Adam* renferme de beaux vers et a quelque chose d'imposant et de religieux; mais à la scène, il paraît triste et monotone, ainsi que la musique, qui est de Lesueur. On a encore de lui des poésies fugitives éparses dans divers recueils.

Le Musée de la ville de Chartres possède un tableau dans lequel Guillard est représenté avec une physionomie pleine d'intelligence et d'expression, au moment où il compose les premiers actes de son *Iphigénie en Tauride*.

MET-GAUBERT, de Chartres.

TABLEAU

DES PETITS POÈTES ORLÉANAIS

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE.

XVIe SIÈCLE.

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
DESMOULINS (LAURENT), Prêtre et poète, imitateur de Pierre Gringore.	Pays chartrain	*Le Catholicon des Malavisés, ou le Cimetière des Malheureux* (Paris, 1513), réimprimé à Lyon en 1534.
MACÉ (RENÉ), Surnommé le *Petit-Moine*. Ronsard en parle dans quelques odes.	Vendôme.	I. *Le Bon Prince*, poëme dédié à François Ier. II. *Les Chroniques de France*, en vers héroïques.
LEFÈVRE (JEAN), Prêtre du diocèse de Chartres.	Dreux.	*Les Fleurs et antiquitez des Gaules* (Paris, 1532).
SÉVIN (MICHEL).	Orléans.	Discours en vers sur les livres d'*Amadis de Gaule* (1548).
SOREL (PIERRE).	Chartres.	*Poésies diverses* (Paris, 1566). — Traduction de quelques livres de l'*Iliade*, en vers français.
DE GUESDOU (ADRIEN), Seigneur de Saussay.	Thymerais.	I. *Les Paysages* (19 odes). II. *La Marguerite*, ou la *jeunesse du poète* (39 sonnets, 1573).
BELLIARD (GUILLAUME), Secrétaire de la reine de Navarre (calviniste).	Blois.	I. *Les délicieuses amours de Marc-Antoine et de Cléopâtre*. II. *Les Triomphes d'Amour et de la Mort* (Paris, 1578).
LANDRÉ (GUILLAUME),	Orléans.	*Roland furieux*, traduit en vers français (1577).

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
Suite du XVIe SIÈCLE.		
COURTIN (JACQUES), Gentilhomme Percheron.	Nogent-le-R.	I. *Hymnes de Synésius*, traduites en vers français. II. *Les Amours de Rosine* (160 sonnets). III. *Poésies légères* (Paris, 1581).
DE SEMUR (ANNE), Gentilhomme.	Vendômois.	*Poésies et Sonnets* mss.
DE RONSARD (NICOLAS-HORACE), Gentilhomme, seigneur des Roches, parent du poète Ronsard.	Vendômois.	*Poésies françaises* mss.
DU CHASTEL (ANSELME), Moine célestin.	Chartres.	*Sentences de la Bible*, en quatrains de vers français (Paris, 1567).
HESTEAU (CLOVIS), Sieur de Nuizement, disciple de Daurat, secrétaire de Henri III.	Blois.	Traduction de l'*Anthologie* grecque et latine, en vers français (1578).
HUGUET (CLAUDE), Lieutenant de l'élection de Pithiviers.	Orléans.	*Poésies diverses*.
XVIIe SIÈCLE.		
DE MARSAC (CHARLES), Avocat au conseil.	Orléans	*Les Métamorphoses d'Ovide*, traduites en vers français (Paris, 1603).
TRIPPAULT (EMMANUEL), Sieur de Linières, lieutenant civil et criminel au siége royal de Neuville.	Orléans.	*Anagrammes et Meslanges poétiques* (Orléans, 1626).
PARIS (CLAUDE), Lieutenant au baillage de Montargis.	Orléans.	*Poésies diverses*.
BOURELIER (MATHURIN), Procureur du roi en l'élection.	Dreux.	*Poëme sur la Passion de N. S. Jésus-Christ* (Paris, 1640).
VERONNEAU (DAVID), Prieur de Longuesse.	Blois.	*Poésies françaises* mss.
DE MONTCHRÉTIEN (ÉTIENNE), Brûlé comme protestant.	Orléans.	*L'Ecossaise*, tragédie dédiée à Gaston d'Orléans.
ROSSIGNOL (N.), Sieur du Vivier, familier de Gaston d'Orléans.	Blois.	Comédies mss.

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
Suite du XVIIe SIÈCLE.		
BLOT (baron de Chauvigny), Gentilhomme de Gaston d'Orléans.	Vécut à Blois	Epigrammes, contes, chansons, facéties, etc.
ALEXANDRE-LE-GRAND, Sieur d'Aigicourt.	Dreux.	*Le Triomphe de l'Amour divin*, tragédie sacrée.
CHALLINE (DENIS), D'une famille de robe.	Chartres.	*Satires de Juvénal*, traduites en vers français.
NICOLE (CLAUDE), Président à l'élection.	Chartres.	I. Traductions Erotiques (Ovide, Catulle, etc.) II. Paraphrase des sept Psaumes pénitentiaux (Paris, 1676).
SABLON (VINCENT), Conseiller à l'élection.	Chartres.	*La Jérusalem délivrée*, traduite en vers français (Paris, 1667);
BEZILLE (GUILLAUME). Son épitaphe était au Grand-Cimetière. Ci-gît Bezille, le bonhomme, Qui fut à Saint-Jacques et à Rome; Poète champestre, historien, Huissier et mathématicien : La mort le prit comme les autres. Dites pour lui des patenôtres.	Puiseaux.	Vers adressés à Richelieu et au grand Condé.
GASTINE (JACQUES), Professeur au collége des Grassins, à Paris.	Chartres.	Poésies diverses, églogues, pastorales.
XVIIIe SIÈCLE.		
LE ROY D'EGUILLY (JÉROSME), Elève des jésuites, précepteur chez l'intendant du Bourbonnais.	Orléans.	I. *Les Anglais vaincus*, poëme à l'occasion de la bataille de Fontenoy (Paris, 1744). II. *Augustin*, poëme en cinq chants (1746). III. Odes, traductions, pièces fugitives, etc.
CORDIER (N.), Auteur dramatique.	Orléans.	I. *Zarucma*, tragédie en cinq actes en vers (Théâtre-Français, 1762). II. *Balthazar*, tragédie mss. III. *Le Médisant de soi-même*, comédie en cinq actes en vers.
MAUGER (N.). Ses pièces sont ennuyeuses, dit Collé, sans être détestables.	Orléans.	I. *Andriscus, Coriolan, les Troglodites. Chosroès*, tragédies en cinq actes en vers. II. *L'Epreuve imprudente*, comédie.

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
Suite du XVIIIe SIÈCLE.		
CHAUVEAU (N.), Auteur dramatique.	Orléans.	*L'Homme de cour*, comédie en cinq actes en vers (1768).
NIVET DESBRIÈRES.	Neuville.	Recueil de fables, pièces fugitives.
JOLLIN. Voir les Muses du Loiret (collection manuscrite).	Orléans.	I. *La Grandeur de Dieu*, poëme. II. *Le Jugement dernier*, poëme. III. *Télémaque*, traduit en vers français.
GÉRARD DUDOYER DE CASTEL. Voir Chevard, histoire de Chartres.	Chartres.	I. *Le Vindicatif*, drame en cinq actes et en vers (Paris, 1774). II. *L'Antipathie par amour*, comédie, etc.
BODIN DE BOISRENARD (Louis), Curé de Seignelay, prieur de Lorges.	Boisrenard.	I. *Les Américains*, poëme en huit chants. II. *La Genèse*, traduite en vers français.
HÉRI (N.), Négociant dans la partie des cires. Héri, dit-on, est parvenu A faire accoucher Melpomène ; Fallait-il prendre tant de peine Pour un enfant si mal venu ?	Orléans.	*Zara*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première et la dernière fois, sur le théâtre d'Orléans, le 10 août 1779.
CHAUDEAU (N.). Voir le recueil de l'abbé Pataud.	Orléans.	*Robert d'Arbrissel*, ou l'*Institut de l'ordre de Fontevrault*, poëme en douze chants (Paris, 1779).
LORMEAU DE LA CROIX. Voir les mémoires de la Société Académique d'Orléans.	Châteauneuf.	Œuvres et opuscules (Paris, 1787).

N. B. Plusieurs petits Poètes orléanais, omis à dessein dans ce tableau, figurent parmi les Littérateurs.

C. BRAINNE.

TROISIÈME SÉRIE.

SAVANTS ET LITTÉRATEURS[1].

BAUDRY *ou* BALDERIC.

Orderic Vital, qui assure l'avoir bien connu, dit qu'il était d'Orléans; Ducange le fait naître dans l'Anjou; mais Baudry marque lui-même qu'il naquit en 1050, dans la ville de Meung-sur-Loire.

Il eut l'avantage de faire ses premières études sous un professeur habile, Hubert, qui dirigeait alors les écoles de Saint-Liphard de Meung. Dans le dessein d'acquérir de nouvelles connaissances, il entra dans le monastère de Bourgeuil, délicieuse solitude *dont il connaissait les agréments.*

(1) Pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, la science et la littérature ne furent cultivées qu'au sein de l'Église. Presque tous les écrivains antérieurs aux croisades sont des prélats, des prêtres ou des moines. Ce n'est guère qu'à partir du XVIe siècle que la science commence d'être sécularisée. C'est pourquoi nous avons réservé un grand nombre de savants et de littérateurs pour les séries des *personnages ecclésiastiques* et des *ordres religieux*. Voici, à cet égard, la règle que nous avons cru devoir suivre : Quand le caractère d'écrivain est effacé par celui de prélat ou de théologien, comme pour Théodulfe et Hervet, nous rangeons l'auteur parmi les hommes d'église; lorsqu'au contraire, c'est le savant qui fait oublier le prêtre, comme pour le P. Petau et Gédoyn, nous le retenons dans la série des *savants et littérateurs.*

Devenu abbé en 1079, Baudry se relâcha du zèle que d'abord il avait fait paraître et il suivit son inclination à faire des vers.

Le siége d'Orléans ayant vaqué en 1098, par la déposition de l'évêque Sanction, Baudry employa une partie des biens de son abbaye à se procurer les suffrages du clergé et du peuple, par le crédit de la reine Bertrade, mais un jeune archidiacre de la même église lui fut préféré. Cette élection eut lieu le jour des Saints-Innocents, ce qui donna à un des électeurs l'idée de faire ce distique :

Eligimus puerum, puerorum festa colentes,
Non morem nostrum sed regis jussa sequentes.

Le jour des Innocents nous nommons un enfant :
La loi ne le veut pas, mais le roi le commande.

L'abbé de Bourgeuil fut assez heureux pour ne pas réussir dans son entreprise et pour ne pas monter sur le siége d'Orléans par la simonie. Du reste, il n'y perdit rien, et, sans avoir fait aucune démarche, il fut élu évêque de Dol, en 1107, par le clergé de cette église. L'année suivante, il reçut à Rome le *pallium* des mains du pape Pascal II. De retour dans sa ville épiscopale, il s'appliqua à déraciner les abus qu'il trouva établis dans ce diocèse, privé depuis longtemps d'instruction. Plus sévère pour lui-même à mesure qu'il s'élevait davantage, il continua dans l'épiscopat les pratiques de pénitence compatibles avec sa nouvelle dignité.

Après avoir fait la cérémonie des obsèques du duc de Bretagne, Alain Fergent, il assista au concile de Reims, qui fut présidé par le pape Calixte II. Il fit ensuite plusieurs voyages en Normandie et en Angleterre, visitant les églises et réformant les abbayes. Il fut un des champions du Saint-Siége dans la fameuse querelle des Investitures, et après une vie agitée, il mourut à l'abbaye de Saint-Samson-sur-Rille, qu'il avait choisie pour sa retraite, le 7 janvier 1130, avant Pâques, c'est-à-dire en 1131, d'après la chronologie moderne.

Ce prélat a laissé un grand nombre d'ouvrages tant en prose qu'en vers. C'était un poète assez médiocre; Mabillon se contente de dire qu'il ne fut pas trop mauvais pour son temps *(Fuit haud incelebris, pro suo tempore, poeta.)* L'abbé Le Beuf est plus sévère encore: « Ce fut lui, dit-il, qui donna le ton aux écrivains de son temps « pour le style des éloges qui ne lui coûtaient pas beaucoup, se con-

« tentant d'exprimer par des vers assez plats qu'un tel était un se-
« cond Cicéron, un autre Virgile; celui-ci un Aristote, celui-là un
« Homère, que tel autre fut le Platon et le Socrate de son temps; »
et il ajoute que la fréquente répétition de ces lieux-communs marque une grande disette de pensées. Le moins oublié de ces poëmes est celui de *la Conquête de l'Angleterre*, par Guillaume, duc de Normandie, qu'il avait dédié à Adèle, fille de ce prince.

L'ouvrage le plus considérable de Baudry est son *Histoire de la Croisade*. Le motif qui le lui fit entreprendre est qu'un anonyme en avait fait un semblable, mais dont le style était si mauvais que la lecture en était ennuyeuse. Orderic Vital remarque que l'ouvrage de l'évêque de Dol était écrit *veraciter* et *eloquenter*, avec exactitude et éloquence. Cette histoire est divisée en quatre livres qui contiennent les événements accomplis depuis le concile de Clermont, où la croisade fut publiée, en 1095, jusqu'à la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, le 15 juillet 1099. Elle se trouve dans le recueil du savant Orléanais Bongars: *Gesta Dei per Francos*.

On attribue encore à Baudry un grand nombre d'ouvrages imprimés et manuscrits dont on trouvera le catalogue dans le manuscrit de Dom Gérou.

C. B.

FOUCHER DE CHARTRES.

Il fut, comme Baudry, un des historiens de la première croisade; mais il a sur le chroniqueur orléanais cet avantage qu'il fut témoin oculaire des faits qu'il raconte.

Né dans le pays chartrain, vers l'an 1059, Foucher était prêtre ou moine dans le diocèse de Chartres, lorsqu'eut lieu la première expédition des croisés en Palestine. Il suivit Etienne de Blois, et le quitta à trois journées d'Antioche pour s'attacher à Baudoin, qui l'emmena à Edesse, et le fit son chapelain. Il n'assista donc pas à la prise de Jérusalem; mais Baudoin ayant été appelé au trône après la mort de Godefroy de Bouillon, Foucher l'accompagna dans cette ville et devint chanoine du Saint-Sépulcre.

L'Histoire de Jérusalem, *Historia Hierosolymitana*, composée par Foucher de Chartres, est partagée en trois livres et contient la plus

grande partie des événements concernant la croisade, depuis le concile de Clermont, tenu en 1095 jusqu'en 1127. L'auteur a la modestie de dire que, bien qu'il soit ignorant et sans talent, il a mieux aimé courir le risque de passer pour téméraire en écrivant cette histoire que de laisser tomber dans l'oubli tant de belles actions qui méritaient de passer à la postérité. Il prie le lecteur d'excuser charitablement son ignorance et lui laisse la liberté de corriger son style, s'il le juge à propos. Il s'est particulièrement appliqué à être court, et a souvent abrégé les récits pour ne pas tomber, dit-il, dans des détails ennuyeux.

Malgré la critique de Guibert de Nogent, on peut regarder l'histoire de Foucher comme une des meilleures que Bongars ait recueillies dans sa précieuse collection. Orderic Vital le cite comme un auteur sincère et véridique, et l'abbé Le Bœuf le met dans la classe des écrivains « qui, dans le cours des narrés, aiment mieux « se taire sur certaines choses que d'écrire des faussetés ou des « faits douteux. »

Suivant le génie de son siècle, il observe scrupuleusement les comètes et autres phénomènes dont il ne manque pas de tirer des pronostics pour l'avenir. Il ne néglige pas non plus l'histoire naturelle du pays; il recherche la source des fleuves, décrit leur cours, et ces descriptions, souvent naïves, ne sont pas le moindre attrait de son ouvrage.

Foucher de Chartres mourut à Jérusalem en 1127. Quelques historiens l'ont confondu avec un autre Foucher, dont Gilon de Paris parle dans son poëme sur la croisade, et qui monta un des premiers à l'assaut d'Antioche.

L'histoire de Foucher a été abrégée par deux anonymes qui font aussi partie de la collection Bongars.

G. B.

VITAL DE BLOIS.

Cet écrivain était né vers le milieu du XIIe siècle : il est quelquefois surnommé *Gallus* (le Français); mais il n'a écrit qu'en latin. On ne sait rien des circonstances de sa vie.

Il existe une ancienne comédie intitulé *Querolus*, que quelques

auteurs, d'après son titre, ont faussement attribuée à Plaute, et qui paraît avoir été écrite au commencement du Ve siècle; elle a été éditée à Paris en 1564, par l'Orléanais P. Daniel. *Querolus*, ainsi nommé parce qu'il se plaint toujours de son sort, est fils de l'avare Euclion; ce vieillard, partant pour un long voyage, a enterré sa fortune, cachée dans un vase en forme d'urne funéraire. Il meurt en pays étranger, en révélant son secret à un parasite auquel il lègue la moitié de son trésor, à condition que l'autre moitié sera pour son fils. Le parasite veut avoir le tout, se fait passer pour magicien aux yeux de Querolus et trouve moyen d'emporter chez lui l'urne précieuse; mais les inscriptions et les attributs dont elle est couverte lui font croire qu'elle ne contient réellement que les restes d'un mort. Il la rapporte donc, sans oser l'ouvrir, et la jette, par une fenêtre, dans la maison de Querolus : l'urne se brise aux pieds de celui-ci; l'or se répand dans la chambre; Querolus, à cette vue, cesse de se plaindre de son sort et pardonne au trompeur trompé. C'est cette pièce que Vital a mise en récit dans un poëme en vers élégiaques, divisé en quatre livres, et publié vers 1186, sous ce titre : *de Querulo;* il a changé seulement les noms et quelques circonstances.

Le style en est généralement plus poétique que celui de l'ancien *Querolus* : il a souvent de l'élégance et de la précision; mais il abonde en sentences, en jeux de mots et en antithèses, suivant le goût de ce temps-là.

J. D.

BERNARD DE CHARTRES.

Bernard fleurissait au milieu du XIIe siècle et mourut vers 1155. Il enseigna les humanités à Chartres avec un zèle attentif, une méthode judicieuse et nouvelle pour son temps; il est de ceux qui firent refleurir les lettres au XIIe siècle. Il formait les mœurs en même temps que l'esprit de ses disciples, et ses exemples appuyaient ses exhortations.

Bernard était excellent dialecticien et très-savant philosophe, mais moins bon écrivain qu'habile professeur. Parmi ses écrits im-

primés, on ne trouve, en prose, que deux ouvrages assez médiocres: le premier est un livre de morale, le deuxième un traité d'économie domestique (1).

Parmi ses ouvrages manuscrits, on remarque le *Megacosmus*, mélange de prose et de vers, où brillent quelques lueurs de génie; mais sa prose est souvent obscure; sa poésie, plus facile et plus claire, est inégale.

Les doctrines philosophiques du *Mégacosme* ne sont pas toujours conformes à la saine raison; ce livre eut néanmoins une fortune très-brillante à son apparition.

Bernard fit encore deux poëmes latins sur l'astrologie judiciaire. L'un d'eux est intitulé *de Gemellis*; un troisième a pour titre *de Paupere ingrato*.

On cite plusieurs autres ouvrages de Bernard qui sont perdus.

J. D.

PIERRE DE BLOIS.

Il naquit dans cette ville vers 1130, d'une famille noble, originaire de Bretagne. Son père était très-pieux et très-bienfaisant, malgré la médiocrité de sa fortune.

Pierre reçut une éducation soignée au célèbre monastère de Saint-Laumer de Blois. Il se rendit ensuite à Paris, y étudia avec succès les humanités, la rhétorique et la philosophie, et apprit la théologie sous Jean de Salisbury.

Il alla de là en Italie, s'instruisit à Bologne dans le droit civil et canonique, et après avoir visité Rome, revint à Paris, où il ouvrit une école de grammaire. Il s'était d'abord livré à l'étude de la poésie, des mathématiques et de la médecine; il s'en dégoûta bientôt pour se vouer à l'état ecclésiastique.

Vers 1167, il fut précepteur, en même temps que secrétaire et vice-chancelier du roi-enfant Guillaume II, qui venait de monter sur le trône de Sicile. Au bout d'un an, la jalousie des courtisans le força de retourner en France, où il reprit l'enseignement public.

(1) 1° *Formulæ vitæ honestæ*; 2° *De modo et regulâ rei familiaris faciliùs gubernandæ*.

Mais, en 1175, il passa au service du roi d'Angleterre, Henri II, et y resta jusqu'à la mort de ce prince, en 1189.

Son éloquence et son habileté lui valurent la confiance du souverain et celle de l'archevêque de Cantorbéry. Henri II l'envoya vers Louis VII, roi de France, pour des affaires importantes, et l'employa souvent dans les plus grandes négociations.

Il était alors achidiacre de Bath ; c'est à cette époque seulement, et sur les instances de ses amis, qu'il consentit à être ordonné prêtre.

Après la mort de Henri II, il fut chancelier de la reine Eléonore.

En 1195, accusé d'un vice honteux, que son âge et ses infirmités rendaient peu probable, il fut privé de son archidiaconé, chassé d'Angleterre, et revint en France. Depuis, il fut successivement archidiacre de Londres, dignité qui n'avait que de l'éclat sans revenu, puis archidiacre de Cantorbéry. Il avait été, en France, chanoine de Bourges, puis de Chartres, avant d'être archidiacre de Bath. On conjecture qu'il mourut vers 1200.

Pierre de Blois était vaniteux, inquiet, ambitieux ; il paraît avoir recherché les bénéfices et ses commodités avec trop d'empressement. Il avait une liberté d'esprit et une énergie de caractère qu'il poussait jusqu'à l'âpreté. Il maintint avec vigueur les règles et la discipline de l'Eglise. Il reprend fortement les vices et il ne ménage pas plus les grands que les petits. Si les cruautés des hommes d'armes, l'avidité des avocats, l'ignorance des médecins, la simonie de prêtres, l'orgueil des chanoines excitent la bile de Pierre de Blois, il ne craint pas non plus de censurer sévèrement les princes, les seigneurs et les prélats eux-mêmes.

Pierre fut un des hommes les plus savants de son temps, également versé dans la connaissance des écritures saintes et des lettres profanes. Bellarmin dit qu'il écrivait avec autant de sagesse que d'éloquence. Son style semble aujourd'hui trop chargé de citations, de sentences, de comparaisons, d'antithèses : cependant il est habituellement correct, facile et souvent même élégant.

Il avait un talent peu commun : il nous apprend lui-même qu'écrivant une lettre, il en dictait en même temps trois autres à trois personnes différentes, ce qui n'était arrivé qu'à Jules César.

On lui attribue soixante-cinq sermons ou discours d'une latinité assez médiocre ; ils sont d'ailleurs très-courts, et semblent plutôt de brèves instructions. L'un d'eux, plusieurs peut-être, ont été prononcés d'abord en langue vulgaire. On a de lui dix-sept traités, parmi lesquels se trouve une instruction sur la foi chrétienne, pour le sultan d'Iconium, au nom d'Alexandre III, vers 1170.

Un poëme sur l'*Eucharistie*, qui lui fut attribué d'abord, a été revendiqué avec raison pour un autre Pierre, dit Pictor ou le Peintre. Pierre de Blois avait eu le bon esprit d'abandonner la poésie dès sa première jeunesse ; ce qu'on a de lui donne une pauvre idée de son talent poétique.

Mais le recueil de ses lettres, au nombre de cent quatre-vingts environ, forme la principale partie de ses ouvrages. On y trouve des renseignements nombreux sur lui-même, sur son père, sur sa famille ; elles abondent surtout en détails intéressants sur les mœurs et les usages de son époque. La plupart sont adressées aux plus grands personnages de ce temps : à des papes, à des rois... Il y en a une dans laquelle il s'efforce de justifier Henri II du meurtre odieux de l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket. La 112e est intéressante, pour nous, à divers titres. En 1188, Philippe-Auguste, dans une assemblée tenue à Paris, avait fait une ordonnance portant que tous ceux qui n'avaient pas pris la croix donneraient, cette année-là, la dîme de tous leurs revenus : ce qu'on appela la *dîme saladine*. Pierre de Blois écrivit d'Angleterre à Henri de Dreux, évêque d'Orléans, cousin-germain du roi, l'exhortant à remontrer à ce prince que les ecclésiastiques devaient être exempts de cette subvention. Il prétend que le roi n'a reçu de l'Eglise le pouvoir du glaive que pour protéger l'Eglise.

Les œuvres de Pierre de Blois parurent, pour la première fois, à Paris, en 1519. Pierre de Goussainville, de Chartres, en publia, vers 1667, une édition annotée, revue et augmentée de divers ouvrages de Pierre de Blois, non encore publiés, et de laquelle il retrancha des sermons reconnus pour être d'un autre Pierre, surnommé Comestor, ou le Mangeur.

J. DEBARBOUILLER.

DAMPIERRE (JEAN).

Comme Fortunat, Dampierre fut directeur d'une communauté de religieuses; comme lui aussi il fut un poète gracieux et élégant; Fortunat avait enlevé aux Latins du Bas-Empire la palme de la poésie, Jean Dampierre disputa aux Italiens de la Renaissance la gloire de bien faire des vers latins.

Il naquit à Blois, dans le XVe siècle, et, après de solides études, il partagea ses travaux et ses loisirs entre la jurisprudence et la poésie. Comme il avait beaucoup de politesse et qu'il n'était rien moins que prude et austère, il surprit beaucoup ses amis, lorsque, renonçant à tout ce que le monde lui offrait d'agréable, il entra dans l'ordre de Fontevrault, où il employa tous ses talents et son éloquence à soutenir les âmes dans la vraie religion et dans les pratiques des devoirs de la piété chrétienne.

Dans la suite, il fut fait directeur des religieuses du monastère de la Madeleine, près Orléans. « Il vécut là sans trouble et sans inquiétude : mais il ne se priva pas de la conversation des personnes habiles, qui demeuraient pour lors dans cette ville, ni du commerce des savants qui *fleurissaient* en divers endroits du royaume. »

Il eut pour amis Germain Audebert et Salmon Macrin; pour admirateurs Jean Dolet, Théodore de Bèze, Balzac et Jules-César Scaliger, qui faisaient une estime singulière de ses poésies. Elles sont si douces et si délicates qu'on les comparait, pour la grâce, à celles de Catulle.

Jean Bernier, historien de Blois, a écrit une *Vie de Dampierre*, inexacte comme presque tout ce qui est sorti de sa plume. Il nous fait toute une histoire, à propos de quelques petites lettres adressées à sœur Scholastique, qu'il suppose être une religieuse du prieuré de Sainte-Madeleine, tandis que cette savante vierge était abbesse de Saint-Honorat, en Provence.

Dampierre avait chanté de préférence les vertus et les actions qu'il avait sous les yeux. Sa correspondance avec Faucher, son ami, nous apprend qu'il avait composé un poëme sur la *Virginité*, et un autre dans lequel il décrit l'horrible action d'un misérable qui, ayant séduit

une religieuse, l'avait emmenée avec lui. Il est vrai qu'ils avaient été repris et mis en état de faire pénitence.

Enfin notre poète avait encore composé un ouvrage en vers phaleuques, pour enseigner l'art de conduire ou diriger les religieuses.

Il est vraiment fâcheux que tous ces ouvrages de Dampierre n'aient pas été mis au jour. S'il en existe des copies, elles doivent se trouver dans l'ancienne bibliothèque de Lérins.

Quelques-unes de ses poésies se trouvent dans les *Délices des Poètes latins de la France*. Bernier nous a conservé de lui une petite pièce qui a pour titre : *De la manière de préparer les champignons*.

Jules-César Scaliger a loué sa facilité et sa douceur, aussi bien que la cadence et le nombre de ses vers. Pour ce qui est des sentences, il ajoute que tout en était plein dans ses poésies, mais de celles qui gagnent le lecteur sans l'*incommoder*, qui le rassasient sans lui donner du dégoût, et qui l'attirent sans lui faire de violence.

C. B.

AUDEBERT (GERMAIN *et* NICOLAS).

Un journal manuscrit de ce qui s'est passé dans la famille des Audebert, nous apprend que Germain Audebert naquit à Orléans le 3 mars 1518, d'une famille d'honorables commerçants. Il fit de brillantes études à l'Université de sa ville natale, et alla ensuite se perfectionner dans un voyage en Italie. Il étudia à Bologne la jurisprudence, sous le célèbre Alciat ; à Venise, à Rome et à Naples, il visita, avec une déférence filiale, les poètes, les savants et les artistes.

Au retour de ce voyage, il se maria à Orléans, et, comme il fallait déjà une charge pour faire figure dans le monde, il se fit recevoir avocat au Parlement de Paris. Il put, dans cette sinécure, cultiver à son aise les Muses latines. Il se lia d'amitié avec Théodore de Bèze et quelques autres calvinistes, gens d'esprit, mais personnages fort compromettants. Théodore de Bèze eut l'imprudence d'adresser à son ami une pièce de vers sur sa maîtresse, dans laquelle *le latin dans les mots bravait l'honnêteté*. Audebert, malgré la pureté de ses mœurs, fut compromis, en raison de sa position

officielle. Paris devenait dangereux pour les suspects d'hérésie ; on venait de brûler plusieurs protestants sur la place de l'Estrapade ; le poète orléanais revint prudemment dans sa ville natale (1548) et acheta une charge de conseiller en l'élection.

Dès ce moment, il ne s'occupa plus de controverse politique ni religieuse. C'était un poète dans toute l'acception du mot, et ce qui tendait à troubler l'accord des partis et l'harmonie de l'Etat lui répugnait. Pendant les guerres de religion, il se consolait, comme les L'Hôpital et les de Thou dans le commerce des Muses, et il déplorait les malheurs de sa patrie en beaux vers latins, dans cette langue alors familière aux poètes orléanais. Mais, détournant bien vite les yeux de ces sombres tableaux, il chanta l'Italie dans le langage harmonieux d'Horace et de Virgile.

Il fit, à la louange de Venise, un poëme qu'il dédia à cette république, alors si florissante. Le doge fut si flatté de cet hommage, qu'il créa l'auteur chevalier de Saint-Marc. Il lui envoya, par Jean Mauro, son ambassadeur en France, le collier de l'ordre, qui était une chaîne d'or à laquelle pendait la médaille de Saint-Marc. Le roi Henri III, rendant hommage au mérite d'Audebert, l'avait autorisé, bien que simple conseiller, à remplir les fonctions de président en l'élection d'Orléans. Il fit plus encore : il l'anoblit lui et les siens, nés et à naître, le créa chevalier et lui donna deux fleurs de lis d'or pour mettre à ses armes.

Audebert publia ensuite un poëme latin sur Rome, dédié au cardinal Farnèse. Le pape Grégoire XIII, comme témoignage de sa reconnaissance, créa l'auteur chevalier et citoyen Romain.

Mais, comme l'a si bien dit le proverbe : Nul n'est prophète dans son pays. Tandis que le Virgile orléanais recevait des marques d'honneur des souverains étrangers, ses concitoyens lui faisaient un crime de ce qu'il n'avait pas employé son talent poétique à la gloire de sa patrie, de ce qu'il n'avait pas célébré Orléans comme il l'avait fait de Venise, de Rome et d'autres villes : on le traitait de citoyen peu affectionné. Cette querelle littéraire, dont les savants d'Orléans s'occupèrent, devint sérieuse. Les uns prirent parti pour Audebert, les autres contre lui. Il fut attaqué, toujours en latin, par un confrère en poésie, Agnan des Comtes, son compatriote. Louis Alleaume, son

ami, bien qu'il fût aussi du métier, défendit Audebert dans une petite épigramme latine, dont le sens est : qu'il était plus glorieux à Orléans d'avoir produit un tel poète, qu'à Venise d'avoir été chantée par lui. Un autre de ses amis fit cet ingénieux anagramme. sur le nom de celui qu'on accusait d'incivisme :

GERMANUS AUDEBERTUS
AGEDUM TER URBANUS ES.

« Courage! tu es trois fois notre concitoyen. »

Nicolas Audebert, fils de Germain, vint à son tour en aide à son père, et comme il se mêlait aussi de poésie, il fit cette réponse ingénieuse aux détracteurs du poète orléanais : « Quoi! vous vous « étonnez, disait-il (toujours en vers latins), que mon père ait « chanté Venise et non Orléans? Mais Virgile chanta Rome et oublia « Mantoue. »

Et encore Audebert n'avait-il pas oublié sa ville natale. Dans un de ses poëmes en l'honneur de l'Italie, il s'interrompt pour faire l'éloge d'Orléans :

.... Ligeris magni claram qui prænatat urbem
Atque tuos lambit, turrita Aurelia, muros,
Terra beata soli genio cœloque salubri,
Ingentis regni medium cor et aurea sedes,
Dulce mihi natale solum....

Orléans, sous tes murs tu vois couler la Loire,
Dont le flot vient baigner ces tours qui font ta gloire;
Beau climat, sol fertile, air pur, ciel enchanteur,
Cité, qui de la France es la vie et le cœur,
O mon pays, je t'aime!

Germain Audebert, chargé d'années et de mérite, termina enfin sa carrière le 11 décembre 1598, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il fut enterré au cimetière, devant le charnier, sous la galerie. Son épitaphe, gravée en lettres d'or sur une table de marbre noir, rappelait ses principaux titres à la renommée et à la reconnaissance de ses concitoyens.

Outre les poëmes de Venise et de Rome, on a encore de Germain Audebert un poëme latin sur Naples, dédié à M. de Chiverny, gouverneur de l'Orléanais, que l'auteur appelle son Mécène; des poésies diverses recueillies dans l'ouvrage intitulé : *Deliciæ gallorum poe-*

tarum, et deux livres de *Sylves*, titre imité de Stace, et qu'on donnait alors volontiers aux recueils de poésies fugitives. Ce dernier ouvrage est resté manuscrit.

Nicolas AUDEBERT, fils de Germain, naquit à Orléans en 1556. Son père dirigea lui-même ses premières études, et, à son exemple, il l'envoya faire un voyage en Italie. Le jeune homme y prit goût, car, au bout de quatre années, Germain Audebert dut le rappeler par une jolie épître latine. Revenu à Orléans, il débuta au barreau, et gagna sa première cause au siége présidial. Au mois d'août 1582, il fut pourvu d'une charge au parlement de Bretagne. Étant venu à Orléans pour recueillir les derniers soupirs de son père, il tomba malade et mourut six jours après. Tous deux furent enterrés sous la même tombe, dont l'épitaphe portait : *Leurs âmes soient entre les bienheureux.*

On a de Nicolas Audebert plusieurs pièces fugitives, citées dan le recueil des poètes latins modernes, et divers opuscules.

C. BRAINNE.

MARCHAND (CLAUDE).

On n'a guère de détails sur sa vie. Il était, au XVIe siècle, scribe et libraire général, c'est-à-dire garde de la bibliothèque de l'Université d'Orléans.

Il publia, dans cette ville, en 1556, *la Monodie, ou Deüil et Épitaphes des plus fameux docteurs de l'Université et libraires d'Orléans.*

Une grande partie de ces épitaphes ont été recueillies parmi celles du Grand-Cimetière.

La Monodie finit par cet avertissement au lecteur :

« Pendant que tu prendras plaisir, amy lecteur, à faire lecture « de cette monodie, l'autheur te tiendra prêts deux panégyrics. « L'un de très-chrétien roy Henri II, de son heureux règne de la « gent Française, et royaume de France; l'autre de la très-haute et « très-noble dame, Madame Catherine de Médicis, royne de France. « Aussy une oraison aux Carmes Français, présentée à très-haut et « très-puissant prince, le seigneur de La Trémoille, baron de

« Sully. Le tout fait par led. scribe et greffier dudict Sully. Ces pro-
« chains jours, après avoir reçu ung certain petit caractère en
« italian, pour faire aux susdits panégyrics annotations marginales, je
« t'en ferai vœu. — Adieu.

F. BAAR.

CHRESTIEN (FLORENT).

Il naquit à Orléans, le 26 janvier 1541, et mourut, de la pierre, à Vendôme, le 3 octobre 1596. Sa famille était originaire de Bretagne; son père était Guillaume Chrestien, qui fut médecin du duc de Bouillon, puis de François Ier et de Henri II, traduisit plusieurs traités d'Hippocrate, de Galien, de Jacques Sylvius, et composa lui-même quelques ouvrages de médecine, dont un fut publié à Orléans en 1536.

Florent apprit à fond la langue latine et fut initié aux beautés de la langue grecque par le célèbre helléniste Henri Estienne. Il mérita bientôt lui-même la savante terminaison en *us*, et ajouta à son nom latinisé les prénoms de *Quintus*, parce qu'il était le cinquième enfant de son père, et de *Septimius*, parce qu'il était né le septième mois de la grossesse de sa mère.

Chrestien fut précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV, auquel il donna une éducation virile. Scaliger prétend que Henri IV ne l'aimait pas : *Notre ennemi, c'est notre maître;* cependant il le nomma garde de sa bibliothèque. Si cette bibliothèque existait réellement, n'était-ce pas récompenser de la façon la plus délicate un véritable ami de l'étude? Il lui témoigna encore sa reconnaissance dans une autre occasion : Chrestien, qui était calviniste, était tombé aux mains des ligueurs avec la ville de Vendôme, où il s'était retiré; son disciple paya sa rançon.

Florent Chrestien est un des représentants les plus remarquables de cette érudition du XVIe siècle, si profonde et si variée, et il devait naître dans cet Orléanais qui semble avoir été alors la terre privilégiée de la poésie latine.

Il traduisit du grec en vers latins, des *Épigrammes* choisies de l'anthologie, le poëme de Musée sur *Héro et Léandre*, trois pièces d'Aristophane, les *Guêpes*, la *Paix*, *Lysistrata;* l'*Andromaque* et le

Cyclope, d'Euripide; les *Sept Chefs*, d'Eschyle, et le *Philoctète*, de Sophocle (1). Il ajoutait à sa version des commentaires fort estimés. Il mit envers latins et grecs une partie des poésies de Jacques Grévin, deux pièces de Remi Belleau, qui ne sont pas toujours dans les œuvres de ce dernier, l'*Innocence prisonnière* et la *Vérité fugitive* (1561), et les quatrains de Pibrac, déjà traduits dans toutes les langues (1584). Il adressa cette version à son fils, Claude Chrestien (2).

Florent était placé au rang des Budé, des Turnèbe et des Casaubon. Les contemporains Scaliger, de Thou, Sainte-Marthe mettent ses vers grecs et latins au-dessus de tous ceux des modernes et au niveau de ceux des anciens; Estienne Pasquier ne craint pas de le comparer à Catulle et à Virgile.

Il réussissait moins bien dans la poésie française. Dans sa traduction de la *Vénerie d'Oppien*, il s'est efforcé de rendre vers pour vers; mais si l'expression est assez française et la rime assez riche, la versification est fort dure, les vers enjambent l'un sur l'autre, quelques-uns finissent par deux monosyllabes qui commencent le sens du vers suivant.

Sa version du *Jephté*, de Buchanan (3), dédiée au cardinal de Châtillon (1567), ne manque pas de fidélité, mais de style. Il a traduit du même auteur le *Franciscain* et plusieurs épigrammes dirigées contre Alexandre VI, contre les religieux de Saint-Antoine et quelques autres personnages. Aussi n'osa-t-il pas publier son œuvre en France; elle parut à Genève en 1567.

Chrestien était zélé calviniste, quoiqu'il ait, vers la fin de sa vie, embrassé le catholicisme; et l'ardeur de ses opinions religieuses explique la rude guerre qu'il fit, sous un nom supposé, au poète Ronsard, coupable d'avoir écrit contre les réformés le *Discours sur les misères du temps* (4). Dans la *Réponse de François de la Baronnie à*

(1) Cette dernière traduction est dédiée au célèbre professeur royal, Nicolas Goulu.

(2) Claude Chrestien était fort savant et fort habile, mais il n'a rien publié : il ne reste de lui que quelques lettres jointes à celles qui ont été écrites à Scaliger.

(3) Les auteurs de l'*Histoire générale des théâtres* prétendent que Racine était pénétré de cette pièce lorsqu'il composa son *Iphigénie en Aulide*. Agamemnon, Clytemnestre, Iphigénie se disent beaucoup de choses que Buchanan a mises dans la bouche de Jephté, de Storges, sa femme, et d'Iphis, sa fille.

(4) Voyez *Ronsard*, 2e série.

Messire P. de Ronsard, prestre, gentilhomme vendosmois, évêque futur, Chrestien attaque à la fois le pape, le clergé et Ronsard, auquel il reproche sa vanité et son ambition. Cette longue satire fut suivie d'une autre, en vers, comme la première, mais encore plus mordante, intitulée *le Temple de Ronsard, où la Légende de sa vie est briefvement descrite.* Le poète vendômois répondit avec toute la colère de l'amour-propre blessé (1564). Nouvelle réplique, en prose cette fois, mais pleine d'aigreur et d'amertume à ce *maistre des poëtastres;* et il y eut encore bien d'autres pièces de ce curieux procès. Le même motif religieux lui fit saisir la plume contre Pibrac, qui avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemi. Depuis, il se réconcilia avec ses deux antagonistes, et leur donna des témoignages d'amitié sincère. Chrestien, en effet, avait une irrésistible inclination vers la satire, mais le cœur n'y était pour rien. C'était un excellent homme, dit de Thou; il avait l'âme si noble et si éclairée qu'il était incapable de rien écrire par une complaisance basse et servile; mais il n'était pas prudent d'échauffer sa bile calviniste : alors il frappait fort et juste, quitte à se réconcilier après.

Chrestien fit un meilleur usage de sa verve satirique. On sait qu'après l'assassinat de Henri III, son successeur, Henri IV, avait dû conquérir son royaume; la Ligue tenait Paris et lui en fermait l'entrée; il fallut plusieurs victoires pour lui en ouvrir les portes. Mais ses armes n'avaient pas tout fait : des hommes savants, d'honnêtes citoyens avaient mis leur bon sens, leur esprit, leur cœur au service du roi, et leur plume n'avait pas moins pesé dans la balance que l'épée d'Arques et d'Ivry. La satire *Ménippée,* dirigée contre l'intervention espagnole et le faux catholicisme de la Ligue, présente, dans l'*Abrégé de la tenue des Etats*, une excellente caricature de l'assemblée des Ligueurs : on suppose que chaque personnage révèle, à son insçu, ses crimes et les vœux secrets de son ambition; le style et la pensée de chaque orateur y sont parodiés de la plus plaisante façon. Ce pamphlet célèbre est une œuvre à la fois fine et naïve, piquante et pathétique, plaisante et burlesque, inspirée par le pur amour de la patrie.

On ne sait pas exactement ce qui revient à Florent Chrestien dans cette composition remarquable à tant de titres. On s'accorde seule-

ment à lui attribuer la harangue moitié française, moitié latine du cardinal de Pellevé, créature de la maison de Lorraine; mais il est probable qu'il contribua pour une plus large part à une œuvre où son humeur satirique et son patriotisme trouvaient également leur compte.

A la liste des ouvrages déjà mentionnés, il faut joindre : 1° *Ode genethliaque sur la naissance du fils du comte de Soissons* (1567); 2° *Le jugement de Pâris,* dialogue à cinq personnages, représenté à l'occasion de la naissance du fils du prince de Condé (1567).

Plusieurs des ouvrages de Florent Chrestien furent imprimés à Orléans; d'autres le furent à Paris par *Mamert Patisson,* Orléanais, avec les presses du célèbre Robert Estienne.

J. DEBARROUILLER.

BONGARS (Jacques).

Voici un de ces hommes du XVIe siècle qui ne connaissaient pour le travail ni trève ni repos, passionnés pour les lettres au sein même des agitations de la vie politique, savants sans prétention ni roideur, dévoués à leurs devoirs sans ambition et par patriotisme, esprits droits et cœurs honnêtes, tels que cette féconde époque en a tant donné à la France, et dont le type est Michel de L'Hôpital. Les plus populaires figures de cette curieuse galerie sont, avec le vertueux chancelier, P. Pithou, Florent Chrétien (d'Orléans), Casaubon (né à Genève, mais fils adoptif de la France), Etienne Pasquier et l'historien de Thou. Il y aurait justice à leur associer Jacques Bongars, en le plaçant, non pas au premier rang, mais assez en relief pour qu'il ne soit pas confondu dans la foule des illustrations de ce grand siècle.

J. Bongars était né à Orléans en 1554, d'une ancienne et noble famille qui avait déjà fourni et devait fournir encore au pays des magistrats et des hommes d'église distingués. Son père avait été lieutenant-général du bailliage sous François Ier; par sa mère, Françoise Petau, Bongars était cousin de Paul Petau, conseiller au parlement et savant écrivain, moins illustre pourtant que son petit

neveu Denis, l'une des vraies gloires de notre cité. Le non terre possédée par son père en Sologne, la Boderie, se trouve qu fois joint à celui de Jacques Bongars; il la vendit pour s sans doute des créanciers, car il y avait dans la famille m richesse que de vertus. Son père, bien qu'il fût calvinist jouissait à Orléans d'une grande réputation de probité et d'h mais, en 1562, tous les huguenots furent enveloppés dans l'i tion soulevée par les actes de vandalisme dont la ville fut C'est alors que, d'un bout du royaume à l'autre, le fanati réformés brisait ou mutilait les chefs-d'œuvre de l'art cath Vainement, à Orléans, le prince de Condé et l'amiral Colign effort pour défendre Sainte-Croix contre les torches et le marte comprend les vengeances et la haine dont le parti catholique pou les réformés. C'est là ce qui explique comment, pour achever ses bien agitées sans doute, le jeune Bongars fut envoyé à Stra ville impériale, toute dévouée au protestantisme et placée l ce foyer embrasé, où la guerre civile entassait tant de ruin resta cinq ans, de 1571 à 1576, étudiant avec ardeur les Puis on le rencontre à Bourges, parmi la foule des écoliers de tous les points de la France et de l'Europe pour recue leçons de Cujas. Cette ville qui attirait un si grand nombre de surtout depuis qu'Alciat y avait inauguré avec tant d'éclat gnement du droit, offrait de précieuses ressources à l'éruditio prit ardent de Bongars ne s'y nourrit pas seulement de jurispru il aimait avec passion l'histoire et la critique, et l'on peut cro déjà il préparait les travaux qui lui ont donné un rang si hó parmi les érudits du XVIe siècle, à la suite des Dolet, des T des Casaubon, des Estienne et des Scaliger.

A vingt-sept ans il publia une édition de *Justin*, jugée excell les grands maîtres du temps; et, quatre ans après, des *Sc Corrections sur Pétrone*, œuvre de savoir ingénieux et de sa tique.

Mais Bongars ne doit pas donner toute sa vie aux études s et au commerce exclusif des anciens: il devient homme p Présenté sans doute à Henri IV, qui n'était encore que Navarre, par un chef du parti calviniste, peut-être par

Chrétien, ancien précepteur du Béarnais, il se trouve à Rome, en 1585, chargé d'une mission. Une hardiesse qui témoigne à la fois de son dévouement au roi de Navarre et de son ardeur calviniste, fut, à en croire Varillas, ce qui fit sa fortune politique en lui donnant la confiance de Henri. En réponse à la fameuse bulle de Sixte-Quint, qui déclarait Henri de Béarn et le prince de Condé déchus de tous droits à la couronne, une protestation fut affichée à Rome, la nuit, sur les statues du champ de Flore, sur les murs des principales églises, et jusque sur la porte du Vatican, par une main inconnue. C'était une page pleine de fierté provoquante et de verve ironique, un appel des deux princes à la cour des pairs, au concile général et à tous les rois de la chrétienté *contre l'usurpation, hérésie et tyrannie du pape.* Un manifeste passionné contre la sentence pontificale, dans le genre du *Fulmen Brutum,* de F. Hotman, a bien été écrit par Bongars; il figure dans le premier volume des *Mémoires de la Ligue.* Mais est-ce bien Bongars qui afficha dans Rome le placard dont l'énergie fit, dit-on, admirer par Sixte-Quint lui-même l'indomptable constance du roi de Navarre? Varillas est le seul historien qui l'atteste. Il est certain, du reste, que cette chaleureuse défense des droits du Béarnais et de l'indépendance de la France en face du Saint-Siége est bien en harmonie avec le caractère et les idées de Bongars; la preuve en est dans son zèle de trente années pour le service du roi et dans les pages qu'il traça, presque à la veille de sa mort, pour réfuter les doctrines ultramontaines du cardinal Bellarmin. Ce n'est pas lui cependant qui est, comme on l'a cru, l'auteur de l'*Anti-Cotton,* où il est prouvé que les jésuites sont coupables du meurtre de Henri IV. Toujours est-il que de bonne heure le roi eut grande confiance dans le dévouement et l'adresse de Bongars.

On lit dans le deuxième volume des *Missives de Henri IV,* ces lignes adressées de Niort, en 1589, au baron de Lichtenstein, en Allemagne : « Il (Bongars) vous dira l'estat de nostre France bien « particulièrement, et le mien en particulier, de quoy je vous prye « le croire en ce qu'il vous dira de ma part comme moy-mesme. » Jusqu'en 1610, il eut, avec le titre honorifique de maître-d'hôtel du roi, l'importante fonction de résident ou d'ambassadeur près de différents princes d'Allemagne. C'est en cette qualité qu'il publia une

énergique et habile *Apologie des Français*, réponse à un pamphlet qui attribuait à leur lenteur et à l'incapacité du maréchal de Bouillon les revers de l'année 1587. De Thou cite avec éloge ce patriotique mémoire dans lequel se trouve, comme en maints passages des écrits de Bongars, l'expression d'une vive admiration pour le roi son maître. Il lui applique quelque part le mot de Comines sur Louis XI : « Des princes qui aient ses défauts et de plus grands encore, on en « voit beaucoup ; des princes qui aient ses qualités et ses vertus, il « n'y en a pas un. »

Mais l'œuvre la plus originale que nous ait valu sa mission politique en Allemagne, ce sont ses *Lettres*. Il ne faut pas leur demander les qualités éminentes qui rendent si précieuses pour l'histoire les *Lettres* du cardinal d'Ossat, ou les *Négociations* du président Jeannin. D'abord Bongars les a écrites en latin ; or, il y a toujours dans une langue morte quelque chose qui entrave le libre mouvement de la pensée ; celle-ci ne conserve qu'à demi son originalité, quand il lui faut s'envelopper d'un style d'emprunt. Aussi n'ont-elles pas pour se faire lire l'attrait puissant de cette langue française du XVIe siècle, si vive, si colorée sous la plume de Montaigne ou d'Etienne Pasquier, par exemple ; et puis on n'y rencontre pas la largeur de vues, l'élévation des idées, la gravité magistrale des documents diplomatiques, qui sont une des richesses littéraires de cette époque ; en somme, leur importance politique est assez mince : mais il faut dire que beaucoup, les plus curieuses peut-être, celles qu'il dut écrire à Villeroi, chargé alors des affaires extérieures, sont restées manuscrites dans la bibliothèque de Berne. De celles qui ont été publiées, les unes sont adressées à différents princes d'Allemagne ou à leurs ministres, surtout à Lingelsheim, conseiller de l'électeur palatin ; les autres, en plus grand nombre, à Camerarius, médecin très-influent à Nuremberg, très-dévoué à la France, et, comme Bongars, fort épris des études littéraires. Dans cette correspondance, l'historien ne trouvera guère que des faits connus par des écrits du temps plus complets. Ce sont ici des instances pour presser l'envoi de secours promis au Béarnais par les princes Allemands ; là des plaintes, parfois très-énergiques, sur l'inertie ou la mauvaise foi de ces douteux alliés ; le plus souvent, le récit sommaire des opérations

de Henri IV. Le style en est généralement pur, naturel et d'une élégante concision; quelquefois il a un coloris et une verve qui ont fait dire à Amelot de la Houssaye que « certaines lettres de Bongars « égalent celles de Cicéron à Atticus. » On y trouve certainement çà et là l'éloquence qui naît d'une émotion sincère et l'enjouement d'un esprit aimable.

Mais ce qu'on admire surtout dans les *Lettres*, c'est ce patriotisme chaleureux qui flétrit d'un trait, parfois digne des auteurs de la satire *Ménippée*, l'ambition de Philippe II et des Espagnols; c'est cette horreur de l'honnête homme pour les perfidies de la politique, pour les jalousies et la division des princes, pour les misères de la guerre civile; c'est ce sentiment religieux qui s'élève tant de fois vers Dieu, pour implorer de sa bonté le remède aux souffrances publiques et la consolation de ses propres douleurs. Dieu seul peut sauver la société aveuglée, chancelante et corrompue, s'écrie-t-il presque à chaque page; c'est de lui aussi qu'il attend la guérison de la plaie que lui a faite au cœur la mort de sa fiancée, arrivée soudain à la veille d'une union long-temps retardée.

Enfin, une charmante surprise, dans cette correspondance de diplomate toute hérissée de noms propres, c'est de voir, comme quelques rayons de soleil à travers les arbres d'une forêt bien sombre, des échappées toutes littéraires, un goût très-vif pour les études, un amour passionné des livres. Entre une phrase sur la *prise du faubourg d'Orléans, qui tient à la ville par un pont* (le Portereau) et le bulletin d'une manœuvre du duc de Parme, se glisse un jugement ou sur les *Caractères* de Théophraste, commentés par Casaubon, ou sur la vie de Charles IX, de Papirius Masson, sur les *Fables de Phèdre*, publiées par Pithou, ou sur une tragédie d'Eschyle, traduite par Florent Chrétien. On rencontre à chaque pas, dans les dernières lettres surtout, un des hommes célèbres du temps, soit en Allemagne, soit en France. Avec la plupart il était en relation d'amitié; plusieurs, morts avant lui, sont de sa part l'objet de regrets touchants, et lui-même devait en exciter qui sont bien honorables pour sa mémoire. C'est qu'il était plein de bonté et de modestie, dévoué à ses amis comme il l'était au roi. Sa bibliothèque, c'était son plus cher trésor : c'est à l'enrichir qu'il consacrait ses soins et sa fortune : cependant il n'estimait pas que

les livres dussent être, comme les écus, dans les mains d'un avare; il en faisait jouir ses doctes amis. Cette bibliothèque, on le voit par ses lettres, était ouverte à tous, collection précieuse perdue pour la France, et dont Orléans surtout doit regretter la dispersion. Bongars, en effet, à la mort de notre compatriote Pierre Daniel, bailli de Saint-Benoît-sur-Loire, avait acheté beaucoup de manuscrits enlevés à l'abbaye dans l'invasion des calvinistes, qui la pillèrent en 1562. A sa mort, ils passèrent partie au Vatican, partie à Rome. Cette ville possède, en outre, un recueil de plus de douze in-folios de lettres, de journaux, de mélanges, concernant l'histoire et les intérêts publics de divers états d'Allemagne. Il y a là sans doute une source féconde de documents curieux. Bongars avait aussi recueilli quelques débris de la bibliothèque de Cujas, et l'on se figure aisément de quel prix ils devaient être pour un savant et pour un disciple du grand jurisconsulte! Du reste, la preuve de sa vénération pour ces reliques littéraires de son vieux maître, c'est la lettre qui raconte à un ami la peine qu'il s'est donnée pour les avoir. La Sologne, on le voit par les premières lignes de cette lettre charmante *(L. 35e)*, était alors, comme aujourd'hui, un pays à inondation, grâce à ses étangs et à ses marais, et la Beauce un pays de boue. Il s'en est, dit-il, tiré à grand peine. « Vous rirez de grand cœur de voir, dans un temps où « tout le monde accourt à Paris pour tirer de l'argent du roi, de « voir votre ami, un homme de cour et qui n'a pas de fortune, « tourner les talons et s'enfoncer dans un désert : et pourquoi? pour « mettre son argent sur des livres tout tachés et à demi-rongés par « les vers. »

Voilà, en effet, sa passion : pour la satisfaire, il n'a aucun souci de sa peine et de ses dépenses; jouir de ses livres en liberté et dans la retraite, c'est un souhait qui revient à chaque instant sous sa plume, vers la fin de sa carrière surtout. Quel air de bonheur, quand il écrit de Bâle : « J'ai résolu de passer cet hiver dans le mystère et la soli- « tude, loin des affaires, dégagé de toute ambition, et fuyant le seuil « orgueilleux des palais. Je charmerai mes loisirs avec mes livres, ces « fidèles compagnons de ma vie. J'ai choisi ce lieu pour asile, parce « que ailleurs la foule m'obsède! » L'année suivante, 1610, est celle de sa retraite définitive. Il était à Heidelberg, avec Ancel, cet Orléanais

dont le nom se rencontre souvent dans sa correspondance, employé comme lui à des négociations par Henri IV. Ils y traitaient ensemble la fameuse question de la succession de Juliers, lorsque l'assassinat du roi, coup imprévu et terrible qui lui enlevait l'objet de sa constante affection et de son long dévouement, le rappela à Paris. Dès lors, étranger aux affaires, il achève un ouvrage commencé sans doute depuis long-temps, *les Historiens contemporains des guerres d'Orient et du royaume français de Jérusalem*, *ou les OEuvres de Dieu par la main des Francs* (GESTA DEI PER FRANCOS), titre qui est une nouvelle preuve de la pensée religieuse dont l'inspiration ne quitte jamais Bongars. Il eut pour collaborateurs à ce livre son compatriote, Paul Petau, et François Pithou. Déjà, en 1600, Bongars avait publié à Francfort le recueil des historiens de la Hongrie (*rerum hungaricarum scriptores*), dédié à Ancel par une préface remarquable, et, en 1603, des extraits et mélanges de Paul Diacre, Eusèbe et autres.

C'est au milieu de ces travaux, et à la veille de donner un deuxième volume des *Historiens des croisades*, que la mort arriva pour lui, le 29 juillet 1612, à Paris : il avait cinquante-huit ans. Casaubon, dans une lettre, s'indigne qu'à Paris on n'ait pas rendu des honneurs funèbres à cet homme dont l'Allemagne eût été si fière. De Thou, en trois mots, le peint au vif : « Homme éminent « par le savoir, par le jugement, par le cœur. » Le cœur ! c'est par là surtout que notre Bongars figure noblement parmi les illustrations françaises du XVIe siècle. Non-seulement il eut une érudition qui, sans les soins de la politique, l'eût peut-être fait l'égal des Scaliger et des Casaubon, un jugement solide et un discernement exquis, qu'il prouva constamment dans ses missions politiques, mais il fut de plus un honnête homme, qui resta pur et modéré au milieu de la corruption et des violences de son temps, à qui l'intrigue et la bassesse inspiraient un amer dégoût, et dont la vie, toute remplie de services, ne connut jamais les calculs de l'intérêt personnel. Dévoué au roi, qui représentait l'ordre et la justice, et à la patrie, « qui doit être, écrivait « alors de Thou, la première de nos affections et comme une seconde « divinité, » il eut une part modeste, mais réelle, dans cette œuvre de pacification et de restauration sociale qui est la gloire éternelle de Henri IV.

H. TRANCHAU.

GUYON (SYMPHORIEN).

Si notre lecteur aime les vieux livres, les saines lectures, les austères labeurs d'autrefois, nous lui conseillerons de tirer de quelques rayons poudreux l'*Histoire de l'Église, du Diocèse, Ville et Université d'Orléans*, par Symphorien Guyon. C'est en 1650 que Claude et Jacques Borde l'éditèrent au cloître Sainte-Croix, avec la permission des docteurs.

Celui qui l'ouvrira sans peur, qui le méditera le soir à l'heure de la veillée, sera récompensé de son courage; il apprendra du moins

Qu'Orléans n'ayant pu être le chef de France
Est demeuré son cœur, sa vie et sa défense;

que notre ville est située au *nombril de Loire;* qu'elle fut jadis la cité la mieux pavée du royaume; qu'elle a devant soi *la plaisante et agréable Solongne*, et qu'enfin un ange traça avec de la neige, au mois d'août, le plan de notre église de Sainte-Croix; il y trouvera son armorial:

Orléans, ville de renom,
De haut prix, de *grand'excellence*
Eut pour blason le cœur de France,
De Louis onzième de ce nom.

Je lui recommande surtout ce petit éloge du vin du crû, *qui fait venir l'eau à la bouche*:

« De tous temps, le terroir d'Orléans a été renommé pour avoir « un grand et plantureux vignoble, et porter des vins très-excellents « en toute sorte d'espèce: de blancs, clairets, couverts, paillets, « doux, forts, délicieux, friands, délicats, de très-bon suc, et fort « propres à donner un bon aliment, engendrer bon sang, fournir « de bons esprits, aider la digestion et entretenir la chaleur naturelle « en bonne intelligence avec l'humeur radicale, en quoi consiste la « santé du corps. »

Symphorien Guyon sut faire deux parts de sa vie: offrir à Dieu ses ferventes prières, aux hommes ses bonnes œuvres et ses écrits; voilà le sillon que le bon prêtre a tracé. On le vit naître en 1581, entrer dans les ordres en étant docteur *ès-droits*, devenir oratorien à quarante

et un ans, curé de la paroisse de St-Victor et promoteur ecclésiastique trois ans plus tard, terminer enfin sa paisible carrière à soixante-treize ans. Son frère, Jacques Guyon, nous a dispensé de faire l'éloge de notre Symphorien; il a chanté ses louanges dans une préface ornée de toutes les fleurs de son temps. Il est certain qu'au XVIIe siècle on trouvait des beautés de style dans Guyon au XIXe on les cherche. Sa phrase semble même plus nuageuse que sa pensée, et trop lourde pour un esprit toujours prêt à planer dans la région des légendes. Symphorien sut unir à la foi du chrétien la naïveté de l'enfant; croyant toujours et ne discutant jamais, il ne connut pas plus le doute que la tolérance, et laissa le tout aux libertins. Qu'on poursuive les manichéens, les juifs, les vaudois, les huguenots, c'est à ses yeux la chasse bien permise des *renardeaux de l'hérésie;* il ne voit pas grand mal à ce qu'on écrase sur la pierre *ces avortons de Babylone;* il n'a jamais plaint les *martyrs du diable.*

Nous l'aimons mieux lorsqu'il prend son vol et s'illumine de miracles, d'apparitions, de visions de saints, de triomphantes extases: voilà sa sphère, son bonheur, sa poésie!

Voyez-vous les quatre barons d'Orléans, captifs au bord du Nil, revenir en une nuit et sur l'aile des anges au parvis de Sainte-Croix? entendez-vous ce démon qui hurle en sortant du corps d'un pauvre homme? S'il décrit un monastère fondé au milieu des landes de la Bretagne, soyez sûr qu'il y aura quelque diablotin éteignant le soir, avec sa patte velue, les lumières du réfectoire. C'est peu que saint Mesmin terrasse un dragon du regard, que saint Liphard donne à saint Urbice son bâton pour en *navrer* un second; Guyon va vous conduire avec saint Donat en pleine cour du roi des serpents, sur le mont Jura. Le prince des reptiles se dresse de douze coudées et tous les serpents sifflent à la fois; mais saint Donat est vainqueur et Guyon est content.

Au point de vue de l'histoire, je ne parlerai guère de sa méthode; elle est simple, et consiste à présenter par ordre de dates la suite des évêques d'Orléans; il a su faire entrer dans ce cadre un nombre immense de noms illustres et de faits curieux.

J'en dirai encore moins de sa critique, car elle est à peu près nulle. Lorsqu'il veut l'appliquer au cas douteux, on le voit batailler

lourdement contre Le Maire et La Saussaye, pour conquérir quelques années au profit d'un évêque qui n'a peut-être jamais existé dans son diocèse. Qui croirait qu'à la fin de ses jours le curé de Saint-Victor devint aggressif? Les prédications de Duverger de Hauranne, le fameux abbé de Saint-Cyran, le disciple et l'ami de Jansénius, brouillèrent toutes ses idées.

L'esprit de madame de Longueville avait soufflé sur l'oratoire; le bonhomme prit feu, et par grâce efficace, se prit à détester les Jésuites. Guyon est l'un des fondateurs du jansénisme dans Orléans.

Pour nous, qui ne voulons voir dans Guyon que le peintre enthousiaste de notre ville, que le sincère admirateur de sa gloire, nous partageons la reconnaissance de tous les bons Orléanais, et nous répétons avec bonheur ces vers charmants que l'histoire de Symphorien inspira au chanoine François Chevillard.

Recevez, peuple d'Orléans,
Votre paternel héritage
Que l'oubli tenait en ôtage
Depuis bien près de deux mil ans.
Louez ce fidèle notaire
Qui vous en donne l'inventaire
Par son admirable labeur.
Rien n'y manque qui me paraisse,
Sinon qu'on le remette en presse
Pour faire place à son auteur.

ERNEST PILLON.

BOUTRAYS (RODOLPHE *ou* RAOUL).

Cet écrivain était un peu cosmopolite, et il sollicita de plusieurs villes le droit de cité. Né en 1564, à Châteaudun, il fit ses premières études à Vendôme et vint les achever à Paris. Il était avocat à Chartres lorsque Henri IV y fut sacré, l'an 1594. Un jour qu'il plaidait une cause importante devant le conseil, il s'interrompit pour annoncer la réduction de Paris par le roi. Son dévouement à la cause du Béarnais fut reconnu par une charge d'avocat au parlement. En ce temps-là il fréquentait la Cour et y était bien venu auprès des principaux seigneurs, et particulièrement du président Jeannin. Boutrays n'était pas riche, et comme les avocats

gagnaient alors moins que les juges, il dut tirer de son travail un profit légitime. C'est peut-être ce qui explique le nombre considérable de ses ouvrages, à une époque où les livres non plus n'enrichissaient guère leurs auteurs.

A l'imitation du président de Thou, il écrivit en latin l'histoire générale de son temps, depuis 1594 jusqu'en 1610, et dédia son travail à la reine Marie de Médicis. Il se fit aussi l'historiographe officieux de Louis XIII; mais il paraît qu'il y perdit son temps et sa peine, car il se plaint, dans une préface, de ce que les récompenses de la Cour aient toutes été pour ceux qui écrivaient en langue vulgaire; que ceux au contraire qui écrivaient en latin aient été méprisés.

C'est peut-être ce qui le porta à publier en français un récit du voyage de Louis XIII en 1622. C'est le seul ouvrage qu'il ait écrit en *langue vulgaire*, et il revint bientôt à son idiome familier.

Il avait entrepris l'*Éloge des villes de France*, et débuta par celui de la ville de Paris, en vers latins. Il écrivit aussi une *Histoire de Chartres*, qu'il dédia au garde-des-sceaux, Étienne d'Aligre, son compatriote. Mais l'ouvrage de Boutrays, auquel nous nous arrêterons de préférence, est son poëme en faveur d'Orléans : *Aurelia*.

Dans une introduction en prose latine, il reproche à Germain Audebert, le Virgile orléanais, mort quelques années auparavant, d'avoir chanté Naples et Venise plutôt qu'Orléans, sa ville natale. Il entreprend lui-même cet éloge et se montre plus enthousiaste dans son panégyrique de commande que ne l'eût été peut-être un véritable Orléanais. Il trouve tout de son goût, même le vin du crû, qu'il ose comparer au Falerne, que dis-je ? au nectar des dieux !

Son éloge des beaux esprits d'Orléans est plus mérité ; il passe en revue les personnages marquants de la ville : les Alleaume, les de La Saussaye, les de Beauharnais, les d'Escures, etc.; Hervet, le théologien du concile de Trente, le poète Audebert, le savant Petau, et tant d'autres dont l'auteur avait lu les épitaphes sur les tables de marbre du Grand-Cimetière, ont leur place dans cette biographie poétique. Les épisodes les plus curieux de ce poëme sont un parallèle entre la fertile Beauce et la Sologne giboyeuse ; la description de la source du Loiret, de la forêt d'Orléans, etc. Il serait à

désirer qu'un homme d'esprit, qui n'aurait pas encore oublié son latin, donnât une traduction fidèle de ce poëme, vraiment original.

Boutrays a composé un nombre considérable d'opuscules et de pièces de vers latins destinées à être mises en tête des ouvrages de ses amis ou de ses contemporains. Les auteurs avaient alors un grand respect pour le public et n'osaient aborder *l'amy lecteur* que précédés d'une préface honnête et présentés par les autorités de la science ou de la littérature.

C. B.

DE LA SAUSSAYE (CHARLES).

L'évêque d'Orléans, Jean de Morvilliers, appela près de lui sa famille, et maria Olivier de La Saussaye, son neveu, à Madeleine Alleaume Compaing, d'une des maisons les plus recommandables d'Orléans à cette époque. De cette alliance naquit, en 1564, sur la paroisse de Saint-Paul, comme il le dit lui-même, Charles de La Saussaye, qu'on appela dans sa jeunesse sieur de Brussolles, du nom d'une terre que ses parents possédaient dans le Blésois.

Sa mère, devenue veuve encore jeune, veilla soigneusement à son éducation. Il prit à l'Université d'Orléans le titre de docteur en droit et fut ensuite pourvu d'une charge de conseiller au grand-conseil.

Dès cette époque, il avait témoigné le désir d'embrasser l'état monastique, et, pour l'en détourner, sa mère le fit voyager en Italie, où il fit connaissance, à Rome, de Baronius et de Bellarmin ; il parcourut ensuite la Sicile et Malte.

A son retour, sa vocation n'était pas changée, et tout ce que sa mère put obtenir, c'est qu'il serait prêtre et non pas moine. Il voulut aller étudier en théologie à Paris et il y prit tous ses degrés.

L'évêque d'Orléans, de l'Aubespine, lui conféra les ordres et lui donna la cure de Saint-Pierre-en-Sentelée. En 1595, un de ses frères puînés lui donna une prébende à Sainte-Croix en se faisant chartreux; il y joignit la dignité de scolastique, puis, en 1598, celle de doyen.

Il avait alors trente-trois ans, et s'était déjà fait connaître avantageusement par son érudition et par son élocution facile.

Son zèle pour le rétablissement de la cathédrale, ruinée par les

guerres de religion, lui fit faire plusieurs voyages à la cour, où il obtint de Henri IV, non-seulement des fonds pour la réparation de la cathédrale d'Orléans, mais encore que ce roi ferait un pélerinage à cette église avec son épouse, ce qui eut lieu pendant le jubilé de 1601.

Il établit à Sainte-Croix l'usage de porter le Saint-Sacrement à la procession du jour de Pâques, avant matines, et fut, en 1614, député du clergé aux États tenus à Paris. Il y défendit les prérogatives du chapitre et y recueillit des documents pour une histoire de l'Orléanais, à laquelle il travaillait depuis long-temps.

Cet ouvrage latin parut en 1615, sous le titre de : *Annales ecclesiæ Aurelianensis*, &c., un vol. in-4°, Drouart-Paris.

« Malgré les défauts dont cette histoire est remplie, dit Dom Gérou, « elle ne laisse pas d'être recherchée, parce qu'elle est écrite avec « un style et une clarté dignes des meilleurs historiens. » Ce jugement, qui n'est pas trop sévère, n'enlève point à M. de La Saussaye le mérite d'avoir été le premier historien de l'Orléanais, et son œuvre, qui mériterait encore d'être traduite, peut être lue avec fruit.

Après la publication de ces annales, quelques altercations survenues entre lui et son évêque le déterminèrent à solliciter la cure de Saint-Jacques-la-Boucherie, à Paris, où il mourut au bout d'une année, en 1621, âgé de cinquante-six ans.

M. de La Saussaye a encore écrit une histoire de la translation du corps de saint Benoît d'Italie à Fleury-sur-Loire; la *Vie de saint Grégoire, archevêque d'Arménie et ermite près de Pithiviers*, un volume latin; une oraison funèbre de Henri IV et plusieurs opuscules sur des matières religieuses.

Après son décès, on trouva sur la table de son cabinet un ouvrage qu'il revoyait pour l'impression, intitulé: *Monologiæ sanctorum*.

Un des descendants de cette honorable famille, aujourd'hui membre de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), est auteur de mémoires intéressants sur l'archéologie, sur la Sologne blésoise et sur la ville de Blois, où il est né.

V.-R.

LE MAIRE (FRANÇOIS).

Sa famille, originaire de Chartres, vint se fixer à Orléans, où il est né, en 1575, de Pierre Le Maire et de Marie Boillève, d'une des plus anciennes familles de la ville.

Il étudia à l'Université d'Orléans et fut conseiller au présidial vers 1606. Elu échevin en 1622, il conçut dès lors le projet de recueillir des renseignements dans les archives de l'Hôtel-de-Ville, et publia, en 1645, ses *Antiquités de la ville et du duché d'Orléans*, en un volume in-4°. Sa mort, qu'on a fixée à tort en 1654, n'arriva que le 17 août 1658, et il fut enterré dans l'église de Saint-Maurice (Saint-Éloi), sa paroisse.

Le Maire fut le second historien de l'Orléanais; il a été sévèrement jugé par Langlet-Dufresnoy et par Dom Gérou; à la vérité, sa prolixité, sa crédulité et son style sont peu recommandables, et sa petite-fille, Françoise Le Maire, avait bien raison de dire qu'*il lui fallait une grammaire* (grand'mère) *pour bien entendre son grand-père*. Toutefois, il nous a laissé une grande quantité de renseignements qu'on ignorerait aujourd'hui sans ses *Recherches*.

Son ouvrage, nonobstant ses défauts, fut très-bien accueilli, et l'édition in-4° étant épuisée en 1648, il en publia une seconde in-f° en deux volumes. L'édition in-4° contient une nomenclature des rues d'Orléans qui n'est point dans l'édition in-f°, et les exemplaires de cette édition, revue et augmentée, sont rarement complets. Il y manque souvent quatre-vingt-douze pages qui doivent être intercalées entre le premier et le deuxième volume, réduits en un seul tome.

Le Maire a publié, en outre, un recueil de poëmes et panégyriques de la ville d'Orléans, fait par Léon Trippault, Pyrrhus d'Anglebermes, Raymond de Massac, Raoul Bouthrais, ensemble l'*Hercule Guépin, ou Louange du vin d'Orléans*, in-4°, 1646. Ce recueil est dédié à M. de Beauharnais; *Origine de la ville d'Orléans*, petit volume imprimé, mais fort rare, et dont le manuscrit était dans la bibliothèque de M. de Beauharnais, ainsi que d'autres opuscules anéantis aujourd'hui.

V.-R.

DUPLEIX (CÉSAR).

Quelques nuages que l'on ait affecté de répandre sur le véritable auteur de l'*Anti-Cotton*, il est certain aujourd'hui que cet ouvrage est de César Dupleix, seigneur de l'Ormoi et de Chilly, natif d'Orléans.

Il avait fait ses études dans l'Université de cette ville et vint ensuite à Paris, où il se fit recevoir avocat.

Après la mort tragique de Henri IV, plusieurs prédicateurs, et surtout l'abbé Dubois, publièrent que les Jésuites étaient les auteurs de l'assassinat dont Ravaillac, leur élève, n'aurait été que l'instrument. Le P. Cotton, confesseur du roi, résolut alors d'adresser à la reine-mère une *Lettre déclaratoire de la doctrine des Jésuites*. Les sages de son ordre le détournèrent de ce projet dans la crainte du scandale : « C'étaient les clairvoyants, dit le *Mercure de France*, et « qui savaient prévoir l'avenir. »

Le P. Cotton méprisa ces timides avis et fit paraître sa fameuse *Lettre déclaratoire*, dans laquelle il rapprochait adroitement les doctrines de la société de celles du concile de Trente. Cette lettre ne manqua pas de provoquer divers pamphlets plus vifs les uns que les autres, où l'on reconnaissait l'esprit de la satire *Menippée*. Le plus célèbre de tous fut celui qui se distribua dans Paris le 12 septembre 1610, sous le titre d'*Anti-Cotton, ou réfutation de la Lettre déclaratoire du P. Cotton, où il est prouvé que les Jésuites sont coupables et auteurs du parricide exécrable commis en la personne du roi très-chrétien Henri IV, d'heureuse mémoire*, sans noms d'auteur ni d'imprimeur. En tête de ce libelle, on lisait ce petit avertissement :

« Le lecteur ne s'étonnera point si l'auteur ne se nomme pas ; cela doit s'imputer au temps auquel il est malaisé de dire la vérité sans se faire des ennemis. Toutefois, s'il se trouve personne qui puisse répondre de point en point à ce livre (ce que j'estime impossible, tant la vérité est évidente), l'auteur promet d'écrire de rechef sur le même sujet et de dire son nom, car il a assez de courage et de crédit pour se maintenir contre la malveillance des ennemis et perturbateurs du repos public. »

Quoique l'ouvrage n'ait que cinq chapitres, il fut un de ceux qui

piquèrent le plus au vif la société, si l'on en juge par les démarches que firent les Jésuites pour en arrêter le débit, et par les aigres répliques qu'ils publièrent dans toutes les langues, d'un bout à l'autre de l'Europe. Cet adroit mélange de sarcasmes et de raisonnements eut un prodigieux succès; il fut dans la même année traduit en latin et vendu à la foire de Francfort à un nombre considérable d'exemplaires. Voici le jugement qu'en portait le cardinal Duperron: « Ce livre est bien fait; il ne s'est fait aucun ouvrage contre « eux qui les ruine tant. Ils sont ambitieux et entreprenants sur « tout. »

A la vérité, les réponses ne se firent pas attendre, et l'*Anti-Cotton* donna lieu à une guerre de plume qui n'offre plus aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité bibliographique.

Cependant, malgré l'engagement qu'il avait pris dans sa préface, le premier auteur de cette polémique, moins religieuse que politique, ne s'était pas nommé. Il en résulta bien des soupçons et des jugements téméraires. On s'ingénia à trouver dans les initiales P. D. C. la signature de l'auteur. C'était le temps des anagrammes et des mots retournés, et Dieu sait combien on fit de conjectures sur ces trois lettres! Les uns attribuaient l'*Anti-Cotton* à Pierre Dumoulin, d'autres à Daniel Tilenus, ceux-ci à Pierre du Coignet, ceux-là à Augustin Casaubon; bref, on passa en revue tous ceux que l'on soupçonnait de n'être pas partisans de la société.

Tous se trompaient: le véritable auteur de l'*Anti-Cotton* était César Dupleix, qui, pour mieux se déguiser en publiant son ouvrage, avait renversé les initiales de ses noms. Le P. Garasse a eu beau publier que l'auteur de cette satire, touché de repentir, quitta le monde et se fit Chartreux; le P. d'Orléans nous cite en vain une rétractation de l'auteur prétendu de l'*Anti-Cotton*: il est établi, par des preuves irrécusables, que ce libelle anonyme est de Dupleix. Les détails minutieux dans lequel il entre sur un projet d'établissement des Jésuites à Orléans prouvent que les faits s'étaient passés sous ses yeux, et d'ailleurs les recherches de La Monnoye et les mémoires de La Perrière ne permettent de conserver aucun doute à ce sujet.

César Dupleix vécut obscur et tranquille jusqu'en 1641, époque de sa mort. L'abbé Pataud lui a consacré, dans la *Biographie uni-*

verselle, de Michaud, un article que nous avons consulté pour cette notice. L'abbé de Feller n'en dit pas un mot dans son *Dictionnaire historique*.

C. B.

PETAU (DENIS).

Denis Petau est certainement un des hommes les plus remarquables qu'ait produits Orléans, bien que la nature de ses travaux, dont les esprits de nos jours se sont si complètement écartés, et la langue latine qu'il a employée dans ses ouvrages, rendent maintenant sa gloire peu appréciable pour presque tout le monde.

Il naquit à Orléans le 21 août 1583.

« Son père, le *bonhomme Jérôme Petau*, dit le P. Oudin, dont « nous suivons ici l'excellente notice, quoique marchand, était ha- « bile dans les belles-lettres, et il s'y appliquait beaucoup plus qu'à « son négoce. Aussi ne laissa-t-il pas de grands biens à ses enfants ; « mais, en récompense, il leur donna une excellente éducation. Il « en éleva huit, six garçons (dont Denis était le troisième) et deux « filles. Tous, jusqu'aux filles, entendaient les langues savantes et « faisaient des vers latins et grecs. »

Mais, de tous, Denis avait fait voir les plus heureuses dispositions pour l'étude; aussi son père s'appliqua-t-il particulièrement à le former, et ses progrès furent tels que Baillet le range parmi les enfants célèbres. Jérôme Petau s'attachait à inspirer à sa famille le plus grand éloignement pour l'hérésie, et il excitait particulièrement Denis à se mettre en état de combattre un jour et de terrasser Joseph Scaliger, *le géant des Allobroges*, comme il l'appelait, dont les ouvrages donnaient alors tant de relief au parti protestant.

Denis répondit à ses désirs par une application soutenue; après avoir fréquenté un des colléges d'Orléans (car il y en avait cinq), et commencé là sa philosophie, il alla la terminer à Paris, et à la fin de son cours il soutint ses thèses en grec.

Il employa ensuite deux années à suivre les leçons de la Sorbonne, sans accorder au travail constant, auquel le portait d'ailleurs son tempérament mélancolique, et qu'il soutint toute sa vie au détri-

ment de sa santé, d'autre relâche que d'aller de temps en temps à la Bibliothèque du Roi consulter les anciens manuscrits grecs et latins.

Ce fut à cette époque qu'il se lia avec le savant Casaubon, qui l'engagea dès lors à donner une édition de *Synesius*.

Mais une chaire de philosophie étant venue à vaquer dans l'Université de Bourges, un de ses professeurs de la Sorbonne, Orléanais comme lui, Nicolas Ysambert, l'engagea à se présenter au concours, où il l'emporta en effet, ayant alors dix-neuf ans. Cet enseignement le retint deux ans à Bourges. Ce fut là qu'il se trouva pour la première fois en rapport avec les Jésuites, vers lesquels il se sentait surtout attiré par les attaques violentes auxquelles ils étaient en butte de la part des protestants, et de J. Scaliger en particulier. Aussi, de retour à Paris, où il fit la connaissance d'un de leurs Pères les plus savants et les plus recommandables, le P. Fronton du Duc, il ne tarda pas à se sentir une vocation dominante pour cet ordre. Il s'était destiné jusque-là à l'état ecclésiastique, et se voyait déjà sous-diacre et pourvu d'un canonicat dans l'église cathédrale d'Orléans; il rompit ce lien et entra au noviciat des Jésuites, à Nancy, le 15 juin 1605.

Après deux années d'épreuves et deux ans de théologie dans leur collége de Pont-à-Mousson, il fut envoyé comme régent de rhétorique à Reims, où il resta trois années, et il fit les honneurs du collége au sacre de Louis XIII. Il professa ensuite la rhétorique à La Flèche, puis à Paris, où il fit une maladie qui le mit trois semaines entre la vie et la mort, et qui devint l'occasion d'un poëme latin à sainte Geneviève, que les connaisseurs regardent comme son chef-d'œuvre en ce genre.

Ce fut en octobre 1621 qu'il entra en possession de la chaire de théologie, position qu'il remplit avec éclat pendant vingt-deux ans.

En 1627, il mit au jour son grand ouvrage *De la Science des Temps*, où il établit d'abord les principes généraux de la chronologie et les applique ensuite à la détermination des époques et des faits les plus importants. Il s'y prend corps à corps avec Scaliger, dont les idées hardies, pour être quelquefois peu sûres, n'en avaient pas moins donné réellement naissance à la science chronologique; et l'on reproche à Petau d'avoir trop souvent sacrifié la fécondité des vues

et le soin d'une vérité élevée, au désir de prendre en défaut son adversaire.

Il faut le dire, ces luttes constantes, souvent portées au dernier degré de l'aigreur et de l'injure, étaient comme la seule distraction de ces hommes complètement absorbés par l'étude; c'était la seule issue qu'ils accordassent à la malignité des passions humaines. Petau s'était déjà trouvé aux prises avec Saumaise, qui se vantait de traiter les écrivains à grands coups de barre, et qui, dans une note d'un de ses ouvrages, faisant allusion à un endroit de la traduction de saint Epiphane donnée par Petau, avait dit qu'il reviendrait un jour sur ses inepties et son ignorance. Petau prit la mouche et lança contre Saumaise des écrits auxquels il donnait le nom d'*Etrilles*. Saumaise l'attaqua de nouveau sur sa chronologie et le traita, en latin, il est vrai, de *bête à manger du foin* et autres aménités semblables; Petau le réduisit au silence en mettant au jour quelques-unes de ses bévues les plus capables de l'humilier; mais la plus grosse injure qu'il lui adressa fut de le traiter de *grammairien*.

Il rencontra sur sa route un écrivain plus obscur dont il avait relevé quelques erreurs, mais qui fut surtout blessé qu'on n'eût pas cité son nom. Donnant à Petau l'épithète de *Docteur des Temps*, il publia, sous le titre de *Disciple des Temps*, une critique de sa doctrine. Petau l'eut facilement adouci avec quelques mots d'éloge; il ne voulut pas faire cette concession à un écrivain qui lui en paraissait indigne, et dans son nouvel ouvrage de chronologie, intitulé le *Calcul des Temps* (*Rationarium temporum*) 1633-34, il employa quelques pages à le réfuter. Alors ce fut un débordement d'attaques sous des titres facétieux : Le *Berger chronologique*, *contre le prétendu Géant de la science des Temps*; l'*Ariane*, ou *Fil secourable pour se développer des Labyrinthes chronologiques du Prince des Temps*. Petau ayant répliqué par sa *Pierre de touche chronologique* (1636), où les exemples des différentes erreurs qu'il enseignait à éviter se trouvaient tirés des livres de son antagoniste, celui-ci lui lança un in-folio ainsi intitulé : *Le Mercure charitable*, ou *Souverain remède pour désempierrer le Père Petau, depuis peu métamorphosé en fausse pierre de touche*.

C'est trop insister peut-être sur cette querelle; mais si le pédan-

tisme est de tous les temps, il change de formes, et il nous a paru curieux de faire connaître celle qu'il prenait alors, en donnant au moins le titre de ces livres qu'on ne lit plus.

La réputation du P. Petau s'était étendue non-seulement en France, mais au-dehors. Le roi d'Espagne, Philippe IV, qui venait de fonder à Madrid son collége impérial, et qui voulait avoir les hommes les plus distingués de l'ordre des Jésuites, écrivit au général de la compagnie pour obtenir qu'on lui envoyât Petau, disant qu'au besoin il en écrirait à Louis XIII. Le général ne voulut pas user de son pouvoir à l'égard d'un inférieur aussi éminent sans le consulter, et Petau, que les médecins avaient déjà obligé l'année précédente à interrompre ses études et à profiter des vacances, répondit que son tempérament bilieux ne s'accorderait pas d'un climat chaud, à en juger par les incommodités que l'été lui causait toujours; que depuis vingt ans sa poitrine était si faible qu'il ne pouvait suffire à parler plus d'une demi-heure; qu'enfin, il ne pouvait voyager ni à cheval, ni en voiture, parce qu'il avait la pierre, et qu'une marche un peu longue lui donnait la fièvre. Le général n'insista pas. Mais quelque temps après de nouvelles instances lui furent faites d'un autre côté. Tout en travaillant à son grand ouvrage des *Dogmes théologiques* qu'il venait alors d'entreprendre, Petau, à titre de récréation, avait traduit les Psaumes en vers grecs (1637), et cette paraphrase, si admirée de Grotius qu'il la voulait toujours avoir sur sa table, il l'avait dédiée au pape Urbain VIII. Celui-ci voulut l'attirer à Rome et fit agir encore le général de la compagnie. Petau ne tarda pas à savoir que l'intention du pape était de le porter au cardinalat, et la menace de cette dignité qui effrayait sa modestie et ses habitudes simples, la difficulté de résister aux instances du Souverain Pontife et de son supérieur, le firent tomber malade très-dangereusement. Ses amis, touchés de l'état où ils le voyaient réduit, eurent recours à Louis XIII, qui déclara qu'il ne voulait pas qu'on privât son royaume d'un homme qui lui faisait tant d'honneur. Cette déclaration tira le malade de la crise du moment; mais le fond de sa santé restait toujours bien faible, et de nouvelles instances ayant été faites par le nonce, il fallut que les médecins du roi certifiassent qu'il ne pourrait pas aller vivant jusqu'à Rome.

La réputation européenne que son nom avait acquise se manifesta en 1645 par un autre fait. Le roi de Pologne ayant envoyé à Paris des ambassadeurs, gens également distingués par leur naissance et leurs lumières, un de leurs premiers soins fut de se rendre au collége des Jésuites, où ils entrèrent en criant : *Volumus videre clarissimum Petavium*. Celui-ci, qui faisait alors sa leçon de théologie, sortit de la classe avec son portefeuille sous le bras, et répondit à leurs compliments latins avec son éloquence ordinaire.

Nous ne dirons qu'un mot de son ouvrage capital, malheureusement inachevé, des *Dogmes théologiques*. Il entreprit d'y donner à la théologie une face nouvelle, en renonçant d'abord à la forme scolastique des anciennes Sommes, pour employer un style plus oratoire, et, si j'osais le dire, un raisonnement plus philosophique ; il voulut ensuite s'affranchir des distinctions et des arguments ordinaires de l'école, en remontant aux écrits des Pères, qu'il possédait à fond, et de la substance desquels il nourrissait constamment ses écrits. Son érudition est aussi prodigieuse que son jugement est sûr et droit. Aussi ses traités, d'abord froidement accueillis, à cause de cette nouveauté même de la méthode, excitèrent-ils l'admiration des hommes les plus éminents. « Toutes les écoles de théologie de la chrétienté, « dit le savant Huet, évêque d'Avranches, retentissent du nom du « P. Petau, écoutent et profitent de ses leçons, et il continuera d'é- « clairer l'Église jusqu'à la consommation des siècles. » L'entreprise qu'il avait conçue n'avait qu'un défaut, c'est qu'elle était trop vaste pour qu'il pût la mener à fin, et qu'il était impossible de trouver un homme qui fût capable de l'achever dignement, comme l'ont prouvé les tentatives toujours avortées de quelques Pères de son ordre, auxquels ses papiers furent remis pour terminer l'œuvre interrompue.

Toutefois, et à quelque hauteur dogmatique que Petau se maintienne d'ordinaire, il y a dans ses écrits un caractère de polémique souvent acerbe. Il ne perd jamais de vue le jansénisme, ses principes et ses conséquences; il avait même combattu dans un livre écrit en français le fameux traité d'Arnauld, *de la fréquente Communion*. Il faut le reconnaître, ce livre n'obtint pas le succès de celui qu'il était destiné à réfuter. Petau montrait bien les raisons qu'a eues l'Église de changer son ancienne discipline pour des temps entièrement diffé-

rents, mais son style français n'avait rien qui pût plaire, et il n'effaça pas la haute portée morale du livre qu'il attaquait. Partout, d'ailleurs, et conformément aux idées dominantes de son ordre, il combat fortement l'abus que le calvinisme et le jansénisme avaient fait de la doctrine de saint Augustin, sur la grâce et la prédestination. Il se range même, sur ce dernier point, à l'opinion des Pères grecs, tout en montrant par ses traités sur les Pélagiens et les Sémi-Pélagiens qu'il ne tombe pas dans l'erreur que l'oracle de l'Église latine avait dû repousser avec la dernière énergie comme la ruine des fondements mêmes du christianisme.

Mais voilà trop de théologie pour un article biographique. Petau, qui avait quitté sa chaire en 1644 pour se renfermer dans l'emploi de bibliothécaire, tomba, au mois de mai 1651, dans un affaiblissement général, accompagné de continuels et violents maux de tête. Le chagrin de ne pouvoir travailler à son ordinaire, et achever son grand ouvrage, lui rendait ses maux encore plus insupportables. Les médecins l'envoyèrent prendre l'air natal, mais il était trop tard ; il se trouva plus mal encore à Orléans, et il revint à Paris, où il n'aspira plus qu'à la mort. Le célèbre Guy-Patin l'étant venu voir et lui ayant déclaré qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre, la joie qu'il en éprouva sembla le ranimer; il se mit sur son séant, et se faisant apporter un de ses ouvrages, il écrivit sur la première page qu'il le donnait à son médecin pour la bonne nouvelle qu'il en recevait. Il mourut le 14 décembre 1652.

On trouve sur lui, dans une lettre de Guillaume Prousteau, professeur de droit à Orléans, le passage suivant:

« Le P. Petau est encore présent à mon esprit; j'en ai une si vive « idée que, si j'étois bon peintre, il me semble qu'il ne m'échappe- « roit pas. Il avoit un front grand et large, qui avançoit sur le vi- « sage et qui montroit contenir deux fois plus de cervelle qu'un « autre. Je le suis allé voir quelquefois, et il avoit la complaisance « de descendre pour un écolier; mais il eût fait deux tours de salle « sans parler, après le bonjour donné, si on ne le mettoit sur quel- « que matière de science ou de dévotion.... Il n'y eut jamais « d'homme si savant ni si simple tout ensemble. On eût dit qu'il « savoit tout le bien, et qu'il ne savoit point de mal. »

Aussi distingué comme professeur que comme écrivain, il attirait à ses cours un grand nombre d'auditeurs et avait un talent singulier pour exciter les jeunes gens à l'étude. Son style latin est également admiré dans sa prose et dans ses vers, car il a composé en cette langue un certain nombre de petits poëmes et des tragédies assez classiques pour qu'on en trouve dans le catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne un exemplaire indiqué comme ayant été donné en prix à Scarron.

Qu'on nous pardonne de nous être ainsi étendu sur une biographie qui présente si peu d'incidents, et qui n'est remarquable que par cette assiduité au travail et cette simplicité de vie qu'il est bon peut-être de remettre quelquefois sous nos yeux comme le véritable secret de la supériorité de nos pères.

A. JAVARY.

CLAVERET (JEAN).

« Ce nouveau Zoïle ayant osé mesurer ses forces avec celles du « grand Corneille, nous prouve combien nous nous aveuglons sur « notre propre mérite (1). »

Né à Orléans vers l'an 1590, il étudia les lois dans l'Université de cette ville et se fit recevoir avocat. Quelques petites pièces de vers assez bien tournées lui persuadèrent qu'il avait des talents supérieurs pour réussir dans tous les genres de poésie, et sans prendre le temps de faire un stage littéraire, il s'inscrivit d'office au tableau des auteurs dramatiques.

Pour mieux réussir, il rechercha l'amitié de Pierre Corneille, qui lui conseilla de se restreindre à la profession d'avocat.

Claveret, mécontent de cette franchise, se brouilla sottement avec celui qu'il traitait familièrement de *son ami*, et il poussa l'extravagance jusqu'à se mettre en parallèle avec le grand homme.

Il fit plus; il eut la bassesse de décrier Corneille et de lancer contre lui des traits qui retombèrent sur lui-même. Il fit chorus avec les envieux de l'Académie, et publia, en 1633, une *Lettre contre le sieur Corneille, soi-disant auteur du Cid.*

(1) Dom Gérou.

Ce n'est pas l'action la plus honorable de sa vie, mais c'en est à coup sûr la plus remarquable, et, poète des plus obscurs, il ne dut sa triste célébrité qu'à l'intérêt qui s'attache aux détracteurs même des grands hommes. La *Phèdre* de Pradon serait à peine connue sans le chef-d'œuvre de Racine : sans la comédie de Corneille, qui saurait que Claveret fit représenter la même année, à Forges, devant le roi et la cour, une pièce sous le même titre : *La place Royale, ou l'Amoureux extravagant?* Si l'œuvre de Claveret plut à la cour, celle de Corneille fut applaudie par la ville, alors meilleur juge.

Étourdi par ce succès officiel, Claveret fit, en 1633, une autre pièce intitulée : *Les Eaux de Forges*. Les comédiens ne voulurent pas la jouer de crainte, disait-on, qu'on n'en fît des applications; selon Corneille, c'était simplement parce qu'elle ne valait rien.

Il y a un moment pour les écrivains médiocres où, n'ayant plus rien à risquer, ils finissent par braver le qu'en dira-t-on, et se faire, à force d'audace, une sorte de renommée. Ces bretteurs de plume s'escrimaient déjà au XVIIe siècle, et, comme de nos jours, on visait parfois aux succès de scandale.

Claveret trouva un moyen ingénieux de se faire quelques amis en se faisant beaucoup d'ennemis.

Il publia, en 1665, *l'Ecuyer, ou les faux Nobles mis au billon*, comédie dédiée aux vrais nobles de France. Bussy-Rabutin fit, dans le même temps, une chanson sur le même sujet; ce qui obligea beaucoup de gens à montrer leurs parchemins.

Une des œuvres les plus singulières de Claveret est *le Ravissement de Proserpine*, tragi-comédie qui remonte à 1639. A une époque où la règle des trois unités était inflexible, l'auteur eut la bizarre idée de mettre tour-à-tour la scène au ciel, en Sicile et aux enfers. On sait combien les auteurs étaient alors pointilleux, et comme ils tiennent à expliquer dans leur préface pourquoi ils ont cru parfois devoir faire exception à la règle. Claveret trouva, lui aussi, le moyen d'autoriser sa licence poétique; il se représenta, en imagination, une sorte d'unité de lieu, en concevant une ligne perpendiculaire tirée d'un point du ciel, et passant par la Sicile pour s'abaisser sur les enfers.

On cite encore de Claveret : *le Pélerin amoureux; le Roman du Marais; la Visite différée* et une traduction de *Valère-Maxime*.

L'abbé de Marolles en dit du bien, sans doute parce qu'il lui a laissé quelques-uns de ses ouvrages. C'est pousser un peu loin la reconnaissance.

C. B.

JOLLYVET (EUVERTE).

On conserve, dans la bibliothèque royale d'Upsal, un gros volume manuscrit de cet écrivain orléanais. C'est une histoire de Suède écrite en français; en revanche, les ouvrages que Jollyvet composa en France sont écrits en latin.

Euverte Jollyvet naquit à Orléans le 10 juillet 1601. Il montra, dès sa plus tendre jeunesse, d'heureuses dispositions et une merveilleuse souplesse de talent, et fut à la fois jurisconsulte, théologien, philosophe, historien, et surtout poète très-fécond.

Son principal ouvrage est un poëme héroïque de 14,000 vers latins, dans lequel il célèbre les exploits de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Le Maire, le complaisant historiographe d'Orléans, a bien osé le comparer à l'*Enéide de Virgile.*

« *Ille ego, sincerœ Themidis qui castra secutus,*
« *Sed majora petens...*

Ainsi débute cette prétentieuse épopée qui s'intitule superbement : *Fulmen in aquilam :* La foudre terrassant l'aigle (de la maison d'Autriche). L'auteur, continuant la métaphore, a divisé son poëme en douze chants qu'il appelle *ictus*, éclats de foudre.

Que produira l'auteur après tous ces grands cris ?

Hélas ! comme l'a si bien dit le fabuliste :

La montagne en travail enfante une souris.

L'abbé Goujet ne paraît pas faire un grand cas de ce poëme. Dans quelques endroits cependant on remarque un feu vraiment poétique, une imagination vive et féconde et de belles pensées. Malheureusement, en visant à la noblesse des expressions, l'auteur sacrifie le naturel et la simplicité, et son enthousiasme dégénère souvent en enflure.

La conclusion du poëme est aussi prétentieuse que le début :

Regia magnificis ornavi tempora palmis;
Justitiam cecini, jus dixi, funera flevi.

J'ornai son front royal de palmes magnifiques,
J'ai chanté sa justice et pleuré son trépas.

En somme, l'intérêt qui s'attache à cette œuvre est dû surtout à son héros. Elle fut bien accueillie par la cour de France, alliée pour lors aux Suédois contre la maison d'Autriche. Le chancelier Oxenstiern, premier ministre de Suède, vint en France en 1634, après la bataille de Nordlingue; Jollyvet était alors avocat au parlement de Paris, bien qu'il appartint à la religion réformée. C'est sans doute à ce titre qu'il fut choisi par le ministre de Gustave-Adolphe pour célébrer le héros protestant. Dans cette hypothèse, comme le *Fulmen in aquilam* fut publié en 1636, l'auteur n'aurait mis à le faire que deux ans; mais, comme le fait judicieusement observer Alceste, le temps ne fait rien à l'affaire.

Quand la reine Christine de Suède vint en France, Jollyvet s'empressa de lui faire hommage de son panégyrique; mais il paraît que cette savante princesse n'était pas pour lors dans son humeur libérale, car elle ne répondit aux avances du poète que par cette maxime peu consolante : *Semper in fatis fuit ut poetæ sint pauperes:* Il est dans la destinée des poètes qu'ils soient pauvres. Cette triste réponse lui fut transmise par Monaldeschi, le secrétaire des commandements de la reine.

Jollyvet fut dédommagé cependant par l'estime que lui témoignèrent les nobles Suédois. Ils avaient été flattés des éloges décernés à la mémoire d'un prince qui leur était si cher et à la valeur de leurs armées. Aussi l'érivain orléanais entretint toute sa vie une correspondance assidue avec les plus illustres personnages de ce royaume, et ce fut sur des mémoires envoyés du pays même qu'il composa, en français, cette *Histoire de Suède* dont nous parlions tout à l'heure.

Il a fait aussi un poëme latin intitulé : l'*Excellent jeu de trictrac*, (Paris, 1637), ainsi que l'éloge du jeu de piquet.

Euverte Jollyvet mourut le 20 juillet 1662, le jour anniversaire de sa naissance, et en cela ses souhaits furent exactement accomplis, car,

après sa mort, on trouva dans ses papiers les vers suivants, écrits de de sa propre main :

O utinam nativa dies sit meta dolorum ! (1)

Il était, dit un de ses biographes, d'un tempérament gai et ne se refusait aucun plaisir de la vie, dans le temps et dans les lieux convenables; mais il ajoute qu'il n'en prenait jamais que d'innocents.

Cette réticence ne s'accorde guère avec une épitaphe, ou plutôt une satire qu'on a faite à sa mort, et qui laisse croire que sa verve poétique, comme la vertu du vieux Caton, puisait dans le vin ses plus chaleureuses inspirations.

C. B.

GODEAU (ANTOINE).

La vie de cet homme éminent se divise en deux parties distinctes, et qui présentent un curieux contraste. La première nous offre le mondain, le poète galant, et la seconde un écrivain grave, un prélat plein de vertus.

Né à Dreux, dans le diocèse de Chartres, Godeau cultiva fort jeune la poésie, et Valentin Conrart, son cousin, encouragea ses premiers essais. Vers 1633, quelques gens de lettres s'assemblaient chez lui, chaque semaine, pour parler d'affaires, de nouvelles et surtout de littérature. Ces réunions familières devaient donner naissance à l'Académie française, qui fut fondée par lettres-patentes de janvier 1635, et dont Godeau fut un des premiers membres. Conrart communiqua à ses amis les œuvres que son jeune parent lui envoyait ou lui apportait de Dreux; les vers de Godeau furent applaudis et sa réputation commença.

Sur l'avis de son cousin, il vint s'établir à Paris et y fut accueilli avec distinction par tout ce qui composait la société littéraire de ce temps.

C'étaient alors les beaux jours de l'hôtel de Rambouillet, ce sanctuaire où toute renommée devait être consacrée, ce tribunal où il fallait faire preuve d'esprit et de probité pour être admis au rang

(1) Puisse le jour anniversaire de ma naissance être aussi celui de ma mort !

des illustres. Il y fut introduit par Chapelain, ou, suivant Tallemant des Réaux, par Mlle Paulet et Mme Clermont d'Entragues.

Godeau était fort petit et fort laid; cependant il plut beaucoup par ses excellentes qualités, les grâces de son esprit et la facilité de sa conversation. Mlle de Rambouillet, la belle Julie d'Angennes, écrivait à Voiture, l'un des coryphées de ce temple littéraire : « Il y a ici un « homme plus petit que vous d'une coudée, et, je vous jure, mille « fois plus galant. » Godeau devint le *nain de Julie*, et Voiture lui-même fut jaloux de cette préférence.

En 1636, Godeau composa une paraphrase du psaume *Benedicite omnia opera Domini*. Cette pièce était bien versifiée et d'un style assez noble : il en fit hommage au cardinal de Richelieu. Le ministre, zélé protecteur des lettres, la lut et relut en présence de l'auteur, et charmé de ce don poétique et religieux : « Monsieur l'abbé, lui dit-« il, vous me donnez *Benedicite*, et moi je vous donnerai *Grasse*. » L'évêché de Grasse vaquait en ce moment, Godeau y fut nommé peu de temps après.

L'état ecclésiastique, qui était pour d'autres écrivains un moyen de fortune, devint désormais pour Godeau le but de toute sa vie, l'objet de toutes ses pensées. Il redemanda à Conrart ses poésies de jeunesse, parmi lesquelles se trouvaient bon nombre de vers d'amour, et les brûla héroïquement : quelques-uns qui échappèrent ne valent pas ses vers chrétiens.

Dès lors Godeau ne vit plus dans les créatures que le Créateur, et un poète médiocre devint un excellent prélat. D'une piété exemplaire, d'une grande innocence de mœurs, d'un prodigieux travail, il passa le reste de sa vie dans son diocèse à faire ses visites, à prêcher et à écrire. Il s'appliquait à prévoir tous les besoins de son troupeau; il composa même des prières pour toutes sortes de conditions; et l'on ne peut s'empêcher de sourire à ce titre d'une de ses pièces : *Prière pour un procureur, et, en un besoin, pour un avocat.*

Par ses synodes et ses instructions pastorales, il fit revivre la discipline ecclésiastique qui s'était relâchée. Il pratiqua lui-même, dans ses actions, les maximes les plus pures de la religion, qu'il prêchait avec éloquence dans la chaire. Ses manières simples et pleines de bonté le firent aimer et vénérer de tout son peuple.

Le pape lui avait permis, par une bulle, de réunir, comme son prédécesseur, les deux évêchés de Grasse et de Vence : il se contenta de ce dernier. Tallemant veut que ce soit par distraction : « Godeau, « dit-il, est l'homme le plus diverti et qui pense le moins aux « choses. » Pourquoi ne serait-ce pas par désintéressement?

Godeau, évêque, ne renonça pas à la poésie : après avoir pensé que les Muses cessent d'être civiles aussitôt qu'elles deviennent dévotes, il reconnut par expérience que l'Hélicon n'est point ennemi du Calvaire, et que, si les vers de dévotion ne plaisent point, c'est la faute de l'ouvrier et non de la matière (1).

Il serait trop long d'énumérer toutes les œuvres de ce fécond écrivain : à en voir l'immense quantité, on se demande comment la vie d'un homme a suffi pour les écrire. Il disait que le paradis d'un auteur c'était de composer, que son purgatoire c'était de relire et de retoucher ses compositions, mais que son enfer c'était de corriger les épreuves de l'imprimeur. On trouvera, sans doute, que Godeau a eu trop de goût pour les joies du paradis.

Ses productions, vivement admirées de son vivant, sont peu lues aujourd'hui. Parmi ses poésies nous mentionnerons seulement sa *Paraphrase sur les Épîtres de saint Paul* (1641), la *Paraphrase des Psaumes de David*, mise en musique par Gouy (1648), et qui a passé pour la plus parfaite de ses compositions poétiques; mais vers et musique sont aujourd'hui presque oubliés. Le *Poëme de saint Paul* (1654) a été estimé.

Dès 1647, il paraissait une satire assez ingénieuse, où l'on recherchait si Godeau était réellement poète. La question était controversable; mais l'auteur avait le tort d'attaquer la personne du prélat. Godeau avait de l'esprit et une grande facilité naturelle; un jour, il fit trois cents vers en stances de dix ; son style était coulant, aisé, mais il lui manquait la force, la variété, la vivacité d'expression, ce qui échauffe et ce qui remue, et Boileau avait raison de dire que *ce poète était toujours à jeûn*.

Godeau n'a pas moins écrit en prose qu'en vers; il a été historien et biographe. Son *Histoire Ecclésiastique*, en trois volumes in-f°,

(1) *Discours sur la poésie chrétienne*, imprimé en 1645, en tête des *Eglogues sacrées*.

est son principal ouvrage : les *Éloges des Évêques* sont encore aujourd'hui consultés avec fruit ; ils ont été réimprimés en 1802 et enrichis d'une vie de Godeau. On peut citer aussi les *Eloges des Empereurs*, la *Vie de saint Paul*, celle de *saint Augustin*, le *Panégyrique de Louis XIII, etc., etc.*

Si Godeau avait une fécondité malheureuse, par compensation, il recevait avec une docilité fort rare chez un auteur les avis qu'on lui donnait sur ses ouvrages.

« Lorsque l'histoire de M. Godeau, déjà évêque, commençait à « paraître, le P. Le Cointe, de l'Oratoire, se trouva chez le libraire « avec quelques savants. M. Godeau y était aussi ; il avait eu soin « de cacher toutes les marques de sa dignité, qui auraient pu le « faire connaître. La conversation ne roula que sur cette nouvelle « histoire. Le P. Le Cointe convint qu'il y avait des choses excel- « lentes dans cet ouvrage, mais qu'il aurait souhaité plus d'exac- « titude dans les faits et dans les dates et plus de critique. Il fit « ensuite remarquer quelques endroits qui l'avaient le plus frappé. « M. Godeau écoutait sans dire mot. Après le départ de ce Père, il « eut soin de savoir son nom et sa demeure : le même jour, il se « rendit à l'Oratoire et se fit annoncer. On peut s'imaginer quelle « fut la surprise du P. Le Cointe, lorsqu'il le vit ; il lui fit des « excuses de son indiscrétion : le prélat le remercia, au contraire, « de sa sincérité, le pria de continuer ce qu'il avait commencé le « matin, et lui fit cette prière avec tant d'instance, qu'il ne put lui « refuser sa demande. Ils lurent ensemble cette histoire, sur « laquelle le P. Le Cointe fit d'amples remarques. L'illustre prélat, « après l'avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. « Depuis ce temps-là, il honora le P. Le Cointe de son amitié (1).

Godeau mourut d'une attaque d'apoplexie à Vence, le 21 avril 1672.

J. DEBARBOUILLER.

GEDOYN (NICOLAS).

Louis XIII envoya à Alep, en 1623, pour y veiller aux intérêts du commerce français dans le levant, Louis Gedoyn, sieur de Belleau,

(1) NICERON, tome 4, page 277.

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Le cardinal de Richelieu fut si content du succès de cette négociation qu'il députa à Venise ce même Louis Gedoyn, père de l'académicien de ce nom.

Nicolas Gedoyn naquit à Orléans le 17 juin 1667. Lorsqu'il vint au monde, on le crut mort; déjà même on l'avait enseveli. Madame de Cornuel, qui demeurait dans la même rue, voulut voir l'enfant, et ses soins le rendirent à la vie. Tant que vécut cette femme si connue par son esprit, il ne l'appelait point autrement que sa *bonne maman*. Toutefois, Gedoyn fut toujours faible de complexion. Il fut Jésuite pendant dix ans et professa la rhétorique à Blois; mais les pères, qui ne dédaignaient pas les avantages corporels, le laissèrent volontiers sortir de leur compagnie.

Rentré dans le monde avec les agréments de l'homme d'esprit, Gedoyn y plut, et y plut peut-être trop. Il fut présenté à la fameuse Ninon de l'Enclos, sa parente, qui, dit-on, en devint éperdûment amoureuse. On dit même qu'elle en vint avec lui aux dernières faiblesses; mais cette anecdote est peu vraisemblable. D'après le médisant biographe, la belle Ninon n'aurait voulu succomber, une dernière fois, que le lendemain du jour où elle aurait eu quatre-vingts ans accomplis.

Gedoyn n'avait pour tout patrimoine qu'une modeste rente de 400 livres; mais il avait des amis, et il obtint, grâce à eux, un canonicat à la Sainte-Chapelle et deux abbayes, dont celle de Notre-Dame de Beaugency. Il se livra dès lors à l'étude des auteurs grecs et latins et se fit bientôt remarquer comme critique et traducteur.

En 1711, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'admit dans son sein. Il y lut plusieurs dissertations qui furent insérées dans les mémoires de la société.

D'après les conseils de M. de Sacy, il entreprit une *traduction de Quintilien*. Cet ouvrage, auquel il consacra dix années, lui ouvrit les portes de l'Académie française en 1718. Le *Journal des Savants* donna alors un extrait étendu de cette traduction dont il parle très-avantageusement; elle méritait d'autant mieux d'être accueillie que l'on était réduit à celle de l'abbé de Pure, l'un de ces auteurs condamnés par Boileau à une triste immortalité. La préface de Gedoyn est très-estimée : il y développe judicieusement les causes de la

corruption de l'éloquence chez les Romains. Quant à la traduction elle-même, elle n'est ni scrupuleuse, ni littérale; c'est une *belle infidèle*, comme on disait de celle de d'Ablancourt : elle omet des mots, des phrases et jusqu'à des pages entières.

L'abbé Gedoyn publia ensuite une *traduction de Pausanias*, dédiée à MM. de l'Académie des Inscriptions. Les journaux du temps en ont parlé avec beaucoup d'estime; mais Larcher, dans les notes de sa *traduction d'Hérodote*, a relevé des méprises graves et nombreuses dans lesquelles l'auteur était tombé. M. Clavier lui fait le même reproche dans la préface de sa *traduction nouvelle de Pausanias*. Ce qui explique, sans les excuser, les erreurs de Gedoyn, c'est qu'il travaillait le plus souvent à la campagne, chez des amis ou des parents, chez M. de Bachaumont, par exemple, où il ne trouvait pas les ressources des grandes bibliothèques et le contrôle des érudits. C'est ainsi que le mauvais état du texte de Strabon le détourna du projet qu'il avait fait de traduire sa géographie. Il s'en vengea sur la *Bibliothèque de Photius*, dont il donna une médiocre traduction.

Malgré sa complexion délicate, Gedoyn avait atteint un âge assez avancé sans ressentir aucune des infirmités de la vieillesse, lorsqu'il fut subitement attaqué d'une pleurésie au château de Fonterpuis. Il y mourut après trois jours de souffrances, le 10 août 1744, et fut enterré dans l'église de son abbaye de Notre-Dame de Beaugency.

Ce savant était aussi estimable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Il avait l'humeur complaisante, douce et tranquille, excepté dans la discussion, où il faisait voir toute la vivacité d'un caractère impétueux. Son style est clair, facile et animé; mais il abonde en locutions familières, et c'est mal à propos que les dictionnaires, qui se copient sans examen, en vantent l'élégance comme la qualité distinctive. Ses *Réflexions sur le Goût* déposent quelquefois contre celui de leur auteur. Voiture et Lafontaine, Saint-Evremont et Labruyère y sont placés sur la même ligne. Admirateur passionné des orateurs et des poètes de l'antiquité, il est rarement juste envers les modernes, pour ce qui est du ressort des belles-lettres.

On a publié, en 1745, un an après sa mort, les *OEuvres diverses de M. l'abbé Gedoyn*: c'est un recueil de petites dissertations sur des matières de morale et de littérature, écrites élégamment, mais sans

finesse. On a aussi de cet écrivain plusieurs dissertations manuscrites, très-curieuses, sur le *Paradis perdu*, de Milton.

Les philosophes et les encyclopédistes ont presque revendiqué l'abbé de Beaugency comme un de leurs adeptes, et il semble qu'ils soient bien aises de lui prêter leurs opinions. Voltaire avait, dès son enfance, connu particulièrement Gedoyn, qui était le voisin et l'ami de son père. Il prétend « qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à la « religion des bons auteurs de l'antiquité, en faveur de leur mytho- « logie. » D'Alembert, dans son *Histoire de l'Académie Française*, transcrit avec complaisance de longs passages des œuvres diverses de Gedoyn; il les commente et il en conclut « qu'il n'avait ni les préjugés de sa robe, ni ceux de l'érudition. »

Voilà ce que c'est que d'avoir eu des philosophes pour amis, et pour parents Bachaumont et Ninon de l'Enclos !

C. B.

TOYNARD (Nicolas).

Il était fils aîné de Nicolas Toynard, président au siége présidial d'Orléans, et allié, par sa mère, à la famille de Beauharnais.

Né le 5 mars 1629, il s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude des langues et de l'histoire, et en particulier à la connaissance des médailles. Il devint bientôt un oracle en matière de numismatique, et on ne le désignait point autrement que par le titre de *savant Toynard*. Le P. Lelong le cite comme un des orientalistes et des antiquaires les plus distingués de son siècle.

Quelque étendues que fussent ses connaissances, il n'a cependant publié qu'un très-petit nombre d'ouvrages. Comme beaucoup de savants modestes, il se laissait dévaliser, et le P. Hardoin, entre autres, s'attribua plus d'une fois le mérite des découvertes de Toynard, qui ne se plaignit pas de ces larcins. Le cardinal de Noris tira de lui quelques lumières pour son ouvrage des *Epoques Syro-Macédoniennes*. Il eut du moins le mérite de la reconnaissance.

Toynard publia pour son compte :

1° Plusieurs *mémoires sur la numismatique*, entre autres une dis-

sertation sur trois médailles samaritaines qu'il faisait remonter au pontificat de Simon Machabée.

2° Une excellente *Concorde des quatre Evangélistes* (Paris, 1709), in-f°, grec et latin, avec de savantes notes sur la chronologie et l'histoire, ouvrage très-estimé.

« Le célèbre physicien Mariotte cite Toynard comme ayant fait « d'intéressantes expériences sur le baromètre. Ce furent les pre- « mières de ce genre, après celles que Pascal fit faire sur le Puy- « de-Dôme par son beau-frère Périer. L'une de ces expériences eut « lieu à Orléans même (1). »

Il mourut à Paris, le 6 janvier 1706, sur la paroisse de Saint-Sulpice.

Voltaire a dit de Nicolas Toynard qu'il n'était que savant, mais qu'il l'était profondément. L'éditeur de Moreri ajoute qu'il parlait assez mal et écrivait de même. Il lui reproche d'avoir trop aimé à plaisanter. C'était, en effet, un homme à bons mots; mais il paraîtrait par la manière dont il reçut les plaisanteries du P. Rivière, qu'elles ne lui plaisaient pas lorsqu'il en était l'objet.

C. B.

DANGEAU (PHILIPPE DE COURCILLON, MARQUIS DE)

Il y aurait un singulier rapprochement à faire entre l'adversité, qui consacre, presque autant que le génie, les noms des hommes de valeur, et la prodigieuse élévation de ces favoris de la fortune, dont le principal mérite est dans la persévérance et l'intrigue. Dangeau est une de ces illustres médiocrités *qui font de l'histoire comme de la faveur des rois*, s'y insinuent peu à peu et sans bruit, et arrivent à y occuper une place assez considérable. Esprit frivole, tout son talent consistait à se bien observer, ne blesser personne, multiplier les occasions de fortune, acquérir, conserver et jouir d'une sorte de considération; médisant peu, flattant toujours, il avait une demande toute prête pour chaque dignité vacante, un sourire pour tous les bons mots, une approbation pour tous les événements. Enrichi par

(1) Note communiquée par M. de Tristan.

le jeu, les mariages, l'adulation, constamment à la piste des honneurs, on le voit s'élever, de degré en degré, jusqu'à ce qu'il tranche du grand seigneur, se fasse dédier par Boileau, son protégé, la cinquième satire *sur la Noblesse*, et revête complètement cette physionomie fade et insinuante qui fait de lui le type le plus achevé du courtisan dans les siècles passés et à venir.

Dangeau naquit près de Chartres, l'an 1638. Sa mère, Charlotte de Noüe, était petite-fille de Duplessis-Mornay. « C'était, dit Saint-Simon, un gentilhomme de la Beauce, tout uni et huguenot dans sa première jeunesse : toute sa famille l'était, qui ne tenait à personne. » Il abandonna de bonne heure une religion qui pouvait nuire à sa fortune et servit en Flandre, comme capitaine de cavalerie, sous M. de Turenne. Après la paix des Pyrénées, il prit du service dans l'armée d'Espagne, alors en guerre avec le Portugal, et se distingua, dit-on, par ses talents militaires.

A son retour en France, il parut à la cour; la reine-mère et la reine Marie-Thérèse, charmées de l'entendre parler de leur pays et de la cour de Madrid dans leur propre langue, le mirent de leur jeu. Ce fut le principe de son crédit. Il avait, selon Fontenelle, qui lui prête beaucoup de qualités, une tête naturellement algébrique et pleine de l'art des combinaisons. Il faut ajouter à cela qu'il parlait avec toute la liberté d'esprit possible, qu'il divertissait les reines par ses saillies, ce qui était un moyen ingénieux de les détourner de leur jeu, et égayait leur perte, quand il avait gagné leur argent. Le roi l'ôta du jeu des reines et l'admit au sien. Dangeau ne tarda pas à lui plaire et obtint le privilége de lui donner cette flatterie incessante dont le grand roi aimait à se faire suivre comme d'une conscience toute à ses ordres. Il devint le courtisan en titre et fut le modèle sur lequel devaient se régler les adulations et les courbettes des autres seigneurs.

La passion de Louis XIV pour mademoiselle de La Vallière augmenta singulièrement le crédit de Dangeau. — On sait qu'il écrivait les lettres d'amour du roi à sa maîtresse et composait en même temps les réponses de La Vallière. « Cela dura un an, dit l'abbé de Choisy, jusqu'à ce que La Vallière, dans une effusion de cœur, avouât au roi, qui la louait beaucoup sur son esprit, qu'elle en devait la meilleure

partie à leur confident mutuel, dont ils admirèrent la discrétion. Le roi, de son côté, avoua qu'il s'était servi de la même invention. »

« Dangeau était de grande taille, fort bien fait, devenu « gros avec l'âge, ayant toujours le visage agréable, mais qui « promettait ce qu'il tenait, une fadeur à faire vomir. Il était doux, « complaisant, flatteur, avait l'air, l'esprit, les manières du monde; « de prompt et excellent compte au jeu, où, quelques gros gains « qu'il ait faits, et qui ont fait son grand bien et la base et les « moyens de sa fortune, jamais il n'a été soupçonné, et sa réputa- « tion toujours entière et nette. »

Son ambition était sans bornes; il voulait des honneurs et chercha à en obtenir, moitié à force d'argent, moitié par la flatterie et l'intrigue. Il acheta successivement, de M. de Livonne, une partie du gouvernement de la Touraine et une des deux charges de lecteur du roi, qui donnait les entrées. Avec peu d'esprit, Dangeau ne laissait pas que de rimailler, et le roi s'amusait quelquefois à lui donner des bouts-rimés à remplir. Un jour, qu'il était au jeu avec Mme de Montespan, il soupirait fadement en parlant à quelqu'un du désir qu'il avait d'obtenir un logement à Saint-Germain, assez haut pour que le roi et la favorite le pussent entendre. Le roi trouva plaisant d'y mettre cette condition, qu'il la lui demanderait en cent vers bien comptés et composés pendant le jeu. Dangeau récita les cent vers et conquit un logement. C'est ainsi qu'il faisait tout servir à sa fortune; se glissant partout, constamment à l'affût des honneurs et des dignités, distribuant çà et là des flatteries et des compliments, et consentant volontiers à faire rire de lui pourvu que la moquerie lui profitât.

Il était capitaine; il obtint un régiment, puis devint aide-de-camp du roi. Envoyé plusieurs fois en mission extraordinaire auprès des électeurs du Rhin, il va conclure, avec le même caractère, le mariage du duc d'Yorck, depuis Jacques II, avec la princesse de Modène: il trouve ensuite moyen de se faire nommer menin du dauphin. Richelieu, obéré par le jeu. est obligé de vendre sa charge de chevalier d'honneur de la dauphine : Dangeau se trouve là pour l'acheter. Un an après la mort de Louvois, le roi se fatigue d'être grand-maître des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Dangeau s'offre modestement pour supporter le fardeau de cette dignité

et il obtient la grande-maîtrise. Il avait épousé, en 1682, une fille fort riche du fermier-général Morin, surnommé le Juif; il commence par marier sa fille unique au duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse, puis songeant à lui-même, intrigue tant, qu'il finit par épouser en seconde noces une comtesse de Lawenstein, alliée aux plus puissantes familles de l'Allemagne (1). Enfin, à force de titres, d'honneurs et de richesses, il devient un personnage, et par ses fadeurs et son amour-propre, amuse, à ses dépens, la cour et le roi lui-même qui s'en moquait volontiers, tout en le favorisant, jusqu'à ce qu'enfin La Bruyère, dans ses *Caractères*, immortalise ses ridicules en disant *qu'il n'était pas un seigneur, mais d'après un seigneur.*

Saint-Simon, qui parle beaucoup de Dangeau, et semble avoir réservé pour ce prototype du courtisan sa plus piquante originalité, ses critiques les plus acerbes, en fait le portrait suivant :

« Il adorait le roi et Mme de Maintenon après Mme de Montespan ; « il adorait les ministres et le gouvernement ; son culte, à force « de le montrer, s'était glissé dans sa moelle; leurs goûts, leurs « affections, leurs éloignements, il se les adaptait entièrement. Tout « ce que le roi faisait en quelque genre que ce fût le transportait « d'admiration. On l'aimait parce qu'il ne lui échappait jamais rien « contre personne; qu'il était doux, complaisant, sûr dans le commerce, « fort honnête homme, obligeant, honorable; mais, d'ailleurs, si « plat, si fade, si grand admirateur de riens, pourvu que ces riens « tinssent au roi, ou aux gens en place ou en faveur; si bas adulateur « de ceux-ci, et depuis qu'il s'éleva, si bouffi d'orgueil et de fadaises, « si occupé de faire entendre et valoir ses prétendues distinctions, « qu'on ne pouvait s'empêcher d'en rire. »

Dangeau, qui visait au bel esprit, n'eut point de trève qu'il ne remplaçât Scudéri à l'Académie française, dont il devint le doyen. Plus tard à la mort du marquis de L'Hôpital, il fut nommé académicien honoraire de l'Académie des Sciences, « quoiqu'il ne sût rien du tout en aucun genre. » Atteint depuis long-temps d'une maladie fort grave

(1) C'est au sujet de ce mariage, qui fit du bruit à la cour, que Mme de Sévigné écrivait au président Moulceau : « Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir « épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate, *la plus nymphe* « de toute la cour. (lettre du 3 avril 1686) »

pour laquelle il subit plusieurs opérations, il finit par succomber, et mourut en 1720, d'un accès de fièvre, « et peut-être, ajoute le malin chroniqueur, de l'ennui de ne plus voir de cour ni de grand monde. »

Il a laissé des *Mémoires, ou Journal de la Cour de Louis XIV*, commençant en 1684 et finissant en 1720. Ces mémoires, publiés d'abord avec des corrections par madame de Genlis, ont été rétablis par M. Lemontey, qui les a fait paraître avec les annotations fort curieuses d'un anonyme, contemporain de l'auteur.

« Dangeau écrivait jour par jour les nouvelles de la cour, mais « comme une gazette, sans aucun raisonnement, en sorte qu'on n'y « voit que des événements avec une date exacte. Tout ce que le roi « a fait chaque jour, même de plus indifférent, et souvent les pre- « miers princes, les ministres, quelquefois d'autres personnages « s'y trouvent avec sécheresse pour les faits, mais, tant qu'il le peut, « avec les plus serviles louanges et pour des choses que nul autre « que lui ne s'aviserait de louer. »

Voltaire, qui ne laissait échapper aucune occasion de lancer quelques malicieuses boutades, dit dans sa *Dissertation sur la mort de Henri IV* : « Ce n'était point M. Dangeau qui faisait ces malheu- « reux mémoires, c'était un vieux valet de chambre imbécile, qui se « mêlait de faire à tort et à travers des gazettes manuscrites de toutes « les sottises qu'il entendait dans les antichambres. »

Ce qui n'empêcha pas Voltaire, malgré tout son dédain, d'en donner un extrait sous le titre de *Journal de la Cour de Louis XIV*.

Il ne faut pas chercher dans ces mémoires l'intérêt d'un récit fait avec suite et accompagné de réflexions et de jugements. Ils n'en sont pas moins d'une grande utilité pour les historiens modernes, en ce qu'ils représentent avec précision le tableau de la cour, de tout ce qui la compose, les occupations, les amusements, *le partage de la vie du roi*, les intrigues et les événements de son règne. La bassesse des détails et la platitude du style y cachent continuellement des faits curieux et importants qu'on chercherait vainement ailleurs. Savait-on que les mousquetaires fussent une espèce d'hommes si débiles qu'il avait fallu leur donner un valet pour porter leur cuirasse? — On admire en souriant l'héroïsme de ces Suisses qui, ayant

à disposer de la principauté de Neufchâtel, font le serment de n'aller dîner, avant l'élection, chez aucun des prétendants à la couronne. — On apprend que sous le règne de Louis XIV, les forçats entrés aux galères n'en sortaient de leur vie. — Dans un autre article, si Cavoye se trouve gêné dans son jardin de Luciennes par des voisins qui refusent de lui vendre leurs terres, le roi les achète d'autorité et lui en fait présent. Ce fait donne la mesure du droit de propriété à cette époque.

Pour qui sait le lire, Dangeau est rempli de ces traits féconds en résultats, et ce singulier Suétone du XVIIe siècle est un témoin d'autant plus précieux qu'il ne croit pas rendre témoignage et qu'il semble ne point avoir écrit pour l'histoire.

Son frère, Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, n'est point, comme on l'a affirmé, du pays chartrain; il est probable qu'il naquit à Paris vers 1643. D'abord protestant, il se convertit à la religion catholique et entra dans les ordres. Il était fort instruit et savait la plupart des langues vivantes. Après avoir beaucoup voyagé, il fut nommé lecteur du roi, et remplaça l'abbé Cottin à l'Académie française en 1682. Il s'appliqua surtout à l'étude de la grammaire, et ses travaux en ce genre ne sont pas encore oubliés. Quelqu'un lui racontait un jour des nouvelles qui occupaient fort les hommes politiques : « Il arrivera tout ce qu'il pourra, répondit, en plaisantant, l'abbé Dangeau; mais j'ai dans mon porte-feuille deux mille verbes français bien conjugués. » Il a laissé un grand nombre d'ouvrages : *des essais de grammaire, des études philosophiques, un traité de blason* et des recherches historiques et généalogiques. Il s'était mis sur les rangs pour être le précepteur du duc de Bourgogne, concurremment avec Fénelon qui lui fut préféré.

CH.-F. LAPIERRE.

LEVASSOR (MICHEL).

En 1718 mourait, en Angleterre, dans le sein du protestantisme, un vieillard natif d'Orléans, et qui, pendant les deux tiers de sa vie, avait été catholique et prêtre, Michel Levassor. Esprit ardent, très-jaloux de son indépendance, et cependant ambitieux, il eut une

destinée singulièrement agitée. Né en 1646, dans une famille bourgeoise (sa mère, Catherine Pâris, était fille d'un conseiller au présidial d'Orléans), il reçut de son père lui-même une instruction solide, dominée par les principes de l'orthodoxie la plus sévère. Poussé vers la vie religieuse, il ne se fixa toutefois qu'après plusieurs essais : ainsi, il prit l'habit de novice successivement aux Cordeliers et dans la maison de chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, avant d'entrer à l'Oratoire (cette congrégation de savants, fondée par le cardinal de Berulle, depuis cinquante ans à peine, et déjà si illustre). C'est vers le même temps que Malebranche apportait son génie philosophique à cette féconde maison, où la chaîne des renommées glorieuses ne doit pas être interrompue jusqu'à Daunou. Levassor s'y livra avec passion à l'étude des Pères, plein d'enthousiasme surtout pour saint Augustin, dont plus tard il abandonna hautement les idées; il semble que dès cette époque il ait inquiété ses supérieurs par quelques hardiesse de parole. Cependant on l'envoie professer dans plusieurs colléges; puis, rappelé à Paris, il est chargé d'enseigner la théologie au séminaire de Saint-Magloire. C'est alors qu'il publie une série d'œuvres théologiques, dont l'intérêt est médiocre aujourd'hui : *Traité de la véritable religion* et des *Paraphrases* sur les Évangiles de saint Mathieu et saint Jean, sur l'Epître de saint Jacques et celles de saint Paul aux Romains et aux Galates. C'est un arsenal assez riche d'arguments contre certaines objections des incrédules.

Ces travaux n'éteignaient pas sans doute l'ardeur de son esprit impatient de la règle. Pour vivre plus librement, il sollicita un bénéfice qu'il ne put obtenir, et enfin il sortit de l'Oratoire. Alors commence sa vie errante et tourmentée; on le voit tour-à-tour à Orléans, à Paris, en Hollande, asile choisi alors par beaucoup de Français fuyant la persécution, après la révocation de l'édit de Nantes : ainsi Jaquelot, Basnage, Saurin et notre compatriote Jurieu (né à Mer). Comment l'ex-oratorien fut-il accueilli de ces calvinistes inflexibles? il y a lieu de croire qu'ils ne le virent pas de bon œil, d'autant mieux qu'il s'était déclaré pour l'opinion d'Arminius, contre les dogmes fatalistes de Calvin. Il ne resta pas long-temps parmi ces disputeurs acharnés. Le voici à Londres, où il embrasse

presque aussitôt la foi anglicane, cette espèce de compromis entre le calviniste pur et le catholicisme, dont elle a gardé quelques formes. Il donna des gages à sa nouvelle église par une apologie des doctrines qu'elle professe; c'est son *Traité sur la manière d'examiner les différends de religion*. Il le dédia au roi.

L'auteur de l'*Histoire de la réformation en Angleterre* et de l'*Histoire de mon temps*, le fameux Burnet, dont le prince d'Orange, élevé au trône, récompensa le dévouement en lui donnant l'évêché de Salisbury, fut pour Levassor un protecteur chaleureux : il lui fit avoir une pension de Guillaume III, il lui ouvrit la maison de lord Portland, cet ancien page du stathouder de Hollande, devenu pair d'Angleterre et ambassadeur de France. Levassor reçut le soin d'enseigner l'histoire au fils du comte, lord Woodstock, et c'est à ce jeune homme qu'il dédia l'ouvrage auquel vraiment il doit l'honneur d'une place parmi les illustrations orléanaises, l'*Histoire du règne de Louis XIII*. L'épître dédicatoire est en partie l'éloge de son bienfaiteur, « consommé, dit-il, dans les affaires du cabinet et de la guerre... « d'une modération si extraordinaire dans la grande fortune, qu'à « peine trouverez-vous rien de semblable dans l'histoire ancienne et « moderne. » Malgré ces louanges, qui sentent trop le pensionné, lord Portland lui ôta sa faveur et Basnage son amitié. L'irritation du noble lord et l'éloignement d'un ami jusque-là devoué, s'expliquent difficilement. Et, en effet, que reprocha-t-on à l'historien? de dénigrer Louis XIV en racontant le règne de Louis XIII. Il y a certainement une grande énergie de haine dans ces quelques lignes où le caractère du *grand roi* et de son gouvernement est dessiné avec tant de concision : « Je suis Français, j'aime ma patrie; mais dois-je « approuver l'ambition démesurée du prince qui la gouverne? « Dois-je louer mes compatriotes de ce qu'ils travaillent à forger « eux-mêmes les fers dont ils sont accablés? Est-ce que le roi est lui « seul tout l'Etat? » Il y a là, et dans maints passages du livre, une vigueur qui rappelle les protestations hardies de F. Hotman, de Hubert Languet et de La Boétie, contre l'absolutisme monarchique. Mais en supposant que cette satire de Louis XIV fût exagérée, il nous semble qu'un serviteur de ce prince d'Orange, tant de fois humilié par la France, qu'un calviniste proscrit par la révocation

de l'édit de Nantes, aurait dû s'en applaudir. Vraiment, si lord Portland chassa Levassor de sa maison, si Basnage rompit avec lui, nous avons peine à croire que ce fut par colère contre ses attaques à Louis XIV. Nous avouerons, du reste, que Levassor a été souvent injuste pour tous ceux qui ont eu en main l'autorité, pour Richelieu surtout; il ouvrit trop l'oreille à l'écho, encore retentissant, des plaintes que ce grand ministre, à la fois despote et patriote, comme dit M. Guizot, avait soulevées parmi les nobles, ses victimes de prédilection. Il est fâcheux qu'il ne soit pas resté fidèle à la devise suprême de l'historien : *Sine ira et studio*, qu'il rappelle dans sa judicieuse préface. Peut-être aussi eût-il été plus impartial, s'il eût pu se servir de plusieurs manuscrits des bibliothèques françaises et d'une foule de mémoires qui ne furent publiés que depuis, comme l'*Histoire de la Mère et du Fils*, les *Mémoires de Mmes de Motteville, de Brienne, de Monglat, de Talon.*

Quoi qu'il en soit, et si même on lui reproche, outre la passion et l'aigreur de quelques jugements, un style parfois lourd et diffus et des excursions trop longues dans les autres états de l'Europe, l'*Histoire de Louis XIII* est pourtant encore, parmi les ouvrages historiques du XVIIIe siècle, un des plus consciencieusement travaillés, un des plus distingués par la sagacité des vues, et, quelquefois, par le coloris et le feu du récit. La publication de ce livre (vingt volumes in-12) dura de 1700 à 1711 et fut accueillie par une telle curiosité que les premiers volumes furent réimprimés avant qu'il fût achevé.

Il faut joindre aux titres littéraires de Levassor une traduction des lettres et mémoires de l'espagnol Vargas, sur le Concile de Trente, avec des remarques qui témoignent de son ardeur pour le protestantisme.

Ses dernières années s'écoulèrent sans doute dans l'amertume et l'abandon. Il mourut, sans avoir revu sa patrie, à quatre-vingt-deux ans (1718).

H. T.

THEMISEUL DE SAINT-HYACINTHE.

Le véritable nom de Saint-Hyacinthe est Hyacinthe Cordonnier. Son père, Jean-Jacques Cordonnier, sieur de Belair, était écuyer

porte-manteau de Gaston de France. Hyacinthe naquit à Orléans le 24 septembre 1684. Ses parents l'envoyèrent fort jeune à Troyes, au collége des Pères de l'Oratoire, où il se distingua par son intelligence.

Après la mort du sieur de Belair, sa femme, Anne-Marie Mathé, vint s'établir à Troyes, où elle se résigna, pour vivre, à donner des leçons de guitare. Hyacinthe, à sa sortie du collége, se fit professeur d'italien. Il avait parmi ses élèves une jeune pensionnaire de l'abbaye de Notre-Dame. La chronique dit qu'*il lui fit tant conjuguer le verbe* AMO, *que des choses fâcheuses s'ensuivirent* et le forcèrent d'abandonner la ville.

Hyacinthe s'engagea dans un corps de cavalerie, devint officier, et fut fait prisonnier à la bataille de Hoschstedt et conduit en Hollande. Il profita de son séjour dans ce pays pour apprendre l'anglais, le hollandais et l'espagnol, et se perfectionner dans l'étude des langues mortes. Dom Gérou raconte qu'en 1714 il suborna une jeune fille et s'enfuit avec elle en Angleterre; il y resta quelques années et revint en France, pour être bientôt forcé d'en sortir, par suite d'une aventure du même genre.

Réfugié de nouveau en Hollande, il s'adjoignit à plusieurs savants et littérateurs, tels que de Sallengre, S'Gravesand, Prosper Marchand, etc., pour la rédaction d'un journal littéraire dont il avait conçu le plan pendant son premier séjour. Ce recueil, dès son apparition, eut un grand succès.

Mais l'ouvrage auquel il doit une réputation méritée est le *Chef-d'œuvre d'un inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour par le docteur Matanasius*, qu'il publia en 1714.

C'est une critique vive et mordante des commentateurs qui étalent partout une ennuyeuse érudition : on prétend que cette ingénieuse satire était dirigée contre Dacier, à l'occasion de son *Commentaire sur Horace*, en dix volumes. Le prétendu poëme que le docteur Matanasius veut interpréter n'est autre chose qu'une chanson triviale et grivoise composée de cinq couplets. C'est le récit *des amours du berger Colin, par Cathos, sa bergère*. Matanasius en fait le commentaire, en interprète les mots, en fait connaître les beautés, éclaircit tout ce qu'il peut y avoir d'obscur. Il déploie à dessein la

plus vaste érudition : autorités, citations, exemples, sentiment des auteurs, rien n'y est épargné; il accumule tout cela de manière que la chanson amène tout un volume d'annotations. L'ouvrage est précédé de préface, d'épître dédicatoire, de table des matières des auteurs cités, de pièces de vers grecs, latins, français, anglais, hollandais, etc. Le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, malgré quelques redites et des obscénités, est rempli d'ingénieux aperçus, de détails spirituels; c'est un de ces livres que les bibliophiles-commentateurs devraient toujours placer sur leur table, entre la plume et l'encrier.

La Déification du docteur Aristarchus Masso ne vaut pas cet ouvrage; la tirade contre Voltaire et quelques autres passages sont pleins de gaîté, mais le reste est mauvais. Hyacinthe y avait relaté une aventure fâcheuse pour Voltaire, arrivée à la Comédie-Française : un officier, nommé Beauregard, avait fait à l'auteur de *Mérope* une grave injure, il l'avait frappé de sa canne.

L'aventure fit du bruit et occupa bientôt tous les esprits. Voltaire, *qui n'épargnait pas* les autres, était très-sensible au ridicule; son désespoir fut grand, si l'on en juge par ce passage d'une lettre écrite en 1789 à Helvetius ;

Saint-Hyacinthe est un fourbe; il vivait à Londres de l'argent de mes charités et de celui que je lui avais procuré pour faire imprimer un libelle contre la *Henriade*. C'est un monstre; il recevait l'aumône de qui voulait : il prenait jusqu'à un écu; il s'est échappé de Hollande, où il a volé le libraire Catuffe, son beau-frère. Enfin voilà l'homme qui, dans un libelle impertinent et digne de la plus vile canaille, ose m'insulter avec tant d'horreur.

Dans une autre lettre au comte d'Argental, il dit :

A l'égard de Saint-Hyacinthe, je veux réparation; où est donc la difficulté qu'on exige un désaveu d'un coquin tel que lui? Je suis donc un homme bien méprisable! je suis donc dans un état bien humiliant, s'il faut qu'on ne me considère que comme un bouffon du public qui doit, déshonoré ou non, amuser le monde à bon compte, et se montrer sur le théâtre avec ses blessures. *La mort est préférable à un état si ignominieux.* Je vous réitère mes instantes prières sur Saint-Hyacinthe, si vous voulez que je reste en France.

Le pamphlet d'Hyacinthe avait porté juste, et vengeait d'un seul coup tous ceux que Voltaire sacrifiait à son immense amour-propre, à sa mordante ironie. Voici ce que l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu* dit lui-même de cette inimitié, dans une lettre inédite :

. . . . . .

On m'avait dit que l'amitié du roi de Prusse et de Voltaire était rompue : si j'avais su le contraire, je n'aurais point dédié mes *Recherches* au roi, bien persuadé que ce qui est ami de Voltaire n'est point propre à l'être de Saint-Hyacinthe. Il a fait mettre dans le *Mercure* que M. de Sallengre était l'auteur de *Matanasius*, et non pas moi; que j'étais *un de ces mauvais Français qui vont dans les pays étrangers déshonorer leur nation et les lettres*. Je lui ai répondu qu'en Belgique on appelait les *cannes fortes des Voltaires*, et qu'au lieu de dire : *Donner des coups de bâton*, on disait : *Voltairiser*, et j'ai fait publier ma réponse dans le volume XI de la *Bibliothèque Française*.

Qu'on juge de l'effet que devaient produire sur le plus irascible des écrivains ces attaques frappant toujours à l'endroit sensible, et formulées avec une persévérante malignité.

Les ouvrages d'Hyacinthe Cordonnier sont trop nombreux pour que nous puissions les analyser. Nous nous contenterons de citer *Matanasiana*, mémoires littéraires, historiques et critiques de peu d'intérêt, comme le dit justement l'abbé d'Artigny; plusieurs romans médiocres, parmi lesquels on distingue celui du *Prince Titi*, plus heureusement traité que ses frères, sous le rapport de l'intrigue et de l'esprit. Ses articles dans l'*Europe Savante* accusent une vaste érudition, qu'il savait dissimuler sous la forme dont il revêtait ses idées.

On lui reproche cependant de l'obscurité et une certaine tendance vers la métaphysique que Voltaire eut soin de ridiculiser, lui qui avait fait de cette science cette plaisante définition : « Quand celui qui « parle ne sait plus ce qu'il dit, que celui qui écoute n'y comprend « plus rien, c'est de la métaphysique. » Ne pourrait-on pas en dire autant de quelques-unes de nos sciences modernes?

Hyacinthe s'était fixé à Bréda : il s'y maria avec une demoiselle de condition; il ne paraît pas que sur la fin de sa vie il ait été ni riche ni heureux :

La crainte qu'on a eue des Français a fait faire une inondation dans le pays où est ma métairie, dont toutes les terres sont dans l'eau de la mer. J'y perds au moins quatre ans de revenus. Ainsi je me trouve, au commencement de l'hiver, sans pain, sans argent, sans savoir où en trouver, sans savoir quoi faire, et, qui pis est, maladif et sans force, et chargé de deux enfants à qui tout manque aussi bien qu'à moi; ma fille est un ange et mon fils me donne assez de satisfaction pour en augurer très-bien. *(Corr. inédite)*.

C'était la conséquence naturelle d'une existence agitée et bizarre.

On lui a reproché vivement quelques aventures scandaleuses et le déisme qu'il professa ouvertement dans quelques-uns de ses écrits. Peu de temps avant sa mort, qui arriva en 1746, Hyacinthe écrivait :

. . . . . .

Si mon amour pour la vérité, mon trop de délicatesse sur les faussetés du commerce de la vie ont nuit *(sic)* à ma fortune, il faut avouer aussi que mes imprudences en sont la principale cause et que je mérite très-bien d'être puni.

C'est ici le lieu de relater une vieille calomnie qui donnait pour père à Hyacinthe le grand Bossuet, calomnie basée sur son intimité avec Bossuet neveu, et les nombreux pseudonymes sous lesquels il cachait son vrai nom. Voltaire fut le premier qui fit cette supposition, en parlant du mariage secret de Bossuet ; la même accusation fut renouvelée par l'auteur des *Mémoires de Madame de Maintenon*, qui le fait naître d'un mariage supposé entre l'évêque de Meaux et Mlle Desvieux. Tous ces bruits, qui au XVIIIe siècle furent exploités par la critique, ne sauraient être maintenant d'aucune valeur en présence de l'acte de baptême d'Hyacinthe, que Dom Gérou indique comme la meilleure réfutation.

Nous terminerons cet article en citant l'opinion exprimée sur cet auteur par le savant jurisconsulte orléanais Jousse :

« Si l'esprit et les talents formaient le vrai mérite, nous ne pour-
« rions refuser nos éloges à Hyacinthe Themiseul. Mais, quelque
« estimables que soient ces qualités, elles perdent beaucoup de leur
« prix, lorsque les mœurs et les sentiments sont en contradiction
« avec elles. C'est le jugement que nous croyons devoir porter sur
« cet écrivain qui, par la beauté de son génie, ne le cède à aucun de
« ses contemporains, mais qui, par une conduite déréglée, flétrit
« tous les talents que l'on remarque en lui. »

CH.-F. LAPIERRE.

GAULLYER (DENIS).

Ce précurseur de Lhomond, dont le nom, oublié aujourd'hui, fut populaire parmi les écoliers du dernier siècle, naquit au bourg de Cléry le 2 février 1688.

Il fit ses premières études au collége d'Orléans et suivit à Paris un

cours de philosophie, à la suite duquel il reçut le degré de *maître-ès-arts*.

Après avoir passé plusieurs années au collége du Plessis, en qualité de maître de quartier, il fut enfin reçu professeur de cinquième et se consacra à l'étude exclusive des humanités. Il s'était tellement familiarisé avec les règles et les principes, qu'il se regardait comme le seul qui fût en droit de traiter de la grammaire et de la poésie. L'Université le crut sur parole, et, pour encourager son zèle, elle adopta ses ouvrages élémentaires à l'usage de la jeunesse studieuse.

Dans l'avertissement placé à la tête de son *Abrégé de grammaire française*, il parle de ses prétentions avec une naïveté un peu pédantesque; les autres grammaires, dit-il, lui ont paru trop vieilles, remplies de choses qui ne sont pas d'usage, de dissertations trop longues et trop savantes, ou enfin trop vides de bonnes règles.

L'abbé Goujet, tout en lui accordant de l'ordre et de la méthode, trouve que son style est trop pesant. Les journalistes de Trévoux le traitèrent plus mal encore au sujet d'un recueil de discours prononcés par ses collègues: « Ce sont, disaient-ils, en trois cent cinquante « pages, environ quatre-vingt-quinze petites pièces de vers, et « quinze à vingt hymnes composés en cinquante ans, par dix-sept « fameux professeurs de l'Université de Paris. » Gaullyer releva énergiquement cette mauvaise plaisanterie, en renvoyant ses critiques aux épigrammes alors si multipliées contre les jésuites.

Mais ce qui prouve que le professeur du collége du Plessis n'avait pas un bon caractère, c'est sa querelle avec le bon Rollin. Gaullyer était piqué de ce que le *Traité des Etudes* ne fît point mention de ses ouvrages, et que l'auteur se fût permis de n'être pas de son avis sur les règles de la poétique. Il en résulta une petite guerre de plume dans laquelle Gaullyer fut désavoué par ses collègues de l'Université.

L'irascible professeur s'échauffa tellement dans l'exercice de ses pénibles fonctions qu'il fut atteint d'une frénésie violente, et transporté à l'hospice de Charenton, où il mourut, le 24 avril 1736. Outre les ouvrages déjà cités; on lui doit un grand nombre d'éditions d'auteurs classiques, avec notes et commentaires. Sa notice dans la *Biographie Universelle* a été rédigée par l'abbé Pataud, d'après le manuscrit de Dom Gérou.

C. B.

POLLUCHE (DANIEL).

La famille de Daniel Polluche était en possession, à Orléans, d'un commerce considérable auquel il succéda.

Né en 1689 et mort en 1768, il réunit, pendant tous le cours de sa vie, des renseignements sur l'histoire générale de l'Orléanais qu'il voulait publier. Des études faites au collége et à l'Université lui avaient inspiré le goût des travaux littéraires; aussi, dès qu'il en eut la possibilté, il abandonna ses affaires commerciales pour s'occuper exclusivementde travaux historiques, et on le vit dès lors en relation avec l'abbé Rothelin, l'abbé Le Bœuf, Dom Toussaint Duplessis, Dom Gérou, etc., etc.

Bientôt il publia divers mémoires et des dissertations sur des points douteux de l'histoire d'Orléans. En 1736, il fit imprimer, chez F. Rouzeau, un opuscule intitulé : *Description de la ville et des environs d'Orléans*. Cet in-8°, de quatre-vingt-dix pages, est devenu très-rare et a été reproduit, avec des corrections et des augmentations, par M. Beauvais de Préau, qui a donné en outre un précis biographique sur Polluche et la nomenclature d'une grande partie de ses ouvrages.

Polluche est le sixième des historiens de l'Orléanais, par ordre de date, et ses travaux, disséminés aujourd'hui, mais dont la bibliothèque d'Orléans possède la majeure partie, doivent encore être consultés avec fruit.

Outre la *Description d'Orléans*, les publications les plus remarquables de Polluche sont : des mémoires sur différentes médailles de Postume, de Lucille, de Diaduménien, de Gratien et sur des médailles romaines ; sur une inscription curieuse du Portail de Sainte-Croix, sur le lieu de *Cymgiacum;* sur la famille de la Pucelle d'Orléans, imprimé dans le recueil de Langlet-Dufresnoy; sur l'abbaye de Saint-Euverte d'Orléans; sur les évêques d'Orléans du nom de Manassès; sur l'entrée des évêques d'Orléans; sur l'offrande des gouttières de cire dues à Sainte-Croix et sur le droit des évêques d'être portés, à leur entrée, par les quatre premiers barons du diocèse; traité des monnaies de la ville d'Orléans; sur la manière dont

les anciens frappaient leur monnaie; sur les armes de la ville d'Orléans, etc., etc.

La dissertation sur *Genabum*, qui porte son nom, est de Dom Toussaint Duplessis, mais il l'avait complétée et annotée. Il a travaillé aussi à un recueil sur les auteurs et écrivains de l'Orléanais, avec Perdoulx de La Perrière et autres.

V.-R.

LAUREAULT DE FONCEMAGNE (ETIENNE).

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fut pour Foncemagne, comme pour Gédoyn, l'antichambre de l'Académie française.

Né à Orléans le 8 mai 1694, il entra, presque au sortir du collége, dans la congrégation de l'Oratoire; mais des raisons de santé et les instances de son père le déterminèrent à demeurer dans le monde. Le duc d'Antin, son voisin de campagne, le fit venir à Paris et se déclara son protecteur. En 1722, l'Académie des Inscriptions l'admit au nombre de ses membres. Foncemagne inséra dans les mémoires de cette compagnie plusieurs dissertations historiques. Il contribua, avec M. de Boulainvillers et l'abbé Dubos, à faire connaître les origines de la nation française, mais il le fit d'une manière plus impartiale et moins systématique. Il s'attacha à démontrer que, sous la première race de nos rois, la couronne était héréditaire et non élective; que l'exclusion des femmes à la succession au trône n'était pas une disposition expresse de la loi salique, mais émanait simplement de l'esprit dans lequel on avait rédigé cette loi.

Foncemagne était un des membres les plus assidus et les plus laborieux de la société, et bien qu'il n'ait accepté que par intérim, et pour soulager Bougainville, la charge de secrétaire, il publia plusieurs volumes de ces savants mémoires qui ont tant contribué à la renaissance des études historiques.

Le 10 janvier 1737, il fut reçu à l'Académie française, où il succéda à Bussy-Rabutin, évêque de Luçon. Sa polémique avec Voltaire, relativement au *Testament politique* du cardinal de Richelieu, eut un grand retentissement. Dans une dissertation intitulée : *Des mensonges imprimés*, qui est à la suite de la tragédie de *Sémiramis*, Voltaire

prétendit que ce testament était *supposé par la fourberie;* que *l'igi rance, la prévention, le respect d'un grand nom l'avaient fait admir* qu'il ne convenait *ni au caractère, ni au style du ministre à qui on donne, ni au roi auquel on l'adresse, ni au temps où on le supp écrit.* L'idée seule d'un pareil catéchisme lui semblait le comble ridicule.

Foncemagne lui répondit en 1750 par une lettre aussi pc qu'instructive, adressée à un *anonyme.* On a dit que la devise gens de lettres était : *Per convicia et laudes* : injures et flatterie. n'était pas notre modeste et savant écrivain; il disait de la paix du bonheur :

C'est un trésor trop cher pour oser le commettre.

Et il n'écrivit guère que pour remplir un devoir ou pour éviter un proche. Le mot d'aménité semblait avoir été créé pour lui, et autant taire mit d'aigreur dans cette dispute, autant son adversaire se mon courtois et bienveillant. Il le réfuta avec une politesse aimable et franc et, ce qui mit le comble au dépit du philosophe irascible, c'est Foncemagne avait cent fois raison. On connaît la manière d'arg menter de Voltaire : comme il ne cite jamais ses garants, on ne jamais si c'est à lui ou aux écrivains qu'il a consultés que l'on imputer ses fautes. Il décocha quelques traits à l'adresse de Fon magne, dans son *Siècle de Louis XIV* et dans son *Essai sur les mœ* mais sans se livrer à un examen approfondi de la question. Le car tère de son esprit ne comportait pas tant de patience et d'attentio

Foncemagne ne pouvant se résoudre à laisser se répandre erreur accréditée par un écrivain célèbre, que tout le monde lisait citait d'un bout de l'Europe à l'autre, entreprit de bonne foi de ré blir la vérité, et il le fit avec autant d'urbanité que de modestie, re vant çà et là les inexactitudes, les fausses conséquences et les chica puériles de Voltaire. Il le suit pas à pas et le combat quelquef avec ses propres armes. Cette lettre précieuse est un vrai modèle critique; il y règne un ton persuasif propre à inspirer la confiance l'intérêt. En vain, dans une dernière réplique intitulée : *Nouveau doutes,* le philosophe proteste-t-il de son zèle pour la vérité, en v cherche-t-il à trancher les difficultés aux dépens du texte même ne fait que tourner dans le cercle des mêmes objections, et ne p

vient à se tirer d'affaire qu'à force d'esprit. On a dit au sujet de ce tournoi littéraire que les deux écrivains avaient très-bien prouvé, l'un que cet ouvrage était du cardinal, l'autre qu'il n'aurait pas dû en être. Si l'historien craignit de se rétracter, le poète n'eut pas le même scrupule, et après avoir nié en prose l'authenticité du *Testament politique*, Voltaire convient, en vers charmants, que les grands hommes ne le sont ni à tous moments, ni en toutes choses :

Des grandeurs et des petitesses,
Quelques vertus, plus de faiblesses,
Sont le bizarre composé
Du héros le plus avisé.
Il jette un rayon de lumière;
Mais ce soleil dans sa carrière
Ne brille pas d'un feu constant.
L'esprit le plus profond s'éclipse;
Richelieu fit son Testament,
Et Newton son Apocalypse.

Il va sans dire que le jugement de la postérité a donné gain de cause au savant académicien.

La considération dont Foncemagne jouissait dans le monde littéraire et dans la société attirèrent sur lui les bonnes grâces de la cour. Des lettres trouvées dans ses papiers apprennent qu'on avait eu le projet de l'attacher à l'éducation du Dauphin, fils de Louis XV. Le duc d'Orléans le choisit, en 1752, pour la place de sous-gouverneur du duc de Chartres, mais le chagrin qu'il éprouva de la perte d'une épouse chérie, en qui l'esprit et les grâces le disputaient aux vertus, le décida à prendre sa retraite. Il se consola de ses chagrins en faisant le bonheur de sa famille, et après avoir élevé avec une tendre sollicitude la sœur de sa femme, il lui donna un époux digne d'elle, M. le marquis d'Orléans, dont la mémoire est restée chère aux gens de bien. Son intérieur avait un si grand charme, que les personnes les plus distinguées par le mérite ou la naissance se réunissaient certains jours de la semaine dans son petit salon. Ces réunions étaient connues sous le nom de *Conversations*, et le prince de Beauvau, le duc de La Rochefoucault, Malesherbes et Sainte-Palaye y assistaient régulièrement. Jusqu'au dernier moment, il obtint le sentiment d'une bienveillance générale, récompense d'une vie consacrée à la pratique

de tous les devoirs. Voltaire lui-même, à son retour de l'exil, s'était empressé de rendre visite à un homme qu'il n'avait pu s'empêcher d'estimer. On ne vit pas sans émotion s'embrasser ces deux vieillards, nés la même année, et prêts à descendre dans la tombe, l'un enivré d'encens et chargé de couronnes, l'autre entouré de la vénération publique.

Foncemagne mourut le 26 septembre 1779, après une maladie de six mois. En expirant, au milieu de souffrances cruelles, ses dernières paroles furent : « La religion seule me fortifie et me console. »

Ce sage, d'une vertu si indulgente pour les autres, était sévère pour lui-même. Chaque année, il allait passer quelques jours à la maison de l'Oratoire dans la retraite et le recueillement.

Tant qu'il vécut, les encyclopédistes le ménagèrent en apparence, à cause de son ascendant à l'Académie et de la considération dont il jouissait dans le monde; mais à peine fut-il mort, que Grimm, dans sa *Correspondance,* le traita avec une légèreté dédaigneuse. La Harpe ne lui fut guère plus favorable :

« C'est un vrai bibliographe, dit-il ; » et il ajoute : « On peut faire en peu de mots son éloge, qui serait assez remarquable : Cet homme, qui était savant de profession et janséniste de conviction, était pourtant le plus doux des hommes. »

L'opinion du public le vengea de ces attaques posthumes; on disait à Paris :

« Voltaire a emporté en mourant tout le génie de notre littérature, et Foncemagne toute l'honnêteté. »

Son éloge fut prononcé le 20 janvier 1780 à l'Académie française, par M. de Chabanon, qui s'est surtout attaché à peindre sa belle âme et l'aménité de son caractère.

« Lorsqu'un homme a parcouru de longues années, sans avoir chancelé dans la pratique des vertus, le public élève sa voix pour lui décerner la réputation d'homme de bien. Il rappelle, du lointain d'une vie écoulée, mille actions honnêtes tombées dans l'oubli ; il les fait revivre ; il les place autour de l'homme vertueux, pour servir d'escorte à sa vieillesse : c'est ce cortége auguste qui partout lui concilie le respect.... Quel homme pourra se flatter d'obtenir une considération égale à celle dont a joui M. de Foncemagne? Dans un monde léger, où chacun ne s'occupe que de soi, il avait mérité que la société s'occupât de lui.... Doux, prévenant, affable, il se peignait dans ses discours. Ce bon ton des Français, dont le modèle chez eux-mêmes est si rare, et dont la connaissance délicate importe à tous les succès d'agrément, il l'avait acquis

par la fréquentation des personnes les plus distinguées. Les grands le recherchaient; les femmes trouvaient auprès de lui l'agrément et l'instruction. Il était doué de cette sensibilité sans laquelle on n'apprécie qu'imparfaitement ce qu'elles ont d'aimable. En effet, leur ton, leurs manières, leur esprit même a je ne sais quel charme que l'esprit seul ne peut juger ; c'est à l'âme à l'indiquer, à le sentir, et celui qui est privé de ce sens intérieur, juge infidèle de leur mérite, est condamné au malheur d'être injuste envers elles. »

M. le maréchal de Duras, dans sa réponse au récipiendiaire, fit à son tour de Foncemagne un éloge plein d'à-propos et de délicatesse.

L'abbé de Reyrac, correspondant de l'Académie des Belles-Lettres, et compatriote du savant dont les lettres déploraient la perte récente, voulut aussi lui payer un légitime tribut d'éloge et de regrets. Voici la notice nécrologique qu'il inséra alors dans la *Feuille hebdomadaire d'Orléans* :

« M. de Foncemagne est, de tous les hommes célèbres que notre ville a produits, celui qui a joui dans la république des lettres et auprès des grands de la plus brillante et de la plus juste considération. Sa longue vie a toujours été douce et pure comme son âme. Très-savant, très-profond littérateur, mais modeste et sage ; plus jaloux de l'estime que de la renommée et du bonheur que de la gloire et du bruit, il a très-peu écrit, mais ce peu annonce ces vastes connaissances, ce goût exquis, ce style élégant et correct qui l'ont élevé, du vivant des Fontenelle, des Montesquieu et des Voltaire, aux suprêmes honneurs de la littérature. Il a conservé jusqu'au dernier moment tout ce qui fait le charme de la vie, et surtout de la vieillesse : de grandes lumières, une mémoire heureuse, un caractère aimable et doux, et un respect sincère pour la religion. »

Enfin, ajoute M. de Reyrac, jamais homme de lettres n'a mieux mérité l'application de ces beaux vers de La Fontaine :

Le sage vit en paix....
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour. »

C. BRAINNE.

DE CHAUMEIX (Abraham-Joseph).

Encore un ennemi de Voltaire ; mais celui-là n'avait ni l'érudition ni la finesse de critique de Thémiseul, aussi succomba-t-il sous le ridicule que déversa sur lui la plume impitoyable du grand écrivain. Chaumeix était né à Chanteau, près d'Orléans, au commencement du XVIIIe siècle. Son père était vinaigrier; cette circonstance fut ex-

ploitée plus tard par les encyclopédistes, lorsqu'il osa s'attaquer à eux. On prétendit savoir qu'il avait été successivement marchand de vinaigre, puis maître d'école, et on ajouta qu'il était devenu non-seulement janséniste, mais convulsionnaire.

Chaumeix fit d'abord quelques travaux sérieux et s'appliqua, non sans quelques succès, à l'étude des sciences morales. Les premiers volumes de l'*Encyclopédie* venaient d'être publiés, quand il en entreprit la réfutation. Sauf quelques passages, où l'on remarque du bon sens critique et des observations judicieuses, ce pamphlet était faible. Il eut le malheur de l'intituler : *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*. C'en était assez pour faire sentir à ses adversaires qu'il était facile de ridiculiser l'auteur. Ce fut dès lors contre lui un déluge d'épigrammes et de satires, dont le succès fut tel que Chaumeix fut abandonné par ceux-là même de son parti qui l'avaient mis en avant. Leclerc de Molinet commença les hostilités par les *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix*, et, presqu'en même temps, Morellet faisait paraître le *Mémoire contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert*.

On ne peut nier que l'ouvrage de Chaumeix ne contienne de sages critiques; mais son style, les détails minutieux dans lesquels il entre, et ses innombrables bévues, ont fait tomber dans l'oubli un livre qui serait utile s'il eût été bien fait. L'esprit de parti ne lui donna pas même cette vogue passagère qu'obtenaient alors les pamphlets dirigés contre *la philosophie moderne*.

Plusieurs autres tentatives ne purent le relever dans l'opinion publique. Après l'abolition de la compagnie de Jésus, Chaumeix écrivit, sur la manière de remplir les places de professeurs chez les Jésuites, *un plan d'études*, véritable rapsodie en deux volumes auxquels il ne mit même pas son nom. Il fournit aussi quelques articles au *Censeur* hebdomadaire. Enfin, bafoué en France par les philosophes, il alla à Moscou, reprit son ancien état d'instituteur et y mourut à la fin du dernier siècle.

Il devint plus tolérant en Russie, et une querelle s'étant élevée au sujet d'un enterrement entre deux corporations religieuses, il fit un mémoire où Catherine II trouvait *des opinions sages et raisonnables*, comme elle l'écrivait à Voltaire.

Celui-ci lui avait porté le coup de grâce par *le Conte du pauvre Diable*, composé pour détourner de la carrière des lettres un jeune homme sans fortune auquel il s'intéressait. L'auteur mène son protégé à travers plusieurs tentatives infructueuses, et après avoir, avec sa malice accoutumée, distribué des coups de griffes aux courtisans, aux moines, à Fréron, Lefranc de Pompignan, Gresset, l'abbé Trublet, le compilateur, il arrive à une maison située près l'hôtel de la Comédie-Italienne. C'était là que s'assemblaient pour y faire de prétendus miracles, les convulsionnaires protégés par Dubois, président au parlement :

Un gros rabbin de cette synagogue,
Que j'avais vu ci-devant pédagogue,
Me reconnut : le bouc s'imagina
Qu'avec ces saints je m'étais couché là.
Je lui contai ma honte et ma détresse :
Maître Abraham, après cinq ou six mots
De compliment, me tint ce beau propos :
« J'ai comme toi croupi dans la bassesse,
« Et c'est le lot des trois quarts des humains ;
« Mais notre sort est toujours dans nos mains.
« Je me suis fait, auteur, disant la messe,
« Persécuteur, délateur, espion.
. . . . . .
« Suis, comme moi les méchants à la piste ;
« Crie à l'impie, à l'athée, au déiste,
« Au géomètre, et surtout prouve bien
« Qu'un bel esprit ne peut être chrétien.
« Du rigorisme embouche le trompette,
« Sois hypocrite... et ta fortune est faite. »

Ce conte est dédié ironiquement à M. Abraham Chaumeix : « Faites « l'analyse de l'ouvrage, lui dit Voltaire ; ne manquez pas d'y ré- « pandre un *filet de vinaigre,* en souvenance de votre premier métier. « J'ai des *préjugés légitimes* que vous êtes un des plus absurdes bar- « bouilleurs de papier qui se soient jamais mêlés de raisonner : ainsi « personne n'est plus en droit que vous d'obtenir par vos raisonne- « ments et votre crédit qu'on brûle ce petit poëme, comme si c'était « un mandement ou le testament de frère Berruyer. »

Voltaire l'accusait d'avoir dénoncé les philosophes au parlement de Paris : il est certain qu'il fut trompé par ceux qui lui parlèrent de cette dénonciation dont il n'existe aucune preuve.

Le succès du *Pauvre Diable* accabla Chaumeix : plus tard il essaya d'y répondre en publiant : *Voltaire aux Champs-Élysées, oraison funèbre, histoire, satire* qui passa inaperçue, et dont son redoutable adversaire ne daigna même pas s'occuper.

CH.-F. LAPIERRE.

D'ALLAINVAL-SOULAS (LÉONOR-JEAN-CHRISTINE).

Il naquit à Chartres, mais on ignore l'époque précise de sa naissance. Il vint fort jeune à Paris, où il se mit à travailler pour le théâtre. Son début dramatique fut l'*Embarras des Richesses*, comédie bien conduite et bien dénouée, qu'il fit jouer au théâtre italien vers 1725 ou 1726, et qui eut du succès. Palissot, dans ses *Mémoires sur la littérature*, dit que cette pièce n'est pas sans mérite et que c'est une de celles du théâtre italien dont les représentations étaient le plus suivies. Les auteurs sont bien heureux d'avoir une imagination qui supplée à tout ce qui leur manque, car, assurément, s'il est un embarras que d'Allainval n'ait jamais connu, lui qui en a connu tant d'autres, c'est celui dont il a tracé le tableau. Il a encore donné, au théâtre italien, le *Tour de Carnaval* et l'*Hiver;* à l'Opéra comique, la *Fée Marotte*. Quelques pièces qu'il fit représenter à la comédie française, la *Fausse Comtesse*, les *Réjouissances publiques*, ou le *Gratis*, le *Mari curieux*, furent assez froidement accueillies; l'*Ecole des Bourgeois* même, jouée en 1728, n'eut qu'une réussite contestée. Ce n'est qu'en 1787, long-temps après la mort de l'auteur, que cette charmante pièce a été véritablement appréciée à sa juste valeur. Un dialogue franc et naturel, une gaîté vive et piquante, des traits d'observation dignes de Molière, ont fait conserver cette comédie au répertoire, et elle y restera tant que nous aurons un Théâtre-Français. Le rôle du marquis de Moncade, qui s'*encanaille* pour refaire sa fortune, est tracé de main de maître. On sait que le célèbre Fleury avait pour ce rôle, où il excellait, une prédilection toute particulière. Armand, son élève et son successeur, le préférait également à tous les autres de son emploi, et c'était celui qui lui valait le plus d'applaudissements.

Voici le jugement que porte La Harpe de l'*Ecole des Bourgeois* :

« Cette pièce a peu d'intrigue ; mais il y a du dialogue et des mœurs..... Le naturel et le bon comique y dominent ; on y remarque

surtout une excellente scène, celle où l'homme de cour se concilie un moment M. Mathieu, *son cher oncle.* »

L'abbé d'Allainval a composé en outre quelques ouvrages qui, bien que peu recherchés aujourd'hui, contiennent plusieurs choses dignes d'attention : *Lettres à Milord ***, au sujet de Baron et de la demoiselle Le Couvreur*, 1730 ; *Anecdotes de Russie, sous Pierre Ier*, 1745, etc.

D'Allainval n'a été, dit-on, que l'éditeur de ce dernier ouvrage, dont l'auteur était le P. Rigord, jésuite, mais il y a fait des corrections et des augmentations assez importantes.

« On s'est beaucoup déchaîné, dit un de ses biographes, contre les mœurs et les manières de vivre de d'Allainval ; mais il était malheureux dans le monde, où les gens riches qui l'accueillaient pour s'amuser de ses saillies lui faisaient sentir qu'il ne devait l'honneur de ses approches qu'à son rôle de bouffon. Il fut malheureux aussi au théâtre, où sa meilleure pièce, l'*Ecole des Bourgeois*, ne jouit d'une considération réelle et méritée que trop tard pour l'utilité de l'auteur. Si ces considérations ne disculpent pas d'Allainval, au moins elles doivent réclamer pour lui quelque indulgence. »

D'Allainval aimait trop le plaisir et vivait dans une parfaite incurie, aussi vit-il toujours l'*indigence*, suivant l'expression du poète, *soir et matin assise à son chevet*. Quand nous nous servons du mot chevet, qu'on nous pardonne l'hyperbole ; c'est la citation qui nous emporte, car le mot et la chose étaient à peu près inconnues de l'abbé d'Allainval. La plupart du temps, ne sachant où reposer sa tête, c'était derrière une boutique du Pont-Neuf, au coin de quelque borne, qu'il passait la nuit. Plus d'une fois il lui arriva de se glisser furtivement dans une de ces chaises à porteurs dont les rues de Paris étaient alors remplies.

On raconte qu'une sœur qu'il avait, et qui habitait la capitale, le rencontra un jour, ou plutôt une nuit, ainsi endormi. Elle le réveilla, l'emmena chez elle et le força d'y rester quelques années : mais il ne voulut jamais voir en elle sa parente : « N'es-tu pas mon frère ! s'écriait-elle désespérée. — Madame, répondait-il, avec le plus grand sang-froid, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. »

Doyen, l'historien de Chartres, affirme tenir de la sœur même ce fait, où l'originalité sort un peu des limites permises.

La mort de d'Allainval fut singulière comme toute sa vie. Après plusieurs jours d'un jeûne, hélas ! trop forcé, il avait reçu d'un fermier-général une invitation à dîner. Il fit si bien fête à tous les mets délicieux qui se succédèrent, pendant trois services, sur une table digne de Lucullus et de Gargantua, qu'il tomba de son siége, frappé d'apoplexie. On se lève en tumulte, on se précipite vers d'Allainval ; on parvient à force de soins à ranimer en lui le sentiment de l'existence, mais le coup fatal était porté. L'amphytrion fit transporter par ses valets à l'Hôtel-Dieu celui qu'il venait de recevoir comme convive ; ce fut là, sur un lit d'hôpital, que d'Allainval rendit le dernier soupir, le 2 mai 1753.

« Si d'Allainval, dit Palissot, eût prévu sa fin tragique, il eût peint, dans sa comédie de l'*Embarras des Richesses*, l'affreuse propriété qu'elles ont d'endurcir les cœurs, et sa pièce n'en eût été que plus morale. »

On a fait sur d'Allainval ces six vers qui peuvent lui servir d'épitaphe :

Cet abbé d'Allainval qui peignit l'*embarras*
Où la *richesse* nous expose,
Etait un bon humain, hélas !
Qui, parlant des effets sans connaître leur cause,
Jamais de trop avoir ne fut embarrassé,
Pauvre il vécut toujours, pauvre il est trépassé.

A. DE BERRUYER.

DE LUCHET.

M. le marquis de Luchet de la Roche du Maine, né à Orléans vers 1720 et mort après 1776, n'y est guère connu que par le premier volume d'une *Histoire d'Orléans*, qui fit une grande sensation dans la province lors de son apparition.

On sait seulement qu'il avait été officier de cavalerie, qu'il excellait dans l'art de l'escrime et au jeu de paume, et qu'ayant fait de très-bonnes études, il occupait ses loisirs à l'étude de l'histoire et à des essais littéraires insérés dans des recueils du temps.

Après avoir réuni des matériaux pour écrire une histoire de l'Orléanais, il fit part de son projet au duc d'Orléans et au corps de la

ville. Les maire et échevins lui promirent 6,000 francs d'indemnité, si son ouvrage avait seulement trois volumes in-4°, et 8,000 francs s'il en avait cinq. Le duc d'Orléans s'engagea aussi à lui remettre une indemnité de deux à trois mille francs.

Le premier volume, quoique sous la *rubrique* d'Amsterdam, parut à Paris en 1766. Le public l'accueillit bien, mais le corps de ville goûta peu *le ton frondeur, critique et impie de ce livre*, dit un écrivain du temps. *Il était encore trop tôt pour parler le langage de la raison*, a écrit un autre auteur; *le clergé, surtout*, ajoute-t-il, *s'éleva contre le peu de respect qu'il montre pour lui, et* CONTRE *les doutes élevés sur la mission divine de Jeanne d'Arc*, &c.

Le duc d'Orléans engagea l'auteur à ne point continuer ses publications, et lui donna à cet effet 2,000 fr., en retirant du commerce le plus d'exemplaires possible; d'un autre côté, le corps de ville se dégagea en lui payant 3,000 fr. La seule trace de ces faits traditionnels existe dans une quittance conservée aux archives de l'Hôtel-de-Ville et assez singulière pour être publiée ici, pour la première fois, nous le croyons :

« Je soussigné, reconnais avoir reçu de MM. les maire et échevins « de la ville d'Orléans la somme de quinze cents livres, qui, avec « une pareille somme de quinze cents livres que j'ai déjà reçue, en « deux fois, desdits sieurs, fait celle de trois mille livres, dont je me « contente, au lieu de celle de six mille livres qui devaient m'être « payées par la ville d'Orléans, en exécution d'une délibération en « date du 10 janvier 1764, laquelle demeure nulle et de nul effet.

« A Paris, le 10 janvier 1766. Signé : *le marquis de Luchet.* »

Le seul volume qui ait paru est aujourd'hui très-rare et bon à consulter, surtout pour les pièces justificatives qui sont à la fin.

La même année, 1766, parut une critique sévère et trop passionnée de cet ouvrage (voir M. JOUSSE). M. de Luchet y répondit en 1767, et il nous a été impossible, jusqu'ici, de nous procurer cet écrit très-mordant, disent les contemporains.

Mais, en 1776, M. de Luchet fit imprimer un in-8° de cent trente et une pages, extrêmement rare maintenant, et intitulé : *Dissertation sur Jeanne d'Arc*, &c.; il est sans nom d'imprimeur et sans permis d'imprimer. Plusieurs des historiens de Jeanne d'Arc, et notamment

M. Lebrun des Charmettes, le plus complet et le plus exact de tous, en ont eu connaissance.

Le premier et seul volume de l'histoire de M. de Luchet, qui doit être compté comme le huitième historien de l'Orléanais, se termine à peu près à la mort de Jeanne d'Arc; le second était composé, mais il a été brûlé après sa mort, ainsi que des fragments du troisième.

V.-R.

RIPAULT-DÉSORMEAUX (JOSEPH-LOUIS).

Il naquit à Orléans le 3 novembre 1724, y fit ses études, vint à Paris, fut bibliothécaire du prince de Condé, puis prevôt-général de l'infanterie française et étrangère. En 1771, il fut nommé membre de l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres, et en 1772, historiographe de la maison de Bourbon. Il mourut le 21 mars 1793.

On a de lui : 1° les 9e et 10e volumes qui complètent l'*Histoire des Conjurations*, de Duport-Dutertre; ils traitent des *Révolutions des Grandes-Indes*;—2° l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, qu'on regarde comme son meilleur ouvrage (1758, 6 vol. in-12); — 3° l'*Histoire du Maréchal de Luxembourg* et *de la Maison de Montmorency*, 1764 (5 vol. in-12), ouvrage encore estimé; — 4° l'*Histoire de Louis II, prince de Condé*, 1766-68 (4 vol.); — 5° l'*Histoire de la Maison de Bourbon*, 1772-88 (5 vol. in-4°). La révolution arrêta la suite de cet ouvrage qui finit à Henri III; — 6° enfin plusieurs *Mémoires* relatifs à l'histoire de France, imprimés dans les recueils de l'Académie des Inscriptions.

Désormeaux sut remplir exactement les devoirs que ses diverses fonctions lui imposèrent; et il eut le mérite assez rare de rester fidèle à la maison de ses bienfaiteurs, après les malheurs qui la frappèrent lors de la révolution.

Comme historien, il a un ton de candeur et de vérité qui inspire la confiance; mais on lui reproche les digressions et le défaut de critique; on trouve que son style manque généralement de force et de chaleur.

J. D.

GUÉRINEAU DE SAINT-PÉRAVY (JEAN-NICOLAS-MARCELIN).

On dit bien, en parlant de Janville, en Beauce : *la patrie de Colardeau*, mais non *la patrie de Saint-Péravy*. N'avait-il donc aucun talent, celui qui a produit ces *stances sur la Vie?*

Toi qui m'as jeté nu sur l'océan du monde,
Dieu qui t'assieds en paix sur les orbes des cieux;
Veille sur ton enfant errant au gré de l'onde,
Et rapproche le port qui recule à mes yeux.

Guide-moi dans la nuit : sur cette mer sans rives,
Je nage à la lueur des rapides éclairs;
Sous mes bras énervés les vagues fugitives
N'offrent en se brisant que des gouffres ouverts.

Mes frères, entourés de joyeuses compagnes,
Ornent de soie et d'or leurs heureux pavillons,
Et leur proue, effleurant les liquides campagnes,
Vole, et me froisse encor de ses fiers avirons.

. . . . . .

Enlace, ô ma moitié, tes mains entre les miennes;
Endormons-nous en paix sur les flots en courroux;
La foudre qui détruit les superbes antennes,
Sans nous apercevoir passera loin de nous.

Et pas un biographe n'a seulement indiqué le titre de ces beaux vers! Né paresseux et fait pour le présent, — comme il dit, — il néglige l'avenir ; et l'aveu lui plaît, car il y revient encore dans une autre épître :

Que m'importent à moi ces chefs-d'œuvre si beaux
Produits dans les accès d'une céleste ivresse!
Valent-ils les douceurs d'un indolent repos
Et les rêves de ma paresse?

Mais il faut vivre, et il écrit, en prose d'abord, sur l'horticulture, la politique, l'agronomie, sept volumes de loin en loin mis au jour, entre lesquels s'élancent de ses doigts — autant de fusées alors applaudies — odes, épîtres, stances, idylles, élégies, romances, épigrammes, productions poétiques, éparpillées de pièces pleines de sentiment, d'esprit, de mollesse et d'aisance, mais filles de l'insou-

ciance et inégales comme elle. Un conte de lui, l'*Optique*, est tenu à toute force pour l'œuvre de l'auteur de *Candide*, et cela par J.-B. Rousseau lui-même. Collaborateur des Dupont, des Mirabeau au *Journal de l'Agriculture et du Commerce*, Guérineau pouvait voir de beaux jours, peut-être, quand, vers 1779, une affaire d'honneur lui fit quitter la France et brisa son avenir. Liège fut le lieu de son refuge, triste, à en croire ses plaintes dans sa gentille épître à M. le comte de *** : *Plus de sel attique, plus de bons mots*, s'écrie-t-il :

A leur place j'ai rencontré,
Sous un costume très-gothique,
L'ennui bien gros, bien rembourré
Et passablement germanique.
De nos bons et loyaux Flamands
J'admire fort la courtoisie :
Mais... l'uniformité m'ennuie.

Les absents ont toujours tort, même aux yeux de la renommée; Guérineau ne tarda pas à s'en apercevoir. Dégoûts, malheur, échecs de tout genre, au théâtre, dans le journalisme, en poésie; la détresse, la mort, voilà ce qui l'attendait à l'étranger; et quand il s'y éteignait, épuisé d'inutiles efforts, c'était le triomphe de ses idées politiques! 89 avait sonné!

Cet exil de dix années, les dernières de sa vie, expliquerait à lui seul l'oubli dans lequel est tombé Saint-Péravy. Il était aussi riche de son propre fonds que d'autres plus heureux qui ont eu le temps de recueillir eux-mêmes et de rentrer avec soin leur petite moisson poétique et littéraire. L'oubli à son égard est encore plus absolu dans son pays natal qu'ailleurs. Une seule personne subsiste encore qui se rappelle bien Guérineau, pour l'avoir vu, s'être appuyé une fois par hasard sur son bras dans leur mutuelle jeunesse, mais qui ne connut jamais en lui l'écrivain. Comme si sa mauvaise étoile, enfin, ne devait pas l'abandonner, la plupart des biographes sont restés muets sur son compte, et si quelques-uns lui ont fait l'aumône d'un souvenir, ç'a été pour torturer son nom ou fausser son acte de naissance (1).

R. V.

(1) Cet acte, retrouvé à Janville, constate que Guérineau de Saint-Péravy naquit, d'une honorable famille de robe, le 12 octobre 1735, trois ans, jour pour jour, après son compatriote Colardeau.

DELOYNES D'AUTROCHE (CLAUDE).

Ce littérateur distingué naquit à Orléans le 1er janvier 1744. Dès sa jeunesse, il fut épris de l'amour des beaux-arts : ce goût lui fit entreprendre un voyage en Italie; il parcourut en poète et en artiste cette belle contrée, où les traces du génie sont empreintes à chaque pas. Il visita aussi, à Ferney, le patriarche de la littérature, et il déclara, à son retour, que ses entretiens avec Voltaire l'avaient rendu plus chrétien qu'il n'était auparavant.

Revenu de son pélerinage en Italie, d'Autroche se maria et se retira à sa campagne de La Porte, à quelque distance d'Orléans. Là son temps se partagea entre la poésie et les soins qu'il donnait à l'embellissement de sa propriété. Il se plaisait dans cette agréable et studieuse retraite, qu'il ne quittait presque jamais.

C'est là qu'il traduisit, en vers, l'*Enéide*, le *Paradis perdu*, la *Jérusalem délivrée*. Les deux derniers de ces ouvrages ont été publiés en 1808 et en 1810. On lui doit la traduction en vers des *Psaumes* et celle des *Odes d'Horace*, dont M. Daru disait (trop modestement peut-être) que s'il l'avait connue, il n'aurait pas entrepris la sienne. D'Autroche composa encore plusieurs ouvrages qui n'ont pas été publiés : nous avons trouvé cependant quelques autres pièces, par exemple, *les Voyageurs*, petit poëme empreint du sentiment religieux, et l'*Epître à la Critique*, dans laquelle, loin de se plaindre du fiel que ses censeurs avaient distillé contre lui, il se félicite de leurs attaques qui ont redoublé son courage et l'ont poussé à produire de nouvelles œuvres. On y remarque ces vers qui indiquent l'ordre dans lequel il a composé ses traductions :

A l'élégant Horace a succédé Virgile;
Virgile dénigré m'a fait hausser le ton,
Et ma trompette épique a reproduit Milton;
Milton, plus maltraité, vient d'enfanter le Tasse,
Digne rival, dit-on, de Virgile et d'Horace.

D'Autroche a publié, en 1767, un *Mémoire sur l'amélioration de la Sologne* qui contient des vues utiles.

Il mourut le 17 novembre 1823, dans les sentiments de piété profonde qui avaient été ceux de toute sa vie.

J. D.

FARIAU DE SAINT-ANGE (Ange-François).

Il naquit à Blois, le 13 octobre 1747, de Fariau de Coulommiers, conseiller du roi : il quitta sa ville natale à la suppression du collége des Jésuites, où il avait commencé ses études, et vint à Paris les continuer, à titre de boursier, dans l'établissement de Sainte-Barbe. Ce fut là qu'il essaya ses *forces poétiques*. En 1768, lors de la présence du roi de Danemarck à Paris, il présenta à ce prince une pièce de vers français. Des vers français ne faisaient pas le compte de l'Université : Saint-Ange fut mis au régime des vers latins, avec la permission de cultiver le vers grec, comme distraction.

Mais au sortir du collége, libre de suivre sa vocation, notre poète se livra tout entier au culte des Muses et se fit d'abord connaître par la traduction qu'il donna en vers français de deux morceaux d'Ovide : *les Amours de Biblis* et *Vertumne et Pomone*. Il y avait du tact et de l'habileté dans le choix de ce modèle. En l'an de grâce 1771 la philosophie n'avait pas encore coupé les ailes à la poésie mythologique, les riantes fictions de la fable étaient respectées de Voltaire lui-même, et un bouquet à Chloris galamment tourné suffisait pour passionner la frivolité de la cour et de la ville. Ce fut le *Mercure de France* qui se chargea d'annoncer à ses abonnés ravis que le XVIIIe siècle comptait un poète de plus. La Harpe y fit paraître (décembre 1771) les deux essais de Saint-Ange et les accompagna d'un article fort louangeur qui appelait sur leur auteur l'attention des bons juges et invitait les littérateurs honnêtes et paisibles à goûter dans le silence de leur cabinet cette facilité harmonieuse et ces gracieuses fantaisies, renouvelées de l'antiquité. Voltaire lui-même écrivit de Ferney au jeune poète, ce billet aussi malin qu'aimable : « Le vieillard pres-« que octogénaire et très-malade à qui M. de Saint-Ange a bien « voulu envoyer sa traduction de l'*Aventure de Biblis*, lui doit bien « des remercîments. C'est un élixir qui l'a un peu ranimé dans « le triste état où il est. Les vers de M. de Saint-Ange sont d'un très-« bon poète : le vieux malade prend la liberté de lui donner sa bé-« nédiction, *in quantum potest*.

Turgot s'intéressa à un poète si riche d'avenir et lui fit obtenir au

contrôle-général une place changée ensuite en une pension sur l'*Almanach royal*. Une pareille fortune était le Pactole pour les goûts simples et modestes de Saint-Ange ; mais il ne lui suffisait pas d'obtenir les faveurs de Plutus, il voulut, par de sérieuses études, mériter celles d'Apollon. Assouplir la langue poétique, ménager au style de nouvelles ressources et agrandir le champ de la littérature, tel est le but qu'il s'est proposé. Pour ce dessein, Ovide était fort heureusement choisi : la flexibilité de son langage, la grande variété des sujets où s'est jouée sa muse, la richesse des détails qu'il a jetés avec une éblouissante profusion, l'art de nuancer les couleurs suivant que son pinceau fait rayonner le palais du soleil ou esquisse la riante simplicité de la cabane de Philémon, toutes ces belles qualités devaient être pour le traducteur le sujet d'une émulation féconde. Les défauts mêmes du « *brillant dissipateur des trésors poétiques* », ses redites ingénieuses, le luxe toujours renaissant de ses développements, en donnant à la lutte plus d'opiniâtreté la rendaient aussi plus profitable à notre langue.

Saint-Ange se mit résolument à l'œuvre, et à travers mille alternatives de découragement et d'espérance, commença, interrompit, reprit, acheva enfin la traduction des *Métamorphoses* qu'il dédia aux mânes de son bienfaiteur. Une fidélité scrupuleuse en est le premier mérite. Quant à la pureté de l'expression, à la facilité du tour, à l'aisance du style, ce sont des dons heureux qu'il semble avoir dérobés à son modèle. S'il n'a pas laissé à Ovide tout son esprit, il a remplacé par une élégance d'un goût simple l'éclat de l'original, et la muse d'Ovide n'a rien perdu de la souplesse de sa taille à revêtir un costume étranger.

Outre les *Métamorphoses*, il traduisit encore l'*Art d'aimer*, du même poète. Il est vrai de dire que la copie ne rappelle pas la vivacité du coloris et l'exquise délicatesse du poëme latin. Mais le chevalier romain ne doit sa supériorité qu'à sa longue expérience de l'art qu'il enseigne, et s'il excelle à donner le précepte, c'est qu'il parlait d'expérience et prêchait d'exemple. Pour nous peindre avec vérité les Grâces à la toilette de Corinne, il faut, comme Ovide, les y avoir vues. Or, la pureté des mœurs de Saint-Ange était un obstacle à la vérité de son inspiration, et rien dans sa vie ne nous laisse supposer qu'une Corinne nouvelle l'ait engagé à se faire le *législateur* des plaisirs.

Le succès qui couronna ses efforts était si difficile à obtenir qu'un peu de vanité s'excuse chez notre auteur. La vanité, d'ailleurs, est accueillie avec un sourire indulgent, quand un certain air de bonhomie et de franchise en tempère l'expression. Aussi, lorsque j'entends Saint-Ange s'écrier dans sa naïve allégresse : « Quel talent ne faut-il « pas pour traduire Ovide ! combien cette délicatesse de détails m'a « coûté d'efforts ! il faut rester fidèle à la rime, à la mesure et en « même temps à la pensée du modèle ; on ne peut égaler les anciens « qu'à la condition de les surpasser, » je regrette simplement que l'auteur, devançant le jugement de la postérité, ne nous ait pas laissé le plaisir de lui faire nous-mêmes ce sincère compliment. A l'époque de la Révolution, Saint-Ange perdit sa place dans les finances, à cause de son modérantisme. Il se trouvait, en 1794, sans ressources et sans appui, et dut accepter une modique place dans l'agence et l'habillement des troupes. Nommé à la réorganisation de l'instruction publique professeur de grammaire générale, puis de belles-lettres, il occupa une chaire à l'école centrale de la rue Saint-Antoine (aujourd'hui collége Charlemagne). Le zèle qu'il apporta à ces fonctions, qui étaient en harmonie avec ses goûts, acheva d'ébranler une santé déjà faible, et il fut forcé de demander un suppléant ; son traitement lui ayant été conservé, il put dès lors, libre d'inquiétude, « se prêter au monde » et se livrer à la solitude.

Que faut-il à l'abeille ? un asile de fleurs.

Les fleurs, elles naissaient pour lui au souffle poétique d'une imagination toujours facile, et sa chère solitude s'embellissait de leurs parfums.

Le traducteur d'Ovide s'était présenté plusieurs fois inutilement à l'Académie française. Soit qu'il lui répugnât de tendre les ressorts de l'intrigue pour déjouer des prétentions rivales, soit que la naïveté de son amour-propre indisposât contre lui, il ne fut admis qu'en septembre 1810, à la place de Domergue. Il était temps que cette consécration officielle de son talent vînt honorer sa vieillesse souffrante : quatre mois après sa réception, le 8 décembre 1810, il mourut des suites d'une chute qu'il avait faite en se rendant à l'Institut.

Outre les *Métamorphoses* et l'*Art d'aimer*, il a encore traduit d'Ovide

le Remède d'Amour, avec quelques élégies et quelques héroïdes du même poète. Il a laissé aussi un petit volume de poésies fugitives. On lui doit encore : l'*Homme sensible*, roman moral, traduit de l'anglais, de Brook ; l'*Ecole des Pères ou l'Heureux Echange*, comédie en cinq actes en vers, qui n'a pas été représentée. En 1795, il publia les mémoires de Chabanon, dont il avait été l'ami, sous ce titre : *Tableau de quelques circonstances de ma vie*.

L.-R. CHARTIER.

AIGNAN (ETIENNE).

Il naquit en 1773, à Beaugency-sur-Loire, d'une honorable famille de robe, fit de brillantes études au collége d'Orléans, et montra dès sa jeunesse un goût décidé pour la poésie.

La révolution le surprit à cet âge ardent où l'imagination accepte avec enthousiasme toutes les idées généreuses et surtout les idées de liberté. Aignan se voua d'abord tout entier à cette cause que devaient profaner tant d'excès.

Il était, à 19 ans, procureur-syndic ou *agent national* près le district d'Orléans, et il occupa cette place pendant toute la durée du régime de la terreur.

Nous avons retrouvé deux discours qu'il prononça à cette époque *dans le Temple de l'Eternel, à Orléans*, l'un pour *la fête du Genre humain*, le 30 prairial an II de la République française, une et indivisible, l'autre *sur l'Existence de l'Être suprême et sur l'Immortalité de l'âme liées à l'affermissement et au bonheur de la République française*. Il composa, en 1793, la *Mort de Louis XVI*, tragédie à laquelle M. Berthevin, d'Orléans, homme de lettres, auteur de plusieurs ouvrages qui ont du mérite, a aussi travaillé ; et, en 1795, un *Chant funèbre aux mânes des neuf victimes d'Orléans*.

Mais, en 1800, on le retrouve secrétaire-général de la préfecture du Loiret ; plus tard, il remplit les mêmes fonctions dans le département du Cher, sous M. de Luçay. A partir de ce moment, ses productions cessent d'avoir un caractère politique ; elles sont presque toutes littéraires. Ainsi, en 1801, il donne l'*Essai sur la critique*,

traduction en vers libres du poëme de Pope. On prétendit que le titre n'était pas exact; que cet ouvrage n'était pas une traduction en vers libres, mais une traduction libre en vers réguliers. En 1802, il traduit de l'anglais l'*Amitié mystérieuse*, en 3 volumes, et la *Famille de Mourtrai*, en 4 volumes. En 1803, il traduit *le Vicaire de Wakefield*, et en 1804, il donne *Polyxène*, tragédie en trois actes.

En 1808, Aignan occupa la place d'aide des cérémonies de l'empereur, puis celle de secrétaire à l'introduction des ambassadeurs.

Aignan, on le voit, était loin de son point de départ, et l'expérience avait singulièrement modifié ses idées républicaines.

En 1809, il donna une traduction en vers *de l'Iliade*, qui fut vivement critiquée, et dont le peu de beautés sont empruntées presque littéralement à Rochefort, le plus supportable des traducteurs d'Homère.

Deux ans après, il fit *Brunehaut*, tragédie en 5 actes, qui n'eut qu'un petit nombre de représentations, quoiqu'elle soit une des meilleures pièces d'Aignan, et *Arthur de Bretagne*, tragédie en 5 actes.

Il fit paraître, en 1816, les opéras du *Connétable de Clisson* et de *Nephtali*, que la classe des Beaux-Arts de l'Institut a mentionnés avec éloge dans son rapport sur les prix décenneaux.

En 1814, Aignan avait obtenu à l'Académie française le fauteuil laissé vacant par la mort de Bernardin de Saint-Pierre; cette nomination excita de vives réclamations et des plaisanteries assez mordantes. Son discours de réception, prononcé le 18 mai 1815, parut médiocre et fut froidement accueilli. Il mourut à Paris en 1824.

On a de lui quelques autres ouvrages : 1° un *Abrégé du voyage de Mungo-Park* (1798); les *Protestants français*; les *Coups d'État*, et diverses brochures sur le procès de l'*Épingle noire*, entre autres un opuscule intitulé : *de la Justice et de la Police, ou examen de quelques parties de l'instruction criminelle, considérées dans leur rapport avec les mœurs et la sûreté des citoyens, par Aignan, l'un des jurés dans le procès des associés de l'Epingle noire*, une édition des *OEuvres de Racine* (1824); *la Bibliothèque étrangère d'histoire et de littérature ancienne et moderne*, 3 volumes in-8°.

Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres une *Histoire ancienne* et une traduction de l'*Odyssée* presque terminée.

« En général, ses œuvres dramatiques et ses traductions, qui sont la meilleure partie de ses ouvrages, annoncent un esprit correct et laborieux, plutôt qu'un esprit original. »

J. DEBARBOUILLER.

TABLEAU

DES SAVANTS ET LITTÉRATEURS SECONDAIRES DE L'ORLÉANAIS.

Historiens.

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
RAOUL *et* LANDULPHE DE COLUMELLE.	Columelle (près St-Péravy).	I. *Traité de la Translation de l'Empire* (1290). II. *Bréviaire Historial* (Paris, 1479).
DE TAIX (GUILLAUME), Député du clergé aux États de Blois en 1576.	Fresnay près Châteaudun.	*Mémoires* sur les affaires du clergé de France aux Etats de Blois.
TRIPAULT (LÉON).	Orléans.	*Sylvula antiquitatum Aurelianorum* (15..).
CHASTIGNIER, Meunier à Sully-sur-Loire.	Sully-Sur-L.	Documents sur l'*Histoire de Sully* (mss., XVIe siècle).
DOM MORIN (GUILLAUME), Grand-prieur de Ferrières.	Boiscommun.	*Histoire générale des pays de Gastinais, Senonais et Hurepoix* (Paris, 1630).
DE RACINET DE VILLEGOMBLIN, Député aux états-généraux de 1614.	Blois.	*Mémoires* des troubles arrivés en France pendant les guerres de religion (Paris, 1667).
ARDIER (PAUL), Président en la Chambre des Comptes de Paris.	Blois.	I. *Histoire des guerres de la Valteline et de Gênes.* II. *Procès-Verbal de l'Assemblée des Notables*, tenue à Paris (1626-1627). mss.
CHALLINE (CHARLES), Avocat du roi, à Chartres.	Chartres.	*Panégyrique de la ville de Chartres* (Paris, in-4o, 1643).

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
SABLON (VINCENT), Conseiller à l'élection.	Chartres.	*Histoire de l'ancienne et vénérable église de Chartres*, dédiée par les anciens druides à une vierge qui devait enfanter. Orléans (1671.)
BERNIER (JEAN). Voir ce nom à la série suivante.	Blois.	*Histoire de Blois* (Paris, 1682).
FLEUREAU (BASILE), Religieux barnabite.	Toury.	*Antiquités de la ville et du duché d'Estampes* (Paris, 1683).
THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE.	Beaugency.	*Histoire du Berry* (Paris, 1689).
BAUDOT DE JUILLY (NICOLAS). Fils d'un receveur des tailles de Vendôme.	Vendôme.	I. *Histoire de la conquête d'Angleterre*, par Guillaume, duc de Normandie (Paris, 1701). II. *Histoire de Philippe-Auguste* (Paris, 1702). III. *Histoire de Charles VIII, roi de France* (Paris, 1697).
PERDOULX DE LA PERRIÈRE (MICHEL-GABRIEL).	Orléans.	*Mémoires sur l'Histoire de l'Orléanais.*
DREUX DU RADIER, Lieutenant civil et criminel.	Châteauneuf.	I. *L'Europe Illustre*, 6 volumes in-8° (1670-1725). II. *Eloge historique des hommes illustres du Thymerais* (1749). III. *Bibliothèque historique et critique du Poitou* (1754), etc.
HUBERT (ROBERT), Chanoine de Saint-Aignan.	Orléans.	Mémoires et notices sur l'ancien Orléanais, imprimés et manuscrits.
BELLIER-DUCHESNAY (AL.-CL.), Maire de Chartres, député à l'Assemblée législative.	Chartres.	*Collection de Mémoires particuliers* relatifs à l'histoire de France. — Mort en 1810.
BEAUVAIS DE PRÉAU, Député à la Convention.	Orléans.	*Essais historiques sur Orléans* (1778).
PELLIEUX (JACQUES-NICOLAS).	Beaugency.	*Essais historiques sur la ville de Beaugency* (1799-1801).
DOYEN (GUILLAUME).	Boulay.	*Histoire de Chartres et de la Beauce* (2 vol. in-8°, 1786).
PATAUD (J.-FRANÇOIS), Aumônier du lycée d'Orléans.	Orléans.	Documents relatifs à l'Orléanais, imprimés et manuscrits (1754-1817).
CHEVARD, Maire de Chartres.	Boulay.	*Histoire de Chartres et du pays chartrain* (an X, 1803).
VANDEBERGUE DE VILLIERS (ISAAC).	Orléans.	Mémoires et documents. mss.

Érudits.

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
DE LA FAYE (ANTOINE), Gentilhomme.	Beauce.	Traduction de *Tite-Live* (Paris, 1582).
BERAULT (NICOLAS), Précepteur de l'amiral de Coligny.	Orléans.	Commentaire sur l'*Histoire naturelle*, de Pline.
BERAULT (FRANÇOIS), Fils du précédent.	Orléans.	Traduction de deux livres d'*Oppien* (pour H. Estienne).
GOULU (NICOLAS), Gendre de Daurat, professeur de grec au collége royal.	Chartres.	Vers grecs et latins, traductions, épitaphes, commentaires, etc. (XVIe siècle).
PETAU (PAUL), Antiquaire, grand-oncle de Denys Petau.	Orléans.	Traités et dissertations sur la *Chronologie* et la *Numismatique* (1568-1614).
D'ARDILLY (ANTOINE), Gentilhomme, seigneur d'Olu.	Beauce.	*Discours d'Etat de la rébellion des sujets contre leurs souverains*, traduit de l'espagnol, de Louis de la Cerda (Paris, 1622).
DE MUIS (SIMÉON) *dit* MAROTTE, professeur d'hébreu au collége Royal.	Orléans.	Interprétations sur l'Ecriture Ste XVIIe siècle (Voy. Dom Gérou).
MAUPAS (CHARLES), Professeur de langue française.	Blois.	*Grammaire française* (Blois, in-12, 1625), traduite en anglais (Londres, 1634).
BELOT (JEAN).	Blois.	*Apologie de la langue latine.*
DUHAN (LAURENT), Professeur de philosophie au collége du Plessis.	Chartres.	*Traité de philosophie classique* (Paris, 1694).
CHANGEUX (PIERRE-NICOLAS). Voir ce nom à la série suivante.	Orléans.	I. *Traité des Extrêmes, ou Eléments de la science de la réalité* (Amsterdam, 1762, deux volumes in-12). II. *Bibliothèque gramaticale, abrégée* (1773).
JOHANNEAU (ELOI). Mort en 1831.	Contres.	I. *Mémoires de la société Celtique.* II. *Commentaires sur Rabelais.* III. *Rhétorique et Poétique, d'après Voltaire.*

Littérateurs.

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
MARMONT DU HAUCHAMP, Fermier-général des douanes de Flandre.	Orléans.	I. *Rethima, ou la belle Georgienne* (1725.) II. *Ruspià, ou la belle Circassienne* (1754.) III. *Histoire du système de Law* (La Haye, 1739).
TURPETIN (NICOLAS-FRANÇOIS), Membre de l'ancienne Académie d'Orléans.	Beaugency.	*Amélie, ou les Chats de Beaugency*, poëme burlesque, traduit du latin.
LABLÉE (JACQUES), Membre honoraire de l'Académie de Lyon.	Beaugency.	*Appelles et Campaspe, ou le Triomphe d'Alexandre*, comédie héroïque, etc. (1785).
BELLETESTE (N.), Interprète orientaliste.	Orléans.	*Bulletins de la grande armée*, traduits en turc (1805-1807), etc.
BLANVILLAIN (N.), Professeur de littérature italienne.	Orléans.	I. *Paul et Virginie; Atala et Réné*, traduits en italien. II. *Epitome Rerum gestarum a Napoleone magno ad usum studiosæ juventutis* (1811).
BRAULT (LOUIS), Rédacteur du *Constitutionnel*, mort en 1829.	La Bazoche.	*Christine de Suède*, drame représenté sur le Théâtre-Français.

Le manque d'espace ne nous a pas permis de donner une place dans ce tableau à un grand nombre d'historiens, de philologues, de poètes latins modernes et de savants dont nous avons dressé un catalogue aussi complet que possible. Nous nous proposons de mettre à la disposition des bibliothèques publiques et des sociétés savantes de l'Orléanais les notes que nous avons recueillies et qui n'ont pu entrer dans le cadre de notre publication.

G. B.

QUATRIÈME SÉRIE.

INDUSTRIE, SCIENCES EXACTES ET NATURELLES.

PATISSON (Mamert) (1).

C'est à l'imprimeur qu'il appartient de rehausser le prix des ouvrages par le soin, l'exactitude et la correction de ses travaux typographiques. C'est par le secours de son art que les bons ouvrages, revêtus d'une forme aussi belle que permanente, sont vengés de l'injure des temps et de l'oubli de la postérité, et que les chefs-d'œuvre de l'esprit humain acquièrent, en se multipliant, une éternelle durée. A ce titre, Mamert Patisson doit occuper une place honorable dans cette galerie biographique.

Son père, Philippe Patisson, était notaire au châtelet d'Orléans en 1533, et plusieurs membres de sa famille occupaient dans la magistrature des emplois honorables. Mamert Patisson naquit à Orléans: on ne connaît point de détails sur les premières années de sa vie,

(1) Les Imprimeurs forment la transition entre la Science et l'Industrie. On trouvera au tableau les noms des imprimeurs de l'Orléanais auxquels on n'a pas cru devoir consacrer un article spécial.

jusqu'à l'époque où il travailla dans l'imprimerie de Robert Estienne, comme il le déclare lui-même dans la liste de ses éditions. Il épousa, en 1580, Denise Barbé, veuve d'un des enfants de Robert Estienne, et se trouva en possession de son établissement typographique.

Le premier livre connu de Mamert Patisson est du 6 novembre 1574, *OEuvres poétiques de Nicolas Jamyn*, in-4°, en société avec Nicolas Chesneau, et ce volume peut être regardé comme son début bibliopolique.

Il imprima ensuite, successivement : les quatre livres de vénerie d'Oppien, poète grec, traduits par Florent Chrétien, in-4°, 1575; — *Discours sur les médailles et les gravures antiques, principalement romaines*, par Antoine Le Pois, in-4°, 1579; — *Les OEuvres de Scévole de Sainte-Marthe*, in-4° 1579; — *Lettres et Sermons de Michel L'Hospital*, 1585; — *Josephus Scaliger de emendatione temporum*, in-f°, 1583; — *De Canonica absolutione Henrici IV*, in-8°, 1594. — *Jacobi Augusti Thuani historiæ sui temporis pars prima*, in-f°, 1604.

Cette édition est très-remarquable, en ce qu'elle renferme des particularités qui ne se trouvent pas dans les autres.

Mamert Patisson devint bientôt un des plus habiles imprimeurs de ce temps; en 1578, il était nommé *imprimeur du roi* et prenait ce titre dans presque toutes ses éditions. Ses ouvrages sont fort corrects, ses caractères très-beaux et très-nets et le papier excellent. Ses impressions sont aussi estimées que celles de Robert Estienne, l'ancien.

Il était fort instruit et connaissait bien les langues grecque et latine. Les savants, ses contemporains, avaient beaucoup de considération pour lui. Dans sa satire à Moslin, Régnier le mentionne comme imprimeur fameux :

> Or, que dès sa jeunesse Apollon l'ait appris,
> Que Calliope même ait tracé ses écrits,
> Qu'ils tiennent du savoir de l'antique leçon
> Et qu'ils soient imprimés des mains de *Patisson*.

Scévole de Sainte-Marthe et Scaliger le traitent d'homme savant : ces honorables témoignages sont confirmés par ce qu'en dit La Croix du Maine :

« Mamert Patisson, imprimeur et libraire à Paris, homme fort docte en grec et en latin, et en français aussy : . . . en quoy il est à louer grandement pour le profit qu'il fait au public, touchant les beaux livres qu'il imprime tous les jours ; en quoy il ne dégénère de Messieurs les Estienne, en la maison desquels il a pris alliance, ayant espousé la veuve du fils de Robert Estienne, père de Henry.

Mamert Patisson était de très-petite taille, ce qui lui valut le surnom de Mameret ou Mamerot. Après sa mort, qui arriva en 1600, son fils Philippe continua sa profession : ce fut lui qui imprima, en 1606, le recueil des *Poésies amoureuses* de Bertaut, évêque de Séez.

A. I.

DOLET (ETIENNE) (1).

Etienne Dolet naquit à Orléans. M. de La Houssaye prétend qu'il était fils de François Ier et d'une Orléanaise nommée Cureau. A cela il n'y a qu'une difficulté : c'est que François Ier naquit en 1494, et Dolet en 1509. C'est encore une fable comme on en a tant débité sur nos rois; d'ailleurs, François Ier avait la conscience assez chargée de fautes de ce genre, sans qu'on y ajoutât celle de Dolet. Croyons donc ce dernier sur parole, lorsqu'il affirme que ses parents occupaient un rang distingué à Orléans (2).

Etienne Dolet apprit à Orléans les premiers éléments des sciences, et, à l'âge de douze ans, il fut envoyé à Paris pour continuer ses études. Il y étudia la rhétorique sous Nicolas Bérault, son compatriote, dont il loue *raram et stupendam eloquentiam atque volubilem linguam*.

A seize ans, Dolet avait fini ses études, c'est-à-dire qu'il avait fini d'apprendre comment il pouvait commencer à s'instruire. Il partit pour Padoue, où Simon de Villeneuve professait l'éloquence, et bientôt il se plaça à la tête des disciples et près du cœur du maître. Trois années s'écoulèrent, partagées entre l'étude et l'amitié, trois années, les plus heureuses de sa vie, et que Dolet dût regretter souvent. Villeneuve mourut; son ami quitta Padoue, où rien ne le

(1) Il existe à la bibliothèque d'Orléans un manuscrit de Dom Gérou, précieux pour les biographes. C'est dans cette mine féconde que l'on a puisé le fond et souvent la forme de cette notice.

(2) *Quam honesto, quam splendido loco inter meos.*

retenait plus, et se rendit à Venise, avec l'intention de regagner sa patrie; mais vaincu par les instances de M. de Langei, ambassadeur de France, il accepta auprès de ce diplomate le poste de secrétaire.

Pendant un an que Dolet demeura à Venise, il y prit des leçons de Baptiste Ignatio, qui expliquait les *Offices de Cicéron;* toutefois, il ne s'appliqua pas tellement à l'étude et aux devoirs de son emploi qu'il ne trouvât le temps de former et d'entretenir une liaison assez étroite avec une Vénitienne que la mort lui enleva bientôt.

Dolet, qui avait alors vingt-deux ans, revint en France avec M. de Langei et s'adonna tout entier à la lecture de Cicéron, de Salluste, de César, de Térence, de Tite-Live et d'autres bons auteurs de l'antiquité, d'où il tira tous les documents dont il avait besoin pour ses *Commentaires sur la langue latine.*

Il se livrait à ce travail avec une ardeur extrême, et y puisait un adoucissement à la tristesse des souvenirs de Padoue et de Venise, lorsque des amis lui conseillèrent d'étudier la jurisprudence. Proposer à Dolet d'élargir le cercle de ses connaissances, c'était le prendre par son côté faible.

Mon naturel est d'apprendre tousiours;
Mais si ce vient, que je passe aulcuns iours,
Sans rien apprendre en quelque lieu ou place,
Incontinent il fault que ie deslace.

Il se rendit donc à Toulouse, ville renommée pour l'étude du droit.

Dès son arrivée, les écoliers de la nation de France le nommèrent orateur. En prenant possession de cette dignité, Dolet prononça un discours dans lequel il louait ses compatriotes, accusait d'ignorance et de barbarie les étudiants de Toulouse et frondait le Parlement d'avoir, par un arrêt, défendu les associations d'écoliers. L'orateur de la nation d'Aquitaine justifia la conduite du Parlement et réfuta tout ce que Dolet avait avancé de désobligeant pour sa patrie. Dolet répliqua et poussa les choses si loin qu'il fut mis en prison le 30 mars 1533. Il y resta pendant un mois; puis, après avoir été promené par tous les carrefours, pour y faire amende honorable, il fut expulsé de Toulouse.

Il se retira à Lyon, chez son ami Simon Finet. Tout à sa vengeance,

il projetait de publier ses deux discours contre les Toulousains; mais une maladie violente l'en empêcha.

Revenu à la santé, Dolet fit imprimer chez Griphe, en 1535, son *Dialogus de imitatione Ciceroniana*, ouvrage dans lequel il prétend, avec Longueil, que Cicéron était le seul auteur qu'on dût lire et imiter. Erasme, qui s'était élevé, dès 1528, dans son *Ciceronianus*, contre l'excès de cette admiration, est défendu chaudement par Thomas Morus, l'un des personnages du *Dialogue*, tandis qu'il est traité de la manière la plus indigne, et dans sa personne et dans ses ouvrages, par l'autre interlocuteur, Simon de Villeneuve.

Le *Dialogue de l'imitation de Cicéron* valut à son auteur la haine des partisans d'Erasme et celle de Jules Scaliger, qui, quoique *cicéronien*, ne pardonna jamais à Dolet d'avoir défendu une cause que lui, Scaliger, avait déjà défendue.

Dolet fit paraître, en 1537, un nouvel ouvrage intitulé : *Commentarii linguæ latinæ*. C'est une sorte de dictionnaire que les savants regardent comme le fruit d'une vaste érudition et d'un travail immense. Il le dédia à François Ier, et eut l'honneur de le lui présenter lui-même à Moulins. Dans ces *Commentaires*, Dolet dénonce la Sorbonne comme ayant conçu le projet de détruire l'imprimerie en France. La Sorbonne se vengea cruellement de cette médisance.

Vers ce temps-là, Dolet faillit être assassiné par un peintre nommé Compaing ; en défendant sa vie, il eut le malheur de l'ôter à son ennemi. Pour échapper aux poursuites dirigées contre lui, il gagna Paris, où, aidé de la protection d'amis puissants, il obtint une audience de François Ier, et par suite des lettres de grâce.

Revenu à Lyon, Dolet y établit une imprimerie. Le premier ouvrage sorti de ses presses fut le recueil de ses poésies, divisées en quatre livres, qui parurent en 1538. Il se maria vers cette époque et eut, l'année suivante, un fils dont il célébra la naissance par des poésies latines et françaises, réunies sous le titre de *Genethliacum Claudii Doleti*, ou *l'avant-naissance de Claude Dolet*.

L'ouvrage latin est de Dolet, la traduction française est attribuée à *ung sien amy*, que Née de la Rochelle nomme Claude Cotereau; mais la facture des vers me fait penser que Dolet en est l'auteur. Il s'adresse à son fils, et lui enseigne *comment l'homme se doibt gouverner en ce monde :*

En premier lieu, ta foy ce poinct tiendra
Qu'il est ung Dieu tout-puissant et unicque,
. . . . . .
En c'est endroict, il ne fault avoir foy
A ceulx disants (et ne sçavent pourquoy)
L'ame et le corps tous deulx mourir ensemble.
L'ame est du ciel, à son père ressemble,
(C'est Dieu) qui n'ha, et ne peult avoir fin.
Aussi n'ha il l'ame au corps mise, afin
Qu'avec le corps par la mort soit mortelle.
Croy (et est vray) que l'ame est immortelle
Et que de Dieu a prins son origine.

Ainsi écrivait l'homme que l'on a brûlé comme athée. Dolet recommande ensuite à son fils d'être charitable :

. . . . . Ayme trop mieulx
Pauvres nourrir, que garder escutz vieulx.

De ne chercher à s'enrichir que par des moyens honnêtes.

Car biens acquis par fallace rusée
Communément n'ont pas longue durée.

De se montrer magistrat intègre et impartial :

Par dons presentz et corruptives offres
Garde-toy bien que le pauvre tu soffres
Estre privé du bon droict qu'il demande.
Or ou argent aux bons les yeux ne bande.
Sois raisonnable à tous et droicturier :
Ne prise plus un [illegible]c qu'un cousturier
Quant à justice. . . . . .

Dolet passe ainsi en revue les divers états de la société; puis il pose le cas où son fils voudrait prendre femme. Il dit :

. . . . . le genre féminin
Se doibt traicter comme genre begnin,
Mollet et tendre, et à rigueur contraire
Et qui se veult par grand doulceur attraire.
Pourtant ne fault la bryde lui lascher
Par trop, et tant, que t'en peusses fascher ;
Car de soy-mesme assez audacieuse
Est toute femme, et de plaisir soigneuse.
Plus liberté et franchise illicite
A faitz meschantz les plus saiges incite.
Saiche mon fils que la beaulté de celle
Que tu prendras (ou soit vefve ou pucelle)

Pour ton espouse, à la fin s'en ira
Comme rosée et bien tost périra.
La dote aussi se peust tost en aller
Et de grandeur en petit ravaller :
Mais quant aux mœurs cela tousiours demeure,
Doncques saige est qui des bonnes s'asseure.

Dolet jouissait tranquillement des douceurs de la vie de famille, lorsqu'il fut arrêté et mis en prison. La liberté avec laquelle il s'exprimait sur les choses de la religion, fut, suivant le père Nicéron, la cause de sa disgrâce ; ce qui paraît assez vraisemblable, puisque Dolet lui-même dit, en parlant de sa détention à la Conciergerie de Paris, qu'il fut

Chargé à tort de maincte resverie.

Grâce au crédit de Pierre du Châtel, alors évêque de Tulle, le pauvre prisonnnier recouvra la liberté.

Dolet, que tant de persécutions eussent dû rendre plus prudent, lança vraisemblablement quelque nouvelle épigramme contre ses ennemis ; peut-être même s'avisa-t-il d'imprimer la Bible en langue vulgaire ; toujours est-il qu'au commencement de janvier 1543, il fut arrêté de nouveau à Lyon. Heureusement pour lui, le troisième jour de sa captivité, il se sauva par un stratagème dont il leurra son geôlier. Il se refugia en Piémont, et de là écrivit les neuf lettres qui forment un ouvrage connu sous le titre de *Second Enfer*. Celle adressée à François Ier contient l'exposé des machinations de ses ennemis :

Mes ennemys, non contents et saoullés
(Roy tres-chrestien, seul support des foullés)
De m'avoir ja toumenté quinze moys,
Se sont remys à leurs premiers abboys,
Pour me remettre en ma peine première...
Suyvant ce but ilz font dresser deux balles
De mesme marque et en grandeur esgalles
Et les envoyent à Paris par charroy....
Ces deux fardeaulx furent remplis de livres,
Les ungs maulvais, et les aultres de livres
De ce blazon que l'on nomme heretique....
Les livres donc de mon impression
Estoient dans l'une (o bonne invention)
Et l'aultre balle (et c'est dont on me greve)
Remplie estoit des livres de Genesve ;

Et à l'entour, ou bien à chasque coing
Estoit escript, pour le voir de plus loing
DOLET, en lettre assez grosse et lysable.
Qu'en dictes vous, prince à tous esquitable?
Cela me semble ung peu lourd et grossier:
Et fusse bien ung tour de pastissier,
Non pas de gens qui taschent de surprendre
Les innocents pour les brusler ou pendre.

Mais qu'a donc fait Dolet, pour que de semblables moyens soient mis en œuvre contre lui ?

Quant à la foy, on ne m'accuse point
Pour ceste foys que je tienne ung seul poinct
D'opinion erronée ou maulvaise.
Mais quelques gens ne sont point à leur aise
De ce que vends et imprime sans craincte
Livres plusieurs de l'Escripture Saincte.
Voylà le mal dont si fort ils se deulent,
Voylà pourquoy ung si grand mal me veulent,
Voylà pourquoy je leur suys odieux:
Voylà pourquoy ont juré leurs grands dieux
Que j'en mourray, si de propos ne change.
N'est-ce pas là une rancune estrange?

Dans la lettre adressée au Parlement, Dolet revient sur le même sujet. Si je peux, dit-il, rentrer libre à Lyon,

Ne craignez pas que voyez advenir,
Que de ma vie ung seul livre j'imprime
De l'Escripture, ou aultre telle estime.
J'en suys trop saoul et trop saoul en doibs estre,
Veu qu'il m'en vient, à dextre et à senestre,
Malheur, esmoy, tout encombre et dommaige,
Et que j'en suys si souvent mys en caige.
Bien est-il vray que ne suys le premier
Qui les ay faictz. Tel en est coustumier
Et en imprime à Paris et Lyon
Publicquement ung et ung millyon;
Qui pour cela n'est fasché ne reprins.
Seulet je suys, à qui mal en est prins
Seulet je suys, qui en porte la peine
Seulet je suys, qui en ai male estreine.

Mais le rôle de suppliant va mal à Dolet, et il faut que le libre penseur se trahisse. Il dit au Parlement :

Quand on m'aura ou bruslé ou pendu,
Mis sur la roue et en quartiers fendu,
Qu'en sera-t-il ? ce sera ung corps mort.
Las ! toutesfoys n'auroit-on nul remord
De faire ainsi mourir cruellement
Ung qui en rien n'a forfaict nullement ?
Ung homme est-il de valeur si petite ?
Est-ce une mouche? ou ung verms qui mérite
Sans nul esgard si tost estre destruict ?
Ung homme est-il si tost faict et instruict,
Si tost muny de science et vertu
Pour estre ainsi qu'une paille ou festu
Anihilé ? faict-on si peu de compte
D'ung noble esprit qui maint aultre surmonte ?

Dolet s'adressa en outre au duc d'Orléans, au cardinal de Lorraine, aux chefs de la justice de Lyon, à la reine de Navarre, au cardinal de Tournon, et enfin à la duchesse d'Etampes. Il dit à cette dernière :

. . . . . .
Seulement une heure propice
Je vous pry de faire sonner,
Où il plaise au roy me donner
En ses pays liberté seure :
Car je ne quiers aultre demeure,
Et m'est bien grief quand j'en desloge.
Hélas ! faictes sonner telle heure
Puisque vous gouvernez l'horloge.

Grâce à l'intercession de ces grands personnages, et surtout à l'amitié que lui portait François Ier, Dolet obtint l'autorisation tacite de rentrer en France. Joyeux, il écrivit à ses amis :

Bon cueur, bon cueur ; c'est à ce coup
Que fortune a faict son effort,
Pour me dresser du mal beaucoup :
Mais tousiours ie suys le plus fort.
. . . . . .

La Sorbonne ne pouvant plus brûler l'auteur fit brûler ses ouvrages après les avoir déclaré erronés et pleins de doctrines mauvaises.

De retour à Lyon, Dolet se livra à l'impression de son *Second Enfer* et de deux dialogues traduits de Platon.

L'un est intitulé *Hipparchus, ou de la convoytise et affection de gaigner.*

L'autre a pour titre..... *Axiochus, ou du mespris et contemnement de la mort.*

Dans ce dernier, Socrate dit à Axiochus :

« Il est certain que la mort n'est point aux vivants, et quant aux « défuncts, ils ne sont plus : doncques la mort les attouche encores « moins. Parquoy elle ne peult rien sur toy, car tu n'es pas encores « prest à décéder; et quand tu seras décédé, elle n'y pourra rien « aussi, attendu que tu ne seras plus. »

Dolet, pour rendre le sens plus clair, ajouta : *Rien du tout.* La Sorbonne s'empara de ces trois mots pour prouver que Dolet ne croyait pas à l'immortalité de l'âme et qu'il était athée. Il fut d'abord enfermé à Lyon, dans la Tour-Carrée, puis bientôt mené à Paris, où son procès lui fut fait. On le condamna au feu, sans que cette fois François Ier intervint en faveur de son *bien-amé Dolet;* la sentence reçut son exécution le troisième jour d'août 1546, à la place Maubert. Quelques instants avant de marcher au supplice, Dolet, ferme et résigné, composa son fameux cantique :

. . . . . .

Sus donc esprit laissés la chair a part,
Et devers Dieu, qui tout bien nous despart,
Retirez-vous come à vostre rempart,
Vostre fortresse.

. . . . . .

Quant à la chair, il luy convient pourrir,
Et quant à vous, vous ne pouvez périr ;
Mais avecq Dieu tousiours debvez flourir.
Par sa bonté.

. . . . . .

Sus mon esprit montrez vous de tel cueur,
Vostre asseurance au besoing soit congneue ;
Tout gentil cueur, tout constant belliqueur
Jusqu'à la mort sa force a maintenue.

Ainsi périt, à l'âge de trente-sept ans, un homme que son génie et son érudition rendaient digne d'un meilleur sort.

Florent Junius dit que le caractère dur et intraitable de Dolet lui a attiré beaucoup d'ennemis; qu'il était extrême en tout, comblant les uns de louanges, déchirant les autres sans mesure: toujours attaquant et toujours attaqué, extrêmement aimé des uns et haï des autres jusqu'à la fureur.

Plusieurs savants de son siècle ont fait un cas singulier de ses ouvrages, qui sont au nombre de trente-quatre, et dont le détail se trouve dans Moreri, Dom Gérou, Née de La Rochelle, Goujet et Méttaire. Il eut aussi des critiques qui en ont parlé sur un ton tout opposé.

Si l'on en croit Marot, Dolet était un nouveau Cicéron; Charles de Sainte-Marthe, autre poète du temps, croyait que l'éloquence était si redevable à Dolet, que sans lui elle n'eût peut-être pas régné en France. Jean Voulté et Muret parlent de Dolet avec éloge dans leur recueil d'épigrammes.

Si quisquam fuit, unus est Doletus
Orator bonus et bonus poeta.

Buchanan, Pasquier et d'autres écrivains paraissent faire peu de cas de Dolet. Buchanan dit :

Carmina quod sensu careant mirere Doleti ?
Quando, qui scripsit carmina mente caret.

Pasquier dit aussi de lui :

Cui placuit nullus, nulli hunc placuisse necesse est.

Jules Scaliger traite Dolet de fort méchant poète, de *chancre, d'aposthume des Muses*, et de qui les ouvrages ne contiennent pas un grain de sel.

Si nous passons du moral au physique, nous retrouvons la même diversité d'opinions.

Odonus dit que Dolet était l'homme du monde qui avait la physionomie la plus funèbre, et qu'*il avait l'air d'un quelqu'un que l'on conduit au supplice.*

Jean Voulté nous donne, au contraire, une haute idée de sa bonne mine :

Tam pulchrum est corpus, mens est tam pulchra Doleti,
Totus, ut hoc possim dicere, pulcher homo est.

Nous ne pouvons expliquer ces contradictions qu'en disant que Marot, Sainte-Marthe, Voulté et Muret étaient les amis intimes et dévoués de Dolet, tandis que Buchanan, Pasquier, Scaliger et Odonus étaient ses ennemis.

Et de tout cela il résulte que Dolet était homme d'esprit, et

qu'ayant embrassé touts les genres de savoir, il eût pu parvenir à un haut degré de réputation, si les divers événements de sa vie lui eussent permis de cultiver les sciences avec la tranquillité qu'il convient, et s'il n'eût point écrit ses ouvrages avec l'impétuosité de caractère qu'on lui reproche.

DE V.

DE PHARES *ou* PHARÈS (SIMON).

Il existe dans la Bibliothèque Royale un curieux manuscrit sur les astrologues français au XVe siècle. On y rencontre à chaque page des noms orléanais : Jean Colleman, Guillaume de Loury, Michel de Saint-Mesmin, André de Sully et Simon de Phares, le plus célèbre de tous.

JEAN COLLEMAN, né à Orléans sur la fin du XIVe siècle, tira l'horoscope du roi Charles VII, qui lui accorda une pension. Le superstitieux Louis XI prenait plaisir à s'entretenir avec lui sur le cours des astres. Colleman fut un des familiers du réduit où Monseigneur Louis de France disait ses *heures*, et il apprit au prince à connaître *le Grand-Almanach*. Le manuscrit ajoute : « Aucuns dient que, par « trop longue continuation à spéculer le cours de la lune, il devint « ladre. »

GUILLAUME DE LOURY et MICHEL DE SAINT-MESMIN furent également célèbres par les lumières qu'ils acquirent dans l'astronomie, et se virent recherchés des plus grands seigneurs de leur siècle. Il est vraisemblable qu'ils composèrent sur cette science différents traités qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Simon de Phares le dit formellement de Michel de Saint-Mesmin : « Cestuy de Saint-Mesmin fut « bien suffisant astrologien, et composa de beaux traictés ; mais, en « ses viels jours, laissa la félicité mondaine, et se rendit reclus à « Orléans. »

D'après le manuscrit de Dom Gérou, Simon de Phare serait né à Meung, ou aux environs de cette ville, au commencement du XVe siècle. Lui-même nous apprend qu'il comptait parmi ses ancêtres Jean de Meung, l'un des auteurs du *Roman de la Rose*.

Dom Liron prétend, au contraire, qu'il était originaire de Châ-

teaudun et qu'il fut élevé auprès des enfants de Jean, comte de Dunois, bâtard de Louis de France, duc d'Orléans. Florent de Villiers, grand astrologue, qui était domestique et familier du comte, tira l'horoscope de Simon et dit à son père qu'il ne lui devait point bâtir de maison, parce qu'il serait toute sa vie au service d'autrui. Simon étudia d'abord à Beaugency, puis à Orléans, d'où il alla à Paris et se mit au service de Jean, duc de Bourbon. Il voyagea en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, étudia la médecine à Montpellier, alla ensuite à Rome et à Venise, d'où il s'embarqua pour passer la mer. Il visita le Caire et Alexandrie, et, de retour en France, il quitta le duc de Bourbon pour s'attacher à Louis XI. Connaissant les inclinations de ce prince, il alla en Savoie étudier les herbes et les plantes qui croissent sur les Alpes; il apprit aussi à tailler et à graver les pierres précieuses.

Après tant d'études, de voyages et de travaux, Simon de Pharès vint établir sa résidence dans la ville de Lyon. Il y fit bâtir une maison et rassembla dans son cabinet plus de deux cents volumes de livres singuliers. Le roi Charles VIII, passant par Lyon, eut envie, un jour de Toussaint, de voir ce fameux cabinet et d'entendre les leçons d'astrologie de Simon. Il lui continua ses visites durant plusieurs jours.

Cependant quelques envieux de la réputation de l'astrologue orléanais l'accusèrent d'avoir un démon familier. Son laboratoire fut fermé par ordre de l'archevêque et ses livres confisqués par l'official. Pharès en appela au Parlement qui chargea la Faculté d'examiner les livres confisqués. Une commission fut nommée et elle déposa, le 2 mars 1494, un rapport par lequel elle exhortait le Parlement à s'opposer aux progrès de l'astrologie judiciaire, déclarant cet *art pernicieux, fabuleux, sans fondement, superstitieux, usurpant l'honneur de Dieu, corrompant les bonnes mœurs et inventé par les démons pour la perte des hommes.* En conséquence, le Parlement rendit un arrêt qui confirmait la sentence de l'official et faisait défense d'exercer l'astrologie judiciaire, de consulter les devins, de débiter les livres de cet art, de s'en servir, et ordonnait que ceux de Simon Pharès seraient remis, avec sa personne, entre les mains de l'official de Paris. On ignore ce que devint le malheureux astrologue.

Simon de Phares a écrit un *Recueil, ou Histoire de quelques célèbres astrologues et hommes doctes*, qu'il dédia au roi Charles VIII. Le P. Labbe a donné quelques extraits de ce curieux ouvrage, qu'il trouva manuscrit dans la bibliothèque du roi.

C. R.

GUILLEMEAU (JACQUES).

« C'est à la reconnaissance qu'il appartient de rendre à la mémoire « de Jacques Guillemeau le tribut d'éloges qui lui est dû. Un tel « homme, né pour l'avantage de son siècle et le bonheur de ses « contemporains, est le modèle le plus parfait que l'on puisse pro- « poser à tous ceux de sa profession. La chirurgie reçut entre ses « mains un nouvel éclat. En même temps qu'il en perfectionnait la « pratique journalière par d'heureuses expériences, il en éclairait la « théorie par ses veilles et ses recherches (1).

Il naquit à Orléans, vers 1520, d'un maître en chirurgie de cette ville et puisa dans la maison paternelle le goût de cette profession. Il étudia à Paris sous d'habiles professeurs: Riolan, Courtin, Ambroise Paré, surtout, qui le prit en affection. Il fut attaché par la suite au service du comte de Mansfeld, et suivit pendant quatre années l'armée espagnole en Flandre.

De retour à Paris, en 1581, Guillemeau pratiqua la chirurgie à l'Hôtel-Dieu, et ne tarda point à obtenir une grande vogue dans le public. Le roi Charles IX l'avait nommé son chirurgien ordinaire: il remplit successivement le même emploi auprès de Henri III et de Henri IV.

Guillemeau ne se borna pas seulement à ce qu'on appelle la science de son état, il s'appliqua aussi aux belles-lettres, qu'il cultiva avec succès. Les langues savantes lui étaient familières, et elles lui furent d'un grand secours, pour la lecture des ouvrages d'Hippocrate, de Celse, de Galien et des autres grands médecins de l'antiquité.

Il débuta dans la carrière littéraire par une traduction latine des œuvres de son maître, Ambroise Paré (Paris, 1582, in-f°).

Son *Traité de la chirurgie française* (Paris, 1594) a été traduit en

(1) Voy. Dom GÉROU, t. I, p. 234.

anglais et imprimé à Londres en 1612. Guillemeau s'attache principalement à l'anatomie et à la connaissance du corps humain. C'est à l'exacte connaissance qu'il avait acquise de ses moindres détails qu'il fut redevable du succès de ses opérations et de ses ouvrages. « De son temps, la chirurgie ne commençait, pour ainsi dire, que d'é-« clore; obscurcie par une infinité de nuages que les préjugés y avaient « introduits ou qu'une timidité déplacée appréhendait de dissiper, « il fallait que le temps et l'expérience en perfectionnassent la pra-« tique. La chirurgie, enrichie de nouvelles découvertes, s'est insen-« siblement dépouillée de ce qu'elle avait d'obscur et de ténébreux, « et a surmonté une partie des obstacles qui en arrêtaient les pro-« grès ou en retardaient les succès. Ces révolutions ne sont pas au « pouvoir des hommes. Le temps et un long espace d'années « peuvent seuls les produire (1). »

Le *Traité des maladies de l'œil* (Paris, 1585), est dédié à Ambroise Paré. Elles sont au nombre de cent treize. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, qui a été traduit en flamand et en allemand.

Les *Tables anatomiques, avec les pourtraitures* (Paris, 1586), sont accompagnées de planches et de figures fort bien dessinées. L'ouvrage est dédié au roi Henri III.

A l'occasion des disputes qui s'élevèrent de son temps, entre les médecins et les chirurgiens, Guillemeau prit la plume et vengea ses confrères par une *apologie pour les chirurgiens* (Paris, 1593).

Tous ces savants travaux, joints à une pratique assidue de son art, le rendirent le plus habile chirurgien de son époque, et lui méritèrent cette haute réputation qui ne s'accorde qu'aux talents supérieurs.

M. Portal, dans son *Histoire de l'Anatomie*, fait mourir Guillemeau en 1609. La *Biographie Universelle* recule sa mort jusqu'au 13 mars 1613, et s'appuie sur ce qu'il fut admis à présenter à Louis XIII, en 1612, le recueil de ses *OEuvres de chirurgie*.

Il fut enterré dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, sa paroisse. On voyait au pilier qui était au-dessous de l'orgue, à gauche, une table de marbre, sur laquelle était gravé le sonnet suivant, qui lui servait d'épitaphe :

(1) *Recherches sur l'origine et le progrès de la chirurgie en France.*

« Passant, tu vois icy, sous cette froide lame,
« Sans poulx, sans mouvement, le corps de Guillemeau.
« Son nom et ses vertus, de même que son âme,
« Par l'immortalité l'exemptent du tombeau.

« Son corps, qui gist icy, reluisoit par la flamme
« De son esprit divin qui lui sert de flambeau.
« La Parque ne tient pas dans les fils de sa trame,
« Sa vie et ses vertus dans le même fuseau.

« Après que Guillemeau, par secrets admirables,
« Eut guéri tant de maux qu'on croyoit incurables,
« Enfin il éprouva l'inclémence du sort.

« Non plus que ses écrits, d'éternelle mémoire,
« Son corps ne seroit pas sous cette tombe noire,
« Si l'art eût pu trouver le remède à la mort. »

Charles Guillemeau, un de ses fils, lui succéda dans son office de premier chirurgien du roi. Ses autres enfants formèrent des établissements honorables, et cette famille, désormais fixée à Paris, s'y distingua depuis dans les différentes charges de la magistrature.

C. B.

HUBERT (Etienne).

Ce savant Orléanais entretint un commerce suivi de lettres avec Casaubon et Scaliger, qui lui marquent beaucoup d'estime dans leur correspondance (1).

Il naquit à Orléans, vers 1568, d'une honnête et ancienne famille. Ses parents l'envoyèrent à Paris pour étudier à l'Université, et, au bout de quelques années, il fut reçu docteur dans la Faculté de médecine. Hubert ne se borna pas à la pratique de son art. Comme il savait que les Arabes s'étaient autrefois distingués dans la science médicale, il entreprit un voyage en Afrique, afin d'étudier leur langue et de profiter de leurs découvertes.

La chaire d'arabe étant venue à vaquer au collége Royal (collége de France), il fut pourvu de cet emploi, dont il s'acquitta, dit Casaubon, aux applaudissements de tous les savants.

(1) Dom Gérou, t. I, p. 238.

Il devint premier médecin du roi Henri IV et fut chargé par ce prince de plusieurs missions diplomatiques.

Envoyé d'abord auprès de Muley, roi de Maroc, il y traita de la délivrance des esclaves français, pris par les corsaires barbaresques, et travailla à un traité de confédération entre la France et les infidèles. Il rapporta d'Afrique plusieurs livres arabes. Scaliger le remercie dans une lettre de lui avoir envoyé une version du *Coran*.

Hubert reprit le cours de ses leçons publiques; mais comme sa place de professeur royal lui prenait tout son temps, et qu'il ne touchait guère d'honoraires, il fut obligé de quitter Paris, où il avait peine à subsister. Scaliger voulut l'attirer en Hollande et s'employa auprès des administrateurs de l'Académie de Leyde pour lui faire obtenir une chaire, mais il ne paraît pas qu'Hubert ait voulu profiter de la bonne volonté de son ami. Il aima mieux revenir dans sa patrie, et exerça à Orléans sa profession de médecin; il mourut dans cette ville en 1614, à peine âgé de quarante-six ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Samson, où l'on voyait son épitaphe en hébreu, arabe, grec et latin.

C. B.

DE BEAUNE (FLORIMOND).

« Florimond de Beaune, seigneur de Goulioux, conseiller au « présidial de Blois, a été un des plus grands génies de son temps, « au moins en ce qui regarde les mathématiques (1). »

Né à Blois, le 7 octobre 1601, il fit ses premières études sous le savant professeur Gousset, et alla ensuite étudier le droit à Paris. Il eut un moment d'inclination pour la carrière des armes, mais il ne tarda pas à quitter l'épée pour la toge et acheta une charge de conseiller au présidial de Blois. « Comme il était un peu mélancolique, « ajoute son biographe, il avait un goût prononcé pour les mathé- « matiques et il donnait à cette science tout le temps qui lui res- « tait, après avoir rempli les devoirs de sa charge. »

Sa réputation s'étendit au-delà de la France, et les savants étrangers étaient en correspondance avec lui. Bernier dit avoir vu, chez

(1) V. D. LIRON, ms, p. 497.

ses héritiers, des lettres des plus habiles mathématiciens, *qui lui écrivaient très-obligeamment et lui demandaient son avis avec déférence*. Il a eu aussi entre les mains les copies des réponses que leur faisait Florimond de Beaune.

Plusieurs savants illustres vinrent même à Blois pour conférer avec lui. De ce nombre fut le célèbre Descartes, qui, dans plusieurs passages de sa correspondance, a témoigné hautement l'estime qu'il faisait de ce profond mathématicien. Le maréchal de Fabert, qui avait l'esprit fort pénétrant, aimait à converser avec lui, et Bartholin vint exprès, de la part des Etats de Hollande, pour discuter avec lui quelques problèmes de mathématiques transcendantes.

Florimond de Beaune ajouta, en 1638, des notes fort savantes à la *Géométrie* de Descartes. Celui-ci en faisait un grand cas et déclara que « les observations de M. de Beaune étaient très-ingénieuses et « très-solides, et que ses solutions étaient, sinon véritables, du « moins les plus vraisemblables. »

Il avait résolu de publier un traité sur l'algèbre, mais le mauvais état de sa santé l'en empêcha. A la suite d'un accès de goutte, on fut obligé de lui faire l'amputation d'un pied. Bernier ajoute qu'il tomba dans une espèce de paralysie qui lui fit perdre la vue. Il mourut l'an 1652, âgé de cinquante et un ans.

Outre ses travaux sur les mathématiques, il s'était occupé aussi d'astronomie. Il excellait surtout dans la taille des verres, et établit plusieurs télescopes dont les savants ses contemporains se servirent avec succès pour leurs observations.

C. B.

BERNIER (Jean).

Naquit à Blois, de Mathurin Bernier, marchand drapier, et de Françoise Thierry (Son acte de baptême se trouve inscrit sur les registres de la paroisse Saint-Martin, à la date du 19 avril 1627). Après avoir pris ses degrés à Montpellier, il vint pratiquer la médecine dans sa ville natale, où la duchesse d'Orléans, femme de Gaston, se l'attacha comme conseiller et médecin ordinaire. Malgré la protection de cette princesse, le docteur blésois n'arriva pas à la

fortune, et c'est à sa pauvreté qu'il faut attribuer la teinte de misanthropie répandue sur tous ses ouvrages.

Bernier publia, en 1682, son *Histoire de Blois*. Il la dédia à Mme Colbert, qui habitait cette ville. Ce livre, malgré ses imperfections et les erreurs qu'il renferme, atteste de consciencieuses recherches; le style en est lourd et même souvent peu lucide; mais comment se montrer sévère envers un auteur qui s'excuse si humblement dans sa préface : « Ma profession, dit-il, est plus de bien faire que de bien dire; « j'espère donc qu'on me fera grâce partout où j'en aurai be- « soin, et que l'on considèrera moins les paroles que les choses. »

Bernier publia aussi, en 1689, des *Essais de médecine*, dont une seconde édition, abrégée en quelques endroits, parut en 1695, sous le nom d'*Histoire chronologique de la médecine et des médecins*. C'est un ouvrage écrit dans de très-bonnes intentions, sans aucune prétention, même avec négligence, par un homme honnête, instruit et érudit, mais crédule, sans goût, et religieux jusqu'à la superstition. En général, tout ce que l'auteur rapporte comme fruit de son expérience est très-sensé et fort bon, mais ce qu'il donne comme théorie n'est qu'un mélange incohérent, et souvent absurde, de vitalisme et d'humorisme.

Nous devons encore à Bernier quelques ouvrages de peu d'importance : L'*Antiménagiana* (1693, in-12), contre-partie du *Ménagiana*, qui valut à notre auteur cette riposte de Ménage : « Bernier, de Blois, « devrait bien apprendre à parler, car il ne fait autre chose; c'est un « homme armé à la légère, *vir levis armaturæ;* »

Réflexions, pensées et bons mots, qui n'ont pas encore été publiés, par le sieur Popincourt (1696, in-12);

Jugements et observations sur les œuvres grecques, latines et françaises de Ch.-Fr. Rabelais, ou le véritable Rabelais réformé, avec une carte du Chinonois, pour l'intelligence de quelques endroits du roman de cet auteur, par le sieur Saint-Honoré (1697, in-12). Ce dernier ouvrage est encore recherché par les philologues.

Bernier mourut en 1698, à Paris, où il s'était établi vers 1674. Ce fut un des premiers partisans de l'émétique.

A. B.

HAUTEFEUILLE (JEAN).

Moréri nous apprend que ce savant physicien naquit à Orléans le 20 mars 1647. Son père était maître boulanger ; il fournissait du pain à M. de Sourdis, gouverneur de cette ville, chez qui logeait la duchesse de Bouillon, alors en exil. Le bonhomme parlait de son fils avec tant d'éloges que la princesse désœuvrée voulut le voir. Elle le prit auprès d'elle, le fit étudier et lui fit obtenir quelques petites pensions sur la liste des bénéfices ecclésiastiques. Il eut l'honneur d'accompagner sa noble bienfaitrice dans les voyages qu'elle fit en Angleterre et en Italie, et demeura chez elle jusqu'à sa mort. Elle lui laissa par testament une pension dont il jouit tout le reste de sa vie.

Né avec un esprit inventif et une imagination très-active, l'abbé Hautefeuille s'occupa continuellement de physique et de mécanique, et chercha toujours à faire de ses découvertes d'utiles applications aux arts industriels. Il avait un goût particulier pour l'horlogerie. C'est à lui que l'on doit, du moins en France, le secret de modérer les vibrations du balancier des montres par le moyen d'un petit ressort spiral d'acier qui en régularise le mouvement et en rend les oscillations *isochrones*. Il fit part de cette découverte à l'Académie des Sciences qui la trouva très-propre à donner une grande justesse aux montres. Huyghens perfectionna en Hollande ces *montres à pendule* et voulut même s'en attribuer l'invention. Un Anglais, Robert Hooke, revendiqua aussi cette découverte, et M. Hautefeuille, comme la plupart des inventeurs, fut obligé de se défendre contre la contrefaçon. C'était cependant un homme sans ambition, et plus attentif à cultiver les sciences que la fortune. Si toutes ses inventions n'ont pas été couronnées de succès, c'est qu'il avait le défaut de s'arrêter trop promptement à une première idée, que la fougue de son imagination lui faisait bientôt abandonner pour courir après une autre. D'ailleurs les tracasseries dont il fut souvent l'objet l'empêchèrent de rendre publiques ses découvertes les plus ingénieuses.

Il sollicita vainement toute sa vie l'honneur d'être admis à l'Académie des Sciences. Il attribuait ses échecs constants à la rancune de M. de La Hire, académicien, dont il avait critiqué les ouvrages.

Il dut se contenter du titre de membre étranger de l'Académie de Bordeaux. Mais le savant incompris ne prit pas son parti aisément. Il se plaignit sans cesse du peu d'accueil que l'on faisait à ses ouvrages, et menaça plus d'une fois le public de ne plus travailler pour lui.

Il est vrai qu'il ne lui garda pas long-temps rancune, si nous en jugeons par le catalogue de ses œuvres, qui ne tient pas moins de trente pages dans le manuscrit de D. Gérou. Ces ouvrages sont rares et très-difficiles à réunir, parce que la plupart ne sont que de simples cartons d'une feuille ou même d'une demi-feuille. L'auteur en forma un recueil qu'il eut l'honneur de présenter à Louis XIV (1).

Le savant jurisconsulte Jousse en avait un exemplaire complet qui a servi à dresser le catalogue dont nous parlions tout à l'heure et dont nous ne citerons que les rubriques (2):

I.	*Sur l'Horlogerie*	14 ouvrages.
II.	*Sur les Lunettes*	8
III.	*Sur les Longitudes*	5
IV.	*Sur les Billets d'Etat et de Banque*	6
V.	*Sur les Loteries*	6
VI.	*Sur divers sujets*	22

En tout soixante et un mémoires, traités et dissertations, tant imprimés que manuscrits.

L'abbé Hautefeuille revint dans sa patrie vers 1712. Il avait résolu d'y fonder une chaire de mathématiques et avait déjà acheté, sur la place du Martroi, une maison qu'il destinait au professeur, mais ce projet échoua, faute de ressources suffisantes.

Il mourut à Orléans, le 18 octobre 1724, âgé de soixante-dix-sept ans.

Pendant les dernières années de sa vie, il ne quitta guère la chambre où le retenaient ses infirmités. Privé du plaisir de la promenade, l'ingénieux physicien voulut, sans sortir de son lit, voir du moins ce qui se passait au dehors et il y parvint au moyen de plusieurs miroirs qui lui rendaient fidèlement le panorama de la grande place du Martroi, où était située sa maison.

(1) Il se trouva fort honoré de ces paroles du grand roi : « J'ai ouï dire que vous étiez fort savant. »

(2) Voy. D. Gérou, t. 2, p. 188.

PAPIN (DENIS).

Denis Papin naquit à Blois le jeudi 22 août 1647. Issu d'une famille calviniste, qui compte un assez grand nombre d'hommes distingués, des médecins, des naturalistes, des controversistes, Papin fut d'abord destiné à la médecine. Il fut reçu docteur, car il prend ce titre dans tous ses ouvrages; mais, à ce moment, le goût des sciences exactes commençait à se répandre : Papin se sentit entraîné par son génie vers la physique expérimentale et il se décida à s'établir à Paris, où il pouvait espérer de trouver les ressources nécessaires à ses études. Il s'y fixa vers 1674 : une bonne fortune l'y attendait. Colbert avait attiré en France le célèbre physicien hollandais Huygens, et lui avait donné des appartements dans le bâtiment même de la Bibliothèque du Roi. Papin fut présenté à Huygens; il plut au savant qui l'admit dans son intimité et l'appela à partager ses travaux. « J'avais alors, dit-il lui même (*Acta eruditorum*, 1688), « l'honneur de vivre dans la Bibliothèque du Roi et d'aider M. Huygens « dans un grand nombre de ses expériences. J'avais beaucoup à faire « touchant la machine pour appliquer la poudre à canon à lever des « poids considérables. J'en fis l'essai, quand on la présenta à « M. Colbert. » A l'âge de vingt-sept ans, c'est à dire en 1674, Papin publia son premier ouvrage sous ce titre : *Nouvelles expériences du vuide, avec la description des machines qui servent à les faire.* Les *Nouvelles expériences* de 1674 furent accueillies avec faveur, et Hubin, célèbre émailleur du roi et ami de l'auteur, les présenta devant l'Académie des Sciences.

Papin, déjà estimé à Paris, voulait augmenter ses connaissances par l'étude des découvertes anglaises. En 1675, il passa en Angleterre. On a prétendu que la crainte des persécutions religieuses avait déterminé son départ; on a cru aussi que c'était sur l'invitation de Boyle, physicien irlandais, qui alors était chargé de continuer les recherches d'Otto de Guericke, l'inventeur de la machine pneumatique. Le passage suivant, emprunté à un ouvrage du savant étranger, répond à toutes les suppositions et nous paraît sans réplique. Boyle y rend compte de sa première entrevue avec Papin : « Trouvant qu'il

« (Papin) n'était arrivé de France en Angleterre que depuis peu de « temps, dans l'espoir d'y trouver un lieu qui fût convenable à « l'exercice de son talent, et qu'en attendant il voulait consacrer « ses soins à quelques expériences de physique; sur ce, j'eus l'in- « tention de satisfaire à mes frais sa curiosité et la mienne en même « temps; et voyant qu'il avait une pompe pneumatique, qu'il avait « imaginée et fabriquée lui-même.... quoiqu'elle différât de la cons- « truction de ma pompe, je lui laissai la liberté de s'en servir.... « Ma confiance en lui fut justifiée par son habileté et son activité; et « quelques-unes de nos expériences furent inventées par lui. Plu- « sieurs des machines dont nous faisions usage, particulièrement la « double pompe et le fusil à vent, étaient de son invention et en « partie fabriquées de sa main (1). »

Grâce à l'amitié de Boyle, et sur sa proposition, Papin fut admis membre de la Société Royale de Londres, le 16 décembre 1680; et le 26 janvier 1681, il répondait à cet honneur par la publication de son second ouvrage, dont il offrit la dédicace à ses nouveaux collègues. C'était son *Digesteur*, ou *Manière d'amollir les os et de faire cuire toute sorte de viande en fort peu de temps et à peu de frais.* L'ouvrage, publié en français, fut imprimé à Paris en 1682, et les principes qu'il y posait reçurent bientôt leur application, car Leibnitz écrivait à cette époque : « Un de mes amis me mande avoir mangé « un pâté de pigeonneaux préparé de la sorte par le *Digesteur.* »

La publication de ses deux premiers ouvrages et des articles qu'il avait lus à la Société Royale de Londres avait étendu au loin la réputation de Papin. Il fut appelé en Italie, à Venise, dont le sénat venait de fonder une Académie des Sciences naturelles. Il quitta donc l'Angleterre, le 1er mars 1681. Avant de se rendre à son poste, il voulut revoir sa patrie, et il vint passer quelque temps à Paris, où il visita son vieux maître et ami, Huygens. Pendant son séjour, un M. Comiers, prévôt de Ternans et professeur de mathématiques, rendit compte à l'Académie des Sciences de quelques expériences faites avec le *Digesteur*. Dans ce compte-rendu, fort curieux, du reste, Comiers parle de Papin comme d'un docte médecin, *expérimenté et philosophe cosmopolite*. Papin résida à Venise pendant l'année 1683 et

(1) S. B. Papin, sa vie et ses écrits.

la plus grande partie de 1684, consacrant tout son temps à des expériences de physique. Ce séjour en Italie paraît lui avoir assuré une grande réputation parmi les Italiens, et la mention seule de son opposition aux idées de Guglielmini, sur une question de l'hydraulique, faisait peur, dit-on, à ce savant.

Mais Venise n'offrait que peu de ressources au physicien français. En 1685, Papin résolut de retourner à Londres. Son absence prolongée lui avait fait perdre son titre de membre titulaire de la Société Royale et il n'était plus que membre honoraire. Néanmoins, ses anciens collègues, qui avaient regretté son départ, le reçurent avec joie et le chargèrent, dès son arrivée, de faire des expériences de chimie, physique et mécanique. Une légère allocation de cent quatre-vingt-sept francs cinquante centimes lui fut assignée, par trimestre, pour l'aider à vivre, et chacune des années suivantes fut marquée par quelque invention nouvelle du savant blésois. En 1685, il proposait une machine propre à élever l'eau, à opérer des épuisements; en 1686, il publiait un mémoire curieux sur la vitesse de l'air qui entre dans le vide; en 1687, il ajoutait au *Digesteur* un supplément important.

Cependant, les faibles secours pécuniaires que Papin recevait de la Société Royale ne pouvaient suffire à ses besoins; d'un autre côté, la révocation de l'édit de Nantes (1585) lui fermait le retour dans sa patrie; il se détermina à accepter la proposition du landgrave Charles de Hesse, qui lui offrait une place de professeur de mathématiques à l'Université de Marbourg. Charles, prince éclairé, comme dit Papin lui-même, se plaisait, au milieu des préoccupations de la guerre et de la politique, à suivre et à encourager les travaux de notre physicien. Le 23 novembre 1687, Papin informa la Société Royale de sa résolution de quitter l'Angleterre, priant la Société de lui faire solder l'arriéré de son petit traitement. La Société, reconnaissante, donna l'ordre de le solder en entier, et, le 11 décembre, elle décida encore que le docteur Papin recevrait quatre exemplaires de l'*Histoire des Poissons*, comme un témoignage des bons services qu'il lui avait rendus.

Papin arriva à Marbourg au commencement de l'année 1688. Il nous apprend lui-même, dans une lettre datée du 29 août, qu'*obligé de faire un cours quatre fois par semaine, ce qui est beaucoup pour*

un homme qui n'est pas accoutumé à une telle occupation, il n'a pu faire que très-peu de chose pour ses expériences; mais, dans la même lettre, il prenait l'engagement d'envoyer bientôt quelque travail à la Société Royale de Londres. Il tint parole, et, tout en entretenant correspondance avec Huygens, avec ses amis d'Angleterre, avec le comte Guillaume Maurice, le prince de Hesse et autres seigneurs allemands, empressés à recevoir ses leçons; tout en soutenant une polémique, souvent assez vive, avec Leibnitz et Guglielmini, il publia successivement, dans les *Acta eruditorum*, de Lepsick (1688 et 1689), les perfectionnements qu'il avait fait subir à la machine d'Huygens : *Descriptio toscularis* (description d'un pressoir); — *De gravitatis causâ et proprietatibus observationes;* — *Examen machinæ domini Perrault* (machine relative aux armes à feu). — Il proposa et décrivit des instruments propres à conserver la flamme sur l'eau; — Enfin, en 1690, l'homme de génie se dévoila tout-à-fait dans l'ouvrage intitulé : *Nova methodus ad vires motrices validissimas levi pretio comparandas* (Nouvelle méthode pour obtenir à bas prix les forces motrices les plus considérables).

Papin venait de trouver le principe de la machine à vapeur. Il établit, en effet, en termes clairs et précis, qu'avec la vapeur d'eau on peut soulever un piston plein, se mouvant dans un corps de pompe, quelle que soit, du reste, la pression qui charge ce piston, et, que cette vapeur d'eau pouvant être détruite instantanément, il se fait au-dessous du piston un vide qui permet à la pression atmosphérique de le ramener dans sa position au fond du corps de pompe. La machine, telle que Papin l'avait conçue, a pu être perfectionnée par Watt et les autres mécaniciens anglais : la construction de toute machine à vapeur n'en repose pas moins sur le principe qu'il a le premier découvert. A lui donc la gloire immortelle de l'invention! à lui la reconnaissance de l'humanité, que des esprits jaloux voudraient lui ravir! Grâce à lui, nous avons les bateaux à vapeur et les chemins de fer; et déjà n'avait-il pas deviné lui-même les applications que l'on pouvait faire de sa découverte à l'art de la navigation, quand il indiquait le moyen de transformer le mouvement rectiligne alternatif du piston en mouvement circulaire continu, et qu'il écrivait les lignes suivantes :

« Il serait trop long d'énumérer comment on pourrait employer cette force pour tirer des minières l'eau et le minerai, pour lancer des globes de fer (boulets) à une grande distance, pour diriger les vaisseaux contre le vent et faire beaucoup d'autres applications.... Je ferai observer cependant ici, en passant, sous combien de rapports une force motrice de cette nature serait préférable à l'emploi des rameurs ordinaires pour mouvoir les vaisseaux en mer.... mais comme des rames ordinaires seraient mues moins commodément par des tubes de cette espèce, il faudrait employer des rames tournantes.... Ainsi, il est hors de doute que nos tubes ne pussent imprimer un mouvement de rotation à des rames fixées à un axe, si les manches des pistons étaient garnis de dents qui s'engrèneraient nécessairement dans de petites roues également dentées et fixées à l'axe des rames; il serait nécessaire seulement que l'on adaptât trois ou quatre tubes au même axe pour que son mouvement pût continuer sans interruption. En effet, tandis qu'un piston toucherait au fond de son tube et ne pourrait plus, par conséquent, faire tourner l'axe avant que la force de la vapeur ne l'eût élevé au sommet du tube, on pourrait aussitôt éloigner l'arrêt d'un autre piston qui, en descendant, continuerait le mouvement de l'axe : un autre piston serait ensuite poussé de la même manière, et exercerait sa force motrice sur le même axe, tandis que les pistons abaissés en premier lieu seraient de nouveau élevés par la chaleur, et se retrouveraient ainsi en état de mouvoir le même axe de la manière précédemment décrite. D'ailleurs, un seul fourneau et un feu médiocre suffiraient pour élever successivement tous les pistons (1). »

En 1695, Papin consigna ses principales découvertes dans une nouvelle publication qu'il intitula : *Fasciculus dissertationum* (recueil de dissertations), au nombre de huit, où il examine de nouveau son système d'une force motrice et traite diverses autres questions d'hydraulique.

Enfin, en 1707, parut le dernier ouvrage que nous connaissions de lui : *Nouvelle manière pour élever l'eau par la force du feu, mise en lumière.* Un Anglais, Saveri, qui avait fait construire une machine à vapeur, ou, comme on disait alors, une machine à feu, prétendait à l'honneur de l'invention originale. Papin critique avec franchise l'œuvre de son rival et montre la supériorité de ses propres inventions.

A partir de cette époque, on ne connaît plus rien de la vie de l'illustre savant. Il avait reçu le titre de conseiller du landgrave de Hesse; mais des discussions religieuses s'élevèrent entre lui et ses collègues de l'Université; un procès s'ensuivit, et il y eut contre lui une sorte d'excommunication qui le força de quitter sa chaire de

(1) Ducoux, *Eloge historique de Denys Papin.*

professeur. On croit qu'il fit alors un voyage en Hollande, et qu'il alla pour la troisième fois en Angleterre. Peut-être même y mourut-il vers 1714 ou 1715 (1). Ses dernières années furent tristes et douloureuses, comme il est facile d'en juger par ses lettres et par la correspondance de Leibnitz. Avec la vieillesse était venue la pauvreté, ou tout au moins une grande gêne; et, toujours dévoré par le génie de l'invention, il est forcé d'avouer, quelquefois avec découragement, qu'il n'a plus les moyens de faire de nouvelles expériences. On lui avait demandé le modèle d'une de ses machines; il répondit en ces termes, le 31 janvier 1709 : « Je crois qu'il vaut mieux que « je prenne un peu patience, en attendant qu'il plaise à Dieu de me « faire rencontrer quelque moyen de faire la chose moi-même et de « me mettre par là en état d'exécuter plusieurs autres desseins qui « pourraient non-seulement nous avancer dans la connaissance de « la nature, mais aussi augmenter les commodités de la vie. » Une autre fois, il écrit : « Je suis maintenant obligé de mettre mes ma- « chines dans le coin de ma pauvre cheminée. » Et souvent, dans ses moments de détresse, il pensait à la patrie absente, à cette France si généreuse pour les savants, et qui l'oubliait, lui, pauvre proscrit, qui le laissait tendre la main à une nation étrangère :

A Monsieur Blanc, docteur en médecine.

Puisque vous désirez un compte-rendu de ce que j'ai fait pour la Société Royale depuis que j'ai reçu quelque argent, afin que vous puissiez mieux juger ce qu'il est convenable de me faire donner maintenant, j'ai déposé sur ce papier ce que j'estime le plus important. Mais, avant tout, je dois vous prier de vous souvenir que vous devez vous mettre à ma place sans restriction, afin que je sois payé selon ce que j'ai mérité; et, ayant déjà dans la tête plus de travail de cette nature que je n'en pourrai faire dans le reste de ma vie, j'ai résolu de négliger tous les autres moyens de pourvoir à ma subsistance, étant persuadé qu'il ne peut y avoir de meilleure occupation que de travailler pour la Société Royale, puisque c'est la même chose que travailler pour le bien public.

Je vous en prie, Monsieur, permettez-moi d'ajouter que, dans l'Académie Royale de Paris, il y a trois pensionnaires pour la mécanique, qui ont chacun un très-bon salaire annuel, et, en outre, qu'il y a d'habiles ouvriers de toutes sortes, payés par le roi, qui sont prêts, en tout temps, à exécuter tout ce que les pensionnaires commandent.

(1) Long-temps on avait placé la mort de Papin en l'année 1610, mais M. de La Saussaye a retrouvé de lui des lettres datées de l'année 1612, et Leibnitz parle de lui comme vivant encore en 1614. Malheureusement, Leibnitz ne nous dit pas où il était alors, et personne n'a dit encore le lieu où il est mort.

Prenez, s'il vous plaît, les mémoires de l'Académie Royale des Sciences, et voyez ce que ces trois pensionnaires font chaque année, et comparez-le avec ce que j'ai fait depuis sept mois. J'espère que vous trouverez que j'ai raison de dire que j'ai fait autant qu'on peut attendre du plus honnête homme, avec mes petites capacités et ma pénurie d'argent.

Depuis l'année 1686, du reste, l'Académie des Sciences, qui jusque-là avait suivi avec intérêt les travaux de son compatriote, avait cessé de s'en occuper, et l'on ne trouve plus qu'une fois le nom de Papin dans le *Journal des Savants*. Fatal abandon qui priva la France des découvertes d'un de ses plus illustres enfants pour les livrer à un pays rival, et qui fut long-temps cause qu'un oubli complet a pesé sur la mémoire du physicien blésois ! La postérité, plus juste, l'a enfin vengé; un autre homme de génie a revendiqué pour Papin la gloire de la priorité dans l'application de la vapeur, et nul ne peut plus maintenant la lui contester; le conseil municipal de Blois a décidé qu'une statue lui serait élevée dans sa ville natale. Bientôt, nous l'espérons, cette statue, aux formes colossales, placée sur la butte dite *des Capucins*, comme celle du génie tutélaire de l'industrie, planera sur notre beau fleuve et sur le chemin de fer qui se dérouleront à ses pieds, et apprendra aux voyageurs un nom trop long-temps méconnu (1).

V. BEBER, de Blois.

Le chevalier DE LOUVILLE D'ALLONVILLE (JACQUES-EUGÈNE)(2).

Ce savant grand seigneur naquit le 14 juillet 1671.

Ses ancêtres possédaient depuis trois siècles la seigneurie de Louville, dans le pays chartrain. Cadet de famille, et comme tel destiné à l'état ecclésiastique, le chevalier de Louville, à peine âgé de sept ans, déclara formellement qu'il ne voulait pas être tonsuré. La lecture des *Éléments d'Euclide*, décida sa vocation pour les sciences mathématiques. Il entra d'abord dans la marine et se

(1) M. Jacques Papin, propriétaire à Orléans, est un des descendants de l'illustre physicien.

(2) Le savant Conrad Gesner, dans le catalogue qu'il a fait des savants qui l'avaient aidé de leurs lumières, en lui fournissant des documents pour son *Histoire des oiseaux*, nomme Nicolas d'Alonville, gentilhomme, un des ancêtres du chevalier de Louville.

trouva à la glorieuse défaite de la Hogue, en 1690. De là il passa dans l'infanterie et obtint le brevet de capitaine dans le régiment du roi. Il servit pendant quatre ans, en Espagne, à titre de brigadier des armées; puis, revenu en France, il fut fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde (1708) et conduit en Hollande, d'où il ne revint qu'au bout de deux ans. La paix d'Utrecht (1713) lui permit de se livrer à son goût pour les sciences exactes, et, ayant remis entre les mains du ministre de la guerre son brevet de colonel des dragons de la reine, il se voua exclusivement à l'étude de l'astronomie. En 1714, il va à Marseille mesurer la hauteur du pôle; l'année suivante il dépense 8,000 livres pour aller observer à Londres une éclipse de soleil.

L'Académie des Sciences et la Société Royale de Londres l'admirent dans leur sein; mais le chevalier de Louville, très-porté à la retraite par son caractère, acheta, en 1717, une petite maison de campagne, à un quart de lieue d'Orléans, dans un endroit appelé *Carré*. Il y établit son observatoire, et passa bientôt dans tout le pays pour un sorcier.

« Les paysans d'auprès d'Orléans ne peuvent pas prendre une « autre idée d'un homme qu'ils voient observer le ciel, sinon que « c'est un magicien. Quand leurs vignes ont manqué, ils l'en accu- « sent. Un mât de trente ou trente-cinq pieds, qu'il a planté dans « son jardin pour y attacher une lunette de trente pieds, est destiné « à lui faire voir les étoiles de plus près, et plusieurs l'ont vu se faire « hisser au haut de ce mât et y rester long-temps. Les honnêtes « gens du pays viennent de toutes parts lui demander quel temps il « fera, ou si la récolte sera abondante. Il est vrai que Paris même « n'est pas encore bien parfaitement désabusé de faire le même « honneur à messieurs de l'Observatoire.

« Mais le chevalier de Louville eût été accablé par le nombre « excessif de visites qu'une folle curiosité lui amenait, comme s'il « eût été un brachmane, mais il y mit ordre le mieux qu'il put par « la manière dont il savait les recevoir. Il avait établi qu'on pouvait « venir dîner chez lui, mais à la condition d'y dîner seulement. « Quand on arrivait avant l'heure, on prenait un livre dans la bi- « bliothèque pour s'amuser, ou bien on allait se promener dans le « jardin; mais lui, il ne sortait de son cabinet que pour se mettre

« à table, et, le repas fini, il rentrait dans ce cabinet, laissant ses « hôtes libres de continuer leur promenade (1). »

Au commencement de septembre 1732, M. le chevalier de Louville eut deux accès de fièvre léthargique qui ne l'étonnèrent point. Il avait coutume de regarder ses maux comme des phénomènes de physique, auxquels il ne s'intéressait que pour en trouver l'explication ; mais il survint un troisième accès qui l'emporta, le 10 du même mois, à l'âge de soixante et un ans. Voici comment Fontenelle termine son éloge, dont nous avons extrait cette notice :

« Il avait l'air d'un parfait stoïcien, renfermé en lui-même et ne « tenant à rien d'extérieur : bon ami, cependant, officieux, généreux, « mais sans ces aimables dehors qui souvent suppléent à l'essentiel, « ou du moins le font extrêmement valoir. Il était fort taciturne, « même quand il était question de mathématiques, et s'il en parlait « ce n'était pas pour faire parade de son savoir, mais pour le com- « muniquer à ceux qui l'en priaient sincèrement. »

Le malicieux Fontenelle ajoute, comme correctif à l'éloge, que ce stoïcien, si austère et si dur, ne laissait pas d'avoir sur sa table, sur ses habillements, certaines délicatesses, certaines attentions raffinées qui le rapprochaient un peu des philosophes du parti opposé.

On a du chevalier de Louville divers mémoires insérés dans le *Mercure* et dans le recueil de l'Académie des Sciences.

G. B.

DESHAYES-GENDRON (CLAUDE).

Catherine de Médicis eut un médecin de ce nom, dit l'abbé Gendron. Il était originaire du petit village de Voves, en Beauce, près de Chartres.

Son petit-neveu, Claude Deshayes-Gendron, hérita de son talent pour la médecine, et, après avoir pris le grade de docteur à la Faculté de Montpellier, il devint médecin du régent Philippe d'Orléans. Son amour pour les sciences, les agréments [illegible] esprit très-cultivé et les qualités du cœur les plus estimables lui valurent l'amitié de la

(1) Éloge de M. le chevalier de Louville, *Mémoires de l'Académie des Sciences* (1732).

plupart des grands écrivains de son temps. Il acheta, des héritiers de Boileau Despréaux, la maison de campagne d'Auteuil, où il prit sa retraite. Les savants, les littérateurs, les courtisans venaient souvent le visiter, et Voltaire, bien jeune encore, inspiré par le souvenir de Boileau et par la présence de son hôte vénérable, y fit un jour cet impromptu :

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfants d'Apollon :
Sous le nom de Boileau ces lieux virent Horace,
Esculape y renaît sous les traits de Gendron.

Montesquieu l'estimait beaucoup : il l'appelle quelque part *notre ami Gendron*. Un jour qu'il se promenait avec lui sous les bosquets d'Auteuil, l'auteur des *Lettres persanes* commit deux vers, les seuls peut-être qu'il ait faits dans sa vie, et qui rappellent le fameux distique de Malebranche :

Appollon, dans ces lieux prêt à nous secourir,
Quitte l'art de rimer pour celui de guérir.

Il écrivait à M. Cérati, à la date du 18 mars 1748 :

« M. de Gendron n'est pas mort, et je compte que vous le reverrez encore à Paris, se promenant dans son jardin avec sa petite canne, très-modeste admirateur des Jésuites et des médecins. Pour parler sérieusement, c'est un grand bonheur que cet excellent homme vive encore, et nous aurions perdu beaucoup, vous et moi. »

Gendron mourut dans sa paisible retraite, le 3 septembre 1750, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Le seul ouvrage qu'il ait publié a pour titre : *Recherches sur la nature et la guérison des cancers*. Un de ses neveux, docteur de l'Université de Montpellier, hérita de ses manuscrits; mais aucun n'a paru digne d'être publié. Un autre de ses neveux, Louis Gendron, se distingua comme oculiste et devint professeur à l'école de chirurgie.

C. B.

MITOUFLET, *dit* THOMIN.

En 1708, la femme d'un bonnetier de Toury mit au monde un enfant que sa tante, Jeanne Delaville, prit chez elle et qu'elle finit

par adopter. Après lui avoir fait commencer ses études à Paris, el le mit au petit séminaire d'Orléans. En 1727, le jeune homm reçut la tonsure, et fut désigné par Mgr Fleuriau, évêque d'Orléans pour professer les humanités au collége de Meaux : une circonstanc inattendue vint déranger ce projet, et le jeune Mitouflet se fit précep teur sous le nom de Thomin, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Dans la maison où il se trouvait habitait un lunetier. Thomin faisa chez lui de longues séances; l'état lui plut et il se fit apprenti moyennant six cents francs que sa tante consentit à verser. Il travai lait le jour et la nuit à étudier les traités d'optique; aussi ne tarda-t il pas à en savoir plus que son maître. Il se fit recevoir maître mi roitier et lunetier et se maria.

Il s'adonna tout entier à l'optique; associé avec un Anglais, i travaillait avec lui et acquit bientôt une certaine réputation Le chancelier d'Aguesseau réclama son ministère, et en fut s content qu'il le protégea contre la jalousie de ses confrères, l recommanda aux personnes de la cour et lui assura une vogue qu lui procura la clientelle de l'Académie royale des Sciences; en 1748 il avait été reçu ingénieur d'optique de la Société des Arts; un a après, son *Traité d'optique mécanique*, qu'il dédia au chancelier mit le comble à sa renommée. La reine Marie Leczinska, qui avai la vue faible le prit sous sa protection, et son premier médecin, l savant Helvétius, lui écrivait en 1751 :

« La reine me donne ordre de vous mander qu'elle vous a chois « pour faire tous les instruments d'optique dont Sa Majesté aura « besoin et qu'elle vous permet, en conséquence, de prendre le titre « de son ingénieur en optiques. »

A la naissance du duc de Bourgogne, il fut encore consulté : il s'agissait de savoir « si le lit du royal enfant était bien placé pour « le jour. »

Ces marques de haute faveur avaient puissamment accru sa clientelle; mais au moment ou Thomin pouvait jouir du bien-être que lui procuraient ses talents et son travail, il mourut, en 1753, après une longue maladie. Il a laissé sur l'optique des traités fort curieux, sur lesquels le *Journal des Savants* a publié des articles assez étendus.

CH.-F. L.

BOUVARD (CHARLES *et* MICHEL).

Deux médecins de ce nom, le premier au XVIe siècle, le second au XVIIIe, occupent une place honorable dans les annales de la science médicale.

Charles Bouvard, né à Montoire, près Vendôme, en 1572; il fut dès son enfance voué à la médecine, profession que son père exerçait. Il fit ses premières études à Angers et fut reçu docteur en la Faculté de Paris, en 1606. Sa réputation s'accrut avec rapidité et il était professeur au collége de France en 1625. Lorsque Louis XIII, dont il devint le premier médecin, établit à Paris le Jardin-Royal, Bouvard succéda à Hérouard dans la charge de surintendant et créa trois cours publics : le premier sur la vertu des plantes, le second sur les principes de leur composition, et le troisième sur leurs diverses préparations.

Ses disputes avec la Faculté lui donnèrent de la célébrité. On a de lui un livre assez rare, mais médiocre sur l'état de la médecine à cette époque, intitulé : *Historia hodiernæ medicinæ rationalis*. L'auteur y propose d'établir une juridiction pour juger les médecins. Guy Patin, dans une de ses lettres, parle ainsi de ce livre : « Je ne sais rien de nouveau du livre de M. Bouvard, aussi ne « vaut-il rien. » Plus tard il se montre moins sévère envers lui : « Nous avons, dit-il, des hommes de notre Faculté qui me sont plus « précieux que les diamants, Messieurs Bouvard, René Moreau, « Guillemeau, Jean Piètre, Courtois et autres. »

On a encore de Bouvard : *Description* (en vers) *de la maladie, de la mort de la duchesse de Mercœur* (Paris, 1624). La Houssaye rapporte que dans un an il fit prendre à Louis XIII deux cents médecines, autant de lavements, et qu'il le fit saigner quarante-sept fois, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir beaucoup de crédit auprès du roi; il s'en servit pour tenir dans sa dépendance la Faculté de Paris, et empêcha qu'on y soutint, contre son opinion, une thèse sur les eaux de Forges, qu'il avait prescrites à l'illustre malade. Il mourut à quatre-vingt-quatre ans. Un de ses fils fut conseiller au Parlement et abbé de Saint-Florent, près Saumur.

Ses descendants ont occupé dans la magistrature et l'administration quelques places importantes, mais ils se sont voués plus spécialement à la médecine qu'ils exercèrent à Chartres pendant plusieurs siècles.

Michel-Philippe BOUVARD naquit dans cette ville, en 1711, de Claude Bouvard et de Geneviève Lebeau. Son père, médecin lui-même, lui fit faire d'excellentes études et l'envoya de bonne heure à Paris. Après avoir été reçu docteur fort jeune, il revint à Chartres pratiquer la médecine, sous les auspices de son père, dans un petit hôpital qui lui fut confié. En 1736, il revint à Paris avec M. Genne, jurisconsulte distingué, son compatriote et son ami. Bouvard suivit alors la double carrière des sciences et de la pratique médicale, mais plus particulièrement la pratique pour laquelle la nature semblait lui avoir donné une rare sagacité.

Il dut à son titre de savant le rang d'associé à l'Académie des Sciences, en 1743, et la chaire de médecine, au collége royal, qu'il conserva onze ans, mais ses occupations le forcèrent bientôt à s'en démettre et l'empêchèrent de rien écrire pour le corps savant dont il l'était associé.

Enchaîné par une nombreuse clientelle, il n'a laissé que des ouvrages polémiques, écrits dans un style mordant et satirique. Sa censure ne ménageait guère ses confrères. D'un caractère indépendant, d'une humeur irascible, il mettait dans toutes ses actions une roideur, une brusquerie qui lui firent beaucoup d'ennemis, mais qui n'influèrent en rien à son immense réputation.

Opposé à la doctrine de l'inoculation, que Tronchin répandait en France, Bouvard lui fit une guerre acharnée. Son adversaire ayant publié un *Traité sur la colique du Poitou*, Bouvard y répondit par l'*Examen du livre de Tronchin*, où il l'accable de railleries et d'épigrammes.

Le *Journal des Savants* lui en fit un reproche; Bouvard, qui n'était guère patient, le réfuta vivement par la *Lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris*. Les héritiers de la marquise d'Engreville ayant répandu un libelle contre Bourdelin et lui, il reprend la plume pour écrire le *Mémoire à consulter*, traité polémique où les traits satiriques, les observations piquantes, dédaignent les précau-

tions de style qui pouvaient en atténuer l'amertume. Quelque temps après, Lebas, Bertin, Antoine Petit, nient toute naissance au-delà des dix mois et du dixième jour, relativement à un procès sur une question de ce genre; les auteurs n'avaient oublié qu'une chose, c'était l'assentiment de leur irritable confrère : en effet, Bouvard n'a de repos qu'il n'ait fait paraître *les Consultations contre les naissances prétendues tardives*, avec son âcreté ordinaire et un tel mépris des formes et des convenances que cette brochure donna lieu à plusieurs écrits virulents de part et d'autre.

Comme on le voit, le caractère de Bouvard n'était pas précisément sociable, et il s'en faut de beaucoup qu'il ait vécu en bonne intelligence avec les autres médecins. Il accusait hautement leurs erreurs, réelles ou présumées, et semblait toujours commander. Il portait cette rigidité d'allures jusque dans ses rapports avec ses malades, et se gardait bien d'avoir pour eux ces soins délicats que sollicite la souffrance.

Cependant, malgré sa rudesse, il était bon et réalisait assez le type du *bourru bienfaisant*. On connaît sa conduite à l'égard d'un négociant qui, malade par suite d'un embarras dans ses affaires, reçut pour toute ordonnance du sévère docteur la somme dont il avait besoin. Mais, en même temps, il savait faire justice de la mesquinerie des gens riches; un d'eux lui ayant fait porter par son valet de chambre de modiques honoraires rigoureusement calculés, il les renvoya en ajoutant : « Dites à votre maître que je fais la médecine « gratis pour les pauvres. »

A l'approche de sa mort, il refusa tous les remèdes : « Ma carrière « est finie, disait-il, je n'ai plus rien à désirer que le courage de « souffrir. » Il avait soixante-dix ans.

L'un de nos savants biographes s'est plu à retracer l'histoire de la liaison qui existait entre Bouvard et son compatriote l'abbé Blanchet. Cette amitié était née surtout de la diversité des caractères; autant le médecin était dur en apparence, sceptique et rabaissant tout au niveau de l'utilité directe, autant l'auteur du charmant épilogue de l'*Académie silencieuse* était doux, bienveillant, honnête sans familiarité, et vrai sans rudesse. Son imagination tendre, délicate et rêveuse, se heurtait constamment à la froide causticité de

Bouvard. Là où le poète ne voyait que de riants tableaux, de sublimes spectacles, le médecin lui montrait des ruines ou des non-valeurs. Calculant tout au point de vue de la réalité la plus décevante, à l'aide des raisonnements que lui suggérait le matérialisme le plus enraciné, Bouvard refroidissait tout enthousiasme et cherchait constamment à rabaisser au niveau de sa railleuse incrédulité la délicate organisation de son ami.

Lorsqu'ils parcouraient ensemble les plaines riches et fécondes de la Beauce, si Blanchet admirait naïvement la belle nature, les moissons dorées et les épis qui se balancent au souffle de Dieu, Bouvard s'écriait froidement : *Terres magnifiques! cela vaut au moins mille écus l'arpent!* Si devant eux passait l'attelage rustique d'un laboureur, Blanchet, dans son extase bucolique, récitait les beaux vers de Virgile : *O fortunatos nimium...* mais Bouvard faisait observer, en raillant, *qu'un des chevaux boitait ou que le laboureur était borgne.* Cependant, malgré cette perpétuelle contradiction, ils restèrent amis jusqu'à la fin. Blanchet mourut, à Saint-Germain-en-Laye, en 1784. Bouvart fut péniblement affecté de cette perte; son caractère s'en aigrit encore davantage; ses malades et ses ennemis ne furent pas les derniers à s'en apercevoir.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer cette biographie qu'en citant ce passage de l'éloge de Bouvard, prononcé à l'Académie des Sciences :

« Personne n'a porté plus loin la probité dans la pratique de son « art; il ne voulait que guérir. Aucune considération ne l'eût fait « écarter de la ligne que ses lumières lui avaient tracée : inflexibilité « précieuse aux malades, quelquefois incommode et dont ils ne « sentaient pas toujours le prix. Le médecin, devrait, comme lui, « écarter toute politique : sa devise devrait être celle d'une de nos « anciennes maisons : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* »

CH. F.-L.

PETIT (ANTOINE.)

Vers 1717, un jeune homme, tailleur de son état, arrivait à Orléans avec sa femme, et s'y établissait dans une modeste boutique.

Le pauvre ménage n'avait pour tout bien que l'espérance et le courage, cette dot de la jeunesse. Le mari était né bien loin de la ville hospitalière à laquelle il venait demander du travail et du pain. Son père, notaire à Mariembourg, dans le Hainaut français, était mort en laissant sa femme et deux petits enfants dans un état voisin de la misère. La veuve avait épousé le clerc de l'étude, qui s'était débarrassé des enfants en les mettant à l'hôpital. Cependant l'aîné ayant appris à bien écrire, son beau-père, pour économiser les frais d'un clerc, le prit dans son étude, et, à sa mort, le jeune homme lui succéda dans son office. Le second, abandonné à lui-même, apprit le métier de tailleur et fit son tour de France pour se perfectionner dans son état; la Providence mit le bonheur sur sa route : en passant dans je ne sais quelle ville, Petit épousa une honnête fille qui fut pour lui une bonne et vaillante femme. Etablis à Orléans, ils y vécurent d'une vie étroite, mais heureux de leur affection mutuelle.

Le ciel ne tarda pas à leur envoyer une de ces bénédictions qu'il réserve à l'indigence : il leur naquit un fils qui devait être leur joie dans le présent et leur honneur dans l'avenir. L'enfant reçut le nom d'Antoine; il passa ses premières années au milieu des exemples de probité et d'amour du travail, et il sut en profiter.

L'orphelin de Mariembourg avait trop souffert pour n'être pas un père affectueux et prévoyant. Il comprenait tout le prix de la science, et le parti qu'on pouvait tirer de l'intelligence vive et précoce du jeune Antoine. Malgré sa pauvreté, l'enfant fut placé au collége d'Orléans et y fit ses humanités avec un brillant succès; puis, il en sortit et se livra avec assiduité et avec succès à l'étude de la chirurgie. Mais c'était à Paris seulement qu'il pouvait se perfectionner dans cet art : le pauvre tailleur s'imposa de nouveaux sacrifices, et Antoine Petit put aller demander à la capitale ces trésors de science qu'elle offre avec tant de prodigalité aux esprits avides de connaître. Bientôt la chirurgie et la médecine n'eurent plus de secrets pour lui, bientôt il fut capable d'enseigner lui-même ce qu'il avait appris avec tant d'ardeur, et la renommée vint à lui, en attendant la fortune.

Alors Petit ambitionna un titre qui, en le rattachant à un corps savant, devait donner à ses leçons plus d'autorité. Mais pour être reçu docteur au Collége de chirurgie ou à la Faculté de médecine, les frais

ne s'élevaient pas à moins de deux mille écus. Heureusement Collége et la Faculté permettaient aux candidats sans fortune, ma doués de grands talents, de ne payer le montant de leur réception qu lorsqu'ils en auraient les moyens. Petit profita de cet avantage et fu reçu docteur-régent de la Faculté de médecine en 1746, à l'âge d 28 ans.

Il était à la fois praticien et professeur; comme médecin et comm chirurgien, il passa bientôt pour un des hommes les plus habil de son temps. Son cabinet de consultation ne désemplissait pa sa réputation était répandue par toute l'Europe, et plusieurs souve rains l'appelèrent pour le consulter sur leurs maladies.

Il fut admis, en 1760, à l'Académie des Sciences, nommé, en 176 à la chaire d'anatomie au Jardin du Roi, l'amphithéâtre où il ense gnait ne pouvait contenir la foule accourue pour entendre ses do et brillantes leçons, qui formèrent plusieurs médecins distingués.

En 1776, les fatigues d'un long enseignement et d'une professio laborieuse lui firent sentir le besoin du repos: il quitta sa chaire, e il fut remplacé par Portal, quoiqu'il eût désiré la laisser à son di ciple Vicq-d'Azyr. Il se retira alors dans une jolie maison qu'il po sédait à Fontenay-aux-Roses.

Mais Petit avait compté sans sa renommée. Chaque jour un considérable de malades allaient à Fontenay pour implorer de sa vieille expérience. Louis XVI le fit venir à Meudon pour donn des soins au dauphin, son fils aîné; et il aurait peut-être prolon les jours de Mirabeau, s'il n'avait été appelé auprès de lui lorsq déjà il n'y avait plus de ressources.

Dans cette longue carrière, si remplie par l'étude et par la gloir Petit avait semé quelques écrits qui, sans être d'une grande impo tance, contribuèrent cependant à augmenter sa réputation. Une éd tion des *OEuvres de Palfin* (1753); un *mémoire sur un cas d'a névrisme;* un *rapport sur l'inoculation* (1768); un recueil de piè concernant *les naissances tardives* (1766), et qui sont l'œuvre la pl importante de Petit, présentaient des vues utiles dans un style p correct, mais pétillant de finesse et d'esprit.

Le dernier de ces ouvrages donna lieu à une dispute dans laq il eut d'abord contre Bouvard, un de ses antagonistes,

Orléanais comme lui, le mérite de la modération, sinon de la vérité; ensuite, critiqué avec politesse par Portal, il eut le tort d'employer contre son jeune adversaire et contre Bouvard l'arme de la personnalité et de l'injure. Mais cette tache disparaît au milieu des belles actions dont sa vie est remplie.

Comblé de gloire et de fortune, Petit n'oublia pas l'humble boutique où s'étaient passées ses premières années. Bouvard, dans leurs querelles médicales, lui reprochait de ne pas savoir *coudre* ses [illegible]. Cette allusion à la profession de son père ne toucha pas Petit; il était fier de devoir la vie à un homme qui, à défaut de richesse, lui avait procuré la science et enseigné la probité. Après la mort de son père, Petit avait retiré sa mère auprès de lui : il entoura ses derniers jours des soins les plus tendres, et lorsqu'elle mourut, dans un âge très-avancé, sa jolie habitation de Fontenay, où il l'avait perdue, lui devint insupportable. C'est alors qu'il la quitta pour venir se fixer à Olivet, où il mourut, le 21 octobre 1794, à l'âge de soixante-seize ans.

Petit ne pratiquait pas moins les devoirs de la charité que ceux de la piété filiale. Les pauvres étaient ses amis, ses clients les plus choyés. Il avait pour maxime qu'un médecin doit se faire payer largement par les riches, mais qu'il doit aux pauvres des soins gratuits et empressés; il avait pour eux plus de ménagements que pour les têtes couronnées. Un jour il fut mandé, par courrier extraordinaire, auprès de la reine d'Espagne qui était en danger de mort. Petit monte en chaise de poste, arrive à Madrid et se présente à l'Escurial. Mais l'étiquette ne permettait pas aux reines, même malades, de recevoir d'hommes dans leur appartement, en l'absence du roi. Or, le roi était à la chasse et ne revint que deux heures après. Petit, impatienté, remonte en chaise de poste, et revient en France sans avoir vu la royale malade, qui mourut quelques temps après, victime peut-être du cérémonial (1).

Petit fut la Providence des habitants malaisés de Fontenay, et il fit don à cette commune, en la quittant, d'une maison destinée au logement de l'officier de santé.

Petit n'avait pas d'enfants : on a dit qu'il ne s'était pas marié à cause de la mauvaise opinion qu'il avait des femmes; quoi qu'il en

(1) LOTTIN.

soit, il consacra une partie de son immense fortune à des établissements utiles. Il fonda dans la Faculté de médecine de Paris deux chaires, l'une d'anatomie et l'autre de chirurgie, et désigna lui-même Leclerc pour la première et Gorvisart pour la seconde.

Mais c'est surtout à sa ville natale, à la patrie adoptive de son père, qu'il voulut laisser un souvenir de reconnaissance.

Dans la rue de l'Evêché, au-dessus d'une porte de belle apparence une plaque noire porte ces mots : CONSULTATIONS GRATUITES DE MÉDECINE ET DE JURISPRUDENCE. Là, deux chirurgiens et quatre médecins, deux avocats et un procureur, ayant des appointements fixes, devaient, à certains jours, remplir leur ministère auprès des pauvres de la ville et de la campagne qui en auraient besoin. Petit consacra à cette fondation pieuse près de cent vingt mille livres. Par une clause spéciale, il ordonna, en mémoire de son père, que le concierge de l'édifice consacré aux consultations gratuites serait toujours un pauvre tailleur de la ville d'Orléans. Cette dernière prescription est encore aujourd'hui exactement suivie; mais les consultations de jurisprudence n'ont été données que pendant peu de temps; quant à celles de médecine, les fonds affectés à cette fondation ayant disparu pendant la tourmente révolutionnaire, elles auraient cessé également, si quelques médecins d'Orléans, dignes héritiers de leur généreux confrère, ne continuaient à prodiguer leurs soins gratuits aux indigents de la ville et de la campagne.

Le 22 octobre 1794 (1er brumaire an III), sur la pétition des citoyens Guigneux et Latour, appuyée par la municipalité, l'administration du district décida que pour honorer la science et les vertus d'Antoine Petit, ses restes seraient transportés en grande pompe de la commune d'Olivet, où il était décédé la veille, dans celle d'Orléans, où il avait pris naissance. En effet, son corps, enfermé dans un cercueil de plomb, fut déposé dans la cour de l'établissement fondé par lui, la tête appuyée au mur nord, les pieds vis-à-vis de la porte d'entrée. En 1840, la place où il repose a été entourée d'une balustrade en fer, par les soins de la commission de bienfaisance. Au-dessus de ce monument, on lit une inscription commémorative qui recommande le souvenir d'Antoine Petit à la reconnaissance et à la vénération de ses concitoyens. On voit dans une des salles de l'établissement le

buste en marbre de cet illustre médecin. Sa physionomie est pleine de finesse, d'intelligence et de bonté.

J. D.

DU HAMEL DU MONCEAU (HENRI-LOUIS).

Du Hamel du Monceau, inspecteur-général de la marine, membre de l'Académie royale des Sciences, associé des académies et sociétés savantes de Londres, Saint-Pétersbourg, Stockholm, etc., naquit à Paris en 1700.

Sa famille était ancienne et considérée; il descendait de Loth Du Hamel, gentilhomme hollandais qui vint en France, en 1400, à la suite de Philippe III, dit le Bon, duc de Bourgogne. Depuis cette époque, la famille de Du Hamel est toujours restée dans l'Orléanais.

Du Hamel fit d'abord son droit à Orléans, mais bientôt il manifesta un désir extrême de connaître les productions de la nature et la cause des phénomènes dont ses yeux étaient frappés. Sa carrière était toute tracée; il se voua dès lors à l'étude de la physique et de l'histoire naturelle. Il suivit les cours des Geoffroy, des Lémeri, des Bernard de Jussieu, et se lia d'une intime amitié avec ces savants. Il consacrait au moins douze heures par jour à ses études et conserva cette précieuse habitude dans l'âge le plus avancé. A vingt-huit ans il n'avait encore rien publié.

A cette époque, une maladie funeste se manifesta sur le safran cultivé dans le Gâtinais; l'Académie des Sciences chargea Du Hamel d'en rechercher les causes. Il reconnut que le mal venait d'une plante parasite qui s'attachait aux oignons du safran; il découvrit ainsi la maladie et indiqua les remèdes et en rendit compte à l'Académie, qui, peu de temps après, s'associa tout-à-fait un si habile coopérateur.

Nommé inspecteur-général de la marine, il a rédigé *les Eléments de l'architecture navale; l'Art de la corderie;* un *Traité de la conservation de la santé des équipages de vaisseaux;* un *Traité des pêches maritimes et fluviatiles.* Du Hamel forma à Brest une école de constructeurs qui rendit les plus grands services à la marine.

Il contribua aussi à la publication du plus beau monument qu'aient

élevé les sciences au XVIIIe siècle, l'*Histoire des arts et métiers;* il en composa plus de vingt volumes ornés de planches. Parmi les arts, il en est un surtout que Du Hamel affectionnait : c'est l'agriculture. Il avait étudié avec soin la physique végétale, et, à la suite de nombreuses expériences, publia sur ce sujet un grand et intéressant ouvrage : le *Traité de l'exploitation des bois, de leur transport et de leur conservation*. Deux autres volumes remarquables ont été écrits par lui sur la culture des arbres fruitiers.

La culture des terres arables n'avait pas moins attiré son attention. C'était à Denainvilliers, propriété située à trois kilomètres de Pithiviers, qu'il répétait toutes ses expériences. Il avait voulu faire un modèle d'exploitation de cette terre et de celles de Vigny et du Monceau, situées dans le même canton.

Du Hamel cherchait toujours le positif et l'utile; il exposait avec candeur tout ce qu'il avait vu, instruisait le lecteur et se laissait juger. C'est lui qui a reconnu le premier l'analogie du tonnerre avec l'électricité et signalé leur identité dans un rapport qu'il fit des effets de la foudre, tombée sur l'église de Pithiviers. M. de Réaumur, auquel il communiqua son mémoire, ayant considéré cette assertion comme attachée à un système, Du Hamel l'effaça de son rapport et se priva ainsi de l'honneur d'une découverte qui, peu d'années après, fut le plus beau titre de gloire du célèbre physicien des Etats-Unis.

Parmi les hommes distingués de son temps Du Hamel occupait un des premiers rangs. Connu, estimé, aimé de tous, il partageait leurs plus utiles travaux. Avec Geoffroy, il faisait des expériences pour reconnaître le mode d'accroissement des os; avec Grosse, il étudiait l'influence de la nature des terres sur la formation des substances minérales, et notamment de la soude et de la potasse dans les plantes; avec Buffon, il traitait de l'appréciation de la force des bois; avec Malesherbes son plus intime ami, il se livrait à l'essai de toutes les améliorations rurales : ils passaient une partie de leur temps ensemble, à Malesherbes ou à Denainvilliers. Dans cette retraite, Du Hamel s'occupait avec assiduité de météorologie. Il a laissé des observations comparatives très-détaillées, recueillies pendant quarante années pour le climat de Pithiviers.

Du Hamel avait trouvé dans son frère, Du Hamel de Denainvilliers,

un bien digne coopérateur; celui-ci restait sans cesse à Denainvilliers, exécutant avec zèle et ponctualité tous les plans que l'autre avait formés. Pour dernier ouvrage, Du Hamel fit paraître son *Traité élémentaire d'agriculture*, et ferma ainsi glorieusement cette série de productions scientifiques, dont l'ensemble peut paraître prodigieux : cinquante volumes, la plupart dans le format in-f° ou in-4°; soixante dissertations insérées dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, voilà des titres que peu d'auteurs peuvent offrir à l'admiration publique.

Le caractère de Du Hamel était bienveillant, mais un peu sévère; il repoussait le charlatanisme; n'ayant jamais rien ambitionné, il avait fait abnégation entière de lui-même. Content de sa fortune, il donnait gratuitement ses manuscrits à son libraire; il voulait avant tout être utile et mériter l'estime des gens de bien.

Du Hamel de Denainvilliers, moins connu, mais également fait pour l'être, par ses qualités et l'étendue de ses lumières, s'occupait journellement des expériences nécessaires aux travaux de son frère l'académicien. Il a naturalisé, dans son parc de Denainvilliers, ainsi que dans ses terres de Vigny et du Monceau, une foule d'arbres et arbustes étrangers qui font encore aujourd'hui l'admiration des savants. La chimie, l'astronomie, l'histoire naturelle, l'agriculture, enfin toutes les parties de la physique, furent les objets constants de ses observations. Malgré ses nombreux travaux, il trouvait encore le temps de s'occuper du bonheur des habitants de la campagne; il était leur juge, leur protecteur, leur ami. Aussi le poète Colardeau, dans une charmante épître qu'il lui adresse, le peint comme le modèle du Sage :

> Je monte la colline.... un abri m'est offert
> C'est le château d'un sage aux malheureux ouvert;
> Du Hamel, c'est le tien : je suis tes avenues
> Ébranlées par le poids de leurs têtes chenues,
> Tes ormes, sous le choc de deux vents opposés,
> Embarrassent mes pas de leurs rameaux brisés.

Cette épître à Du Hamel est le chef-d'œuvre de notre Colardeau. Voyez comme il a su poétiser la science dans ces vers, où, sans employer un mot technique, il a rendu les phénomènes de la nature accessibles aux esprits les moins sérieux :

Si jadis tes aïeux parèrent ta maison
Des bizarres beautés d'un gothique écusson;
Dans tes jardins, partout je vois que ton génie
L'orna plus sagement des travaux d'Uranie.
Ici, sur un pivot, vers le Nord entraîné,
L'aimant cherche à mes yeux son point déterminé.
Là, de l'antique Hermès le minéral fluide
S'élève au gré de l'air plus sec ou plus humide.
Ici, par la liqueur un tube coloré
De la température indique le degré.
Là, [illegible]ut de tes [illegible], incliné vers la terre,
Un [illegible] électrique écarte le tonnerre;
Ici, la cucurbite, à l'aide du fourneau,
De légères vapeurs mouille son chapiteau.
Le règne végétal analysé par elle,
Offre à l'œil curieux tous les sucs qu'il récèle,
Et plus loin je vois l'ombre, errante sur un mur,
Faire marcher le temps d'un pas égal et sûr.

En 1[illegible]1, lorsque le Congrès scientifique se réunit à Orléans, MM. Du Hamel de Fougeroux, arrière-petits-neveux des deux hommes illustres que nous venons de citer dans notre biographie, offrirent au musée de la ville d'Orléans le buste de Du Hamel du Monceau.

C'est aussi à l'obligeance de M. de Fougeroux, membre du Conseil général du Loiret, que nous devons la communication de cette notice, que sa modestie seule l'a empêché de signer.

C. B.

CHANGEUX (Pierre-Jacques).

Ce savant philosophe naquit à Orléans, le 26 janvier 1740, de P. Changeux, président de l'administration du sel, et de Charlotte Boucher de Molandon. Après de brillantes études au collége des Jésuites de La Flèche, il alla à Paris. Un penchant irrésistible le portait vers la philosophie spéculative et vers les sciences; quatre années d'un travail assidu, dans une sévère retraite, fécondèrent cette vive et précoce intelligence. Invité à traiter pour l'*Encyclopédie* l'article *Réalité*, ses méditations sur ce sujet se formulèrent en un principe fondamental : « Dans la constitution présente de l'homme, « les extrêmes se touchent sans se confondre, et la réalité ne se

« trouve que dans le milieu entre ces deux extrêmes. » Le développement de ce principe et son application successive à toutes les branches des connaissances humaines donna naissance au *Traité des extrêmes* (1767), deux volumes in-12.

La profondeur des recherches, la nouveauté des aperçus, valurent au jeune auteur les éloges de d'Alembert, de Condorcet, de Condillac. Buffon lui écrivait : « J'ai lu, Monsieur, votre bel ouvrage avec une « vive satisfaction, et j'en verrai l'auteur avec encore plus de « plaisir. » En 1776, l'*Encyclopédie* consacrait quatre pages in-f° à l'analyse du *savant ouvrage de M. Changeux.* (V. *Extrême.*)

Il publia, en 1773, la *Bibliothèque grammaticale,* ou *Nouveaux Mémoires sur la parole et l'écriture;* on y trouve aussi des aperçus profonds, des idées neuves, mais parfois un peu d'obscurité.

Les sciences exactes et naturelles ne plaisaient pas moins à Changeux que les travaux métaphysiques. On lui doit d'intéressants mémoires sur les *phénomènes barométriques,* sur ceux de la *chaleur*, sur l'*étiolement des plantes,* &c., &c., et d'ingénieux instruments de physique, parmi lesquels on remarque le *baromètrographe,* destiné à noter, par des traces sensibles, les variations barométriques et les moments précis où elles se manifestent; Louis XVI en agréa l'hommage et le plaça dans son cabinet de travail.

Changeux avait fait des poésies, et notamment des fables; si l'on en juge par de nombreux témoignages contemporains et par quelques fragments échappés à la perte regrettable de ses manuscrits, ses fables, qu'assaisonnait toujours un grain de philosophie, « étaient « charmantes, remplies de grâce et de naïveté, et elles rappelaient « le souvenir de Lafontaine (1). »

La vie de Changeux fut toujours simple et studieuse, son caractère était modeste et désintéressé. Il refusa constamment de se présenter aux suffrages de l'Académie des Sciences: « Mieux vaut savoir que paraître, » disait-il souvent. — Effrayé des excès de la révolution, il se retira dans un domaine de famille qu'il possédait près d'Orléans; il y consacra ses dernières années à l'étude et à l'amitié, et s'y éteignit paisiblement au milieu des siens, le 3 octobre 1800, à l'âge de soixante ans.

J. D.

(1) Lettre du comte de Milly à M. Changeux, le 14 juillet 1784.

DESCHAMPS (Joseph-François-Louis).

Une des particularités les plus curieuses de la vie de Deschamps est qu'il se destinait d'abord à la prêtrise, et que ce fut d'après les conseils d'un ecclésiastique qu'il quitta les ordres pour choisir la carrière médicale. Arrivé à Paris à l'âge de dix-neuf ans, il suivit d'abord les visites de Moreau, et fut admis, en 1764, à l'école pratique, où il remporta les premiers prix fondés par Houstet. Un an après, il obtint au concours la place de *gagnant-maîtrise*, ou chirurgien principal de la Charité. Au bout de six années de pratique, il fut reçu membre du collége de Chirurgie, et quoique son service lui prît beaucoup de temps, il n'en traduisait pas moins, pour se délasser, les mémoires et les lettres qu'il recevait de l'étranger pour les communiquer à ses collègues.

Aussi modeste que laborieux, il vivait très-retiré, et ne songeait pas plus à sa réputation qu'à sa fortune. Il accordait gratuitement ses soins aux pauvres, et ennoblissait la science par la charité. Il ne tarda pas à jouir d'une grande renommée, et fut nommé successivement chirurgien consultant de Napoléon et chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, où, pendant vingt-trois ans, il avait rempli la seconde place avec honneur et distinction.

En 1796, Deschamps publia son *Traité de la taille*. Il s'était acquis une grande réputation pour la manière dont il pratiquait cette opération, et il était impossible de se trouver mieux placé pour un ouvrage de ce genre, puisqu'on pouvait considérer l'hôpital de la Charité comme une école de perfectionnement pour cette opération. Cet ouvrage est ce qui a été écrit de plus instructif et de plus complet sur la lithotomie. A la fin du quatrième volume il a ajouté un recueil d'observations sur la ligature des grosses artères des extrémités, et spécialement sur celle de l'artère poplitée, que Deschamps pratiqua le second en France, d'après la méthode de Hunter.

Il démontra qu'on peut lier certaines artères au-dessus d'un anévrisme, et les laisser s'oblitérer sans danger et sans craindre la récidive. Il avait publié ses observations à ce sujet en 1793, dans le *Journal de médecine de Fourcroy*. Deschamps fut successivement nommé membre de l'Académie des Sciences et de l'Ins-

titut, où il remplaça Sabatier. Il obtint enfin la croix d'honneur, distinction trop tardive qui le consola peu de ne point avoir obtenu le cordon noir, qu'il avait si vivement sollicité avant la révolution. Deschamps était affaibli par l'âge; on lui adjoignit Boyer. On ne pouvait faire un choix plus heureux: Boyer eut pour Deschamps ces soins délicats, ces ménagements qui contribuèrent sans doute à adoucir les chagrins domestiques dont les derniers moments du savant praticien furent abreuvés.

Il était né à Chartres en 1740; il mourut très-pauvre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Son fils, docteur de la Faculté de médecine de Paris, s'est fait une grande réputation par la publication et la traduction d'ouvrages très-intéressants.

CH.-F. L.

LENOIR (ETIENNE).

Si la science a rendu, depuis un siècle, d'immenses services à l'industrie, par l'application de ses procédés ingénieux et de ses forces intelligentes, en revanche, l'industrie lui vient chaque jour en aide, soit qu'elle perfectionne avec un art admirable les instruments de chirurgie, soit qu'elle réalise une précision idéale dans les appareils de physique ou de mathématiques.

Etienne Lenoir est un de ces grands ouvriers que l'Europe savante honore aujourd'hui à l'égal des plus profonds théoriciens. Il naquit en 1744, dans la petite ville de Mer (département de Loir-et-Cher). On n'a guère de détails sur sa jeunesse et ses études; il est même vraisemblable qu'il n'arriva qu'assez tard à la renommée dans un art où l'inspiration n'est pour rien, et dont tout le mérite consiste dans une longue expérience, mûrie par de continuelles études. Chez Lenoir la main devint aussi habile que la tête était savante, et il parvint à un tel degré de précision qu'il fut chargé d'exécuter le *cercle de réflexion*, inventé par Borda, en 1772, pour la détermination des longitudes en mer.

La perfection qui distinguait cet ouvrage lui mérita un brevet de Louis XVI et le titre d'ingénieur du roi. La construction du *cercle astronomique répétiteur* fixa sur lui l'attention du gouvernement; on

le chargea d'établir les instruments qui furent donnés à M. de Lapeyrouse, pour son voyage autour du monde; c'est à lui aussi que s'adressèrent les savants qui prirent part à la célèbre expédition d'Egypte.

Les instruments qui ont servi à Delambre pour mesurer un arc du méridien terrestre ont été confectionnés par M. Lenoir, d'après un ordre exprès du gouvernement. Voici comment une biographie étrangère parle de cette opération et de ses résultats : « On « sait que la longueur de cet arc a servi de base à la détermination « du mètre, et que c'est à M. Lenoir que l'on doit l'exécution, « non-seulement du mètre-étalon en platine qui est déposé aux « archives, dans l'armoire à trois clefs, mais encore de tous les « mètres-étalons qui furent commandés par le gouvernement, lors « de l'établissement du nouveau système des poids et mesures. »

La *Bibliothèque Britannique* a consacré un article à la description du *comparateur*, que M. Lenoir exécuta pour M. Pictet, et qui a servi à déterminer avec précision le rapport exact entre les mesures anglaises et les nôtres.

Le premier fanal à miroir parabolique, placé sur la tour de Cordouan, près de Bordeaux, a été construit dans l'atelier de cet habile artiste. Depuis cette époque, il s'est appliqué à perfectionner les fanaux, et ses recherches à cet égard ont eu le plus heureux résultat. Il a découvert que plus on diminue le diamètre de la mèche placée au foyer d'une parabole, et plus la lumière devient intense.

Des commissaires de l'Institut ont constaté cette importante découverte, résultat infiniment précieux, puisqu'il augmente les produits en diminuant les dépenses.

On ne sera pas étonné, après de pareils travaux, que M. Lenoir se soit fait remarquer à toutes les expositions des produits de l'industrie française où il a concouru. Il obtint successivement quatre médailles d'or, et le gouvernement de la Restauration, sur le rapport d'une commission spéciale, lui décerna la décoration de la Légion-d'Honneur.

M. Lenoir est mort récemment à Paris, dans un âge fort avancé.

CHARPENTIER (François-Philippe).

Les machines de cet artiste ont un caractère d'originalité et décèlent un génie inventeur. C'est ainsi que les travaux de Charpentier sont jugés dans un rapport inséré au *Moniteur* du 29 août 1811.

En effet, pendant sa laborieuse carrière, qui se prolongea jusqu'à l'âge de 83 ans, Charpentier imagina une foule de procédés nouveaux, de machines ingénieuses, dont les arts et les manufactures se sont depuis emparés.

Il était né à Blois, le 3 octobre 1734; son père, pauvre relieur, ne pouvant continuer les sacrifices qu'il fit d'abord pour l'éducation de son fils, celui-ci, obligé de quitter des études commencées avec succès, fut placé à Paris chez un graveur en taille-douce. L'élève fut bientôt plus habile que le maître. Mais il était porté par un penchant irrésistible vers l'étude de la mécanique : il découvrit un procédé pour la gravure au lavis et en couleur, qui lui valut un logement au Louvre et le titre de mécanicien du roi. Il imagina d'employer le miroir ardent pour fondre les métaux sans le secours du feu; puis il inventa un nouveau système de pompes à incendie, une *machine à forer les métaux,* et une autre propre à graver les dessins pour les fabricants de dentelles.

Il perfectionna les fanaux des phares. Sous le Directoire, il exécuta un instrument pour percer six canons de fusil en même temps et une machine à scier six planches à la fois. Cette invention lui fut payée 24,000 fr. et lui valut le titre de directeur de l'*atelier de perfectionnement.*

On cite encore de lui la main artificielle qu'il fit pour La Reynière, une presse *à contre-épreuve* des lettres, pour Jefferson, un instrument pour s'arracher les dents, etc. Il serait impossible de dresser le catalogue complet de toutes les inventions utiles et ingénieuses qui sortirent de la tête féconde de Charpentier; et cependant cet artiste mourut pauvre, chez sa fille aînée, qui avait recueilli sa vieillesse.

C'est que Charpentier, simple et désintéressé, ne savait pas exploiter ses découvertes. Ainsi, il refusa la direction des travaux pour

l'établissement des fanaux et la pension qui lui était assignée à cette occasion et n'accepta qu'une somme de mille écus. Il fut sourd aux offres avantageuses de l'Angleterre et de la Russie qui voulaient attirer cet éminent artiste. Il lui arriva plusieurs fois de donner une de ses inventions à quelque ami dans l'embarras, en lui permettant d'y attacher son nom. Il fut même, et plusieurs fois, la dupe d'intrigants qui savaient s'attribuer tout l'honneur et tous les avantages de ses découvertes.

J. B.

CHARLES (JACQUES-ALEXANDRE-CÉSAR).

Le 16 juillet 1828, M. le baron Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, prononça l'éloge historique de ce savant physicien, qui a tant contribué aux progrès des expériences aérostatiques. Cet éloge, que nous allons reproduire en substance, est la meilleure biographie qui ait été faite de Charles, et nous aurons du moins, sur les autres dictionnaires historiques, cet avantage d'avoir indiqué la source où, tous, aussi bien que nous, ont puisé cette intéressante notice.

Charles est né à Beaugency, le 12 novembre 1746. Il quitta de bonne heure sa ville natale pour se rendre à Paris, où il obtint dans les finances un modeste emploi. Rien n'annonçait qu'il dût être un jour un des plus habiles physiciens de l'Europe.

Le nom de Franklin retentissait alors dans les deux mondes. Nouveau Prométhée, il venait de ravir en même temps la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans (1). La découverte du paratonnerre avait beaucoup contribué à porter les esprits vers l'étude des phénomènes naturels. Charles se consacra sans réserve à la physique expérimentale; il y apportait une dextérité incomparable, et le succès l'enhardit à donner des démonstrations publiques.

Le nombre de ses auditeurs s'accrut rapidement : il les attirait par une élocution facile et brillante, il les retenait par l'étendue et la variété de l'instruction. Il ne se bornait pas à des effets médiocres, mais s'efforçait d'exciter l'attention par la grandeur et l'intensité des

(1) *Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.*

résultats. Dans ses expériences microscopiques, il produisait un grossissement énorme; s'il observait la chaleur rayonnante, il en montrait les effets à de très-grandes distances; dans ses leçons sur l'électricité, il foudroyait un animal.

Dès qu'un orage s'annonçait, on voyait Charles diriger vers le ciel son appareil électrique; il faisait descendre, du sein des nuages, des milliers d'étincelles formidables, de plus de douze pieds de longueur, et qui éclataient avec un bruit pareil à celui des armes à feu.

Les leçons publiques de Charles étaient données dans le plus beau cabinet de physique de l'Europe. On remarquait, dans ces assemblées brillantes, un grand nombre d'étrangers, de femmes célèbres, des savants illustres, parmi lesquels on cite Volta et Franklin. Ce dernier fut souvent frappé de l'extrême habileté du professeur. « La nature, « disait-il, ne lui refuse rien; il semble qu'elle lui obéisse. »

Cet enseignement de la physique acquérait chaque jour dans la capitale un nouveau degré d'intérêt, lorsqu'une découverte éclatante et inattendue vint frapper les esprits.

On apprit que les frères Mongolfier avaient construit, à Annonay, une enveloppe légère, de forme sphérique, de cent dix pieds de circonférence, qui, étant gonflée par le feu, s'était élevée dans l'air avec une force de cinq cents livres, était ensuite parvenue à la hauteur de mille toises, et avait parcouru, en dix minutes, une distance horizontale de douze cents toises. Un cri de surprise et d'admiration s'éleva dans toute l'Europe. On commença à concevoir les espérances les plus extraordinaires; il semblait que l'époque était arrivée où le génie de l'homme allait enfin entrer en possession des régions de l'atmosphère.

L'inventeur des aérostats, Joseph Mongolfier, avait gonflé son ballon avec de l'air dilaté par la chaleur; mais cet air échauffé n'étant que deux fois plus léger que l'air atmosphérique, il fallait, suivant ce procédé, donner à l'aérostat de très grandes dimensions, outre que la proximité du foyer exposait incessamment l'appareil au plus grand danger. Charles appliqua aux mongolfières un perfectionnement qui lui fait partager, avec les inventeurs, la gloire de cette découverte. Il entreprit d'appliquer aux étoffes de taffetas un enduit imperméable et de gonfler l'appareil à l'aide du gaz hydrogène, qui est quatorze fois plus léger que l'air atmosphérique.

Cette expérience mémorable eut lieu au Champ-de-Mars le 2 août 1783. Elle eut un plein succès. L'aérostat parvint, en deux minutes, à cinq cents toises de hauteur : il se perdit d'abord dans un nuage, reparut ensuite, et continua de s'élever, malgré une forte pluie. Il descendit, peu de temps après, à la distance de cinq lieues.

Charles entreprit bientôt, avec M. Robert, une ascension plus hardie. Louis XVI, informé de ce projet, et cédant à une vive inquiétude, avait d'abord exigé que le lieutenant de police s'opposât à cette ascension. La défense fut éludée, et lorsqu'on apprit ensuite le succès de cette entreprise hardie, le roi accorda à l'audacieux aéronaute une pension sur sa cassette.

En 1785, il obtint un fauteuil à l'Académie des Sciences et un logement au Louvre.

Comme tous les novateurs, Charles fut en butte aux traits de l'envie; on l'accusa d'avoir voulu enlever à l'inventeur des mongolfières le mérite de sa découverte; on s'efforça de montrer le procédé de l'air inflammable comme inutile et même dangereux, et l'un des hommes les plus doux et les plus inoffensifs fut long-temps exposé à des contradictions pénibles, et perdit le repos, si nécessaire aux études philosophiques.

En ce temps-là, il y avait à Paris un demi-savant, qui préludait, par de ridicules attaques contre les ouvrages de Newton, à ses odieuses doctrines politiques. Les paradoxes de son imagination confuse semblaient déjà attester le désordre de son esprit. Il se présenta un jour dans le cabinet de Charles pour l'entretenir de ses prétendues découvertes. Le savant professeur n'était pas de son avis; une discussion assez vive s'engagea, et l'interlocuteur, à bout de bonnes raisons, tira son épée. Charles n'était pas armé, mais, dans la force de l'âge, et excité par l'imminence du péril, il saisit rapidement son adversaire, le terrassa et brisa son épée sous ses pieds. Il paraîtrait même que Charles infligea au malencontreux visiteur une correction que M. Fourier n'a pu qualifier en propres termes dans son éloge académique.

Le personnage si mal mené devait prendre un jour une part affreuse à nos discordes civiles ; c'était Marat ! Qu'on juge des craintes de Charles et surtout de ses amis, lorsque, peu d'années après, les malheurs publics rendirent son adversaire si redoutable ! Heu-

reusement que son injure était de celles dont on n'ose pas tirer vengeance.

Il ne fut cependant pas hors de danger pendant la tourmente révolutionnaire. Il avait obtenu de la munificence royale un logement au Louvre; son cabinet de physique occupait une partie de la galerie d'Apollon. Lorsque le château des Tuileries fut envahi, le 10 août 1792, les séditieux pénétrèrent dans ces appartements : Charles, environné tout-à-coup d'une multitude furieuse, se nomma, rappela ses ascensions aérostatiques, qui avaient eu tant de témoins; il montra, au plafond, la nacelle dont il s'était servi, et peut-être dut-il son salut à l'impression singulière que causa ce souvenir.

Sitôt que les temps redevinrent meilleurs, Charles reprit avec succès le cours de ses expériences. Il étudia surtout la dilatation des gaz et publia d'intéressants mémoires sur ce sujet. On lui doit aussi l'invention du *mégascope* et de plusieurs ingénieux instruments de physique et d'optique.

Il entra un des premiers dans la nouvelle Académie des Sciences, lors de la création de l'Institut, et devint, par la suite, bibliothécaire de cette société. Il était toujours désigné pour coopérer aux travaux communs à l'Académie des Sciences et à celle des Beaux-Arts. Il professait, en outre, la physique au Conservatoire des Arts-et-Métiers. Son cabinet était un des plus beaux de l'Europe. Le gouvernement en fit l'acquisition, mais lui en laissa la jouissance jusqu'à la fin de ses jours.

Charles avait ressenti depuis plusieurs années les attaques de la pierre : le mal fit des progrès rapides et dépassa bientôt toutes les ressources de l'art. Il endura avec la résignation du sage une opération qui était presque sans espoir. Il mourut trois jours après, le 7 avril 1823 (1).

La petite ville de Beaugency, fière à juste titre d'avoir donné le jour à ce savant physicien, a placé son buste dans une des salles de son Hôtel-de-Ville.

C. BRAINNE.

(1) Le frère de Charles était curé de la paroisse de Saint-Paterne d'Orléans. *(Note communiquée par M. Lorin de Chaffin, maire de Beaugency, parent de Charles).*

DOUBLET (François).

Le goût des Chartrains pour les arts libéraux ne date pas seulement d'aujourd'hui; un de nos vieux historiens a pu dire de Chartres: « *Artium liberalium studiis habetur famosissima.* » Historiens, poëtes, littérateurs, avocats, &c., ont concouru à former cette grande renommée; de son côté, la science médicale en revendique une bonne part. Dans un espace de quarante années (de 1711 à 1751), nous comptons quatre illustrations dans la médecine; parmi elles, deux docteurs-régents de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, deux membres de l'Académie des Sciences, deux professeurs de médecine légale (1); Bouvard, Deschamps, Mahon, vinrent les premiers; Doublet, le plus jeune de ses compatriotes, ne tarda pas à les rejoindre: il marcha vite; sa carrière fut courte, mais bien remplie. Moins heureux qu'eux, il mourait quand sa vie commençait à peine, quand l'avenir le plus brillant s'ouvrait devant lui.

François Doublet est né à Chartres, sur l'ancienne paroisse de Saint-Martin, le 30 juillet 1751. Son père était procureur au bailliage. Il commença ses études dans sa ville natale. Les récits des histoires de voyage le séduisirent; il rêva le bonheur et la fortune au-delà des mers: sa jeune tête se remplit d'idées aussi ambitieuses qu'extravagantes. Lié d'une étroite amitié avec l'un de ses camarades, les conseils de celui-ci l'entraînèrent : Doublet quitta la maison paternelle. Le jour de son départ, de grand matin, il alla trouver son père pour lui annoncer une absence de quelques jours. Son hésitation, son embarras, son émotion, surtout, allaient le trahir; il se jetta dans ses bras et s'enfuit sans proférer un mot. Il aimait trop son père pour le soumettre à une semblable épreuve: il partit n'osant lui dire adieu.

Doublet parcourut la Hollande, où il eut à courir mille dangers. L'étude qu'il fit de ce pays décida de sa vocation pour la médecine. La Hollande a droit d'être fière d'avoir produit Van-Helmont, Driessen, Deiman, Vander-Linden et surtout Boërhaave, l'un des médecins les plus célèbres du XVIIIe siècle.

(1) Gendron se distingua aussi comme professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Il était né à Voves, arrondissement de Chartres.

Doublet ne tarda pas à abjurer ses erreurs de jeunesse; il revint dans sa patrie consoler son vieux père. Il reprit le cours de ses études à Chartres, où il fit sa philosophie sous l'abbé Journais, de 1767 à 1768. Le 7 du mois d'octobre de cette année, il partit pour Paris et entra au collége Louis-le-Grand. Docile aux volontés paternelles, il fit son droit et fut reçu licencié le 13 juillet 1772. Corvisart avait ainsi commencé. Doublet, entraîné par sa vocation, prit ses inscriptions à la Faculté de médecine de Paris. Alors seulement il fit preuve d'une aptitude toute particulière pour ce nouveau genre de travail. Il ne se contentait pas de suivre assidûment les leçons de ses professeurs; il ajoutait aux idées qu'il avait retenues, les approfondissait en les développant. La clarté de son style, la précision sans stérilité de ses pensées, firent remarquer en lui le tact profond du praticien. Ses *cahiers* furent regardés comme de véritables *traités*. Au bout de trois ans d'exercice il fut nommé médecin de l'*Hôpital de charité de Saint-Sulpice* (hospice de Mme Necker).

En 1786, Doublet fut nommé *associé ordinaire de la Société Royale de médecine*, qui ne comptait que trente membres. Au mois de mai 1787, il fut choisi, avec M. Delaporte, pour aller à Lorient étudier une maladie épidémique qui régnait dans les prisons de cette ville: ils s'acquittèrent avec honneur de cette mission périlleuse. En 1791, ses *Recherches sur la fièvre puerpérale* furent publiées *par ordre du roi*. Nommé *sous-inspecteur des hôpitaux civils du royaume*, il justifia ce choix par la publication de *mémoires* importants sur cette partie de l'administration. Il rédigeait aussi des *feuilles d'observations* pour le département des hôpitaux civils, auquel il était attaché depuis 1785; elles étaient insérées au *Journal de médecine* et distribuées à la fin de l'année *par ordre* du gouvernement.

En 1790, l'Assemblée nationale s'occupait d'une loi sur le régime sanitaire des prisons. Doublet adressa au président du comité de l'Assemblée un *Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer*. Ce mémoire éclaira l'Assemblée constituante et fit sensation dans le public.

Le 30 août 1791, Doublet présenta, comme rapporteur, à la Société de médecine, un *Etat de situation des prisons de Paris et des moyens de les rendre salubres*. Appelé, en 1794, à faire partie des pro-

fesseurs élus pour former l'École de médecine de Paris, il fut chargé d'y enseigner la pathologie interne: ses deux dernières leçons traitaient de la mort. Doublet s'y éleva aux plus hautes considérations; sa philosophie rehaussa l'éclat de ses paroles; elles attiraient une foule empressée de l'entendre: c'était le chant du cygne. L'homme qui n'envisageait naguère la mort qu'avec dédain devait en être l'une des premières victimes! En descendant de sa chaire, Doublet se mit au lit. Au bout du onzième jour de sa maladie, il succomba. Une fièvre ataxique cérébrale l'enleva aux sciences et à l'humanité, le 5 juin 1795, à une heure du soir; il était à peine âgé de 44 ans.

La Convention ayant ordonné la distribution d'une somme de 244,000 fr., à titre de récompense nationale, à cent dix-huit hommes de lettres, artistes ou savants, Mme Doublet y fut comprise pour une somme de 3,000 fr., en reconnaissance des travaux de son mari.

On connaît de Doublet les ouvrages suivants:

1° *Mémoires sur les symptômes et les traitements des maladies des enfants nouveau-nés*, Paris, in-12, 1791;

2° *Observations faites dans le département des hôpitaux civils*, 4 vol. in-8°, Paris, 1785, 86, 87 et 88;

3° *Remarques sur la fièvre puerpérale*, in-12, 1783. — *Nouvelles recherches publiées par ordre du roi*, in-12, 1791;

4° *Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons, et sur les moyens de l'opérer, suivi de la conclusion d'un rapport sur l'état des prisons de Paris, lue à la séance publique de la Société Royale de médecine, le 28 août 1791*, in-8°;

5° En commun, avec M. Colombier, deux recueils de *Mémoires sur les épidémies de la généralité de Paris*, et une *Bonne Instruction sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés;*

6° Dans l'*Encyclopédie méthodique*, les articles: *Air météorologique*, — *Armées (maladie des)*, — *Caractère du médecin*, — *Clinique*, — *Conseil*, — *Consultation*, — *Enfants (maladie des)*, — *Expérience* (1).

(1) Doublet s'était occupé d'une *Histoire de la Médecine, depuis Hyppocrate jusqu'à nos jours* Plus d'une fois, il emprunta la main de son frère (mon vénérable père) et du docteur Mongenot, son fils adoptif, pour écrire sous sa dictée. Cet ouvrage, qui

Le portrait de Doublet, dessiné par Cochin, en 1787, a été gravé par B. Roger, en 1809. — Au bas d'un autre portrait que nous possédons, Collin-Harleville écrivit ces vers :

A son aspect, déjà l'on renaît à demi;
Son visage riant console, persuade,
Il guérit, en un mot, et son heureux malade
A son tour le visite et reste son ami.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT,
(neveu du docteur Doublet).

DE MOROGUES (LE BARON).

La famille de Morogues est une des plus anciennes, non-seulement de l'Orléanais, mais de toute la France, et à ce titre, nous avons réservé à M. Bigot de Morogues une place honorable dans la série des familles illustres de cette province. Aujourd'hui nous détacherons de cette galerie de glorieux ancêtres un portrait que la science revendique à l'histoire, et dans le noble pair de France nous verrons de préférence l'agronome distingué, le savant économiste.

Pierre-Marie-Sébastien Bigot, baron de Morogues, naquit à Orléans le 5 avril 1776. Il descendait d'une noble maison de Normandie, dont une branche avait passé en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant. Au commencement du XVe siècle la branche directe vint de Normandie s'établir dans le Berri, où elle acheta la vicomté de Morogues. Un cadet de cette maison, M. Bigot de Lamotte, devint conseiller d'État et intendant général de la marine ; c'est sous sa direction que furent établis les ports de Brest et de Lorient.

Son fils, le vicomte de Morogues, lieutenant-général des armées navales, et connu des marins sous le nom de l'*Intrépide major*, se retira, après une brillante carrière, dans les environs d'Orléans, et

devait assigner à Doublet une place distinguée dans la littérature médicale, était presque terminé quand il mourut. Une main infidèle s'en empara, et toutes les recherches faites pour le retrouver furent infructueuses.

composa plusieurs ouvrages estimés sur la tactique et les constructions navales.

Le jeune Sébastien de Morogues, selon l'exemple de ses ancêtres et le vœu de sa famille, se destina d'abord à la marine et entra à l'Ecole militaire de Vannes. La révolution le força d'en sortir, et, en 1794, il entra à l'Ecole des Mines de Paris : il y étudia les sciences naturelles sous Vauquelin et Haüy, et les préoccupations de la science le détournèrent de la vie politique. Alors que la France était le théâtre de discordes sanglantes, le jeune savant parcourait en touriste, le bâton à la main, les rochers de la Bretagne et les montagnes de la Suisse. Il revint dans sa patrie en même temps que la paix et la gloire, ramenées en triomphe par Bonaparte.

Après avoir traversé, le sourire sur les lèvres, les fêtes splendides du Directoire, il vint se retremper dans la vie de famille et habita pendant quelque temps les bords enchanteurs du Loiret. Son mariage avec Mlle de Montaudoin le rendit propriétaire du beau domaine de *la Source*.

Il dirigea alors l'activité de son esprit vers l'étude de l'agriculture, non pas en théoricien novateur, mais en praticien habile ; et dans ce désert de la Sologne il parvint à créer une délicieuse oasis. Le val de Loire, qui s'écartait à peine des rives du fleuve, s'étendit vers ces bruyères incultes, habitées par des populations pauvres et maladives, et bientôt le pays changea d'aspect. En vain la routine essaya d'entraver ces utiles réformes : les paysans des hameaux voisins saluèrent bientôt le fermier gentilhomme comme leur bienfaiteur.

L'agriculture n'était pas seulement pour M. de Morogues la science pratique et toute domestique qui se renferme dans l'intérieur d'une exploitation ; il voulut recueillir et coordonner toutes ses expériences et publia son *Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, particulièrement dans les provinces les moins riches, et notamment en Sologne*.

Cet ouvrage fit une sensation profonde; il venait à une époque où les esprits fatigués de la guerre, comme ils le sont aujourd'hui de la politique, tournaient toutes leurs espérances vers l'agriculture. M. de Morogues comprit quelle importance auraient à l'avenir les

questions d'économie rurale, et il se voua à l'étude et à la propagation de la science agronomique. L'instruction populaire lui parut le plus sûr moyen d'y parvenir ; il mit tout en œuvre pour répandre à Orléans et dans le département les écoles primaires et l'enseignement mutuel. Ce zèle pour le progrès des idées, alors que le gouvernement était loin de voir avec faveur de pareilles entreprises, le firent passer, aux yeux du pouvoir, pour un *libéral*.

Le sort des classes industrielles excita aussi sa sollicitude : il chercha à résoudre le problème éternel du paupérisme, cette plaie des sociétés modernes. Eclectique par excellence, M. de Morogues cherchait à concilier l'ordre avec le progrès ; il réclamait l'extension de la petite culture, sans pour cela condamner les grands centres d'industrie : le bien-être matériel du peuple ne lui paraissait pas incompatible avec les progrès du luxe. La base large et solide sur laquelle il faisait reposer l'édifice social, c'était l'alliance sincère de la science humanitaire avec les principes religieux. Il développa ce système dans la *Politique religieuse philosophique* (1827) et dans la *Politique basée sur la morale* (1834).

Une révolution s'était accomplie dans l'intervalle de la publication de ces deux ouvrages sans que les convictions de l'auteur eussent varié. Partisan du système parlementaire, M. de Morogues travailla à affermir en France le gouvernement représentatif, qu'il jugeait le plus capable de réaliser les améliorations sociales.

Le gouvernement, de son côté, désireux de reconstituer l'élément aristocratique, pour servir de contre-poids aux novateurs impatients, appela M. de Morogues à ses conseils, moins en considération de sa naissance qu'en raison de son mérite personnel. S'étant tenu à l'écart pendant la curée de juillet, il fut de ceux que le pouvoir alla chercher dans leur retraite. Il fut créé chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, en 1835, et nommé pair de France peu de temps après. Son nom figurait alors parmi les plus illustres de la science et de la politique ; il était correspondant de l'Institut, et il n'y avait guère de société savante en France, et même en Europe, dont il ne fût l'associé.

M. de Morogues n'était pas de ceux qui s'endorment dans un fauteuil académique ; travailleur infatigable, il commença la publication du *Cours complet d'Agriculture*, édité, de 1837 à 1841, par les frères

Pourrat. Il y développa d'ingénieuses théories, et, malgré la disposition alphabétique, peu favorable à l'exposition d'un système, il parvint, à force de méthode, à réunir en un corps de doctrine toutes ses vues agricoles et économiques. Les articles *Accaparement, Blé, Culture, Douanes, Économie politique, Impôt, Production, Richesse, Sel* et *Sucre,* sont dus au laborieux rédacteur en chef qui, loin de tenir négligemment la plume comme un sceptre littéraire, travaillait au contraire avec une activité telle qu'en moins de quatre ans on vit paraître dix-sept volumes de cette colossale publication.

Nous regrettons de ne pouvoir exposer ici le système économique de M. de Morogues. Les questions qu'il traite empruntent à de récentes utopies un grand intérêt d'actualité. A le voir répondre d'avance, par d'écrasantes objections, aux organisateurs du travail, et réclamer, pour l'agriculture et la petite propriété, cette place au soleil que le gouvernement actuel promet de leur accorder, on croirait vraiment entendre la voix d'un prophète. « Le temps est venu enfin où la parole du sage se fait *chair* et gouverne à son tour la France. »

Dans la politique comme dans la science, M. de Morogues, par une sorte d'intuition, devança l'opinion publique et pressentit les orages de l'avenir. Il fut un des premiers a réclamer la réforme électorale et se rangea, au palais du Luxembourg, dans les rangs de l'opposition dynastique. Nous ne le suivrons point dans cette carrière nouvelle, dont la mort l'empêcha de voir l'issue, et nous aimons à croire que le noble pair eût été, comme tant d'autres, désespéré du triomphe inattendu de ses plans de réforme.

Tant de travaux finirent par épuiser la santé de M. de Morogues. Tourmenté sans relâche par la goutte, et toujours en proie à d'horribles souffrances, il assistait régulièrement aux séances de la Chambre. Il s'y fit porter encore deux mois avant sa mort, et ce fut pour la dernière fois.

Ramené à Orléans, au milieu de sa famille, il succomba le 15 juin 1840, à l'âge de soixante-cinq ans.

« Homme du peuple par ses principes et ses sympathies, homme « de la haute société par sa naissance et ses habitudes, il était d'une « politesse et d'une amabilité exquises pour tout le monde; mais il « fallait avoir besoin de ses services pour comprendre combien il « était bon, généreux et sensible. Nous ne sommes ici-bas, disait-

« il, que pour être utiles à nos semblables, soyons-le donc de notre « mieux... Il s'éteignit comme il avait vécu, calme, noble, résigné, « et témoignant, jusque dans ses dernières paroles, de son amour « pour la justice et de son dévouement pour l'humanité. »

C. BRAINNE.

POISSON (SIMÉON-DENIS).

On peut dire de la biographie de Poisson ce que Napoléon disait de l'histoire de France : Si on ne lui consacre pas des volumes, il faut l'écrire en quelques pages. Le cadre de cette publication ne comporte pas une étude approfondie des œuvres de l'illustre géomètre, et plutôt que de profaner la science par des aperçus superficiels, nous avons mieux aimé nous renfermer dans une simple notice biographique.

Son père, ancien soldat, était juge de paix à Pithiviers. Ce fut dans cette ville que naquit, dans une petite maison de la place du Martroi, le 21 juin 1781, celui qui devait être, selon l'expression d'Arago, *un de ces hommes rares dont les noms sortent de toutes les bouches quand les nations se disputent la prééminence intellectuelle.* Rien de ce qui touche aux plus petits événements de la vie d'un homme illustre ne doit, selon nous, rester inaperçu. On raconte, que sa nourrice, femme de la campagne, pour préserver l'enfant de tout accident, lorsqu'elle allait aux champs, avait imaginé de le suspendre à un clou, le long d'un mur. Aussi, plus tard, Poisson disait-il plaisamment qu'il s'était exercé dès son berceau à des « observations sur le pendule. » Il fut atteint fort jeune d'une grave indisposition. « Son père, qui avait vu disparaître tous ses « enfants au même âge, le crut mort, et, ne pouvant s'expliquer ces « pertes si rapides, se rendit chez la nourrice, accompagné d'un « chirurgien, afin de le faire ouvrir et de connaître les causes du « mal; mais l'enfant respirait encore, et la main qui devait le disséquer le guérit. »

La première éducation du futur mathématicien fut très-négligée. L'instituteur de Pithiviers avait adopté, dans l'intérêt des études primaires, un système de correction qui pouvait chez les autres élèves provoquer d'heureux résultats, mais qui n'eut pas le même succès

auprès du jeune Poisson, et laissa dans son cœur un souvenir qu'il invoqua souvent plus tard, lorsqu'il s'agit de modifier certaines conditions de l'enseignement. Il apprit à peine à lire et à écrire, et fut ensuite confié à son oncle, M. Lenfant, chirurgien à Fontainebleau, qui se chargea, avec une affection toute paternelle, de l'initier à l'art de guérir. Mais Poisson n'était pas né pour être médecin; la vue de l'opération la plus simple le faisait tomber en défaillance; il se résigna cependant à rester étudiant jusqu'à ce qu'un fait dû au hasard déterminât sa vocation. Un de ses amis, Vanaud, qui suivait le cours de mathématiques de M. Billy, communiqua à Poisson une des questions proposées; celui-ci la résolut immédiatement, et dès ce jour sentit naître en lui le goût des mathématiques.

Admis bientôt à suivre les leçons du professeur Billy, qui, pour vaincre les répugnances de sa famille, se porta garant des succès de son élève, il s'appliqua avec une telle ardeur, qu'en deux ans il avait terminé un cours complet de mathématiques et remporté tous les prix d'analyse, de physique et de chimie. Dans une de ces distributions de prix, celui qui la présidait, en entendant le nom du jeune lauréat proclamé à plusieurs reprises, s'écria :

Petit *Poisson* deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie.

On a attribué cette citation plaisante à Laplace : c'est à M. de Cramayelle, examinateur du jeune candidat, que revient l'honneur de cette prophétie.

A dix-sept ans, Poisson se présentait à l'école Polytechnique et fut examiné par Sapey. Le hasard cacha long-temps le résultat du concours à la juste impatience de sa famille; la lettre destinée à le lui apprendre était pliée de manière qu'en l'ouvrant on enleva le passage qui devait faire connaître le sort du candidat; enfin, la nouvelle arriva par d'autres voies; l'élève de M. Billy était reçu le premier et *hors rang*.

S'il est vrai que la pauvreté et les répugnances de la famille soient, en quelque sorte, les épreuves imposées au génie par la Providence, Poisson se trouvait dans les conditions les plus rigoureuses de cet embarras traditionnel. Les élèves recevaient alors 98 centimes par jour, mais comme on lui avait accordé une petite indemnité extraor-

dinaire, son traitement s'élevait à 35 fr. par mois, avec lesquels il lui fallait pourvoir à toute sa dépense; sa famille se chargeait du blanchissage! Et malgré les privations qu'il lui fallait s'imposer, il trouvait encore moyen *d'économiser* sur ses repas pour aller entendre, une fois par *décade*, les chefs-d'œuvre de Racine et Molière. Son goût pour le spectacle le porta de bonne heure à se lier avec des artistes, entre autres avec son compatriote Beauvallet, du Théâtre-Français, dont il savait si bien apprécier son talent. Tandis que Lagrange ouvrait sa maison au jeune savant qui s'annonçait d'une manière si brillante, et que Laplace l'accueillait comme un fils, les Talma et les Gérard recherchaient avidement sa société.

Un premier essai, qui complétait et perfectionnait une démonstration de Lagrange, excita vivement l'attention publique; à vingt-quatre ans, Poisson était déjà considéré comme un grand géomètre. Ces succès devaient accroître son goût pour l'analyse, à laquelle il consacra toutes ses méditations; et bientôt ses talents, proclamés par Laplace, appelèrent sur lui les faveurs du gouvernement.

Poisson devint successivement suppléant, puis professeur titulaire à l'école Polytechnique, où il remplaça Fourrier, suppléant au collége de France, géomètre-adjoint au bureau des Longitudes, professeur à la Faculté des Sciences et enfin membre de l'Institut. Aux remercîments réitérés du jeune géomètre, l'illustre auteur de la *Mécanique céleste* se contentait de répondre : « *Véritablement* (c'était son mot favori) *véritablement, cela vous était dû.* » Et, plus tard, malgré son caractère froid et réservé, il ne put s'empêcher, en présence de plusieurs personnes, de s'écrier : « *Poisson est un beau génie!* »

Encouragé par l'exemple et les conseils de Laplace, Poisson s'occupa spécialement de mécanique céleste et de physique mathématique : ses premières recherches sur la physique datent de 1812. Outre ses cours nombreux au collége de France, à l'école Polytechnique et à la Faculté des Sciences, il occupait les fonctions si fatigantes d'examinateur à l'école Polytechnique et à l'école de Metz; il dirigeait seul, à l'Université, la marche des études mathématiques, et était membre de l'Institut et du bureau des Longitudes.

En 1817, il avait épousé Mlle de Bardi, d'une ancienne famille du Languedoc, originaire de Florence; il devint père de quatre enfants,

et peu à peu se retira de la société. Il avait été élevé à la pairie, mais il ne prit que très-peu de part aux délibérations de la chambre des pairs. Lorsqu'il apprit sa nomination, il se borna à dire : « *Cela fera « bien plaisir à ma femme.* » Mais ce qui le touchait surtout, c'était d'être admis dans un corps auquel Laplace avait appartenu, car rien n'égalait sa vénération pour la mémoire de ce grand géomètre.

Son infatigable amour pour la science, ses nombreux travaux, ne tardèrent pas à altérer sa santé et provoquèrent, dans l'automne de 1838, une maladie de la poitrine. Grâce à des soins éclairés, les symptômes les plus alarmants disparurent. Malheureusement, Poisson se crut guéri et se livra de nouveau à ses recherches scientifiques, malgré les menaces des médecins et les angoisses de sa famille. Ayant voulu absolument faire les examens de l'école Polytechnique, il fut accablé par ce dernier effort. Il se forma un épanchement dans le cerveau qui amena la paralysie du bras gauche et par suite affectant profondément les organes de la pensée, lui fit perdre momentanément la mémoire. Une seconde fois, l'amélioration passagère de sa santé lui rendit la sécurité; il voulut exprimer à l'Institut sa reconnaissance envers les médecins qui l'avaient soigné, mais ce furent là ses dernières illusions, et ses souffrances devinrent telles qu'il demandait lui-même à grands cris une mort qui l'en affranchit à jamais. Dans les intervalles de repos, les entretiens dirigés vers quelques points élevés de nos connaissances étaient encore ceux qui le captivaient davantage, et, lorsque faisant céder les intérêts mêmes de la science à la sollicitude que son état inspirait à ses amis, ils lui disaient : « *Cessez de travailler.* — Ordonnez-moi aussi de ne pas *respirer*, répondait-il, *car travailler c'est vivre!* »

« Cependant il ne pouvait s'empêcher de regretter une vie où tout « lui souriait, car, entouré de l'estime publique, il avait des amis « dévoués, une famille florissante, et cette famille surtout excitait ses « regrets. Un jour, au plus fort de ses souffrances, un homme qui « lui était attaché lui ayant présenté Mme de Wailly, sa petite fille, « en lui disant : *Voici votre petite Marguerite, que vous aimez tant.* « Poisson embrassa cette enfant avec tendresse et répondit en pleu- « rant : *J'aurais été si heureux si j'avais pu vivre!* Il mourut à « Sceaux le 25 avril, à l'âge de cinq[illegible]-huit ans. »

Comme nous l'avons déclaré en commençant cet article, nous n'avons pas eu la prétention de donner la biographie complète de Poisson. Nous n'avons fait que glaner çà et là, dans de savantes notices, les faits qui nous ont paru se rapporter principalement à l'homme; quant au savant, nous laissons aux hommes compétents le soin d'apprécier l'ensemble de ses travaux et de rendre vivante la glorieuse physionomie du continuateur de Fermat et de Descartes, de l'émule des Lagrange, des Fourier et des Laplace.

Poisson n'était pas seulement un géomètre du premier ordre, c'était un homme supérieur en toute chose : il se distingua même comme écrivain; son style est sévère, mesuré, sans ornements, comme sans sécheresse. Ses connaissances étaient générales et s'augmentaient chaque jour de ses laborieuses études. On a peine à comprendre comment le même homme pouvait suffire à tous les travaux obligatoires que lui imposaient ses fonctions et composer en même temps une foule d'admirables mémoires sur les points les plus difficiles de la science, dont la plupart, par l'étendue et l'importance, sont de véritables ouvrages.

Le 16 juin 1851, a eu lieu à Pithiviers, au milieu d'un concours immense de spectateurs, et en présence des illustrations de la science et des lettres, l'inauguration de la statue de Poisson, due au talent de M. Deligand. Poisson est représenté debout, en grand costume de membre de l'Institut, à demi-enveloppé dans un manteau. A ses pieds sont une sphère, un compas, des livres, etc.

Nous avons dû faire les honneurs de cette série à des savants, dont quelques-uns étaient presque inconnus. Quant à Poisson, il ne courait point risque de tomber jamais dans l'oubli. Ses précurseurs dans la science, moins célèbres que lui, peuvent se défendre d'avoir usurpé quelques pages sur un nom si glorieux. Un spirituel académicien ne disait-il pas, naguère, à un jeune compositeur plus illustre, mais moins heureux :

Avant vous je monte à l'autel,
Mon âge avait droit d'y prétendre;
Déjà vous êtes *immortel*
Et vous avez le temps d'attendre.

CH.-F. LAPIERRE.

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE

DE L'INDUSTRIE ET DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES.

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
VIVIAN (MATHIEU), Premier imprimeur d'Orléans.	Orléans.	Livres d'église et bréviaires en caractères gothiques (Depuis 1490).
GIBIER (ELOI), 1559-1584. Il demeurait rue de l'Écrivinerie.	Orléans.	Ses éditions ont pour chiffre une presse d'imprimerie avec cette devise : *In sudore vultûs tui vesceris pane tuo.*
FOUCAULT (DAMIEN), Imprimeur anobli par Louis XIV.	Orléans.	*Histoire de l'Eglise* et *Histoire byzantine*, par le président Cousin (1672-1673).
ROUZEAU-MONTAUT, Imprimeur de l'Évêché.	Orléans.	I. *Œuvres de Pothier* (édition in-12). II. Éditions des classiques italiens.
COURET DE VILLENEUVE, Imprimeur-rédacteur des *Affiches Orléanaises*,	Orléans.	*Le Trésor du Parnasse*, ou *le plus joli des recueils*, six volumes (1762).
—	—	—
PASQUIER PYNARD. Astronome et mathématicien.	Dreux.	*Almanach* pour l'an 1552.
DU TEMPS (JEAN), Surnommé, par Scaliger, *Stercorarius*.	Blois.	I. *Démonstration chronologique au sujet du calendrier Julien* (15..) II. *Carte géographique du Blésois* (Amsterdam, 15..).
PILLEUX (JEAN).	Chartres.	*Almanach* pour l'an 1571.
MILES DE NORRIS, Poète, mathématicien. (Voir l'abbé Goujet).	Chartres.	I. *Arithmétique*, contenant la réduction des divers poids, mesures et monnaies (Paris, 1574). II. *L'Univers*, poëme sur l'astronomie (Paris, 1563).
MARROIS (JEAN), Mathématicien, professeur des étudiants de la nation Allemande à l'Université d'Orléans.	»	I. *Traité de la méthode des nombres* (Orléans, 1632). II. *Premier livre des éléments de mathématiques* (Orléans, 1640).
—	—	—

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
GOEVROT (JEAN), Médecin du roi François Ier.	Perche-Gouet	*L'Entretenement de la vie* (Paris, 1530).
CHRÉTIEN (GUILLAUME), Médecin de François Ier et de Henri II, père de Florent Chrétien.	Bretagne.	Traductions d'Hippocrate, de Galien, etc. (Orléans, 1536).
AUBERT (JACQUES), Médecin et chimiste.	Vendôme.	II. *Des natures et complexions des hommes* (Lausanne, 1570). II. *De metallorum ortu et causis* (Lyon, 1575).
ROUSSET (FRANÇOIS), Médecin du duc de Nemours.	Pithiviers.	*Hysterotomotokie* (opération césarienne, 1580).
RICHER DE BELLEVAL, Chancelier de la Faculté de Médecine à Montpellier.	Blois.	Catalogue des plantes du Jardin royal de Montpellier (1598).
PINEAU (SEVERIN), Chirurgien du roi, doyen du collége royal de Chirurgie.	Chartres.	I. *De Integritate virginum* (Paris, 1598. Réimprimé huit fois). II. Discours touchant l'invention et extraction du calcul de la vessie (Paris, 1610).
RENEAUME (PAUL), Médecin de Gaston d'Orléans.	Blois.	*Specimen historiæ plantarum*, avec figures, dédié au cardinal Duperron (Paris, 1611).
BURY (JACQUES), Chirurgien.	Châteaudun.	*La Logique chirurgicale* (Paris, 1614).
BOUTEROUE (MICHEL), Médecin à Orléans,	Chartres.	*Remedia chimica* (Paris, 1623).
CHARTIER (RENÉ), Médecin du roi Louis XIII, professeur de chirurgie au collége royal.	Vendôme.	Edition complète des *Œuvres d'Hippocrate et de Galien* (1639-1649).
GUÉRAULT (FRANÇOIS), Médecin de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV.	Gien.	Guérault, sur son cheval, en passant m'éclabousse. (BOILEAU).
PAPIN (NICOLAS), Docteur en médecine.	Blois.	*Dissertation sur la poudre de sympathie*, Paris, 1647 (voir *Denys Papin*).
GAUGER (NICOLAS), Physicien, avocat et censeur royal.	Pithiviers.	*Mécanique du feu* (Paris, 1713), &c.
LASSERÉ (FRANÇOIS), Religieux capucin (P. Chérubin).	Orléans.	I. *La Dioptrique oculaire* (1671). II. *La Vision parfaite* (1677).
AGNAN (NICOLAS), Bénédictin, médecin du prince de Condé.	Orléans.	*Le Prêtre médecin*, avec un *Traité du café et du thé de France* (Paris, 1696).

NOMS, PRÉNOMS ET PARTICULARITÉS BIOGRAPHIQUES.	PATRIE.	TITRES DE LEURS OUVRAGES.
RENEAULME DE LA GARANCE (MICHEL-LOUIS), Botaniste, membre de l'Académie des Sciences.	Blois.	*Mémoires de l'Académie des Sciences*, années 1699, 1701, 1707, 1711, &c. (Voir à la série des *Familles Illustres de l'Orléanais*).
ALEXANDRE (Dom JACQUES), De la congrégation de saint Maur, Physicien.	Orléans.	I. *Dissertation sur les causes du flux et reflux de la mer* (1726). II. *Histoire générale des horloges*, avec figures (Paris, 1734). III. Plusieurs manuscrits à la bibliothèque d'Orléans.
MORIN (JEAN), Chanoine et professeur de Philosophie à Chartres.	Meung.	I. *Mécanisme universel* (1743). II. *Traité de l'Electricité* (1748).
BOULAY (JACQUES), Chanoine de Saint-Pierre-Empont, agronome.	Orléans.	*Le Vigneron français* (Orléans, 1723, 3 éditions). Ce livre est bon par excellence; Je le prouve par deux endroits: Le maître sauvera ses droits, Le Vigneron sa conscience.
ARNAULT DE NOBLEVILLE (LOUIS-DANIEL). Médecin.	Orléans.	I. *Ædologie*. Traité du chant du rossignol (1751). II. *Manuel des dames de charité* (1756).
MAHON *dit* HOUSSAYE (PAUL-AUGUSTE-OLIVIER), Médecin, collaborateur de l'*Encyclopédie*.	Chartres.	I. *Histoire de la médecine clinique*. II. *Médecine légale et police médicale*.
LE BÈGUE DE PRESLES (ACHILLE-GUILLAUME), Docteur-régent de la Faculté de Paris, ami de Jean-Jacques Rousseau.	Pithiviers.	I. *Dictionnaire du règne végétal* (1774). II. *Economie rurale et civile* (1789), &c.
DEFAY BOUTEROUE, Professeur d'histoire naturelle à Orléans.	Orléans.	*La nature considérée dans plusieurs de ses opérations* (1783).
GASTELIER (RENÉ-GEORGES), Médecin consultant du duc d'Orléans.	Ferrières.	*Principes de médecine*, traduits de Home (1773).
DUBOIS (FRANÇOIS-NOEL-ALEX.), Chanoine de Sainte-Croix.	Orléans.	Flore Orléanaise (1803).
PAYEN (J.-B.-LOUIS), Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.	Orléans.	Dissertation sur la complicité des plaies des artères (1807).

CINQUIÈME SÉRIE.

PERSONNAGES ECCLÉSIASTIQUES[1].

SAINT AIGNAN, *évêque d'Orléans.*

Au IVe siècle, naissaient, à peu près en même temps, deux enfants, l'un en Scythie, l'autre sur les bords du Rhône, dans la ville de Vienne; le premier pour la ruine, le second pour le salut des peuples; celui-ci pour devenir un saint prélat, celui-là pour être le roi des Huns.

C'étaient Attila, le fléau de Dieu, et Aignan, le serviteur du Très-Haut. Selon toute apparence, ces enfants ne devaient jamais se rencontrer sur le chemin de la vie. Il y avait un monde entre la Scythie et les Gaules. Dieu en avait décidé autrement, et le faible prêtre devait un jour arrêter dans sa marche le terrible conquérant.

(1) La plupart des agiographes et des historiens des diocèses d'Orléans, de Chartres et de Blois, ont recueilli dans leurs volumineux catalogues les noms de tous les prélats, prêtres ou religieux de leur ressort ecclésiastique. Nous avons dû, pour ne pas dépasser les limites de notre publication, faire un choix parmi ces personnages, et ne mentionner dans cette biographie que ceux qui, par leur naissance, appartiennent à cette province, ou qui du moins, par leur génie et leurs vertus, en sont devenus les fils adoptifs.

Aignan, dès sa jeunesse, se consacra à la vie solitaire et religieuse. Il quitta sa patrie, son beau fleuve aux flots rapides, et se retira sur les bords de la Loire aux eaux paisibles, dans un vieux château, près d'Orléans, l'antique cité d'Aurélien. Ce fut là qu'Euverte, évêque de cette ville, le découvrit dans sa retraite; il admira son humilité, sa modestie, sa sagesse, son mépris pour les biens de ce monde: il l'ordonna prêtre et l'établit ensuite abbé de Saint-Laurent-des-Orgerils, dans un faubourg de sa ville épiscopale.

Quelque temps avant de mourir, Euverte, qui était aussi un saint, et qui, d'années en années et d'infirmités en infirmités sentait qu'il s'avançait vers l'éternité, désigna Aignan pour lui succéder et le chargea du gouvernement de son diocèse.

« Après trois jours de jeûne et de prières, on mit sur l'autel trois « billets, portant les noms de ceux qu'on se proposait d'élever à la « dignité épiscopale. On amena ensuite un petit enfant, qui ne pou- « vait encore parler, pour lui faire prendre un de ces billets. L'en- « fant, inspiré par Dieu, qui tire sa louange de la bouche des en- « fants, prit de sa petite main le billet sur lequel était écrit le nom « de saint Aignan, et, de sa bouche enfantine, proféra miraculeu- « sement ces paroles: « *Aignan, Aignan, Aignan, est élu de Dieu* « *pour être évêque de cette ville.* »

Il y avait soixante et un ans qu'Aignan gouvernait le diocèse d'Orléans dans le calme et la paix, quand une irruption de barbares eut lieu dans les Gaules.

A la tête de ces barbares marchait le roi des Huns, Attila, qui prétendait que les étoiles tombaient devant lui, que la terre tremblait sous ses pas et qu'il était le marteau qui devait briser l'univers : *Stellas præ se cadere, terram tremere, se malleum esse universi orbis.*

En 444, il avait fait assassiner Béda, son frère, pour usurper la couronne. Avant d'arriver dans les Gaules, il avait ravagé tout l'Orient. En 451, il avait désolé la Thrace et imposé un tribut à l'armée de Théodose-le-Jeune. Trois ans après, la Mœsie, la Macédoine, la Thessalie, étaient couvertes de dévastations et de meurtres. C'était un torrent qu'aucune digue ne pouvait arrêter. Il avait passé le Danube et le Rhin, traversé les Pannonies et la Germanie, et, avec cinq cent mille combattants, quelques-uns disent sept cent mille, il arrivait dans les

Gaules, sous le prétexte d'aller attaquer les Visigoths, dans l'Aquitaine.

Déjà Trèves, Tongres, Metz, Arras, toutes les villes qui se trouvaient sur son passage, avaient été saccagées. Il vint mettre le siége devant Orléans. Aignan courut aussitôt à Arles, où était le patrice Aëtius, pour lui demander des secours: Aëtius les lui promit, et le saint retourna à Orléans.

« Cependant les assiégeants faisaient tous leurs efforts pour se « rendre maîtres de la place; déjà, ils avaient renversé une partie « de la muraille avec leurs machines et se préparaient à livrer un as- « saut général, lorsque saint Aignan monta sur le rempart, et après « une courte et ardente prière, qu'il fit les genoux en terre, il cra- « cha sur les ennemis, et, au même temps, comme si cette action « eût été un signal qui commandât au ciel et aux éléments de s'ar- « mer en faveur des assiégés, il survint une pluie et une tempête si « horrible, que pendant trois jours qu'elle dura, les barbares, bien « loin de pouvoir rien entreprendre, à peine pouvaient-ils s'entr'a- « percevoir les uns les autres. Presque tout leur camp fut noyé d'eau. « Leurs tentes furent abattues par la force des vents, et plusieurs « d'entre eux frappés de la foudre. »

Cependant ils persistèrent dans leur entreprise; les troupes des barbares se rallièrent; Orléans était menacé de toutes les colères du roi des Huns. Son évêque lui rendit le courage et lui promit que Dieu ne l'abandonnerait pas dans le péril où elle était. Il se renferma avec son peuple dans les hautes murailles de la ville, et il l'invita à faire pénitence. Aëtius, avant de se mettre en marche, fit la paix avec les Francs, les Bourguignons et les Visigoths, et il leur conseilla d'unir leurs forces contre l'ennemi commun.

Cette politique fut comprise, et on marcha en toute hâte vers Orléans.

Les habitants voyaient avec effroi crouler leurs murailles sous l'effort des machines de guerre du roi des Huns. Aignan les engagea à implorer avec lui le Dieu Tout-Puissant. Leurs prières semblaient se briser contre un ciel d'airain. La ville était réduite aux dernières extrémités; on perdait toute espérance de secours; on parla de capituler.

Alors le saint évêque, fort de l'appui de Dieu, revêtu de ses ha-

bits sacerdotaux, alla trouver Attila, l'adjura d'avoir pitié de tout un peuple au désespoir, et le menaça de la colère céleste, s'il se montrait barbare envers les vaincus.

Ces remontrances et ces prières ne touchèrent pas le cœur d'Attila. Il répondit sévèrement qu'il avait résolu de faire mourir les habitants et de réduire la ville en cendres; mais que, par considération pour Aignan, il se contenterait de piller leurs biens et de les emmener en captivité.

Le saint se retira dans la ville, portant cette cruelle réponse à ceux qui n'espéraient plus qu'en lui; il pleura avec eux sur leurs malheurs, et promit à ce peuple désolé que la puissance divine se manifesterait en leur faveur.

Le lendemain, Attila entrait dans la ville; déjà les quartiers étaient désignés pour le pillage, lorsqu'on vit un nuage de poussière se lever à l'horizon; c'était l'armée romaine, réunie aux Francs et aux Goths.

Comme l'avait prédit Aignan, le secours arrivait: Mérovée, roi des Francs, était à la tête des siens. Attila leva le siége, s'enfuit et fut défait dans les plaines de la Champagne, ou dans celles de la Sologne: *in campis catalaunicis*, ou *in campis secalaunicis*. Il est plus probable que cette défaite des Huns eut lieu en Sologne.

Peu de temps après ce grand événement, saint Aignan mourut le 17 novembre 453. C'est le jour où l'Eglise célèbre sa fête. Il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent, dont il avait été abbé. Son corps a été transféré depuis dans l'église Saint-Pierre, qui est devenue, après cette translation, la collégiale de Saint-Aignan.

Orléans devait être sauvé deux fois; la première, par un saint prélat, la seconde, par une vierge dont il a placé l'image sur une de ses places publiques, Jeanne d'Arc, la pucelle d'Orléans. Une autre vierge avait aussi sauvé Paris des fureurs d'Attila, c'était la bergère de Nanterre, sainte Geneviève, qui n'avait que sa houlette à opposer au roi des Huns.

Au commencement de l'épiscopat de saint Aignan, Agrippin, gouverneur d'Orléans, recouvra la santé par l'intercession du saint prélat. Agrippin, en reconnaissance de sa miraculeuse guérison, rendit la liberté à tous les prisonniers qui figurèrent dans les cérémonies de l'entrée

de saint Aignan dans sa ville épiscopale. Depuis, un privilége particulier, détruit à la révolution, avait accordé aux évêques d'Orléans le droit de délivrer les criminels le jour de leur entrée solennelle. Dans la suite, cette cérémonie acquit une pompe encore plus grande : quatre barons du duché d'Orléans étaient obligés de porter, sur leurs épaules, l'évêque assis sur son trône.

Le saint fit encore des miracles après sa mort; son tombeau jouissait d'une immense réputation. Les légendes ne tarissent pas sur les bienfaits dont il combla la ville. Il rendit vivant à sa mère un fils noyé par imprudence, guérit les aveugles et les paralytiques, délivra de la prison un criminel qui l'avait invoqué et se repentait de ses crimes, et chassa le malin esprit. En 1428, lors du siége d'Orléans, il apparut, avec saint Euverte, aux assiégés, pendant que Jeanne d'Arc combattait l'ennemi.

« Ce n'est pas seulement, dit Hubert, en cette importante occasion que notre ville d'Orléans a ressenti des effets avantageux de la vertu de ce grand saint. Elle l'invoque tous les jours, avec fruit, dans les nécessités publiques, et particulièrement dans les temps de sécheresse, pour obtenir de Dieu, par son intercession, la pluie nécessaire à l'accroissement et à la perfection des fruits de la terre. »

P. DE LA MAIRIE.

SAINT LIPHARD, *abbé de Meung-sur-Loire.*

Vers la fin du règne de Clovis florissait, au diocèse d'Orléans, le bienheureux saint Liphard. Il était fils de Rigomer, petit prince ou roitelet de la ville du Mans, que le roi des Francs sacrifia à sa criminelle ambition.

Liphard naquit dans l'illustre et savante cité d'Orléans, et s'adonna, dès ses jeunes années, à l'étude des lois. Il était en grande vénération dans sa ville natale, dont il devint juge ou gouverneur. Ses mœurs honnêtes, sa conversation agréable, sa belle prestance, et surtout la douceur de son caractère, lui avaient concilié tous les cœurs. A l'âge de quarante ans, touché de la grâce, il entra dans les ordres et fut ordonné diacre. Il y avait alors, à cinq mille pas de la ville, un antique château qui avait été renversé de fond en comble durant la

guerre d'Attila. Ce lieu, appelé *Magdunum* (aujourd'hui Meung), était désert et couvert d'épaisses forêts.

Liphard se retira dans cette solitude, accompagné seulement de son disciple Urbice, et bâtit une petite cabane de feuillage sur les bords de la rivière des Maulves. Revêtu d'un sac et d'une haire, il se contentait par jour d'un petit pain d'orge d'une once, qu'il pétrissait lui-même, et tous les trois jours à peine, il étanchait sa soif avec quelques gouttes d'eau. Mais en récompense de ses privations, Dieu donna au pieux solitaire le don des miracles.

A quelque distance de l'ermitage un serpent énorme avait établi son repaire. Il inspirait une telle frayeur aux habitants des villages voisins que personne n'osait approcher de la forêt. Liphard seul et son disciple allaient sans crainte à la fontaine voisine pour y puiser de l'eau. Un jour, pourtant, Urbice se trouva face à face avec le monstre, et, saisi de terreur, il prit la fuite. Liphard lui dit en souriant : « Pourquoi « as-tu eu peur, homme de peu de foi ? » Et, lui donnant son bâton: « Va, dit-il, et fiche-le en terre. » Urbice obéit: le serpent vint s'enrouler autour de cette baguette qui, semblable à la verge de Moïse, tua sur le coup cette bête malfaisante.

Or, les démons qui habitaient dans le corps du dragon se répandirent dans l'air en vociférant: « Grâce, s'écriaient-ils, grâce, Li« phard, serviteur de Dieu! » Les échos retentirent de leurs cris; les paysans épouvantés accoururent et trouvèrent le saint anachorète en prière près du monstre inanimé.

La nouvelle de ce prodige se répandit au loin, et Marc, évêque d'Orléans, en entendit parler pendant son séjour à Cléry. Il se rendit lui-même auprès du saint ermite, et, à la suite d'un entretien édifiant, il l'éleva au sacerdoce et fit construire une petite église sur l'emplacement de son humble cellule.

La renommée de Liphard y attirait un grand nombre de pélerins. Un jour d'hiver, un méchant homme ayant caché ses habits dans un trou de la montagne de Meung, vint tout nu demander au saint des vêtements pour couvrir sa nudité. Mais l'homme de Dieu, qui avait eu connaissance de cette ruse par l'Esprit-Saint, envoya un de ses moines quérir les habits que l'hypocrite avait cachés, et quand il arriva lui demander l'aumône : « Pourquoi, malheureux ! lui dit-il,

« as-tu cherché à tenter Dieu? n'étais-je pas là quand tu t'es volé « toi-même? » et il lui rendit ses propres vêtements. Le mauvais pauvre, voyant qu'il était découvert, se retira tout confus.

Averti par un songe de la mort prochaine de Théodomir, abbé de Mici, Liphard se rendit en toute hâte à ce monastère, pour assister à ses funérailles, et il eut la consolation, en veillant auprès du corps de ce saint abbé, de voir son âme monter au ciel.

Lui-même eut le pressentiment de sa fin prochaine, et, réunissant autour de lui ses bien-aimés disciples, il leur fit ses derniers adieux. Puis, appelant Urbice à part, il le désigna comme son successeur, et lui remit la garde de son troupeau. Pendant la nuit, au milieu des prières et des larmes des assistants, son âme s'envola de sa prison terrestre. L'évêque d'Orléans vint lui-même célébrer ses funérailles. Liphard fut enterré dans l'église du monastère de *Magdunum*, et son corps y demeura jusqu'en l'année 1105, où ses reliques furent transférées dans l'église de Saint-Pierre de Meung. Les miracles qui eurent lieu pendant la cérémonie de sa translation et tous ceux dus à l'intercession du saint abbé ont été mentionnés dans un procès-verbal qui se trouve dans les annales de l'ordre de Saint-Benoît, à la suite de la vie de saint Liphard.

C. B.

SAINT LYÉ, *solitaire de Beauce.*

Saint Lyé, en latin *Lætus*, naquit sur le territoire de Bourges, sous le règne de Clovis ou de son successeur Clotaire, roi de Soissons.

Sa naissance fut obscure, selon le monde. Son père, nommé Sidéric, était de basse extraction; sa mère, dont le nom est inconnu, était de même condition. Mais ils craignaient Dieu, ils étaient vertueux, ils prirent un soin particulier de l'instruction et de l'éducation de leur fils; en lui donnant l'exemple de la fidélité à tous les devoirs de la religion, ils lui en rendirent la pratique plus facile; enfin ils lui laissèrent une entière liberté de suivre son penchant pour la vie monastique. Quand Lyé eut atteint l'âge de discernement, il leur déclara qu'il voulait embrasser l'état vers lequel le poussait un attrait mer-

veilleux, et, avec leur consentement, il se sépara d'eux pour toujours.

Alors florissait, dans le diocèse de Bourges, entre cette ville et Orléans, une pieuse communauté dirigée par un saint abbé nommé Tréjécius. Ce fut à lui que s'adressa le jeune Lyé. La légende insérée dans le Bréviaire d'Orléans dit que le jeune cénobite se distinguait par la douceur de son esprit, la simplicité de ses mœurs et son amour pour les choses divines.

Lyé était déjà élevé au diaconat, qui est le plus haut degré où il ait consenti à parvenir, quand la rage de ses envieux se déchaîna contre lui. Ils firent une sorte de violence au saint abbé Tréjécius pour l'engager à éprouver une vertu qu'ils prétendaient n'être qu'apparente. Ils lui proposèrent d'envoyer Lyé garder les troupeaux du monastère dans un vaste désert. Le supérieur y consentit, dans la seule vue de manifester l'innocence de son bien-aimé disciple, et le saint embrassa avec joie cette heureuse occasion de pratiquer l'obéissance et la mortification. Ses accusateurs le conduisirent eux-mêmes dans le lieu désigné; et Dieu, qui voulait confondre leur malice, accorda à son serviteur le don des miracles. Lyé en fit deux en leur présence. D'un signe de croix, il mit en fuite des bêtes féroces qui se rencontrèrent sur son chemin, et dont l'aspect avait glacé d'horreur ses compagnons; ensuite, par la vertu du même signe, il guérit des aveugles et des boiteux, qui lui demandaient l'aumône à l'entrée d'un village. Ses rivaux retournèrent au monastère dans l'admiration de ce qu'ils avaient vu; ils racontèrent à leur supérieur les prodiges dont ils avaient été témoins et publièrent la sainteté du serviteur de Dieu. Tréjécius, qui n'en avait jamais douté, rappela bientôt Lyé auprès de lui et lui témoigna plus d'estime et plus d'affection que jamais.

Peu de temps après son retour, il résolut de quitter une maison où il se trouvait trop honoré, pour entrer dans une communauté où il fût entièrement inconnu. Le désir d'avancer de plus en plus dans le chemin de la perfection à laquelle il ne se croyait pas arrivé, était encore un motif plus puissant pour l'y déterminer. La réputation de l'abbaye de Mici, fondée vers 499, sur les confins d'Orléans, entre la Loire et le Loiret, par Clovis-le-Grand, nouvellement converti à la foi, et surtout la renommée de saint Mesmin, son second abbé, lui

avaient inspiré la résolution d'aller à cette fameuse école de pénitence et de perfection. Il partit secrètement pour la célèbre communauté. Mais le saint abbé, qui ne voulait pas priver Tréjécius d'un moine si fervent et si exemplaire, ou du moins recevoir son disciple à son insçu et malgré lui, ne retint Lyé auprès de lui que le temps nécessaire pour lui apprendre les règles et les exercices de la maison; ensuite il le renvoya à son supérieur en attendant sa réponse. Lyé demanda et obtint la permission de quitter une communauté dont il faisait les délices et l'ornement, et aussitôt il se dirigea vers Mici.

Là, il retrouva un compatriote, un frère dans la personne de Viatre, qui avait été, comme lui, disciple de Tréjécius. Il renoua avec lui les liens d'une sainte amitié, et tous deux s'attachèrent à un autre vertueux cénobite nommé Avit, né aussi à Orléans, selon le Bréviaire du diocèse. Ils marchaient avec une noble émulation dans la voie des vertus chrétiennes et monastiques; ils s'éclairaient, se soutenaient et se fortifiaient les uns les autres par des colloques intimes, des encouragements et des exemples bien plus efficaces que toutes les paroles. Lyé, confus des distinctions que lui attiraient ses vertus, prit une seconde fois le parti de la fuite. Il ne fut pas le seul à prendre cette décision, Viatre et Avit partagèrent ses sentiments. Ce qui les avait confirmés dans ce dessein, c'était la lecture d'un passage de la Sainte-Écriture dont ils avaient été singulièrement frappés. Ces paroles de l'Apôtre: « *Aucun de ceux qui combattent pour Dieu ne « s'embarrasse dans les affaires de ce siècle* », furent comme la sentence qui les bannit d'une solitude où il leur semblait retrouver la gloire et les honneurs du monde qu'ils avaient fui. Les trois saints (car Viatre et Avit sont eux-mêmes honorés comme tels) partirent donc secrètement. Ils se retirèrent dans un désert de la Sologne, où, plus tard, fut construit le village de Tremblevif. Là, inconnus au monde, ils passaient tout leur temps dans la prière et la pénitence. Mais ils furent bientôt troublés dans leur saint repos. Les religieux de Mici étaient affligés de la perte de leurs frères les plus fervents, que rendit encore plus sensible la mort de leur père. Saint Mesmin venait d'expirer; la communauté, qui voulait lui donner un digne successeur, crut pouvoir le trouver dans la personne de l'un des trois fugitifs. Elle envoya à leur recherche; on les trouva dans leur

chère solitude, que Viatre ne voulut jamais abandonner. Avit fut ramené malgré lui et mis à la tête de la communauté par l'autorité de Léonce, évêque d'Orléans.

Après cette douloureuse séparation, Lyé s'enfuit dans un autre désert. Il passa la Loire, près d'Orléans, et alla se cacher dans les profondeurs de la forêt, non loin de la voie romaine d'Autun à Paris, par Orléans et Saclas. C'est probablement à quoi son historien fait allusion en disant qu'il s'établit au lieu de *Viatoria*, dans la forêt aux Loges (1). Un bois sombre et touffu, où personne n'avait encore pénétré, ou un monceau de ruines, fut l'emplacement que choisit saint Lyé pour sa retraite. Il s'y construisit une cabane dont la place est marquée aujourd'hui par un petit massif d'arbres appelé l'*Ermitage*. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie, au milieu des plus rigoureuses macérations. Pour nourriture, il ne se permettait que des herbes sauvages crues et sans assaisonnement. Pour breuvage, il n'avait que de l'eau pure, dont il se privait souvent, afin d'endurer le tourment de la soif. Tout le temps qu'il ne consacrait pas à la prière vocale et à la méditation, il le donnait à la lecture des saintes Ecritures, qu'il faisait toujours à genoux.

Dieu se plaisait à déjouer cette persévérance de son serviteur à mener une vie inconnue au monde; il le découvrit encore cette fois. Un jour, le pieux ermite entendit une voix qui criait à la porte de sa cellule : « Lyé, lévite de Jésus-Christ, ouvrez-moi votre porte et « donnez-moi entrée chez vous. » Il crut d'abord à une ruse du démon; mais s'étant adressé à Dieu dans la prière, il connut, par une révélation intérieure, que la personne qui l'appelait ne lui tendait point un piége, et qu'elle avait besoin de son secours. Il ouvrit, et vit un possédé dont il chassa le malin esprit. En vain il lui défendit de publier le prodige opéré en sa faveur; la reconnaissance dont cet homme était pénétré ne lui permit pas de garder le silence. Dès lors, la cellule de Lyé fut le rendez-vous de tous les infirmes de la contrée,

(1) Il paraît que ce lieu était alors inhabité; mais il fut sans doute peuplé, soit avant l'invasion des Barbares, soit peu de temps après la mort du saint; des débris plastiques et céramiques de la période romaine, trouvés dans les environs de l'église actuelle, en font foi. Cette partie de la forêt est à 17 kilomètres d'Orléans et à 6 de Neuville-aux-Loges.

et l'humilité du saint cédant à sa charité, ils étaient tous guéris par l'imposition de ses mains.

Le vénérable serviteur de Dieu reçut ensuite une visite plus consolante pour son cœur. Dieu lui envoya son premier père spirituel, l'abbé Tréjécius, qui, du fond de sa solitude, avait appris les miracles opérés par son ancien disciple; il vint le visiter avec quelques-uns de ses religieux, dans l'intention de passer quelques jours auprès de lui. Mais dans quel état Tréjécius trouva-t-il ce fils bien-aimé qui avait fait si long-temps son bonheur? Réduit à une maigreur affreuse, exténué de macérations, et plus semblable à un cadavre qu'à un homme vivant, tel Lyé apparut aux yeux du bon vieillard, qui eut peine à le reconnaître. En vertu de l'autorité que lui donnait son âge, il crut devoir lui adresser des reproches sur l'excès de ses mortifications, et lui donner de sages avis; mais le bienheureux anachorète ne voulut jamais consentir à diminuer ses austérités. L'Esprit divin qui inspirait à Tréjécius les conseils d'une charité compatissante, inspirait également à notre inflexible pénitent une haine toujours croissante pour cette maison de boue qui le séparait de Dieu et retardait son entrée au séjour du bonheur. Déjà Lyé touchait au terme de sa carrière. Dieu n'avait amené Tréjécius dans sa retraite, comme autrefois saint Antoine dans celle de l'ermite Paul, que pour recueillir ses dernières paroles, recevoir son dernier soupir et rendre à sa dépouille les derniers devoirs de la sépulture. La maladie du saint ne dura que quelques jours; elle n'avait presque rien à faire pour briser un corps déjà usé par tant de rigueurs. Tréjécius, qui était revêtu du caractère sacerdotal, entouré de ses religieux, donna à Lyé les sacrements d'eucharistie et d'extrême-onction, que celui-ci reçut avec les plus vives démonstrations de joie et de dévotion. Le moribond se joignait aux assistants dans les récitations des cantiques et des psaumes; quand la voix lui manqua, ses lèvres s'efforcèrent encore de murmurer une prière. Ce fut dans ces sentiments, entre les mains de son premier maître dans la science du salut, que Lyé rendit son âme à son Créateur, le 5 ou le 6 novembre de l'année 533.

Son historien raconte que les assistants furent dans l'admiration à la vue d'une si sainte mort, que les précieux reflets du bonheur dont son âme jouissait déjà réjaillissaient jusque sur ce même corps ma-

céré par tant de pénitences, et déjà presque glorifié sur la terre. Tréjécius ensevelit saint Lyé dans le tombeau qu'il s'était lui-même creusé. Plus tard, une chapelle fut bâtie sur son sépulcre.

La mémoire du saint anachorète est en grande vénération dans les villages de la Beauce, et son tombeau, où se sont opérés de nombreux miracles, est, de temps immémorial, l'objet d'un pieux pélerinage qui a lieu tous les ans, le lundi de la Pentecôte, et attire autour de sa châsse un immense concours de fidèles.

L'abbé MAITRE.

SAINT LOMER, *abbé au diocèse de Chartres.*

Saint Lomer, ou Laumer, né de parents peu élevés, selon le monde, mais bons chrétiens, reçut le jour dans le village de Neuville-la-Mar, au diocèse de Chartres, sous le règne des enfants de Clovis. Il passa les premières années de sa vie à conduire les moutons de son père. Un bon prêtre, nommé Chérimir, fut chargé de son éducation. Il le trouva déjà tout accoutumé au jeûne, à la patience et à l'aumône même, par l'habitude qu'il s'était faite, tout petit, de distribuer aux pauvres ou aux enfants qui gardaient les troupeaux avec lui les deux tiers de ce que ses parents lui donnaient pour sa nourriture.

Rien ne manquait dans la maison de Chérimir, ni pour les instructions, ni pour les exemples: cependant il conçut le dessein de se retirer dans une solitude. Pendant qu'il méditait sur les moyens de sa retraite, il se vit engagé dans la cléricature et promu ensuite à la prêtrise, sans pouvoir s'en défendre. Il fut même pendant quelque temps économe ou cellerier de l'église de Chartres: mais il regardait cet office comme un lien qui le retenait dans le monde, et il le rompit sans bruit pour aller jouir de Dieu dans la solitude. Il se retira secrètement dans une forêt du Perche, où, s'étant bâti une petite cabane avec des branches d'arbre entrelacées, il ne songea qu'à vivre de Dieu dans sa contemplation. Il ne demeura pas long-temps caché dans cette obscurité. Des voleurs qui vinrent un jour dans sa cabane pour le dépouiller, et dont ses remontrances changèrent les dispositions, publièrent partout ses vertus. De toutes parts on accourut vers lui, pour vivre sous sa discipline; des cellules furent construites autour

de la sienne, et bientôt il se forma dans cette forêt une sorte de monastère qui devint celui de *Bellomer*, occupé plus tard par les filles de l'ordre de Fontevrault. La sainteté de Lomer et ses miracles excitèrent l'admiration universelle, et comme son humilité ne pouvait souffrir la réputation qu'ils lui acquéraient, il résolut, avec ses frères, de changer secrètement de lieu et alla habiter, à six lieues de Chartres, un ermitage désert. Il en rétablit les ruines, et par les libéralités du seigneur du lieu, en fit un monastère considérable qui fut successivement l'abbaye de *Corbion*, puis le prieuré de *Saint-Lomer-le-Moutier*.

Il vivait d'aumônes, mais en usait avec réserve et désintéressement. On raconte qu'un gentilhomme nommé Ernoald, se trouvant à l'extrémité, lui envoya quarante pièces d'or; mais Dieu lui ayant fait connaître que cet argent avait été acquis par des voies injustes, il le renvoya à Ernoald, en le priant de le reprendre.

Sur la fin de ses jours, il fut instamment sollicité par Pappole, évêque de Chartres, de revenir à la maison épiscopale. Il ne put refuser, mais il tomba malade peu de jours après, et, l'évêque étant venu le voir aussitôt, il lui fit connaître que son heure était proche et qu'il en remerciait Dieu comme d'une grâce singulière, parce qu'il n'aurait pas la douleur de voir les maux qui devaient accabler la ville de Chartres. Le saint ajouta que Pappole le suivrait de près et ne verrait pas la ruine de la ville: cette double prédiction se réalisa. Plusieurs années après leur mort, l'an 600, les troupes de Thierry et de Théodebert, qui faisaient la guerre à Clotaire II, prirent et saccagèrent la ville de Chartres.

Le corps du saint fut enterré dans un faubourg de Chartres, dans l'église de Saint-Martin-en-Vallée, près de celui de saint Lubin. Les religieux de Corbion, affligés d'être privés des dépouilles de leur saint abbé, vinrent, soixante-huit ans après, enlever ses reliques et les transportèrent à Corbion, malgré les habitants de Chartres qui envoyèrent inutilement des archers pour les recouvrer. Plus tard, se voyant trop exposés aux insultes des Normands, ils sortirent de Corbion avec le corps de saint Lomer; ils se retirèrent près d'Avranches, puis au Mans, et enfin à Blois, où ils s'établirent en 874. Ils y fondèrent le monastère de Saint-Lomer, sous la règle de Saint-Benoît.

Ce qui restait de saint Lomer, à Blois, fut brûlé et jeté au vent e 1567, par les huguenots, hors un bras détaché que l'on sauva d leur fureur. On prétend que la tête du saint est à Massiac, en Au vergne.

A. BAILLET.

AUNACHAIRE, *ou* SAINT AUNAIRE, *évêque d'Auxerre.*

Il naquit à Orléans dans le VIe siècle; son père et sa mère étaien alliés à la maison royale. Dès ses plus tendres années, il montr beaucoup de prudence et de piété; il ne trouvait de plaisir solide qu dans la lecture des livres saints et dans la conversation des per sonnes vertueuses.

Après être entré dans le clergé de Saint-Martin de Tours, il al à Autun auprès du vertueux prélat Siagrius, et fut choisi pour gou verner l'église d'Auxerre. Ses talents, ses vertus, son zèle infini lu acquirent une telle considération, qu'il fut invité à presque tous le conciles qui se tinrent dans les Gaules durant son épiscopat.

Les écoles épiscopales de la ville d'Auxerre subsistèrent avec écl tant qu'il vécut. Après avoir gouverné son église pendant trente-cin ans, il mourut en odeur de sainteté, et sa mémoire est honorée dan le diocèse au 25 septembre.

Il fit un réglement pour l'ordre des prières, dans l'église d'Auxerre sous le titre d'*Aunacharii constitutio.* Les canons qu'il fit faire dan un synode de son diocèse, en 585, sont au nombre de quarante cinq.

D. G.

PAPPOLE, *évêque de Chartres.*

Pappole, vingtième évêque connu de Chartres, succéda à S. Ca try, l'an 567, et gouverna cette église jusqu'en l'an 594. Dès qu eut été élevé sur ce siége, Promote, prêtre de Châteaudun, aya trompé Sigebert, roi d'Austrasie, à qui Châteaudun appartenait, fit ordonner évêque de cette ville, par Gilles, métropolitain de Reims, ce qui causa un schisme dans le diocèse de Chartres.

Mais, l'an 573, le roi Gontran ayant assemblé un concile à Pari Pappole présenta une requête aux évêques contre Promote, qui con

tient une remontrance très-sage et très-mesurée au sujet de l'entreprise de ce prêtre ambitieux. Le concile la reçut et l'approuva. Il en écrivit très-fortement à Gilles, évêque de Reims, et même au roi Sigebert, et priva Promote de l'évêché de Châteaudun. Néanmoins, on ne gagna rien pour lors, et Promote, soutenu par le prince, se maintint encore pendant près de trois ans. Enfin, après la mort du roi Sigebert, Pappole réunit Châteaudun à l'église de Chartres. La requête de Pappole se trouve dans le recueil des conciles, avec tout ce qui fut fait en conséquence.

Pappole assista au second concile de Mâcon, convoqué par le roi Gontran, le 23 octobre de l'an 585. Il s'y trouva quarante-trois évêques qui firent vingt canons. Promote s'y trouva aussi, mais comme un évêque qui n'avait point de siége.

L'an 590, Pappole pria S. Laumer, abbé de Saint-Martin-de-Courgeon, de venir le voir; ce fut là que le saint lui prédit les malheurs qui devaient arriver à Chartres par suite de la lutte entre les rois de Bourgogne et d'Austrasie et Clotaire II. Tous ces détails se trouvent relatés dans la vie de saint Bethaire, écrite par un moine de Chartres. Une autre version attribue à saint Malard la démarche faite auprès de saint Lomer, ce qui est peu probable, puisqu'il est postérieur à ce dernier.

Deux historiens ont parlé de ce fait avec des notes précieuses pour l'histoire de France, en ce qu'elles proviennent des manuscrits de l'abbaye de Saint-Martin-de-Courgeon, préservés des ravages faits par les Normands. Adon, archevêque de Vienne, a écrit sur l'entrevue de saint Lomer et du pieux évêque de Chartres.

Il y a lieu de s'étonner que l'église de Chartres ne célèbre pas la mémoire de Pappole, dont la sainteté est attestée par un monument si authentique.

D. L.

THÉODULPHE (1).

Ce personnage ecclésiastique, bien que né en Italie (d'autres disent en Espagne), appartient à l'Orléanais par le côté le plus saillant de

(1) Cet article est extrait d'un mémoire beaucoup plus étendu que l'auteur a adressé, l'année dernière, au congrès d'Orléans, en réponse à une question du programme.

sa vie : aussi le rangeons-nous parmi les gloires de notre province.

Engagé d'abord dans les liens du mariage, il eut une fille nommée Gisla. Charlemagne, juste appréciateur de son mérite, le fit venir en France vers l'année 780. Le noble étranger, devenu veuf, entra dans les ordres sacrés. L'évêché d'Orléans et l'illustre abbaye de *Fleury* (Saint-Benoît-sur-Loire) récompensèrent presqu'aussitôt sa nouvelle vocation. L'empereur l'honora de diverses missions en rapport avec les devoirs du ministère épiscopal : il le chargea spécialement de réfuter les erreurs naissantes de Félix, évêque d'Urgel, en Espagne, sur la divinité de Jésus-Christ.

Théodulphe était ami des lettres et les cultivait assidûment, comme l'attestent plusieurs inscriptions en vers destinées à la porte et aux différentes cases de sa bibliothèque. Jaloux de contribuer aux progrès des études, il institua les écoles de la cathédrale Sainte-Croix, des abbayes de Saint-Aignan d'Orléans, de Fleury et de Saint-Liphard, à Meung. Il rétablit le monastère de Mici-Saint-Mesmin, ruiné par les guerres, et obtint de saint Benoît d'Aniane quatre pieux cénobites qui devinrent le noyau d'une nouvelle communauté. Les arts lui dûrent aussi, dans le même pays, l'intéressante construction de l'église de Germigny, auprès de Fleury, bâtie, dit-on, sur le plan raccourci de la fameuse cathédrale d'Aix-la-Chapelle.

L'évêque d'Orléans appartenait à la célèbre *école du Palais*, fondée par Charlemagne. De ce foyer sortit une phalange d'hommes remarquables qui, répandus dans les églises et dans les monastères, rendirent aux lettres une vie nouvelle. Théodulphe, nous le verrons tout à l'heure, prit part, comme théologien et comme poète, à cette louable émulation des intelligences.

En 811, il souscrivit, avec d'autres évêques, au testament de Charlemagne, son protecteur. Louis-le-Débonnaire lui continua d'abord la la même bienveillance et le choisit pour aller au-devant du pape Etienne IV qui se rendait à Reims (1). Cette députation lui valut les honneurs du pallium et le titre personnel d'*archevêque*. Toutefois, sa faveur ne dura pas long-temps sous le nouveau règne. Il eut l'impru-

(1) Une pièce de vers (la première de l'*appendix*) nous apprend aussi que Théodulphe reçut à Orléans Louis-le-Débonnaire dans les premiers temps de son règne : ce pompeux dithyrambe procède à la manière de Pindare ou d'Horace.

dence de s'engager dans les dissensions de l'empire et de prendre parti pour Bernard, roi d'Italie, révolté contre un malheureux roi que ses fils et ses neveux abreuvaient d'amertume. Bernard, vaincu, nomma ses complices, Théodulphe entre autres. Le prélat subit, en conséquence, la déposition de ses dignités ecclésiastiques et fut exilé dans un monastère de la ville d'Angers, où il demeura quatre ans, captif et solitaire, jusqu'à sa mort, arrivée en 821. Quelques jours plus tard, il eût profité de l'amnistie générale de Thionville.

Malgré sa condamnation solennelle, le malheureux évêque protestait hautement de son innocence, comme on le voit dans plusieurs de ses poésies adressées à des confrères: par exemple, il écrivait à Aigulphe, archevêque de Bourges, ces vers pleins d'énergie :

Hoc ego clamavi, clamo, clamabo per œvum,
Hæc donec animæ membra liquor vegetat :
Qui modo non credit, cogetur credere tandem,
Ventum erit ut magni judicis antè thronum.

« Je l'ai crié, je le crie et je le crierai toujours, tant que la vie « n'aura pas abandonné mon corps ni mon âme: quiconque ne me « croit pas maintenant sera bien forcé de me croire devant le trône « du grand juge. »

Il est bien difficile de ne pas sentir dans ces vives paroles le cri d'une conscience sincèrement indignée, d'autant mieux que les témoignages historiques laissent encore beaucoup de doutes sur la culpabilité du personnage. (LECOINTE, *Annales ecclesiastici francorum*, t. 7, p, 485.)

Les copistes, et après eux les imprimeurs, ont soigneusement conservé les productions de Théodulphe. La meilleure édition de ses œuvres est celle qu'a donnée le père Sirmond, en 1696 (imprimerie royale).

Les ouvrages en prose sont des capitulaires adressés au clergé orléanais, des traités de théologie et quelques fragments de sermons.

Les capitulaires contiennent des renseignements pleins d'intérêt sur la discipline ecclésiastique, l'administration des paroisses, les mœurs du clergé et l'état général de la société. L'instruction du peuple fut un des objets de sa sollicitude pontificale.

« Les prêtres, suivant les articles 19 et 20 du premier capitu
« laire, devaient tenir de petites écoles dans les campagnes, san
« recevoir d'autre salaire que les offrandes bénévoles des familles.

Les études supérieures florissaient alors à Sainte-Croix, à Sain Benoît et à Saint-Liphard. La première de ces institutions paraît avo été le berceau de l'Université d'Orléans, qui de tout temps reconnu Théodulphe pour un de ses fondateurs.

Le style des écrits en prose est naturel, clair et sobre d'ornements les sujets exigeaient plus de simplicité que d'élégance : on y recon naît cependant le cachet d'une bonne latinité.

Les poésies forment la portion la plus considérable et la plus bril lante des œuvres de Théodulphe : de son vivant, elles lui valurent le titr quelque peu ambitieux de *Pindare carlovingien*. La plupart se rap portent à des matières profanes. Le seul morceau empreint d'un ca ractère exclusivement religieux est l'hymne en distiques : *Gloria laus et honor*. L'auteur la composa pendant sa captivité d'Angers pour la procession extérieure du dimanche des Rameaux. La liturgi catholique en a conservé un fragment ; les douze premiers vers s chantent encore dans cette même solennité, au moment où la pro cession rentre à l'église.

La variété d'inscriptions et de petites pièces qui parsèment ces mé langes poétiques annonce un versificateur de circonstance et d'à-propos.

Les louanges de Charlemagne vont parfois jusqu'à l'hyperbole, témoin cette exclamation :

O facies, facies, ter cocto clarior auro !
Felix qui potis est semper adesse tibi !

Ailleurs (1re pièce du 3e livre), se déroule un tableau d'intérieur de la famille impériale, dont Théodulphe partageait l'intimité : il décrit longuement les perfections physiques et morales, voire même la toilette des princesses, les mets servis sur la table de l'auguste amphitryon, les passe-temps de cette cour plus policée qu'on ne pense, les intermèdes musicaux qui charmaient les après-dînées de Charlemagne. Les satires personnelles y jouaient aussi leur rôle, comme l'attestent plusieurs traits fort acerbes contre certains originaux, plastrons accoutumés de sa verve incisive.

Le poète fait souvent le procès aux vices de son siècle : la croyance populaire à la fin prochaine du monde lui fournit le thême de sévères admonestations. Les différentes classes de la société passent tour à tour sous le fouet de ses censures. L'ordre judiciaire, entre autres, occupe une place privilégiée dans ses préoccupations de moralité publique. Une mission officielle dans la province Narbonnaise lui avait fait voir de près les abus de cette branche d'administration publique. A son retour, il publia un poëme de neuf cent cinquante-six vers, intitulé : *Paræneseis ad judices* (exhortation aux juges). C'est la plus longue de ses compositions : elle nous a semblé aussi la plus intéressante, comme peinture de mœurs et comme document historique. Le détail d'une foule de petits moyens que les Narbonnais employèrent, mais en vain, pour corrompre le commissaire impérial, est surtout d'une vérité saisissante.

Théodulphe s'appliquait à la transcription fidèle et à l'illustration artistique des textes sacrés. La première pièce du second livre de ses poésies ornait le frontispice d'une bible exécutée avec magnificence. Vous remarquerez également l'épître dédicatoire d'un psautier en lettres d'or et d'argent, que l'auteur envoyait à sa fille Gisla : tout en lui recommandant l'étude des saintes écritures, il l'avertit qu'elle se doit d'abord à sa quenouille et aux soins du ménage :

Sit lanæ studium, sit cura domestica semper.

L'évêque d'Orléans cultivait aussi la géographie, car il avait fait peindre dans une des salles de sa demeure un globe terrestre dont il trace la description. L'arbre encyclopédique, sujet d'une autre pièce de vers, présente la synopsie des connaissances humaines à l'époque carlovingienne. La grammaire, la rhétorique, la dialectique, la musique, la géométrie et l'astronomie, y sont figurées avec leurs attributs mythologiques.

Nourri de la lecture des classiques latins, Théodulphe a fait passer dans ses écrits quelques-unes de leurs beautés. Son style, malgré des taches très-visibles, vaut mieux que celui de ses contemporains, et se ressent moins de la décadence générale.

En résumé, ce n'est pas une médiocre distinction d'avoir pris place dans le mouvement intellectuel dont Charlemagne fut un instant le centre et la force impulsive, d'avoir compris et secondé les vues

avancées du monarque sur l'instruction publique et sur le rétablissement des bonnes études; Théodulphe fut un de ses plus actifs coopérateurs dans l'Orléanais. Ce savant évêque honora le siècle d'Alcuin et la province où ses travaux apostoliques et littéraires lui acquirent droit de cité.

A. DUPRÉ.

GAUTIER, *ou* VAUTIER, *évêque d'Orléans.*

Il fut élevé dans l'école épiscopale, du temps que Jonas gouvernait l'église d'Orléans; il fut lui-même ordonné évêque vers l'an 876, et la seconde année de son ordination, le 25 mai, il tint un synode à Bou sur-Loire. Il y fit un *réglement*, ou *capitulaire* (1), contenant vingt quatre articles, dans le but d'opposer des barrières à l'ignorance qui commençait à se répandre dans le clergé. Il exige des curés et autres chargés de l'administration des sacrements, qu'ils sachent par cœur tout ce qui concerne ce ministère, afin qu'ils puissent en rendre compte à l'évêque. Gautier se rendit célèbre par ses connaissances dans la jurisprudence romaine, et il assista à plusieurs conciles. Charles-le-Chauve le choisit pour être un des conseillers de Louis-le Bègue, afin d'aider de ses lumières ce jeune prince dans l'administration de l'État. Carloman l'envoya en ambassade vers Louis de Germanie, et Gautier réussit dans cette négociation à la satisfaction du prince.

Sensible aux maux que les Normands avaient faits dans son diocèse, et surtout à la ville d'Orléans, dont ils avaient abattu les murailles, Gautier les fit rebâtir à ses dépens.

Enfin, ce prélat, après avoir rempli tous les devoirs d'un bon pasteur et ceux d'un grand ministre, mourut en 892, le 12e jour des calendes de mars, selon l'ancien nécrologe d'Auxerre.

D. G.

ARNOUL II, *évêque d'Orléans.*

Il prit naissance dans une famille qui joignait à des biens immenses une noblesse de la plus haute antiquité. Un mérite supérieur, des

(1) Il est imprimé dans la collection des conciles et dans le supplément aux conciles de France, par M. Delalande.

talents qui lui assuraient le respect et l'estime de ses concitoyens, le firent choisir pour succéder à Manassès Ier, dans le siége d'Orléans, vers l'an 987. Il porta ses premières vues à faire observer par les ecclésiastiques les canons et les règlements particuliers à son diocèse et à y maintenir la saine doctrine.

Hugues Capet ayant été sacré roi de France en 987, voulut que le prince Robert, son fils aîné, le fût aussi, afin de lui assurer la couronne; et ce fut l'évêque Arnoul qui fit cette cérémonie, dans l'église de Sainte-Croix, le premier jour de janvier de l'an 988.

La ville d'Orléans ayant été réduite en cendres par un incendie, Arnoul sacrifia tous ses biens pour le rétablissement de sa cathédrale.

Chargé de conduire la procédure du concile de Reims, il en fit l'ouverture, le 17 juin 991, par un discours qui répondait à la haute réputation qu'il avait d'être l'homme le plus éloquent de son siècle.

Quelques années après, l'évêque d'Orléans se trouva au concile tenu en l'abbaye de Saint-Denis, où l'on voulut traiter des matières toutes différentes de celles qu'on avait projetées, ce qui occasionna une sédition. Arnoul en rejeta la cause sur un abbé de son diocèse, qui, dans la cérémonie de la bénédiction qu'il avait reçue d'Arnoul, avait refusé de lui faire serment de fidélité.

Toujours zélé pour le bien de son église, il obtint de Hugues Capet un diplôme daté de Senlis, en 990, par lequel ce prince confirme toutes les possessions dont jouissait l'église d'Orléans.

Arnoul mourut en décembre 1003.

Il l'emportait, sur tous les évêques de son siècle, par sa prudence et son érudition; aussi était-il lié avec tous les savants de son temps, et surtout avec le célèbre Gerbert, qui fut depuis pape, sous le nom de Sylvestre II.

Ouvrages : 1° Plusieurs discours au concile de Reims; 2° des lettres; 3° un opuscule : *De Cartilagine;* il n'en reste qu'un fragment, dans lequel on trouve une sortie violente contre les moines, et entre autres contre ceux du monastère de Fleury, avec lesquels il avait eu de grands démêlés.

D. G.

HUGUES Ier, *archevêque de Tours.*

Malgré l'opinion de Ménage (1) nous croyons que Hugues Ier, chevêque de Tours, était fils de Hugues, vicomte de Châteaudun, d'Hildegarde du Perche, l'un et l'autre fort nobles. Il fut lui-mê vicomte de Châteaudun, selon Maan (2), et cela est fort vraisembla puisqu'il se maria. Le P. Mabillon, sur l'an 1011, cite une cha souscrite par Hugues, archevêque de Tours, et par Helgode, s fils.

Hugues fut élu archevêque de Tours, après la mort d'Archamba de Sully, l'an 1003. L'an 1008, il assista au concile de Chelles eut beaucoup à souffrir de Foulques Nerra, comte d'Anjou, qui p les terres du son église en haine d'Odon II, comte de Tours, de Bl et de Chartres. Ce fut pour cela qu'il refusa de consacrer l'abb de Beaulieu, près de Loches, que Foulques avait fondée, voulant q ce comte commençât par lui faire satisfaction; il l'excommun même, et avertit les évêques de France d'en faire autant. Fulb de Chartres, prélat d'une grande réputation dans tout le royaum écrivit au comte et l'exhorta à rentrer en lui-même, n'ayant j jugé à propos de l'excommunier.

Hugues alla encore plus loin : car il défendit l'entrée de l'égl à Hubert, évêque d'Angers, qui s'était joint au comte Foulque mais Hubert ne voulut pas se soumettre à cette excommunication, répondit à son métropolitain qu'il avait agi par le commandement roi Robert.

On dit que Hugues alla à Rome, l'an 1012, et qu'il se plaig au pape Sergius IV de ce qu'on le privait du pouvoir de consac l'église de Beaulieu. Son avocat, qui était un évêque, prouva tr bien son droit par l'autorité des canons, et même du concile Chalcédoine. Néanmoins il perdit son procès sur cette nouvelle j risprudence de l'avocat du pape, que la consécration appartien celui à qui appartient l'hérédité. On ajoute que Hugues acquiesc cette décision.

(1) *Histoire de Sablé*, p. 208.
(2) *Vies des archevêques de Tours.*

Hugues dédia, en 1014, l'église de Saint-Martin-de-Tours, qui avait été rétablie par Hervé trésorier de cette église. Il mourut l'an 1023, après avoir gouverné l'église de Tours pendant vingt ans.

Ce prélat avait de la science : il faisait grand fond sur cette parole de saint Grégoire-le-Grand, que *le troupeau doit craindre la sentence du pasteur*, et il se regardait comme le maître, le supérieur et le pasteur de l'évêque d'Angers, qui ne convenait pas de cette maxime.

D. L.

HUBERT, *évêque d'Angers.*

Hubert, que l'on compte pour le quarantième évêque d'Angers, était fils de Hubert, vicomte de Vendôme. Son père céda l'église et la seigneurie de Mazé à Foulques Nerra, comte d'Anjou, pour l'évêché d'Angers, que ce comte donna à Hubert l'an 1006. Il consacra plusieurs abbayes et assista à la dédicace d'un grand nombre d'églises.

On trouve dans le cartulaire de l'église d'Angers une des chartes de Hubert, où il nous apprend qu'avec le secours de son père et de sa religieuse mère, il avait entrepris de réparer, dès les fondements, son église cathédrale de Saint-Maurice, qui était prête de tomber en ruine, tant à cause de l'ancienneté de sa structure que pour les incendies qu'elle avait soufferts autrefois, et qu'il l'avait rétablie dans son ancienne beauté et solidité. Il l'acheva et en fit la dédicace l'an 1024, comme je l'apprends d'une lettre fort honnête de l'évêque de Poitiers, qui s'excusa de s'y trouver à cause des affaires du duc Guillaume-le-Grand, qui pensait au royaume d'Italie.

Hubert s'étant joint à Foulques Nerra, comte d'Anjou, par la permission ou les ordres du roi Robert, contre Odon, comte de Tours, et ayant fait de grands ravages sur les terres de l'église métropolitaine de Tours, Hugues, archevêque de cette ville, l'interdit (1). Hubert méprisa cette excommunication et ne cessa point de célébrer les divins mystères. C'est pourquoi Hugues lui écrivit une longue lettre pour justifier ce qu'il avait fait et lui prouver qu'il devait se sou-

(1) V. HUGUES Ier, archevêque de Tours.

mettre à la sentence de son supérieur. On doit croire qu'il profita des avis et de la correction de son archevêque, car on ne voit plus rien dans le reste de sa vie que de très-louable. En effet, il se fit extrêmement aimer et estimer de son diocèse, en sorte que, long-temps même après sa mort, on en parlait comme d'un évêque de douce mémoire (1). Il mourut au mois de mars, l'an 1047, et fut enterré dans l'abbaye de Saint-Serge.

D. L.

ODON, *évêque de Cambrai.*

Odon, ou Odoart, naquit à Orléans, où ses parents tenaient un rang distingué par la noblesse de leurs ancêtres. Aux diverses connaissances qu'il puisa à l'école épiscopale de cette ville, il joignit l'étude des langues grecque et hébraïque, dont il prit des leçons des plus habiles rabbins de la synagogue que les juifs avaient à Orléans.

Odon entra dans le clergé de la cathédrale et fut *scolastique* dans l'église de Sainte-Croix, puis à Tours et à Tournay, où l'on venait de toutes parts pour entendre ses leçons.

Il excellait dans la dialectique : son attachement au sentiment des anciens réalistes l'en fit regarder comme patriarche tant qu'il vécut; il donnait aussi des leçons d'astronomie, le soir, devant la porte de l'église.

Cependant Odon, tout occupé des sciences profanes, perdait peu à peu le goût de celle du salut, et faisait en philosophe plus d'usage de sa raison que de sa foi. La lecture de saint Augustin éclaira son esprit et toucha son cœur; il prit la résolution de mépriser les choses d'ici-bas pour se donner entièrement à Dieu. Dès lors, il cessa ses leçons publiques pour se rendre plus assidu aux offices de l'église; il se livra à toutes les rigueurs de la pénitence, et prenant peu de nourriture, il devint si maigre que l'on avait peine à le reconnaître. C'est alors qu'avec quelques-uns de ses disciples il embrassa l'institut des chanoines réguliers (2 mai 1092); trois ans après, ils prirent l'habit et la règle de Saint-Benoît, et Odon fut établi le premier abbé de cette communauté, composée de soixante-dix moines.

(1) *Dulcis memoriæ episcopus.*

Son principal soin fut de faire copier les meilleurs manuscrits, entre autres le *Psautier*, en hébreu et en grec, avec deux versions latines, la gallicane et la romaine.

Il assista au concile de Reims, où Gaucher, évêque de Cambrai, fut déposé par le pape Urbain II, pour cause de simonie ; Odon fut élu à sa place. Il conserva la même simplicité et la même pauvreté qu'il avait pratiquées auparavant, et il travailla avec zèle à réparer les maux que son prédécesseur avait faits.

Se sentant attaqué d'une grave maladie qui l'empêchait de remplir ses fonctions, il se démit de sa dignité et se retira à l'abbaye d'Anchin pour se disposer, par un saint repos, à sa dernière heure. Elle arriva en 1113, ou plutôt en 1119. Il fut honoré comme bienheureux quelque temps après sa mort.

Ouvrages : 1° Poëme sur la *Guerre de Troie*, composé par Odon lorsqu'il était encore scolastique ou directeur de l'école épiscopale d'Orléans; cet écrit ne se trouve plus; 2° le *Sophiste;* ce traité fut composé par Odon lorsqu'il était à la tête des écoles de Tournay; il a pour but d'apprendre à ses disciples à découvrir les sophismes et à les éviter ; 3° *Explication du canon de la messe.* Ce traité, divisé en quatre parties, est clair et précis, plein d'onction et de piété; 4° *Traité touchant le péché originel*, en 3 livres; 5° *De mysterio dominicæ incarnationis dialogus contra Leonem Judæum.* L'auteur y prouve très-bien la nécessité de l'incarnation du fils de Dieu et de la grâce du médiateur ; 6° *Traité touchant le blasphême contre le Saint-Esprit;* 7° sur le *Canon des Évangiles.* On lui attribue encore quelques autres opuscules.

J. D.

DE SULLY (Maurice).

Ce prélat, ainsi nommé, non qu'il appartînt à la noble famille des Sully, mais parce qu'il naquit à Sully-sur-Loire, était le fils de pauvres paysans. Il commença par mendier. Ayant ensuite étudié à Paris, il devint, jeune encore, professeur de théologie dans cette ville, puis chanoine à Bourges; en 1160, l'évêché de Paris étant devenu vacant par la mort du célèbre Pierre-le-Lombard, il fallut y pourvoir. A cette époque, les évêques étaient élus non plus par les fidèles, comme

dans les premiers siècles de l'Eglise, mais par les membres des chapitres; mais, à cette époque aussi, comme depuis, les électeurs, ne pouvant s'entendre sur le choix d'un candidat, s'en rapportaient souvent à des délégués. Dans cette circonstance, on en choisit trois, parmi lesquels Maurice, dont la science et les vertus avaient laissé de profonds souvenirs chez les Parisiens; les délégués eux-mêmes ne purent tomber d'accord, et les deux autres s'en rapportèrent au chanoine de Bourges, lui déclarant que celui qu'il choisirait, quel qu'il fût, serait évêque. Maurice, interprétant de la manière la plus large cette sorte de blanc-seing, se nomma lui-même, *non par ambition, mais pour être utile* (1). C'est ainsi qu'au milieu d'une tempête, alors que le patron et l'équipage ont perdu le sang-froid qui seul pourrait les sauver, un hardi passager, plein de confiance en lui-même, s'élance au gouvernail, dirige la course du navire à travers les écueils et le conduit au port.

Placé sur le siége épiscopal, qu'il occupa trente-sept ans, Maurice sut gouverner son diocèse avec une haute sagesse et une grande énergie, réprimer les empiétements des ordres monastiques, maintenir l'unité et l'orthodoxie de la foi au milieu des nouveautés hardies que son prédécesseur, disciple d'Abeilard, avait favorisées, et remplir en même temps, avec talent et économie, les fonctions toutes laïques que son titre d'évêque entraînait avec lui; car les prélats chrétiens s'étaient transmis, à travers les siècles, quelques-unes des attributions que Rome païenne conférait à ses *pontifes* (2); ainsi, sans parler de Notre-Dame, dont il posa la première pierre (1163), et du cimetière des Innocents, qu'il créa en 1186, ces deux établissements se rattachant, par leur destination, aux fonctions épiscopales, nous le voyons acheter et faire abattre (1163) deux maisons voisines du parvis, pour percer la rue qui y conduit, construire deux ponts de pierre, l'un sur la Marne, l'autre sur la Seine, et paver, par ordre et aux frais du roi, les rues de Paris *en grès gros et fort* (1185); en un

(1) Dans le latin, il y a ici un jeu de mots que la traduction ne peut rendre : *Magis cupiebat*, dit le *Gallia Christiana*, *prodesse quam præesse*.

(2) *Pontifex*, constructeur de ponts; — nous pourrions ajouter, l'histoire en main: de chaussées et même d'égoûts; — dans ce sens, le véritable équivalent du mot latin serait la dénomination toute moderne d'*ingénieur*.

mot, il se trouva mêlé à toutes les grandes choses qui s'accomplirent pendant les dix-sept premières années du règne de Philippe-Auguste, prince qu'il avait vu naître, qui avait reçu de ses mains l'eau sainte du baptême dans l'église de la place Saint-Michel (1165), et qui le consultait dans toutes les affaires importantes.

Lorsque l'Europe, épuisée par les deux premières croisades, fit un suprême effort pour prendre une éclatante revanche, ce fut Maurice qui convoqua le synode où fut décrétée la *dîme saladine*, impôt extraordinaire qui frappait les biens ecclésiastiques, et dont l'établissement faisait dire à Pierre de Blois, dans une lettre adressée à l'évêque d'Orléans : « Eh quoi! ceux qui combattent pour l'église « dépouillent l'église! — Ce n'est pas de l'argent, ce sont des prières « qu'il faut demander aux clercs. »

Non moins soucieux du sort de ceux qui souffrent que des intérêts de l'Etat et de la chrétienté, Maurice ordonna, d'accord avec son chapitre, que le lit du dernier évêque décédé appartiendrait désormais à l'Hôtel-Dieu de Paris : touchante pensée, qui continuait au-delà du tombeau le rôle paternel du prélat, en donnant la couche sur laquelle il était mort aux pauvres pour lesquels il avait vécu!

Prudent et conciliateur dans les questions contentieuses, il fut souvent choisi pour arbitre par les évêques des diocèses voisins dans leurs démêlés entre eux, avec les abbés et chanoines qui tendaient à s'affranchir de la suprématie épiscopale, ou avec les églises, pour la perception des dîmes; ainsi, en 1196, nous le voyons vider une contestation élevée entre l'église Saint-Euverte, d'Orléans, et Herbert, évêque de cette ville, relativement à certaines dîmes qu'il attribua à l'église.

Mais à la suite de ces travaux continuels du corps et de l'esprit, ses forces s'épuisaient peu à peu. Voulant attendre, loin du bruit du monde, que Dieu le rappelât vers lui, il se retira (1197) à l'abbaye de Saint-Victor, où il prit l'habit de religieux; bientôt il fut saisi d'une fièvre violente qui devait le conduire au tombeau. Comme il réclamait les derniers sacrements, en mêlant à sa demande des mots sans suite dictés par le délire de la fièvre, le prêtre qui l'assistait, craignant de profaner la sainte eucharistie en l'administrant à un insensé, voulut lui faire faire, à son insu, une *communion blanche;* mais comme

il tendait au moribond un simulacre d'hostie, Maurice, si l'on en croit la chronique de Saint-Victor, le repoussa du bras en s'écriant « Emportez! emportez! ce n'est pas là Notre-Seigneur! » Alors, on lui présenta une hostie consacrée qu'il reçut avec les signes d'une foi ardente et d'un profond respect. Bientôt, sentant approcher sa dernière heure, et n'ayant plus la force de parler, mais voulant protester jusqu'à la fin contre les doctrines de Pierre Lombard, qui n'étaient pas en faveur à Saint-Victor (1), il écrivit d'une main tremblante, sur un parchemin qu'il fit appliquer contre sa poitrine, cette profession de foi : « Je crois que mon Sauveur vit dans l'éternité « je crois que je ressusciterai de terre et le verrai des yeux de la « chair; je crois que je le verrai moi-même que voici, et non un « autre moi, et que mes propres yeux le contempleront. Cette espé « rance repose dans mon sein. » C'était *la foi du charbonnier* opposée aux subtilités des scolastiques.

Il y a, selon nous, quelque chose d'imposant dans cette protestation écrite du prélat, protestation que sa voix éteinte ne peut plus articuler, que ses lèvres mourantes ne peuvent plus formuler, mais qu'il étale sur son cœur pour que le lendemain, dans la chapelle ardente où ses ouailles fidèles viendront une dernière fois contempler ses traits, elles puissent lire, retenir et méditer le dernier enseignement de leur père spirituel.

PAUL HUOT.

ÉTIENNE, *évêque de Tournay.*

Né à Orléans en 1135, il étudia d'abord dans les écoles de Sainte Croix d'Orléans et dans celles de l'église de Chartres, puis dans l'Université de Paris. Il prit ensuite dans sa ville natale quelques principes de jurisprudence, alla étudier le droit canon à Bologne sous le célèbre Bullar, et y reçut le titre de *docteur* en droit. Il revint à Orléans, servit quelque temps dans l'église de Sainte-Croix

(1) Gontier, abbé de ce monastère en 1162, avait composé quatre livres contre ceux qu'il appelait *les quatre labyrinthes* : « *Quatuor labyrinthos Franciæ, id est* « *Abeilardum, Petrum Lombardum, Petrum Pictavensem et Gilbertum Porretanum.* »

en qualité de simple clerc, et se retira bientôt à l'abbaye de Saint-Euverte, dont il devint supérieur en 1163.

Chargé par les évêques de la province de Sens, dont Orléans dépendait alors, d'écrire au roi pour lui demander justice du meurtre commis sur le doyen de l'église d'Orléans, par un seigneur du pays, il encourut la colère de Louis-le-Jeune, prévenu sans doute par les parents du meurtrier, et ne rentra dans les bonnes grâces du prince que par l'intervention de Guillaume, évêque de Chartres.

Étienne, étant abbé de Saint-Euverte, rétablit l'église de son monastère, qui avait été ruinée par les Normands.

Nommé abbé de Sainte-Geneviève de Paris en 1176, il eut part à tous les événements considérables qui arrivèrent de son temps ; il fut envoyé en Languedoc pour y combattre les hérétiques ; il fut aussi chargé, par Philippe-Auguste, de s'opposer, auprès du pape, à l'érection du siége de Dol en archevêché, au préjudice de celui de Tours ; il réussit dans cette affaire, et le roi le choisit pour être l'un des parrains de son fils aîné, qui lui succéda sous le nom de Louis VIII.

En 1192, Étienne fut élu par le clergé pour remplir le siége épiscopal de Tournay, et il s'appliqua assidûment à remplir tous les devoirs que sa nouvelle dignité lui imposait. Il mourut le 10 septembre 1203, à l'âge de soixante-huit ans.

Ouvrages : 1° 31 sermons assez peu estimés : dans celui du jour de la Pentecôte, il fait un mariage du démon avec la malice et l'hypocrisie, décrit les habits des deux époux et les mets de la chambre nuptiale ; dans celui de Noël, il traite du *Verbe divin,* à qui il donne des conjugaisons, des temps et des modes, à la manière des grammairiens ;

2° *Commentaire sur le décret de Gratien,* dont Étienne était contemporain ;

3° 287 lettres, divisées en trois parties ; le style en est concis et serré, mais les termes n'en sont pas toujours bien purs ni bien choisis ; les pensées en sont justes et naturelles, quoiqu'il y ait beaucoup de jeux de mots et d'antithèses affectés. Dans la 260e, il fait un bel éloge de la reine Ingelburge, femme de Philippe-Auguste ; dans la suivante, il lui conseille de ne pas souffrir la dis-

solution de son mariage. On trouve, dans la 85e, un trait qu prouve en quelle estime les Orléanais étaient chez les étranger dans ce temps-là : « *Solent plerique Aurelianensium aurei inte « alienos esse, qui nec argentei fuerant inter suos;* les Orléanai « qui ne sont que d'argent dans leur pays, sont d'or parmi les étran « gers. »

D. G.

DE SULLY (EUDES).

A la différence de son prédécesseur (1), Eudes, ou Odon de Sull *(Odo de Soliaco)*, appartenait à la famille de ce nom, qui se ratta chait, par ses alliances, à plusieurs rois et princes de l'Europe; descendait, par son père, de Henri Etienne, comte de Champagne et, par sa mère, de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre enfin il était parent du roi de France par la reine Adèle, femme d Louis VII, sa cousine-germaine.

Il naquit vers 1166, montra, dès son jeune âge, le germe d toutes les vertus, et étudia avec succès à l'Université de Paris; dan son adolescence, il fit un voyage à Rome, sous le pontificat de Gré goire VIII, qui le reçut avec les mêmes honneurs que la cour d Rome accordait aux évêques.

Doué d'un tempérament ardent, il s'imposa, comme les cénobite des premiers siècles, les jeûnes, les veilles et les macérations, pou dompter ces mouvements désordonnés que Pierre de Blois, son bio graphe, appelle, dans son naïf langage : *insolentiam carnis*. Prati quant envers son prochain, comme envers lui-même, les préceptes d la morale évangélique, il vendit les biens immenses qu'il posséda en Angleterre pour en distribuer le prix aux pauvres. A la mort d Maurice, il était grand-chantre de la cathédrale de Bourges, lorsqu les suffrages du chapitre l'appelèrent au siége épiscopal. Il s'y mon tra bientôt, comme son prédécesseur, plein d'énergie, de lumières e de piété ; il interdit dans son diocèse la *fête des fous*, dont les scan

(1) On ne compte pas, dans la série des évêques de Paris, Pierre, grand-chantr de Notre-Dame, qui fut élu à la mort de Maurice, refusa, par modestie, et mouru peu de temps après.

dales avaient, plus d'une fois, mérité les censures des Pères et des conciles. Lorsque Philippe-Auguste attira sur lui les foudres du Vatican, par sa liaison avec Agnès de Méranie, il maintint avec fermeté l'excommunication du roi et l'*interdit* du royaume, et se vit arraché de son siége par les soldats de Philippe. Réintégré lors de la soumission de celui-ci, il légitima, conformément aux ordres du pape Innocent III, les enfants d'Agnès (1201). Il fonda une léproserie à Melun et une autre à Corbeil (1201); il institua une garde permanente, composée de quatre clercs et de trois laïques, qui devaient, à tour de rôle, veiller nuit et jour pour défendre la cathédrale de Paris, dont la construction n'était pas complètement achevée, contre les malfaiteurs et les impies *(contrà prædones et irreligiosos)*; en 1206, avec l'aide de Mathilde de Garlande, femme de Mathieu de Marly, et les libéralités d'autres membres de l'illustre famille de Montmorency (1), il fonda le monastère de Port-Royal.

Lorsqu'au mois de juin 1207, les restes du bienheureux saint Benoît furent transportés du Mont-Cassin à Fleury-sur-Loire, ce fut Eudes de Sully qui présida à cette pieuse solennité.

Enfin, de même que Maurice, il fut souvent choisi pour arbitre par les évêques et les abbés de divers diocèses, et le pape Innocent III lui-même, qui le tenait en grande estime, lui délégua plus d'une fois ses pouvoirs souverains dans des questions d'intérêt temporel et même dans des questions de dogme ou de discipline; c'est ainsi que nous le voyons désigné par le Souverain-Pontife pour apprécier l'acte singulier d'un prêtre qui, *pour éviter la lèpre*, s'était fait la même mutilation qu'Origène.

Il mourut, jeune encore (quarante ou quarante-deux ans), à Paris, après onze ans d'épiscopat. et fut enterré dans le chœur de Notre-Dame. Cette église était alors entièrement construite; Maurice de Sully en avait posé la première pierre, Eudes de Sully y avait mis la dernière main.

PAUL HUOT.

(1) La famille de Marly était la branche cadette des Montmorency; elle en conserva les armes, *d'or à la croix de gueules, cantonné de quatre alerions d'azur*, lorsqu'après la bataille de Bouvines, la branche aînée prit les *seize alerions*, emblème des enseignes enlevées à l'ennemi par Bouchard.

PARIS (ÉTIENNE), *évêque d'Avelone.*

Il prit naissance à Orléans, vers 1498, d'Érasme Paris, procureur au Châtelet de cette ville, et de Marie Foubert. Il entra assez jeune chez les Jacobins, et prit les degrés nécessaires pour parvenir au doctorat. Les droits et les priviléges de sa dignité de *docteur* lui furent confirmés dans un chapitre tenu à Rome en 1532, et après avoir été prieur de la maison d'Orléans, il fut provincial et ensuite vicaire général de l'ordre par tout le royaume.

Le cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen, le prit pour son suffragant et coadjuteur dans les charges de l'épiscopat; ayant postulé pour lui l'évêché d'Avelone (ville de Grèce), ce fut le 16 mars 1552 que le pape le pourvut de ce titre, lui attribuant cent cinquante écus d'or *au soleil* sur les revenus de l'archevêché de Rouen, avec l'agrément du cardinal de Vendôme.

Paris gouverna aussi le diocèse d'Orléans comme vicaire général de Jean de Morvilliers, qui en était alors évêque, et qui se trouvait employé dans les plus grandes affaires de l'État.

Comme il avait été sacré principalement pour le diocèse de Rouen, ce fut le principal objet de sa sollicitude : il s'efforça d'y arrêter les progrès de la nouvelle religion, et d'être en toutes manières le modèle de son troupeau, par le bon exemple qu'il lui donnait, en remplissant avec soin les devoirs d'un bon pasteur. Ce saint prélat mourut à Rouen, le 20 octobre 1561.

Ouvrages : 1° *Christiani hominis institutio adversus hujus temporis hæreses* (Paris, 1552); 2° *Claire et facile exposition de la divine Epître de saint Paul aux Éphésiens* (Paris, 1553); 3° *Expositio præclara sacri hujus sermonis « Verbum caro factum est »* (Paris, 1554); 4° Vingt homélies et deux oraisons funèbres de Charles, duc d'Orléans, fils de François Ier. : Étienne avait été prédicateur et confesseur de ce prince.

D. G.

HERVET (GENTIEN), *chanoine de l'église de Reims.*

Le bourg d'Olivet est le lieu où vint au monde Gentien Hervet, l'an 1499 : il fit ses études dans l'un des colléges de l'Université

d'Orléans, dont il fut plus tard un des régents. Il acquit de bonne heure une exacte connaissance des langues grecque et latine, quoique la première fût peu cultivée par ses compatriotes, malgré l'habileté des maîtres qui enseignaient pour lors à Orléans, tels que Reuchlin, Alexandre, Erasme et autres savants de premier ordre.

Il fut d'abord précepteur de Claude de l'Aubépine; il alla ensuite à Paris, et s'attacha à un savant anglais nommé Lupsel (ou Lupser), qu'il suivit en Angleterre, où la comtesse de Salisbury le fit précepteur de son fils, Arthur Polus, parent du roi. Cette éducation terminée, il se rendit à Rome avec le cardinal Renaud Polus, frère de son disciple, et y gagna, par son érudition et par la douceur de son caractère, l'estime de tous les grands hommes d'Italie. Après quelques années de séjour dans la capitale du monde chrétien, il revint en France et donna des leçons publiques à Bordeaux et ensuite à Orléans.

Il se rendit de nouveau à Rome, sur l'invitation du cardinal Polus, qui le donna au cardinal de Sainte-Croix, Marcel Servin, depuis pape, et ce fut chez ce nouveau patron qu'il traduisit plusieurs ouvrages des Pères et des auteurs Grecs. Marcel Servin, envoyé par Paul III pour présider le concile de Trente, en 1545, emmena Hervet, qui s'y distingua par son érudition, et notamment par un savant discours contre les *mariages clandestins*, ce qui contribua beaucoup à les faire proscrire par les Pères du concile; on présume que c'est aussi ce qui donna lieu aux ordonnances du royaume faites contre ces sortes de mariages.

Hervet, revenu à Rome avec le légat, resta en Italie jusqu'en 1553. Ordonné prêtre en 1556, il fut pourvu de la cure de Saint-Martin-de-Cravant, près de Beaugency, et en remplit les fonctions pendant trois ou quatre ans, combattant avec vigueur, par des écrits de controverse et par de fréquentes prédications, l'hérésie de Calvin, qui se répandait dans cette paroisse. Jean de Morvilliers, son évêque, voulant profiter de ses lumières, l'emmena à l'assemblée de Poissy (1561), où le clergé de France devait avoir un colloque avec un ministre de la religion prétendue réformée. Hervet n'était pas docteur, mais s'il n'en avait pas le bonnet et les fourrures, il avait toute la capacité que ce titre suppose.

Le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, conçut tant d'estime, à l'assemblée de Poissy, pour Hervet, qu'il résolut de se l'attacher, et, du consentement de l'évêque d'Orléans, il l'emmena à Reims, et de là au concile de Trente, de 1562 à 1563. C'est là que, dans deux lettres, il soutint, contre le jésuite Salmeron, que la résidence des évêques est de droit divin.

Pour fixer dans son diocèse un si docte théologien, le cardinal-archevêque, de retour en France, le nomma, en 1564, chanoine de Reims.

Après une longue vie, continuellement appliquée à l'étude et à toutes sortes de bonnes œuvres, Gentien Hervet mourut dans cette ville, le mercredi 12 septembre 1584, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

On mit cette épitaphe sur son tombeau :

Hic lapis Herveti custodit corpus inane,
In cœlis animæ sit sine fine quies.
Octoginta annos vixit cum quinque, refellens
Hæreseon scriptis dogmata falsa suis.

Le corps d'Hervet repose en ce tombeau pieux,
Que son âme à jamais habite dans les cieux !
Sa plume a combattu quatre-vingt-cinq années,
De l'hérétique impur les erreurs obstinées.

Gentien Hervet eut avec les docteurs de la Faculté de Reims une dispute fort vive et qui dura long-temps. Cette Faculté avait censuré plusieurs de ses écrits, dans lesquels il a avancé des propositions fort singulières et qui ont besoin d'explication. S'il fut attaqué avec peu de ménagement, il ne montra pas aussi de son côté beaucoup de modération dans sa défense. Il finit par se soumettre à tous les changements que l'on jugerait à propos de faire.

Boutrays, dans son poëme intitulé *Aurelia*, en parlant des beaux esprits qu'a produits la ville d'Orléans, fait mention d'Hervet en ces termes :

Urbs solita ingeniis magnis clarescere, qualis,
Argolico latioque potens Hervetius ore;
Veracis cultor sophiæ; hæresis acre flagellum :
Graiorum interpus fidus; quo vindice mendis,
Purus Alexander Clemens, plures que loquuntur.

Orléans fut toujours fécond en grands esprits ;
Témoin l'illustre Hervet : de Rome et de la Grèce

Le langage divin revit en ses écrits.
Fléau de l'hérésie, ami de la sagesse,
Au texte de Clément il rend la pureté,
Et traduit doctement la docte antiquité.

Les ouvrages d'Hervet sont en très-grand nombre. Parmi ses œuvres latines on remarque :

1° *Tres Orationes de radendâ barbâ, de alendâ barbâ, de vel radendâ vel alendâ barbâ* (Aureliæ, 1536). Dans la 1re, il prouve que l'on est obligé de couper sa barbe; dans la 2e, qu'on doit la laisser croître; dans la 3e, qu'on est libre de la raser ou de l'entretenir. Les deux premières furent débitées, à Orléans, par deux de ses écoliers, dans les exercices publics du collége dont il était régent.

2° Des déclamations sur la *Patience*, l'*Oisiveté*, la *Reconnaissance*, &c.

3° Son discours sur les *Mariages clandestins*, et ses *Lettres sur la résidence des Évêques* (concile de Trente, 1563).

4° Des épigrammes, 1541, &c.

Ses ouvrages français sont presque tous dirigés contre les calvinistes. On y trouve : 1° des sermons; 2° des épîtres; 3° l'*Apologie*, ou *Défense contre une réponse des ministres d'Orléans* (1562). Après avoir dit que les ministres exigeaient 12 à 14 sous pour le baptême, et 2 à 3 écus par tête pour la cène, outre ce que chacun devait leur donner par mois, il remarque que les prêtres ne prenaient qu'un demi-trezain pour droit de *paroissage*, et qu'on ne donnait que six blancs pour la messe; 4° L'*Anti-Hugues*, ou *Réponse aux écrits et blasphêmes de Hugues Sureau, soi-disant ministre à Orléans* (1566).

Il a traduit, du grec en latin, quelques ouvrages profanes : un traité de Plutarque, l'*Antigone*, de Sophocle, et un grand nombre d'ouvrages sacrés de saint Basile (1541), de saint Chrysostôme, de saint Grégoire de Nysse, de Théodoret (1555); *les Canons des saints Apôtres* (1561), et toutes les œuvres de saint Clément d'Alexandrie (Florence, 1551). Ajoutons huit livres des *Basiliques* ou constitutions impériales (1557), et *Sextus empiricus* (1569).

Parmi les ouvrages traduits du latin en français, on remarque :

1° *Les Actes du saint Concile de Trente, de 1563*. Cette traduction est très-recherchée;

2° *La Cité de Dieu,* de saint Augustin (1570) ;

3° Le traité de saint Jérôme, de la *Vraie Église* (1567).

Huet dit, en parlant des traductions d'Hervet, qu'il s'exprime avec facilité, et qu'il sait conserver aux auteurs leur style et leurs pensées; toutefois, Heinsius et Sylburge l'accusent de négligence et de peu d'application dans sa traduction de saint Clément.

Baillet dit qu'Hervet n'a pas réussi dans ses traductions françaises; Tessier pense de même, mais il ajoute que les latines sont meilleures.

J. D.

DE MORVILLIERS (JEAN),

évêque d'Orléans, garde des sceaux de France.

Son père, Etienne de Morvilliers, était procureur du roi. Jean naquit à Blois en 1507. Il fut d'abord lieutenant-général de Bourges, puis membre du grand conseil et maître des requêtes. Il fut employé ensuite en plusieurs ambassades importantes, où il se distingua par son habileté et sa sagesse.

Lorsqu'il fut entré dans les ordres, le roi le nomma à l'évêché d'Orléans, le fit conseiller d'Etat et finit par lui confier entièrement l'administration des affaires du royaume. Pendant trente-cinq ans, il prit part à tous les grands événements. « C'était un homme grave, « judicieux, prudent, adroit, actif, avec une probité et une douceur « peu ordinaires dans un homme d'Etat. » A la mort du chancelier Olivier, il refusa modestement cette dignité qui lui était offerte par François II, s'excusant sur ce qu'il se sentait trop faible pour porter un si lourd fardeau. Charles IX exigea qu'il acceptât cette fonction importante, lorsqu'elle fut de nouveau vacante par la retraite de Michel de l'Hospital. De Morvilliers ne garda les sceaux que deux ans, et les remit entre les mains de René de Birague.

Il alla ensuite au concile de Trente et y demeura quelque temps. Il ne se distinguait pas seulement par sa piété et les services qu'il rendit à son pays; son amour pour les sciences et la protection qu'il accorda aux savants lui attirèrent l'estime générale. Il ne tarda pas à se démettre de son évêché d'Orléans en faveur de son neveu, Mathurin de la Saussaye, déjà grand-vicaire, et mourut en 1777, à

Tours, dans une paisible vieillesse. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers de Blois, comme il l'avait ordonné par son testament.

Scévole de Sainte-Marthe et de Thou ont fait son éloge, et Charles de la Saussaye, neveu de l'évêque Mathurin, a écrit sa biographie. Joachim du Bellay composa à sa louange les vers suivants :

Consiliis secura tuis, vel pace vel armis,
Gallia, quanta tibi sit πολιτεια, probat
Hinc mores, hinc villa tibi (sic dicimus urbem),
Nominis efficiunt omina vera tui.

On a publié plusieurs lettres remarquables de Jean de Morvilliers. On a encore de lui : le *Traité de ce qui a été fait durant les troubles pour la conservation de l'État du roi ; — Procès-Verbal de la conférence tenue à Marck, en 1555, entre les députés de Charles V et ceux de Henri III.*

Il composa aussi plusieurs harangues pour les rois, entre autre celle qui fut prononcée par Henri III aux Etats de Blois, en 1576. Enfin l'historien de Blois, Bernier, a publié l'avis qu'il donna au roi Henri III, en 1577, lorsque ce prince voulut révoquer l'édit de pacification et faire la guerre aux hérétiques.

Lors de son installation à l'évêché d'Orléans, une contestation singulière s'éleva entre lui et ses chanoines qui voulaient l'obliger à rogner sa barbe, en vertu d'un de leurs statuts : Henri II fut obligé d'intervenir pour dispenser l'évêque de se conformer à cet usage. Il fut l'un des juges du chancelier Poyet, accusé d'abus de pouvoir et de concussion. M. Weiss porte sur lui le jugement suivant : « C'était « un honnête homme, mais timide et incapable d'une détermination « vigoureuse. Il avait acquis une grande expérience dans les affaires; « dans les conseils, il inclinait toujours pour la paix, le premier be- « soin des peuples, et il ne croyait pas qu'il fût possible de l'acheter « par trop de sacrifices. »

E. DE VÉDÈNES.

VAILLANT DE GUÉLIS (GERMAIN), *évêque d'Orléans.*

Ce savant prélat naquit à Orléans en 1516. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et après avoir fait d'excellentes

études, il fut reçu docteur en droit et en théologie. François Ier désira le voir, et Vaillant obtint l'estime et la faveur de ce prince.

Etant entré dans l'état ecclésiastique, il fut d'abord abbé de Notre-Dame-de-Paimpont et prieur de Bourg-en-Sologne, puis chanoine et prévôt de l'église de Saint-Aignan d'Orléans, ensuite chanoine de Notre-Dame de Paris (1580), doyen de l'église d'Orléans, et enfin évêque de ce diocèse en 1586. Il joignit à ces dignités celle de conseiller au Parlement (1557). Élevé à l'épiscopat, il résigna tous ses bénéfices, se retira dans son château de Meung, y fit l'ordination et réforma les statuts synodaux de Jean d'Orléans, un de ses prédécesseurs. Au moment où il se préparait à faire son entrée solennelle, il mourut, d'une attaque de goutte, le 15 septembre 1587, et fut enterré dans l'église collégiale de Meung, au milieu du chœur, avec une épitaphe qu'il avait lui-même composée.

Tous les écrivains ont loué la piété et les vertus pastorales, l'ardeur pour l'étude et l'érudition profonde de Guélis. Scévole de Sainte-Marthe, son ami, lui soumettait ses poésies sacrées, en le priant de corriger ce qui aurait pu lui échapper de contraire au dogme et à la doctrine de l'église. Etienne Pasquier l'a également célébré dans ses vers. Théodore de Bèze ajoute qu'il était d'une belle taille et d'une physionomie intéressante.

La plupart des savants ouvrages de Vaillant ont péri, de son vivant même, par le malheur des guerres et les désordres du temps où il vivait. Le plus connu de tous est son *Commentaire sur Virgile* (1), dans lequel il a rapproché du texte latin, pour l'éclaircir, les passages des auteurs grecs et latins qui s'y rapportent ou que Virgile a imités; 2° un poëme de deux cent quarante-sept vers, adressé à Henri III, sur son avènement à la couronne, et dans lequel il semble prophétiser l'horrible parricide qui fut commis deux ou trois ans après sur la personne de ce monarque (2); 3° enfin, diverses pièces, entre autre, un poëme d'environ trente vers en l'honneur de la sainte Vierge, à laquelle il était fort dévot. Ce poëme se trouve dans les *Annales de l'église d'Orléans*.

D. G.

(1) *Commentarius et paralipomena in Virgilium* (1575).

(2) *Ad Henricum regem prosphonematicum carmen*.

AGNAN DES COMTES DE LA CLÉMENDIÈRE,

curé de Sainte-Catherine.

Agnan naquit à Orléans en 1520. Après avoir étudié dans les Universités de cette ville et de Paris, il voyagea en Allemagne pour apprendre les langues vivantes et se perfectionner dans les langues latine et grecque. A son retour, il résolut de se consacrer au service des autels et prit ses degrés dans l'Université d'Orléans. L'éclat de son mérite le fit mettre à la tête du chapitre de Saint-Pierre-Empont; quelques années après, il eut la cure de Sainte-Catherine et l'office de pénitencier qui y était pour lors annexé; mais l'étroite amitié qu'il avait entretenue avec Melchior Volmar, son maître de grec et d'hébreu dans l'Université d'Orléans, l'ayant fait soupçonner d'avoir embrassé la nouvelle réforme, les membres du chapitre de l'église cathédrale firent procéder juridiquement contre lui et le forcèrent d'abandonner sa cure et la pénitencerie. Cependant Lemaire prétend que des Comtes fit toujours profession de la religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il finit sa vie dans le sein de la vertu et de la piété, à l'âge de quatre-vingts ans.

On a de lui plusieurs élégies et autres poëmes latins adressés à divers savants Orléanais. Deux de ces pièces sont à la louange des poëmes de Germain Audebert, intitulés : *Roma* et *Venetia*. Il regrettait que cet écrivain n'eût célébré dans ses vers que des villes étrangères, sans consacrer à Orléans, sa patrie, aucune des productions de sa plume.

D. G.

DE SAINCTES (CLAUDE), *évêque d'Évreux.*

La Croix du Maine et Moreri font naître à Chartres cet habile théologien. Il prit l'habit de chanoine régulier vers l'an 1540, dans l'abbaye de Saint-Chéron. De Sainctes fut envoyé à Paris quelque temps après sa profession; il y étudia les humanités, la philosophie et la théologie dans le collége de Navarre, après quoi il fut reçu docteur en théologie l'an 1555. Il s'attacha beaucoup à la contro-

verse et entra dans la maison du cardinal Charles de Lorraine. Il fut l'un des représentants du parti catholique dans le colloque de Poissy, l'an 1561, et ensuite un des douze théologiens que le roi Charles IX envoya au concile de Trente. Il fit un discours fort éloquent aux Pères du concile.

A son retour en France, Simon Ligor et lui soutinrent une controverse contre deux ministres, chez M. le duc de Nevers, l'an 1566, pour ramener à l'Église catholique la duchesse de Bouillon, fille du duc de Montpensier. Il prêcha dans Paris assez long-temps, et fut enfin nommé évêque d'Évreux en 1575. L'année suivante, il assista aux États de Blois.

Claude de Sainctes alla trop loin contre ceux de la religion réformée: car il soutenait qu'il fallait rebaptiser ceux qu'ils avaient baptisés; mais le pape lui fit ordonner par son nonce, ainsi qu'aux autres prédicateurs de Paris, de ne point soutenir cette opinion. Claude de Sainctes travailla beaucoup pour exclure les hérétiques de son diocèse, et pour faire recevoir sans restriction, dans le royaume, tous les canons du concile de Trente. Il fit un écrit en français, pour prouver que Calvin et de Bèze étaient athées.

Jusque-là, de Sainctes ne mérite que des louanges; mais il ternit sa réputation sur la fin de sa vie: car il se jeta dans le parti de la Ligue, et comme son caractère était dur et inflexible, il s'y porta avec tant d'excès qu'il soutint que le roi Henri III avait été justement assassiné et que Henri IV méritait le même sort. On trouva dans son cabinet le manuscrit où il soutenait cette opinion, lorsque le maréchal de Biron s'empara de Louviers et fit prisonnier l'évêque d'Évreux. Il s'agissait du crime de lèse-majesté: il comparut à Caen et fut déclaré coupable. Comme il persistait opiniâtrément dans ses opinions, il eût été condamné à mort, si le cardinal de Bourbon et quelques autres prélats n'eussent intercédé en sa faveur, et n'eussent obtenu du roi que la peine du dernier supplice fût commuée en une captivité perpétuelle. Il mourut en prison, l'an 1591, à l'âge de 65 ans. « Son erreur était d'autant plus inexcusable, que les sujets ne doivent jamais s'opposer aux ordonnances de leur souverain. » Il avoua, dans un écrit, qu'il avait été soupçonné de ne pas être éloigné du calvinisme. Il était lié avec les plus savants Jésuites de son temps

et a laissé des ouvrages où l'on remarque beaucoup d'esprit et d'érudition, et dont le plus important est la *Réponse à Théodore de Bèze*. Il traduisit en français le concile provincial de Rouen, tenu l'an 1581, et publia, en dernier lieu, l'*Avertissement de Claude de Sainctes, évêque d'Évreux, contre un arrêt donné à Caen le 28 mars 1591*.

D. L.

D'ETAMPES (Leonor), *évêque de Chartres*.

Léonor d'Etampes, fils de Jean d'Etampes, chevalier, seigneur de Valençay en Blésois, et de Sara d'Happlaincourt, frère d'Achille, cardinal de Valençay, étudia les belles-lettres et la philosophie à Paris, dans le collége de Navarre; il voulut même être docteur de cette maison, mais il ne remplit pas les conditions nécessaires pour obtenir ce titre. Tout jeune encore, il fut nommé abbé de Bourgueil et fut député, avec l'évêque d'Angers, aux Etats-Généraux, dans la sénéchaussée d'Anjou, l'an 1614. Il y fit un écrit pour démontrer que les abbés commendataires devaient précéder les doyens du chapitre.

A la mort de Philippe Hurault, son cousin, il fut nommé évêque de Chartres, jusqu'en 1641, époque à laquelle il fut désigné pour l'archevêché de Reims. — Il y mourut en 1651. Léonor d'Etampes a écrit un poëme, à la louange de la sainte Vierge, divisé en quatre livres et qui fut imprimé à Paris en 1605. En 1626, il fit, au nom du clergé de France, assemblé à Paris, une remontrance au roi Louis XIII. Il fut choisi pour dresser l'arrêt, imprimé dans le *Mercure français*, t. 11, p. 1068, par lequel l'assemblée des évêques condamnait les deux livres intitulés, l'un : *Admonition à Louis XIII, roi de France et de Navarre*; — l'autre : *Les mystères politiques*.

Ce décret ayant déplu à quelques prélats, ils firent tous leurs efforts pour le faire supprimer et en publièrent un autre, sans date, beaucoup plus court. Ce dernier décret fut annulé et cassé par deux arrêts du Parlement. Les évêques de Chartres et de Soissons firent une seconde déclaration, où ils consentaient à recevoir la précédente, pourvu que les évêques qui l'avaient dressée reconnussent ces trois propositions : « 1° Que, pour quelque cause et occasion que ce

Ce fut alors qu'il publia son grand ouvrage de la *Hiérarchie ecclésiastique*, qu'il avait fait contre le livre du P. Cellot, jésuite, écrit sur le même sujet.

En 1649, Hallier fut nommé syndic de la Faculté de Théologie de Paris. Saint-Amour et plusieurs autres docteurs s'opposèrent à son élection, sous prétexte qu'il avait approuvé le livre de Jansénius; malgré un arrêt hostile du Parlement, il fut maintenu et député à Rome, par le clergé de France, pour solliciter du pape la condamnation des cinq propositions.

Urbain VIII l'avait nommé évêque de Toul et voulait l'élever au cardinalat; mais de fortes inimitiés et une raison d'état firent passer le chapeau sur la tête du chevalier de Valençay.

Enfin, en 1656, Hallier fit un troisième voyage à Rome, fut très-bien accueilli du pape Alexandre VII et en reçut les bulles de l'évêché de Cavaillon; mais une attaque de paralysie l'empêcha d'en prendre possession. — Il mourut en 1658, âgé de soixante-trois ans.

Dupin fait l'éloge de François Hallier; selon lui, ses ouvrages sont pleins d'érudition et de jugement; il écrit assez purement en latin, mais son style est souvent diffus. Il n'en fut pas moins l'un des prélats les plus distingués du clergé de France. Il a publié, en outre, beaucoup d'autres ouvrages de controverses et de théologie, des traités de philosophie, des sermons, des lettres et des poésies.

D. L.

NICOLE (Pierre).

Nicole, l'un des plus grands esprits de son siècle, n'eut toute sa vie d'autre titre que celui de bachelier en théologie.

Il naquit à Chartres, en 1625, de Jean Nicole, avocat de cette ville et poète passable. Après de brillantes études à l'Université de Paris, il soutint, en 1649, la thèse qu'on appelait *la Tentative*; mais il ne prit pas d'autre grade, et resta toute sa vie simple clerc.

A peine âgé de vingt ans, il avait entrepris de lire la *Bible* en hébreu et faillit y perdre la vue. Il fut obligé, par la suite, d'abandonner les langues dont l'écriture présente des abréviations ou des traits entortillés.

Pour bien connaître la vie de Nicole, il est nécessaire d'étudier sa

correspondance, car l'auteur s'est peint fidèlement dans ses lettres familières. Ce travail a été fait par le savant bénédictin D. Liron, dans une édition nouvelle qu'il préparait de sa *Bibliothèque chartraine*, et dont nous avons le manuscrit sous les yeux.

Nicole, dit ce savant biographe, était d'une complexion délicate et sujet à de grandes infirmités. Un asthme, qui le tourmenta pendant plus de trente-cinq ans, l'obligeait au silence et le rendait presque incapable d'écrire, ou même de lire. Sa patience et sa tranquillité n'en étaient ni lassées ni troublées, et il trouvait, entre les accès de son mal, le temps d'écrire ce qu'il avait médité.

Il avait trente ans lorsqu'il se lia d'amitié avec le célèbre Arnauld, qu'il aida dans ses travaux. L'église de France était alors partagée en deux camps : les jésuites, qui dominaient la cour et le clergé, et les Jansénistes, qui avaient entraîné dans leur opposition religieuse quelques hardis novateurs, tels que Duvergier de Hauranne et l'abbé de Saint-Cyran. Voici comment Bossuet caractérisait les deux partis : « Deux maladies dangereuses ont affligé de nos jours le corps de « l'Eglise; il a pris à quelques docteurs une rage meurtrière qui leur « a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher « des couvertures à leurs passions... Quelques-autres, non moins « extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs « très-injustes, et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au « joug que Dieu nous impose. »

Les jansénistes, en effet, étaient les puritains du catholicisme; ils rendaient la religion inaccessible aux âmes vulgaires, aux consciences défaillantes, proscrivaient la dévotion aisée, et introduisaient dans la pratique une sévérité un peu maussade.

Arnauld et Nicole étaient les plus vaillants champions de la nouvelle doctrine. Ils habitèrent pendant quelque temps le petit village de Châtillon, voisin de la célèbre maison de Port-Royal, qui était le quartier-général du jansénisme (1). C'est de là que furent lancées les fameuses *Lettres provinciales*. Nicole les traduisit en latin sous le pseudonyme *Wendrock*, avec des notes si virulentes, que le roi les fit lacérer par la main du bourreau.

(1) Par une singulière coïncidence, c'est dans ce même village que naquit le diacre Pâris, qui ralluma, au siècle suivant, le flambeau du jansénisme.

Qui croirait pourtant que cet impitoyable pamphlétaire était le plus timide des hommes ? Entraîné dans une polémique religieuse qui répugnait à son caractère peu décidé, Nicole fut toujours janséniste malgré lui. Voici comment il peint lui-même, dans une lettre, cet état de son âme :

« J'ai une telle haine des contestations, que parce que le partage « des opinions en a quelque image, il me fait toujours peur, et je « ne prends point plaisir d'y être meslé.... Ces contestations m'ont « rendu si timide, que je crains même lorsqu'il n'y a pas sujet de « craindre. C'est pourquoi je compte un peu entre les avantages de « la retraite d'en être délivré. »

Et, en effet, pendant les douze années qu'il travailla avec Arnauld, il fit des réflexions continuelles sur les difficultés de cet emploi. Son engagement lui était fort à charge, et il en regarda la délivrance comme une des plus grandes grâces que Dieu lui eût faites. « Je ne « veux pas, disait-il en souriant, jouer un rôle dans les *guerres* « *civiles*. » Mais le fougueux Arnauld exerçait sur son faible disciple une sorte de fascination. Un jour que, fatigué de cette guerre de plume incessante, Nicole voulait prendre quelque repos : « Eh ! n'au- « rez-vous pas toute l'éternité pour vous reposer ! » lui dit Arnauld. Quand l'édit de proscription vint frapper les solitaires de Port-Royal, tous deux errèrent de retraite en retraite sans pour cela cesser de combattre.

Il était dans la destinée de Nicole, si craintif et si réservé de lui-même, d'être toujours mis en avant par ses co-religionnaires. En 1677, il écrivit, à la prière des évêques de Saint-Pons et d'Arras, une lettre adressée au pape Innocent XI, sur le relâchement des casuistes. Ce fut le signal de l'orage qui se déchaîna contre lui avec plus de fureur que jamais. Tout lui manquait à la fois ; la duchesse de Longueville, sa protectrice dévouée, la seule qui l'appelât encore *Monsieur l'abbé*, vint à mourir. « Je suis un certain saint, écrivait- « il alors, à qui l'on offre peu de chandelles. » Craignant d'être emprisonné, il erra pendant quelque temps en Belgique, changeant souvent de nom et d'asile. Il finit par se fixer à Bruxelles. Arnauld, désireux de l'enrôler de nouveau sous sa bannière, lui offrit un asile chez lui ; Nicole refusa, et les jansénistes, qui n'étaient pas plus

tolérants que leurs adversaires, lui reprochèrent cet acte de timidité ou de prudence comme une lâche défection. Le pauvre exilé se plaint dans ses lettres de ce que tout le monde le condamne. On venait même jusque dans son désert pour l'accabler de reproches. Ce qui lui faisait le plus de peine, c'était le dégoût et la timidité de ses hôtes. Il vécut long-temps avec des charrons et des bateliers. Enfin il se vit réduit à n'avoir de conversation qu'avec les arbres. « Qui m'aurait dit, il y a six mois (ce sont ses paroles) qu'il fau-« drait me résoudre à n'avoir ni feu ni lieu, à être à charge à tout « le monde, à changer continuellement de demeure, à coucher sur « la paille, avec la fièvre, dans des trous creusés sous les rochers « de la Meuse? »

Il finit cependant par rentrer en grâce auprès de l'archevêque de Paris, qui lui permit de revenir secrètement en France. Cette affaire fit encore beaucoup de bruit, et Nicole s'est cru obligé de nous apprendre qu'il n'y avait eu presque aucune part, n'ayant été obligé ni d'écrire ni de parler. A son arrivée à Chartres, il dut mettre ordre à ses affaires de famille, qui étaient fort embrouillées. Il prit la voie la plus courte et acheta son repos en prenant la perte pour lui. Il revint ensuite à Paris et se consacra tout entier à ses études favorites. Il fit même à Mgr de Harlay plusieurs visites de civilité où il ne fut point parlé de jansénisme.

Le dernier chagrin qu'essuya Nicole vint de son nouveau système sur la grâce. Ce fut encore Arnauld, son dangereux ami, qui l'entraîna dans cette discussion théologique. Il avait écrit sur cette matière un petit traité auquel Nicole crut devoir répondre. Cette question si délicate préoccupait alors tout le monde. Les *Lettres Provinciales* l'avaient rendue accessible au vulgaire, et Corneille, dans *Polyeucte*, formulait, en beaux vers, la théorie orthodoxe de la grâce. Dans cette dispute, Nicole eut encore ses anciens amis pour adversaires; il rompit plusieurs lances avec Arnauld, Dom Lami et le père Quesnel. On le décria dans tout Paris; il fut traité de pélagien et de moliniste. Au surplus, après avoir composé beaucoup de traités sur ce sujet, il est mort, de son propre aveu, sans avoir une opinion bien arrêtée. « Je n'ai aucun sentiment ni pour, ni contre, écrivait-il : et voilà à quoi ont abouti tant de travaux ! »

En parcourant cette vie si agitée, le lecteur a sans doute oublié que Nicole était chétif et malade; c'est que l'âme, quoi qu'on en dise, au lieu d'user le corps, soutient au contraire sa frêle enveloppe. Quelques années avant sa mort, son esprit commença à faiblir; il devint chagrin et maniaque; il redoutait les voyages et n'osait même sortir de chez lui, parce qu'il craignait, en passant dans les rues, que quelque tuile ne lui tombât sur la tête. Il s'était relégué au faubourg Saint-Marcel, et quand on lui en demandait la raison: « C'est, répondait-il, que les ennemis qui menacent Paris entreront « par la porte Saint-Martin, et qu'ils seront obligés, par conséquent, « de traverser toute la ville avant de venir chez moi. » Il demeurait dans la cour du monastère de la Cresche, rue Françoise, où a été depuis la communauté de Saint-François de Sales.

Le 18 novembre 1695, Madame de Sévigné écrivait à sa fille :

« Je crois Monsieur Nicole mort : il tomba en apoplexie il y a « deux jours. Racine vint en diligence de Versailles lui apporter « des gouttes d'Angleterre qui le ressuscitèrent, mais on vient de « me dire qu'il était retombé. C'est une grande perte. Il s'est trop « épuisé à écrire : on prétend qu'il s'est cassé la tête à ce dernier « livre contre les quiétistes. Ils n'en valaient, en vérité, pas la « peine. »

Nicole venait, en effet, d'être frappé d'une attaque d'apoplexie. Le bruit s'en répandit dans Paris, et il y eut une grande affluence de personnes dans la modeste demeure du vieux cénobite. Il reçut les sacrements de l'Eglise et finit sa vie dans des sentiments d'une piété exemplaire, le 16 novembre 1695, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait ordonné qu'on l'enterrât sans cérémonie, mais sa dernière volonté à cet égard ne fut pas respectée. Peut-être voulait-on, en lui rendant les derniers honneurs, réveiller des passions qui n'étaient point encore apaisées. Tristes représailles que celles qui s'accomplissent au bord d'une tombe à peine fermée! Le pauvre solitaire de Port-Royal put enfin reposer en paix dans l'église de Saint-Médard, sa paroisse. Il fut enterré au bas des marches de la grande porte du chœur.

Nous empruntons encore au manuscrit de Dom Liron quelques traits d'une longue appréciation de notre auteur, ingénieusement

extraite de sa correspondance : Voici, dit-il, un petit *craïon* de l'esprit, des mœurs, de la conduite et des études du célèbre M. Nicole.

Il avait l'esprit bien fait et fort solide, le cœur droit et bon. Il ne faisait pas grande façon de dire simplement ce qu'il savait, mais il appréhendait extrêmement d'aller au-delà de sa lumière, de peur de se nuire à soi-même et à ceux qu'il voulait servir. Il ne prétendait pas avoir une vocation pour diriger les âmes. Il ne donnait aucun avis par lui-même à ceux qui le consultaient, et n'était, comme il le dit, qu'*entremetteur*. Une demoiselle vint un jour le consulter sur un cas de conscience; arrive le P. Fouquet, de l'Oratoire, fils du fameux surintendant. Nicole lui conte tout bonnement l'histoire de la demoiselle, qui rougit beaucoup. « Puisque je n'ai rien de caché pour ce « Père, dit-il naïvement, Mademoiselle ne doit pas être réservée « pour lui. »

Il était d'une grande simplicité d'esprit et de cœur, craintif à l'excès et timide comme un enfant. Malgré sa supériorité dans la controverse, il était souvent embarrassé dans la discussion ; la moindre objection le déconcertait. Il disait, en parlant de Tréville, son ami : « Il me bat dans la chambre, mais il n'est pas plutôt au bas de l'es- « calier que je l'ai confondu. »

Il convenait lui-même qu'il n'était ni tendre, ni porté à la complaisance, disant librement ce qu'il pensait; mais il n'aimait pas qu'on l'obligeât à dire son sentiment sur les personnes qu'il avait connues.

Son humeur chagrine fut presque toujours cause de ses malheurs. Il avait cette supériorité de talent qui s'impose, mais il manquait de cette égalité de caractère qui désarme l'envie, et fait pardonner aux grands hommes leur génie. Il fut toujours en guerre avec quelqu'un, souvent avec tout le monde. Il eut une discussion avec Racine, son élève, à propos des spectacles qu'il avait censurés avec une extrême sévérité. Dans son *Traité des Visionnaires*, il dénonçait ceux qui écrivaient pour le théâtre comme des *empoisonneurs publics des âmes*. Racine riposta par deux lettres vives et spirituelles. Nous ne les citerons pas, car on éprouve une sorte de tristesse à voir l'élève triompher du maître. D'ailleurs Racine reconnut plus tard sa faute et se réconcilia avec Nicole. Ce fut alors qu'il écrivit sa belle *Histoire de Port-Royal*, réparation éclatante des satires échappées autrefois à la

jeunesse de l'auteur. « Ces maîtres, dit-il, n'étaient pas des hommes « ordinaires : il suffit de dire que l'un d'eux était le célèbre Mon- « sieur Nicole. »

Quant à la composition et au style de ses ouvrages, Nicole les juge lui-même avec autant de sincérité que de modestie : « Je n'ai point « de talent, disait-il, pour les ouvrages qui demandent de l'inven- « tion et de la beauté d'esprit, où il faut se soutenir de soi-même et « prêter des ornements à ce qu'on traite. » Il raconte fort agréablement à ce sujet que, s'étant mêlé de faire deux panégyriques et une épitaphe, on se moqua beaucoup de lui. Il lui fallait une base et un appui matériel, quelque chose à prouver ou à réfuter. A moins de cela, il tombait et ne pouvait se soutenir. « Mon état naturel, dit-il, « est un état de bêtise et de stérilité ; mais si on me remue un peu, « quoique je ne trouve pas grand'chose, j'en trouve pourtant beau- « coup auxquelles je n'aurais jamais pensé sans cette agitation. »

Pour sa manière d'écrire, il nous apprend qu'il n'avait pas de talent pour arranger ses pensées de vive voix. Il dit néanmoins qu'il brouillait moins en dictant qu'en écrivant. « Il y a, ajoute-t-il encore, « des gens qui écrivent toujours du même air et dont l'allure est « toujours reconnaissable. Personne n'eût jamais plus ce défaut que « moy. Je pense à peu près de la même sorte, et mes expressions « ont un tour si uniforme qu'on me reconnaît sans peine. »

Nicole a composé un grand nombre d'écrits, dont la simple énumération occupe cinq pages dans le catalogue de Dom Liron. Nous n'en citerons ici que les principaux. Le plus remarquable est sans contredit ses *Esssais de morale*, dont il a été fait un grand nombre d'éditions en France et ailleurs. Le style en est pur et clair, mais abstrait, et, disons le mot, ennuyeux pour le commun des lecteurs. « On quitte les *Essais* sans peine, dit Palissot, on y revient sans « plaisir. » Ce jugement est peut-être un peu sévère : les contemporains de Nicole prenaient plaisir à ces questions de théologie transcendante, si dédaignées au XVIIIe siècle.

Les exemples qui sont dans les dernières éditions de la *Logique de Port-Royal* sont attribués à Nicole. Le livre de *la Perpétuité de la Foy de l'Eglise catholique, touchant l'Eucharistie*, fut entrepris par lui, à la sollicitation de plusieurs évêques, pour réfuter les allégations du mi-

nistre protestant Claude : dans l'*Unité de l'Église*, il combattit le nouveau système du ministre Jurieu; mais l'œuvre la plus goûtée de l'austère moraliste est peut-être son *Traité des moyens de conserver la paix avec les hommes*. « C'est, dit Voltaire, un chef-d'œuvre auquel « on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité. » Madame de Sévigné ne lassait pas de le lire : « Devinez ce que je fais, « écrit-elle à sa fille; je recommence ce traité; je voudrais en faire « un bouillon et l'avaler. »

Au commencement du siècle dernier on a publié deux volumes des *Lettres de Nicole*. Elles sont travaillées avec autant de soin que ses autres ouvrages et ne le cèdent guère à ses *Essais de Morale* pour les pensées et pour le style. C'est dans cette correspondance, où l'auteur s'est peint lui-même, qu'ont été puisés les principaux détails de cette biographie.

C. BRAINNE.

MARIE (GILLES), *curé de Saint-Saturnin de Chartres*.

Né à Chartres le 26 septembre 1631, il consacra toute sa vie à la pratique des vertus chrétiennes : sa douceur, son humilité, son ardent amour pour les pauvres, son zèle dans l'exercice de son ministère, lui concilièrent la reconnaissance et la vénération de ses contemporains qui le regardèrent comme un saint. Véritable apôtre de l'Évangile, il s'imposait les plus dures privations pour répandre d'abondantes aumônes parmi les malheureux. La nouvelle de sa mort causa dans Chartres un deuil public. Son corps fut inhumé dans le chœur de Saint-Saturnin. Ses paroissiens voulant perpétuer le souvenir de cet excellent pasteur, firent placer son buste dans le chœur de son église, avec une inscription latine qui rendait un juste hommage à ses vertus et témoignait de leurs regrets. Ce monument subsista jusqu'à la destruction de l'église, en 1794. Le portrait de Marie fut gravé, et trois éditions purent à peine suffire à l'empressement qu'on éprouvait à contempler les traits de cet homme de bien.

Le genovéfain Janvier a consacré un livre entier au récit de sa vie. Ce volume, sans nom d'auteur, imprimé à Chartres en 1736, chez Besnard, n'offre aujourd'hui qu'un médiocre intérêt; nous de-

vions en faire mention dans ce recueil, au moins sous le rapport bibliographique. L'ouvrage est écrit avec simplicité, sans aucune prétention littéraire. Ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire locale y trouveront quelques détails curieux. Nous allons en extraire une anecdote qui nous paraît propre à peindre l'esprit de l'époque.

Marie ne pouvait souffrir les spectacles: il était surtout indigné de ce qu'une troupe d'acteurs en plein vent exerçât son art tout auprès de son église. Un jour, il alla trouver le directeur et chercha à obtenir, par la persuasion, qu'il voulût bien se retirer. N'ayant pu réussir par les voies de douceur, il vint un jour de très-grand matin sur la place, démonta lui-même le théâtre et somma juridiquement celui qui l'avait fait construire d'en retirer incessamment les débris. L'*opérateur* (c'est ainsi que notre historien désigne le chef de la troupe dramatique) courut de suite à Versailles se plaindre de cette voie de fait et de l'atteinte portée au privilége qu'il tenait de la munificence royale. Mais le roi Louis XIV approuva le procédé expéditif du curé, et déclara que si tous les prêtres de France agissaient de même tout en irait bien mieux. Si le fait est exact, on se demande pourquoi le roi n'a pas pris tout simplement le parti de prohiber les théâtres d'une manière absolue.

A. S. M.

DE GODET DES MARAIS (PAUL), *évêque de Chartres.*

A la mort de Ferdinand de Neuville, évêque de Chartres, Louis XIV nomma, pour lui succéder, Godet des Marais, qui en fut le 109e évêque. Son père était capitaine dans le régiment de Conti, et fut tué à la bataille de la porte Saint-Antoine. Paul de Godet naquit près de Blois, en 1648.

Après avoir fait ses études à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut le disciple et l'ami du docteur Tronson, et s'être fait recevoir docteur de Sorbonne en 1677, il devint supérieur du séminaire des Trente-Trois, et occupait encore cette place lorsque Mme de Maintenon le choisit pour succéder à son directeur, l'abbé Gobelin. L'abbé des Marais refusa d'abord ce poste important, et, après beaucoup d'hésitations, ce ne fut que sur les instances de Tronson, pour lequel il

avait beaucoup de déférence, qu'il consentit à vaincre ses répugnances. Il avait l'air froid et austère, mais sa réputation de sagesse et de piété était si bien établie qu'il parut à Mme de Maintenon le seul homme auquel elle pût donner sa confiance. Il avait déjà été consulté pour les réglements de Saint-Cyr. Ses vertus lui attirèrent une si grande estime qu'il fut nommé à l'évêché de Chartres.

A cette époque, les différents entre Rome et la France n'étaient point apaisés; Paul de Godet fut un de ceux qui administrèrent en vertu des pouvoirs du chapitre. L'année qui suivit son sacre, il abandonna les revenus de son diocèse aux pauvres. Toute sa vaisselle d'argent consistait en une cuillère et une fourchette, et il les vendit.

Ce fut lui qui, le premier, ouvrit l'avis de partager son diocèse en deux et d'ériger l'évêché de Blois. Les disputes sur le quiétisme occupaient alors toute la France; Mme de Guyon de Saint-Cyr, qui appartenait à son diocèse, et qui faisait partie de la maison de Saint-Cyr, avait une grande influence sur les religieuses. Par une ordonnance du 21 novembre 1695, Godet condamna plusieurs propositions extraites de ses ouvrages et de ceux du P. Lacombe et la força de s'éloigner. Il voulait aussi amener à un désaveu Fénelon, dont il admirait néanmoins la droiture, la piété et les talents. Après avoir signé, en 1697, avec le cardinal de Noailles et Bossuet, une déclaration qui fut envoyée à Rome et par laquelle il condamnait les *Maximes de Saints*, Godet publia une instruction pastorale contre ce livre. A un zèle sincère pour l'Eglise, ce prélat joignait un esprit de douceur et de conciliation, qui le porta à féliciter le premier Fénelon de sa soumission. Quoique déclaré contre le jansénisme, il ne cessa jusqu'à sa mort, qui arriva en 1709, de condamner les mesures de rigueur.

On lui doit la fondation de quatre séminaires et d'écoles pour l'instruction de la jeunesse. Saint-Simon, d'ordinaire si médisant, lui a rendu pleine justice :

« *Ses mœurs*, dit-il, *sa doctrine, ses devoirs épiscopaux, tout était* « *irréprochable. Il ne faisait à Paris que des voyages courts et rares,* « *logeait à Saint-Sulpice, et se montrait encore plus rarement à la* « *cour. Il était fort savant, avait de l'esprit, de la douceur, de la* « *fermeté, de la finesse, dont il ne se servait jamais sans vrai besoin.* « *Son désintéressement, sa piété, sa rare probité étaient son seul lustre.* »

M. de Bausset, dans son *Histoire de Fénelon*, en fait un éloge plus judicieux : « *Il prêchait souvent et ne plaisait pas, mais il convertis-* « *sait. Ses lettres à Louis XIV, au pape, au roi d'Espagne, étaient* « *dignes des premiers siècles de l'Eglise. On a imprimé, long-temps* « *après sa mort, ses Lettres de direction à Mme de Maintenon, et on* « *admire la sagesse, la mesure, l'habileté, la profonde science du* « *monde avec laquelle ce prélat, qui n'avait jamais vu le monde, con-* « *duit Mme de Maintenon dans tous les détails de sa singulière posi-* « *tion.* »

Son neveu, Demoutiers de Mérinville, fils du comte de Rieux, d'abord coadjuteur, lui succéda à l'évêché de Chartres, et hérita de ses vertus, de son dévouement et de sa charité.

G. DILLON.

L'abbé BLANCHET (FRANÇOIS).

Nous aurions voulu pouvoir réunir dans un même article les Oreste et Pylade de la médecine et de la littérature, Bouvard et l'abbé Blanchet. — Nous avons déjà parlé du premier. Blanchet, son compatriote, était d'Angerville, près de Chartres. Ses parents, peu fortunés, s'imposèrent des sacrifices pour lui faire commencer ses études, qu'il vint finir à Paris, au collége Louis-le-Grand. En 1724, il entra au noviciat des Jésuites, pour en sortir bientôt, mais il n'en conserva pas moins l'estime de ses maîtres et resta l'ami des PP. Brumoi, Boujeant et Castel.

Il se livra d'abord à l'instruction publique et professa avec distinction, dans deux colléges de province, les humanités et la rhétorique. Sa santé, qui dépérissait sensiblement, le força de se livrer aux éducations particulières; ses amis faisaient tous leurs efforts pour améliorer sa position; mais leur bonne volonté échoua devant son indécision et ses scrupules. M. de Chavannes lui fait avoir un canonicat dans la cathédrale de Boulogne-sur-Mer; il part, et dans sa première lettre : « Me voilà donc arrivé à Boulogne, dit-il; il ne s'agit « plus que de savoir si j'y resterai; c'est ce qu'un mortel ne saurait « décider. » Son chapitre le pressait d'entrer dans les ordres. Blanchet eut cela de commun avec Nicole, son illustre compatriote, qu'il ne se croyait pas digne d'être prêtre; il donna sa démission entre

les mains de M. de Mirepoix, et, délivré de son canonicat, il reprit, ce qu'il appelait, en riant, *son collier de misère* : « Puisqu'il faut ra-« mer, disait-il, je rame d'assez bonne grâce et même assez gaîment. »

Cependant il s'honora constamment du titre de précepteur. Il tenait tant à cette profession, jadis si révérée, qu'il y retombait comme à son véritable centre; il ne la quitta qu'à regret, car il aimait ses élèves et en était adoré. Sa bienveillance s'étendait jusqu'aux enfants et aux petits-enfants de ses disciples; il versa des larmes de joie lorsqu'il apprit les succès de M. Hérault de Séchelles, et célébra, dans l'épitaphe suivante, la mort glorieuse du comte de Gisors :

Content d'avoir servi ma patrie et mon maître,
Je meurs au bord du Rhin.
J'étais déjà Bayard, ne pouvant encor être
Dunois ou Duguesclin.

La vie de l'abbé Blanchet eut cela de remarquable, qu'il fut lui-même le principal obstacle à sa fortune. On le nomme interprète à la bibliothèque : après avoir réfléchi, il va trouver M. Bignon, qui lui déclare que cette place était une récompense et non un emploi. On venait de le faire interprète, à la condition de ne rien interpréter; on le nomma censeur, à la condition de ne rien censurer : mais, cette fois, il refusa la pension. Encouragés par cette victoire remportée sur les répugnances de l'intraitable abbé, ses amis le firent nommer garde des livres du cabinet du roi, à Versailles; il réussit dans cette situation délicate, même au gré des courtisans, dont il repoussa poliment les avances.

Ses souffrances avaient altéré son caractère. Devenu sombre et mélancolique, il aimait la solitude et périssait d'ennui et de chagrin, comme il le déclare lui-même dans ses lettres. Recherché dans la société, pour la douceur de son commerce et l'aménité de son esprit, il ne s'y montrait que sous des dehors aimables : *Tel que je suis, il faut que je me supporte; mais les autres y sont-ils obligés?* disait-il.

Il ne s'en tenait pas aux simples devoirs de bienséance. Cet homme, dont les infirmités précoces avaient considérablement altéré l'humeur et diminué l'activité, retrouva toujours, dans le besoin de servir ses amis, un principe de vie qui le rendait infatigable.

Il se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il languit dix-sept ans, et mourut, le 29 janvier 1784, âgé de quatre-vingts ans.

Loin de l'affliger par des reproches inutiles, ses amis excusaient les faiblesses d'un esprit maladif et impressionnable. Il était naturellement paresseux : « Vous ne sauriez croire, écrivait-il à Bouvard, « combien c'est un rude exercice pour moi que de manier une plume; « il y a des jours où j'aimerais mieux faire deux lieues à pied que « d'écrire deux lignes. » Il ne haïssait rien tant que les besognes pressées. Il fit un voyage en Angleterre; le duc de ***, alors ambassadeur, se trouva pressé de joindre, à une dépêche importante, la traduction de quelques discours prononcés au Parlement. Il partage cette tâche en trois parties et envoie la troisième à Blanchet, qui savait très-bien l'anglais. Le pauvre abbé voit arriver à l'improviste le paquet de l'ambassadeur; dès qu'il eut appris ce qu'on lui demandait, il s'écria : « O ciel! comme on me traite!... c'est justement le jour « de *ma blanchisseuse!* et l'on me charge comme un baudet. — « Que faire, que devenir dans ce maudit pays!.... » — Il fit ses malles et se sauva. Le duc le plaignit et ne l'en aima pas moins.

Malgré ces caprices et quelques boutades, Blanchet était ce qu'on peut appeler un excellent homme. S'il fuyait quelquefois ses amis les plus intimes, ce n'était que par égard pour eux-mêmes et de crainte de les affliger; aussi remarquait-on qu'il ne se montrait guère qu'avec *sa belle humeur et son bel habit.*

Dusaulx, son éditeur, raconte une anecdote assez curieuse en ce qu'elle fait voir le degré d'intimité qui existait entre Bouvard et Blanchet. Bouvard tomba malade, et, se voyant à toute extrémité, il dit à Blanchet : « Du caractère dont je te connais, tu ne feras jamais fortune; il y « a grande apparence que je n'irai pas loin, et, quand je serai mort, « que deviendras-tu ? » L'abbé voulut répondre, le malade lui imposa silence avec cette rudesse apparente, sous laquelle se cachait sa bonté, et continua : « J'entends que, ta vie durante, tu jouisses des « dix mille écus que j'ai gagnés... Ne t'effarouche pas, le fonds « retournera à ma famille. » Bouvard guérit. Blanchet racontait lui-même ce fait à la duchesse d'Aumont : « Ce que je viens de vous « dire, Madame, n'est rien en comparaison de ce qui suit, disait-il « en pleurant : quand mon pauvre Bouvard fut hors de de danger,

« est-ce que je ne le trouvai pas tout honteux d'en être revenu ! »

On rapporte un trait qui peint sa scrupuleuse probité : « Dès « qu'il eut hérité du petit bien de ses pères, son premier soin fut de « compulser ses papiers de famille, pour voir s'il n'y avait point « d'injustice à réparer. Un compte de tutelle, auquel il ne compre- « nait rien, lui tourna la tête. Quoique le compte fût en règle, il « s'obstina à se croire redevable. Les artifices de celle à qui il avait « affaire augmentant sa perplexité, il ne fut tranquille que lorsqu'il « eut payé ce qu'il ne devait point. » Cette seule action suffirait pour justifier l'application qu'on lui a faite de ces vers où on le fait parler lui-même :

Puis-je espérer de vivre au temple de mémoire ?
Mais qu'importe, après tout ; dans le siècle où je vis,
Je fais, grâces au ciel, tout le bien que je puis ;
Le vrai bien peu connu, peu vanté dans l'histoire ;
Je remplis mes devoirs, je règle mes désirs,
J'aime la gloire, enfin, plus que les vains plaisirs,
Et la vertu plus que la gloire.

Blanchet est l'auteur des *Variétés morales et amusantes*, et des *Apologies et Contes orientaux*. Ces deux recueils prouvent de l'esprit et du goût : on y remarque le mérite d'une vraie composition et la sûreté du trait. Il avait ce que Montaigne appelle l'esprit *primesautier*, c'est-à-dire qu'il attaquait le but du premier coup. « Quant « à la diction, dit Dussaulx, le négligé des grâces lui plaisait « beaucoup plus que toutes leurs parures. Ses écrits, traductions « ou compositions, portent le même caractère d'un goût sûr et d'une « pureté de style qui rappelle le siècle de Louis XIV. » On a encore de lui : *Vues sur l'éducation d'un prince*, et une ode contre les incrédules.

Il a composé beaucoup de vers, mais on n'en a conservé qu'un petit nombre. Il ne les communiquait qu'à son ami Bouvard, à condition de ne pas en laisser prendre copie ; à mesure qu'il recouvrait ses vers, qu'il avait tant aimés, il les brûlait, en se comparant au dieu Saturne qui dévorait ses enfants. On a cependant de lui quelques poésies d'un genre délicat et agréable, dont la plupart furent attribuées aux meilleurs poètes du temps, qui ne s'en défendaient pas.

A ce sujet, Blanchet disait en riant : *Je suis charmé que les riches adoptent mes enfants.*

L'abbé Blanchet étudia long-temps et n'oublia rien. Il s'attacha surtout à l'art de bien dire, tant en prose qu'en vers; cet art, en fait de littérature, lui paraissait la clef de tous les autres. Il s'y disposa par la lecture des bons auteurs latins, italiens, espagnols et anglais, et, pour se perfectionner, il eut recours au moyen le plus sûr : il se mit à traduire, ce qu'il appelait verser du français dans les moules des anciens. Il s'essaya d'abord sur Tite-Live et Tacite, qu'il traduisit avec plus de force que d'élégance.—Il n'en reste que deux morceaux : l'*Histoire de la famille d'Hiéron* et *la Conjuration de Pison contre Néron.* — Mais il excelle surtout dans les contes, et peu d'hommes ont poussé à un si haut degré le talent de raconter avec grâce et de donner une forme agréable et piquante aux moindres bagatelles.

CH.-F. LAPIERRE.

L'abbé DESCHAMPS (CLAUDE-FRANÇOIS).

Digne émule de l'abbé de l'Épée, Deschamps fut un de ces bienfaiteurs de l'humanité dont la mémoire doit durer aussi long-temps qu'il y aura des êtres disgraciés de la nature et privés des organes les plus nécessaires aux besoins de la vie. Il était né à Orléans en 1745, et fit ses études au séminaire de cette ville. « Ses progrès furent « rapides, dit l'abbé Pataud, et il annonçait les plus heureuses « dispositions, quand des tracasseries jésuitiques le forcèrent d'a- « bandonner un ministère que, dans la suite, il ne voulut jamais « reprendre. »

A cette époque, un Espagnol, Pereira, jouissait d'une grande réputation par le succès qu'il avait obtenu dans ses efforts pour améliorer la situation des sourds-muets. Le hasard fit connaître à Deschamps un élève muet de naissance, en qui Pereira avait créé la faculté de parler. Ce miracle de l'art le frappa au point qu'à l'instant sa vocation fut décidée. Fortune, talent, existence, il consacra tout à l'éducation des sourds-muets.

Ce fut particulièrement à ceux de la classe ouvrière qu'il s'attacha; il leur donnait à la fois du pain et des leçons gratuites. Quel-

ques heureux résultats obtenus par lui, grâce à son zèle infatigable le firent connaître à Paris; on voulut le mettre en rapport avec l'abbé de l'Épée, alors protégé par M. de Penthièvre; mais Deschamps déclina poliment cet honneur, soit par esprit d'indépendance, soit qu'il donnât la préférence au système de Pereira, qu'il pratiquait sur celui de l'abbé de l'Épée.

Il a laissé quelques ouvrages sur sa méthode, entre autres un *Cours élémentaire d'éducation à l'usage des sourds-muets*, qui fut violemment attaqué : on reprocha à l'abbé Deschamps d'avoir condamné le langage des signes, en préférant, comme moyen principal, l'inspection des mouvements qu'exige l'articulation de la parole. Qu'importe la méthode si les résultats sont bons! Deschamps n'avait pas la prétention de corriger ni d'innover. *Touché du malheur de ces infortunés*, dit-il dans sa préface, *j'ai espéré leur être utile; j'ai fait des tentatives, je les ai vu avec joie réussir;* plus loin il ajoute : *J'ai moins voulu prouver la bonté de ma méthode qu'ouvrir une voie à celui qui voudrait être utile à la société dans une de ses classes malheureusement assez multipliée.* C'était répondre d'une manière aussi modeste qu'irréfutable aux attaques de ces formalistes humanitaires qui ne comprennent le bien que lorsqu'il s'exerce dans les limites d'un système de convention. Le *Journal des Savants*, mieux éclairé rendit hommage au pieux sacerdoce exercé par l'abbé Deschamps. Il mourut, pauvre et obscur, en 1791 : quelques amis seulement et ses élèves pleurèrent sa mort.

CH.-F. L.

PATAUD (FRANÇOIS), *chanoine.*

Les parents de ce savant ecclésiastique jouissaient dans le commerce d'une réputation d'honneur et de probité acquise par la pureté de leurs mœurs et la loyauté de leurs relations.

François Pataud, né à Orléans en 1752, se destina d'abord à la profession de son père, qu'il exerça pendant plusieurs années. Mais son goût pour l'étude et les encouragements de quelques hommes de mérite le décidèrent à embrasser l'état ecclésiastique. Doué d'une rare facilité et d'une mémoire prodigieuse, il occupa avec succès les pri

cipales chaires des églises de l'Orléanais. Mgr Rousseau, évêque d'Orléans, ne tarda pas à apprécier les talents et les vertus de l'abbé Pataud et s'empressa de les utiliser en l'appelant à des fonctions qu'il devait remplir si dignement. C'est à lui que fut confiée, en 1809, l'importante mission de replacer les bases de l'éducation publique sur les idées religieuses et morales; il s'en acquitta de manière à mériter l'estime générale.

Comme nous l'avons dit plus haut, une mémoire prodigieuse aidait ses dispositions pour les belles-lettres. On raconte qu'étant allé entendre, par défi, le sermon du missionnaire Beauregard, alors chargé d'une station de carême à Orléans, il le répéta le lendemain dans la paroisse dont il était vicaire; Beauregard convint lui-même que deux expressions seulement avaient subi une légère altération.

Il savait le latin, l'anglais, l'italien; il put ainsi augmenter considérablement ses connaissances littéraires et se livrer avec succès à celle de l'histoire; celle de France, et plus particulièrement celle de sa proprovince, furent le constant objet de sa prédilection.

A l'époque de la révolution, où les fonctions sacerdotales étaient interdites par les lois révolutionnaires, il les remplaça par celles d'instituteur et se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens; mais à peine les églises furent-elles rouvertes par le concordat de 1801 qu'il reprit son état de prédilection et l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1817.

« Sa piété raisonnée, dit M. de La Place, dans l'éloge qu'il fait de « l'abbé Pataud, n'eut jamais rien d'austère. Doué d'un caractère « enjoué, il portait au sein de la société cette gaîté et cet abandon « qui en font le charme. Sa conversation, nourrie d'anecdotes et de « citations qu'il avait l'art de placer à propos, faisait les délices de « ses réunions d'amis, les seules qu'il recherchât. Il était né avec « une imagination vive et travaillait avec une extrême facilité; peut-« être ne prit-il pas assez de soin pour donner à ses compositions « cette correction, ce fini qu'une lecture attentive ne laisse jamais « inaperçus. »

L'abbé Pataud a fourni plusieurs articles au *Dictionnaire de théologie*, de l'*Encyclopédie méthodique* et à la *Biographie universelle*. On distingue parmi ses œuvres un *Éloge de Jeanne d'Arc*, l'un des

meilleurs discours qui aient été prononcés sur ce beau sujet. Il fait imprimer aussi, à un très-petit nombre d'exemplaires :

Recherches historiques sur l'éducation nationale et les écoles pub ques de l'Orléanais ; — Essais historiques sur quelques rues de la vi d'Orléans.

L'abbé Pataud avait réuni les immenses matériaux transmis p Hubert, Daniel Polluche et le magistrat Jousse, dans le dessein d'e treprendre une histoire complète de la province d'après tous les m nuscrits. Il a légué à la bibliothèque d'Orléans une histoire de ce ville, dont le prospectus avait paru en 1815, sous ce titre : *Hi toire d'Orléans et des principales villes du Loiret, depuis la mort Jeanne d'Arc, précédée d'un précis historique sur la situation d'O léans, à dater des premiers temps de la monarchie, d'après les piè justificatives tirées des archives de la mairie, de la préfecture, de l' véché, etc., suivie de la topographie historique, par ordre alphab tique, de toutes les communes du département du Loiret, des mon ments qui les décorent, des faits particuliers qui les distinguent, c familles qui les ont illustrées, etc.*

Sa mort, qui arriva en 1817, arrêta la publication d'un ouvra impatiemment attendu par les habitants du département, à la gloi duquel il était consacré.

CH.-F. L.

L'abbé MÉRAULT (ATHANASE-RENÉ).

Il existe à Orléans, près de la cathédrale de Sainte-Croix, u petite maison qui a été habitée par l'illustre Pothier. Une inscriptio gravée en lettres d'or sur une table de marbre placée au-dessus. la porte, annonce que ce fut là le modeste séjour du vertueux m gistrat.

Cette maison, qui avait été témoin de tant d'actes de vertu, ét encore, il y a quelques années, ce qu'elle fut du temps de Pothi Il semblait qu'elle n'eût point changé de maître. Un vieillard, à figure vénérable, occupait alors ce même cabinet où le célèbre j risconsulte a composé ses immortels *Traités*. Ce sage et digne su cesseur d'un autre sage était l'abbé Mérault.

Bien que né à Paris en 1744, l'abbé Mérault appartient à l'Orléanais qui le revendique par droit de reconnaissance. Entré à l'âge de sept ans au collége de Juilly, il s'y fit remarquer par son zèle et son application au travail qui furent récompensés par de brillants succès. Entraîné par une vocation d'autant plus libre que sa fortune lui permettait d'aspirer aux honneurs, il entra dans la savante congrégation de l'Oratoire, et, malgré son extrême jeunesse, il occupa une chaire de théologie au collége de Montmorency. A peine âgé de vingt-cinq ans, le jeune oratorien était nommé supérieur d'une maison de haut enseignement qui dépendait de l'Oratoire, et qu'on appelait l'Institut. Chassé, par la révolution, de cette studieuse retraite, l'abbé Mérault vint chercher un asile à Orléans, dans la famille de sa mère. Il avait trop de vertus pour échapper aux haines révolutionnaires, et, pendant la terreur, il fut enfermé dans la maison de la Croix, qui venait d'être transformée en prison. La chute de Robespierre lui rendit la liberté; il se fixa à Orléans, où il vécut modestement dans une humble demeure. Les pauvres seuls s'aperçurent que la ville comptait un bienfaiteur de plus. Enfin, Napoléon, relevant les autels brisés par l'anarchie, rappela le clergé, lui rendit ses temples et l'entoura d'un éclat qu'il regardait comme nécessaire à la splendeur de son trône.

Mgr Bernier, évêque d'Orléans, pressentit les services que pourrait rendre l'abbé Mérault; il le fit nommer, en 1805, grand-vicaire de sa cathédrale et supérieur du séminaire que le gouvernement l'autorisait à fonder. Lorsqu'il remit entre les mains de M. Roma la surveillance de cette maison, sa fortune personnelle était diminuée des deux tiers. Il faisait des libéralités à humilier les princes eux-mêmes, et, en 1828, il donna cinquante-cinq mille francs pour faire bâtir la maison et la chapelle des Carmélites de Blois. Héritier d'un frère qu'il avait à Paris, il vit sa fortune, que tant de largesses avaient épuisée, s'accroître tout à coup d'une manière considérable. Les pauvres seuls en devinrent plus riches.

Au milieu d'une vie si occupée, l'abbé Mérault a su trouver encore le temps de cultiver les lettres. Il existe de lui un assez grand nombre d'ouvrages d'un style clair, facile, élégant, et qui annonce une profonde conviction, en même temps qu'une piété douce et tolérante.

L'abbé Mérault est mort, le 13 juin 1835, dans sa quatre-vingt-dixième année. Sa fin a été celle du juste, calme et résignée. Sa carrière fut longue et bien remplie, mais elle fut encore trop courte pour le bonheur de l'humanité.

D'éclatants hommages ont été rendus à la dépouille de cet homme de bien. Un cortége nombreux, composé de tous les ecclésiastiques de la ville, de fonctionnaires et d'une foule immense, suivait avec tristesse ces restes glacés, qu'animait naguère une âme si belle, si fervente et si pure.

F. DE M.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES

BIOGRAPHIES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Adam, Michel, sculpteur. . . . 16
Agnan des Comtes, curé 371
Aignan (saint), évêque 333
Aignan, Etienne, littérateur . . 259
Aleaume, Jean, ingénieur . . . 11
Allonville (d'), Jacques, mathém. 292
Arnoul II, évêque 352
Audebert, Germain et Nicolas, litt. 186
Aunachaire, évêque. 346
Barberousse, Pierre, littérateur. 128
Baudet, Etienne, graveur . . . 42
Baudry, littérateur 177
Beaune (de), Florimond, math. 281
Beauvais de Préau, grav. ingén. 14
Bernard de Chartres, littérateur. 181
Bernier, Jean, médecin 282
Bertrand, François, littérateur . 114
Bizemont (le comte de), graveur. 46
Blanchet, François, abbé . . . 385
Bongars, Jacques, littérateur . . 193
Bourdin, Michel, sculpteur. . . 18
Boutrays, Raoul, historien . . . 202
Bouvard, Charles et Michel, méd. 297
Brizard, Jean, acteur 82
Bunel, Jacob, peintre 49
Cailly (de), Jacques, poète. . . 149
Changeux, Pierre, ingénieur . . 308
Chaperon, Nicolas, graveur. . . 38
Charles, Jacques, physicien . . 314
Charpentier, ingénieur 313
Chartier, Jean, graveur 34
Chasteau, Guillaume, graveur. . 39
Chrestien, Florent, littérateur. . 190
Claveret, Jean, littérateur . . . 215
Chaumeix (de), Abraham, litt. . 245
Chéreau, François, graveur. . . 44
Chevillard, François, poète. . . 147
Cochereau, Mathieu, peintre . . 12
Colardeau, Charles, poète . . . 159
Collin-Harleville, poète 166
Corneille, Michel, peintre . . . 52
Croisy (du), acteur 82
Dampierre, Jean, littérateur . . 185
Dangeau (le marquis de), litt. 226
Danican, dit Philidor, musicien. 75
Dauvilliers, Jacques, musicien . 79
Deloynes d'Autroche, litt. . . . 255
Delaulne, Etienne, graveur. . . 35
Denisot, Nicolas, graveur . . . 36
Deschamps, Joseph, médecin. . 310
Deschamps, Charles-Franç., abbé 389
Desfriches, Thomas, peintre . . 54
Deshayes-Gendron, médecin . . 294
Desmahis de Corsembleu, poète. 152
Desportes, poète 123
Dolet, Etienne, imprimeur. . . 267
Doublet, François, médecin . . 318
Ducerceau, Androuet, architecte. 3
Dulorens, Jacques, poète . . . 140
Dupleix, César, historien . . . 207

Etampes (d'), Léonor, évêque . 353
Etienne, évêque 360
Fariau de Saint-Ange, littérateur. 256
Félibien, André, architecte. . . 12
Février, Antoine, musicien . . . 72
Fleury, Joseph-Abraham, acteur 85
Foucher de Chartres, littérateur. 179
Garnier, Sébastien, poète . . . 138
Gaullyer, Denis, littérateur. . . 238
Gautier, ou Vautier, évêque . . 352
Godard, Claude, sculpteur . . . 17
Godeau, Antoine, littérateur . . 219
Godet (de) des Marais, évêque . 383
Gedoyn, Nicolas, littérateur. . . 222
Girodet-Trioson, peintre. . . . 63
Guérineau de Saint-Péravy, litt. 253
Guiart, Guillaume, poète. . . . 103
Guillard, Nicolas-François, poète 171
Guillemeau, Jacques, médecin. . 278
Guyon, Symphorien, historien . 200
Hallier, François, docteur . . . 374
Hamel (du) du Monceau, natural. 305
Hautefeuille, Jean, physicien . . 284
Hervet (Gentien), chanoine . . 364
Hubert, évêque 355
Hubert, Etienne, médecin . . . 280
Hubert, Nicolas, sculpteur . . . 20
Hugues 1er, archevêque 354
Huquier, Jacques, graveur. . . 45
Jollyvet, Euverte, littérateur . . 217
Jousse, Mathurin, architecte . . 11
Lair, Jean-Louis, peintre. . . . 70
Lambert Licors, poète 89
Lantara. 55
Laureault de Foncemagne, litt. . 241
Lefèvre, ingénieur 13
Lemaire, François, historien . . 206
Lenoir, Etienne, ingénieur . . . 311
Levassor, Michel, littérateur . . 231
Liphard (saint), abbé 337
Lomer (saint), abbé. 344
Lorris (de) et Jean de Meung . 92
Luchet (de), littérateur 250
Lyé (saint), solitaire. 339
Marchand, Claude, savant . . . 189
Marchand, François, sculpteur . 15
Marie, Gilles, curé. 382
Masson, Antoine, graveur . . . 41
Méault, Athanase-René, abbé. 392
Metezeau, Clément, architecte . 10
Mitouflet, dit Thomin, ingén. . 295
Mondori, acteur 81
Morin, Jean-Baptiste, musicien . 74
Morogues (le baron de), économ. 321
Morvilliers (de), Jean, évêque . 368
Mosnier, Jean 50
Moyreau, Jean, graveur. . . 43
Nicole, Pierre, moraliste. . . . 375
Odon, évêque 356
Panard, Charles-François . . . 156
Papin, Denis, physicien 286
Pappole, évêque 346
Paris, Etienne, évêque 364
Patisson, Mamert, imprimeur. . 264
Pataud, François, chanoine . . 390
Phares (de) Simon, astrologue . 276
Petau, Denis. 209
Petit, Antoine, médecin 300
Pérelle, graveur 37
Pierre de Blois, littérateur . . . 182
Polluche, Daniel, historien. . . 240
Poisson, Siméon-Denis, mathém. 325
Préyost, Isaac, peintre. 60
Regnier, Mathurin, poète . . . 130
Remi Belleau, *id*. 120
Riollet, ornementiste 21
Ripault-Désormeaux, littérateur. 252
Robert, Nicolas, peintre 53
Robert de Blois, peintre. . . . 90
Roguet, Louis, sculpteur. . . . 23
Romagnési, ornementiste. . . . 22
Ronsard, poète. 104
Rotrou (de) Jean. 142
Rouzeau, Simon 136
Sainctes (de), Claude, évêque. . 371
Saussaye (de la), Charles, hist . 205
Sergent, Antoine, graveur . . . 45
Simonneau, Charles, graveur . . 39
Soullas d'Allainval, auteur dram. 248
Sully (de), Maurice 357
Sully (de), Eudes 362
Taille (de la), Jean et Jacques. . 115
Tasset, Joseph, musicien. . . . 78
Themiseul de St-Hyacinthe, litt. 234
Thibault, Jean, sculpteur. . . . 21
Toynard, Nicolas, littérateur. . 225
Texier, dit de Beauce, arch. . 3
Thevenard, Vincent, musicien. . 74
Vaillant de Guélis, évêque . . . 379
Viart, Charles, architecte . . . 1
Vital de Blois, littérateur. . . . 180
Woldemar, Michel, musicien . . 80

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

LES

HOMMES ILLUSTRES

DE L'ORLÉANAIS.

ORLÉANS, IMPRIMERIE D'ALEX. JACOB, RUE SAINT-SAUVEUR, 34.

LES

HOMMES ILLUSTRES

DE L'ORLÉANAIS,

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES TROIS DÉPARTEMENTS

DU LOIRET, D'EURE-ET-LOIR & DE LOIR-ET-CHER,

PUBLIÉE PAR

MM. C. BRAINNE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS;
J. DEBARBOUILLER, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE D'ORLÉANS;
CH.-F. LAPIERRE, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION;

Avec le Concours d'une Société d'Ecclésiastiques, de Magistrats, de Professeurs & d'Hommes de Lettres

TOME SECOND.

ORLÉANS,
A LA LIBRAIRIE D'ALPHONSE GATINEAU, ÉDITEUR,
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DES TROIS DÉPARTEMENTS.

1852.

DC
611
.L83
B82
v.2

729 ... 29

LES HOMMES ILLUSTRES DE L'ORLÉANAIS.

SIXIÈME SÉRIE. — ORDRES RELIGIEUX.

LUPUS, *abbé de Ferrières.*

L'élan donné au zèle littéraire sous le règne illustre de Charlemagne mit en évidence plus d'une capacité orléanaise, et si notre cité vit le siége épiscopal occupé successivement par deux savants évêques, Théodulphe et Jonas, d'autres parties de notre province eurent aussi leurs illustrations : la plus célèbre fut Lupus, né, si l'on en croit Baluze, d'une famille noble du Gâtinais, au commencement du IXe siècle. Son goût pour l'étude se manifesta dès l'enfance, et comme, à cette époque, il n'y avait d'autres écoles que celles des monastères, il fut confié au moine Aldric, alors abbé de Saint-Pierre, ou de Bethléem de Ferrières, et depuis archevêque de Sens. Sa vocation, en harmonie avec son amour de la science, qui ne pouvait alors se développer que dans la solitude du cloître, lui fit embrasser la vie religieuse dans la communauté déjà célèbre des Bénédictins de Ferrières, qui avait écrit sur la liste de ses abbés le nom d'Alcuin. A cette époque, la Germanie, qui obéissait au monarque français, possédait au monastère de Fulde, fondé en 744, le professeur le plus célèbre

de son siècle, pour la science profane et sacrée, c'était Rabanus Magnentius, plus connu sous le nom allemand de Raban, auquel son maître Alcuin, pour obéir à l'usage du temps, ajouta la dénomination latine de *Maurus*.

Aldric, supérieur à l'esprit de rivalité, lui envoya son disciple Lupus, pour qu'il donnât à cette intelligence remarquable tout le développement qu'elle comportait, et la pensée d'Aldric fut heureuse; car Lupus fit à Fulde des progrès si rapides et donna des preuves d'une capacité si étonnante, qu'il fut bientôt cité parmi les savants et que les hommes les plus distingués se mirent en relation avec lui.

Sa réputation pénétra jusqu'à la cour, et, de retour en France, il fut présenté à Louis-le-Débonnaire et à l'impératrice Judith qui l'accueillirent avec une distinction flatteuse. La bienveillance royale ne s'arrêta pas à des compliments, et bientôt Judith appela Lupus près d'elle. Dès lors, la faveur l'entoura de tant d'égards, qu'il prévit les honneurs qu'on lui réservait. La mort même de Louis-le-Débonnaire ne changea rien à l'estime qu'on lui accordait à la cour, et Odon abbé de Ferrières, successeur d'Aldric, ayant été déposé pour avoir oublié d'observer dans sa conduite la réserve qui convient à un religieux Lupus fut élu à sa place, le 22 novembre 844. Sa nomination fut confirmée par le roi. Déjà diacre lorsqu'il alla compléter ses études à Fulde, il avait été élevé au sacerdoce avant de recevoir la dignité d'abbé.

Les seigneurs, même ecclésiastiques, étaient obligés alors, comme on le sait, de suivre les rois à la guerre, à la tête de leurs vassaux et de leurs serfs, en dépit des réglements faits sous Charlemagne et de réclamations des papes qui cédèrent quelquefois eux-mêmes à la manie de leur siècle et guerroyèrent aussi : il est si difficile de ne pas subir l'influence de l'esprit de son époque. L'abbaye de Ferrières, favorisée des rois, avait été dotée de tous les priviléges domaniaux attachés alors aux fiefs. Lupus était donc tout à la fois seigneur et abbé : aussi suivit-il son roi dans son expédition contre Guillaume, fils de Bernard, comte de Barcelone, qui soutenait Pepin, fils du roi d'Aquitaine, révolté contre Charles. Il se trouva en compagnie de Hugues, abbé de Saint-Quentin ; de Riboton, abbé de Centule, l'un petit-fils, l'autre fils de Charlemagne ; d'Ebroïn, évêque de Poitiers,

et de Ragenaire, évêque d'Amiens. Les troupes royales furent surprises par les partisans de Pepin dans l'Angoumois et taillées en pièces ; les deux abbés, princes et militaires, furent tués en combattant ; Lupus et les deux évêques, Ebroïn et Ragenaire, furent faits prisonniers le 7 juin 844.

Une rançon ne tarda pas sans doute à rendre l'abbé de Ferrières à la liberté, car nous le voyons bientôt après chargé de missions importantes par Charles, dit le Chauve.

En effet, au mois de décembre suivant, il assista, à la sollicitation du roi, au concile de Verneuil-sur-Oise, où il fut chargé de la rédaction des douze canons ou règles de discipline qui s'y firent. Les membres du concile exhortent Charles à conserver la paix avec ses frères, à permettre aux évêques de se décharger sur quelque vassal de la couronne du soin de conduire leurs troupes à la guerre et de confirmer l'élection d'Agius, évêque d'Orléans, faite par Venilon, archevêque de Sens, sur la demande du clergé et du peuple.

Les canons rédigés par Lupus nous prouvent, ce que nous savions déjà, que la discipline ecclésiastique était bien loin de rencontrer alors dans le clergé la docilité d'aujourd'hui.

Vers le même temps, il assista encore au concile de Soissons, où se trouvait le roi, et où vingt-six évêques confirmèrent l'élection d'Hincmar, archevêque de Reims, et annulèrent les ordinations faites par Ebon depuis sa déposition.

En 847, Charles-le-Chauve députa Lupus vers Léon IV pour le féliciter de son élévation à la papauté, puis il le chargea, avec Prudence, évêque de Troyes, d'inspecter tous les monastères de France et d'y établir la réforme.

Si l'abbé de Ferrières servait son prince avec zèle, il ne se montrait pas moins attentif à défendre les intérêts de son monastère ; nous en avons la preuve dans le fait suivant :

Charlemagne avait donné à Alcuin, son favori, avec le titre d'abbé de Ferrières, la seigneurie de la Celle-Saint-Josse, près Caen ; mais Lothaire, fils de Louis-le-Débonnaire, sans respect pour la volonté de son grand-père confirmée par celle de son père, dépouilla l'abbaye de Ferrières et donna la Celle-Saint-Josse à un seigneur nommé Rodingue. Le domaine était considérable, et la suppression de ses

revenus réduisait les moines à un état voisin de l'indigence. Lu porta ses plaintes au pied du trône et plaida si bien sa cause q obtint une restitution. Charles, devenu maître de la Neustrie par nouveau partage, usurpa la Celle-Saint-Josse à son tour et la do au comte Odulfe. L'abbé de Ferrières, réduit une seconde fois à l'i possibilité de subvenir aux besoins de ses moines, écrivit à Charl le-Chauve des lettres très-pressantes :

« Il y a quatre ans, lui dit-il dans une de ses lettres, que v m'avez chargé du soin de diriger et de nourrir soixante-douze moi qui ne cessent de prier pour vous. Les libéralités de Louis, vo père, et de Judith, votre mère, avaient pourvu aux besoins de moines, sans leur procurer l'abondance ; mais aujourd'hui, dépoui de leurs biens par l'usurpation, ils manquent d'habits, de légume de poisson, ne peuvent plus exercer l'hospitalité, comme les can le prescrivent, et bientôt ils seront réduits à mourir de faim et froid. Ils prétendent, prince, que le bonheur vous fuira jusqu'à ce vous vous soyez réconcilié avec saint Pierre, patron de notre fai monastère. »

Les plaintes de Lupus firent effet, et la Celle-Saint-Josse fut r tituée.

Ce passage des lettres de l'abbé dit assez que, contrairement à qui existait en 1789, les moines de Ferrières, au IXe siècle, étai pauvres et nombreux.

Le succès obtenu près de Charles-le-Chauve enhardit Lupus, e écrivit à Ethelulfe, roi d'Ouessex, en Angleterre, pour lui deman le plomb nécessaire à la couverture de l'église de son abbaye. Et lulfe ne fut point sourd à la prière qui lui était adressée, et le plo donné par lui se voyait encore, du moins en partie, en 1426, épo où les descendants de ses sujets, poursuivis par les habitants de M targis, sous la conduite du comte de La Marche, duc de Bou ruinèrent la basilique de Saint-Pierre et la chapelle de Bethléem.

Nous avons vu Lupus étudiant, favori des rois, guerrier, ab examinons-le maintenant comme ami des lettres, écrivain et théo gien.

Il se mit en relation avec tous les littérateurs de son époque et tout avec la cour de Rome, qui, à sa prière, lui envoya plusieurs

vrages encore inconnus en France, et parmi lesquels nous distinguons : l'*Histoire des Guerres de Catilina et de Jugurtha*, par Salluste, *les Douze Livres des Institutions de Quintilien, le Commentaire de Donat sur Térence, le Livre de l'Orateur*, de Cicéron, *et ses Verrines*. Il en fit faire plusieurs exemplaires par ses copistes. Sa plume féconde écrivit cent trente-quatre lettres qui forment un volume, intitulé : *Liber Epistolarum*. Lupus, dans un style clair, élégant et nerveux, y détaille la plupart des événements de cette époque, ou discute divers points de dogme et de discipline ecclésiastique. Papire-Masson les a publiées en 1 vol. in-8°, en 1588; Dufresne les inséra dans son *Scriptores Francorum*, et Baluze les a annotées.

Une de ces lettres est écrite au nom des évêques des provinces de Sens, Tours, Rouen et Reims, réunis en concile à Paris, et adressée à Lomenoi, qui, de simple duc, voulait devenir roi de Bretagne. L'abbé de Ferrières lui reproche ses usurpations, ses impiétés et le concours qu'il prêtait à Lambert, comte de Nantes, révolté contre le roi Charles.

Trois autres renferment des avis donnés à Charles-le-Chauve. Parfaitement instruit de son caractère faible et léger, Lupus dit au monarque : « Arrivé à l'âge viril, vous devez quitter les pensées puériles et les amusements frivoles; prenez conseil, mais ne vous laissez pas gouverner; soyez ferme dans vos résolutions et ne craignez pas vos créatures; soyez discret et choisissez bien vos conseillers. Pour vous offrir des modèles, je vous envoie la *Vie des empereurs*, étudiez les meilleurs, et surtout Trajan et Théodose; sachez imiter leurs vertus et éviter leurs défauts. »

Une autre, adressée à l'archevêque de Lyon, Amolon, au nom de Venilon, archevêque de Sens, et du comte Gérard, justifie le roi Charles d'avoir nommé aux évêchés vacants d'Autun et de Châlon-sur-Saône, à l'exemple de Pépin, qui avait été autorisé par le pape Zacharie à s'attribuer le choix des évêques pour remédier aux maux de l'église.

Plusieurs sont écrites à des évêques de Gaule ou d'Italie.

Il en fit remettre une au pape Benoît III, par deux de ses moines qu'il envoya à Rome, pour étudier les usages de la capitale du monde chrétien et lui rapporter une règle certaine contre les variétés des usages des différentes contrées.

Dans quelques-unes, il parle des désordres occasionnés par les voltes fréquentes des seigneurs sous les règnes de Louis-le-Débonn et de ses enfants.

Enfin il composa contre l'hérétique Gotescalc un traité théo gique, intitulé : *Des Trois Questions*. Il y parle du libre arbitre, d prédestination et de la rédemption. Sa doctrine, conforme pres partout à celle des saints Pères, et surtout de saint Augustin, se r proche pourtant dans quelques endroits assez de celle des libres p seurs de cette époque, pour avoir éveillé l'attention des évêques furent rassurés par les explications satisfaisantes de l'auteur.

On lui doit aussi une *Vie de saint Wigbert*. Tous ses ouvrages été réunis en un vol. in-8°, et enrichis de notes par Baluze, en 16 La meilleure édition est celle de Leipsick, si l'on en croit l'*Hist littéraire de France*.

Lupus, que nous appelons Loup en français, et qui fut surnom *Servatus* ou *Servat*, mourut en 862.

EM. DE T.

ADRÉVALD, *moine de Fleury*.

Adrévald fut un des plus grands ornements de l'ordre monasti au IXe siècle. Il naquit, vers l'an 820, aux environs de l'abbaye Fleury. Ses parents étaient très-distingués dans le monde, au d de l'abbé Trithème, qui l'appelle *vir undecumque illustris*. Sigeb parlant à son tour d'Adrévald, lui donne le surnom aristocrati d'*Adalbert*.

Il fut mis, dès sa première jeunesse, dans le monastère de Fleu Les écoles de cette maison étaient alors florissantes, et Adréval fit de tels progrès dans les sciences sacrées et profanes qu'il fut cho dans la suite, pour les enseigner.

Dom Luc d'Acheri nous a fait connaître le premier des ouvra que l'on attribue à ce savant moine. C'est un traité contre l'err de Jean Scot, qui, dans un écrit entrepris par ordre du roi Chard le-Chauve, prétendait que tout se passait en figures dans le sac ment de l'Eucharistie. Nous n'avons plus l'ouvrage de Scot; il brûlé, par ordre du concile de Verceil, en 1050. Adrévald, dans réfutation, prouve, par un grand nombre de passages tirés des Pè

de l'Église, qu'on reçoit réellement et en vérité le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Cet ouvrage se trouvait, sans exorde et sans conclusion, dans les manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, d'où D. Luc d'Achéri l'a tiré. Il l'a fait imprimer avec quelques autres écrits de même nature dans le 12e volume de son *Spécilége*.

Les autres écrits d'Adrévald sont : 1° *La Vie de saint Aigulfe*, moine de Fleury, qui fut martyrisé vers 675, maladroitemen défigurée par Surius, et rétablie textuellement par D. Mabillon, dans les *Acta sanctorum ordinis Benedicti*; 2° le *Recueil des miracles de saint Benoît*, opérés non-seulement à Fleury, mais dans toute la France. On y trouve beaucoup de faits qui peuvent servir à éclaircir l'histoire monastique et l'Histoire générale. Ainsi, l'auteur affirme qu'à cette époque on suivait dans les jugements la loi salique et la loi romaine : la salique en deçà de la Loire, la romaine au-delà de cette rivière. On nommait docteurs des lois ceux qui prononçaient ces jugements. D. Mabillon et les bollandistes ont inséré dans leurs précieux recueils cet intéressant document historique. Le P. Lelong remarque qu'on en a extrait beaucoup de faits relatifs à l'histoire de France, sous les règnes de Pépin et de ses successeurs jusqu'à Louis-le-Bègue. On cite enfin d'Adrévald, des commentaires sur l'Écriture sainte et un *Traité sur les Bénédictions données aux patriarches*, qui se trouvaient manuscrits dans la bibliothèque de St-Victor, à Paris. Les Bénédictins eux-mêmes trouvent que le style d'Adrévald est lourd et diffus. Ils l'accusent de manquer de goût et de discernement et de vouloir faire parade de son érudition.

D. G.

ABBON, *abbé de Fleury*.

Il naquit sur le territoire d'Orléans, de parents non pas nobles, mais d'extraction libre. Son père, qui se nommait Lætus, et sa mère Ermengade, l'offrirent, dès l'enfance, à l'abbaye de Fleury, suivant la règle de Saint-Benoît. Vulfad, depuis évêque de Chartres, en était alors abbé. En donnant l'habit monastique à l'enfant, il

pressentit ce qu'il serait un jour. On le mit donc aux écoles, où il f de grands progrès dans les lettres et la piété. Se jugeant suffisam ment instruit dans la grammaire, l'arithmétique et la dialectique, voulant y joindre la connaissance des autres arts libéraux, il al aux écoles fameuses de Paris et de Reims, où il apprit la philosoph et l'astronomie. Il revint ensuite à Orléans, où il étudia la musiq en cachette, à cause de quelques envieux. Le clerc qui la lui ense gnait, profitant de ce contre-temps, lui vendit chèrement ses l çons. Il possédait déjà cinq des arts libéraux. Pour être au bout d *trivium* et du *quadrivium*, cette encyclopédie du moyen-âge, il n lui restait plus à apprendre que la rhétorique et la géométrie. Ce fu l'affaire de quelques années. Ces études finies, il se mit, comm pour se délasser, à écrire sur des sujets de philosophie et d'astro nomie.

Tant de science oblige, et Abbon dut bientôt quitter les délic de la solitude et le charme des occupations littéraires pour all rallumer, en Angleterre, le flambeau des études libérales. A peu se trouvait-il, dans ce pays désolé par la guerre civile et l'invasio étrangère, quelques prêtres qui entendissent le latin, encore venaien ils, pour la plupart, de l'abbaye de Fleury. Abbon y retrouva sai Oswald, un de ses anciens condisciples, devenu archevêque d'Yorc Il n'était encore que diacre, mais saint Oswald, pour marquer l'e time qu'il faisait de son savoir et de ses vertus, l'ordonna prêtr Il fut en outre comblé d'honneurs et de présents par saint Dunstan archevêque de Cantorbéry, et par le roi Ethelred.

Au bout de deux ans, l'année même de l'avènement de Hug Capet au trône (987), Abbon revint à Fleury. L'abbé Oylbold éta mort, il fut mis à la tête de ce monastère, alors si florissant. L écoles de Fleury avaient, au XIe siècle, une réputation européen et étaient fréquentées par un grand nombre de personnages illustr par leur naissance, leur savoir ou leur piété. Plus d'un évêque, r nonçant aux dignités de l'Église, ou brisé, avant l'âge, par les lutt alors si vives de l'épiscopat, y vint chercher une paisible retraite tandis que des moines énergiques, persuadés que l'Église avait plu besoin de foi que d'humilité, et d'œuvres que de prières, sortaien du cloître pour venir en aide aux prélats défaillants et croisaien

vaillamment la crosse abbatiale avec la lourde épée des empereurs et des rois.

Parmi les jeunes élèves qui se formaient, dans ce sanctuaire de l'étude, à la science et à la vertu, on remarquait le prince Guerech, fils d'Alain Barbetorte, comte de Nantes; Bernard, depuis évêque de Cahors, et le prince Gauslin, fils naturel de Hugues Capet, qui devint plus tard archevêque de Bourges. Parmi les maîtres, on citait les historiens Helgaud et Aimoin, Amaury, Vital, Gerbert et tant d'autres qui entretenaient le feu sacré de la science, dans un siècle de ténèbres et de barbarie, et qui transmirent plus tard, à l'Université d'Orléans, la tradition non interrompue des lettres et des saines études.

Jusqu'ici les arts libéraux avaient fait la principale occupation d'Abbon; mais, devenu abbé, il confia à Constantin, son disciple, l'emploi de scolastique du monastère, et s'appliqua sérieusement à l'étude de la théologie. Il tira de l'Écriture-Sainte et des ouvrages des Pères une grande quantité de sentences choisies, dont il fit un recueil, pour avoir toujours en main de quoi se défendre contre les prétentions d'Arnould, évêque d'Orléans. Ce prélat, très-respectable d'ailleurs, non content de la juridiction spirituelle sur le monastère de Fleury, exigeait encore que l'abbé se reconnût son vassal. Abbon soutenait que son abbaye, pour le temporel, ne dépendait que du roi. Au concile tenu à Saint-Denis, en 995, comme on parlait d'ôter aux moines les dîmes qu'ils possédaient pour les rendre aux évêques, l'abbé de Fleury tira de son arsenal théologique ses arguments les plus solides. Le peuple, de son côté, prit parti pour les moines; il y eut une sorte d'émeute dans laquelle plusieurs évêques furent insultés ou même blessés. On s'en prit à Abbon qui fut obligé de se justifier dans une apologie adressée aux princes Hugues Capet et Robert.

Il assista à plusieurs autres conciles, dont il lui revint plus d'honneur, et fut plus tard chargé de plusieurs missions délicates. Le pieux Robert l'avait envoyé comme ambassadeur à Rome, afin d'obtenir du Saint-Siége la ratification de son mariage avec Berthe, sa parente. Grégoire V reçut l'abbé de Fleury avec de grandes marques d'honneur et de bienveillance; il le chargea même de remettre le

pallium à l'évêque d'Orléans. Nouveau Nathan, Abbon se fit auprès du roi l'interprète des anathèmes de l'Eglise, et il fit tant qu'il persuada au faible monarque de répudier la reine. Le pape en sut gré à Abbon, et il se forma entre eux un commerce de lettres.

L'abbé de Fleury ne fut pas toujours si heureux dans ses négociations. Son amour pour le bon ordre lui fit entreprendre plus d'un voyage en Gascogne, pour réprimer les désordres des monastères dépendant de l'abbaye de Fleury. Il rencontra une violente opposition, et une fois, au milieu du tumulte causé par ses essais de réforme, il reçut dans le côté un coup de lance dont il mourut le jour même, en 1004. Il fut enterré dans l'église de La Réole et honoré comme martyr.

Outre Aimoin, son historien, ses principaux disciples furent Gaustin, fils naturel de Hugues Capet, qui lui succéda dans la dignité d'abbé de Fleury; Bernard, depuis évêque de Cahors; Hervé, Constantin, Odolric, Gérard et Thierry. Il était lié avec tous les hommes distingués de son époque: Fulbert, qui fut évêque de Chartres; saint Odilon, abbé de Cluny; Letald, moine de Saint-Mesmin, et le savant Gerbert. Ses contemporains font d'Abbon le plus grand éloge: le concile de Limoges le qualifie « un philosophe très-célèbre qui s'était « acquis une brillante réputation par le soin qu'il avait pris d'ins- « truire toute la France dans les sciences divines et humaines ». Fulbert, dont l'opinion est d'une grande valeur, le regardait lui-même comme un grand philosophe, qui réunissait à toutes les belles connaissances les plus précieux dons de la sagesse, et Adémar de Chabanois l'appelle *l'abbé de la haute philosophie, summæ philosophiæ abbas*. Il le représente comme un défenseur de la foi catholique, un zélé partisan de la piété chrétienne « en qui la sagesse pa- « raissait résider d'une manière si visible que les savants de son siècle « s'en tenaient à ses décisions; il devint, continue-t-il, l'oracle de la « France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, la lumière et l'organe « des conciles, l'ornement de l'Église entière. Quoique Français de « nation, il possédait si bien la langue latine qu'il passait pour le « Cicéron de son temps. Il savait non-seulement tous les arts libé- « raux, mais il s'était encore rendu l'Écriture sainte si familière « qu'il la faisait entrer dans tous ses discours. »

Abbon a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont

perdus ou sont restés manuscrits. On a publié un recueil de ses lettres. Les quatre premières sont adressées au pape Grégoire V, qu'il appelle *Vestra Majestas*. Dans les autres, écrites à Hervé, au roi Robert, à saint Odilon, à Gausbert, aux moines de Mici, Abbon défend avec chaleur les priviléges des monastères, et demande la répression des désordres qui peuvent nuire aux ordres religieux : en plusieurs endroits, il s'intitule *serviteur des serviteurs de Dieu*. Plusieurs de ses lettres sont dispersées.

Le zèle et la fermeté d'Abbon à prendre les intérêts de l'ordre monastique indisposèrent contre lui Arnold, évêque d'Orléans, et plusieurs autres prélats, qui firent retomber sur lui les scandales dont le concile de Saint-Denis avait été le théâtre. Ce fut à cette occasion qu'Abbon écrivit son *Apologétique*. Il le dédia aux deux rois Hugues Capet et Robert, son fils, qui l'aimaient et le protégeaient, et après avoir exposé la pureté de sa foi, il déclara se soumettre au jugement canonique des évêques.

Il serait trop long d'énumérer ici les ouvrages d'Abbon. Nous nous contenterons de citer de lui : 1° un volumineux recueil de *canons*, divisé en cinquante-deux chapitres, où il se propose d'établir les devoirs des rois et de l'ordre monastique, dont ils sont les défenseurs ; — 2° *un abrégé de la vie des Papes* ; — 3° *une vie de saint Edmond, roi d'Angleterre, honoré comme martyr*. L'auteur y donne une idée des révolutions que les Saxons et les Anglais causèrent dans la Grande-Bretagne, et *une vie de saint Edouard, autre roi d'Angleterre, et martyr* ; — 4° plusieurs ouvrages sur l'astronomie, les mathématiques, la philosophie, la grammaire (ce dernier en réponse aux difficultés grammaticales proposées par Ramsey : Abbon y attribue à saint Hilaire, de Poitiers, le célèbre *Te Deum laudamus*) ; — 5° des homélies sur les évangiles, et des sermons.

Il a laissé aussi quelques poésies assez médiocres : la plus ingénieuse est un double acrostiche de trente-cinq grands vers, dont les premières et les dernières lettres forment, de côté et d'autre, le vers suivant :

Otto valens Cæsar, nostro tu cede cothurno.

Cette liste abrégée d'ouvrages sortis de la plume du savant abbé, prouve l'étendue et la variété de son érudition. Il était grammairien,

philosophe, historien, mathématicien et théologien très-habile. Son style n'est pas toujours très-pur, mais, malgré quelques termes barbares, son latin est meilleur que celui de la plupart des écrivains de son époque. Ses pensées sont justes, ses preuves bien choisies, ses raisonnements bien soutenus. Enfin, c'est à juste titre qu'on peut placer Abbon parmi les hommes le plus savants du Xe siècle.

Quelques biographes ont confondu à tort l'abbé de Fleury avec un autre Abbon, auteur d'un poëme latin sur le *Siége de Paris par les Normands*.

C. B.

TORTAIRE (RAOUL), *moine de Fleury*.

Ce savant bénédictin naquit à Gien, comme il nous l'apprend lui-même dans une de ses lettres adressée à son frère. Mabillon raconte qu'il cultiva d'abord les lettres et obtint même quelques succès, mais que dégoûté du monde, il embrassa la profession monastique à Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire. Les études y étaient alors très-florissantes depuis Abbon, et cette abbaye n'avait cessé de produire de laborieux compilateurs et même de célèbres écrivains. Raoul Tortaire ne tarda pas à se lier avec Chrétien, Hugues de Sainte-Marie et Clarius, qui lui fournirent tous les moyens de cultiver les lettres. Il s'associa à leurs patientes recherches, partagea leurs travaux et ne tarda pas à se mettre au niveau de leur vaste érudition. La poésie avait pour lui un attrait singulier, et il la cultiva avec assez de succès pour que ses productions dans ce genre fussent remarquées. Mais son principal titre aux honneurs de la biographie est sa *Continuation de l'histoire des miracles de saint Benoît opérés en France, et principalement à Fleury*.

Dès le IXe siècle, le moine Adrevald avait commencé à les recueillir. Adelise, Aimon et André, autres moines de Fleury, continuèrent cette relation, qui, plus tard, fut conduite par Hugues de Sainte-Marie jusqu'en 1119. Le récit de Tortaire commence au règne de Henri Ier, en 1031, et s'arrête à l'année 1114; il comprend quarante-neuf miracles dont il avait été en partie témoin oculaire. On regarde, en général, ces sortes de recueils comme peu intéressants; mais celui de Raoul a son mérite et son utilité. Le style en

est assez élégant, quoique simple et d'une naïveté qui concorde avec le sujet, et l'on peut tirer de ce travail des renseignements curieux pour la topographie. Ce livre a été publié par les bollandistes. Raoul Tortaire se passionna pour son œuvre, car il la reproduisit en vers latins, et fit aussi paraître en vers la *Vie de saint Benoît et l'histoire de sa translation en France*, dédiée à Foulques, un de ses amis.

Un manuscrit du Vatican, qui avait appartenu à la reine Christine de Suède, contient aussi, du même auteur, un long poëme en vers sur la *Vie et le martyre de saint Maur*, et un grand ouvrage en vers élégiaques sur les choses admirables, *De rebus mirabilibus*. Raoul y a fait entrer, en mille distiques, ce qu'il avait vu de plus mémorable, de plus curieux, de plus extraordinaire sur la paix, la guerre, les belles actions, les crimes, les imbécilles et les hommes d'esprit de son temps. C'était son coup d'essai, comme il le dit lui-même dans une sorte d'introduction, où il dédie son œuvre à Garnier Bourdon :

Accipe descriptam, Guarneri Burdo, salutem,
Dirigit à Tortâ quam tibi, nomen habens.

Le manuscrit du *Vatican* contient encore plusieurs lettres manuscrites en vers, de Raoul. Dans celle adressée à Bernard, il célèbre d'une manière fort polie l'amitié d'Amelius d'Auvergne et d'Amicus de Gascogne. Le premier expose sa vie dans un duel par dévoûment pour son ami, et réciproquement, Amicus, par un trait d'héroïsme que l'auteur admire naïvement, renonce à la main d'une jeune personne qu'il aimait et dont Amelius était violemment épris. Ils passent ensuite tous deux en Italie, meurent ensemble et sont enterrés ensemble avec une épitaphe commune qui nous paraît être de l'invention de Raoul, mais qui ne dépare pas le cadre élégant des cent vers dans lesquels le poète a fait entrer son sujet.

Une de ces lettres contient la relation d'un voyage fait en France : l'auteur y fait particulièrement la description de Blois, de Caen et de Bayeux. Ce sont des récits détachés dédiés à Udon, Philus, Sincopus et autres noms aussi inconnus. Une histoire en vers de la première croisade, dédiée à Galon, évêque de Paris, donne la mesure des travaux de Raoul. Il avait pris à tâche de faire rimer ensemble les mots les plus rebelles, et un grand nombre de ses vers se terminent par

des chiffres. On regrette le goût singulier qu'il avait pour la rime, quand on pense aux difficultés qu'il dut avoir à surmonter et qui tenaient à la nature même des sujets qu'il avait choisis. Raoul n'en est pas moins un écrivain fort laborieux et assez remarquable. Quelques-uns de ces écrits ont été explorés avec fruit, et ses vers, malgré la contrainte qu'il leur imposait, sont encore meilleurs que ceux de la plupart des poètes ou plutôt des versificateurs du XIIe siècle.

CH.-F. L.

BERTÈRE *ou* BERTIER, *clerc de l'Église d'Orléans.*

Un des historiens d'Orléans, Symphorien Guyon, cite, parmi les personnages marquants de la ville et du diocèse, un clerc nommé Bertère, qui était, au XIIe siècle, conseiller du roi d'Angleterre. Roger de Hoveden, historien anglais, ne lui donne pas cette qualité, mais il nous apprend que ce prêtre d'Orléans composa, l'an 1188, une prose rimée, pour exciter les Français à prendre la croix, à l'exemple des rois de France et d'Angleterre, Philippe-Auguste et Richard *Cœur-de-Lion*. Il y avait alors un véritable enthousiasme, et le génie poétique ne pouvant se déployer dans la langue vulgaire encore barbare, empruntait à la langue latine son rhythme pompeux et ses périphrases épiques. Déjà plusieurs poèmes élégiaques avaient célébré les exploits de la première Croisade :

Vox crucis intonuit, terras fretumque replevit,
Vox crucis innumeros traxit ad arma viros :
Occubuêre duces, periit collectio plebis
Multa super numerum sicut arena maris.

Le cri de *Dieu le veut* remua ciel et terre ;
L'Europe s'est armée à ce signal de guerre ;
Tous ont péri : les chefs et ces peuples divers,
Martyrs aussi nombreux que le sable des mers.

Ailleurs, c'est un poète anonyme qui déplore, dans une touchante élégie, le mauvais succès de la croisade de Louis-le-Jeune :

Francia, crux Arabum, victrix alienigenarum,
En ubi fama prior, nomen et imperium ?
Ferrea turris eras, gens insuperabilis hosti,
Ecce jaces volucri, præda, rapina cani.
Restat ut ipsa fide respires, speque resurgas.

O France! du croissant la terreur et l'effroi!
Où donc est ton renom? où ta gloire immortelle?
Te voilà donc livrée en proie à l'infidèle!
Citadelle de fer, France, relève-toi,
Ancrée à l'espérance et ferme dans ta foi.

Certes, il y avait là de quoi enflammer le zèle des preux du temps, et, si nous voulions pousser plus loin cette étude, il nous serait facile de prouver que, pas plus que les guerriers, les poètes n'ont manqué aux croisades. Bertère d'Orléans fut un des instigateurs de ces glorieuses expéditions. Il s'agissait de reprendre au conquérant Saladin Jérusalem, le saint sépulcre et la vraie croix du Sauveur. Aussi voyez quel sentiment religieux, à défaut d'inspiration poétique, règne dans cette complainte alors chantée de village en village par les rapsodes du christianisme :

Lignum Crucis,
Signum ducis,
Sequitur exercitus,
Quod non cessit,
Sed processit
In vi Sancti Spiritus.

O sainte Croix!
O divin bois,
Que poursuit notre armée,
Tu ne fuis pas,
O Croix! tu vas,
Par l'Esprit-Saint guidée.

Ce refrain est répété à la fin de chaque strophe. La pièce en compte six, de douze vers chacune, dont nous ne citerons que la première :

Juxta threnos Jeremiæ
Vere Sion lugent viæ,
Quod solemni non sit die
Qui sepulchrum visitet,
Vel casum ressuscitet
Hujus prophetiæ.
Contra quod propheta scribit
Quod de Sion lex exibit,
Numquid ibi lex peribit,
Nec habebit vindicem,
Ubi christus calicem
Passionis bibit?
Lignum Crucis, etc.

Tout en larmes, Sion répète
Les tristes lamentations,
Car il n'est, en ce jour de fête,
Aucun pélerin qui s'apprête
A réaliser du prophète
Les divines prédictions.
Or, malgré cette prophétie,
Malgré la foi que le Messie
A jadis promise à Sion,
Pas un vengeur qui nous rallie
Dans ces lieux où s'est accomplie
Notre sainte rédemption.
O sainte Croix, *etc.*

Voilà tout ce que l'on sait de Bertère ou de Bertier, car on n'est même pas bien sûr de son nom. Les uns le font archidiacre de Cambrai, les autres familier de Guillaume de Champagne, archevêque de

Reims, d'autres enfin conseiller du roi d'Angleterre Henri II. Qu'importe après tout, et puisque quelque chose a survécu de cet humble clerc d'Orléans, mieux vaut encore que ce soit une de ses œuvres, si modeste qu'elle soit, qu'un de ces noms obscurs que les biographes scrupuleux se transmettent de siècle en siècle, sans pouvoir leur donner la gloire, qui, pareille au soleil, ne tire sa lumière que d'elle-même.

C. B.

MATTHIEU DE VENDOME, *abbé de saint Denis, régent du royaume de France.*

Lorsque saint Louis passa en Afrique, pour y combattre une seconde fois les infidèles, il choisit Matthieu de Vendôme pour un de ses exécuteurs testamentaires et l'établit régent du royaume, avec Simon de Nesle. Matthieu de Vendôme était alors abbé de Saint-Denis. Si l'illustration de sa naissance suffit pour l'élever à cette dignité, son mérite et ses vertus justifièrent cette faveur, et les annales de l'abbaye de Saint-Denis n'en parlent qu'avec éloge. Il prit un grand soin du spirituel et du temporel de son monastère et fit achever cette élégante basilique, témoin glorieux de tant de souvenirs. Que d'orages déchaînés depuis sur cette nécropole de nos rois ! La révolution a profané les tombeaux de Saint-Denis et la foudre a naguère découronné l'édifice de sa flèche élancée.

Matthieu de Vendôme fut plusieurs fois sollicité de quitter la crosse abbatiale pour de plus hautes dignités. Il fut élu évêque d'Evreux, puis archevêque de Tours, mais son humilité ne put jamais consentir à abandonner le cloître pour se charger du pesant fardeau de l'épiscopat. C'est cet illustre abbé qui fit renfermer dans un magnifique reliquaire d'or, enrichi de pierreries, le chef de Saint-Denis, l'apôtre des Gaules et le premier évêque de Paris. Ce reliquaire est une des plus belles pièces du trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

Matthieu, ayant appris la mort de saint Louis, écrivit à Philippe, son successeur, en son nom et en celui de Simon de Nesle, son collègue, pour le supplier instamment de revenir au plus tôt en France prendre possession de son royaume. Cette lettre contient un éloge

admirable de saint Louis. Il y dit que « les Français, entre tous les « peuples, sont attachés à leur roi par les liens d'un amour dont on « ne peut rompre l'union. » Il est à regretter qu'un grand nombre d'autres lettres écrites par Matthieu de Vendôme, pendant sa régence, n'aient pas été conservées, ou du moins publiées.

Philippe-le-Hardi lui continua la régence, après la mort du roi son père, et le fit son ministre lorsqu'il fut retourné en France. Mais l'abbé de Saint-Denis ne s'en montra que plus indépendant, et il maintint les priviléges de son abbaye avec une intrépidité parfois opiniâtre. Cela parut surtout à la cérémonie des obsèques du roi saint Louis. Philippe-le-Hardi, accompagné de toute sa cour et du clergé de Paris, se rendit à pied de Notre-Dame à l'église abbatiale de Saint-Denis, portant sur ses épaules le cercueil qui renfermait les ossements de son glorieux père. La tradition ajoute que les sept pyramides, élevées depuis sur le chemin de Paris à Saint-Denis, marquent les endroits où ce prince fut obligé de s'arrêter pour se reposer. La pompe funèbre s'avança jusqu'à Saint-Denis avec l'appareil le plus frappant et le plus édifiant de la douleur et de la piété. En arrivant à l'abbaye, on croyait trouver l'abbé et ses religieux disposés à recevoir en cérémonie les précieuses reliques; mais quel ne fut pas l'étonnement du cortége royal lorsqu'il trouva fermées les portes du monastère! Matthieu de Vendôme ne voulait pas que l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris, qui accompagnaient le convoi, entrassent dans son église revêtus des habits pontificaux, de peur de porter atteinte aux immunités de l'abbaye, qui ne dépendait que du Saint-Siége et ne reconnaissait point la juridiction de l'ordinaire. L'inflexible abbé refusa toujours de faire ouvrir les portes. Il fallut que les deux prélats reculassent jusqu'aux limites de la seigneurie abbatiale pour y quitter les marques de leur dignité, et, pendant ce temps, Philippe et toute la cour eurent la patience d'attendre à la porte jusqu'au parfait accomplissement de ces impérieuses formalités. « Ce sont là « des choses, dit le P. Daniel, qui se souffrent en de certaines con- « jonctures, et dont on est surpris; Vély ajoute *scandalisé*, en d'au- « tres temps. »

Cette inflexible opiniâtreté de l'abbé de Saint-Denis n'empêcha pas qu'il n'eût toujours la faveur et la confiance du roi Philippe-le-Hardi,

qui continua de l'employer dans les affaires importantes. Il ne crut pas pouvoir mieux s'adresser qu'à lui pour s'éclairer au sujet des soupçons affreux qu'un favori perfide avait jetés dans son esprit, touchant la jeune reine Marie de Brabant, qu'il avait épousée en secondes noces. Ce scélérat, qui s'appelait Pierre de La Brosse, était natif de Touraine; de chirurgien qu'il avait été de Philippe, avant qu'il fût monté sur le trône, il devint son favori et son chambellan lorsqu'il fut roi. Pour se conserver toujours dans la faveur, il entreprit de brouiller le roi avec la nouvelle reine; il fit entendre à ce prince que Louis, son fils aîné, qu'il avait eu de sa première femme et qui était mort subitement, avait été empoisonné par ordre de Marie de Brabant, pour procurer à sa postérité l'avènement au trône. Il jeta encore dans l'esprit du roi de violents soupçons sur la sagesse et la fidélité de son épouse.

Philippe voulut, à quelque prix que ce fût, être instruit de la vérité de ces imputations. Il résolut d'envoyer consulter une béguine de Nivelle, femme enthousiaste, qui passait pour avoir des révélations, et qui était dans une grande considération, parce qu'elle se donnait pour une sainte et qu'elle était de qualité. Le cas était délicat, et la nouvelle reine, princesse d'une grande beauté et d'une sagesse plus grande encore, courait risque, sans le savoir, d'être brûlée vive. Le roi envoya l'abbé de Saint-Denis, homme qu'il regardait comme doué d'une prudence consommée, pour aller consulter cette espèce de pythonisse; mais il eut l'imprudence de lui associer Pierre de Benais, évêque de Bayeux et beau-frère de La Brosse, qui était bien aise d'être chargé de cette singulière commission. Le prélat prévint Matthieu de Vendôme et arriva le premier à Nivelle; il engagea la prétendue prophétesse à lui découvrir, en confession, ce que Dieu lui avait révélé sur le sujet de sa mission. L'abbé de Saint-Denis vint ensuite pour consulter l'oracle et n'en put tirer d'autre réponse, sinon qu'on avait tout dit à l'évêque de Bayeux. L'abbé Matthieu n'eut pas de peine à pénétrer ce que cela voulait dire; il fit faire de sérieuses réflexions au roi qui dissimula et ne tarda pas à se convaincre de la trahison et de la perfidie de Pierre de La Brosse et de l'évêque, son beau-frère. Le premier fut pendu à Montfaucon, et le second trouva son salut dans la fuite.

Le roi Philippe-le-Bel continua à Matthieu de Vendôme la faveur

[illegible]nt son père et son aïeul l'avaient honoré, et lui donna toutes les [illegible]arques possibles de son estime et de son affection. Il n'y a qu'une vertu solide et bien reconnue qui puisse jouir, sans aucun nuage et [illegible] intervalle, d'une réputation si constante.

La réputation de l'abbé de Saint-Denis franchit les monts et arriva jusqu'à Rome. Les papes Clément IV, Nicolas III et Martin II reconnurent, en plusieurs occasions, son mérite et louèrent hautement sa piété éminente. Il fut en effet un des plus savants de son siècle, et l'on a peine à comprendre qu'un homme aussi chargé d'occupations ait pu cultiver, avec autant de soin, les lettres divines et humaines. Ce n'est cependant pas une raison pour lui attribuer, comme l'ont fait quelques historiens, un poëme latin en vers élégiaques, intitulé *la Tonde*. Ce poëme a bien pour auteur un Matthieu de Vendôme, bénédictin, qui florissait à la fin du XIIe siècle, mais qu'il faut bien se garder de confondre avec l'abbé de Saint-Denis.

Celui-ci, dit la chronique de son monastère, mourut avec de grands sentiments de piété, et fut inhumé dans son église abbatiale. Son épitaphe a été écrite dans un goût singulier; nous en citons un fragment pour montrer jusqu'où peuvent aller les périphrases du style lapidaire.

Si sexcentenus quadragenus que
Dupletur.
Ac annus senus domini simul
Annumeretur,
Septembrisque dies vicesima quinta
Notetur.
Firmiter indè scies quando sua mors
Recitetur.

Tout cela pour dire qu'il mourut le 25 septembre 1286.

C. B.

LE P. AGATHANGE, *missionnaire et martyr.*

Né à Vendôme en 1580, d'une famille honnête qui portait le nom de Noury, il fit ses études dans sa ville natale et grandit à la fois en science et en vertu. A vingt-six ans, il fit profession, sous le nom de *P. Agathange,* dans la maison des capucins établie à Vendôme,

vers 1605, et il ne tarda pas à être revêtu de la dignité sacerdotale. Bientôt une étude profonde de la philosophie et de la théologie, l'austérité de sa vie, livrée à la pénitence et aux mortifications, son zèle ardent pour le salut des âmes, le désignèrent pour le travail des missions, auquel se livraient ces religieux. Le P. Agathange était fait pour cette œuvre apostolique : une âme énergique dans un corps vigoureux, un esprit vif et éclairé, un cœur droit et sincère, des manières aisées et insinuantes, une profonde humilité, une charité ardente, enfin une patience héroïque en assuraient le succès. Il exerça ses forces dans le Poitou et dans la ville même de Vendôme, où il convertit un assez grand nombre de calvinistes à la foi catholique.

Cependant il brûlait du désir de porter la lumière chez les infidèles; il s'adonna à l'étude des langues étrangères et partit pour la mission de Constantinople avec le P. Cassien, de Nantes. Arrivés en Turquie, vers 1626, ils parcoururent plusieurs provinces de l'empire, et, après avoir converti un assez grand nombre de renégats, ils consacrèrent leurs soins aux esclaves chrétiens qui gémissaient sur les galères ou dans les bagnes. Malgré les affronts et les traitements cruels que leur faisaient éprouver les gardiens des malheureux captifs, les deux missionnaires ne cessaient de soulager leurs frères, de les consoler, de les encourager et de les affermir dans la religion.

Mais ces travaux et ces souffrances ne suffisaient pas à ces hommes intrépides : ils voulaient verser leur sang pour la foi.

A cette époque on reçut de tristes nouvelles de l'Abyssinie : les peuples de ces contrées barbares, dont la religion était un mélange de judaïsme, de christianisme et de pratiques superstitieuses, avaient cependant, jusque-là, reconnu la primauté de l'église romaine. Tout à-coup l'on apprit qu'ils avaient chassé de l'empire les missionnaires jésuites et qu'ils avaient adopté le rit des grecs schismatiques. Il fallait les ramener au sein de l'église catholique. Sur la demande du pape Urbain VIII, quatre religieux capucins furent désignés pour cette nouvelle mission : deux d'entre eux étaient le P. Agathange, de Vendôme, et son compagnon inséparable, le P. Cassien, de Nantes. Ils se trouvaient encore en Turquie; ils pouvaient devancer les autres et arriver plus promptement en Abyssinie que ceux qu'on aurait envoyés de France. Ils partirent, s'arrêtèrent quelque temps à Alep, et

Syrie, où le P. Agathange, après avoir converti plusieurs schismatiques, voulait annoncer Jésus-Christ, jusque dans les mosquées des Turcs, si les remontrances de ses compagnons et du consul de France n'eussent modéré son zèle; de là ils se rendirent au Caire, passèrent près d'une année dans les monastères de l'Egypte, instruisant et convertissant les moines de ce pays, qui étaient tous schismatiques, et, enfin, déguisés en marchands arméniens, ils entrèrent dans l'Abyssinie, objet de leur apostolat.

Malgré cette précaution, ils furent pris et conduits à l'abuna Marc, qui les reconnut, saisit et *pour des prêtres romains, ennemis de l'église d'Alexandrie, qui venaient la combattre et la détruire.* Ces paroles furent un arrêt de mort. Le peuple, égaré et furieux, se précipita sur les missionnaires qui furent mis en pièces. Ces détails furent transmis, à l'abbé Legrand, biographe du P. Agathange, par un luthérien allemand qui avait été témoin oculaire de ce double martyre. Ainsi périrent ces deux héros chrétiens, ces deux compagnons fidèles, qui, après avoir mêlé leurs sueurs dans leur laborieuse carrière, eurent la consolation de mêler leur sang versé pour Jésus-Christ; ils cueillirent ensemble la palme du martyre, à laquelle ils aspiraient comme à la plus douce récompense de leurs travaux apostoliques.

J. D.

LE P. RABARDEAU (MICHEL), *jésuite.*

Bien qu'engagé dans une compagnie qui fait profession d'uniformité de sentiments et d'un dévoûment absolu au Saint-Siége, Michel Rabardeau consacra sa plume à la défense de l'église gallicane et combattit les tendances ultramontaines du XVIIe siècle. C'est sans doute à cause de cette velléité d'indépendance que sa biographie, longuement exposée dans le recueil manuscrit de D. Gérou, a dû d'être biffée en grande partie par une plume un peu trop prompte à se scandaliser. L'abbé de Feller n'a pas eu le même scrupule que la biographie Michaud et lui a consacré quelques lignes dans le but de le réfuter. Ne prétendant point nous faire juge dans des matières si obscures, nous nous contenterons de rapporter les jugements des écrivains qui se sont prononcés pour ou contre.

Michel Rabardeau naquit à Orléans en 1572, l'année de la Saint-Barthélemi. Il entra à l'âge de vingt-trois ans dans la compagnie de Jésus, alors toute-puissante. Il remplit dans cet institut les différents emplois par lesquels on a coutume de former les sujets, et professa successivement la philosophie et la théologie morale. Son mérite le conduisit au rectorat du collége de Bourges, d'où il fut transféré à celui d'Amiens.

En 1640, Charles Hersant, prêtre-chancelier de l'église de Metz, fit paraître un ouvrage intitulé : *Optati Galli de cavendo schismate*, dans lequel il s'efforçait de persuader aux évêques de France que le schisme était prêt d'éclore et de déchirer l'Eglise. Il se fondait sur les diverses ordonnances rendues en faveur des priviléges de l'église gallicane et sur l'intention qu'on supposait au cardinal Richelieu de vouloir se faire patriarche de France. Cet ouvrage fut condamné par le parlement à être brûlé par la main du bourreau, comme libelle diffamatoire, et censuré par l'archevêque de Paris, François de Gondi.

Quoique l'ouvrage fût condamné par les deux puissances ecclésiastique et séculière, on jugea cependant à propos, pour prévenir l'impression qu'il pourrait faire dans le public, de le faire réfuter par les plus habiles théologiens, et en moins d'un an on vit paraître trois ou quatre thèses contre l'*Optatus Gallus*.

La réfutation la plus ample et la plus remarquable, dit M. Dupin dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, fut celle du P. Michel Rabardeau, publiée sous ce titre : *Optatus Gallus benignâ manu lectus*, (Paris, 1641, in-4°), *avec approbation*. Il avançait que la création d'un patriarche en France n'avait rien de schismatique, et que le consentement de Rome n'était pas plus nécessaire pour cela qu'il ne l'avait été pour établir les patriarches de Jérusalem et de Constantinople. Il ajoutait que le pape Nicolas Ier donna ce même titre de patriarche à un archevêque de Bourges, &c., &c.

La réfutation du P. Rabardeau jeta la cour de Rome dans de grandes appréhensions; elle ne douta pas qu'il ne fût de concert avec le cardinal Richelieu, et le livre fut mis à l'index par cette formule : *Censoriâ virgulâ a sacra congregatione Romæ est notatus*. L'assemblée du clergé de France reçut ce décret le 19 septembre 1645, et le fit enregistrer dans son procès-verbal.

« Rabardeau, dit le P. Lelong, a traité la question avec plus d'étendue que les autres, il répond assez en détail, mais en ces occasions « il est rare qu'un théologien réussisse. Cette réponse, qui fut approuvée dans toutes les formes par les théologiens de la société, « fit beaucoup de bruit, parce qu'elle contient des choses plus « hardies. »

Rabardeau avait une grande réputation comme canoniste et comme casuiste. On cite de lui un mémoire, en forme de consultation, sur la validité du mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, et douze traités manuscrits sur différentes matières théologiques.

C. B.

MORIN (JEAN), *oratorien*.

Après avoir été, comme Jurieu et Isaac Papin, un des plus fougueux champions de la réforme, Jean Morin devint un des plus savants docteurs du catholicisme. Il était né à Blois, en 1591, de parents zélés calvinistes, fit ses humanités à La Rochelle et fut ensuite envoyé à l'Université de Leyde, où il étudia le grec et la philosophie, la théologie et l'hébreu. Les excès auxquels il avait vu, en Hollande, les gomaristes et les arméniens se porter dans leurs disputes lui avaient inspiré des doutes sur le fond de la doctrine des réformés ; le cardinal Duperron acheva de le convaincre et reçut son abjuration. Mais le désir de concilier dans une vie plus indépendante sa passion pour l'étude avec les devoirs de sa nouvelle religion le conduisit, en 1618, dans la congrégation de l'Oratoire, qui venait d'être fondée. En 1625, le P. de Bérulle le choisit pour être un des douze prêtres de l'Oratoire qui devaient former la chapelle de Henriette de France, reine d'Angleterre, espérant qu'il lui serait d'un grand secours, par son savoir en théologie, s'il fallait entrer en controverse avec les anglicans. Contraint de revenir en France, il se fixa dans la maison de Saint-Honoré, à Paris, où il résida le reste de sa vie. Il s'y occupa de la conversion des juifs et de ses anciens coreligionnaires, dont plusieurs lui durent leur retour à l'Eglise. Un grand nombre d'évêques, et même les assemblées du clergé, le consultaient sur les matières de discipline, dont il avait fait une étude

particulière. Il a publié un grand nombre d'ouvrages où il déploie l'érudition biblique la plus vaste. Le premier résultat de ses travaux fut un traité sur les anciennes circonscriptions ecclésiastiques (Paris, 1626), fruit précoce d'un esprit encore [illegible] des matières qui exigent tant de maturité. Le P. Morin [illegible] encore une inconséquence dans son *Histoire de la souveraineté temporelle de l'Eglise romaine*. La cour de Rome fut choquée de la vignette qui est en tête, où l'on voit Charlemagne présentant une carte d'Italie au pape Léon III, en lui disant : *Italos parere jubeo*, et Léon lui répondant : *Tu mihi quodcumque hoc regni*. Le cardinal Barberini lui en fit [illegible] des reproches et exigea qu'il promît de désavouer cette profession de foi gallicane dans une seconde édition, qui, du reste, [illegible]. Le P. Morin avait fait de la critique sacrée son étude favorite. On le regarde, à juste titre, comme le restaurateur de l'ancienne langue des Samaritains, qu'il avait apprise sans le secours d'aucun maître, et son admirable travail sur le texte samaritain du Pentateuque est devenu le fondement le plus solide de sa réputation. Il y prouve que les deux exemplaires du *Pentateuque samaritain*, celui que le P. de Harlay avait apporté de Constantinople, et celui qu'il avait reçu de Pietro della Valle sont les mêmes que ceux cités par Eusèbe et saint Jérôme, et il en met l'interprétation fort au-dessus du texte hébreu, qu'il persiste à représenter comme ayant éprouvé des altérations importantes.

Urbain VIII s'occupait alors du grand projet de réunir les deux églises grecque et latine : il fit proposer au P. Morin de se rendre à Rome, pour se joindre aux théologiens chargés de cette délicate mission. Le cardinal Barberini lui donna un logement dans son palais, et, dans les conférences qui eurent lieu à ce sujet, le P. Morin justifia l'idée que le pape avait de son savoir et de sa sagacité. Après neuf mois de séjour dans la capitale du monde chrétien, le cardinal Richelieu le fit rappeler en France. Les uns disent qu'il voulait le faire argumenter en faveur de son projet de se faire patriarche de l'église gallicane; d'autres ont cru, avec plus de vraisemblance, qu'il était mécontent de la manière peu avantageuse dont l'oratorien parlait de sa personne à la cour de Rome. Cette conjecture est fortifiée par le froid accueil qu'il en reçut à son retour.

Le P. Morin avait une prédilection [illegible] pour la théologie positive. Il est fâcheux que ses disputes rabbiniques l'aient empêché de s'y livrer entièrement; nous aurions un cours complet sur la matière des sacrements, traitée d'une manière plus solide et moins rebutante qu'elle ne l'est dans la plupart des scholastiques. Ce qu'il nous a donné sur la pénitence et les ordinations ne laisse rien à désirer [illegible] égard. Il y maltraite les théologiens [illegible] Port-Royal, mais, au fond, [illegible] est plus d'accord avec eux qu'avec leurs adversaires, car les censeurs royaux lui firent supprimer un chapitre entier, où il se montrait [illegible] favorable à la confession auriculaire. Lorsque les libraires de Paris voulurent réimprimer cet ouvrage, le chancelier Séguier refusa de renouveler le privilége, de sorte qu'on fut obligé de le faire publier [illegible] de, [illegible] la fabrique d'Anvers. Le P. Morin ne se contenta [illegible] de heurter de front les opinions scolastiques, il jeta son bonnet de docteur par-dessus les moulins et rompit en visière avec le P. Bourgoing, supérieur de la congrégation de l'Oratoire, dans un mémoire où il le reproche avec amertume de disposer arbitrairement du sort des individus, sans égard pour l'avis de ses assistants. Ce mémoire eut un succès de scandale dans l'assemblée générale tenue à Orléans. Aussi les exemplaires en furent bien vite détruits, et c'est aujourd'hui une rareté bibliographique. Ce savant oratorien entretenait une correspondance suivie avec presque tous les érudits de son temps. On a publié, à Londres, plusieurs de ses lettres latines sur différents points d'antiquités ecclésiastiques, précédées de la vie ou plutôt d'une satire contre l'auteur. Le P. Constantin, de l'Oratoire, a publié son panégyrique en tête d'une nouvelle édition de ses *Exercitationes biblicæ* (1669).

Le P. Morin mourut, le 28 février 1659, d'une attaque d'apoplexie. C'était un homme franc, sincère et de bonne société, mais trop vif dans la dispute pour la défense de ses opinions.

C. B.

BOURDOISE (Adrien),

Prêtre de la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

« Dieu qui veille continuellement au bien de son Eglise, voulant « retirer de ce monde le grand saint Charles Borromée, fit naître

« quelques mois auparavant un homme rempli du même esprit pour « faire en France une partie de ce que ce saint cardinal avait si heu- « reusement exécuté en Italie (1). » Adrien Bourdoise fut un de ces prêtres vertueux et zélés dont la Providence se servit, au commencement du XVIIe siècle, pour ressusciter en France l'esprit du sacerdoce presque détruit par les désordres des guerres civiles.

Il naquit le 1er juillet 1584, dans la paroisse de Brou, au diocèse de Chartres. Son père était notaire et procureur fiscal. Son parrain, qui était un laboureur, le destinait à la prêtrise et lui disait souvent : « *Adrian*, mon fils, apprends bien, car rien n'est si *biau* qu'un prêtre qui sait lire et écrire. »

Orphelin de bonne heure, le jeune Bourdoise fut obligé d'entrer en condition, et, comme saint Vincent de Paul, plus tard son ami, il se vit réduit à garder les troupeaux. Il fut ensuite tour-à-tour enfant de chœur, clerc de notaire et laquais d'un président. Il entra enfin au service de M. Haslé, curé de Saint-Pierre-Ensentelée, à Orléans, où il commença d'apprendre le latin. On lui fit prendre la tonsure, et il débuta dans les ordres mineurs comme portier du collége de Chartres. Le clergé était nombreux dans Chartres, mais il n'en était pas plus réglé. Bourdoise, par sa conduite édifiante, fit honte à plus d'un dignitaire du chapitre. Il refusa plusieurs bénéfices et résolut de se vouer à l'instruction des enfants et du pauvre peuple. Attaché comme simple prêtre à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il y fit le catéchisme et se lia étroitement avec Vincent de Paul et Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. Il visita ensuite plusieurs diocèses, dans le but de rétablir la discipline ecclésiastique et la bonne tenue des églises, et, à force de missions et de conférences publiques, ce pauvre prêtre réussit à merveille dans ce pénible apostolat. En 1618, il avait institué à Paris la communauté des Prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui a subsisté jusqu'à la révolution. Cette petite congrégation n'avait que trois établissements : le séminaire et la communauté de Saint-Nicolas, à Paris, et le séminaire de Laon. Bourdoise avait projeté de faire un nouveau voyage en Normandie, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie,

(1) *Vie de M. Bourdoise*, par Descourveaux (Paris, 1714).

et mourut en odeur de sainteté, le 19 juillet 1655, âgé de soixante-onze ans.

Peu de temps après sa mort, il parut un ouvrage de lui intitulé : *L'Idée d'un bon ecclésiastique*, où l'on trouve de grandes simplicités et surtout une censure énergique et en même temps très-naïve du clergé. On peut juger de son style par quelques citations tirées des *Sentences chrétiennes et ecclésiastiques de messire Adrien Bourdoise* :

« Je ne scay si un ecclésiastique qui est fortement attaché à ses « parents pourra se résoudre à les quitter pour aller en paradis. »

« C'est une grande lâcheté d'un ecclésiastique de s'excuser de « porter la soutane, sur l'incommodité que cause la longueur de « cet habit; les femmes ont plus de courage que cela, car non-seu- « lement elles ne se dispensent jamais de la longueur de leur habit, « mais même elles ne s'en plaignent aucunement.

« Le curé qui ordonne sa sépulture hors de sa paroisse montre « n'avoir point eu le cœur en sa paroisse, car le corps doit suivre et « accompagner le cœur.

« Il ne faudrait pas tant disputer qui a le corps d'un tel saint ou « qui en a la plus notable partie, mais bien plutôt qui en a da- « vantage l'esprit et les vertus.

« On n'a jamais vu tant de dévotion et si peu de vray christia- « nisme.

« Ceux-là connaissent mal Bourdoise qui disent qu'il ne faut « qu'une soutane, une couronne et un *Benedicamus Domino* pour « être canonisé de lui : ne vous y trompez pas, s'il vous plaist, « Bourdoise a détourné beaucoup, et beaucoup de gens de la ton- « sure, et il n'y en a guères porté. »

Du reste, Bourdoise, dans sa préface, prévoit le parti que les incrédules pourraient tirer de la naïveté énergique avec laquelle il formule ses plaintes et indique les réformes. « Il n'est pas besoin de savoir, dit-il, en parlant de ses écrits, qui en est l'auteur, il n'importe, pourvu que Jésus-Christ soit prêché; mais comme l'abeille fait du miel de tout, l'araignée fait aussi du venin de tout, il faut lire et écouter mes pensées cléricales, et les prendre toujours en un sens qui puisse servir à l'honneur de Dieu et à l'avantage de l'Eglise. »

E. DE VÉDÈNES.

DE CAMPIGNY (CHARLES-BENOÎT), *religieux célestin et ensuite bénédictin.*

Ce religieux a écrit plusieurs particularités de sa vie dans un ouvrage qu'il publia lui-même sous le nom de *Denis de Montaigu*. Il nous apprend qu'il naquit à Orléans d'Adam de Campigny et de Jacquette Galmet. Après avoir fait ses humanités dans cette ville, il alla à Bourges, pour y étudier la théologie, et revint dans sa patrie embrasser l'état ecclésiastique. Son père employa tout son crédit pour lui faire avoir un canonicat de l'église cathédrale, qu'il obtint en 1588. Benoît ne tarda pas à abandonner ce bénéfice, et, après avoir fait un voyage à Paris, dans l'intention de prendre l'habit de saint François, il revint à Orléans, et entra définitivement dans l'ordre des Célestins. — Il n'avait alors que dix-neuf ans.

La piété, les talents du nouveau profès le firent remarquer. Député au chapitre général à l'âge de vingt-six ans, on le fit supérieur de la maison des Célestins de Lyon, et il fut ensuite envoyé à Rome, en qualité de *provincial*, pour s'opposer aux prétentions des Célestins d'Italie, qui voulaient soumettre les Célestins de France à leur juridiction. Sa démarche eut un plein succès et augmenta la considération dont il jouissait. Il fut élu successivement prieur des Célestins de Paris et supérieur provincial. Le P. de Campigny voulut alors réformer des abus et ramener à l'exacte observation de la règle de Saint-Benoît ceux de ses religieux qui s'en étaient écartés. Mais la première tentative de réforme révolta les moines; les intrigues et les tracasseries prévalurent sur les sages dispositions de Campigny, qui fut déposé en 1613. Il protesta de nullité et en appela au pape, ce qui ne servit qu'à le faire conduire à Soissons, où il fut étroitement renfermé; il fut ensuite déposé juridiquement, en 1618, par le général des Célestins d'Italie, envoyé par le pape pour connaître de cette affaire et remédier à tous les désordres monastiques qu'elle avait occasionnés.

Le P. Campigny fut conduit à la Chartreuse de Bourgfontaine. Après huit mois de réclusion, il sollicita et obtint un bref pour entrer dans la congrégation de Saint-Maur, prononça ses vœux et mourut, en 1634, au monastère des Blancs-Manteaux, à Paris.

Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres le *Guidon de la spirituelle*, qu'il eut la modestie de ne point faire paraître sous son nom, et où il se propose l'instruction des novices; — l'*Anatophile bénédictin aux pieds du roi, pour la réforme de l'ordre de Saint-Benoît* (1613), qui fut censuré à l'instigation des directeurs attachés au cardinal de Richelieu. Il a publié aussi plusieurs apologies, où il explique la nécessité d'une réforme dans les ordres, et dédie ses écrits au pape Paul V, qu'il appelle *le monarque universel de l'Eglise*.

D. G.

LE P. CHÉRUBIN, *capucin*.

Le véritable nom de ce savant capucin est Michel Lasséré. Son père était mercier à Orléans, et il naquit, dans cette ville, en 1613. A quinze ans, il prit l'habit de Saint-François dans la réforme des capucins, qui lui donnèrent le nom de Chérubin. Il sut concilier les pratiques austères de son ordre avec la culture des sciences exactes. Il se livra tout entier aux mathématiques et surtout à l'optique. — Adroit mécanicien et bon géomètre, il avait tout ce qu'il fallait pour perfectionner cette dernière science, pour laquelle il fabriqua de bons instruments. Il inventa aussi différentes machines et composa sur ce sujet des ouvrages qu'on peut consulter avec fruit.

La cour de Louis XIV applaudit aux découvertes du savant capucin; il s'était surtout attaché à perfectionner le *télescope-binocle*, imaginé par son confrère, le P. Rheita; il fut admis à l'honneur de le présenter à Louis XIV, et ce furent le duc de Montausier et Bossuet qui lui servirent d'introducteurs. « Le roi accorda gratuitement au « P. Chérubin le privilége d'enseigner la manière de construire « tous les instruments qu'il avait faits; les lettres furent scellées par « Letellier, chancelier de France. »

Il s'était aussi appliqué à perfectionner l'acoustique, et on voit, par une de ses lettres à Toinard, que, dans une expérience faite en présence de l'un des généraux de l'ordre, « il fit entendre très-dis- « tinctement, à quatre-vingts pas de distance, et discerner dans « une multitude, les voix de particuliers qui parlaient ensemble, « quoique dans le milieu on ne les pût aucunement entendre, car

« ils ne parlaient qu'à voix basse, et néanmoins on n'en perdait pas « une syllabe. » Le supérieur de l'ordre lui fit défendre de divulguer un pareil secret comme pouvant devenir dangereux pour la société. Le P. Chérubin se conforma scrupuleusement à la défense qui lui fut faite; il avoua cependant à Toinard que, dans une seule occasion, où il s'agissait de l'intérêt de l'ordre, il avait fait usage de son mécanisme, qui, quoique volumineux, pouvait se cacher sous un manteau.

En 1652, l'ordre était divisé en deux partis : les *yvetons* et les *claudions*, ainsi nommés des PP. Claude de Bourges et Yves de Nevers. Chérubin, avec ses acoustiques, découvrit les secrets des *claudions*, lorsqu'ils parlaient ensemble, et son parti s'en servit avantageusement. Il a fait sur l'optique plusieurs ouvrages fort estimés : l'un d'entre eux, consacré au *télescope-binocle*, est précédé d'un avis au lecteur. Chérubin raconte « qu'il eut l'honneur de présenter ses instrumens au roi; Sa Majesté se servit de la *machine télesgraphique* pour dessiner, à la distance d'une lieue, le château de Rocancourt; puis, s'adressant à l'auteur : « *Voilà une belle invention, mon père, mais « la machine est un peu basse pour moi. — Sa Majesté me fit ensuite « l'honneur de m'en commander une autre proportionnée à sa hau- « teur, et elle ajouta que la petite serait pour le dauphin.* »

Ces succès attirèrent à Chérubin beaucoup d'envieux; on lui disputa jusqu'à la gloire de ses inventions. Obsédé par les attaques personnelles et les libelles injurieux, auxquels il ne répondit qu'avec la plus grande modération, il se retira dans un couvent de Tours et y mourut, en 1697, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

CH.-F. L.

GAUTRUCHE (PIERRE), *jésuite*.

Né à Orléans en 1602, baptisé sous le nom de Pierre, bien qu'il prît quelquefois dans ses ouvrages celui de Denis, ce savant théologien entra dans la société des Jésuites, contre le vœu de sa famille. Suivant l'usage de son institut, il professa successivement les humanités, la philosophie, la théologie et spécialement les mathématiques, dans lesquelles il fit des progrès remarquables.

Ayant été envoyé à Caen, pour enseigner, il se [illegible] Huet, évêque d'Avranches. Ce savant prélat, tout en rendant justice à ses travaux, le caractérise cependant en lui donnant le titre de *vir diffusæ eruditionis*.

Le P. Gautruche eut un instant la velléité de se livrer au ministère de la chaire; mais il eut la bonne foi de reconnaître qu'il ne pourrait y obtenir de grands succès, et renonça pour toujours à marcher sur les traces des Delarue et des Cheminais. Son grand mérite fut de connaître sa mesure en se livrant presque exclusivement à la composition des livres élémentaires, alors assez rares, et cependant nécessaires aux colléges de son ordre. Ce religieux, qui avait blanchi près de quarante ans dans la poussière des classes, s'était tellement formé aux exercices littéraires et aux différents emplois des colléges qu'il semblait n'être propre à aucun autre; il sortait de sa sphère lorsqu'il voulait s'en écarter. Ses cours de mathématiques et de philosophie eurent un certain débit, s'il faut en juger par le grand nombre des éditions. Il paraît qu'on n'avait alors en France rien de meilleur en ce genre que l'*Histoire sainte* et l'*Histoire poétique*, du P. Gautruche. Depuis que les connaissances relatives aux études préliminaires ont acquis plus de précision et de clarté, ses ouvrages ont cessé d'avoir de la valeur. La treizième édition de l'*Histoire sainte* est de 1706. Ce laborieux écrivain mourut en 1681, préfet des classes au collége de Caen. On a de lui, outre les ouvrages que nous avons cités : l'*Histoire poétique pour l'intelligence des poètes et des auteurs anciens*, précis méthodique de toute la mythologie, adopté dans les colléges avant l'*Appendix*, du P. Jouvenci. L'abbé Bellegarde fit paraître une dix-huitième et dernière édition de l'*Histoire poétique*, de Gautruche. C'est un succès que très-peu d'historiens ont obtenu.

L'abbé PATAUD (B. G).

LEFÈVRE (Nicolas),
de l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie.

Le P. Lefèvre, qui a fait beaucoup d'honneur à son ordre par sa piété, sa science et ses ouvrages, naquit dans le XVIe siècle, à Mont-

fort l'Amaury, d'une famille qui était originaire de Chartres, où ses ancêtres avaient vécu.

Sa famille était alliée à celle des d'Aligre. Il fut élevé à Chartres et y fit ses premières études. Il y reçut l'habit de frère Prêcheur des mains du P. Jean Breton, et prononça ses vœux dans le couvent de Saint-Jacques, l'an 1604, à l'âge de 16 ans. Il en sortit alors pour aller à Paris étudier la philosophie, sous le père Sébastien Dominique. Sa thèse de *tentative* fut dédiée par lui au chapitre de Chartres. Enfin il reçut le bonnet de docteur de la Faculté de Bourges. L'an 1624, il était prieur du couvent d'Angers et assista en cette qualité au chapitre de la province de France, qui fut tenu à Chartres. Il fut un des six prédicateurs et un des présidents des *disputes*. Il présida aussi aux processions et célébra les messes solennelles. Le jour qu'il présida à la dispute, la thèse de son répondant était dédiée aux chanoines de l'église cathédrale. Comme cette assemblée fut fort célèbre dans l'ordre des frères Prêcheurs, par le grand nombre des religieux qui s'y trouvèrent (ils étaient environ 260), par leur piété, leur science, leur mérite et par les réglements qui y furent faits, les supérieurs ordonnèrent au P. Lefèvre d'en écrire l'histoire, ce qu'il exécuta en peu de temps.

Il fit imprimer son ouvrage sous ce titre : *Agematologie, c'est-à-dire discours de l'assemblée du chapitre provincial de la province de France, de l'ordre des frères Prescheurs, dressé par Fr. Nicolas Lefèvre, docteur en théologie et religieux du même couvent.* (Angers, in-8°, 1625.)

L'auteur, par reconnaissance, dédia ce livre à MM. les maire et échevins de la noble ville de Chartres.

D. Liron remarque que le P. Lefèvre est très-diffus dans ce livre. « Il emploie la moitié, dit-il, à des matières qui ne regardent pas « directement son sujet. Il ne paraît pas fort exact, rapportant quel- « quefois les mêmes faits différemment. Il s'est beaucoup étendu, sans « nécessité, sur la dévotion du rosaire. »

Le P. Lefèvre eut une vie très-active, et remplit successivement presque tous les emplois de son ordre.

Il fut fait prieur du couvent de Chartres en 1625 et fut continué plusieurs fois dans son *triennal*. Ayant été établi prieur à la Rochelle,

il y fit rebâtir le couvent de son ordre, qui avait été détruit par les hérétiques. En 1650, il fut député comme *définiteur*, pour la province de France, au chapitre général tenu à Rome. Il revint enfin à la Rochelle, où il mourut, en 1653, âgé de 65 ans.

Le P. Lefèvre a composé un grand nombre d'ouvrages. Le long séjour qu'il fit à Chartres lui permit d'examiner les archives et les manuscrits du couvent de Saint-Jacques, dont il publia les annales chez Claude Peigné, imprimeur de Chartres (1637, in-8°).

Il dédia ce livre à Léonor d'Etampes, alors évêque de cette ville. D. Liron critique cet ouvrage, dont il relève les erreurs et les inexactitudes avec une sévérité où perce peut-être un peu de jalousie contre un ordre rival. Il paraît ne faire aucun cas des deux premiers ouvrages du P. Lefèvre et ne se donne pas la peine d'apprécier ses *Traités théologiques*, son livre des *Guérisons miraculeuses opérées dans l'église de Chartres*, sa *Défense du rosaire*, non plus que son *Manuel d'histoire ecclésiastique*. Il reconnaît cependant au P. Lefèvre un talent remarquable pour la prédication, et mentionne les succès qu'il a obtenus dans plusieurs grandes villes du royaume.

J. D.

THIERS (JEAN-BAPTISTE), *théologien*.

Né à Chartres, en 1636, de parents peu favorisés de la fortune, Thiers commença ses études au collége de sa ville natale; il alla ensuite les continuer à Paris, où il se distingua tellement dans les humanités et dans la philosophie, qu'à l'âge de vingt-deux ans il était professeur de seconde au collége du Plessis. Il fut bientôt maître-ès-arts et obtint ensuite le degré de bachelier en théologie. Ses talents et son immense érudition eussent pu l'élever aux premières dignités ecclésiastiques; mais il ne posséda jamais d'autre bénéfice que la cure de Champrond-en-Gastine, au diocèse de Chartres, qu'il permuta ensuite avec celle de Vibraye, diocèse du Mans. Ce fut là qu'il mourut, en 1703, à l'âge de soixante-six ans.

Thiers vécut, pour ainsi dire, étranger au monde, et ne fut guère connu que par sa passion pour l'étude et pour la science. Sa vie présente peu de faits remarquables; elle est tout entière dans les livres

qu'il a composés. Quoiqu'il fût doué d'un jugement profond, d'une mémoire très-heureuse, d'un esprit juste et facile, il s'attachait de préférence aux matières singulières et extraordinaires, sur lesquelles il pouvait répandre cette espèce d'originalité qui caractérise le choix des sujets qu'il aimait à traiter. Plusieurs de ses ouvrages sont très-rares; mais tous, en général, présentent un certain degré d'intérêt et de curiosité qui se trouve soutenu par la vaste érudition dont ils sont ornés. Dans le premier, il se déclara l'adversaire du docteur Launoy, en attaquant son livre de l'*Autorité de l'argument négatif*. L'année suivante, Thiers composa un poëme en vers latins à la louange du cardinal Barberini. Nous passons sous silence quelques opuscules consacrés à la polémique qu'il soutint contre Launoy, pour arriver à l'ouvrage qui fut un des principaux événements de sa vie.

J. Robert, grand archidiacre de Chartres, faisant sa visite dans l'église de Champrond, prétendit que Thiers, quoique curé de cette paroisse, ne pouvait, en sa présence, porter l'étole. Le savant théologien réduisit l'archidiacre au silence, dans une brochure qui rangea de son côté les curés du diocèse, et lui fit autant d'ennemis des archidiacres. Ce fut aussi l'occasion de discussions très-graves qui s'élevèrent entre J. Robert et son antagoniste. Robert avait obtenu de l'official une sentence où l'on invitait le curé de Vibraye à renvoyer deux de ses cousines germaines qui demeuraient chez lui; Thiers regardant ce jugement comme injurieux, fit paraître une diatribe en trois parties sans nom de ville ni d'imprimeur, ayant pour titre : *La Sauce-Robert*. Les reproches qu'il adresse à son rival et la vivacité de son style rendent très-intéressante la lecture de ces trois écrits.

Son livre du *Traité de l'exposition du Saint-Sacrement de l'autel* fit beaucoup de bruit. Il devait être accompagné d'une épître dédicatoire à l'archevêque de Paris; le libraire jugea à propos de la supprimer, et fut pour ce fait mis en prison, où il ne resta qu'un jour; le livre ne s'en vendit que mieux. Quelque temps après, quelques chanoines avaient permis à deux femmes de vendre des chapelets et des chemises de la Sainte-Vierge, sous les portiques de l'église de Chartres; d'autres chanoines s'y opposèrent: des ordonnances capitulaires furent rendues contre les opposants. Thiers, selon son habitude, se mêla de la discussion et fit paraître une *Dissertation sur les porches*

des églises, dans laquelle on fait voir les usages auxquels ils sont destinés..... et qu'il n'est permis d'y vendre aucunes marchandises, non pas même celles qui servent à la piété. Immédiatement, il est assigné devant l'official, en réparation d'injures, et le chapitre publie contre les opposants un mémoire remarquable. Thiers ne se tient pas pour battu : son *Factum pour J.-B. Thiers, défendeur, contre le chapitre de Chartres, demandeur*, est d'une très-bonne dialectique et fort bien écrit; l'auteur semble, dans cette production, ainsi que dans sa *Sauce-Robert*, avoir voulu imiter le style des *Lettres provinciales*. Le chapitre obtint contre lui un décret d'arrestation. Des archers vinrent à Champrond pour l'arrêter en vertu de ce décret; il les reçut avec politesse et les fit déjeûner : c'était dans l'hiver; il envoya promptement faire ferrer son cheval à glace. S'étant mis en marche ensuite au milieu des archers, il leur échappa en passant auprès d'un étang glacé, qu'il traversa avec son cheval, et sur lequel les archers ne purent le suivre. Il se réfugia dans le diocèse du Mans, fut bien accueilli par l'évêque de Tressan, et devint curé de Vibraye.

Là, il reprend la plume et fait paraître successivement plusieurs traités : *Sur les superstitions, sur la Clôture des religieuses, sur les Jeux et divertissements permis aux chrétiens*, et enfin une *Histoire des perruques*. Thiers s'élève contre les ecclésiastiques qui font usage des perruques et déploie à ce sujet une vaste érudition. Quelque temps après il devait faire paraître un *Traité contre les carrosses*, sur lesquels il avait fait beaucoup de recherches et dont il avait recueilli tous les noms. C'est ainsi qu'il apprenait à Adrien de Valois que les petits carrosses où il ne peut tenir qu'une personne s'appelaient des *mysanthropes*, que les *fiacres à glaces de bois*, fermés jusqu'au haut des portières, se nommaient des *guides des pécheurs*, parce qu'ils conduisaient à la campagne ceux qui voulaient s'y divertir.

Plusieurs autres dissertations furent supprimées par arrêt du conseil; l'esprit de Thiers était essentiellement satirique; il s'attachait aux sujets les plus extraordinaires. Dans une controverse qu'il engagea avec le P. Mabillon, au sujet des reliques de Vendôme, dont il niait l'efficacité, il n'eut pas pour ce savant bénédictin les ménagements que son caractère comportait.

En 1701, l'évêque du Mans chargea Thiers d'examiner une fille

dévote de Vibraye, nommée Rose, à laquelle on attribuait des miracles. Il lui fit subir un interrogatoire qui prouva qu'elle ne cherchait qu'à faire des dupes. Entre autres questions, il lui demanda si elle était mariée : elle répondit qu'elle ne s'en souvenait pas. Ce fut à ce sujet qu'il publia *sa lettre à M. de Tressan, sur Mlle Rose.*

Par son testament, il léguait sa bibliothèque entière, tant les livres manuscrits qu'imprimés, au séminaire du Mans, à la condition de payer deux mille livres à Catherine Thiers, sa nièce. On recueillit chez lui une très-grande quantité de petits morceaux et de feuilles volantes, les uns écrits de sa main, les autres d'écritures différentes, contenant de petites pièces, des mémoires, des essais sur les bréviaires et les rites du diocèse de Chartres. Thiers était en relation avec les savants de son siècle : les Luc d'Achéry, les Mabillon, l'abbé de Rancé, le cardinal Bona, Adrien de Valois et autres. Il fit aussi une oraison funèbre de Louise de Thou, abbesse de Chelles. Cet ouvrage est faible; il prouve que si Thiers avait du talent pour la critique et la polémique, il n'était nullement orateur.

CH.-F. L.

D. LAMI (FRANÇOIS), *bénédictin.*

La famille de Lami appartenait à la noblesse; son père était baron de Montreau, près de Chartres, et ce fut dans cette ville que naquit, en 1636, celui qui devait être, comme le dit Dupin, « un excellent philosophe, un écrivain sublime et poli, un homme judicieux et savant dans la connaissance du cœur de l'homme ». A l'âge de dix mois il fut en danger de mort ; son père fit vœu, s'il en réchappait, de lui faire porter pendant deux ans l'habit des franciscains. L'enfant fut sauvé, et le baron de Montreau remplit le religieux engagement qu'il avait contracté. Ce dernier mourut peu de temps après, et sa veuve se remaria au marquis d'Angennes, dont elle eut Charles d'Angennes et la comtesse d'Hacqueville, mère de la maréchale de Montesquiou. François Lami eut pour précepteur Rouhaut, un des hommes les plus distingués de la Faculté de médecine de Paris. Lorsqu'il eut fini ses humanités et sa philosophie, la marquise d'Angennes le confia au duc de Richelieu, sous lequel il fit une ou

deux campagnes. Il ne tarda pas à abandonner la carrière des armes pour embrasser la vie monastique. Une circonstance assez singulière provoqua cette résolution. Il eut une affaire d'honneur avec un de ses camarades, comme lui officier. Dans la rencontre, il essuya le feu de son adversaire et la balle vint s'aplatir sur un petit livre : *la Règle de Saint-Benoît* qu'il portait sous son habit, du côté du cœur. Ainsi préservé par une sorte de miracle, le jeune homme crut à une intervention divine, et forma aussitôt le projet de prendre l'habit de Saint-Benoît. Ni les prières de sa mère et de ses parents, ni les conseils de ses amis, ne purent changer cette détermination; Lami prononça ses vœux dans l'abbaye de Saint-Benoît, à Reims, dont le prieur, Vincent Marsolle, fut depuis général de la congrégation.

Dom Lami étudia avec ardeur la philosophie et la théologie, et, dans ces deux sciences, il donna des preuves éclatantes de la pénétration de son esprit. Ce fut lui qui, le premier, enseigna publiquement la philosophie de Descartes dans la congrégation de Saint-Maur. Après avoir professé pendant plusieurs années, il parut à Paris avec succès dans les conférences que les plus grands théologiens et les beaux esprits tenaient plusieurs fois la semaine. La promptitude de son jugement, une grande facilité d'élocution, la vivacité des réparties, attirèrent sur lui l'attention de tous les savants, et il devint en quelque sorte l'arbitre de toutes les questions controversées. Les supérieurs, qui s'honoraient de le posséder, voulurent lui confier quelques fonctions importantes et le nommèrent deux fois prieur: mais deux fois un ordre du roi vint s'opposer formellement à l'élévation du savant bénédictin. Il ne témoigna aucun regret de la perte de cette dignité, se retira à l'abbaye de Saint-Denis, et y mourut en 1711, à l'âge de 75 ans.

Dom Lami passait pour celui de tous les religieux de son ordre qui écrivait le mieux en français. Son style est néanmoins vague et diffus, et l'on y remarque de l'affectation. Il possédait éminemment l'heureux talent de briller dans la conversation et dans la dispute. La princesse de Guise, duchesse d'Alençon, voulut avoir le plaisir de le voir aux prises avec le célèbre de Rancé, réformateur de la Trappe. La discussion au sujet des études monastiques eut lieu devant une société nombreuse et choisie. Mais la duchesse, quoique très-dévouée

à de Rancé, ne put refuser le prix de la victoire au P. Lami, qui obtint aussi les suffrages de la princesse Christine de Salm, chanoinesse de Remiremont.

Un penchant bien décidé pour le paradoxe et la polémique le mit successivement en discussion avec tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans l'Eglise et dans les sciences. Après avoir soutenu Malebranche contre le ministre Jurieu, il attaqua le philosophe dans les écrits qu'il publia contre *le Traité de la nature et de la grâce*. Malebranche répondit; la congrégation de Saint-Maur imposa silence en cette occasion à D. Lami. Plus tard, la discussion reprit au sujet de *l'Amour désintéressé*, et le bénédictin eut le dernier mot. Il attaqua aussi Nicole, Arnault et l'abbé Duguet. Ces disputes, qui firent tant de bruit alors, sont oubliées aujourd'hui, de même que celle qu'il eut avec Gibert et Sillery, évêque de Soissons.

Il excellait aussi dans le style épistolaire; ses lettres annoncent beaucoup de finesse et de naturel. Il serait trop long d'énumérer ici tous ses ouvrages; ils offrent souvent peu d'intérêt par la répétition des matières. Nous citerons les principaux; les uns sont purement philosophiques, les autres traitent de la religion.

1° *Paraphrase sur les paroles de la profession religieuse selon la règle de Saint-Benoît : Suscipe me Domine secundùm eloquium tuum et vivam* (Paris, 1687, in-24). Cet ouvrage paraît être le premier qu'il ait donné au public;

2° *Les premiers Éléments des sciences*, ou *Entrée aux connaissances solides*. Paris, chez Léonard, 1706, in-12; l'auteur y développe avec beaucoup d'ordre et de clarté les idées de Descartes;

3° *Conjectures physiques sur deux colonnes de nues qui ont paru depuis quelques années, et sur les plus extraordinaires effets du tonnerre avec une explication de ce qui s'est dit jusqu'ici des trombes de mer et une nouvelle addition, où l'on verra de quelle manière le tonnerre tombé nouvellement sur une église de Lagny, a imprimé, sur une nappe d'autel, une partie considérable du canon de la Messe*, Paris, 1689 in-12;

4° *Lettre d'un théologien à un de ses amis sur un libelle qui a pour titre : Lettre de l'abbé *** aux RR. PP. bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur le dernier tome de leur édition de Saint-Au*

gustin, 1799, in-8°. Dom Lami donna un deuxième écrit sur ce sujet, et en préparait un troisième, lorsque le roi imposa silence aux jésuites et aux bénédictins;

5° *De la Connaissance de soi-même*, 6 vol. in-12, Paris, 1694-1698, in-8°, 2e édition, 1700, plus complète. Dans le premier volume, il parle longuement des études des solitaires auxquels il ne permet pas la connaissance de la rhétorique et de la poétique: c'est ce qui donna lieu à la dispute, avec M. de Rancé, dont nous avons parlé plus haut. Cet ouvrage, qui a fait en partie sa réputation, lui suscita de nombreux adversaires;

6° *Le nouvel Athéisme renversé*, ou *Réfutation du système de Spinosa, tirée, pour la plupart, de la connaissance de la nature de l'homme*, Paris, 1696, in-12. Duguet et Bossuet l'ayant vu manuscrit, engagèrent l'auteur à publier cet ouvrage. Bayle le trouvait excellent, Voltaire lui-même souriait à ces éloges. L'abbé Lenglet-Dufresnoy en a donné un extrait dans *la Réfutation des erreurs de B. de Spinosa, par Fénelon, Lami, etc.* imprimée à Bruxelles (Amsterdam), en 1731, in-12;

Enfin, *l'Incrédule amené à la religion par la raison, en quelques entretiens, où l'on traite de l'alliance de la raison avec la foi*, Paris, 1710, in-12; ouvrage devenu fort rare.

Il est à remarquer que, malgré le peu de ménagements dont usait Dom Lami dans la discussion, il était estimé et honoré de ses adversaires. Les vertus bien reconnues et la bonté de son cœur n'ont pas peu servi à atténuer les torts qu'il se donnait. Il fut en correspondance suivie avec les plus grands hommes de son temps, et, dans leurs lettres, on rencontre à chaque ligne des marques d'estime et même d'attachement pour sa personne.

Madame Guyon rapporte que Dom Lami réfuta le livre que Nicole écrivit contre elle, et que cet ouvrage est demeuré manuscrit entre les mains d'un de ses amis. L'amitié que Lami avait pour Fénelon serait la meilleure garantie de la vérité de cette assertion. Le caractère de Lami, tel qu'il nous est dépeint par ses biographes, donne à penser qu'il a pu fort bien attaquer Nicole, sans pour cela défendre Mme Guyon, dont le mysticisme ne pouvait convenir à son esprit d'examen et de discussion.

CH.-F. L.

LE P. ANGE DE SAINTE-ROSALIE, *augustin déchaussé.*

Ce savant généalogiste naquit à Blois au mois de janvier 1655. Son nom de famille était François Raffard. Il prit l'habit de religieux, à Paris, chez les Augustins déchaussés du couvent de la place des Victoires, et joignit toujours l'exacte observance de la règle des petits Pères à l'étude et au travail, pour lesquels il était infatigable. On le destinait à professer la théologie; il prêcha même, avec succès, plusieurs *avents* et *carêmes;* mais un goût particulier l'entraînait vers l'étude de la diplomatique. Il passa une partie de sa vie à dérouler les vieux titres de notre histoire, et l'autre à transcrire ce qu'il y avait remarqué de plus curieux. Il avait été précédé dans ces études par le P. Anselme, de la même congrégation, qui lui laissa de riches matériaux; il les mit en ordre, les grossit de ses propres recherches, et, du tout il composa l'*Histoire de la Maison de France et des grands officiers de la couronne,* en neuf volumes in-f°. Il y a des inexactitudes dans cette œuvre d'une érudition colossale. On lui reproche aussi une diffusion et des longueurs insupportables; mais quel ouvrage de ce genre en est exempt? C'est d'ailleurs un répertoire très-utile pour l'histoire de France, et dans lequel les historiens Vély, Garnier, Hénault, ont puisé, sans scrupule, la partie de leur science la plus difficile, et en même temps la plus propre à donner à leurs récits le caractère d'authenticité qui inspire tant de confiance. Le P. Ange a été aidé dans cet immense travail par le savant Du Fourny et par son collègue, le P. Simplicien, qui fut enfin l'éditeur d'un ouvrage qui avait absorbé déjà la vie de trois érudits infatigables. L'*Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France,* dressée sur les titres originaux, sur les registres des chartes du Roi, du Parlement, de la Chambre des Comptes et du Châtelet de Paris, fut publiée, de 1726 à 1733, par la Compagnie des Libraires et dédiée à S. M. Louis XV. Elle eut un grand succès et de nombreux acheteurs, car on y avait joint les généalogies des ducs et pairs, des grands officiers de la couronne et de toutes les familles qui, par alliance ou par emplois et offices, se rattachaient à la maison royale de France. Or, il n'était guère de hobereau qui n'eût alors cette pré-

tention. Chacun y cherchait son blason, et il y en avait pour tout le monde.

Le P. Ange a composé, de plus, avec les rognures de son grand ouvrage, un *Etat de la France*, en cinq volumes in-12, sorte d'almanach royal, dont Nicolas Besogne et Louis Trabouillet, chapelain du roi et chanoine de Meaux, avaient conçu la première idée, que le P. Ange développa sur un plan plus étendu et auquel les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur mirent la dernière main. Cet *Etat de la France* est curieux en ce qu'il contient, aussi exactement que possible, l'origine, la nature, les prérogatives de tous les officiers ecclésiastiques, civils et militaires de la couronne, avec le cérémonial de leurs fonctions et l'état de leurs appointements.

Le P. Ange de Sainte-Rosalie mourut subitement à Paris en 1726.

C. B.

Dom LIRON (Jean).

Les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur n'étaient pas toujours entre eux d'une cordiale aménité, et, si nous en croyons D. Lecerf, D. Liron aurait pris, dans la république des lettres, un rang qu'il ne méritait pas. L'abbé de Vertot nous a mis aussi au courant d'une dispute qui s'éleva, à propos de l'histoire de la Bretagne, entre D. Liron et D. Lobineau. Ce dernier avait pris le haut ton et ne se faisait point scrupule de taxer son confrère de mauvaise foi. Le fait est que l'exactitude n'est pas le plus grand mérite de D. Liron. En revanche, on ne saurait lui contester la clarté du style et une critique souvent judicieuse.

Il naquit à Chartres le 11 novembre 1665, et fit profession dans l'abbaye de Saint-Florent-de-Saumur, à l'âge de 20 ans. Les supérieurs le firent venir à Paris, et il demeura plusieurs années dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. En 1708, il fut envoyé dans celle de Marmoutier et ensuite à Saint-Vincent du Mans, dont il fut bibliothécaire. Voilà à quoi peut se résumer la biographie de ce modeste savant qui, comme la plupart des écrivains de son ordre, n'a guère laissé d'autre souvenir que ses ouvrages. Ils sont nombreux et variés, mais, traitant en général des sujets peu familiers au commun des lec-

teurs, ils ne présentent guère d'intérêt. La plupart sont des disser tations et des commentaires sur un passage altéré de l'écriture saint ou sur une interprétation contestable de l'histoire profane. Son livr *des Singularités historiques et littéraires* est plus connu. On y trou tout ce qu'un jugement exact et un savoir étendu peuvent présenter l'esprit d'un homme qui lit beaucoup et qui se fait une loi de ne pass sur rien sans remarque et sans réflexion. Mais l'ouvrage de D. Lir qui doit le plus nous intéresser, est sa *Bibliothèque chartraine, c Traité des auteurs et des hommes illustres de l'ancien diocèse de Chartre qui ont laissé quelques monuments à la postérité ou qui ont excel dans les beaux-arts*. Cet ouvrage devait former le premier volume c la *Bibliothèque générale de France*, entreprise par les Bénédictins. fut dédié à M. Voyer-d'Argenson, garde-des-sceaux de France. I préface générale est remplie de bonnes vues et d'observations jud cieuses, mais le corps du livre est imparfait.

M. Perdoux de la Perrière, gentilhomme d'Orléans, en fit bient après une critique qui parut sous ce titre : *Lettre d'un conseiller Blois à un chanoine de Chartres, sur la Bibliothèque chartraine, a R. P. Dom Liron, bénédictin*, 1719. Cette lettre est signée *Melchi Dupleix*. L'auteur reproche à Dom Liron : 1° le défaut de citatio qui règne dans tout son ouvrage; 2° de dire trop peu de choses chaque auteur; 3° d'avoir mal choisi la moitié de ses sujets qui sont pas des écrivains ou qui ne doivent pas entrer dans cette bibli thèque; 4° d'en avoir oublié plusieurs, et enfin d'avoir donné d dates fausses ou incertaines.

Il y a aussi de l'humeur dans la critique que D. Lecerf fait de livre, auquel il reproche des fautes qu'il n'a pas toujours su éviter lu même. Il reconnaît néanmoins qu'il y a assez d'ordre et d'arrangeme dans cet ouvrage, que le style en est simple, naturel et assez pur.

D. Liron préparait une seconde édition de sa *Bibliothèque char traine*, corrigée et considérablement augmentée (1). « Quelque soi « que l'on prenne dans des ouvrages de critique, dit-il, dans son aver « tissement, il est impossible que l'on n'oublie pas toujours quelqu « chose de ce qu'on a remarqué, ou que l'on ne découvre, dans la suite

(1) Voir la préface de l'ouvrage.

« des choses dont on ne s'était point aperçu. Ainsi le public n'est point « en droit d'exiger des auteurs qu'ils mettent d'abord leurs ouvrages dans « la dernière perfection, ni de trouver mauvais qu'ils y fassent des addi- « tions ou des changements, et les auteurs sont obligés de l'avertir « de leurs méprises et de lui faire part de leurs nouvelles décou- « vertes. Ce n'est pas un crime de se tromper ou de ne pas tout remar- « quer, puisque c'est un défaut commun à tous les hommes; mais « c'en serait un de vouloir cacher ses fautes quand on les reconnaît, « ou de priver les autres des nouvelles lumières qu'on peut avoir, « pour ne pas paraître avoir rien ignoré. »

D. Liron déclare aussi, dans cette préface manuscrite, qu'il fut aidé dans son travail par M. Leclerc, licencié en théologie, alors directeur du séminaire d'Orléans.

Après une vie remplie par tant de travaux, D. Liron, accablé d'années et d'infirmités, mourut au Mans, dans l'abbaye de la Couture, le 9 février 1749.

G. B.

MARIETTE (François de Paul), *oratorien*.

Cet appelant, célèbre par la hardiesse de ses opinions, s'était fait un certain nombre de partisans à Orléans au siècle dernier, et bien qu'interdit par l'évêque et renvoyé de la congrégation de l'Oratoire, il n'en continua pas moins de publier, à ses frais bien entendu, ses paradoxes théologiques.

Il naquit à Orléans, le 31 mai 1684, d'une famille honorable, et n'étant encore que laïc, il se lança dans les controverses les plus subtiles de la théologie. Il prétendit analyser les sentiments les plus délicats de la piété et des vertus chrétiennes, et s'embrouilla tellement dans ses *éclaircissements* sur la crainte et la confiance en Dieu, que, de son propre aveu, il fut bientôt le seul de son sentiment. Il se vit désavoué par les chefs de l'appel eux-mêmes, d'Etemare, l'abbé Racine, Fourquevaux, qui l'accusaient de témérité et qualifiaient durement son système.

Le jubilé de l'année 1759 lui fournit l'occasion de mettre au jour ses idées sur les indulgences: il publia sa *Lettre d'un curé de cam-*

pagne à ses confrères, où il exposait ses difficultés sur le jubilé, et se fit à lui-même une *Réponse d'un curé à son confrère*, dans laquelle il s'écartait davantage encore de l'enseignement des catéchismes, de la doctrine des théologiens et des décisions du concile de Trente. Ces écrits furent réfutés par l'abbé Joubert et par Massuau aîné, d'Orléans, dans ses *Entretiens d'Eudoxe et d'Erigène sur les indulgences*. Vers la fin de 1762, on découvrit qu'il s'imprimait à Orléans une *Exposition des principes qu'on doit tenir sur le ministère des clefs*, dans laquelle Mariette disait que l'absolution du prêtre ne remet pas les péchés devant Dieu, et que le pouvoir qu'ont les prêtres de remettre les péchés ne regarde nullement le péché en lui-même, ni la peine éternelle qui le suivrait, mais uniquement la peine temporelle. On saisit chez l'imprimeur ce qui était déjà imprimé de cet ouvrage, et le 12 janvier 1763 cette affaire fut jugée à l'audience de la police : on fit brûler toute l'édition, et l'imprimeur fut interdit pour trois mois et condamné à une amende. Mariette, ayant refusé de se rétracter, fut obligé de quitter la maison de l'Oratoire, où il résidait encore. Il quitta même sa ville natale et vint habiter Paris, où il mourut le 15 mars 1767, sur la paroisse de Saint-Landry.

C. B.

D. FÉLIBIEN (MICHEL).

La famille des Félibien, seigneurs des Avaux et de Javercy, était en grand honneur, au XVIIe siècle, dans le pays chartrain (1). Le chef de cette maison fut l'historiographe de l'architecture française sous le règne de Louis XIV. Son frère, Jacques Félibien, fut un des plus savants et des plus hardis commentateurs des saintes Ecritures. Jean-François Félibien, fils aîné d'André, hérita de son goût pour les arts et lui succéda dans la charge de secrétaire de l'Académie d'architecture. Michel Félibien, son frère puîné, naquit à Chartres le 14 septembre 1666 et fut baptisé à la paroisse de Saint-Saturnin. Il fit ses premières études au collége des Bons-Enfants-de-Saint-Honoré, à Paris, et entra, à l'âge de seize ans, dans la congrégation de

(1) Voir la biographie d'André Félibien, tome Ier, p. 12.

Saint-Maur. Toute sa vie s'est passée à écrire. Il avait les talents nécessaires pour y réussir. Critique habile, historien méthodique et fidèle, il se distingua par la justesse de son esprit, par la netteté de ses idées, par un goût fin et sûr. Malgré la faiblesse de sa constitution, il se livra au travail avec un courage qui était au-dessus de ses forces. Il publia l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, ouvrage écrit sensément et qui renferme des recherches curieuses. La réputation que le P. Félibien s'acquit par ce travail lui valut d'être choisi par M. Bignon, prévôt des marchands, pour écrire l'*Histoire de la ville de Paris*. On le fit venir, en 1711, à Saint-Germain-des-Prés, pour y travailler. Après huit ans de laborieuses recherches, il publia le *projet* de cette grande entreprise qu'il ne lui fut pas donné d'achever. Ses manuscrits furent remis entre les mains du P. Lobineau, qui publia, en 1725, l'ouvrage complet en cinq volumes in-f°. La préface contient un éloge mérité de Dom Félibien : « Il joignait à des mœurs sages, à une régularité édifiante, à une dou-« ceur qui lui conciliait les affections de tout le monde, un esprit « éclairé, net et juste, et une facilité merveilleuse dans le style. Sa « diction était châtiée et il avait un talent particulier pour l'arrange-« ment ; il ne lui manquait que la santé. » Accablé par de précoces infirmités, il mourut à Saint-Germain-des-Prés, le 25 septembre 1719, à peine âgé de cinquante-six ans.

F. BAAR.

D. GÉROU (GUILLAUME).

Ce savant et laborieux bénédictin, était né à Orléans en 1701 ; il fit profession dans l'abbaye de Vendôme, le 20 juillet 1718. Après ses études, il fut envoyé à Pontlevoy pour y enseigner les humanités; à défaut de grands talents, son zèle et son application lui permirent de former de bons disciples.

La congrégation ayant conçu le projet de donner des histoires particulières des provinces, le goût décidé de Dom Gérou pour les recherches historiques le désignait pour ce genre de travail. Il rassembla, en effet, un grand nombres de titres ; mais, ne se sentant peut-être pas en état d'en composer un corps d'histoire, il s'occupa de compléter la *Bibliothèque des auteurs du Berry*, commencée par Dom Méry, bibliothécaire de Bonne-Nouvelle d'Orléans. Il employa

MINISTRES PROTESTANTS[1].

DANEAU (LAMBERT).

Ce savant ministre calviniste naquit à Beaugency en 1530, d'une famille considérée dans l'Orléanais. Jean Daneau, son trisaïeul, commandait une compagnie de cuirassiers sous Xaintrailles ; il fut annobli en 1438, par Charles VII, pour avoir fait prisonnier, à la bataille de Patay, Talbot, général anglais.

Les Daneau, originaires du Thiérache, se fixèrent dans une province qui leur rappelait un glorieux souvenir et ils ne tardèrent pas à s'allier aux illustres maisons des Compaing et des Masson, dont quelques branches subsistent encore avec honneur dans Orléans. Lambert Daneau perdit fort jeune son père qui était contrôleur des finances à Beaugency, et ses oncles l'envoyèrent étudier à l'Université d'Orléans, où il ne tarda pas à prendre le bonnet de docteur. Pendant ses cours, il se lia d'amitié avec les disciples de Calvin, qui, lui aussi, était venu étudier à cette Université alors si célèbre, que le roi d'Angleterre, Henri VIII, envoya à Orléans François Bacon et quelques conseillers pour consulter les docteurs sur son divorce avec Catherine d'Aragon. Calvin avait joué un certain rôle dans l'école de droit d'Orléans. La ville de Beaugency ayant négligé de payer la

(1) Nous avons cru devoir placer, dans un appendice aux *personnages ecclésiastiques*, les ministres de la religion réformée, qui ne pouvaient d'ailleurs prendre place dans une autre série. Les biographes religieux, que nous avons pris pour guides dans cette partie si délicate de notre travail, nous en ont donné l'exemple en insérant, au milieu même des biographies d'écrivains catholiques, celles des ministres des cultes dissidents. Nous ne pouvions pas nous montrer plus exclusifs et moins tolérants que D. Gérou et D. Liron.

C. B.

maille d'or de Florence qu'elle était tenue de servir aux écoliers de la nation de Picardie, le jeune Calvin, âgé alors de 21 ans, réunit toute la basoche, et précédés des bedeaux et officiers de la Faculté, accompagnés de tambours, fifres, trompettes et hautbois, ils allèrent tous en corps à Beaugency exiger le paiement de la redevance. La liaison de Daneau avec les disciples de Calvin décida sa vocation; dès lors il professa hautement les idées de la réforme et s'établit à Gien, où il exerça pendant neuf ans les fonctions de ministre calviniste. La perte de sa première femme, qui mourut sans enfants, le supplice d'Anne Dubourg, son professeur et son ami, le déterminèrent à passer à Genève. Il y rencontra la fille d'un prévôt des marchands d'Orléans, avec laquelle il contracta une seconde alliance. Il fut même reçu bourgeois de Genève; mais quittant bientôt cette ville plus intolérante que Rome, il alla professer le droit public à l'Université protestante de Leyde. Soupçonné de cabaler contre la Hollande en faveur de l'Angleterre, il recourut à la protection du roi de Navarre qui lui permit d'exercer successivement le ministère évangélique à Orthès, à Lescar et enfin à Castres, où il mourut vers la fin de 1595. Une copie de son testament, communiquée par M. Masson, chanoine de Sainte-Croix, a été insérée dans le recueil de D. Gérou, ainsi que des notes tirées des archives de la famille Daneau, et dont l'abbé Pataud a extrait la biographie de Lambert Daneau, insérée dans la *Biographie universelle*.

Les ouvrages de Daneau n'offrent qu'un médiocre intérêt. Parmi les quarante-trois traités qu'il publia, nous remarquerons seulement un *Dialogue* en latin *sur les sortiléges et les sorciers;* un *Traité de l'Ante-Christ,* qui jette du jour sur quelques passages très-difficiles de la prophétie de Daniel, et une *Géographie poétique,* ouvrage assez curieux, où les définitions, le cours des fleuves, les descriptions des villes sont empruntés textuellement aux anciens poètes latins. On lui attribue aussi un *Traité des danses, auquel est résolue la question s'il est permis aux chrétiens de danser,* 1580, in-8°.

Les calvinistes comptent Lambert Daneau au nombre des savants qui font le plus d'honneur à leur parti. Il faut cependant en excepter Sénebier, qui le traite assez mal. Daneau écrivait et parlait facilement; mais il manque de jugement et de goût. Il manque aussi de tolérance,

et en parcourant ses ouvrages, on balance à croire s'il fut plus l'ennemi des catholiques que des luthériens. Il écrivit contre les uns et les autres, toujours avec un esprit chagrin, et souvent avec un emportement qui tenait à son caractère.

C. B.

PAPIN (Isaac).

Il naquit à Blois, le 27 mars 1557, d'une famille protestante. Son père, receveur général des domaines, avait épousé Madeleine Pajon, sœur de Claude Pajon, ministre des calvinistes d'Orléans. Comme il était très-faible et valétudinaire, on ne lui permit d'apprendre le latin qu'à l'âge de dix-sept ans. Mais il fit alors de si grands progrès dans l'étude qu'à l'âge de vingt ans, lorsqu'il étudiait la philosophie à Genève, il écrivit à M. Pajon une lettre remarquable sur l'existence de Dieu. Genève était alors divisée, entre les universalistes et les particularistes, sur la question si délicate de la grâce. Les premiers demandaient seulement qu'on les tolérât, et le ministre Claude exhortait les Génevois à la tolérance; Desmarets, professeur de Groningue, les pressait, au contraire, de ne point souffrir les défenseurs de la grâce universelle.

Né protestant et habitué à raisonner sa religion, Isaac Papin formulait, comme point de départ, que sa croyance était la seule véritable. Mais, comme le premier principe de la réforme est qu'on ne doit prendre pour règle de foi que la parole de Dieu, il soutenait le parti de la tolérance envers tous ceux qui prenaient l'Ecriture-Sainte pour règle. Ce fut ce principe de la tolérance qui, peu à peu, le ramena au catholicisme.

L'an 1679, il revint à Blois, puis à Orléans, étudier, auprès du ministre Pajon, la théologie et les langues grecque et hébraïque. Il se perfectionna dans ses études à l'école protestante de Saumur, en 1683; mais comme les ennemis du pajonisme étaient devenus les plus forts, l'Académie voulut faire signer à Papin un acte qui condamnait la doctrine de Pajon, ce qu'il refusa courageusement. Cette conduite le porta à examiner et à approfondir la question de la tolérance; il considéra que, chez les protestants, le premier devoir de

chaque particulier est de lire l'Écriture-Sainte, de l'interpréter et de choisir parmi les interprétations celle que l'on juge la meilleure. Il en conclut que les articles sur lesquels ils ne s'accordent pas ne sont pas clairs, ni par conséquent nécessaires au salut, et que ceux qui les entendent et les expliquent différemment sont obligés de se tolérer mutuellement.

De Saumur il alla à Bordeaux, sur l'invitation de Pople, gentilhomme anglais, qui, bien que négociant, avait une littérature et une capacité au-dessus du vulgaire. Il voulait lui persuader d'apprendre le négoce et lui promettait une de ses filles en mariage. Mais le jeune théologien, qui ne songeait qu'à la religion, se borna à une estime réelle pour le père et pour les filles. Le dogme de la tolérance, qu'il regardait comme le fondement du christianisme, l'occupait tout entier. Il en appliquait les conséquences aux Bordelais qui s'étaient réunis par force à l'Église catholique, et il écrivit pour les consoler un traité intitulé : *La loi renfermée dans ses justes bornes et réduite à ses véritables principes*. Il y soutient que les protestants les plus zélés ne doivent pas exclure les catholiques de leur tolérance. Ce traité tomba entre les mains de Bayle, qui y ajouta quelques pages et le fit imprimer à Rotterdam, en 1687. Tout cela lui attira la haine des ministres protestants, et surtout de son compatriote Jurieu.

Enfin, ses méditations continuelles ne pouvant s'accommoder du négoce, il passa en Angleterre, et reçut les ordres de diaconat et de prêtrise de Mgr l'évêque d'Ely. L'état de l'Église anglicane augmenta le penchant qu'il avait pour l'Église catholique : cette secte, qui conserve l'épiscopat et le principe d'autorité, était une sorte de compromis entre le catholicisme et la réforme. L'animosité des ministres protestants s'augmenta davantage par la publication des *Essais de théologie*, dans lesquels Papin insistait encore sur le dogme de la tolérance qu'il regardait comme l'âme de la réforme. Inquiété par ses ennemis, Papin quitta l'Angleterre et se rendit à Groningue, puis à Rotterdam. Sur la fin de 1687, il voulut aller à Berlin voir deux de ses sœurs, qui s'y étaient refugiées après la révocation de l'édit de Nantes ; mais il n'acheva pas ce voyage, car, étant arrivé à Hambourg, il y fut retenu pour prêcher et y demeura neuf mois. Il convertit en cette ville Mlle Anne Viard, qui y était réfugiée et qu'il épousa depuis.

Jurieu continua à le poursuivre sous prétexte d'hétérodoxie; il le fit condamner dans son synode et l'obligea de quitter Hambourg. Papin accepta alors la chaire de Dantzick, où il prêcha en 1689. Au bout de quatre mois, l'intolérant Jurieu écrivit contre lui au consistoire de cette ville. Toutes ces persécutions ne firent que le rapprocher davantage du catholicisme. Effrayé des conséquences du libre examen, et déjà converti dans le cœur, il forma sérieusement le projet de rentrer dans le sein de l'Église romaine, et il écrivit en ce sens à l'illustre Bossuet, alors évêque de Meaux, dont il reçut des réponses pleines de lumière et de charité. Il revint à cette époque à Hambourg, où il épousa Mlle Anne Viard. Quinze jours après son mariage, il s'embarqua pour l'Angleterre, et comme ce pays était alors en révolution, il se détermina à revenir en France. Mais sa conversion n'était pas encore officielle et il fut arrêté à Calais, par ordre du gouverneur. Huit jours après, M. de Vauban le fit remettre en liberté; sa femme vint le rejoindre, et tous deux firent une abjuration solennelle entre les mains de Bossuet, dans l'église des Pères de l'Oratoire, le 15 janvier 1690. Papin séjourna ensuite quelque temps à Orléans, chez la veuve de Pajon, sa tante; enfin, il revint à Blois, sa patrie, où le roi lui rendit ses biens et lui procura un établissement honorable.

L'évêque de Blois adressa au nouveau converti de son diocèse une lettre pastorale portant approbation des nouveaux ouvrages que Papin composa en faveur de sa nouvelle religion. De son côté, Jurieu, qui n'avait pas oublié sa vieille rancune, écrivit aussi une lettre pastorale sur cette conversion, qu'il traitait de scandale et d'hypocrisie. Papin répondit à ce libelle par un livre intitulé : *La tolérance des protestants et l'autorité de l'Église*. Bossuet jugea cet ouvrage digne d'être publié; c'était une bonne fortune pour l'Église romaine que de se voir défendue par ses anciens ennemis.

Au mois d'avril 1709, Papin tomba malade pendant un voyage qu'il fit à Paris. Il était d'une santé très-délicate, et la polémique religieuse, les fatigues d'une vie si agitée avaient épuisé ses forces. Il mourut le 19 juin 1709, et fut enterré dans l'église paroissiale de Saint-Benoît.

Sa veuve a communiqué les manuscrits qui ont servi à faire une

nouvelle édition de ses ouvrages. Elle-même a écrit une histoire abrégée de la vie, de la conversion et de la mort de Papin, dont nous avons extrait cette notice biographique.

Bossuet et les auteurs du *Journal des Savants* ont fait aussi l'éloge de ce théologien. Il avait l'esprit pénétrant, juste et net, et poussait les principes jusqu'à leurs dernières conséquences; mais son plus bel éloge a été fait par Jurieu, son ennemi mortel, qui, pour marquer la clarté et la précision de ses écrits, disait, du ministre Isaac Papin, qu'il écrivait avec les rayons du soleil.

C. B.

PAJON (CLAUDE).

Le père de Claude Pajon, calviniste, exerçait la charge d'élu à Romorantin; ce fut dans cette ville que naquit, en 1626, l'un des défenseurs les plus acharnés de la religion protestante. Son père, qui fut son premier maître, put apprécier bientôt son intelligence et ne négligea rien de ce qui pouvait la développer. Il l'envoya d'abord à l'Académie de Saumur : un jugement sûr, une grande pénétration et une vivacité d'esprit qui se manifestaient jusque dans les études les plus abstraites, le firent bientôt distinguer de ses maîtres qui encouragèrent ces heureuses dispositions. Ce fut ainsi qu'il apprit les langues grecque et hébraïque, et qu'il fit en théologie des progrès si rapides qu'à l'âge de 24 ans les premiers du synode crurent devoir le nommer ministre à Marchenoir, en Beauce.

Ses qualités morales lui firent beaucoup d'amis, même parmi les catholiques. Mais en matière de dogme, ses opinions particulières lui attirèrent des tribulations de la part des docteurs de sa communion. Il s'était lié avec Jurieu, alors ministre à Mer. Ces relations, provoquées d'abord par le voisinage, dégénérèrent en intimité et même en communauté d'idées et de principes. Malheureusement Pajon pensait comme Arminius sur la prédestination, sur l'universalité de la rédemption, sur la corruption de l'homme et sur la persévérance. Jurieu, après quelques avertissements pacifiques, se déclara ouvertement l'ennemi de son collègue, et le discours que celui-ci prononça en 1665, à Saumur, dans l'assemblée du synode d'Anjou, ne contribua pas peu à envenimer la controverse.

Au mois d'avril 1668, Pajon fut appelé au ministère de l'église protestante d'Orléans. Là il persévéra dans sa doctrine et s'y montra inébranlable dans une conférence qu'il eut avec le ministre Claude, en 1676. Jurieu, dont l'opposition était devenue presque de la haine, eut assez de crédit pour le faire citer devant le synode d'Anjou. Claude Pajon vint y rendre compte de sa conduite, et après de longs débats, il fut renvoyé absous.

Jurieu ne se tint pas pour battu; il fit de nouveaux efforts. En 1677, il provoqua, à Paris, une réunion à laquelle assistèrent Dubosc, Claude et Mesnard. Le résultat de leur conférence prépara la disgrâce de la doctrine pajoniste. Peu de temps après, les synodes de l'Ile-de-France, de Normandie et d'Anjou, condamnèrent les nouvelles opinions, mais avec ce ménagement que le nom de l'auteur ne fut pas prononcé dans leurs décisions.

L'Académie de Sédan à laquelle le consistoire de Charenton communiqua ce que le synode de l'Ile-de-France avait résolu, rendit ensuite un décret sur cette matière. Tous ces événements affligèrent Pajon, mais il n'en fut pas découragé. Il estimait assez peu Jurieu pour voir avec une sorte de résignation philosophique à la tête de ses antagonistes l'homme qui n'avait jamais pu lui pardonner d'être plus considéré que lui. Il avait épousé successivement Catherine Testard, fille du ministre de Blois, et la fille de Pereaux, son prédécesseur à Orléans. Deux de ses fils se convertirent; le second devint curé de Notre-Dame de la Rochelle. Claude Pajon mourut en 1685, à Carré, près d'Orléans.

Ses écrits jouissent d'une grande réputation parmi les calvinistes. Ce sont: 1° *Examen des préjugés légitimes contre les calvinistes*, en réponse au livre publié par Nicole; — 2° *Remarques sur l'avertissement pastoral*. Lors des discussions occasionnées par les doctrines de Pajon, le clergé catholique publia un *avertissement à tous les consistoires*, dans le but de prouver aux calvinistes qu'ils avaient eu tort de se séparer de l'église romaine. Ce fut à ce sujet que le ministre d'Orléans publia sa réponse. On a prétendu aussi qu'il niait le concours particulier de la providence. Quelle qu'eût été la singularité des opinions émises par ce ministre, il est difficile de les concilier avec la réputation qu'il avait non-seulement parmi ses co-religionnaires, mais

encore dans le clergé catholique. Il est probable que ses disciples couvrirent leurs erreurs de l'autorité de son nom, surtout à l'époque où on les accusait d'avoir donné dans le pélagianisme le plus outré. On lui attribue aussi *une réponse au traité de Bossuet sur la communion;* mais ce livre est très-rare, sinon inconnu. Son principal ouvrage est sa réponse à Nicole; on y remarque une grande force de raisonnement et beaucoup de concision. C'est au sujet de ce livre que Jurieu, son adversaire, qui cependant ne put s'empêcher de lui rendre justice, dit de Pajon : « *Il écrivait bien, il avait beaucoup de « finesse et de délicatesse dans son tour et dans ses manières : les écrits « que nous avons de lui en font foi.* »

CH.-F. L.

JURIEU (PIERRE).

On peut juger du mérite des théologiens protestants par les réfutations des docteurs et des prélats de l'église catholique. Jurieu, à ce compte, doit passer pour un des plus rudes champions de la réforme, puisque Bossuet lui fit l'honneur d'une polémique acharnée dans son *Histoire des variations des églises protestantes.*

Il était né le 24 décembre 1637, à Mer, petite ville du Blésois. Son père, Daniel Jurieu, était ministre de ce lieu; sa mère était fille de Pierre du Moulin, pasteur évangélique à Sédan. Bercé dès son enfance dans le calvinisme, dont il avait sucé les principes avec le lait maternel, il alla fort jeune faire des études au séminaire protestant de Saumur, d'où il sortit à dix-neuf ans avec le grade de maître ès-arts. Il passa ensuite en Hollande et en Angleterre, où il continua ses études sous MM. Rivet et P. Dumoulin, ses oncles maternels. Il reçut même les ordres dans l'église anglicane; mais il ne tarda pas à être rappelé en France pour succéder à son père dans les fonctions du pastorat. Pendant qu'il exerçait son ministère à Mer, l'église wallone de Rotterdam jeta les yeux sur lui et lui adressa une *vocation* au mois de novembre 1666. Il refusa par attachement pour le troupeau qui lui était confié.

Son *Traité de la dévotion,* qui eut vingt-six éditions en Angleterre, le fit choisir, en 1674, pour remplir une des chaires de l'Académie

de Sédan. Plein d'ardeur pour l'étude et de zèle pour les intérêts de sa communion, Jurieu partagea son temps entre les devoirs de sa place, les fonctions du ministère et la rédaction de nouveaux écrits sur les questions théologiques qui divisaient alors tous les esprits. Ayant soutenu dans une de ses thèses la nécessité absolue du baptême pour être sauvé, cette opinion, quoique ancienne parmi les protestants, fut attaquée par quelques-uns de ses confrères et condamnée au synode de Saintonge. Cette disgrâce, commune aux ministres réformés, ne ralentit point son zèle, et il continua à écrire des traités de controverse.

En 1680, les curateurs de l'Université de Groningue lui adressèrent la *vocation* de pasteur de l'église française en leur ville, en même temps on le sollicitait de venir à Rouen. Jurieu était presque décidé à se rendre en cette ville, lorsqu'il fut averti qu'il y avait ordre de l'arrêter comme auteur d'un libelle intitulé *la Politique du clergé de France*. Il crut devoir profiter de cet avis et se rendit à Rotterdam, où il obtint le pastorat de l'église wallone et bientôt après une chaire de théologie. Il recommença à publier en faveur de la communion des ouvrages qui se succédèrent avec une telle rapidité « qu'on aurait dit qu'il lui fallait moins de temps pour les composer qu'il n'en fallait aux réformés pour les lire ». La révocation de l'édit de Nantes, en lui ôtant l'espoir de revoir sa patrie, acheva de troubler son esprit naturellement exalté : alors il se signala par un emportement et des extravagances qui déplurent aux hommes les plus éclairés de son parti. Il se mêla de présages, de miracles, de prophéties. De sages conseils ne firent que l'aigrir, et il se déchaîna dans d'affreux libelles contre Jacquelot, Basnage, de Beauval, Saurins et Bayle.

Ce dernier soutint contre Jurieu une guerre acharnée. L'origine de cette hostilité fut sans doute la jalousie qu'inspira à Jurieu le succès de la *Critique de l'histoire du calvinisme de Maimbourg*, dont il avait aussi publié la censure. L'abbé d'Olivet a prétendu trouver le principe de la haine de Jurieu dans les liaisons de Bayle avec la femme du ministre protestant. Cette femme, de beaucoup d'esprit, connut, dit-il, Bayle à Sédan et l'aima. Il la suivit en Hollande, où ils continuèrent à se voir, même sans en faire trop de mystère. Tout Rotterdam s'en entretenait, Jurieu seul n'en savait rien. « On

« était étonné, dit un de ses biographes, qu'un homme qui voyait « tant de choses dans l'Apocalypse ne vît pas ce qui se passait chez « lui. Un cavalier, en pareil cas tire l'épée, un homme de robe in- « tente un procès, un poète compose une satire : Jurieu fait des « livres. » Il se disputa plus que jamais et avec le moins de modération possible. Catholiques ou protestants, tout lui était égal. Accueilli froidement par ses co-religionnaires, il alla se jeter à corps perdu dans les controverses sur le quiétisme, s'établit arbitre entre Bossuet et Fénelon, et, sans égard pour leur noble caractère ni pour leurs talents, insulta ces deux grands hommes avec une inconcevable audace. Bossuet se contenta de le réfuter avec une dignité ironique qui confondit son adversaire.

La contention et la chaleur avec lesquelles Jurieu écrivit jusqu'à la fin de ses jours, épuisèrent son esprit : « Il s'imaginait que les coli- « ques dont il était tourmenté venaient des combats que se livraient « des cavaliers qu'il croyait avoir dans le corps. » Il mourut à Rotterdam en 1713, dans un état voisin de l'imbécillité selon les uns, selon d'autres en conservant jusqu'au dernier moment toutes ses facultés. On a porté sur lui des jugements contradictoires. Le portrait suivant, que Desmaiseaux a tracé de ce théologien, nous paraît être le plus fidèle, malgré les récriminations de Chauffepié, son panégyriste : « Il « (Jurieu) avait l'esprit pénétrant, l'imagination féconde, et écrivait « bien et facilement. Quoiqu'il s'éloignât des sentiments des réformés « en plusieurs choses, il ne laissait pas de s'ériger en zélé défenseur « de l'orthodoxie. Présomptueux, il voulait dominer partout, et son « orgueil lui faisait souffrir impatiemment tous ceux dont il regardait « le mérite comme capable d'égaler ou d'obscurcir celui qu'il croyait « avoir. L'attachement qu'il avait pour ses amis était réglé sur la dé- « férence qu'ils avaient pour lui. Manquer aux égards qu'il exigeait, « c'était assez pour s'attirer son indignation et s'en faire un ennemi « implacable. Cet esprit impérieux et turbulent lui faisait porter la « discorde partout où il allait et le rendait odieux à tout le monde. »

Jurieu ne doit guère la célébrité dont il a joui qu'au souvenir de ses querelles, et ses nombreux ouvrages sont tombés dans l'oubli. Les curieux recherchent cependant encore les suivants :

1° *Histoire du calvinisme et du papisme mise en parallèle*, réfutation de l'ouvrage sur le même sujet, publiée par Maimbourg ;

2° *Esprit de M. Arnault tiré de sa conduite et de ses écrits*, violente satire qu'Arnault laissa sans réponse, ne jugeant pas à propos de se commettre avec un tel adversaire;

3° *L'accomplissement des prophéties, ou la délivrance prochaine de l'Église*. Jurieu y soutient sérieusement que le papisme est l'empire de l'Antechrist annoncé dans l'Apocalypse. Les protestants furent les premiers à se moquer du nouveau prophète, qui n'en mit que plus d'acharnement à persister dans son opinion;

4° *Les soupirs de la France esclave qui soupire après sa liberté*, in-4°, qui depuis fut réimprimé en partie sous ce titre: *Vœux d'un patriote*, 1688. C'est une critique, quelquefois juste, toujours passionnée, du gouvernement de Louis XIV;

5° *L'histoire critique des dogmes et des cultes bons et mauvais qui ont été dans l'Église depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ*. Amsterdam, 1704, avec un *supplément*. C'est ce qu'il a fait de mieux, quoiqu'il y ait encore introduit des considérations bizarres sur les devins et les sorciers, et qu'il y raconte avec une sorte de crédulité superstitieuse deux événements arrivés à Mer dans sa famille, où la nécromancie, l'hydromancie et la catoptromancie jouent un rôle important.

CH.-F. L.

LENFANT (JACQUES), *ministre protestant*.

Né, en 1661, à Bazoches, dans la Beauce, Lenfant commença son cours de théologie à Saumur, sous Jacques Cappel, et alla ensuite le continuer à Genève. Vers la fin de l'année 1683, il passa à Heidelberg, où il reçut l'imposition des mains, et fut ensuite nommé chapelain de l'électrice-douairière palatine et pasteur ordinaire de l'église française. L'invasion des Français dans le Palatinat l'obligea de se rendre à Berlin. Quoique l'église protestante eut déjà dans cette ville un nombre suffisant de pasteurs, Frédéric, électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, exigea qu'il en remplît les fonctions, et Lenfant les exerça avec honneur pendant quarante ans. Il avait épousé Emilie Gourgeaud de Venours, d'une illustre maison du Poitou, dont il n'eut pas d'enfant.

Ce fut pendant son séjour à Berlin qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Son mérite était si bien reconnu qu'il obtint

toutes les distinctions honorables qui pouvaient contribuer à son illustration. Prédicateur de la reine de Prusse, Charlotte-Sophie, princesse aussi savante que spirituelle, il fut ensuite chapelain du roi Frédéric-Guillaume. En 1707, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il plut tellement à la reine Anne, qu'elle lui offrit, avec instance, d'être son chapelain; il refusa et se contenta du titre d'agrégé à la Société de la Propagation de la Foi établie dans ce royaume. Il visita Helmstadt en 1712 et Lepsick en 1715, dans le dessein de compulser les bibliothèques et d'y découvrir les livres rares et les manuscrits dont il avait besoin pour composer ses ouvrages historiques. Il était en correspondance avec les personnages les plus illustres de son temps; l'électrice de Brunswick, la princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, le comte de Flemming, d'Aguesseau et l'abbé Bignon.

On a dit que dans ses écrits l'on trouvait plus de modération que dans ceux de ses confrères. Il est vrai que l'impartialité la plus étudiée règne dans ses histoires; mais, dans ses controverses, il n'est ni plus juste ni plus modéré que les autres ministres. Nicéron donne la liste de ses ouvrages, au nombre de trente-cinq; nous nous contenterons d'en citer quelques-uns. Son *Histoire du Concile de Constance* est fort remarquable. Voici comment Burnet, dans la préface du troisième volume de son *Histoire de la Réformation*, s'exprime à ce sujet : « Lenfant a donné avec beaucoup de soin et avec une « sincérité au-dessus de tout soupçon une idée si exacte de l'état « de l'Eglise et de la religion dans le siècle qui a précédé la réfor- « mation, que je ne connais pas de livre dont la lecture soit plus « propre à préparer à l'*Histoire de la réformation* que ce bel ou- « vrage. » Leclerc dit aussi : « Lenfant vient de publier l'*Histoire* « *du Concile de Constance*, que l'on verra bientôt à Paris. On y trou- « ve non-seulement beaucoup de travail et d'exactitude, mais en- « core de sincérité et de modération. S'il n'y avait pas mis son nom, « on ne devinerait pas qu'un ministre est l'auteur de ce livre. » — *Histoire du Concile de Pise et de ce qui s'est passé de plus mémorable depuis ce Concile jusqu'au Concile de Constance* (Amsterdam, 1724). Il y a, à la fin, une déclaration de Charles VII contre le duc de Bourgogne et une justification de ce prince. — *Poggiana*, ou *la vie, le*

caractère, les sentiments et les bons mots de Pogge Florentin, avec l'Histoire de Florence, écrite par Le Pogge, et un supplément de diverses pièces importantes (Amsterdam, 1720). On trouve quelques lettres de Lenfant, au sujet de cet ouvrage, dans les journaux littéraires. — *Bibliothèque germanique*, ou *Histoire littéraire de l'Allemagne et des peuples du Nord, depuis 1720 jusqu'en 1740;* avec le concours de Beausobre, Lacroze, Mauclerc et Fonney (cinquante volumes in-12). — *Histoire de la papesse Jeanne, fidèlement tirée de la dissertation latine de M. Spanheim.* Desvignoles, qui avait eu beaucoup de part à la première édition, en donna une seconde (La Haye, 1720) et y fit quelques additions avec le consentement de l'auteur.

Son dernier ouvrage fut l'*Histoire de la Guerre des Hussites et du Concile de Bâle* (Amsterdam, 1731, 2 vol. in-4°). Bayle raconte qu'il entendit, en songe, une voix qui lui ordonnait de prêcher; comme il répondait qu'il n'était pas préparé, la voix lui indiqua ces paroles d'Isaïe, XXXVIII, 1 : *Mets ordre aux affaires de ta maison, car tu vas mourir.* Il parla de cette vision à ses amis qui s'efforcèrent de le rassurer. Lenfant, dans la prévision de sa fin prochaine, travailla avec une ardeur extrême à son *Histoire du Concile de Bâle,* qu'il voulait, disait-il, *terminer avant de mourir*. Ces laborieux efforts altérèrent sa santé, et, après une attaque de paralysie qui n'eut pas de suites fâcheuses, il en éprouva une seconde, en descendant de sa chaire, et mourut, le lendemain, à l'âge de 67 ans, en 1728. Sa veuve présida elle-même à l'impression de cette édition, et y joignit, d'après la volonté du défunt, la dissertation de Beausobre, sur les *Adamites de Bohême.*

« Lenfant était d'une taille un peu au-dessous de la médiocre; il « avait quelque chose de fin et de pénétrant dans les yeux; il ne parlait « pas beaucoup, mais il parlait bien. Il était excellent prédicateur « et avait une grande réputation. Il avait la voix belle, la prononcia- « tion distincte et variée. » On trouve un mémoire historique sur ce ministre protestant en tête de la deuxième édition de l'*Histoire du Concile de Bâle,* et dans la *Bibliothèque Germanique,* t. XVI.

CH.-F. L.

SEPTIÈME SÉRIE.

MAGISTRATS ET JURISCONSULTES.

PYRRHUS D'ANGLEBERME (JEAN).

Le père de Jean Pyrrhus d'Angleberme était originaire de Prague, en Bohême; il vint s'établir à Orléans vers le milieu du XVe siècle, et se fit naturaliser Français. Il exerçait la médecine, et on trouve dans les lettres d'Erasme un témoignage avantageux de son savoir et de son habileté.

Jean Pyrrhus naquit vers 1470 ou 1475 et reçut une éducation en rapport avec les dispositions qu'il montra dès sa jeunesse. Il étudia les belles-lettres sous le célèbre Erasme, qui professait alors dans l'Université d'Orléans, et se livra ensuite à l'étude de la jurisprudence, dans laquelle il fit de rapides progrès. Dans son panégyrique d'Orléans, prononcé en 1517, d'Angleberme, en célébrant l'Université de cette ville, se fait honneur d'en être membre depuis plus de dix ans, *suprà decennium*. Ces mots fixent à 1506 l'époque à laquelle il obtint, dans cette Université, une chaire de professeur, qu'il remplit avec beaucoup de distinction.

Vers l'an 1521, d'Angleberme fut nommé par François Ier membre du conseil souverain de Milan; mais il ne jouit pas long-temps

de cette dignité. Sa vie, si laborieuse et si utile, finit d'une manière tragique. Blessé assez grièvement par l'explosion d'un magasin à poudre, il voulut se traiter lui-même et prit une drogue dont il ne connaissait pas les effets et qui lui brûla les entrailles. Il mourut à Milan, en 1521, dans un âge peu avancé. Son ami, le Milanais André Alciat, qui rapporte ces détails, fit graver sur le tombeau de l'illustre savant une épitaphe de sept vers latins qui expriment ses vifs regrets, mais qui ne donnent pas une très-haute idée des talents poétiques de l'auteur.

Divers témoignages nous font connaître le mérite réel de d'Angleberme. Charles Dumoulin, qui étudiait sous lui en 1515, rend hommage, dans plusieurs de ses traités, à la capacité et aux lumières de son maître, qu'il vante comme excellent jurisconsulte et comme très-versé dans la connaissance des deux langues latine et française (1).

Outre l'étendue et la profondeur de l'érudition, d'Angleberme possédait les qualités essentielles du professeur, un bon sens inflexible et une grande netteté d'exposition; c'est la justice que lui rend Pasquier dans ses *Recherches sur la France*.

Deux professeurs de droit à Orléans, Jean Feu et Jean Robert (2), parlent de Pyrrhus d'Angleberme avec de grands éloges.

Ses ouvrages de jurisprudence sont : 1° *Institutio boni magistratûs* (Orléans, 1500); 2° un commentaire sur les trois derniers livres du Code Justinien, suivi d'un traité en trois livres sur les magistratures romaines (1518), dédié au chancelier Duprat; 3° un commentaire sur la coutume d'Orléans, dédié à Louis de Bourbon-Vendôme, évêque de Laon, qui avait étudié le droit à l'Université d'Orléans. Ce commentaire est peu estimé : l'auteur, trop prévenu en faveur de la jurisprudence romaine, crut trouver dans ses principes ceux de notre droit coutumier, dont il ne connaissait pas assez le véritable esprit, et son ouvrage est peu capable de donner des lumières exactes sur notre coutume : tel est le jugement de Charles Dumoulin, qui d'ailleurs parle avec les plus grands éloges de ses profondes connaissances; 4° un recueil de plusieurs traités sur des questions de droit, dédié à Hugues Fournier, qui avait été le maître de d'Angleberme et

(1) *Jurisconsultissimus et utriusque linguæ peritissimus.*

(2) Dans son ouvrage *De Schola Aurelianensi instaurandâ.*

qui mourut président du Parlement de Bourgogne, vers 1525. Un de ces traités est sur *la loi salique* : l'auteur s'attache à montrer, par une foule de textes des lois romaines, le peu d'aptitude des femmes pour les grandes affaires et pour le gouvernement; il ajoute une énumération circonstanciée des femmes qui ont abusé du souverain pouvoir et finit par se demander : *mulierem fortem quis inveniet?* Ses ouvrages historiques ou littéraires sont : 1° une *Vie de saint Euverte* et un *Eloge de saint Aignan, évêque d'Orléans;* 2° un *Panégyrique de la ville d'Orléans*, prononcé après 1514, au temps de l'évêque Germain de Gannai. « Ce panégyrique, un des bons ouvrages « de ce genre, mériterait d'être plus connu; il est écrit, dit Dom « Gérou, avec beaucoup d'art, de génie et d'imagination; on y re- « marque même une délicatesse peu commune dans ce siècle. » Il a été inséré par François Lemaire dans son *Recueil des poëmes et panégyriques de la ville d'Orléans*, par Léon Tripault, Raymond Massac, Raoul de Botherays &c....; 3° *Histoire des guerres entreprises par les rois de France en faveur de la religion;* 4° *Florides d'Apulée:* ce sont des fragments des déclamations d'Apulée, orateur romain assez distingué; 5° différentes exhortations pleines de sagesse et des plus purs sentiments de piété, où l'auteur s'efforce d'exciter dans ses disciples l'amour de l'étude et de leurs devoirs. On y remarque, en particulier, un éloge ingénieux de la musique et de la danse, dans lequel se trouve un apologue imité de Lucien : « Un roi d'Egypte fai- « sait apprendre à danser à deux singes par un des des plus excel- « lents maîtres de sa cour. Un courtisan, pour divertir le monarque, « prit un jour des noix qu'il répandit au milieu de la salle où les deux « singes recevaient leur leçon. A la vue de ces noix, les singes ou- « bliant et le maître et ses préceptes, quittèrent les habits précieux « dont ils étaient revêtus et se jetèrent avec avidité sur les noix. » Telle est, disait d'Angleberme, l'image de ce qui arrive trop souvent à la jeunesse : ces noix représentent les plaisirs qui ne lui font que trop oublier le soin de son instruction. Tous ces ouvrages sont écrits en latin.

D'Angleberme cultivait aussi la poésie; on lui attribue un hymne, en vers saphiques, à l'honneur de saint Jérôme.

Profond jurisconsulte, littérateur distingué, plein de génie et de

science, d'Angleberme eût été un des plus grands hommes de son temps « s'il n'eût pas trop souvent surchargé ses écrits du poids « d'une érudition déplacée; mais ce défaut était commun à cette « époque, et il faut moins l'attribuer à l'écrivain qu'au temps où il « vivait (1). »

L. D.

DE L'ÉTOILE (PIERRE-TAISAN).

On trouve dans les manuscrits un Jean de l'Etoile qui était, vers 1397, lieutenant-général à Orléans : cette charge devint héréditaire dans sa famille et fut exercée successivement par Renaud et Sébastien de l'Etoile. Pierre naquit à Orléans en 1480; il se livra de bonne heure à l'étude approfondie de la jurisprudence, et, en 1512, il était docteur-régent en l'Université d'Orléans. Sa manière d'enseigner lui attira un grand nombre d'écoliers, parmi lesquels se trouvaient Jean Chauvin, ou Calvin, dont l'entrée à l'Université d'Orléans date de 1527, et Charles Dumoulin. Pierre de l'Etoile fut beaucoup plus son ami que son partisan. Marie de l'Etoile, connue par ses liaisons avec Théodore de Bèze, qui, dans ses *Juvenilia*, l'a célébrée sous le nom de Candide, était nièce du savant professeur; elle mourut jeune et fut inhumée dans le Grand-Cimetière, où l'on voyait encore au commencement du XVIIIe siècle une épitaphe latine et française que Théodore de Bèze avait fait graver sur son tombeau.

Pierre de l'Etoile, à la mort de Marie Buinard, sa femme, embrassa l'état ecclésiastique, et on le voit en même temps professeur de l'Université et chanoine de l'église d'Orléans. En 1528, il parut au concile provincial de Paris, où il s'éleva contre les nouvelles doctrines avec tant d'énergie qu'il se fit distinguer de François Ier. Ce prince le nomma conseiller au Parlement et président aux enquêtes. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, qui arriva en 1537, laissant la réputation d'un des plus habiles magistrats de son siècle. Théodore de Bèze, qui l'estimait autant qu'il aimait sa nièce, fit, en vers latins,

(1) Cette notice, comme celle de la *Biographie Universelle*, est empruntée, en grande partie, au manuscrit de Dom Gérou, qui rectifie plusieurs erreurs de Moréri et de quelques autres biographes au sujet de Pyrrhus d'Angleberme.

deux épitaphes à la mémoire de Pierre de l'Etoile, qu'il appelle *Gallorum jurisconsultorum quondam in Academiâ Aurelianensi facile princeps*. Gentien Hervet et Vulteius firent aussi son éloge. Il laissait un fils, Louis de l'Etoile, que Baillet a mis au rang des enfants célèbres sous le nom de *Stella;* il savait parfaitement le grec, et, à quinze ans, expliquait publiquement Lucien. C'est de lui que descend l'auteur si connu du journal de Henri III et de Henri IV.

Pierre de l'Etoile a laissé quelques ouvrages assez estimés. Dumoulin, qui en fait l'éloge, dit cependant qu'il était peu versé dans la pratique. Il soutint une polémique contre Nicolas Duchemin, docteur de l'Université d'Orléans, au sujet d'Alciat. On a de lui *Petri Stellæ repetitio legis* (Orléans, in-4°); *Petri Stellæ repetitiones* (1528). Cet ouvrage contient l'explication de différentes lois romaines sur lesquelles les jurisconsultes n'étaient point d'accord entre eux.

CH.-F. L.

DU PONT (DENIS).

Le XVIe siècle fut, en France, l'âge d'or de la jurisprudence, le siècle de Cujas et de Dumoulin, *ces géants de la science*, comme les appelle M. Troplong, qui portèrent le droit à son plus haut degré de splendeur, et où la science nouvelle, toute fière qu'elle soit de ses conquêtes, a toujours besoin de se retremper, comme à une source pure et féconde. Denis du Pont, appelé par les savants *Pontanus*, fut, à cette époque, l'honneur du barreau blésois (1).

Il naquit à Blois à la fin du XVe siècle. « Comme il était bien fait de corps et d'esprit, dit Bernier, on lui conseilla de bonne heure de se marier, et je ne m'étonne pas trop, continue le même auteur, s'il fut facile à persuader, de la manière dont il parle du sacrement dans son *Commentaire de la Coutume de Blois.* » Il choisit pour compagne Marie Barbe, descendante d'un *Andræus Barba*, dont le nom figure dans une charte blésoise du XIe siècle, et dont les derniers descendants ne sont morts, à Vendôme, qu'à la fin du siècle dernier.

(1) *Blesensis advocationis decus* (DUMOULIN).

Marie Barbe donna à son époux cinq enfants, à de courts intervalles, et mourut peu d'années après son mariage. Du Pont en ressentit une vive affliction. Cependant, nous dit encore Bernier, il supporta cet accident en honnête homme, tâchant de tromper son chagrin par l'étude et par l'exercice de sa profession d'avocat. Ce fut alors qu'il rédigea et commenta la *Coutume de Blois*, ouvrage qui a eu, pendant plusieurs siècles, force de loi, et dont l'autorité, en matière d'usages, n'est pas encore entièrement détruite.

La coutume, dans chaque province, était la législation féodale, implantée par la conquête et consacrée par l'usage, loi purement traditionnelle, diversement interprétée par les juges et dépendant de la mémoire incertaine ou des attestations vénales des praticiens; tandis que le droit romain, absolu dans le fond et immuable dans la forme, offrait le modèle parfait d'une législation unique, d'une application facile et favorable au développement du pouvoir royal. C'est pourquoi Charles VII entreprit de faire rédiger toutes les coutumes provinciales, afin de les assimiler au droit écrit. Ce plan de réformation générale fut poursuivi par Louis XI, qui, au dire de Philippe de Comines, désirait que toutes les coutumes fussent mises en français dans un beau livre. Ce projet ne se réalisa que sous les règnes suivants, et, pendant le XVIe siècle, chaque province rédigea sa coutume particulière.

Louis XII, qui était né à Blois et qui témoignait à sa ville natale une affection toute spéciale, institua, par ordonnance royale, une commission de quatre membres, à l'effet de préparer un projet de rédaction des coutumes du bailliage de Blois. Denis du Pont fut désigné au choix du roi, par le suffrage unanime de ses concitoyens, pour remplir cette mission délicate. Son expérience des usages de la province le fit choisir, par ses collègues, comme rapporteur de la commission, et il prépara une rédaction provisoire qui dut être confirmée par les trois Etats de la province, pour être enfin publiée et homologuée au nom du roi. Ce fut le 15 avril 1523 qu'eut lieu, dans le réfectoire du couvent des Jacobins de Blois, et en présence des commissaires du roi, l'assemblée générale des Etats de la province. Il s'y trouva neuf avocats et onze procureurs, rien que pour le bail-

liage de Blois, ce qui témoigne du nombre et de l'importance des affaires qui se traitaient au siége présidial de cette ville. Après la lecture et la discussion des 275 articles de ladite coutume, la promulgation en fut solennellement faite par les deux commissaires royaux, le 28 avril 1523. Blois eut dès lors sa législation écrite; elle prit rang parmi les deux ou trois cents coutumes qui eurent force de loi en France jusqu'en 1789.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans ces coutumes un système complet de législation; le droit féodal seul y est traité d'une manière complète. Dans la *Coutume de Blois*, il occupe 135 articles, et les 240 autres réglent ce qui concerne les successions, les donations et testaments, les mariages, les douaires, les retraits lignagers, les emphytéoses, les matières possessoires, les servitudes réelles, les priviléges et les voies d'exécution.

L'art. 109 de la Coutume de Blois, qui a pour titre : *Des Cens*, consacrait une redevance féodale, en argent ou en grains, dus annuellement par les héritages roturiers au seigneur dont ils relevaient. Il donna lieu à une discussion animée, et plus tard à un interminable procès. Denis du Pont, dévoué aux intérêts de ses concitoyens, n'hésita pas à protester contre *le cens à cher prix*, qu'il appelait énergiquement *jus strangulativum*. Pendant douze ans, il lutta contre les intrigues de ses adversaires et la décision des commissaires royaux qui, par provision, avaient maintenu le droit coutumier. Il obtint enfin gain de cause, et un arrêt du mois de juin 1535 statua que le *cens à cher prix* ne pourrait être perçu que lorsqu'il serait fondé en titre, et nullement en vertu de la coutume. Succès éclatant, acheté au prix de bien des humiliations par l'avocat de Blois, qui, du reste, en fut dédommagé par les témoignages de reconnaissance de ses compatriotes.

Ce n'était pas assez pour du Pont d'avoir rédigé la *Coutume de Blois*, il entreprit d'en faire un commentaire méthodique et raisonné. Mais, accablé de travaux et d'années, il manda d'Italie, pour l'aider dans ce travail, son fils, Pierre du Pont, qui suivait depuis trois ans les leçons du célèbre jurisconsulte Alciat. Denis du Pont mourut avant que l'ouvrage fût achevé, mais, peu de temps après sa mort, L'Angellier publia la première partie du *Commentaire de la Coutume*

de Blois (1556) (1). Pierre du Pont mourut, à son tour, avant que la seconde partie de l'ouvrage fût publiée. Le manuscrit qui la contenait fut long-temps comme perdu, et ne se retrouva que 120 ans après dans la bibliothèque de M. le chancelier Séguier. Il fut publié en 1677, par l'éditeur Billaine.

Le commentaire de Denis du Pont se distingue par une érudition immense et une dialectique vigoureuse. Sous le titre de *Prœludia,* il fait précéder chaque chapitre de généralités qui doivent en faciliter l'intelligence, méthode excellente, suivie plus tard par Pothier dans son bel ouvrage sur la *Coutume d'Orléans*. Il était cité couramment sous l'ancienne jurisprudence, et des auteurs modernes même n'ont pas dédaigné son autorité. Merlin, dans son *Répertoire*, M. Toullier, dans son *Droit civil,* invoquent *Pontanus,* notamment en ce qui concerne la communauté entre époux. On sent, dit M. le président Troplong, que du Pont appartient à l'illustre famille de nos anciens jurisconsultes; car, comme eux, il se recommande par cette verve originale et cette verdeur de pensée et d'expression qui est leur caractère distinctif.

M. Granier de Cassagnac, rédacteur du *Constitutionnel*, avait promis un travail complet sur la vie et les travaux du savant jurisconsulte blésois. Cette promesse a été tenue par M. Leroux, avocat, qui a lu, dans la séance du 30 janvier 1835, à la Société des Sciences et des Lettres de la ville de Blois, une notice biographique insérée dans le tome second des Mémoires de cette savante compagnie.

C. B.

TRIPPAULT (Thomas, Léon *et* Emmanuel).

Parmi les familles de robe qui, à Orléans, ville bourgeoise par excellence, disputaient le pas à la noblesse d'épée, au rang des Colas,

(1) Joseph Dutemps, ami et compatriote de Denis du Pont, composa le quatrain suivant pour être inscrit en tête de ses *Commentaires :*

Qualiter Assyrius Phœnix, ubi concidit igne
Thuricremo, ex reliquis mox nova prodit avis;
Sic sua, fatali Pontanum morte peremptum,
Vitæ restituunt hæc monumenta novæ.

des Aleaume, des Robert, etc., brillait, au XVIe siècle, une famille d'honorables jurisconsultes qui fournit au barreau et à l'Université des sujets distingués. Nicolas Trippault, avocat au bailliage d'Orléans, travailla, vers l'an 1509, à la rédaction de la Coutume : il eut deux fils qui se firent plus remarquer comme savants que comme jurisconsultes. L'aîné, Thomas, était avocat de la ville d'Orléans et ami de Théodore de Bèze, qui composa en son honneur cette louangeuse épigramme :

AD TRIPUTIUM AURELIAN. JURISCONS.

Doctum illum et lepidum tuum libellum
Quo mysteria juris explicâsti,
Fertur Mercurius tulisse nuper
Ima ad Tartara, protinusque doctis
Illis manibus ut Papiniano
Paulo, Scevolæ, et Ulpiniano, et illi
Juris quem merito vocem lucernam
Legendum exhibuisse : deindè lecto
Sic cœpisse loqui tuo libello;
Ecquid cedilis ? at Papinianus
Cuncti cedimus, inquit, haud gravate.

Avocat, puis conseiller au bailliage et siége présidial d'Orléans, LÉON TRIPPAULT, frère du précédent, fut aussi lié d'amitié avec plusieurs savants de son temps. Lacroix du Maine en parle avec éloge dans sa *Bibliothèque;* Du Verdier et d'autres biographes font de lui une honorable mention dans leurs ouvrages. Belleforest ayant chargé Rancuret, habile graveur, de lever le plan de la ville et des environs d'Orléans, Léon Trippault voulut partager avec ce Mécène orléanais l'honneur d'être utile à sa patrie. Il logea chez lui le dessinateur, le défraya de ses dépenses et lui fit, à son départ, un présent digne de sa générosité. Parmi les panégyriques d'Orléans, recueillis par Lemaire, on trouve un traité, de L. Trippault, sur les antiquités de cette ville. On lui doit aussi plusieurs ouvrages sur Jeanne d'Arc et sur le siége d'Orléans. Enfin, il risqua, en 1577, un vocabulaire intitulé : *Celt-Hellénisme*, ou *Etymologie des mots français tirés du grec*, dans lequel il s'efforce de prouver que le fond de notre langue dérive du grec. Cette opinion a été combattue par le P. Oudin, jésuite : « Léon Trippault, seigneur *de Bardis*, dit-il ironiquement, « ne sçavait pas bien la langue des Bardes. Il ne distingue point le

« celtique du français moderne. A l'entendre, on croirait que les « Celtes avaient dans leur langue tous les mots que l'on voit dans « son livre. C'est encore une erreur que d'aller chercher dans le grec « l'origine de plusieurs termes qui ne viennent que du latin. Il est « vrai que les Latins les ont tirés du grec. Quelque imparfait que « soit cependant l'ouvrage de Trippault, on ne peut s'empêcher de « le regarder comme le fruit d'une érudition assez variée. »

Comme on le voit, l'avocat au Présidial ne fut jurisconsulte qu'à ses moments perdus. Il annota la *Coutume d'Orléans* (1570), et l'*Ordonnance de Villers-Coterets* (1572); mais, possédé du démon poétique, il trouva moyen de glisser partout de ses vers, tant latins que français. Il en inséra jusque dans le *Recueil des Ordonnances sur le faict des eaux et forêts*, publié par un de ses amis; mais, comme le fait observer D. Gérou, il fut en cela surpassé par son fils, sinon par la bonté des productions, au moins par leur multitude.

Emmanuel Trippault, troisième du nom, est aussi qualifié de jurisconsulte, bien qu'il ait écrit à peu près sur tout, sauf sur la jurisprudence. Mais il était lieutenant particulier au bailliage de Neuville, ce qui suppose autant de connaissances en droit qu'en ont les avocats d'aujourd'hui.

Il employa ses loisirs à retourner dans tous les sens les noms des personnages les plus distingués de son temps, et à faire entrer, bon gré, mal gré, dans de mauvais vers, ces laborieuses niaiseries. Ses divers recueils d'anagrammes donnent une pauvre idée de sa personne et de son talent. En effet, cette manie de renverser et de décomposer un nom raisonnable pour y substituer des phrases ridicules et vides de sens, dénote un petit esprit, et, comme l'a si bien dit Adrien de Valois :

Anagrammatista sit qui poeta non sperat.

Colletet lui-même, qui certes n'était pas un aigle, a cependant galoppé une fois dans sa vie, lorsqu'il s'est agi de tourner en ridicule la futilité de ce vain exercice.

Sur le Parnasse nous tenons
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

Emmanuel Trippault, parvenu à un âge où l'on commence à revenir

de la frivolité, consacra sa plume à des sujets plus graves et composa des *quatrains sur les dix Commandements de la loy et les sept œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle*, mais cette amende honorable n'a pu le faire absoudre du péché d'anagramme. Il s'est aussi attaqué à l'agriculture dans un poème d'environ trois cents méchants vers où il fait de la campagne et de ses agréments un éloge qui ferait presque désirer de rester toujours à la ville. Il n'est pas jusqu'au roi des Huns qu'il a maltraité dans un *Discours du siége d'Attila, dit le Fléau de Dieu*. Comment, d'après cela, aurait-il pu traduire élégamment les gracieux distiques d'Ovide? Il ne craignit pas, cependant, de défigurer l'*Ibis* dans une traduction dont l'abbé Goujet dit tout le mal possible. Nous n'en dirons rien, de peur qu'on ne nous reproche, avec raison, d'avoir placé cet écrivain médiocre dans une biographie des hommes illustres. A quoi nous pourrions cependant répondre avec D. Gérou : « Ce serait manquer au public, en parlant de cet écrivain « et de ses semblables, que de ne pas faire connaître l'indifférence « qui leur est due. En leur donnant une place dans nos Mémoires, « ce n'est qu'une apothéose passagère que nous leur décernons, « mais dont l'effet ne sera pas de longue durée. Ce sont de vieux « monuments qui retracent à nos yeux le mauvais goût de nos an- « cêtres et dont la vue seule suffit pour nous en éloigner. »

C. B.

ROBERT (JEAN) *et* ROBERT (ANNE).

Jean Robert fut célèbre par ses vastes connaissances comme jurisconsulte et par la violence de ses querelles avec Cujas. Il naquit à Orléans, dans le XVIe siècle, de Jacques Robert, qui, par attachement pour sa patrie, préféra sa chaire de professeur en droit au titre de sénateur de Milan, que lui avait offert François Ier.

D'heureuses dispositions, secondées par un travail soutenu et par les soins éclairés de son père, mirent Jean Robert en état d'occuper aussi une chaire de jurisprudence dans l'Université de sa ville natale; il professa fort jeune et avec un grand éclat. Il était recteur et doyen de l'Université en 1573, et c'est lui qui, en cette qualité, harangua le duc d'Anjou, depuis Henri III, lorsque ce prince passa par Orléans pour se rendre en Pologne.

Jean Robert entra aussi dans la magistrature et remplit avec distinction l'office de conseiller au présidial, qu'il obtint en 1570.

Il nous apprend lui-même qu'il s'était d'abord laissé entraîner aux nouvelles opinions religieuses qui faisaient alors de rapides progrès dans l'Orléanais, mais qu'il déplora son aveuglement et revint de ses erreurs. Ce changement de religion lui attira même des calomnies et des menaces de la part d'un ministre protestant, Robert Maçon, surnommé La Fontaine; il y répondit par une courte apologie publiée vers 1569, et put reprendre ensuite ses travaux de jurisprudence, un instant interrompus.

Ce savant jurisconsulte mourut de la gravelle, à Nevers, en 1590.

Plusieurs lettres et pièces de vers, adressées par Estienne Pasquier à Jean Robert, constatent la liaison qui existait entre ces deux savants et l'estime que Pasquier faisait de son ami, qu'il appelle l'*honneur de l'Université d'Orléans*.

Raoul Bouteraye, dans son poëme intitulé *Aurelia*, fait une mention très-honorable de son compatriote Robert, la lumière éclatante du droit : *Juris radiosa lucerna Robertus*.

Après quatre livres de *Maximes* ou *Sentences de droit*, publiés en 1557 et dédiés au cardinal Charles de Lorraine, Robert avait donné, en 1568, un second ouvrage (1) dans lequel il combattait ces commentateurs qui, sous prétexte d'interprétation ou d'erreurs dans le texte des lois romaines, se donnaient toute licence dans la correction de ces textes, ajoutant ou retranchant au gré de leurs caprices. Il s'efforçait d'arrêter les suites dangereuses que pouvait produire un pareil abus et établissait à ce sujet les règles les plus sages. Mais Jean Robert avait eu le malheur de reprendre plusieurs corrections introduites par Cujas; il le taxait de témérité et prétendait qu'il voulait toujours réformer les textes suivant ces opinions. Cujas, piqué de ces reproches, y répondit fort vivement dans ses *Observations* et chercha à couvrir son adversaire de ridicule. Il fit l'anagramme du nom latinisé de Jean Robert, et y ayant trouvé : *Sero in orbe natus*, il s'en applaudit comme d'une heureuse découverte. Jean Robert ajouta une

(1) *Receptarum lectionum libri duo*, dédié à Jérôme Thenner, chancelier de Danemarck et de Norwège, qui avait étudié en l'Université d'Orléans.

lettre au premier mot, en retrancha une autre, et l'épigramme devint un éloge : *Heros in orbe natus.*

Mais ils ne s'en tinrent pas à ces puérilités. Cujas affecte de traiter Robert avec un souverain mépris, et celui-ci lança contre Cujas ses trois livres d'*Animadversions* ou *Observations,* dans lesquels il ne montre pas moins d'aigreur que son adversaire. Irrité de cette nouvelle réplique et de cette résistance inattendue à un homme tel que lui, Cujas fait paraître à Bourges, où il professait alors, une *Réponse aux Animadversions de J. Robert,* et il emprunte, pour être plus à l'aise sans doute, le nom de son valet (1). Ce livre, en effet, est un recueil de grossières injures, bien que l'auteur, dans sa préface, se vante de sa modération. Dans le corps de l'ouvrage, Robert est, à chaque instant, apostrophé avec la plus grande violence : « Tu es, « de tous les professeurs qu'ait jamais eus Orléans le plus indigne « et le plus inepte... Tu crois connaître le latin et tu n'y comprends « rien... Tu ignores ce que savent les moindres enfants, ce que n'i- « gnore pas ta servante elle-même, &c., &... Va ! tu n'es qu'un im- « pertinent, un calomniateur, un imbécille, un stupide, un navet, « une citrouille ! &c... »

La réponse de Robert ne se fit pas attendre (2) ; mais il ne se contente pas d'opposer une note à une note, un argument à une injure : poussé à bout par les violences de Cujas, il prodigue à son tour les invectives et les outrages. Ce qui pouvait être une discussion d'érudits était devenu une dispute de crocheteurs. Il est vrai que ce touchant échange d'aménités se faisait en langue savante.

Que serait devenu le débat ? quel aurait été le vainqueur ? Il est probable que malgré ses grandes connaissances, Jean Robert se serait vu écrasé par la haute réputation de son rival. Mais la mort vint prendre les deux champions la même année, et *le combat cessa faute de combattants.*

Deux ans après, une singulière fantaisie d'imprimeur publiait, ensemble, quelques opuscules de Jean Robert et quelques traités de Cujas, sans craindre de rapprocher ainsi dans le même linceul de parchemin l'Étéocle et le Polynice de la jurisprudence.

(1) *Notata Antonii Mercatoris ad libros animadversionum, J. Roberti,* 1581.
(2) *Notarum libri tres ad Jac. Ant. Cujacii Mercatoris notarum libros tres,* 1583.

L'émotion que la querelle avait excitée en ce temps dans le monde savant s'était donc évanouie avec eux : et nous-même nous n'en avons ressuscité le souvenir que pour donner une idée des mœurs littéraires de cette époque.

Jean Robert avait épousé Anne Cabu, fille de Philippe Cabu, conseiller au présidial dès 1554. Il en eut plusieurs enfants, dont le plus connu est Anne ROBERT, qui naquit à Orléans, le 6 avril 1559, étudia la jurisprudence sous les yeux et la direction de son père, et embrassa fort jeune la profession d'avocat. Il acquit bientôt dans l'exercice de cette profession l'estime universelle et une réputation méritée.

En 1600, le duc de Savoie étant à Paris, Henri IV, après lui avoir fait visiter ce que cette ville offrait de plus remarquable, voulut lui faire voir une séance du parlement avec tout l'éclat de la plaidoirie. Pour cela, *on fit choix d'une cause,* dit Mézerai, *tout-à-fait extraordinaire, dont le sujet exerça amplement l'éloquence des avocats des parties et de celui du roy, qui était Louis Servin.* Anne Robert et Antoine Arnaud, de la famille qui illustra Port-Royal, étaient chargés de porter la parole pour les parties. Toutes les richesses de l'éloquence furent déployées dans cette lutte brillante. « Animés par la présence des princes et d'un nombreux auditoire, les orateurs firent des efforts incroyables pour se surpasser l'un et l'autre. Les discours furent généralement applaudis et cette journée fut pour eux un véritable triomphe. Sur les conclusions de l'avocat du roy, Servin, Anne Robert obtint une partie de ses conclusions. »

La ville d'Orléans avait choisi Robert pour son avocat et il défendit toujours avec zèle les intérêts de ses compatriotes.

Tous les bibliographes célèbrent le mérite d'Anne Robert. Pasquier loue en deux mots le père et le fils à la fois (1) : « *O docti patris erudite fili !* » Mignard le qualifie de très-docte et très-excellent avocat...

Il mourut vers 1618, laissant un fils nommé Louis, qui fut le digne héritier de ses talents.

Les ouvrages assez nombreux d'Anne Robert sont écrits en latin

(1) IVe livre des *Épigrammes*.

avec une pureté et une élégance toute cicéronienne. Ses quatre livres d'*Arrêts* (1) ont eu un grand nombre d'éditions et ont été traduits en français par Jean Tournel, avocat au parlement. Bayle appelle ce recueil un tissu perpétuel d'érudition et de citations choisies.

J. D.

DANIEL (PIERRE).

Né à Orléans, en 1530, d'une famille calviniste, Daniel, après avoir suivi les cours de l'Université d'Orléans, se distingua tellement comme avocat, que, malgré la différence d'opinion, le cardinal Odet de Châtillon le choisit pour bailli de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Il se livra presqu'entièrement à l'étude de la jurisprudence et ses travaux lui conquirent une place honorable parmi les jurisconsultes. Lorsqu'en 1562, le cardinal fit enlever, par son intendant Aventin, l'or et l'argent qui couvraient les châsses de saint Benoît pour en faire de la monnaie au profit du prince de Condé, Daniel ferma les yeux sur le dommage considérable causé à l'abbaye dont il devait défendre les intérêts; mais lorsque plus tard les spoliations s'étendirent jusque sur la riche bibliothèque du monastère, Daniel, blessé dans ses affections personnelles, protesta, *unguibus et rostro*, et défendit ses livres avec une telle énergie que le cardinal de Châtillon, qui, du reste, l'estimait beaucoup, dut reculer devant l'indignation du savant et ajourner indéfiniment ses projets.

Daniel n'eut pas toujours le même bonheur. Lorsque les soldats du prince de Condé pillèrent Saint-Benoît, non contents de détruire les meubles et ornements d'église, ils s'emparèrent des manuscrits. L'infortuné bailli put à peine sauver quelques-uns des plus précieux et il sacrifia sa fortune pour racheter les autres ouvrages des soldats qui n'en connaissaient pas la valeur. Il crut, avec raison, les soustraire à de nouveaux dangers en les renfermant dans la bibliothèque d'Orléans. Il est assez curieux de suivre la destinée des manuscrits de Saint-Benoît. A la mort de Daniel, Paul Petau et Bongars les achetèrent quinze cents livres. La part de Petau fut ensuite vendue à la

(1) *Rerum judicatarum libri IV*, 1599.

célèbre Christine, reine de Suède, qui la fit transporter à Stockholm; celle de Bongars parcourut plusieurs bibliothèques, et, après une longue suite de vicissitudes, appartint enfin, par droit de conquête, à l'électeur de Bavière qui en fit présent au pape Grégoire XV. Ces manuscrits furent déposés au Vatican, où, suivant Dom Chasteri, ils retrouvèrent *leurs frères* légués au pape par la reine de Suède.

Les soins que Daniel prit pour la conservation de la bibliothèque de Saint-Benoît lui ont mérité la reconnaissance des savants. Duchesne s'en est servi pour son recueil des *Historiens français;* Papire-Masson, pour les *Epîtres à Loup, abbé de Ferrières;* Jacques Bongars, pour les *OEuvres de saint Justin;* et Christophe Colirus, pour l'édition de *Valère Maxime*, publiée en 1614. Daniel a fait plusieurs ouvrages de droit assez estimés. Lorsque Théodulfe, évêque d'Orléans et ami de Charlemagne, parcourut, par ordre de ce prince, les villes du Languedoc, Daniel publia l'exhortation que fit le prélat aux juges de rendre la justice à tout le monde. L'abbé Gouget, en parlant de lui, dit qu'il était un *homme d'une littérature non commune dans un siècle assez ignorant* : ce qui fournit au bénédictin Dom Gérou occasion de se récrier contre une pareille assertion et de qualifier de calomnie la boutade dirigée par le savant biographe contre une époque *qui a produit les Turnèbe et les Scaliger!*

CH.-F. L.

FOURNIER (GUILLAUME, HENRI *et* RAOUL).

Plusieurs docteurs régents de l'Université d'Orléans ont illustré successivement le nom de Fournier, *Fornerius,* par leurs talents et leurs vertus. Un commentaire sous le titre de *Verborum significatione* fit connaître Guillaume Fournier : divers ouvrages de droit qu'il publia ont une importance secondaire. Son fils, Henri Fournier, né en 1563 et mort en 1617, se distingua dans cette carrière; suivant l'usage du siècle, il avait adopté une devise : *Dum spiro, spero.* On lui doit quelques ouvrages assez estimés sur les coutumes de l'Orléanais. Mais de tous les enfants de Guillaume, nul ne fut plus connu que Raoul Fournier, sieur du Rondeau, né en 1562. Héritier des manuscrits de son père, il les enrichit, avant de les publier, de notes

aussi savantes que précieuses. Ses envieux crurent le blesser en l'appelant *auteur héréditaire,* mais Raoul répondit par des succès personnels à cette épigramme, et l'application du proverbe latin : *Fortes creantur fortibus,* prévalut dans l'opinion publique sur cette dénomination presque injurieuse. Du reste, divers traités qu'il fit paraître sur la morale, l'histoire et la physique, firent voir que s'il avait hérité de quelque chose, c'était surtout du talent de son père.

Raoul s'attacha à dégager son style de cette gravité pédantesque qui était le défaut principal des écrivains de son siècle, et il essaya de prouver que les faits ne pouvaient que gagner à la clarté de l'expression. On remarque dans ses ouvrages une certaine élégance de forme qui prouve dans l'auteur autant de goût que de savoir. Il aimait beaucoup les poètes de l'antiquité et était tellement familiarisé avec leur langue qu'il se servit des vers d'Ovide pour chanter les merveilles de la religion dans un poëme latin assez long, intitulé *Cento christianus.*

Avant que le cardinal de Richelieu n'eût établi à Paris le corps littéraire, qui devint l'Académie française dès 1612, Raoul Fournier avait formé, avec le doyen de l'église Saint-Aignan, une réunion toute littéraire, composée de ses amis : peu à peu la société eut ses règlements, ses assemblées, ses séances publiques ; on publia même un volume de mémoires, parmi lesquels se distinguent avantageusement les dissertations du savant jurisconsulte. Il s'appliquait surtout à l'étude de la morale religieuse, et son ouvrage *du Prédicateur* contient, pour les orateurs chrétiens, de précieux renseignements.

Fournier était riche, et il sut augmenter le patrimoine de sa famille par une sage économie. « Mais il sanctifia l'usage de ses biens par d'abondantes charités. Comme il n'avait pas d'enfants, il contribua d'une manière efficace à la fondation d'une maison, dans Orléans, pour servir de retraite aux prêtres de l'Oratoire, en leur donnant mille livres de rente. »

Il mourut en 1627, regretté de ses concitoyens et très-estimé des savants, qui lui avaient donné le titre d'*Eruditissimus.* Outre le *Cento christianus* qu'il dédia au célèbre Matthieu Molé, et ses *Conférences académiques,* Raoul Fournier a laissé quelques ouvrages de droit non moins distingués par la sagacité du jurisconsulte que par le goût de

l'homme de lettres, des traités religieux et des *Méditations chrétiennes*. Dans une de ses dissertations, il fait l'éloge de l'ignorance et développe cette opinion paradoxale avec beaucoup de charme et d'originalité. Le bénédictin Dom Gérou avance que J.-J. Rousseau, lorsqu'il fit paraître le traité ayant pour titre : *Si le rétablissement des sciences et des lettres a contribué à épurer les mœurs*, a dû connaître l'écrit de Fournier, et il va même jusqu'à faire voir plusieurs traits de ressemblance entre ces deux apologistes de l'ignorance. Ce rapprochement, qui enlèverait à Rousseau le mérite de l'invention de son fameux paradoxe, est de nature à exercer l'esprit de certains commentateurs.

Raoul Fournier fit aussi successivement l'éloge de l'ivresse, de l'ombre, du silence. Quelque singuliers que soient la plupart de ces traités, ils témoignent de profondes connaissances et d'une grande facilité d'expression. Quelques écrivains, entre autres La Mettrie, l'ont accusé de matérialisme, mais cette accusation tombe d'elle-même devant les preuves d'estime que Fournier reçut des théologiens les plus distingués de son époque.

CH.-F. L.

PROUSTEAU (GUILLAUME),

Docteur-régent de l'Université, fondateur de la bibliothèque d'Orléans.

Bien qu'il ne soit pas Orléanais, la vie et les ouvrages de Guillaume Prousteau appartiennent tellement à notre province, que nous avons cru devoir le placer au nombre de nos illustrations. Il naquit le 26 mai 1626. Son père exerçait à Tours la modeste profession de marchand fripier; il eut cependant assez de ressources pour faire donner de l'instruction à ses fils, et particulièrement à Guillaume, dont l'intelligence était remarquable. Ce dernier fit ses humanités auprès de son père; après les avoir terminées, il se rendit dans la ville de La Flèche et entra au collége des Jésuites, pour y suivre un cours de philosophie; enfin, il vint à Orléans, y fit son droit, s'y fixa et y mourut dans un âge avancé.

Il est peu d'hommes qui, à cette époque d'études fortes, patientes et persévérantes, aient montré autant d'amour pour la science;

il n'en est pas qui aient fait autant de sacrifices pour l'acquérir et pour la propager.

Guillaume Prousteau, reçu docteur *in utroque jure*, ne paraît pas avoir eu l'intention d'entrer d'abord dans la carrière de l'enseignement, qu'il parcourut plus tard ; il se contenta d'exercer la profession d'avocat; mais, soit qu'il fût plus ami de la science théorique que de la science pratique, soit qu'il se fût fait un plan d'études plus vaste, il quitta bientôt le barreau et visita les principales Universités de l'Europe.

En agissant ainsi, il suivait les vieilles traditions des grandes écoles paroissiales; il allait enseignant et étudiant, comme *les pères de tout savoir*, allaient enseigner et étudier d'Université en Université : c'est ainsi qu'il parcourut l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie et même la Hollande.

Cette excursion ne fut pas de longue durée : à peine deux ans s'étaient écoulés qu'il était de retour et redevenait avocat.

Il était âgé de quarante et un ans, lorsqu'en 1667 deux chaires devinrent vacantes ; Prousteau tenta les chances d'un concours qui fut marqué et retardé dans son résultat par plusieurs incidents, et qui devait être suivi d'un grave procès.

Il n'y avait alors que cinq docteurs enseignant à l'Université; ce nombre était réduit à trois par la mort de deux d'entre eux. Au moment où le concours arrivait à son terme, M. Colas de Malmusse, l'un des trois survivants, vint à mourir : il fallut recommencer; enfin, le rectorat, qui alors ne durait qu'une année, dut être reporté d'un des deux docteurs sur l'autre, et cette circonstance prolongea encore l'état provisoire dans lequel se trouvaient les compétiteurs aux chaires vacantes et l'Université elle-même.

Bientôt cependant le nouveau recteur fut désigné; le choix d'ailleurs ne pouvait être douteux.

Tout ceci explique comment les épreuves, appelées *actes probatoires*, commencées le 17 août 1667, se prolongèrent jusqu'au 25 mai 1668, et comment elles n'eurent lieu que devant deux membres du corps universitaire. Les deux docteurs-régents élus furent MM. Leberche et Prousteau.

Il est évident qu'au lieu de deux seulement, trois au moins au-

raient dû sortir du concours; l'Université était même dans l'obligation, si elle s'était conformée à ce que prescrivait un arrêt rendu par le Parlement, en l'année 1626, d'en élire quatre, puisque, aux termes de cet arrêt, le nombre des docteurs à l'Université devait être de six; elle le pouvait, car cinq candidats s'étaient présentés; mais les docteurs-régents, plus soucieux de partager par cinquième les droits universitaires que d'exécuter les décisions de l'autorité judiciaire et de partager ces droits par sixième, étaient parvenus à se maintenir au nombre de cinq.

Ils allèrent plus loin lors du concours de 1667 : ils voulurent réduire leur nombre à quatre, et c'est pour cela que Leberche et Prousteau sortirent seuls de ce concours.

Cette mesure, combattue par le maire, les échevins et les magistrats *conservateurs des priviléges de l'Université*, le fut à bien plus forte raison par les candidats repoussés, et cette lutte faillit porter quelque atteinte au caractère de Prousteau, auquel cependant les prétentions des autres docteurs semblent être restées étrangères.

Goullu-Duplessis, l'un de ces concurrents malheureux, appela au Parlement de l'élection de Prousteau et Leberche. Un passage du réquisitoire prononcé dans cette affaire par l'avocat-général Omer Talon suffit pour faire connaître les parties de la discussion dont la délicatesse et même l'*idonéité* de Prousteau pouvaient avoir à souffrir :

« L'élection n'a pas été fort canonique, et quelques-uns des offi-
« ciers de la ville assurent qu'elle n'a pas été exempte de brigue,
« disait-il; mais, ajoutait-il aussitôt, tout cela n'est pas suffisant
« pour rétracter le choix qui a été fait par les docteurs, particuliè-
« rement si l'on considère que Leberche et Prousteau ont toutes les
« qualités nécessaires pour remplir les deux places qui leur ont été
« adjugées, et dont ils sont en possession depuis deux ans. »

Le résultat de ce procès fut que, par l'arrêt intervenu au cours de l'année 1670, les deux docteurs furent *confirmés* dans leurs fonctions; mais que l'appelant de leur élection et un autre de leurs concurrents furent *nommés* docteurs-régents, et que le nombre de ceux-ci, conformément à l'arrêt de 1626, fut porté à six.

Cet éloge paraîtrait certainement assez faible au milieu des accusa-

tions de brigue dont l'élection semble avoir été entachée; mais si on se reporte à la haute position, au mérite éclatant de l'avocat-général Talon, qui, mieux que personne, appréciait les *qualités nécessaires pour remplir* les devoirs de l'enseignement du droit, on restituera à ses paroles leur véritable portée.

Cependant les circonstances dans lesquelles cette élection a eu lieu laisserait quelque chose à désirer, et nous avons besoin de quelques documents émanés de Prousteau lui-même pour le juger comme homme de science et apprécier son caractère.

Ce qui nous reste à dire de lui satisfait et au-delà à cette nécessité. Nous sommes heureux de trouver dans la précieuse collection laissée par un vénérable magistrat dont la carrière scientifique a commencé par l'enseignement du droit et s'est terminée dans de hautes fonctions judiciaires, de La Place de Montevray, un discours prononcé par Guillaume Prousteau, comme recteur de l'Université, à l'ouverture du cours de l'année 1708, c'est-à-dire à l'âge de quatre-vingt-deux ans, dans lequel l'étendue de son savoir, sa bienveillance, l'élévation et la gaîté de son esprit éclatent à tout moment.

Nous regrettons de ne pouvoir le suivre ici dans cette excursion scientifique qui a pour objet de démontrer *combien les lettres sont utiles et nécessaires au professeur de droit:* une prolixité qui peut appartenir à l'âge avancé auquel il était parvenu, et qui d'ailleurs se remarque dans toutes les productions de ce temps, s'oppose même à l'analyse de ce discours divisé en trente-huit paragraphes. Nous devons nous borner à dire que l'orateur se livre à l'examen des diverses branches de la science, depuis les mathématiques jusqu'à la médecine et à l'art de la culture des terres, avec une justesse et une étendue qui le placent certainement au rang des hommes les plus distingués et les plus diversement instruits de son temps.

En présence de cette production, on doit absolument oublier le léger doute que l'esprit de chicane, l'amour-propre blessé avaient pu élever sur son mérite lors de son élection au grade de docteur, et, sous ce rapport, sa réputation est intacte.

Les actes de sa vie privée le vengent plus amplement encore de l'accusation de s'être livré à la brigue pour l'emporter sur ses compétiteurs.

L'année 1709 fut marquée par une disette qui plongea les familles indigentes dans la plus profonde misère; M. Prousteau usa de sa fortune avec une telle générosité que le nom de *Père des pauvres* lui fut décerné par la population tout entière.

Il ne s'en tint pas au bonheur de donner pendant sa vie, il voulut encore que son nom fût conservé par la reconnaissance après sa mort.

Le 6 avril 1714, il fonda la bibliothèque publique d'Orléans qu'il confia aux Bénédictins habitant alors le monastère de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (aujourd'hui l'hôtel de la préfecture du Loiret), et consacra une somme de 30,000 fr. à l'acquisition de la bibliothèque de M. Henri de Valois (1); de plus, il affecta la propriété de *Concire*, située dans la paroisse de Dry, près Cléry, à l'entretien des livres et du bibliothécaire.

L'acte de donation est empreint d'un cachet de bonté et de vanité naïve qui révèle chez le donateur le caractère du véritable savant: ses prévisions multipliées indiquent également la pratique des affaires, en même temps que des connaissances fort étendues en bibliographie.

Ce que nous avons dit de Guillaume Prousteau suffit pour le faire connaître et pour faire aimer et respecter sa mémoire, car nous l'avons montré réunissant l'amour de l'étude à l'amour de l'humanité, consacrant tous les instants de sa vie à rechercher, à propager la science et survivre à lui-même par ses bienfaits sans séparer jamais la bienfaisance de la noble passion dont il avait été animé depuis le commencement jusqu'au terme de sa vie.

Son existence, que rien ne semble avoir troublée, se prolongea jusqu'au 9 mars 1715. Il mourut ce jour-là paisiblement, sans souffrance, sans infirmité, laissant une fortune considérable qu'il tenait d'un frère dont on a perdu la trace, et un nom pur, digne de vivre dans la mémoire des hommes tant qu'ils rendront hommage à la science et à la charité.

Eug. B.

(1) Historiographe du roi, né à Paris le 10 septembre 1603, mort le 7 mai 1676.

BEGON (MICHEL).

Cet illustre magistrat, aussi distingué par l'élévation de ses vues, l'énergie de son caractère, que par la variété et l'étendue de ses connaissances, devint intendant de La Rochelle et de Rochefort sous Louis XIV.

Issu d'une famille noble et ancienne, originaire de Bretagne, et fixée dans le pays blésois durant le XVIe siècle, il naquit à Blois, en 1638, de Michel Begon, seigneur de La Bussière et de Villecoulon, conseiller-secrétaire du roi, etc.

Ses débuts annoncèrent l'homme supérieur. Entré au Présidial de sa ville natale, il y remplit d'abord l'office de garde-des-sceaux, puis celui de président. Son profond savoir, *la distinction* qu'il apportait dans tous ses jugements, fixèrent sur lui l'attention publique. Recommandé auprès du roi par son parent, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, Begon fut nommé, en 1677, trésorier de la marine à Toulon; en 1680, commissaire général au port de Brest, et du Hâvre l'année suivante. Il partit, en 1683, pour l'Amérique avec la qualité d'intendant du Canada et des îles françaises du Nouveau-Monde. Dans ce poste difficile, Begon déploya toutes les ressources de son active intelligence : Saint-Domingue était, à cette époque, le rendez-vous et le repaire de bandits sans aveu; il les organisa, les disciplina et leur imposa l'autorité d'un conseil souverain. La Martinique ressentit également les merveilleux résultats de son administration. Aussi voyait-il déjà son nom révéré en Amérique, lorsque le roi, appréciateur de sa belle conduite, lui donna l'intendance des galères de Marseille en 1685, et, l'année suivante, un brevet de conseiller d'honneur au Parlement de Provence.

Nous arrivons à la période la plus remarquable de la vie de Michel Begon : En 1688, il vint remplacer à Rochefort l'intendant Arnou. — Rochefort était à peine sorti des mains créatrices de Colbert du Terron; que fit le nouvel intendant? « *Nascentem hanc urbem lig-* « *neam invenit; lapideam reliquit,* » répond son épitaphe consacrée par la reconnaissance générale. La ville présentait, à certaines époques de l'année, l'aspect d'un marais fangeux, les voies publiques

se couvrent de pavés; — ses maisons étaient basses et malsaines, elles s'élèvent, et l'air circule dans les logements; — l'eau manquait, un aqueduc est construit; — les marais d'alentour entretenaient l'insalubrité de l'atmosphère, des plantations bien entendues s'étendent de tous côtés et servent à l'assainissement comme à l'ornementation de la ville.

Rebutée par de graves difficultés d'établissement, la Cour avait agité quelque temps la question d'abandonner le port de Rochefort; ce fut Begon qui s'y opposa de tout son pouvoir. Ses représentations furent écoutées, et la France lui dut un des plus beaux fleurons de sa couronne maritime.

Le zèle de Begon ne se ralentit pas : il créa, pour les populations pauvres et décimées par les épidémies, un hospice-école destiné aux orphelins, admirable institution qui donnait, à l'Etat, des pilotes, des mousses, des ouvriers habiles, et le payait ainsi de sa charité! Homme d'énergie, il ne recula jamais devant les exigences populaires : tantôt il arrêtait, par des mesures rigoureuses, le libertinage scandaleux des marins; tantôt, se levant de son lit où le retenait une maladie cruelle, il apparaissait au milieu de l'émeute et la calmait d'un geste.

Tel fut Begon durant son administration à Rochefort.

En 1694, il proposa au roi la création de la généralité de La Rochelle, aux dépens de celles de Poitiers, de Limoges et de Bordeaux. Louis XIV acquiesça aux vues de l'intendant et lui confia les rênes de ce nouveau gouvernement qu'il administra pendant seize années avec la plus rare sagesse et le plus noble désintéressement.

Au milieu de ses hautes fonctions, Begon cultivait les lettres et les sciences avec amour. Sa bibliothèque, généreusement ouverte à tous ses amis, se composait de plus de 6,800 volumes magnifiquement reliés, et, à l'exemple du célèbre Grolier, il avait fait graver sur chacun de ses livres, avec ses armes, cette inscription : *Michaëli Begon et amicis* : et ses amis étaient nombreux, parmi les savants surtout, qu'il ne cessa d'encourager, d'entourer de sa protection puissante; aussi, La Rochelle, pendant toute la durée de son administration, était devenue le rendez-vous de la plupart des célébrités du temps, groupées autour d'un nouveau Mécène. Sa réputation ne

demeura pas enfouie dans la province qu'il remplissait de sa gloire. Poètes, artistes, géographes, savants, lui dédièrent leurs vers, leurs estampes, leurs cartes, leurs doctes écrits. C'est ainsi que Picault, de Blois, lui offrit la dédicace de ses *Batailles d'Alexandre;* Juilliard du Jarry, de sa *Description*, en vers, *de Rochefort;* Nolin, de sa *Carte du gouvernement de La Rochelle;* Lauthier, de son *Abrégé de la vie de Tournefort;* Rigord, de sa *Dissertation sur une médaille d'Hérode Antipas;* Diereville, de la *Relation de son voyage au Port-Royal de l'Acadie;* le P. Plumier donna en son honneur, à une plante d'Amérique, le nom de *Begonia*.

Peu de Bernins dans la sculpture,
Parmi les médecins, on voit peu de Fagons,
Peu de Poussins dans la peinture,
De Mansards dans l'architecture,
Et tous les intendants ne sont pas des Begons.

a dit Urbain Chevreau. Santeuil vint à la suite et il écrivit pour le portrait du célèbre Blésois le distique suivant :

In vultu agnoscas, felix ô Blæsio, Patrem
Quam melius, penses si benefacta, Pater,

que le P. Théodore a paraphrasé dans son *Histoire de Rochefort*.

Enfin, pour couronnement de tous ces éloges, Bayle l'a décoré du titre d'*Illustre*.

Outre sa bibliothèque, composée principalement d'auteurs anciens dont la lecture lui était favorite, Begon avait rassemblé un cabinet curieux de médailles, d'estampes, d'antiquités et d'objets d'histoire naturelle. Louis XIV lui avait fait présent d'une collection des meilleures estampes du cabinet royal.

Les soins de son gouvernement laissèrent rarement à Begon le loisir d'écrire; toutefois, il recueillit des matériaux sur un grand nombre de personnages célèbres dont il avait fait graver les portraits d'après les dessins de sa collection. Ces notes servirent à Charles Perrault pour ses *Eloges des Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle* (le XVIIe), *avec leurs portraits au naturel* (1).

« Cet ouvrage, dit Perrault dans sa préface, est dû principalement

(1) Paris, Antoine Dezallier, 1696-1700, 2 vol. in-fol.

« à l'amour qu'une personne (1) d'un mérite singulier a pour la « mémoire de tous les grands hommes. Cet illustre curieux ne s'est « pas contenté d'avoir orné sa bibliothèque de leurs portraits, il a « voulu, pour leur faire plus d'honneur et pour la satisfaction du « public, les mettre dans les mains de tout le monde, en les faisant « graver par les plus excellents graveurs que nous ayons. Sa passion « ne s'en est pas tenue là, il a souhaité que ces portraits fussent ac- « compagnés d'éloges historiques qui, en joignant l'image de leur « visage, les fissent connoistre tout entiers.....»

C'est aux burins du célèbre Edelinck, de Jacques Lubin, de Van Schuppen, etc., que Begon confia la gravure de ces portraits.

Il fit aussi dresser le *Mémoire sur la généralité de La Rochelle*, mss. in-fol., 1698. Ce mémoire, demandé par le roi pour l'éducation du duc de Bourgogne, est analysé et cité presque tout au long dans l'*Etat de la France*, de Boulainvilliers : il renferme des parties vraiment remarquables, qui mettent en relief la capacité du célèbre administrateur. Des copies in-4° de ce manuscrit se trouvent dans diverses bibliothèques de Paris et des départements. — En outre, d'après D. Jean Liron, notre intendant aurait écrit le journal de son séjour en Amérique.

Souffrant de la pierre, Begon voulut essayer de l'efficacité des eaux de Bagnères; il composa la relation de son voyage, manuscrit précieux que possède la bibliothèque de Poitiers. — Le voyage n'eut pas les résultats qu'il s'était promis; la maladie fit des progrès sensibles, et il fallut recourir à une opération douloureuse : celle de la taille. L'opération réussit; néanmoins, quelque temps après, Begon mourut à La Rochelle, le 14 mai 1710, âgé de 71 ans.

La population tout en larmes assista à ses funérailles, et elle voulut, malgré les dispositions formelles de l'intendant, qu'une pompe splendide répondît à la gloire du défunt, et qu'une épitaphe tumulaire rappelât à la vénération publique l'éloge de ses vertus et de ses éminentes qualités. Ce fut de Lagny, pensionnaire de l'Académie des Sciences, qui composa cette épitaphe. L'église des Capucins de Rochefort reçut la dépouille mortelle de l'illustre magistrat; seule-

(1) M. Begon, intendant de justice et de marine.

ment, son cœur, apporté à Blois, fut placé au couvent des Carmelites.

Begon avait une physionomie des plus agréables : la finesse et la bonté rehaussaient les agréments de son visage. Nous possédons deux portraits de cet homme célèbre : le premier, gravé par J. Lubin, à La Rochelle, et le second, en 1708, par Duflos, d'après Rigaud. La Bibliothèque royale en conserve un autre dessiné à l'encre-de-chine.

Begon avait épousé, en 1655, Madeleine Drouillon, dame d'une piété exemplaire, qui seconda dignement les bienfaisantes intentions de son époux, par la fondation, à Rochefort, d'un hôpital destiné aux orphelines de la marine.

De cette union naquirent trois fils et cinq filles. Un des fils devint évêque de Toul; l'autre, capitaine de vaisseau; le troisième, intendant des armées navales. L'une des filles entra dans la maison d'Arcussia, la seconde épousa le marquis de la Gallissonnière, lieutenant-général des armées navales, et la troisième se maria avec le gouverneur de Blois, de Foyal de Donneri; les deux dernières, religieuses, terminèrent leur vie aux Carmelites de Blois.

LÉON DE LA MORINERIE.

PRÉVOST DE LA JANNÈS.

Michel Prévost de La Jannès fait partie de cette pléiade de jurisconsultes qui, au milieu du XVIIIe siècle, a jeté tant d'éclat sur la magistrature et sur l'Université d'Orléans. Il naquit dans cette ville, en 1696, d'une famille de robe. Les Jésuites avaient alors la direction du collége d'Orléans : ce fut sous leur conduite que La Jannès fit de solides et brillantes études qui donnèrent à ses professeurs le désir de se l'attacher. Il entra au noviciat, mais la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de persévérer à suivre cette carrière : rentré dans le monde, il conserva ses relations avec ses anciens maîtres et reçut même plus tard des lettres d'agrégation que le général lui accorda sur la demande de la société.

Il obéit aux vœux de sa famille en se livrant à l'étude du droit, et bientôt son inclination le porta à s'y consacrer entièrement.

Nommé en 1720 conseiller au présidial d'Orléans, où siégeait encore son père, agrégé à l'Université d'Orléans en 1725, il y devint,

six ans après, professeur de droit français. Plein d'ardeur et d'application, ménager du temps, avare de loisirs, non-seulement il suffisait aux doubles travaux de la magistrature et du professorat, mais il trouvait encore le moyen de faire des leçons particulières aux élèves en qui il reconnaissait plus d'amour pour l'étude et plus de dispositions à mettre à profit ses conseils.

Les circonstances du temps avaient apporté quelque affaiblissement dans les études de l'Université. Grâce au zèle de Prévost de La Jannès, l'émulation se rétablit entre les élèves, l'instruction se fortifia, les actes publics devinrent plus fréquents et plus solennels, et l'Université commença à retrouver un éclat que Pothier devait bientôt lui rendre tout entier.

La méthode de Domat, ce *restaurateur de la raison humaine dans la jurisprudence,* qui fait remonter toutes les règles du droit à un principe certain, trouva dans Prévost de La Jannès un disciple et un imitateur éclairé. Formé à cette école, il recherchait l'origine du droit dans les préceptes de l'équité naturelle et de la loi divine, et les lois n'étaient pour lui qu'une conséquence qu'il en faisait découler. A l'aide de ces clartés tirées du for intérieur, la jurisprudence devenait pour lui comme une science exacte capable, en quelque sorte, d'une démonstration rigoureuse.

Son esprit, ami de l'ordre et de l'analyse, lui faisait sentir vivement le défaut de méthode qui règne dans les compilations des lois romaines. Il y désirait une classification nouvelle : il entreprit ce travail et l'avait réalisé en partie, lorsqu'il connut et put apprécier Pothier (1). Le jugeant plus propre que lui-même à mener à fin cette grande entreprise, il le décida à s'en charger, lui abandonna se travaux, le mit en relation avec d'Aguesseau et lui acquit la protection éclairée du chancelier. Depuis, il l'aida de ses lumières, de ses avis, et concourut ainsi puissamment à l'exécution du plus grand travail de droit qui ait à cette époque illustré la France.

On trouve, dans les manuscrits qu'il a laissés, la preuve qu'il avait conçu l'idée et commencé à exécuter le projet de rendre le même service à la législation française ; il voulait recueillir et disposer nos lois dans un ordre naturel, en les faisant rapporter aux principes de

(1) Voyez la biographie de Pothier, page 94.

l'équité et en les conférant aux lois romaines.

En 1740, il donna, avec Jousse et Pothier, une édition annotée de la *Coutume d'Orléans*.

Mais son ouvrage le plus important, celui qui a classé son nom parmi ceux des jurisconsultes recommandables, est le livre qu'il composa sur les *Principes de la Jurisprudence française, exposés suivant l'ordre des diverses espèces d'actions qui se poursuivent en justice.*

La clarté, la précision, l'élégance, distinguent cet ouvrage, qui, sous la double division des actions réelles et des actions personnelles, passe en revue tout le droit civil et joint à l'exposition des principes les notions nécessaires pour mettre les droits en action.

On a critiqué La Jannès sur le plan qu'il a suivi et sur cette réduction de tout le droit à l'ordre des actions : mais outre qu'il y trouvait un moyen simple et naturel de réduire notre jurisprudence en système et d'en lier autant que possible toutes les parties, la connaissance des lois ne se borne pas à la seule spéculation : elle s'éclaire et se complète par celle des actions ; c'est même là son but principal. A quoi servirait, en effet, si ce n'est une vaine curiosité, la notion des principes de nos lois, si nous restions étrangers à la faculté de poursuivre en justice les divers droits qui en découlent et qui nous appartiennent ? Cette connaissance, pour devenir réellement utile, se rapporte donc aux règles et à l'économie des actions. L'ordre suivi par La Jannès est d'ailleurs celui qu'a imaginé le jurisconsulte Julien, dans la compilation des édits des préteurs, où il avait à faire entrer tout le corps du droit.

Prévost de La Jannès avait l'intention de joindre à ce livre plusieurs ouvrages auxquels il se préparait à mettre la dernière main, lorsque la mort le surprit, à cinquante-trois ans, le 20 octobre 1749. Il fut enterré dans l'église des Jésuites, où était la sépulture de sa famille.

Les qualités de son cœur relevèrent ses talents, et il fut du nombre de ces hommes d'élite chez lesquels l'amabilité donne plus de grâce et d'attrait à la vertu. Sa position lui donnait un crédit dont il n'usa jamais pour lui-même, mais qu'il mit fréquemment au service de ses amis ; tout-puissant auprès de l'évêque d'Orléans, M. de Pâris, il ne se servit de cette confiance que pour détourner des coups de rigueur auxquels ce prélat n'était que trop excité par son conseil. La querelle du jansénisme était alors dans toute sa vivacité ; si La Jannès avait

conservé son affection pour ses anciens maîtres, la modération de son caractère l'avait empêché d'épouser leurs passions : peut-être même la société habituelle de ses collègues inclinant presque tous aux idées jansénistes avait-elle un peu entraîné vers ce courant ses propres opinions. En effet, l'impression d'une *Histoire de la vie et des ouvrages de Domat* lui fut refusée par le censeur Hardion, à moins qu'il ne modifiât plusieurs de ses jugements sur ce grand jurisconsulte, ami de Port-Royal. On tenait surtout à ce qu'il retranchât ce qu'il disait de Pascal. La Jannès refusa de se soumettre à ces exigences, et l'ouvrage resta manuscrit.

Il regardait l'étude des lettres comme le délassement de l'esprit le plus convenable au magistrat et au jurisconsulte et comme l'accessoire le plus utile à leurs travaux ; il ne cessa de les cultiver : l'élégance et la pureté de son style font bien voir que ce n'a pas été sans fruit. Une société littéraire existait à Orléans, fondée depuis peu de temps : Prévost de La Jannès fut l'un de ses membres les plus assidus et les mémoires qu'il y apporta y furent toujours remarqués.

Les ouvrages qu'il a donnés au public sont : 1° *Coutumes d'Orléans, avec des observations nouvelles* (avec Jousse et Pothier). Outre les notes sur plusieurs titres, il y a fourni le *Discours sur les coutumes et l'éloge de La Lande;*

2° *Les Principes de la Jurisprudence française, exposés suivant l'ordre des actions;*

3° Trois discours imprimés en tête de la seconde édition de ses *Principes de Jurisprudence* : sur la nécessité de fixer la jurisprudence par des lois qui étendent ou qui resserrent les dispositions du droit naturel ; sur la nature des preuves par lesquelles le juge peut parvenir à connaître la vérité ; sur la distinction des statuts réels et personnels.

Il a laissé en outre plusieurs ouvrages manuscrits :

1° *Dissertation où l'on établit les vrais principes qui conduisent à la distinction des deux puissances spirituelles et temporelles, à en fixer les bornes et à déterminer les véritables principes de l'appel comme d'abus;*

2° *Histoire de la vie et desouvr ages de Domat;*

3° *Discours sur les devoirs qui concernent l'usage de la parole, où*

l'on examine particulièrement la question de savoir s'il est permis en quelques occasions de parler contre sa pensée.

Ces manuscrits étaient conservés à la bibliothèque d'Orléans; ils en ont disparu.

4° *Mémoire à Monseigneur le Chancelier, sur le projet d'un nouveau traité du droit français;*

5° *Exposition abrégée du système général du droit français, ou plan des lois civiles de France, mises dans leur ordre naturel;*

6° *Plan du traité des principes du droit français, rapporté au droit naturel et aux lois romaines;*

7° Discours en latin et en français prononcés à l'Université d'Orléans.

Ces derniers manuscrits sont dans la bibliothèque de M. de Buzonnière, à Orléans.

F. D.

POTHIER (Robert-Joseph).

La biographie de Pothier pourrait s'écrire en quelques lignes, tandis que l'analyse de ses travaux l'éloge de ses vertus, de son génie et de son infatigable ardeur pour la science demanderaient des volumes; ajoutons que cet éloge et cette analyse ont servi de texte à cent discours d'apparat : toutes les cours, toutes les écoles, toutes les académies en ont retenti, non-seulement en France, mais encore à l'étranger; aussi ce que l'on va lire n'est-il, à proprement parler, ni une biographie, ni un éloge, ni une analyse scientifique de Pothier, mais plutôt une esquisse tracée, tant bien que mal, d'après les tableaux des maîtres et dans des proportions qui conviennent à ce recueil.

Vers la fin du règne de Louis XIV, vivait, à Orléans, dans ce quartier tortueux qui touchait, d'un côté, au Châtelet, où se rendait la justice, et, de l'autre, aux *grandes écoles*, où la jeunesse studieuse allait chercher d'utiles enseignements, un de ces magistrats du vieux temps, dont la modeste existence, partagée entre les devoirs de leur charge et les paisibles jouissances du foyer domestique, se déroulait, sans bruit, sans ambition, avec la douce et monotone régularité d'un ruisseau qui coule et que l'on ne voit pas couler.

M. Robert Pothier était conseiller au présidial ; il avait épousé une demoiselle Jacquet, dont il eut un fils qui fut baptisé, le 9 janvier 1699, dans la petite église de Saint-Pierre-Lentin, aujourd'hui détruite. L'acte de baptême existe aux archives municipales d'Orléans; il est ainsi conçu :

« Le 9e de janvier a été *batizé* Robert-Joseph, fils du légitime ma-
« riage de noble personne Robert *Potier*, conseiller, magistrat au
« *baillage* et juge présidial d'Orléans, et de dame Marie-Magne Jac-
« quet, ses père et mère. Le *parein*, M. Joseph *Potier*, Rd chanoine
« de l'*église cathédralle* d'Orléans, la *mareine*, dlle Suzanne Carré,
« fille, quy ont signé avec moy, le père présent. »

Suivent les signatures :

Chambon *(le curé)*; Pothier *(le parrain)*; S. Carré *(la marraine)*; Pothier *(le père)*.

On le voit, le bon curé professait une certaine indifférence en matière d'orthographe et s'inquiétait même assez peu de défigurer le nom de famille du nouveau-né qui devait être un jour une des gloires de la France.

Heureusement, les signatures du père et du parrain sont là pour établir la véritable orthographe de ce nom, et, quant à la première de ces signatures, sans prétendre, comme certaines gens, deviner le caractère d'un homme d'après son écriture, on est tenté, cependant, lorsqu'on l'examine, de voir dans la pose orgueilleuse de l'initiale, dans le paraphe joyeusement contourné, l'allégresse du conseiller en constatant sa récente paternité.

Le pauvre homme ne devait pas savourer long-temps ces rêves délicieux du père qui, en contemplant son enfant nouveau-né, le doue, en espérance, de toutes les richesses du cœur, de toutes les qualités de l'esprit, et, dévorant le temps et l'espace, lui bâtit un avenir de bonheur et de gloire ; cet enfant qui devait, plus tard, en effet, être heureux par ses vertus et grand par ses œuvres, avait cinq ans à peine lorsque le conseiller mourut, laissant sur cette terre une veuve et un orphelin.

La veuve Pothier est complètement inconnue, ou du moins oubliée, et pourtant elle a peut-être une large part à réclamer dans l'illustration de son fils. Une femme qui est restée veuve avec un jeune

enfant, et qui, de cet enfant, a su faire un homme, et un homme d'élite, n'est pas une femme ordinaire. Son œuvre est ignorée; elle l'ignore parfois elle-même; au début de sa tâche, elle attribue au bon naturel de l'enfant les vertus dont elle voit poindre le germe et qui le feront admirer un jour; elle attribue à son intelligence, à l'habileté de ses maîtres la science qu'il déploiera plus tard, et, quand toutes ces espérances sont réalisées par son fils, elle contemple en lui l'œuvre des autres et du bon Dieu. — Admirable abnégation de la femme! — Mais, pauvre mère, ce bon naturel, c'est vous qui l'avez développé par votre exemple, par vos caresses, par un mot, par un sourire; mais, cette science que vous ne comprenez plus (est-ce que vous comprenez que cet homme, aux larges épaules, au front chauve, au menton barbu, soit le même que ce pauvre petit être qui, il y a trente ans, vous déchirait le sein!) cette science que vous ne comprenez plus a grandi comme il a grandi lui-même; mais, rappelez-vous donc, il en a puisé les premières leçons sur vos genoux, entre deux baisers!

C'est peut-être là toute l'histoire de Pothier; il y a trop de la femme en lui, trop de cœur, trop de timidité, trop d'abnégation, pour que l'on oublie, même en contemplant le vieux magistrat et le vieux savant, que ce savant, ce magistrat, fut d'abord un orphelin élevé par sa mère.

Son éducation classique fut confiée aux jésuites d'Orléans; elle dut, avant tout et surtout, être chrétienne; trop chrétienne peut-être, car il vint un jour où le jeune Pothier se demanda si sa vocation ne lui commandait pas de se donner à Dieu et d'entrer dans les ordres; mais il surprit une larme dans les yeux de sa mère, et sa vocation fut oubliée; il comprit tout ce qu'il devait à celle qui avait accompli, seule, la lourde tâche, supporté, seule, la grave responsabilité que la religion, la nature et les lois partagent entre les deux époux qui ont un fils à élever; il comprit qu'en se consacrant tout entier à elle, il obéissait encore à celui qui avait écrit sur les tables du Sinaï :

Tes père et mère honoreras.

Il resta dans le monde pour ne pas se séparer de sa mère; il lui voua un véritable culte et ne lui donna jamais d'autres rivales que la

science et la charité, ces deux sœurs divines auxquelles l'homme peut tout sacrifier sans regrets, car il ne leur donne rien sans en devenir meilleur.

Son adolescence s'écoula, paisible et studieuse, loin de ces dissipations, de ces plaisirs bruyants qui, lors même qu'ils ne sont pas coupables, font trop souvent oublier à la jeunesse le prix du temps et du travail; aussi, à vingt et un ans, était-il déjà, par son intelligence, par son savoir, par l'austérité de ses mœurs, digne d'entrer dans les rangs de cette magistrature qui a donné à la France les Lamoignon et les d'Aguesseau, et lorsqu'en 1720, il fut élevé à la dignité qu'avait occupée son père, nul ne se récria sur sa jeunesse ou son inexpérience; tous ceux qui le connaissaient savaient qu'il était à la hauteur de sa tâche.

Tous le pensaient, excepté lui; et, pour s'en rendre plus digne encore, il ne cessa pas un instant d'étudier chacune des matières dont l'ensemble forme la science du droit; et, sur chacune de ces matières, il composait, pour lui-même, des traités complets où les jurisconsultes à venir devaient puiser à pleines mains. Dans ces travaux, la rectitude du jugement et la droiture du cœur le conduisaient, par un chemin sûr, à des solutions infaillibles. Si épineuse que fût une question, il fallait qu'elle s'aplanît lorsqu'il la soumettait à la double épreuve du for intérieur et du raisonnement; mêlant l'étude des mathématiques à celle de la jurisprudence, il appliquait à cette dernière la méthode rigoureuse, l'enchaînement de déductions que les mathématiciens appliquent à leurs théorèmes, et le doute était pour lui un non-sens.

Pendant quinze ans, il amassa de la sorte des trésors d'érudition qui ne profitaient encore qu'à lui-même et aux justiciables.

Mais au nombre des travaux par lui commencés, il en était un tellement gigantesque qu'il l'avait abandonné comme au-dessus de ses forces; il avait songé à mettre dans un ordre logique *le Digeste*, cet amas confus de lois et de décisions des plus grands jurisconsultes romains, monuments immortels de la *raison écrite*, mais dont l'ensemble forme un labyrinthe inextricable, surtout pour ceux qui abordent l'étude du droit. Prévôt de La Jannès, professeur à l'Université d'Orléans et collègue de Pothier au présidial, obtint facilement communi-

cation de ces *essais;* il les lit, les admire, s'enthousiasme, et, comprenant qu'il fallait plus qu'un collègue, plus qu'un ami pour faire violence à la modestie de l'auteur, il le *dénonce* au chancelier d'Aguesseau, qui examine à son tour le travail, en apprécie le mérite, fait venir le jeune magistrat à Paris, l'exhorte, l'encourage, le supplie et obtient de lui qu'il reprendra sa tâche; toutefois, cette tâche était rude, même pour Pothier; aussi, pendant neuf ans, le chancelier le tient-il en haleine, lui prodiguant, tour-à-tour, des éloges auxquels il était peu sensible et des conseils dont il savait profiter (1); enfin, en 1748, paraît, sous le voile de l'anonyme, la première partie des *Pandectæ Justinianeæ;* les autres la suivirent de près (1749-1752).

Le livre fit du bruit, surtout dans la docte Allemagne, et, bientôt, les frelons jaloux s'en vinrent bourdonner autour de ce rayon de miel dont se délectaient les véritables savants. Un aristarque de Leipsick, qui s'intitule modestement lui-même : *Homo haud vulgaris eruditionis*, ne s'avise-t-il pas de soulever des critiques de la force de celle-ci : « Ce n'est pas dans le livre 6e de Papirius *(in libro sexto Papirii)* « mais bien dans le livre de Sextus Papirius *(in libro Sexti Papirii)* « que sont recueillies les lois royales. » Ailleurs, il contredit Pothier *sur le nombre des députés* envoyés de Rome en Grèce pour recueillir les éléments de la loi des XII tables, ou bien sur l'étymologie du *Sénatus-Consulte macédonien*. Aussi l'un des panégyristes de notre grand jurisconsulte s'écrie-t-il avec une juste indignation : « Belle érudition, vraiment, que de repousser une conjecture par « une autre, comme un clou repousse un autre clou *(conjecturam « conjecturâ, veluti clavum clavo ejicere)!*

Du reste, ces criailleries d'une jalouse médiocrité furent promptement étouffées par l'opinion unanime des vrais savants, et Pothier se vit désormais classé parmi les plus éminents d'entre eux; déjà, lorsqu'en 1749, la chaire de droit français à Orléans était devenue vacante, par la mort de Prévôt de La Jannès, d'Aguesseau s'était empressé d'y nommer le rénovateur des *Pandectes*, sans le consulter, de peur que sa modestie ne lui dictât un refus. Pothier ne refusa pas; il se

(1) Lettres des 16 février et 18 septembre 1736, 1er janvier 1739, 23 août 1740, 10 juin 1741, 3 mars 1742, 6 décembre 1744, 10 janvier et 20 avril 1745, citées par

sentait une véritable vocation pour l'enseignement; mais estimant que M. Guyot, alors agrégé, avait plus de droits que lui, il voulut du moins lui faire partager les émoluments de la place. Guyot refusa, resta l'ami de Pothier, devint son collègue lorsque la chaire de droit romain fut vacante, et se fit, plus tard, l'éditeur de ses œuvres posthumes.

Dans sa chaire, Pothier éclipsa bientôt, par la clarté de son enseignement, par la hauteur de ses aperçus, tous ceux qui l'y avaient précédé, et rendit à l'Université d'Orléans une partie de son ancien lustre; apportant à ses fonctions de professeur une sorte de passion, il ne se bornait pas aux leçons publiques; il réunissait chez lui, en dehors des cours, les jeunes gens studieux, auxquels ses collègues de l'école et du palais venaient se mêler, pour former des conférences familières, où chacun s'instruisait en de savants entretiens. Comprenant tout ce que l'émulation ajoute à l'ardeur des écoliers, même les plus laborieux, il employait la plus grande partie de ses émoluments de professeur à l'acquisition de médailles d'or et d'argent que ses élèves se disputaient dans des concours publics; de même aussi, comme magistrat, il ne se bornait pas aux travaux de l'audience ou du palais; il tenait encore, dans son cabinet, une sorte de bureau de consultations gratuites où chacun pouvait aller chercher ses conseils, et où, devançant les progrès de notre organisation judiciaire, il se faisait arbitre et conciliateur, prévenant par là plus de procès que ses collègues n'en avaient à juger. Enfin il était en correspondance suivie avec les magistrats des autres ressorts, qui le consultaient souvent sur les questions épineuses, et avec les savants de tous les pays, qui avaient recours à ses lumières.

C'est au milieu de ces nombreuses occupations qu'il poursuivait, avec une laborieuse patience, ses travaux incessants (1) et méritait les éloges enthousiastes de tous les jurisconsultes de son temps. C'est ainsi que Gérard Meermann, syndic de la république Batave, le nomme, dans ses écrits : *Felicissimus et eruditissimus pandectarum restitutor*; c'est ainsi qu'un des plus savants docteurs de l'Université de Sala-

(1) 1760, seconde édition de la *Coutume d'Orléans*; 1761, *Traité des obligations*; 1762, *du Contrat de Vente*, et ainsi de suite, jusqu'à sa mort, chaque année vit paraître un ou plusieurs traités de droit.

manque, venu à Orléans exprès pour le voir, et arrivé malheureusement pendant les vacances (1), se fait ouvrir la salle des cours, contemple en silence la chaire du professeur; puis, s'écriant tout-à-coup, avec cette effusion naturelle aux méridionaux : « C'est donc « là que siége le coryphée des jurisconsultes ! » il baise, comme un objet sacré, le chêne noirci par le temps. C'est ainsi que Henri Kellinghausen, conseiller aulique du roi de Prusse, vient également dans notre ville pour y acheter les trente derniers exemplaires des *Pandectes;* plus heureux que son confrère espagnol, il rencontre Pothier, et celui-ci lui écrit, pendant son séjour, une lettre curieuse que nous avons vainement cherchée, mais qui doit exister au fond de quelque collection d'amateur, car des personnes dignes de foi nous ont affirmé l'avoir vue et lue. C'est une simple invitation à dîner. L'amphitryon ne promet à son convive ni les murènes de Lucullus, ni les vins exquis vantés par Horace; cependant il veut lui faire fête : « Venez, lui dit-il, je vous réserve une petite question de droit ro- « main qui n'a pas encore été traitée; nous la discuterons entre la « poire et le fromage, si vous l'avez pour agréable. »

Est-il rien de plus charmant, de plus caractéristique surtout, que ce dernier trait ? Ne croit-on pas les voir, attablés tous deux, dans quelque salle basse de cette vieille maison de la rue de l'*Ecrivinerie* (2), si malheureusement rajeunie depuis ? Ils sont au dessert; un joyeux rayon de soleil (on dînait alors à midi) vient dorer quelques beaux fruits; quelques flacons plus qu'à moitié pleins attestent leur commune tempérance; cependant ils parlent haut, avec animation, et Thérèse, la fidèle gouvernante de Pothier, qui les entend de la cuisine, se demande comment deux hommes seuls et sobres peuvent faire autant de bruit. Détrompez-vous, Thérèse, ils ne sont pas seuls; ils sont plus de trente autour de cette petite table où vous n'aviez mis que deux couverts; j'y reconnais Ulpien, Gaïus, Paul, Tribonien, Javo-

(1) Il les passait à sa petite maison de campagne de *Lû, en Beauce*, près Châteaudun, où il travaillait plus encore qu'à la ville, parce qu'il n'y était pas dérangé; c'est là, si l'on en croit son collègue Letrosne, qu'il mit la dernière main à la plupart des traités qu'il nous a laissés.

(2) Aujourd'hui *rue Pothier;* mais on l'appelle plus souvent *rue de la Préfecture*, parce qu'elle y conduit.

lenus, tous leurs vieux amis du Digeste; chacun lance son argument qui provoque une objection aussitôt réfutée, et, pour que l'illusion soit complète, on parle latin parce que c'est la langue du droit; peut-être aussi parce que Pothier n'entendait pas plus l'allemand que son visiteur prussien ne comprenait le français.

Nous n'avons fait qu'indiquer les principaux ouvrages de Pothier; de plus compétents que nous les ont appréciés; qu'il nous suffise de dire, avec M. Dupin, que, dans ses *Pandectes*, il a fait à lui seul ce que dix-sept jurisconsultes choisis par Justinien n'avaient pu faire sur les lois de leur pays; disons encore, avec tous ceux qui les ont étudiés, que, dans ses travaux sur le droit français, il a tellement facilité leur tâche aux rédacteurs de notre Code civil, que, dans cette collection de lois que l'Europe nous envie, on sent à chaque pas l'influence de la rectitude de jugement et de la conscience inaltérable qui furent les caractères distinctifs de Pothier.

Entré jeune dans la magistrature, il devint de bonne heure le doyen de ses collègues, et, à ce titre, il présidait souvent les audiences; bientôt aussi sa compagnie et le barreau d'Orléans furent composés, en grande partie, de ses anciens élèves, et ce double titre de doyen et de professeur, lui donnait sur eux tous une sorte d'autorité paternelle qu'il exerçait en véritable père; aussi, lorsqu'un avocat, chargé d'une cause douteuse, développait devant son ancien maître quelqu'une de ces thèses hasardées, sortes d'hérésies de droit qui plaisent au client sans convaincre le magistrat, on entendait Pothier murmurer, avec un sourire : « Oh ! oh ! mon bon ami, ce n'est pas là « ce que nous vous avons enseigné ! » D'autres fois, lorsque l'audience était chargée et que les plaidoiries prenaient trop de développement, il disait à l'avocat : « Tenez, maître, il vous reste encore à « produire tel et tel argument; votre adversaire vous opposera celui-« ci, puis encore celui-là; vous y répondrez par cet autre que vous « réservez soigneusement pour votre réplique.... Vous voyez que « nous connaissons la question; il ne s'agit donc que d'en faire l'ap-« plication à la cause; ce doit être là l'objet de la délibération..... « Messieurs, allons délibérer ! »

Ces délibérations, on le comprend, surtout dans les affaires compliquées, étaient, pour la plupart, rédigées par Pothier, toujours prêt

à faciliter, à diminuer la tâche de ses collègues, excepté toutefois en matière criminelle; la procédure d'alors ordonnait dans des cas nombreux de recourir à la *question;* cet homme, plein de douceur et de charité évangélique, n'eût pu supporter un pareil spectacle; il blâmait ces derniers vestiges d'une législation barbare; il les repoussait comme penseur et comme chrétien, et disait avec le saint évêque d'Hippone: « C'est faire subir un supplice certain pour un crime incertain. » Grande et philosophique pensée qu'un de nos poètes a reproduite dans ce vers si connu:

La torture interroge et la douleur répond!

Tel fut, et comme magistrat et comme jurisconsulte, cet homme éminent qui appartient, non-seulement à Orléans mais encore à la France; son nom, souvent invoqué au palais comme un oracle n'est inconnu à personne, même parmi ceux auxquels la jurisprudence est le plus étrangère; et, chose remarquable, les faiseurs de lazzis eux-mêmes, les étudiants paresseux et les avocats sans cause n'ont pas osé s'attaquer à ce grand nom; on plaisante Cujas, on rit de Barthole; on ne rit pas de Pothier. Pourquoi donc? C'est que Pothier ne fut pas seulement un magistrat distingué, un professeur érudit, ce fut avant tout et surtout un saint homme; cette expression n'a rien d'exagéré pour qui connaît, comme on ne les connaît qu'ici, ces rares vertus, cette inaltérable bonté d'âme, cette intelligente et inépuisable charité qui fut une des constantes occupations de sa vie.

Si l'espace qui nous est mesuré dans ce recueil nous l'avait permis, nous aurions voulu peindre Pothier comme homme; nous aurions rappelé cette naïve ingénuité du génie qui fait rire les sots et méditer le sage; nous aurions raconté sa première visite à d'Aguesseau, et, comme on lui refusait l'entrée de la chancellerie, la résignation presque joyeuse avec laquelle il se disposait à revenir à Orléans en se félicitant d'avoir évité cette entrevue, que sa timidité et sa modestie lui faisaient redouter. Heureusement ses amis le retinrent, et, à une seconde visite, le chancelier, averti, vint au-devant de lui jusque dans l'antichambre, au grand étonnement des solliciteurs qui regardaient assez dédaigneusement cette longue et maigre figure; et ce voyage au Hâvre, en compagnie de son ami Letrosne, réalisation tardive et périodiquement ajournée d'un désir caressé pendant dix

ans et que nous avons tous éprouvé : *voir la mer !* et son recueillement en face de l'immensité de l'Océan; et son admiration devant cette forêt de mâts hérissant les bassins; et son naïf refus à l'aubergiste qui lui offrait du poisson frais (friande nouveauté pour un habitant d'Orléans, où la marée n'arrivait alors qu'en cinq jours): « Pas si « sot que de faire maigre un dimanche! » et sa conférence avec cette nymphe de l'Opéra qui venait le consulter pour un procès et à qui il demandait sa profession, et ses objections à ce mot : Danseuse! « danseuse! ce n'est pas un état cela! on danse au bal, dans les fêtes, « pour s'amuser (quand cela vous amuse), mais je n'ai vu nulle part « que la danse pût être un moyen d'existence; » et il citait à l'appui *la Cigale et la Fourmi*, de La Fontaine, dont il aimait les fables; chose toute simple : *le bon La Fontaine* devait être apprécié par *le bon Monsieur Pothier*.

Nous aurions dépeint sa profonde insouciance pour ses intérêts, pour tout ce qui tenait au côté matériel de la vie, et cette scène avec son notaire qui lui offrait quinze cents livres, remboursement d'une obligation oubliée par lui, et l'obstination avec laquelle il prétendait n'avoir jamais prêté cet argent, et le notaire obligé de lui montrer sa signature sur la minute de l'acte pour le convaincre; et cette autre, lorsque ce même notaire lui apportait six ans de loyers arriérés payés par ses locataires, et son refus, et son courroux contre *les gens qui perdaient leurs quittances et voulaient ensuite faire recevoir à un honnête homme de l'argent qui ne lui appartenait pas;* et la singulière transaction qu'il proposait en disant à l'homme d'affaires : « Je vais « vous donner quittance pour le tout; j'en prendrai la moitié pour « mes pauvres et vous garderez le reste; » et la confiance avec laquelle il livrait à Thérèse la clef de sa caisse pour y prendre l'argent nécessaire aux besoins de la maison, et la prestesse de Thérèse à glisser dans sa poche le double de ce qu'il lui fallait afin de créer à son maître une secrète réserve pour les mauvais jours.

Cette bonne et franche figure de Thérèse mériterait bien aussi son coup de pinceau; mais comment dire, en quelques lignes, le dévouement sans bornes, l'affection presque maternelle qu'elle portait à *son vieil enfant*, comme elle l'appelait, le soin et l'intelligence avec lesquels elle rangeait, une fois par mois, sa bibliothèque, dont les livres

s'empilaient tout ouverts dans tous les coins, sur tous les meubles et jusque sur le sol où il travaillait souvent à plat ventre, couché sur les *in-folio* qu'il annotait; et le sang-froid avec lequel elle accueillait les reproches de Pothier, lorsqu'elle lui avait servi quelque mets délicat, quelque primeur, quelque beau fruit et qu'il lui disait avec humeur : « Mon Dieu, Thérèse, tu me fais manger là, en une bou« chée, le repas de tout une pauvre famille! » et le superbe dédain avec lequel elle lui répondait : « Cela? je l'ai payé six sous; les pau« vres en mangent; » et ses ruses périodiques pour substituer aux habits de son maître, qui tombaient en lambeaux, des vêtements neufs auxquels elle savait donner une apparence de vétusté, et la vertueuse effronterie avec laquelle elle lui affirmait que c'étaient les mêmes, habilement réparés par un tailleur sans ouvrage!

Toutes ces anecdotes sur la vie privée de Pothier courent les rues d'Orléans, où sa mémoire est encore vivante; et, en effet, il y a vingt-cinq ans à peine que l'on comptait dans cette ville un assez grand nombre de personnes ayant vu et connu *Monsieur Pothier* (aucune d'elles n'aurait dit Pothier tout court); aujourd'hui il y a encore beaucoup d'Orléanais qui en ont entendu parler à leurs pères; quelques vieillards se rappellent même l'avoir vu, mais, chez les plus âgés, ce ne peut être qu'un souvenir d'enfance, puisqu'il y a quatre-vingts ans qu'il est mort. Toutefois, ils se rappellent ses traits, fidèlement reproduits, disent-ils, dans le portrait qui appartient à M. Marcille et dont deux bonnes copies figurent, l'une dans la salle des délibérations de la Cour, l'autre dans la chambre du conseil du Tribunal; ils se rappellent sa démarche un peu gênée et sa tête penchée sur l'épaule gauche, ce qui donnait à ses objections, quand il discutait quelque chose de railleur; puis viennent des détails tout personnels et presque puérils, qui ont cependant leur prix lorsqu'on se place au point de vue qui a inspiré au poète son gracieux refrain :

Il vous a parlé, grand'mère,
Il vous a parlé!

L'un se souvient d'avoir vu *Monsieur Pothier*, à cheval, en robe d'échevin (1), précédé des trompettes et des tambours de ville, par-

(1) Il occupa cette dignité municipale depuis 1747 jusqu'à sa mort.

courant les rues et carrefours d'Orléans pour y faire je ne sais quelle proclamation solennelle, et, si docile que fût la monture, le cavalier semblait désirer vivement la fin de la cérémonie (non qu'il eût peur de tomber; il avait l'habitude du cheval; il entretenait même, à Là, un paisible coursier qui le conduisait, le dimanche, à la messe à Châteaudun, et de là chez quelques voisins de campagne auxquels il faisait de courtes visites; mais il sentait que ses longues jambes et son maigre corps, nageant dans les plis de sa toge, n'avaient pas toute la majesté qu'eût exigée la circonstance). Un autre se rappelle qu'au sortir de l'école, un jour qu'il avait gagné cette décoration de plomb que se disputent les enfants, il rencontra *Monsieur Pothier* qui lui frappa doucement sur la joue en disant : « C'est bien cela, mon mi-« gnon, ta mère sera contente! » Il ne connaissait pas cet enfant qui accourut tout rouge au logis, moins fier de sa croix que de pouvoir dire : *Monsieur Pothier m'a parlé!* détail qui a sa valeur. — Les petits enfants connaissaient le grand jurisconsulte. — N'y a-t-il pas aussi, lorsqu'on se reporte à l'enfance de Pothier lui-même, quelque chose de touchant dans ces deux mots : *Ta mère sera contente?* La sienne était morte depuis long-temps alors; la vue de cet enfant dut lui rappeler ses premiers succès et les premières joies qu'il avait causées à la pauvre veuve; il dut alors avoir une larme dans les yeux, et si l'enfant, vieillard aujourd'hui, ne le dit pas, c'est que les enfants ne remarquent pas ces choses-là.

Mais tout en glissant rapidement sur ces détails conservés par la tradition locale, nous devons insister sur les traits principaux du caractère de Pothier.

Et d'abord, ce qui dominait en lui, c'était une foi profonde, une ardente piété; s'il avait renoncé à la prêtrise, pour ne pas attrister sa mère, il en pratiquait les vertus comme le meilleur des prêtres. Etranger aux joies du monde, il se couchait à neuf heures et se levait à quatre pour entendre et *servir* la première messe de matines à la cathédrale. Jouissant d'assez beaux revenus, qu'il administrait mal, mais qu'il augmentait par l'économie qu'il savait apporter dans toutes ses dépenses personnelles, il en appliquait la plus grande partie à des bienfaits que la reconnaissance divulguait souvent malgré lui, et, plus souvent encore, à de bonnes œuvres qui restaient ignorées.

Dans les calamités publiques, lors des inondations de la Loire, lors des famines qui désolèrent successivement Romorantin et Gien, toujours son offrande fut la première et la plus considérable; en un mot, tant qu'il y avait de l'argent dans sa caisse, il y puisait, sans compter, pour faire le bien, et souvent, lorsque Thérèse voulait y puiser à son tour pour les besoins du ménage, elle la trouvait vide; c'est alors que tout en gourmandant son maître sur son imprévoyance elle avait recours à ses *fonds secrets;* seulement, quand l'abus des charités se renouvelait trop fréquemment, elle posait nettement la *question de cabinet,* en le menaçant de prendre à crédit chez les fournisseurs, et cette menace, dont la réalisation eût paru à Pothier un véritable déshonneur, resserrait pour quelques jours les cordons de sa bourse.

Chaste comme une jeune fille, non-seulement il garda le célibat mais encore il observa toute sa vie la continence la plus absolue; des esprits forts, craignant de voir dans ce fait un triomphe pour la religion, ont voulu l'attribuer uniquement à sa complexion physique et à ses travaux; sans doute, ce furent là pour lui de puissants auxiliaires; mais écoutons sur ce point un de ses panégyristes, qui avait connu les détails de sa vie intime : « Il fut toute sa vie, dit-il, pour « les vieillards eux-mêmes, un exemple parfait et absolu de pureté et « d'innocence; et que l'on ne croie pas qu'il avait reçu de la nature « le privilége de n'avoir pas à lutter contre les tentations et le rare « bonheur de vaincre sans combats! non, nous devons louer en lui « un guerrier qui a combattu l'ennemi et qui l'a vaincu. »

C'est parce qu'il avait toujours marché dans le rude sentier de la vertu qu'il connaissait mieux que tout autre les précipices et les épines dont il est semé; aussi le voyait-on suivre d'un œil inquiet, dès leurs premiers pas dans le monde, ses élèves d'élite, avec lesquels, quand ils quittaient Orléans, il entretenait une correspondance toute paternelle. C'est ainsi qu'il écrit à l'un d'eux, le 11 janvier 1767 :

« Mon cher Monsieur, les sentiments d'estime et d'amitié que j'avais « pour vous en 1766 sont les mêmes en 1767 et continueront toujours « d'estre les mêmes, *dùm spiritus hos reget artus.* J'apprens, par la « lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que, de « votre costé, l'amitié que vous m'avez témoignée jusqu'à présent est « toujours la même; on ne peut estre plus sensible que je le suis « aux nouveaux témoignages que vous m'en donnez. Je vous prie de

« me la continuer. Je ne peux trop vous féliciter de la liaison que « vous avez faite avec Monsieur Gardien; elle vous sera très-avanta- « geuse, non-seulement pour le progrès de vos estudes, par les se- « cours mutuels que vous vous donnerez l'un et l'autre, mais aussi « pour les mœurs, par les bons exemples que vous vous donnerez « l'un et l'autre, qui vous serviront de préservatif contre l'air em- « pesté de Paris, où le diable est continuellement occupé à souffler, « dans les conversations, le poison de l'incrédulité et du libertinage. « Je prie le Seigneur qu'il vous en préserve comme il a préservé « des flammes les trois jeunes Israélites dans la fournaise. Je suis de « tout mon cœur, mon cher Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« POTHIER (1). »

(1) Cette lettre est adressée : *A Monsieur Pompon, avocat au Parlement, logé chez un loueur de carosses, rue de Bussy, faubourg Saint-Germain, à Paris.* Ce M. Pompon, un des bons élèves de Pothier, fut ensuite un des avocats les plus distingués du barreau d'Orléans; c'est également à lui qu'est adressée la lettre suivante que nous plaçons ici pour ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de voir une consultation inédite de Pothier :

« J'ay esté très-charmé, mon cher Monsieur, de recevoir de vos nouvelles par votre « dernière que Monsieur votre père s'est donné la peine de m'apporter lui-même. Je « lui ai dit que ce serait pour vous une perte de temps que de vous mettre chez un « procureur en qualité de clerc; il m'a paru très-disposé à vous laisser entièrement le « maître de ce que vous jugeriez à propos de faire. Vous prenez un fort bon parti de « revenir ici et de vous fixer dans votre patrie.

« A l'égard de votre question, les héritiers du mari n'ont aucune action contre « celui à qui la femme a donné son argent à fond perdu. Le contrat est un titre oné- « reux; ayant reçu à titre onéreux la somme détournée, il n'est sujet à aucune ac- « tion, à moins qu'il ne fût justifié qu'il a été *conscius fraudis*. Les héritiers n'ont « d'action que contre la femme, et, s'ils ont la preuve du détournement, ils peuvent la « faire condamner à leur rapporter la somme détournée et la faire déclarer déchue de ses « droits de communauté et de don mutuel en la somme détournée, en punition de ce « détournement, en exécution de laquelle sentence ils pourront arrester les arrérages « de sa pension. Je vous prie de faire bien mes compliments à Monsieur Gardien, pour « qui j'aurai toute ma vie toute l'estime possible. Je suis de tout mon cœur, avec les « sentiments que vous me connaissez, Monsieur et très-cher ami,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« POTHIER.

« A Orléans, ce 2 avril 1767. »

Nous devons la communication de ces deux pièces inédites à l'obligeance de M. Pompon, neveu du destinataire, et à M. Caperon, notaire à Orléans, son gendre, qui a bien voulu nous servir d'intermédiaire auprès de lui dans cette circonstance.

Sa piété fut sincère, mais en même temps éclairée, s'inclinant devant tout ce qui était dogme, rite, discipline, il blâmait, à l'occasion, ces accessoires parfois grotesques que l'Eglise est obligée de tolérer, mais que des prélats éminents ont plus d'une fois condamnés parce que, sans rien ajouter aux pompes du culte catholique, ils touchent souvent au ridicule. C'est ainsi que dans une autre de ses lettres (la seule, hélas! que possède en autographe la bibliothèque d'Orléans), il raconte à son collègue, le célèbre Jousse, les détails de la procession de Saint-Péravy (1). Nous n'en citerons que quelques passages : «... Pour « observer l'ordre chronologique, Adam marchait en tête de la pro- « cession.... il était tout couvert de feuilles de vigne qu'on avait « cousues à ses habits, et il tenait à la main une grande branche « d'arbre à laquelle on avait attaché cinq ou six pommes.... venait « ensuite saint Jean-Baptiste.... il était suivi par les *onze* apôtres, « car on avait exclu Judas de la procession; ces apôtres étaient vê- « tus d'aubes avec de grands rubans rouges passés en croix par de- « vant et par derrière, bien *frisés, poudrés* et *guêtrés*, apparemment « comme prêts à partir pour aller annoncer l'évangile.... l'un por- « tait une épée, l'autre une hache, un autre portait une scie qu'on « avait empruntée du charron du village..... Au ridicule près, tout « s'est passé avec assez de dévotion, et les Simon se plaignent d'a- « voir très-peu débité de vin après la procession.... »

Il avait non pas cette modestie de convention qui n'est souvent que l'hypocrisie de l'orgueil, mais la modestie du véritable savant, l'humilité du véritable chrétien; les éloges l'embarrassaient, lui déplaisaient même, et, souvent, il les interrompait avec une brusquerie qui n'avait rien d'affecté. Aussi, lorsque M. Letrosne, voulut faire faire le portrait de Pothier, fut-il assez mal reçu par celui-ci, qui soutenait que les grands personnages et les gens d'une haute naissance pouvaient seuls avoir cette prétention; son collègue dut opérer une fausse retraite pour revenir à la charge avec des forces supérieures; il sut mettre dans ses intérêts la fidèle Thérèse qui déploya toutes les ressources de sa diplomatie domestique et obtint des concessions. Il fut convenu que Pothier se laisserait peindre, mais que le portrait serait

(1) *Saint-Péravy-la-Colombe*, bourg de l'arrondissement d'Orléans, canton de Patay, sur la route de Châteaudun.

placé dans une chambre inhabitée de la maison de campagne de son ami, qui ne le laisserait voir à personne jusqu'à la mort du modèle(1).

Non-seulement il reconnaissait volontiers une erreur, mais il regardait comme un devoir de la réparer; tout le monde connaît ce trait rapporté par tous ses biographes : Une veuve ayant perdu un procès qu'il lui avait conseillé, il la força d'accepter le remboursement de la somme qu'il prétendait lui avoir fait perdre. Mais en voici un autre plus significatif encore et qui nous est attesté par le parent d'une des personnes qui en furent les témoins oculaires.

Au XVIIIe siècle, comme de nos jours, il y avait à Orléans une espèce de colonie de Savoyards et d'Auvergnats qui stationnaient pendant le jour sur *le Martroy* et se retiraient le soir au logis commun de *la Pillerette;* on les employait comme porteurs de chaises, porteurs d'eau, scieurs de bois, &c.; l'un d'eux, un peu ivrogne, comme beaucoup de ses confrères, était souvent occupé chez Pothier pour venir en aide à Thérèse dans les gros travaux de la maison. Un jour qu'il y avait travaillé toute la matinée, on s'aperçut, après son départ, qu'il manquait à l'argenterie une cuiller d'argent; lui seul était venu ce jour-là; Thérèse et son maître lui attribuèrent le vol, toutefois ils n'en parlèrent à personne et se contentèrent de ne plus l'employer. A quelque temps de là, cette cuiller fut retrouvée derrière un meuble où elle avait glissé, arrêtée entre ce meuble et la muraille. Grande joie de Thérèse!... Quant à son maître, il resta quelque temps pensif, puis se leva, prit son chapeau et sortit sans adresser la parole à sa gouvernante qui ne comprenait rien à cette sortie insolite, car ce n'était pas jour d'audience. Pothier se dirige vers le Martroi, et, s'adressant aux Savoyards, s'enquiert de leur camarade; il était occupé dans le voisinage. « Allez le chercher, dit-il, et ne vous éloi-« gnez pas, vous devez tous entendre ce que j'ai à lui dire. » L'autre accourt tout essoufflé en apprenant que M. Pothier le demande; celui-ci s'avance à sa rencontre et lui dit: — « Mon ami, il y a long-« temps que tu n'as été occupé chez moi; sais-tu pourquoi? — Oh! « Monsieur Pothier, c'est bien à votre volonté; après cela, c'est peut-« être parce que j'ai la mauvaise habitude de boire? — Non, mon

(1) Ce portrait est le même que nous avons mentionné plus haut.

« garçon, c'est en effet une vilaine habitude dont tu devrais te cor-
« riger, mais ce n'est pas pour cela.... C'est parce que je t'ai soup-
« çonné de m'avoir volé. — Moi! moi! Monsieur Pothier? — Oui;
« cela t'indigne, n'est-ce pas? tu as raison, car tu es innocent, je le
« sais, et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que si l'on n'avait pas
« retrouvé, par un hasard providentiel, l'objet que je croyais volé,
« je te soupçonnerais probablement encore; j'ai été bien coupable en-
« vers toi; je t'en fais des excuses publiques. Vous entendez, vous
« autres? votre camarade est un brave homme; je l'ai soupçonné
« sans preuve, sans indice; je lui en demande pardon. Reviens à la
« maison quand tu voudras, mon ami; il y aura toujours de l'ou-
« vrage pour toi, et si jamais toi-même ou quelqu'un des tiens vous
« avez quelque besoin imprévu, quelqu'accident, quelque maladie,
« ne t'adresse pas à d'autres qu'à moi; ma bourse te sera toujours
« ouverte; ce ne sera pas une charité, ce sera la réparation incom-
« plète d'une injustice que je me reprocherai toute ma vie. »

Ce magistrat venant, en pleine place publique, faire amende honorable à un portefaix pour un soupçon qu'il n'avait pas même divulgué, nous paraît un des plus beaux exemples d'humilité chrétienne que l'on puisse rencontrer, un de ces traits qui touchent au sublime par leur simplicité même et dont on ne trouverait peut-être d'analogue que dans la vie des saints.

Depuis l'humble piscine de Saint-Pierre-Lentin jusqu'à la tombe où furent déposés ses restes, la vie de Pothier fut remplie par ces actes de vertu dont un grand nombre est oublié, dont un plus grand nombre encore fut un secret entre le ciel et lui.

Cette longue existence, toute de travail, d'abnégation, de prière et de bonnes œuvres, s'éteignit presque subitement; il fut enlevé en quelques jours par une fièvre maligne, et mourut, le 2 mars 1772, à l'âge de soixante-treize ans. Il eut pour successeur à l'Université Me Robert de Massy, dont le nom est encore si honorablement porté par son petit-fils, l'un des avocats les plus distingués du barreau d'Orléans. Il fut inhumé dans l'une des galeries du Grand-Cimetière (aujourd'hui halle aux blés); au-dessus de sa tombe on plaça une épitaphe latine qui rappelait ses travaux et ses vertus, et, peu de temps après, une inscription analogue fut appliquée contre la chaire où il avait enseigné.

A cette époque, ses collègues, ses élèves, ses amis exprimèrent le désir et l'espoir de voir un jour ses restes transférés « dans l'église « cathédrale, dans l'église commune à tous les citoyens, dans cette « église à côté de laquelle il avait vécu, où il avait donné tant d'exem- « ples de piété, où, tous les jours, il allait se prosterner devant Dieu « en prévenant le lever du soleil (1). »

Ce vœu ne put être exaucé que bien long-temps après : le 14 novembre 1823, une commission présidée par M. le comte de Rocheplatte, alors maire d'Orléans, et composée de médecins, de magistrats, de conseillers municipaux et d'habitants notables de la ville, dont quelques-uns avaient été contemporains de Pothier, se transporta sur l'emplacement de l'ancien Grand-Cimetière, fermé depuis 1787, et, arrivée dans la galerie dite *du Saint-Esprit*, constata, d'après le procès-verbal dressé à l'époque de la fermeture, le lieu où devait avoir été inhumé Pothier; après avoir fouillé à une profondeur de 65 centimètres, on découvrit un cercueil en partie rongé par le temps et rempli de terre ; cette terre, enlevée avec soin, mit à découvert un squelette que l'on soumit immédiatement à l'examen des médecins; ceux-ci déclarèrent « que ce squelette était celui « d'un homme, qu'il appartenait à un vieillard d'une haute stature, « qu'il était présumable que, pendant sa vie, ce vieillard tenait la « tête inclinée à gauche, qu'enfin ce corps n'avait pas été remué « depuis sa première inhumation, car autrement les pièces du sque- « lette ne seraient pas restées dans le rapport parfait qui a été ob- « servé. » Cette déclaration, jointe aux précautions prises pour reconnaître le véritable lieu de l'inhumation et confirmée par les souvenirs des personnes qui avaient connu Pothier et assisté à ses obsèques, ne laissait aucun doute quant à l'identité de ces précieux restes qui furent aussitôt déposés dans un nouveau cercueil de chêne recouvert de plomb et transférés, en grande pompe, le 17 novembre suivant, à la cathédrale, où ils furent inhumés de nouveau dans l'une des chapelles voisines du transsept septentrional. L'ancienne épitaphe de Pothier fut scellée dans le mur de cette chapelle où elle se voit encore.

Certes, cette translation fut l'accomplissement d'une bonne et

(1) *Éloge de Pothier*, par Letrosne.

pieuse pensée; mais la ville d'Orléans, qui comprend et pratique si bien le culte des souvenirs, ne devait-elle pas quelque chose de plus au plus illustre de ses enfants? et ne pouvons-nous pas répéter avec son panégyriste de 1773 : « Il eût été facile alors d'ériger sur sa « tombe un monument plus honorable pour la reconnaissance pu- « blique, plus digne d'en transmettre le témoignage à la postérité, « plus propre à satisfaire les étrangers que la beauté de l'édifice at- « tire dans ce temple auguste? Serait-il donc impossible de le faire « encore aujourd'hui? Si la dureté des temps et des circonstances « ne permettait pas aux officiers municipaux d'employer à ce monu- « ment la somme qu'ils désireraient, qu'on ouvre une souscription « publique et que tous ceux à qui le grand homme ne fut pas cher « se dispensent de contribuer à honorer sa mémoire! »

Nous ne pourrions rien ajouter à ces paroles de M. Letrosne, sinon qu'une pareille œuvre trouverait, à coup sûr, de nombreux souscripteurs, non-seulement à Orléans, mais encore dans toutes les cours, dans tous les tribunaux, dans tous les barreaux de France.

PAUL HUOT, *Substitut à Orléans.*

JOUSSE (DANIEL).

Contemporain de Pothier, dont il devint le collègue et l'ami, Jousse n'appartient pas, comme ce dernier, à la magistrature par sa famille. Fils de commerçants aisés, il reçut le jour à Orléans, en 1704. Placé dès sa plus tendre jeunesse chez les Jésuites de Saint-Samson, il termina ses études sous leur direction selon les uns, et selon d'autres à Paris. Quoi qu'il en soit, vers 1729 nous le retrouvons dans cette dernière ville, se livrant avec ardeur à l'étude des sciences exactes, admis dans l'intimité de l'astronome Louville, et voyant déjà s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie des sciences prête à le recevoir; mais sa famille, qui lui destinait un office de magistrature, le rappela à Orléans, où il prit ses grades et entra au Présidial en 1734. Il y trouva Prévôt de la Jannès et Pothier, ce dernier plus âgé que lui de cinq ans seulement, mais son ancien de treize ans dans la compagnie. Une de ces amitiés que cimentent une mutuelle estime et des études ayant le même objet se forma entre ces trois

hommes, qui mirent leurs travaux en commun en publiant, de concert, une nouvelle édition, avec commentaire, de la *Coutume d'Orléans*.

La mort de Prévôt de la Jannès et les travaux de Pothier, auquel ses *Pandectes* et ses doubles fonctions de magistrat et de professeur imposaient une nouvelle direction, laissèrent Jousse livré à lui-même. Abandonnant le droit romain et le droit coutumier au rénovateur du Digeste, il se donna tout entier à l'étude des *Ordonnances*, sortes de codes spéciaux dont l'ensemble devait former un code unique pour tout le royaume, grande pensée conçue par Louis XI, fécondée par Louis XIV, reprise par la Convention et réalisée par le plus grand génie des temps modernes.

L'ordonnance civile de 1767, celle des eaux et forêts, celle du commerce furent pour lui l'objet d'utiles et savants commentaires auxquels il joignit successivement des traités complets sur la juridiction des présidiaux, sur les fonctions, droits et priviléges des commissaires en questures, sur la juridiction des trésoriers de France, sur le gouvernement spirituel et temporel des paroisses; puis, au milieu de ces nombreux ouvrages de jurisprudence, nous trouvons, comme une réminiscence de ses premières études, un *Traité de la sphère*, Paris, 1775.

Mais ce qui fit surtout la gloire de Jousse, ce qui le place au premier rang parmi nos jurisconsultes, ce sont ses travaux sur le droit criminel, vaste et fertile carrière où l'avaient précédé les Lebrun, les La Rochette, les Rousseau de La Combe, les Serpillon, les Muyart de Vouglans, qu'il éclipsa tous par la vigueur de sa méthode et la richesse de son érudition. Ce qu'il y a de remarquable surtout dans ses travaux, c'est le respect religieux et presque fanatique dont il entoure la législation de ces temps. En vain l'esprit humain s'avançait dans la voie des réformes où il devait d'abord dépasser le but, pour revenir ensuite sur ses pas et planter, au milieu des débris du vieux temps, la bannière triomphante de l'égalité devant la loi, de l'égalité devant le supplice, de l'humanité dans les peines; en vain les plus grands esprits des deux derniers siècles, Montesquieu, Beccaria, Voltaire, attaquaient des abus qui frappaient les regards de tous : les évocations, la torture, la procédure, qui mettaient l'accusé

dans l'alternative de s'accuser lui-même ou d'ajouter le parjure à son crime, Jousse leur oppose pour tout argument la pratique de plusieurs siècles devant laquelle il s'incline; il semble appliquer aux lois criminelles de son temps, il semble inscrire sur son drapeau la devise de ses adversaires religieux : « *Sint ut sunt aut non sint !* »

Aussi, ces immenses travaux devaient-ils durer moins de temps qu'ils n'en avaient coûté à leur auteur : une fois les réformes modernes introduites dans notre législation, le *Commentaire* de Jousse n'est plus qu'un objet de curiosité connu seulement de quelques chercheurs ; ces travaux si vantés, si souvent invoqués dans les mémoires, consultations et plaidoiries de leur temps, ne sont plus (qu'on nous pardonne cette expression) que de l'*archéologie criminelle.*

Il y a du stoïcien chez Jousse, mais ce stoïcisme chrétien que l'on retrouve chez la plupart des jansénistes n'exclut pas la douceur, la bonté d'âme, la charité : c'est ainsi que, de cette même plume qui semblait combattre pour la torture, il appelle de tous ses vœux une réforme, un progrès que la bienfaisance d'un Orléanais devait, plus tard, naturaliser dans sa ville, et que notre temps a vu appliquer à toute la France. Dans la préface de son *Traité de l'administration de la justice,* il raconte qu'à Lyon il existait, sous la présidence de l'archevêque, un conseil d'ecclésiastiques et de légistes chargés d'examiner les droits des indigents trop pauvres pour soutenir un procès, et de leur ouvrir les portes du prétoire; il invite ses concitoyens à imiter ce noble exemple; et, vingt ans après, le docteur Petit fondait le bureau de consultations gratuites, qui, aujourd'hui, fonctionne, auprès de chaque tribunal, sous le nom de *bureau d'assistance judiciaire.*

La vie de Jousse fut celle de tous ces vieux magistrats de province qui conservaient dans leur modeste prétoire, dans leur humble maison, les traditions austères, les mœurs patriarchales de leurs pères, tandis que la magistrature de Paris et des grands parlements, envahie par l'esprit du siècle, par la démoralisation de la cour, méritait ces immortelles mercuriales de d'Aguesseau, qui joignent à la pompe du langage le plus élevé toute la sévérité du pamphlet le plus mordant.

Ami de Pothier, il fut, comme lui, bon, modeste, charitable, et il sentit vivement le perte de ce compagnon de ses travaux qui le précéda dans la tombe de quelques années seulement, comme il l'avait précédé dans la vie.

Retiré du palais, où il n'avait conservé qu'un titre honorifique, il se prépara à le suivre dans un meilleur monde, et vécut retiré, absorbé dans les exercices d'une austère piété, mais toujours jurisconsulte, toujours Orléanais au fond du cœur; aussi, lorsque le Parlement rendit un arrêt qui semblait attenter aux droits de la Coutume d'Orléans, soudain le vieux Jousse, secouant le poids des années et des chagrins, sortit pour un instant de la volontaire obscurité où il semblait s'être confiné pour toujours; sa main défaillante reprit, encore une fois, la plume et publia un mémoire *Pro defensione patriæ*!

Puis, comme vaincu par ce dernier effort, il s'endormit du sommeil du juste, et fut, comme Pothier, accompagné à sa dernière demeure par la population tout entière, qui voyait dans sa mort un deuil public (1781).

PAUL HUOT.

BRETON (ANTOINE).

Antoine Breton de Mont-Ramier naquit à Sully-sur-Loire le 10 septembre 1712. Ses parents, qui avaient une fortune indépendante, ne négligèrent rien pour son éducation. Il fut placé au collége des Jésuites d'Orléans, où il fit, avec succès, de fortes études.

Après avoir fait son droit à l'Université d'Orléans, son frère, qui le destinait au barreau, l'envoya à Paris, où il fut, suivant l'usage de ce temps, placé chez un procureur. Mais, dit D. Gérou, son esprit n'était pas fait pour s'occuper en entier des *épines disgracieuses* qui accompagnent la procédure. Son goût le portait surtout vers l'étude des belles-lettres, auxquelles il donna la plus grande partie de son temps. Il s'y appliqua sérieusement, et pour orner son esprit de connaissances variées, il suivait avec beaucoup de régularité les leçons des savants et des artistes; comme il pensait, non sans raison, que pour réussir dans la jurisprudence, la connaissance des mathématiques lui serait très-utile, il s'y livra avec ardeur.

Après quelques années employées à ces travaux, Breton revint à ully, qu'il quitta bientôt pour se fixer à Orléans, d'où il ne sortit lus. Il plaida quelques causes au bailliage, mais, comme à Paris, il ntit que son inclination n'était pas pour ce genre d'études, il l'aandonna pour toujours, et donna toute son application au droit omain.

Le moment arriva bientôt où il put se livrer sans réserve à l'éude de la jurisprudence, et s'appliquer par devoir à ce qu'il ne isait d'abord que par goût. Il fut nommé docteur agrégé en 1740, t en 1747 docteur-régent, en remplacement de M. Goullu-Duplessis. ette nouvelle position lui imposa des devoirs auxquels il ne faillit oint. Comme étant le plus jeune professeur, il fut chargé d'enseiner les *Institutes*, et plus tard les *Pandectes*. Il composa des leçons ui contiennent tout le système du droit romain, et les porta au plus aut degré de perfection.

Mais tous les devoirs de sa charge ne se bornaient pas pour lui à ormer ses élèves à la jurisprudence, il remplissait encore toutes ses utres obligations de professeur. Il pensait, avec raison, que pour u'une Université fût en honneur, il ne fallait rien négliger. Animé e ces principes, il se trouvait exactement à toutes les assemblées; ne se dispensait d'aucun acte public; il faisait, lorsque son rang exigeait, les discours auxquels sont tenus les professeurs au commencement de l'année. C'est dans un de ces discours, le seul qui ait té imprimé, qu'il fit l'éloge de Pothier.

Une grave maladie vint arrêter une carrière déjà si bien remplie. es fatigues que lui imposait sa charge et ses incessants travaux avaient extrêmement affaibli; ses amis désespéraient même de son établissement. Mais les soins qu'il reçut, pendant plusieurs mois, 'un habile médecin, améliorèrent sa santé et il put reprendre, dans ne certaine limite, le cours de ses études. Dans le courant de l'hier qui précéda sa mort, il entreprit de faire le catalogue de sa bibliothèque. Ce travail, qui n'était d'abord pour lui qu'une récréation, evint bientôt une fatigue. Sa bibliothèque, qu'il avait formée depuis a jeunesse, se composait d'environ quatre mille volumes. Il travailla endant deux mois à ce catalogue et en vint à bout; mais aussi sa anté en fut gravement atteinte. Il disait à ses amis qu'en mar

chant, pour chercher ses livres et pour les arranger, il avait fait autant de chemin que s'il était allé jusqu'à Rome. Cette fatigue, dans un âge aussi avancé, fit revivre la première maladie à laquelle il succomba le 14 mars 1781. Il était dans sa soixante-neuvième année.

Quoiqu'en état d'enrichir la langue par ses travaux littéraires, Breton a mieux aimé former ses élèves par d'excellentes leçons, plutôt que de les négliger en donnant des œuvres au public.

Il a publié les ouvrages suivants :

Mémoire pour servir à l'histoire d'Orléans (*Mercure de France*, juillet 1753);

Lettre aux auteurs du journal des savants, au sujet de la critique des *Pandectes* de Pothier (Orléans, 1753);

Réponse de l'Université d'Orléans au *Mémoire* sur les moyens de rendre les études du droit plus utiles (Orléans, 1764);

De laudibus antecessoris et moribus præstantissimi, oratio habita Aureliæ, die 20 novembris, an. 1772. (Orléans, veuve Rouzeau, 1773. Imprimé en tête des *Traités des Droits civils*, de Pothier.)

E. MAURICE.

SEURRAT DE LA BOULAYE.

Entre les hommes distingués que les Etats-généraux de 1789 tirèrent du fond de leur province, l'Orléanais compte plusieurs de ces savants parlementaires qui ont aidé l'assemblée nouvelle dans ses ébauches législatives.

Né à Orléans, le 22 août 1728, d'une ancienne famille originaire du Berri, Seurrat de La Boulaye conçut dès sa jeunesse un goût décidé pour l'étude des lois. En 1757, il fut nommé conseiller au présidial d'Orléans et s'y distingua par ses lumières et une haute probité. Aux mœurs les plus douces, il joignait une fermeté de caractère remarquable dont il eut l'occasion de donner des preuves dans le poste d'honneur et de confiance auquel il fut élevé par les suffrages de ses concitoyens. Vivant à une époque où le besoin d'utiles réformes se faisait généralement sentir, il entra dans les vues d'amélioration dont Louis XVI avait pris l'initiative; mais, convaincu que le progrès ne pouvait se faire que par le pouvoir, il se

montra toujours hostile aux propositions des novateurs impatients; il eut le courage de ses opinions et ne se para pas d'un faux masque de patriotisme. Il débuta dans l'assemblée par différentes motions conservatrices, entre autres sur le droit de *gruerie*, qui grevait les propriétaires de bois.

Lorsque l'assemblée rendit le décret qui anéantissait la noblesse héréditaire, M. de La Boulaye, s'éleva contre un arrêt qui brisait la chaîne traditionnelle de sa famille, et n'accepta pas une décision prise par des réformateurs qui, pour la plupart, n'avaient pas grand chose à perdre. Il réclama aussi contre le décret du 28 mars 1791, comme renfermant une disposition pénale destructive de l'inviolabilité de la personne du roi et de l'hérédité du trône. Selon lui, attaquer la personne du roi, c'était anéantir la monarchie. Lorsque le roi consentit l'*acte constitutionnel*, M. de La Boulaye déclara cette acceptation entachée de violence.

Ses votes courageux lui valurent, sous le régime de la Terreur, les honneurs de l'incarcération. Rendu enfin à la liberté, il ne se livra plus qu'à des œuvres de bienfaisance et de charité, et mourut à Orléans le 14 février 1803, laissant pour modèle à sa famille la noble conduite de toute sa vie. Son frère, M. Seurrat de Guilleville, a laissé, comme maire d'Orléans, le souvenir d'un administrateur habile et intègre.

C. R.

LE TROSNE (Guillaume-François).

Parmi les élèves du célèbre Pothier, quelques-uns apportèrent dans l'étude du droit et la pratique des lois des vues philosophiques beaucoup plus élevées que celles de leur illustre maître. De ce nombre fut Le Trosne, un des créateurs de l'économie politique en France, esprit calme et sage, qui, au lieu de s'égarer, avec les novateurs de son temps, dans le labyrinthe sans issue de la métaphysique, ou dans le champ sans limites de la science politique et sociale, sut conquérir une place honorable parmi les vrais réformateurs, à côté des Quesnay, des Dupont de Nemours et des Turgot.

Il était né à Orléans le 13 octobre 1728. Son père, juge au bailliage de cette ville, le destina à la magistrature, mais loin de voir

dans la jurisprudence *la lettre qui tue*, le jeune avocat s'attacha surtout à *l'esprit qui vivifie*, et, pénétré de cette maxime éclectique : *summum jus, summa injuria*, il s'efforça toujours de ramener, autant que les circonstances pouvaient le permettre, l'arbitraire des lois positives aux règles immuables de la raison et du juste. Dès l'âge de vingt-deux ans, il écrivait sa *Methodicæ juris naturalis cum jure civili collatio*, engageant ainsi la science du droit dans ces voies neuves et rationnelles que frayèrent plus tard Beccaria, Servan, Dupaty et plusieurs autres jurisconsultes. Il fut nommé, en 1753, avocat du roi au présidial d'Orléans, et y remplit ces fonctions pendant vingt années de la manière la plus brillante. Dans un de ses plus remarquables discours, sur *la justice criminelle*, il traça un noble tableau des devoirs du ministère public, esquissa rapidement les vices principaux de la législation pénale de l'époque, et s'éleva, d'une voix éloquente, contre l'horrible iniquité de la torture.

Le Trosne se lia de bonne heure avec les *économistes*. Toutes les spéculations de ces philosophes, sur la production et la distribution de la richesse, tendaient à l'établissement de ce principe, que, pour les sociétés, il n'existe pas de séparation entre le *juste* et l'*utile*; en d'autres termes, que les atteintes de celles-ci à l'ordre moral engendrent d'elles-mêmes leur châtiment, parce que cet ordre ne saurait être troublé sans que, par contre-coup, il y ait perturbation dans les lois physiques auxquelles sont soumis la conservation et le développement de l'espèce humaine. Antérieurement aux physiocrates, ces principes étaient des lieux communs de morale dont personne ne tenait compte dans l'application. Montaigne croyait sincèrement que le *dommage de l'un* pouvait constamment faire le *profit de l'autre*, et Voltaire imprimait, peut-être de bonne foi, que « souhaiter la gran-« deur de son pays, c'était souhaiter du mal à ses voisins, et qu'un « pays ne peut gagner sans qu'un autre perde (1). »

Le Trosne embrassa avec ardeur les principes de l'école de Quesnay, qui, au contraire, démontrait scientifiquement que la ruse, la violence et tous les procédés ayant pour fin le mal d'autrui, ne sont, entre les mains des peuples ou des individus, qu'une arme dangereuse qui se retourne contre ceux qui ont le malheur de s'en servir. L'avo-

(1) Voy. *Dictionnaire philosophique*, art. *Patrie*.

cat du roi au bailliage d'Orléans mit sa parole et sa plume au service de cette doctrine nouvelle. Le *Journal de l'Agriculture, du Commerce et des Finances*, fondé en 1765, servait de champ de bataille aux partisans et aux adversaires du système mercantile. Le Trosne y soutint une polémique animée contre l'abbé Baudeau, et conquit cet économiste distingué à la cause des physiocrates.

Lorsque les intérêts menacés par les progrès de la science nouvelle furent parvenus à éloigner Dupont de Nemours de la rédaction en chef du *Journal de l'Agriculture*, le marquis de Mirabeau ouvrit à Le Trosne et à ses collaborateurs les colonnes des *Ephémérides du Citoyen*, qui prirent le titre de *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*. La mendicité, l'impôt indirect, la monnaie, furent les questions que Le Trosne aborda de préférence, soit dans ce recueil, soit dans des brochures publiées séparément. Mais la question que les disciples de Quesnay regardaient comme capitale était celle de la liberté du commerce des grains, problème que l'Angleterre discute encore, et qui semble avoir acquis une nouvelle importance à la lumière des arguments nouveaux fournis par les économistes de notre temps. Le Trosne, après avoir quelque temps discuté sérieusement la question, finit par se moquer de ses adversaires dans un opuscule intitulé : *Requête des rouliers d'Orléans, à l'effet d'obtenir le privilége exclusif de la voiture des vins de l'Orléanais.*

Vers 1775, les difficultés toujours croissantes de la perception de l'impôt et l'insuffisance des ressources qu'il fournissait au gouvernement ramenèrent l'attention publique vers une pensée dont le marquis de Mirabeau avait été le promoteur dès 1750, celle de créer partout des administrations provinciales analogues à celles des Pays d'Etat. L'Académie de Toulouse ayant invité les publicistes à s'occuper de ce grave sujet, Le Trosne répondit à cet appel par un long mémoire auquel fut décerné le prix offert par les académiciens. C'est ce même travail, revu et complété, qui devint, en 1779, un volume in-4°, sous le titre : *De l'Administration provinciale et de la Réforme de l'impôt*. Entre autres additions qu'y avait faites l'auteur, se trouve une très-savante dissertation sur la féodalité, dont il signale les funestes effets et réclame l'abolition complète avec autant de raison que

de force. Cette publication avait été précédée de deux autres qui sont le plus solide fondement de l'illustration économique de Le Trosne. L'*Ordre social* et le *Traité de l'intérêt social* sont des ouvrages de pure doctrine, dans lesquels sont exposés dogmatiquement les principes économiques professés par les physiocrates. L'auteur avait choisi, pour épigraphe de ce dernier ouvrage, cette parole de Necker : « C'est une belle idée que d'appeler tous les hommes à la « discussion des vérités utiles, et c'est un signe de grandeur que de « la permettre. »

Après avoir traité didactiquement de l'intérêt social par rapport à la valeur, à la circulation, à l'industrie et au commerce intérieur et extérieur, l'auteur conclut, comme Sully, que *le labourage et le pâturage* sont les deux mamelles de la France. Sans doute, il admet qu'il faut encourager l'industrie et la regarder comme la sœur de l'agriculture, « mais, ajoute-t-il, il est une sœur aînée qui nourrit « la seconde, et qui jamais ne sollicita ni exclusion, ni privilége, ni « *impôt d'encouragement* contre sa cadette. Il faut soutenir l'indus- « trie, mais ce ne doit pas être en nuisant directement ou indirecte- « ment à la culture qui l'entretient. Ce n'est pas par les feuilles, c'est « par les racines qu'on cultive un arbre : les feuilles l'embellissent « et contribuent même à son accroissement; mais c'est la racine qui « fournit la sève qu'elles dépensent. »

Le Trosne était lié particulièrement avec Condillac, ce qui ne l'empêcha pas de combattre avec vigueur plusieurs des opinions émises par ce dernier dans son livre *Du Commerce et du Gouvernement*. Il fut aussi l'ami de Turgot, et les idées qu'il développe sur l'organisation d'assemblées provinciales se confondent presque identiquement avec le projet de constitution que, deux ans auparavant, le ministre philosophe avait soumis au roi Louis XVI. En récompense de ses utiles travaux, Le Trosne obtint successivement les titres de conseiller honoraire au présidial d'Orléans, d'associé de l'Académie royale de Caen, de la Société économique de Berne, enfin, de membre de la Société royale d'agriculture d'Orléans. Il mourut à Paris, le 26 mai 1780, peu d'années après s'être démis des laborieuses fonctions du ministère public.

Son nom doit rester cher à tous ceux qui pensent que la liberté et la propriété doivent servir de base à l'ordre social, car toute sa vie se passa à défendre ces deux principes avec la plus haute raison et la plus courageuse indépendance.

C. B.

BOESNIER DE L'ORME.

A la même époque que Le Trosne, vivait, dans une ville voisine et rivale d'Orléans, un savant économiste qui, pour son malheur, traita les mêmes sujets que le célèbre Adam Smith, et perdit ainsi le mérite de ses découvertes, bien qu'il n'ait pas emprunté à son illustre contemporain ses aperçus ingénieux.

Aucune biographie ne fait mention de Boesnier de l'Orme; à peine M. Blanqui cite-t-il son nom dans son *Histoire de l'Économie politique*, et M. Henri Celliez, qui le premier a rappelé ses titres dans un mémoire lu à la Société académique de Blois, se contente d'analyser ses ouvrages sans mentionner aucune des circonstances de sa vie.

Il était né à Blois, vers le milieu du XVIIIe siècle, d'une famille qui est encore établie en cette ville. Lié avec tous les hommes distingués de son temps, il se consacra à l'étude de l'économie politique et suivant les traces de Quesnay, de Condillac et de l'abbé Raynal, il marcha avec ardeur à la conquête de la science nouvelle. La bibliothèque de Blois possède deux ouvrages de cet écrivain : un *Essai sur les principes de la morale naturelle*, et un livre intitulé : *De l'esprit du gouvernement économique* (Paris, in-8°, 1775). Ce traité fut accueilli avec faveur lors de son apparition, mais il fut bientôt oublié lors de la publication des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, le chef-d'œuvre d'Adam Smith.

Dans son livre, Boesnier de l'Orme a saisi avec une justesse d'esprit et une netteté remarquables ces mouvements de la distribution et de la production des richesses qu'on reproche à Adam Smith de n'avoir pas bien développés. Mais s'il a évité l'écueil contre lequel a échoué le père de la science, la trop grande part accordée au travail dans la création des richesses, on peut lui reprocher d'avoir poussé trop

loin la valeur donnée au travail qui a pour but direct la production du sol. Il veut bien admettre l'industrie et le commerce comme facilitant les échanges et la distribution des produits de la terre, mais dans son chapitre *de la Balance du commerce*, il pose en principe que l'excédant de valeur qui constitue la richesse d'un pays doit se représenter par l'amélioration du sol et l'augmentation des produits, et non par le numéraire, qui appauvrit les nations.

Les questions d'impôt ne sont pas traitées avec moins de supériorité. Après avoir établi, d'une manière trop exclusive peut-être, mais, du reste, conforme à sa doctrine générale, que la terre étant la seule source de richesse, tout impôt doit être assis sur la terre, l'auteur ajoute : « Celui-là ne doit rien à la société à qui la société n'a point « donné le privilége de la propriété. Ce n'est pas la société qui a « donné au peintre, au poète, le génie qui les distingue dans leur « art. Si elle contribue à les perfectionner, elle en est payée par la « jouissance qu'elle en retire ; elle est maîtresse d'ailleurs d'en régler « la récompense. » Cette distinction si grave entre le propriétaire et le prolétaire contient en germe toutes les questions sociales qui ont tant agité le XIXe siècle.

En résumé, l'esprit du gouvernement économique est l'œuvre d'un homme qui marchait en avant de son siècle. Aussi l'auteur ne fut-il pas compris de ses contemporains ; peut-être aussi un style plus attrayant eût-il mieux déguisé l'aridité de la matière.

C. B.

COTELLE (Louis-Barnabé).

L'hôtel-de-ville de Montargis, décoré aujourd'hui d'un péristyle élégant et dans le goût de l'architecture grecque, déguise ainsi la modestie de sa destination première. Avant la révolution, ce bâtiment appartenait aux Barnabites. Jadis on n'y distribuait que des couronnes de collége, mais, de nos jours, l'autorité municipale en a fait un panthéon destiné à perpétuer le souvenir des hommes distingués nés dans l'arrondissement de Montargis. En face du couvent s'élevait une modeste maison dont le propriétaire était ami du supérieur du couvent.

C'est là que naquit Louis-Barnabé Cotelle, le 11 juin 1752. Son

père était, à l'époque de sa naissance, un simple procureur près le tribunal et devint plus tard procureur du roi au grenier à sel. Des dix-neuf enfants qu'il eut de deux lits différents, trois seulement parvinrent à un âge assez avancé. L'aîné, après avoir été long-temps homme d'affaires, fut nommé juge au tribunal de Pithiviers et mourut à Orléans en 1835, à l'âge de 85 ans. Le troisième eut une existence plus aventureuse; après avoir successivement occupé plusieurs postes dans la magistrature de Saint-Domingue, où il fut juge aux Cayes, puis commissaire du gouvernement, il rentra en France, obtint la place de procureur du roi à Gien, et plus tard fut nommé conseiller à la cour d'Orléans. Il mourut dans cette ville à l'âge de 80 ans, chevalier de la Légion-d'Honneur et conseiller honoraire, en 1839.

Quant à Barnabé, il avait fait ses études à Montargis, au collége des Barnabites. A dix-huit ans il partit pour Paris et fit sa philosophie au petit séminaire de Saint-Louis; ensuite, il étudia le droit et fut reçu avocat dans sa vingt-quatrième année. Dès le commencement de ses études en droit, il montra une grande aptitude au travail et fit présager de bonne heure qu'il serait un homme érudit. Bientôt il fut nommé juge de la compagnie du canal de Briare et bailli de la Bussière, petite seigneurie située près de Briare (1). Depuis 1784, époque de sa nomination, jusqu'en 1798, date de son départ, il se fit remarquer par une équité et une probité inaltérables. La douceur de son caractère et sa sensibilité lui concilièrent l'affection de tous ses justiciables.

Un seul trait fera connaître l'origine de l'estime qu'on lui accordait. Dans sa carrière de juge du canal, il n'eut qu'une fois la cruelle occasion de prononcer, contre un pauvre marinier, la peine de mort; mais, en faisant l'application de la loi à l'accusé, Barnabé fut pris d'une telle émotion qu'il ne put immédiatement achever la lecture de l'arrêt. Depuis ce jour, les mariniers lui vouèrent une affection très-vive, qui a laissé encore quelques souvenirs dans le cœur de ceux qui lui ont survécu. Grâce à l'empire qu'il exerçait sur ses compatriotes, il put, au milieu de la tourmente révolutionnaire de 1793, être nommé

(1) Les juges de la compagnie ne relevaient que du Parlement de Paris et prononçaient des sentences capitales.

maire, après avoir perdu sa place de juge. Plus tard il devint procureur-syndic du district de Gien et sauva, au péril de ses propres jours, la vie de trois ecclésiastiques arrêtés comme suspects. Enfin, après avoir été juge de paix, Barnabé Cotelle quitta Briare et vint, en 1798, s'établir comme avocat à Orléans. Les écoles centrales furent bientôt créées, et il obtint, dans celle d'Orléans, la chaire de législation civile. L'école ayant été supprimée et remplacée par le lycée, Cotelle fut élevé aux fonctions de juge à la cour impériale. En 1810, une chaire devint vacante à l'école de droit de Paris, par le décès du titulaire, M. Portiez, et deux chaires nouvelles ayant été créées, il se présenta au concours et fut nommé en même temps que MM. Boulage et Pardessus. Ce qu'il y eut de remarquable dans le concours de 1810, c'est que les rivaux de Barnabé Cotelle furent MM. Persil, Dupin aîné et d'autres personnages actuellement marquants. Peut-être est-ce au triomphe de Cotelle que M. Dupin a dû son illustration politique. S'il eût été professeur, il aurait bien pu être moins entraîné à combattre et à parvenir. Quoi qu'il en soit, Cotelle eut l'honneur de l'emporter sur ses illustres concurrents. Il avait alors cinquante-quatre ans.

Il occupa successivement trois chaires de nouvelle création, celles du droit français approfondi, du droit de la nature et des gens, et des pandectes. Les ouvrages qu'il a laissés sont :

1° Une *Méthode du droit civil*, 1 vol. in-8° (1804);

2° Un *Traité des testaments et fidei-commis*, 1 vol. in-8° (1807);

3° Un *Traité analytique des droits et réserves des enfants naturels*, 1 vol. in-8° (1812);

4° Un *Cours de droit français ou Code Napoléon, approfondi*, 2 vol. in-8° (1813);

5° Un *Traité des priviléges et hypothèques*, 1 vol. in-8° (1820);

6° Un *Traité des intérêts*, 1 vol. in-12 (1826).

Pour être impartial, je dois dire qu'on lui accordait une grande érudition, mais qu'on lui reprochait, tant dans ses écrits que dans sa parole, une obscurité qui nuisait à sa science; néanmoins, ses livres sont encore quelquefois cités et justement appréciés.

Louis-Barnabé Cotelle mourut à Paris, le 29 janvier 1827, âgé de soixante-quatorze ans.

Dans les dernières années de sa vie, il fut en proie aux plus cruelles souffrances, causées par la maladie de la pierre. Quoiqu'il eût été opéré par le célèbre Dupuytren, il ne put jamais guérir d'un accident survenu au cours de l'opération.

Il avait toujours vécu, à Paris, dans l'intimité d'hommes distingués, parmi lesquels on peut placer en première ligne le vertueux Henrion de Pansey.

Il laissa trois enfants, dont l'un fut tué à Waterloo, étant, à vingt-deux ans, capitaine en premier dans le génie militaire, chevalier de la Légion-d'Honneur et ayant déjà soutenu le siége de Hambourg et fait huit campagnes. Ses autres enfants sont encore existants.

A. COTELLE.

DINOCHEAU (JACQUES).

Jacques Dinocheau, fils de Samuel Dinocheau et de Marguerite Aubois, naquit à Blois le 27 juillet 1752. Il fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique et fit même un noviciat à l'église Saint-Honoré, sa paroisse; mais s'étant adonné par vocation à l'étude de la jurisprudence, il exerça, jeune encore, la profession d'avocat près du *conseil supérieur* établi à Blois. Ces conseils étaient des espèces de tribunaux d'exception, institués pour recueillir au besoin l'héritage des parlements, et tenir d'une main plus complaisante et plus docile au pouvoir la balance de la justice. Dinocheau se fit bientôt remarquer au barreau par son organe pur et éclatant, par son geste avantageux et noble. La protection de Mgr Thémines, évêque de Blois, lui fit obtenir la charge de bailli de Pont-Levoy, d'où il passa bientôt au bailliage de La Tombe, fief dépendant de l'abbaye de la Guiche et du ressort de Chaumont-sur-Loire. Dinocheau fut un de ces hommes parlementaires que 1789 éleva sur le pavois révolutionnaire, et il fut choisi par le tiers-état pour représenter sa province aux Etats-Généraux. Il prit place à la gauche de l'assemblée nationale, et, dans un accès de libéralisme, il se rangea parmi les partisans de Mirabeau.

Sa liaison avec Camille Desmoulins et la fameuse Théroigne de Méricourt lui attirèrent bon nombre d'épigrammes qu'on retrouve au

grand complet dans les journaux ennemis de la révolution. Pour mieux se défendre, Dinocheau se fit lui-même publiciste et rédigea dans le Blésois un journal intitulé : *Le Courrier de Madon*, qui se soutint six mois à peine, et qui dura trop long-temps encore pour l'honneur de Dinocheau. L'ingratitude n'est pas le moindre défaut des pamphlétaires, et le député journaliste ne se fit pas scrupule de déchirer son ancien bienfaiteur. Il dut peut-être à ce journal d'être nommé, en 1791, président du tribunal criminel de Blois.

Il lui fallut réprimer avec rigueur les insurrections locales excitées par le transport des grains, et cette effervescence populaire excitée dans les campagnes par les principes du *Courrier de Madon*, dont il faillit lui-même être une des victimes. En vain chercha-t-il à retenir les passions déchaînées; déjà les proconsuls révolutionnaires parcouraient les provinces, et Carra vint, au mois d'octobre 1793, *organiser* le département de Loir-et-Cher. Une réunion populaire eut lieu sous sa présidence dans l'église cathédrale de Blois, devenue temple de la Raison. La municipalité de Blois et tous les fonctionnaires furent destitués en masse par cet aréopage de cabaret, qui faisait de la justice expéditive. Dinocheau, alors procureur de la commune, accusé d'avoir singé le patriotisme et modérantisé le peuple par des phrases emmiellées, fut taxé à mille livres et jeté en prison. Il était encore détenu lorsque Garnier de Saintes, chargé d'une nouvelle épuration des autorités départementales, vint tenir une nouvelle séance dans le temple de la Raison, et conclut à ce que l'ex-procureur de la commune restât en prison jusqu'à la paix. Il ne recouvra la liberté qu'à la chute de la Terreur, et se livra de nouveau à l'exercice de la profession d'avocat, sous le titre de défenseur officieux. Lors de la réorganisation des tribunaux, sous l'Empire, n'ayant obtenu qu'une place par trop modeste de juge-suppléant, il se voua exclusivement au barreau, théâtre de ses premiers et de ses plus légitimes succès. Lorsqu'on institua les cours d'appel, il quitta Blois pour se rendre à Orléans, où sa capacité de jurisconsulte et son talent d'orateur lui acquirent une grande réputation. Une admirable facilité d'élocution, une discussion à laquelle l'esprit donnait autant d'intérêt que de charme, un grand bonheur de répliques et d'à-propos, tels étaient les caractères du talent de Dinocheau. Il

plaidait avec une mesure, une décence et un respect des convenances tout-à-fait remarquables : aussi son exemple contribua-t-il beaucoup à ramener le barreau d'Orléans aux traditions anciennes trop souvent méconnues depuis la révolution.

Outre son journal et ses pamphlets, Dinocheau avait entrepris une *Histoire philosophique et politique de l'assemblée constituante*, dont il n'a paru que le commencement. Le style se ressent des passions du temps ; mais on y remarque, dans certaines pages, une grande rectitude de jugement et une certaine élévation de pensée, témoin sa critique des justices seigneuriales, son opinion sur la réforme judiciaire et surtout sa manière d'envisager la répartition de l'impôt.

Dinocheau mourut à Orléans le 12 février 1815. On trouve dans le second volume des *Mémoires de la Société littéraire de Blois* (1836) un éloge de Dinocheau, par M. Vallon, avocat, où nous avons extrait cette notice biographique.

C. B.

Le baron DE MONTARAND.

Issu d'une famille ancienne et considérée de l'Orléanais, Jean-Baptiste-Louis-Augustin Couët de Montarand naquit au Cap français (île Saint-Domingue) en 1756. Il fut envoyé en France pour y faire ses études de latinité et de droit, et trouva dans l'amitié des maîtres auxquels il fut confié les leçons qui font les bons magistrats. Nommé par Louis XVI, à vingt-deux ans, sur la recommandation de Mme Louise de France et par dispense d'âge, conseiller assesseur à la sénéchaussée du Cap, il passa, en 1780, conseiller au conseil supérieur. En 93, il fut proscrit par les commissaires du gouvernement révolutionnaire et sa tête fut mise à prix par suite de l'énergie avec laquelle il manifesta, dans l'assemblée coloniale, ses opinions royalistes. Il se réfugia sur la barque d'un caboteur, jusqu'au départ d'un navire américain, et émigra à New-Yorck. Il y épousa Mlle Jauvin de Léogane, fille d'un intendant général de la marine, et riche colon de Saint-Domingue qui, comme lui, banni de la colonie, s'était retiré également aux États-Unis.

En 1802, il fut rappelé à Saint-Domingue et fut fait président du tribunal de première instance de Port-au-Prince. Après la mort du

général Leclerc, les Français ayant évacué cette ville, il alla à l'île de Cuba avec une grande partie de la population française. Il se rendit, quelques années plus tard, auprès du général Ferrand qui commandait à Santo-Domingo et fut nommé procureur général près la cour d'appel. A l'époque de la guerre d'Espagne, cette île fut assiégée par les Anglais et les Espagnols réunis. M. de Montarand eut souvent l'occasion de montrer qu'il joignait aux vertus du magistrat la bravoure d'un officier sur le champ de bataille. Après une résistance opiniâtre et un siége mémorable, les Français finirent par capituler. Le magistrat, que le patriotisme avait fait soldat, fut conduit, en 1809, prisonnier à la Jamaïque avec tous les assiégés. Privé, par suite des désastres de Saint-Domingue, d'une fortune considérable, M. de Montarand soutint le malheur avec autant de constance qu'il avait mis de courage à défendre son pays.

Rentré en France en 1811, il se fixa dans la ville d'Orléans, qu'avaient habitée ses ancêtres et où il retrouva des parents alliés à sa famille depuis plusieurs siècles. Il fut nommé conseiller à la cour d'Orléans, en 1815, conseiller à la cour royale de Paris et procureur général près celle d'Orléans en 1816, par Louis XVIII. Les opinions politiques, quelle qu'en soit la nature, ont droit même au respect de ceux qui ne les partagent pas, quand elles reposent sur les principes invariables de la morale et de l'honneur : si M. de Montarand montra toute sa vie qu'il avait hérité de l'attachement traditionnel de sa famille pour les Bourbons, il sut toujours conserver, au milieu de ses préférences et de ses sympathies, cette impartialité et cette haute indépendance de caractère qui commandent l'estime de tous.

Comme procureur général près la cour d'appel d'Orléans, éminentes fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, M. de Montarand montra la dignité et les vertus des membres de nos anciens parlements. Souvent il usa de son influence auprès de ses amis, MM. Ferrand d'Ambray et de Marbois, ministres de la justice, et même auprès du roi, pour solliciter en faveur des malheureux condamnés à la peine capitale.

On cite de lui plusieurs discours remarquables, entre autres celui qu'il prononça en 1791, au Cap français, pour protester contre les doctrines révolutionnaires qui agitaient la France et les colonies : celui qu'il prononça lors de l'installation de la cour d'Orléans, en

1816, et celui qu'il fit en 1824, à l'avènement de Charles X au trône. Il mourut quelque temps après. La cour royale d'Orléans, par une délibération restée dans ses archives, exprima ses regrets de la perte qu'elle venait de faire. Ces sentiments unanimes proclamés par ses collègues sont tels qu'il n'est réservé qu'à un petit nombre de magistrats d'en inspirer de semblables.

CH.-F. L.

CHAUVEAU-LAGARDE.

Né à Chartres en 1765, cet avocat jouissait déjà de quelque réputation au barreau de Paris, lorsque les orages politiques vinrent lui fournir l'occasion de déployer son courage et son talent sur le vaste et sanglant théâtre de la révolution. Il y disputa un grand nombre de victimes au féroce Fouquier-Tinville et aux comités de salut public, et prêta généreusement l'appui de sa parole éloquente au général Miranda, à Brissot et à d'autres accusés, quelles que fussent d'ailleurs leurs opinions politiques. Ses sympathies étaient cependant acquises à la famille royale, et il partagea avec Tronçon-Ducoudray les périls et la gloire de défendre Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire. Le zèle qu'il apporta dans ce triste procès le fit arrêter avec son collègue. On voulut les contraindre à révéler des secrets qu'on supposait leur avoir été confiés par l'auguste cliente; mais leur interrogatoire dissipa tous les soupçons, et ils furent rendus à la liberté.

Chauveau-Lagarde fut aussi le défenseur de Charlotte Corday; mais il se trouva à peu près réduit au silence par l'attitude héroïque de l'accusée, qui se glorifiait hautement devant ses juges du crime qu'on lui imputait. Cependant il remplit sa mission délicate, autant que le permettaient les circonstances, et sans démentir ni son caractère ni l'opinion qu'il pouvait s'être formée, comme citoyen, sur l'assassinat de Marat. Il se borna à invoquer l'indulgence du tribunal, en se fondant sur le fanatisme politique et l'exaltation sous l'empire desquels Charlotte Corday s'était rendue coupable du crime d'homicide. Mais la jeune fille l'interrompit et protesta que son action avait été résolue dans le calme de la raison et sous les seules inspirations du civisme. Elle n'en conçut pas moins d'estime pour son défenseur, et, après sa

rédité du trône dans sa famille, il fit sacrer de son vivant son fils Robert, et l'associa à la dignité royale. Triste pouvoir que celui du roi de France à cette époque de violence et d'anarchie! Il ne pouvait se rendre de Paris à Orléans sans passer sur le territoire de plusieurs seigneurs, qui souvent lui refusaient l'entrée de leurs châteaux-forts. L'autorité royale se réduisait à de vaines prérogatives honorifiques. Aussi, lorsque Hugues Capet vint à mourir (987), nul ne contesta à Robert ce titre onéreux; ni la Flandre, ni la Normandie, ni l'Aquitaine ne s'en préoccupèrent. Robert se fit couronner dans la cathédrale de sa bonne ville d'Orléans, et régna paisiblement sur l'Ile-de-France.

Son règne n'offre guère d'intérêt historique, et quand le moine Helgaud, son biographe, nous l'a montré tour-à-tour occupé de ses dévotions, de ses charités, des hymnes qu'il mettait en musique et de ses querelles de ménage, il a réellement parcouru tout le cercle des occupations royales. « En ce temps-là, dit le pieux chroni-« queur, Dieu jeta un regard sur les enfants des hommes, pour voir « s'il en était encore un, dans ce siècle pervers, qui comprît sa parole « et se souvînt du ciel. Alors vivait le saint roi Robert. Il avait la « taille élevée, la chevelure lisse et bien arrangée, les yeux modestes, « la bouche agréable et douce à donner le baiser de paix, la barbe « assez fournie et les épaules hautes. Lorsqu'il montait son cheval « royal, les doigts de ses pieds rejoignaient presque le talon, ce qui, « dans ce siècle, fut regardé comme un miracle par ceux qui le « voyaient. » Et cependant la colère du ciel ne fut pas désarmée par cette douce et innocente victime, que la Providence, au contraire, semble avoir destinée à expier, par ses larmes et ses prières, les crimes et les iniquités de son siècle.

C'était une croyance universelle, au moyen-âge, que le monde devait finir avec l'an 1000 de l'Incarnation. L'Apocalypse n'avait-elle pas prédit que le démon, enfermé dans l'abîme, serait déchaîné au bout de mille ans? Le christianisme, passager sur cette terre, hôte exilé du ciel, fourvoyé dans un monde barbare, aspirait à l'ordre, au repos, et ne l'espérait que dans la mort. Tout était merveille ou miracle. On avait vu le soleil en défaillance et jaune comme du safran. Le diable ne prenait plus la peine de se cacher. Au milieu de tant d'appa-

ritions, de voix étranges, parmi les miracles de Dieu et les prestiges du démon, qui pouvait dire si la terre n'allait pas un matin se résoudre en fumée au son de la fatale trompette (1)?

Cet effroyable espoir du jugement dernier s'accrut dans les calamités qui vinrent fondre sur l'Occident. La peste décima les peuples épouvantés, et la famine fut telle qu'on en vint à étaler, dans un marché, de la chair humaine. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer.

Robert vécut au milieu de ces excessives misères qu'il a lui-même partagées, et, comme le Christ, il vida jusqu'à la lie le calice d'amertume. Pieux jusqu'à la superstition, il vit éclater sur sa tête les anathèmes de l'Église; charitable jusqu'à se dépouiller lui-même, il se laissait encore voler par ses pauvres; aimant et chaste, il fut dupe de son cœur et de ses vertus mêmes, et ne trouva, ni dans son double mariage, ni dans ses enfants, les joies du cœur et les douces consolations de la famille.

Il avait épousé en premières noces Berthe de Bourgogne, veuve du comte de Blois, et déjà mère de six enfants. Elle était sa cousine au quatrième degré, et avait tenu avec lui un de ses fils sur les fonts du baptême. Cette parenté spirituelle, non moins que le lien du sang, était considérée par l'Église comme un empêchement au mariage (2). Le pape déclara cette union incestueuse, et envoya en France un légat chargé d'insister pour que le roi donnât satisfaction au Saint-Siége. Grégoire V avait encore un autre grief contre le roi de France. Arnolphe, archevêque de Reims, frère naturel de Charles de Lorraine et ennemi de la nouvelle dynastie, était aussi prisonnier à la *Tour-Neuve*. Robert espéra qu'en le mettant en liberté on lui permettrait de garder sa femme. Il envoya donc à Rome Abbon, abbé de Fleury, pour conduire cette négociation. Celui-ci fit valoir la condescendance du roi, et demanda en retour quelque indulgence pour une union qui

(1) MICHELET, *Hist. de Fr.* t. II, p. 132.

(2) Il y avait, en outre, une raison politique. En épousant l'héritière de Bourgogne, Robert eût réuni à la France ce beau royaume d'Arles, tant convoité par les empereurs d'Allemagne. Or, le Saint-Siége était alors sous la dépendance de l'Empire, et le pape Grégoire V, ancien précepteur d'Othon, dut prendre naturellement les intérêts du saint empire romain germanique.

semblait heureuse ; mais, plus dépendant de son chef spirituel que de son prince temporel, il se contenta d'obtenir des priviléges pour son abbaye, et revint en France sans avoir pacifié le roi avec la cour romaine (1). Robert et Berthe furent excommuniés et sommés de rompre leur mariage. L'amour les faisant différer, le royaume fut mis en interdit. Ce fut un coup terrible pour le pieux roi. Personne n'osait manger avec lui, personne ne le servait, à l'exception de deux valets, qui jetaient aux chiens les restes de sa table et passaient au feu les vases dans lesquels il avait bu et mangé. Le bruit se répandit que la reine avait mis au monde un monstre avec des pieds d'oie. Il n'est point impossible que l'imagination de Berthe, frappée par les menaces de Rome, ait donné à l'enfant qu'elle portait dans son sein quelque chose de monstrueux. Robert hésita encore quelques années, combattu entre sa passion et son respect pour l'Église; mais, effrayé des conséquences terribles de l'anathême et de l'interdit, il se rendit en pélerinage à Rome avec Berthe, puis la quitta, et fit pénitence pendant sept ans.

Il épousa bientôt après Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, belle et capricieuse, aimant le faste, ne rêvant que danses et tournois, opiniâtre de caractère et implacable dans ses vengeances. Elle mit à de rudes épreuves la patience de son faible époux, et, pour mieux le dominer, elle fit venir à la cour les seigneurs de l'Auvergne et de l'Aquitaine, dont le caractère vain et léger et les mœurs dissolues contrastaient avec la franchise grossière et naïve des hommes du Nord. « Ils étaient, dit Raoul Glaber, singu-
« lièrement accoutrés. A partir du milieu de la tête, ils ne portaient
« pas de cheveux ; ils se rasaient la barbe comme des bateleurs; leurs
« chaussures et leurs bottines étaient honteusement façonnées; enfin
« ils ne respectaient ni la foi, ni les promesses de paix. Mais, ô dou-
« leur ! ces honteux exemples furent presque aussitôt imités par toute
« la race des Français, auparavant si honnête dans ses manières,
« jusqu'à ce qu'elle eût égalé son modèle dans le crime et dans
« l'ignominie. »

Alors commence pour le pauvre Robert une longue série de tracas-

(1) Voy. la *Biographie* d'Abbon, t. II, p. 7.

series et de querelles de ménage que le bon moine Helgaud nous raconte naïvement dans la vie de ce royal martyr de la foi conjugale.

Comme il soupait à Étampes, dans un château que Constance venait de lui faire bâtir, il ordonna d'en ouvrir la porte à tous les pauvres. L'un d'eux, se glissant comme un chien sous la table, se coucha aux pieds du roi, qui le nourrissait de son assiette. Le pauvre, profitant de cette familiarité, coupa au manteau de Robert un ornement d'or du poids de six onces, qu'on nommait *le label*. Lorsqu'on se leva de table, la reine s'écria tout indignée : « Quel ennemi de « Dieu, bon seigneur, a dépouillé votre robe d'or? » A quoi le saint répondit doucement : « Celui qui l'a pris en avait sans doute plus « besoin que moi. » Un autre voleur lui ayant coupé la moitié de la frange de sa chlamyde, Robert se retourna et lui dit : « Assez! assez! « laisse le reste pour un autre qui en aura peut-être besoin. »

Il était presque toujours consentant aux vols que commettaient à son préjudice les pauvres, *clercs ou laïcs*. Un jour qu'il priait dans son oratoire, il vit un clerc nommé Oger monter furtivement à l'autel, poser un cierge par terre et emporter dans sa robe le chandelier d'argent. Grand émoi parmi les gardiens de la chapelle; on s'enquiert, on interroge le roi qui déclare n'avoir rien vu. Cela vint aux oreilles de Constance, qui, enflammée de fureur, jura, par l'âme de son père, de faire arracher les yeux aux gardiens si le candelabre volé ne se retrouvait pas. Alors Robert effrayé prit à part le larron et lui dit : « Ami Oger, va-t-en d'ici, que mon inconstante Constance ne te « mange pas. Ce que tu as te suffit pour arriver dans la Lorraine, ton « pays. Que le Seigneur soit avec toi! » Quelques jours après, quand il crut le voleur en sûreté, il dit gaîment aux siens : « Pourquoi tant « vous tourmenter à la recherche de ce candelabre? Le Seigneur l'a « donné à son pauvre. »

Une autre fois, après avoir fait sa prière dans l'église de Poissy, et répandu devant Dieu une pluie de larmes, il trouva sa lance garnie par sa vaniteuse épouse d'ornements d'argent. Il avise aussitôt dans un coin de l'église un pauvre en haillons, et lui dit d'aller prudemment quérir un outil de fer. Celui-ci obéit, et revient auprès du serviteur de Dieu. Puis le pauvre et le roi s'enferment ensemble, et enlèvent tous les ornements d'argent de la lance. Robert les met lui-

même, de ses saintes mains, dans la besace du mendiant, et lui recommande de s'enfuir bien vite, et de prendre garde, en sortant, que sa femme ne le voie. Constance vint et s'étonna fort de voir sa lance ainsi dépouillée; mais Robert jura, *par plaisanterie*, le nom du Seigneur qu'il ne savait comment cela avait pu se faire.

Il avait une grande horreur pour le mensonge; aussi, pour éviter aux autres un sacrilége et ne pas se parjurer lui-même, il avait fait faire une châsse de cristal ornée d'or, où il avait eu soin de ne mettre aucune relique. C'est sur cette châsse qu'il faisait jurer les grands, qui n'étaient point instruits de sa fraude pieuse. De même, il faisait jurer les gens du peuple sur un œuf d'autruche.

Telle fut la douceur et l'innocence du roi Robert. On ne saurait lire, sans être touché, ces traits de simplicité et de bienveillance, et tant de bonnes actions qui n'eurent d'autre témoin que Dieu.

Robert, dit l'auteur de la *Chronique de Saint-Bertin*, était sage et lettré, passablement philosophe et excellent musicien. Il composa la prose du Saint-Esprit qui commence par ces mots : *Adsit nobis gratia;* les rythmes *Judæa et Hierusalem, Concede nobis quæsumus,* et divers autres répons et chants d'église. Lors d'un pélerinage qu'il fit, l'an 1016, à Rome, au tombeau des saints apôtres, il déposa sur l'autel de saint Pierre et de saint Paul un papier cacheté, où les hôtes du Vatican se flattaient de trouver une donation importante. Ce ne fut pas sans humeur qu'en l'ouvrant ils y trouvèrent seulement l'antiphone *Eripe* et le rythme *Cornelius centurio*, qu'il avait composés et mis en musique à l'aide de la gamme inventée par Guy d'Arezzo, son contemporain. Constance elle-même, voulant du moins tirer parti de ce talent de son époux, le tourmentait pour lui faire faire quelque chose en mémoire d'elle. Il écrivit alors, un peu malicieusement peut-être, le rythme *O constantia martyrum*, que la reine, à cause du nom de *constantia*, crut avoir été fait exprès pour elle. Un de ses familiers, si ce n'est le roi lui-même, avait fait ce vers plaisant sur le nom de Contance :

Constans et fortis quæ non, Constantia, ludit.

Constance a forte tête et ne badine pas.

Il eut dans cette femme, dit le P. Daniel, une croix qui lui dura jusqu'à la mort.

Robert *le Pieux* avait hérité du goût de son père Hugues *l'Abbé*, pour les cérémonies religieuses. Il allait souvent au chœur de l'église de Saint-Denis, revêtu des habits royaux, la couronne en tête, et, défiant les moines au combat du chant, il entonnait vêpres et matines devant le lutrin. Comme il assiégeait certain château le jour de la fête de saint Hippolyte, auquel il avait une dévotion particulière, il quitta bravement le siége pour venir à Saint-Denis diriger le chœur pendant la messe, et, tandis qu'il chantait dévotement avec les moines *Agnus Dei, dona nobis pacem*, les murs du château assiégé tombèrent subitement, comme jadis les murailles de Jéricho; ce qu'il ne manqua pas d'attribuer à l'intercession de saint Hippolyte. Il n'avait pas moins de confiance en saint Aignan, patron d'Orléans; et un de ses amis lui ayant un jour demandé quel était ce saint prélat : « Aignan! Aignan! s'écria-t-il, c'est la force des faibles, la consolation des affligés, le protecteur des rois, la joie des orphelins; » et se tournant vers quelques écoliers qui étaient autour de lui, il leur dit : « N'est-il pas vrai, mes enfants, que saint Aignan, de qui nous parlons, vous a plus d'une fois sauvés de la peine du fouet? »

Un jour que le saint roi priait avec beaucoup de ferveur dans une église d'Orléans, devant une image du Christ, et lui demandait la paix et la concorde entre ses sujets, le Crucifix lui répondit que jamais il n'aurait la paix dans son royaume avant d'avoir expié les péchés et puni les blasphèmes qui s'y commettaient tous les jours. Or, en ce temps-là, dit Raoul Glaber, il y avait à Orléans un grand nombre de Juifs. Ils corrompirent un valet d'église fugitif, et lui donnèrent des lettres, écrites en hébreu, qu'il cacha dans un bâton creux et ferré par les deux bouts. Le mécréant porta ces lettres au prince ou calife de Babylone, pour lui dévoiler le dessein que les chrétiens formaient déjà de marcher vers Jérusalem. A cette nouvelle, le prince barbare envoya des satellites pour détruire le sanctuaire des chrétiens. Mais, ô prodige! les marteaux et les cimeterres des infidèles ne purent faire aucune brèche à la pierre du saint sépulcre. On ne s'en vengea pas moins sur les Juifs, qui furent égorgés par le glaive, ou précipités dans les rivières. Quelques-uns purent se racheter à prix d'or, et ne tardèrent pas à faire payer avec usure aux chrétiens, leurs débiteurs, l'intérêt de leur rançon.

Vers la même époque, une femme, venue d'Italie, répandit à Orléans le venin de l'hérésie. « C'est l'artifice ordinaire de Satan, dit « le médisant Symphorien Guyon, de se servir de la femme pour faire « tomber les hommes; » et il commente cette idée satirique en des termes qui ne permettent pas de la reproduire entièrement. L'italienne séduisit deux prêtres de la ville : Héribert, écolâtre de Saint-Pierre-le-Puellier, et Lisois, chantre de Sainte-Croix. Dénoncés par Richard, duc de Normandie, ils furent cités devant le concile d'Orléans, et sommés de rétracter leurs erreurs. Il n'est pas très-facile de démêler, dans la procédure du tribunal ecclésiastique, les vraies opinions de ces sectaires. On croit que leur doctrine se rapprochait de celle de l'hérésiarque Manès, et qu'ils niaient la divinité de Jésus-Christ, l'efficacité du baptême et le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie. La rumeur populaire ajoutait qu'ils se livraient, dans des réunions secrètes, aux plus honteux déréglements, qu'ils jetaient ensuite dans le feu les enfants nés de ces unions temporaires, et que leurs cendres étaient un philtre puissant, qui, mêlé à des liqueurs enivrantes, empêchait le néophyte qui en avait une fois goûté de jamais abandonner sa nouvelle croyance. En effet, malgré les injonctions des prélats et les prières du roi, les gnostiques d'Orléans refusèrent de rentrer dans le sein de l'Église. En conséquence, ils furent livrés à la justice séculière. Le jour des Innocents de l'année 1017, on les mena hors des murs de la ville, vers une chaumière remplie de matières combustibles qui devait leur servir de bûcher. Pendant le trajet, ils chantaient des hymnes, au grand scandale du peuple. La reine Constance s'étant arrêtée devant le porche de l'église, reconnut dans cette lugubre procession le prêtre Étienne, son ancien confesseur, et, emportée par son naturel violent, elle lui arracha un œil avec une baguette ferrée qu'elle tenait à la main. Les victimes étaient au nombre de treize. Un clerc et une religieuse, qui firent abjuration, ne furent point compris dans la sentence du concile.

De sinistres prodiges, arrivés à Orléans, semblaient encore présager de nouveaux malheurs. Un crucifix avait versé des larmes dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier; un loup avait pénétré la nuit dans la nef de Sainte-Croix, et, prenant en sa gueule la corde de la grosse cloche, il se mit à sonner matines. L'année suivante, une inonda-

ion de la Loire désola les campagnes et un terrible incendie dévora a ville. Robert contribua, par ses libéralités, à relever les temples du Très-Haut, *ces palais du pauvre*, et Orléans, comme le reste de la chrétienté, *se revêtit de la robe blanche des églises*. Ce fut alors que Sainte-Croix sortit de ses ruines plus spacieuse et plus riche, grâce au trésor que les ouvriers trouvèrent en creusant ses fondations. Alors aussi furent bâties ou restaurées la plupart des paroisses de la ville: l'Oratoire du Châtelet, qui devint plus tard la chapelle Saint-Louis, les églises Saint-Victor, Saint-Hilaire, Sainte-Colombe et l'abbaye de Saint-Vincent-des-Vignes. La collégiale de Saint-Aignan fut reconstruite à quelque distance de la Loire, sur l'emplacement qu'elle occupe encore aujourd'hui. La dédicace solennelle en fut faite le jour de la translation des reliques du saint prélat, le 14 juin 1029. Le précieux corps du serviteur de Dieu fut levé du sépulcre de la vieille église, et son chef déposé dans une châsse d'or fin du poids de quinze livres, enrichie de pierres précieuses. Robert porta dévotement sur ses épaules les glorieuses reliques, suivi du clergé et du peuple qui chantaient les louanges de Dieu avec des timbales, des chœurs de musique et des instruments à vent ou à cordes. La tradition d'Orléans dit même que l'office de saint Aignan, qui se chante encore aujourd'hui, fut composé à cette occasion par le roi Robert, qui, vêtu d'un ornement de pourpre vulgairement appelé *roquet*, dirigea l'office du chœur pendant toute la cérémonie. Il confirma les donations et priviléges accordés au chapitre par les rois ses prédécesseurs, et fit don à la nouvelle église de chasubles en soie, de chapes brodées d'argent, de missels à fermoirs d'or et d'ivoire, d'une table d'autel, ornée au milieu d'une pierre très-rare appelée *onyx*, de trois croix d'or massif et de cinq cloches, dont une pesait 2,600 livres, et fut baptisée du nom de Robert.

L'abbaye de Fleury n'était encore qu'une modeste retraite, plus riche de science et de vertus que de biens temporels. Elle était gouvernée par Gauslin, frère naturel de Robert. Le roi, *plein d'envie de la voir de ses saints regards*, y vint prier, et donna généreusement aux moines la terre environnante, qui était très-fertile. Le moine Helgaud étant depuis allé à Paris, il lui donna pour son église des fragments de la chasuble de saint Denis, de la dalmatique de saint

Rustique et de saint Éleuthère, et un morceau de la corde dont fut lié saint Denis, premier évêque de Paris.

Les dernières années de ce bon et faible prince ne furent pas plus exemptes que les premières de chagrins domestiques. Sans cesse tourmenté par Constance, il s'avisa un beau jour qu'elle était aussi sa parente éloignée, et, dans un nouveau pélerinage qu'il fit à Rome, il sollicita du pape un nouveau divorce. Il regrettait l'humeur plus douce de Berthe, et tenta plusieurs fois de s'en rapprocher. Hugues de Beauvais, favori du faible monarque, flatta son penchant, et mal lui en prit. Constance s'était retirée, pendant l'absence du roi, dans un château de Bourgogne. A la nouvelle que sa rivale avait suivi Robert à Rome, elle eut un violent accès de jalousie; mais elle fut tranquillisée par une vision de saint Savinien, et bientôt, en effet, son époux revint prendre sa chaîne, plus fidèle que jamais. Hugues de Beauvais, l'ami complaisant, fut, comme toujours, sacrifié à cette réconciliation conjugale. Constance le fit massacrer à la chasse par quelques-uns de ses chevaliers, sous les yeux mêmes du roi. Robert fut triste quelque temps; mais, ajoute Raoul Glaber, *il se réconcilia bientôt avec la reine, comme il le devait.*

A l'exemple de son père, Robert avait associé à la couronne son fils aîné Hugues; mais ce prince mourut à la fleur de l'âge en l'année 1025. Il avait trois frères qui lui survécurent: Eudes, Henri et Robert. Eudes était *imbécille*, et si incapable de régner que les courtisans eux-mêmes en tombaient d'accord. Constance disait, et la plupart des évêques jugeaient avec elle, que Henri le puîné *était efféminé, paresseux, et que dans sa négligence des lois il ressemblerait à son père*, tandis qu'elle attribuait au cadet, Robert, de grandes qualités et l'art si difficile alors de régner. Le droit de primogéniture n'était pas encore bien réglé dans la dynastie nouvelle, et, de part et d'autre, on eut recours aux armes. Les fils de Robert, divisés par leurs prétentions rivales, se trouvèrent d'accord pour combattre leur malheureux père. Ce fut, dit le chroniqueur, *une guerre plus que civile*, dont la Bourgogne fut le théâtre. Enfin le bon roi, brisé par tant de douleurs et déjà sexagénaire, sentit sa fin approcher. Il fut pris de la fièvre à Melun, comme il revenait de visiter les principaux sanctuaires de France. Il ne douta point que sa maladie ne fût mor-

telle, mais il n'avait pas été assez heureux durant sa vie pour regretter beaucoup de la perdre, et il parut plutôt contempler avec joie l'approche de la mort, qui était pour lui l'aurore de la vie nouvelle.

Ce roi, la fleur embaumée de son pays, armé de ses saintes vertus et avide de la bénédiction céleste, mourut à Melun le 20 juillet 1031. Son corps fut enseveli, auprès de celui de son père, devant l'autel de la Trinité, dans les caveaux de Saint-Denis.

Il fut pleuré par le peuple, et, à ses funérailles, au milieu des soupirs des pauvres et des sanglots des veuves et des orphelins, on entendait les assistants se dire les uns aux autres : « Nous avons perdu « un père qui nous gouvernait en paix ; nous étions en sûreté et nos « biens aussi, et nous ne craignions personne. »

Qui le croirait? la mémoire du pieux Robert ne fut pas à l'abri de la calomnie, et l'un de ses contemporains, l'évêque Adalbéron, prélat intrigant et brouillon, osa adresser, de son vivant, à ce prince débonnaire, une satire en forme de dialogue, dans laquelle, sous prétexte de censurer les mœurs des moines et de la cour, il blâme vertement la conduite personnelle du roi. Pauvre Robert! qui, après avoir tracé si péniblement le sillon où devait éclore la royauté, n'ayant qu'un roseau pour sceptre et pour diadême qu'une couronne d'épines, ne trouva de repos que dans la tombe, et de récompense que dans un monde meilleur.

C. B.

JEHAN DE SAINTRÉ.

La famille de Saintré, au XIVe siècle, était une des plus anciennes du Vendômois ; *elle portait de gueules à la bande d'or, avec lambel d'or de quatre pièces, avec un bois de cerf pour cimier*. En 1355, Jean Ier de Saintré était sénéchal d'Anjou et du Maine, et lieutenant de Pierre de Craon. Il était l'ami intime de Boucicaut et de Duguesclin, et passait pour un des plus braves chevaliers de son temps.

Son fils, Jean de Saintré, né à Vendôme, fut célèbre sous le nom du *petit Jehan de Saintré*. Le roman s'est emparé de cette curieuse figure, et il est assez difficile de séparer la fiction de la réalité dans cette biographie. Antoine de la Sale, l'un des écrivains les plus ori-

ginaux du XVe siècle, en a fait le héros *de l'hystoire et plaisante chronique du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles-Cousines, sans autre nom nommer.*

Jehan, qui dès l'enfance se distingue déjà par son adresse et sa supériorité dans tous les exercices du corps, devient page du roi. Parmi les personnes admises à la table royale, se trouve la dame *des Belles-Cousines,* d'un très-haut rang et veuve d'un grand prince *dont les années avaient été le moindre défaut.* La dame des *Belles-Cousines* est vive et sensible; Jehan a de beaux yeux touchants et persuasifs; sa taille est bien prise et sa physionomie pleine d'attraits : on comprend que l'amour ne tarde pas à s'établir entre deux personnes si bien faites pour se plaire mutuellement. *La princesse, à chaque repas, lui remet son assiette couverte de confitures,* ce qui est une faveur significative.

Le pauvre Jehan de Saintré se contente de rougir beaucoup et son amour resterait enseveli dans les abîmes d'une timidité discrète, si la Belle-Cousine, qui est quelque peu coquette, ne savait habilement lui arracher son secret. Bientôt une douce intimité s'établit entre les deux amants; des signes mystérieux la dérobent aux yeux du vulgaire: quand la dame met une épingle entre ses dents et que le jeune page répond en se frottant l'œil droit, les seigneurs de la cour sont libres de n'y rien comprendre, mais tous deux savent interpréter ce langage symbolique de la passion.

Bientôt l'intérêt de la grande dame se manifeste par de riches présents, et Jehan de Saintré peut paraître à la cour avec *une robe de fin bleu doublé de fins agneaux de Roumélie, et un chaperon garni de martre de Sibérie.* Tout cela ne fait que rehausser sa bonne mine; la reine elle-même le regarde avec plaisir, et le roi se charge de son avenir. Le petit page est devenu un grand seigneur; il a trois chevaux, des valets richement habillés et quatre cents écus d'or dans son escarcelle. Il faut ajouter à cela qu'il est le plus heureux des amants, et que la bienheureuse épingle qui indique le rendez-vous vient chaque jour se poser sur les jolies dents de la princesse.

L'amour rend ambitieux; Petit Jehan qui veut être fait chevalier, doit mériter par quelque entreprise d'armes célèbre l'accolade et les éperons d'armes. Il fait un défi aux plus braves guerriers et les provoque dans un combat en champ clos. Notre héros, comblé de pré-

nts, enrichi de bracelets, d'attaches, d'anneaux et de pierreries ır toute la cour, va prendre congé de sa dame, puis il arrive à la ›ur d'Aragon, où il triomphe d'un des plus redoutables seigneurs. A ›n retour en France, où le bruit de ses exploits s'était répandu, il ıt accueilli avec enthousiasme et l'amour de la Belle-Cousine, augenté par l'admiration, se manifeste tellement par le jeu de l'épine que la reine ne peut s'empêcher de le remarquer, et lui reproche *ıe habitude qui peut gâter ses belles dents.*

Mais Jehan est trop heureux et bientôt il doit être frappé dans ses ıs chères affections. Après s'être distingué dans plusieurs tournois, va combattre les infidèles. La princesse tombe malade de chagrin et ›tient de la reine la permission de se retirer dans son château, près endôme. Dans le voisinage se trouve un monastère; l'abbé est un ›mme de cour aussi distingué par les agréments physiques que par s charmes de l'esprit. La connaissance s'établit peu à peu, l'estime ›vient de l'amour, et tandis que Jehan, couvert d'une gloire immorlle, tuait deux soudans, s'emparait de l'étendard du croissant et assacrait une foule d'infidèles, la Belle-Cousine, au mépris de ses rments, se laissait séduire par la beauté, la noblesse et la distinc›n de *Damp abbé.*

Saintré revient en France; il apprend bientôt de la bouche même celle qu'il aimait sa disgrâce et le succès d'un autre. Vaincu une emière fois dans une lutte corps à corps avec *Damp abbé,* il lui rce la langue comme parjure et enlève à la Belle-Cousine la ceinre de loyauté dont elle a l'audace de continuer de se parer. Puis, rès avoir humilié l'infidèle devant les dames de la cour, il prend le rti de se guérir de sa passion pour une femme indigne de lui.

On soupçonne assez vaguement que la dame des *Belle-Cousines* ıit Marie, petite-fille du roi Jean par sa mère, Jeanne de Navarre. le était cousine de Charles VI et il est probable que c'est elle qui sista au combat en champ clos de Jehan de Saintré avec le seigneur Loiselench, baron de Pologne. Marié à Jeanne de Thouars, Jehan t chambellan du roi Charles VI, qui l'aimait beaucoup, se distingua r de nombreux faits d'armes, surtout en Hongrie, où il combattit › Turcs et les Sarrasins, et fut armé chevalier sur le champ de

bataille par le roi de Bohême. Voilà ce que l'histoire fournit de plus exact sur le petit *Jehan de Saintré*, dont *la plaisante chronique et les amours* ont depuis été rajeunies par le comte de Tressan.

CH.-F. L.

LE CARDINAL D'AMBOISE.

Parmi les œuvres d'art que la cathédrale de Rouen offre à l'admiration des visiteurs, il y a un tombeau d'une incomparable richesse. L'œil ne voit partout que statuettes, tourelles, clochetons et arabesques; par-dessus toutes ces merveilles d'un ciseau qui n'a pu être manié que par un artiste du XVIe siècle, dominent deux statues de cardinaux à genoux. Ce tombeau est celui de Georges d'Amboise. L'une de ces statues représente le populaire ministre de Louis XII. Louis XII, Georges d'Amboise, voilà deux noms inséparables dans l'histoire, comme ceux de Richelieu et de Louis XIII, d'Auguste et de Mécène. Le cardinal d'Amboise inspire et dirige pendant plus de vingt ans toute la politique du prince auquel il avait voué sa vive intelligence et son affection chaleureuse; il seconde puissamment, par une protection libérale et éclairée, l'épanouissement des lettres et des arts. C'est à ce double point de vue que nous essayerons d'esquisser la physionomie de l'homme éminent que la division de la France par départements nous donne l'heureux droit de compter parmi les illustrations du pays orléanais.

Georges d'Amboise naquit, en 1460, dans ce château de Chaumont (Loir-et-Cher) qui s'élève si majestueux, du sein d'un bouquet de verdure, sur une colline que baigne la Loire; c'est l'un des plus charmants joyaux de ces rives enchantées où les souvenirs historiques viennent à chaque pas se mêler aux beautés de la nature. Chaumont, passé de la maison d'Amboise à celle de La Rochefoucault, appartint ensuite à Catherine de Médicis, qui y venait souvent demander aux astres des inspirations pour sa politique et les secrets de l'avenir.

Le père de Georges, héritier d'une ancienne et riche famille, était chambellan de Charles VII, et son aïeul maternel grand-maître des arbalétriers. Georges eut huit sœurs, dont la plupart furent unies à de nobles personnages, et huit frères, qui, tous, obtinrent de hautes

dignités dans l'État. Destiné à l'Église, comme beaucoup de cadets de grande maison, il fut, dès l'âge de quatorze ans, demandé pour l'évêché de Montauban par une partie du chapitre, et, grâce au crédit de ses frères, nommé par le roi. Le roi, c'était alors Louis XI, peu soucieux, on le sait, de la dignité de l'Église, malgré sa dévotion singulière. Bientôt il dut encore à l'influence de sa famille le titre d'aumônier du roi. Auprès de ce monarque, qui semble avoir cru, comme un diplomate de nos jours, « que la parole a été donnée à l'homme pour ca- « cher sa pensée, » Georges dut prendre quelque chose de cette réserve dans les paroles et dans la conduite, qui fut plus tard un des traits saillants de son caractère. Au milieu des intrigues qui s'agitaient à l'approche d'un nouveau règne, il prit parti, mais avec prudence, pour le duc d'Orléans contre Mme de Beaujeu. Maintenu par Charles VIII dans ses fonctions d'aumônier, il lui persuada de s'échapper du château d'Amboise, pour se soustraire à l'esclavage de sa sœur; mais la conjuration est découverte (1487), et Georges (moins durement traité que Comines, qu'on mit dans une cage de fer) resta deux ans captif. Rendu enfin à la liberté sur les instances des nonces du pape, il vécut quinze mois en exil dans son diocèse. Une promesse de dévouement à la duchesse lui rouvrit la cour, et, quelque temps après, il réussit à obtenir la délivrance de Louis d'Orléans, prisonnier au château de Bourges depuis la bataille de Saint-Aubin-des-Cormiers. Alors s'ouvre un horizon plus vaste pour l'ambition de Georges. La mort de Dunois le laisse seul confident et seul guide du duc d'Orléans : il devient, par la faveur du prince, archevêque de Narbonne, puis archevêque de Rouen, enfin lieutenant-général de la Normandie, dont Louis était gouverneur. C'est là que se révèlent l'intelligence politique et l'habileté administrative du futur ministre de Louis XII. Il rétablit l'ordre et la justice dans la province, surtout en la purgeant du brigandage des soldats licenciés par la paix; il réforme aussi quelques désordres dans la discipline ecclésiastique, puis, sans s'arrêter au scrupule qui lui disait sans doute que le premier abus à réformer c'était la non-résidence des évêques, il part pour l'Italie, à la suite de Charles VIII et du duc d'Orléans. Ici encore il annonce ce qu'il sera sous le règne futur, prompt au conseil, hardi à l'attaque, brave sous sa robe comme un chevalier sous sa cuirasse, tout cela avec

l'intelligence des opérations militaires et une grande justesse de coup d'œil.

Au retour de la campagne, Georges, fidèle au duc d'Orléans dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, le suit au château de Blois pour s'y abriter d'un nouvel orage : le prince était tombé en disgrâce; mais l'exil ne fut pas long; quelques jours après, Louis d'Orléans devenait roi de France, et Georges d'Amboise ministre.

Pour tracer le tableau complet de son ministère, il faudrait suivre pas à pas Louis XII à travers ses négociations, ses guerres, son administration intérieure. Une plume savante et habile a dessiné, dans ce recueil même, la curieuse figure du *Père du peuple* ; nous nous bornerons donc à quelques traits pour celle de d'Amboise. Si la reconnaissance publique l'a appelé du même nom que son roi, c'est que le ministre eut le même cœur pour le peuple, la même volonté de soulager ses misères, la même ardeur à chercher le bien et la justice. A vrai dire, c'est la sage et paternelle administration de Georges qui a entouré d'une si grande vénération la mémoire de Louis XII, dont l'humeur, jadis si turbulente et si frivole, ne promettait pas au trône tant de qualités précieuses.

Parmi les actes de bienfaisance et de sagesse qui inaugurèrent le règne avec tant de bonheur (diminution de la taille, refus du droit de joyeux avènement, &c.), il faut surtout faire honneur au ministre de cette fameuse *Ordonnance de Blois*, qui faisait la guerre à tant d'abus dans le régime de la justice. Il alla lui-même veiller à l'application de cette loi dans la Normandie, avec le titre de réformateur général. C'est par là, c'est-à-dire par ses réformes administratives, que Georges d'Amboise nous semble avoir mérité le plus de vraie gloire. L'admiration est moins complète quand on étudie en lui le négociateur. Il avait le cœur trop bon, l'esprit trop droit pour lutter toujours à armes égales contre les défiances, la perversité, les ruses de plusieurs des princes contemporains; aussi fut-il quelquefois trompé. Il le fut par Ferdinand-le-Catholique, au traité de Lyon, destiné à endormir le roi de France pour donner à l'Espagnol une victoire plus facile; il le fut encore par les cardinaux Sforza et Julien de La Rovère, dont les conseils perfides lui ôtèrent en quelque sorte des mains les clefs de saint Pierre; et deux fois la tiare pontificale échappa à la

légitime ambition de d'Amboise. Mais il fut, en d'autres circonstances, aussi heureux qu'habile dans ses négociations : témoin le divorce du roi avec la fille de Louis XI, Jeanne (pieuse et chaste femme, que le respect du peuple suivit dans son couvent de Bourges), et son mariage avec Anne de Bretagne; union qui rattachait au domaine royal une belle et riche province. C'est le succès de cette affaire qui valut à l'archevêque de Rouen le chapeau de cardinal, apporté de Rome par César Borgia, et remis à d'Amboise par celui qui devait être un jour son triomphant rival, Julien de La Rovère.

Quelque temps après, le nouveau cardinal fut nommé, par Alexandre VI, légat du Saint-Siége en France, position délicate pour un ministre. Il avait ainsi deux maîtres à servir; mais il sut, à force de tact et de finesse, maintenir à la fois l'autorité du pape et les libertés de l'Église gallicane.

Ce qu'il avait de ressources d'esprit et d'habileté, on le voit aussi dans les nombreux traités qui ouvrirent à Louis XII la route du Milanais et du royaume de Naples, en lui assurant l'alliance ou la neutralité des petits États d'Italie. Resté étranger à la convention funeste par laquelle le roi, que son amour pour Anne de Bretagne rendait vraiment aveugle, fiança sa fille Claude à Charles d'Autriche, il réussit à réparer cette grande faute politique qui eût livré la Bretagne à la maison d'Autriche. Ce fut sur ses instances que Louis, malade et se croyant déjà à sa dernière heure, dicta un testament secret qui donnait sa fille à l'héritier du trône, François d'Angoulême; et bientôt les États-Généraux de Tours, encore par l'inspiration du cardinal, requirent du roi ce mariage, qui fut en effet célébré au château de Plessis-les-Tours (1506). Ce dut être un beau jour pour Georges d'Amboise; c'est aussi un de ses plus beaux titres d'honneur aux yeux de la France.

Et combien il reste dans sa vie d'actes fameux qui révèlent chez lui le patriotisme le plus ardent, le sentiment le plus profond de la grandeur nationale, l'activité la plus vigilante! Toutes ces qualités d'un grand ministre se trouvent en relief dans les lettres qu'il écrit au roi au milieu de ses négociations. Pour les diplomates, son chef-d'œuvre doit être la ligne de Cambrai, étonnante union d'intérêts si divers dans un but commun, alliance inouïe du roi de France, du pape, de

l'empereur et du roi d'Aragon pour guerroyer contre Venise. Battre l'ennemi, c'était peu de chose pour le cardinal : il y pourvut par l'abondance des approvisionnements, par la bonne organisation des troupes, par la sûreté des manœuvres; mais maintenir l'harmonie parmi ces amis qui se haïssaient tous, c'était là un rude travail. On voit d'Amboise négocier en Italie avec Jules II; courir, malgré la goutte, en Allemagne pour détourner l'empereur de faire la paix avec la République; presser le siége d'une place (Padoue); déjouer les intrigues du pape dans l'Empire, en Suisse, en Angleterre; revenir en France pour hâter l'envoi d'une nouvelle armée; enfin reprendre la route des Alpes, épuisé et presque mourant; ce fut son dernier effort. Forcé de s'arrêter à Lyon, il y expira (25 mai 1510). Il serait difficile de trouver dans l'histoire des ministres de la France une activité plus constante, des vues d'ensemble plus nettes, et en même temps un soin plus minutieux des détails. Soit à la guerre, soit pendant la paix, le cardinal avait l'œil sur tout, la main partout. Le voyez-vous donnant des ordres dans le camp pour les munitions, l'artillerie, la discipline? N'est-il pas présent, avec le sang-froid et presque la décision d'un général, aux actions les plus chaudes, à Novarre, à Gênes, à Agnadel? On croirait voir Richelieu, généralissime des armées de Louis XIII, et l'entrée du grand cardinal à La Rochelle rappelle celle de d'Amboise à Milan.

En France, il réforme le clergé, il contient les seigneurs dans le respect, les juges dans le devoir, les gens de finance dans la probité; il veille avec une attention scrupuleuse sur le trésor, économe pour les dépenses inutiles, prodigue pour tout ce qui tient à la grandeur du roi ou au bien-être du peuple.

Nature enthousiaste et ardente, il devait sentir quelles ressources il y a pour un gouvernement dans le développement du commerce, de l'industrie, de l'agriculture. Quelle grandeur dans la protection donnée aux lettres et aux arts! Aussi, grâce à Georges d'Amboise surtout, la France prospère et s'enrichit.

D'autre part, elle s'éclaire des lueurs déjà très-vives de la Renaissance, que le cardinal salue avec bonheur. Et comment pouvait-il en être autrement? n'avait-il pas vu les merveilles de l'Italie, et pénétré peut-être dans l'atelier de Raphaël et de Michel-Ange? Aussi pro-

digue-t-il les honneurs et les pensions pour attirer en France les artistes italiens. Il a laissé des traces de son goût surtout dans sa ville métropolitaine : elle lui doit ses fontaines, son palais de justice, le portail de sa cathédrale, si élégant et si riche. Enfin c'est lui qui a fait bâtir ce château de Gaillon, où l'art du XVIe siècle a mis tout ce qu'il avait de séduction, de splendeur et de fantaisie charmante : Gaillon auquel travailla le père de notre Du Cerceau. Au reste, ce serait une œuvre plus française qu'italienne, s'il est vrai que la construction fut dirigée par Pierre Valence, de Tours ; le portique élevé par Pierre Fain, de Rouen, et les sculptures faites par Jehan Juste.

Gaillon et le titre d'*Ami du peuple*, voilà en résumé ce qui fait aujourd'hui la popularité de Georges d'Amboise. D'autres ministres ont été plus grands par l'esprit politique ; son ardente ambition, il faut le dire, a souvent altéré sa clairvoyance et manqué le but de ses négociations, qui occupent une si large place dans sa vie. Mais, à défaut de génie, il a eu du cœur, ce que peut-être n'ont pas eu tous les cardinaux-ministres de la France. Aucun, à coup sûr, n'a montré plus de bon sens pour administrer une nation, plus de bonne volonté pour la rendre heureuse. Aussi jamais ministre n'a joui plus entièrement à la fois de la confiance d'un peuple et de l'amitié d'un roi, deux choses qui se rencontrent rarement sur la même tête. Le plus bel éloge du cardinal d'Amboise, c'est la douleur publique qui éclate à sa mort, comme, cinq ans plus tard, à celle du *bon roi*. On lui fit, à Lyon, de magnifiques funérailles, auxquelles assista Louis XII, qui perdait en lui *sa langue et son bras*, dit quelque part Guechardin. Le cœur et les entrailles du cardinal restèrent dans l'église des Célestins ; son corps fut porté à Rouen, qui, dix ans après, vit avec orgueil un de ses enfants, Roullant le Roulx, *maître maçon* de la métropole, élever à la mémoire de son archevêque le splendide mausolée dont elle est encore si fière.

H. TRANCHAU.

TRIBOULET.

Où placer Triboulet, et à quel titre le pauvre *fol* doit-il figurer parmi les hommes illustres? C'est qu'à cette époque du gai savoir et de la joyeuse vie, aux châteaux de Blois et de Chambord, le roi ne

peut pas plus être séparé de son fou que de sa maîtresse ou de son ministre. C'était une charge à la cour que celle de fou d'office, et plus d'un courtisan enviait le sort de Thévenin, Caillette et Brusquet. C'est qu'aussi il fallait de l'esprit pour amuser, de la diplomatie pour vivre en paix avec les chiens de la vénerie, éviter les coups de bâton et attraper quelques *écus à la couronne*. Triboulet est un roi tout comme un autre; son diadême, c'est la calotte à houppe; son manteau royal, le froc à capuchon; son sceptre, la bruyante marotte.

Son rôle peut paraître modeste, mais qui pourrait se flatter de le remplir aussi bien que lui? Il faut qu'il fasse éclore sur les lèvres des rois attristés par les noirs soucis de la couronne ce rire qui vient franc et naturel au gueux se chauffant au soleil. Mais si les grossiers amusements de l'époque le condamnent à sauter et à gambader comme un singe, à jouer de la cornemuse, de la trompette et du rebec, à essayer sur sa laide figure les grimaces les plus fantastiques, il faut dire aussi que souvent ses réparties sont vives, mordantes et spirituelles; que sous le masque de la folie il fait entendre quelquefois le langage de la vérité, et représente ce franc parler que le despotisme des rois ne daignait admettre que comme une compensation aux flatteries du courtisan. Il a enfin le privilége de parler à sa fantaisie, sans attendre qu'on l'interroge, et sous la protection du maître, de décocher contre les plus nobles blasons les traits de sa méchanceté.

La Champagne, au moyen-âge, avait le curieux privilége d'approvisionner de fous le roi de France. Triboulet, qui ne voulait rien faire comme les autres, prit naissance à Blois. La chronique s'est occupée de ce personnage historique ni plus ni moins qu'un grand panetier ou un bouteiller de la couronne; mais ne pouvant découvrir son véritable nom, elle a été forcée de chercher l'origine de son sobriquet dans le vieux mot *tribouler*, taquiner. Triboulet signifierait également *trouble-ménage* et *souffre-douleur*, et représenterait d'une manière assez exacte les profits et les désagréments de sa profession. Ce qu'il y a de plus curieux dans sa vie, c'est qu'avant d'être un *gentil diseur de sornettes*, il commence par être un pauvre hébété que d'incroyables folies rendaient célèbre à Blois. Lorsque le jeune duc d'Angoulême, depuis François Ier, séjournait dans cette

ville, on voyait Triboulet errer dans les rues et les faubourgs, jouant de la cornemuse pour appeler son dîner, et profitant souvent de sa dextérité à enlever l'escarcelle pour épargner aux gens charitables la peine de fouiller dans leurs poches.

Un jour, il eut la malheureuse idée d'exercer son industrie sur un jeune page qui portait au comte d'Angoulême la nouvelle de l'arrivée du roi de France et d'Anne de Bretagne. Aussitôt grand conseil parmi les pages indignés de l'insolence de Triboulet; on s'empare du coupable et on commence à le torturer en lui piquant la plante des pieds, lui brûlant les moustaches et le tirant par les cheveux. Heureusement ses cris de douleur furent entendus du bon roi Louis qui faisait son entrée avec sa *tant bonne femme* Anne, et Triboulet, délivré des mains de ses bourreaux, put raconter lui-même avec une naïveté risible les détails de son supplice. La place de fou était vacante à la cour par la mort de Caillette, Triboulet parut le seul homme capable de la remplir; il avait le physique de l'emploi : voyez plutôt le portrait qu'en fait Clément Marot :

De la tête écorné,
Aussi sage à trente ans que le jour qu'il fut né,
Petit front et gros yeux, nez grand et taille à vôte (voûte),
Estomac plat et long, haut dos à porter hotte.

Ajoutez à cela de prodigieuses oreilles et une bouche largement fendue, et vous comprendrez quel dut être son succès à la cour. Louis XII meurt; *et le gros garçon, qui devait tout gâter*, François Ier, hérite de la couronne de France et de Triboulet. Chose étrange! l'idiot devient alors un bouffon spirituel, divertissant, malicieux et surtout expert courtisan. Ce n'est plus le pauvre imbécile toujours tremblant au claquement du fouet de son gouverneur, toujours en querelle avec les pages; c'est un homme imposant, parlant haut et beaucoup, sans crainte des étrivières, et se moquant de lui-même, des seigneurs et du roi par dessus tout. Il a jeté dédaigneusement aux orties le froc à capuchon pour endosser le justaucorps de soie bleu et blanc, bien serré, de manière à faire valoir les difformités de sa taille; il porte au dos, sur ses chausses et sur son bonnet en cône alongé, les armes de France bleu et or; à sa ceinture dorée pendent la massue, l'épée de bois et la cornemuse, glorieux symboles de ses

attributions joviales et satiriques. Place à Triboulet! place *au fol à haute gamme*, à l'apôtre de *la joyeuseté!* — Il passe, et aux salutations de la valetaille qui s'incline respectueusement, il répond à peine par un signe imperceptible, agitant les grelots qui ornent sa coiffure, sa marotte et ses souliers de maroquin rouge à *la poulaine*.

Malgré la faveur du maître, Triboulet attrape bien parci-parlà quelques horions; mais, que voulez-vous? tout n'est pas roses dans la vie, et puis il faut avouer qu'il les mérite un peu par l'outrecuidance de son langage. Un jour, c'est l'amiral Bonnivet qu'il a raillé publiquement et qui a juré de le faire mourir sous le bâton. — Le pauvre *fol* épouvanté va implorer la protection de François Ier : « N'appréhende rien, dit le roi, quiconque aurait la hardiesse d'entreprendre contre toi, je le mènerais pendre un quart-d'heure après ta mort. — Merci, vous dirais-je, reprend Triboulet, s'il vous agrée de le faire pendre un quart-d'heure avant qu'il me tue. » Une autre fois, comme il passait avec un seigneur sur un pont dépourvu de parapet, celui-ci demanda en colère pourquoi on avait construit un pont sans y mettre de garde-fous. « Certes, Monseigneur, hasarde Triboulet, certes, on ne savait pas que nous dussions passer par là. » Et toutes ses plaisanteries passant de bouche en bouche avec des éclats de rire approbateurs, augmentent la réputation du facétieux bouffon.

Le succès rend présomptueux, Triboulet va partout, caquetant à tort et à travers comme une pie babillarde, et la liberté de ses propos ne s'arrête même pas au seuil des boudoirs, témoins des mystérieuses amours du roi de France. Le fou n'aime pas les favorites qui le lui rendent bien. C'est une lutte de puissance à puissance. Une épigramme de Triboulet contre la maîtresse en titre est parvenue aux oreilles de François Ier. Dans un accès de colère, il a juré la mort du coupable, et le coupable est bientôt dénoncé, car il a de nombreux ennemis. C'est en vain que Triboulet invoque le *grand saint Michel, vainqueur de Satan*, en faveur de la marotte; il faut mourir : la seule grâce qui lui soit accordée, c'est de choisir le genre de supplice qui doit être son châtiment. Après s'être inspiré du son de ses grelots, *le maître ès-sciences gaies* va se mettre à genoux devant le roi, et tendant

les bras : « Bon sire, par sainte Nitouche et saint Pansard patrons de « la folie, je demande à mourir de vieillesse. » Bien heureux quand il pouvait ainsi se tirer d'affaire par quelque baliverne ou gentille sornette!

On peut avoir de l'esprit sans pour cela briller par le courage; c'est ce que Triboulet fut à même de prouver. Il assistait au siége du château de Pescaire par les Français, dans l'expédition de Venise. Le bruit de l'artillerie le frappa d'épouvante, *et il crut entendre tous les grands bruits d'enfer annonçant l'apparution de la bête apocalyptique*. Marot l'a placé dans un coin du tableau où il parle de cette expédition :

> Triboulet, fol du roi, oyant le bruit, l'horreur,
> Courait par la chambre en si grande frayeur,
> Que, sous un lit de camp, de peur s'est retiré
> Et crois qu'encore y fut, qui ne l'en eût tiré.
> N'est de merveille donc si sages craignent coups
> Qui font telle treismeur aux innocens et fous.

De temps en temps, il retournait dans sa patrie, non plus en vagabond, mais richement vêtu, sur un cheval caparaçonné de ses couleurs et tenant sa marotte des bonnes fêtes. « Tantôt il allait au « pas, tantôt, selon le caprice de sa pauvre tête, il piquait, courait « et n'allait que trop, donnant de grands coups d'éperons, haussant « et secouant la bride; et comme on lui criait de ralentir sa course : « — Le méchant cheval, répondait-il, je le pique tant que je puis « et encore ne veut-il pas arrêter. » Puis il faisait son entrée triomphale dans la ville de Blois, où, en dépit de ses ridicules prétentions, il s'était acquis, par ses faits et gestes, une réputation si populaire qu'on disait proverbialement : *Je m'en soucie comme de Triboulet.*

La calomnie, qui ne respecte pas les plus belles renommées, s'est acharnée sur Triboulet; on a été jusqu'à lui contester ses saillies et ses bons mots, on lui a dérobé le plus beau fleuron de sa couronne satirique. Les sévères investigations de l'histoire ont impitoyablement supprimé la tradition qui le représentait inscrivant sur ses tablettes, au nombre des plus grands fous, l'empereur Charles-Quint, lorsqu'il vint en France se remettre à la bonne foi du vaincu de Pavie. — « Trève, monsieur du fou, s'écriait François Ier, irrité de cette audacieuse critique, l'empereur, se confiant à ma parole royale, n'a pas sujet d'appré-

hender qu'on le retienne. — Je n'y trouve rien à redire, mon cousin, mais j'attendrai l'issue des choses pour savoir qui aura mon bonnet, vous ou bien l'empereur, à moins que tous deux en soyiez coiffés en guise de diadême. »

Pour un fou c'était hardi ; mais n'était-ce pas aussi se montrer profond politique ? Pourquoi lui enlever la sagacité de ses observations, la finesse de ses réparties et ces judicieux conseils qui le firent aimer de François Ier. Il faut dire qu'il avait à lutter contre un rival, Villemanoche, dont la folie consistait surtout à se croire aimé d'une princesse, et à dresser une généalogie imaginaire, où les Pichelins, ses ancêtres, étaient alliés aux familles souveraines de l'Europe.

Une rivalité plus sérieuse vint supplanter le pauvre Triboulet dans la faveur royale. La prise de Tunis, par Charles-Quint, procura à François Ier plusieurs monstres humains qu'on recrutait pour les menus plaisirs des têtes couronnées.

Tu ne sais pas? Tunis est prise,
Triboulet a frères et sœurs,

mais il ne les aimait guère. Les mores du roi étaient de hideux bouffons dont les chansons étrangères et les danses grotesques eurent un succès de bizarrerie. Il y avait là un certain Ortis dont la vogue fut incontestable ; ce fut à lui qu'on dut l'importation en France des exercices les plus compliqués de l'art d'avaler des sabres et de voltiger sur la corde. C'était un terrain sur lequel Triboulet ne pouvait le suivre sans déshonorer ses grelots. Cependant il lutta avec courage, inventant mille folies pour amener les rieurs de son côté, « vendant « son cheval pour avoir du foin, et revendant le foin pour avoir un « cheval, jusqu'à ce qu'il n'ait plus ni cheval ni foin, » et toujours *folliant*, jusqu'à ce qu'une complète disgrâce, à laquelle il n'eut pas la philosophie de survivre, lui fit quitter pour toujours son beau pourpoint et sa chère marotte.

Quelques esprits scrupuleux blâmeront peut-être l'étendue de cette biographie, mais Triboulet n'est-il pas un personnage ? n'est-ce pas un des types les plus curieux et les plus populaires de cette bizarre institution qui remonte à la plus haute antiquité? On peut dire, sans crainte d'erreur, que les fous d'office ont existé en même temps que

les rois. Et quelle glorieuse série depuis Marcolphe, le fou de Salomon, jusqu'à Rabelais, ce fou sublime, bouffonnant jusqu'à la fin, et s'écriant sur son lit de mort « qu'il allait chercher le grand *peut-être !* » L'auteur de *Pantagruel* ne s'est-il pas fait lui-même l'historiographe des princes de la marotte ? *Les mathématiciens pensent un même horoscope être à la nativité des rois et des sots,* dit-il, et il attribue à ces derniers *la faculté prophétique* qu'il explique ainsi : « Pour « être apte à recevoir bénéfice de divination, il faut s'oublier soi-« même, issir hors de soi, purger son esprit de toute humaine solli-« citude et mettre tout en nonchaloir, ce qui est vulgairement imputé « à sottise. »

Avant que le savant Erasme eût osé faire l'*Éloge de la Folie,* traduit dans toutes les langues, il eût été plus difficile de faire l'éloge de la sagesse, qu'un philosophe mettait au rang des sciences occultes. Tous les écrivains qu'il cite, et parmi lesquels se trouvent Salomon, Jérémie, Horace, Cicéron, se sont inclinés devant cette faiblesse ou cette faculté de l'homme et ont préparé, pour ainsi dire, cette vérité paradoxale : « *Y a-t-il de l'esprit au monde sans un grain de folie ?* »

CH.-F. L.

LOUIS XII.

L'histoire complète de ce prince dépasserait évidemment les proportions d'une biographie orléanaise ; d'ailleurs, elle a fait déjà le sujet de travaux étendus que je n'ai pas l'intention de reprendre en sous-œuvre. Je me bornerai à extraire de sources peu explorées quelques détails relatifs au séjour et à l'influence de Louis XII dans l'Orléanais. Ce point de vue limité, outre qu'il sera plus neuf, répondra mieux au caractère essentiellement local de la publication actuelle. Laissant donc à d'autres le récit et l'appréciation des événements généraux du règne, je rechercherai simplement, sur le sol de notre ancienne province, les traces clairsemées de la vie du monarque populaire que nous aimons surtout à envisager comme un compatriote et un concitoyen.

Le duché d'Orléans fut donné en apanage à Louis, frère de Charles V, en même temps que ce prince devenait acquéreur des comtés

de Blois et de Chartres. Louis d'Orléans eut pour successeur Charles, issu de son mariage avec Valentine de Milan, personnage lettré et l'un des pères de la poésie française. Cette famille avait fixé sa résidence dans l'Orléanais, notamment au château de Blois, où naquit, le 27 juin 1462, Louis, fils du poète Charles et de Marie de Clèves. Charles mourut deux ans après : sa veuve, retirée à Blois, *nourrit* (éleva) *le jeune duc si doucement, qu'il n'eût été possible de mieux*, dit Saint-Gelais. L'enfant recevait ainsi, sous l'aile maternelle, les premières impressions des bonnes aptitudes et des vertus qu'il devait porter sur le trône. Louis XI eût bien voulu le faire élever *à sa manière*, c'est-à-dire à l'instar du jeune Charles VIII, son fils, tristement enfermé sous les créneaux d'Amboise; mais, ajoute le vieil historien du Blésois, « la princesse, sa mère, que Dieu inspirait au-« trement pour le bien de la France, ordonna le contraire en secret, « le faisant instruire dès qu'il fut en âge, non-seulement aux exer-« cices d'un cavalier, mais encore à la piété et aux lettres; en sorte « qu'il n'y avait personne à la cour qui fît ni qui dît mieux que lui « toutes choses (1). »

Après la mort de Louis XI, nous le voyons figurer dans une lutte inégale, dite la *guerre folle*, que le mécontentement des princes et des seigneurs coalisés suscita contre la régence de Madame de Beaujeu, sœur de Charles VIII. En 1485, il lève une armée nombreuse (8,000 hommes d'infanterie et 5,000 de cavalerie), et se présente avec le comte de Dunois aux portes d'Orléans, espérant que la capitale de son apanage ne lui opposerait aucune résistance; mais les habitants, fidèles au pouvoir légitime, lui refusèrent l'entrée de leurs murs. Le duc, désappointé, se retira sans coup férir à Beaugency, où l'armée royale, plus forte que la sienne, ne tarda pas à le rejoindre. Cette rencontre inoffensive fut suivie d'une simple capitulation : les troupes n'en vinrent point aux mains ; il fut seulement stipulé que le roi s'assurerait des places de l'Orléanais, y mettrait garnison, et que le comte de Dunois, principal moteur des troubles, serait exilé à Ast, en Italie (2).

(1) BERNIER, page 398.
(2) PELLIEUX, *Histoire de Beaugency*, p. 163.

Les Vendômois, comme les Orléanais, signalèrent leur fidélité, en arrêtant et livrant à la régente une correspondance secrète que les conjurés de la province adressaient à leur chef, alors cantonné sur les frontières de la Bretagne (1).

Le roi de France fit bientôt oublier le duc d'Orléans; la sagesse de son règne effaça complètement les fautes d'une jeunesse orageuse.

Beaucoup de lettres, d'ordonnances, de traités et d'autres actes officiels, portant des dates locales, attestent la fréquence des séjours de Louis XII dans nos contrées. Il affectionnait spécialement une ville, demeure de ses ancêtres, lieu de sa naissance et berceau de son éducation : « Blois, dit Bernier (p. 420), fut toujours le lieu du monde « qu'il aima le plus; et quoiqu'il ne dît pas de cette ville-là, quand « il y allait : *Je m'en vais chez moi*, comme son successeur Fran- « çois Ier disait de Fontainebleau, il n'en fit pas moins son séjour « le plus ordinaire. »

L'année même de son avènement au trône, il réunit dans sa résidence de prédilection un corps de notables pour réformer les abus de l'administration et de l'ordre judiciaire. La grande ordonnance de Blois (mars 1499) fut le résultat des délibérations de cette assemblée d'élite.

Quelques mois après, Louis XII signait un acte moins honorable, l'adoption de César Borgia, *proche parent* (il n'osa dire *fils*) du pape Alexandre VI. Déjà il avait concédé au même personnage la jouissance des seigneuries de Valentinois, de Diois et d'Issoudun. Ces faveurs étranges furent le prix du service que le souverain Pontife venait de rendre au jeune roi, en se prêtant avec une déplorable facilité à la répudiation de sa première femme, Jeanne de Valois, fille de Louis XI. On voudrait pouvoir arracher cette première page, peu digne du reste de sa vie.

L'adoption du Borgia est datée de Romorantin, où la cour s'était retirée par crainte d'une peste qui régnait à Blois (2). Pendant cette sorte de quarantaine, l'humble capitale de la Sologne vit naître

(1) De Pétigny, *Histoire de Vendôme*, p. 333.

(2) *Recueil des ordonnances des rois de France*, t. XXI, p. 227.

la fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, Claude de France, future épouse de François Ier.

Le poète Guillaume Crétin fait allusion aux maladies épidémiques de cette époque dans une épître goguenarde adressée à Macé de Villebresme, valet de chambre de Louis XII et versificateur lui-même : Crétin demande à ce collègue en rimes des nouvelles de l'état sanitaire de notre province (page 212) :

M'advisant, puisqu'en lieu convenable es,
Se à Orléans peste coure ne à Bloys,
Ou s'elle a prins ses funèbres atours,
Pour aller voir les gens jusques à Tours.
Pareillement m'advertis si tous ceux
De ton quartier ont esté si tousseux,
Comme deçà on voit *coqueluchant*.....

En 1501, Louis XII reçut à Blois l'archiduc Philippe-le-Beau et sa femme, Jeanne-la-Folle, pour conférer d'un projet de mariage entre leur fils (depuis *Charles-Quint*) et la princesse Claude encore au berceau. A cette occasion, il y eut au château cérémonies, festins et fêtes de toute sorte. « L'archiduc, l'archiduchesse et leur suite sé-« journèrent l'espace de quinze jours pendant lesquels furent faits « plusieurs combats, joûtes et tournois.... Le roi menait l'archiduc « à la chasse des grosses bêtes dans la forêt de Blois, à la volerie et « au jeu de paume, où souvent ils jouèrent ensemble (1). »

En 1504, un traité célèbre, conclu au même lieu, posa les bases de cette alliance matrimoniale qu'un changement de politique fit bientôt abandonner.

Nombre de financiers et de fournisseurs s'étaient enrichis de concussions durant les guerres d'Italie : ces comptables infidèles ressentirent la juste sévérité de Louis XII. « Le roi, dit un témoin ocu-« laire (2), les fit tous pendre, excepté François Doulcet, qui se sauva « chez les Jacobins de cette ville. Nicolas Brisseau avait gagné l'église « de Saint-Martin de Tours pour franchise; mais le roi l'envoya « prendre jusque-là et le fit ramener à Blois. Antoine de Bessey « et autres furent envoyés quérir jusques à Dijon, et prendre

(1) *Jean d'Authon*, t. II, p. 77, de l'édition du bibliophile JACOB.
(2) *Lettres de Louis XII*, t. III, p. 100.

par un nommé Lancelot du Lac, gouverneur d'Orléans. Courcou fut pris à Blois en son logis et condamné à être pendu et étranglé. Trois des autres furent *mitrés* (1) sur les échafauds en la même ville, bannis de la cour et leurs biens sequestrés.... » Le peuple, ennemi juré des *traitants* et des maltôtiers, applaudissait à ces rigoureuses exécutions qui, aujourd'hui, ne seraient plus dans nos mœurs.

Un testament, daté du 31 mai 1505, annonce que Louis XII était alors dangereusement malade à Blois. Le péril d'une santé si précieuse provoqua de toutes parts un élan spontané de vœux et de prières. « Le cardinal d'Amboise s'en vint à Cléry, où, devant l'image de la vierge Marie, il célébra la messe très-dévotement, et fit des oblations et prières, d'intention pure et de bonne volonté (2). » L'anxiété publique se manifestait par des signes non équivoques. « On eût vu, jour et nuit, à Blois, à Amboise, à Tours, et partout ailleurs, hommes et femmes aller, pieds nuds, par les églises et aux saints lieux, afin d'impétrer de la divine clémence grâce de santé et de convalescence à celui que l'on avait si grand'peur de perdre, comme s'il eût été père d'un chacun (3). »

Ces touchantes démonstrations répondaient aux hommages respectueux dont nos pères entouraient constamment le monarque bienaimé : « Quand il allait par les champs, dit un de ses biographes (Claude Seyssel), on accourait de plusieurs journées pour le voir, lui jonchant les chemins de fleurs et de feuillages, et essayant de faire toucher des mouchoirs à sa monture, pour les garder comme de précieuses reliques. »

Différentes mesures d'intérêt public se rattachent à son séjour prolongé dans nos heureuses contrées. Ainsi, une ordonnance datée de Blois (janvier 1506), autorisa les particuliers à faire usage des chevaux et relais de poste que Louis XI, dans un but de despotisme, avait institués pour le service exclusif du gouvernement; Louis XII

(1) C'est-à-dire exposés avec la *mitre*, bonnet d'infamie, autrefois en usage dans les supplices.

(2) Jean d'Authon. t. III, p. 119.

(3) Saint-Gelais, p. 176.

mit fin à ce monopole. Un article de cette loi libérale nous apprend que la poste d'Orléans était alors tenue par un *chevaucheur du roi*, nommé Guy de Villars.

Parmi les ambassades qui signalèrent la présence de Louis XII à Blois, on distingue celles de l'illustre Machiavel, du duc de Sommerset et de l'évêque de Gurck, secrétaire de l'empereur Maximilien. Ce dernier descendit la Loire en bateau, comme c'était assez l'usage de voyager à une époque où le mauvais entretien des routes rendait les communications par terre aussi lentes que difficiles. Le détail des honneurs que ce prélat reçut lors de son arrivée à Blois n'est pas sans intérêt local. « Incontinent, la reine envoya visiter « M. de Gurck sur son bateau, et lui fit présenter quatre grands « *lux* (1), deux *foursières* (2), des huîtres et un panier de marée, « avec trois barils de vins vieux de Beaune et d'Orléans (3).

La mort d'Anne de Bretagne, au château de Blois (janvier 1514), éloigna Louis XII de cette résidence attristée. Lui-même mourut à Paris, le 1er janvier 1515, trop tôt enlevé à l'amour d'une nation qui, malgré l'extrême mobilité de ses sympathies politiques, lui a toujours conservé le surnom glorieux de *Père du peuple*.

L'entourage habituel de ce prince nous offre une réunion intéressante d'Orléanais distingués, tels furent l'illustre cardinal Georges d'Amboise, le confident et l'auxiliaire inséparable de sa politique; Florimond Robertet, secrétaire d'Etat et ministre des finances (4); le maréchal de Chaumont, frère du cardinal, qui se signala dans les guerres d'Italie; le duc d'Orléans Longueville, petit-fils du brave Dunois et brave lui-même; le capitaine Charles de Bourbon, duc de Vendôme, aïeul de Henri IV; Gaspard de Coligny, père de l'amiral; Jacques Hurault de Cheverni, président de la chambre des comptes de

(1) Espèce de fourrure qui se fabriquait à Blois.

(2) Ecrins.

(3) *Lettres de Louis XII*, t. II, page 40.

(4) L'historien Bernier (page 26) rapporte une heureuse répartie de ce personnage Blésois. Il se promenait un jour avec son maître dans les jardins du château de Blois; le roi s'étant plaint que toutes les plumes le volaient : *fors une*, répliqua vivement Robertet, par allusion à l'aile (*demi-vol* en terme de blason) que le ministre portait dans ses armes.

Blois (1); Michel Gaillard, *général des finances;* Jean Burgensis, médecin du roi; Macé de Villebresme, son valet de chambre et l'un des poètes attitrés de la reine Anne de Bretagne. Ces enfants du pays, le premier surtout, participèrent dans une proportion assez remarquable aux actes et à l'honneur d'un règne bienfaisant.

Louis XII, à l'exemple de ses pères, Louis et Charles d'Orléans, encouragea les sciences et les lettres. Sa collection de livres, formée au château de Blois, devint le noyau de la bibliothèque royale. L'immense dépôt de la rue Richelieu conserve une partie de ces richesses primitives, entre autres le précieux manuscrit des *Heures d'Anne de Bretagne*. On y montre encore certains chefs-d'œuvre de calligraphie et d'enluminure exécutés à Blois sous le même patronage, derniers produits d'un art que l'imprimerie et la gravure allaient détrôner. Cette merveilleuse invention s'introduisit à Orléans, vers 1490, année où le typographe Matthieu Vivian commença à imprimer dans notre ville des livres d'église et des bréviaires en caractères gothiques.

Les hommes diserts qui vinrent alors habiter nos contrées y répandirent le goût de l'étude, de l'urbanité et d'une saine élocution. De là, cette pureté de langage et de prononciation qui, au milieu des patois et des accents divers de l'ancienne France, distinguaient notre province, et particulièrement la région blésoise. Le soleil de la cour y fit fleurir de bonne heure la culture intellectuelle (2).

Les beaux-arts, eux aussi, visitèrent cette zone privilégiée. Louis XII nous a légué un des plus riches monuments de la renaissance, dans la partie du château de Blois qui porte son nom et le cachet brillant de son époque. Cette *œuvre de roi,* ainsi que l'appelle Jean d'Authon, mériterait d'être rétablie comme on vient de restaurer l'autre aile du même manoir, bâtie sous François Ier : on aimerait surtout à voir reparaître, dans sa niche dentelée, la statue équestre du bon roi tombée sous les coups du vandalisme de 93.

(1) Louis XII donna une nouvelle organisation et une compétence plus étendu à cette importante juridiction (BERNIER, p. 29).

(2) Parmi les savants attachés à la cour de Louis XII, vous remarquerez l'historien bibliothécaire Robert Gaguin, et le chroniqueur Jean d'Authon. Ce dernier déclare avoir travaillé à ses chroniques durant son séjour à Blois (P. 4 de la préface du tome 1er).

Tandis que Louis XII embellissait sa noble demeure, la pieuse Anne de Bretagne relevait, dans un faubourg de Blois, l'église de Vienne, dont plusieurs détails fixent l'attention des archéologues.

Le riche financier Florimond Robertet, ci-dessus mentionné, faisait bâtir en même temps l'*hôtel d'Alluye*, une des plus curieuses maisons du vieux Blois, et le château de *Bury*, dont il ne reste que des ruines.

En 1506, le feu du ciel détruisit un des célèbres clochers de la cathédrale de Chartres, Louis XII s'empressa d'allouer une forte somme pour sa prompte réédification. Le cardinal d'Amboise accorda des indulgences à ceux qui suivraient l'exemple du roi, et bientôt les dons affluèrent. Un Chartrain, Jean de Beausse, fut l'architecte du *clocher neuf* (on le désigne encore ainsi). Sa structure honore le talent de cet artiste et rappelle la générosité des bienfaiteurs (1). Sous le même règne, Charles Viart, architecte blésois, mit la main à plusieurs monuments d'Orléans, tels que l'Hôtel-de-Ville (le musée actuel) et l'ancien Hôtel-Dieu.

Les travaux des peintres-verriers, Robert Pinaigrier et Antoine Chenesson, les vives enluminures de l'imagier Hubert Marchant, les mélodies religieuses du compositeur Févin et autres productions locales de la même époque, témoignent aussi de l'activité du mouvement artistique imprimé à l'Orléanais par Louis XII et sa cour.

Cette province ne fut pas oubliée dans ses vues générales de bien public. Le recueil de ses ordonnances (2) offre plusieurs preuves de l'intérêt que nos populations lui inspirèrent toujours. On le voit, par exemple, confirmer sans restriction les franchises, libertés et priviléges des bourgeois de Chartres, d'Orléans, de Montargis-*le-Franc* (3), de Blois, etc. Le préambule des immunités de cette dernière ville est surtout remarquable :

« Nous, ayant égard à ce que cette nostre ville de Blois est le lieu « de nostre nativité, en laquelle nous avons esté nourri tout nostre

(1) CHEVART, *Histoire de Chartres*, t. II, p. 297.

(2) Voir le XXIe volume de la grande collection de l'imprimerie royale, récemment publié par un érudit Blésois, M. Pardessus, membre de l'Institut.

(3) Ce titre flatteur fut une des concessions de Louis XII à la capitale du Gâtinais.

ıe âge, et que en icelle feus nos très-cher seigneur et père, ıe et mère, en leur vivant y ont fait leur principale dé-
ıre.... »

r favoriser l'industrie d'une résidence qu'il affectionnait, Louis XII : aux gens de métier de s'établir à Blois sans se faire receyoir s, sans exécuter le chef-d'œuvre et sans payer aucun droit. Il na également les statuts des pelletiers et corroyeurs d'Orléans, ıa les drapiers de Chartres à marquer leurs étoffes d'un sceau mb portant l'image de la sainte Vierge, patronne de leur cité, nt les quinze *clercs-notaires* du châtelet d'Orléans dans le pri- d'instrumenter par tout le royaume, à l'instar de ceux de la e, accorda aux officiers municipaux de cette même ville le ti- *chevins*, et voulut qu'elle prît pour armoiries un cœur ouvert ıne fleur de lis au milieu, et la devise : *Hoc vernant lilia corde*, le de la fidélité monarchique d'une population considérée de ›mps comme le *cœur* de la France.

monarque réformateur pourvut également à notre législation en faisant rédiger les Coutumes de Chartres et d'Orléans.

nouvelle et dernière enceinte élevée autour d'Orléans fut une méliorations matérielles dues à son initiative : un octroi sur les es paya ces travaux de défense et d'embellissement. Différentes ns de vieux fossés et de boulevarts abandonnés se transformè- lors en marchés publics. Les dons intelligents de ce prince let- mirent à l'Université orléanaise de posséder, dans la rue des *les-Écoles*, un hôtel digne de l'institution. Blois enfin date du règne l'établissement de ses fontaines, la pose des tuyaux qui mentent et la construction du petit monument appelé encore d'hui *Fontaine Louis XII*.

fouillant plus à fond les archives de nos cités, on découvrirait oute bien d'autres témoignages de la sollicitude paternelle du ı pour le pays qui l'avait vu naître. Nous regrettons que le et l'espace ne nous aient pas permis de multiplier davantage pulaires souvenirs de localité, trop négligés par les historiens ıux.

A. DUPRÉ, *bibliothécaire à Blois.*

DE COLIGNY (GASPARD).

Dès la première moitié du XVIe siècle, les opinions religieuses de Luther et de Calvin avaient fait en France d'assez rapides progrès; sous Henri II, le protestantisme était déjà une puissance, un Etat dans l'Etat. De là une rivalité, puis des haines violentes qui couvèrent quelque temps et éclatèrent à la fin, déchaînant tous les maux des guerres civiles et religieuses. L'un des chefs les plus actifs et les plus éminents des réformés fut Gaspard II, comte de Coligny, seigneur de Châtillon, de Châteaurenard, de Tinteniac, etc., etc. La biographie de cet illustre personnage est l'histoire même de ces luttes désastreuses pendant les règnes de Henri II, François II et Charles IX.

Coligny naquit à Châtillon-sur-Loing, le 16 février 1517 (1), l'année même où Luther soulevait une partie de l'Allemagne contre la papauté. Il commença heureusement ses études sous l'Orléanais Nicolas Bérault, habile grammairien, et les abandonna par crainte qu'on ne le forçât d'embrasser l'état ecclésiastique. Son inclination le portait vers la carrière des armes.

La guerre ayant éclaté, en 1542, entre François Ier et Charles-Quint, il y prit une part active et se distingua en plus d'une rencontre. Il fut blessé en Flandre, aux siéges de Montmédy et de Bains, combattit, avec son frère d'Andelot, à Cérisolles, où le duc d'Enghien les arma tous deux chevaliers sur le champ de bataille, et commanda un régiment d'infanterie au siége de Boulogne, où il s'acquitta vaillamment de sa charge, ne s'épargnant pas plus qu'un simple soldat. Nommé, en 1547, colonel général de l'infanterie, il fit de sages réglements qui rétablirent l'ordre et la discipline parmi les bandes françaises; en 1550, il fut nommé amiral et chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Coligny contribua à la victoire de Renti (1557), et c'est dans cette journée que commença son inimitié avec François de Guise. Dès son

(1) Il était issu d'une famille très-puissante, autrefois souveraine d'une partie de la Bresse.

début à la cour, Coligny s'était lié d'amitié avec le duc et ils étaient bientôt devenus inséparables; portant souvent mêmes parures et mêmes livrées, se mettant de la même partie dans les tournois, mascarades et autres jeux de cour; enfin ils avaient servi ensemble, d'abord en Flandre, sous le duc d'Orléans, et ensuite dans plusieurs autres guerres. Le soir même de la bataille de Renti, dans la tente du roi, Guise, qui s'en attribuait toute la gloire, ne put supporter sur ce point une légère contradiction que se permit l'amiral : « Ah! mort-Dieu! s'écria-t-il, ne me veuillez point oster mon honneur. » — « Je ne le veux point, » répondit Coligny; — Guise répliqua avec emportement : « Aussi ne le sçauriez-vous. » Sur l'ordre du roi, ils parurent se réconcilier, mais la haine fermenta dans leurs cœurs.

Chargé par Henri II de négocier avec Charles-Quint, Coligny conclut une trève de cinq ans, mais qui fut rompue par les intrigues des Guises : la guerre recommença. Les Espagnols, entrés en France sous le commandement d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, mirent le siége devant Saint-Quentin (1557) : Coligny s'y jeta avec quelques troupes; mais le connétable de Montmorency ayant été battu devant la ville, au moment où il venait la secourir, la place fut emportée d'assaut, et l'amiral, fait prisonnier, fut emmené au fort de l'Ecluse et dut payer pour sa rançon 50,000 écus.

Après sa captivité, Coligny, lassé des intrigues qui s'agitaient à la cour, se démit successivement de ses charges et se retira dans sa famille. Son frère d'Andelot était déjà de la religion réformée et ne s'en cachait pas : il avait osé déclarer au roi, irrité de tant d'audace, « qu'il aimerait mieux mourir que d'aller à la messe. » Coligny, dans sa retraite, eut avec son frère quelques conversations secrètes sur cette religion, il lut les livres où elle était exposée et ne tarda pas à en embrasser les principes, sans toutefois se déclarer encore ouvertement.

L'occasion s'offrit bientôt : François II monta au trône en 1559; la domination exercée sur son faible esprit par les princes lorrains, qu'on regardait encore comme des étrangers, irrita les princes du sang et la haute noblesse. En même temps, le supplice d'Anne Dubourg, conseiller-clerc au Parlement, et condamné comme hérétique, mécontenta les protestants. Des édits plus sévères encore

que ceux de Henri II les poussèrent à l'extrémité et ils formèrent, avec les seigneurs, le projet d'enlever le roi; mais, défaits devant Amboise, ils furent presque tous pendus ou jetés dans la Loire. Coligny était resté étranger à la conspiration d'Amboise : les conjurés savaient qu'il en aurait repoussé la pensée; mais les rigueurs déployées contre ses coreligionnaires le forcèrent de rompre le silence. C'est à l'assemblée de Fontainebleau, réunie pour concilier les catholiques et les protestants et présidée par François II lui-même, que Coligny se déclara publiquement pour la nouvelle religion en présentant au roi un mémoire, afin d'obtenir aux réformés le libre exercice de leur culte; il protesta qu'il parlait au nom de cinquante mille hommes. A ces mots, Guise ne put contenir sa colère et s'écria « qu'il mènerait contre eux cent mille bons catholiques pour leur « rompre la tête. » Ce défi sépara plus que jamais les deux partis, et rendit irréconciliables Guise et Coligny, déjà irrités l'un contre l'autre depuis la journée de Renti.

Cependant, après les Etats d'Orléans et le colloque de Poissy (1560), qui n'avaient amené aucun rapprochement, l'édit de janvier (1562) reconnut les deux Eglises et sembla promettre à la France quelque tranquillité. Mais, à leur tour, les catholiques s'inquiètent de ces concessions, et le duc de Guise, retiré dans ses terres après la mort de François II (5 décembre 1560), est rappelé à Paris par ses amis. En passant par la petite ville de Vassy, en Champagne, quelques-uns de ses gens prennent dispute avec des protestants : le duc accourt l'épée au poing; il est blessé, et ses domestiques, furieux, massacrent un grand nombre de leurs adversaires. Ce fut comme l'étincelle des guerres de religion.

A la nouvelle de cette lutte sanglante, les deux partis se lèvent en armes; les protestants sous les ordres du prince de Condé, les catholiques commandés par le roi de Navarre. Coligny hésita quelque temps. Le cardinal Odet et d'Andelot, ses frères, avec quelques autres réunis auprès de lui à Châtillon, le pressèrent pendant deux jours de monter à cheval; l'amiral ne pouvait se décider à passer ce Rubicon : le sang de ses frères lui criait vengeance, mais la guerre civile lui faisait peur. Le soir du second jour, comme il venait de s'endormir, il fut réveillé par des sanglots qui retentissaient auprès de

lui : c'était sa femme, Charlotte de Laval, qui se répandait en lamentations sur le sort des calvinistes livrés au glaive des catholiques :

« Nous sommes ici en repos, disait-elle, et les corps de nos frères « sont, les uns dans les cachots, les autres par les champs, à la « merci des corbeaux et des chiens. Ce lit m'est un tombeau, puis- « qu'ils n'ont pas de tombeaux ; ces linceuls me reprochent qu'ils « ne sont pas ensevelis. » Attristé, presque subjugué par ces lugubres paroles, Coligny lui représenta pourtant les suites d'une telle résolution : les déroutes, les trahisons, la fuite, l'exil en pays étranger, la honte, la nudité, la faim ; ses enfants déclarés infâmes et devenus les valets de leurs ennemis : « Je vous donne trois semai- « nes, ajouta-t-il, et si vous persistez alors, je m'en irai périr avec « vous et avec nos amis. — Les trois semaines sont passées ! s'écria « impétueusement Charlotte de Laval ; au nom de Dieu, je vous « somme de ne nous frauder pas, ou je serai témoin contre vous en « son jugement (1) ! » Coligny fut vaincu..... Le lendemain, il prenait l'épée et se précipitait dans la guerre civile.

Après la défaite de Dreux, où Condé fut fait prisonnier, Coligny, devenu le chef de l'armée, se retire en Normandie, laissant d'Andelot à la défense d'Orléans. Guise va mettre le siége devant cette place ; mais il est lâchement assassiné dans son camp par Poltrot de Méré, qui avait été au service de Coligny. Anne d'Este, sa veuve, demande au roi vengeance de ce crime, dont elle accusait l'amiral. Celui-ci répond par un manifeste. « Ceux qui lui veulent bien, dit Pas- « quier, souhaiteraient ou que du tout il se fût tu, ou qu'il se fût mieux « défendu. » Sans doute Coligny dédaignait de se justifier ; car la loyauté connue de son caractère dément une telle imputation, surtout lorsqu'on sait que, du temps de François II, il avait sauvé la vie au duc de Guise en avertissant la duchesse d'une conspiration tramée contre son époux. Poltrot lui-même, au moment de son supplice, rétracta la déposition qui chargeait l'amiral, et, en 1566, à l'assemblée de Moulins, il y eut un arrêt qui déclarait celui-ci innocent du meurtre du duc de Guise et qui ordonnait aux princes de cette maison de se réconcilier avec les Coligny.

(1) Th. Agr. d'Aubigné, *Hist. univ.*

La paix avait été conclue à Amboise après la mort du duc de Guise, et l'amiral ayant licencié ses troupes, s'était retiré à Châtillon. Cependant le voyage du roi à travers les provinces, les conférences que la reine-mère avait à Bayonne avec le duc d'Albe, confident de Philippe II, alarment les protestants, malgré les efforts de Catherine pour les rassurer. Leurs craintes augmentent encore quand ils voient enrégimenter les bourgeois de Paris et appeler six mille Suisses dans la capitale. Les chefs donnent alors le mot d'ordre par tout le royaume, et, le 26 septembre, une armée se trouve tout-à-coup réunie à Saint-Valery. Les protestants veulent encore une fois enlever le roi sur la route de Meaux à Paris; mais leur projet échoue et Charles IX en conçoit contre eux un profond ressentiment.

La guerre s'allume de nouveau; Coligny, d'Andelot, La Rochefoucault se joignent au prince de Condé, sorti de captivité : les calvinistes s'emparent de Charenton, de Saint-Ouen et bloquent Paris. Le connétable de Montmorency, âgé de soixante-quatorze ans, sort de la ville et leur livre bataille dans la plaine Saint-Denis; mais il est blessé mortellement par Robert Stuart. Le combat fut sanglant, et les deux partis se vantèrent d'avoir remporté la victoire; néanmoins, les calvinistes levèrent le blocus peu de jours après, et la reine ayant renoué les négociations, ils consentirent à la paix qui fut conclue à Lonjumeau, le 27 mars 1568.

Cette paix *boîteuse* et *mal assise* ne devait pas durer long-temps. Catherine, après avoir inutilement tenté d'attirer Condé et Coligny à Paris, essaie de faire arrêter Condé à Noyers : Coligny, instruit à temps, court trouver le prince, protége sa fuite, et, à travers mille périls, ils arrivent tous deux à La Rochelle qu'ils n'avaient pas encore remise aux mains du roi, et qui devient le chef-lieu du protestantisme.

Pour la troisième fois la guerre éclate : après divers combats, le duc d'Anjou frère du roi, remporte sur les réformés la victoire de Jarnac, et Condé est tué froidement après le combat par Montesquiou. Coligny se trouve seul à la tête du parti. Par son habileté, il sauve l'armée découragée, et se retire à Cognac, où Jeanne d'Albret lui amène son fils âgé de seize ans, et celui du malheureux Condé, qui avait un an de moins. L'aspect de ces deux jeunes princes et de cette reine intrépide ranime les courages : Coligny s'empare de Châtelle-

rault ; mais il assiége en vain Poitiers défendu par le jeune duc de Guise, et est défait à Montcontour par le duc d'Anjou (3 octobre 1569). La jalousie que Charles IX conçut de la victoire de son frère sauva seule les débris des protestants.

Néanmoins, des secours leur arrivent d'Allemagne, ils reprennent l'offensive et menacent les environs de Paris. La cour alors parle de paix, et un troisième traité est conclu à Saint-Germain (août 1570); il donnait aux réformés la liberté de leur culte ; quatre villes de sûreté, l'accès à toutes les charges de l'Etat, etc. Mais ces conditions si avantageuses leur inspirèrent des inquiétudes qu'accrut encore le mariage de Charles IX avec une princesse de la maison d'Autriche, que les protestants regardaient comme leur ennemie la plus redoutable. Catherine de Médicis les calma en leur proposant, pour Henri de Bourbon la main de Marguerite, sœur du roi, et pour Coligny le commandement d'une armée qui devait entrer en Flandre.

Sur l'invitation de la reine-mère, l'amiral, malgré les conseils de ses amis, se rendit à Paris, suivi de toute la noblesse protestante. A son arrivée, le roi l'appela son père, l'embrassa trois fois, et dit de fort bonne grâce, en serrant la main du vieillard : « Nous vous te-« nons, maintenant, vous ne nous échapperez pas quand vous vou-« drez. La reine-mère enchérit encore sur ces douces paroles. Coligny reçut cent mille écus comptant pour remeubler son manoir de Châtillon, et, au moindre mot, on lui accordait gracieusement ce qu'on refusait aux autres.

Cependant des avis alarmants lui arrivaient de tous côtés, mais il les traitait de rêveries et de vaines terreurs. « Les noces du roi de « Navarre, lui disait-on, servent de prétexte ; mais les livrées en se-« ront vermeilles. » Un de ses serviteurs vint prendre congé de lui. L'amiral lui demanda pourquoi il s'en allait : « Je m'en vais, dit-il, « pour la bonne chère et les caresses qu'on vous fait ici. »

Les fêtes du mariage commencèrent le 18 août, protestants et catholiques se trouvèrent réunis à la cathédrale. Pendant la cérémonie, le maréchal de Damville ayant montré à la voûte les drapeaux gagnés à Montcontour, l'amiral dit : « Il faudra bientôt arracher ceux-là pour « y en loger de mieux séants. » Il voulait parler de ceux qu'il espé-

rait gagner en Flandre sur les Espagnols; mais on vit dans ces mots une menace.

Cette guerre, en effet, absorbait toutes ses pensées; il avait de fréquentes conférences avec le roi, dans lesquelles il lui représentait surtout la nécessité d'abaisser la maison d'Autriche et d'occuper au-dehors les huguenots, dont l'humeur remuante l'effrayait lui-même. Cette intimité inquiéta la reine-mère, qui rappela les Guises, et, le 22 août, au moment où Coligny sortait du Louvre, il fut blessé à la main droite et au bras gauche d'un coup d'arquebuse, tiré par un affidé des Guises, nommé de Maurevel. Les huguenots furent exaspérés; le roi lui-même entra dans une violente colère, et jura de faire brève et rigoureuse justice de cet assassinat. Il envoya au blessé ses médecins et Ambroise Paré, son premier chirurgien, qui était huguenot. Il le visita en personne, et lui promit une vengeance éclatante. La reine alors avoua à son fils la part qu'elle avait prise à cette tentative, s'efforça de changer ses dispositions, et finit par lui arracher l'arrêt de mort des protestants.

Dans la nuit du 23 au 24 août, jour de saint Barthélemi, à l'heure marquée pour cette sanglante fête, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois se fait entendre tout-à-coup, les arquebusades y répondent, les rues sont pleines de meurtres, et les cris de : « Tue, tue! au huguenot, au huguenot! » retentissent de tous côtés.

Le roi de Navarre et le jeune prince de Condé sont arrêtés, amenés à Charles IX, et ne sauvent leur vie qu'en abjurant.

Cependant le duc de Guise, désireux de venger la mort de son père, qu'il attribuait toujours à Coligny, court, accompagné de sicaires, au logis de l'amiral : la porte de l'hôtel est enfoncée et les gardes massacrés. Au bruit des arquebusades et aux cris des mourants, le vieillard s'était réveillé; il comprit tout, et sans tenter une défense inutile, il ne songea qu'à remettre son âme aux mains de Dieu. Besme (1), monte à la chambre de Coligny, un large épieu à la main, et en force la porte. Le vieillard était calme et debout; Besme lui crie d'une voix menaçante : « Es-tu l'amiral? » Il répond : « Jeune homme, respecte

(1) Ou plutôt *Behm* (Bohême), gentilhomme bohémien dont le véritable nom était Dianowitz.

« mes cheveux gris; » mais l'assassin lui plonge son épieu dans le corps. Guise, qui attendait dans la cour, demande « si la besogne est faite; » Besme, pour réponse, tire le corps par les pieds et le jette tout palpitant par la fenêtre. Guise passe son mouchoir sur le visage ensanglanté pour le reconnaître et lui frappe la tête d'un coup de pied. Alors ses gens, à l'envi, chargent d'outrages celui que naguère ils n'osaient regarder en face. Ensuite la populace, accourue au son du tocsin, le mutila ignominieusement et le traîna par la boue des rues.

La rage de ses ennemis ne s'arrêta pas là : sous prétexte de conspiration contre le roi et son Etat, il fut, par arrêt du Parlement, déclaré coupable de lèse-majesté et perturbateur de la paix publique; son corps devait être traîné sur une claie, pendu en place de Grève, puis à Montfaucon; ses armoiries brisées par le bourreau, tous ses biens confisqués, ses enfants dégradés de noblesse et tenus pour indignes de toute charge et office, etc., etc.

Un serviteur fidèle l'alla détacher secrètement du gibet de Montfaucon, fit consumer dans la chaux ce corps mutilé et recueillit religieusement les os. En 1608, ces nobles restes furent déposés dans la chapelle de famille, à Châtillon-sur-Loing.

La nouvelle de cette mort et des autres massacres fut portée au roi d'Espagne par un courrier qui alla, en trois jours et trois nuits, de Paris à Madrid. Il fut bien reçu du roi qui détestait l'amiral et les protestants. Mais Coligny fut pleuré de ses amis et de ses ennemis. Le duc d'Albe lui-même, en apprenant sa mort, s'écria : « L'Espagne « est délivrée d'un grand ennemi, mais la France a perdu un grand capitaine. »

L'amiral de Coligny était d'un caractère grave et sévère. Epris de l'honneur et de la vertu, il était intrépide soldat autant que général habile, aussi avisé que vaillant, et, au besoin, couvrant la peau du lion de celle du renard; malheureux souvent, mais toujours inébranlable et sachant réparer ses pertes; redoutable sur le champ de bataille, plus redoutable encore dans une retraite à la tête d'une armée vaincue.

Coligny était éloquent, il entendait même et parlait fort bien le latin. Il écrivait avec pureté et avait composé une histoire des choses

mémorables de son temps, qui fut brûlée après sa mort; mais sa relation du siége de Saint-Quentin a été conservée et plusieurs fois imprimée.

J. DEBARBOUILLER.

JEAN D'ALLONVILLE, SEIGNEUR DE RÉCLAINVILLE.

De la même famille que le marquis et le chevalier de Louville, Jean d'Allonville, né dans le pays chartrain vers 1520, se distingua dans les affaires politiques de son temps par l'indépendance de son caractère et une probité à toute épreuve. Ennemi à la fois des huguenots et des ligueurs, qu'il regardait également comme hostiles à la France, il fut souvent et utilement employé par Henri III et Catherine de Médicis, et entretint même avec l'ambitieuse reine-mère une correspondance déposée dans l'étude du notaire Gibé, d'où elle disparut en 1792.

En 1568, Charles IX, dont il possédait la confiance, le chargea d'assister le sieur d'Eguilly au gouvernement de Chartres, et sa prudente intrépidité contribua puissamment au salut de cette place importante, lorsqu'elle fut attaquée par les huguenots. Henri III, échappé par l'adresse de sa mère à la journée des barricades, se réfugia auprès de Réclainville, et lorsqu'il publia, le 20 août, la tenue des Etats à Blois, il demanda à son lieutenant, dont il connaissait le dévoûment, d'employer toute son influence pour porter à la députation de la noblesse le sieur de Maintenon, Jacques d'Angennes, dont le frère, Montlouet, avait un commandement dans l'armée huguenote. Réclainville refusa respectueusement, alléguant « qu'un député aux « Etats devant tenir pour la religion catholique contre la nouvelle, il « n'y avait pas apparence qu'il se portât pour les catholiques, puisqu'il « supportait les huguenots; que voilà pourquoi l'on ne pouvait faire « choix de sa personne pour député aux Etats. »

Henri III dut respecter les convictions religieuses d'un homme qui lui avait ouvert un asile à Chartres, et dont la conscience réglait la fidélité. Indigné de l'assassinat des deux Guises, qui indisposa les serviteurs les plus dévoués à la royauté, il jura et fit jurer la sainte union à la ville de Chartres, dont il resta gouverneur et dont il ouvrit

les portes au duc de Mayenne, en dépit des efforts tentés par de Sourdis, qu'il fallut arracher aux fureurs du peuple. Réclainville défendit vaillamment la place contre les troupes réunies des deux rois de France et de Navarre. Henri III, vivement irrité de cette résistance, fit rendre, le 20 juillet 1589, un violent arrêt contre le gouverneur, sa famille et ses adhérents; mais le crime de Jacques Clément fit passer la couronne sur la tête du roi de Navarre, Henri IV. Avant de lever son camp devant Paris, il essaya auprès du duc de Mayenne quelques démarches qui furent repoussées avec dédain. Il ne fut pas plus heureux auprès de Réclainville, qui répondit à ses brillantes offres : « Mes ancêtres n'ont servi que des rois catholi-« ques, je suivrai leur exemple. » Une émeute qui éclata dans la ville de Chartres le força à se démettre de ses fonctions de gouverneur ; il désigna au duc de Mayenne pour lui succéder le sieur de La Bourdoisière.

Henri voulant, en 1591, relever ses affaires, entreprit le siége de Chartres et força La Bourdoisière à une capitulation que Jean d'Allonville refusa de signer. Plus tard, lorsque l'or et les promesses devinrent nécessaires tant pour réduire Paris que pour gagner les chefs de la ligue qui tenaient dans diverses provinces, le roi fit offrir à Jean d'Allonville, alors gouverneur de Blois, une forte somme; ce guerrier répondit : « Aujourd'hui, le roi est catholique, je lui dois obéis-« sance et service de sujet, comme j'ai dû le lui refuser avant sa « conversion, ce devoir n'est pas de nature à être acheté ni vendu, « et il ouvrit les portes de Blois sans vouloir aucune indemnité. » Mazas, dans son *Cours d'histoire de France*, ajoute : « Ce trait de « noble désintéressement prouve que, dans les temps les plus cor-« rompus, il se trouve encore des hommes de guerre qui savent, « pour l'honneur de leur pays, conserver leur dignité. » Il ne faut pas oublier qu'à la même époque un autre chef de la ligue, Cossé-Brissac, chèrement payé, faisait sa soumission au syndic Lhuillier en lui disant : « *Il est juste de rendre à César ce qui appartient à Cé-« sar,* » et s'attirait cette réponse méritée : « *Oui, mais il ne faut « pas le lui vendre.* » Réclainville se retira des affaires politiques. Ardent catholique, d'une vertu incontestée, et dont la mémoire sera

toujours chère au pays chartrain, dit Doyen dans son *Histoire de Chartres*, il y jouissait d'une haute considération acquise par de longs services. Il termina sa carrière dans un âge très-avancé.

CH.-F. L.

CONDÉ (LOUIS Ier DE BOURBON, PRINCE DE).

Les guerres civiles qui, au XVIe siècle, déchirèrent le sein de la France, ne furent pas moins politiques que religieuses. Les plus puissants seigneurs, désireux d'abaisser la royauté ou mécontents de la part qui leur était faite dans le gouvernement de l'État, avaient adopté les principes nouveaux qui favorisaient l'esprit d'indépendance, et donnaient à leur rébellion un caractère plus respectable en la couvrant du voile de la religion. C'est ce qui explique comment un prince du sang se trouva, pendant une partie de la lutte, à la tête des réformés soulevés contre leur roi. Celui qui prêtait ainsi à la rébellion l'appui de son nom et de son titre était Louis de Bourbon, prince de Condé, né à Vendôme le 7 mai 1530, de Charles de Bourbon, premier du nom, et duc de Vendôme.

Il épousa, en 1551, Éléonore de Roye, nièce de Coligny et petite-nièce du connétable de Montmorency. La jalousie des Guise s'était efforcée d'empêcher un mariage qui rehaussait la grandeur du connétable par l'alliance des princes du sang, négligés à la cour, mais chéris de la nation, et qui fortifiait en même temps les princes de Bourbon en leur donnant pour alliés et pour serviteurs les Montmorency, les Coligny, les La Rochefoucault et les premières maisons du royaume.

Doué de qualités brillantes, Condé était fier et ambitieux; la cour, par une suite de mortifications, le poussa à se séparer d'elle. Il fut d'abord nommé simple gentilhomme de la chambre avec douze cents livres d'appointements, position indigne d'un prince, qui d'ailleurs n'avait pas, pour soutenir son rang, une fortune en rapport avec sa naissance.

Après qu'il eut fait ses premières armes, comme volontaire, en Piémont, sous le maréchal de Brissac; servi, avec ses frères, dans la guerre contre Charles-Quint, et contribué à la défense de Metz, assiégé par

l'empereur; après qu'il se fut distingué par de brillants faits d'armes et une bravoure héroïque, quoique irréfléchie, il se vit refuser le gouvernement de Picardie qu'il avait demandé, et que son frère Antoine de Bourbon avait désiré lui céder en prenant celui de la Guyenne. Ce poste fut donné au comte de Brissac, fils du maréchal; et Condé, irrité, retourna combattre en Piémont. Là encore il eut à se plaindre de la cour: tandis que l'on comblait de faveurs le duc de Guise, qui était regardé comme le libérateur de la France, on refusait à Condé la charge de colonel-général de la cavalerie française au-delà des monts; seulement on lui donna, comme compensation, celle de colonel-général de l'infanterie, que, dans les idées de la noblesse d'alors, un prince du sang ne pouvait accepter sans déroger à sa naissance.

Nommé ambassadeur à Bruxelles, où il devait jurer, au nom du roi, la paix conclue à Cateau-Cambrésis avec l'empereur (1559), il n'obtint même pas l'argent nécessaire pour la représentation; et s'il déploya à la cour du plus riche monarque de l'Europe une magnificence digne de son rang et de sa nation, ce fut en empruntant lui-même une somme considérable.

Tous ces déboires, qu'il attribuait avec raison aux princes lorrains, lui inspiraient une haine violente contre ces étrangers qui osaient abreuver d'outrages les princes du sang, les écarter de toutes les charges, attenter à leurs priviléges, les écraser enfin, pour s'élever, sur leurs ruines, au niveau et peut-être au-dessus du trône. Aussi, dans la première assemblée tenue par les seigneurs mécontents, Condé proposa-t-il de prendre sur-le-champ les armes, de marcher avec une troupe fidèle contre la cour, qui était alors à Saint-Germain, et de chasser les Guise du royaume. Son avis fut rejeté; mais, dès ce moment, Condé fut regardé comme le chef du parti qui se formait par l'alliance des protestants et des seigneurs.

Peu de temps après (1560) ce parti tenta d'enlever les Guise à Blois, au milieu de la cour; mais le secret fut trahi par un protestant, l'avocat Avenelle; la cour se réfugia à Amboise, et le complot, dirigé par La Renaudie, échoua complètement. Suivant quelques-uns, le prince, loin d'y avoir trempé, ne le sut même pas; et quand les conjurés se présentèrent à la porte de la ville, il aida vigoureusement à

les chasser. D'autres, cependant, prétendirent que Condé en était le chef réel, le capitaine muet. Le secrétaire de La Renaudie, La Bigne, appliqué à la torture, déclara que si la conjuration avait réussi, le prince devait l'avouer, et se mettre à la tête des conjurés. Accusé de complicité et gardé à vue, Condé protesta, devant le roi, les reines, le conseil, les grands officiers de la couronne, les ambassadeurs étrangers, qu'il n'était pas coupable du crime qui lui était imputé, et il défia son accusateur, quel qu'il fût. Le défi s'adressait au duc de Guise, qui, trop avisé pour ne pas le comprendre, se hâta de prendre la parole pour le prince, et le conjura, s'il en venait aux mains, de l'accepter pour son second.

L'affaire en resta là. Toutefois, le prince partit de la cour, et, trompant la vigilance soupçonneuse des Guise, se rendit à Nérac, auprès du roi de Navarre, son frère aîné. François II demeura convaincu qu'il était l'âme du complot, et qu'il se serait fort bien assis sur son siége royal. Il le savait d'un cœur haut et ambitieux, pour lequel une royauté avait plus d'attraits qu'une principauté.

Retiré à Nérac, Condé y fit publiquement profession de calvinisme, et trama contre les Guise de nouveaux projets qui furent encore découverts. Il avait envoyé La Sague, secrétaire du roi de Navarre, à Fontainebleau, pour épier la contenance de la cour et observer tout ce qui se passerait à l'*assemblée des notables*, réunie dans cette ville. La Sague était aussi chargé de transmettre aux alliés de Condé les dépêches les plus importantes. Il fut trahi et arrêté; on trouva sur lui des lettres du connétable de Coligny et d'autres personnages adressées à Condé. Menacé de la question, il dit tout ce qu'il savait, et même ce qu'il conjecturait. La cour garda le secret sur cette affaire, et chercha à perdre un prince trop remuant.

Les États-Généraux devaient se réunir à Orléans (1560). On invita, d'abord avec menaces, puis d'un ton affectueux, les deux princes de Bourbon à s'y rendre, et on leur dépêcha même leur frère, le cardinal de Bourbon, celui qui, depuis, au temps de la Ligue, fut roi sous le nom de Charles X. Ils hésitèrent long-temps; la parole royale les décida. Mais, au lieu de venir en armes avec toute la noblesse protestante qui se levait en masse pour les accompagner, les deux princes, malgré les avis de tous leurs amis, malgré les instances et les larmes

d'Éléonore de Roye, malgré les outrages qu'ils recevaient sur la route, se rendirent à Orléans sans aucune suite. Le roi, au contraire, y était venu dans l'appareil le plus formidable, et Cypierre l'y avait précédé pour désarmer tous ceux des habitants qui étaient suspects à la cour.

A leur entrée, les princes ne virent que des soldats à l'air farouche, rangés du portereau Tudelle jusqu'à la place de l'Étape, où logeait François II. Le soir même, le roi, entouré des Guise, de ses capitaines et des grands officiers de la couronne, les reçut avec un visage sombre et menaçant. Il adressa au prince de Condé des reproches sanglants au sujet de la conjuration d'Amboise; et, sans vouloir écouter sa justification, au mépris de sa parole royale, il le fit conduire en prison dans une maison voisine de la place de l'Étape, dont toutes les portes furent murées, à l'exception d'une seule, et les fenêtres garnies de treillis et de gros barreaux de fer. Le roi de Navarre, qui avait demandé à être chargé de la garde de son frère, fut lui-même gardé à vue.

Une commission, composée de juges choisis dans le parlement et le conseil, instruisit le procès de Condé. Plusieurs fois, les commissaires se rendirent à sa prison pour l'interroger; il n'opposa que le silence à leurs questions insidieuses, et, afin de gagner du temps, il insista pour être jugé par le Parlement et les pairs réunis. Néanmoins il fut condamné à perdre la vie, et l'arrêt aurait sans doute reçu son exécution, si le roi ne fût mort presque subitement, d'un abcès au cerveau, le 5 décembre 1560. L'historien de Thou, fils de Christophe de Thou, président au parlement et membre de la commission, assure que l'arrêt fut seulement dressé, mais non signé.

Condé avait supporté sa captivité d'une âme ferme et sans vouloir s'abaisser à d'indignes supplications. Lorsqu'on lui ouvrit les portes de sa prison, il refusa d'en sortir sans connaître quels étaient ses crimes et ses accusateurs. On rejeta tout sur la volonté absolue du feu roi; l'année suivante, Charles IX déclara, par un arrêt, qu'il était pleinement assuré des sentiments de son bon cousin, et qu'il lui permettait de poursuivre à la cour des pairs une plus ample déclaration de son innocence. Catherine de Médicis voulut ménager une réconciliation avec le duc de Guise; elle employa sur Condé l'influence assurée de quel-

ques beautés séduisantes dont elle s'entourait et qu'elle comptait parmi ses moyens de gouverner. Dans une entrevue dont les formes étaient convenues d'avance, le prince dit « que celui qui avait été cause de sa prison était un méchant homme; » Guise répondit « qu'il le croyait, mais que cette parole ne le concernait en rien, » et ensuite il s'embrassèrent.

Les deux partis parlèrent diversement de cette réconcialion, selon leurs intérêts et leurs affections: suivant les protestants, le duc de Guise avait fait au prince une réparation éclatante: les catholiques soutinrent qu'il avait très-sagement répondu, puisque l'emprisonnement du prince n'avait d'autre cause que les fautes du prince lui-même.

Bientôt le massacre de Vassy met les armes aux mains des deux partis. Guise, un instant éloigné de Paris, y rentre aux acclamations d'un peuple immense, qui l'appelait le *défenseur de la foi*. Il rencontre Condé qui sortait du prêche du faubourg Saint-Jacques; on pouvait s'attendre à un choc: un instant les deux rivaux se mesurent du regard; mais au lieu de fondre l'un sur l'autre, ils passent en se saluant poliment: c'était partie remise.

Condé, qui n'était pas en forces, est obligé de quitter Paris et fait d'Orléans sa place d'armes. De là il envoie des lettres aux princes d'Allemagne pour demander des secours; en même temps il adresse à la reine-mère un manifeste par lequel il déclare qu'il respecte Dieu, son roi et sa patrie, et n'en veut qu'au *triumvirat*: c'est ainsi que les mécontents appelaient l'association formée, dans des vues ambitieuses, par le duc de Guise avec le maréchal de Saint-André, l'un des principaux chefs militaires de cette époque, et le connétable de Montmorency, qui avait abandonné le parti des protestants. Cette démarche fut sans résultat et les triumvirs reprirent plusieurs villes à leurs adversaires; Condé marche alors sur Paris, mais trop faible pour le bloquer, il s'en éloigne de nouveau. L'armée royale le suit et gagne sur lui la bataille de Dreux, où il est pris, tandis que le connétable tombait lui-même au pouvoir des protestants, laissant au duc de Guise le commandement de l'armée catholique.

Lorsque Condé lui fut présenté, le duc lui fit l'accueil le plus honorable; il partagea son lit avec lui comme s'ils n'eussent jamais été

is. Force gens voulaient voir le prisonnier; le duc respecta son
on et lui épargna les visites indiscrètes. Il le remit ensuite aux
de celui qui l'avait pris, en attendant qu'il pût être échangé
connétable, ce qui n'eut lieu qu'après le meurtre du duc de
et à la suite de la paix d'Amboise, en 1563.
s Catherine de Médicis s'efforça de gagner le prince et de se
her; elle lui fit mille caresses : il était fêté à la cour, et la légè-
son caractère lui faisait contracter des liaisons avec les beautés
qui entouraient la reine-mère. Elle lui donna 50,000 écus sur
ns du clergé, dont elle avait fait vendre pour trois millions,
payer les frais de la guerre. Elle le mena avec elle au siége
vre, où il déploya sa brillante valeur et continua le cours de
lanteries, qui causèrent une violente jalousie à la princesse de
et avancèrent sa mort.
endant de nouveaux édits parurent contre les protestants, et
s'en plaignit, mais ne fut pas écouté. On ajouta même une mor-
on personnelle à celles qu'il avait déjà subies. On lui refusa la
nance-générale du royaume que voulait lui céder le connétable,
rand-oncle par sa femme, et à laquelle il avait droit comme
r prince du sang. La reine-mère réservait cette charge pour le
Anjou, qui l'eut en effet sept mois plus tard, après la mort du
table.
ndé, furieux, quitta la cour, et trois mois après, à la tête de
ents chevaux, il essaya d'enlever le roi et la cour sur la route
aux à Paris.
te tentative ayant avorté, il alla de nouveau bloquer la capitale;
la perte de la bataille de Saint-Denis (10 novembre 1567) le
à la retraite, et l'année suivante la paix de Lonjumeau licencia
e protestante, dont les chefs rentrèrent dans leurs châteaux.
prince de Condé s'était retiré à Noyers, en Bourgogne : le duc
ou, qui savait que la tentative de la route de Meaux avait été
contre lui, plus encore que contre le roi, lui en gardait rancune
ut pas de repos qu'il n'en tirât vengeance. Il essaya de le faire
r à Noyers, et peu s'en fallût qu'il ne réussît.
ndé, échappé au piége, se sauva à La Rochelle et se remit à la
es protestants. Le duc d'Anjou le harcela par tant de petits

combats et d'escarmouches, qu'il l'amena à accepter la bataille. Le prince y vint malgré lui, soit qu'il connût son désavantage, soit qu'il pressentît son heure; mais il y vint fort résolu et en très-brave [illegible] battant. En y allant, il dit que « puisqu'on avait fait un pas de clerc, il le fallait franchir. » Un peu avant la charge, le cheval du comte de La Rochefoucault lui cassa la jambe d'un coup de pied : « J'ai encore assez de courage, dit-il, pour gagner une bataille ! » Il combattit avec une grande valeur; mais il fut renversé à terre et se rendit à d'Argence, qu'il reconnut. Sur ces entrefaites, le baron de Montesquiou, capitaine des gardes suisses du duc d'Anjou, arriva et apprenant que c'était le prince : « Tuez, tuez, mordieu ! » s'écria-t-il, et il lui déchargea son pistolet dans la tête. Condé expira aussitôt : c'était le 15 mars 1569.

Le duc d'Anjou fut joyeux de cette mort; il voulut le voir après la bataille, et le corps chargé, par moquerie, sur une vieille ânesse, « fut porté bras et jambes pendantes (1) à Jarnac » et déposé dans une salle basse où le prince avait logé la veille. Il y demeura en spectacle à tous ceux du camp qui voulurent le voir et on lui fit cette épitaphe dérisoire :

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Jarnac et Chasteauneuf,
Fut porté sur une ânesse
Cil qui voulait oster la messe.

Le duc de Longueville, son beau-frère, demanda le corps au duc d'Anjou et le fit ensevelir.

Ce petit homme tant joly
Tousjours cause et tousjours rit...

disait du prince de Condé un vaudeville du temps.

Ce prince, en effet, était de fort petite taille, mais bien fait et de bonne mine, vigoureux et adroit à tous les exercices; au reste, fort agréable et de manières séduisantes, sachant se faire des partisans et les conserver. Il avait un goût très-vif pour la magnificence, pour es plaisirs et pour la galanterie « et aimait autant la femme d'autruy « que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bour-

(1) Brantôme.

qui ont été fort d'amoureuse complexion (2). » Vif, enjoué, e saillies heureuses, il raillait agréablement et souffrait la ie. Il avait la parole belle, fière et hardie, l'âme haute, féconde néreux conseils; dans le combat, une valeur brillante, mais aire; dans l'adversité, une constance admirable. L'ambition, ue la religion, le jeta dans le parti protestant; et quand il se mmander à la moitié de la France, il fut ébloui et aveuglé au de faire battre monnaie avec cette légende : *Louis XIII, roi ance*, témérité que le roi et la reine-mère ne lui pardonnèrent s.

ec ces qualités et ces défauts, Condé ne devait être et ne fut chef apparent du parti huguenot. Le véritable chef, l'âme de ce ne pouvait être qu'un homme grave, d'une sévérité de mœurs ochable, d'une valeur indomptée, mais réfléchie; sans passion elle du devoir, sans ambition que celle de servir sa cause et sa on. Cet homme était l'amiral de Coligny : il recueillit sans station l'héritage de Condé, ou plutôt la mort du prince le voir à la place où il était déjà réellement; capitaines et soldats essèrent autour de lui avec confiance, et tout le camp huguenot tissait de ce refrain militaire (car en France la chanson se mêle t) :

Le prince de Condé
Il a esté tué;
Mais l'amiral
Est encore à cheval
Avec La Rochefoucault,
Pour achever tous ces papaux, papaux, papaux.

lle fut, dans son parti, l'oraison funèbre du prince de Condé.

J. DEBARBOUILLER.

DE MONTGOMMERY (GABRIEL).

s Montgommery ont joué de malheur en France. L'un blessa ement, dans une partie de plaisir, le roi François Ier, l'autre ar accident le roi Henri II dans un tournoi. Cette famille, ori-

Brantôme.

ginaire d'Écosse et alliée aux plus nobles maisons de ce pays, vint s'établir en France au XVIe siècle et acquit la terre de Lorges dans l'Orléanais. Jacques de Montgommery prit dès lors le titre de capitaine de Lorges. Au commencement de l'année 1521, il suivit la cour à Romorantin. Le roi, accompagné d'un grand nombre de jeunes seigneurs aussi étourdis que lui, s'avisa d'aller assiéger le comte de Saint-Paul dans sa maison. Ce dernier avait avec lui quelques-uns de ses amis et entre autres le capitaine de Lorges. Ils soutinrent l'assaut en se défendant avec des boules de neige, des œufs et des pommes cuites; on s'échauffa bientôt, et, à défaut d'autres armes, l'imprudent Montgommery saisit un tison ardent qu'il lança sur les assaillants. Le roi fut atteint, et dangereusement blessé au menton; plus tard, pour dissimuler cette cicatrice, il fit venir la mode de porter la barbe longue et les cheveux courts. Montgommery fit oublier cette imprudence en secourant, à la tête de sa compagnie, le chevalier Bayard, assiégé dans Mézières par Charles-Quint. Il ravitailla la place et provoqua en combat singulier un capitaine de l'armée impériale.

Gabriel de MONTGOMMERY hérita de la valeur de son père. Il était né au château de Lorges, devenu la terre patrimoniale de sa famille. Dès l'année 1545, il passa en Écosse, à la tête des troupes que François Ier envoyait à la reine Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, et régente du royaume pendant la minorité de sa fille. Henri II avait en lui une grande confiance, puisqu'il le chargea, en 1559, d'arrêter, en plein parlement, Anne Dubourg et quelques conseillers qui avaient embrassé le parti de la réforme. Ce fut la même année que Montgommery, par une sorte de fatalité, devint le meurtrier involontaire de son roi.

Des fêtes magnifiques furent données à Paris à l'occasion de la paix de Câteau-Cambrésis et du double mariage qui avait cimenté cette union.

Un champ clos avait été préparé depuis les Tournelles, où logeait le roi, au travers de la rue Saint-Antoine, jusqu'aux écuries royales: des échafauds couverts de spectateurs le bordaient de tous côtés. Chaque jour les seigneurs et le roi lui-même, armés de toutes pièces, y couraient les uns contre les autres. Le 29 juin, Henri avait rem-

porté sur ses tenants les honneurs du combat; les courses avaient cessé, lorsqu'il aperçut deux lances encore *entières*. Il en prend une et ordonne au comte de Montgommery, son capitaine des gardes, de s'armer de l'autre et de courir contre lui. Celui-ci résiste d'abord, soit par pressentiment, soit dans la crainte de choquer l'amour-propre du roi, mais, sur un ordre formel de son adversaire, il dut obéir. La premier choc des combattants fut terrible : les deux lances se brisèrent, et le tronçon de l'arme de Montgommery entra avec violence dans l'œil droit du roi. Henri tomba en perdant connaissance et ne la retrouva plus jusqu'à sa mort, qui n'eut lieu qu'au bout de onze jours.

Montgommery ne fut pas inquiété pour ce régicide par imprudence, mais il comprit que sa présence à la cour était désormais impossible et se retira dans ses terres de Normandie. Il voyagea ensuite en Italie et en Angleterre, jusqu'au temps des guerres de religion. Ayant embrassé le calvinisme, il rentra en France et devint un des principaux chefs du parti protestant. En 1562, il défendit Rouen contre l'armée royale, et, n'ayant pu empêcher la prise de cette ville, il eut beaucoup de peine à se sauver. S'étant jeté dans un bateau sur la Seine, il rencontra une chaîne de fer qui barrait la rivière, pour empêcher l'approche des secours d'Angleterre : à force de bras et de rames, il passa par-dessus, se retira au Hâvre, et se jeta ensuite sur la Basse-Normandie, où il continua de faire une guerre de partisans sans beaucoup de succès. Jusqu'alors il n'avait joué qu'un rôle secondaire, mais, en 1569, ayant levé une petite armée dans le Languedoc, il s'empara du Béarn, dont il chassa les troupes royales. Condamné à mort en même temps que l'amiral Coligny, son compatriote, il fut exécuté une première fois *en effigie*. La paix de Saint-Germain et l'amnistie accordée aux chefs protestants lui inspirèrent assez de confiance pour oser revenir à Paris. Il demeurait au faubourg Saint-Germain lorsque sonna le tocsin de la Saint-Barthélemi. Averti du danger avant que le massacre ait commencé dans son quartier, il monta à cheval avec quelques amis et partit au galop. Des cavaliers lancés à sa poursuite le suivirent jusqu'au-delà de de Montfort-l'Amaury, à dix lieues de Paris. Il ne leur échappa que par la vitesse d'une jument qu'il montait et sur laquelle, dit un ma-

nuscrit du temps, *il fit trente lieues tout d'une erre*. Il parvint à se réfugier dans l'île de Jersey et de là en Angleterre, où il avait marié une de ses filles avec un amiral anglais. En 1573, il parut devant La Rochelle, assiégée par l'armée royale, à la tête d'une escadre ramassée dans les ports d'Angleterre. Charles IX s'en plaignit à la reine Élisabeth, qui déclara que *cette flotte était un rassemblement de pirates*. Montgommery n'osa cependant pas s'attaquer à la flotte française, et, après avoir ravagé les côtes de Bretagne, il rentra en Angleterre. Mais bientôt, appelé par ses coreligionnaires, il débarqua en Normandie. Investi dans Saint-Lô par Matignon, gouverneur de cette province, il se retira dans le château-fort de Domfront, où, après une héroïque résistance, il fut contraint de se rendre par capitulation.

Un traité lui avait garanti la vie sauve : mais Catherine de Médicis n'était pas femme à sacrifier sa haine à de frivoles serments. Sa joie fut extrême lorsqu'elle apprit le succès de son armée ; elle voulut, mais en vain, la faire partager à Charles IX, que les approches d'une mort prématurée rendaient insensible à toute vengeance.

Le prisonnier fut amené à Paris, sous bonne escorte, et enfermé dans une des tours de la Conciergerie du palais, qui a retenu son nom. Des commissaires furent nommés par la reine pour lui faire son procès ; les termes de l'arrêt étaient dictés d'avance. Déclaré complice dans la conspiration de Coligny, Montgommery fut ensuite accusé d'avoir arboré le pavillon d'Angleterre, quand il était venu au secours des Rochellois. Ses enfants furent dégradés de noblesse : « *S'ils n'ont pas la vertu des nobles pour s'en relever*, dit fièrement l'accusé, *je consens à leur dégradation*. » Après avoir subi une barbare et inutile question, il fut amené sur la place de Grève, vêtu de deuil, monta sur l'échafaud avec assurance et adressa un long discours aux spectateurs ; s'agenouillant ensuite auprès du poteau, il dit adieu à l'un de ses amis qu'il vit dans la foule, et reçut le coup mortel sans avoir souffert qu'on lui bandât les yeux (27 mai 1574).

Ainsi périt Montgommery, que la haine implacable de Médicis avait fait coupable, de malheureux qu'il était d'abord. C'était un des meilleurs capitaines de son temps ; il se distingua autant par ses talents que par son courage et l'habileté avec laquelle il savait tirer des ressources des événements, même contraires. L'arrêt porté contre ses

enfants n'entacha [illegible]r réputation ; sa petite-fille épousa Jacques de Durfort de Duras, auquel elle apporta la seigneurie de Lorges, qui est restée dans cette famille.

C. B.

GROSLOT (JACQUES *et* JÉROME).

Les restaurations récentes de l'hôtel-de-ville d'Orléans ont fait revivre le souvenir de la famille Groslot. On sait que cette élégante construction est due à Jacques Groslot, seigneur de l'Isle, bailli de robe longue et chancelier de la reine de Navarre (1). Aucune biographie n'a fait mention des Groslot; toutefois, il nous sera facile d'encadrer dans une notice ces vieux portraits de famille oubliés dans l'antichambre de l'histoire, et à qui notre siècle fait avec courtoisie les honneurs du temple de mémoire. L'archéologie est la science à la mode : l'art et la critique se sont épris d'une belle passion pour les ruines, et nous assistons chaque jour à des restaurations monumentales ou à des réhabilitations littéraires. M. Bimbenet, dans sa savante *Monographie de l'hôtel de la mairie d'Orléans*, a retracé l'historique de la maison Groslot, et M. l'abbé de Torquat vient d'éclaircir, par l'étude des archives du château de l'Isle, l'origine jusqu'alors obscure de cette famille. Il résulte de ses ingénieuses recherches que les ancêtres du noble bailli d'Orléans, connus d'abord sous le nom de *Groslart* ou *Groslé*, avaient exercé l'humble profession de tanneurs sur la paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, et qu'ils ne devinrent propriétaires du château de l'Isle que par suite de prêts d'argent faits par eux aux possesseurs de ce manoir. Une fois maîtres du sol, les Groslot travaillent sans relâche à accroître leur domaine. On les voit bientôt solliciter de François Ier l'autorisation de reconstruire leur château avec fossés, pont-levis et tourelles, privilége auquel était attaché le droit de haute et de basse justice. C'est alors qu'ils entrent dans la magistrature et prennent rang parmi les familles de robe, et que Jacques Groslot, *noble et saige homme*, chevalier de Champ-Baudoyn,

(1) Jeanne d'Albret, étant accouchée d'un fils, elle le confia, pour l'élever, à la femme de Jérôme Groslot; le jeune prince mourut au bout de quelques mois, dans les bras de sa nourrice, et *par trop de soin de sa part*.

docteur en droit et conseiller du roi en son grand conseil, fait bâtir sa maison de ville sur la place de l'Étape.

« Jacques et Jérôme Groslot, dit M. Bimbenet, ont jeté sur leur « ville natale un véritable éclat. Tous deux ont exercé la haute fonc- « tion de bailli, tous deux étaient lettrés à une époque où la science « était encore enfouie dans les écoles et dans les cloîtres, tous deux « étaient factieux, ardents, courageux et persévérants; tous deux « avaient adopté la secte de Calvin et s'étaient dévoués à cette cause. »

Il n'est pas bien prouvé cependant que Jacques Groslot ait été calviniste. De ce qu'en 1544 il obligea les gens d'église à lui déclarer l'état de leurs biens, on a conclu qu'il était hostile au clergé; mais, comme bailli, il ne faisait qu'exécuter un édit royal, en faisant participer le clergé à la levée d'une somme de 32,000 livres, demandée aux Orléanais par le roi François Ier. L'année suivante, il résigna les fonctions de bailli d'Orléans, qu'il exerçait depuis 1532. Comme c'était un office héréditaire, il put le transmettre à son fils. Il mourut le 12 juin 1552. Son épitaphe se trouve dans la *Monodie* de Claude Marchant (1). La pensée n'en vaut pas mieux que le style, qui est pitoyable.

Jérôme Groslot, fils aîné de Jacques et de Jehanne Garraut, était né, en 1520, à Orléans. Il s'annonça de bonne heure comme un esprit sérieux, et, à l'âge de dix-huit ans, il commença la publication de deux ouvrages de droit qui lui assignèrent une place honorable parmi les jurisconsultes de son temps. Il fut aussi en rapport avec un grand nombre de savants et de notabilités littéraires qui l'honorèrent de leur amitié. « Parmi ses amis, dit M. de Torquat, il en fut un « malheureusement trop fameux qui, l'arrachant à la religion de « ses pères, le jeta dans les nouveautés introduites en France par « Calvin : ce fut Théodore de Bèze. »

Bientôt les guerres de religion désolèrent le royaume. Orléans devint le foyer du protestantisme, ce qui faisait dire au duc de Guise que *cette ville était comme le cœur de la faction, et que, lorsqu'il aurait pris le terrier, il courrait les renards par toute la France.*

Jérôme Groslot, zélé sectaire, était lié avec tout ce que le parti de

(1) Voy. ce nom, t. I, p. 189.

ı réforme comptait de plus illustre. On a peine à s'expliquer com-
ıent le bailli d'Orléans, remplissant de hautes fonctions administra-
ves, pouvait avouer hautement ses sympathies pour les réformés
: demeurer en place, bien que tenu par le pouvoir en état de sus-
icion. C'est un des plus graves symptômes des gouvernements faibles,
'est une nécessité déplorable des États ébranlés par la guerre civile
ue de tolérer chez les agents du pouvoir cette indifférence politi-
ue, ou même cette indépendance factieuse qui tue les dynasties
op confiantes dans leur droit, et assure le triomphe des usurpateurs
ıdacieux (1).

Mais Jérôme Groslot était un homme bien apparenté, riche, popu-
ıire : il était l'ami des princes du sang, il habitait une ville protes-
ınte de cœur, jalouse de ses priviléges, comme toutes les vieilles
ıtés bourgeoises ; il pouvait être impunément du *tiers-parti*.

Les protestants, de leur côté, comme tous les partis inquiétés, ne
issimulèrent pas assez la confiance qu'ils avaient en Groslot, et,
ar leurs paroles et leurs démarches imprudentes, ils compromirent
: bailli d'Orléans auprès de la cour.

On venait de découvrir la conjuration d'Amboise, et beaucoup de
ıligionnaires, voire même de grands personnages, se trouvaient im-
liqués dans le complot. Les Guise, voulant frapper un grand coup,
ınvoquèrent les États-Généraux du royaume à Orléans même, au foyer
ı calvinisme. Le parti catholique poussa l'habileté jusqu'à s'emparer
e la demeure où celui de la réforme était en permanence ; et le roi,
lutôt que de loger à la *maison royale* du cloître Saint-Aignan, de-
ıanda au bailli son hôtel, que celui-ci ne put lui refuser. La cour
'y installa le 18 octobre 1560. La ville fut mise en état de siége,
t l'on exigea des principaux habitants une profession de foi religieuse,
récaution à peu près aussi inutile, en ces temps de trahison et d'a-
ostasie, que celle du serment politique. Cependant le roi de Navare
t le prince de Condé, attirés par les espérances que leur faisait con-
evoir la tenue des États, dont les sympathies pour la réforme leur
taient connues, vinrent à Orléans ; mais lorsqu'ils se présentèrent

(1) C'était aussi une conséquence désastreuse des charges d'office, qui constituaient,
ı profit des possesseurs, une sorte d'inamovibilité.

à cheval devant la porte de l'hôtel Groslot, les gardes du roi, *comme par mépris*, leur en refusèrent l'entrée, et ils furent contraints d'entrer à pied par le guichet. Quelques heures après, Condé était arrêté et le roi de Navarre gardé à vue. Quant à Jérôme Groslot, qui n'était pas prince du sang, il fut appréhendé au corps, et enfermé dans les prisons de la ville. Une commission, composée de trois inquisiteurs: les curés de Saint-Paul, de Sainte-Catherine et de Saint-Paterne, le condamna à mort; et François II, pour ne pas être présent au supplice de l'hôte chez qui il était logé, s'en fut à vêpres, suivant les uns, suivant d'autres, à la chasse. Toutefois, Groslot ne fut pas exécuté; il parvint à s'échapper et à se retrancher derrière les ponts-levis de son château-fort de l'Isle.

Sur ces entrefaites, le *petit roi* mourut d'un *apostume* à la tête, le 5 décembre 1560, dans la grande maison de l'Étape. Alors tout changea d'aspect. Condé sortit de prison, la reine-mère se rapprocha du roi de Navarre, et le bailli contumace rentra en grâce. Son pouvoir fut même accru par une ordonnance des États, qui substitua les baillis de robe aux baillis d'épée dans l'administration de la justice.

Aussitôt après la clôture des États et le départ du roi, *les huguenots commencèrent à dogmatiser plus hardiment qu'auparavant;* Groslot fit pendre quelques catholiques exaltés et se montra plus remuant et plus factieux que jamais. Le massacre de Vassy ayant donné le signal de la guerre civile, Condé investit Orléans et descendit à l'hôtel Groslot, qui redevint le siége des conseils et des opérations du parti calviniste. Il fit prêter serment, à leur tour, aux protestants de la ville, changea le gouverneur et le corps des échevins, et fit fermer les cours de l'Université. Pendant près d'une année, Orléans fut occupé militairement par les reîtres et les lansquenets allemands et par les bandes de Claude Rouge-Aureille, qui bivouaquèrent dans les églises, profanèrent les reliques, fondirent des canons avec les cloches et battirent monnaie avec l'or et l'argent des châsses et des calices.

Le curé de Saint-Paterne, un des inquisiteurs qui avaient condamné à mort Jérôme Groslot, fut traîné devant le bailli vindicatif, et pendu sur la place du Martroi. Le duc de Guise ayant repris Orléans, le seigneur de l'Isle se retira de nouveau dans son château, où il donna asile à ses coreligionnaires persécutés à leur tour. Il fut même obligé de

se démettre de sa charge de bailli d'Orléans, et eut pour successeur François Balzac d'Entragues. Deux ans après, en 1570, un arrêt du parlement, rendu à la requête du procureur-général, le déclara criminel de lèze-majesté au premier chef. Il fut condamné à mort et à la confiscation des biens; mais la sentence ne fut pas exécutée, et l'arrêt fut révoqué en vertu de la paix de Saint-Germain. Néanmoins, le prévôt d'Orléans le contraignit de fermer le prêche qu'il avait ouvert sur la paroisse de Chécy. Lors de la célébration des noces de Henri de Béarn et de Marguerite de Valois, Groslot fut invité aux fêtes du Louvre, comme ancien serviteur de la maison de Navarre et comme chef influent du parti calviniste. Il se trouvait donc à Paris lorsqu'eut lieu la Saint-Barthélemi. *Il fut avec plusieurs autres*, dit M. de Thou, *long-temps traîné par les rues, et puis jeté dans la rivière, à l'instigation de ceux qui aspiraient à leurs charges et biens.* Il laissait un fils et une fille, jeunes encore au jour du *massacre*, Jérôme et Louise. Jérôme hérita de la haine que les catholiques portaient au nom de sa famille, et il dut, à plusieurs reprises, s'exiler de France pour échapper aux représailles des Orléanais. Il conserva cependant sa terre patrimoniale et le titre de seigneur de l'Isle. Pendant un voyage en Italie, il lia connaissance, à Venise, avec Fra Paolo, l'historien mal intentionné du concile de Trente, qui lui écrivit un grand nombre de lettres italiennes ou latines. Cette correspondance, citée par Amelot de la Houssaye, est entre les mains de M. l'abbé de Torquat, qui saura, à coup-sûr, en tirer parti pour l'histoire de notre province, suivant le vœu exprimé par M. Jacob, dans un rapport fait à ce sujet à la Société archéologique de l'Orléanais.

C. B.

DE L'AUBESPINE (CLAUDE *et* SÉBASTIEN).

La famille de l'Aubespine, originaire de Bourgogne et établie dans le Thymerais dès le XVe siècle, a fourni à la France d'habiles négociateurs. Claude de l'Aubespine, baron de Châteauneuf, né à Orléans, fut le premier qui porta le titre de secrétaire d'État, au lieu de celui de secrétaire des finances, et le transmit à ses successeurs. Il servit son pays avec autant de zèle que d'intelligence sous François Ier,

Henri II, François II et Charles IX. Le premier de ces princes le nomma, en 1545, un des commissaires chargés d'aller négocier la paix de Hardelot avec les Anglais, et le second l'envoya, en 1555, aux conférences de la Marck. Claude de l'Aubespine fut encore un des plénipotentiaires de France au traité de Cateau-Cambrésis et il se trouva aux états de Paris en 1559, à l'assemblée de Fontainebleau en 1560; enfin, il n'y eut pas une opération diplomatique de son temps à laquelle il n'eût concouru : ce fut ainsi qu'il s'acquit la réputation d'un des plus habiles négociateurs de l'Europe.

Plus tard, il fut chargé, par la cour, de traiter avec le prince de Condé et les autres chefs huguenots, mais il ne put réussir à les ramener. Le mépris avec lequel ils le traitèrent, le dépit de n'avoir pu réussir dans ses négociations et la vive douleur qu'il ressentait de l'état de la France, déchirée par les factions, lui causèrent une maladie mortelle. En 1567, quelques jours avant sa mort, Catherine de Médicis, dont l'ambition ne respectait pas même les derniers moments du moribond, vint le consulter le jour de la bataille de Saint-Denis. L'Aubespine lui proposa des mesures fort utiles dont elle fit son profit, et mourut quelques heures après.

Son frère puîné, Sébastien de L'AUBESPINE, comme lui né à Orléans, devint évêque de Limoges. Il fut produit à la cour de bonne heure, et son mérite personnel, aidé par la faveur dont jouissait Claude, le fit choisir pour plusieurs ambassades. Il fut d'abord envoyé chez les Suisses, puis auprès de la reine de Hongrie, ensuite chez l'électeur de Saxe, où il demeura jusqu'en 1554. Ce fut lui qui ménagea avec l'amiral Coligny la trève conclue près de Cambray en 1556. Il fut enfin envoyé comme ambassadeur auprès du nouveau roi d'Espagne.

La guerre qui recommença en 1557 le fit revenir en France. Il ne garda qu'un an sa charge de maître des requêtes et fut nommé successivement évêque de Vannes, puis de Limoges. Il possédait les abbayes de Mascay, de Basse-Fontaine, de Pontoise, de Saint-Martial, de Limoges et de Saint-Éloi-de-Noyon. Les auteurs de *La Gaule chrétienne* y joignent encore celle de Saint-Mesmin, près Orléans.

La dignité d'évêque n'empêcha pas Sébastien de l'Aubespine de se donner tout entier à la diplomatie. Il retourna en Flandre pour trai-

ter de la délivrance du connétable de Montmorency, détenu prisonnier depuis la bataille de Saint-Quentin. Après beaucoup de démarches, il obtint que Montmorency serait conduit à Dourlens et y demeurerait jusqu'à la paix. Il assista aux conférences qui se tinrent à ce sujet, quoiqu'il ne fût pas du nombre des plénipotentiaires. La mort de Henri II le fit partir de Bruxelles, où il était resté auprès du roi d'Espagne, mais Français II le renvoya de nouveau vers ce prince, et, à la suite de ces négociations, le nomma de son conseil privé. En 1567, Charles IX lui confia le soin de renouveler alliance avec les Suisses, et de là il alla en Angleterre avec Montmorency, de Birague et de Foix pour négocier avec la reine Élisabeth d'Angleterre; il continua ainsi de participer aux plus grands événements de l'époque jusqu'en 1577. Disgracié du roi Henri III, auquel on l'avait représenté comme favorisant secrètement les Ligueurs, il se retira dans son diocèse et y mourut presque oublié en 1582. Le Laboureur fait un grand éloge de Sébastien de l'Aubespine; il l'appelle personnage d'un grand mérite dans les lettres et dans le maniement des plus importantes affaires de l'État. On a de lui *Mémoires et Ambassades:* plusieurs de ses lettres ont été publiées dans les *Preuves de l'Histoire de Navare et de France,* par Auguste Galland.

CH.-F. L.

BAZIN (JEAN), *résident en Pologne.*

Jean Bazin était né à Blois, d'une bonne et ancienne famille, le 25 septembre 1538. Lorsqu'il fut en âge de prendre une charge, il acheta celle de procureur du roi à Blois. A la suite de troubles qui éclatèrent dans cette ville, il fut obligé d'aller à Paris pour se justifier des accusations de ses ennemis. Il se compromit bien davantage encore aux Etats d'Orléans de 1560, en émettant une opinion favorable au prince de Condé, et il aurait couru de grands dangers sans la mort subite de François II.

Jean de Montluc, évêque de Valence, ayant été chargé par Catherine de Médicis de négocier auprès de la diète de Pologne, pour faire obtenir au duc d'Anjou la couronne de ce pays, ce prélat, « ne sa-« chant comment entreprendre à lui seul une négociation si difficile, « rencontra dans la rue Bazin, qui estoit procureur du roy en la

« prévosté de Bloys, homme de bon entendement et bien versé aux « lettres, lequel il retira et emmena avec luy (1). »

Il l'envoya d'abord à Calesch, où la diète devait se tenir. Bazin y harangua publiquement les seigneurs palatins, et, comme il savait parfaitement la langue latine, il se fit écouter avec beaucoup de plaisir et d'applaudissement dans une assemblée où le latin était encore la langue officielle et diplomatique.

Il fut moins heureux dans sa mission auprès du palatin de Wratislavie, où il trouva les esprits peu disposés en faveur du duc d'Anjou, parce que le fils de ce seigneur, qui s'était trouvé à la journée de la Saint-Barthélemi, avait prévenu son père contre la cour de France.

« Et ne s'en faut point esbahir ; car cette nation déteste « l'effusion de sang, si ce n'est contre les ennemis déclarez. « Toutefois, ajoute Choisnin, ledict palatin, qui de soi est de « douces mœurs, ne laissa pas de recueillir ledit Bazin fort hono- « rablement. »

Quelque temps après (1573), Mgr de Valence députa son secrétaire d'ambassade dans la petite Pologne, où il travailla avec zèle et adresse à faire des partisans au duc d'Anjou.

Ce prince ayant été élu, Bazin revint en France pour rendre compte au roi de sa mission. Charles IX en fut si satisfait qu'il le renvoya en Pologne avec le titre de résident. Il dissipa les factions qui commençaient à se former parmi la noblesse et les brigues des partisans de l'empereur. Les lettres qu'il adressa à la cour de France pendant sa mission témoignent de sa prudence et de son habileté diplomatique. Après que Henri fut installé roi de Pologne, Bazin revint dans sa patrie et se fit calviniste. Malgré la faveur dont il jouissait auprès du roi, il ne tarda pas à recevoir quelques avertissements qui le firent craindre pour sa sûreté personnelle. Rentré en grâce une première fois par le crédit de quelques-uns de ses amis, il ne put obtenir néammoins une nouvelle mission. Quelque temps après de nouvelles persécutions le forcèrent à s'exiler du royaume, et ce fut à grand'peine qu'il obtint de rentrer dans sa ville natale, où il mourut d'un accès de goutte l'an 1592.

C. B.

(1) *Mémoires de Choisnin* (1572).

DORLÉANS (Louis).

Dom Gérou s'excuse naïvement d'admettre dans sa galerie biographique Louis Dorléans, qu'il met sur la même ligne qu'Etienne Dolet et Geoffroy Vallée. « Les uns ont insulté la divinité, l'autre a insulté la « majesté de son souverain qui en est la plus vive image. » Il était, dit-il, parent d'un François Dorléans, libraire, massacré comme huguenot à la Saint-Barthélemi. Né à Orléans, vers 1542, il étudia d'abord en l'Université de cette ville, puis alla à Paris, où il prit pour professeur Jean Daurat. Il se livra d'abord à la poésie, dont son maître lui avait inspiré le goût, et publia des poésies fort mauvaises, même pour l'époque; il se déclara bientôt l'ennemi des protestants et s'acquit ainsi une sorte de réputation dans le parti opposé. Il fut un des premiers ligueurs et fut choisi pour remplir la place d'avocat-général, lorsque son parti fit arrêter les membres du parlement restés fidèles à la cause du roi.

Ce fut alors qu'il publia plusieurs pamphlets, où, selon l'expression de d'Aubigné, il se montre *disert dans la médisance et habile à dire cruement les plus grandes infamies*. Henri III venait d'être assassiné, Louis Dorléans se déchaîna contre sa mémoire et contre les prétentions de Henri IV. Lors de l'extravagante procession de la Ligue, il y parut dans un équipage assez singulier. Voici ce qu'en dit l'auteur de la satire *Ménippée* : « Après les moines encapuchonnés et « armés cheminait, faisant l'arrière-garde, un assez malôtru person- « nage, que l'on disait un avocat fol, armé d'un vieil corps de cui- « rasse de fer-blanc, une bourguignote d'Auvergne panachée et en- « harnachée d'un superbe trophée de plumes de paon, une fourche « fière sur son épaule gauche, le bec tirant contre bas en forme de « sergent de bande. »

Cependant Louis Dorléans parut se repentir de ces excès, et l'état misérable où la ville de Paris était réduite ne contribua pas peu à refroidir son enthousiasme pour la Ligue. Il osa, le premier, reprocher au duc de Mayenne son manque de foi et parler de la nécessité de traiter de la paix. Cet acte de courage fut sans effet et Dorléans publia de nouveaux libelles, où il démontra, en termes virulents, *l'incapacité et l'indignité de Henri de Bourbon l'usurpateur*.

Les Etats de la Ligue se tinrent en 1593 : Louis Dorléans s'y distingua par ses emportements et son fanatisme. Mais déjà le ridicule avait tué son parti. On se disait qu'il n'y avait dans tout le parlement que cinq vrais ligueurs, y compris les deux avocats-généraux Lemaître et Dorléans, et l'épigramme suivante, composée sur ce dernier, courait tout Paris :

Si pendre tu voulais, tu ne ferais que bien;
Puisqu'on ne peut avoir de toy miséricorde.
Mais, si tu veux sauver quelque peu de ton bien,
Va te jeter en l'eau, tu gagneras la corde.

Lorsque Henri IV eut prononcé son abjuration, Dorléans, qui en prévoyait le résultat, crut pouvoir l'empêcher en publiant *le Banquet du comte d'Arête*, ouvrage si odieux qu'il fut désapprouvé des ligueurs eux-mêmes. L'auteur voulait y prouver que l'abjuration du roi n'était qu'un acte politique, et qu'*il fallait livrer les prédicans à l'inquisition d'Espagne, pour en faire une offrande à Saint-Jacques-de-Galice, ou les traîner sur place de Grève, attachés comme fagots depuis le pied jusqu'au sommet d'un arbre, et mettre le roi dans le muids où l'on met les chats pour en faire un sacrifice agréable au ciel et délectable à toute la terre.*

On comprend qu'après avoir publié un tel libelle, Dorléans ait cru devoir s'exiler lorsque la capitale ouvrit ses portes au roi, il se retira à Anvers, auprès de Scribanius, recteur des jésuites; ils composèrent ensemble l'*Amphitheatrum honoris*, apologie de la Société de Jésus, où le régicide est enseigné à chaque page. Dorléans avait conservé des relations à Paris; au bout de neuf ans d'exil, il tenta d'y revenir et obtint, par l'entremise du P. Cotton, confesseur du roi, des lettres de grâce accordées à son repentir. A peine de retour, l'incorrigible ligueur tint des propos séditieux, fut arrêté et enfermé à la Conciergerie, où il demeura trois mois. Henri IV le fit relâcher : « C'est un méchant homme, dit ce prince, mais il est revenu sur la « foi de mon passeport, je ne veux pas qu'il soit maltraité. On ne « doit pas plus lui vouloir de mal et à ses semblables qu'à des fu- « rieux quand ils se frappent, ou à des insensés quand ils se pro- « mènent tout nus. »

Dorléans publia son remercîment au roi, où il dit autant de bien de

ce qu'il en avait dit de mal. Ce n'est plus le sujet rebelle qui hardiment la guerre civile, *c'est un pauvre homme content er dans sa patrie et d'être rendu au résidu de ses enfants, au- nu nombre de cinq, mais dont la moitié étaient péris pendant* . Il raconte qu'à sa sortie de prison il rencontra, aux Tui- le roi accompagné de la reine et de sa cour; ce prince, *qui bonté même*, « lui permit de venir lui faire la révérence et it qu'il le tenait pour homme de bien, en l'exhortant à le de- davantage. » Il faut croire que le malheur avait entièrement Dorléans et qu'il regrettait sincèrement la part active qu'il ise à la Ligue, car le fougueux pamphlétaire devint le plus panégyriste du roi, contre lequel il avait vomi tant d'injures. ine à reconnaître, dans le *vieux ligueur, bâteleur et méchant* dont parle Guy Patin, l'auteur des deux épitaphes suivantes, ées au sujet de la mort de Henri IV :

Gi-gît un roi plus grand que n'est la terre et l'onde,
Qui vécut et finit avec tant de renom,
Qu'encore qu'il fût mort, les lettres de son nom,
Gouvernent dans la terre et font trembler le monde !

l'autre :

Toutes les vertus font le deuil
D'Henry, seul l'honneur des histoires;
L'univers sera son cercueil
Ses titres seront ses victoires.

oit que son talent poétique était loin d'égaler sa reconnais-

i les nombreuses pièces de circonstance inspirées par ce mal- blic, nous préférons ce sixain qui est prophétique comme une de Nostradamus :

Il ne faut plus nommer Henry les roys de France,
La mort par deux couteaux et un esclat de lance
A tué trois Henrys : l'un joustant à cheval,
L'autre en son cabinet, le tiers en son carrosse.
Cinq roys du nom de Jacque ont fait croire à l'Escosse
Qu'il y a dans les noms quelque secret fatal.

atin ajoute, en parlant de Louis Dorléans : *J'ai beaucoup connu mage ; il a laissé deux enfants, dont l'un était aveugle et l'autre*

aux galères, à Marseille, pour un homicide commis dans un accès de colère. Dorléans, presque octogénaire, fit encore des *quatrains moraux*, des *commentaires sur Tacite* et la *Plante humaine sur le trépas d'Henry-le-Grand*, dédié à la reine-mère. Le cardinal Duperron, en parlant de ce dernier livre, dit qu'*il était écrit très-vicieusement et que l'auteur y usait d'une métaphore continuelle de la médecine, que le titre ridicule de Plante humaine lui rappelait le* Planto hominem *de Diogène.* Dorléans mourut à Paris, presque oublié, en 1629, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Quelques-uns de ses ouvrages sont curieux, mais ils annoncent un talent médiocre. La plupart sont des libelles en faveur de la religion catholique contre les protestants. Nous citerons plusieurs *Avertissements*, dans lesquels Henri IV est nommé *fœtidum satanæ stercus*, et qui furent brûlés, en 1594, à la croix du Trahoir et sur la place Maubert; — *Renaud*, poëme : c'est une mauvaise imitation de l'Arioste. — *Les Ouvertures des Parlements*, ouvrage qui fut saisi par ordre de l'avocat du roi, Servin, « et duquel les hommes doctes font « estat, dit P. de l'Estoile, mais qui a esté défendu plus en haine « de l'auteur et de la ligue, que pour autre chose qui y soit à re- « prendre. »

Dorléans est un assez mauvais écrivain; cependant on trouve dans ses pamphlets, au milieu des écarts d'une imagination déréglée, des traits heureux et une certaine énergie d'expression qui va souvent jusqu'au cynisme. Brantôme le place, parmi les poètes de son temps, après Desportes et Duperron; en revanche, François Hofman le traite de *poëtereau*, et cette opinion nous semble préférable. Nous terminerons cet article en citant le passage suivant, où de Thou rassemble d'une manière assez heureuse les traits qui pourraient convenir au caractère de Louis Dorléans :

« Louis Dorléans avait une éloquence passable et quelque talent « pour écrire. C'était un de ces petits écrivains à gages, ou infectés « de la contagion de la révolte, qui composaient et publiaient avec « licence des libelles pour fortifier l'esprit de parti. Son *Avertisse- « ment aux catholiques anglais* est une déclamation fort diffuse qui « fut réfutée par Denis Boutilliers. »

CH.-F. L.

RIBIER (GUILLAUME) *et* BELOT (JEAN).

Né à Blois en 1578, de Michel Ribier, seigneur de Rilly, lieutenant particulier au bailliage présidial de cette ville, il fut, à la suite d'un voyage en Italie, pourvu de la place qu'avait occupé son père, puis devint président et lieutenant-général au même siége.

On lit dans le *Journal de Pierre de l'Étoile*, à la date de mai 1607 : « Le jeudi 3 de ce mois, on m'a donné ung nouvel escrit « imprimé qui courait, intitulé *Discours au roy*, dont on faict auteur « M. Ribier, qui, par icelui, exhorte Sa Majesté de mettre la main à « bon escient à la réformation de l'Église et réunion des deux re- « ligions. Et est ce petit discours libre et bien fait, rempli de beau- « coup de belles autorités et raisons, *mais qui auront lieu en papier* « *seulement, qui est le pis.* »

Dans l'assemblée des États-Généraux tenue à Paris en 1614, Guillaume Ribier, membre du tiers-état, fut chargé par les députés de son ordre d'aller présenter une requête au jeune roi Louis XIII et à la reine-mère, Marie de Médicis. Il s'agissait d'une question de finances : le Conseil-d'État, prenant les intérêts du fisc, avait conclu à une augmentation de trente sous sur chaque minot de sel dans les pays de *gabelle*, et à une contribution de 450,000 livres dans les provinces de *Franc-Salé*. Les représentants des malheureux contribuables firent d'abord une démarche auprès du président Jeannin qui leur objecta, comme cela se fait toujours en pareil cas, « que les « circonstances ne permettaient pas que le roi amoindrît ses finances « de la somme de 1,500,000 fr. » Ribier et ses collègues ne virent plus d'autre ressource que d'aller se jeter *à deux genoux* devant le roi. Comme ils entraient dans la cour du Louvre, le chancelier de Sillery arriva. Tous coururent à la portière de son carosse. Ribier se présenta à lui, le suivit par un petit escalier, et tous vinrent ensuite. Le chancelier tirant Ribier dans l'embrasure d'une fenêtre lui parla d'abord assez bas, et puis lui dit d'une voix forte : « Vous êtes « lieutenant-général de Blois et officier du roi; avisez bien ce que « vous direz, et prenez garde à vous. Voulez-vous parler en qualité

« de député? Vous ne l'êtes plus, car votre pouvoir est expiré par la « présentation de vos cahiers. Si, comme privé, parlez pour votre « bailliage : les autres parleront pour le leur. Le roi n'a pas agréables « vos assemblées qui sont illicites sans sa permission. » Le chancelier s'étant retiré en colère dans le cabinet de la reine, les députés, revenus dans leur chambre, prièrent Ribier de ne pas se relâcher, ajoutant qu'ils étaient tous là pour garantir, approuver et avouer tout ce qu'il dirait courageusement pour le bien du service du roi et soulagement du peuple. Quelque temps après on introduisit la députation dans la pièce où le roi et la reine-mère étaient assis, ayant auprès d'eux le chancelier et un assez grand nombre de seigneurs de marque. Ribier, après avoir mis un genou en terre, se releva et parla de manière à faire impression sur les esprits; il obtint non-seulement ce qu'il avait demandé pour son pays, mais encore un brevet de conseiller d'État honoraire. La reine-mère, pendant son exil à Blois, lui donna des marques de son estime et lui proposa d'être son secrétaire des commandements, emploi qu'il eut la modestie ou peut-être la prudence de refuser. Le cardinal de Richelieu, passant par Blois au retour de La Rochelle, proposa à Ribier de servir le roi dans ses conseils; mais il préféra rester dans son pays natal, où il exerçait les fonctions de lieutenant-général et président. Gaston de France, duc d'Orléans, prenait souvent ses avis pendant qu'il demeurait à Blois; mais il ne les suivait guère, à en juger par les bévues politiques qu'il ne cessa de commettre. Ribier était admirablement placé pour recueillir les archives politiques et les pièces justificatives de l'histoire du XVIe siècle. Il avait rassemblé, dans plusieurs portefeuilles, un très-grand nombre de lettres et de mémoires relatifs à l'histoire générale depuis 1537 jusqu'en 1560. Ce recueil fut publié en 1666, à Blois, par Michel Belot, son neveu. La famille des Ribier était fort répandue dans tout l'Orléanais, et alliée aux Aleaume, aux Bouvard et aux Belot.

Quelques biographes pensent que Michel Belot, éditeur de Ribier, est le même que Jean Belot, avocat au conseil privé de Louis XIII et ami de plusieurs membres de l'Académie française. Ce Belot était aussi de Blois, et il soutint, contre l'académicien Lachambre, que les ouvrages de science ne devaient point être écrits en langue vulgaire. L'*Apologie de la langue latine* attira à Belot maintes épigrammes, et

: ne l'épargna pas dans la *Requête des Dictionnaires*. La langue
fit-il, était pour jamais perdue

Si le bel avocat Belot,
Du barreau le plus grand falot,
N'en eût pris en main la défense
Et protégé son innocence.
En quoi, certes, et sa bonté,
Et son zèle et sa charité
Se firent d'autant plus paraître
Qu'il n'a l'honneur de la connaître.

vrage était déjà très-rare peu de temps après sa publication.
sume que l'auteur, bien inspiré ou bien conseillé, avait racheté
art des exemplaires. Belot annonçait un autre ouvrage qui de-
oir pour titre : *La France, ou la Monarchie parfaite,* et dans
il se proposait de donner à ses idées tout le développement
r importance semblait mériter. Les *Mémoires de Guillaume*
publiés par Belot, sont précédés d'une épître dédicatoire à
et d'un éloge de l'auteur.

y apprenons que Ribier s'était retiré dans une maison de cam-
u'il avait fait bâtir sur les bords du Cosson, dans les environs
s. Ce manoir, appelé les Grotteaux, était plein de souvenirs
pelaient au studieux conseiller ses affections particulières et
ues les plus remarquables de sa vie. Parmi les devises peintes
esques qui ornaient les solives du grand salon, on remarquait
: *Tempora Tempore Tempera.* A l'exemple de son frère
Ribier, conseiller au parlement de Paris, il avait rassemblé
erbe bibliothèque qui fut long-temps conservée dans la ville
s. Jean Belot nous apprend que Ribier mourut dans sa ville
doucement, plutôt par une défaillance de nature que par la
ce du mal, le 21 janvier 1663, âgé de quatre-vingt-cinq ans. »
issait pas de postérité, mais la famille de Belot s'est perpétuée
Blésois, où elle a rempli jusqu'à nos jours les emplois les plus
les de la magistrature.

C. B.

DESHAYES, BARON DE COURMENIN (LOUIS).

lisons dans l'*Histoire du Gâtinais,* par dom Guillaume Morin,
nzième bailli et gouverneur de Montargis fut Antoine Deshayes,

sieur de Courmenin et du Courton, conseiller du roi. Son fils, Louis Deshayes de Courmenin, né à Montargis, fut d'abord page, puis conseiller et maître d'hôtel de Louis XIII. Le talent et la discrétion dont il fit preuve dans certaines circonstances lui concilièrent la faveur du roi, et lorsqu'en 1621 on s'occupa de faire rentrer les Cordeliers en possession des lieux saints qui leur étaient disputés par les Arméniens, ce fut Louis Deshayes qui fut désigné pour cette mission délicate. Il devait, en outre, établir un consul à Jérusalem, afin de tenir la main à l'exécution des ordres que la Porte donnerait en leur faveur, et offrir au saint sépulcre, au nom du roi, une chapelle d'argent avec de splendides ornements. Des instructions secrètes lui enjoignirent ensuite d'aller en Hongrie, d'où il revint en France en 1622.

Il y resta deux ans, fit un nouveau voyage dont il vint rendre compte à la cour et fut chargé, en 1629, d'aller en Moscovie faire des propositions pour l'établissement du commerce français à Narva. Il avait ordre de passer en Danemarck, de traiter avec le roi pour le droit de passage par le Sund et d'aller aussi en Suède pour la liberté du passage par les mers voisines. Il fut reçu avec les plus grands honneurs par le grand-duc de Moscovie, qui le chargea pour Louis XIII d'une lettre dans laquelle il se plaint de ce que le roi de France ne lui ait pas donné tous les titres qui lui sont dus et accède néanmoins aux propositions qui lui étaient adressées. Le secrétaire de Deshayes, qui l'avait accompagné dans ces ambassades, publia par ordre du roi : *Le voyage du Levant*, par le sieur D. C. (de Courmenin), 1641. Il donne des détails intéressants sur la Hongrie, dont une partie était alors au pouvoir des Turcs; sur Constantinople, sur la cour du grand-seigneur et l'administration de l'empire ottoman. Le voyage de Constantinople à Jaffa contient des notes curieuses sur Smyrne, les îles de Rhodes et de Chypre. L'auteur fait la description de Jérusalem, des lieux saints et de plusieurs endroits de la Galilée avec beaucoup d'exactitude et de clarté. M. de Châteaubriand, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, a inséré en entier l'*Histoire du Saint-Sépulcre*, par Deshayes, et il explique ainsi la préférence qu'il lui donne sur les autres voyageurs. « Cet envoyé de Louis XIII en Palestine, dit-il, m'a paru mériter qu'on s'attache à son récit : 1° parce que les Turcs s'empressèrent de montrer eux-

mêmes Jérusalem à cet ambassadeur et qu'il serait entré jusque dans la mosquée du temple, *s'il l'avait voulu;* 2° parce que son récit est si clair et si précis, dans le style un peu vieilli de son secrétaire, que Paul Lucas l'a copié, mot pour mot. » L'ouvrage est accompagné de quelques figures et d'un plan de Jérusalem, qui est le plus exact de tous ceux qui ont été faits sur cette ville.

Duval, dans un atlas où il trace les routes de plusieurs voyageurs modernes, a consacré deux cartes aux voyages de Deshayes; celui-ci alla par mer jusqu'à Elseneur. N'ayant pas trouvé le roi Christian IV à Copenhague, il alla joindre ce prince dans le Holstein, obtint pour huit ans la diminution des droits qu'il était chargé de demander, et s'embarqua à Lubeck pour retourner à Copenhague. *Les Voyages au Danemarck, enrichis d'annotations,* par P. M. L., contiennent une courte notice des Etats danois, et en particulier des îles de Zélande, de Fionie, des duchés de Holstein de Sleswig et de quelques îles voisines. On y lit aussi des particularités curieuses de Christian IV et sur sa cour; mais les noms danois et allemands y sont tellement défigurés que l'on a peine à les reconnaître. Comme on le voit, la vie de Deshayes fut un perpétuel voyage, dont les résultats furent très-favorables aux intérêts commerciaux de la France. Le cardinal de Richelieu, qui ne l'aimait pas, refusa de le charger d'une négociation avec la Suède. Deshayes, mécontent, se joignit aux ennemis du premier ministre et conspira contre lui. Mais arrêté en Allemagne, où il cherchait à emprunter de l'argent sur les pierreries de la reine-mère et à obtenir quelques secours de l'empereur, il fut amené en Languedoc, où se trouvait la cour, et décapité à Béziers en 1632.

C'est à cette famille, qui a produit au dernier siècle deux lieutenants-généraux, qu'appartient M. de Cormenin, l'une des gloires de notre province.

CH.-F. L.

DE FLACOURT (ÉTIENNE).

A l'époque où la compagnie française en Orient était presque abandonnée, le gouvernement jeta les yeux sur un homme aussi intelligent qu'actif qui pût relever nos affaires dans les Indes. Nous ne savons quels étaient jusqu'alors les titres d'Étienne de Flacourt à ce

poste important, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il justifia le choix qu'on fit de lui. D'une famille ancienne d'Orléans, il naquit dans cette ville en 1607. Lorsqu'en 1648 il fut nommé commandant de Madagascar, il trouva cette île dans le plus triste état. Les Français s'étaient mutinés contre Pronis, leur chef; les naturels du pays, profitant de ces déplorables dissensions, en avaient massacré la plus grande partie, et, pour comble de malheur, ceux qui avaient survécu enduraient déjà toutes les rigueurs de la famine.

Flacourt parvint à réparer tous ces maux, et on doit lui savoir gré du courage et de l'habileté qu'il sut montrer dans des circonstances critiques, lorsqu'on pense qu'il eut à lutter à la fois contre le manque de ressources, les attaques des Madécasses et les menées sourdes de quelques Français turbulents. Les troubles qui agitaient la France ne permettaient guère qu'on s'inquiétât de la position des Français à Madagascar. Enfin, après beaucoup de privations et de souffrances, on vit arriver deux bâtiments français, et le duc de La Mailleraye, nouveau concessionnaire de la colonie, lui laissa le choix de rester à Madagascar ou de rentrer en France : de Flacourt avait été trop cruellement éprouvé pour pouvoir résister; d'ailleurs, les anciens intéressés de la compagnie l'abandonnaient entièrement en cédant leurs droits au duc de La Mailleraye; il remit le commandement à Pronis qui revenait de France, quitta l'île, et après une navigation heureuse, débarqua à Nantes en 1655. Il fut, par la suite, employé dans l'administration de la compagnie, dont son frère était un des principaux membres, et il eut un neveu de son nom directeur du comptoir français à Surate. C'est lui qui donna à l'île Bourbon le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Flacourt, revenant en France une seconde fois, se noya malheureusement le 10 juin 1660.

C'est le premier voyageur qui ait donné une description générale de Madagascar. Son *Histoire générale de la grande isle Madagascar* se divise en deux parties : la première donne une description générale de Madagascar, puis celle de chacune des provinces, de ses rivières et des petites îles voisines ; il y est traité ensuite de la religion, du langage, des usages, des coutumes, du gouvernement des habitants, des plantes, des métaux, des animaux. La deuxième partie contient le récit des événements qui ont eu lieu depuis 1642, époque de la pre-

mière expédition faite par les Français. Cet ouvrage est orné de cartes, de figures, de plantes et d'animaux assez grossièrement dessinés, mais il est fait avec beaucoup de soin et d'exactitude. Ses descriptions ont été copiées par tous ceux qui, dans le XVIIe siècle, ont écrit sur cette île, et même par des écrivains postérieurs. On y trouve des choses curieuses et intéressantes; nous n'en citerons que cette prière des Madagascariens : « O Éternel, ayez pitié de moi parce que « je suis passager; ô infini, parce que je ne suis qu'un point; ô « fort, parce que je suis faible; ô source de la vie, parce que je « touche à la mort; ô intelligent, parce que je suis dans l'erreur; « ô bienfaisant, parce que je suis pauvre; ô tout-puissant, parce que « je ne puis rien. »

On a reproché vivement à de Flacourt d'avoir fait un éloge exagéré de Madagascar, afin d'encourager les Français à s'y établir. Ce dont on convient généralement, c'est que son témoignage doit être de quelque poids pour tout ce qui concerne l'histoire naturelle, à laquelle il paraît s'être attaché plus particulièrement, et que ses notices sur les plantes de l'île méritent d'être consultées. « La véracité de Flacourt, « a dit l'auteur des *Annales des Voyages*, l'exactitude de ses des- « criptions, la fidélité de son pinceau, condamnent au silence qui- « conque n'a pas à lui opposer six années d'observations sur les lieux « dont il parle et dans un poste dont les relations le mettaient à « même de bien connaître cette île sous tous les rapports. »

Nous retrouvons, au XVIIe siècle, un neveu du gouverneur de l'île de Madagascar, Guillaume de Flacourt, prieur commandataire de Gourgé et curé de Saint-Éloi d'Orléans. Il a prononcé une oraison funèbre du cardinal de Coislin.

CH.-F. L.

BLANQUET DE LA HAYE (JACOB), *lieutenant-général.*

La famille Blanquet de La Haye habitait, au XVIIe siècle, le château de Nainvilliers, près Pithiviers. Ce fut là que naquit, en 1621, Jacob Blanquet. Il entra de bonne heure au service, et fut fait lieutenant dans le régiment de Picardie; il acheta ensuite une compagnie, et quelques actions d'éclat lui firent obtenir le grade de major. Le

cardinal Mazarin nomma par faveur, pour lieutenant-colonel de son régiment, un officier d'un autre corps, ce qui était alors contre les réglements militaires, et de La Haye protesta énergiquement contre une nomination qui nuisait à l'avancement des officiers de son corps, et quitta le service avec douze d'entre eux, en prenant l'engagement de n'y rentrer que lorsqu'on lui aurait rendu justice.

Le cardinal Mazarin, qui le tenait pour un officier distingué, ne voulut point se l'aliéner; il le manda près de lui, et lui dit qu'à la puissante recommandation de Turenne, qui l'estimait beaucoup, il lui accordait le régiment de La Fère. Après s'être distingué dans plusieurs commandements qu'il eut en Flandre et en Italie, de La Haye était gouverneur de Saint-Venant et colonel d'un régiment d'infanterie, lorsqu'en 1669, le roi, sur les instances de Colbert, le nomma son lieutenant-général à Madagascar, à l'île Bourbon et autres îles, depuis les détroits de Magellan et de Lemaire, ainsi que dans toute la partie des Indes soumise à la France.

La Haye fut aussi chargé du commandement de la flotte la plus considérable que les Français eussent jamais expédiée pour les Indes Orientales, et destinée, non-seulement à le faire reconnaître en qualité de gouverneur, mais aussi à visiter tous les lieux où la compagnie avait déjà formé des établissements. L'escadre partit de Brest le 30 mars 1670. Après avoir réprimé pendant la traversée une émeute tentée par les plus vieux officiers de son équipage, La Haye arriva à Madagascar et y resta six mois; il se rendit ensuite à l'île Bourbon pour en prendre possession au nom du roi, arriva devant Surate, et parcourut toute la côte du Malabar avec le directeur-général du commerce Caron, qu'il avait pris à son bord.

On conclut une alliance avec le Zamorin, qui céda un territoire à la compagnie; La Haye annonça ensuite que ses ordres lui enjoignaient d'aller former un établissement à Trinquemalé, dans l'île de Ceylan. La flotte hollandaise vint mettre obstacle à l'exécution de ce projet, auquel le roi de Candie avait donné son consentement. Les maladies forcèrent les Français de quitter l'île, au grand regret des habitants. La Haye se dirigea sur Saint-Thomé, qui appartenait au roi de Golconde. Grâce aux conseils du père Ephraïm de Nevers, missionnaire, il s'empara de la ville et y fut assiégé à son tour par les

indigènes, et la flotte hollandaise commandée par le général Ricquelots. Après une résistance acharnée, privé de secours du côté de la mer, La Haye dut souscrire à une capitulation honorable en 1674, et revint en France avec les débris de son escadre. Avant qu'il partît de l'Inde, le roi de Golconde lui avait offert le commandement général de ses armées.

De retour dans sa patrie, La Haye, après avoir inutilement sollicité du roi la charge de vice-amiral, servit en Flandre pendant la campagne de 1676. Au siége d'Aire, où les opérations étaient dirigées par le maréchal d'Humières, les ennemis ayant fait une sortie, il les repoussa jusqu'aux palissades, et y établit sa tranchée et son logement; cet acte de courage, qui avança le siége de plusieurs jours, n'eut point l'approbation de Vauban, dont il contrariait les calculs. La Haye, qui n'était point patient, lui fit dire qu'il n'était qu'ingénieur, tandis que lui était ingénieur et capitaine. Cette réponse faillit amener une affaire d'honneur, et Louvois fut forcé d'intervenir.

En 1677 on lui donna le commandement de Thionville, que les ennemis menaçaient. Détaché avec le marquis de Genlis par le maréchal de Créqui pour surprendre un convoi ennemi, il le joignit et l'enleva, mais fut tué d'un coup de mousquet. Il était estimé du roi comme un des plus braves officiers. Le récit de sa campagne dans l'Inde est renfermé dans le *Journal du voyage des Grandes-Indes, contenant ce qui s'y est passé par l'escadre de S. M. sous le commandement de M. de La Haye, avec une description exacte des villes*, portant Paris, 1678. L'exactitude et la simplicité sont le principal mérite de cette relation, dont le manuscrit appartenait à la famille de Lamoignon.

CH.-F. L.

AMELOT DE LA HOUSSAYE (NICOLAS).

Avec plus de vivacité dans l'esprit, plus de force, plus de passion dans le style, Amelot de La Houssaye eût été le vrai représentant de la critique politique au XVIIe siècle; Bayle lui a ravi cet honneur. C'était un esprit curieux plus que délicat, un homme d'affaires plus qu'un homme de plume, un diplomate qui ne prit le métier d'écri-

vain qu'à défaut de tout autre. Quand il entra dans les lettres, il sortait du gouvernement, et la théorie de ce grand art de gouverner, qu'il avait, dans sa jeunesse, tenté de mettre en pratique, fut, jusqu'à la fin de sa vie, l'objet constant de ses études et de ses méditations.

Né à Orléans, le 18 juin 1634, d'une famille ancienne et distinguée, il étudia en Sorbonne, et prit des leçons de théologie de M. Gaston Chamillart. Aussi, lorsqu'un critique lui demanda, à propos de sa traduction de l'*Histoire du concile de Trente*, s'il était vraiment catholique, il n'hésita pas à répondre et à imprimer dans sa préface: « Dieu merci, je le suis, et toute ma famille aussi, depuis plus de « trois cents ans. »

Il eut le sort de ces hommes qui cultivent également la vertu et les belles-lettres, c'est-à-dire que, malgré son application au travail, Amelot aurait vécu et serait mort dans l'indigence sans la protection de M. l'abbé de Fourcy, qui l'aida généreusement à franchir cette barrière qui, dans la vie, sépare le grand nombre de ceux qui sont appelés du petit nombre de ceux qui sont élus. Le jeune Amelot entra dans la diplomatie.

Il partit, vers 1669, comme secrétaire du président de Saint-André, ambassadeur à Venise; il avait alors trente-quatre ans. Si nous l'en croyons, la reine de l'Adriatique n'était pas la ville des plaisirs. « Cette « ambassade, dit-il quelque part, est la plus difficile et la plus en- « nuyeuse de toutes, parce qu'on y traite avec des muets; aussi l'ap- « pelle-t-on la pierre de touche des ambassadeurs. » Soit qu'il eût des loisirs, soit qu'il sentît naître en lui le goût des lettres, il conçut l'idée, très-originale pour son temps, de retracer l'histoire, de peindre l'état du gouvernement qu'il voyait fonctionner. Louis XIV était craint, le président de Saint-André respecté. On lui donna communication des lettres, mémoires et relations des envoyés étrangers; les portes de la bibliothèque de Saint-Marc, où étaient conservées de précieuses chroniques, lui furent ouvertes; et trois années d'études spéciales sur la police, les lois et le mécanisme de ce gouvernement célèbre le mirent à même de publier, à son retour en France, un ouvrage plein de faits nouveaux et d'aperçus solides. Amelot croyait sa fortune faite; il dédia ses deux volumes à Louvois. Cette haute protection, le mérite de la publication ne suffirent pas pour calmer l'orage qu'Amelot

avait involontairement soulevé. « Je dis beaucoup plus de mal des « Vénitiens que je n'en dis de bien : je l'avoue; mais c'est à la sévérité « de l'histoire qu'il faut s'en prendre. » Le sénat de Venise s'en prit au roi de France : il se plaignit fort vivement de l'insolence de cet auteur qui osait dire la vérité. Cela en vint au point que l'ambassadeur vénitien, Mgr Contarini, osa dire devant tous ses domestiques qu'il voulait la tête d'Amelot, qu'il l'aurait et qu'il l'enverrait à Venise. Ajoutons, pour faire comprendre cet acharnement, qu'Amelot avait traité fort légèrement un certain procurateur Contarini, père de l'ambassadeur : *inde iræ!* Bref, le livre fut mis à l'index par le sénat ennemi; et notre auteur, afin de rétablir la bonne harmonie entre les deux gouvernements, reçut, dit-on, l'ordre de passer quelques jours à la Bastille.

Cet événement mit fin à la carrière diplomatique d'Amelot de La Houssaye; il était pauvre, il fallait vivre, et il n'avait que sa plume; on va voir s'il en usa. Tour-à-tour, il publia une traduction de l'*Histoire du concile de Trente*, par Fra Paolo Sarpi; une traduction de l'*Homme de cour*, de Balthazar Gratian; le *Prince de Machiavel*; la *Morale de Tacite*; *Tacite*, avec des notes politiques et historiques; les *Lettres du cardinal d'Ossat*, et un *Abrégé du procès fait aux juifs de Metz*. J'en passe et des meilleurs; ainsi l'*Histoire de Guillaume de Nassau*, mise au jour après sa mort, et les *Mémoires*, qu'on a imprimés sous son nom, et qui ont dû être composés avec les notes trouvées dans son cabinet.

C'est dans ces *Mémoires historiques* qu'on lit l'anecdote suivante sur un négociant d'Orléans nommé Hazon : M. Colbert ayant fait venir les plus notables marchands de Paris et des villes voisines pour conférer avec eux sur les moyens de rétablir le commerce, ils y allèrent au jour assigné. Comme personne n'osait parler, chacun attendant qu'un autre eût « commencé : « Messieurs, dit le ministre, êtes-vous muets? Non, « monseigneur, repliqua Hazon, qui avait une certaine vivacité d'es- « prit; mais nous craignons tous également d'offenser votre grandeur « s'il nous échappe quelque parole qui lui déplaise. — Parlez librement, « répliqua le ministre, et celui qui parlera avec plus de franchise sera « le meilleur serviteur du roi et mon meilleur ami. » Là-dessus Hazon prenant la parole, dit : « Monseigneur, puisque vous nous le commandez

« et que vous promettez de trouver bon ce que nous aurons l'honneur « de vous représenter, je vous dirai franchement que lorsque vous êtes « venu au ministère vous avez trouvé le chariot renversé, et que, de- « puis que vous y êtes, vous ne l'avez relevé que pour le renverser « de l'autre côté. » A ce trait de liberté guépine, M. Colbert prit feu, et dit avec émotion : « Comme vous me parlez, mon ami! — « Monseigneur, répondit Hazon, je demande pardon à votre gran- « deur de la folie que j'ai faite de me fier à sa promesse. Je n'en « dirai pas davantage. » Ensuite le ministre commanda aux autres de parler; mais personne ne voulut ouvrir la bouche, et la conférence finit ainsi. Voilà comme les grands sont faits; ils veulent apprendre, mais ils ne veulent pas entendre!

De cette foule d'ouvrages, dont le père Niceron a soigneusement dressé le catalogue, un grand fait ressort : c'est la science d'Amelot. Ne savait-il pas l'espagnol assez bien pour traduire Gratian, l'auteur le plus serré et le plus concis qu'il y eût; l'italien, pour oser affronter Machiavel; le latin, pour critiquer Perrot d'Ablancourt, le roi des traducteurs du XVIIe siècle, n'en déplaise à M. et à Mme Dacier? Il est vrai qu'il s'attira une vive réplique du neveu de Perrot, l'impétueux Fremont d'Ablancourt; mais, s'il était persuadé, comme il l'écrivit un jour, « que la vérité est toujours la dernière, parce « qu'elle a le temps pour guide, » il dut se consoler du triomphe de ses adversaires.

Il est à remarquer que les contemporains d'Amelot ont usé envers lui du franc parler dont il usait envers les autres. Si leur critique est justifiée, leurs éloges du moins ne seront pas suspects. « Il faut « accorder, dit M. Baillet, qu'il n'écrit peut-être pas toujours dans « une pureté entière de notre langue, et que son style n'est pas aussi « scrupuleux, aussi concluant, ni aussi poli que celui qui se façonne « dans les ruelles; mais il a du nerf et se soutient bien. Le traduc- « teur récompense assez d'ailleurs ce léger défaut par son exactitude, « sa fidélité et la solidité de son jugement. »

Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article *Anti-Machiavel*, a lancé des traits assez piquants contre Amelot de La Houssaye, et parle de lui comme d'*un homme qui, ayant été secrétaire d'ambassade, n'a pas eu le secret de se tirer de la misère, qui*

parlait beaucoup de raison d'État, mais qui entendait fort mal la raison d'Etat. Il reproche aussi à Amelot de citer mal à propos; mais ce reproche est assez déplacé de la part de Voltaire, qui, dans ses citations, ne s'est guère assujetti à ce scrupule de ne rien avancer sans preuve.

L'abbé Renaudot, dans sa gazette, parle d'Amelot comme d'un homme célèbre par son érudition, et le P. Bouhours le cite avec grand éloge dans un des dialogues de sa *Manière de bien penser.*

Voilà quant à sa science : mais, cette science, il la méprisait; il la méprisait quand il la comparait au but qu'il voulait atteindre; elle n'était que les rouages de la machine, les ressorts qu'il faisait jouer pour arriver à cet idéal de sa vie, la théorie du gouvernement. De là ce portrait *de l'homme de cour,* qui s'étudie à ne pas parler, et qui, quand il parle, ne parle jamais qu'à l'oreille, encore faut-il l'avoir bien fine pour ne rien laisser échapper. Ce ne sont que demi-mots, demi-sourires qui veulent être devinés, ou maximes impérieuses qui s'imposent et entendent qu'on les croie sur parole. De là cette traduction du prince de Machiavel et les notes sur Tacite. Tout cela jaillit de la même source, de la même pensée, de ce désir qu'il poursuivait d'établir d'une manière un peu fixe les règles de la morale politique. Au reste, le XVIIe siècle n'était pas fait pour ces sortes d'études : ce n'était pas sous la monarchie de Louis XIV que pouvait se développer une science qui, pour fleurir, avait besoin de l'air de la liberté ! Genève ou la Hollande, telle aurait dû être la patrie d'Amelot, et, quoiqu'il n'eût pas cette allure vive, cette réplique pleine de saillies, cette imagination fertile et piquante, nécessaires aux maîtres de la critique politique, il eût certainement réussi; en France, il resta pauvre, et mourut, en 1706, au moment où il revoyait son édition des *Lettres du cardinal d'Ossat.* C'était bien finir, car cet ouvrage et l'*Histoire du gouvernement de Venise* sont ses véritables titres à la reconnaissance de la postérité.

« M. Amelot, dit son biographe orléanais, vivait fort retiré et il « ne connaissait que ses livres et son cabinet, ne prenant aucuns « plaisirs qu'il regardait comme un amusement indigne de l'occuper « et de le satisfaire. Il était d'un caractère vif et facile à s'échauffer, « mais surtout ennemi de toute contrainte. Ainsi que ceux qui ac-

« quièrent quelque réputation par leurs talents, il eut des critiques « et des envieux, ce qui lui occasionna des disputes assez vives avec « ceux dont il croyait avoir reçu des sujets de mécontentement. « Après tout, il n'y a que son style que ses adversaires aient pu cri- « tiquer avec quelque fondement. »

L. PASSY.

LOUVILLE D'ALLONVILLE (CHARLES-AUGUSTE).

Le comte Scipion du Roure a publié à Paris, en 1818, des *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne*. Cet ouvrage est extrait presque en entier de la curieuse correspondance du marquis de Louville avec le marquis de Torcy, dont l'abbé Millot n'avait donné que des extraits.

Charles-Auguste d'Allonville était né au château de Louville en 1668. Ami de Fénelon et du duc de Beauvilliers, il fut placé auprès de leur royal élève, le duc d'Anjou, en qualité de gentilhomme de la manche. Le testament de Charles II ayant appelé le petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne, le marquis de Louville fit partie de la maison du jeune roi. Le duc de Beauvilliers lui remit des instructions dictées par une haute sagesse; elles étaient le développement de celles que Philippe V avait reçues de Louis XIV lui-même. Fénelon, bien qu'exilé, n'oublia ni son élève, ni son ami, et il écrivit à Louville, le 10 octobre 1701, une lettre qui a été insérée dans les mémoires de ce dernier.

Le marquis, devenu chef de la maison française et gentilhomme de la chambre seconda le gouvernement de Louis XIV dans son projet d'introduire en Espagne les mœurs françaises. Bien que le duc d'Harcourt fût ambassadeur en titre, Louville entretenait une correspondance directe avec le marquis de Torcy. Dans une de ses lettres, il ne demandait, pour tenir toute l'Espagne en respect, que six mille hommes de troupe d'élite, bien disciplinés; il proposait aussi de gagner par des pensions les grands d'Espagne et les personnages influents, et paraissait avoir une triste opinion des ministres et du gouvernement espagnol : « Songez à « loisir à faire choix d'un président de Castille qui soit marié, qui ait « des enfants et qu'on puisse tenir et gagner par là. — Quant à un

« bon inquisiteur, nous en avons un tout trouvé, tel qu'il nous le « faut pour cet emploi, c'est le fameux cardinal de Borgia : il n'a « pas le sens commun, est cardinal, docteur, théologien de Sala- « manque, quoiqu'il ne sache pas son catéchisme : il fera tout ce « qu'on voudra. Souvenez-vous, ajoute-t-il, que pour tous les em- « plois qui viendront à vaquer, on vous proposera des prêtres, et je « ne désespère pas que l'on ne vous en désigne encore pour com- « mander les armées et les flottes, quand il y en aura. »

Lorsque le mariage du roi d'Espagne avec la princesse de Savoie fut conclu, Louville fut envoyé à Montpellier au-devant de la princesse, pour la complimenter. « Marie-Louise de Savoie, écrivait-il à « la cour de Versailles, est petite, mais d'une taille charmante, le « teint fort beau, les yeux vifs et doux, gracieuse, aimable, ne « manquant néanmoins pas de fierté et *faisant la reine à merveille.* « Dieu veuille, ajoute-t-il, qu'elle ne se gâte point par le commerce « qu'elle aura avec les furies de Madrid ! » Le mariage fut consommé à Figuières le 3 novembre ; mais quel fut l'étonnement de Louville en apprenant du roi que, dans les premiers instants de leur union, la petite reine de treize ans, digne fille de Victor-Amédée, ne l'avait entretenu que de politique?

Prévoyant l'influence que Marie-Louise allait prendre sur son faible époux, le marquis se hâta d'aller à Versailles faire son rapport à Louis XIV. Ce prince l'accueillit favorablement, prit son avis sur tout ce qui regardait l'Espagne et le renvoya pour surveiller la cour de Madrid.

La reine et son entourage engageaient Philippe à ne pas quitter son royaume et à confier à son beau-père le soin des affaires d'Italie. Mais Louis XIV manda à son petit-fils qu'un voyage dans les provinces italiennes était nécessaire, et Philippe partit, emmenant avec lui Louville. Le marquis fut envoyé à Rome pour complimenter le pape. Clément XI le reçut d'une manière très-affectueuse ; mais, intimidé par la présence d'une armée impériale, commandée par le prince Eugène, il refusa de s'expliquer sur l'investiture du royaume de Naples et remit à l'ambassadeur une lettre pleine de compliments, où il n'y avait pas un mot d'essentiel. Philippe se rendit ensuite dans

la haute Italie, et eut avec son beau-père une entrevue qui fut assez froide, par des raisons d'étiquette.

Louville s'étant montré hostile aux prétentions du duc de Savoie, celui-ci le dénonça à la reine d'Espagne comme un ennemi, et en cela il ne s'était pas trompé. Dans ses rapports à M. de Torcy, le marquis, avec sa vivacité ordinaire, écrivait que le duc de Médina-Celi, le champion du parti espagnol, était un homme sans religion et sans probité, *sept fois grand d'Espagne, et par conséquent sept fois plus corrompu que les autres.*

Louville, honoré de l'amitié de Philippe V et de la confiance de Torcy, avait par ses conseils une influence quelquefois utile, quelquefois dangereuse. En somme, c'était un brouillon qui, dans ses rapports avec le roi et la reine d'Espagne, avait eu la maladresse de vouloir mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Il s'était fait beaucoup d'ennemis à Madrid. A Versailles, on lui reprochait, avec assez de raison, trop de précipitation dans les affaires, trop de familiarité avec Philippe, trop de hauteur avec les Espagnols. Quoi qu'il en soit, ses services parurent encore nécessaires; Torcy voulut qu'il retournât en Espagne: on crut que l'expérience le rendrait plus modéré; on ne prévit pas les orages de la cour, où son caractère ardent pourrait attiser le feu de la discorde.

N'osant pas s'attaquer ouvertement à la reine, il accusa d'abord la princesse des Ursins d'être l'ennemie jurée du parti français, et, tout en affectant de la courtiser, il la déchirait impitoyablement dans ses lettres. Il ne ménageait pas davantage le cardinal d'Estrées, et ne cessait d'affirmer au ministre qu'il y avait dans le palais du roi Philippe une conspiration contre la France. C'était son idée fixe, et son imagination lui faisait voir un complot dans la moindre intrigue de cour. Le P. Daubenton, confesseur du roi, qu'il avait d'abord justifié auprès du ministre, n'était plus désormais qu'un fripon, lié avec les Espagnols pour le perdre, et l'*âme damnée* de la princesse des Ursins. Il ne se montre guère moins acharné contre la reine qu'il accuse d'*une ambition et d'une présomption démesurées.* A son avis, il faut, sans plus tarder, éloigner la princesse: la reine *jettera peut-être quelques larmes qu'on aura soin de lui essuyer sans*

bruit. Quant à Philippe, mari faible et roi irrésolu, il faut le confier à une personne sûre, qui assiste à ses lettres, et bien que Louville affecte de décliner cette responsabilité, il est aisé de voir qu'il se désignait pour remplir ce rôle et qu'il visait à l'ambassade.

Mais le ministre était trop sage pour ne pas démêler la passion dans la correspondance de son agent diplomatique, et Louville, victime de sa propre imprudence, reçut l'ordre de quitter sur-le-champ l'Espagne. Il attribua cette disgrâce au confesseur du roi; il en accusa les Jésuites : c'est à lui seul qu'il eût dû s'en prendre. « Cet homme, « aussi présomptueux que vif, ne doutant de rien, jugeant de tout, « capable de bien servir où il n'aurait fallu que de l'esprit, du cou- « rage et de l'ardeur; plus capable de brouiller où il y avait du trou- « ble et des cabales; entraîné par une imagination fougueuse, et se « dissimulant à lui-même ses écarts, avait certainement été un vrai « flambeau de discorde (1). »

Rappelé en France en 1703, Louville épousa, quelques années après, Mlle de Nointel, fille de l'ambassadeur de Constantinople : il vécut retiré dans ses terres jusqu'à la mort de Louis XIV. Le régent, voulant pressentir la cour de Madrid au sujet du traité de la quadruple alliance, le renvoya en Espagne en qualité d'envoyé extraordinaire, et le chargea d'éclairer Philippe sur les projets du cardinal Albéroni. Louville ne demandait qu'à jouer un rôle; il partit plein de confiance. Il arriva à Madrid le 24 juillet 1716. Depuis quelques jours on était informé de son voyage, et la cour avait eu le temps de dresser ses batteries. Albéroni, instruit par ses espions de l'arrivée de l'envoyé extraordinaire du duc d'Orléans, lui fit donner l'ordre formel de sortir sur-le-champ d'Espagne. En vain il montra ses lettres de créance et menaça de faire usage de ses pouvoirs; il eut beau aussi s'aboucher en secret avec plusieurs Espagnols mécontents, il en fut pour ses frais de diplomatie et dut quitter Madrid sans avoir obtenu une audience du roi. Il se flattait du moins que cet affront serait accompagné de quelques marques de violence qui forceraient le régent à prendre fait et cause pour lui, mais en cela encore son espérance fut aussi vaine que sa politique. Quelle témérité aussi de retourner si

(1) Mémoires du duc de Noailles.

légèrement dans une cour où il s'était fait tant d'ennemis, auprès d'un prince qu'il avait essayé de brouiller avec sa femme ! A la suite de cette mesaventure, le marquis se retira dans ses domaines et se consola en écrivant ses *Mémoires politiques*. Il mourut en 1731, ne laissant que deux filles. Un mot de sa correspondance avec le duc de Noailles suffit pour le faire juger : « Il m'est impossible, écrivait-il, « de ne pas m'intéresser aux affaires qu'on me met entre les mains « *jusqu'au point d'en devenir fou.* » C'était, en vantant son zèle, donner une triste idée de son tact et prouver son peu d'aptitude aux négociations si délicates dont il fut chargé.

C. B.

BONET DE MARTANGE, *le général.*

Né en 1722, d'une famille de la Beauce complètement dénuée de fortune, Bonet de Martange fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique et obtint, jeune encore, le prieuré de Cossay dans le Maine. Doué d'un esprit vif et d'une intelligence peu ordinaire, il s'appliqua sérieusement à l'étude et devint professeur de philosophie en Sorbonne. Une circonstance assez curieuse vint changer la direction de sa carrière : ses cours étaient très-suivis, et les hommes les plus distingués venaient entendre le jeune professeur. Le maréchal de Lowendhall, assistant à un de ses examens, fut frappé de sa tournure, de son élocution, de la franchise de son geste, et lui dit gaîment : « En vérité, un uniforme vous irait mieux que la robe et le bonnet carré. » De Martange en convint et répondit que cet échange cadrerait volontiers avec ses goûts ; le maréchal offre une lieutenance dans son régiment, le jeune homme accepte, et le professeur devient soldat, au grand désespoir de sa famille. Le courage qu'il montra au siége de Berg-op-Zoom lui fit obtenir une compagnie dans le régiment de la Dauphine, et le maréchal de Saxe le chargea d'une mission près d'Auguste III, roi de Pologne. Ce prince, l'ayant pris en affection, voulut l'attacher à son service et le nomma major de ses gardes à pied ; de Martange n'accepta qu'avec l'autorisation du ministre. A la cour de Pologne, il se trouva en rapport avec le comte de Broglie,

lors ambassadeur de France, qui le fit partir pour Saint-Pétersbourg, avec la mission de proposer à l'impératrice de se joindre à la coalition formée par la Prusse. Cette négociation eut un plein succès.

De Martange combattit quelque temps à l'étranger. Le roi de Prusse lui avait offert un régiment qu'il refusa pour aller retrouver l'armée autrichienne. A son retour en France, il fut chargé de proposer au cabinet de Versailles un corps de Saxons qui devait joindre l'armée française, alors établie en Hesse, sous les ordres du maréchal de Broglie. L'offre fut acceptée, et le prince de Xavier, comte de Lusace, choisi pour le commander, donna à de Martange le grade de général-major. Après s'être distingué dans les campagnes de 1761 et 1762, il fut fait maréchal-de-camp. Le dauphin et la dauphine l'honoraient de leur confiance; mais lorsqu'il eut perdu ses protecteurs, Choiseul, qui ne l'aimait pas, refusa de l'employer dans son grade; ce ne fut que sur des instances réitérées qu'il fut fait lieutenant-général, mais il ne put obtenir de service actif.

Retiré à Honfleur, il attendit que la disgrâce du ministre lui permît d'offrir ses services, et fut envoyé par le duc d'Aiguillon pour combattre et annuler les motifs de guerre que Choiseul avait mis en avant, afin de conserver son influence. La manière dont il s'acquitta de cette mission délicate lui fit obtenir le grade de secrétaire-général des régiments suisses.

De Martange s'était retiré depuis plusieurs années en Allemagne lorsque la révolution éclata. Dévoué à la cause de la royauté, il n'hésita pas à se rendre à Coblentz, où les émigrés se rassemblaient alors auprès de Monsieur et du comte d'Artois : on lui confia le commandement de la cavalerie. Lorsque l'armée des princes fut licenciée, il se retira successivement en Hollande, à Brunswick, puis en Angleterre, où il mourut en 1806.

Les talents de Martange n'ont point été servis par les événements politiques. Réunissant aux qualités militaires la finesse et la discrétion du négociateur, il avait aussi le goût des lettres, qu'il cultivait avec assez de succès. Son *Olympiade*, qui parut en 1787, avait pour objet d'éclairer le cabinet de Versailles sur les vues de l'Angleterre et de la Prusse, relativement à la Hollande. Il fit connaissance du poète Delille, dans l'intimité duquel il vécut jusqu'à sa mort. On

prétend qu'il a fourni au spirituel auteur du poëme de la *Conversation* le portrait

Du discoureur aimable
Qui, par un charme inexprimable,
Comme des bons esprits, modèle des bons cœurs,
Causeur ingénieux, citoyen estimable,
Et, parant la raison de brillantes couleurs,
Dans les épanchements d'un entretien facile
Ressemble à l'arbre agréable et fertile
Qui nous promet des fruits en nous donnant des fleurs.

On lui attribue aussi un acte d'opéra intitulé: *Le Ballet d'ennui* et de jolies pièces fugitives, entre autres celle qui se trouve dans les mémoires de Grimm, de 1756, et qu'il adressa à un juif de Berlin, auquel il devait de l'argent.

CH.-F. L.

HUE DE MIROMÉNIL (ARMAND-THOMAS).

Né dans l'Orléanais, en 1723, Hue de Miroménil fut d'abord attaché au grand conseil. La faveur dont sa famille jouissait à la cour le fit nommer, en 1755, premier président au parlement de Rouen. Il occupait ces importantes fonctions, lorsque les persécutions dirigées par le chancelier Maupeou contre la magistrature le forcèrent à s'exiler, avec la plus grande partie des membres du parlement de Normandie. Le comte de Maurepas, disgracié par suite d'une chanson contre la favorite, habitait le château de Pontchartrain, où il avait su se faire une petite cour. Miroménil y fut présenté; la communauté du malheur et une certaine ressemblance dans le côté plaisant des caractères et dans le goût pour les plaisirs rapprochèrent les deux exilés. Maurepas savait égayer son adversité par les charmes d'une société nombreuse, par toutes les jouissances de la fortune et la consolation de narguer le pouvoir par un feu roulant d'épigrammes qui couraient la France. Le président réunissait aussi tous ces titres de recommandation. Il sut plaire; on le fêta, et la manière originale dont il jouait les rôles de *Crispin*, au théâtre de Pontchartrain, mit le comble à l'estime que l'ex-ministre avait pour lui.

Lorsqu'en 1774 le renvoi de Maupeou et de l'abbé Terrai eut

oclamé le triomphe de l'opinion publique sur l'ancien parti de la ɔorite, de Maurepas devint principal ministre de Louis XVI; il se uvint alors de Miroménil, et, malgré la médiocrité de son esprit et ndécision de son caractère, il récompensa, par le titre de garde-s-sceaux, l'énergie qu'il avait montrée en faveur des parlements pprimés. Sa nomination prépara la réintégration des cours souveines. Il ne fut pas à l'abri des traits que l'esprit satirique de l'époe décochait contre les gouvernants : on fit paraître les *Commandeents du roi à son garde-des-sceaux*, — assez curieux, en ce qu'ils nnent quelques détails relatifs aux mœurs et à la vie privée de Miménil. — Il avait été obligé de faire enfermer sa femme à cause de s dérèglements. Mais, en même temps, pour le dédommager de ıelques-unes des épigrammes injurieuses qui n'épargnaient pas ême les princes, les habitants de Rouen, voulant honorer en lui le *staurateur* du parlement, lui faisaient élever une statue en marbre ıns le sanctuaire de la justice (1).

La simarre du garde-des-sceaux n'empêchait pas qu'on se souvînt ıns le monde que le successeur de tant de graves magistrats avait ué quelquefois la comédie dans les emplois les moins austères. ne dame de la cour, à qui l'on permettait tout, parce qu'elle disait ut avec esprit, rencontre un jour Miroménil qui entrait chez aurepas; elle le saisit par le bras, traverse le salon au milieu de ente personnes et l'amène au ministre, en lui disant : « Je vous préente M. de *Miro....bolan* (2). On faisait aussi paraître sous le nom e Maupeou un pamphlet très-acerbe, où l'infortuné garde-des-sceaux, ɔpelé *le vicaire* de Maurepas, était traité de petit homme, sans énie, sans mœurs, sans biens, criblé de dettes et perdu d'orgueil. iroménil eut aussi à subir les caprices de la poésie, et tandis qu'un onseiller au parlement de Rouen le représentait

> Présidant un sénat regretté par la France,
> Lui soufflant son génie, et de ce vaste corps,
> Vers le bonheur public dirigeant les ressorts,

(1) Le buste de M. Hue de Miroménil orne une des salles du Musée d'Orléans.
(2) Nom du médecin dans la farce d'Hauteroche intitulée : *Crispin, médecin*.

une plume inspirée sans doute par autre chose que la reconnaissance, se plaisait à en faire

L'horreur de son âge,
Qui, comme un songe vain, regarde la vertu,
Ministre corrupteur autant que corrompu.

Le crédit du garde-des-sceaux se maintint assez bien jusqu'à l'assemblée des notables de 1787. Miroménil avait d'abord approuvé et appuyé les plans du contrôleur-général Calonne; mais lorsqu'il vit les notables se déclarer contre celui-ci, il jugea à propos de revenir sur son enthousiasme et concerta avec les principaux membres de la magistrature les moyens de prévenir les coups qui pouvaient être portés aux parlements par des tentatives de réformes. Le roi, prévenu contre lui, fut indigné de ce double rôle, et, le 8 avril 1787, obligé de donner sa démission, le garde-des-sceaux fut remplacé par le président de Lamoignon.

Miroménil sortit du ministère aussi peu riche qu'il y était entré, mais avec beaucoup plus de dettes : sa retraite passa inaperçue au milieu des événements qui agitaient la cour. Il mourut en 1796, dans sa terre de Miroménil, en Normandie. Sans avoir les qualités et les vertus éminentes de ses prédécesseurs, il montra un esprit de sagesse et de modération qui suffirait pour honorer sa mémoire. Il ne faut pas oublier non plus qu'il eut le mérite de seconder les vues de Louis XVI, en rédigeant la déclaration du 24 août 1780, relative à l'*abolition de la question préparatoire.*

CH.-F. L.

DE ROCHAMBEAU, *le général.*

Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, naquit le 1er juillet 1725, à Vendôme, d'une famille distinguée. Son père était gouverneur de cette ville et, de plus, lieutenant des maréchaux de France. En sa qualité de cadet de famille, le jeune Rochambeau fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique et fit ses études au collége des Jésuites de Blois. Au moment où Mgr de Crussol, évêque de ce diocèse, allait le tonsurer, il apprit que l'aîné des Ro-

chambeau venait de mourir. « A présent, dit le prélat au jeune sé-
« minariste, il faut que vous serviez le roi et la patrie dans les camps
« avec le même zèle que vous auriez mis à servir Dieu dans l'Eglise. »

Rochambeau ne se fit pas prier, et, à seize ans, il entra comme cornette dans le régiment de cavalerie de Saint-Simon, qui partait pour la guerre d'Allemagne. Il fit les campagnes de Bohême et de Bavière sous les ordres du maréchal de Broglie et obtint bientôt une compagnie. Sa mère, étant devenue gouvernante des enfants du duc d'Orléans, aida beaucoup à son avancement. Il fut attaché au comte de Clermont comme aide-de-camp; placé souvent à l'avant-garde des troupes légères, il revenait rendre compte au prince, son général, des positions et des manœuvres de l'ennemi. Au siége de Namur, le maréchal de Saxe le chargea de reconnaître la place : Rochambeau gravit une hauteur où il ne trouva que deux sentinelles qui fumaient négligemment leur pipe. Le comte de Clermont profita de l'avis pour faire une diversion utile et Namur fut pris. Ce service lui valut le grade de colonel au régiment de la *Marche-infanterie*; il n'avait alors que vingt-deux ans. Il servit en cette qualité à la bataille de Lansfeldt, où il fut grièvement blessé. Pendant la campagne de 1748, placé sous les ordres du maréchal de Lowendahl, il se signala au siége de Maestricht, et, à la tête de quatorze compagnies de grenadiers, il investit la rive gauche de la Meuse.

A la paix, il rentra en France et conclut un mariage aussi avantageux qu'honorable avec Mlle Tellès d'Acosta. Mais son esprit n'était pas de nature à plaire beaucoup à la cour : l'art de la guerre occupait presque seul ses pensées. Les colonels d'alors ne *résidaient* guère plus que les prélats; Rochambeau, au contraire, ne quittait pas sa garnison; aussi, lors des inspections militaires, le régiment de la Marche était cité comme le modèle de l'infanterie. Il fut demandé par le maréchal de Richelieu pour l'expédition de l'île de Minorque. On a beaucoup raillé les colonels de l'ancien régime; mais l'histoire est là pour prouver que ces mousquetaires et ces gardes-françaises, avec leurs vestes de satin et leurs manchettes de dentelle, étaient à l'occasion de vrais héros. Le point d'honneur était compris des soldats eux-mêmes, et, dans un ordre du jour qui fut adopté pour toute l'armée, Rochambeau déclara que tout soldat ivre serait privé de l'honneur de

monter à l'assaut. La bravoure dont il fit preuve au siége de Mahon lui mérita le grade de brigadier d'infanterie et la croix de Saint-Louis.

Attaché pendant quelque temps à l'état-major du maréchal de Richelieu, il préféra reprendre le service actif, et, pendant la guerre de 1757, il tint tête au prince Ferdinand de Brunswick. A la bataille de Crevelt, il résista avec sa brigade, dont il sut déguiser le petit nombre, au choc de l'armée prussienne et opéra une habile retraite.

Les armes françaises éprouvèrent alors, par l'impéritie des généraux et la lâcheté du cabinet de Versailles, des désastres que nous aurions mauvaise grâce à dissimuler. Rochambeau, devenu colonel du régiment d'Auvergne-infanterie, assista à plusieurs défaites; il prit part à la bataille de Minden, perdue par le maréchal de Contades; mais, prenant bientôt une éclatante revanche, il contribua par sa bravoure héroïque à la victoire de Clostercamp (1760).

A la paix, il fut fait maréchal-de-camp et inspecteur-général d'infanterie. Au camp de Verberie et de Compiègne, il commanda, sous les yeux du roi, quatorze bataillons. Dès ce moment, les faveurs et les distinctions semblent pleuvoir sur lui. Il avait obtenu de conserver le gouvernement de Vendôme en survivance de son père; bientôt il reçut (un peu trop rapidement peut-être) le cordon rouge, la grand'-croix de Saint-Louis et l'inspection de la Bretagne et de la Normandie.

On se préoccupait beaucoup alors des réformes à opérer dans l'armée française, et spécialement dans l'infanterie: Rochambeau fut consulté, et, dans plusieurs conférences, on le vit émettre avec franchise des opinions contraires aux projets des ministres. Le comte de Saint-Germain, en quittant le ministère de la guerre, le désigna comme surintendant des bureaux. Dans les essais tentés au camp de Vassieux, en Normandie, Rochambeau soutint contre le maréchal de Broglie une sorte de défi sur l'*ordre mince* et l'*ordre profond*. Sa tactique l'emporta, mais ce triomphe fut pénible à son cœur. Il aurait mieux aimé, dit-il dans ses mémoires, avoir son ancien maître pour juge plutôt que pour rival.

Ce camp était un prélude à la guerre d'Amérique. Nommé lieu-

tenant-général des armées, le 1er mars 1780, Rochambeau fut envoyé dans l'Amérique septentrionale avec un corps de six mille hommes. Il débarqua à Rhode-Island et prit une position avantageuse, en attendant les recrues qu'on devait lui envoyer de France. Le général de l'Union américaine, Washington, voulait brusquer l'attaque, mais Rochambeau lui en fit sentir les dangereuses conséquences. Il se contenta d'abord de tenir en échec lord Clinton, puis, assuré de l'alliance des tribus sauvages, et ayant opéré sa jonction avec l'amiral de Grasse, il prit des dispositions telles que Cornwallis, général anglais, retranché dans la ville d'Yorck, en Virginie, fut réduit à capituler. Huit mille Anglais se rendirent prisonniers de guerre, livrant aux vainqueurs deux-cent quatorze pièces de canon et vingt-deux drapeaux. Le général Chéra, en défilant à la tête de la garnison prisonnière, affecta de rendre son épée au général Rochambeau; mais celui-ci montra Washington, en disant : « Je ne suis que l'auxiliaire du général des Américains. » Cette journée accéléra l'indépendance des Etats-Unis, qui fut reconnue au traité de Versailles, le 1er juin 1783. Le congrès américain témoigna sa reconnaissance à Rochambeau en lui donnant deux des pièces de canon prises sur l'armée anglaise, et il fit graver les armes du général avec une inscription honorable.

A son retour en France, lorsque Rochambeau se présenta devant Louis XVI, ce monarque lui fit un accueil très-distingué, et lui accorda le cordon bleu et le gouvernement de la Picardie. Il lui fit don, en outre, de deux tableaux, l'un représentant le siége de New-Yorck, et l'autre la garnison anglaise qui défilait au milieu de l'armée française.

Ici se termine la partie heureuse, on pourrait presque ajouter la partie glorieuse de la vie de Rochambeau. Pendant les années orageuses qui précédèrent le coup de foudre de 1789, il dut, à plusieurs reprises, réprimer dans son gouvernement les troubles suscités par la disette des grains et par les élections. Lorsque l'Alsace fut agitée par des troubles populaires, le roi l'envoya rétablir le calme dans cette province, et, par sa prudence et son énergie, il mit plusieurs villes à l'abri du pillage; mais lui-même se sentait entraîné sur la pente rapide de la révolution. Nommé membre de la seconde assemblée des notables, en 1788, et attaché au bureau de MONSIEUR, il vota pour

la représentation au tiers-état. Comme Lafayette, son lieutenant dans la guerre d'Amérique, il crut pouvoir être libéral, tout en restant dévoué à la cour.

Naïfs politiques, qui s'imaginaient que le prestige de la gloire militaire peut dominer les révolutions, quand, si glorieuse qu'elle soit, l'épée est rentrée dans le fourreau! Rochambeau, dont la santé commençait à s'altérer, demanda un congé, mais la cour avait besoin de ses services. Après six mois d'un repos insuffisant, le roi le manda en audience particulière à Saint-Cloud et lui demanda l'appui de sa vaillante épée: Rochambeau crut pouvoir servir en même temps le roi et la nation, et il accepta le commandement de l'armée du Nord. Il s'appliqua à rétablir l'ordre dans les troupes et leur harmonie avec les corps administratifs; mais les décrets de l'Assemblée nationale venaient successivement déjouer les mesures du commandant. On parlait déjà de démocratiser l'armée; les soldats commençaient à fréquenter les clubs, la subordination allait être détruite aussi bien que la discipline. Rochambeau résista le plus qu'il put à ces funestes tendances et il engagea les officiers à surveiller leurs subordonnés. Les deux partis lui faisaient des avances qu'il repoussait avec une certaine hésitation. M. de Montmorin lui ayant offert le ministère de la guerre, il déclara qu'il ne se sentait ni la force, ni le talent de remplir d'aussi importantes fonctions. Après l'évasion du roi, l'Assemblée nationale l'ayant appelé à la défense des frontières, le priant de se rendre dans son sein, il s'excusa sur ce qu'il n'avait aucun titre ni obligation directe pour y paraître.

Mis en demeure de se prononcer et de partir pour la frontière du nord, il prêta, à la barre de l'assemblée, le serment de défendre la nation contre les ennemis du dehors, et la constitution contre les ennemis du dedans. Ce compromis lui valut d'être nommé, *par le roi*, maréchal de France, *sur la présentation de l'Assemblée nationale*. Le comte de Narbonne, ministre de la guerre, vint en personne lui remettre le bâton de commandement, en présence des troupes. Dans l'éventualité d'une guerre prochaine avec l'Allemagne, Rochambeau fut consulté, et dans la conférence tenue dans le conseil le 2 mars 1792, il fut d'avis de rester sur la défensive; mais le ministère étant passé aux mains de Dumouriez, le parti de l'offensive prévalut et la guerre fut déclarée. Le ministre, qui n'était pas ami

de Rochambeau, chercha à compromettre la gloire du vieux maréchal, en faisant insérer, dans les feuilles publiques, des comptes rendus infidèles de ses opérations militaires. En vain l'assemblée le vengea de cette injustice par un décret rendu dans les termes les plus honorables, le coup était porté, et l'illustre guerrier, abreuvé de dégoûts, se démit du commandement, après cinquante ans de service, et se retira dans sa terre près de Vendôme, bien résolu de ne plus se mêler aux affaires publiques; mais la Terreur vint le poursuivre dans sa paisible retraite. En 1793, on lui enleva les deux canons, don précieux du congrès des Etats-Unis. Sur un ordre du comité de salut public, il fut conduit à la Conciergerie et mis sur la liste des condamnés. Il allait monter dans la fatale charrette qui conduisait le vertueux Malesherbes à l'échafaud, lorsque le bourreau, trouvant qu'elle était trop pleine, le repoussa brutalement : « Retire-toi, vieux maréchal, lui cria-t-il, ton tour viendra plus tard ! »

La chute de Robespierre, au 9 thermidor, sauva Rochambeau qui fut mis en liberté et qui alla achever tranquillement dans ses foyers sa glorieuse carrière. Il suivait journellement, avec le plus vif intérêt et souvent avec une heureuse prévoyance, la marche et les succès des armées françaises.

En 1803, il fut présenté au premier consul Bonaparte, qui, en lui montrant plusieurs généraux, et particulièrement Berthier, jadis aide-de-camp de Rochambeau en Amérique, lui dit : « Général, voilà vos « élèves. — Les élèves, répartit Rochambeau, ont bien surpassé le « maître. » C'était trop de flatterie et surtout trop d'humilité. L'empereur, jaloux de se rallier les vieilles gloires de la France, accorda au doyen des maréchaux une pension et la croix de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il occupa ses loisirs à rédiger ses *Mémoires*, qui ont été revus et publiés, après sa mort, par Luce de Lancival, un des poètes officiels de l'Empire. Rochambeau termina doucement sa longue carrière sans autre infirmité qu'un catarrhe qui le suffoqua en un moment, le 10 mai 1807. Il fut enterré dans le cimetière du village de Thoré, sa paroisse, et la pierre tumulaire qui couvre ses dépouilles mortelles porte une épitaphe faite par le chevalier de Boufflers.

De son mariage avec Mlle Thérèse d'Acosta, qui lui survécut de

quelques années, il eut un fils qui, après une vie errante et agitée, mourut au champ d'honneur dans une des batailles de l'Empire.

Né en 1750, dans le château de ses pères, Donatien-Marie-Joseph de Vimeur, vicomte de Rochambeau, fut colonel à douze ans et suivit son père dans sa brillante expédition d'Amérique, où il fut décoré de l'ordre de Cincinnatus. C'est sans doute à ce séjour aux États-Unis qu'il faut attribuer son enthousiasme pour les idées républicaines. Nommé lieutenant-général en 1792 et gouverneur des Antilles françaises, il s'efforça de propager dans les colonies les idées de la révolution : on lui reproche même d'y avoir introduit la guillotine, dont il aurait fait l'expérience *in animâ vili* sur quelques nègres. Son ardeur révolutionnaire ne l'empêcha pas d'évacuer la Martinique, en 1794, et d'être destitué, en 1796, de son nouveau poste de gouverneur-général de Saint-Domingue. Renvoyé en France, il fit sous Bonaparte la campagne d'Italie, puis accompagna dans l'expédition de Saint-Domingue le général Leclerc, auquel il succéda, en 1803, comme général en chef. Il se fit détester indistinctement des noirs et des blancs, et, poursuivi par Dessalines, capitaine-général des nègres, il se remit à la discrétion d'un commodore anglais. Napoléon le laissa prisonnier en Angleterre jusqu'en 1811, où il fut échangé, en vertu d'une convention. Il demeura dans sa campagne, près de Vendôme, jusqu'en 1813, où il reçut le commandement d'une division, sous les ordres du général Lauriston. Il donna des preuves de valeur au combat de Bautzen, et périt, le 18 octobre 1813, à la sanglante bataille de Leipsick, faisant oublier, par une mort glorieuse, ses tristes états de service, et digne en cela du moins de porter le nom de Rochambeau.

C. R.

DUSAULX (Jean).

Quel que soit le rôle important qu'il ait joué dans les grands événements de la révolution, Dusaulx, que nous mettons ici parmi les hommes politiques, sera plus connu de la postérité comme littérateur que comme membre de la convention nationale. Il naquit à Chartres en 1728 et ne se fit remarquer dès l'enfance que par cette étourderie naturelle à son âge qui fait prévoir, jusqu'à un certain point, la viva-

cité de l'esprit. On raconte que son père, magistrat intègre, homme d'honneur et de bon sens, lui dit dans un moment d'humeur : *Le fils de Cicéron était-il étourdi comme toi?* — Aussi ne suis-je pas le fils de Cicéron, répondit l'enfant. Le vieillard sourit, et l'indulgence paternelle ne fut point offensée d'une saillie qui, pour la première fois, révélait une intelligence vive à côté d'un caractère pétulant.

Il fit ses études avec distinction à La Flèche, et vint ensuite les terminer à Paris, aux colléges du Plessis et de Louis-le-Grand. Ses parents le destinaient à la robe, mais la légèreté de son humeur s'accommodait peu de la gravité qui sied au barreau, et il acheta une charge de commissaire des guerres auprès de la gendarmerie royale. Ce fut là que, dans le désœuvrement des garnisons, il contracta la funeste passion du jeu. Le dévouement d'un ami le corrigea ; ce fut alors que, pour rendre utile son repentir, il composa *sur le jeu* plusieurs lettres et réflexions où l'érudit se montre plus rarement que l'homme de bien. On y trouve un curieux fragment d'un édit de l'empereur de la Chine *Yong-Tching* contre les jeux de hasard. En somme, c'est un de ces ouvrages qu'on estime beaucoup mais qu'on ne lit jamais.

Guéri de la passion du jeu, Dusaulx se rejeta sur l'étude des lettres et y consacra tous ses loisirs. Dès l'âge de vingt et un ans, il avait été reçu à l'académie de Nancy, par la protection du roi Stanislas. Ce que l'on connaissait de sa traduction de *Juvénal* et de son discours sur les *Satiriques* avait commencé sa réputation littéraire; la publication de ces deux ouvrages lui ouvrit, en 1776, les portes de l'académie des Inscriptions. Heureux en succès littéraires, il l'était aussi en amitiés; Collé, Piron, Mably, Condillac et l'abbé Barthélemy formaient sa société habituelle. Ses relations le firent nommer secrétaire ordinaire du duc d'Orléans; ce titre paraissait suffire à son ambition. Simple, franc et modeste, Dusaulx était incapable d'intrigues pour réussir.

Sa veuve raconte dans ses *Mémoires* que le roi Stanislas, qui lui voulait du bien, lui fit dire un jour de se rendre à Versailles. Il va trouver le père Menou, jésuite, qui avait la confiance du prince. — *Mon cher Dusaulx,* lui dit le père Menou, *le roi désire vous confier l'éducation de ses petits-fils; mais d'abord, quels sont vos principes?* — *Ceux*

de la justice.—Qu'enseignerez-vous ?—L'amour de la justice et la haine des flatteurs. Le père Menou réfléchit, puis il reprend : — *Quelle est votre demeure à Paris ? — Rue du Dauphin, mon père. — Eh bien, mon cher, croyez-moi, regagnez votre rue du Dauphin, l'air de ce pays ne vous convient pas du tout.* Dusaulx s'en alla fort content, et eut la naïveté de parler de cet incident comme d'un danger qu'il avait su habilement éviter.

Le désir impatient de réformer tous les abus et d'arriver à une perfection imaginaire lui fit d'abord embrasser avec chaleur les principes de la révolution ; mais son bon sens et sa probité naturelle le firent toujours ranger dans la classe des modérés. La liberté qu'il désirait établir en France lui apparaissait, au milieu de ses nombreux ennemis, sous les habits guerriers qu'elle portait jadis à Morat ou dans les marais du Batave ; son imagination la lui représentait belliqueuse et fière, mais juste et généreuse, s'appuyant d'une main sur un faisceau, de l'autre sur la table des lois. Aussi, lorsqu'il fut nommé parmi les commissaires chargés d'empêcher les massacres du 2 septembre et d'aller parler au peuple pour rétablir le calme, le voit-on, avant de sortir de la salle, remettre à un jeune volontaire, qui allait marcher à la frontière, le fusil qu'il regrettait de ne pouvoir porter lui-même à cause de sa vieillesse. Dans la séance trop mémorable du 15 janvier 1792, il vota en ces termes : « Du fond de ma conscience, je « vote l'appel au peuple ; je crois qu'on peut être très-bon patriote « sans tuer son ennemi par terre. Je demande que le ci-devant roi « soit détenu pendant la guerre et banni à la paix. » Le sursis lui parut de toute justice. Ce vote généreux faillit l'envoyer lui-même au supplice. Il fut du nombre des soixante-treize députés incarcérés pour n'avoir pas lutté avec assez de force contre les partisans de l'ancien régime. Billaut de Varennes demanda sa mort ; mais ce fut Marat qui prit sa défense, en le dépeignant comme un *vieux fou* incapable de devenir dangereux. En 1795 il demanda qu'on élevât un autel expiatoire pour le sang français injustement versé.

Il fut président du conseil des anciens en juillet 1796, et en janvier 1797, il proposa de modifier le serment de haine à la royauté en y ajoutant les mots : *en France ;* il se prononça aussi contre le rétablissement des loteries. A la séance du 27 avril, il prit congé de l'as-

semblée par un discours dont le conseil ordonna l'impression : « Depuis neuf ans, disait-il, que je suis dans les fonctions publiques, « ennemi des factieux, étranger à tous les partis, je n'ai plaidé qu'en « faveur de la justice et des mœurs ; j'ai la douce satisfaction de pou- « voir dire que mes mains sont aussi pures que mon cœur. » Il demanda sa retraite et mourut, un an après, en 1799, des suites d'une maladie douloureuse.

Dusaulx n'eut de l'homme d'État ni la pénétration qui prévoit la marche et le résultat des événements, ni l'habileté qui les dirige, ni la fermeté qui les domine; mais il eut toute la sensibilité qui peut adoucir les maux qu'entraînent à leur suite les discordes civiles.

Mme Roland, dans ses *Mémoires*, fait le portrait suivant de Dusaulx : « Bon traducteur de Juvénal, homme vénérable par son âge et ses « mœurs, il parlait comme Nestor, et, qui pis est, comme un littéra- « teur, c'est-à-dire beaucoup trop, en société, du moins. Probe et sen- « sible, ami chaud de la vérité, il ne lui aurait fallu que dix ou quinze « années de moins pour être dans la Convention l'un de ses plus har- « dis défenseurs. » Mme Roland, qui ne lui reprochait qu'un peu de bavardage, peut-être par esprit de concurrence, devait aimer dans Dusaulx les qualités qui font naître l'attachement et méritent l'estime. Il ne faut pas oublier aussi qu'il inclinait vers le parti des Girondins.

Comme écrivain, on peut dire qu'il eut beaucoup des qualités et des défauts de Juvénal, qu'il avait choisi pour modèle. Son seul ouvrage politique est l'*Insurrection parisienne et la prise de la Bastille*, ou l'*œuvre des sept jours*. C'est le récit de tous les jours d'une semaine si jamais célèbre dans l'histoire des révolutions politiques. On y remarque des détails très-curieux et des anecdotes fort intéressantes. Dusaulx y raconte, avec une certaine naïveté goguenarde, les mésaventures d'un de ses compatriotes, l'abbé Lefèvre, honnête vieillard que l'enthousiasme avait transformé en guerrier. On lui avait confié la surveillance du dépôt des poudres, et ce poste périlleux provoqua une foule de dangers auxquels il ne survécut que par miracle. Ainsi, le premier jour de son entrée en fonctions, on tire un coup de fusil sur les tonneaux dont il était gardien et un coup de pistolet sur lui; la nuit suivante, la porte du magasin est brisée sous la hache et une tentavive est faite pour pour piller le dépôt. Le lendemain, c'est un

homme ivre qui entre, la pipe à la bouche, et fume sur les barils ouverts; le père Lefèvre est forcé d'acheter la pipe pour pouvoir la jeter dans la cour. Ce n'est pas tout; dans la journée du 6 octobre il est pris et entraîné, la corde au cou, par les bacchantes des faubourgs, jusqu'en haut du clocher de l'Hôtel-de-Ville, et ce n'est qu'à la prière de deux mégères moins exaltées que les autres qu'il doit d'échapper à la mort. Enfin, le 13 avril 1790, escortant dans la rue Saint-Honoré des chariots pleins de fusils, on le prend pour *un autre* et il va être massacré, sans l'arrivée de quelques gardes nationaux qui venaient d'arracher des mains du peuple Maury et le vicomte de Mirabeau. On comprend qu'après de telles frayeurs le père Lefèvre soit venu solliciter Dusaulx de lui faire obtenir un poste où il fût plus facile et moins dangereux de servir la patrie.

Le *Moniteur universel,* en parlant de l'ouvrage de Dusaulx, ajoute : « Il est dédié aux soldats patriotes rassemblés à Paris pour la fédé-« ration nationale. Il y a quelque chose de touchant dans la signature « de cette dédicace et dans le *post-scriptum* qui la suit :

« DUSAULX, *sexagénaire.*

« *P. S.* Je compte avec reconnaissance le nombre de mes années, « puisqu'elles m'ont fait voir enfin ce que j'ai tant désiré, la liberté « de mon pays. »

Son principal titre, comme littérateur, consiste dans les *Satires de Juvénal, traduites en français,* avec le texte latin à côté. C'est une des meilleures traductions qu'on ait de ce poète. Le parallèle entre Horace et Juvénal, que le traducteur a mis en tête, quoique un peu long et trop en faveur du dernier, est fort loué par La Harpe, qui l'a inséré dans son *Cours de littérature.* Il a publié aussi les *Mémoires sur les satiriques latins* et un *Voyage à Barèges et dans les Hautes-Pyrénées,* où il cherche à imiter Sterne, sans y réussir. Une seule des liaisons qu'avait contractées Dusaulx fut mêlée, pour lui, de beaucoup d'amertume : d'abord intime ami de Jean-Jacques, il se choqua, peut-être avec trop de vivacité, de la sensibilité craintive et soupçonneuse de l'illustre écrivain, et son livre intitulé : *De mes rapports avec Jean-Jacques Rousseau, et de notre correspondance,* se ressent de l'amour-propre humilié de l'auteur. Il renferme néanmoins quelques anecdotes piquantes et qui caractérisent assez bien la physiono-

nie étrange de l'illustre écrivain. Ce fut Dusaulx qui apprit au philo-
ophe la mort de Louis XV. A cette nouvelle, Rousseau fondit en
armes. Son ami lui demanda la cause de cet attendrissement. *Eh!
e voyez-vous pas, répondit-il, que ce monarque et moi étions égale-
ent détestés des Français, qui vont réunir toute leur haine sur moi
eul ?*

Une autre fois, Dusaulx arriva lorsqu'il dînait. Après une conver-
ation assez languissante, il se retira. Jean-Jacques descendit derrière
ui, et le prenant à part : *Ne soyez point fâché, lui dit-il d'un air
ystérieux, de ce que je ne vous ai point invité à dîner avec moi. Je
uis si odieux au public, que si par hasard vous vous fussiez trouvé
al à table, on n'eût pas manqué de dire :* Rousseau est un empoi-
onneur !

Le fait suivant, qui fut une des causes de rupture entre les deux
mis, peint encore mieux le caractère de Rousseau. Il devait rendre
ne visite à Piron, en compagnie de Dusaulx. Les deux visiteurs tom-
ent en pleines réjouissances. C'était l'anniversaire de la naissance du
oète épicurien, et il célébrait cette fête comme il savait la célébrer,
'est-à-dire le verre en main et en joyeuse compagnie. Dès que Piron
it Rousseau, il s'écria : *Ah! ah! la sagesse vient voir la folie!*
'uis il le força de s'asseoir, lui prit la main, la mit sur son cœur,
rononça, les yeux au ciel, ce verset : *Nunc dimittis servum tuum,
Domine,* et continua de causer avec tant de gaîté et de volubilité que
Rousseau, fatigué, quitta son siége pour s'en aller. Piron l'arrêta et
ui dit : « Viendrez-vous me revoir? — *Non,* répliqua Jean-Jacques,
: *vos fusées volantes m'éblouissent, m'étourdissent ; je n'ai point bu
: et je suis ivre !* » Il ne put pardonner à Dusaulx d'avoir voulu le
ystifier en l'amenenant *dans un guet-à-pens.* La piquante ironie
lont l'auteur assaisonne cette curieuse anecdote dément jusqu'à un
ertain point les passages de sa préface où il proteste de son désir
l'expliquer Rousseau plutôt que de l'inculper. Dussaulx fut aussi le
iographe de son parent, l'abbé Blanchet, dont nous avons parlé, et
ur lequel il publia une notice insérée en tête des *Apologues et Contes
rientaux.*

CH.-F. L.

HUTTEAU (François).

Nos biographies les plus volumineuses, si ce n'est les plus complètes, se gonflent d'une foule de noms hétéroclites et plus ou moins obscurs, également étrangers à nos prédilections, à nos besoins d'étude et à nos souvenirs historiques. On y voit surgir à chaque page des célébrités d'un autre monde, fort peu intéressantes pour le nôtre, qui ne sont guère connues que de ceux qui les révèlent à l'Europe littéraire, tandis que l'homme modeste dont les talents et les vertus ont honoré la France et servi le pays sans éclat ou sans bruit n'y trouve pas une fraction de colonne où son ombre puisse se glisser, ne serait-ce que pour dire : *Je fus.*

Toutefois, quelques hommes d'élite chers à l'Orléanais, dont la vie appartient au siècle et le souvenir à la religion du pays; quelques noms sans particule, naguère sans valeur historique, mais privilégiés de la science ou de l'art, et d'eux-mêmes chefs de race, ont pu franchir les rangs des élus de la presse et renaître à la postérité dans le répertoire universel des distinctions sociales (1). De ce nombre est Louis-François Hutteau, né à Malesherbes en 1729, et reçu avocat au parlement de Paris dès l'âge de vingt-huit ans; il fut un des jurisconsultes les plus distingués par une science profonde, par le talent qui la faisait valoir, par l'amour du bien public qui la dirigeait dans ses plus graves applications. Non-seulement les clients, mais les confrères même de Hutteau avaient également foi dans la sagesse de sa pensée et dans la probité de son action. Ses conseils étaient recherchés, et plus d'une fois la parole d'un orateur célèbre leur dut sa puissance ou son appui. Il avait déjà fait preuve d'un attachement inébranlable aux institutions monarchiques, en s'imposant le silence auquel le parlement venait d'être condamné par l'imprudent Maupeou, lorsqu'aux premiers frémissements de l'orage révolutionnaire, il dut se préparer à une lutte plus terrible, et justifier une plus haute con-

(1) Voir la *Biographie* de Michaud, qu'on ne reproduit point ici. La notice que le lecteur a sous les yeux est le résumé exclusif des communications données à l'auteur par un des fils du *bonhomme* de Malesherbes, le plus ancien de ses plus honorables amis.

fiance. Le temps était venu où le courage de l'âme devait être soumis aux plus rudes épreuves ; Hutteau ne faillit point à sa vocation. Élu membre, d'abord de l'assemblée provinciale de la généralité d'Orléans, ensuite des États-Généraux et de l'assemblée constituante, il s'y montra pénétré de tous les sentiments qui rendent l'homme public également cher au prince et au pays. Entre mille causes qu'il avait soutenues avec des succès divers, la cause de la monarchie est celle qu'il défendit avec le plus d'entraînement et de conviction, alors même qu'il la jugeait perdue. Seul de la députation dont il faisait partie, il avait signé les mémorables protestations de la minorité de l'assemblée contre les décrets qui sapaient l'édifice dans ses fondements, et il professa hautement les mêmes principes jusqu'au jour où la révolution consommée rendit toute discussion inutile, toute résistance folle ou sans objet. Les massacres de septembre devinrent pour lui le signal de la retraite. Il se retira à Malesherbes, où il vécut, protégé par ses bonnes œuvres et la fidelité des souvenirs, jusqu'au 27 juin 1807, époque de sa mort.

Il est des hommes dont le nom seul dirait toute la vie, parce qu'un instant de cette vie a brillé comme l'éclair ou frappé comme la foudre : quelques mots suffisent à leur biographie. Mais comment résumer celle de l'homme de bien qui se recommande par des vertus de tous les instants? Tout ce qu'on peut dire de Hutteau, sans s'écarter du vrai et sans excéder les limites de cette page, c'est qu'il est du nombre de ceux qui furent quelquefois l'espérance des grands de la terre et toujours la providence du pauvre et de l'orphelin, à qui sa parole était dévouée. Deux circonstances de cette vie, si pleine de beaux exemples et de bonnes actions, suppléeront aux développements qu'elle ne peut recevoir ici.

Pendant l'exil du parlement, en 1771, Hutteau se retira, avec sa famille, dans une terre qu'il possédait près de Fontainebleau. Un jour, assis au pied d'un chêne, vêtu comme on l'est au champs, et un livre à la main, il voit venir Louis XV, accompagné du dauphin, depuis Louis XVI. « Bonhomme, lui crie le roi, as-tu vu passer la « chasse? » Point de réponse. — Seconde interpellation sur le même ton, et même silence. Alors, le roi, s'approchant et se découvrant : « Monsieur, lui dit-il, pourriez-vous nous indiquer la route de la

« chasse ? » Cette fois le *bonhomme* se lève, s'incline profondément, et feignant toujours de ne pas reconnaître le roi, que rien ne distinguait, il lui répond : « Monsieur, vous trouverez sans doute la chasse « à telle étoile. » — « Monsieur, reprend le prince, je vous remercie « de l'avis et plus particulièrement encore de la leçon que vous venez « de nous donner. Et vous, mon fils, ne l'oubliez jamais, un ton im- « périeux et dur, de quelque part qu'il vienne et avec qui que ce soit, « est toujours blâmable (1). »

Lequel, du prince ou du sujet, montra le plus de dignité dans cette curieuse rencontre, c'est ce qu'on n'entreprendra point de décider. On y voit seulement que le malin *bonhomme*, doué d'une présence d'esprit imperturbable, n'était pas malheureux dans son outrecuidance. On s'en convaincra par le mérite de l'à-propos qui nous reste à citer.

En 1763, Hutteau sollicitait la main d'une jeune personne qui appartenait à l'une des premières familles du parlement de Flandre. Le comte de Lagny, oncle de la demoiselle, lui opposant le défaut de noblesse et d'une fortune égale : « Sur quoi, ajoute-t-il, hypothèqueriez-vous le douaire de votre femme? — Je suis avocat, répond le solliciteur, grandissant de toute sa fierté; je suis noble, *le douaire, je l'hypothèque sur la houppe de mon bonnet carré* » (textuel). Le mariage se fit, et la vertu de la houppe ne fut point un vain gage d'illustration. Ce bon mot prophétique, des enfants dignes en tout de son auteur, l'ont vu se réaliser solennellement de nos jours. A la noblesse du cœur s'est unie pour eux celle où de généreux dévoûments trouvèrent souvent et peuvent trouver encore leur récompense.

C. L.

GASTELLIER (René-George).

Lorsque, dans la séance du 5 novembre 1791, présidée par Vergniaud, on examina la conduite de Mulot, ministre plénipotentiaire à Avignon, dans les scènes sanglantes dont cette ville avait été le théâtre, Gastellier fut un de ceux qui s'élevèrent avec le plus d'énergie contre les excès commis par de prétendus médiateurs, et adjura

(1) *Historique*. Ce sont les propres paroles de Louis XV.

l'assemblée de donner à l'Europe un exemple de sévérité et de justice envers un de ses membres, convaincu d'avoir violé les lois de l'honneur et de l'humanité. Gastellier ne cessa, dans tout le cours de sa vie politique, de proclamer courageusement les principes qui, selon lui, devaient fonder la vraie liberté.

Né à Ferrières en Gâtinais en 1741, il avait étudié successivement le droit et la médecine, et s'était fait recevoir presque simultanément avocat au parlement et docteur de la Faculté de médecine à Paris. Mais il avait fini par abandonner complètement la jurisprudence, et, lorsque la révolution éclata, il était médecin consultant du duc d'Orléans. Déjà des travaux sérieux avaient attiré sur lui l'attention publique; en 1776, sur la demande de Turgot, il avait publié un travail sur l'agriculture, le commerce et les moyens d'assurer la salubrité du Gâtinais. La sollicitude qu'il ne cessa de manifester pour sa province, et dont il donna une preuve éclatante, en consacrant à l'usage des habitants de Montargis un édifice de cette ville dont le duc d'Orléans lui avait fait présent, le désignait naturellement au choix de ses concitoyens, lorsqu'il s'agit de les représenter. Nommé successivement maire de Montargis et membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais, il était, en 1791, député du Loiret à la législature et faisait hommage à l'assemblée de cinq médailles d'or et de quatre-vingts jetons en argent qu'il avait obtenus en prix de la société de médecine.

Le 11 juillet, lorsque les Parisiens vinrent faire, au sujet de la destitution du maire de Paris, une de ces éternelles protestations dont ils semblent s'être attribué le ridicule monopole, Gastellier prit la parole contre des adresses « qui n'étaient pas même le vœu d'une section. La justice réclame contre de pareils abus, dit-il; quatre-vingt-deux départements ne nous ont pas envoyés pour que le quatre-vingt-troisième usurpe tout notre temps. Je demande que les pétitionnaires soient tenus de ne lire que l'énoncé sommaire de leurs demandes. » Il y avait du courage à faire entendre ces paroles à une époque où la populace était toute-puissante, où l'assemblée était continuellement harassée par les sections. Aussi l'orateur, applaudi par ses collègues, eut-il à essuyer les invectives du peuple, et le président fut obligé de faire placer quatre sentinelles dans chaque tribune.

Il n'en fallait pas tant pour le désigner aux vengeances des démagogues. En 1793, il fut déclaré traître à la patrie et arrêté; il allait

périr sur l'échafaud, lorsque le 9 thermidor vint le sauver. Ses ennemis l'obligèrent encore à se tenir éloigné de son domicile pendant cinq ans. On inventa contre lui d'odieuses calomnies qu'il crut devoir repousser en 1816, dans une brochure intitulée : *A mes concitoyens*. « C'est, dit-il, pour empêcher que mes ennemis ne me pour-« suivent au-delà du tombeau qui m'attend que je me suis déterminé « à donner de la publicité à cet écrit. » Depuis plusieurs années il avait quitté Montargis et s'était fixé à Paris, où il enseignait la médecine et où il est mort en 1821. Le roi Louis XVIII l'avait décoré, en 1817, du cordon de Saint-Michel.

Gastellier ne fut pas seulement un honnête homme en politique, ce fut aussi un médecin distingué, et il a laissé des ouvrages estimés. Nous citerons principalement ceux qui traitent de la topographie médicale du Gâtinais et un précis historique des épidémies qui avaient régné pendant douze ans dans cette province. En 1779, l'Académie de Dijon avait mis la question suivante au concours : *Y a-t-il des spécifiques en médecine ?* Gastellier, dans un traité qu'il dédia au célèbre Francklin, soutint la négative et combattit l'opinion dominante. L'Académie, en donnant de justes éloges au talent de l'écrivain, déclara que le système qu'il avait défendu l'avait empêché d'obtenir le prix. Il fit appel à la société de médecine qui, en 1782, adopta son opinion, et ordonna que son mémoire fût imprimé sous le privilége de la compagnie. En 1796, il avait fait paraître une curieuse dissertation sur *le supplice de la guillotine*. « J'ai composé cette bro-« chure, dit l'auteur, sur un supplice que je devais subir le 15 ther-« midor, sans la mort de Robespierre, arrivée le 9. » L'objet de Gastellier était de détruire une erreur accréditée par le savant physiologiste Sammering et répétée par Sue, le fils. Ces médecins prétendaient qu'après la décapitation le supplicié éprouve de longues et vives douleurs. Sue ajoutait même qu'il avait vu le visage de Charlotte Corday *rougir d'indignation* après que la tête eut été séparée du corps. Gastellier réfuta ce système en vrai physiologiste ; il fit voir que par la décollation le passage de la vie à la mort est si rapide qu'il est impossible d'éprouver la plus légère sensation. On a de lui un grand nombre d'articles dans divers recueils scientifiques. Il était oncle de l'auteur dramatique Picard.

CH.-F. L.

MARQUIS DE FAVRAS (THOMAS).

A quelque parti qu'il soit attaché, l'homme de cœur qui tombe noblement pour défendre sa foi politique, a droit à l'estime pour son courage, à la pitié pour son malheur. C'est à ce titre que nous avons donné une place dans ce recueil à Thomas de Mahy, marquis de Favras.

Né à Blois le 26 mars 1744, d'une famille noble, mais peu favorisée des dons de la fortune, il entra à onze ans dans les mousquetaires, fut nommé, deux ans après, capitaine de dragons au régiment de Chapt, depuis régiment de Belzunce, et obtint, en 1763, le grade de capitaine aide-major ; il avait alors dix-neuf ans et déjà huit années de service et deux campagnes.

C'est vers cette époque qu'il épousa, en Allemagne, sans qu'on sache les détails de ce mariage et sans qu'on puisse l'expliquer, la princesse Caroline, fille légitime du prince d'Anhalt-Bernbourg-Shaumbourg. On sait seulement que cette union se fit malgré la volonté du prince, qui ne reconnut le mariage de sa fille et ne lui accorda une faible pension de mille florins par an que sur un jugement du conseil aulique, en date du 21 novembre 1776.

Nommé chevalier de Saint-Louis en 1772, le marquis de Favras acquit la charge de premier lieutenant des Suisses de Monsieur, qui donnait le rang de colonel, et le comte de Provence, depuis Louis XVIII, lui accorda, par l'entremise de M. de La Châtre, premier gentilhomme de sa chambre, une somme de 1,200 livres pour subvenir aux frais d'éducation de son fils. Dans cette situation, néanmoins, il n'était pas assez riche pour vivre convenablement à la cour, et il donna, en 1776, sa démission de lieutenant aux gardes, pour vivre plus modestement dans la retraite et l'obscurité.

Mais le marquis de Favras avait une tête ardente, un esprit aventureux ; il fallait un rôle brillant à son ambition. Lors de l'insurrection qui éclata en Hollande contre le stathouder, en 1787, il songea à lever une légion pour aller au secours du parti patriotique de ce pays ; mais faute d'argent ce projet échoua. Il inventa ensuite divers plans d'administration et d'économie politique qui n'étaient

certainement pas plus déraisonnables que beaucoup d'autres publiés alors et qui furent sérieusement discutés. Royaliste de cœur, le marquis de Favras avait cependant des idées libérales pour l'époque; il ne repoussait pas opiniâtrement le progrès; seulement il le voulait graduel et régulier, sans violence et sans bouleversement.

Bien que démissionnaire, le marquis de Favras était encore attaché à la cour, et il s'y trouvait lorsque, le 5 octobre 1789, une bande furieuse d'hommes et de femmes, armée de piques et traînant des canons, se dirigea sur Versailles pour aller demander du pain à l'Assemblée nationale. Lafayette, impuissant à retenir l'émeute, avait pris le parti de la suivre avec quelques bataillons de la garde nationale, pour essayer du moins de prévenir les attentats et de garantir la personne du roi. Jusqu'à trois heures du matin, cette hideuse armée, commandée par un nommé Maillard, remplit la salle de l'assemblée de confusion et de violences; ensuite elle se dirigea vers le château pour le piller et pour assassiner le roi. Le reste de la nuit se passa en scènes horribles, où la vie de la reine elle-même fut en danger.

A l'approche de cette invasion, au milieu du trouble qui régnait dans tout le château, un seul homme, avait proposé hardiment de prendre les chevaux des écuries du roi et de charger, l'épée à la main, cette foule compacte; mais le ministre, le comte de Saint-Priest, lui avait refusé l'autorisation nécessaire, et le marquis de Favras avait dû renoncer à une proposition qui pouvait tout sauver et qui le perdit lui-même en le désignant dès lors aux défiances populaires.

Au point du jour, lorsque l'insurrection triomphante retourna vers Paris, ramenant Louis XVI comme un prisonnier, Favras, avec quelques officiers dévoués, escorta la voiture du monarque; mais dès ce moment, sans doute, le spectacle de la royauté avilie, la pensée du danger présent et l'appréhension des dangers à venir jetèrent dans cette âme ardente et chevaleresque les germes d'un projet qui devait le conduire à l'échafaud.

Il s'agissait de réunir tous les hommes fidèles à la royauté pour en former une troupe résolue qui, au jour prochain du péril, se presserait autour de Louis XVI, et se placerait comme un rempart invincible entre sa personne sacrée et le poignard des assassins; on devait

même enlever le roi, s'il le fallait, pour le soustraire, en l'éloignant de Paris, aux violences des révolutionnaires : Favras espérait trouver cette phalange dévouée dans la garde nationale et surtout parmi les anciens gardes françaises.

Cette pensée, folle peut-être, mais généreuse, après tout, s'empara de son imagination facile à exalter : il ne songea plus qu'à la mettre à exécution, et, dans ce but, il s'aboucha avec les nommés Tourcaty et Morel, tous deux officiers dans la garde nationale et faisant tous deux le métier de recruteurs. Il les avait connus, quand il s'occupait de lever une légion pour la Hollande, et il leur confia une partie de son projet.

Un jeune lieutenant de la garde nationale, nommé Marquier, qui avait servi dans les gardes françaises et que Favras avait vu pleurer sur le sort du roi, dans le triste voyage de Versailles à Paris, lui parut propre aussi à seconder ses desseins. Il eut avec lui plusieurs entrevues sous les arcades de la place Royale, et lui remit enfin, en présence de Morel, un pamphlet intitulé : *Ouvrez donc les yeux !* dont il était probablement l'auteur. Cet écrit contenait un appel aux anciens gardes françaises, et leur offrait un chef, s'ils voulaient, comme on le pensait, rentrer dans le devoir. Ces tentatives ne réussirent pas auprès du lieutenant Marquier ; il cessa de venir aux rendez-vous de la place Royale ; mais ces rendez-vous avaient été surpris par un agent de la police nommé Joffroy, attaché aux pas de Favras, depuis la nuit du 6 octobre, et le pamphlet resta comme un des éléments principaux de l'accusation qui allait peser sur le marquis ds Favras.

Le comité des recherches, établi en octobre par un arrêté des représentants de la commune, avait promis 24,000 fr. à quiconque dénoncerait un ennemi de la révolution ; Morel et Tourcaty, séduits par cette amorce, révélèrent au comité ce qu'ils savaient des projets de Favras et se chargèrent de le compromettre encore davantage pour assurer sa perte.

Ils firent semblant d'entrer dans ses plans ; mais ils lui déclarèrent que pour les mener à bonne fin il fallait de l'argent ; ils le mirent en rapport avec un banquier hollandais nommé Chomel, dont ils avaient obtenu la connivence, et qui consentit à prêter deux millions, à condition seulement que l'emprunt serait ratifié par le

comte de Provence, qui avait déjà donné au marquis des preuves de sa bienveillance.

Le comte de Provence consentit, en effet, à cette ratification, et c'est ce qui a donné lieu de l'impliquer, avec beaucoup d'apparence de raison, dans le projet purement royaliste et plus impossible que criminel du malheureux Favras. Cette complicité fut prouvée, d'ailleurs, par diverses dépositions, et en particulier par celle du comte de La Châtre, qui avait refusé de se mêler de cette négociation suspecte.

Enfin, l'emprunt fut conclu le 24 décembre; et ce jour-là, à neuf heures du soir, Favras fut arrêté par l'espion Joffroy en sortant de chez le banquier Chomel. Après un premier interrogatoire à l'Hôtel-de-Ville, il fut conduit à la prison de l'abbaye de Saint-Germain.

Pendant ce temps, on faisait courir dans Paris le bruit que le marquis de Favras avait formé le projet de soulever trente mille hommes, d'assassiner Lafayette et d'affamer Paris. Le frère du roi était, disait-on, à la tête du complot. Il avait acquis des terres dans plusieurs provinces et on lui avait supposé le dessein, avant la révolution, de ressusciter la grande féodalité. Après l'arrestation de Favras, on prétendit que Monsieur avait donné son assentiment à ses projets contre-révolutionnaires : prévenu par M. Lafayette, il se rendit, le 26 décembre à l'Hôtel-de-Ville, et désavoua tous les bruits répandus à l'égard de ses relations politiques avec le marquis, tout en reconnaissant la part qu'il avait à l'emprunt de deux millions, contracté, disait-il, pour couvrir les dépenses de sa maison.

Cependant des soupçons, des indices vagues, ne suffisaient pas pour prononcer une condamnation. Bientôt, Morel vint au secours de l'accusation; il dénonçait le marquis comme ayant voulu soulever la France, enlever le roi et la famille royale, pour les emmener à Péronne, et faire assassiner Bailly et Lafayette; afin de le perdre plus sûrement, il déclarait s'être chargé lui-même de ce double assassinat. Devant ses juges, Favras repoussa avec une fière énergie cette odieuse imputation, à laquelle ses juges et son dénonciateur ne croyaient pas plus qu'au projet chimérique d'un soulèvement général. Mais il fallait donner une pâture à la fureur de la multitude qui, chaque

jour, se réunissait autour du Châtelet, où il avait été transporté, et qui gourmandait, avec des clameurs menaçantes, la lenteur des juges. M. de Besenval venait d'être acquitté dans une affaire à peu près semblable, et on pouvait craindre que la foule, trompée une première fois dans son attente, ne voulût enlever l'accusé et se rassasier elle-même de vengeance. C'est sous cette influence funeste que le tribunal s'assembla pour prononcer l'arrêt.

L'accusé prit la parole plusieurs fois : sa belle physionomie, sa haute taille, la facilité de son élocution, son attitude à la fois calme et énergique impressionnèrent vivement l'auditoire.

L'avocat Thilorier, ardent républicain, défendit son client royaliste avec une conviction si éloquente, que le procureur du roi lui-même hésita et pâlit lorsque, d'une voix tremblante, il conclut à la peine de mort. L'émotion gagna jusqu'au tribunal, qui remit à un autre jour le prononcé du jugement.

C'est le 18 février qu'il se réunit de nouveau pour consommer son œuvre, tandis que la foule ameutée poussait des cris de mort qui retentissaient jusque dans la salle d'audience. Malgré la parole hardie et chaleureuse de l'avocat, malgré les vives protestations de l'accusé, malgré leur conscience et leur propre émotion, les juges, après une longue et terrible séance, prononcèrent, à la majorité de vingt-huit voix sur trente-huit, le jugement qui condamnait le marquis de Favras : « A faire amende honorable devant Notre-Dame, « nu-pieds, nu-tête, en chemise, la corde au cou, une torche ar- « dente à la main, et à être ensuite conduit à la place de Grève pour « y être pendu et étranglé. »

Le rapporteur, M. Quatremère de Roissy, vint à la chambre de la question lui lire sa sentence; le condamné l'écouta avec calme, en protestant contre la fausseté des faits. Le rapporteur ajouta : « Votre « mort, Monsieur, est nécessaire à la tranquillité publique. » Le marquis de Favras lui répondit avec dédain : « Monsieur, puisqu'il « était besoin pour la tranquillité de ce pays de la vie d'un honnête « homme, il vaut mieux que votre choix soit tombé sur moi que sur « un autre; car je montrerai à vos Parisiens comment un gentil- « homme sait mourir. » Quand M. Quatremère le quitta, en lui

disant : « Je n'ai d'autres consolations à vous donner que celles que « vous offre la religion, je vous invite à en profiter. — Monsieur, lui « répondit Favras, mes plus grandes consolations sont celles que me « donne mon innocence, et c'est vous, Messieurs, que je plains. » Ensuite il s'entretint longuement avec le curé de Saint-Paul.

Vers trois heures, à travers une double haie de soldats et au centre d'une nombreuse escorte, le condamné, vêtu d'une longue chemise blanche, sortit du Châtelet, et la sérénité sur le front, malgré les huées de la multitude, enivrée d'une folle joie, il s'avança vers le fatal tombereau, dans lequel il prit place près du curé de Saint-Paul.

Arrivé sur la place Notre-Dame, après avoir de nouveau protesté de son innocence, il lut d'une voix haute et ferme l'arrêt qui le condamnait, et fut conduit ensuite à l'Hôtel-de-Ville.

Là, pendant quatre heures de suite, avec une présence d'esprit incroyable, il dicta, relut, corrigea, dans les moindres détails de style, son testament, qui fut publié le lendemain et lu, ou plutôt dévoré par la curiosité publique. L'infortuné pardonnait à ses dénonciateurs, proclamait son dévouement au roi et protestait énergiquement contre toute idée de complot. « Non, disait-il, il n'y a jamais « eu en moi ni volonté, ni moyen d'employer des mesures vio- « lentes contre l'ordre de choses nouvellement établi. »

Dans cette circonstance, comme dans toutes celles qui avaient précédé, il refusa de compromettre personne et évita surtout avec soin de laisser planer sur le comte de Provence le moindre soupçon. « Véritable héros, a dit Lafayette, de fidélité et de courage. »

Cependant la nuit était venue, et le peuple, impatient, recommença ses clameurs : Favras les entendit, acheva tranquillement une lettre qu'il avait commencée, et quand il l'eut finie, il s'achemina d'un pas ferme vers le gibet dressé sur la place de Grève, monta trois échelons et fit signe qu'il voulait parler. Au milieu d'un silence de mort, par deux fois, il jura devant Dieu qu'il mourait innocent; puis il gravit les autres échelons, se remit entre les mains de l'exécuteur, et, quelques instants après, il ne restait plus de cette mâle beauté, de ce grand courage, qu'un cadavre immobile, à peine éclairé par la lueur fumeuse des torches allumées pour cette horrible fête.

Tout-à-coup, du milieu de la foule un instant immobile, un cri jaillit comme un éclair : *Saute marquis !* et un immense clameur répondit par mille voix : *Saute marquis ! saute marquis !*

Le cadavre du supplicié fut préservé à grand'peine des fureurs de la populace et rendu à sa famille. On raconte que le corps n'étant pas encore refroidi, on essaya de le rappeler à la vie ; un médecin le saigna, Favras ouvrit un instant les yeux, poussa un grand soupir et expira. Il fut inhumé le soir même à l'église de Saint-Jean-en-Grève.

Mme de Favras, arrêtée dans sa demeure le même jour, à la même heure que son mari, et enfermée comme lui dans la prison de l'abbaye Saint-Germain, fut immédiatement remise en liberté. Un peu de bruit se fit encore autour de cette mort, puis tout retomba dans le silence et dans l'oubli.

Il est resté cependant comme pièces de ce triste procès un mémoire que Favras avait préparé pour sa justification, et des lettres échangées entre le marquis et sa femme pendant la durée de leur détention. Par une fatalité inexplicable, et peut-être par une machination odieuse, ce mémoire justificatif n'était pas prêt avant le 18 février, jour du jugement, et ne parut qu'après la mort de Favras. On y trouve ces mots : « Une main invisible, je n'en doute pas, se joint « à mes accusateurs pour me poursuivre ; mais qu'importe?... un « dieu vengeur prendra ma défense, je l'espère du moins, car jamais, « non, jamais, des crimes comme les siens ne sont restés impunis. » Il y a plus, ce mémoire, qui devait éclairer les juges, on s'efforça de le faire arriver falsifié au public : on poursuivait ainsi ce malheureux jusque dans l'avenir.

On fit de même pour les lettres qu'il avait écrites à Mme de Favras, et celle-ci fut obligée de déclarer que l'édition Gattey était la seule véritable. Ces lettres sont touchantes, et l'on voit s'y peindre tour-à-tour la fierté d'une âme inébranlable, la douce tendresse d'un cœur d'époux et de père, l'énergique résistance d'un homme loyal à la fatalité qui semble peser sur lui ; puis, quand il n'y a plus d'espérance, des sentiments de résignation chrétienne.

Il paraît certain aussi que les principales pièces du procès furent soustraites du greffe du Châtelet et recueillies par le lieutenant civil

Talon qui les conserva soigneusement; elles passèrent ensuite dans les mains de Madame du Cayla, sa fille, et de là dans celles de Louis XVIII, qui les jeta au feu.

On prétend que la veuve de Favras, femme d'une rare énergie, attribuant à Lafayette la mort de son époux, fit faire et conserva long-temps un tableau dans lequel, au milieu de toute sa famille agenouillée, en présence du cadavre de Favras, son fils, un poignard à la main, jurait une haine éternelle au général et à toute sa postérité.

Ajoutons, pour clore cette déplorable histoire, qu'après l'exécution, la marquise de Favras et ses fils furent présentés à la reine qui fit une pension à la veuve. Monsieur, frère du roi, lui accorda une gratification de 12,000 livres et une pension qui ne fut pas long-temps payée, puisque ce prince sortit de France dans la nuit du 20 au 21 juin 1791. Mais après la restauration de 1814, Louis XVIII se ressouvint de la dette du comte de Provence, et une nouvelle pension fut accordée, sur sa cassette privée, à la veuve du marquis de Favras.

J. DEBARBOUILLER.

BEAUVAIS DE PRÉAU (CHARLES *et* THÉODORE).

Nous avons sous les yeux un article nécrologique sur Beauvais de Préau, inséré dans les recueils du temps. On l'y compare aux plus grands héros de l'antiquité, on lui donne toutes les vertus romaines. La sévérité de l'histoire ramène à de chétives proportions ces enthousiasmes que provoquent l'effervescence des révolutions et l'exaltation du moment. Beauvais de Préau ne fut rien moins qu'un homme supérieur, et ce fut à peine un révolutionnaire convaincu. Du reste, rien dans les premières années de sa carrière d'homme mûr n'annonçait son penchant vers les idées qui devaient produire 1789. Né à Orléans en 1745, il fut d'abord médecin, puis juge de paix à Paris. Là commence son rôle politique. Entraîné par le vertige qui faisait tourner toutes les têtes, il se jeta à corps perdu dans les clubs, les sociétés d'hommes libres, pérora, déclama, répéta sur toutes les notes les noms de *tyran* et de *liberté*, et fut enfin nommé, en 1791, à l'assemblée législative. Nous l'y voyons débuter, comme commissaire de

la salle, dans une lutte corps à corps avec un des gendarmes chargés de maintenir l'ordre. Cet étrange incident amena un décret qui réglait la police des tribunes.

Plus tard, membre de la convention nationale, il fut chargé, au nom *du comité des secours publics*, de lire le rapport sur les secours à accorder aux patriotes blessés dans la journée du 10 août. Beauvais de Préau commence par les injures sacramentelles contre *le despote, le traître couronné*, « dont la place devait être marquée sur l'échafaud, au grand jour de la justice du peuple. » Nous renvoyons au *Moniteur* pour la lecture de cette pièce curieuse, dont le ridicule est le moindre défaut. Beauvais eut la gloire de provoquer un décret qui accordait des secours *aux victimes des esclaves des Tuileries*, selon son expression. Son vote dans le procès de Louis XVI, où il se prononça pour la mort sans appel et sans sursis à l'exécution, lui donna, aux yeux de ses collègues, tout le relief d'un homme dévoué à la cause de la liberté, et il fut envoyé en mission à Toulon. Lorsque cette ville fut prise par les Anglais, les représentants du peuple qui se trouvaient dans cette ville tombèrent en leur pouvoir et furent emprisonnés. Malgré la menace faite par la Convention d'exercer des représailles sur les détenus Anglais, Beauvais courut de grands dangers; une lettre adressée au ministre de la marine annonça même qu'il avait été pendu avec l'ancien maire de Toulon. La nouvelle était fausse et Beauvais en fut quitte pour la peur; mais les mauvais traitements qu'il avait endurés pendant sa captivité avaient altéré sa santé. La Convention, en séance solennelle, rendit hommage à son dévoûment et lui accorda comme indemnité une somme de 3,000 livres en assignats. Il fut aussi nommé représentant près l'armée d'Italie, mais dans une lettre qu'il adressa à ses collègues, en même temps qu'il les remerciait de l'intérêt que le peuple français avait daigné lui manifester, il déclina l'honneur de la nouvelle mission qu'on lui accordait et que ses souffrances ne lui permettaient pas d'occuper. Il terminait en demandant un congé de deux mois : « La solitude, dit-il, « me donnera de nouvelles forces pour combattre les ennemis de la « patrie, et j'espère calmer mes douleurs par le récit des étonnantes « choses accomplies par la nation. »

Malheureusement la lecture des faits qui s'étaient accomplis dans la

révolution n'eut pas sur sa santé l'influence salutaire qu'il en attendait, car il mourut peu de temps après, en 1794, à Montpellier, où il s'était retiré. Sa mort fut presque un deuil national, et il fut honoré comme un martyr de la liberté (1).

Des honneurs extraordinaires furent décernés aux mânes de Beauvais, surnommé le Curtius de la patrie. Ses cendres, recueillies dans une urne, avec toutes les formalités des cérémonies antiques, furent portées triomphalement dans le temple de la Raison; des oraisons funèbres furent prononcées; la douleur publique s'exhala dans des chants patriotiques, et plusieurs salves d'artillerie annoncèrent à la ville de Montpellier la perte que la France venait de faire. Plus tard, sur la proposition de Thuriot, la Convention décréta que les cendres de Beauvais seraient transférées au Panthéon, et son buste en cire figura quelque temps dans le lieu des séances.

Que reste-t-il aujourd'hui de toutes ces vaines manifestations d'un ridicule enthousiasme? Le nom de Beauvais figure à peine dans les biographies! Heureusement pour sa mémoire, quelques livres, sinon remarquables, du moins utiles, font contrepoids à ses erreurs politiques. Sa traduction de l'ouvrage d'Amman, *sur la parole, à l'usage des sourds-muets,* annonce des vues philantropiques d'une certaine portée, et la ville d'Orléans ne doit pas oublier que, par son édition des *Essais historiques* de Polluche, il contribua, dans une certaine mesure, au monument qui doit glorifier notre province.

Son fils, Théodore BEAUVAIS, naquit à Orléans en 1772. Un décret de la Convention nationale lui avait assuré une pension de quinze cents francs, et il en jouit toute sa vie, même après le retour des Bourbons. Il commença par s'enrôler dans un bataillon de volontaires parisiens, où le nom de son père et la faveur du gouverne-

(1) Voici dans quels termes cet événement fut annoncé à la Convention par la municipalité de Montpellier :

« La patrie vient de perdre un grand homme, la mort vient de nous enlever l'infortuné Beauvais, représentant du peuple. Il vient d'être décidé que le corps de ce martyr de la liberté serait brûlé au milieu d'une pompe civique et que ses cendres, recueillies dans une urne, seraient envoyées à la Convention.

« Citoyen président, la douleur ne nous permet pas d'en dire davantage.

« *P. S.* Ses traits ne seront pas perdus pour les patriotes; nous vous enverrons son buste avec ses cendres. »

ment lui firent bientôt obtenir un avancement rapide. Lorsque le conventionnel mourut, il était adjudant-général et suivit, en cette qualité, Bonaparte dans son expédition d'Égypte. Les malheurs qui accompagnèrent cette guerre aventureuse firent sur lui une vive impression, et, dès le mois d'octobre de la même année, il offrit sa démission au général en chef, qui l'accepta par l'ordre du jour suivant : « Un officier qui, se portant bien, offre sa démission au milieu d'une « campagne, ne peut pas être dans l'intention d'acquérir de la gloire. « Il a été conduit ici par d'autres motifs, et dès lors n'est point digne « des soldats que je commande. »

L'adjudant Beauvais s'embarqua pour la France, mais il fut pris par les Turcs et conduit à Constantinople, au château des Sept-Tours, d'où il ne sortit qu'après dix-huit mois de captivité. Son général en chef, devenu premier consul, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir douté de sa fortune, refusa de l'employer, et Beauvais se vit réduit, pour vivre, à accepter un emploi subalterne dans l'octroi de Paris.

En 1809, lorsque les Anglais débarquèrent à Flessingue, il fit de nouvelles démarches pour rentrer dans l'armée, et le besoin d'officiers lui fit obtenir un commandement dans l'expédition qui devait être dirigée par Bernadotte. Distingué par ses talents et sa bravoure, son avancement fut rapide ; il passa en Espagne, comme chef d'état-major du général Latour-Maubourg, et devint successivement maréchal-de-camp et baron. Après la chute de Napoléon, Beauvais se rallia aux Bourbons et obtint la croix de Saint-Louis, mais sans être employé, et il ne reprit du service que dans les cent-jours, où l'empereur lui confia le commandement de Bayonne, dont il signa la capitulation, et dans les derniers jours de juillet 1815, lorsque cette ville fut assiégée par les Espagnols.

Un des premiers actes du gouvernement de Louis XVIII fut de le mettre à la retraite. Ennuyé d'une oisiveté qui lui pesait, Beauvais renonça complètement à la vie militaire pour se livrer exclusivement à l'étude des lettres. On le voit alors composer des livres et concourir à la rédaction des journaux de l'opposition. Son principal ouvrage est son *Dictionnaire historique*, ou *Biographie universelle classique*, 6 vol. (Paris, 1826 à 1829), qui d'abord n'eut pas de succès. L'éditeur eut l'adresse de lui donner le même titre que la *Biographie*

Michaud, et la fit paraître par livraisons, suivant la méthode actuelle. Cet essai lui réussit, et le *Dictionnaire biographique*, qui n'est guère qu'un abrégé très-imparfait de tous les ouvrages du même genre, se vendit beaucoup. Beauvais de Préau publia aussi les *Victoires et Conquêtes des Français*. C'est un tableau de toutes les guerres des Français depuis l'origine de la monarchie. Quoique composé dans un esprit hostile au parti royaliste, cet ouvrage valut à l'auteur la nomination de grand-officier de la Légion-d'Honneur, et un exemplaire de la première édition, sur peau vélin, fut acheté par le cabinet de Charles X au prix de quarante mille francs. Beauvais, qui, en outre, fit paraître la *Correspondance officielle et confidentielle de Napoléon avec les Cours étrangères*, 7 vol. in-8°, et une traduction des *Lettres de Phalaris*, était en même temps un des principaux rédacteurs *des Annales, des faits et des sciences militaires*. Il mourut en 1830, quelques mois avant le triomphe du parti dont il avait été l'un des plus ardents défenseurs.

CH.-F. L.

GIROUST (JACQUES-CHARLES).

Né à Nogent-le-Rotrou le 14 mai 1749, de parents peu aisés, Giroust, après avoir pris ses grades en droit, exerça dans sa ville natale la profession d'avocat près les justices seigneuriales. Lors du mouvement révolutionnaire de 1789, il prit parti pour les réformes que réclamait l'opinion publique et accueillit avec enthousiasme les idées des novateurs. Nommé électeur par ses concitoyens du tiers-état, il fut un de ceux qui rédigèrent les cahiers de cet ordre pour le bailliage du Perche. On y demandait, comme dans la plupart des provinces, des réformes dont la nécessité était vivement sentie, telles que l'abolition de la vénalité des charges, la justice gratuite, l'impôt égal pour tous, &c.

En 1790, il fut élu juge du tribunal d'arrondissement de Nogent-le-Rotrou. En 1791, député du département d'Eure-et-Loir à l'assemblée législative, et en 1792 membre de la Convention. Il ne monta jamais à la tribune et ne se fit remarquer par aucun travail : il se borna à voter silencieusement, et fut un des membres les plus obs-

curs de ces deux assemblées. Ses votes, dans le procès de Louis XVI, méritent d'être rapportés. Sur la première question, Louis est-il coupable? *Réponse :* « Je ne me crois autorisé à prononcer, ni comme « juré, ni comme juge; je n'en ai pas reçu le pouvoir; je me ré- « serve de prononcer la sûreté générale. » — 2° Le jugement qui sera prononcé sur Louis sera-t-il soumis à la ratification du peuple réuni dans ses assemblées primaires?.. Pétion, qui précédait Giroust, ayant voté pour le *oui*, quelques murmures se firent entendre dans les tribunes; on demanda qu'elles fussent rappelées à l'ordre. *Réponse de Giroust :* « Malgré les fanfaronnades de ces Brutus de tribunes, je vote pour le *oui*. » 3e question. Quelle peine Louis a-t-il encourue? — *Réponse :* « Louis était sur le trône, les armées étrangères s'avançaient pour le soutenir, lorsque je ne craignis point de demander sa déchéance; mais alors je votais comme législateur. Je ne puis prononcer aujourd'hui qu'en la même qualité. Je vote pour la réclusion pendant la guerre, et le bannissement à la paix. » 4e question : Sera-t-il sursis à l'exécution de Louis Capet?.. — *Oui*.

Giroust n'était ni girondin ni montagnard : il n'appartenait à aucune faction, à aucun parti, et il résulte même de ses nombreux écrits qu'il n'a jamais été républicain. Il faisait partie de ce qu'on appelait la *plaine* ou le *marais*.

On croit généralement que Giroust a été proscrit après le 31 mai : il l'a répété si souvent, surtout dans ses ouvrages, que ses concitoyens ont admis son affirmation comme une vérité historique, qui même a été consignée dans son épitaphe. C'est cependant une erreur, comme il est facile de le démontrer de la manière la plus authentique. Il n'a été l'objet d'aucun décret de mise en accusation ou d'arrestation, comme on peut s'en assurer par le *Moniteur* et par le *Recueil* imprimé des procès-verbaux de l'assemblée; et son ancien collègue Daunou, garde-général des archives de France, m'en a donné l'attestation formelle. Le nom de Giroust ne figure ni au décret du 2 juin, qui ordonne l'arrestation de trente et un membres pris parmi les plus éminents du parti girondin, ni au décret du 6 octobre, qui met en état d'arrestation provisoire soixante-treize députés signataires, pour la plupart, de protestations contre l'oppression de l'assemblée. Ce qu'il y a de certain, c'est que Giroust, après les

journées des 31 mai, 1er et 2 juin, *craignit* pour lui un sort pareil à celui des girondins et *prit la fuite*. Il se retira dans les provinces de l'Ouest, cacha son nom et sa qualité, et mena une vie errante et malheureuse pendant plusieurs mois. Un décret du 25 juillet 1793 appela à siéger à la Convention les suppléants de plusieurs députés, au nombre desquels se trouve Giroust, dont l'absence prolongée depuis près de deux mois explique suffisamment cette mesure. Le *Moniteur* nous apprend ce qu'il devint. Dans la séance du 31 janvier 1794, il fut donné lecture d'une lettre de Laignelet, représentant en mission, datée de Brest, 22 pluviôse, annonçant que Giroust avait été trouvé muni d'un faux passeport, rôdant parmi les ouvriers mineurs; que ne sachant pas s'il avait été mis hors la loi, il l'avait provisoirement fait détenir dans le château. Il ne paraît pas que les comités aient donné suite à cette lettre. Giroust, bien que n'étant pas l'objet d'une arrestation légale qui n'aurait pu être ordonnée que par l'assemblée, demeura en réalité privé de sa liberté et fut enfermé, tantôt dans la prison, tantôt dans l'hôpital. Il n'eût tenu qu'à lui d'user de ses droits de représentant et de reparaître à la Convention; il jugea plus prudent de se faire oublier: cette position ambigue dura jusqu'après le 9 thermidor. Il prétend qu'*une loi* rendue à cette époque *lui donna la ville de Brest pour prison;* c'est encore là une erreur que nous sommes obligé de démentir: cette loi n'existe pas. La Convention ne s'occupa de Giroust que dans la séance du 18 frimaire an III: elle rappela dans son sein, non-seulement ses membres qui avaient été mis en état d'arrestation, mais encore ceux qui par une cause quelconque, même par leur propre volonté, avaient cessé de siéger: Giroust, dont il n'est pas fait mention dans la discussion, se trouva compris dans cette mesure réparatrice. Il est donc bien établi que c'était volontairement qu'il s'était retiré de la Convention: sa fuite a été une désertion.

Il se trouva faire partie de la nouvelle majorité. Les décrets des 27 germinal et 4 messidor an III le nommèrent commissaire près les armées au-delà de la Meuse et entre Meuse et Rhin. Il s'acquitta de ces importantes fonctions avec une douceur, une modération et un désintéressement dignes d'éloges, et chercha à protéger la fortune publique contre les dilapidations.

Il fut élu, en l'an IV, au conseil des Cinq-Cents. Par le coup-d'état du 18 fructidor an V, les élections d'Eure-et-Loir furent annulées et Giroust rentra dans la vie privée.

Nommé par le gouvernement président du tribunal civil de Nogent, il regarda cette faveur comme une proscription déguisée et une dérision; il se décida cependant à accepter les fonctions qui lui étaient conférées. Destitué en 1810 pour être nommé simple juge près le même tribunal, il fut réintégré, en 1815, dans son emploi de président, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il avait eu, lors de l'avènement du consulat, la prétention d'être nommé à la cour de cassation. Il reçut, en 1835, la décoration de la Légion-d'Honneur et parut subir, comme une contrainte, une distinction honorifique qu'il avait sollicitée dès la création de l'ordre. Il mourut le 29 avril 1836. Un tombeau lui fut élevé par souscription et son nom fut donné à l'une des rues de Nogent-le-Rotrou.

Giroust, dans sa vie privée, était un homme aimable, bon, charitable, obligeant; sa conversation était enjouée, spirituelle, semée de traits piquants; ses opinions en toutes choses avaient quelque chose d'excentrique. Il y avait dans ses manières et dans la tenue de sa maison une bizarrerie calculée, par laquelle il cherchait à se singulariser et à produire de l'effet. Il habitait une espèce de taudis dont la chambre unique, au rez-de-chaussée, servait tout à la fois de cuisine et d'école à de tout petits enfants confiés à la garde d'une vieille femme qui était en même temps sa domestique. Il fallait traverser cette pièce sale, bruyante et puante, pour arriver, à l'aide d'un escalier de meunier, à son cabinet sis au premier étage. C'était un fouillis où les livres, les papiers, les objets de ménage, les hardes, les ustensiles les plus hétéroclites étaient mêlés confusément et produisaient un spectacle risiblement pittoresque; on avait peine à y faire un pas sans risquer de renverser quelque pyramide de volumes, quelque meuble ou quelque article de batterie de cuisine. Le *philosophe* jouissait de la surprise et de la curiosité qu'excitait la vue de cet attirail. Quoiqu'il eût une honnête aisance, au moyen de son traitement et du revenu de son patrimoine, il voulait que son logis présentât l'aspect d'une pauvreté dont il tirait vanité, et qui devait rappeler à son avantage la haute position qu'il avait occupée.

La confiance de Giroust dans l'efficacité des réformes révolutionnaires avait été de courte durée : dès les premiers événements de la révolution, ses illusions s'envolèrent, il tomba dans le découragement, crut incurables les maux de l'humanité, nia le progrès, ne crut plus à rien et prit le parti de se moquer de tout. Sceptique et railleur, il résumait tous les efforts, toutes les agitations des novateurs, toutes les promesses de perfectionnement, par cette conclusion, qui était son adage favori : *Peuple, paie, marche et tais-toi*. Il attribuait la plupart des fléaux sociaux à la presse, ainsi qu'à la tribune législative, qu'il traitait de *tabarinage*, et dont il demanda fréquemment la suppression. Il aimait à écrire : il publia un assez grand nombre d'ouvrages de peu d'étendue qui n'eurent aucun retentissement, et il ne parvint jamais à attirer l'attention publique. Malgré l'inutilité de de ses efforts pour vaincre l'indifférence générale, il ne se lassait pas de produire. Ses ouvrages n'étaient guère faits pour être goûtés des lecteurs ; le style en est incorrect, des digressions interminables fatiguent l'attention et font perdre de vue le but et la portée de l'auteur ; on est rebuté à chaque instant par des redites fastidieuses, par des périodes énormes, hérissées de phrases incidentes, par des expressions bizarres et triviales. Quelques-uns de ses écrits se terminent par une phrase inachevée, par un mot tronqué. Aussi doit-on peu s'étonner que ces productions soient, en naissant, tombées dans l'oubli. Quelques-unes ont pour objet de rappeler ses travaux, ses services, de justifier sa conduite, d'établir ses droits à une indemnité pour les pertes éprouvées pendant sa prétendue proscription. D'autres, et ce sont les plus importantes, ont pour objet l'ordre judiciaire et la procédure ; on y trouve des vues utiles, des idées sages. Plusieurs traitent de la politique *à bâtons rompus*, sans suite et sans place. Il y en a qui ont trait à des événements locaux ; enfin, il y a un grand nombre de dissertations sur des procès dans lesquels l'auteur avait siégé comme juge. Voici quelques échantillons des titres de ces ouvrages : 1° *Une erreur*, ou *mille et mille erreurs, évitables ou inévitables, de mille et mille historiens, écrivains, discoureurs, sur des chiliades de notes éparses ou entassées au travers de millions de fièvreux révolutionnaires ou de politiques en convalescence* ; 2° *Essai sur l'Histoire de la Bourbonnaise de Margon, près Nogent-le-Rotrou, ou plutôt*

de Nogent-le-Rotrou, ci-devant le républicain, et auparavant Nogent-le-Béthune, aliàs *Enghien-le-Français,* aliàs *Nogent-le-Rotrou et le Grand-Nogent, près Margon; 3° Extrait de quelques ou différents rapports en matière possessoire; 4° Celui-là est fort; 5° le Pêle-Mêle de l'action pétitoire avec l'action confessoire; 6° Rapport sur le procès pour quatre écrevisses capturées dans une gargouille de la province du Perche ou du département d'Eure-et-Loir, l'an et le mois premier du règne de Charles X, &c., &c.*

A.-S. MORIN.

Le comte DE MIRABEAU (Gabriel-Honoré).

Mirabeau! ce nom résume tout ce que l'histoire a pu dispenser de blâme et d'éloge, tout ce que la haine ou l'envie sait formuler de flétrissures, tout ce que l'esprit de parti peut imaginer de glorifications : ce nom évoque tous les élans de l'intelligence, toutes les sublimités du génie, toutes les saintes aspirations du patriotisme; mais il rappelle aussi tous les cynismes de la débauche, toutes les entreprises de l'esprit de désordre. Mirabeau, moitié Catilina, moitié Gracque; ici, tribun plein d'une mâle et puissante énergie, voué à la sainte cause populaire, animé d'un ardent amour de son pays, presque déifié par l'enthousiasme et illustrant son siècle de l'éclat d'une éloquence sans égale; là, factieux vulgaire, phraseur toujours acheté, toujours à vendre, mettant au service d'une ambition insatiable sa parole emphatique et vaine, se vengeant avec les excès et les crimes de sa vie publique du mépris et du dégoût soulevés par les scandales de sa vie privée! Mirabeau, c'est-à-dire le nom qui obtint toutes les faveurs de l'engouement populaire et toutes les insultes de l'impopularité, le nom dont l'excès de gloire et l'excès d'abjection se résument dans ces deux mots, qui sont comme les deux pôles de cette renommée inouïe : le Panthéon, où fut divinisée la mémoire du tribun; la claie, où furent traînés ses restes déshonorés!

Mirabeau! est-ce une entreprise assez périlleuse que d'écrire l'histoire de cet homme prodigieux, en présence des contradictions aux-

quelles a donné lieu l'étude de cette individualité complexe? Si cette diversité de jugements prouve que Mirabeau ne mérita peut-être ni tout le bien, ni tout le mal qu'on a pu dire de lui, elle semble prouver surtout que, le jugeant de trop près encore, nous ne sommes pas assez dégagés des préventions qui rendent impossible toute appréciation impartiale. Aussi sommes-nous tenté de regarder comme une chose heureuse que les limites de cette esquisse biographique ne nous permettent pas des recherches complètes sur le rôle que Mirabeau a réellement joué dans le grand mouvement philosophique du XVIIIe siècle, sur la part qui lui revient exactement dans les splendeurs et les calamités de son temps. Après cela, nous croyons qu'il peut être utile de présenter la vie de cet homme étrange sous un jour exact, qui conduise à une appréciation plus vraie de ses actions privées et de son influence sur les destinées politiques de son pays.

Gabriel-Honoré, comte de Mirabeau, cinquième fils du marquis de Mirabeau, naquit au Bignon, en Gâtinais, le 9 mars 1749. Il descendait des Riquetti, dont son père écrivit l'histoire, et qui procédaient eux-mêmes des *Arrighetti*, famille italienne que la guerre des Guelfes et des Gibélins avait chassée de Florence et qui était venue s'établir en France, aux environs d'Aix. Le Bignon avait été acheté, en 1740, par le marquis de Mirabeau, qui y établit le siége de la famille. Cet homme célèbre par ses productions littéraires, par ses opinions économiques, mais surtout par son scepticisme, exerça une grande influence sur la vie de Mirabeau, et par l'exemple d'une mauvaise administration domaniale, et par les désordres de sa vie privée, et par une sévérité justifiée quelquefois, souvent passionnée et prévenue.

A l'âge de trois ans, Mirabeau fut cruellement défiguré par la petite-vérole, ce qui fit dire au marquis, écrivant à son frère le bailli de Mirabeau : « Ton neveu est laid comme celui de Satan.... » Enfant, Gabriel donnait déjà des preuves de cette audace d'esprit qui caractérisa toute son existence ; il avait osé dire à sa grand'mère, femme d'une piété rare, qu'un miracle était *un bâton n'ayant qu'un seul bout*, plaisanterie que cette parente ne lui pardonna jamais, et que son père, voltairien incurable, lui reprocha, entre autres griefs,

quand il le dépouilla de son titre de famille pour le mettre en pension sous le nom de *Pierre Bussière*.

A dix-huit ans, Mirabeau entra au service dans le régiment du marquis de Lambert; mais, tout d'abord, criblé de dettes et malmené par son colonel, dont il s'était fait un ennemi implacable en le supplantant dans une intrigue avec la fille d'un archer de Saintes, il quitta le régiment et vint se cacher à Paris, chez le duc de Nivernois. Il fut, pour ce fait, enfermé à l'île de Ré, d'où il obtint de passer en Corse, pour reprendre du service sous le comte de Vaux, qui allait réparer les fautes et les désastres du marquis de Chauvelin.

Mirabeau se fit remarquer par tant d'activité et de bravoure, qu'il reçut du roi le brevet de capitaine de dragons. La carrière des armes lui semblait désormais ouverte, et il sollicitait ardemment l'honneur d'y conquérir une place digne de son ambition; mais, malgré toutes les preuves d'estime que venait de recevoir son fils, peut-être à cause d'elles, le marquis lui refusa les moyens de prendre du service actif dans l'armée. « Il ne voulait pas, disait-il, se rendre « complice des équipées de *M. le comte l'Ouragan*, de *M. le comte « de la Bourasque;* » c'est ainsi qu'il parlait d'un jeune homme, héritier de la fougue des Riquetti, et dont l'organisation bouillante devait trouver un contrepoids nécessaire dans la discipline, un débouché presque naturel dans l'activité d'une profession où il aurait peut-être éclipsé la gloire de tous ses aïeux.

Mirabeau dut céder et revenir au Bignon où son caractère altier eut à souffrir déjà des divisions graves qui séparaient son père et sa mère, et surtout de la domination d'une dame de Charny, qui exerçait sur le marquis un empire absolu. L'année suivante (1771), il fut présenté à Versailles, où, malgré sa laideur, il obtint un succès de vogue; enfin, le 22 juin 1772, il épousait la fille unique du comte de Marignan. On a prétendu que Mirabeau avait dissipé la fortune de sa femme : ce que l'on sait de sa prodigalité et de ses désordres donne à ce fait un caractère au moins très-spécieux d'authenticité. Mais s'il est vrai que la comtesse reçut sa dot en rentes et que sa fortune, évaluée à trois cent mille livres, ne devait lui revenir qu'après la mort de son père, *décédé trois ans après son gendre*.

il y aurait là une faute de moins à mettre au compte d'un homme qui en a tant commis!

Mirabeau avait débuté au régiment par des dettes; il débuta dans la vie maritale par des dépenses telles qu'elles fournirent au marquis un prétexte pour l'exiler à Manosque et pour le faire interdire, acte d'une sévérité excessive, qui porta un coup terrible au cœur de Mirabeau. Il semble qu'à partir de ce moment la fatalité va se complaire à amasser sous ses pas faute sur faute, malheur sur malheur.

A Manosque, il découvre une intrigue épistolaire entre la comtesse et un certain chevalier de Gassand : son premier mouvement est de provoquer un éclat scandaleux; le second est, en apprenant que ce scandale peut faire manquer au chevalier un mariage avantageux, de rendre service à son rival, au lieu de le tuer en duel; il veut aller intercéder lui-même auprès du marquis de La Tourette, dont le chevalier recherche la fille : en route, il rencontre un baron de Moans, avec lequel il avait eu autrefois une contestation violente; il inflige à ce malheureux une correction manuelle qui lui vaut un procès au criminel et de nouvelles persécutions de son père, qui le fait écrouer au château d'If. Après un an de captivité, le marquis apprend que Mirabeau s'est fait aimer de son geôlier, et il obtient son transfèrement au fort de Joux. Malgré ses sévères recommandations, son fils obtint bientôt une demi-liberté, dont il profita pour se lier, à Pontarlier, avec le marquis de Mounier, dont la famille était la première de la ville. Funeste liaison, qui devait être la source des fautes et des scandales auxquels il dut une partie de sa célébrité.

Déjà très-avancé en âge, le marquis de Monnier avait épousé une jeune femme de dix-huit ans, Marie-Thérèse Richard de Ruffey, que Mirabeau a rendue si tristement illustre sous le pseudonyme de *Sophie*. Mme de Monnier avait une âme ardente, un caractère romanesque qui devaient la rendre particulièrement accessible aux séductions qu'exerçait Mirabeau sur tout ce qui l'approchait; elle l'aima à se livrer presque sans résistance aux charmes d'une liaison qui devait être pour elle une honte irréparable, et pour son séducteur un crime que ses malheurs ne sauraient excuser et que n'a pu expier sa gloire.

Sous le prétexte que son père sollicite de nouveau son transfère-

ment, Mirabeau s'évade du fort de Joux le 16 janvier 1776; il va se cacher chez Mme de Monnier, à laquelle il attire de telles persécutions qu'elle est réduite à se réfugier à Dijon, dans sa famille, où son amant ne craint pas de la suivre. Traqué de cachette en cachette, Mirabeau est obligé de s'enfuir en Suisse, où Sophie va le rejoindre, déguisée en homme, cédant, soit à des suggestions criminelles, soit à une irrésistible passion. De là, les deux amants se retirent en Hollande, où Mirabeau est obligé, pour vivre, de se faire écrivain et où ils sont arrêtés le 14 mai 1777.

Après une tentative d'empoisonnement restée vaine, Mme de Monnier fut enfermée à Paris dans une maison de discipline. Quant à Mirabeau, il fut incarcéré à Vincennes, et c'est de là qu'il écrivit ces fameuses *lettres à Sophie*, qui valurent à leur auteur tant d'accusations et de panégyriques. Ces lettres, où il s'est révélé sous toutes ses faces, où l'on trouve à côté des sentiments d'une âme d'élite les dépravations d'un cynisme révoltant, ces lettres pouvaient déjà faire pressentir le tribun qui, après avoir débuté à Manosque par l'*Essai sur le despotisme*, devait un jour fouler de son pied insolent la monarchie qui lui demanderait grâce.

L'opinion publique était si prévenue pour le prisonnier de Vincennes, que le marquis dut faire quelques démarches pour obtenir sa liberté. De son côté, Mirabeau présenta des suppliques à MM. de Maurepas et de Nivernois, et il les écrivit d'un si grand style que son père disait de lui : « Il parle de repentir d'un ton tel que François Ier « en prison n'aurait pu en sortir avec plus de dignité. » Il fut élargi le 13 décembre 1780, après quarante-deux mois de captivité.

De retour au Bignon, Mirabeau tenta vainement de terminer à l'amiable les scandales du procès en séparation entre son père et sa mère. Pendant son séjour en Hollande, le comte avait été condamné par coutumace à la peine de mort, par le bailliage de Pontarlier, pour rapt et séduction sur la personne de Mme Monnier. Il poursuivit sa réhabilitation avec une telle énergie et une si formidable dialectique que ses adversaires durent consentir à une transaction.

Mirabeau semble vouloir compléter cette réparation judiciaire du plus grand scandale de sa vie en brisant la liaison criminelle qui l'avait produit et entretenu. Après une entrevue et une orageuse ex-

plication avec Sophie, retirée alors à Gien, il quitta, pour ne plus la revoir, cette femme qu'il avait précipitée dans les agitations d'une vie passionnée et misérable, qu'il abandonnait livrée à toutes les angoisses du remords, dans une retraite où elle mourut, résignée, le 9 septembre 1789.

On peut supposer aussi que Mirabeau avait voulu, par cette rupture, aider au succès de la résistance désespérée qu'il opposait à la demande en séparation intentée contre lui par la famille de la comtesse. Mais, malgré tous ses efforts, malgré la plaidoirie passionnée et habile qu'il développa lui-même dans la grand'chambre d'Aix, la séparation fut prononcée le 15 juillet 1780. Une requête présentée au parlement et appuyée d'un chaleureux mémoire fut rejetée; l'acte qui fermait à Mirabeau le refuge de la famille était désormais consommé; il ne revit plus la comtesse que dans un essai de rapprochement qui fut tenté en 1789, sous l'influence de l'ovation populaire qui signala la nomination du comte aux Etats-Généraux.

Si l'ardeur apportée par Mirabeau dans cette lutte de famille doit faire croire à la sincérité de ses intentions, on a pu être tenté aussi de prendre tout ce zèle pour de l'hypocrisie ou du mensonge, en le voyant, presque à la même époque, en plein scandale, si l'on peut dire ainsi, former une liaison nouvelle avec une jeune femme d'un grand esprit et d'une beauté remarquable, qu'il avait séduite en Hollande, avec Mlle Henriette Haren, connue sous le pseudonyme de Mme *de Nehra*, qui était l'anagramme de son nom de famille. Mme de Nehra exerça pendant plusieurs années l'empire qu'elle avait su prendre sur Mirabeau, et qu'elle devait à des qualités brillantes et surtout à un caractère noble et élevé qui lui mérita, malgré sa position, l'estime de tous ceux qui l'ont connue. Elle mourut en 1818, et non en 1784, comme l'ont affirmé les historiens qui, à l'aide d'une mort prématurée et nécessairement violente, voulaient faire de Mirabeau un pastiche de lord Rothven, une sorte de vampire.

L'histoire peut adresser à Mirabeau assez de reproches sérieux, sans le flétrir encore d'accusations controuvées; l'histoire a bien assez de dire que sa passion désordonnée pour les femmes l'entraîna à des actions déplorables, que son goût pour la dépense lui fit contracter des dettes énormes dont il ne put jamais se libérer, que le défaut d'ordre

paralysa toutes les ressources dont il aurait pu disposer pour tenir un rang digne de son nom, de sa famille, de son génie exceptionnel.... C'est assez de tout cela, sans l'accuser de fautes ou de crimes qu'il n'a pas commis, de défauts qu'il n'avait pas.

D'ailleurs, il faut bien répéter que si quelque excuse était possible aux débordements d'une vie aussi tourmentée, on en devrait chercher une dans les incroyables persécutions que Mirabeau eut à souffrir de la part de son père, et qui, d'une part, en l'isolant de la famille, devaient obliger cette nature passionnée et ardente à chercher, dans des commerces illicites, les bonheurs que lui refusait le foyer domestique; de l'autre, en blessant toutes les susceptibilités d'un caractère fougueux, devaient frayer fatalement la voie où allait s'engager la vie politique de Mirabeau.

Sans doute il faut faire la part du grand mouvement qui entraînait le XVIIIe siècle, de l'esprit d'émancipation qui planait partout, de l'influence qu'exerçaient, sur les plus hautes classes de la société, sur le clergé lui-même, les idées et les principes des philosophes et les économistes; sans doute il faut faire aussi la part du caractère chevaleresque de Mirabeau, de sa nature sympathique qui devait le pousser à prendre en main la défense de tout ce qui était opprimé; mais, pour l'observateur attentif, la haine de ce grand génie contre le despotisme en général avait peut-être son point de départ dans les souffrances que lui avait fait endurer la tyrannie domestique; s'il combattit à outrance les institutions de son temps, c'est qu'il avait pu se considérer comme une victime de ces institutions; ses entreprises contre tout ce qui était oppression et injustice, à l'endroit de l'humanité, étaient peut-être autant de représailles des injustices et des oppressions dont il avait eu à souffrir. Spartacus titré et blasonné, quand il sonnait le tocsin de la guerre des esclaves, quand il brisait les chaînes des peuples, il se souvenait de sa captivité au château d'If, au fort de Joux, au donjon de Vincennes; Titan superbe, quand il escaladait l'Olympe des privilégiés, il avait à dire à quelques-uns de ces dieux vermoulus qu'il frappait du pied : « Souviens-toi que tu as insulté ou méconnu Mirabeau! » Pour bien comprendre l'influence que durent exercer sur la vie politique de Mirabeau certaines circonstances de sa vie privée, il suffit de recher-

cher l'origine et la signification de ses premiers écrits politiques; c'est quand il est interné à Manosque, par la volonté d'un père inflexible, qu'il prend en main la cause de l'humanité, dans son *Essai sur le despotisme;* c'est quand il est en Hollande, fugitif et misérable, qu'il se fait l'avocat des intérêts populaires, en plaidant pour la liberté de l'Escaut; c'est quand il est prisonnier à Vincennes qu'il réclame le principe de la liberté individuelle, dans ses diatribes sur *les Lettres de cachet* et sur *les Prisons d'État.*

Les mémoires justificatifs publiés pendant ses procès avaient révélé toute l'énergie et aussi toute la souplesse de son caractère; ses opuscules politiques firent pressentir l'homme d'Etat intelligent et résolu. Pour le pamphlétaire sceptique et audacieux, ses études sur la crise financière et sur ses dangers, entre autres, son mémoire sur la *Banque d'escompte,* qui, créée par Turgot, devait être plus tard la *Banque de France,* vinrent démontrer que Mirabeau savait joindre la pratique des affaires à la théorie philosophique. Sa réputation grandissait de jour en jour, et bientôt il fut sollicité par tout ce qui recherchait l'appui d'une main sûre et puissante. Le vieux roi de Prusse, Frédéric II, réussit à l'attirer près de lui; le gouvernement de Louis XVI lui demandait, en 1786, un mémoire sur la situation de la France, et lui donnait l'occasion de toucher du doigt les périls qui s'accumulaient dans l'avenir et d'exposer les moyens d'y remédier.

Assistant à Paris au spectacle de l'agitation et de l'impuissance des *notables,* il évoquait au-dessus de leurs débats stériles le spectre de la réalité menaçante et inconnue: il fulminait son pamphlet intitulé: *Dénonciation de l'agiotage,* livre qui eut un retentissement immense; c'était comme le cri de la conscience publique, et le pays y répondit par ses applaudissements. Le parlement venait de refuser d'enregistrer l'emprunt des 440 millions, et la cour l'avait fait exiler à Troyes: Mirabeau prit parti pour le parlement, et, déchirant tous les voiles, soutint qu'il n'y avait de salut que dans la convocation des États-Généraux. A la même époque, un ministre, M. de Montmorin, fit demander au redoutable publiciste le secours de sa plume pour vaincre la résistance du parlement: Mirabeau refusa, pressentant le jour déjà proche où il devrait se jeter dans la mêlée, ne voulant rien com-

omettre de la force qu'il devait emprunter à l'indépendance politi-
ue et à l'attachement aux principes déjà hautement proclamés par lui.
Mirabeau apportait au travail cette activité dévorante qu'il mettait
ı service de ses bonnes comme de ses mauvaises passions : aussi
t-il écrit un assez grand nombre de livres. Sans doute il a beau-
ıup fait pour susciter vers lui l'admiration et l'amour du peuple,
ais il a aussi travaillé pour les esprits sérieux, et ses études sur *la*
onarchie prussienne, livre plein de données statistiques curieuses,
ches de considérations du premier ordre, prouvent que leur auteur
ırait pu, mieux dirigé, être tout autre chose qu'un tribun, même
nstitutionnel.

Mais la destinée poussait Mirabeau dans les voies fatales de la révo-
tion. Les masses avaient deviné en lui un de ces êtres prédestinés
ıi, aux heures suprêmes des grandes convulsions sociales, se mettent
la tête de l'humanité et la guident vers l'inconnu, dans les voies
ıvertes par la Providence. Le peuple avait reconnu en lui son ven-
eur, et, instinctivement, il avait fait son drapeau et son idole de
t homme méconnu et détesté par les siens : plus la haine des grands
acharnait contre lui, plus il le fortifiait de son dévoûment; plus la
lomnie cherchait à le flétrir, plus il le glorifiait de son enthou-
asme : il lui faisait, avec la popularité, un piédestal dont il ne pou-
ait plus descendre : il le couronnait enfin de son amour et de sa con-
ance jusqu'au moment où il devait en faire l'instrument de ses
ıplacables vengeances, l'exécuteur de ses irrémissibles décrets.

Candidat du tiers en Provence, Mirabeau avait résumé d'avance la
volution telle qu'il l'entendait, en disant de la division des États-
énéraux par *ordres* que c'était un mensonge jugé désormais, qu'il
y avait plus qu'un ordre, la nation. La noblesse combattit de toutes
s forces l'élection de celui qu'elle appelait renégat et transfuge ;
ais tous ces efforts n'aboutirent qu'à le faire nommer deux fois, à
ix et à Marseille. Ce fut alors une véritable ovation, une joie pous-
e jusqu'au délire. L'effervescence était si grande qu'à Marseille la
ausse sur les céréales devint le prétexte d'une émeute que Mirabeau,
ors tout-puissant, réprima par sa seule influence ; mais il fait
jà prévoir que les périls se cachaient sous le triomphe de ses prin-
pes et de ses clients !

Arrivé à Paris, le député d'Aix (1) évita toute espèce de rapport et d'engagement avec les meneurs présumés des États-Généraux : ses pressentiments lui imposaient une grande réserve. Il se bornait à répandre par la presse ses idées sur la révolution que tout le monde pressentait. Mais quand les États-Généraux furent réunis, fidèle à ses principes, il planta le premier jalon du pouvoir parlementaire en voulant que la vérification des pouvoirs eût lieu en commun pour les trois ordres. La noblesse et le clergé s'opposèrent à cette résolution qui entraînait leur déchéance : tout le monde sait quels événements amenèrent le serment du Jeu-de-Paume, cette séance qui était le premier pas dans une voie dont personne ne prévoyait alors l'issue. Tout le monde connaît aussi cette fameuse séance royale du 23 juin 1789, où, après un discours plus violent que ferme, Louis XVI ordonnait aux États de se réunir chacun dans la salle de leurs séances. Le tiers était resté silencieux et incertain : le grand-maître des cérémonies, M. de Brézé, entre, et d'un ton hautain, rappelle les ordres du roi : Bailly répond qu'il va prendre ceux de l'assemblée... Alors Mirabeau se lève, le front sombre, l'œil plein d'éclairs, sublime mais terrible comme la fatalité : libre de toute incitation, de toute réserve, il a enfin rompu avec le passé ; impatient de la lutte, il se précipite dans l'avenir : ce n'est plus l'homme d'État qui pense, c'est le tribun qui va parler : comme la sibylle antique, hurlant sur le trépied fatal, s'agitait sous le souffle du dieu inspirateur, Mirabeau, au moment de prononcer l'oracle populaire, se débat sous l'étreinte du génie de la révolution... Il éclate enfin, et jette à la face de la royauté cette irrémédiable déclaration de guerre : ..... *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes!*

Et consacrant ces paroles mémorables par un acte d'énergique initiative, il faisait, séance tenante, décréter l'inviolabilité des députés, principe qui substituait de fait la souveraineté nationale à la souveraineté traditionnelle et du droit divin.

Quelques jours après, Mirabeau rédigeait l'adresse au roi pour demander l'éloignement des troupes qui semblaient menacer l'assem-

(1) Mirabeau opta pour cette ville.

e nationale ; et c'est une occasion pour nous de faire remarquer il y avait dans cet homme prodigieux deux natures : l'une provi-itielle et fatale qui le poussait, comme le dieu des tempêtes, sur flots de la révolution ; l'autre, pour ainsi dire de race, qui l'atta-it malgré lui aux institutions qu'il attaquait avec tant de passion, qui, survivant à tous les orages, le lia jusqu'au bout à la cause à perdue de la royauté.

L'adresse au roi était au fond une entreprise manifeste contre les rogatives du pouvoir exécutif ; mais, rédigée sous forme de sup-que, elle sauvegardait au moins la majesté royale, et bien com-se, pouvait être une porte de salut ouverte au souverain et à la narchie. En effet, Mirabeau ne voulait pas détruire les institutions la France, il voulait seulement les modifier : représentant de cer-ies idées libérales, il avait conçu la pensée de créer en France le ivernement parlementaire et constitutionnel. Entré dans cette e généreuse, il se croyait assez fort pour élever la révolution au-sus des intrigues et des complots du vieux régime ; il se croyait ez fort aussi pour empêcher cette révolution d'aller au-delà du but il lui avait assigné... Il se trompait dans la moitié de ses espé-ces.

La prise de la Bastille et les journées d'octobre durent lui faire nprendre que le peuple avait déjà trouvé des meneurs dont l'au-e allait plus loin que le génie constitutionnel de 1789, dont pensée marquait déjà dans l'avenir la place où devait périr la auté. D'un autre côté, les préjugés des partisans du vieux régime, entêtements de caste, les mauvais vouloirs de la cour, les forfan-ies de la plupart de ses défenseurs, les irrésolutions de la cou-ne, tout devait faire pressentir à Mirabeau que la royauté devien-it fatalement complice de sa ruine que nulle puissance humaine pouvait plus empêcher.

Dans le rôle que le député d'Aix joua à la Constituante, se révèle tout cette double nature à laquelle obéissait Mirabeau. Homme de révolution, il combattit à outrance toutes les institutions féodales, dîmes, les constitutions domaniales du clergé, les droits seigneu-ux, et, par une contradiction bizarre qu'expliquent les instincts caste auxquels il resta fidèle, il s'abstenait d'assister à la scène

du 4 août, à cette nuit célèbre dans laquelle les nobles offraient tous leurs priviléges en holocauste au génie révolutionnaire. Il refusait, le 19 juin 1790, de prendre part à la discussion sur l'abolition des titres nobiliaires, et, la même année, il faisait repeindre, sur les panneaux de ses équipages, l'anachronisme effacé de ses armoiries !...

Homme monarchique et constitutionnel, il fut le défenseur constant et résolu de la sanction royale, résumée dans la fameuse formule du *veto;* il ne permit à personne de porter atteinte aux attributions de la royauté, et c'est à cette fidélité aux vrais principes qu'il dut, en parlant du droit de paix et de guerre, une de ses plus belles harangues et un de ses plus beaux triomphes.

Homme d'État, philosophe, législateur, il combattit la *déclaration des droits,* abstraction paradoxale qui répugnait à son génie pratique: il fit de toutes les questions de finances l'objet de sérieuses études; il voulait un budget régulier, la création large et féconde du papier-monnaie, la réforme monétaire; sur la question difficile et complète de l'émancipation des noirs, il se prononçait pour l'abolition de la traite, laissant à l'avenir la tâche d'abolir graduellement l'esclavage; sur la constitution civile du clergé, il combattit énergiquement le serment qui allait être imposé aux prêtres; il avait préparé, pour la discussion sur les droits successifs, un discours sur les *substitutions,* discours qui était son chef-d'œuvre peut-être, et qu'il n'eut pas le temps de prononcer; enfin, il adressa au roi, en octobre 1790, un mémoire où il exposait la situation de l'Europe, les éventualités d'une guerre prochaine, et où il recherchait avec une grande sagacité quelles alliances il convenait à la France de choisir et de solliciter.

Mirabeau était l'âme de la Constituante, qui lui devait sa puissance et sa gloire; il était à lui seul une entité, mais il n'était d'aucun parti : ce qui le prouve, c'est que les haines ne lui ont manqué d'aucun côté. Les conservateurs lui ont reproché ses visites aux clubs, oubliant qu'il n'y allait que pour réhabiliter les principes de 89, méconnus ou travestis; qu'il avait été un des promoteurs de la loi martiale, divisée surtout contre les meneurs des assemblées populaires. Les mêmes hommes l'ont accusé d'avoir été l'instigateur des journées d'octobre, mais cette accusation ne s'est pas relevée du discours foudroyant sous lequel Mirabeau l'écrasa, le 2 octobre 1790.

Les patriotes l'ont accusé de s'être vendu à la cour et d'avoir dé-
té la cause de la révolution. Cette double accusation répond à un
ınd fait qui a dominé toute la vie politique de Mirabeau, et qui ré-
me le caractère complexe, le génie disparate du célèbre tribun. Dès
ı premières heures de la lutte entre la royauté et la révolution, il
ait compris quels dangers pouvaient naître des éléments même qui
étaient leur concours à la cause populaire. Défenseur passionné des
incipes de 89, qu'il aimait comme son ouvrage, il savait que ces
nquêtes du génie et de la raison ne suffisaient déjà plus aux ou-
iers de la deuxième heure ; il savait que cet évangile politique était
ıvance une lettre morte pour quelques-uns de ses plus fervents
ôtres. Son coup d'œil prompt et sûr avait mesuré les périls que de-
ient déchaîner la licence effrénée de la presse et l'effervescence
aie ou simulée des clubs. Il se voyait seul, entre une monarchie
ıi périssait par ses fautes et une révolution qui pouvait se suicider
r ses excès : mais, entre ces écueils qu'il avait fait surgir des en-
ıilles de la société, sur ces flots troublés par les tempêtes que dé-
aîna sa main, Mirabeau avait osé concevoir la pensée de sauver,
ıne par l'autre, et la royauté et la révolution.

Pour cela, il fallait faire connaître au roi la véritable situation, lui
ire comprendre et la nécessité et la mesure des sacrifices que com-
andaient le présent et l'avenir. Dans ce but, Mirabeau rédigea un
rtain nombre de mémoires pleins de nobles sentiments et de pen-
es généreuses, mais qui eurent le tort impardonnable d'être des
ıtes secrètes, circonstance qui devait justifier l'accusation de véna-
é adressée à leur auteur.

Pour lutter plus sûrement contre le déchaînement des passions
ıpulaires, pour imposer plus sûrement aussi ses volontés à la cou-
ınne, Mirabeau ne trouvait plus suffisante l'initiative de son génie,
lui fallait l'arme du pouvoir. Il eut l'ambition d'être ministre, et
ıtte préoccupation lui fit dédaigner la place de maire de Paris, qu'il
ıandonna à Bailly, commettant la faute irréparable de ne pas prendre
ıe position où il pouvait empêcher beaucoup de mal. Il comptait
ıns les défiances de l'Assemblée nationale, qui décréta que nul de
ıs membres ne pouvait être ministre, le frappant ainsi à la fois dans
ın orgueil et dans ses combinaisons.

L'hésitation et la faiblesse du roi rendaient impossible ou illusoire toute action sur lui : alors Mirabeau se tourna vers la reine, qui, plus soucieuse du péril, surtout plus résolue, accepta les offres de service qu'il lui offrait. Les rapports qui eurent lieu entre cette infortunée princesse et le fougueux tribun ont donné lieu à des insinuations si peu prouvées que nous n'avons pas à nous en occuper ici. Ce qui est vrai, c'est que Mirabeau avait conquis sur Marie-Antoinette un ascendant d'autant plus remarquable qu'il avait à lutter contre des antipathies et des haines presque naturelles envers l'homme que la cour devait regarder comme son mortel ennemi. Il avait conçu un vaste plan de préservation sociale ; il en avait exposé le but, développé les moyens, analysé tous les détails dans un mémoire secret, véritable chef-d'œuvre d'habileté, de haute raison et d'intelligence pratique ; le succès en était assuré.... Mais Dieu n'en devait même pas permettre l'essai.

Quant à la question de vénalité, elle y est si claire, si précise, que les plus ardents panégyristes du grand orateur n'ont essayé aucune dénégation. On a dit qu'en échange de ses premiers mémoires, Mirabeau avait reçu directement de M. de Montmorin 200,000 livres; cela est probable, mais n'a pas été suffisamment prouvé. Ce qui est incontestable, c'est que Mirabeau recevait de la couronne une somme de 6,000 livres par mois ; que le roi avait payé une partie de ses dettes et lui avait donné un million en quatre billets de 250,000 livres chaque, billets que l'on a retrouvés après la mort de Mirabeau et qui ont été rendus à Louis XVI. Mirabeau avait peut-être le cœur trop haut pour accepter cet argent comme le prix d'un marché ; mais il avait, à coup sûr, assez de prodigalités et de passions à satisfaire pour l'accepter à titre d'indemnité somptuaire. Nous n'avons, d'ailleurs, qu'à constater un fait admis par tout le monde ; c'est à l'histoire de le juger.

En janvier 1791, Mirabeau fut nommé président de la constituante, tardif honneur que, après dix-huit mois d'exercice de la souveraineté nationale, les partis se laissaient enfin arracher pour en revêtir l'homme dont ils subissaient l'irrésistible ascendant. Le 1er mars suivant, il fut élu membre du directoire du département de la Seine. Alors, dominant la cour par l'autorité de ses services, l'assemblée par

son éloquence, refrénant dans les clubs l'action dissolvante des mauvaises doctrines, il était arrivé à l'apogée de sa puissance; il pouvait déjà toucher du doigt le but qu'avaient poursuivi tous ses efforts; il pouvait embrasser le pouvoir, ce fantôme de tous ses rêves, ce rêve de toute son ambition... il allait toucher du pied la tombe, il allait embrasser le néant!

Le 17 mars, Mirabeau, dont la santé était altérée par les fatigues de la présidence, se rendait à sa terre du Marais, à Argenteuil, quand il fut pris de coliques si violentes qu'il fallut le ramener à Paris. Le mal fit des progrès rapides et inspira bientôt de sérieuses inquiétudes à ses amis : la funeste nouvelle s'était répandue dans Paris et avait jeté partout la consternation; la foule venait, silencieuse et recueillie, à la porte de l'hôtel du demi-dieu parlementaire, demander un peu d'espoir ou une tristesse de plus. Seul, Mirabeau conservait toute sa sérénité, et, quand il dut se préparer à mourir, il voulut faire à son agonie une auréole philosophique digne de son existence. Pour le Titan vaincu, ce fut peut-être une consolation; il pensa qu'il emportait avec lui le génie et le secret de la révolution. L'orgueil lui souriait encore du bord de la fosse où le poussait l'implacable main de la destinée. Quelques heures avant l'instant fatal, il entendait le bruit lointain des détonations de l'artillerie et il disait fièrement : *Sont-ce déjà les funérailles d'Achille?*

Malgré les soins de Cabanis, son médecin et son ami, Mirabeau mourut le 2 avril 1791. On a dit qu'il avait été empoisonné, et il faut bien reconnaître que la nature des symptômes, que la marche presque foudroyante de la maladie, que la chute si étonnamment rapide d'un homme d'une constitution athlétique, que tout cela donnait à cette supposition un caractère spécieux; mais, d'un autre côté, Mirabeau avait été, dès 1788, attaqué d'une maladie grave qu'il qualifiait lui-même de *choléra-morbus*, et dont il ne s'était jamais remis. En 1789 et 1790, il avait eu des ophthalmies fréquentes, un ictère intense, et il était tourmenté d'une fièvre continue qu'entretenait l'agitation passionnée, convulsive de sa vie. Après sa mort, l'autorité, cédant à la clameur publique, fit procéder à l'autopsie, et le procès-verbal authentique déclara qu'il n'y avait aucune trace d'empoisonnement. Enfin, il ne faut pas oublier que Cabanis, qui donnait

ses soins à son illustre ami, avait assez d'instruction pour reconnaître les traces du crime, assez de dévouement pour ne pas les laisser passer impunies. Et telle était sa conviction sur ce point, que, répondant à Mme de Saillant, sœur de Mirabeau, qui soutenait l'idée de l'empoisonnement, il disait : « Et qui donc pouvait avoir eu intérêt « à empoisonner votre frère? » Mots pleins d'une naïveté presque sublime et qui sont le plus bel éloge peut-être de Mirabeau.

La mort du tribun fut un deuil public; ses funérailles furent celles d'un roi. Et, comme si ce n'était pas assez des honneurs rendus à sa dépouille mortelle, des panégyriques et des discours, on voulut décréter sa mémoire d'immortalité. Sur la demande du département de Paris, l'assemblée nationale décrétait, le 3 avril, que l'église Sainte-Geneviève serait transformée en Panthéon, que l'on inscrirait à son frontispice : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante!* et que Mirabeau y serait transporté le premier.

Mais quand eut cessé tout le bruit qui se faisait autour de cette tombe, quand fut effacée toute cette fastueuse désolation; que la cour, après avoir essuyé ses larmes hypocrites, se vit sur une mer inconnue, seule désormais et sans boussole; que le peuple, dont l'oubli commençait avec le lendemain, n'entendit plus les accents de cette voix puissante, qui parlait si haut des droits imprescriptibles de la nation, si haut aussi de la vérité et du devoir, et que les députés de la constituante interrogèrent vainement cette place vide, où ils ne devaient plus revoir le plus illustre d'entre eux; alors, en haut comme en bas, chacun comprit que ce n'était pas seulement un grand homme qui venait de mourir, mais que Dieu, dans ses desseins impénétrables, venait de renverser la digue sur laquelle les flots du torrent populaire allaient passer tout-à-l'heure sanglants, pour submerger la monarchie et la société !...

On a fait de Mirabeau un grand nombre de portraits; mais nous croyons que l'histoire et la philosophie n'ont pas dit leur dernier mot de cet homme extraordinaire. Tout en lui semble marqué au coin de la fatalité, et il y a du malheur presque dans ses plus grandes fautes. Doué d'un tempérament de feu, il affecte à toutes choses ses passions et ses sens; d'avance ainsi, par l'immoralité de sa vie

privée, il frappe de déchéance toutes les œuvres de sa vie publique. Fort de toutes les ressources d'une puissante nature, de toutes les richesses d'une intelligence d'élite, il a, par dessus tout, le génie de la contradiction et de la lutte; il ne sait être que l'homme des situations désespérées. L'histoire a le droit de lui demander un compte sévère de ses égarements d'esprit et de cœur; mais l'humanité n'oubliera pas que, novateur intrépide, il défricha le premier, au péril de sa vie, le champ où les générations présentes préparent laborieusement la moisson de l'avenir.

LOUIS LAPIERRE.

SERGENT (LOUIS).

Les quelques lignes que nous avons publiées sur ce conventionnel, dans la série des beaux-arts de notre ouvrage, peuvent suffire à le représenter comme graveur médiocre, mais elles laissent dans l'ombre la vie politique, et c'est une lacune qu'il importe de remplir. Les biographes, en général, se sont montrés très-sévères pour Sergent; sa participation active aux troubles de la révolution, ses liaisons avec les terroristes, sa dissimulation, certains détails mystérieux de sa vie, ont imprimé à sa mémoire une flétrissure que ne peut effacer le souvenir de son alliance avec Marceau, son beau-frère. Né à Chartres en 1751, d'une famille obscure, sans fortune, sans éducation, il dut chercher dans l'art de la gravure des moyens d'existence. Après quelques années de travaux en province, il vint à Paris pour se perfectionner. Le métier était peu lucratif, son talent était presque nul, et il n'y avait rien, dans l'état précaire où il se trouvait, qui pût satisfaire l'ambition la plus modeste. On a prétendu que Sergent suppléa à l'insuffisance de ses travaux par des services rendus à la police et grassement payés. Cette accusation nous paraît dénuée de fondement; plus tard, les ennemis de Sergent, et ils étaient nombreux, n'eussent pas manqué de s'en faire une arme contre lui et d'exploiter, au profit de leurs rancunes, un fait aussi infamant.

La révolution venait d'éclater; Sergent, qui avait tout à espérer, s'y jeta avec ardeur et tira parti de l'expérience qu'il avait acquise en vivant au milieu du peuple et surtout dans les faubourgs, où il avait

toujours habité. Dans toutes les journées qui précédèrent la défection des gardes françaises, la prise des Invalides, puis celle de la Bastille, les massacres de Foulon, de Bertier, &c., on vit Sergent pérorer au milieu de la foule et l'exciter à l'insurrection. Ses déclamations, son audace, ses allures de tribun, lui donnèrent bientôt une certaine influence, et ce fut comme président du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital qu'il apparut, en 1790, au premier rang de la scène politique.

Les réclamations et même les remontrances adressées sans cesse à l'assemblée nationale lui parurent un moyen de consolider sa popularité. Lorsque soixante soldats du régiment de Champagne se révoltèrent contre leurs chefs, et furent, pour cet acte de discipline, renvoyés avec des cartouches jaunes, Sergent s'érigea, en face de l'assemblée, en protecteur des patriotes persécutés. Plus tard même il se vanta de les avoir fait rentrer dans l'armée, où huit de ces soldats devinrent généraux; on regrette que Sergent ait poussé la modestie et le désintéressement jusqu'à taire leurs noms. Réélu plusieurs fois de suite, il devint en quelque sorte le secrétaire perpétuel de la fameuse société des Jacobins, et sans paraître souvent à la tribune, y joua un des premiers rôles. Le jeune duc de Chartres, qui était alors un des appariteurs ou huissiers de cette société, devenu plus tard roi des Français, n'oublia pas son ancien camarade; Sergent s'y lia aussi avec Pétion, son compatriote, et lorsque ce député devint maire de Paris, il en reçut diverses missions importantes.

Chargé d'aller à l'école militaire pour y licencier et désarmer la garde constitutionnelle de Louis XVI, Sergent, environné d'une nombreuse escorte, s'acquitta de ces fonctions avec la plus minutieuse sévérité. On fouilla jusque dans les caves et les greniers pour bien s'assurer qu'il n'y restait pas un fusil ni un seul homme, et un rapport écrit en style pompeux et publié dans les journaux augmenta sa popularité. Dès lors le roi n'avait plus pour défense que deux bataillons de suisses et une faible minorité des gardes nationaux, découragés encore par la faiblesse et l'impéritie de celui qu'ils auraient voulu sauver. Dans les journées du 20 juin et du 10 août 1792, Sergent fut un des principaux moteurs de l'insurrection. On le voit former des groupes dans le faubourg Saint-Antoine, les conduire à

l'attaque des Tuileries, puis s'absenter pendant le danger et revenir après la victoire comme municipal, comme membre de cette Commune, qui venait s'emparer du pouvoir. Son premier soin est de remercier le peuple de son zèle patriotique, de faire fermer les grilles et les portes et de fouiller les appartements. Comme il le paraît, c'était un peu sa spécialité. Que fit-il dans cette terrible nuit qu'il passa presque seul aux lieux que venait de quitter la famille royale? C'est ce que l'on n'a jamais su. Ses *amis* le surnommèrent *Sergent-Agathe*, parce qu'ils prétendaient l'avoir vu s'approprier une pierre précieuse. Il est vrai que plus tard, lorsqu'il put craindre que ces rumeurs ne devinssent une véritable inculpation, il fit hommage à la Convention de cette pierre qu'il estimait lui-même à une valeur de cent mille francs, et qui, par un phénomène curieux, présentait les trois couleurs nationales. Plus tard, il publia, dans la *Revue rétrospective*, quelques morceaux historiques, notamment sur le sol du Garde-Meuble et les journées des 20 juin et 10 août 1792; mais on espèrerait en vain y trouver des renseignements exacts que l'auteur, mieux que tout autre, devait posséder. Il semble, au contraire, qu'il se soit efforcé de faire disparaître, sous des détails insignifiants, des lacunes et des réticences calculées, l'évidence d'un fait presque acquis pour l'histoire de cette sombre époque.

On sait quel fut le rôle de la Commune après l'affaire des Tuileries; on ne s'occupa plus que de découvrir et d'emprisonner tous les suspects, c'est-à-dire tous ceux qui, ne pouvant être ni les amis ni les complices des municipaux, furent soupçonnés de posséder quelque chose, ou d'être doués de quelque talent et de quelque vertu. Sergent fut un des membres les plus actifs et les plus influents du monstrueux pouvoir qui pesait alors sur la France. Soit qu'il s'agit, pour faire place à de nouvelles victimes par le massacre des prisonniers, de *vider* les prisons (c'était le terme officiel), soit qu'il fallut tenir une épouvantable comptabilité, organiser le paiement de ceux qu'on appelait *travailleurs*, et enregistrer les dépouilles qu'ils rapportaient, Sergent ne recule devant aucune fonction : il siége successivement à l'Abbaye, à la Force, à Bicêtre, partout où il faut discipliner le meurtre et l'encourager. Un de ses biographes raconte qu'on voyait naguère aux archives de la police des taches de sang sur les reçus qu'il faisait si-

gner *aux hommes qu'il employait!* S'associant jusqu'à la fin aux horribles projets de ses collègues, il signa avec Marat, Panis et sept autres la circulaire qualifiée *infâme* par Mme Roland, par laquelle la municipalité de Paris invitait toutes les villes de France à imiter cet horrible exemple, et à faire massacrer dans les prisons tous les malheureux qui s'y trouvaient. Ce n'était rien autre chose qu'une Saint-Barthélemi révolutionnaire qui devait *purger la nation d'un million de traîtres!*

Sergent comprit bientôt l'énormité du crime qu'il avait commis en violant ainsi toutes les lois humaines, et, lorsque plus tard un décret d'accusation fut porté contre lui, il se défendit d'avoir connu cette circulaire, et accusa Marat, qui était mort, d'avoir signé pour lui sans le consulter. Il se trouva aussi impliqué dans le vol du Garde-Meuble, exécuté dans les nuits des 15, 16 et 17 septembre. Dans l'article qu'il a publié, en 1829, dans la *Revue rétrospective*, Sergent cherche évidemment à dissimuler les circonstances véritables de cet événement par des explications embarrassées; le seul nom historique qu'il cite dans cette affaire est celui de Duvivier. Huit mois après l'événement, ce malheureux fut condamné par le tribunal révolutionnaire, et exécuté pour avoir aidé et facilité le vol qui devait *fournir des secours aux ennemis coalisés de la France*, est-il dit dans l'acte d'accusation. Il est évident que Duvivier fut sacrifié à la politique; Fouquier-Tinville et Sergent connaissaient les véritables auteurs du crime, et leur complice paya de sa mort la nécessité où l'on était de s'assurer de son silence.

Sergent était à l'apogée de son crédit et de son influence; lorsqu'on nomma les députés à la Convention, il figura au sommet de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Votant et parlant toujours dans les principes de l'égalité et de la démocratie les plus absolus, il demanda la suppression de la croix de Saint-Louis et celles de tous les ordres. Dans le procès de Louis XVI, plus exagéré que Marat lui-même, qui avait fait réduire l'acte d'accusation, il demanda qu'on y ajoutât des faits évidemment calomnieux, et qu'on allât fouiller dans d'anciennes archives où il prétendait que ce prince avait déposé une protestation contre les décrets de l'Assemblée nationale. Il vota ensuite, avec toute la députation de Paris, pour la mort immédiate et sans appel au peuple, accompagnant son vote de cette ridicule et vaine déclamation : « J'ai déjà prononcé la mort contre les ennemis de ma

« patrie, qui avaient pris les armes contre elle ; j'ai fait plus, j'ai pro-
« noncé la même peine contre des êtres faibles qui n'avaient peut-
« être commis d'autres crimes que de suivre leurs époux ou leurs
« pères. Depuis long-temps j'étais convaincu des crimes de Louis ; je
« pense que le supplice d'un roi ne peut qu'étonner l'univers ; la tête
« d'un tyran ne tombe qu'avec fracas, et son supplice inspire une
« terreur salutaire. Après avoir balancé tous les dangers, il m'a été
« démontré que la mort de Louis était la mesure d'où il en pouvait
« résulter le moins. Je vote donc pour la mort contre le chef et
« contre ses complices. »

Après ce procès, Sergent parut peu à la tribune. Ayant presque toujours dirigé la police à la Commune, comme membre du comité de surveillance, il la dirigea encore à la Convention nationale comme l'un des inspecteurs de la salle, et comme faisant partie du comité des monuments, des arts et de l'instruction publique. Ce fut en cette qualité qu'il fit apporter aux Tuileries les chevaux de Marly, l'horloge de Lepaute, les orangers de Versailles et presque toutes les statues qui ornent ce beau jardin, où il remplaça par des fleurs et des arbustes les pommes-de-terre que ses grossiers confrères de la Commune y avaient fait planter. Il confia ensuite la garde de ces monuments à une compagnie d'invalides qui empêcha de les briser et de les mutiler, comme cela se faisait partout, sous prétexte de détruire jusqu'aux derniers vestiges de la monarchie française. Enfin il fonda le Musée français, tel à peu près qu'il existe aujourd'hui, et fit établir à l'hôtel de Nesle le dépôt où furent préservés les monuments jusque-là dispersés dans toutes les parties de la France. Si c'est là une faible compensation des excès qu'on lui reproche, l'histoire lui doit du moins de reconnaître qu'il préserva de précieux objets du vandalisme révolutionnaire, et fit reparaître les arts, dont le nom seul avait été impitoyablement rayé du vocabulaire barbare de la Terreur. Ce fut lui qui fonda le Conservatoire de musique, et fit rendre, de concert avec Chénier, la loi fort simple qui assurait aux artistes et aux auteurs la propriété de leurs œuvres. On peut dire que, pendant près de deux ans qu'il remplit ces honorables fonctions, il rendit de véritables services aux sciences et aux arts. Sa position était délicate : chargé d'une comptabilité importante, et surveillé de près, il eut plusieurs fois à

rendre compte de sa gestion au conseil de la commune, déjà prévenu contre lui par de fréquentes dénonciations. Enfin, à force de ménagements et de précautions, il arriva sans encombre au 9 thermidor, où succomba Robespierre.

Son premier mouvement fut d'adhérer à cette révolution qui le tirait d'une position inquiétante. Il parla même, dans les premières séances, pour que la réaction contre le parti vaincu se fît plus vive et plus sévère; mais il avait trop d'expérience pour ne pas voir que cette réaction contre les oppresseurs devait bientôt l'atteindre lui-même. Alors il fit volte-face et se joignit à Carnot pour protester contre l'illégalité des mesures prises contre les membres de l'ancien comité du salut public; il alla jusqu'à dire qu'il s'abstiendrait de prendre part aux délibérations jusqu'à ce qu'on ait poursuivi les auteurs d'un placard intitulé *le Tocsin national*, où l'on appelait sur les accusés la vengeance du peuple. Il finit par se réunir au parti des terroristes ou des comités qu'on appelait *la queue de Robespierre*.

Dans la journée du 1er prairial, où le député Féraud fut tué, Sergent encouragea ouvertement les sections à la révolte, ce qui fut établi dans un rapport où Durand de Maillanne demanda contre lui un décret de mise en accusation. On rappela la fameuse circulaire et l'affaire des diamants; le décret fut prononcé et Sergent prit la fuite. Il se réfugia en Suisse, et ne revint en France que lorsque la loi du brumaire an IV eut amnistié tous les délits de la révolution. C'est dans ce temps qu'il épousa la sœur de Marceau et qu'il ajouta le nom de ce général au sien, voulant faire disparaître probablement celui d'*Agathe*, que ses malins confrères n'avaient pas cessé de lui donner.

Sergent semblait ne plus vouloir s'occuper de politique; mais lorsqu'après la révolution du 30 prairial (1799) le parti démocratique fut sur le point de reprendre le dessus, il parut à la société des Jacobins, établie au Manége, et le général Bernadotte, devenu ministre de la guerre, ayant rassemblé autour de lui tous les débris de ce parti, le fit inspecteur-général des hôpitaux militaires. Il occupait cette place au 18 brumaire, lorsque Bonaparte s'empara du pouvoir. Dès ce moment, tout espoir fut perdu pour Sergent et pour les siens. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il échappa aux proscriptions dont les listes furent dressées à plusieurs reprises par Fouché, particulièrement

dans l'affaire de la machine infernale. Comprenant qu'il ne pouvait être en sûreté sous un gouvernement qui ne ménageait pas les jacobins, il prit sagement la résolution de quitter la France. Il réalisa tout ce qu'il put amasser du fruit de ses économies révolutionnaires et se rendit d'abord à Turin, où Jourdan, son ancien ami, le fit nommer bibliothécaire. Resté sans appui après le départ de ce général, il se rendit à Brescia, à Milan et enfin à Venise, où il mourut, en août 1847, en manifestant sur sa vie passée des regrets qui donnèrent lieu à quelques réclamations dans les journaux.

Les ouvrages que Sergent a publiés sont : 1° *Portrait des grands hommes, femmes illustres et sujets mémorables de la France*, 1787-1789, gravés et imprimés en couleur; — *Fragments de mon album et nigrum, écrits en 1811, revus et augmentés de souvenirs*, en 1836; « Ce sont, dit Quérard, des mémoires sur Louisa Marceau des « Graviers, sœur du général et femme de Sergent, écrits avec une « minutieuse complaisance par un époux encore passionné, quoique « plus qu'octogénaire; » — et une *Notice historique sur le général Marceau*. C'est le panégyrique du jeune héros, sous le nom duquel Sergent s'efforce de se cacher pendant la moitié de sa vie. Il ne doutait pas, selon l'expression de Necker, que le casque du guerrier ne dût effacer son bonnet rouge ; et, depuis qu'il s'était allié à la famille de Marceau, il n'ouvrait pas la bouche, il n'écrivait pas un mot sans y mêler le nom de ce général. Mais, en vérité, que pouvait-il y avoir de commun entre lui et un jeune guerrier plein d'honneur, de loyauté, qui n'eût pas manqué de repousser de tels éloges s'il les eût essuyés de son vivant (1)?

CH.-F. L.

LEBÈGUE-DUPORTAIL.

Après la retraite du comte de La Tour-du-Pin-Gouvernet, que l'assemblée constituante déclara avoir perdu la confiance de la nation, on jeta les yeux, pour le remplacer au ministère de la guerre, sur Lebègue-Duportail. Il avait servi dans le génie militaire et y avait acquis

(1) Voir vol. I, p. 45.

la réputation d'un très-bon officier. Employé dans la guerre d'Amérique, il s'attacha au marquis de Lafayette, contribua beaucoup à ses succès, et adopta comme lui les principes de liberté que l'insurrection américaine fit germer dans les têtes ardentes des jeunes nobles qui prirent part à cette expédition lointaine.

De retour en France, avec le grade de brigadier des armées du roi, il fut envoyé dans le royaume de Naples, dont le souverain avait demandé à Louis XVI plusieurs officiers pour l'instruction de ses troupes; quelques difficultés survenues entre lui et le général qui commandait les gardes suisses napolitaines le forcèrent à se retirer; il revint en France, où il reprit du service et fut fait maréchal-de-camp.

Lafayette était alors tout-puissant; grâce à son influence, Lebègue fut nommé au ministère de la guerre. Imbu des idées révolutionnaires, il crut faire acte de patriotisme en les propageant, même aux dépens de la discipline. La permission qu'il accorda aux soldats de fréquenter les clubs et d'échanger ainsi l'habitude de la subordination contre l'esprit de discussion et même de résistance qui devait tout bouleverser, compléta la révolution de l'armée et prépara, dans de certaines limites, la perte du pouvoir royal. Peut-être pensa-t-il, en sacrifiant ainsi aux principes du républicanisme le plus outré, se concilier l'affection du parti dont il prévoyait le triomphe; mais on ne lui sut aucun gré de cette faiblesse, qui constitue le seul acte important de son ministère. Le sort de son protecteur devait déterminer le sien; il devait à Lafayette son élévation, il dut partager sa disgrâce : aussi l'assemblée législative fut à peine formée que tous les révolutionnaires, anti-constitutionnels, républicains ou anarchistes, se liguèrent contre lui. Lacroix et Couthon commencèrent l'attaque. On lui demanda compte de l'état des frontières, qui étaient menacées. Interrogé par le président, comme un criminel, il fut sommé de répondre à une dénonciation des administrateurs du district de Château-Thierry, qui lui reprochaient d'avoir fait passer un bataillon de troupes de ligne par leur ville, sans les avoir prévenus de leur arrivée. Cette partie de l'accusation était dérisoire, Lebègue répondit avec raison que ce n'était qu'un oubli d'un simple commis de ses bu-

ıx, oubli dont il ne pouvait être responsable; ses ennemis préirent que la faute devait être imputée au ministre, dont la coule incurie autorisait la négligence de ses adminsitrés.

es autres griefs étaient plus sérieux; il s'agissait du délabrement places et de la faiblesse des garnisons. Lebègue se justifia avec z d'habileté, en alléguant les désordres de la révolution qui, tout, avaient comprimé l'action du gouvernement, détruit les yens, interrompu les travaux et disséminé les troupes qu'on n'a- pas eu le temps de réunir. La réponse était juste et vraie, mais inculpait la révolution, qui ne devait avoir produit que du bien : si Lebègue fut-il plus coupable aux yeux de ses adversaires. Il t les désarmer en donnant sa démission et rentra dans l'armée; is il comptait sans l'abbé Fauchet, évêque constitutionnel du Calos, dont le fanatisme révolutionnaire devait plus tard se démtir sur l'échafaud. Fauchet le dénonça avec sa violence accouée et le fit décréter d'accusation; mais Lebègue, averti par ses is, se garda bien de se livrer aux prétendus juges qu'on venait de nommer. Caché à Paris, il échappa, pendant près de deux ans, sbires qu'on avait mis à sa poursuite. La loi qui frappait de rt ceux qui donnaient asile aux proscrits lui fit un devoir d'éparr des persécutions à ceux qui lui avaient accordé une retraite. Il vint à se sauver en Amérique, après avoir fait constater, par un notarié, les motifs qui l'obligeaient à s'exiler.

En 1797, le général Matthieu Dumas, qui avait connaissance de cet , le fit valoir au corps législatif, demanda que son nom fût rayé la liste des émigrés et qu'il eût la faculté de rentrer dans sa pa-. Mais, malgré les dispositions contre-révolutionnaires de l'asıblée, il échoua dans sa demande. Sous le consulat, Lebègue vit in se lever l'interdit qui le reléguait loin de sa patrie; il quitta mérique, mais n'eut pas la consolation d'aborder en France; il urut dans la traversée, en 1802. Il était né à Pithiviers, de la me famille que Guillaume Lebègue de Presles, son proche parent, fut docteur-régent de la Faculté de médecine, à Paris, et cenr royal. On doit à ce dernier plusieurs ouvrages de botanique et gronomie, et une *Relation de la mort de J.-J. Rousseau.*

CH.-F. L.

MANUEL (PIERRE-LOUIS).

Le père de Manuel était potier à Montargis. Il fit donner à son fils une meilleure éducation que ne pouvaient le faire présumer sa profession et son peu de fortune.

Pierre-Louis Manuel, après avoir fait d'assez bonnes études, entra dans la congrégation enseignante de la doctrine chrétienne, qu'il abandonna ensuite pour se rendre à Paris, où le banquier Courton l'appela auprès de son fils, en qualité de précepteur, et lui assura une pension; il vivait de ce modeste revenu et du produit de quelques pamphlets distribués sous le manteau. Un de ces écrits le fit renfermer pendant trois mois à la Bastille, et cet acte arbitraire ne fit que fortifier dans l'esprit du jeune écrivain les principes qu'il tenait de sa naissance et de son éducation. Aussi, dès les premiers mouvements révolutionnaires, figura-t-il parmi les ennemis les plus ardents de l'ancien régime. Ses discours véhéments à la société des *Amis de la constitution* appelèrent sur lui l'attention des patriotes et les suffrages des électeurs parisiens, qui le nommèrent procureur de la commune. Entraîné par l'exaltation du moment, sous l'influence des passions populaires et de la tendance démagogique des esprits, il écrivait en 1792, à Louis XVI, une lettre qui commençait par ces mots : *Sire, je n'aime pas les rois.* Ce fut lui aussi qui, de concert avec Pétion et les administrateurs de police, provoqua l'insurrection du 20 juin 1792. Suspendu d'abord de ses fonctions par l'administration départementale, il les reprit le 13 juillet, en vertu d'un décret de l'assemblée législative.

Le 10 août arriva, et Manuel, intimement lié avec Danton, y prit la plus grande part. Il demanda la translation de la famille royale au Temple, et sa proposition ayant été adoptée, il fut chargé de veiller lui-même à son exécution. Déjà, dans la société des Jacobins, il avait réclamé l'emprisonnement de la reine au Val-de-Grâce, jusqu'à la cessation des hostilités. Cependant sa haine pour cette princesse et pour le roi sembla décroître par suite des relations journalières que ses fonctions lui procuraient avec les augustes prisonniers; et, comme le dit un de ses biographes, il mêla d'humanité ses antipathies syste-

matiques. Le premier acte de ce retour à des voies plus douces fut le discours qu'il prononça pour s'élever contre les rigueurs inutiles, et s'opposer fortement à ce que Louis XVI et son épouse fussent enfermés dans la Tour du Temple. Cette sollicitude pour le monarque déchu n'attiédit pas toutefois, comme on l'a prétendu, le zèle démocratique de Manuel : ce fut toujours un républicain ardent et convaincu, mais il sut se préserver de ces excès qui flétrissent un nom et le font passer sanglant à la postérité. Quoi qu'on ait dit, la conduite de Manuel pendant les massacres de septembre fut purement négative. On l'a accusé d'avoir su ce qui devait avoir lieu, d'avoir, par une horrible dérision, deux jours avant le signal des massacres, annoncé aux prêtres renfermés aux Carmes une liberté qu'ils devaient perdre avec la vie. L'esprit de parti s'est acharné sur sa mémoire et a cherché à altérer, dans un but évidemment partial, le sens des démarches qu'il fit pour empêcher l'exécution de cet affreux projet. Après de généreuses et vaines instances auprès de Danton, convaincu qu'il fallait laisser agir la colère du peuple, après avoir requis la sortie des prisonniers pour dettes, ne le voit-on pas arracher au danger Mme de Tourzel, gouvernante des enfants de France, Beaumarchais, son ennemi mortel, Mme de Staël et quelques-uns de ses amis ? La passion politique, qui ne respecte rien, a cherché un intérêt là où il ne devait y avoir que de l'humanité, et a expliqué par l'appât d'une somme de 150,000 fr. les généreux efforts qu'il fit pour soustraire aux assassins la princesse de Lamballe. Mais alors il faudrait aussi supposer qu'il était payé, lorsqu'à la tribune des Jacobins il déclarait courageusement « que les massacres de septembre avaient été « la Saint-Barthélemi du peuple, qui s'était montré aussi méchant « qu'un roi, et que tout Paris était coupable pour avoir souffert tous « ces assassinats. » Est-ce là le langage d'un scélérat endurci ?

Ces démonstrations généreuses contre les crimes populaires ne l'empêchaient pas de manifester les sentiments d'un fougueux républicain, aussi fut-il compris dans la fameuse députation de Paris à la Convention nationale. Il comprenait la république avec l'appareil et le luxe qui doivent frapper les yeux de la multitude et inspirer au vulgaire le respect pour tout ce qui lui paraît avoir un caractère de grandeur et de solennité. Dès la première séance, Manuel prit la

parole pour proposer de loger le président de l'assemblée dans le palais des Tuileries et de l'environner de tout l'éclat convenable à sa dignité. Cette proposition excita une grande rumeur parmi les ennemis de la Gironde. Elle fut vivement combattue par Chabot ; Tallien répondit que c'était au cinquième que les représentants devaient loger, et la motion de Manuel fut unanimement repoussée.

Le 5 décembre suivant, le nom de Mirabeau s'étant trouvé compromis par le dépouillement des pièces de l'*armoire de fer*, Manuel, admirateur constant de ce grand homme, et qui avait été l'éditeur de ses *Lettres à Sophie*, entreprit de le défendre : « Citoyens, s'écria-t-il, « Mirabeau a dit de lui-même à cette tribune qu'il n'y avait pas loin « du Capitole à la roche Tarpeïenne ; mais, quand il l'a dit, il ne « parlait que des vivants ; il ne pensait pas qu'un jour on proposerait « de faire descendre le bourreau dans les tombes pour y flétrir les « cendres des morts. » Il termina son discours en demandant qu'un comité d'examen fût institué. Cette proposition fut adoptée ; et, en attendant le rapport, la Convention décréta que les bustes et effigies de Mirabeau seraient voilés.

Lorsqu'il s'agit de la mise en jugement de Louis XVI, Manuel se fit d'abord remarquer par la violence de son opinion : « Il fut roi, « dit-il, il est donc coupable ; car ce sont les rois qui ont détrôné « les peuples. Sans ces Mandrins couronnés, il y a long-temps que « la justice et la raison couronneraient la terre... Que de temps il a « fallu pour casser la fiole de Reims ! Législateurs, hâtez-vous de « prononcer une sentence qui consommera l'agonie des rois ! En- « tendez-vous les peuples qui la sonnent ? Un roi mort n'est pas un « homme de moins. » Quelques jours après, il rendait ainsi compte au conseil général de la commune d'une visite qu'il avait faite au Temple : « Louis de la Tour ignorait qu'il n'était plus roi. Il paraît « que le décret ne lui avait pas été signifié ; j'ai cru devoir lui ap- « prendre la fondation de la république. Vous n'êtes plus roi, lui ai-je « dit, voilà une belle occasion de devenir bon citoyen. Il ne m'a pas « paru affecté. J'ai dit à son valet-de-chambre de lui ôter ses déco- « rations, et, s'il a mis un habit royal à son lever, il se couchera « avec la robe de chambre d'un citoyen. » Le 11 décembre, il interrompt vivement les débats qui s'étaient élevés à l'occasion de

l'acte énonciatif des griefs imputés à Louis XVI, et s'écrie : « Ces « discussions sont oiseuses. La journée s'avance : vous savez qu'il « importe que Louis retourne au Temple avant la fin du jour; je « demande donc que vous donniez des ordres pour qu'il soit amené « sur-le-champ. »

Mais peu à peu, le farouche républicain devient accessible à la pitié ; ses visites au Temple modifient ses idées et finissent par ralentir son exaltation démagogique et par l'intéresser au sort de la famille royale. C'est alors qu'il semble condamner les excès de la révolution : après avoir signalé à l'exécration des honnêtes gens les tueries de septembre, après avoir accablé du poids de son indignation Thuriot qui injuriait sa modération, après avoir fait une motion favorable aux émigrés, Manuel, dans le procès de Louis XVI, semble vouloir revenir sur les erreurs où l'avait pu entraîner sa fougue révolutionnaire. Il vote pour l'appel au peuple, et au moment où le duc d'Orléans venait de se prononcer pour la mort : « Je reconnais ici des législateurs, s'écrie-t-il, je n'y ai jamais vu des juges, car des juges sont froids comme la loi; des juges ne murmurent pas, ne s'injurient pas, ne se calomnient pas. Jamais la conviction n'a ressemblé à un tribunal ; si elle l'eût été, certes, elle n'aurait pas vu le plus proche parent de Louis n'avoir pas, sinon la conscience, du moins la pudeur de se récuser. » Après ces courageuses paroles, Manuel se déclara pour la détention et le bannissement à la paix. Dès que la condamnation à mort fut prononcée, il donna sa démission et adressa à l'assemblée une lettre ainsi conçue : « Il est impossible à la Convention, telle qu'elle est composée, de sauver la France, et l'homme de bien n'a plus qu'à s'envelopper de son manteau. »

C'était plus qu'il ne fallait pour vouer sa tête à la proscription ; Tous les régicides l'accablèrent d'injures ; Chaudieu proposa de le déclarer *infâme ;* les tribunes, remplies de *patriotes* armés, le menacèrent, le couvrirent de huées; personne n'osa le défendre, et les plus sanglantes injures allèrent le poursuivre jusqu'à Montargis, sa ville natale, où il vint se réfugier. Là il faillit périr dans un guet-à-pens : une émeute qui éclata dans cette ville lança contre sa demeure une centaine d'énergumènes, moitié fous, moitié assassins, qui le poursuivirent à coups de pierres et de bâtons. Parvenu à leur échapper,

il fut jeté dans une prison où des *suspects* qu'il avait fait incarcérer voulurent le tuer. Sa perte était jurée. On l'appela comme témoin dans le procès de la reine, et le sentiment de ses propres périls ne l'empêcha pas de rendre hommage à la force d'âme de cette princesse et de plaindre hautement ses malheurs. Il fut traduit ensuite devant le tribunal révolutionnaire; on lui reprocha d'avoir tenté de sauver le roi; il répondit avec autant de calme que de fermeté : « Oui, « j'aurais mieux aimé que Louis fût exilé en Amérique qu'envoyé à « l'échafaud. L'intérêt de la république me dicta seul cette préfé- « rence, et mon opinion n'a pas changé. » Il rappela ensuite sa carrière révolutionnaire, et s'écria en terminant : « Non, le procureur de « la Commune du 10 août n'est pas un traître! je demande qu'on « grave sur ma tombe que c'est moi qui fis cette journée. » C'était invoquer en vain le souvenir des services qu'il avait rendus à la cause de la révolution; on ne voulut voir que sa tiédeur apparente dans le jugement du roi; il fut condamné à mort et exécuté le 15 novembre 1793, à l'âge de quarante-deux ans. Sa condamnation le jeta dans un profond accablement, et l'énergie qu'il avait montrée pendant son procès disparut lorsqu'il se vit sacrifié au fanatisme révolutionnaire.

Manuel était un des meilleurs orateurs de la Convention; sa parole incisive jetait de la clarté dans toutes les questions dont il s'emparait; il visait surtout au sarcasme, et le ridicule était une arme dont il savait se servir avec habileté pour combattre ses adversaires; sa diction était emphatique, et l'on y remarquait toujours le pédantisme du précepteur. Comme chez la plupart de ses collègues, il prenait dans l'antiquité ses exemples et ses héros, et citait à tout propos les Grecs et les Romains. Ses discours sont remplis de citations dans ce genre, et il ne faut pas oublier que ce fut lui qui fit placer le buste de Brutus aux Jacobins, en face du fauteuil du président.

Les défauts et les qualités de l'orateur se retrouvent dans les productions de l'écrivain. Son *Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis* est une violente diatribe qu'il dut regretter lorsque ses conversations avec la famille royale adoucirent ses opinions républicaines. L'*Année française* est un espèce de calendrier philosophique où l'auteur place le nom d'un Français illustre pour faire parallèle avec les

saints du calendrier grégorien. On lui attribue aussi les *Essais historiques, critiques, littéraires et philosophiques*, et une *Lettre sur la liberté de la presse et la police de Paris dévoilée*. Lors de la prise de la Bastille, il s'était emparé des lettres manuscrites *de Mirabeau à Sophie*. Il les publia et fut poursuivi, en 1792, par la famille de Mirabeau, qui le fit décréter d'ajournement personnel; l'ouvrage fut saisi. Mais Manuel était alors tout-puissant, et son influence empêcha que cette affaire n'eût des conséquences plus sérieuses.

CH.-F. L.

PÉTION DE VILLENEUVE.

Dans la précieuse esquisse où le peintre David a retracé le serment du Jeu-de-Paume, le lecteur se rappelle peut-être avoir vu, parmi les groupes du premier plan, un personnage de haute taille, aux épaules carrées, aux formes puissantes, le seul, je crois, qui tourne le dos au spectateur; son geste a de l'emphase sans énergie, sa pose est incertaine, sa froide figure, vue de profil, grimace l'enthousiasme : c'est Pétion de Villeneuve débutant sur cette scène sanglante qu'on appelle la révolution française.

Fils d'un procureur au présidial de Chartres, il naquit en 1753, apprit chez son père cette science des affaires qui manque si souvent à l'homme public, et se trouva, jeune encore, avocat disert, et suffisant à peine à la confiance d'une nombreuse clientelle. Son extérieur plaisait, ses haines et ses railleries philosophiques l'avaient placé au premier rang des esprits forts de sa province; il avait pris dans les idées du jour celles qui suffisaient à lui donner quelque relief, et, en blâmant l'ordre social, il était sûr alors de plaire au plus grand nombre. Quoique son talent fût tout au plus relatif, et en somme très-contestable, il avait pris à Chartres l'habitude de triompher dans toutes les discussions, à l'aide d'une accentuation cassante et de ce verbiage de palais qui est l'art de faire monter la voix, par une échelle de tons faux, au plus haut point de sonorité.

Marié, en 1782, à une charmante personne qu'on appelait Mlle Lefèvre, et père d'un fils au bout d'un an de mariage, rien ne semblait manquer à son bonheur. Mme Lefèvre, dont la beauté avait été citée

plus que l'esprit et le jugement, trouvait seulement que, pour les talents de monsieur son gendre, Chartres était un bien petit théâtre; on le pensait aussi dans le pays, et lorsque le bon Louis XVI demanda à la France des citoyens dignes de l'aider et de le comprendre, le tiers-état chartrain s'empressa de lui envoyer M. Pétion de Villeneuve et ses cahiers.

Aux premiers accents de Mirabeau, l'avocat de Chartres, perdu dans la vaste salle des États, sentit que cette voix puissante, qui éclatait comme l'orage, était celle du génie, et que, devant lui, derrière lui, il n'y avait place pour personne; qu'amis, ennemis, tout s'effaçait dans l'ombre du colosse. Pourtant il ne désespéra pas, et, avec cette persistance qui accompagne presque toujours la médiocrité, il résolut de suivre pas à pas Mirabeau, d'outrer toutes ses idées, d'exagérer tous ses principes, de dépasser toutes ses motions. L'orateur tonnait-il contre une superstition, l'avocat déblatérait aussitôt contre les prêtres; Mirabeau blâmait-il la formule des actes publics, Pétion se levait pour qu'on rayât ces mots : *par la grâce de Dieu;* l'un signalait-il le fameux souper de Versailles et l'imprudence des gardes-du-corps, l'autre mettait en question la franchise du roi, et trouvait des paroles insultantes pour désigner la reine. C'est avec ce système constamment suivi, c'est avec des phrases creuses hautement jetées dans les clubs, avec un maintien raide et puritain, et à l'aide de fréquentes promenades faites en famille, sous les yeux du bon peuple parisien, qu'il s'attira le surnom de *vertueux*. Puisqu'on avait dit à Athènes *Aristide le juste, le vertueux Phocion*, pourquoi n'aurait-on pas dit à Paris l'*incorruptible* Robespierre, le *vertueux* Pétion? C'est ainsi qu'on raisonnait alors. Nous retrouverons plus tard notre député chartrain demandant une loi d'urgence contre les émigrés et le jugement immédiat des suspects, triste motion reprise en 1793 ; c'est toujours le même personnage poussant tout à l'extrême pour éveiller l'attention publique. Il dut être bien fier, cet homme d'égoïsme et d'orgueil, quand l'Assemblée l'envoya, en compagnie de Barnave et de Latour-Maubourg, au-devant des augustes captifs de Varennes! quand il signifia à l'adjudant-général Dumas l'ordre de commander cette multitude armée qui entourait les voitures royales et insultait les trois gardes-du-corps victimes de l'honneur et du devoir! L'his-

toire impartiale a flétri sa conduite; il ne sut pas être digne. En face du roi qui lui disait : « Vous êtes républicain, M. Pétion? » il s'humiliait et répondait à voix basse : « Sire, je l'étais à la tribune; ici je « sens que mon opinion change. » En face de la foule, il affectait (au dire de Mme Campan) de manger avec malpropreté, jetant les os de volaille par la portière, haussant le verre, sans mot dire, quand Mme Élisabeth lui versait à boire; on le voyait asseoir sur ses genoux le dauphin, et passer les doigts dans sa longue chevelure : triste spectacle, basses flatteries populaires! la peur ne les excuse pas, et Pétion était assez connu pour n'avoir à redouter aucun danger. La reine comprit du moins les larmes éloquentes de Barnave, elle apprécia ces pieux égards, ce culte du malheur, apanage des grandes âmes; il éclipsa complètement, aux yeux de la noble femme, le faux tribun auquel elle ne sut pas cacher son mépris. Ce qu'il y eut de plus malheureux dans le rôle de Pétion, ce fut la nécessité de le continuer après l'avoir choisi.

Son dévouement demandait récompense, elle ne se fit pas attendre; il fut maire de Paris le 18 novembre 1791. Le vide se faisait chaque jour autour du trône; le désordre et l'incertitude commençaient à paralyser tous les efforts généreux. Cette bizarre époque a été assez bien peinte en deux mots tirés d'une correspondance problématique : « Remuez, disaient les émigrés, et nous entrerons; entrez, répon- « dait-on, et nous remuerons. »

La cherté des sucres avait servi de prétexte aux émeutes des 23 et 24 janvier; Delaborde, Dandré et les principaux négociants de Paris avaient été réduits à quitter la France. Pétion eut une nouvelle entrevue avec le roi, qui lui demanda compte de ces journées : « Dit- « on toujours qu'on veut m'enlever? » ajoutait le roi; et Pétion laissait échapper ces paroles évasives : « Sire, vos ennemis et les nôtres « verraient avec plaisir que Votre Majesté se laissât alarmer par des « troubles dont ils seraient les moteurs. » Cependant aucune mesure n'était prise par la Commune pour en prévenir le retour, et le mardi 14 février on pillait, au faubourg Saint-Marceau, les magasins de M. Moinery; à sa porte, des groupes de femmes vendaient publiquement le sucre à vingt sous la livre; et ce ne fut qu'au bruit de la

générale et du tocsin qu'on vit enfin Pétion arriver avec la garde nationale et mettre fin au pillage.

Une lutte plus grave s'engageait à l'Assemblée : comment allait-on poser la question de la guerre? Robespierre était d'avis qu'elle fût défensive seulement; Pétion, Brissot, Condorcet et toute la phalange de la Gironde voulaient qu'elle fût aggressive. On s'injuriait de part et d'autre, et Robespierre flétrissait du nom d'intrigants ceux dont il avait déjà juré la perte. Robespierristes, maratistes; brissotins, girondins, voilà deux drapeaux, deux camps. Il fallait à tout prix conserver sa popularité, aussi voyons-nous le maire de Paris organiser à grands frais l'immorale et ridicule fête offerte aux soldats suisses de Château-Vieux. Paris se remplissait de gens sans aveu; on évalua à vingt mille le nombre des séditieux étrangers qui entraient par toutes les barrières. Le maire, dans une adresse aux habitants, ne trouve rien de mieux que d'attribuer cette affluence de malveillants aux intrigues de la cour, fondant sur l'anarchie le retour du despotisme; il parle du renouvellement de la journée des poignards, et l'Assemblée choisit ce prétexte pour licencier la garde du roi. Le 17 et le 18, les faubourgs s'agitent; de graves désordres demandent prompte répression; la municipalité méprise les avis et passe à l'ordre du jour. « Il ne s'agit, dit Pétion, que d'une pétition à présenter à l'Assemblée « pour la prompte adoption des décrets auxquels le roi refuse son con- « cours et le rappel des ministres Roland, Servan et Clavières. » Enfin le 20 juin commence au bruit funèbre du tocsin, les faubourgs sont en marche, et c'est alors qu'un arrêté ridicule de la Commune invite les bataillons à se réunir. C'est Vergniaud qui ouvre l'avis de laisser entrer les prétendus pétitionnaires à l'Assemblée; ce sont deux municipaux, Boucher (René) et Sergent, qui donnent l'ordre d'ouvrir les portes du château. On connaît les honteux détails de cette journée, et l'on vit, au 20 juin 1792, Legendre couvrir de son bonnet rouge la tête de son roi, comme au 22 février 1358 celle du dauphin avait été abritée sous le chaperon d'Étienne Marcel.

Il était huit heures du soir, et les cris d'*à bas le véto* retentissaient encore dans le château quand on vit enfin paraître Pétion; il harangua la foule, et elle disparut. On a voulu voir dans cette fatale journée un

crime manqué ; on a prétendu que le meurtre de la famille royale avait été médité. Non, la Commune et la Gironde voulaient constater seulement la faiblesse du trône et son isolement. Le lendemain matin, le maire de Paris osa se rendre au château, accompagné de Sergent, le même municipal qui, la veille, en avait fait ouvrir les portes. C'est là que, devant soixante témoins réunis près de la personne du roi, eut lieu cette scène qui n'a qu'une version, sur laquelle tous les auteurs du temps sont d'accord, scène de reproches amers, où les audacieuses assertions du tribun se croisèrent avec les démentis du roi. Dès lors Pétion devint l'implacable ennemi de Louis XVI, et mit tout en jeu pour préparer sa perte prochaine. La cour ne pouvait fonder sa défense que sur Lafayette, debout à la barre de l'Assemblée, et demandant des comptes aux jacobins. Le roi n'osa se fier à ses offres; les représentants s'étonnèrent de le voir quitter son poste; il partit, et avec lui la dernière espérance de la monarchie. On préféra l'appui douteux du directoire de Paris, qui, le 6 juillet, eut le courage de suspendre de leurs fonctions Pétion, maire de Paris, et Manuel, procureur de la commune, mesure bientôt frappée d'impuissance. Le 13 juillet, veille de la fête de la Fédération, ils sont réintégrés par l'Assemblée; leur retour à l'hôtel-de-ville est une marche triomphale; les Parisiens les entourent, les portent dans leurs bras. *Vive Pétion! vive le père du peuple!* ces cris les accompagnent et la veille et le lendemain, alors qu'à peine, et de loin en loin, un courageux *Vive le roi!* retentissait sur le passage du prince.

Oui, Pétion fut le héros du 14 juillet 1792; il avait remercié l'Assemblée, parlé, dans une improvisation banale, de reconnaissance et de *sensibilité;* il était ivre d'orgueil et de bonheur : l'heure fatale approchait. Ce fut aux cris de *Vive Pétion!* que fut posée la première pierre de la colonne de la Liberté, sur la place de la Bastille; ce fut aux cris de *Vive Pétion!* que vinrent se mêler les premiers accents de la *Marseillaise*, quand les vainqueurs de la Bastille prononcèrent dans leur harangue ces mots devenus fameux : *Les rois conspirent la perte des nations, conspirons la perte des rois!*

Oui, l'heure fatale approchait pour le maire de Paris, et les sinistres avertissements ne lui manquèrent pas. On se rappelle cette disposition bucolique alors fort à la mode à Paris, ce ruban

qui partageait le jardin des Tuileries en terre de Coblentz et en terre nationale, et courait d'arbre en arbre, le long de la Terrasse des Feuillants, avec cette devise :

On brise les fers d'un tyran,
On respecte un simple ruban.

Un homme dont l'exaltation fiévreuse avait été une des premières causes des malheurs de son temps, eut la fantaisie d'approcher de ce ruban, et de jeter à la foule ces imprudentes paroles : « J'étais démo-« crate, cette barrière m'a rendu aristocrate. » Cet homme, c'était d'Espréménil; il est reconnu, entraîné au Palais-Royal, frappé à coups de sabre; la foule allait le mettre en pièces; quelques bons citoyens l'arrachent à ces furieux; on le conduit à la Trésorerie, on le couche sur un mauvais matelas et l'on va chercher Pétion. A sa vue, d'Espréménil soulève ses membres meurtris et sanglants, et lui adresse ces amères paroles : « Et moi aussi, monsieur Pétion, j'ai été l'idole « du peuple, et moi aussi j'ai reçu ses couronnes; aujourd'hui, voilà « comment il me traite! » Pétion baissa la tête, mais la pitié, s'il en ressentit, n'arrêta pas ses projets de vengeance.

Dès le 3 août, on le trouve à la tribune de l'Assemblée, dénonçant la conduite de Louis et demandant sa déchéance. Le 8 au soir, le roi le fait appeler; c'était, selon Barbaroux, moins pour l'interroger sur l'état de Paris que pour le retenir en ôtage; aussi les Girondins eurent hâte de le faire redemander par les huissiers, suivis des grenadiers de l'Assemblée législative.

Cette simple conférence avait pourtant suffi pour arracher à Pétion et remettre à Mandar, commandant-général de la garde nationale, l'ordre de repousser la force par la force. C'est cet ordre qu'il fallait anéantir et retirer à tout prix des mains du brave Mandar; aussi, le 10 au matin, Manuel l'appelle à l'hôtel-de-ville; il n'en sort que pour être massacré par des assassins réunis au bas du perron de l'hôtel; son corps est jeté à la Seine. C'est ainsi qu'on rachetait, à la commune, les faiblesses du maire de Paris.

L'attaque du château était résolue; les sections avaient nommé le conseil général provisoire; Huguenin le présidait, la municipalité était suspendue; mais Pétion, Manuel et Danton avaient été maintenus

dans leurs fonctions; on les entoura d'une garde, moins pour garantir leurs personnes que pour mettre à l'abri leur responsabilité. La brutale énergie de Westermann avait triomphé de la lâcheté fanfaronne du citoyen Santerre; on attaquait, et, sans trop compter sur les masses qui se ruaient sur le château, on dépêcha Rœderer pour désorganiser la défense et paralyser les courageuses résolutions de la reine.

Le 12 août, l'Assemblée rend un décret pour loger le roi captif à l'hôtel du ministre de la justice. Qui fait rapporter ce décret? Pétion; qui ose demander le Temple pour prison de la famille royale? Pétion; qui fait préférer la tour au palais prieurial des chevaliers? Pétion. Toujours Pétion et sa haine!

Aux massacres de septembre il ne sait opposer que sa froide et stérile déclamation. Il se rend à la Force, où il trouve une douzaine de bourreaux seulement (il en convient lui-même dans son compte-rendu); ils veulent bien le suivre par une porte pour rentrer par une autre, et continuer, à la nuit, leur exécrable ouvrage. Après trois jours de boucherie continuelle à Bicêtre, il s'y rend enfin lorsqu'on égorgeait quelques malheureux oubliés dans les derniers cabanons. Croirait-on qu'il a l'indigne faiblesse de haranguer des assassins ivres qui ne l'écoutent même pas? Au 14 septembre, pareille conduite, pareille imprévoyance; l'Assemblée est obligée de lui demander compte de vols de bijoux commis en plein jour et dans la rue, sous la direction de municipaux revêtus de leur écharpe.

Enfin, voici la Convention! Certes, si un homme, en France, devait se récuser et courber la tête devant l'infortuné Louis XVI, c'était Pétion, son ennemi personnel. Il accepta pourtant cet odieux mandat, et on le vit même presser la condamnation de son roi; mais, par un de ces retours subits dont Dieu seul voit la cause au fond des cœurs, Pétion a le courage, oui, le vrai courage, de signer l'appel au peuple. C'est la réhabilitation de sa vie entière, car bientôt le sombre Amar devait venir, cette signature à la main, demander la tête de l'ex-maire de Paris. Depuis ce temps, ses jours sont comptés, son existence n'est plus qu'une lutte continuelle contre la tyrannie de Robespierre. On le trouve, le 10 avril 1793, dénonçant à la tribune la section des Halles; au 19, flétrissant la conduite du jacobin

Poultier; on le voit enfin soulever les orages qui, le 2 juin, l'entraînent dans la chute de la Gironde. Mis en arrestation, il parvient à se sauver à Caen, puis à Quimper et enfin à Bordeaux, où il ne peut trouver un asile; il erre long-temps sans amis, sans ressources, sans pain; sa mort même est un mystère, et c'est au fond d'un bois qu'on retrouve ses restes à demi-dévorés par les loups.

Ce fut comme royaliste que Pétion fut décrété d'arrestation; on en fit un complice de Carra. Ce fut aussi comme royaliste qu'on arrêta sa veuve et son malheureux fils, bel enfant de dix ans. Ils vivaient cachés auprès de Fécamp; on les mena à Paris pour les écrouer, comme royalistes, à Sainte-Pélagie. Du fond de sa prison cette pauvre femme écrit à sa mère, qui habitait Chartres, de venir faire à Paris quelques démarches auprès d'anciens amis. La vieille dame quitte sa province, vient inutilement fatiguer de ses sollicitations les petits tyrans de cette affreuse époque. Enfin, un dénonciateur infâme, le maître de l'hôtel même où elle était descendue, vient déclarer qu'il l'a entendue dire que la France avait besoin d'un roi; deux déserteurs liégeois, témoins à gages, attestent le fait. On l'arrête, on la condamne, on la traîne à l'échafaud, comme royaliste! Il y a je ne sais quoi d'ironiquement cruel dans ces sentences qui frappent la famille du plus mortel ennemi du roi Louis XVI: c'est comme une expiation sanglante, comme une effrayante leçon de la Providence.

ERNEST PILLON.

RIQUETTI, VICOMTE DE MIRABEAU (ANDRÉ-BONIFACE).

Il reçut le jour, comme son frère, au château du Bignon; il naquit le 30 novembre 1754. Doué d'une brillante intelligence et de passions ardentes, comme toute cette singulière famille des Riquetti, il eut une jeunesse orageuse, semée de quelques scandales qui furent presque inaperçus au milieu des désordres de son aîné; aussi, disait-il plus tard : « Dans toute autre famille, je passerais pour un mauvais « sujet et pour un homme d'esprit; dans la mienne, on me tient « pour un sot et pour un homme rangé. »

Chevalier de l'ordre de Malte, il fut emprisonné dans cette île, pendant près de trois ans, à la suite d'une esclandre analogue à celle

qui avait coûté la vie au chevalier de Labarre; en 1778, il revint en France et partit presqu'aussitôt pour aller combattre en faveur de l'indépendance américaine; il se distingua par sa bravoure sur terre et sur mer, fut chargé par Washington de dépêches importantes pour la France, se rembarqua aussitôt après avoir accompli sa mission et retourna *aux insurgens*, comme on disait alors; il y resta jusqu'à la paix et revint définitivement dans sa patrie le 8 juillet 1782.

Lors de la convocation des Etats-Généraux, tandis que son frère était repoussé par la noblesse et recevait dans le tiers, sous le nom de *Riquetti, marchand de toiles*, l'ovation d'une double élection, le vicomte de Mirabeau fut député par la noblesse de la sénéchaussée de Limoges.

A l'assemblée, il fut un des types les plus complets de l'aristocratie du XVIIIe siècle; ami de la liberté, mais ennemi du désordre; philosophe, parce que c'était la mode, mais attaché aux croyances de ses pères, réclamant des réformes indispensables, mais sans se lancer dans les périls de l'inconnu; sa ligne politique fut loyalement et clairement tracée par ces mots qu'il prononçait à la séance du 17 septembre 1789 : « Il est bon de rebâtir une maison qui croule; mais « les fondements anciens sont quelquefois les plus solides, et d'ha- « biles architectes savent les conserver. »

Ne recherchant pas, comme son illustre frère, les triomphes de la tribune, il parlait le plus souvent de sa place, ne faisant pas de discours, mais présentant seulement de courtes observations presque toujours justes et semées de traits heureux qui n'auraient pas déparé les plus pompeuses harangues de son aîné.

Ainsi, lors de la question de l'organisation judiciaire, après avoir fait observer que la justice gratuite est une utopie dont on a trop souvent leurré le peuple, il ajoute : « Vous verriez avorter les fruits de vos tra- « vaux si vous ne preniez les plus sages mesures pour contenir ou anéan- « tir tous les subalternes, suppôts de la justice, huissiers, sergents, « procureurs, avocats. C'est la voracité de ces sortes de sangsues qui « a fait enfanter au ciseau d'un sculpteur ces deux statues pittores- « ques, dont l'une représente un homme nu, parce qu'il a perdu son « procès, et l'autre un homme en chemise, parce qu'il a gagné le « sien..... Surtout, pas d'avocats de village, ils font payer fort cher « aux pauvres paysans de forts mauvais conseils. »

Lors de la déclaration des droits de l'homme, à propos du droit à l'insurrection, il s'écrie : « Ce n'est pas dans des temps aussi difficiles qu'il convient de publier de pareilles vérités. Toute la France « est en armes, la fermentation agite toutes les parties de l'empire; « soyons calmes et nous serons libres; soyons modérés et nous serons inexpugnables; n'imitons pas ces enfants qui jouent avec des « armes qui ne doivent être maniées que par des hommes faits. » Puis, se plaçant à un point de vue plus élevé, il propose qu'en tête de la constitution, *au lieu de subtilités métaphysiques que très-peu de personnes comprennent et qui ne sont admirées que de celles qui ne comprennent pas*, on inscrive tout simplement.... le *Décalogue*, où sont résumés tous les *devoirs* de l'homme.

A propos de la liberté des cultes : « Prenez garde, dit-il, la religion turque deviendra celle des jeunes gens, la religion juive celle « des usuriers, la religion de Brahma peut-être celle des femmes... » Puis, faisant sur lui-même un retour qui a quelque chose de touchant : « Je n'avais pas imaginé que je pourrais devenir un jour « l'apôtre de la religion que je professe, je ne me croyais pas réservé « à des discussions théologiques, je me contentais d'adorer et de « croire. »

Non moins prompt à la riposte que son frère, lorsqu'il lutte pour les biens du clergé que celui-ci attaquait, au milieu des applaudissements de la gauche et des tribunes, et que sa voix, sonore cependant, est étouffée par les murmures, il descend jusque dans les plus profondes cavités de sa poitrine, pour y chercher des éclats inaccoutumés, et il s'écrie : « Il me paraît que la logique des poumons est « aussi nécessaire, dans cette assemblée, que la logique du raisonnement. »

Cet appel à la puissance de son organe était d'autant plus plaisant que cet organe était remarquable par son volume; aussi lorsque, dans la fameuse question du parlement de Rennes, Robespierre vint joindre ses aboiements à la voix formidable de Mirabeau l'aîné, un membre de la droite ayant interrompu l'avocat d'Arras par ces mots peu parlementaires : « *Cela n'est pas vrai!* » Toute la gauche reconnut la voix qui avait lancé le démenti et s'écria, avec l'unanimité de la passion : *A l'ordre, le vicomte de Mirabeau!* (Séance du 15 décembre 1789.)

Du reste, ce n'était pas la première fois qu'il prenait le parti de la magistrature, seul corps de l'Etat qui eût alors le courage de lutter pour la raison contre l'entraînement. Déjà, lorsque le parlement de Metz avait osé dire tout haut ce que chacun pensait tout bas, c'est-à-dire que le roi n'était pas libre, il avait lancé au milieu des vociférations de la gauche (17 novembre 1789) cette mordante ironie : « Le parle-« ment de Metz ne croit pas que le roi et l'assemblée soient libres ; « personne plus que moi n'est convaincu que le roi est libre ; *il l'a* « *dit ;* je ne doute pas de ce qu'il atteste ; *mais quand il ne le se-* « *rait pas, il tiendrait le même langage.* (Interruption.)

« Je crois aussi que l'assemblée est libre, *et ce que j'éprouve en* « *ce moment me le garantit;* mais, au bout du royaume, est-il sur-« prenant qu'on ne le pense pas ? *Il est possible que les quinze mille* « *hommes qui sont allés inviter le roi à venir à Paris aient paru le* « *forcer à s'y rendre....* »

Ici, un membre propose que la parole soit interdite au préopinant *pendant trois mois*, mais Robespierre, c'est-à-dire l'hypocrisie incarnée, demande que son discours soit imprimé, *pour prouver qu'il est libre* (traduisez : pour que le lendemain la canaille ameutée crie par les rues : *Mirabeau le jeune, à la lanterne !*

Le vicomte, il est vrai, était habitué à son impopularité et ne tremblait pas plus devant les hurlements de la foule que devant les interruptions de ses collègues; aussi, lors de l'assassinat de Favras, lorsque les amis de celui-ci le reniaient, ou du moins affectaient l'indifférence, Mirabeau le jeune, alors colonel du régiment de Touraine, s'empressa d'offrir au fils de cet infortuné un emploi dans le corps qu'il commandait.

Lorsque l'on voulut enlever au roi la nomination des juges, il combattit le système de l'élection appliquée à la magistrature et répondit avec autant d'esprit que de raison aux subtilités de Barrère : « On « vous dit que le roi sera à côté des tribunaux, le roi sera à côté « des départements, le roi sera à côté de l'armée, le roi sera à côté « de la constitution ; *s'il est à côté, il est dehors.* »

A cette époque, par une tactique qui devait réussir au milieu d'une armée où les grades étaient tous donnés à la naissance, les partis s'efforçaient de jeter la désorganisation parmi les soldats. Le régiment

de Touraine, dont le vicomte de Mirabeau était colonel, se trouvait en garnison à Perpignan, ville frontière. Or, de tout temps, par une anomalie particulière à notre nation, les populations des frontières se sont montrées les plus turbulentes, les plus disposées à créer des embarras au pouvoir central, sans doute parce que leur patriotisme, formant une barrière naturelle contre l'ennemi du dehors, les chances seraient trop inégales entre nous et l'étranger si ce patriotisme n'était mêlé d'un levain d'opposition. Le régiment de Touraine, en contact avec une population animée de passions ardentes, se révolta donc, comme tant d'autres, et les soldats chassèrent plusieurs de leurs officiers. Mirabeau jeune l'apprend, demande un congé, prend la poste, arrive à Perpignan, réunit les soldats et essaie de les faire rentrer dans le devoir, mais son autorité est méconnue, il est forcé de se retirer devant les mutins. Toutefois il lui restait un espoir : la religion du drapeau. Il ne pouvait emporter ceux du régiment de Touraine; mais, dans les traditions militaires, la p[illegible] la plus noble du drapeau, celle qui constitue son individualité, c'[illegible]tte banderolle qui le surmonte, et que l'on nomme *la cravate*. Cet ornement, où brillaient alors les fleurs de lis, était souvent brodé par des mains royales; et les filles de France ne dédaignaient pas d'attacher elles-mêmes, aux insignes de nos braves, ce noble signe de ralliement. Le colonel détache secrètement les cravates de ses drapeaux et les emporte avec lui, décidé à les déposer entre les mains du roi, en l'invitant à réunir le régiment de Touraine dans une autre garnison, et à ne lui rendre ses insignes, c'est-à-dire l'honneur, qu'après une entière soumission.

Mais on était alors au mois de juin 1791, la révolution marchait à pas de géant vers les abîmes; la municipalité de Perpignan fit poursuivre le vicomte qui fut arrêté à Limoges, au mépris de son inviolabilité de député. Quand la nouvelle arriva à l'assemblée, la gauche, par un mouvement hypocrite digne de Robespierre, fait passer un décret qui ordonnait à toutes les municipalités de veiller *à sa sûreté.* Cazalès demande qu'on ajoute : *et à sa liberté;* la gauche répond que *si sa sûreté est sous la sauvegarde de la loi, sa liberté est sous la même sauvegarde.* M. de Folleville objecte avec un spirituel bon sens que *le décret met M. de Mirabeau sous la sauvegarde de la loi, et que, si sa liberté n'y est pas comprise, il est sous la sauvegarde de son geôlier.*

Enfin Mirabeau l'aîné intervient à son tour; il propose que l'assemblée *rappelle aux municipalités l'inviolabilité de ses membres*, et décrète que M. de Mirabeau le jeune viendra immédiatement lui rendre compte de sa conduite. Cette motion est adoptée; l'accusé (car c'était une véritable accusation, et une accusation capitale au milieu de l'effervescence du moment) se présente à la barre; mais son frère intervient encore et obtient qu'il donne ses explications à la tribune.

Là le vicomte expose avec calme, avec clarté, avec dignité les faits dans leurs moindres détails; mais bientôt, interrompu par les clameurs, les démentis et les outrages de la gauche, il prononce ces paroles qui peuvent être placées auprès des apostrophes les plus éloquentes de son aîné : « Si vous êtes mes adversaires, levez-vous et « sortez! si vous êtes mes juges, silence! écoutez-moi! » Après l'avoir entendu avec des marques non équivoques d'impatience, on renvoie l'affaire au *comité des rapports*. C'était l'épée de Damoclès suspendue par la majorité sur la tête de chacun de ses adversaires.

Il fut mis en accusation le 2 septembre suivant; mais il n'avait pas attendu cette décision facile à prévoir. Dès le mois d'août, il avait donné sa démission et quitté la France, en protestant à l'avance contre tout ce qui porterait atteinte à la monarchie et aux propriétés du roi.

Mais les Mirabeau n'avaient jamais rien fait à demi, ni en bien ni en mal; celui-ci ne devait pas mentir aux précédents de sa race. On ne le vit pas se perdre dans la cohue de cette armée de Condé, où chacun était officier, où nul ne voulait être soldat; on ne le vit pas se mêler à cette jeunesse brillante et folle qui remplissait les salons de Bruxelles, et promettait aux dames de les faire prochainement danser sous les lambris de Versailles. Il forma un corps de cavalerie mobile dont il prit le commandement, et qui, sous le nom de *hussards de la mort*, répandit la terreur sur les deux rives du Rhin. Enfin, quelques jours après le 10 août 1792, il mourut à Fribourg, d'une attaque d'apoplexie, selon les uns, et, selon d'autres, à la suite d'un duel.

On a prétendu qu'au 21 janvier une troupe de royalistes dévoués voulaient tenter un coup de main pour arracher Louis XVI à l'échafaud. A coup sûr, s'il eût vécu, le vicomte de Mirabeau eût réclamé l'honneur de se mettre à la tête de cette entreprise follement géné-

reuse ; sans doute que lui et les siens eussent été massacrés par les sections en délire ; mais, sans doute aussi, il eût préféré la mort du gentilhomme expirant sous les yeux et pour la défense de son roi au trépas obscur du *condottieri* allant mourir sur la terre étrangère en combattant contre sa patrie.

PAUL HUOT.

BRISSOT DE WARVILLE.

Il y a deux hommes à considérer dans Brissot de Warville, l'écrivain et l'homme politique. Comme publiciste, il résume toutes les mauvaises doctrines du XVIIIe siècle et préconise les détestables théories professées de nos jours par M. Proudhon. Comme conventionnel, il a du moins le mérite de s'être posé, avec les Girondins, comme un défenseur intrépide de l'ordre social, et, en mourant pour cette noble cause, il expia ses premiers égarements.

Brissot naquit à Chartres le 14 janvier 1754 ; il était fils d'un pâtissier. Presqu'au sortir du collége, il se mit à écrire ; il adopta avec enthousiasme les idées politiques et philosophiques de J.-J. Rousseau, pour lequel il éprouvait une vive et sympathique admiration. Cédant à une faiblesse assez commune alors, il crut se donner du relief en ajoutant à son nom de famille un nom de terre ; il prit celui du village de *Ouarville*, près Chartres, où il avait été en nourrice, et auquel il donna une orthographe anglaise : il ne tarda pas à s'acquérir dans les Deux-Mondes une grande célébrité sous le nom de *Brissot de Warville*.

En 1780, l'Académie de Châlons-sur-Marne mit au concours cette question : *Quelles pourraient être, en France, les lois pénales les moins sévères et cependant les plus efficaces pour contenir et réprimer le crime par des châtiments prompts et exemplaires, en ménageant l'honneur et la liberté des citoyens?* Brissot fit un mémoire qui remporta le prix. Comme pour J.-J. Rousseau, comme pour M. Proudhon lui-même, la palme académique fut pour le jeune lauréat une récompense prématurée et un déplorable encouragement.

Dans sa *Théorie* paradoxale *des lois criminelles*, Brissot se livra à des *recherches philosophiques sur le droit de propriété et le vol*,

dans lesquelles il émet de déplorables erreurs. Ce pamphlet contient les plus virulentes attaques contre la propriété, le mariage et tous les principes de morale sur lesquels repose l'ordre social. L'auteur y conteste la famille et fait le panégyrique de la *sauvagerie ;* il y nie le droit de propriété individuelle, admet la proportionnalité des droits aux besoins et pose des prémices qui devaient nécessairement aboutir à cette célèbre formule : *La propriété, c'est le vol!* Aussi a-t-il été vigoureusement réfuté, par M. Alfred Sudre, dans son *Histoire du Communisme.*

En 1783, Brissot passa en Angleterre. La raison de ce voyage n'a jamais été bien connue; quelques écrivains ont prétendu qu'il y avait rempli une mission du lieutenant de police ; ses ennemis l'accusèrent même d'y avoir exercé l'ignoble industrie connue sous le nom de *chantage*. Rien à cet égard n'a été prouvé : ce qui doit faire repousser ces imputations, c'est que Brissot a toujours vécu pauvre, et que, même au milieu des égarements de sa raison, il ne songea jamais à appliquer ses funestes théories. D'ailleurs il déclare, dans un de ses ouvrages, qu'il se proposait d'étudier les institutions anglaises et américaines afin d'en introduire les principes en France; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la Manche séparait encore la liberté de l'esclavage. Revenu à Paris en 1784, il fut mis à la Bastille par ordre du ministre Vergennes. Quelques-uns attribuent cet acte de rigueur à la publication d'un pamphlet intitulé : *Un diable dans un bénitier ;* mais il est plus vraisemblable que le véritable motif a été la hardiesse de ses premiers écrits, surtout de ceux où il attaquait l'inégalité des conditions sociales. Toutefois, il fut bientôt rendu à la liberté par le crédit du duc d'Orléans et de Mme de Genlis, protecteurs en titre des idées philosophiques.

De philosophe, Brissot devint philanthrope, il fonda la *Société des Amis des noirs,* à laquelle il réussit à affilier beaucoup d'hommes considérables, et qui eut plus tard une part notable dans l'abolition de l'esclavage.

En 1788, il fit un voyage aux Etats-Unis, où il continua son éducation politique. D'abord partisan de la monarchie tempérée, à laquelle l'avait rattaché son admiration pour la constitution anglaise, il pencha vers les idées républicaines dès que la terre de Penn vint

lui offrir le spectacle d'un gouvernement populaire et fédéral. Il se lia d'amitié avec Washington et les principaux hommes d'Etat d'Amérique. Ennemi-né de toute aristocratie, il ne s'éleva pas avec moins d'énergie contre la *noblesse de peau*, et travailla avec ardeur à la propagation de son idée favorite, l'émancipation des nègres.

A la nouvelle des graves événements qui se passaient en Europe, il revint en France et prit rang parmi les principaux moteurs de la révolution, dans laquelle il devait jouer bientôt un si grand rôle. En 1789, il publia quelques pamphlets et rédigea le journal le *Patriote français*, qui obtint de suite une grande vogue, et où il prit l'initiative de la plupart des réformes. Son civisme lui valut d'être nommé président du district des Filles-Saint-Thomas, lors de la formation du premier conseil municipal de Paris. Après la prise de la Bastille, les clés lui en furent remises, en souvenir de la détention qu'il y avait subie. Quelques jours après, il fut élu membre du conseil général de la Commune, qui exerça une influence décisive sur les événements. Sa perspicacité à signaler les complots contre la révolution le fit nommer membre et président du *comité des recherches*, qui avait pour but de rechercher les auteurs et complices des complots contre l'assemblée nationale. La vigilance avec laquelle il s'acquitta de cette tâche lui fit de nombreux ennemis. Peu de personnages ont été plus déchirés par la presse que Brissot; les pamphlets les plus violents, les diatribes les plus sanglantes étaient journellement répandus contre lui. Au nombre de ses ennemis les plus acharnés on distinguait un certain Morande, misérable folliculaire, perdu de vices, qui, dans un pamphlet périodique, l'*Argus*, l'accusa de toutes sortes de méfaits, et poussa l'impudence jusqu'à lui imputer un vol. Sa réputation eut à en souffrir, et *brissoter* devint presque synonyme de *voler*, tant est puissante l'action de la calomnie constamment répétée.

Brissot fut un des fondateurs et un des orateurs habituels du club des Jacobins, où il se fit bientôt remarquer par l'exaltation de ses opinions républicaines. Déjà, sous la constituante, il se montrait plus démocrate que l'extrême gauche de l'assemblée où se trouvait Robespierre, qui devait plus tard l'accuser de modérantisme.

Lors de la fuite de Varennes, en 1791, Brissot rédigea aux Jaco-

bins une pétition pour demander la déchéance du roi; mais Laclos, agent orléaniste, auquel il remit le manuscrit, le remania et inséra une phrase pour demander un changement de dynastie; il n'en présenta pas moins la pétition comme étant de Brissot. Cette circonstance servit plus tard de prétexte pour l'accuser d'avoir travaillé dans l'intérêt de la faction d'Orléans. La pétition, qui se signa au Champ-de-Mars, amena une collision sanglante que réprimèrent Bailly et Lafayette. Les ennemis de Brissot prétendirent qu'il s'était entendu avec ces deux personnages pour tendre un piége aux patriotes et les faire égorger. Brissot prit chaudement parti pour les pétitionnaires contre l'autorité et se brouilla avec Lafayette, dont jusqu'alors il avait été l'ami.

Lors des élections à la législative, le parti de la cour fit tous ses efforts pour exclure les républicains et surtout Brissot, qui était déjà considéré comme leur chef. Un journal intitulé le *Chant du coq*, et dont Esménard était le principal rédacteur, répandu à profusion et affiché au coin des rues, le dénigrait de la manière la plus acerbe. Toutes ces manœuvres ne réussirent qu'à lui donner plus d'importance. Le parti républicain, qui faisait chaque jour des progrès, était plein de confiance dans un homme qui avait rendu d'éminents services à sa cause. Brissot fut élu député de Paris; mais il ne passa qu'au onzième tour de scrutin, après une lutte des plus animées.

Dès la première séance, il fut nommé secrétaire de l'assemblée législative, où il occupa immédiatement une position prépondérante; il y fut le chef du parti avancé qui, depuis, à la Convention, représenta la résistance, parti auquel l'histoire donna le nom de *Girondin*, mais que les contemporains désignaient plus ordinairement du nom de *Brissotin;* Marat l'appelait ironiquement la faction des hommes d'Etat. Brissot fut nommé membre du comité diplomatique, dont il fut le rapporteur le plus habituel. Il traita spécialement les relations extérieures, les questions coloniales; il dénonça le comité autrichien, signala le danger que faisaient courir à la France les rassemblements d'émigrés, et demanda des mesures énergiques contre les chefs des révoltés et les fonctionnaires déserteurs, mais il ne voulait pas qu'on portât atteinte au droit qu'a chaque citoyen d'aller où bon lui semble. « La prospérité, la tranquillité publique, voilà,

« disait-il, les meilleures lois contre l'émigration. N'héritons pas « des maximes du despotisme et ne les greffons pas sur l'arbre de « la liberté. »

Il discuta plusieurs fois la déchéance du roi et prépara par ses discours l'avènement de la république; il fit mettre en accusation Delessart, ministre des affaires étrangères; il demanda enfin, mais sans l'obtenir, la mise en accusation de Lafayette, auquel il reprochait de menacer la représentation nationale.

Toutes les questions politiques se traitaient aux Jacobins : Brissot y soutint, contre Robespierre, la nécessité de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne (janvier 1792); les discours prononcés de part et d'autre furent très-remarquables. A l'assemblée, il obtint la déclaration de guerre; mais à la suite de cet événement, il perdit son crédit au club des Jacobins, dont Robespierre était l'idole.

Parmi ceux qui organisèrent les journées du 20 juin et du 10 août, on trouve des amis de Brissot; quant à lui, il y demeura étranger; du reste, il n'était propre ni aux complots, ni aux coups de main. La chute de Louis XVI, en conférant l'omnipotence à l'assemblée législative, donna à Brissot un immense crédit. Ce fut lui qui en dirigea tous les actes et qui composa le ministère. Bien qu'il ne se fût pourvu personnellement d'aucun emploi et qu'il eût, en quelque sorte, pris à tâche de s'effacer, son nom était dans toutes les bouches : on exagérait son pouvoir; la jalousie et la haine de ses ennemis devinrent de plus en plus violentes, et le parti jacobin, appelé depuis *montagnard*, s'attacha à le perdre.

Dans les journées funestes et à jamais déplorables de septembre, le parti girondin, qui avait le pouvoir, et qui ne sut pas empêcher les massacres, doit supporter devant l'histoire une terrible responsabilité. Brissot, du moins, ne disposant pas personnellement de la force publique, ne saurait être accusé de complicité ou de faiblesse; il n'hésita pas à flétrir énergiquement ces scènes affreuses. Dans une réunion où se trouvait Robespierre, une personne proposa, pour arrêter l'effusion du sang, de faire nommer un dictateur : « Gardez-« vous-en bien, répondit Robespierre; car l'assemblée nommerait « Brissot. »

Le département d'Eure-et-Loir l'élut député à la Convention. Il

fut nommé secrétaire de l'assemblée, membre du comité diplomatique et du comité de constitution. Jamais peut-être l'esprit de parti n'avait amené de dissentiment aussi profond que celui qui divisait, dans la Convention, les Girondins et les Montagnards. Ces deux partis voulaient la république; mais ils différaient sur le but à lui assigner et sur les moyens à prendre pour assurer son triomphe. Les Girondins avaient une majorité prononcée et par conséquent continuaient de posséder le pouvoir. Vergniaud était regardé comme le premier orateur du parti; mais Brissot en était l'homme d'Etat et le véritable chef, et lui donnait son nom.

Dans le procès de Louis XVI, Brissot se prononça pour la culpabilité; il soutint avec énergie que le jugement à rendre devait être soumis à la sanction du peuple, et développa d'une manière brillante son opinion à ce sujet. Il vota, ainsi que ses amis, pour la peine de mort, mais en demandant le sursis jusqu'à la ratification par les assemblées primaires.

Il continua, comme à la précédente assemblée, d'être chargé des rapports dans les plus graves affaires diplomatiques, notamment sur les relations avec la Suisse; il fit aussi déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande.

Le parti montagnard chercha à s'appuyer sur la commune de Paris et sur les sociétés populaires pour renverser la majorité *brissotine;* dès le mois de janvier 1793, on vit pleuvoir les accusations; le 5 avril, Robespierre accusa Brissot de complicité avec Dumouriez; le surlendemain, la section de Bon-Conseil demanda la mise en accusation des complices de Dumouriez, à la tête desquels elle plaçait Brissot. Enfin, après les journées des 31 mai, 1er et 2 juin, l'assemblée, cédant à la pression du peuple de Paris, rendit un décret par lequel Brissot et les principaux membres de son parti étaient mis en état d'arrestation chez eux. Brissot chercha à se soustraire par la fuite à l'exécution de ce décret: il se réfugia à Chartres, sa ville natale; mais ne pouvant y trouver un asile, il se rendit à Orléans, puis à Moulins, avec l'intention de gagner le midi de la France et peut-être l'étranger. Doit-on lui savoir gré de n'avoir pas suivi l'exemple de ses collègues qui cherchèrent à exciter, dans la Normandie, une insurrection contre la Convention? Il fut arrêté à Moulins et trouvé muni d'un

faux passeport, puis ramené à Paris et emprisonné. Les clubs ayant instamment demandé sa mise en jugement, la convention, par décret du 27 septembre, le renvoya devant le tribunal révolutionnaire, sur le rapport d'Amar, qui lui reproche, entre autres choses, d'avoir été républicain sous la monarchie et monarchiste sous la république. Partout on le voit figurer en tête de la liste des proscrits; tout le monde s'accorde à lui reconnaître la première place; devant le fatal tribunal, il eut le dangereux honneur d'attirer tous les regards, d'occuper l'attention publique. Les vingt et un accusés comparurent le 24 octobre, assistés du Chartrain Chauveau-Lagarde, leur défenseur. Ce procès est un des plus magnifiques et des plus intéressants dont l'histoire ait gardé le souvenir. Les Girondins étaient tous des hommes d'un grand talent, d'un beau caractère, d'une brillante réputation. L'accusation était dénuée de faits précis; ce n'était qu'une déclamation haineuse et violente qui se réduisait à ériger les opinions en crimes. Les témoins, et particulièrement Hébert, Chaumette et Chabot, étaient de véritables accusateurs, et leurs dépositions de longues et furieuses diatribes. Un des griefs les plus fameux et les plus déraisonnables était celui d'avoir voulu rompre l'unité de la France pour créer le fédéralisme. Brissot répondit avec autant d'esprit et de modération que de justesse et de netteté; le calme de ses traits peignait celui de son âme. Il fit une prodigieuse impression sur l'auditoire; les accusateurs faisaient voir, par leur impatience et par l'embarras de leur contenance, combien ils souffraient sous le coup de cette parole noble et éloquente qui pulvérisait les charges de l'accusation. Les ennemis des Girondins firent décréter, pendant le procès même, que les débats seraient clos dès que les jurés se trouveraient suffisamment éclairés; le lendemain, on exécuta ce décret. L'audition des témoins ne fut pas même complétée. Les accusés avaient préparé leurs défenses: celle de Brissot a été retrouvée; c'est un discours remarquable et d'une logique entraînante. Le 30, le tribunal, sans les entendre, prononça contre tous les accusés la peine de mort. Le jugement fut exécuté le lendemain: Brissot mourut avec un courage héroïque.

Il ne laissait aucune fortune à sa veuve et à ses enfants. En 1795, la convention, délivrée du joug montagnard, décida qu'une cérémonie

funèbre serait célébrée, le 31 octobre, en l[illegible] des glorieux martyrs girondins, et accorda une pension de 2,000 fr. à la veuve de Brissot.

Brissot était d'une constitution faible, [illegible], un peu bossu, il avait la figure pâle, l'air habituellement triste, la physionomie [illegible]elle. Sa mise était d'une extrême simplicité; il fut un des premiers qui adopta, comme les quakers, pour lesquels il avait beaucoup d'affection, la chevelure courte et sans poudre, dite *à la Titus*. Le temps a fait justice des attaques contre sa probité. Son caractère était doux et h[illegible]te et son commerce plein d'agréments. Bien que la chaleur de la controverse l'ait souvent entraîné dans ses écrits à une polémique mordante et incisive, il était sans fiel, même à l'égard de ses plus ardents ennemis : son style est clair et élégant, mais souvent diffus. La plupart de ses écrits, dépouillés de l'intérêt d'actualité, ont perdu beaucoup de leur mérite; ses discours, qui remuèrent si profondément ses auditeurs, nous paraissent pâles. Mais quelques-uns de ses ouvrages survivront aux circonstances et seront consultés avec fruit par le philosophe et l'historien. Il eut l'honneur de provoquer par ses discussions lumineuses plusieurs réformes utiles à l'humanité. Sa haute intelligence embrassa les questions ardues dans lesquelles se débattait le monde; sa vive pénétration, sa facilité à traiter tous les sujets, sa profonde connaissance des hommes et des choses firent de lui, pendant quelque temps, le maître de la situation.

Un historien raconte que les premières paroles de Gustave III, à l'instant de son assassinat, furent : « Je voudrais bien savoir ce que « dira Monsieur Brissot. » Cette anecdote prouve la prodigieuse importance qu'il s'était acquise.

Les premières dissertations de Brissot sur le droit de propriété l'ont fait ranger parmi les précurseurs du socialisme moderne.

Il publia dans la suite beaucoup d'écrits dans lesquels il s'éloigne peu à peu des utopies économistes pour aborder les questions politiques administratives. C'est que Brissot subit l'influence qu'exerce inévitablement sur les esprits que le fanatisme n'a pas complètement aveuglés la différence des points de vue où ils se trouvent placés. Autre chose est d'étudier la société du sein de la foule et des bas-fonds de la médiocrité et de l'inexpérience, ou d'en contempler le vaste en-

semble des hauteurs du pouvoir et avec la perspicacité que donne l'habitude des affaires. C'est pourquoi la plupart des hommes qui, après avoir professé des doctrines hostiles aux principes d'ordre et d'autorité, sont arrivés à participer au gouvernement, ont presque toujours ou renoncé à ces idées, ou reculé devant leur réalisation.

A.-S. M.

LÉGIER (NICOLAS-VINCENT *et* THOMAS-PHILIPPE).

Né à Blois le 6 décembre 1754, Nicolas-Vincent Légier perdit, dès sa première enfance, l'usage de la parole, qu'il ne recouvra qu'à l'âge de onze ans. Après de fortes études, il entra dans la magistrature, en 1780, et fut successivement procureur et avocat au parlement de Paris.

Il embrassa les principes de la révolution, et fut nommé président de l'assemblée des électeurs, réunis sur la paroisse Saint-Eustache. L'idée de la fédération générale du peuple français, célébrée dans le Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790, fut conçue par Vincent Légier. Lors de la création des tribunaux de famille et des juges de paix, en août de la même année, il fut appelé à remplir ces modestes et utiles fonctions; mais comme il ne poussait pas jusqu'au républicanisme ses opinions libérales, il en fut dépouillé après le 10 août 1792.

Le 9 thermidor lui permit de rentrer dans les affaires: il fut chargé, par le Directoire, d'organiser la province du Hainaut, qui devait être réunie à la France. La défaite de Dumouriez à Nerwinden (18 mars 1793) ne lui laissa pas le temps de remplir sa mission.

Revenu en France, il fut nommé accusateur public à l'armée du Rhin, et trouva, dans l'exercice même de son ministère, mainte occasion d'exercer son humanité.

Plus tard, le Directoire le chargea d'installer les autorités judiciaires et administratives dans le Luxembourg, et ensuite dans les Pays-Bas. C'est à cette époque qu'il adressa au conseil des Cinq-Cents une offre patriotique que le *Moniteur* du 1er nivôse an VI mentionne à peu près en ces termes:

« Le citoyen Légier, commissaire du Directoire exécutif près l'ad-
« ministration centrale du département des Forêts, offre aux dix mi-

« litaires qui, d'après le rapport des généraux, seront descendus les « premiers en Angleterre, et auront, par leur courage, contribué à « la descente de l'armée, 1° un asile commode dans le département « des Forêts; 2° la jouissance, auprès de leur habitation, de quatre « arpents de terre labourable pendant leur vie, et la propriété s'ils « sont mariés ou s'ils se marient; 3° une somme de 200 livres, à « leur arrivée dans le département des Forêts, pour se procurer les « objets dont ils pourraient avoir besoin. Si ces braves militaires pré- « féraient une rente viagère de 25 livres, payable à leur domicile et « remboursable à la volonté du citoyen Légier par un capital de « 200 livres, il leur laisse cette option. »

Élu, la même année, membre du conseil de Cinq-Cents, il ne se fit pas de cette distinction un titre à l'oisiveté ou un marchepied pour son ambition. Député consciencieux, orateur lucide, il élabora dans son cabinet et soutint à la tribune plusieurs projets de loi qui furent sérieusement discutés et adoptés en totalité ou en partie.

Le 5 messidor, pour combler le déficit de 62 millions qui existait dans les recettes fixes de l'an VI, il présentait un projet consistant à rendre à l'État la perception des droits des greffes, dont le produit, pensait-il, serait de 20 millions, et le 19 fructidor, il faisait un rapport au nom de la commission spéciale chargée d'examiner cette proposition.

L'année suivante, il en présenta un autre tendant à faire rentrer en peu de temps, dans le trésor public, une somme de 40 millions, provenant des contributions.

C'est à lui qu'on doit la création des directeurs, receveurs généraux, receveurs particuliers et percepteurs.

Les questions d'impôts et les questions judiciaires étaient celles qui occupaient surtout son attention, mais sans l'absorber tout entière. Ainsi, le 1er vendémiaire an VII, sur sa proposition, un message était adressé au Directoire exécutif pour appeler son attention sur l'état alarmant des digues destinées à défendre le territoire de la ci-devant Flandre hollandaise, qui faisait alors partie du département de l'Escaut.

Membre du Tribunat, M. Légier, après le 18 brumaire, s'en vit écarté en même temps que ses collègues J. Chénier, Chauvelin et

Benjamin Constant, et dès lors il consacra ses loisirs à l'industrie et à l'économie rurale. Il mourut en 1827, à l'âge de soixante-treize ans.

Magistrat éclairé et consciencieux, homme d'État rempli d'honnêteté et de modération, citoyen dévoué à son pays, Vincent Légier fut toujours attaché étroitement à ses devoirs; son libéralisme éclairé se tenait également éloigné de tous les excès : il avait cette [illegible] qui ne se traduit pas seulement en paroles, et cet amour [illegible] bien public qui est le véritable patriotisme. Un trait achèvera de le faire connaître :

« En 1813, lorsque les troupes étrangères pénétrèrent sur le sol de la France, il était retiré à Liége. Cette ville, assiégée par les Prussiens, se trouvait alors réduite à un état si déplorable que les malades, entassés dans les hôpitaux, manquaient des choses les plus nécessaires, et que la disette menaçait d'affamer bientôt les habitants. Dans cette extrémité, le général commandant la place réunit les principaux citoyens et leur annonça qu'il allait être forcé de lever une contribution extraordinaire sur les habitants les plus riches; mais ceux-ci, qui étaient depuis long-temps accablés d'impôts, n'ayant pas répondu à cet appel, M. Légier offrit généreusement des garanties pour les avances de fonds qui seraient faites, et s'engagea à les rembourser six mois après la levée du siége. Cette offre ayant été acceptée, il signa des obligations pour une somme de 20,000 francs qu'il paya et dont il ne fut remboursé qu'en 1816. »

La vie de son frère ne fut pas moins honorable.

Thomas-Philippe LÉGIER, né à Blois le 21 décembre 1756, fit son droit à l'Université d'Orléans, où il exerçait la profession d'avocat à l'époque de la révolution. Distingué par son esprit et ses connaissances, il fut successivement juge de paix, président de l'administration du district, haut-juré, commissaire national, président du tribunal criminel, puis du tribunal civil du Loiret. Dans l'exercice de ses fonctions il acquit des droits à l'estime générale par son talent, sa modération et son intégrité. Comme son frère, il accepta de la révolution ce qu'elle avait de généreux et en combattit toujours les déplorables excès. Aussi l'assemblée électorale du Loiret le nomma-t-elle, en l'an VII, au conseil des Cinq-Cents, dont il faisait en-

core partisan du 18 brumaire. Il passa ensuite au Corps législatif, dont il fut secrétaire à la fin de l'an X. Il monta quelquefois à la tribune : ainsi, il parla sur la proposition faite par un député, qu'aucune portion de la garde du Corps législatif ne pût être mise à la disposition d'aucune autorité sans une loi expresse.

En 1811, l'empereur l'appela comme conseiller à la cour d'Orléans, et M. Légier conserva cette charge honorable jusqu'au moment où son grand âge ne lui permit plus d'en remplir strictement tous les devoirs.

Il cultiva les lettres jusqu'à ses dernières années, et composa un grand nombre de fables, dont quelques-unes se retrouvent dans les journaux orléanais, et un poëme sur le Loiret, que la destinée empêcha de publier. Il faisait partie de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Il mourut dans sa maison du faubourg Saint-Marceau, le 8 août 1838, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

J. D.

CHASLES (Pierre-Jacques-Michel).

Tour-à-tour prêtre catholique, royaliste ardent et démagogue éhonté, ce personnage politique s'est acquis une triste célébrité pendant les mauvais jours de la révolution.

Il naquit en 1754, à Chartres, où son père était menuisier. Il vint fort jeune à Paris, où il fit de brillantes études, à la suite desquelles il embrassa l'état ecclésiastique. Il remplit quelque temps les fonctions de précepteur des enfants du comte d'Estaing, et, à la mort du respectable abbé Leboucq (1), lui succéda dans la chaire de rhétorique au collége de sa ville natale. Une sortie assez vive contre la philo-

(1) Leboucq (Guy), prêtre et professeur au collége de Chartres, né dans cette ville en 1732, s'exerça à rédiger des plaidoyers littéraires sur des sujets de fantaisie, à l'exemple des pères Le Jay et Porée. Il publia, en 1767, quatre discours sur la préférence à donner à ces quatre biens : *les talents, les richesses, la santé, un ami.* Fréron en a rendu compte dans son *Année littéraire*. Leboucq était l'ennemi de Voltaire. Il publia plusieurs panégyriques et oraisons funèbres d'un style élégant, mais qui sentent trop le rhéteur. Il mourut à Chartres en 1790.

(*Note communiquée par M.* A.-S. Morin.)

sophie du XVIIIe siècle le fit remarquer par l'archevêque de Tours, Mgr de Conzié, qui le choisit pour son secrétaire et lui conféra un canonicat au chapitre de sa cathédrale. Lorsqu'éclata la révolution, il fonda avec son frère, depuis curé de Chartres, le *Correspondant*, journal rédigé dans des principes monarchiques, et coopéra même, dit-on, à la rédaction de l'*Ami du roi*, par l'abbé Royou. Mgr de Tours, le trouvant peu mesuré dans ses articles, l'avertit plusieurs fois de modérer son zèle. Lorsque ce prélat fut forcé d'abandonner son siége, Chasles revint à Chartres, se hâta de prêter le serment constitutionnel qu'on ne lui demandait pas, et, en récompense de son civisme, fut nommé principal du collége de Nogent-le-Rotrou. Bientôt après il se mit sur les rangs pour remplacer l'évêque de Chartres, Mgr de Lubersac; mais humilié d'avoir échoué dans ses démarches auprès des électeurs, il jeta le froc aux orties et devint l'ennemi le plus implacable du clergé.

Au mois de septembre 1792, il fut élu député par le département d'Eure-et-Loir à la Convention nationale, en même temps que Brissot de Warville, Giroust, Lesage et Pétion, et, ayant cru devoir remercier les électeurs, il le fit par un discours si déplacé dans la bouche d'un prêtre, qu'il fut blâmé même des patriotes. Chasles choisit sa place sur les bancs les plus élevés de la Montagne et ne tarda par à se faire remarquer parmi les démagogues les plus exaltés. Nous n'avons pas cependant la prétention d'en faire un orateur ou un homme politique, et de chercher une suite dans ses motions ou dans ses votes dictés presque tous par des haines personnelles ou par l'esprit de parti. Nous nous contenterons, comme l'ont fait tous ses biographes, de suivre sa trace tortueuse dans les tables du grand *Moniteur*.

Des troubles ayant éclaté à Chartres par suite de la cherté des subsistances, Chasles dénonça les ci-devant nobles comme ayant donné l'ordre à leurs fermiers de ne battre leurs grains qu'à la dernière extrémité. Le 3 décembre 1792, il essaya de jeter des soupçons sur les relations de Guadet avec la famille royale, et demanda qu'il fût invité à quitter la présidence, lorsque la discussion s'ouvrirait sur les papiers trouvés aux Tuileries dans l'armoire de fer. Le 10, il appuya Marat, qui voulait ôter au roi la faculté de choisir ses con-

seils, et, quelques jours après, il se fit l'apologiste des mesures prises par la municipalité de Paris, à l'égard des défenseurs du roi, et qui tendaient à les empêcher de communiquer avec le royal accusé. Le 28, il se joignit à Thuriot pour faire repousser l'intervention du roi d'Espagne en faveur de Louis XVI, et demanda que la Convention ne traitât qu'avec les peuples.

Lors de l'appel nominal sur la peine à infliger à l'infortuné monarque, Chasles s'exprima en ces termes : « Je ne crains pas de « dire, en face de la patrie, en présence de l'image de Brutus, de- « vant ma propre conscience, que le moment où l'assemblée a « écarté la proposition de l'appel aux assemblées primaires m'a paru « un jour de triomphe pour la liberté et l'égalité, pour le salut de la « république. Quant à la crainte de ce que vous appelez mal à propos « les puissances étrangères, je l'écarte par cette seule pensée : c'est « en présence de leurs armées que vous avez décrété l'abolition de la « royauté. Je vote pour la peine de mort et pour l'exécution dans le « plus bref délai. » Dès ce moment, il remplit à la Convention le rôle odieux d'accusateur public, et les généraux d'Harambure et Berruyer furent, sur sa proposition, cités à la barre de l'assemblée. Chasles n'aimait pas les chefs de l'armée, qui le lui rendaient bien. Il avait traité d'aristocrate le ci-devant baron de Menou, employé dans l'état-major de l'armée de Vendée ; mais Goupilleau, de retour d'une mission à cette armée, réfuta ses calomnies et déclara à la tribune que les ci-devant prêtres faisaient bien autant de mal que les ci-devant nobles. Il s'en prit ensuite aux marchands de blé, aux émigrés, aux capitalistes qui avaient des fonds à la banque de Londres, et au président Isnard, qu'il accusa de partialité. Rappelé à l'ordre et invité à se taire, il se plaignit d'être *opprimé*. Marat seul trouva grâce devant lui, soit par sympathie, soit par crainte.

La Convention, toujours méfiante, comme les gouvernements révolutionnaires ou despotiques, faisait surveiller les opérations de ses généraux par des représentants du peuple, et l'on s'étonne vraiment que Marceau, Hoche et Bonaparte, contrariés à chaque instant dans leurs plans de campagne, aient pu remporter tant et de si belles victoires. Chasles, qui n'était rien moins qu'homme de guerre, fut cependant envoyé comme commissaire à l'armée du Nord. Le canon

ennemi ne le respecta ni plus ni moins que ceux qui l'affrontaient, et le poursuivit derrière les retranchements. Blessé d'un obus à la jambe, à la bataille d'Hondschoote, il se fit transporter à Arras, pour y être soigné. A peine rétabli, il alla à Lille réchauffer le zèle des patriotes, et fit envoyer au tribunal révolutionnaire le malheureux général Lamarlière. Dénoncé par plusieurs de ses collègues comme avilissant, par sa conduite crapuleuse, le caractère de représentant, il fut invité à rentrer à la Convention : mais il continua de s'excuser sur l'état de sa santé, qui ne lui permettait pas de supporter la voiture. Telle était l'opinion qu'on avait de lui que Raffrou, insistant, le 13 pluviôse (1er février 1794), sur son rappel, ajouta : « S'il lui « arrive de mourir en chemin, sa mort couvrira bien des torts. » Les comités de salut public et de sûreté générale furent chargés de toutes les dispositions pour son prompt retour.

Chasles, contraint de revenir, annonça qu'il viendrait se justifier devant la Convention; mais, auparavant, il eut la précaution de se rendre aux Jacobins, et demanda son affiliation au club, *comme la plus douce récompense de son zèle pour la chose publique.* Un journal ayant osé l'attaquer, Chasles le fit supprimer comme infecté du poison le plus aristocratique. Enfin, le 15 ventôse (15 mars), il fit sa rentrée à la Convention, appuyé sur deux béquilles et soutenu par les huissiers. Il s'excusa, sur les souffrances que lui causait sa blessure, de n'avoir pas présenté plus tôt son rapport « dont l'attente, dit-il, ef- « fraie à un point que je ne puis exprimer ceux qui *ravalent* la « frontière et le département du Nord. » Ayant obtenu la parole pour le lendemain, il parut à la tribune assis et couvert; mais son rapport n'eut pas le succès qu'il s'en était promis. Confondu dans les rangs des démagogues obscurs, Chasles y fut oublié jusqu'après la chute de Robespierre. Le 26 thermidor (13 août), il vint à la société des Jacobins se plaindre des persécutions que les patriotes éprouvaient dans toutes les grandes communes. « Il est, dit-il, des endroits où « l'on ne craint pas d'outrager la mémoire de l'immortel Marat. « Dans d'autres, l'aristocratie, non contente des chagrins amers dont « elle abreuve les patriotes, distribue de l'argent pour parvenir à son « but. » Mais les Jacobins avaient cessé de dominer la Convention, et ses plaintes furent écartées par l'ordre du jour. Dans la discussion

qui suivit le premier rapport sur les crimes de Carrier, Chasles demanda qu'aucun représentant ne pût être accusé sans qu'on lui fît connaître ses dénonciateurs, afin qu'il lui fût possible d'user de récrimination.

Il avait essayé de continuer Marat, en faisant paraître un nouveau journal sous le titre de l'*Ami du Peuple;* mais craignant la suite des dénonciations auxquelles cette feuille donnait lieu, il déclara que, depuis le seizième numéro, il n'avait plus aucune part à sa rédaction. Le 1er germinal an III (21 mars 1795), il demanda que la déclaration des droits de l'homme fût affichée dans la salle de la Convention; « et, dit-il, pour que votre disposition ne puisse « être éludée en aucune manière, il faut la confier au peuple. » Cette proposition ayant été combattue par Tallien, Chasles l'interrompit plusieurs fois et le menaça du poing. Comptant sans doute sur le succès des trames ourdies par quelques députés montagnards, Chasles parut avoir repris son ancienne audace. Il compara les discours de Fréron, sur les lois organiques, à celui que Saint-Just avait prononcé le 9 thermidor. Il attaqua la loi de grande police de Sieyès, comme propre à ramener le régime de la terreur; et, après avoir refusé de prendre part à la discussion, y proposa divers amendements, déclarant que, s'ils n'étaient pas adoptés, il ne resterait plus qu'à se donner la mort.

Enfin, le 12 germinal (1er avril), Chasles, dénoncé par André Dumont comme l'un des auteurs des troubles qui venaient d'éclater dans Paris, fut arrêté sur la proposition de Bourdon de l'Oise, et conduit au château de Ham. Amnistié par la loi du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), il fut, en considération de son ancienne blessure, admis à l'hôtel des Invalides. Lors de la création des droits-réunis, il obtint un débit de tabac à Paris, sous le nom de sa femme. Pendant les cent-jours, n'ayant point accepté de place ni signé l'acte additionnel, il ne fut point atteint par la loi qui bannissait les régicides. Il mourut le 22 juin 1826. Chasles a laissé manuscrits des *Mémoires sur la révolution.*

Son fils, M. Philarète Chasles, est aujourd'hui rédacteur du *Journal des Débats*, et l'une des plumes les mieux exercées de la critique contemporaine.

J. DUMOULIN.

DARNAUD (JACQUES), *le général.*

La biographie des généraux de la république et de l'empire est tout entière dans leurs états de service. Lieutenant-général, grand-officier de la Légion-d'Honneur et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le baron Darnaud naquit à Brine-Boulay, département du Loiret, le 8 avril 1758. Il prit du service en 1777 et traversa rapidement les premiers grades militaires; il venait d'obtenir celui de sous-lieutenant lorsque la révolution éclata; il devint capitaine en 1793.

L'Allemagne venait de commencer contre la France et sa révolution cette longue croisade où tant de gloire nous était réservée, avec des chances si diverses. Darnaud, employé d'abord à l'armée du Rhin, passa, en l'an II, à celle du Nord, et fut adjoint, le 9 germinal, aux adjudants-généraux : il se trouva, en cette qualité, à l'attaque des villages de Saint-Vaast et de Saint-Aubert. Dans cette affaire où l'ennemi, par la supériorité que lui donnaient sa cavalerie et son artillerie, avait presque entièrement culbuté l'une de nos colonnes, Darnaud contribua puissamment, par une intrépidité pleine de sang-froid, à rallier cette colonne, et obtint un plein succès.

Il fit la campagne de l'an III avec l'armée de Sambre-et-Meuse, et prit une part très-active à la défense de la place de Longwi. A la tête du 30e de ligne, au blocus de Mayence, en l'an IV, il fut chargé de défendre la position entre la Meuse et le Rhin, et s'en acquitta très-heureusement, quoique blessé d'un éclat d'obus à la mâchoire inférieure. Demeuré inactif, pendant quatre ans, à la tête de ce corps, il le façonna si bien à la discipline et aux manœuvres qu'il en fit l'exemple de l'armée, comme on put le voir à l'affaire de Lintz et à la retraite du fort de Newied, où les soldats commandés par Darnaud, résistant seuls à la terreur panique du sauve-qui-peut, préservèrent l'armée d'une véritable défaite. Il reçut, à cette occasion, les félicitations du gouvernement et du général Jourdan.

Appelé en l'an V à figurer sur un nouveau théâtre, il se trouva, en Italie, aux batailles de Civita-Castellana et de Talari, défit les Napolitains sur deux points différents, culbuta une division et un batail-

lon, et leur prit vingt pièces de canon avec trente caissons. Deux jours après, avec sept compagnies seulement, il détermina en notre faveur la brillante journée d'Otricoli. En l'an VI, il fit encore la campagne de Rome, et, en l'an VII, celles de Naples et d'Italie. La belle manœuvre qu'il exécuta à l'affaire de la Trebbia lui valut, le 12 messidor, le grade de général de brigade. Ayant enfoncé l'ennemi qui lui était opposé, et l'ayant dépassé de plus de quatre cents toises, il s'était trouvé isolé, faute de secours, et dans la nécessité pressante de se replier sur le corps d'armée; ce qu'il fit avec tant de bonheur, que, malgré une blessure grave reçue à la jambe, il ramena les sept pièces de canon dont il s'était emparé dans cette charge brillante. A la bataille de Novi, le 28 thermidor suivant, pareil trait d'audace lui valut pareil succès. A l'affaire de Bosco, le 2 brumaire an VIII, et, le 12 du même mois, à celle de Rivalto, il détermina la victoire en faveur de l'armée française par la hardiesse de ses manœuvres. Une ruse de guerre lui procura un nouveau succès, deux jours après, à Novi : obligé de céder à des forces trop supérieures, il attira l'ennemi dans les montagnes, puis, l'ayant mis en désordre par des charges imprévues, il lui prit trois bouches à feu, trois caissons, avec beaucoup de prisonniers. Le 13 frimaire, le général Darnaud, attaqué par les Autrichiens et les Russes, s'étant vu obligé d'abandonner la ligne de Monte-Cornua, suspendit sa retraite à Nervi, afin de sauver, s'il était possible, une colonne française qui se trouvait, vers Becco et Sori, en grand danger d'être coupée. Ayant fait garder, par trois cents soldats, un défilé très-avantageux, il alla pour reconnaître lui-même les autres défilés avec deux ou trois soldats; mais telle était la terreur dans notre armée, qu'à peine s'était-il éloigné, le défilé principal fut abandonné par les nôtres. Alors Darnaud, voyant l'ennemi maître du passage, s'élance à sa rencontre le sabre à la main, et ce trait inouï d'audace ayant déterminé un mouvement rétrograde sur la première ligne autrichienne, qui se crut près d'être attaquée, donna le temps à la colonne qui se trouvait à Sori d'échapper à une destruction complète. Le 13 germinal, Darnaud, forcé d'abandonner Becco, se vit harcelé par toute l'armée ennemie. Cette retraite, qui n'est plus à ses yeux qu'une fuite honteuse, son intrépidité la transforme aussitôt en attaque et en victoire : il saisit le fusil d'un soldat et fait feu sur les

alliés. Le combat s'engage ; entraînés par un tel exemple, nos soldats font des prodiges, et Becco est bientôt repris. Une victoire plus belle encore s'offrit à lui le 16 et le 17 germinal. Ses troupes étaient privées de vivres depuis deux jours ; l'ennemi, très-supérieur en nombre, occupait des positions que l'on jugeait inexpugnables ; Darnaud se fraie un passage par une attaque impétueuse, et sauve ainsi les pièces et les munitions, qu'il aurait pu abandonner, d'après les instructions du général en chef.

Le 8 germinal, l'une de nos journées jusque-là les plus glorieuses en Italie, le brave Darnaud se vit arrêté dans sa carrière belliqueuse : ayant pris d'assaut plusieurs redoutes, il reçut à la jambe une blessure tellement grave qu'elle exigea l'amputation. Transporté à Gênes, où Masséna avait concentré toutes ses forces, il fut nommé, après sa guérison, au mois de septembre de la même année, commandant de la place et des forts de Gênes. Vers la fin de 1801, sa santé se trouva tellement affaiblie, qu'il fut obligé de demander un congé et revint en France. Nommé membre de la Légion-d'Honneur au mois de décembre 1803, il reçut, à la même époque, le commandement du département de l'Orne, qu'il occupa pendant deux mois ; de là il passa au département de la Manche. En 1807, il fut mis à la tête de la division militaire, et reçut le titre de baron le 8 octobre 1808 ; il eut ensuite le commandement du département du Calvados, où il signala son intégrité. Il commandait, en 1811, la 14e division militaire, quand l'empereur le nomma gouverneur de l'hôtel des Invalides. Sa sollicitude toute paternelle pour les braves qui, comme lui, avaient été mutilés au champ d'honneur, lui acquit de nouveaux droits à la reconnaissance nationale. Nommé, en 1814, lieutenant-général par Louis XVIII, il refusa le titre de comte qui lui fut offert, content de garder sans mélange ses titres de noblesse acquis sur les champs de bataille. A la même époque, il préserva du pillage le dépôt du génie militaire, les archives de la guerre et la galerie des fortifications en relief. Il conserva le commandement de l'hôtel des Invalides jusqu'en 1825, époque à laquelle il fut remplacé. Le cordon de commandeur de Saint-Louis fut la seule récompense qu'on lui donna pour ses quarante-trois ans de service et les cicatrices dont il était couvert. Il est mort dans une modeste retraite, à

l'âge de soixante-deux ans, et ses obsèques ont eu lieu sans aucune de ces démonstrations d'hommages et de regrets dont le faste banal n'est trop souvent qu'un mensonge posthume.

J. D.

GUDIN (CHARLES-ÉTIENNE-CÉSAR), *le général*.

La famille du général Gudin, originaire du Nivernais, a produit, en moins d'un demi-siècle, trois des noms les plus glorieux de notre histoire militaire. Le général Etienne Gudin, oncle de celui dont nous allons esquisser la biographie, ayant quitté la carrière des armes après cinquante années de service effectif, a habité jusqu'à sa mort, arrivée en 1820, une propriété peu éloignée de Montargis et que possède maintenant M. le vicomte général Gudin.

Charles-Etienne-César Gudin naquit dans cette ville le 13 février 1768. Sa famille, qui le destinait à la carrière des armes, l'envoya à l'école de Brienne, où il fut condisciple de Bonaparte. Après avoir fait de fortes études, il fut admis, en 1782, dans la compagnie des gendarmes de la garde, d'où il passa comme sous-lieutenant dans le régiment d'Artois. Nommé lieutenant le 1er février 1791, il fut envoyé à Saint-Domingue avec le second bataillon de son régiment, pour y combattre les nègres révoltés. Chef de bataillon en 1793, il devint aide-de-camp de son oncle, et sa valeur lui mérita bientôt le grade d'adjudant-général chef de brigade, au moment où il passa à l'armée du Rhin. Il se fit particulièrement remarquer aux affaires de la vallée de Kintzich, de Freudenthal et de Wolfach, lorsqu'il faisait encore partie de l'armée de Rhin-et-Moselle, commandée par Moreau.

Après la paix de Campo-Formio, Gudin passa à l'armée des côtes d'Angleterre; mais l'expédition projetée contre cette puissance, expédition à laquelle il était appelé, n'ayant pas été réalisée, il revint à l'armée du Rhin, en 1798, avec le grade de général de brigade qui lui fut conféré. — Il avait à peine trente ans!

Élève des meilleurs généraux de cette époque et leur émule, il se montra toujours à la hauteur des expéditions importantes confiées à sa valeur et à son expérience, dans le Valais, la vallée d'Aar et

dans l'Oberland. Chargé par Masséna, en 1799, du commandement d'une brigade sous les ordres du général Lecourbe, il attaque la position de Grimsel, remonte l'Aar, culbute les ennemis, malgré une vive résistance, passe le Saint-Gothard, où il fit des efforts inouis pour rejoindre la division du général Lecourbe et engage avec lui, sur les hauteurs de l'Ober-Alp, un combat terrible où les Autrichiens sont mis dans une déroute complète. Chargé de nouveau de la défense du Saint-Gothard, il repasse le Grimsel, attaque les Russes, commandés par Souwarof, et leur fait prisonniers un général et quatre mille hommes.

Après la réunion des deux armées du Danube et du Rhin sous Moreau, Gudin prit part à différentes affaires, et, en mai 1800, il fut chargé d'exécuter, à la tête d'une division, le passage du Lech, en avant d'Augsbourg. Peu après, le général en chef ayant résolu de se porter sur le Danube et de séparer l'ennemi de ses magasins de Donawerth, ce passage du fleuve fut exécuté avec autant de succès que d'audace par la division Gudin, aidée de la division Montrichard. En récompense de cette brillante action, Gudin reçut du *Directoire*, le 6 juillet 1800, son titre de général de division, lequel devint définitif à partir de ce moment.

Pendant la courte paix qui fut signée à cette époque par l'Autriche, Gudin fut envoyé à Toulouse pour y prendre le commandement de la 10e division militaire. Il ne resta pas long-temps à ce poste, qui pouvait lui permettre de goûter un repos acheté par tant d'efforts et de succès. Il reprenait son épée vers la fin de 1804, et commandait, en 1805, contre les Autrichiens, la troisième division du corps d'armée de Davoust. Nommé en 1806 gouverneur de Fontainebleau, il ne tarda pas à être envoyé en Prusse. Au sanglant combat d'Auerstadt, sa seule division résista, pendant quatorze heures, aux efforts de soixante mille hommes commandés par le roi de Prusse et le duc de Brunswick en personne. Cette action et cette campagne lui valurent la décoration de la Légion-d'Honneur et une dotation de 70,000 fr. de rente. Il se distingua successivement à Pultusk, à Eylau, à Friedberg, à Tilsitt, et, après la paix signée dans cette dernière ville, prenait part aux batailles de Thann, d'Eckmühl et à celle de Wagram, où il reçut quatre coups de feu.

Gudin avait été créé, en 1807, grand-officier de la Légion-d'Honneur; en 1808, il fut fait comte de l'Empire, et, le 14 avril 1809, il fut élevé à la dignité de grand-aigle de la Légion-d'Honneur. Il avait été désigné l'année précédente, par le département du Loiret, comme candidat au sénat.

Un nouveau traité de paix donna à Gudin, en 1810, quelque repos dans les cantonnements de Westphalie; mais l'expédition de Russie se préparait, et, en 1812, il fut appelé à prendre part à cette désastreuse campagne. Il se rendit des premiers sous les drapeaux, à la tête de sa division. Il prit part, de la manière la plus glorieuse, à la bataille et à la prise de Smolensk. Il allait, en récompense de ses éminents services, recevoir le bâton de maréchal de France, lorsque, à la sanglante affaire de Valontina-Gara, un des plus beaux faits d'armes de la grande armée, il fut atteint d'un boulet qui lui emporta une jambe et lui blessa l'autre. Il eût survécu peut-être, s'il ne se fût obstinément refusé à subir une double amputation reconnue nécessaire.

Gudin fut enterré dans la citadelle de Moscou. Les honneurs les plus distingués lui furent décernés avec toute la pompe militaire.

L'empereur ayant visité le blessé à son lit de mort, lui promit de servir de protecteur à sa famille et à ses enfants. Il n'oublia point sa promesse, et après la mort de Gudin, Napoléon écrivit à sa veuve la lettre suivante, datée de Moscou, le 15 octobre 1812 :

« Madame la comtesse Gudin, je prends part à vos regrets; la « perte est grande pour vous, elle l'est aussi pour moi.

« Le ministre secrétaire d'Etat vous expédie le brevet d'une pen- « sion de douze mille francs que je vous ai accordée sur le trésor de « France, et l'intendant du domaine extraordinaire vous fera parvenir « le décret par lequel j'accorde une dotation de quatre mille francs « à chacun de vos enfants cadets, avec le titre de baron. Elevez-les « dans des sentiments qui les rendent dignes de leur père. »

« NAPOLÉON. »

L'éloge de Gudin est tout entier dans cette lettre, qui est le plus beau monument élevé à sa mémoire.

B. M.

MARCEAU (*le général*).

« *Soldat à seize ans, général à vingt-deux ans, mort à vingt-sept* « *ans;* toute la vie de Marceau tient dans cette légende, qu'on dirait « traduite de l'inscription d'un marbre grec découvert aux Thermo- « pyles, sous un laurier rose. L'héroïsme a toujours un irrésistible « prestige; mais quand il apparaît sous la forme d'un beau jeune « homme, tenant en main l'épée immaculée du sacrifice, tombant « sur le champ de bataille avec la sainteté du martyre et la grâce de « la jeunesse, alors ce n'est plus seulement l'enthousiasme, c'est « l'adoration des hommes qui veille sur sa mémoire. Marceau ap- « partient à la légion thébaine de ces victimes de choix et de fleur, « immolées à l'immortalité dans l'adolescence de leur gloire. Sa car- « rière est celle du soldat athénien de Marathon; comme lui, il a « couru à la mort une palme à la main. L'éclat d'un poëme cheva- « leresque se mêle, dans sa vie, à l'auguste simplicité d'une épopée « antique; elle échappe à l'histoire, la poésie s'en emparera un « jour (1). »

Il naquit en 1769, dans cette année féconde qui vit naître Napoléon et tant d'illustres personnages; il mourut à vingt-sept ans, en 1796, au moment où l'étoile de Bonaparte commençait à rayonner dans le ciel orageux de la révolution.

Son père lui donna, à son baptême, les noms de François-Séverin Desgraviers, que l'histoire a oubliés, en n'écrivant, en lettres d'or, sur son livre immortel, que le nom de Marceau, poétisé par la gloire. M. Desgraviers était procureur au bailliage de Chartres et destinait son fils à la carrière du barreau; mais, peu soucieux des études littéraires, le jeune Marceau apprit à lire dans l'histoire des grands capitaines, puis, mettant son livre dans sa giberne, il s'engagea, à dix-sept ans, dans le régiment de Savoie-Carignan. Sentant alors le besoin de s'instruire pour obtenir de l'avancement, il étudia, sans maître, l'histoire et les mathématiques, et parvint assez rapidement au grade de sous-officier.

(1) *Éloge de Marceau*, par M. P. de SAINT-VICTOR.

Il se trouvait en congé à Paris, lorsque le peuple battit le rappel de 1789, et, se mêlant aux sections, il prit une part active à la prise de la Bastille, puis il marcha à la tête d'un détachement pour s'opposer à l'approche des troupes qui s'avançaient vers la capitale. Il se rendit à Chartres au moment où les patriotes s'armaient pour voler aux frontières; il fut d'abord instructeur de la garde nationale, et le bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir le choisit pour son commandant. Il fit sa première campagne en 1792, sous les ordres de Lafayette. Ce général ayant été obligé de quitter son poste, pour se dérober à la proscription prononcée contre lui, son armée se disposait à le suivre, quand Marceau sortant des rangs, la fureur dans les yeux, et la pointe du sabre sur la poitrine d'un officier qui entraînait les soldats, s'écrie : « Français, il est un devoir plus sacré que « l'amour pour son général : celui de ne pas laisser cette frontière « découverte ! » Cet élan généreux imposa à toute l'armée : elle s'arrêta à la voix du jeune officier.

Il se trouvait, avec son bataillon, dans la ville de Verdun, lorsqu'elle fut assiégée par les Prussiens, et protesta contre la reddition de la place avec le brave commandant Beaurepaire, qui, n'ayant pu être obéi, se tua de désespoir. Marceau fut chargé, comme étant le plus jeune des officiers, de porter au roi de Prusse la capitulation. Son cœur était brisé de douleur. Il fut amené, les yeux bandés, devant le prince, et lui remit les clés de la ville; à son retour, le bandeau qui couvrait ses yeux fut trouvé trempé de ses larmes. Il avait tout perdu à ce siége : chevaux, argent, équipage. « Que voulez-vous qu'on « vous donne, lui dit un représentant du peuple? — Je ne veux qu'un « sabre nouveau, répond-il, pour venger ma défaite. » Il prit en effet sa revanche à la fin de la campagne; mais, ne trouvant pas ses volontaires assez disciplinés, il demanda à être incorporé dans la légion germanique, et y obtint un brevet de capitaine de cuirassiers.

Au mois d'avril 1793, le corps dont il faisait partie fut envoyé contre les royalistes de la Vendée. L'armée était accompagnée d'un représentant du peuple, Bourbotte, qui, défiant et soupçonneux, accusa tout l'état-major de trahison et le fit emprisonner. On reconnut bientôt l'absurdité d'une telle dénonciation, et les officiers furent rendus à la liberté la veille de la bataille de Saumur. Marceau se vengea no-

blement de son calomniateur : Bourbotte ayant eu son cheval tué d'un coup de canon, le jeune capitaine sauta à bas de sa monture et la lui présenta en disant : « J'aime mieux être pris ou tué que de voir « un représentant du peuple tomber entre les mains de ces brigands. » Un décret de la Convention le désigna pour l'avancement, et il fut nommé général de brigade ; il avait alors vingt-deux ans. Son patriotisme pur et désintéressé, sa douceur et son humanité contrastaient singulièrement avec la cupidité et la cruauté des autres chefs du parti révolutionnaire. Pendant cette lutte terrible, Marceau éleva la guerre civile à la hauteur de la chevalerie qu'il combattait. Cette guerre de Vendée fut le champ-clos du dévoûment et de la foi militaire : Hoche, Charette, La Rochejaquelein, Marceau, partie carrée de héros, conflit éblouissant d'épées d'égale trempe, élite contre élite ! la postérité les a ensevelis côte à côte, dans le même linceul, dans le drapeau sans tache et sans couleur du devoir.

Plusieurs défaites de l'armée républicaine ayant été attribuées à l'impéritie des généraux, et la Convention ne sachant sur qui porter son choix, un arrêté du comité de salut public donna à Marceau le titre de général en chef, en lui laissant la faculté de se servir provisoirement de Kléber. Ce fut dans le cours de cette guerre qu'il s'unit de la plus étroite amitié avec ce vaillant soldat, dont le caractère élevé et loyal sympathisait avec le sien. « En acceptant le titre de général « en chef, disait-il à Kléber, je prends les dégoûts et la responsabi- « lité pour moi, et je te laisserai, à toi, le commandement véritable « et les moyens de sauver l'armée. — Sois tranquille, mon ami, dit « Kléber, nous nous battrons et nous nous ferons guillotiner en- « semble. »

Dès ce moment, tout fut conduit avec unité et fermeté ; les Vendéens sont poursuivis jusqu'aux portes du Mans. Le 12 décembre 1793 fut livrée cette bataille géante de la *guerre des géants*, où périrent dix mille républicains et vingt mille Vendéens. Avant le combat, les représentants en mission auprès de l'armée avaient remis à Marceau la destitution de Westerman, un de ses généraux. Marceau garda la destitution dans sa poche et le laissa à l'avant-garde. « C'est dans « le Mans même, lui disait Westerman, qu'il faut profiter de la for- « tune. — Tu joues gros jeu, répond Marceau en lui serrant la main ;

n'importe, marche, et je te suivrai. » Aussitôt le tocsin sonne, le non lui répond, la désolation se répand dans la ville; on se bat toute nuit, et au point du jour la victoire se déclare en faveur des *bleus*. mais déroute n'avait été aussi sanglante; Marceau gémit de l'épouantable abus de la victoire, et ne put mettre un terme au pillage et massacre qu'en faisant battre la générale. Après le gain de la bataille, il publia hautement la belle conduite de Westerman, et lui fit nserver son grade.

Ce fut aussi dans cette circonstance qu'il s'honora par un trait de rtu digne de Scipion. Une Vendéenne jeune et belle, le casque en te et la lance en main, et poursuivie par les soldats, se jeta aux eds de Marceau : « Sauvez-moi! » s'écria-t-elle. Le général la rere, la rassure, la recueille dans sa voiture et la fait conduire dans lieu sûr. Mais une loi punissait de mort quiconque faisait grâce à royaliste pris les armes à la main. Marceau, dénoncé, allait payer générosité de sa tête, quand Bourbotte, qui lui doit la vie, accourt Paris à l'armée et anéantit la procédure; mais ni la protection représentant, ni les larmes de Marceau ne purent sauver la jeune ndéenne : elle fut décapitée. Après la défaite du Mans, le général chef poursuivit les chouans et les atteignit sur les bords de la Loire, ès de Savenay; il anéantit leur armée, dont les malheureux débris rent envoyés à Nantes pour y être noyés ou fusillés. Dès ce jour, la ande guerre de Vendée fut véritablement finie. Kléber et Marceau ent leur entrée en triomphe à Nantes, et furent gratifiés, par le ıb jacobin, d'une couronne civique.

Mais la place de Marceau n'était pas en Vendée. Pendant cette nglante campagne, il avait *le mal du pays de la frontière,* où tonnait canon de la grande guerre. Il quitta sans regrets cette terre arsée du sang français et consacra son épée à la défense du territoire, nacé par la coalition européenne. A l'ouverture de la campagne 1794, il commande une division de l'armée des Ardennes; puis l'envoie à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il continua à se disguer par ses talents, sa bravoure et son humanité. Dans le rapport 'il fit à la Convention de la bataille de Fleurus, Pichegru disait : *général Marceau s'est battu comme un lion; il a eu deux chevaux s sous lui;* et le *Moniteur* constate que ce passage de la dépêche

fut couvert d'applaudissements. Aux batailles de l'Ourthe et de la Roër, Marceau commandait l'avant-garde; il entra, à la tête de sa division, dans la ville de Coblentz, qui était la place d'armes de la coalition.

Chargé, en 1795, de protéger la retraite de l'armée et de faire brûler le pont de bateaux dès qu'elle aurait repassé le Rhin, il vit, avec la plus profonde douleur, la division Bernadotte compromise par trop de précipitation de la part de l'officier du génie qui présidait à la destruction du pont. Marceau, au désespoir d'une faute dont il se croit responsable, veut se tuer; Kléber, son ami, accourt, le désarme et assure que tout n'est pas perdu. En effet, tous deux montent à cheval, se portent au-delà du pont déjà réparé, attaquent vigoureusement l'ennemi qui pressait Bernadotte, et l'arrêtent sur les hauteurs de Montabor.

Il commanda deux ans dans le Hunsdruck et dans le Palatinat, laissant les souvenirs les plus honorables dans ce pays tant de fois dévasté par les armées françaises.

Pendant la campagne de 1796, il fut chargé de bloquer Mayence et de couvrir la frontière de France, tandis que Jourdan s'avançait en Franconie; mais Jourdan ayant été repoussé par l'archiduc Charles, il prit le commandement d'une des divisions chargées de soutenir la retraite, et vint à bout de contenir l'ennemi sur tous les points où il se trouva.

Le 20 septembre, il fut attaqué par le général Hotze, dans la forêt d'Hochsteinbach, et, tandis qu'il soutenait l'attaque pour donner à l'armée française le temps de traverser les défilés d'Altenkirchen, il fut frappé du coup mortel. Mais laissons parler Jourdan, qui, dans la séance du 4 fructidor an V (25 août 1797) au conseil des Cinq-Cents, raconta en termes touchants la mort de son vaillant compagnon d'armes : « Marceau, dit-il, s'avançait avec un officier et quelques « ordonnances pour reconnaître les dispositions de l'ennemi. Un chas- « seur tyrolien, caché derrière un arbre, le reconnaît aux marques « distinctives de son grade, l'ajuste et lui tire un coup de carabine « au travers du corps. Marceau se retire lentement, ordonne à ses « officiers de cacher à la troupe qu'il commande le coup fatal qui « vient de le frapper, me fait prévenir et donne quelques ordres: « enfin il sert encore sa patrie, quoique la pâleur de la mort soit déjà

« sur son front. Il est transporté par des grenadiers à Altenkirschen ;
« j'accours au-devant de lui, accompagné de mon état-major ; nous
« répandons des larmes. Marceau seul conserve sa tranquillité ; il
« nous dit : Général, mes amis, pourquoi versez-vous des larmes ?
« je suis heureux de mourir pour mon pays. Général, je vous recom-
« mande, au nom de l'amitié qui nous unit, les officiers qui ont servi
« près de moi et ma famille. »

Aussitôt qu'il fut blessé, Marceau refusa d'être transporté au-delà du Rhin, voulant, disait-il, mourir sur le champ de bataille. L'avant-garde ennemie arriva, et les généraux autrichiens, pleins d'estime pour leur noble adversaire, lui prodiguèrent les soins les plus empressés. L'archiduc Charles lui envoya son chirurgien ; mais tous les secours de l'art furent inutiles : trois jours après, Marceau rendait le dernier soupir au château d'Altenkirschen.

Les Français et les Autrichiens se disputèrent l'honneur de rendre au jeune héros les derniers devoirs, et l'archiduc, en rendant son corps, y mit pour condition qu'on l'informerait du jour des funérailles, afin que ses troupes pussent lui rendre les honneurs militaires. Il fut enterré dans le camp de Coblentz, au bruit de l'artillerie des deux armées. Ses frères d'armes lui élevèrent un monument dessiné par Kléber, son meilleur ami. En apprenant la mort de Marceau, ce brave général s'était écrié : « Si j'avais été là, je l'aurais fait brûler à la « manière antique, car je ne puis m'habituer à l'idée d'un grand « homme dévoré par les vers. Oui, reprit-il, en lâchant un de ces « jurons sonores qui partent comme des coups de feu de la bouche « des hommes de guerre, le corps de Marceau aurait été brûlé. » Le général Hardi réalisa, deux ans plus tard, le vœu poétique de Kléber : le cercueil de Marceau, exhumé de sa sépulture, fut brûlé sur un bûcher devant l'armée rangée en bataille, et ses cendres furent réunies à celles de Chérin et de Hoche. On lui a aussi érigé une pyramide à la place où il reçut le coup mortel. Ce monument fut constamment respecté par les armées ennemies jusqu'à ce que les pays situés sur la rive gauche du Rhin fussent réunis à la Prusse. Il a depuis changé de forme ; mais le gouvernement prussien a cru devoir faire annoncer par les journaux que rien n'avait été changé dans sa destination.

L'an VI, une pension fut accordée à la mère de Marceau, sur la proposition de Jourdan; son éloge funèbre fut prononcé par le citoyen Lavallée à la société philotechnique, qui tenait ses séances au Louvre. Dans la séance du 26 germinal an VI, Julien Souhait fit hommage au conseil des Cinq-Cents d'une estampe représentant le portrait de Marceau. Ce portrait fut envoyé à tous les établissements d'instruction publique et dans les écoles militaires, sur la proposition de Mortier du Parc, qui prononça devant le Corps législatif un nouvel éloge du jeune général (1).

Dans la séance du 21 fructidor, ce même député proposa un nouvel envoi du portrait de Marceau aux administrations centrales; mais le Conseil des Cinq-Cents adopta un ordre du jour motivé sur ce que *le portrait de Marceau n'ajouterait rien à sa gloire, car ses traits sont gravés dans tous les cœurs vraiment français.*

La ville de Chartres s'est toujours montrée fière du plus héroïque de ses enfants : sous le consulat, le corps municipal fit élever une pyramide sur une place qui prit le nom de Marceau, et on rappela, sur quatre tables de marbre blanc, les trophées de ce héros. En 1815, à l'approche d'une division de l'armée prussienne, on enleva de la pyramide deux plaques qui auraient pu rappeler aux Prussiens quelques faits d'armes peu flatteurs pour eux. La place et la rue qui portaient le nom de Marceau en reçurent un autre; ces changements donnèrent lieu à une pétition de la sœur de Marceau, demandant le rétablissement de la colonne érigée en l'honneur de son frère. Cette pétition, soutenue par le général Foy, amena une discussion assez vive à la chambre des députés, le 19 mars 1821; en vain l'illustre orateur peignit avec une éloquence touchante le héros tombant *jeune d'âge et vieux de gloire*, pleuré par ses soldats et par ses ennemis, Marceau avait, aux yeux de la Restauration, le tort d'avoir vaincu les Vendéens, et la pétition fut renvoyée au ministre de l'intérieur, c'est-à-dire écartée. Une rue de Paris portait aussi le nom de Marceau : on l'a effacé depuis; mais, à supposer qu'on ne le rétablisse pas un jour, on ne parviendra jamais à l'effacer des fastes de la gloire. Le 21 septembre 1851, la ville de Chartres a vu enfin se dresser, sur une de

(1) Voir le *Moniteur* des 20 et 21 thermidor an VI.

s places publiques, la statue, en bronze, de Marceau, coulée d'après modèle de M. Auguste Préau.

Dans la poétique odyssée de Childe-Harold, lord Byron s'arrêta un oment sur les bords du Rhin, devant le monument de Marceau, et, la même plume qui venait de consoler le captif de Sainte-Hélène, traçait ces deux strophes en l'honneur du jeune guerrier :

By Coblentz, on a rise of gentle ground,
There is a small and simple pyramid,
Crowning the summit of the verdant mound;
Beneath its base are heroe's ashes hid,
Our enemy's, — but let not theat forbid
Honour to Marceau! o'er whose early tomb
Tears, big tears, gush'd from the rough soldier's lid,
Lamenting and y et envying such a doom
Falling for France, whose rights he battled to resume.

—

On voit près de Coblentz une humble pyramide
Qui s'élève au sommet d'un tertre de gazon;
Aux cendres d'un héros elle sert de prison;
Marceau repose en paix sous cette terre humide:
Marceau, notre ennemi, mais que nous honorons!
Amis comme ennemis, tous ont pleuré sa perte;
Tous devant son cercueil ont incliné leurs fronts,
Et les deux camps rivaux, mêlant leurs escadrons,
Ont tiré le canon sur sa tombe entr'ouverte.

—

Brief, brave, and glorious was his young career,
His mourners were two hosts, his friends and foes;
And fitly may the stranger lingering here
Pray for his gallant spirit's bright repose;
For he was freedom's champion, one of those,
The few in number, who had not o'erstept
The charter, to chastise which she bestows
On such as wield her weapons; he had kept
The whiteness of his soul, and thus men o'er him wept.

—

Elle fut courte, hélas! mais belle, sa carrière :
Son noble souvenir brille comme un flambeau.
L'étranger qui s'arrête au pied de son tombeau
Ne s'éloigne jamais sans dire une prière.

Toute sa vie il fut l'esclave du devoir;
De la liberté vraie il entretint la flamme;
Et, n'abusant jamais du sabre et du pouvoir,
Il conserva toujours la blancheur de son âme.

—

Un vieillard nous a raconté que, voyageant aux environs de Coblentz, pendant l'émigration, il entendit chanter dans une famille de paysans une ballade allemande sur la mort de Marceau. En voici une strophe traduite de son album:

Il était jeune, il était beau,
Celui qui dort sous ce tombeau!

Qu'il demeure sur notre rive,
A l'abri de nos fiers donjons,
Et que la terre des Saxons
Reste sa patrie adoptive!
Elle est indigne des héros,
La France, qui, dans ses entrailles,
Égorge, avant qu'ils soient éclos,
Les aiglons, espoir des batailles!

Il était jeune, il était beau,
Celui qui dort sous ce tombeau!

Marceau est, sans aucun doute, un des généraux français qui, par leurs talents, leur courage et leurs vertus, ont le plus honoré leur patrie; sa belle âme semblait se peindre sur ses traits: il était d'une taille élancée, d'une physionomie douce et noble; généreux, humain, désintéressé envers ses inférieurs; il était avec ses égaux fier et d'un caractère peu endurant; mais il avait ce ton décent qui annonce la bonne éducation et cette exquise délicatesse du cœur qui, en épurant les mœurs, élève les passions elles-mêmes à la hauteur des vertus.

C. B.

NEUVIÈME SÉRIE.

FEMMES CÉLÈBRES DE L'ORLÉANAIS.

CLAUDE DE FRANCE.

Claude de France, la fille aînée du bon roi Louis XII, naquit le 13 octobre 1499, à Romorantin, en Sologne. Fiancée dès l'enfance à Charles-Quint, elle devint, à seize ans, reine de France, et mourut à vingt-quatre ans, délaissée par l'inconstant François Ier, douce et innocente victime sacrifiée toute sa vie aux exigences de la politique ! La pauvre petite princesse n'était pas belle, à coup sûr, puisque ni les courtisans, ni les poètes n'ont fait l'éloge de sa beauté ; elle était même disgraciée de la nature. Mal faite de taille et boiteuse comme sa mère, elle ressemblait de figure à Louis XII, dont elle avait la physionomie béate et les traits alongés. Elevée à la cour sévère et prude d'Anne de Bretagne, elle ne put faire l'apprentissage des grâces ni acquérir l'esprit qui lui manquait. Mais comme elle rachetait tous ces avantages par sa douceur et l'égalité de son caractère ! Elle était si charitable et si compatissante, que le peuple ne l'appelait pas autrement que *la bonne reine*. Et puis, Madame Claude de France était la plus riche héritière de l'Europe ; elle était duchesse de Bretagne et

de Milan, comtesse de Blois, d'Asti, de Coucy, de Montfort, de Richemont, d'Etampes, &c. Aussi fut-elle recherchée par d'illustres souverains, et son mariage, objet d'intrigues sans nombre, discuté comme un cas de guerre ou une condition de paix, faillit changer les destinées des couronnes et des nations rivales.

La reine Anne aimait peut-être Louis XII, mais à coup sûr elle n'aimait pas la France. Elle aussi avait été contrariée dans ses inclinations. Elle avait fiancé son cœur au duc d'Orléans, puis accepté l'anneau de Maximilien d'Autriche; mais il lui fallut, bon gré mal gré, devenir reine de France en épousant Charles VIII. Louis XII obtint plus tard le prix de sa constance, et le roi de France se souvint de la promesse du duc d'Orléans. Mais Anne de Bretagne voulant dédommager aussi Maximilien qu'elle avait épousé *par procureur*, se mit en tête de fiancer sa fille Claude avec le jeune Charles de Luxembourg, héritier de l'Espagne, de l'Autriche et des Pays-Bas. Si ce mariage se fût accompli, si la Bretagne, la Bourgogne et Milan eussent été détachés du royaume de France, l'aigle impériale de la maison d'Autriche eût embrassé l'Europe dans ses serres puissantes, et Charles-Quint eût réalisé peut-être son rêve de monarchie universelle. L'Italie était reprise ; la France affaiblie, son territoire envahi. On offrait à Louis XII une paix honorable s'il voulait consentir au mariage projeté. Affaibli par une récente maladie, et cédant aux instigations de la reine, Louis signa le déplorable traité de Blois (septembre 1504). Ou Louis XII, si souvent trompé, trompa ses ennemis à son tour, et, en signant ces traités, se promit de ne les tenir jamais ; ou bien Anne de Bretagne, qui songeait beaucoup à la grandeur de sa fille et nullement à l'intérêt de la France, abusa de la faiblesse du roi pour lui arracher ces conditions. Toutefois, le parti français se préoccupa vivement de ce projet de mariage et se groupa autour du comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. Le maréchal de Gié se dévoua et fit au roi des représentations. Louis XII le sacrifia aux ressentiments de sa femme ; mais il profita néanmoins de ses avis, et, une brouille étant survenue entre l'Espagne et l'Autriche, il en profita pour dégager sa parole. Le roi avait déjà pris son parti quand les Etats-Généraux de Tours lui représentèrent que la loi fondamentale de l'État défendait toute aliénation du domaine de

la couronne, et le supplièrent humblement de rompre le traité de Blois et de marier Madame Claude à son neveu François, comte d'Angoulême.

Louis eut l'air de se rendre à des prières qu'il avait provoquées, selon toute apparence, et, le 22 mai 1506, le contrat fut passé au Montil-les-Tours. Cet acte, contresigné par le cardinal d'Amboise et deux autres témoins orléanais, Robertet et Gedoyn, assura l'intégrité du territoire et l'indépendance de la France. Les États, par reconnaissance, donnèrent au roi le titre, mérité cette fois, de *Père du peuple*.

Au mois d'avril de l'année suivante, Mme Claude tomba malade de la fièvre. L'évêque de Grenoble, oncle de Bayard, conseilla à Anne de Bretagne de vouer la jeune princesse à saint François-de-Paule, ermite de la Calabre, mort depuis quelques semaines. L'effet de la neuvaine ne se fit pas attendre, et la piété de la jeune fille s'en accrut davantage.

Malgré la promesse du roi et l'acte solennel des fiançailles, Anne de Bretagne mettait toujours des obstacles à l'alliance de Claude de France avec le comte d'Angoulême. Femme, reine et Bretonne, elle s'obstina dans sa volonté, tenant tête à elle seule au roi, au conseil et à l'opinion publique. Elle donnait pour raison que François, insouciant et léger, ne rendrait pas sa fille heureuse. « Vous vous « trompez, répondait Louis; elle n'est pas belle, mais sa vertu « touchera le comte et il ne pourra s'empêcher de lui rendre jus- « tice. » Il est certain que si Anne eût été toujours la maîtresse, jamais cette union ne se fût accomplie; mais elle mourut le 9 janvier 1513, et Louis XII, accédant aux désirs de la nation, fit enfin célébrer le mariage à Saint-Germain-en-Laye, le 18 mai 1514. Les noces se firent en habit de deuil, et ce fut comme un triste présage pour la malheureuse princesse. L'année suivante, elle perdit son père et se vit exposée à l'indifférence de son époux et à l'humeur impérieuse de Louise de Savoie, sa belle-mère. Il semblait que cette dernière eût pris à tâche de se venger sur la fille des dédains qu'elle-même avait essuyés d'Anne de Bretagne.

La duchesse Claude de France devint reine à seize ans, sans pour cela changer d'humeur et de caractère. Elle laissa sans regrets l'au-

torité à la reine-mère, satisfaite de régner sur tous les cœurs par son mérite et ses vertus. En partant pour l'expédition d'Italie, François Ier laissa le titre de régente et la signature à Louise de Savoie et la reine demeura isolée et sans pouvoir au milieu des intrigues de la cour. Heureuse encore si le vainqueur de Marignan ne lui avait donné d'autres rivales que la gloire! mais le roi-chevalier l'était pour tout le monde, excepté pour sa femme, et partagea bientôt ses affections entre ses favoris et ses maîtresses. Claude dut se contenter de l'estime de son époux, qui, esprit judicieux et galant homme, ne pouvait lui refuser l'hommage extérieur et les marques de déférence dues à son sexe et à son rang. Brantôme déclare même qu'*elle fut fort aimée du roi et bien traitée*, et le malicieux chroniqueur, qui a tant médit des dames, tant illustres que galantes, a respecté les vertus modestes et la réputation sans tache de Madame Claude de France.

Le dimanche 10 mai 1517, à la cérémonie du sacre qui eut lieu à Saint-Denis, l'épouse délaissée put enfin s'apercevoir qu'elle était reine, et, grâce à l'étiquette, elle eut un moment le pas sur la duchesse douairière d'Angoulême. Vêtue du manteau royal de velours bleu fourré d'hermine et d'une robe de brocart d'or dont la queue traînante était portée par des duchesses, elle vint s'agenouiller au pied de l'autel et recevoir la couronne royale. Puis, se dérobant aux honneurs du cérémonial, aux flatteries des courtisans et à l'allégresse du peuple, elle descendit dans les caveaux de la nécropole et pria quelque temps sur les tombeaux de son père et de sa mère.

Le mardi suivant, elle fit son entrée solennelle à Paris, portée dans une litière de carreau de drap d'or, vêtue d'une robe d'argent et d'un manteau de velours cramoisi semé d'hermine et couverte, des pieds à la tête, de perles et de diamants. Le cortége se dirigea, en suivant la rue Saint-Denis, jusqu'à l'église Notre-Dame. Mais laissons la parole au *Cérémonial français*, organe officiel de la cour : « Toutes les rües par où devoit passer ladite dame estoient tendues « de riches tapisseries et broderies, et aux fenestres et parmy les « rües y avoit si grande multitude de peuple, que homme vivant ne « les sauroit compter ne nombrer. Et parmy les rües y avoit plusieurs « échaffauts et mystères, comme on verra cy-après.

« Premièrement, à la porte Sainct-Denys, à l'entrée de ladite ville

« avait un échaffaut, et au plus haut estoit un ciel clos, et par-
« dessus une nuée laquelle s'ouvrait, dont sortoit une colombe te-
« nant une couronne d'or, dénotant le Sainct-Esprit, laquelle co-
« lombe descendait au milieu dudit échaffaut, où il y avait une ieune
« dame représentant la reyne, et la colombe lui posoit la couronne
« sur son chef, puis s'en remontoit au ciel..... De plus, à la fon-
« taine du Ponceau, nommée la Fontaine-de-la-Reyne, avoit un beau
« iardin, et au milieu un lys; et à dextre et à senestre une sala-
« mandre et une hermine....

« *Item* devant la Trinité, à la porte aux Peintres, à la fontaine
« des Saincts-Innocents et devant le Chastelet de Paris, y avoit di-
« vers échaffauts avec devises, emblesmes et personnages allégo-
« riques, etc., etc. »

Après avoir entendu à Notre-Dame un *Te Deum* d'action de grâces et dit sa prière devant le maître-autel, la reine retourna en son palais royal, au milieu des acclamations du peuple qui lui criait : *Noël! noël! soyez la bienvenue!* Le soir même, elle fit les honneurs du festin royal à la grand'table de marbre, et, pendant les fêtes et les tournois des jours suivants, les seigneurs et les chevaliers, inclinant devant elle leurs lances, se disputèrent l'écharpe brodée par ses royales mains.

Puis la bonne reine rentra dans ses appartements, entourée des vieilles dames d'honneur de sa mère; elle s'occupa à broder des tapisseries ou des ornements d'église, et partagea sa vie entre ses devoirs d'épouse et de mère et ses exercices de piété. Elle eut premièrement deux filles, Louise et Charlotte, qui, dans des intervalles de trève, furent *politiquement* accordées à Charles de Luxembourg, et qui moururent en bas-âge. Madame Claude désirait un fils, le roi désirait un dauphin. La pieuse reine eut encore recours à l'intercession de S. François-de-Paule, et promit à François Binet, général de l'ordre des Minimes, de faire canoniser le saint ermite déjà béatifié par la cour de Rome. Son vœu fut exaucé, et, le dernier jour du mois de février 1518, elle accoucha, au château d'Amboise, d'un fils qui mourut à l'âge de dix-huit ans, empoisonné, dit-on, par Charles-Quint. Elle eut encore dans la suite deux fils : Henri, second dauphin et depuis roi de France, Charles, duc d'Orléans, mort en 1545, et deux filles,

Madeleine, femme de Jacques, roi d'Ecosse, et Marguerite, d'abord duchesse de Berri, puis duchesse de Savoie. Ainsi, à l'âge de vingt-quatre ans, la reine Claude était déjà mère de sept enfants, et la lignée royale, éteinte dans la branche des Valois et d'Orléans, allait reverdir dans le rameau d'Angoulême. Mais cette belle âme était trop pure pour la cour dissolue de François Ier, et la pieuse reine s'éteignit dans son château patrimonial de Blois, avant d'avoir respiré l'air corrompu du Louvre et de Fontainebleau. « Le 26 du mois de juil-« let (1524), environ heure de midi de ce siècle, décéda la perle des « dames, et clair mirouer de bonté sans aucune tache, Claude, « royne de France, qui fut moult regrettée. »

Jean Bouchet, auteur du temps, dit qu'au lieu de prier pour elle, on l'invoqua comme sainte après sa mort, et que maintes personnes lui demandèrent *remède en leurs maladies et autres adversités, dont ils se trouvèrent très-bien*. Enfin, l'historien Belleforest, dans ses *Annales*, complète l'éloge de Claude de France : « Elle était, dit-il, « estimée la fleur et perle des dames de son siècle, comme étant un « vrai miroir de pudicité, sainteté, piété et innocence; la plus cha-« ritable et courtoise de son temps, aimée de chacun, et elle aimant « ses sujets et s'efforçant de bien faire à tous, et n'ayant souci que « de servir Dieu et de complaire au roi son époux. » Elle fut enterrée à Saint-Denis, sous un superbe tombeau de mabre blanc élevé par le roi Henri II, son fils.

Madame Claude avait pris pour emblème une *lune en plein* avec cette devise : *Candida candidis*, allégorie vraie et touchante, car son âme était plus blanche encore que les lis de son écusson, qui représentait les armes de France. La Providence ne permet point que le souvenir des bonnes actions et des nobles cœurs s'efface, même en ce monde, et le souvenir de la fille de Louis XII est resté populaire comme celui du Père du peuple. La *reine Claude* a donné son nom à un fruit connu et aimé de tous. Or, les sens sont moins indifférents et moins oublieux que le cœur et la mémoire des hommes, et ces noms-là sont sûrs d'être immortels, qui, rappelant un bienfait, sont conservés à la postérité par le suc d'un fruit ou le parfum d'une fleur.

C. B.

RENÉE DE FRANCE.

Le 28 octobre 1510, dans le château de Blois, Anne de Bretagne donnait au bon roi Louis XII sa seconde fille Renée : Renée, qui ne sera pas reine, comme sa sœur, mais qui brillera dans l'histoire d'un éclat bien plus vif que Claude sur le trône de François Ier.

Le château de Blois, ce bien-aimé séjour des Valois du XVIe siècle, était alors animé par une cour joyeuse et grave tout ensemble, une cour mêlée de chevaliers et de dames, de savants et d'artistes, où les tournois, les beaux-arts, les doctes entretiens et la poésie se partageaient les heures. Ce n'était pas encore la magnificence désordonnée et la gaîté licencieuse du règne suivant. La reine, il est vrai, aimait à s'entourer de jeunes filles ; mais « elle les faisait bien nourrir « et sagement, dit Brantôme, pour à son modèle se façonner très- « vertueuses. » Aussi ne voit-on ni comtesse de Châteaubriand, ni duchesse d'Étampes, pour jeter à pleines mains, dans des fêtes voluptueuses, l'argent du trésor royal. La sage économie de Louis XII, la gravité d'Anne de Bretagne voulaient des plaisirs plus purs et moins coûteux pour le pauvre peuple. La reine se plaisait surtout au commerce des lettrés et des poètes. Voilà le milieu dans lequel Renée de France passa ses premières années ; voilà ce qui explique l'éducation savante qui lui fut donnée.

Dès l'enfance, elle apprit les langues anciennes, celles d'Homère et de Virgile surtout, l'histoire, la philosophie, les mathématiques, et même, suivant les contemporains, ces chimères dont Nostradamus et Luc Gauric avaient fait une science. Il y a plus, elle étudia la théologie, qui remuait alors fortement toutes les intelligences d'élite. Durant sa jeunesse, écoulée à Blois, à Paris ou à Nérac, près de Marguerite de Navare, elle connut beaucoup de réformateurs, les honora d'abord comme des savants, et plus tard, à la voix de Calvin, adopta en partie leurs croyances.

La nature lui avait refusé la beauté ; mais, « malgré la gasture de « son corps, » elle avait de la majesté dans le maintien, une grâce exquise de manières et de paroles, l'esprit singulièrement vif, et, avec toute la bonté paternelle, la forte vertu de sa mère. Fille de roi, re-

nommée par les dons heureux de son intelligence et de son cœur. elle eût été digne d'une couronne royale. Cependant, promise successivement à Charles d'Autriche, à Ferdinand son frère, à Henri VIII, elle finit par épouser simplement le duc de Ferrare, Hercule II (1528). Elle devait, dans sa petite cour d'Italie, rendre de grands services à ses compatriotes et trouver là, pendant quelques années du moins, les jouissances les plus précieuses pour un esprit élevé et amoureux des lettres.

Ferrare, en effet, est alors un des sanctuaires de la littérature et des arts en Italie. Dès le XVe siècle, les princes de la maison d'Este leur ouvrent un magnifique asile; Boiardo, l'Arioste sont comblés de leurs faveurs; la trop célèbre femme d'Alphonse Ier, Lucrèce Borgia, s'honore, au milieu de ses débordements et de ses crimes, par la généreuse protection qu'elle donne aux érudits et aux poètes. L'époux de Renée, qui lui-même écrivait avec élégance, en vers comme en prose, fonda des académies, et, par une riche collection de médailles, créa l'admirable musée de Ferrare. Son successeur devait y joindre la bibliothèque splendide où Muratori et Tiraboschi ont si largement puisé, pour l'honneur éternel de l'Italie et de la science.

Dans cette cour déjà si rayonnante et qui n'avait d'égale que celle des Médicis, la fille de Louis XII apporta, avec la délicate urbanité des mœurs françaises, un vif amour de la poésie et de la science; elle entendit avec enthousiasme les derniers accents de la muse qui avait dicté le *Roland furieux*. Par elle, Ferrare, qui depuis longtemps attirait les gens de lettres, devint, en outre, un refuge ouvert aux témérités de la pensée et aux proscrits de l'opinion. Ce fut un autre Nérac au-delà des Alpes, plus brillant et plus sûr. Renée vit sans doute avec bonheur arriver près d'elle deux réfugiés déjà bien célèbres, Clément Marot et Calvin.

Le poète, quand la princesse épousa le duc Hercule, lui avait adressé un hymne nuptial. Au seuil de ses états, il lui demanda l'hospitalité par une épître charmante :

Les oyselets des champs en leurs languages
Vont saluant les buissons et bocages
Par où ils vont : quand le navire arrive
Auprès du hâvre, il salue la rive.....

Son séjour à Ferrare est marqué dans ses vers en traits pleins de naturel et de sentiment. Il nous initie aux événements intimes de la cour; il nous fait connaître les membres de cette société choisie qui entourait la duchesse, image pour son cœur de la patrie absente. C'étaient Mme de Soubise, jadis dame d'honneur de la feue reine; sa fille, la belle et spirituelle Anne de Parthenay; Anne de Beauregard, ravie dans sa fleur par la mort, et qui inspira à Marot une mélancolique épitaphe (*Cimetière de l'adolescence*, 23e pièce). A côté de ces dames, on voit quelques gentilshommes, dont quelques-uns inclinent en secret vers la réformation. Son plus énergique propagateur, Calvin, arrivé un an après Marot (1535), exerça une influence puissante sur l'entourage de la duchesse, et principalement sur elle. Aussi, quand, après plusieurs mois, il quitta Ferrare, il laissait dans l'âme de Renée un sentiment si profond de respect que « toujours depuis, dit Théo-« dore de Bèze, elle l'a aimé et honoré. » Alors sans doute commença entre la fille de Louis XII et Calvin une active correspondance qui roulait sur les plus hautes questions de foi et de morale pratique. « J'ai congneu en vous, lui écrit-il, en 1538, une telle « crainte de Dieu et fidèle affection à lui obéyr, que, même la haul-« tesse ôtée qu'il vous a donnée entre les hommes, j'ai en estime les « grâces singulières qu'il a mises en vous. »

Calvin ne fut pas le seul novateur qui chercha un refuge près de Renée; elle reçut parmi bien d'autres le fougueux Pierre Martyr et l'aventureux Celio Curione. La réforme compta bientôt de fervents disciples parmi les professeurs de l'Académie ducale. Le duc s'effraya, et par son ordre, le groupe de Français qui entourait Renée s'éclaircit et finit par disparaître. Mme de Soubise dut s'éloigner, saluée tristement par les adieux et les souhaits de Marot :

> Adieu, par qui les muses désolées
> Souventes fois ont été consolées!...
> Retirez-vous, neige et temps pluvieux....

Le poète aussi fut forcé de partir. Des Italiens furent attachés à la personne de la duchesse avec mission de surveiller ses actes et ses paroles.

Elle avait du moins, pour se consoler, ses enfants qu'elle élevait avec une sollicitude dévouée. Jalouse surtout de développer par de savantes

leçons l'esprit distingué de sa fille aînée, elle appela près d'elle les maîtres les plus habiles. Initiée par eux au secret des langues grecque et latine, Anne, encore enfant, traduisait les fables d'Ésope et récitait des fragments de Démosthènes et de Cicéron. Sa mère voulut lui donner une compagne pour hâter ses progrès par l'émulation : elle choisit Olympia Morata, fille d'un des érudits qui peuplaient la cour, Olympia, célébrée à douze ans comme une muse nouvelle par les amis de son père, surtout par le fameux Calcagnini, à la fois mathématicien, archéologue et poète. Alors se forma sous les yeux de Renée, entre ces deux jeunes filles, si éloignées pourtant par la naissance et la fortune, une amitié dont Olympia, bien long-temps après que Anne fût devenue la femme de François de Guise, devait invoquer le souvenir dans des lettres touchantes. Les traductions de la jeune princesse, ses essais poétiques faisaient l'orgueil de Renée; ses autres enfants lui donnèrent aussi les plus douces jouissances. Lorsque, en 1543, le pape Paul III vint à Ferrare, le duc le reçut dans sa villa de Belvédère, séjour délicieux où, plus tard, le Tasse s'inspira sans doute auprès de Léonore, pour la description des jardins d'Armide. Là, devant le pontife, protecteur éclairé des sciences et des lettres, fut jouée une comédie latine, les *Adelphes de Térence*, et ce sont les cinq enfants de Renée, Anne, Eléonore et Lucrèce, Alphonse et Louis qui la récitèrent « avec beaucoup d'esprit et de « grâce, » dit Muratori.

A voir les soins si tendres de la duchesse pour ses enfants, on comprend quel déchirement de cœur elle sentit, quand un ordre de son mari vint les séparer d'elle. Déjà Hercule, craignant que le pape ne saisît comme prétexte d'attaques contre lui les croyances de Renée, avait redoublé les rigueurs au sujet desquelles Marot, dès 1536, écrivait à la reine de Navarre :

> Ha ! Marguerite, escoute la souffrance
> Du noble cœur de Renée de France...

Après lui avoir ôté ses amis et ses serviteurs français, il demanda à Henri II un inquisiteur pour la détacher de l'hérésie. On a conservé (1) l'instruction donnée au docteur Oriz, dont la parole se brisa

(1) LE LABOUREUR, addition aux mémoires de Castelnau.

contre la fermeté de Renée. Privée alors de la jouissance de ses biens, de ses joyaux et de ses bagues, retenue presque captive dans son palais, elle fut, pour comble de misère, éloignée de ses enfants. Nous lisons, à la date du 9 mars 1555, une lettre écrite au roi de France, son neveu, lettre empreinte de tristesse et de dignité, qui implore d'Henri II une intervention déjà plusieurs fois repoussée par Hercule d'Este; et il semble que les défiances et la dureté du duc ne firent que s'aggraver avec les années. Aussi peut-on croire, sans outrager Renée, qu'elle ne resta pas inconsolable, quand la mort de son mari (1560) lui eût rendu la liberté, le bonheur de revoir sa patrie, le droit d'y vivre et l'espoir d'y reposer dans la mort. C'est que, loin de la France, elle était demeurée française. Toujours son cœur battait plus fort quand elle voyait quelqu'un venant de la terre natale. « Jamais Français ayant nécessité et s'adressant à elle, n'a « parti qu'elle ne lui donnast une ample aumosne et bon argent..... « et s'il estait malade et qu'il n'eust peu cheminer, elle le faisait « traiter et guérir très-soigneusement, et puis luy donnait argent « pour se retirer en France. » Dans la retraite du duc de Guise, après sa campagne d'Italie, elle sauva, dit encore Brantôme, « plus « de dix mille âmes de pauvres François qui fussent morts de faim... « et ceste passade lui cousta plus de dix mil escus. »

Cette inépuisable bonté, Renée ne la laissa pas à Ferrare. Rentrée en France avec l'intention de finir ses jours dans sa terre de Montargis (elle l'avait eue pour dot avec le duché de Chartres), elle passa à Orléans, où la cour, qui y résidait alors pour la tenue des Etats-Généraux, la reçut avec de grands honneurs. Contre son gendre, le duc de Guise, alors tout-puissant, elle ne craignit pas de défendre chaudement Condé, qu'il avait fait arrêter. De là, nous la voyons à Montargis, où elle professe ouvertement, ce semble, les doctrines réformées. Durant ces tristes guerres qui couvraient notre pays de sang et de ruines, son château devint le refuge des huguenots poursuivis; elle en nourrissait chaque jour plus de trois cents. Au mois de janvier 1562, un gentilhomme nommé Jean de Malicorne vint, au nom du duc de Guise, avec quatre compagnies, pour sommer la duchesse de lui remettre les *factieux*. Menacée du canon lorrain : « Avisez bien à ce que vous ferez, répondit-elle.... je me mettrai la

« première à la brèche, où j'essayrai si vous avez tant d'audace que « de tuer une fille de roi. » Malicorne paraît avoir fait retraite; mais, quelques années après, elle le vit revenir avec du canon, et, cette fois, fut forcée de renvoyer quatre cent soixante personnes, dont les deux tiers, suivant d'Aubigné, « étaient femmes et enfants portés au « col. » Mais du moins elle obtint le droit de leur fournir chevaux, coches et charrettes. Ce fut au milieu des œuvres de charité et des pensées austères qu'elle passa ses dernières années. Les horreurs de la guerre civile, et surtout la Saint-Barthélemi, jetèrent le deuil et l'amertume dans ce noble cœur, où la bonté ne cessa qu'avec la vie même de s'épancher en actions généreuses. Elle expira, le 12 juin 1575, à Montargis. Son corps fut déposé dans la chapelle Sainte-Marie, au château. La ville conserve de la duchesse de Ferrare un reconnaissant souvenir. Renée l'agrandit, la fit paver, et contribua même à la construction de l'église de la Madeleine, dont le chœur rappelle une autre illustration orléanaise, Ducerceau, qui en a dessiné le plan.

H. TRANCHAU.

TOUCHET (Marie).

Il y avait quelque danger, pour Orléans, à se trouver entre Paris et Blois, ces deux grands centres de plaisirs royaux; les fréquents voyages de la cour amenaient des fêtes et des réjouissances où la beauté était exposée à toutes les séductions qui naissent du prestige de la couronne, et elle ne sut pas toujours y résister. Ce fut dans un bal donné à l'hôtel de Groslot que Charles IX vit pour la première fois la belle orléanaise Marie Touchet. Naturellement fier et mélancolique, ce roi n'avait pas encore eu de maîtresse en titre : les charmes de Marie Touchet firent sur lui une profonde impression; l'amour qu'il ressentit pour elle s'explique par le portrait qu'en fait Le Laboureur : « Elle « avait, dit-il, le visage plus rond qu'ovale, les yeux vifs et bien « fendus, le front plus petit que grand, le nez d'une juste propor- « tion, la bouche petite, le bas du visage admirable; son esprit, doux, « vif et amusant, aussi incomparable que sa beauté, rendait encore « ses charmes plus piquants, et il était difficile de se défendre de « l'admiration pour une personne aussi séduisante. »

De tout temps il s'est trouvé des poètes pour célébrer les caprices des rois : Dorat fut le chantre des amours de Charles IX. Dans une de ses poésies les plus spirituelles et les plus piquantes, il a parlé des commencements de cette liaison, dont les principaux personnages empruntent les déguisements de la Mythologie. Le roi y devient *Eurymédon*, et Marie prend le nom de *Callirhoé*, que Desportes lui donna aussi dans ses vers. S'il faut même en croire une de ses poésies, il paraîtrait que le roi résista quelque temps à l'amour qu'elle lui inspirait, et que ce ne fut pas sans de vains efforts de sa part pour en triompher qu'il subit la loi de *Callirhoé*.

Marie Touchet naquit à Orléans en 1549. La plupart des biographes la font naître d'un apothicaire ou d'un parfumeur; mais la version qui semble la plus accréditée est celle de le Laboureur, qui lui donne une origine assez relevée : « Jean Touchet, son père, prenait qualité de « sieur de Beauvais et du Quillart, conseiller du roi et lieutenant « particulier au bailliage et siége présidial d'Orléans; il était fils de « Jean Touchet, avocat et conseiller à Orléans, l'an 1492, qui avait « eu pour père Regnault Touchet, marchand à Patay, en Beauce; et « tout ce qu'on pouvait dire contre la naissance de cette dame, c'est « qu'elle avait eu pour mère Marie Mathy, fille naturelle d'Orable « Mathy, flamand de nation, médecin du roi, laquelle, pour parvenir à « cette alliance, donna par le contrat de mariage deux mille écus, « qui étaient une somme alors considérable. »

Le rôle que Marie Touchet joua à la cour, comme maîtresse en titre de Charles IX, fut presque nul; elle sembla borner son ambition à régner sur le cœur du roi, et le seul désir qu'elle manifesta fut d'éclipser la nouvelle reine, Élisabeth d'Autriche. Le portrait de cette princesse, qui cependant était fort belle, la rassura : *L'Allemande ne me fait pas peur*, s'écria-t-elle; *inférant par-là*, dit Brantôme, *qu'elle présumait tant de soi et de ses charmes que le roi ne s'en saurait passer*. En effet, la passion de Charles IX dura jusqu'à sa mort. Il y a quelque chose de touchant dans le spectacle de ce prince plus à plaindre qu'à blâmer, triste et isolé au milieu des méfiances et des perfidies de sa cour, fatigué du pouvoir, allant chercher dans la poésie, l'amour ou les exercices violents de la chasse, un remède aux sombres pensées qui l'agitaient. Ce dut être une puissante consolation pour le mo-

narque valétudinaire, dont le chagrin et les remords devaient abréger la vie, que de se sentir aimé par les deux seuls êtres qui lui portaient une affection désintéressée : sa nourrice et sa maîtresse. On ignore quelle fut la conduite de Marie Touchet dans la Saint-Barthélemi; mais les quelques traits que l'histoire nous a laissés de son bon sens et de sa sagacité, laissent à croire que si elle fut consultée, elle dut chercher à détruire, par de bons conseils, la pernicieuse influence de la reine-mère sur l'esprit malade du malheureux roi. Charles IX, en mourant, recommanda à de la Tour, frère du maréchal de Retz et de l'évêque de Paris, la seule femme qui l'eut véritablement aimé et pour laquelle il redoutait après sa mort les conséquences de cette politique cruelle de Catherine de Médicis, qui ne se faisait aucun scrupule de sacrifier les fantaisies du cœur aux nécessités de l'ambition ou aux piéges de la rancune.

Marie Touchet, à la mort du roi, n'était âgée que de vingt-cinq ans : elle avait eu de son royal amant deux enfants, dont le second avait été reconnu. L'adresse avec laquelle elle avait évité de se heurter aux intrigues de la reine-mère, en restant indifférente aux affaires de l'État, lui fit conserver sa faveur à la cour, où Catherine de Médicis lui témoignait une certaine déférence. Ce fut à cette époque que François de Balzac d'Entragues en devint amoureux et l'épousa. Il était capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur d'Orléans, lieutenant-général de l'Orléanais et chevalier des ordres du roi. Ce mariage soutint Marie Touchet dans le rang qu'elle avait occupé jusqu'alors.

Heureuse comme maîtresse et comme épouse, Marie Touchet ne le fut pas comme mère. Des deux fils qu'elle avait eus de Charles IX, celui qui survécut et fut légitimé, Charles de Valois, duc d'Angoulême, devait être impliqué dans plusieurs conspirations contre Henri IV, et la bonté seule du Béarnais le préserva deux fois du supplice qu'il avait mérité. Marie Touchet eut encore de son mariage avec Balzac d'Entragues, Marie d'Entragues et la fameuse marquise de Verneuil, plus tard maîtresse de Henri IV. La seconde moitié de sa vie se passa à surveiller ses deux filles, qui annoncèrent de bonne heure le rôle important qu'elles devaient jouer dans les fastes galants de l'histoire. Sévère jusqu'à être accusée du meurtre d'un page,

t d'une de ses filles, on la voit s'efforcer constamment de rom-
a liaison qui existait entre sa fille cadette et Bassompierre.
-ci nous apprend, dans ses *Mémoires*, qu'il avait pour rival
i IV, qui, sans doute par esprit de tradition, courtisa successi-
nt les deux sœurs.

ıs tard, lorsque Marie d'Entragues eût donné le jour à Louis de
ımpierre, depuis évêque de Saintes, Marie Touchet, devenue
ɜ, exigea du galant courtisan une promesse de mariage qui ne
ımais qu'une promesse, et la maîtresse de Bassompierre mourut
moiselle d'Entragues.

ı verra, dans la biographie de la marquise de Verneuil, tous les
ls de sa liaison avec Henri IV et les obstacles que la passion de
ıureux Béarnais eut à surmonter. Le caractère de Marie Touchet
e à supposer qu'elle ne fut pour rien dans les conditions in-
ı mises à cette union illégitime : marché honteux où éclatent
ıême temps la faiblesse du roi qui s'y soumit et la cupidité de
ıorite qui l'imposa. La mère ne profita point de l'influence peu
rable que la fille exerçait à la cour. A la mort de Henri IV,
termina sa vie dans la retraite, et mourut en 1638, à l'âge de
e-vingt-neuf ans.

s poètes lui restèrent plus fidèles que les courtisans, et l'évêque
ez, Bertaut, dédia un de ses plus jolis sonnets à *Marie Tou-*
la favorite oubliée, qu'on ne désignait plus sous le galant ana-
me de *je charme tout* (1).

CH.-F. L.

DE VERNEUIL *(la marquise.)*

ın des traits principaux du caractère de Henri IV, fut son pen-
t irrésistible pour les femmes, et c'est une histoire curieuse, mais
ıdifiante, que celle des amours d'un homme qu'on appelle encore
ırd'hui le *Vert-galant*.

ave comme un lion, fin comme un Gascon, ce prince fut le plus

La maison de Marie Touchet, à Orléans, est occupée aujourd'hui par le *Jour-
ı Loiret*.

faible des hommes envers la femme dont nous écrivons la vie; rien ne put le soustraire à l'influence qu'elle exerça sur sa volonté, ni les conseils du vertueux Sully, ni la jalousie de Marie de Médicis, ni les trahisons dont il eut maintes fois la preuve. « Elle a si bon bec, disait « il, que c'est toujours moi qui ai tort, et elle toujours raison. » Ce peu de mots renferme toute l'histoire de la marquise de Verneuil.

Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues naquit en 1579. Fille de la célèbre Marie Touchet, on peut dire que l'exemple et les leçons de sa mère la prédestinaient au rôle qu'elle a joué et aux intrigues qui remplirent toute sa vie.

Gabrielle d'Estrées venait de mourir; le roi se montrait inconsolable, et rien ne pouvait l'arracher au souvenir d'une femme qu'il avait adorée; les courtisans s'épuisaient en vains efforts pour ramener le sourire sur les lèvres d'un maître qui ne voulait pas même être consolé. Pour donner le change à sa douleur, il faisait de grandes chasses à Fontainebleau; et tous ceux qui, autour de lui, ne se soutenaient que par le talent dangereux de le servir dans ses plaisirs, ne savaient où chercher le remède au mal qui l'affligeait.

L'intendant des menus-plaisirs, le comte du Lude, ayant entendu vanter l'esprit et la beauté d'Henriette d'Entragues, sut attirer le roi vers Malesherbes, où demeurait cette jeune fille, qui avait alors dix-neuf ans.

S'il faut en croire le portrait que nous avons sous les yeux, du Lude ne pouvait mieux choisir : « La jeune d'Entragues avait toutes les « qualités du corps et de l'esprit qui pouvaient séduire le roi : son « esprit était vif, sa conversation, légère et amusante, ne permettait « pas qu'on s'ennuyât avec elle; elle avait même de ces saillies qui « sympathisaient avec le goût de Henri IV. Elle a, disait Sully, un « bec affilé qui rend sa compagnie des plus agréables. »

Henri se laissa facilement persuader; « il la vit, voulut la revoir et « l'aima. » Triste chose, hélas! que le cœur humain! Cet homme qui, la veille encore, rejetait obstinément toute consolation, cet amant désolé qui ne pouvait vivre qu'au milieu des âpres solitudes d'une forêt, ne sut pas résister aux séductions de cette jeune fille, et l'on put dès lors prévoir que la charmante Gabrielle ne tarderait pas à être, sinon oubliée, du moins remplacée.

Par malheur Henriette d'Entragues était méchante, emportée, plus bitieuse que tendre. Henri, du moins, était de bonne foi dans ses onstances; il aimait souvent, mais toujours avec ardeur, et surtout c sincérité. Henriette aimait le roi et non l'amant; elle, se livrait à dieux calculs, il s'abandonnait sans réserves; elle le trahit sou-ıt, il pardonna toujours.

Dès le début de leur liaison, nous la voyons, habile à feindre la pas-n, plus habile encore à l'exciter chez son amant, se plaindre de ı peu de fortune, exposer les difficultés de sa position, poser adroi-ıent le chiffre de 100,000 écus, puis entourer ce qu'il pouvait ıvoir d'odieux dans ces insinuations de toutes les réticences que ıvait lui suggérer son intelligence féminine.

Incapable de rien refuser à une femme qui, déjà, s'était si complè-nent emparée de lui, Henri s'adressa à Sully pour avoir cette somme. vain le digne ministre fit entendre les conseils de la sagesse; en n il exposa l'état où la guerre avait réduit le trésor public, la né-ısité de réaliser des économies; en vain il représenta qu'il fallait re un fonds extraordinaire de 4 millions pour le renouvellement de lliance des Suisses; tout fut inutile. Alors, voulant frapper les yeux roi pour arriver jusqu'à sa raison, il fit apporter les 100,000 écus, les étala sur le plancher. Henri fut surpris en voyant la place qu'oc-it le prix d'un caprice « *Ventre-saint-gris!* s'écria-t-il, en formu-lant énergiquement une sorte de regret. »

La somme une fois donnée, la résistance devint plus vive : « Je suis observée de si près, écrivait Henriette, qu'il m'est absolument impossible de vous donner toutes les preuves de reconnaissance et d'amour que je ne puis refuser au plus grand roi et au plus aimable des hommes. »

Ce premier espoir accordé, Henriette voulut une promesse de ma-ıge par écrit, et c'est ici qu'elle s'éleva presque à la hauteur du nie, par les ruses qu'elle déploya et les combinaisons de coquetterie xquelles elle eut recours. Elle fit habilement intervenir la volonté ı ses parents : « Il ne faut rien espérer, disait-elle, si, pour mettre leur honneur et leur conscience à l'abri, Votre Majesté ne consent à leur faire cette promesse. Ce n'est pas que je ne leur aie remontré l'inutilité de cette formalité, puisqu'il n'y a point d'official qui pût

« citer devant lui un homme qui a tant de courage et une si bonne « épée, et qui, pour les moyens, aurait toujours quarante mille hommes « bien armés et quarante canons tout prêts. Cependant, Sire, puisqu'ils « s'entêtent de cette vaine formalité, quel risque y a-t-il à se prêter à « leur manie, si vous m'aimez autant que je vous aime? Quant à moi, « tout ce qui m'assurera mon amant me satisfera. »

Henri désirait bien vivement céder, mais il voulut consulter son ami Sully. Ayant donc rencontré ce dernier dans une des galeries du palais, il le prit par la main, et, l'entrelaçant, selon son habitude, ses doigts dans ceux du duc, il lui remit la promesse en l'invitant à la lire; puis il lui demanda ce qu'il en pensait. Pour toute réponse, Sully déchira le papier en deux : « Sire, dit-il, voilà mon avis, « puisque vous le voulez savoir. — Morbleu ! que venez-vous de faire? « je crois que vous êtes fou. — Il est vrai, Sire, je suis un fou, et « voudrais l'être si fort que je le fusse tout seul en France. »

En lisant ce trait, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou du serviteur qui savait parler un tel langage, ou du maître qui savait l'entendre au milieu même de ses égarements.

Malgré toute sa fermeté, malgré ses représentations, Sully ne put rien obtenir; il avait à lutter contre les charmes d'une femme artificieuse et contre la faiblesse d'un homme qui ne demandait qu'à se laisser vaincre; le combat ne fut pas de longue durée, et, une heure après, Henri IV était à cheval sur la route de Malesherbes, emportant une nouvelle promesse qu'il se garda bien, cette fois, de montrer à son inflexible conseiller. Ce dernier ne pardonna jamais à la jeune d'Entragues la folie qu'elle venait de faire commettre au roi; et voici dans quels termes il s'exprime à ce sujet dans ses *Mémoires* : « Cette « pimbêche et rusée femelle sut si bien cajoler le roi, se tourner de « tant de côtés, et gagner de telle sorte les porte-poulets escajoleurs « qui étaient tous les jours à ses oreilles, qu'il consentit à faire cette « promesse, sans laquelle on lui faisait croire qu'il ne pourrait rien « obtenir de ce qu'il avait déjà payé si cher. »

La passion du roi, quoique satisfaite ne diminua pas, et bientôt il partit pour la conquête de la Savoie, suivi de sa maîtresse, à laquelle il donna les drapeaux enlevés sur le duc de Savoie à la prise de Charbonnières (septembre 1600).

C'est à peu près à cette époque qu'eut lieu la rupture du mariage Henri IV avec Marguerite de Valois, et l'on travaillait activement ors à lui faire épouser Marie de Médicis. Malgré les intérêts qui attachaient à l'accomplissement de ce mariage, l'influence d'Henette d'Entragues se faisait profondément sentir, et l'on peut supposer ne, tout en paraissant désirer la conclusion de cette importante afire, Henri cherchait à reculer le moment décisif. « Je voudrais trouver dans une femme, disait-il à Sully, beauté, pudicité, complaisance, habileté, fécondité, éminence, grands biens. » Autant valait dire : ne veux pas me marier. Malgré cela, Sully, habitué à ne ménager rien les caprices de son maître, passa outre ; aidé du connétable Montmorency, de Villeroy et du chancelier de Sillery, il termina négociations avec Jouannini, commissaire du duc de Florence, gna les articles du traité, puis, un jour, entra chez le roi. Celui-ci i demanda d'où il venait : « Je viens de vous marier, Sire. » A ces ots, dit un historien, Henri, tout interdit, fut long-temps sans réliquer ; « il rêvait, se grattait la tête et rongeait ses ongles. » Enfin, omme un homme qui vient de prendre un grand parti, il frappe d'une ain dans l'autre : « Eh bien ! soit, dit-il, il n'y a remède ; puisque, pour le bien de mon peuple et de l'État, vous dites qu'il faut être marié, il le faut donc être. »

De grandes précautions étaient nécessaires vis-à-vis de la famille 'Entragues, à cause de la promesse de mariage, et même vis-à-vis u roi, qui se fût trouvé heureux d'avoir un prétexte de rupture ; mais duc de Sully n'était pas homme à renoncer aisément à un projet ui lui semblait avantageux : il fit tant et si bien, que le mariage fut élébré par procureur sans que la favorite en fût informée, et plus tôt ue le roi lui-même ne l'avait pensé. Mlle d'Entragues était alors ravement malade, mais les soins empressés qui lui furent prodigués ar le roi lui-même lui rendirent la santé ; c'est alors qu'elle apprit ce ui s'était passé. Furieuse de voir s'écrouler l'édifice qu'elle avait si aborieusement élevé, elle se répandit en invectives, et la véhémence le ses reproches fut telle qu'un homme moins épris en eût été faailement rebuté.

Pour la consoler, le roi la fit marquise de Verneuil, et il lui fallut e contenter, pour le moment du moins, de ce dédommagement.

C'était bien peu de chose, en comparaison de la couronne qu'elle avait rêvée, du trône sur lequel, déjà, elle se croyait assise!

Marie de Médicis fit son entrée en France. Son premier soin fut d'essayer d'éloigner la marquise. Ne pouvant y parvenir, elle fit essuyer à son époux mille chagrins domestiques, sans en devenir pour cela plus heureuse. De son côté, la marquise de Verneuil se jeta à corps perdu dans mille cabales ourdies contre le roi. Il nous faudrait un cadre que nous n'avons pas pour parler des intrigues de toute espèce qui divisaient la cour, pour exposer les tourments sans nombre que subissait le bon roi. Nous dirions les démarches faites à Rome pour obtenir l'annulation du mariage de Marie de Médicis, les efforts tentés pour retirer des mains de la marquise la fameuse promesse dont elle ne voulait se dessaisir à aucun prix. Les scènes violentes se succédaient si bien, qu'un jour Henri sortit brusquement de chez la marquise, dans la crainte, dit-il, « d'en venir à la souffleter. » Nous pourrions raconter la tentative d'assassinat commise à l'instigation de Mme de Verneuil, par le prince de Joinville, sur Bellegarde, accusé par elle d'avoir contribué à un mariage qui ruinait ses espérances; et, au milieu de tout cela, nous verrions le roi tiraillé, harcelé, ne sachant que devenir, et trouvant néanmoins encore le moyen d'être, de temps en temps, infidèle à sa maîtresse et à sa femme.

La reine avait amené de Florence une femme nommée Léonora Galigaï, qui fut depuis maréchale d'Ancre. Intrigante et astucieuse, cette femme entreprit de rappeler au milieu de ce chaos l'harmonie d'une réconciliation générale. C'était, du reste, à son profit qu'elle travaillait. Pauvre et obscure, elle voulait se faire un établissement à la cour et épouser le célèbre Concini, gentilhomme italien de la suite de sa maîtresse. Elle déploya toutes les ressources de son esprit insinuant et fécond; elle manœuvra avec tant de supériorité, fit jouer tant de ressorts, que la reine consentit à recevoir la marquise de Verneuil et finit par « la traiter mieux que pas une des princesses. »

Henri se servit de l'occasion pour donner à la marquise un appartement au Louvre. A quelque temps de là, le 27 septembre 1601, Marie de Médicis accouchait d'un prince qui fut depuis Louis XIII, et un mois plus tard, à la fin d'octobre, Henriette d'Entragues mettait au monde un enfant qui fut depuis évêque de Metz et duc de

neuil; si bien que tout l'hiver se passa en fêtes et en réjouissances. stoire n'a pas dédaigné de nous donner le détail d'un ballet qui 'admiration de toute la cour, et dans lequel seize dames, les plus es qu'on eût trouvées, représentaient seize vertus. La marquise de neuil était une de ces dames!

lalgré tout, la paix ne pouvait être de longue durée au milieu de ions si diverses, si ardentes, plutôt endormies qu'éteintes: la duse de Villars avait eu, à une époque antérieure, des prétentions, droits, peut-être, sur le cœur du roi: plus tard, une liaison s'était née entre elle et le prince de Joinville. Au cours de leurs épanments amoureux, Joinville apprit à sa maîtresse que la belle mare de Verneuil avait eu des bontés pour lui, et, comme preuve, il d'un meuble secret des lettres dans lesquelles la reine et le roi même étaient fort peu ménagés. La duchesse ne voulut pas manr une si belle occasion de perdre une femme qu'elle avait tous regardée comme une rivale préférée; elle mit la reine dans son i, obtint de Joinville ces lettres qui contenaient la preuve de l'inlité de la marquise et les plaça sous les yeux du roi. Celui-ci, eux d'avoir été trompé, « envoya un de ses confidents avec ordre e dire à la marquise toutes les injures dictées par la colère; u'elle était une perfide, la plus méchante de toutes les femmes, rotestant de ne la revoir jamais. »

lenriette d'Entragues reçut l'envoyé avec une tranquillité appate, protesta de son innocence, put enfin obtenir une entrevue avec oi, et là, usant de l'empire absolu qu'elle avait sur son amant, lui persuada que les lettres étaient fausses et qu'elles avaient été iquées par un secrétaire du duc de Guise, habile à contrefaire es les écritures. Henri ne demandait qu'à être trompé: il fit les ections que le dépit conseille, mais il prit le parti que l'amour ire: il pardonna, ou plutôt il demanda pardon. Tout retomba les délateurs; la marquise se fit donner une somme de 6,000 livres, de Villars fut exilée, Joinville alla servir en Hongrie; quant au rétaire, il fut mis en prison.

ependant Marie de Médicis, irritée de cet échec, avait perdu e mesure. Italienne et jalouse, elle ne laissa plus un instant de s à son époux, à tel point qu'Henri crut devoir essayer enfin de

se dégager des liens où le retenait son enchanteresse, et pour cela il employa un moyen qui lui avait déjà réussi en pareille circonstance: il passa de Mlle de Sourdis à Mlle de Bueil; il courtisa Mlle d'Entragues, sœur de la marquise; il renoua avec Mlle de Guise; enfin il tourna, mais inutilement, ses regards vers la duchesse de Montpensier et la duchesse de Nevers; mais, comme il était facile de le prévoir, il revint à Mme de Verneuil.

Au milieu de toutes ces intrigues galantes, au milieu des tracasseries, des alternatives de froideur et de passion dans lesquelles elle vivait avec le roi, qui, selon le mot de Sully, « ne faisait plus l'amour qu'en grondant. » Mme de Verneuil ne perdait pas de vue la promesse de mariage, et bientôt, après des détours sans fin, après avoir circonvenu et gagné un certain nombre de seigneurs mécontents, elle revint à la charge; elle conçut le bizarre et ridicule projet de se faire déclarer femme légitime, et ses enfants héritiers du trône. On serait vraiment tenté de ne pas croire à tant d'impudence, mais il y avait encore « un vieux levain de ligue, » et tous les mémoires du temps attestent l'existence de cette conspiration, à laquelle le roi d'Espagne prêta les mains.

La marquise avait pour complices son père, le marquis d'Entragues, et son frère, le comte d'Auvergne, fils de Charles IX et de Marie Touchet. Philippe III devait fournir des hommes et de l'argent pour mettre sur le trône le prince Henri, fils de la marquise, légitimé par le roi. Les conjurés voulaient faire croire que le mariage de Marie de Médicis ne pouvait être valable en présence de la promesse qui l'avait précédé. On dit même que le comte d'Auvergne avait formé le projet d'assassiner le roi et de s'emparer de la personne du dauphin; mais, dit Mézerai, « peu de personnes le crurent. »

Le complot fut découvert et les conspirateurs arrêtés. Après un procès dont les détails, quoiqu'intéressants, ne peuvent trouver place ici, l'arrêt fut rendu le 1er février 1605. Le comte et M. d'Entragues père furent condamnés à mort, et il y eut un *plus amplement informé* à l'égard de la marquise.

Henri IV commua la peine de mort prononcée contre le comte et M. d'Entragues en celle d'une prison perpétuelle. La marquise eut la permission de se retirer dans sa belle maison de Verneuil; son père

eut sa maison de Malesherbes pour prison; quant au comte, il fut renfermé à la Bastille, où il resta douze ans.

Après cette séparation violente, qu'on devait regarder comme la dernière, Henri chercha de nouvelles distractions dans de nouvelles amours, mais rien ne pouvait remplacer pour lui la marquise de Verneuil. Il renoua un instant avec elle, à l'insu de sa femme; mais ce rapprochement ne resta pas long-temps secret, et les querelles conjugales se renouvelèrent avec un éclat qui alla jusqu'au scandale.

Tant d'épreuves avaient néanmoins fini par refroidir l'amour du roi, et tout présageait une rupture définitive. La marquise tenta un suprême effort. Pour ranimer les derniers feux d'une passion qu'elle voyait s'éteindre, elle feignit d'écouter des propositions de mariage qui lui étaient faites par le prince de Joinville et le duc de Guise : elle fit même publier les bans de son mariage avec l'un d'eux, mais tout fut inutile et ce moyen même amena un résultat contraire à celui qu'elle avait espéré; soit que le roi en fût blessé, soit, ce qui est plus probable, qu'il eût besoin d'occuper son cœur autre part, leur liaison fut dès lors à jamais rompue. Mme de Verneuil avait su captiver Henri IV pendant plusieurs années, c'était beaucoup; son règne était fini.

Un nouvel astre commençait à poindre à l'horizon : Mlle de Montmorency paraissait à la cour.

A partir de ce moment, Mme de Verneuil vécut dans la retraite la plus obscure, et passa le reste de ses jours tantôt à Verneuil, tantôt à Paris, où elle mourut, le 9 février 1633, à l'âge de cinquante-quatre ans.

ALEXIS DE ROCHEFONTAINE.

DE BEAUVILLIERS (MARIE), *abbesse de Montmartre* (1).

Marie de Beauvilliers, fille du comte de Saint-Aignan, fut une de ces belles recluses qui portèrent, tant bien que mal, le fardeau des vœux religieux, quoiqu'ayant assez de beauté et de fortune pour faire

(1) Louise de L'Hôpital, abbesse de Montivilliers, qui fut aussi une réformatrice des Bénédictines, était née au château du Hallier, dans la forêt d'Orléans, en 1560.

figure dans le monde. Elle était née en 1574, au château de la Ferté-Hubert, en Sologne, et fut élevée, dès l'enfance, au monastère de Beaumont-les-Tours, auprès de l'abbesse du Perré, sa tante, dont elle devint plus tard la coadjutrice. Étant allée dans sa famille, elle y fit la rencontre d'un gentilhomme qui, la voyant si belle, exprima le regret que tant de charmes fussent ensevelis dans un cloître et lui assura qu'elle était digne de l'amour d'un prince. La jeune nonne revint à Beaumont fort mélancolique, et fut singulièrement tentée contre sa vocation ; mais, comme elle avait un grand nombre de frères et sœurs, elle dut, bon gré mal gré, entrer en religion, et fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît à l'âge de seize ans.

Sa tante la fit passer par les emplois les plus humbles et les plus laborieux du cloître : elle fut quelque temps *sous-grenetière*, travaillant avec les sœurs boulangères à pétrir le pain. Il paraît qu'elle avait alors l'esprit de son état et qu'elle était si amoureuse de sa cellule que le prince de Condé ayant demandé au parloir Mlle de Saint-Aignan, la jeune religieuse refusa de s'y rendre.

Mais, pour adoucir l'âpreté des cilices et dorer les grilles, l'ambition se glisse dans le cœur des vierges, et la jeune religieuse rêva le dais de velours et la crosse abbatiale. Grâce au crédit de son beau-frère, M. de Fresnes, Mme de Beauvilliers devint abbesse de la communauté de Montmartre.

Cette retraite était alors exposée aux dangers d'une guerre civile et religieuse. Paris était au pouvoir de la Ligue, et le Béarnais, déjà maître de Saint-Denis, s'apprêtait à marcher sur la capitale. La jeune abbesse prit le parti de sortir du couvent pour éviter les désordres des gens de guerre. Elle fut présentée au roi par M. de Fresnes et par sa tante, Mme de Sourdis, et suivit la cour à Senlis. Henri n'eut pas beaucoup de peine à persuader à Mme de Beauvilliers qu'il y avait dans le monde quelque chose de plus agréable que la solitude du cloître. Il lui fit entrevoir l'espérance de la liberté et n'épargna rien pour lui rendre le séjour de Senlis agréable. Il s'occupa d'elle autant que le lui permettaient les soucis de la guerre et de la politique. Soit que l'abbesse de Montmartre eût résisté à la tentation, soit que Gabrielle d'Estrée fût venue se jeter en travers d'une intrigue à peine nouée, toujours est-il que, de remords ou de dépit, elle revint dans son

monastère, où elle fit oublier, par la pratique des plus austères vertus, sa faute ou son inconséquence. Le roi lui donna, en partant, la seigneurie de Montmartre, des Porcherons et du Fort-aux-Dames, plus 2,000 écus pour réparer les bâtiments de Montmartre. Cette abbaye, depuis si riche, était alors criblée de dettes. Tout était saisi et engagé, jusqu'à la crosse de l'abbesse, et dans tout le couvent on ne trouva pas même de quoi meubler décemment une chambre.

Ce dénûment temporel n'était rien encore auprès des désordres qui s'étaient introduits dans la maison. La religieuse qui a écrit l'éloge de Mme de Beauvilliers déclare que « de jeunes religieux, dont les « mœurs démentaient beaucoup l'habit, donnaient souvent des *assi-* « *gnations* aux sœurs, et que d'une galerie qui avait vue sur le « dehors, elles étaient averties de leur arrivée. » Marie entreprit de réformer les abus les plus scandaleux; mais elle vit aussitôt toutes les religieuses se soulever contre elle, comme autant de furies, et lui reprocher amèrement ses propres faiblesses. Un jour qu'elle était malade, on lui fit prendre du poison dans un remède; mais, ajoute la sœur de Blémur, elle guérit miraculeusement, contre l'attente des religieuses « qui venaient dans la chambre, l'une après l'autre, pour « voir si elle était morte. » Quelque temps après, elle fut encore empoisonnée dans de l'orge mondé qu'une sœur converse lui apporta. Enfin, on tenta de la poignarder, mais un de ceux qui étaient dans le complot dévoila cet affreux dessein. Sa famille fut obligée d'intervenir, de la faire sortir du dortoir commun et de la loger dans une chambre à double porte. Son cousin, le cardinal de Sourdis, informa l'évêque de Paris des désordres qui avaient lieu dans la maison de Montmartre et aida l'abbesse à y introduire une réforme. Ce ne fut pas sans peine. Dans le premier chapitre qu'elle tint, elle commença par changer la prieure, une des célerières et la maîtresse des novices. « Alors toutes les *anciennes* se levèrent avec un grand bruit, et, atten- « dant à peine que les prières fussent achevées, entourèrent le siége « de l'abbesse, l'accablèrent d'injures, lui mettant le poing contre le « visage et protestant qu'elles ne lui obéiraient pas. » Mais le P. Benoît et le P. Ange de Joyeuse y mirent ordre et gagnèrent si bien la jeunesse par la douceur, qu'il ne resta plus que huit anciennes qui refusèrent de se soumettre aux observances de la règle. L'abbesse

passa outre, et, ayant découvert que l'homme d'affaires de la maison s'entendait avec ses ennemies, elle le congédia. Parmi les opposantes à la réforme se trouvaient une tante et deux cousines germaines de M. de Sillery, ambassadeur à Rome : elles le chargèrent d'exposer au pape leurs griefs ; mais un Père Jésuite qui avait beaucoup d'accès auprès de Sa Sainteté plaida la cause de Madame de Montmartre, et le pape la félicita d'avoir pu réformer une maison aussi diffamée.

Se sentant appuyée, elle redoubla de zèle, et, à la fête de Noël de l'année du jubilé (1600), elle prit l'habit noir de Saint-Benoît. Ce changement dans le costume amena une révolution nouvelle; les anciennes jetèrent les hauts cris et se plaignirent au cardinal de Retz, menaçant, au besoin, d'en appeler au parlement *comme d'abus*. Le prélat envoya son grand-vicaire pour pacifier la communauté; cette fois l'on donna raison à la règle ancienne, et l'habit blanc fut conservé. Mais, au lieu de surplis de toile fine et empesée, l'abbesse et les jeunes sœurs se vêtirent d'une robe de grosse serge blanche. « Tout ce que les vieilles purent faire, ce fut de se parer, à l'infirme-« rie, avec de longs manteaux de blanche futaine, noués de rubans, « de faire souvent des remèdes, pour avoir moyen de se divertir, et de « manger avec les médecins et les bourgeois, malgré la défense de « l'abbesse, qui eut beaucoup de peine à déraciner tous ces abus. »

Hélas! elle n'était pas au bout de ses peines! Les Capucins lui avaient donné pour confesseur un jeune prêtre qui se rendit maître absolu de l'abbaye et qui tourmenta la conscience de la supérieure au point qu'elle tomba malade. Le cardinal de Gondi lui permit d'aller aux eaux de Bourbon-l'Archambault, pour rétablir sa santé, mais son directeur lui ordonna d'emmener avec elle une sœur converse qu'elle n'aimait pas et qui était chargée d'espionner sa conduite. En même temps il profita de l'absence de l'abbesse pour la brouiller avec les sœurs de Montmartre et lui préparer de nouveaux chagrins.

Elle fit un vœu à la sainte Vierge, pour être délivrée de son persécuteur, et la Mère de miséricorde lui envoya, comme directeur, le P. Cotton, qui, aidé de plusieurs jésuites, réussit à rétablir la paix et la concorde parmi les religieuses : « de sorte que la colline des « Martyrs, d'où la piété était naguère exilée et qui était privée de la « rosée du ciel comme les montagnes de Gelboé, devint une mon-

« tagne sacrée et fertile en bénédictions, un nouveau Liban qui ne « porta que des cèdres, c'est-à-dire des personnes exemptes de la « corruption. » L'on vit dès lors un grand nombre de novices appartenant à d'illustres familles faire profession à Montmartre, attirées par la bonne réputation de cette communauté.

Madame de Beauvilliers ne résidait ni plus ni moins que les prélats et les hauts dignitaires de l'église : tantôt nous la voyons quêter à la cour pour réparer la chapelle de son abbaye ; tantôt elle se rend au monastère de Beaumont, auprès de sa tante, dont elle était la coadjutrice. Au retour d'un de ses voyages, elle vint à Fleury-sur-Loire, où elle fut reçue avec toute la civilité possible et d'où elle rapporta un fragment des reliques de saint Benoît.

A la suite d'une longue et douloureuse maladie, Mme de Beauvilliers mourut le 21 avril 1657, âgée de quatre-vingt-trois ans.

Elle employa les dernières années de sa vie à accroître la prospérité de sa maison, fit relever l'église des Martyrs et fonda le prieuré de la Ville-l'Évesque, aujourd'hui enclavé dans le quartier de la Madeleine.

L. L.

Mme CORNUEL.

Enjouée, légère et galante, Mme Cornuel est du petit nombre des femmes qui, sans avoir brillé au premier rang et sans écrire, sont parvenues à une certaine célébrité.

Anne Bigot, d'une famille originaire d'Orléans, naquit vers la fin du règne d'Henri IV ; elle était fille unique d'un M. Bigot, qu'on appalait Bigot de Guise parce qu'il avait été intendant du duc. C'était une jolie personne fort éveillée, très-spirituelle, adorée de son père, qui était riche et obéissait à ses moindres fantaisies. Il fallut se marier : elle épousa le trésorier Cornuel, qui en devint amoureux à l'enterrement de sa première femme, et se hâta de demander sa main pour abréger les ennuis du veuvage. Il fut la première victime des goûts de sa femme pour la plaisanterie. « Un soir, dit Tallemant des « Réaux, qu'elle avait fait semblant d'aller dehors, à une assemblée « du voisinage, elle s'habille comme on représente les âmes qui re-

« viennent, et, sur le minuit, allant tirer les rideaux du pauvre mari, « lui fit des reproches de son ingratitude, comme si elle était sa « première femme, et puis après se mit à rire comme une folle. »

Le trésorier était ce qu'on peut appeler un bon homme; marié à une femme jeune, jolie, aimable et coquette, il dut subir, sans se plaindre, les conséquences de cette union : aussi a-t-on médit des liaisons de Mme Cornuel avec Genlis, et surtout avec le marquis de Sourdis, gouverneur d'Orléans. Si quelque chose eût pu consoler le financier de ses mésaventures conjugales, c'était de voir que sa femme n'en épargnait pas plus ses adorateurs; car, dans une lettre à la comtesse de Maure, elle a fait le portrait du marquis en femme qui connaissait tous les ridicules de son amant et savait s'en moquer.

Outre le mari dont on parlait peu, et qui ne connut guère que l'art de se ruiner, l'intérieur de la maison se composait de Mlle Legendre, belle-fille de Cornuel, et de Marguerite ou Margot Cornuel, fille du premier lit. Belles et passablement malignes, ces trois personnes régnaient sur la cour et la ville; elles donnaient le ton, et chacun s'efforçait d'éviter leurs railleries ou d'obtenir leur approbation : c'est ce qui fait dire à un poète, dans une assez jolie épître adressée à Mlle de Vandy, à l'occasion de certains galants dont cette fille d'honneur de la reine-mère paraissait importunée :

Ordonnez-leur d'aller chez Cornuel,
Chez Cornuel, la dame accorte et fine,
Où gens fâcheux passent par l'étamine
Tant et si bien qu'après que criblés sont
Se trouve en eux cervelle s'ils en ont.
Si pas n'en ont, on leur fait bien comprendre
Que fats céans onc ne se doivent rendre,
Et six yeux fins par s'entre garder
Semblent leur dire : Allez vous poignarder.

Le talent de converser, devenu de jour en jour plus rare, fut le genre de succès qui donna à Mme Cornuel sa renommée; on citait ses réparties comme des espèces d'oracles : les recueils du temps fourmillent de traits satiriques qui jaillissaient de sa bouche, et qui réunissaient presque toujours à une grande justesse le piquant de l'expression. Beaucoup de ces bons mots n'auraient point cependant pour nous la valeur qu'ils durent avoir; l'esprit peut être le même à toutes

les époques, mais il subit les modifications des mœurs et du langage; c'est pourquoi quelques-unes des réparties de Mme Cornuel, citées par Tallemant, son confrère en malices, et tant admirées par Mme de Sévigné, ne sont pas aussi plaisantes qu'on pourrait le désirer.

Tandis que sa femme tenait bureau d'esprit, et régnait, de par l'épigramme et les armes les plus puissantes de la raillerie, sur la cour et la ville, M. Cornuel se consolait en faisant bâtir maisons sur maisons : chaque infidélité de sa femme lui faisait entreprendre la construction d'un nouvel édifice, et, avec ce système, il en arriva à être presque ruiné, tout en étant fort riche propriétaire. Sans argent désormais pour nourrir sa manie, le financier se laissa mourir vers 1650, persuadé, sans doute, que le vrai bonheur ne consistait pas à épouser une femme d'esprit. Son oraison funèbre fut une phrase satirique de Mme Pilou, cette autre mauvaise langue de l'époque, qui, venant consoler la veuve, lui disait : « *Ma mie, ne vous affligez point, votre « mari est mort bien gentiment, et bien gentiment on l'a enterré.* »

La succession était fort embrouillée et donna lieu à des procès; Mme Cornuel disposait d'une faculté féminine bien plus puissante que le bon droit : elle savait parler, et on craignait ce qu'elle pouvait dire. Elle va solliciter M. de Sainte-Foix, maître des requêtes; le valet lui répond qu'il est allé entendre la messe : *Hélas! mon ami,* dit-elle, *il n'entend que cela.* Ses adversaires étaient financiers, elle est obligée d'aller chez M. de Pussort, conseiller d'État, et d'attendre dans son antichambre, parce que des financiers étaient avec lui dans son cabinet; quelques laquais sont dans le même lieu, jouant assez incivilement auprès d'elle. Le secrétaire de M. de Pussort, passant par-là, veut les renvoyer; mais Mme Cornuel l'en empêche en disant : *Laissez-les faire, je ne les crains pas tant qu'ils sont en livrée; mais bien quand ils sont en manteaux noirs comme ceux qui sont là-dedans.* Enfin la solliciteuse va chez Colbert et attend de nouveau dans l'antichambre; elle en sort en disant partout qu'*elle avait cru être en enfer, parce qu'il y faisait fort chaud, et que tout le monde y était mécontent.*

Mme Cornuel en conçut une haine profonde pour les juges, et ce fut tant pis pour eux, tant qu'elle vécut, parce qu'elle ne laissait échapper aucune occasion de lancer contre eux quelques-unes de ses mé-

chancetés qui, selon son expression, se *propageaient plus vite que le bruit d'une bonne action*. Quand on vint lui annoncer qu'on brûlait les procès des empoisonneurs avec les empoisonneurs eux-mêmes : *Vraiment*, s'écria-t-elle, *c'est bien fait, mais il faudrait encore brûler les témoins et les juges*. Les rubans étaient fort à la mode; on lui dit que Mme de la Reynie, femme du lieutenant-général de police, en avait *une échelle*: *Hélas!* dit-elle, *j'ai bien peur qu'il n'y ait une potence dessous*.

De ce qu'elle n'aime pas les gens de robe, il ne faut pas croire qu'eux seuls soient l'objet de ses railleries; elle n'épargne personne; tout y passe, depuis le roi et les ministres jusqu'aux seigneurs *les plus roturiers*. Elle a sans cesse sous la main, ou plutôt sous la langue, pour s'entretenir, quelques victimes comme Mlle de Rieux ou cette pauvre comtesse de Fiesque, *qui se conserve dans l'extravagance comme les cerises dans l'eau-de-vie*. Trônant dans sa réputation comme la reine de la vogue, elle fait la revue satirique de toutes les faiblesses, de tous les ridicules. Elle apprend que le duc de Noailles, par sa généalogie, descend d'un nommé Gimel, et assure que cela ne l'étonne pas, et que *la physionomie du duc ferait croire qu'il descend des lamentations de Jérémie*. Elle reçoit la visite de Mme de Sienne, qui est déjà sur le retour; elle remarque que la vieille coquette soutient les débris de ses charmes par beaucoup de pierreries, et prétend *que c'est du lard dans une souricière*. Les railleries se succèdent comme les visiteurs. Un homme fort bête et de mauvaise odeur vient la voir, elle s'écrie, quand il est sorti : « *Il faut que cet homme soit mort, car il ne dit mot et sent fort mauvais*. » Bon mot pour bon mot, nous lui préférons celui de Benserade, lorsqu'en parlant d'un chanteur de talent, mais qui avait la même infirmité, il disait *que les paroles étaient belles, mais que l'air n'en valait rien*.

La biographie de Mme Cornuel constituerait un véritable recueil d'anas, si nous voulions citer toutes les réparties qu'on lui attribue, et que Mme de Sévigné, sur la prière de M. de Pomponne, prenait l'engagement d'écrire à mesure qu'on les lui rapporterait. La Feuillade disait d'elle que, si elle voulait, elle tournerait en ridicule la bataille de Rocroy, *la plus belle chose qui se soit faite depuis les Romains*. Mme Cornuel avait justifié cette crainte, en disant des victoires de

M. de Luxembourg qu'*elles étaient comme les blés de 1673, qu'elles ne rendaient pas.*

On ne peut se dispenser de dire que ce fut cette femme singulière qui donna la première le nom d'*importants* aux jeunes étourdis da la fronde, parce qu'ils disaient toujours qu'ils s'en allaient pour des affaires d'importance.

Les Jansénistes avaient été surnommés les *importants spirituels. Le roi des halles*, surtout, *l'amiral du Port-au-Foin*, égayait la société de Mme Cornuel; on approuvait malicieusement son refus de combattre, parce qu'étant le *père du peuple, il laisserait trop d'orphelins s'il venait à être tué.* Il faut aussi restituer à la célèbre médisante le mot attribué à Mme de Maintenon, sur les huit maréchaux *qui faisaient la monnaie de Turenne.*

Si l'esprit empêche de vivre long-temps, Mme Cornuel dut se féliciter de contredire ce proverbe vulgaire; la mort de Mme de Villesavin, sa voisine, âgée de quatre-vingt-douze ans, fut un premier avertissement : *Hélas!* dit-elle, *maintenant me voilà découverte!* En effet, elle ne lui survécut que de quelques mois et mourut dans les premiers jours de février 1694, âgée elle-même de plus de quatre-vingts ans. On fit pour elle cette épitaphe qu'on lit dans un recueil imprimé la même année :

Cy-gît qui de femme n'eut rien
Que d'avoir donné la lumière
A quelques enfants, gens de bien
Et peu ressemblants à leur mère,
Célimène, qui de ses jours,
Comme le sage et sans faiblesse,
Acheva le tranquille cours.
Quel tour, quelle délicatesse
Eclataient dans tous ses discours!
Ce sel tant vanté de la Grèce
En faisait l'assaisonnement,
Et, malgré la froide vieillesse,
Son esprit léger et charmant
Eut de la brillante jeunesse
Tout l'éclat et tout l'enjoûment.
On vit chez elle incessamment
Des plus honnêtes gens l'élite;
Enfin, pour faire en peu de mots
Comprendre quel fut son mérite,
Elle eut l'estime de Lenclos.

CH.-F. L.

MADAME GUYON.

Jeanne Bouvier de la Motte naquit à Montargis en 1648. Son père, Claude Bouvier, seigneur de la Motte-Vergennes, était maître des requêtes. Jeanne fut placée successivement, pour son éducation, dans

deux couvents de Montargis et revint dans sa famille à l'âge de seize ans. D'une complexion faible et maladive qui augmentait sa mélancolie naturelle, Jeanne montrait déjà les plus grandes dispositions pour la vie ascétique ; les livres qu'elle lisait de préférence, en fortifiant ses idées religieuses, exaltaient son imagination jusqu'à l'enthousiasme ; elle apprit ainsi par cœur la vie de Mme de Chantal, qui lui semblait devoir être son modèle. Bientôt elle résolut de se faire religieuse de la Visitation ; mais ses parents, quoique fort pieux, s'opposèrent si énergiquement à ce projet qu'elle dut y renoncer et se résigner à sacrifier sa vocation aux nécessités du rang que sa famille occupait par ses biens et sa naissance. Elle était belle, spirituelle et riche ; les partis se présentèrent en foule. M. Jacques Guyon, qui devait toute sa fortune à l'entreprise du canal de Briare, faite par son père, fut préféré et il l'épousa le 16 janvier 1664.

Veuve à vingt-huit ans, Mme Guyon resta quatre ans avec sa mère et vint à Paris. Ce fut là que chez M. d'Arenthon, évêque de Genève, la supérieure des Nouvelles-Catholiques et deux religieuses en qui elle avait toute confiance s'accordèrent à lui assurer que Dieu l'appelait à Genève, où elle devait rendre de grands services à la religion. A la même époque s'établirent entre elle et le Père Lacombe, barnabite, les rapports qui furent si funestes à cette femme, presque toujours entraînée par son imagination. Le Père Lacombe, consulté sur la vocation de Mme Guyon et la nature de ses croyances religieuses, répondit qu'il avait eu recours aux prières de plusieurs saintes filles, et qu'elles avaient déclaré que Dieu la destinait à un ministère surnaturel. Dès lors Mme Guyon se crut appelée à une mission divine ; elle confia à ses parents le soin de l'éducation de ses enfants, abandonna leur garde-noble, qui valait 40,000 livres, renonça à ses propres biens, et, ne se réservant qu'une modique pension, partit seule avec sa fille et se rendit à Anneci.

Ce fut dans ce voyage, où elle fut tour-à-tour admirée et insultée, qu'elle composa ses trois ouvrages mystiques : *Le moyen court et très-facile pour l'Oraison ; le Cantique des Cantiques interprété* et *les Torrents*. Molinos venait d'être condamné à Rome, pour avoir fait du mysticisme une doctrine modifiée sous le nom de Quiétisme. M. de Harlay, archevêque de Paris, crut trouver quelque conformité

entre les erreurs de Molinos et les idées propagées par Mme Guyon, et lorsqu'après six années de pieux vagabondage elle revint à Paris, il fit arrêter et mettre à la Bastille le P. Lacombe et jugea devoir confiner sa pénitente dans le couvent des Filles de la Visitation, faubourg Saint-Antoine.

Cette mesure sévère fut une des causes qui préparèrent les succès de Mme Guyon. Par l'étrangeté de ses manières, son éloquence facile et entraînante, elle séduisait tous ceux qui l'approchaient. C'est ainsi qu'elle se fit aimer et respecter de la supérieure et des religieuses qu'elle avait enflammées pour *l'amour pur et désintéressé*. Elle exerça la même fascination sur la duchesse de Béthune, les duchesses de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart, qui en parlèrent à Mme de Maintenon.

La figure agréable et prévenante de leur protégée, son enthousiasme lorsqu'elle parlait de Dieu, tout concourut à fixer sur elle l'admiration et l'attachement de la femme puissante qui jouait un si grand rôle à la cour de Louis XIV. Le résultat de l'entrevue fut la mise en liberté de Mme Guyon, à laquelle Mme de Miramion accorda un asile dans sa communauté, malgré l'archevêque de Paris.

Elle n'y resta pas long-temps; aimant à instruire et à dogmatiser, elle se rendit à Saint-Cyr, où l'on avait une grande prédilection pour ses ouvrages et ses entretiens. Ce fut là qu'elle fit connaissance de Fénelon. Saint-Simon parle ainsi de leur entrevue : *Leur esprit se plut l'un à l'autre, leur sublime s'amalgama; je ne sais s'ils s'entendirent bien clairement dans ce système et cette langue nouvelle qu'on vit éclore d'eux dans la suite, mais ils se le persuadèrent et la liaison se forma entre eux.* Une extrême douceur de langage et de manières, la même piété tendre et affectueuse, le même désir exagéré d'une perfection plus qu'humaine, enfin tant de conformité de sentiments et de caractère établirent entre elle et lui une amitié sincère. Bientôt il se forma dans Saint-Cyr une petite secte à part, dont les maximes et même le langage de spiritualité parurent étranges à l'évêque de Chartres, Godet des Marais, directeur de Mme de Maintenon. Il conçut quelques inquiétudes et en fit naître dans l'esprit de sa pénitente, que Fénelon, de son côté, cherchait à tranquilliser. Le P. Bourdaloue fut alors consulté : le savant jésuite ne fut pas favorable à cette doctrine « qui n'était pas selon la science et qui supprimait tous les

« actes particuliers et pratiques de la religion, en se bornant à un « simple acte de contemplation ou d'oraison passive. » Les théologiens, les casuistes s'assemblèrent pour examiner la question, et il s'ensuivit que Mme Guyon fut chassée de Saint-Cyr et fut obligée de se cacher dans une petite maison du faubourg Saint-Antoine, ne recevant de visites que de son gendre Fouquet de Vaux, fils du célèbre et malheureux surintendant, de Fénélon et de ses deux amis, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers.

Une copie du *Moyen court et très-facile*, échappée aux recherches et aux défenses de l'évêque de Chartres, multiplia rapidement cet ouvrage. Ses adversaires ne se bornèrent pas à attaquer ce qu'il y avait de dangereux dans ses doctrines, ils accusèrent sa morale particulière et jusqu'à la pureté de ses intentions. Mme Guyon ne pouvait rester sous le coup de cette accusation infâmante; elle demanda à être jugée par une commission composée moitié d'ecclésiastiques, moitié de laïcs. Bossuet, reconnu pour le juge naturel de toutes les questions religieuses, fut désigné le premier par l'autorité; on lui adjoignit MM. de Noailles et Tronson, qui étaient favorables à l'accusée, et l'évêque de Chartres, Hébert, curé de Versailles, l'abbé Boileau, Fléchier et l'abbé Rancé, qui lui étaient opposés. Les conférences de la commission s'ouvrirent en 1694, sous le nom de *Conférences d'Issy*.

Bossuet se montra sévère : il trouvait, comme il l'a dit dans un de ses écrits, *qu'il y allait de toute la religion*. La doctrine de Mme Guyon, jugée repréhensible, subit une censure en trente articles. Le chef des conférences exigea que Fénelon, nommé à l'archevêché de Cambrai, et qui, pour obéir à Mme de Maintenon, avait fini par s'associer aux juges, signât cette censure. Fénelon le fit d'abord par déférence, ensuite par persuasion. Quant à Mme Guyon, qui avait été placée aux Filles de Sainte-Marie de Meaux, sous la surveillance de Bossuet; il fut décidé qu'elle ne sortirait de ce couvent qu'avec le consentement de l'évêque; mais la même année, sans le prévenir, elle part, et, oubliant ses promesses de ne plus se mêler de propagande mystique, se prévaut d'un certificat favorable que Bossuet lui avait donné conditionnellement, et se livre de nouveau à ses pieuses extravagances. Ce fait indisposa contre elle tous ceux qui étaient restés neutres et croyaient la question terminée. On l'arrêta, on la conduisit

à Vincennes, où elle composa un gros volume de poésies religieuses, et de là elle fut transférée à la Bastille.

Fénelon venait de refuser son approbation à une instruction pastorale sur les *états d'oraison*, composée par Bossuet, au sujet des ouvrages censurés à Issy. Lorsqu'il apprit la détention, il protesta contre ces mauvais traitements, et déclara « qu'il avait promis de condamner « les erreurs de Mme Guyon, mais non sa personne; qu'il témoignait « publiquement son estime pour cette dame, et que, sur ce point, « il ne fléchirait jamais. » Il n'eut pas de peine à faire blâmer ces rigueurs par M. de Noailles, qui venait de succéder à M. de Harlay, archevêque de Paris; ce prélat, convaincu qu'il suffit d'éclairer, sans les punir, ceux qui ne font que se tromper, obtint que Mme Guyon sortirait de la Bastille, et la plaça dans une maison de Vaugirard, sous la direction de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice.

L'explication des maximes des saints sur la vie intérieure venait de paraître. C'est alors que s'éleva cette fameuse question du quiétisme, renouvellement mitigé de l'hérésie des gnostiques, qui avait été condamnée dès le IIIe siècle. Tandis que le grand procès intenté à l'occasion de ce livre se plaidait à Rome, entre les deux plus grands prélats de l'Église gallicane, autrefois amis, devenus adversaires, on obtint du P. Lacombe, détenu à Vincennes, un écrit daté de 1698, par lequel il exhortait Mme Guyon à se repentir de leur coupable intimité. Cette diatribe, arrachée évidemment au délire, et dont l'auteur mourut fou, à Charenton, quelque temps après, fut montrée au roi, déjà prévenu par les réclamations qui s'élevaient contre le livre des *Maximes des saints*. Il considéra Mme Guyon comme une extravagante corrompue, les duchesses ses amies comme séduites elles-mêmes, Fenélon comme un fanatique protecteur du vice, et Mme de Maintenon comme complice d'un mal qu'elle avait eu la faiblesse de tolérer. Ce fut un coup de foudre pour la secte; Mme Guyon fut remise à la Bastille; un de ses fils, qui servait avec distinction dans l'armée, fut destitué; trois dames de Saint-Cyr en furent bannies, et Louis XIV, désireux d'en finir avec ces querelles religieuses, écrivit à Rome pour hâter la condamnation du livre de Fénelon. Mme Guyon resta plus d'un an à la Bastille, et, quand elle en sortit, elle fut exilée à Diziers, près Blois, chez son fils, Armand-Jacques. Elle y vécut quinze ans dans la retraite et l'exercice de toutes les œuvres de piété

et de charité, sans jamais laisser échapper la moindre plainte, et mourut, en 1717, à l'âge de soixante-neuf ans. Son corps fut inhumé dans l'église des Cordeliers, de Blois, où l'on voyait à sa louange une fort belle épitaphe.

Quoique Mme Guyon eût renoncé, dans la dernière partie de sa vie, à ses vaines spéculations, elle ne cessa de protester contre les calomnies de ses adversaires, et la profession de foi inscrite sur son testament atteste que si son imagination l'entraîna dans des erreurs de pratique condamnables, ses sentiments étaient purs en matière de morale et de religion. Tout fait supposer que si une certaine exaltation d'esprit, que les persécutions ne firent qu'accroître et qui tournait au martyrisme, ne lui eût fait outrer les devoirs habituels de la dévotion, elle eût été, dans le monde avec lequel elle était appelée à vivre, une femme aussi distinguée par son caractère que par son esprit.

Nous n'avons pas à faire ici l'appréciation du quiétisme ni à examiner au point de vue religieux les erreurs et les subtilités théologiques que l'Église a condamnées dans Mme Guyon. Les exemples durent être pour peu de chose dans sa conduite, et si la lecture assidue de quelques auteurs fit naître dans son esprit les idées qui, plus tard, la mirent en évidence, les dispositions romanesques qu'elle manifestait dès son enfance leur fournirent un puissant aliment. La réflexion vint condenser ces vagues rêveries d'une imagination maladive et en fit une doctrine; c'était une sorte de mysticisme allemand qui empruntait les formes et le langage du matérialisme. M. Géruzez nous paraît avoir plutôt cherché le trait que la justesse de l'expression lorsqu'il a dit de Mme Guyon qu'elle était *folle de Dieu*; il serait plus vrai de dire qu'elle avait pour Dieu un amour païen et profane, et que l'extase chez elle ne pouvait se traduire que par les formules de la Mythologie. Il est facile de s'en convaincre en parcourant ses livres. Un de ses cantiques commence ainsi :

Mon petit maître a mille appas,
Je vous le dis en confiance,
Vous devez marcher sur ses pas,
Avec lui faire alliance.

Ce langage dut paraître incompréhensible à une époque surtout où la foi, richement et sévèrement interprétée par les ministres, se

paraît des trésors de notre langue pour transmettre à la postérité les monuments les plus élevés de la religion. On chercha à l'expliquer, et on ne put le faire qu'en attaquant les intentions morales de Mme Guyon et en cherchant dans les actes de sa vie privée les causes de l'exaltation qu'elle faisait passer dans son langage. Cependant, ni les allégations du P. Lacombe, ni une autre pièce que l'on produisit contre Fénelon, ne portèrent la moindre atteinte à sa réputation; l'innocence de ses mœurs fut même reconnue dans l'assemblée du clergé tenue à Saint-Germain en 1700, où Bossuet porta la parole.

La Vie de Mme Guyon, écrite par elle-même, paraît être apocryphe. C'est un composé de différents mémoires qu'elle avait fournis à l'official Chéron et à Bossuet; ces matériaux, recueillis par un rédacteur encore plus mystique qu'elle, et que l'on croit être Poiret, le panégyriste d'Antoinette Bourignon, ont paru à Cologne en 1700. Son *Recueil de poésies spirituelles* a été traduit librement en anglais par W. Cooper, auteur d'une traduction d'Homère, en vers blancs. Ces ouvrages, qui occupèrent un instant l'attention publique fortement excitée, n'ont plus maintenant qu'un intérêt bibliographique. Mme Guyon n'eût été rien sans son alliance avec l'archevêque de Cambrai, qui l'entraîna dans le cercle de sa renommée. Au fond, on s'inquiétait d'elle médiocrement, et elle ne fut que l'arme dont on se servit pour atteindre celui dont le génie pouvait rendre funestes à la religion les principes d'une piété facile et *toute à tous*, comme disait Saint-Simon. Mais nous pensons avec M. de Beausset, l'éloquent historien de Fénelon, que si Mme Guyon s'attira une partie de ses malheurs par des démarches imprudentes, un langage peu correct et des maximes répréhensibles, elle était loin de mériter les cruels traitements qu'on lui fit essuyer. Si elle n'était pas tout-à-fait digne d'avoir un ami aussi distingué que Fénelon, elle fut au moins bien à plaindre d'avoir pour ennemi un homme aussi supérieur que Bossuet.

CH.-F. L.

MADEMOISELLE BARBIER.

Orléans, si fécond en bons poètes latins, n'est pas très-riche en poètes français; de ceux qu'il a produits, quelques-uns sont estimables, d'autres médiocres, plusieurs ridicules. Parmi les femmes

qui, en France, ont disputé aux hommes la palme poétique et *gravi les hauteurs du Parnasse*, une seule est née dans notre cité; encore la malignité et l'envie se sont-elles efforcées de ravir au front de la muse orléanaise sa modeste couronne.

Marie-Anne Barbier naquit à Orléans en 1670, au milieu de la pleine gloire du grand siècle, vers le temps où l'astre de Racine brillait de son plus vif éclat; elle reçut, dans sa ville natale, une de ces fortes éducations que notre jaloux orgueil refuse aux femmes, sous je ne sais quels misérables prétextes, et dont elles seraient capables de profiter tout aussi bien que nous. Des études littéraires approfondies et la lecture attentive des meilleurs auteurs étendirent son intelligence en l'affermissant, et développèrent en elle un goût vif pour la poésie. L'art dramatique eut surtout ses prédilections; elle en connaissait bien les principes et en parlait avec beaucoup de justesse et de sagacité.

Jeune encore, elle faisait des vers où se remarquait la grâce, de la facilité et de la noblesse; elle les montra à quelques amis et reçut les éloges de ceux à qui s'adressaient ses confidences poétiques. Encouragée par ces heureux débuts, elle quitta sa province pour aller se fixer à Paris; Paris, le rêve du savant, du poète et de l'artiste; Paris, ce centre lumineux, qui attire avec tant de puissance les jeunes imaginations; Paris enfin, ce vaste et brillant théâtre où brûle de s'élancer tout ce qui sent en soi de la force, de la sève et de la vie.

Peut-être aussi Mlle Barbier, au milieu de ses premiers succès, avait-elle entendu déjà les sifflements de l'envie. Nul n'est prophète en son pays, et j'imagine que la province, — à cette époque, — devait voir d'assez mauvais œil une femme qui faisait des vers! elle devait éprouver une sorte d'étonnement craintif et dédaigneux à la vue de ce phénomène étrange : une femme-auteur! A ce nom suspect devaient se rattacher, dans la pensée des bonnes âmes, un certain nombre d'épithètes peu flatteuses et de défiances peu charitables. Soit crainte, soit ambition, partez, Mlle Barbier; élancez-vous, riche d'espérance, vers la grande cité; puissiez-vous n'y pas regretter bientôt les aimables médisances et les bonnes petites jalousies provinciales!

Arrivée à Paris, Marie-Anne Barbier, après s'être quelque temps exercée sur des sujets peu importants, osa prendre un essor plus élevé, et s'élancer sur les pas des Racine et des Quinault. Sa pre-

mière tragédie, *Arrie et Petus*, fut représentée en 1702, et suivie, l'année d'après, de *Cornélie, mère des Gracques*; elles étaient dédiées, par deux épîtres en vers, la première à la duchesse de Bouillon, la seconde à Madame, duchesse d'Orléans. Ces deux tragédies furent assez bien accueillies à leur apparition; notons-le cependant : c'est par *Cornélie* que les acteurs commencèrent d'ajouter, dès la première représentation, une petite pièce à la grande, ce qui n'avait lieu, jusque-là, que quand l'empressement du public paraissait se ralentir. Quelques années auparavant, les comédiens avaient déjà eu ce projet, et c'était encore à propos d'une tragédie faite par une femme; mais Mlle Bernard avait obtenu que cet usage ne commençât pas par sa pièce : l'auteur de *Cornélie* fut moins heureuse que l'auteur de *Léodamie*.

Quatre ans après, Mlle Barbier donna *Thomyris, reine des Massagètes*, dédiée à la duchesse du Maine, cette femme ambitieuse et spirituelle, si connue par la conspiration de Cellamare. *La mort de César*, dédiée à d'Argenson, conseiller d'état, parut en 1709.

Ces quatre pièces, imprimées à Paris l'année même de leur représentation, ainsi que *le Faucon*, comédie en un acte et en vers, donnée aux Français en 1719, forment le théâtre de Mlle Barbier, et furent réunies en un volume in-12, en 1755. On n'y a pas joint trois opéras de trois actes chacun : les *Fêtes d'été*, le *Jugement de Pâris* et les *Plaisirs de la campagne*, dont le premier avait été mis en musique par Montéclair, et les deux autres par Bertin, maître de clavecin des princesses d'Orléans. Nous parlerons seulement pour mémoire d'un recueil d'histoires intitulé le *Théâtre de l'Amour et de la Fortune*, et d'une espèce d'ouvrage périodique qui devait paraître tous les trois mois, et dont Mlle Barbier, soit impuissance à remplir ses promesses, soit indifférence du public, n'a donné qu'un seul volume avec ce titre : *Saisons littéraires*, ou *Mélanges de poésie, d'histoire et de critique*; on y trouve quatre odes, dont une sur la Beauté, et une autre sur la Sagesse; une critique de la tragédie d'*Ino et Mélicerte*, de La Grange-Chancel, une églogue, enfin une histoire morale, l'*Ingratitude punie*, qui n'a ni plus de style, ni plus d'intérêt que celles du *Théâtre de l'Amour et de la Fortune*. Tel est le bagage littéraire avec lequel Mlle Barbier se présente à la postérité; son véritable titre à la gloire, ce sont ses tragédies.

On voit d'abord, par le choix des sujets, que l'auteur s'y proposait surtout la glorification de son sexe : Arrie est cette héroïne célèbre qui, sous l'empereur Claude, donna à son époux l'exemple du courage en se perçant elle-même d'un poignard qu'elle lui présenta ensuite, avec ces paroles si connues : « Petus, cela ne fait point de mal. » Cornélie, est cette femme vraiment romaine, cette mère dévouée et intrépide, qui voyait dans ses fils sa plus belle parure et ses plus précieux joyaux. Thomyris, reine et mère à la fois, défend ses États et venge son fils, tué par Cyrus; c'est elle qui fit trancher la tête de ce conquérant et la plongea dans le sang en lui disant avec colère: « Rassasie-toi donc de ce que tu as tant aimé! »

Sans doute, Mlle Barbier avait bien le droit d'exalter les mérites de son sexe; mais cette prédilection si naturelle ne devait pas aller jusqu'à la rendre injuste et malhabile. Dans ses pièces, les grands hommes, même les plus connus, sont timides et tremblants; Cyrus n'est héros que dans le récit ennuyeux qu'Artaban fait des exploits de ce prince; Gracchus est faible et inconstant; César, extravagant et téméraire; Brutus seul est intéressant; mais c'est sans doute une distraction de l'auteur, dont les préventions contre le parti de la barbe s'étendent jusqu'aux dieux de l'Olympe, et qui, dans le *Jugement de Pâris*, fait du pauvre Jupiter un franc imbécille. En revanche, ses héroïnes sont toutes nobles et généreuses, et la reine barbare des Massagètes est représentée elle-même comme l'ornement de son sexe. En un mot, « on ne voit partout que de grandes femmes et de petits « hommes, des géantes et des pygmées. »

On peut faire encore une autre remarque à propos des sujets choisis par Mlle Barbier : c'est qu'en général ils offrent peu de nouveauté. *Cornélie* avait été mise sur la scène par Robert Garnier, en 1568. *Thomyris* l'avait été, en 1656, par Quinault, et en 1662 par le comédien Rosidor. Ce ne serait que demi-mal si, par une supériorité incontestable, elle s'appropriait des sujets déjà traités, ou ôtait à d'autres l'envie d'y toucher après elle. Mais, dans la *Mort de César*, après Jacques Grévin, contemporain de Ronsard et concurrent peu redoutable, elle devait rencontrer le grand dramaturge du XVIIIe siècle, Voltaire, qui lui apprit quelle faute c'était de mêler des intrigues d'amour à une action qui ne devait se soutenir que par les grands ressorts de la politique, de l'ambition et de la liberté romaine. C'est

à l'âge de soixante-treize ans, et peu de temps avant sa mort, que Mlle Barbier reçut cette leçon du jeune Arouet, presque encore écolier.

Notre auteur s'est exposée d'elle-même à d'autres comparaisons non moins dangereuses. Le nom de ses héroïnes, et surtout le caractère qu'elle leur donne, ne reporte-t-il pas nécessairement la pensée vers ces femmes romaines, vers ces *adorables furies* que le grand Corneille a su peindre avec tant de fierté et d'énergie? A-t-elle bien pu, sans témérité, introduire dans *Arrie et Petus* le rôle d'Agrippine, après que la main puissante de Racine avait modelé en bronze ce type de l'ambition et de l'intrigue? Il n'est pas jusqu'à sa petite comédie du *Faucon*, assez bien versifiée d'ailleurs, qui ne prête à de fâcheux rapprochements. Emprunté de Boccace et traité par d'autres auteurs dramatiques, ce sujet est devenu comme la propriété de La Fontaine, qui a raconté cette histoire avec la grâce enchanteresse et la naïveté piquante qui rendent *le bonhomme* inimitable.

On voit que Mlle Barbier était téméraire ou malheureuse. Cependant le succès n'a pas manqué à ses efforts : *Arrie et Petus, Cornélie,* la *Mort de César,* reçurent les applaudissements du public; mais c'était moins l'enthousiasme qui les prodiguait au génie que l'estime qui les accordait au talent consciencieux. La conduite de ses pièces est généralement sage et régulière, mais froide et sans effet; les détails sont traités avec une exactitude scrupuleuse, mais les grands événements ne sont souvent qu'indiqués : tantôt le temps se passe en froides conférences, tantôt les péripéties se suivent de trop près pour être ménagées avec art et produire l'effet qu'on en pourrait attendre. L'auteur vise au sublime, elle y atteint quelquefois; mais quelquefois aussi la faiblesse des pensées produit le vague et la déclamation. Son élocution est facile, sa versification élégante, mais on y désirerait plus de nerf et d'éclat. Elle a le bon sens, la noblesse, la dignité; mais il lui manque cette vigueur d'esprit, cette véhémence de passion, ces traits de majesté terrible qui portent le trouble dans l'âme des spectateurs et enlèvent le succès.

Voilà les qualités et les défauts qui se remarquent dans les pièces de Mlle Barbier. Sans doute ces pièces ne sont pas des titres de gloire aussi éclatants que ceux de Corneille ou de Molière; mais enfin, tels qu'ils sont, elle avait bien le droit d'y tenir. Or, voici ce que nous lisons

dans la préface d'*Arrie et Petus* : « Cette pièce a été trouvée meilleure « peut-être que l'auteur n'aurait dû le souhaiter, puisque certaines « gens en ont pris occasion de dire qu'une femme n'était pas capable « de si bien réussir. » C'est qu'en effet, dès la première tragédie de Mlle Barbier, le bruit se répandit qu'elle n'en était pas l'auteur. Pareille chose était arrivée déjà à Mlle Bernard, parente de Corneille et de Fontenelle ; on avait attribué à ce dernier ce qu'il y avait de bon dans les tragédies de *Brutus* et de *Laodamie*, et on avait même supposé entre elle et lui des liens plus étroits que ceux de la parenté.

Quel était donc le Fontenelle de Mlle Barbier? — Il y avait alors à Paris un pauvre diable d'abbé qui, après avoir été religieux servite, aumônier sur un vaisseau, et ensuite religieux de Cluny par la faveur de Mme de Maintenon, se voyant pauvre et besoigneux, quoique lauréat de l'Académie, avait d'abord ouvert une manufacture d'épigrammes et de madrigaux, de compliments et d'épithalames, et bientôt, le débit diminuant, s'était fait auteur dramatique, dînant de l'autel et soupant du théâtre ; puis, forcé par ses supérieurs d'opter entre la messe et l'opéra, s'était décidé.... pour l'opéra ; composant tour-à-tour des *libretti* et des cantiques spirituels, des psaumes pour l'église et des farces pour la foire Saint-Laurent ; travaillant beaucoup et gagnant peu, riche de poésie et pauvre d'écus ; au demeurant, le meilleur homme du monde, n'ayant jamais ni dit, ni fait de mal à personne ; simple, modeste, humain et se privant même du nécessaire pour soutenir sa famille indigente.

Ce brave homme, poète et prêtre, se nommait l'abbé Pellegrin. C'est à lui qu'on attribua tout d'abord la première tragédie de Mlle Barbier, qui le comptait au nombre de ses amis. Celle-ci se récria, elle accusa les hommes de refuser injustement *aux femmes la gloire qui leur appartient* ; elle parla, elle écrivit ; elle fit mieux, elle composa une seconde pièce, *Cornélie*, meilleure que la première ; ce fut peine perdue. Une fois qu'une méchante pensée s'est logée dans la cervelle de cette bête têtue qu'on appelle *tout le monde*, les meilleures raisons ne l'en feraient pas déguerpir. En vain Mlle Barbier travailla à détruire un soupçon injurieux ; en vain elle composa deux autres tragédies, une comédie et trois opéras, « plus elle donnait « de preuves de fécondité, dit un critique, plus le public s'opiniâtrait

« à la croire stérile, » et attribuait la paternité de ses œuvres au trop fécond abbé. Ce fut désormais chose jugée, et vous ne rencontrerez pas, dans un recueil dramatique, l'indication d'une seule des pièces que nous avons mentionnées, sans y voir accolée cette mauvaise plaisanterie : ..... *Pièce de Mlle Barbier, attribuée à l'abbé Pellegrin.*

Mais c'est pure calomnie : si l'abbé était assez désintéressé pour donner des conseils, il était trop pauvre pour donner ses ouvrages, et son amie n'était ni assez riche pour les acheter, ni assez belle pour les avoir sans les payer. Quelle raison, d'ailleurs, de suspecter les mœurs de l'un et de l'autre? Enfin, il est prouvé que Mlle Barbier avait beaucoup d'esprit et s'entendait parfaitement en poésie dramatique. Orléans peut donc, en toute conscience et en dépit de la malignité, revendiquer l'unique *femme de lettres* qui soit née dans ses murs.

Mlle Barbier mourut à Paris en 1745, la même année que son vieil ami, l'abbé Pellegrin.

J. DESARBOUILLER.

LEVASSEUR (Thérèse).

En 1746, une dame d'Orléans tenait une pension bourgeoise au petit hôtel de Saint-Quentin, rue des Cordiers-Sorbonne. Elle avait fait venir de son pays une jeune ouvrière en linge, qui prenait soin de celui de sa maison et mangeait à sa table. Brune, assez jolie, timide, elle endurait, sans y répondre, les plaisanteries de Messieurs les pensionnaires. Il y avait là des abbés Irlandais, des cadets de Gascogne, jeunes gens de bonne espérance et de bourse légère, n'ayant à dépenser que de l'esprit. On ménageait peu la pauvre Thérèse Levasseur, c'était le nom de la lingère, et elle en pleurait bien souvent. Un nouveau pensionnaire devint tout-à-coup son protecteur et son chevalier : Jean-Jacques Rousseau, de Genève, tombait de Venise à l'hôtel Saint-Quentin ; l'ex-secrétaire de M. de Montaigu venait de rompre une lance contre M. l'ambassadeur de France près la république vénitienne et roulait dans sa tête de feu l'opéra des *Muses galantes.*

Il commença par la défendre, finit par l'enlever et se mit à rêver, selon son habitude, à une foule de petits goûtés champêtres savourés

sur l'herbe près d'une femme vertueuse qui l'adorait. Il fallut d'abord se borner à mettre Thérèse au cinquième étage, rue Neuve-des-Petits-Champs, sous l'égide de M. Levasseur, son père, ancien officier de la monnaie d'Orléans, et de Mme Levasseur, autrefois marchande dans cette ville. Le bonhomme Levasseur aimait la *dive* bouteille, encore plus que sa femme, qu'il appelait son lieutenant-criminel. Elle était tracassière, bel esprit et citait à tout propos Mme la marquise de Monpipeau, près de laquelle elle avait eu l'honneur d'être élevée. Il est inutile d'ajouter que cette honnête famille était ruinée de fond en comble. On fit venir à Paris les frères, les sœurs, les neveux, les petits-enfants, gens de grand appétit et de menus principes. Une seule petite fille, Mlle Goton, ne déplaisait pas trop à Rousseau, et comme elle appelait Thérèse *ma tante*, ce fut le nom dont il baptisa sa nouvelle compagne. La fille aînée des Levasseur fut la seule qui demeura dans sa province; elle avait épousé le directeur des carrosses d'Angers.

Thérèse savait écrire un peu, mais elle ne put jamais apprendre à bien lire et encore moins à compter. Un mois de leçons de Jean-Jacques ne put jamais lui faire reconnaître l'heure au cadran de l'hôtel *Pontchartrain*, et lorsque Klupfell s'annonça chez elle comme ministre-chapelain du prince de Saxe-Gotha, elle le prit pour le pape. Tout cela n'empêcha pas que Rousseau ne trouvât le bonheur suprême à mettre deux petites chaises sur une malle dans l'embrasure de sa fenêtre, rue Grenelle-Saint-Germain, à s'y asseoir des heures face à face avec la naïve Thérèse, oubliant Mme de Charnaye et jusqu'à la pauvre dame de Warens.

Son amour pour elle alla jusqu'à la fidélité, et les rivales qu'il lui donna n'existèrent que dans son imagination. Cependant la passion qu'il conçut pour la comtesse d'Houdetot, belle-sœur de Mme d'Épinay, et qui dégénéra presque en aliénation mentale, faillit porter le trouble dans son ménage. Mme d'Épinay écrivait confidentiellement à Grimm : « Thérèse est venue plusieurs fois me porter ses plaintes, « mais je l'ai toujours fait taire. Sur quel fondement, en effet, une « fille jalouse, bête, bavarde et menteuse, ose-t-elle accuser ma belle-« sœur, femme étourdie, confiante, inconsidérée, mais franche, « honnête et très-honnête, bonne au suprême dégré de bonté? J'aime

« mille fois mieux croire que Rousseau s'est tourné la tête tout seul, « sans être aidé de personne, que de supposer que Mme d'Houdetot « s'est réveillée, un beau matin, coquette et corrompue. »

Après Mme d'Houdetot, ce fut Mme de Boufflers qui se moqua de lui. Il savait se consoler de ces échecs en se persuadant à lui-même qu'il n'avait pas tout fait pour réussir. Ensuite on revenait à Thérèse plus amoureux que jamais, et il fallait obtenir un pardon difficilement accordé; s'humilier, demander grâce, et promettre de ne plus recommencer. « Elle est méchante, querelleuse, bavarde, disait Hume; « mais elle a sur cet homme l'empire d'une nourrice sur son enfant. »

Malheureusement il y eut des circonstances où Jean-Jacques n'écouta que son orgueil et parla en maître. On sait comment il profita des leçons des commandeurs de Graville et de Nonant, et ce que devinrent les cinq enfants confiés à la discrétion de Mlle Gouin, sage-femme à la Pointe-Saint-Eustache. Thérèse céda en pleurant. Madame sa mère, aidée de notre philosophe, sut vaincre ses scrupules et sa résistance, et ce fut un sacrifice à la république de Platon. On sait aussi que la bonne Mme de Luxembourg fit de vains efforts pour retrouver l'aîné, et que les intelligentes recherches de son valet-de-chambre Laroche n'aboutirent à rien. On ne conçoit pas trop quel intérêt la vieille Levasseur eut à instruire de ce fait Mmes d'Epinay et de Franceuil, et encore moins l'empressement de Rousseau à le débiter parmi tous ses amis: ceux-ci n'avaient conçu aucun soupçon, surpris aucun indice; aussi quelques personnes ont mis en doute cet abandon proclamé avec cynisme par Jean-Jacques, et prétendu que c'était un paradoxe de plus à mettre à la charge de sa conscience.

Tourmenté par les tracasseries de la mère Levasseur, honteux de l'ivrognerie du père, il envoya ce dernier mourir de chagrin dans une maison de charité et fut, plus tard, obligé de congédier le *lieutenant-criminel* (c'était le nom de guerre de la vieille dame); elle avait alors plus de quatre-vingts ans. Cette séparation fut la plus cruelle épreuve de la pauvre Thérèse, qui s'en vengeait, du reste, par la bassesse de ses inclinations.

Son frère aida puissamment Rousseau dans son plan de réforme somptuaire en lui volant ses quarante-deux chemises et tout son linge fin.

C'est ici le lieu de parler des héroïques efforts de deux amis : Grimm et Diderot essayèrent vainement de le soustraire à la pernicieuse influence de cette famille. Ils tentèrent même l'avarice des deux *gouverneuses*, c'est ainsi qu'ils appelaient Thérèse et sa mère, en leur faisant espérer, pour prix d'une séparation, un regrat de sel et un bureau de tabac que le crédit de Mme d'Epinay se chargeait d'obtenir. Rousseau le sut et ne leur pardonna jamais.

Liée à sa misère volontaire, victime de ses soupçons, esclave de ses bizarreries, cette fille infortunée ne sentit jamais un reflet de sa gloire, et ce ne fut qu'au bout de *vingt-cinq ans* d'une outrageante liaison qu'il lui permit de porter son nom et acquit le droit de l'appeler sa femme. Un fait bizarre, comme tout ce qui venait de cet homme singulier, c'est que Rousseau se maria sous le nom de *Renou*, qu'il avait pris pendant son séjour à Trye-Château ; il écrivait pour toute excuse à son ami Dupeyron : « Ce ne sont pas les noms « qui se marient, ce sont les personnes. » Il la traîna ensuite de Paris à l'Ermitage, de l'Ermitage à Motien, du Val-Travers à Saint-Pierre, et dans toutes ces courses incessantes où ce puissant génie fuyait en vain les reproches de sa conscience et les embûches de ses prétendus ennemis.

Dès que Jean-Jacques eut couru au-devant de la mort, le parti de Thérèse fut pris ; elle eut hâte de quitter un nom auquel elle devait tous ses malheurs. Ce qu'elle avait pu obtenir sous main de quelques grandes dames, les dépouilles de Rousseau, les sept cent cinquante livres de rente viagère qu'elle devait à la générosité de *milord Maréchal* et du libraire *Grey*, tout, jusqu'à la petite bague de Mme de Warens, fut mis par elle aux pieds d'un rustre qui la maltraita. Mais du moins on ne parla plus de la pauvre Thérèse et l'oubli fut le prix de ses derniers jours.

ERNEST PILLON.

DIXIÈME SÉRIE.

FAMILLES HISTORIQUES DE L'ORLÉANAIS[1].

Maison de COURTENAY.

ARMOIRIES : D'or à trois tourteaux de gueules.

Le petit bourg de Courtenay, en Gâtinais, eut des seigneurs particuliers dès l'an 1000. *Athon*, fils du châtelain de Château-Renard, se fortifia dans un château, entre Sens et Montargis, sur une colline au pied de laquelle coule le ruisseau de Clairi.

Son fils, *Josselin I*, seigneur de Courtenay, s'allia aux sires de Montlhéry et commença l'illustration de sa maison. Un de ses enfants, *Geoffroi de Courtenay*, surnommé *Chapelu*, fut tué en 1139, pendant la deuxième croisade; Guillaume de Tyr dit que la perte d'un guerrier si valeureux fut un sujet de douleur pour toute l'armée des chrétiens.

Renaud de Courtenay, seigneur de Montargis, de Château-Renard, de Champignelles, de Tanlay, de Charny, de Chantecoq et de

(1) Nous avons dû modifier le titre de cette dernière série et ne nous occuper que des *Familles historiques* de l'Orléanais. S'il nous avait fallu retracer la filiation de toutes les familles nobles de cette province, un volume eût à peine suffi. Cette tâche est réservée, soit à un supplément de notre ouvrage, soit à un *Armorial orléanais*.

plusieurs autres fiefs du Gâtinais, fut l'un des grands du royaume qui suivirent le roi Louis-le-Jeune dans son expédition en Terre-Sainte; mais il y demeura peu de temps et revint en France avant le roi. Il avait épousé la sœur de Guy du Donjon, seigneur de Corbeil, et, comme les seigneurs de Montlhéry et du Puiset, il était la terreur de l'Ile-de-France. On peut en juger par la lettre que Thibaud de Champagne écrivait à Suger, abbé de Saint-Denis, régent pendant l'absence du roi : « Je vous donne avis que Renaud de Cour-« tenai a fait une grande injure au roi et à vous, qui êtes le gar-« dien de son royaume; car il s'est saisi de certains marchands royaux « qui avaient acquitté leurs péages à Orléans et à Sens, et les a dé-« pouillés de toutes leurs marchandises. C'est pourquoi il est néces-« saire que vous lui ordonniez, de la part du roi et de la vôtre, qu'il « ait à les mettre en liberté, et leur rendre ce qui leur appartient. « Que s'il refuse d'y satisfaire et que vous désiriez envoyer une ar-« mée contre lui, pour le faire obéir, faites-moi savoir votre volonté, « afin que je vous amène du secours, et que je vous aide à le re-« mettre dans le devoir. »

La fille aînée du sire de Courtenay, Élisabeth, dame de Montargis, &c., épousa, vers l'an 1150, Pierre de France, septième fils du roi Louis-le-Gros. Cette alliance royale ouvre à la maison de Courtenay une longue et brillante carrière de fortune et d'illustration. Déjà un de ses membres avait suivi Guillaume-le-Conquérant en Angleterre, où il devint la souche des comtes de *Devonshire*. Un fils de Josselin I, établi en Terre-Sainte, obtint le comté d'*Édesse*, dont héritèrent ses descendants. *Pierre II de Courtenay*, qui continua la branche directe, fut empereur de Constantinople, et transmit à deux princes de sa famille ce titre illusoire. Nous n'avons pas à nous occuper de ce rameau qui se greffe sur un tronc royal; nous nous bornerons à suivre la filiation de la branche cadette qui demeura dans l'Orléanais.

SEIGNEURS DE CHAMPIGNELLES.

ILS PORTAIENT : D'or à trois tourteaux de gueules, au lambel de cinq pendants d'azur.

Robert I de Courtenay, second fils de Pierre de France, fut seigneur de Champignelles, de Charny, de Mehun-sur-Yèvre, de

Selles, &c., et bouteiller de la couronne. Il accompagna le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, dans son expédition en Angleterre, en 1217, et prit part aux croisades contre les Albigeois. Il suivit saint Louis en Afrique, et mourut dans cette expédition en 1239.

Son fils, *Guillaume de Courtenay-Champignelles,* combattit à son tour à la seconde croisade de saint Louis, et mourut en 1280.

Jean I de Courtenay-Champignelles assista à la bataille de Mons-en-Puelle en 1304. Ses descendants prirent part à toutes les guerres qui, au XIVe et au XVe siècles, décimèrent la noblesse française, et laissèrent de leur sang sur tous les champs de bataille de la guerre de cent-ans. Le dernier, *Jean IV,* surnommé *Sans-Terre,* mourut vers 1472, ruiné et sans laisser de postérité légitime.

Les autres branches de la maison de Courtenay sont celles de *Bléneau,* dont le dernier espéra en vain être reconnu prince du sang par le crédit de Richelieu; de la *Ferté-Loupière* et de *Chevillon,* qui firent aussi d'inutiles démarches pour obtenir le rang dû à leur origine royale; de *Tanlay,* de *Changy,* &c., qui, toutes, servirent avec distinction dans les armées françaises et brillèrent au premier rang parmi la noblesse d'épée.

Le donjon féodal des sires de Courtenay, déjà démantelé par le temps et les ordonnances royales, fut entièrement démoli en 1774, et un château moderne s'élève aujourd'hui sur les fondations de l'antique manoir.

G. B.

Maison D'ILLIERS.

BLASON : D'or à six annelets de gueules.

La petite ville d'Illiers, située dans la Beauce, entre Chartres et Orléans, a donné son nom à une ancienne maison qui remonte à l'an 948. AVESGARD, sire d'ILLIERS, est le premier du nom; il obtint de la veuve du comte Thibaut de Chartres les dîmes et le droit de présentation à l'église d'Illiers. Une alliance qui eut lieu en 1259, entre Yolande d'Illiers et Philippe de Vendôme, fit passer dans la maison de Vendôme le nom et les armes d'Illiers. Deux membres de cette maison jouèrent un rôle important au XVe siècle. MILES fut évêque de Chartres en 1431; il fut employé en diverses ambassades

par les rois Charles VII et Louis XI. Son frère, FLORENT D'ILLIERS, fut un de ceux qui défendirent avec le plus de courage la cause désespérée de la couronne de France, contre les tentatives des Anglais. Il vint se joindre, avec toute la noblesse du pays chartrain, à l'armée que le roi avait rassemblée et fit partie des troupes qui se jetèrent dans Orléans, pour la défendre. Les mémoires du temps attestent le courage dont il fit preuve, et son nom se rencontre partout dans les relations particulières de ce siége, principalement dans le récit qui en fut imprimé l'an 1606 :

« Arriva le jeudy vingt-huitiesme avril, un capitaine moult re-
« nommé, appelé messire Florentin d'Illiers, et avec lui quatre
« cents lances fournies, tous bien combattans, qui venaient de
« Chasteaudun, lequel par son arrivée réjouit grandement les ca-
« pitaines. » Plus loin, on le représente de retour dans Château-
dun, dont il était capitaine, « remportant grand prix, los et renommée
« des vaillans faicts d'armes par luy et ses gens faits au siége d'Or-
« léans; et de fait, en recognaissance d'une si belle action, les Or-
« léannois nommèrent une des principales rues de leur ville la *rue*
« *d'Illiers*, qui s'appelle encore aujourd'hui de ce nom-là, en mé-
« moire de ce que ce brave capitaine entra premièrement par là et
« qu'il eut l'honneur de porter les premières nouvelles de cette fa-
« meuse entreprise de la Pucelle, au-devant de laquelle il sortit dès
« le lendemain, avec le bastard d'Orléans, pour favoriser l'entrée de
« cette amazone. »

Les habitants de Châteaudun établirent une fête commémorative de cet événement en l'honneur des glorieux exploits de leur capitaine, le digne chevalier de Jeanne d'Arc. Lorsque les Anglais commencèrent à perdre peu à peu le terrain qu'on leur avait laissé prendre, Florent d'Illiers entreprit de les chasser de la Beauce et de délivrer Chartres. Il se ménagea des intelligences dans la ville et y entra, à l'aide d'un stratagème, le samedi, veille des Rameaux. Il acheva ensuite d'expulser les Anglais du Dunois, du Vendômois et du Perche. Il fut nommé gouverneur et bailli de Chartres, et mourut en 1461, « presque en même temps qu'il eut appris la mort de
« Charles VII, comme s'il luy eust été difficile de survivre à un tel
« maistre, qu'on peut dire avoir esté l'un des plus reconnaissans,
« comme il fut un des plus victorieux roys de cette monarchie. »

Son fils Charles épousa Olive de Saintré. Il commença la branche des Chantemile, dont les seigneurs d'Illiers portèrent le nom. L'un d'eux épousa, en 1588, une fille de Balzac d'Entragues, gouverneur de l'Orléanais, et de Jacqueline de Rohan, sa première femme. Par cette alliance, les d'Illiers devinrent seigneurs de Malesherbes, de Manoussis et de Gié.

CH.-F. L.

Maison de COLIGNY-CHATILLON.

BLASON : De gueules, à l'aigle d'argent, membré, becqué, et couronné d'azur.

Cette famille a tiré son nom du fief de Coligny, petite ville située sur la frontière de la Bresse et de la Franche-Comté ; elle prétendait descendre des anciens comtes de Bourgogne (1).

Elle habita, dès le XIe siècle, le pays de Revermont, et acquit au XIIIe la seigneurie d'Andelot, qui devint par la suite un des noms patronymiques de la famille.

GUILLAUME II de COLIGNY épousa, en 1437, Catherine de Saligny, dame de *Châtillon-sur-Loing*, et, dès lors, cette opulente maison quitte le comté de Bourgogne et vient se ranger sous le vasselage des rois de France.

Jean III de Coligny combat à Montlhéry (1465), dans l'armée de Louis XI, contre le comte de Charolais, fils de son suzerain. Il fut inhumé dans l'église collégiale de Saint-Pierre-de-Châtillon.

Gaspard I, capitaine de cent hommes d'armes, suivit le roi Charles VIII dans son expédition d'Italie, et se signala à la bataille de Fornoue (1495). Sous Louis XII, il combattit à l'avant-garde de l'armée française, à la bataille d'Aignadel (1509). François Ier le récompensa de la valeur dont il fit preuve à la bataille de Marignan (1515) par le grade de maréchal de France. Il assista en cette qualité à l'entrevue du camp du Drap-d'or, et fut ensuite créé lieutenant de Champagne et de Picardie. Le roi lui donna la principauté d'Orange, en échange de celles de ses terres qui relevaient de l'Empire, et dont il ne jouissait point. Nommé lieutenant-général de l'armée française

(1) Voy. *Preuves de la maison de Coligny*, par DU BOUCHET.

envoyée au secours de Fontarabie, il tomba malade en Gascogne et mourut le 24 août 1522. Son corps fut enterré dans la chapelle du château de Châtillon-sur-Loing. Brantôme lui rend ce témoignage que « c'était un bon et sage capitaine, du conseil duquel le roy s'est « fort servi tant qu'il a vescu, car il avait bonne teste et bon bras. »

De son mariage avec Louise de Montmorency, sœur du connétable et dame d'honneur de la reine Anne de Bretagne, il eut plusieurs enfants, savoir :

1° *Pierre de Coligny*, né à Châtillon en 1515; il mourut à dix-neuf ans, page du roi François Ier.

2° *Odet de Coligny*, plus connu sous le nom de cardinal de Châtillon, naquit le 10 juillet 1517. Chanoine de la Sainte-Chapelle à dix-sept ans, il devint successivement abbé de Saint-Euverte d'Orléans, de Saint-Benoît-sur-Loire, de Ferrière-en-Gâtinais, &c., &c. Il employait ses riches bénéfices d'une manière honorable, et Brantôme dit « qu'il faisait plaisir à tout le monde, et jamais ne refusa « homme à lui en faire, et jamais ne les abusa ni vendit de la *fumée* « *de cour.* »

A dix-huit ans, il fut nommé cardinal par le pape Clément VII, et le roi lui donna successivement l'archevêché de Toulouse et l'évêché de Beauvais, qui était une des comtés-pairies du royaume.

La lecture de quelques ouvrages de Calvin, mais surtout l'ascendant de son frère Dandelot, commencèrent à ébranler la foi du cardinal, qui bientôt se déclara ouvertement pour la réforme. Le pape Pie IV l'excommunia et le raya de la liste des cardinaux; mais l'évêque-comte de Beauvais n'en continua pas moins de siéger dans les conseils, revêtu de la pourpre romaine. En 1564, il épousa publiquement Élisabeth de Hauteville, qui fut présentée à la cour sous le titre de *madame la cardinale*. Dès lors, il fut un des chefs les plus ardents du parti calviniste et assista à la bataille de Saint-Denis (1567). « Il « y fit très-bien, dit Brantôme, et montra au monde qu'un noble et « généreux cœur ne peut mentir ni faillir, en quelque lieu qu'il se « trouve, ni en quelque habit qu'il soit. » Craignant d'être arrêté, il se réfugia en Angleterre, déguisé en matelot, et y fut bien accueilli par la reine Élisabeth. Le parlement de Paris rendit un arrêt qui le déclarait *rebelle et criminel de lèze-majesté au premier chef, déchu de ses titres et bénéfices, et condamné en 200,000 livres d'amende envers le*

roi. Son frère l'amiral l'ayant invité à revenir en France, après la pacification de 1570, il se rendit à Hampton pour s'y embarquer; mais il mourut empoisonné par son valet-de-chambre le 14 février 1571, et fut enterré à Cantorbéry. L'historien de Thou dit que le cardinal de Châtillon « avait peu de semblables par sa grandeur d'âme, par « sa candeur, son équité, sa fidélité à tenir sa parole et son juge- « ment solide et pénétrant. »

3° GASPARD II DE COLIGNY, amiral de France (1).

4° *François de Coligny*, plus connu sous le nom de DANDELOT, frère puîné de l'amiral, né à Châtillon-sur-Loing en 1521, fit ses premières armes en Italie, et se distingua tellement à la journée de Cerisoles, que le comte d'Enghien l'arma chevalier sur le champ de bataille. Il fut nommé, en 1547, inspecteur-général de l'infanterie, et eut le commandement des troupes envoyées en Écosse pour soutenir les droits de l'infortunée Marie Stuart. La guerre ayant éclaté de nouveau en Italie, il y retourna, et fut fait prisonnier au siége de Parme; pendant sa captivité, il se fit calviniste. A son retour en France, l'amiral lui résigna sa charge de colonel-général de l'infanterie, et il prit une part glorieuse au siége de Saint-Quentin. Il aida le duc de Guise à reprendre Calais et revint à la cour après le traité de Cateau-Cambrésis (1559). Persécuté à cause de sa religion, il entraîna ses frères dans le parti calviniste, et, lorsque la guerre civile éclata, il vint se ranger dans l'armée protestante, sous le commandement du prince de Condé. Il assistait à la bataille de Dreux, et surprit Orléans, dont il ouvrit les portes au prince de Condé. La paix qui suivit la reddition de cette ville le rétablit dans ses emplois; mais il fut de nouveau disgracié, à la suite de la seconde guerre de religion, et se retira dans ses terres de Bretagne. La guerre s'étant rallumée en Anjou, il passa la Loire, s'empara de plusieurs villes, et assista à la bataille de Jarnac, où mourut le prince de Condé. Il put cependant rallier une partie de l'armée protestante et se retira à Saintes, où il mourut d'une fièvre violente le 27 mai 1569. Les protestants crurent qu'il avait été empoisonné, comme son frère, ce qui faisait dire au chancelier de Birague que cette guerre finirait, *non par les armes*,

(1) Voir sa *Biographie*, tome II, page 162.

mais par les cuisiniers. La vie de Dandelot, écrite par l'abbé Péran, se trouve dans le tome XVI de l'ancien *Plutarque français*.

La famille de Coligny poussa encore quelques rejetons; mais ce tronc, arrosé du sang des guerres civiles, ne put reverdir et recouvrer sa splendeur première.

François de Coligny, fils de l'amiral et seigneur de Châtillon-sur-Loing, né le 28 avril 1557, échappa à grand'peine au massacre de la Saint-Barthélemi et dut se réfugier à Genève, puis à Bâle, où il séjourna deux ans. Grâce à l'appui des *politiques*, il put rentrer en France; la mémoire de son père fut réhabilitée et on lui rendit ses biens. Il n'en continua pas moins de prendre part aux guerres de religion qui agitaient le Languedoc, et, en 1577, il força le maréchal de Bellegarde à lever le siége de Montpellier. Pendant les guerres de la Ligue, il prit parti pour le Béarnais, qui le récompensa de ses services par le grade de colonel-général de l'infanterie, en survivance de son père qui avait porté ce titre. Henri IV, à son avènement, le nomma amiral de Guyenne. Il mourut en 1591.

Son fils aîné, *Henri de Coligny, seigneur de Châtillon*, capitaine de cinquante hommes d'armes, les conduisit en Hollande pour soutenir la république des Provinces-Unies contre les Espagnols. Il mourut au siége d'Ostende en 1601.

Gaspard III de Coligny, second fils de François, amiral de Guyenne, né le 26 juillet 1584, fit ses premières armes en Hollande contre les Espagnols. Nommé colonel-général de l'infantérie, charge qui semblait héréditaire dans sa famille, il montra beaucoup de zèle pour le maintien de la discipline. En 1622, il fut fait maréchal de France et prit part à toutes les guerres du règne de Louis XIII. Il mourut au château de Châtillon le 4 janvier 1646.

Gaspard IV de Coligny, fils du précédent, *duc de Châtillon*, lieutenant-général des armées du roi, abjura le calvinisme en 1643, et obtint en récompense un brevet portant érection de la terre de Châtillon en duché-pairie. Il prit part aux troubles de la Fronde, et mourut en 1649, d'un coup de mousquet qu'il reçut à l'attaque de Charenton. Sa veuve, Angélique de Montmorency, donna naissance à un fils posthume, *Henri-Gaspard de Coligny*, en qui s'éteignit la postérité de l'amiral.

Les branches collatérales et les familles avec lesquelles la maison de Coligny avait établi des alliances, les Dandelot, les Laval, les de Cressia, n'offrent plus d'intérêt historique. Un seul personnage intéressant se détache du rameau de SALIGNY, c'est le *comte Jean de Coligny*, gouverneur d'Autun et lieutenant-général. Il embrassa pendant la Fronde le parti du prince de Condé, et combattit contre les Turcs à la bataille de Saint-Gothard, en 1664. L'empereur lui en marqua sa reconnaissance par plusieurs lettres autographes et par le don de son portrait. Ce dernier rejeton d'une race illustre mourut le 16 avril 1686. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits, signés de sa main, et écrits sur les marges d'un *Missel*, dont le célèbre Mirabeau avait fait l'acquisition.

Le duché-pairie de Châtillon passa à Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, en vertu de lettres-patentes données à Versailles le 16 février 1696. Cette pièce, recueillie dans l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, contient une histoire succincte de la maison de Coligny.

C. B.

Maison HURAULT DE CHEVERNY.

ARMOIRIES : D'or à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.

Il résulte de lettres-patentes, signées à Cléry par le roi Louis XI, en 1482, que Philippe Hurault, premier du nom, avait été bien et dûment anobli par Philippe de Valois, pour services par lui rendus dans la guerre contre l'Angleterre. Les habitants de Blois n'en continuèrent pas moins de taxer et imposer les Hurault comme de simples bourgeois, et ils durent s'adresser au roi pour obtenir la confirmation de leurs titres et priviléges. Ils tenaient en fief, du duché d'Orléans, les seigneuries de Saint-Denis-sur-Loire et de la Grange, en Sologne. *Jean Hurault* fut maître-d'hôtel de Charles, duc d'Orléans ; *Denis Hurault*, son fils, capitaine de la ville et du château de Blois, mourut en 1538.

Mais le rameau de *Cheverny* ne tarda pas à éclipser la branche aînée des Hurault. Jacques HURAULT, seigneur de Cheverny, quitta la maison de Charles de Guyenne, frère de Louis XI, pour se mettre

au service de ce prince, qui le fit trésorier de ses guerres et le chargea de solder les subsides dus aux troupes suisses. Il fut ensuite général des finances sous Louis XII, qui l'établit bailli et gouverneur de Blois. Il mourut dans cette ville en 1517, et fut enterré dans l'église de Saint-Jacques, qu'il avait fondée. Son tombeau y fut détruit par les soldats huguenots, en 1568. Raoul HURAULT, deuxième du nom, était secrétaire du roi en 1501, et obtint, en survivance de son père, l'office de général des finances. Il servit pendant les guerres d'Italie et mourut au siége de Naples (août 1527). Ce fut lui qui fit bâtir le château de Chiverny, à quatre lieues de Blois, dans la Sologne.

Par son testament, le comte Raoul, craignant que ses biens, trop divisés, ne permissent plus à ses enfants de vivre honorablement, fit entrer deux ou trois de ses fils dans les ordres, et fit prendre le voile à ses deux filles. Or ce fut précisément le dernier né de la famille qui rendit célèbre le nom de Cheverny.

LE CHANCELIER DE CHEVERNY.

Destiné à l'état ecclésiastique, le jeune Philippe étudia successivement aux Universités de Poitiers et de Padoue et obtint quelques petits bénéfices par le crédit de ses oncles, *Jacques Hurault*, évêque d'Autun et *Philippe Hurault*, évêque de Marmoutier. A la mort de ses protecteurs, il résolut, comme il le dit lui-même dans ses mémoires, « de chercher, par peine et travail, quelque plus avantageuse « fortune, selon le lieu dont il était issu, » c'est-à-dire qu'il songea à quitter l'état ecclésiastique. D'ailleurs, deux de ses frères étaient déjà prêtres, et son frère aîné, marié, mais sans enfants, désirait qu'il embrassât une autre profession. Sa mère surtout, qui lui témoignait une plus grande affection qu'à ses autres enfants, reconnaissant en lui de brillantes qualités, lui répétait souvent « qu'il pourrait mieux « faire et parvenir que les autres pour l'honneur de sa maison. »

Cheverny s'attacha alors à l'archevêque de Tours, Étienne de *Poncher*, son cousin, et il le suivit en 1552, lorsque ce prélat accompagna Henri II à la conquête des Trois-Évêchés. Là, il commença « à entendre et connaître le maniement des affaires de l'Estat et l'ordre « que l'on doit tenir en la conduite des armes. » Le grand crédit

dont jouissait son nouveau protecteur semblait lui promettre un avenir brillant, lorsque ses espérances furent tout-à-coup brisées : l'archevêque mourut (1553). Mais Cheverny avait de l'ambition ; il voulait parvenir, et, changeant ses plans, il entra dans la magistrature : « Je « résolus, dit-il, étant encore pour lors en l'aage de vingt-quatre « ans, d'acquérir quelque suffisance et expérience dans le parlement « de Paris, où j'avais recogneu que s'estaient faits de grands per- « sonnages. » Michel de L'Hôpital, qui venait d'être créé chancelier de la princesse Marguerite, sœur de Henri II, cherchait à vendre sa charge de conseiller ; Cheverny l'acheta, et, le 9 mars 1553, il alla siéger comme conseiller-clerc. Cette fois encore, la fortune le favorisa plus qu'il n'aurait pu l'espérer. En effet, un grand nombre de conseillers ayant été éliminés pour leurs opinions religieuses, il ne tarda pas à être appelé à la grand'chambre. « Je fus en icelle, dit-il, « près de la moitié desdites neuf années, et *taschai toujours, en « rendant la justice, de gratifier un chacun et obliger plus de per- « sonnes de qualité qu'il me fust possible.* »

Triste aveu, que d'autres aveux vont corroborer bientôt, et qui ne jette que trop de jour sur la vie et les succès du futur chancelier !

Le moyen réussit, et, en 1562, Cheverny se trouvant « assez propre et courageux à faire davantage, » se fit pourvoir « par le « conseil et aide de ses amis, d'un estat de maistre des requestes or- « dinaires de l'hostel du roy, étant alors aagé d'environ trente-trois « ans. » Dès lors il se jeta « dans les affaires du monde » et commença à se faire connaître à la cour. Bientôt le cardinal de Lorraine, tout-puissant, le prit en affection, et, ayant reconnu son aptitude aux affaires, il le présenta à la reine-mère, Catherine de Médicis.

Esprit fin, souple et délié, insinuant, toujours maître de lui-même, peu scrupuleux sur les moyens de parvenir, Cheverny devait convenir à la politique de *bascule* adoptée par la régente. Catherine l'employa en effet, et il eut le bonheur de réussir dans plusieurs missions délicates. Ce premier succès l'encouragea et il résolut d'affermir sa fortune. Pour cela, il lui fallait avant tout sonder le terrain : il se mit donc à étudier la cour, et voici quel fut le résultat de ses observations : « Je reconnus aussi tost, et je m'en suis trouvé bien depuis, « que les dames et favoris peuvent tout ce qui leur plaist, et que les « moindres officiers de la cour qui peuvent entrer dans leurs cham-

« bres et cabinets, doivent être craints et considérez, pour les bonnes « ou mauvaises impressions qu'ils peuvent donner des plus grands « du royaume. » Il agit en conséquence, et l'on ne tarda pas à voir le crédit dont il jouissait auprès de la reine-mère.

Lorsqu'en 1564 Charles IX visita les différentes provinces de son royaume, Catherine voulut que Cheverny fût du voyage, et ce fut à lui seul qu'elle confia le soin de pacifier toutes les querelles qui étaient survenues dans la plupart des villes du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc. De Toulouse elle l'envoya à Vendôme, auprès de la reine de Navarre, et de là le chargea de retourner à Paris pour accommoder encore un différend survenu entre le cardinal de Lorraine et Montmorency.

Tant de services méritaient une récompense : aussi les ambassades de Venise et d'Angleterre étant devenues vacantes, Cheverny comptait bien qu'on lui donnerait l'une ou l'autre. Mais Catherine de Médicis, qui réglait alors les apanages de ses fils, le pria d'accepter la charge de chancelier du duc d'Anjou. En serviteur dévoué, il renonça à l'ambassade et obéit. Du reste, c'était encore un excellent moyen de se maintenir en faveur, car le duc d'Anjou était l'enfant de prédilection de la reine-mère, et gagner l'affection de l'un, c'était s'assurer les bonnes grâces de l'autre.

Jusqu'alors Cheverny avait toujours conservé l'habit de clerc : une circonstance vint le décider enfin à renoncer tout-à-fait à l'état ecclésiastique. En 1566, deux de ses parents, Chanfreau, président à la cour des comptes de Paris, et Mme de Vibraye, sa belle-sœur, qui tous deux étaient sans enfants, l'instituèrent leur héritier et l'engagèrent à se marier. Il résigna aussitôt ses bénéfices, obtint de Rome les dispenses nécessaires, et épousa Anne de Thou, fille de Christophe de Thou, premier président au parlement de Paris.

Cependant Cheverny avait su se concilier l'amitié du duc d'Anjou, et lorsque le jeune prince, nommé lieutenant-général du royaume, marcha contre les huguenots, il l'accompagna pour l'aider de ses conseils. Il se trouva aux deux batailles de Jarnac et de Montcontour, et Charles IX, pour le récompenser, lui envoya un brevet de conseiller d'État.

Pendant plusieurs années Cheverny ne quitta pas le duc d'Anjou, et le prince n'avait pas de conseiller plus intime et plus dévoué. Aussi,

quand Henri fut appelé au trône de Pologne, ce fut à lui qu'il confia le soin de veiller à ses intérêts et à ses affaires auprès du roi son frère. Cheverny l'accompagna jusqu'à Saverne, en Alsace, d'où le duc le renvoya en France « avec force despesches et un grand et « ample pouvoir de surintendant absolu de toutes ses terres et af- « faires en France, et charge e instruction fort particulière et se- « crette de ce qui pouvait être nécessaire près de la personne du « roi. »

La mission était des plus délicates, car Charles IX était jaloux du duc d'Anjou; le duc d'Alençon et le roi de Navarre intriguaient, et un parti puissant songeait à enlever au roi de Pologne la couronne de France pour la donner à d'Alençon. Il fallait à la fois de l'adresse et de la prudence pour déjouer les intrigues, et Cheverny pouvait craindre d'être assassiné s'il était découvert. Nous devons dire qu'il montra dans cette affaire un dévoûment et une fidélité à toute épreuve. D'accord avec la reine-mère, et grâce aux avis et conseils qu'il lui donna, il parvint à rompre tous les complots. D'un autre côté, il instruisait exactement le roi de Pologne des progrès de la maladie de Charles IX et l'engageait à se tenir prêt à partir au premier moment.

A peine Charles IX eut-il rendu le dernier soupir, 31 mai 1574, que Cheverny expédia un courrier en Pologne, pressant Henri de se dérober à ses sujets et de venir en France le plus secrètement et le plus tôt qu'il lui serait possible. En même temps il lui fit tenir de l'argent à Vienne et à Venise. « Car je savais bien, écrit-il, qu'en « telles occasions il ne faut manquer d'argent, n'y en eût-il pas au « monde; et pour celuy-là, il y fallut employer, avec le nom et les « blancs-signez du roy, qu'il m'avait laissez, tout mon crédit et celuy « de mes amis, et mettre le tout au hasard pour une si bonne af- faire. »

Henri III suivit ses conseils et lui manda de venir le joindre à Venise. Cheverny, voyant les intrigues et les forces toujours croissantes des *politiques*, ne crut pas devoir quitter la France, et il ne rejoignit le roi qu'à Turin. Celui-ci le reçut avec les marques de la plus grande estime, et bientôt le témoignage que la reine-mère rendit encore de ses services acheva de le rendre tout-puissant. Dès ce jour, comme

nous l'apprend le duc de Bouillon dans ses mémoires, Henri III ne se conduisit plus que par ses conseils.

Les honneurs, les charges, les présents continuèrent de pleuvoir sur lui : le roi le nomma chancelier de l'ordre de Saint-Michel, et, l'élevant au-dessus de tous les secrétaires d'État, il lui ordonna d'examiner leur travail pour lui en rendre ensuite compte à lui-même. Quelque temps après, Henri III voulant se marier, le chargea d'aller demander en mariage Louise de Vaudemont.

Le vieux cardinal de Birague s'étant démis de la charge de garde-des-sceaux, le roi en pourvut Cheverny en titre d'office, et non par simple commission, comme cela s'était toujours fait auparavant. Un peu plus tard, il le nomma encore chancelier de l'ordre nouveau du Saint-Esprit, et le 1er janvier 1582, il lui donna le gouvernement d'Orléans, pays Chartrain, Blaisois, Dunois, Amboise, Loudunois. « Et fut trouvée cette gratification un peu extraordinaire aux per-« sonnes de sa robe et de sa qualité : mais le roi montra en cela ce « qu'il avait toujours dit de luy, qu'il le tenait et l'estimait propre « à plus d'un mestier, et qu'il ne voulait que sa robe empeschast « que sa fidélité et ses services ne fussent reconnus des honneurs « qu'un gentilhomme pouvait espérer. » Enfin, après la mort de Birague, Henri III le nomma chancelier de France, tout en lui laissant la garde des sceaux (1583). Malheureusement Cheverny n'avait pas les qualités d'un Michel de L'Hôpital, et au lieu de pratiquer cette politique de conciliation, qui seule peuvait sauver le pouvoir, disputé entre les partis, il se fit l'instrument trop docile des volontés d'Henri III.

Sur l'ordre du roi, il fit au parlement l'apologie du fameux édit de réunion (1585), où l'on arrêta la proscription du protestantisme, et dont l'enregistrement, suivant de Thou, consterna tous les gens bien. Lorsqu'éclata à Paris l'émeute connue sous le nom de *Journée des Barricades*, il fut un de ceux qui accompagnèrent le roi dans sa fuite, et il lui ménagea un asile à Chartres.

Il y avait alors vingt-quatre ans que Cheverny était attaché à Henri III ; il lui avait rendu des services importants et le roi, en toute occasion, lui avait montré son contentement. Cependant la disgrâce allait le frapper. Henri III était venu à Blois, où il avait con-

voqué pour la deuxième fois les États-Généraux, et le chancelier s'y rendait de son côté, lorsque, arrivé près de la ville, il reçut une dépêche qui lui redemandait les sceaux et lui enjoignait de se retirer dans ses terres. Cheverny ne put pas croire d'abord à tant de malheur : malgré les ordres du maître, il résolut de continuer sa route, dans l'espoir de voir le roi et de montrer son autorité. Mais ce fut en vain, et, après une longue conférence avec Catherine de Médicis, s'étant convaincu que sa disgrâce était réelle, il se rendit à Cheverny et de là à sa terre d'Esclimont, où il fixa sa résidence.

Le motif de cette disgrâce était honorable pour le chancelier. Henri III, près d'être dépouillé de la couronne par les Guise, avait juré la perte de ces ennemis redoutables, et il savait que son ancien ministre ne se prêterait jamais à un assassinat.

Cheverny affecte une grande résignation en racontant sa disgrâce; pourtant, malgré lui, son dépit et son chagrin éclatent dans les explications qu'il en donne. Heureusement, l'épreuve ne fut pas trop longue.

Malgré ses complaisances pour le roi et la reine-mère, le chancelier n'avait jamais abusé de son pouvoir pour frapper les courtisans, et il comptait de nombreux amis dans les différents partis. Il nous apprend lui-même que, tous les jours, il était visité à Esclimont par des gens des deux partis « qui quelquefois se rencontraient en même temps « chez lui et s'entretenaient ensuite au sortir de sa maison. » Ces nombreuses relations allaient l'aider à revenir au pouvoir.

En effet, Henri IV, profitant des loisirs que lui laissait forcément le siége de Paris, résolut de mettre ordre aux affaires de l'État (1590). Or, son conseil ne se composait que de gens d'épée ; le sceau était entre les mains de M. de Nevers et du maréchal de Biron, « qui « passaient ou refusaient les affaires à leur fantaisie, sans les juge- « ments et observations qui y sont nécessaires. » Le roi jeta les yeux sur Cheverny. L'ex-chancelier avait certes l'expérience et l'habitude des affaires, et sa présence auprès du nouveau roi pourrait contribuer à dissiper bien des préventions, à augmenter le nombre des serviteurs. Henri IV lui fit donc faire des ouvertures, et il lui écrivit enfin de sa main une lettre qu'il fit porter à Esclimont par d'Esmery de Thou, maître des requêtes et beau-frère de Cheverny. L'homme

prudent fut mis à une rude épreuve, et il avoue assez naïvement son embarras : « Il faut que j'avoue que, bien que d'assez long-temps « j'eusse prévu cela, néantmoins je me trouvais en peine à me pou- « voir résoudre promptement en chose si importante, estant com- « battu d'un costé par mon affection et obligation naturelle au bien « de cet Estat, et par l'obéissance que je devais à mon roy, et d'autre « costé retenu par les justes apprehensions que j'avais du succez « des affaires de sa majesté, voyant quasi toute la France alors « révoltée contre luy avec un très-puissant ennemi en teste, le « roy de contraire religion, en laquelle il ne voulait être forcé, et « sans changer laquelle il était impossible de le voir asseurer de ce « royaume, et autres infinies considérations assez puissantes pour re- « tenir toute autre personne de ma qualité, de ma fortune et de mon « âge, joint aux continuelles et advantageuses recherches, et de très- « grandes offres d'authorité et d'amitié que je recevais tous les jours « de M. du Mayne et de tous ceux de son party pour m'y attirer, « avec l'obligation que j'ay à la maison de Lorraine.... Mais, nonob- « stant toutes ces choses, ma conscience, mon honneur et mon ser- « ment au vray intérest et conservation de cette monarchie, me por- « tèrent et obligèrent à la meilleure résolution, qui estait de servir « le roy que Dieu m'avait donné pour maistre par vraye et légitime « succession. »

Ces considérations de serment, de conscience, d'honneur, furent-elles les plus fortes? Dieu le sait! Cheverny promit d'aller trouver le roi, mais il demanda un mois pour pourvoir à toutes ses affaires. Or, à une pareille époque, gagner un mois c'était beaucoup : les choses pouvaient changer, se décider pour ou contre le roi. Henri IV n'accepta pas le délai, et il lui renvoya immédiatement de Thou et du Fay, gendre de L'Hôpital, pour lui donner l'ordre de se rendre auprès de lui. Cheverny ne pouvait plus hésiter, et il partit avec une escorte de deux cents gentilhommes pour rejoindre le roi à Aubervilliers.

La réception fut des plus gracieuses. Le roi l'embrassa avec toute sorte de joie et d'honneur, et lui remettant aussitôt les sceaux, il lui dit : « Monsieur le chancelier, voilà deux pistolets desquels je désire « que vous me serviez, et que je sçai que vous pourrez fort bien « manier, vous m'avez avec eux bien fait du mal plusieurs fois, mais

« je vous pardonne, car c'estait par le commandement et pour le « service du feu roi, mon frère; servez-moy de mesme, et je vous « aimeray autant et mieux que luy, et croiray votre conseil, car il « s'est trouvé mal de ne l'avoir voulu suivre. » Et comme le chancelier protestait déjà de sa fidélité : « Aimez-moy, ajoutait-il, je vous « prie, comme je vous aime, et croyez que je veux que nous vivions « comme si vous estiez mon père et mon tuteur. »

Si Cheverny avait hésité à venir, il se montra du moins reconnaissant des procédés généreux du roi, et, dès le lendemain de son arrivée à la cour, il écrivit à tous les anciens officiers de toute qualité, les engageant à suivre son exemple et à venir occuper leurs anciennes charges. Beaucoup répondirent à son appel, et il put dire avec vérité qu'à lui doit revenir « quelque partie de la gloire due aux bons « succez qui sont arrivés depuis, au bien et à la conservation « de cette monarchie. » En 1591, il engagea le roi à assiéger Chartres, *le grenier à blé* de Paris, dont la prise devait favoriser celle de la capitale. Comme le roi manquait d'argent, il contribua de sa propre fortune aux dépenses du siége. Henri IV l'en récompensa en lui rendant la charge de gouverneur et de lieutenant-général de la ville et du pays chartrain, avec une garde de soixante suisses à sa livrée. Après la rentrée du roi à Paris, il fut chargé de recevoir le serment des membres du parlement, et il intervint puissamment dans les négociations qui furent entamées alors avec les différents chefs de la Ligue.

Placé à la tête du conseil, Cheverny exerçait la plus grande influence, et, toujours fidèle à son système, il s'étudiait à contenter, satisfaire et obliger tout le monde, comme ç'avait été l'ordinaire procédé de toute sa vie. Pourtant sa longue faveur lui avait attiré des ennemis, et des pamphlets furent lancés contre lui. En 1596, il fut même directement attaqué; les notables assemblés à Rouen demandèrent qu'on lui enlevât les sceaux. Il n'en dit mot dans ses mémoires; mais, si nous devons ajouter foi à l'Estoile, son administration n'aurait pas toujours été exempte de reproches. Lorsque, l'année suivante, le roi ordonna de poursuivre les traitants, *on prétendit que le chancelier faisait obtenir des abolitions à plusieurs d'entre eux pour de l'argent, qu'il sauvait les plus gros et les plus coupables, et qu'il ne laissait punir que les petits.*

Les notables n'obtinrent pas son éloignement, car le chancelier avait su se faire de nouveaux et de puissants amis.

Une manière adroite de plaire à un maître, c'est non-seulement de flatter ses passions, mais encore de les partager. Cheverny avait remarqué, et la remarque était facile à faire, que « Sa Majesté, parmy « les plaisirs de la paix, s'occupait ordinairement à la chasse et à « l'amour; » à l'exemple du roi, il prit donc une maîtresse, et il choisit.... Mme de Sourdis, tante de Gabrielle d'Estrées. « Le prin- « cipal du conseil du roi en devint amoureux, dit l'auteur des *Amours* « *du grand Alcandre*, tant l'exemple du roi a de pouvoir. Cet « homme, dans une charge si sérieuse et si éminente, ne cachait « point sa passion, et le roi, qui eût voulu que tout le monde eût « été pris ainsi que lui, était bien aise qu'un tel personnage fût em- « barrassé du même mal que le sien. » Un enfant naquit de cette liaison, et Henri IV, après avoir fait complimenter Cheverny, voulut en être le parrain avec Gabrielle.

Aidé de la belle maîtresse du roi, Cheverny pouvait facilement braver les mécontents; mais voilà que tout-à-coup, pendant qu'il était à Esclimont, un de ses secrétaires lui mande la mort subite de Gabrielle (1599). Il en fut attéré. Pourra-t-il désormais se soutenir? le roi ne le sacrifiera-t-il pas? Il se prit à regretter de s'être tant attaché à cette femme : « jugeant dès lors quel changement cette mort « apporterait à toutes les affaires du temps, je commençay à aucu- « nement me plaindre à moy-même de mon malheur particulier de « m'estre si promptement et trop attaché à ses alliances par la per- « suasion d'autruy. » Il se hâta d'écrire à Henri IV, pour lui témoigner la part qu'il prenait à sa douleur, et pour lui demander ses ordres. La réponse fut bienveillante; le roi le priait d'aller le trouver aussitôt qu'il lui serait possible. Mme de Sourdis y gagna de n'être point délaissée; Cheverny nous l'apprend lui-même : « Nous conti- « nuasmes, dit-il, nos mesmes amitiez et intelligences. »

Cependant il allait descendre à son tour dans la tombe. Fatigué des affaires, il songeait à se défaire de la charge de garde-des-sceaux, pour ne conserver que celle de chancelier, et déjà même il était entré en pourparlers avec M. de Maisse, lorsque la mort le surprit à Cheverny, le 30 juillet 1599. Si l'on en croit la tradition, il aurait eu le

pressentiment de sa fin prochaine et il aurait dit, en entrant dans le château paternel, qu'il avait voulu revoir une dernière fois : *Je ressemble au bon lièvre, je viens mourir au gîte.* Il avait alors soixante et onze ans et quatre mois.

Le chancelier de Cheverny, d'après les aveux qui lui sont échappés et que nous avons recueillis dans ses mémoires, peut être jugé sévèrement comme homme, et il n'a pas non plus laissé dans l'histoire la réputation de grand homme d'Etat. Toutefois, nous devons dire qu'il se montra habile négociateur et ministre expérimenté, et que s'il ne donna pas toujours des conseils sages, du moins il fut dévoué à ceux qu'il servait. S'il a été attaqué de son vivant, il a trouvé aussi de chauds défenseurs. Nicolas Rapin, dans ses *Élégies*; Scévole de Sainte-Marthe, dans ses *Éloges;* le président de Thou, dans son *Histoire universelle*, en parlent avec avantage et vantent sa dextérité dans les affaires. Ronsard lui a dédié un de ses poëmes : *Le second bocage royal :*

Les esprits demi-dieux des Hurault, tes ancestres,
Qui ont eu comme toy nos princes pour leurs maistres,
Seront tous réjouis, quand ils diront là-bas
Que tu suis leurs vertus, leurs gestes et leurs pas.
Blois s'en réjouira, et ton fleuve de Loire,
Et moi qui des François célèbre la mémoire, etc.

Les descendants du chancelier de Cheverny vécurent, en grande partie, sur la réputation de leur illustre aïeul. L'aîné de ses fils, HENRI DE CHEVERNY eut en survivance le gouvernement des pays Chartrain et Blésois avec le titre de lieutenant-général au gouvernement d'Orléans. Il mourut en 1648, comblé de faveurs par les rois Henri IV et Louis XIII. Ses enfants mâles n'eurent point de postérité, et avec eux s'éteignit la ligne directe de Cheverny.

Les branches collatérales jetèrent encore quelque éclat. PHILIPPE HURAULT, second fils du chancelier, fut évêque de Chartres et premier aumônier de la reine Marie de Médicis; LOUIS HURAULT, le troisième, devint bailli et capitaine de Chartres, conseiller du roi et gentilhomme ordinaire de la chambre. Les filles contractèrent des alliances avec les plus nobles familles du royaume, et les Hurault, par leur arbre généalogique, établissent des parentés avec les Laval, les La Trémouille, les d'Alluye, les d'Escoubleau de Sourdis, &c., &c.

Parmi les branches collatérales de la maison de Cheverny, on remarque les seigneurs du Marais, de Chérigny, de Boistaillé, de L'Hôpital, &c. Cette famille est représentée aujourd'hui, dans le Blésois, par M. le marquis Hurault de Vibraye, possesseur du château de Cheverny.

V. BERRER.

Maison DE THOU.

ARMES : D'argent à un chevron de sable, accompagné de trois abeilles.

Les de Thou sont originaires de l'Orléanais, et non de la Brie, comme le veulent les éditeurs des *Mémoires d'Auguste de Thou*, ou de la Champagne, comme l'ont prétendu certains biographes.

1° JEAN DE THOU est le premier dont il soit fait mention ; un acte du règne de Philippe de Valois prouve qu'en 1328, il possédait la seigneurie du Bignon (1).

2° *Sylvestre de Thou,* fils de Jean, seigneur du Bignon, à la mort de son père, épousa Perrette Compaing, fille de Jean Compaing, prévôt des marchands d'Orléans.

3° *Jean de Thou II,* leur fils, eut pour femme Pasquette Dubey, sœur d'Alexis Dubey, prévôt des marchands d'Orléans.

4° *Jacques de Thou Ier*, né de ce mariage, fut échevin, ou plutôt procureur de ladite ville, pendant les années 1436, 1439, 1445. Il mourut dans cette charge en 1447, après avoir été l'un des sujets les plus fidèles de Charles VII et le confident intime de Charles d'Orléans, prisonnier en Angleterre, dont il négocia la rançon.

Sous le péristyle de la salle principale du Musée d'Orléans se voit une pierre circulaire, de soixante-quatre centimètres environ de diamètre, portant en légende ces mots : *Ci-gist noble hōme Jacques de Thou, décédé à Orléans en 1447*, gravés en caractère gothique. Dans le champ, on remarque principalement une croix, au pied de laquelle est un personnage à genoux, les mains jointes, vêtu de la si-

(1) Il s'agit ici du château situé au hameau de Vomimbert, commune de Saint-Jean-de-Braye, à cinq kilomètres d'Orléans, et non de celui qui est situé près de Montargis et qui fut le berceau de Mirabeau, le célèbre orateur. (*V.* ce nom.)

marre des échevins, et qui doit être Jacques de Thou lui-même. Cette pierre, qui se voyait encore, en 1788, sous le cloître de l'ancien couvent des Récollets, où Jacques de Thou avait été inhumé, vient d'être retrouvée dans une arrière-cour de l'un des deux beaux hôtels bâtis, rue de la Bretonnerie, sur l'emplacement du couvent, après qu'il eut été vendu, en 1789, comme propriété nationale. Elle a été offerte au Musée par la famille Tassin de Montcour, propriétaire de cet hôtel de 1793 à 1848.

5° *Jacques de Thou II*, fils du précédent, épousa Marie Viole, fille de Philippe Viole, conseiller d'État au bailliage d'Orléans.

6° *Jacques de Thou III*, leur fils, abandonna cette ville pour aller remplir à Paris les fonctions d'avocat-général à la cour des aides.

C'est à partir de ce moment que la famille de Thou cesse d'appartenir à l'Orléanais pour devenir une des illustrations de la magistrature parisienne.

7° *Augustin de Thou*, fils de Jacques, fut conseiller, puis président à la même cour, et mourut le 6 mars 1544. Il laissait deux fils.

8° *Christophe* l'aîné, fut conseiller et avocat du roi au siége de la table de marbre, contrôleur de la chancellerie, prévot des marchands de Paris, chancelier des ducs d'Anjou et d'Alençon et premier président de Paris. Il servit avec zèle Henri II, Charles IX et Henri III, qui lui fit faire des obsèques magnifiques. C'est lui qui appliqua au massacre de la Saint-Barthélemi ces vers si connus de Stace :

Excidat illa dies, ævo, ne postera credant
Secula. . . . . .

Il avait commencé une *Histoire de France* qu'il n'eut pas le temps d'achever. Il mourut à Paris, le 11 novembre 1582, à l'âge de soixante-quatorze ans.

9° *Nicolas de Thou*, son frère, fut conseiller-clerc au parlement, archidiacre de l'église de Paris, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, enfin évêque de Chartres, où, avec le gouverneur de Sourdis, il soutint contre les ligueurs le parti de Henri III et de Henri IV. Aussi eut-il l'honneur de sacrer ce prince, dans son église cathédrale, le 27 février 1594. Il mourut dans son château de Villebon, près Paris, le 5 novembre 1598.

10° *Jacques-Auguste de Thou*, né à Paris le 8 octobre 1553, de Christophe de Thou, étudia à Paris, à Valence, sous le fameux Cujas, et à Orléans. Il rappelle complaisamment dans ses *Mémoires* le long séjour qu'il fit dans cette ville, où l'avait attiré la célébrité de nos écoles.

Il fut mêlé aux plus importantes affaires de son temps, contribua à réunir le roi Henri III au roi de Navare, s'attacha à celui-ci, lorsqu'il fut devenu roi de France, et lui rendit de grands services dans plusieurs négociations. Il fut président à mortier du parlement de Paris et mourut dans cette ville, le 7 mai 1617, à l'âge de soixante-quatre ans, laissant trois fils et trois filles. Il composa en latin une *Histoire universelle* et quelques poésies : on lui attribue aussi des *Mémoires*.

11° *François-Auguste*, son fils aîné, naquit à Paris, en 1607. Impliqué dans la conspiration de Cinq-Mars, il eut la tête tranchée à Lyon, en 1642. Le second fils de *Jacques-Auguste* mourut sans alliance, comme son aîné; le troisième, *Jacques-Auguste*, baron de Meslay, président au parlement de Paris, ambassadeur auprès des États-Généraux, laissa deux enfants qui n'eurent point de postérité. Ainsi, la famille de Thou s'éteignit en 1746.

J. B.

Maison D'ESCOUBLEAU DE SOURDIS-D'ALLUYE.

ARMOIRIES : Parti d'azur et de gueules, à une bande d'or brochant sur le tout, avec deux levrettes rampantes pour support.

Cette antique maison, illustrée par des personnages de haut mérite, distinguée par ses grandes alliances et ses charges considérables, est originaire du Poitou.

Il serait hors du cadre de notre ouvrage de présenter la filiation de la maison d'Escoubleau, qui n'appartient pas à notre province par son origine : nous mettrons seulement en relief ses personnages historiques, nous arrêtant toutefois, avec quelque préférence, sur les gouverneurs qu'elle a donnés à l'Orléanais.

Cette famille tire son nom du fief d'Escoubleau, situé près de Châtillon-sur-Sèvre, et a pour premier auteur connu HONFROY D'ESCOUBLEAU, qui vivait vers 1224.

La *branche d'Alluye*, la seule qui doive nous occuper, ne vint s'établir dans le pays chartrain qu'au XVIe siècle. De cette branche étaient :

François d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'*Alluye*, seigneur de Jouy, d'Auneau, de Montdoubleau, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de la grande écurie, gouverneur de Chartres (1). Il épousa Isabeau Babou, dame d'Alluye, fille de Jean Babou, seigneur de la Bourdaisière, et de Françoise Robertet. Isabeau Babou était tante de Gabrielle d'Estrées. Le marquis de Sourdis mourut à Paris le 20 mars 1602; il avait eu huit enfants, entre autres :

1° *François d'Escoubleau*, cardinal de Sourdis, décoré de la pourpre par Clément VIII à la recommandation d'Henri IV, puis archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine. Ce fut un homme de haute piété, que les papes de son temps tenaient en estime particulière. Il décéda à Bordeaux le 28 février 1628;

2° *Henri d'Escoubleau de Sourdis*, évêque de Maillezais, ensuite archevêque de Bordeaux, après son frère, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, abbé de Royaumont, &c. Prélat guerrier, il assista au siége de La Rochelle, battit la flotte espagnole devant Carthagène et se distingua en maintes rencontres. On connaît ses démêlés avec le duc d'Épernon, qui avait été jusqu'à lever la main sur lui, et que l'archevêque, après une excommunication éclatante, força à une réparation publique. Il mourut à Auteuil le 18 juin 1645;

3° *Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye*, comte de la Chapelle-Bellouin, seigneur de Jouy et de Montrichard, chevalier des ordres du roi, maréchal des camps et armées, mestre de camp de la cavalerie légère, conseiller d'État d'épée, gouverneur des ville et duché d'Orléans, Orléanais, pays Chartrain, Blésois, Vendômois, Beauce, Sologne, Dunois, Perche-Gouët, de la ville et du château d'Amboise. C'était un homme de mérite. Mlle de Montpensier en parle longuement dans ses mémoires, surtout à l'occasion de son entrée victorieuse dans Orléans. On citait sa collection de tableaux comme une des plus curieuses et des plus belles du temps. Il mourut à Paris, le 21 décembre 1666, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait épousé Jeanne de Montluc et de Foix, princesse de Chaba-

(1) Voir *Journal d'Henri III et d'Henri IV* et les mémoires du temps.

nais, dame de Montesquiou et de Saint-Félix, qui décéda le 2 mai 1657. Elle était fille d'Adrien de Montluc, seigneur de Montesquiou et de Jeanne de Foix, et laissa, entre autres enfants :

1° *Paul d'Escoubleau*, marquis d'Alluye et de Sourdis, baron d'Auneau, gouverneur des ville et duché d'Orléans, Orléanais, pays Chartrain, Blésois, Vendômois, Sologne, Beauce, Dunois, Perche-Gouët, des ville et château d'Amboise, après le décès de son père. Il épousa, le 16 février 1667, en l'hôtel du comte de Soissons, Benigne de Meaux du Fouilloux, demoiselle d'honneur de la reine-mère Anne d'Autriche, ensuite dame d'honneur de Madame Henriette d'Angleterre, de l'ancienne maison des comtes ou gouverneurs de Meaux, en Brie, fille de Charles de Meaux, seigneur de Rudefontaine, et de Madeleine de Lesignac, dame du Fouilloux, en Saintonge.

Benserade nous fait ainsi le portrait de la marquise d'Alluye :

Sans que je parle même on m'admire à la cour,
J'arrache tous les cœurs si l'on ne me les donne ;
Et je n'ai rien en ma personne
Qui ne persuade l'amour.

Louis XIV avait signé le contrat de mariage et doté Mlle du Fouilloux de 150,000 écus. Le marquis d'Alluye décéda à Paris, le 6 janvier 1690, et la marquise dans son appartement du Palais-Royal, le 15 mai 1721, âgée de quatre-vingt-huit ans.

2° *François d'Escoubleau*, marquis de Sourdis, baron de Gaujac et d'Estillac, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées, gouverneur de l'Orléanais, &c., après son frère, le marquis d'Alluye, suivant lettres du 19 octobre 1690, capitaine des château et chasses d'Amboise, commandant pour S. M. en Guyenne (1). Connu d'abord sous le nom de chevalier de Sourdis, il se distingua d'une manière brillante dans l'expédition de Flandre, aux batailles de Cassel et de Steinkerque, aux siéges de Saint-Omer, d'Ypres, de Gand, de Minden, &c., &c. Il mourut à Gaujac, en Guyenne, le 21 septembre 1707. De son mariage avec Marie-Charlotte de Beziade d'Avaray, fille de Théophile de Beziade, marquis d'Avaray, seigneur de Letiou, du Tertre, grand bailli d'épée d'Orléans, et de Marie des Étangs, il n'eut qu'une fille, Angélique, mariée à François-Gilbert

(1) Voir son éloge dans le *Mercure galant*, juillet 1682 et avril 1677.

Colbert, marquis de Saint-Pouange, maréchal des camps et armées du roi.

La maison d'Escoubleau, dont nous venons d'indiquer sommairement les principales illustrations, s'est alliée aux premières familles de France, telles que celles de la Trémouille, de La Rochefoucauld, de Melun, de Bretagne, de Clermont-Tonnerre, de Maillé, de Simiane, d'Entragues, de Rostaing, de Clisson, &c., &c.

Son dernier représentant est Mme la comtesse de Bourbévelle, Lina-Marie-Augustine d'Escoubleau de Sourdis, fille d'Antoine-René d'Escoubleau, marquis de Sourdis, maréchal-de-camp, aide-de-camp du duc de Berri, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, &c., et de Éléonora de Botta, sa seconde femme.

L. DE L. M.

Maison DE BEAUVILLIERS-SAINT-AIGNAN.

BLASON : Fascé d'argent et de sinople, les fasces d'argent chargées de six merlettes de gueules.

ÉMERY DE BEAUVILLIERS, bailli et gouverneur de Blois, baron de la Ferté-Hubert, épousa Louise de Husson-Tonnerre; elle lui apporta la terre de Saint-Aignan, qui avait le titre de baronie de temps immémorial. Érigée en comté en 1537, et plus tard en duché-pairie, en faveur de François de Beauvilliers, elle avait appartenu successivement aux maisons de Donzy, de Chastillon, de Bourbon, de Bourgogne, de Tonnerre, et le mariage qui la mit dans la maison des Beauvilliers leur donnait des alliances avec ces maisons illustres et avec les Courtenay, les La Trémouille, les d'Estouteville; plus tard, ils en contractèrent d'autres avec les d'Étampes, les Rohan, les Beauvau, les Rochechouart-Mortemart, les Béthune, en un mot avec ce que la noblesse de France offrait de plus distingué.

François de Beauvilliers, septième comte de sa famille et premier duc de Saint-Aignan, pair de France, seigneur des terres et baronies de la Ferté-Hubert dans l'Orléanais, et de Lucé en Beauce, naquit à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) en 1610. Après avoir servi avec distinction, il partagea le sort du comte de Grancey et du marquis de Praslin, que le cardinal de Richelieu fit mettre à la Bastille, leur attribuant la défaite de Feuquières devant Thionville; il en sortit en 1640,

et servit, comme lieutenant-général, dans la guerre de la Fronde. Les services qu'il rendit à la cause royale et sa fidélité lui firent obtenir les principales dignités : duc et pair, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, il eut en outre les gouvernements de Touraine, de la ville et du château de Loches.

Au milieu de la cour la plus galante, le duc de Saint-Aignan se fit remarquer par son exquise politesse; fidèle imitateur des anciens preux, ses manières chevaleresques lui valurent le surnom de *Paladin*. Aimé et estimé de Louis XIV, il fut presque toujours chargé de présider à ces fêtes pompeuses, à ces carrousels magnifiques, empreints de la grandeur du siècle; il cultivait les lettres, et quelques-unes de ses pièces de vers ont été conservées dans les œuvres de Scarron. Il ne faut pas oublier que ce fut lui qui donna à Louis XIV l'idée de répandre sur les savants des libéralités qui contribuèrent à la fois au progrès des lettres et à la gloire du prince; Scarron, Corneille, Molière, Racine se glorifièrent de sa bienveillance. Il mourut en 1687.

Son fils, *Paul de Beauvilliers*, duc de Saint-Aignan, plus connu sous le nom de *duc de Beauvilliers*, naquit à Saint-Aignan en 1648. Attaché de bonne heure à la personne du roi, par son rang, il demeura néanmoins étranger à toutes les agitations, à toutes les intrigues de la cour. Louis XIV, même au milieu des séductions de la grandeur et des erreurs de la jeunesse, apprécia ses vertus sévères; il conçut de bonne heure pour lui une estime que l'envie ne put altérer complètement. Lorsque Villeroi mourut, ce fut le duc de Beauvilliers que le roi choisit pour le remplacer. Dans l'exercice de ses fonctions, il apporta ce zèle consciencieux, cette scrupuleuse exactitude dont il donna l'exemple toute sa vie dans l'accomplissement de ses devoirs. Il fut choisi, avec Vauban, pour accompagner le dauphin dans sa première campagne; c'était, comme on l'a dit, donner le génie de la guerre et le génie de la vertu pour guides au jeune prince. Plus tard, il fut nommé gouverneur de la personne et surintendant de la maison du duc de Bourgogne. Le roi lui confia successivement, avec les mêmes titres, le duc d'Anjou, depuis Philippe V, et le duc de Berri.

Chargé de la plus belle mission que puisse recevoir un homme,

celle de préparer un bon roi pour une grande nation, le duc de Beauvilliers ne négligea rien pour s'associer tous ceux qui, par le concours de leurs travaux et de leurs lumières, devaient l'aider à supporter ce fardeau. Le 17 août, il fit présenter au roi et agréer Fénelon pour précepteur. Il témoigna au jeune abbé une amitié qui ne se démentit pas lorsque, plus tard, devenu archevêque de Cambrai, il se vit entraîné dans de déplorables discussions théologiques. Quelque profonde que fût la disgrâce où tomba Fénelon, après une grande faveur, Beauvilliers était d'un caractère trop indépendant pour le renier en présence de l'adversité. Il se déclara haut et ferme pour lui et procura ainsi aux courtisans avides une occasion d'attaquer un homme dont les dépouilles auraient satisfait plus d'une ambition. Défenseur zélé de Mme Guyon, qu'il regardait comme une sainte, il opposa aux rancunes de Mme de Maintenon, toute tremblante de s'être compromise, la solide réputation dont il jouissait à la cour. Mandé par Louis XIV, qui lui témoigna des inquiétudes sur les liaisons qu'il conservait avec un évêque condamné par l'Eglise, Beauvilliers, assura le roi qu'il n'y avait rien à craindre pour la foi de son auguste élève qui ignorait jusqu'au nom des quiétistes; il osa élever la voix en faveur de Fénelon, qu'il présenta comme la victime de l'envie, et termina en disant : « Sire, je suis l'ouvrage de Votre Ma-« jesté; Votre Majesté m'a élevé, elle peut m'abattre; dans la vo-« lonté de mon prince je reconnaîtrai la volonté de Dieu; je me re-« tirerai de la cour, Sire, avec le regret de vous avoir déplu et avec « l'espérance de mener une vie tranquille. »

Il y avait du courage à parler ainsi au roi le plus absolu et le moins accoutumé à la franchise d'une telle déclaration; Louis XIV estimait trop le caractère du duc pour s'en offenser; il lui conserva sa faveur, et Beauvilliers n'en fut que plus acharné contre les adversaires de Fénelon. Du reste, il rachetait cette opposition aux volontés du monarque par les immenses services qu'il rendait à la couronne. Ses sages conseils eurent une grande influence, lorsqu'il fut consulté sur toutes les grandes mesures du gouvernement, et l'histoire indique le rôle considérable qu'il joua dans les affaires politiques, soit au sujet de la paix de Ryswick, soit dans la succession d'Espagne. La part que Louis XIV accorda au duc de Bourgogne, devenu dauphin, dans son gouvernement, fut pour le duc l'aurore de la plus grande puissance;

mais bientôt la mort du jeune prince vint tromper les brillantes espérances que son éducation avait fait naître, et Fénelon put dire, avec son vertueux collègue : *Tous mes liens sont rompus, rien ne m'attache plus à la terre.* Beauvilliers ne survécut que de deux années à son royal élève; il mourut en 1714 et fut inhumé dans l'église du couvent des Bénédictines de Montargis, où sept de ses filles étaient religieuses.

Les mémoires de Saint-Simon, qui avait pour lui une profonde vénération, nous le représentent profondément religieux, bon, modeste, sévère, esclave de ses devoirs et respecté même par ses ennemis. La ville de Saint-Aignan lui dut un établissement, témoignage durable de sa piété et de sa bienfaisance. Il fit bâtir, sur les plans de Mansard, et dota richement un hôpital dont les ressources sont plus que suffisantes. Marié en 1671 à Louise Colbert, fille du célèbre ministre, il eut de cette union treize enfants, dont neuf filles, pour lesquelles Fénelon, encore jeune, écrivit son admirable *Traité de l'éducation des filles,* qui révéla au duc de Beauvilliers le génie de son auteur. Il eut la douleur de survivre à ses enfants, et la même infortune, réservée dans la suite à cette noble famille dans les générations suivantes, amena sa ruine et éteignit un nom illustré pendant toute une époque de gloire.

CH.-F. L.

Maison de PHELYPEAUX-PONTCHARTRAIN.

ARMOIRIES : D'azur semé de quintefeuilles d'or, un franc quartier d'hermine écartelé d'argent à trois lézards de sinople.

De toutes les familles historiques dont s'honore notre province, aucune n'a été plus long-temps au pouvoir que celle des Pontchartrain. De 1610 à 1781, dans une période de cent soixante et onze ans, cette maison a donné à la France onze secrétaires d'État, dont trois ministres (1), un chancelier, huit commandeurs des ordres du roi, cinq archevêques ou évêques, deux lieutenants-généraux, &c., &c. Il serait curieux de rechercher par quel enchaînement de circons-

(1) Le dernier fut M. de Maurepas, ministre sous Louis XVI.

tances le pouvoir passa ainsi de génération en génération dans cette famille privilégiée, et d'expliquer par quels services ses membres méritèrent ainsi la faveur constante des rois, par une exception peut-être sans exemple dans l'histoire. Mais nous devons nous borner dans ce travail qui, pour être complet, demanderait des volumes. D'ailleurs, Paul Phelypeaux, le premier des onze secrétaires, et son frère Raymond sont les seuls qui soient nés à Blois, et la famille de Pontchartrain, comme celle des de Thou, quitta bientôt sa province pour un plus vaste théâtre.

La maison Phelypeaux, dont plusieurs membres étaient encore au XVe siècle de simples artisans, est originaire du Blésois et remonte à *Jean-le-Picard*, dit Phelypeaux, seigneur de plusieurs fiefs vers 1400. Louis Phelypeaux, seigneur de La Cave et de La Vrillière, et conseiller au présidial de Blois vers 1553, eut de sa femme Radegonde Garraut plusieurs enfants, entre autres Raymond, qui continua la branche aînée d'Herbaut, et Paul, qui fut la souche de la branche cadette de Pontchartrain.

Paul Phelypeaux naquit à Blois en 1569. Comme il annonça de bonne heure d'heureuses dispositions et une intelligence au-dessus de son âge, son père résolut de les cultiver avec soin, et l'enfant reçut cette instruction solide que l'on exigeait alors de tous ceux qui se destinaient aux charges publiques. Paul terminait ses études quand Henri III, chassé de Paris, après la journée des Barricades, et forcé de céder aux exigences des Guise, se rendit à Blois, pour y tenir les Etats-Généraux (1588). Le jeune homme fut présenté au ministre Revol; il lui plut et le ministre promit de le former aux affaires. Revol étant mort en 1594, Pontchartrain resta auprès de son successeur, Villeroi, en qualité de secrétaire, et celui-ci lui ouvrit enfin la carrière des honneurs.

Grâce à la protection de Villeroi, Pontchartrain fut nommé secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, en 1600, et, dix ans plus tard, il eut la charge de secrétaire d'État. En l'appelant à ce poste éminent, Henri IV lui adressa un de ces mots qui peignent si bien les hommes : *Qu'il ne croyait pas pouvoir le remplir d'une personne plus digne, plus fidèle et plus capable.* Pontchartrain avait alors quarante et un ans, et il devait justifier par sa conduite les paroles du bon roi que la France allait pleurer (1610).

Seul peut-être de tous les ministres et secrétaires d'Etat, Pontchartrain sut rester étranger aux cabales et aux intrigues qui agitèrent incessamment la régence de Marie de Médicis. Modeste autant que dévoué, loin de songer, comme ses collègues, à augmenter sa part d'autorité, il abandonna le département de la guerre, pour se restreindre aux affaires de le religion réformée.

Cependant, tout en surveillant les calvinistes, Pontchartrain prêtait aussi à la cour l'appui de ses talents dans les affaires des seigneurs; il prit la part la plus active aux négociations qui furent entamées avec le prince de Condé et les rebelles, et quand on a lu son *Journal des conférences de Loudun*, on ne peut s'empêcher de reconnaître que c'est à lui surtout que revient l'honneur du traité qui les a terminées. Le sujet qui les avait amenées ne méritait peut-être pas une si grande dépense d'activité; mais il n'en est pas moins beau de voir le serviteur fidèle se dévouer ainsi à ce qu'il regarde comme son devoir.

Pontchartrain, par la loyauté de son caractère, ne pouvait donner aucun ombrage à ceux qui se disputaient ou s'arrachaient l'autorité : aussi fut-il épargné par la disgrâce qui frappa la plupart des ministres et des secrétaires d'État à la fin de l'année 1616, et qui amena pour la première fois, aux affaires, le célèbre évêque de Luçon, Richelieu. Toutefois, son influence dut baisser; du moins on le sent aux expressions amères qui lui échappent, quand il raconte ces événements dans ses mémoires; à la complaisance avec laquelle, lui, ordinairement si sobre de détails, recueille tous les bruits qui peuvent flétrir ses nouveaux collègues et leur ami, le maréchal d'Ancre. « Leurs Majestés, dit-il, donnèrent la charge de secrétaire d'État à « M. de Luçon, qui était alors aumônier de la reine régnante, le« quel entre en possession de cette charge, avec un grand mépris « qu'il fait de tous les secrétaires d'État, sur lesquels même il se « fait expédier lettres de préséance. »

La mort de Concini vengea cruellement Pontchartrain, et la disgrâce de la reine-mère, qui entraîna celle de ses trois créatures, lui rendit son influence (1617). Charles d'Albert de Luynes parait même lui avoir accordé une entière confiance, et il fut chargé de diriger les négociations qui amenèrent les traités d'Angoulême et d'Angers entre Marie de Médicis, échappée de Blois, et Louis XIII.

Il conservait toujours la direction des affaires de la religion réformée; mais ici les circonstances devenaient de plus en plus difficiles. L'édit de restitution, par lequel le clergé catholique devait rentrer en possession de ses biens sécularisés en Béarn, avait effrayé les huguenots, qui le regardaient comme un premier pas fait vers l'entière destruction de leur secte. Ce fut en vain que Pontchartrain essaya de calmer leurs craintes. Si, en 1620, il comprima une tentative de révolte à La Rochelle et à Loudun, il lui fut impossible d'arrêter la guerre civile, en 1621. Il suivit alors le roi à l'armée; mais le travail avait affaibli ses forces, et, atteint de maladie devant Montauban, il dut se retirer à Castel-Sarrazin. Il y mourut quelques jours après, 21 octobre 1621, à l'âge de cinquante-deux ans.

Marié à Anne de Beauharnais, Pontchartrain en avait eu un fils nommé Louis et deux filles. Louis XIII, voulant récompenser dans le fils les services du père, lui accorda aussitôt la charge de secrétaire d'État, et, comme Louis n'avait encore que huit ans, il décida que son oncle, Raymond d'Herbault, la remplirait en attendant; mais plus tard Louis résigna sa place à son oncle, qui mourut à Suze, en Piémont, le 2 mai 1629. De lui sont issues les branches de La Vrillière et du Verger.

Louis Phelypeaux de Pontchartrain vécut dans l'obscurité; mais son fils fut choisi par Louis XIV pour remplacer le chancelier Le Tellier, et dès lors cette famille, fixée à la cour, y poursuit ses brillantes destinées.

V. REBER.

Maison D'ALIGRE.

BLASON : Burelé d'or et d'azur de dix pièces au chef d'azur, chargé de trois soleils d'or.

L'illustration réelle de cette famille, originaire de la Beauce, où elle possédait ses principaux domaines, ne commence qu'au célèbre chancelier de France. Le premier du nom, *Étienne d'Haligre,* était seigneur de Chovilliers; son petit-fils, *Étienne d'Haligre II* y ajouta le titre de seigneur de La Rivière. Il naquit à Chartres, et s'éleva si rapidement aux premières dignités de la magistrature, qu'en 1587 il

était président au présidial de cette ville. Ses connaissances et l'étude approfondie qu'il avait faite du droit civil le désignèrent au choix de Charles de Bourbon, comte de Soissons, lorsqu'il nomma un intendant de sa maison. A la mort de ce prince, Etienne d'Aligre devint tuteur honoraire de son fils, puis conseiller d'Etat honoraire.

La réputation qu'il devait à ses travaux et à son intrépidité fut en partie l'origine de sa fortune. Henri IV, qui cherchait à s'entourer des hommes les plus recommandables par leurs talents et leurs lumières, lui conféra la présidence du parlement de Bretagne, et ce fut de là qu'il passa au conseil d'Etat. Son protecteur, le marquis de La Vieuville, tout-puissant à la cour, parvint à nuire, dans l'esprit du roi, au vieux chancelier Sillery, à qui cependant il était redevable de sa fortune, et fit donner les sceaux à son protégé en 1626. Le chancelier étant mort, la même année, d'Aligre fut encore revêtu de la dignité de chef de la magistrature. Mais lorsque Richelieu supplanta La Vieuville, il ne tarda pas à partager sa disgrâce. L'emprisonnement du maréchal d'Ornano, gouverneur de Gaston, frère de Louis XIII, en fut le prétexte. Le jeune prince, indigné de l'insulte faite à son favori, alla demander raison à d'Aligre de la mesure sévère qu'il avait cru devoir prendre. Le chancelier n'était rien moins qu'audacieux; il demeura interdit et balbutia quelques excuses sur son absence au conseil qui le déchargeait de toute participation à cette affaire. Gaston eut moins de succès auprès de Richelieu, qui lui répondit avec hauteur : « Monsieur, je vous répondrai autre-« ment que M. le chancelier; lui et moi avons conseillé au roi de « faire arrêter M. le maréchal d'Ornano parce qu'il le méritait. » Un homme aussi probe et en même temps aussi faible que l'était d'Aligre devait peu convenir à la politique de Richelieu; il affecta de blâmer hautement la faiblesse du chancelier et se hâta d'éloigner un homme qui n'était pas sa créature et ne voulait pas dépendre de lui.

D'Aligre subit une sorte d'exil et alla finir ses jours dans sa terre de La Rivière du Perche, où il mourut en 1635, à l'âge de soixante-cinq ans, laissant la réputation d'*un des plus honnêtes hommes de la robe*. La harangue qu'il prononça lors de son entrée au parlement renferme des idées fort remarquables et sobrement exprimées; elle se trouve reproduite dans l'*Histoire des Chanceliers*, par Du Chesne.

On lui attribue aussi une épigramme latine à la louange des *Commentaires des lettres grecques*, de Guillaume Budé. Son fils fut successivement membre du grand-conseil, intendant en Languedoc et en Normandie, ambassadeur à Venise, directeur des finances et enfin chancelier. Cette dernière dignité semblait héréditaire dans cette famille, où les talents et les vertus se transmettaient de père en fils.

Le dernier nom historique des d'Aligre est celui d'*Étienne-François*. Il était président à mortier en 1768, lorsque Laverdy le fit agréer au roi pour la place de premier président au parlement de Paris. Louis XV fit d'abord quelques objections motivées par la jeunesse du nouveau président; mais les talents d'Etienne et la gloire de son nom levèrent toutes les difficultés. Il remplit cette charge avec distinction, et substitua à la prolixité des arrêts des formules claires et précises. Héritier de l'attachement de ses ancêtres à la monarchie, il s'efforça de lutter contre les tendances révolutionnaires qui devaient en précipiter la chute. Dans le cours des deux années qui précédèrent la révolution, il fit, à la tête de son corps, plusieurs remontrances contre les impôts et contre les opérations du ministère qui lui paraissaient anti-monarchiques.

Etienne d'Aligre fut un de ceux qui prévoyaient ce qui devait arriver, et qui, en face d'une catastrophe imminente, donnèrent au roi de sages avertissements. On cite de lui un trait de caractère remarquable : au moment où le ministre Necker exerçait le plus d'influence sur le monarque et sur le peuple, et où il s'occupait de la convocation des Etats-Généraux, le premier président supplia le roi de lui accorder une audience particulière avec ce ministre; le magistrat, dans cette audience, fit lecture d'un mémoire dans lequel il annonçait énergiquement la nature des événements qui devaient résulter de l'opposition et les dangers qui menaçaient Louis XVI. Un silence absolu régna pendant et après cette lecture, et le premier président ne reprit la parole que pour remettre sa démission. Ce fut d'Ormesson de Noyseau qui lui succéda en 1788.

D'Aligre émigra un des premiers et se retira en Angleterre, où il avait une fortune de quatre millions et demi placée sur la banque de Londres. Il repassa sur le continent au bout de quelques années

et mourut à Brunswick en 1798. Sa première femme, dont il n'
pas d'enfants, était la dernière descendante des Talon.

Le marquis d'*Aligre*, pair de France, est mort dans ces derni
temps, laissant à ses héritiers une des plus grandes fortunes terri
riales de France.

CH.-F. L.

Famille de MUSSET.

BLASON : D'azur à un épervier d'or chaperonné, longé et perché de gueules

C'est une intéressante histoire que celle d'une famille noble, qu
elle traverse toute notre histoire, empruntant à chaque siècle
physionomie originale, et conservant toutefois, comme un préci
héritage, ses titres nobiliaires et ses vieilles traditions. Si l'esprit
caste disparaît en France, les anciennes familles n'ont pas tou
disparu, et maint personnage qui fait bon marché de sa noble
pourrait, au besoin, dérouler dans ses archives une longue et illus
généalogie.

Pour n'en citer qu'un exemple, le nom de *Musset*, que l'on cr
rait inscrit d'hier dans les fastes de la renommée, est celui d'une
mille noble du Blésois, alliée aux Villebresme, aux Menou, aux
Tillet, aux Pomponne, et qui possédait bon nombre de fiefs dans
Dunois et le duché de Vendôme.

On lit dans le procès-verbal de la *Coutume de Blois* du 11 avril 15
que *Denis Musset*, seigneur de la Rousselière, y assista. Bernier p
de cette maison dans son catalogue de la noblesse blésoise, mai
orthographie mal son nom. Un *André de Musset*, doyen de Sai
Croix d'Orléans, fut inhumé, en 1580, dans une chapelle de c
église, et l'ermite Souliers, dans ses *Éloges des premiers préside*
rapporte que Jeanne de Musset épousa Messire Poillot de Lailly, p
sident au parlement de Paris et ambassadeur d'Angleterre.

Toutefois, les Musset ne furent que de simples écuyers jus
François de Musset, qui fut créé chevalier par Henri IV, et de
gentilhomme de la chambre de Louis XIII. Il commandait, en 16
au siége de La Rochelle, une compagnie de gens de guerre à ch
appelés *carabins*, et mourut gouverneur de la ville de Philipsbou

Charles de Musset, frère du précédent, seigneur de la Bonnaventure, fut aussi chevalier et gentilhomme de la chambre de Louis XIII. Il fut tué, pendant la guerre de la Valteline, étant alors premier capitaine dans le régiment de Feuquières.

Les de Musset, malgré leurs titres et leurs alliances, n'étaient pas très-riches, car nous les voyons recevoir de la cour, en même temps que le brevet de leur grade, une pension qui varie de 600 à 2,000 livres. Sous Louis XIV, on leur contesta, comme à tant d'autres, leur illustration nobiliaire; mais leur blason sortit victorieux de l'épreuve, et une sentence du conseil les déclara *nobles d'extraction*. Plusieurs de leurs filles furent élevées à la maison de Saint-Cyr.

Alexandre-Henri de Musset-Bonnaventure, né en 1685, fut chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du régiment de Chartres-Infanterie. L'histoire de ce régiment, dans lequel il a servi cinquante ans, constate ses glorieux états de service : à la bataille de Dettingen, comme sa troupe commençait à plier, Musset prit un drapeau des mains d'un enseigne et s'écria : « Si quelques-uns ont peur, ils « peuvent se retirer; mais je connais assez le régiment pour être per- « suadé qu'ils préféreront tous mourir avec moi en gens d'honneur, « plutôt que de devoir la vie à une lâcheté. » Par cette courte harangue il ranima le courage des soldats, et d'une déroute imminente il sut faire une héroïque retraite. A la bataille de Raucoux il reçut trois coups de feu, dont un lui fracassa la mâchoire; mais, ne pouvant parler, il montra de son chapeau, aux soldats, les retranchements qu'ils devaient emporter. Bien que criblé de blessures, il vécut jusqu'à l'âge de soixante-seize ans, et mourut, en 1761, dans son château de Bonnaventure, en Vendômois.

Quelques années plus tard, Louis XV se trouvant au camp de Plaisance, près de Verberie, apprit du général Rochambeau qu'il y avait au régiment d'Auvergne un petit-neveu du colonel de Musset; il se tourna vers le duc d'Orléans et lui dit, en parlant de Bonnaventure : *c'était un bon officier*. Cet éloge peut s'appliquer à tous les Musset, qui continuèrent de servir leur pays dans les régiments de Lautrec-Dragons, de Chartres-Grenadiers et d'Auvergne-Infanterie.

A la fin du siècle dernier, la famille de Musset s'allia à la maison de *Patay*, une des plus anciennes du pays de Dunois. A cette branche appartient *Victor-Donatien de Musset-Patay*, né en 1768, aux en-

virons de Vendôme, et qui, après avoir servi quelque temps dans le corps du génie, devint chef de bureau au ministère de la guerre, puis à celui de l'intérieur. Il fut un des littérateurs les plus féconds de l'époque impériale, et publia des traductions, des voyages et une *Histoire des armées françaises*, qui fut interdite par Napoléon parce qu'il y était question des campagnes de Moreau, et qu'une des retraites de ce général était qualifiée de glorieuse. L'ouvrage le plus important de M. de Musset-Patay est son *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*. Grâce à des recherches aussi scrupuleuses qu'étendues, il a réhabilité sur bien des points la mémoire du philosophe de Genève; mais, peu satisfait d'avoir souvent justifié son héros, il a voulu le justifier toujours; tâche impossible, et qui lui attira maintes critiques.

L'Académie française, en recevant naguère dans son sein M. Alfred de Musset, n'a donc pas tant dérogé qu'on serait tenté de le croire; les *immortels* savaient bien que le poète sans gêne était fils de famille, et qu'à la gloire que lui réserve l'avenir il joignait l'illustration du passé. Au dernier siècle, M. de Musset aurait pu être admis à cause de son nom, de nos jours il a été reçu à cause de ses œuvres.

C. B.

Maisons DE BEAUHARNAIS *et de* TASCHER DE LA PAGERIE.

BEAUHARNAIS porte: D'argent à une fasce de sable, surmontée de trois merlettes du même, avec cette devise: AUTRE NE SERS.

TASCHER DE LA PAGERIE porte: D'argent, au chef cousu de même, à trois fasces d'azur, chargées chacune de trois sautoirs d'argent, le chef chargé de deux soleils de gueules.

La famille de Beauharnais est une de ces familles prédestinées auxquelles la providence semble assigner d'avance un grand rôle, quels que soient les caprices de la politique et les oracles de la destinée. A elle seule, elle personnifie deux races, deux époques: le passé et le présent, le droit divin et le droit populaire, la vieille aristocratie féodale et la jeune démocratie moderne. Il y a quelque chose de prophétique dans l'antagonisme politique de ces deux frères, le marquis et le vicomte de Beauharnais, l'un généreux défenseur du trône et de

la personne de Louis XVI, l'autre ardent apologiste de la révolution naissante. Qui des deux voyait le plus loin dans l'horizon des âges, et qui avait raison? Dieu seul le sait encore, car l'avenir n'est à personne, *l'avenir est à Dieu*, a dit le poète; mais le dernier rejeton de la famille de Louis XVI est en exil, et le petit-fils d'Alexandre de Beauharnais a un pied sur le trône!

Vers le milieu du XVIIe siècle, un avocat au siége présidial d'Orléans, Jacques Girault, fut chargé, à l'occasion d'un partage, de dresser la généalogie de la famille de Beauharnais, l'une des plus anciennes de l'Orléanais (1).

Nous les voyons apparaître dès le XIVe siècle, avec le titre de seigneurs de Miramion et de la Chaussée, dans la personne de *Guillaume Beauharnais*, qui habitait, dans le faubourg Madeleine, un castel appelé le Chaussi; il possédait en outre, à Orléans, une maison en guise de pied-à-terre au centre de la ville, rue des Trois-Maries. *Jehan Beauharnais*, bourgeois d'Orléans, et Perrette, sa femme, furent entendus comme témoins pendant le procès de Jeanne d'Arc. Au XVIIe siècle, cette famille prend place parmi la noblesse de robe, et quelques-uns de ses membres remplirent leur charge avec une telle honorabilité qu'elle leur a mérité une mention spéciale de la part des arides chroniqueurs contemporains.

Voici comment s'exprime un des compilateurs des antiquités de la ville d'Orléans, Lemaire, à l'égard de François de Beauharnais, seigneur de la Grillière, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, président au présidial et lieutenant-général au bailliage d'Orléans:

« Je ne veux point raconter avec quelle équité il a exercé sa charge « pendant trente-sept ans et avec quelle force il en a soutenu le poids, « puisque chacun en est remply d'admiration; mais seulement dire « que sa députation aux Estats de Paris, en 1615, le fit paraître l'un « des plus suffisants, ayant été esleu par les députez du tiers Estat « président de la province d'Orléans, et aussi pour faire dresser les « cahiers des Estats présentez au roy, lequel le créa et institua son « conseiller en ses conseils d'Estat et privé en 1615, comme il est à « présent, jouissant des gages de deux mille livres; qui, voulant se

(1) Les actes de naissance de cette famille sont sur la paroisse de Saint-Laurent-des-Orgerils d'Orléans.

« mettre à l'abry et couvert du repos, il nous a donné, l'an 1635, « l'image parlante et le portrait vivant de ses perfections en monsieur « son fils. »

Le manuscrit de Dom Gerou contient quelques détails biographiques sur ce même fils dont Lemaire fait l'éloge : « *François II de Beau-* « *harnais* fut le digne successeur et héritier de son père dans les « fonctions de président au présidial et de lieutenant-général au bail- « liage d'Orléans. Il s'appliqua sérieusement à l'étude des lois, y fit « connaître l'étendue de ses talents et se livra à des travaux très- « utiles sur le droit coutumier, principalement sur la *Coutume d'Or-* « *léans*, qu'il approfondit avec le plus grand succès. On a reproché « à M. de la Lande, lorsqu'il publia son *Commentaire*, de n'avoir « pas consulté les notes de ce savant magistrat, dont le savoir lui « eût été d'un grand secours. François de Beauharnais, qui mourut « en 1683, avait laissé des manuscrits précieux; mais la province « n'en a pas profité : ils sont passés après sa mort à son gendre, le « conseiller d'État Phélypeaux. »

Depuis cette époque jusqu'au XVIIIe siècle, le nom de Beauharnais retombe dans sa demi-obscurité. Comme presque toutes les familles orléanaises, ils durent faire renouveler leurs lettres de noblesse, et un arrêt du conseil, en date du 7 mai 1670, les déclara nobles, en dépit du dédaigneux Saint-Simon.

François III de Beauharnais, après avoir servi avec distinction dans les armées, fut nommé commissaire-général de la marine et intendant de l'Acadie, ou Nouvelle-France, dans l'Amérique du Nord. Il obtint, en 1707, des lettres-patentes qui érigeaient en sa faveur le port Maltois en baronie, sous le titre de Beauville. Dès ce moment les Beauharnais quittent leur province et leurs fiefs de l'Orléanais, mais ils conservent le nom de leurs ancêtres. Ce nom fut brillamment porté par le comte de Beauharnais, chef d'escadre des armées navales, en faveur duquel le roi, par lettres-patentes du mois de juillet 1764, érigea la châtellenie, terre et seigneurie de la Ferté-Aurain en dignité de marquisat, sous le nom de la Ferté-Beauharnais.

Mais l'éclat que jette sur la famille la gloire militaire du comte est effacé par la gloire littéraire de sa femme, la comtesse *Fanny de*

Beauharnais, un des plus séduisants esprits du XVIIIe siècle, celle-là même que Buffon appelait *sa chère fille*, et que Jean-Jacques Rousseau aimait jusqu'à ne pas s'en défier.

Elle naquit à Paris en 1738, et était fille d'un receveur-général des finances. A dix ans, elle avait déjà fait un petit poëme; mariée très-jeune encore au comte de Beauharnais, elle s'en sépara bientôt pour se retirer chez les religieuses de la Visitation; devenue veuve, elle profita de sa liberté pour faire un voyage en Italie, où elle donna carrière à sa passion pour les lettres. On a d'elle des romans, des comédies, des poésies; son salon était le rendez-vous des écrivains contemporains les plus distingués : Bailly, d'Arnaud, Mably, Mercier, Dorat, Lebrun; elle avait un esprit fin, incisif et pittoresque. On cite d'elle plusieurs mots qui donnent une idée de la grâce et de la justesse de sa pensée : elle disait, en parlant des grands poètes tragiques : *Corneille est un Dieu, Racine une déesse, Voltaire un enchanteur et Shakespeare un sorcier;* elle donnait, de l'amour chez l'homme et chez la femme, cette définition qui n'est guère à l'avantage de notre sexe : *les femmes aiment de tout leur cœur, et les hommes de toutes leurs forces.*

La comtesse Fanny de Beauharnais mourut en 1813. Son fils, *Claude de Beauharnais*, fut officier des gardes françaises, et devint sous l'empire sénateur titulaire d'Amiens, chevalier d'honneur de Marie-Louise et grand-cordon de la Légion-d'Honneur. La Restauration l'éleva à la pairie; il mourut en 1819. Sa fille, *Stéphanie de Beauharnais*, fut mariée par Napoléon au grand-duc de Bade. Elle eut plusieurs filles, dont l'aînée a épousé le prince Gustave Wasa, fils de l'ancien roi de Suède, Gustave IV.

La tempête de 1789 venait d'éclater, la monarchie était aux prises avec la révolution. La famille de Beauharnais se scinda dans les deux frères : le vicomte *Alexandre* prit parti pour la révolution, le marquis *François* pour la monarchie. Les deux frères furent délégués dans l'ordre de la noblesse : l'aîné par le bailliage d'Orléans et le second par celui de Blois.

Le marquis *François de Beauharnais* était né à La Rochelle le 12 août 1756. Nommé député aux États-Généraux en 1789, il vota constamment avec le côté droit, fut un des signataires de la protestation des 12 et 15 septembre, et, dans l'assemblée nationale, s'éleva

avec une opiniâtre énergie contre la proposition de son frère. Cette proposition avait pour but d'enlever au roi le commandement des armées pour le remettre aux mains de l'assemblée. Un membre la voyant menacée d'insuccès voulut la reprendre par un amendement :

« Il n'y a point d'amendement avec l'honneur ! » s'écria le marquis. Le mot fit fortune, et on ne dit plus, en parlant de son auteur, que : *Le féal Beauharnais sans amendement.*

En 1792, voyant la liberté du roi menacée dans le présent et sa vie compromise dans l'avenir, il travaille à l'évasion de la famille royale; l'arrestation du baron de Chambon fit échouer l'entreprise. Le marquis de Beauharnais s'enfuit à l'armée de Condé, où il servit avec le grade de major-général. Les événements se précipitaient, le roi venait d'être mis en jugement et la Convention s'était arrogé le droit de le faire comparaître à sa barre. Le marquis, du fond de son exil, écrivit une lettre rendue publique, pour protester contre la déclaration de l'assemblée, et offrit de se rendre à Paris pour défendre Louis XVI.

Depuis cette époque jusqu'au 18 brumaire an VIII, il disparaît de la scène. L'axe de la politique était alors changé; la révolution, qui venait de renverser le Directoire, avait fait passer le pouvoir aux mains du général Bonaparte, mari de Joséphine, la belle-sœur du marquis. Ce dernier, inébranlable dans sa foi monarchique, avait assisté à toutes ces péripéties sans abandonner rien de sa fidélité, et quelque temps après le 18 brumaire, il faisait remettre au premier consul une lettre dans laquelle il l'*invitait, au nom de la seule gloire qu'il eût à acquérir, à rendre le sceptre à la maison de Bourbon.*

Bonaparte, devenu empereur et voulant se l'attacher, le nomma successivement ambassadeur en Etrurie, puis en Espagne; mais, dans ce dernier poste, il se ligua avec l'infant Ferdinand contre le prince de la Paix, et s'attira la colère de Napoléon qui le rappela et l'exila dans sa terre de Sologne, à La Ferté-Beauharnais, qu'il ne quitta qu'à la Restauration.

Son frère Alexandre était mort avant lui : le parallèle de ces deux destinées est le plus frappant exemple des vicissitudes humaines. Ces deux hommes se quittent un jour, l'un pour marcher vers l'avenir, l'autre pour retourner vers le passé : le libéralisme du premier le mène à l'échafaud, — le royalisme de l'autre le conduit au pouvoir.

ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS était né, en 1760, à la Martinique. Une autre famille, originaire aussi de l'Orléanais, s'était établie aux colonies : celle des *Tascher de la Pagerie;* elle habitait, au XVe siècle, les environs de Châteauneuf-en-Thymerais, et fut confirmée dans sa noblesse par une ordonnance de Boucher d'Orçai, conseiller d'État délégué pour la généralité d'Orléans. Le généalogiste d'Hozier, après avoir examiné les titres et contrats de cette famille, lui donna un certificat pour entrer dans l'ordre de Malte. Au commencement du XVIIIe siècle, *Gaspard-Joseph de Tascher,* chevalier, seigneur de la Pagerie, passa à la Martinique et s'y maria, en 1734, avec une créole. Son fils, page de Mme la dauphine, chevalier de Saint-Louis et capitaine de dragons, eut, de son mariage avec Claire de Vergée de Sanois, Marie-Rose-Joséphine Tascher de la Pagerie, cette jeune créole à qui, dès son enfance, une vieille négresse prédit de hautes destinées. Elle épousa, le 13 décembre 1779, le vicomte de Beauharnais, simple cadet de famille, qui n'était encore que major en second d'un régiment d'infanterie.

Après avoir brillamment combattu sous Rochambeau pour l'indépendance des États-Unis, Beauharnais passa en France, où son esprit le signala bientôt dans les salons les plus fréquentés de la capitale. A l'approche de la révolution, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, et, dans l'immortelle nuit du 4 août, se prononça énergiquement pour l'abolition des priviléges et l'égalité des droits. Nommé secrétaire de l'assemblée constituante, il fut, quelque temps après, créé membre du comité militaire, et déploya dans ce dernier poste un talent de guerrier, non moins que d'administrateur et de tacticien.

Le 29 avril 1791, il faisait rendre un décret qui accordait aux soldats le droit de fréquenter les sociétés populaires. Pendant les préparatifs de la fête de la Fédération, il travailla au Champ-de-Mars, attelé à la même charrette que Sieyès. Homme de la révolution, il croyait à la grandeur de son principe, et s'était voué à son triomphe; comme tous les esprits modérés du temps, il la voulait pure autant qu'il la voulait durable ; mais il en prévoyait déjà les excès et cherchait à les prévenir en remettant le soin de la diriger entre les mains de la noblesse et de la royauté. Il disait aux nobles :

« Voici le moment de vous montrer; vous n'avez encore rien fait

« pour le peuple, il a beaucoup à se plaindre; si vous n'y prenez « garde, ces sabres se tourneront contre nous, et nous perdrons « Louis XVI. »

Le 21 juin 1791, il présidait l'assemblée nationale lorsqu'on vint annoncer la fuite nocturne du roi, fuite dont son frère le marquis avait été l'un des instigateurs. « Messieurs, dit-il, avec autant d'es- « prit que de calme, le roi est parti secrètement cette nuit de Paris: « passons à l'ordre du jour. »

Son sang-froid dans cette circonstance, alors que l'annonce d'une aussi grave nouvelle troublait les volontés les plus fermes, lui valut d'être réélu président le 31 juillet suivant; mais il quitta bientôt le fauteuil et la tribune pour se rendre à l'armée du Nord avec le grade d'adjudant-major. Il assiste à la déroute de Mons, 29 avril 1792, et sa valeur lui mérite l'admiration du maréchal de Biron. Il va de là commander à Soissons, sous les ordres du général Custines, et reste fidèle à son poste, même après la fatale journée du 10 août. Son patriotisme, signalé par les commissaires de la Convention auprès des armées, le fait passer à l'armée du Rhin, dont il prend, quelques mois après, le commandement en chef. Favori de Pache et de Custines, leur influence réunie le désigne pour le ministère de la guerre; il refuse: on était alors en pleine terreur. Son abnégation est prise pour un acte de trahison; le comité révolutionnaire le fait exiler, le 21 août, à vingt lieues des frontières; il se retire à La Ferté-Imbaut (Loir-et-Cher), dans la terre de Beauharnais, érigée en marquisat pour son père; il y vécut quelques jours dans le retraite avec sa femme et ses deux enfants, Hortense et Eugène; mais tout-à-coup une accusation est lancée contre lui: on lui reproche d'avoir contribué à la réduction de Mayence; il veut se justifier, et se rend devant le tribunal révolutionnaire qui le condamne à mort, le 23 juillet 1794, à l'âge de trente-quatre ans. Son courage chevaleresque et son esprit brillant ne l'abandonnèrent point en face de ses bourreaux. Il alla à la mort en philosophe et en héros, après avoir écrit à sa femme une lettre pleine de grâce, de sensibilité et de tendresse, dans laquelle il la suppliait, en finissant, de veiller à ce que sa mémoire ne fût point entachée.

Mme de Beauharnais fut long-temps à se remettre de cette rapide et terrible catastrophe. Ame poétique et tendre, le drame sanglant

de 1793 l'épouvantait. La Terreur tuait par familles et non par personnes, et lorsqu'une fois elle avait tracé sa marque de sang sur une porte, elle poursuivait jusqu'au bout son œuvre d'assassinat. La jeune veuve, d'abord arrêtée et jetée en prison, ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre, préparée par Tallien. Le directeur Barras lui fit rendre ses biens, et ce fut dans son salon qu'elle rencontra, pour la première fois, le général Bonaparte. Le jeune général en ressentit une impression profonde, et qui fut l'origine de la passion qu'il lui voua pour toujours. Il en parlait souvent dans les salons du directoire, lorsqu'une circonstance le mit en relation directe avec elle. Il avait été chargé de faire opérer un désarmement général après l'affaire du 13 vendémiaire : un jour un jeune homme se présente chez lui et réclame l'épée de son père ; cet enfant était Eugène de Beauharnais, le fils de Joséphine et le frère d'Hortense. L'arme fut restituée, et au mois de février 1796, la veuve d'Alexandre de Beauharnais devenait la femme de Bonaparte.

Cette alliance changea subitement la destinée de cette famille, aussi malheureuse qu'illustre : sa fortune fut celle de l'empereur lui-même, et le nom de Beauharnais fut écrit dans toutes les pages de cette merveilleuse histoire qui commence à Toulon et finit à Sainte-Hélène. La victoire avait emporté le vainqueur des Pyramides sur ses ailes, elle ne le déposa plus que sur un trône, auquel vingt trônes brisés servaient de degrés.

Nous ne raconterons pas la vie d'Eugène de Beauharnais ; l'aiglon a quitté désormais l'aire paternelle, et si notre province voulait accaparer sa gloire, la France, l'Italie et l'Allemagne viendraient nous la revendiquer, l'histoire à la main.

Tout le monde sait d'ailleurs que le fils de Joséphine, quittant son pensionnat de Saint-Germain-en-Laye, suivit Bonaparte comme aide-de-camp dans les immortelles campagnes d'Italie et d'Égypte, qu'il s'associa aux périls du 18 brumaire et qu'il prit une part glorieuse aux faits d'armes de l'Empire.

Vice-roi d'Italie, il avait déjà un pied sur les marches du trône, et, le lendemain de la bataille d'Austerlitz, Napoléon l'adoptait solennellement comme son fils et son successeur. Puis, après Wagram, quand l'empereur veut un fils pour hériter et répudie Joséphine pour s'allier à la fille des Césars, Eugène ne plaide que pour sa mère ; il

sait allier la dignité au devoir, et laisse parler la reconnaissance plus haut que l'ambition. Enfin, quand l'étoile impériale vient à pâlir quand déjà la trahison rampe autour du grand homme, c'est encore le prince Eugène qui rallie l'armée en déroute et dirige l'admirable retraite de la grande armée.

Aussi le peuple, qui est pieusement reconnaissant quand il n'est pas odieusement ingrat, le peuple des campagnes surtout, a reporté sur Eugène de Beauharnais une partie du culte qu'il a voué à l'empereur, et son portrait est encore dans toutes les chaumières, comme son souvenir dans toutes les mémoires.

Nous ne répéterons pas non plus la populaire légende de la reine Hortense, cette fille des Beauharnais, qui, elle aussi, fut aussi grande dans les revers qu'elle avait avait été simple sur le trône.

Alors que le prince de Leuchtemberg mourait en exil dans une cour d'Allemagne, que sa sœur, retirée dans un château sur les bords du lac de Constance, s'y livrait à l'éducation du prince Louis, *son doux entêté,* que le fils de l'empereur languissait captif dans le palais de son aïeul, et que les membres de la famille impériale, proscrits en France, erraient à l'étranger, protégés par la gloire du captif de Sainte-Hélène, la fortune des Beauharnais semblait perdue et leur nom enseveli à jamais dans l'abîme du malheur, dans les ténèbres de l'oubli. Qui eût dit alors que le nom de Napoléon apparaîtrait une seconde fois pour sauver la France, et que l'aigle, symbole de la royauté populaire, jetterait encore son cri au-dessus de nos campagnes pour les rallier, serrées et unanimes, autour du drapeau lacéré de la civilisation?

Le prince Louis-Napoléon est aujourd'hui l'héritier de ces deux destinées et le trait-d'union des Bonaparte, des Beauharnais et des Tascher de la Pagerie. Autour de son pouvoir naissant il groupe les glorieux débris de ses trois familles. Mais, si préoccupé qu'il soit de l'avenir, il conserve en son cœur le culte des souvenirs, et naguère encore il est venu faire un pieux pélerinage au château de La Ferté-Aurain, berceau de la maison de Beauharnais.

P.-S. NIBELLE

FIN.